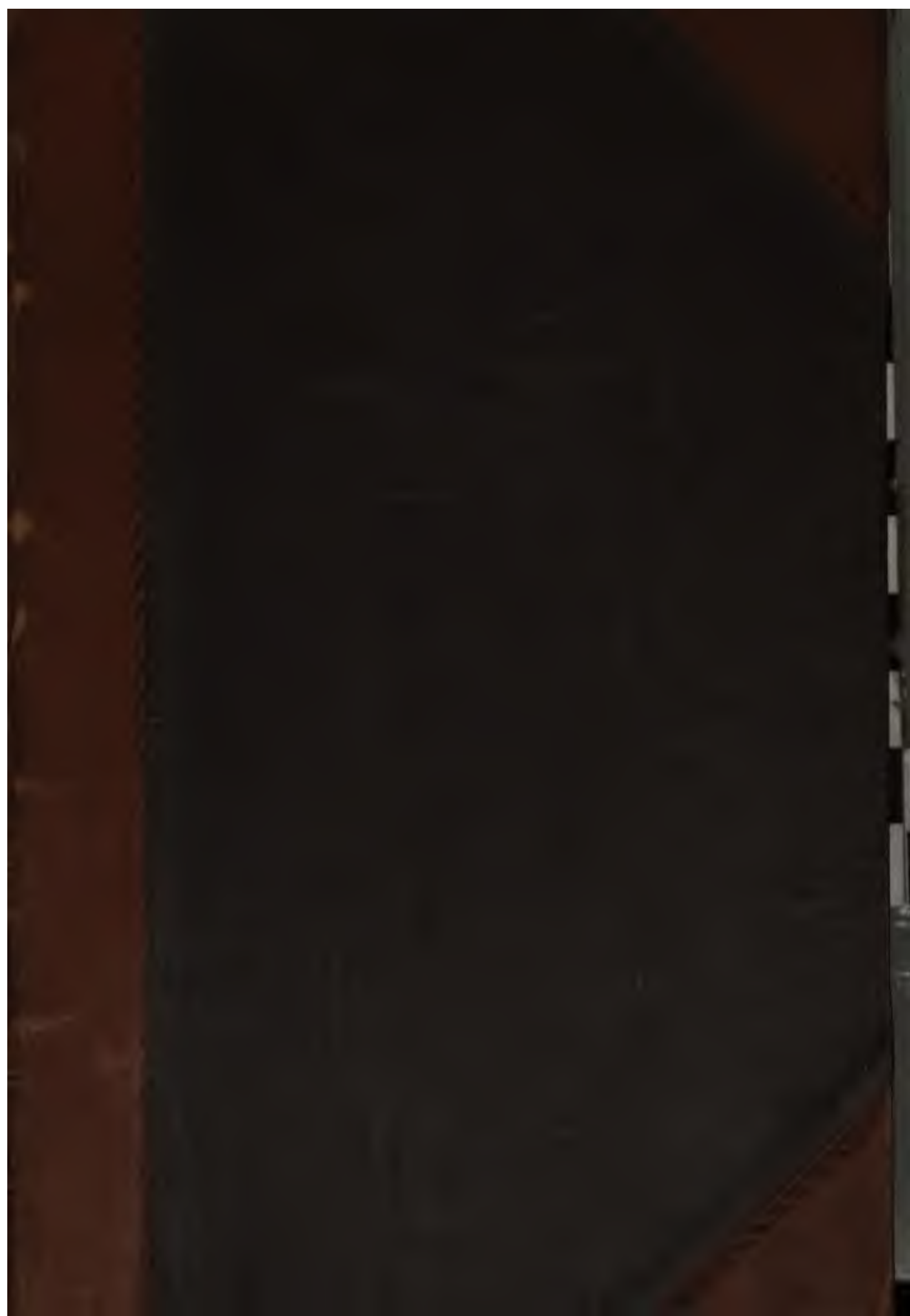








HISTOIRE

DE

CENT ANS.

TOME I.

HISTOIRE

DE

CENT ANS.

TOME I.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

DE

CENT ANS,

DE 1750 A 1850,

(HISTOIRE, SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS,)

PAR CÉSAR CANTU,

TRADUIT DE L'ITALIEN, AVEC NOTES ET OBSERVATIONS,

PAR AMÉDÉE RÉNÉE,

CONTINUATEUR DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS DE SISMONDI.

TOME PREMIER.

PARIS,

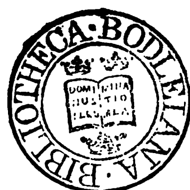
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

—

1852.


BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

PRÉFACE.

Le succès que l'*Histoire Universelle* de M. César Cantu a obtenu en Italie et à l'étranger, où elle compte aujourd'hui douze éditions, peut faire espérer que son nouvel ouvrage sera favorablement accueilli. L'histoire, en effet, n'offre aucune période d'un intérêt égal pour nous à celui des cent dernières années; c'est à ce passé d'hier dont nous sortons, et auquel nous tenons encore par tant de liens, que s'attache naturellement la curiosité la plus vive. C'est du milieu du dix-huitième siècle que date le mouvement qui a ébranlé la vieille société et modifié si profondément nos institutions. Mais l'histoire des divers États européens se trouve disséminée dans des livres spéciaux, ou réunie seulement dans quelques ouvrages volumineux. M. César Cantu, grâce à la méthode qui a fait le succès de son grand ouvrage, à la concision nerveuse de son style, à la sobriété substantielle de ses récits, a su faire entrer dans un cadre très-resserré tout ce qu'il y a d'essentiel à retenir dans l'histoire générale de ces cent années.

L'auteur de l'*Histoire Universelle* joint au sentiment religieux l'amour de la liberté : *prenant* à la philoso-

phie du dix-huitième siècle ses tendances généreuses, ses sympathies pour l'homme et pour les progrès sociaux, il en répudie et en flétrit le scepticisme irreligieux.

L'histoire contemporaine, histoire qui dure encore, est toujours matière délicate à toucher. Le traducteur de cet ouvrage laisse à l'auteur seul la responsabilité d'opinions qu'il peut ne point partager toujours. Il a cru cependant utile de joindre à cette traduction d'un livre étranger, des notes et des observations, soit en vue de contester ou de rectifier certains jugements, soit pour apporter quelque clarté de plus à un récit dont l'un des mérites est la concision.

AM. R.

HISTOIRE

DE CENT ANS.

L'EUROPE AU MILIEU DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

La paix d'Utrecht (1713), qui finit la longue guerre de la succession au trône d'Espagne et le conflit des maisons d'Autriche et de Bourbon, commença, on peut le dire, l'ère révolutionnaire en Europe, en ce qu'elle mit de côté toute idée de morale, tout respect de l'autorité, toute foi dans les traditions [1]. Ce traité

[1] La monarchie espagnole se trouva dépecée, par le traité d'Utrecht, entre les diverses puissances belligérantes qui avaient convoité leur part dans ses dépouilles. Des partages et des accommodements de ce genre avaient été le dénoûment de plus d'une lutte antérieure entre les princes de l'Europe : on les avait vus maintes fois se partager des territoires selon leurs convenances et leurs intérêts, sans avoir égard aux vœux, aux traditions, aux sentiments nationaux et religieux des peuples. Mais le partage de la monarchie espagnole, en montrant le fait sur une plus vaste échelle, fait ressortir davantage ce cachet d'arbitraire et d'immoralité que l'historien italien flétrit. La difficulté de concilier tant d'intérêts mis en jeu, et de mettre fin à une guerre générale qui ruinait l'Europe, explique toutefois la plupart des dispositions de la paix d'Utrecht. Le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, renonça pour lui et pour ses descendants au trône de France, de même que les princes français renoncèrent à toute prétention au trône d'Espagne. La France reconnut la succession de la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante, et s'engagea à refuser même un asile aux princes de la maison de Stuart : ce fut l'une des clauses qui coûtèrent le plus à la fierté, aux sentiments d'honneur et de religion de Louis XIV, qui se trouva réduit à déclarer « que la personne qui, du vivant de Jacques II, prenait le titre de

refit l'Europe sur des idées abstraites, introduites d'abord au profit des princes, mais dont les écrivains devaient s'emparer à leur tour, pour les faire servir plus tard au profit des peuples.

Le traité d'Utrecht n'introduisait cependant dans le droit public aucun principe nouveau ; il fut comme le complément de ce système européen qui, tout chancelant qu'il est, a duré jusqu'à présent ; et tous les traités qui suivirent se référèrent à celui-là. Son maintien intéressait ceux au profit desquels il avait été conclu : il importait surtout à l'Angleterre, dont il avait consolidé la grandeur, comme le traité de Westphalie avait consolidé celle de la France. La dynastie protestante, reconnue alors, regardait le traité d'Utrecht comme sa sauvegarde, et donnait pour base à l'équilibre européen son alliance avec l'Autriche. L'Angleterre, que les clauses de ce traité rendaient maîtresse de la mer, put donner carrière à cette ambition qui est pour elle une nécessité, contrainte qu'elle est de se faire despote sur l'Océan, pour n'être pas attaquée chez elle. Gouvernée par des hommes d'État illustres avec toute l'énergie de l'égoïsme na-

« prince de Galles...., s'étant retirée de son propre mouvement hors de « France pour demeurer ailleurs, il prendrait soin que cette personne « ne retournât plus en France... » L'Angleterre obtint, en outre, la destruction des ports de Dunkerque, de Gibraltar, de Mahon, puis de grands avantages coloniaux et commerciaux ; entre autres l'immoral traité de l'*Assiento*, par lequel l'Espagne lui cédait le privilége d'approvisionner de nègres ses propres colonies. Les traités d'Utrecht reconnurent le duc de Savoie comme roi de Sicile, et comme appelé à la succession d'Espagne en cas d'extinction de la famille de Philippe V. Le titre de roi de Prusse fut confirmé à l'électeur de Brandebourg, avec les principautés de Neufchâtel et de Valengin. Le duc de Bavière fut remis en possession de ses États conquis par l'Autriche, et les Hollandais recouvrèrent plusieurs places fortes qui étaient au pouvoir de la France. Enfin, la maison d'Autriche, qui s'était entêtée à continuer la guerre après la retraite de ses alliés, signa de son côté le traité de Rastadt, qui reconnut sa souveraineté sur les Pays-Bas espagnols, le Milanais, le royaume de Naples, la Sardaigne, pays qui avaient fait partie de la monarchie de Charles II. Cette prise de possession de l'Italie par l'Autriche est ce qui [illegible]plique le mieux le jugement sévère et légitime d'ailleurs de l'historien [illegible] à l'égard des traités d'Utrecht. (AM. R.)

tional, elle vit son commerce et son industrie s'accroître sans mesure. Possédant la première le levier puissant du crédit, inaccessible à ses ennemis par sa position, forte d'un esprit public développé par les lois, elle n'aspire pas à conquérir sur le continent, mais elle s'oppose à quiconque prétend y dominer. Est-elle menacée dans ses possessions lointaines ? elle bouleverse l'Europe pour détourner l'attention ; elle poursuit, sans s'arrêter un instant, sa marche conquérante dans l'Inde, qui l'indemnisera le jour où ses colonies d'Amérique, après avoir secoué son joug, deviendront une nouvelle Angleterre.

L'Empereur, comme souverain des Pays-Bas, eut à subir l'alliance forcée de la Grande-Bretagne. Le Portugal, pour s'assurer un appui pendant la guerre, ruina son commerce au profit de l'Anglais par le traité de Méthuen (1703). Quant à la Savoie et aux princes d'Allemagne, l'Angleterre pouvait toujours les acheter par des subsides que lui procurait le système des emprunts, instrument encore nouveau, mais déjà puissant dans ses mains.

La Hollande, créée par le patriotisme et la constance, et qui ; dans sa lutte héroïque contre l'Espagne et contre Louis XIV, avait grandi au point de rivaliser avec l'Angleterre, reconnaissait ce qu'il en coûte de se mêler aux querelles des grandes puissances. Elle signa, à la paix, sa propre décadence : renonçant à tenir sur pied des forces suffisantes, elle descendit dans l'opinion, et se réduisit à n'être ni assez forte pour commander, ni assez obscure pour désarmer l'envie.

L'Allemagne possédait deux grandes puissances militaires ; elle voyait, en outre, ses princes occuper plusieurs trônes de l'Europe ; et son rôle toutefois ne grandissait point, parce qu'il lui manquait des intérêts communs et une constitution bien assise.

La politique avait élevé la Savoie pour tenir tête à la France ; de même, elle fortifia contre l'Autriche la Prusse, qui parvint à se faire, sous des princes habiles, une grandeur artificielle, et qui suppléa, par l'emploi des forces morales et intellectuelles, à ce qui lui manquait en force numérique et compacte.

L'empire russe, transformé par la main d'un grand homme, dans le siècle précédent contracte des liens plus étroits avec

l'Europe; il appelle la civilisation du dehors au détriment de son développement original, et sa puissance s'accroît ainsi que son influence.

La France, qui jusque-là avait dirigé avec hauteur la politique européenne, se trouve descendue au second rang, quoiqu'elle eût réussi à dominer de l'autre côté des Pyrénées [1]. Mais le progrès intellectuel vient constituer pour elle une nouvelle influence; et si, dans le siècle précédent, elle avait enfanté des chefs-d'œuvre dont la perfection rappelait les temps de Périclès et d'Auguste, elle va répandre dans celui-ci ses idées par toute l'Europe. Mais à cette propagande des doctrines s'associe la dépravation morale : les classes moyennes sont saines, les hautes classes sont corrompues; la raison populaire devance de beaucoup celle du gouvernement : de là entre les pouvoirs des limites mal définies, une administration vacillante au dedans, une politique sans énergie au dehors.

La Pologne s'obstine à ne pas se transformer, à ne pas avancer; et le moment viendra où elle se verra cônquise sans avoir combattu.

La Suisse conserve l'esprit militaire, mais pour le service d'autrui; elle gagne de l'argent, et perd de sa considération.

En Italie l'étranger règne sur la Lombardie, où il s'applique toutefois à régénérer ce beau pays. Un demi-siècle de paix va permettre aux habitants d'acquérir des richesses et de la science; mais, n'étant excités ni par de grandes craintes ni par de grandes espérances, ils s'amollissent, et l'on verra dans ce pays

[1] C'est en raison même de ce résultat, que Louis XIV avait poursuivi douze ans au milieu d'une guerre désastreuse, qu'il est permis de contester cette assertion de l'historien : que la France était tombée alors au second rang des puissances. Il est vrai qu'elle était sortie des grandes guerres de Louis XIV épuisée d'hommes et d'argent; mais les autres États n'avaient pas été épargnés davantage; et si plusieurs d'entre eux y avaient obtenu des accroissements de territoire, la France s'était assuré dans l'Espagne une alliée. On vit d'ailleurs, dès la première guerre qui vint à éclater, la France acquérir la Lorraine, et placer une partie de l'Italie sous le sceptre de la maison de Bourbon. (Am. R.)

plus de bon vouloir chez les princes que de bonnes et stables institutions.

Les grandes puissances, qui avaient imposé à l'Europe la paix d'Utrecht, avaient eu peu de souci des intérêts et des sentiments du plus grand nombre; aussi tous ceux qu'elles avaient sacrifiés se plaignaient-ils. La succession protestante, assurée en Angleterre, blessait la foi de tous les catholiques et la loyauté des légitimistes. La barrière de fortifications élevée entre la France et les Pays-Bas, entretenue aux frais de l'Autriche, était tout à la fois une charge pour cette puissance et un embarras pour toutes trois. La séparation perpétuelle des deux couronnes de France et d'Espagne était un acte de bonne politique; mais elle avait cependant contraint de changer l'ordre de succession. Le partage de la monarchie espagnole entre la France et l'Autriche ne profitait en rien aux neutres, en même temps qu'il déplaisait aux deux États intéressés [1]. Charles VI, chef de la maison d'Autriche, considérait comme lui ayant été ravies les couronnes que portait Philippe V, et il en gardait rancune à la France ainsi qu'aux puissances maritimes. Cette politique à la fois artificielle et violente ne pouvait avoir de durée, dépourvue d'idées qu'elle était : aussi de nouvelles intrigues de cabinets et des ambitions de familles recommencèrent-elles à troubler l'Europe.

Au faîte de cet édifice de petits États qui s'intitulait le Saint-Empire Romain, apparaissait la maison d'Autriche, qui possédait la Hongrie, la Bohême, et l'archiduché d'où elle tirait son nom. Elle avait acquis, par le traité d'Utrecht, Milan, Mantoue,

[1] Toutes les puissances, à l'exception de l'Espagne, se montrèrent néanmoins désireuses de maintenir la paix d'Utrecht. Quand les vastes projets d'Alberoni pour ressaisir les pays démembrés de la monarchie espagnole furent connus, la France, l'Angleterre, la Hollande formèrent la *triple alliance*, qui avait pour but d'y mettre obstacle (1717-1718); l'Empereur s'y joignit bientôt, et cette *quadruple alliance* força l'Espagne de renoncer à ses projets. La Sicile et la Sardaigne, qui avaient été reconquises par les Espagnols, furent, la première donnée à l'Autriche, la seconde attribuée comme échange au duc de Savoie. (AM. R.)

la Sardaigne, les Pays-Bas; à la paix de Passarowitz [1], le banat de Temeswar, Belgrade, et la Servie; en tout vingt-cinq millions de sujets et soixante-quinze millions de revenus. Mais les accroissements de territoire ne sont profitables qu'avec une bonne administration. A défaut de cela, ils ne font qu'offrir un plus vaste champ aux agressions. Après avoir perdu les liens de famille qui l'unissaient à l'Espagne, l'Autriche resta toujours moins active que passive, soigneuse de conserver sans négliger les occasions de s'agrandir, servant à maintenir l'équilibre des autres puissances, mais sans imprimer le mouvement.

Tout en augmentant son territoire, l'Autriche perdit de son influence, par la politique étroite de Charles VI et sa condescendance envers les princes qu'il voulait rendre favorables à sa Pragmatique sanction. Tel était le nom d'un statut par lequel il transmettait à l'une de ses filles, faute d'héritier mâle, la succession de ses États héréditaires. Soit malheur, soit faute, l'Autriche, sous son règne, fut continuellement en guerre; et, malgré ses agrandissements, Charles VI la laissa épuisée. N'estimant que les Espagnols, il traitait de grossiers les Allemands. Faisant du cérémonial sa plus importante affaire, il s'occupait de commérage, de chasse et autres passe-temps frivoles. Il abandonnait l'État à ses ministres, quoiqu'il se gardât bien, comme tous les princes faibles, de se montrer dominé en rien. Avide de gain, il laissait la diplomatie étrangère fonctionner auprès de lui à prix d'argent. En s'adressant à lui une bourse à la main, les traitants obtenaient directement la perception des droits, ou toute autre entreprise qui pouvait être l'objet d'un marché. Mécontent de ses ministres, vendu par les agents su-

[1] Le traité de Passarowitz fut conclu, sous la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, le 21 juillet 1718, entre Venise et l'empereur Charles VI d'une part, et la Turquie de l'autre. Cette paix termina la guerre que la Porte avait déclarée à la république de Venise, pour lui enlever la Morée. La Turquie en resta maîtresse. L'Autriche y acquit, grâces aux victoires du prince Eugène, une portion de la Valachie et de la Croatie, Belgrade, et le banat de Temeswar. (AM. R.)

balternes, humilié par les puissances maritimes, Charles VI vit la Lorraine enlevée à l'Empire et à son propre gendre [1]. Il céda une partie du Milanais et le reste de l'Italie, épuisa le trésor et l'armée. Mais peu lui importait, pourvu qu'il arrivât à faire accepter sa Pragmatique sanction. Durant ses vingt-sept années de règne, toute sa politique n'avait tendu qu'à assurer à sa fille Marie-Thérèse l'hérédité de ses possessions autrichiennes. L'Espagne, la Russie, le Danemark, la Grande-Bretagne, les États généraux, l'Empire, et enfin Louis XV, avaient garanti cette Pragmatique sanction. Mais quand l'Empereur se targuait de ces vaines assurances, le prince Eugène lui répondait : *Mieux vaudraient deux cent mille baïonnettes.* Eugène parlait en soldat : assurément Charles VI eût mieux fait, puisqu'il n'était point question de consulter les peuples, de préparer à sa fille une bonne armée et de riches économies, pour faire valoir ses droits à tout événement. Mais c'est à quoi il n'avait pas pourvu ; et à peine eut-il fermé les yeux (1740), qu'il surgit une foule de prétendants à ce patrimoine amassé avec tant d'efforts et d'industrie par l'Autriche.

Marie-Thérèse se proclama souveraine des États héréditaires, et institua son mari François de Lorraine corégent. Mais ces pays, il fallait s'en rendre maître, et elle n'avait que cent mille florins en caisse et trente-six mille soldats, outre les garnisons d'Italie et des Pays-Bas; la capitale était affamée, et des ennemis surgissaient de toutes parts. C'est alors qu'éclata la guerre de la succession d'Autriche, qui fit la grandeur de la Prusse.

L'accroissement de la Prusse est un prodige de la puissance de l'homme. Ce royaume n'a ni frontières naturelles, ni unité de langue ou de race : il a été constitué uniquement par la guerre et par la politique. Dépendant en partie de la Pologne, en partie de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, grand maître de cet ordre, sécularisa son fief au temps de la Réforme,

[1] Par la paix de 1735 la maison de Lorraine obtint le duché de Toscane en compensation de la Lorraine, qui fut donnée comme souveraineté viagère à *Stanislas Leczinski*. (AM. R.)

et y introduisit le protestantisme; le traité de Wélan (1657) reconnut la Prusse comme État indépendant. Frédéric Ier (1701) prit le titre de roi [1], que ses successeurs appuyèrent par de bonnes armées. Le moment où Charles VI expira parut opportun à Frédéric II pour porter un coup mortel à la puissance autrichienne, alors qu'elle n'avait pour représentant qu'une jeune femme : à la tête de ses régiments, il se précipita sur la Silésie. Ce fut une guerre désastreuse pour l'Allemagne et l'Italie, et qui se termina par la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) [2]. La France, maîtresse des Pays-Bas, renonça à ses conquêtes; Frédéric II garda les siennes; et la Silésie resta dans ses mains.

L'Angleterre, qui, pour maintenir l'équilibre, avait fourni des subsides à la Russie et à l'Autriche, eut ainsi la direction de la guerre, fut l'arbitre de la paix, et persuada au monde que son intervention était devenue une nécessité. Elle prit une haute opinion de ses forces, en évalua l'étendue, et constata que si la France lui était supérieure pour les forces de terre, elle ne pouvait marcher son égale en finance et en marine. Les grands États restèrent convaincus qu'ils pouvaient se nuire beaucoup, mais sans se détruire; et enfin que le droit de l'épée était la raison dernière de toutes choses.

Ce fut en s'autorisant de ce droit-là que Frédéric le Grand, prévenant ses ennemis, se précipita dans une nouvelle guerre [3]

[1] Il s'intitula d'abord *roi en Prusse*, et non roi de Prusse. (AM. R.)

[2] Cette paix eut pour base la restitution des conquêtes faites tant en Europe que dans les Indes. La France fit obtenir à don Philippe d'Espagne les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Les nouvelles acquisitions faites par le roi de Sardaigne du Vigevanasco, d'une partie du territoire de Pavie, du comté d'Angera, qu'il avait obtenu de Marie-Thérèse par le traité de Worms en 1743, lui furent confirmées. Le Tésin devint ainsi ligne frontière depuis le lac Majeur jusqu'au Pô. Le marquisat de Finale resta aux Génois, qui, de même que le duc de Modène, furent rétablis dans leurs anciens droits. (AM. R.)

[3] Frédéric, il est vrai, engagea la lutte le premier; mais ce fut pour prévenir une ligue redoutable qui s'était formée contre lui. L'Angleterre convoitait de nouvelles conquêtes; l'Autriche n'avait pas acquiescé de bon cœur à la perte de sa chère Silésie; un étrange revirement de poli-

qui fut appelée *la guerre de sept ans*, et qui mit l'Europe en feu. Tout le système des alliances fut alors bouleversé, et la France, ennemie séculaire de l'Autriche, se trouva son alliée. Acharnée à la perte du héros prussien, cette dernière appela contre lui Saxons, Suédois, toute l'Allemagne, et même la barbare Russie. Frédéric résista à cet orage, et la paix de Paris (1763) rétablit l'Europe sur ses vieilles bases.

Sept années de carnage ne changèrent rien à son équilibre, si ce n'est que l'Angleterre, enrichie de nouvelles possessions au delà des mers, avait atteint son but constant, qui était d'abaisser la France. Celle-ci, avec ses ressources intérieures et ses grandes alliances, perdit le continent américain, et se vit réduite à signer une honteuse paix. La Prusse, qui semblait ne pouvoir échapper aux coups de l'Europe liguée contre elle, ne perdit pas un pouce de son territoire; et, grandie dans l'opinion du monde, elle prit rang parmi les puissances du premier ordre.

GRANDE-BRETAGNE. — ÉPOQUE GÉORGIENNE.

Le midi de l'Europe allait en déclinant à mesure que le nord grandissait, et l'Angleterre, placée à la tête de la politique de ce temps, dirigeait les négociations de paix, et fournissait des subsides pour les guerres; d'heureuses combinaisons lui avaient donné une constitution où s'harmonisaient, dans une action commune, les trois éléments qui ailleurs se font une guerre réciproque. Un roi, qui n'est ni absolu ni impuissant, y personnifia l'unité de l'État; l'aristocratie, ouvrière habile des li-

tique avait eu lieu à Versailles : après avoir aidé à grands frais la Prusse à devenir le contre-poids de l'Autriche, la France, par une inconséquence inouïe, fit alliance avec Vienne, et promit son concours contre la Prusse. Frédéric vit l'orage fondre sur lui; la coalition allait éclater, il la prévint en se jetant sur la Saxe : c'était désarmer brusquement le plus proche de ses ennemis, et mettre à sa charge les premiers frais de la guerre. Frédéric, maître de Dresde (10 septembre 1756), y surprit les pièces originales de la trame formée contre lui. Il se hâta de les publier, avec un mémoire qu'il adressa à l'Europe. (AM. R.)

bertés publiques, communiqua au pays ce génie persévérant et cette application infatigable dans les desseins; les communes émancipées par la richesse, admises peu à peu dans le sénat national, avec la passion jalouse de leurs droits et l'intelligence de leurs intérêts, s'éprirent d'un amour orgueilleux pour un pays aux affaires duquel elles prenaient part. Les révolutions par lesquelles avait passé la Grande-Bretagne avaient perfectionné chez elle le gouvernement parlementaire, alors que nul autre pays ne le possédait encore. On aimait à contempler ce royaume, où la constitution et les lois étaient inébranlables, les fonctionnaires soumis au jugement de la publicité, les ministres responsables sous un chef inviolable, qui n'exerçait guère qu'une apparente direction.

La prépondérance de la Grande-Bretagne grandissait chaque jour en Europe avec le luxe, le goût des plaisirs et l'esprit mercantile, qui allaient sans cesse croissant. Les rois, qui dans leurs besoins toujours plus grands, s'adressaient jadis à la Hollande comme à une banque universelle, avaient désormais recours à l'Angleterre. Grâce à sa situation, n'ayant à redouter ni les attaques imprévues, ni des démêlés de frontières, elle jouissait d'une liberté assez tempérée pour ne pas devenir turbulente, assez vive pour donner l'impulsion au pays, et tenir l'Europe attentive à ces discussions d'où sortaient des idées de liberté et d'ordre inconnues ailleurs. Elle faisait par là l'admiration de tous les hommes d'État; sa constitution même lui faisait une loi de développer ses forces pour subsister, d'augmenter toujours la somme de sa richesse et de ses produits, et de leur procurer constamment un débouché : de là une sorte d'héroïsme mercantile.

Les deux partis qui divisent l'Angleterre sont l'âme du pays, loin d'y porter le trouble : les whigs y sont les gardiens de la liberté, et les torys les représentants de l'ordre, les uns poussant au mouvement, et les autres le modérant. Lorsque *la bonne reine* Anne laissa le trône à George, électeur de Hanovre (1714), les deux partis semblèrent changer de rôle : les whigs, croyant devoir soutenir la dynastie protestante, devinrent royalistes; les torys se firent opposants, pour combattre une dynastie élevée

par une révolution. Sous des rois ineptes ou vicieux grandirent les ministres, dont le plus célèbre fut Robert Walpole : génie positif, sans estime pour les hommes, sans scrupule dans l'emploi des moyens, audacieux jusqu'à l'insolence, il prit pour but de toute sa politique l'affermissement de la maison de Hanovre; comme moyen, la paix de l'Europe et l'alliance française. Cette paix, qui seule pouvait consolider l'Angleterre, il la maintint malgré les penchants du roi, les clameurs du peuple, l'impatience française, l'astuce espagnole, l'ambition de l'Autriche, le génie grandissant de la Prusse. Pour conserver le pouvoir, prudent et téméraire tour à tour, il se laissa aller à des actes contradictoires. Rompu à tous les manéges, à tous les artifices, et pourtant énergique au besoin, il ne craignait pas de s'aboucher avec les agitateurs. Grossier de manières, dépravé dans ses mœurs, il était en outre très-peu lettré; mais il possédait un esprit pratique, et une connaissance profonde des hommes, de la cour, de la nation. Se détachant même de ses amis toutes les fois qu'ils pouvaient balancer son influence, ne voulant point de rivaux et préférant des ennemis, il fut le premier qui ait conservé pendant vingt ans la direction des affaires avec l'appui de la majorité dans les chambres. Il l'entraînait par sa parole, et séduisait la nation par des projets où elle voyait d'énormes profits. « Il savait, disait-il, le prix de toutes les consciences anglaises, attendu qu'il n'était personne dont il n'eût marchandé le vote. » Il avait coutume de dire : « Tout homme a son tarif; » et il agissait en conséquence. Il est présumable que ce système de corruption dont on a fait un crime à Walpole était un mal nécessaire, alors que les membres du parlement n'avaient, pour la plupart, d'autre raison de soutenir le gouvernement que leur intérêt personnel. Walpole fit donc ce que le temps réclamait, et il le fit avec un plein succès, attendu que, sous des rois nuls et vicieux, il organisa la paix et prépara la guerre; qu'il atteignit ce double but de consolider les institutions anglaises avec la dynastie hanovrienne, et d'agrandir l'influence des classes moyennes, en augmentant la richesse publique par une habile administration.

(1727.) Sous George II, Walpole continua à soutenir le

parti des whigs et leurs opinions, c'est-à-dire les principes de liberté. Cet homme d'État, le plus consommé peut-être qu'ait eu l'Angleterre, chargé d'affermir le gouvernement contre ceux qui voulaient le faire rétrograder aussi bien que contre ceux qui voulaient le précipiter dans l'anarchie, encourut l'animadversion des deux partis.

L'opposition inventa les machinations les plus adroites pour le renverser. Tantôt il résistait, tantôt il pliait. Enfin, ayant négligé, dans sa confiance, de soutenir l'élection de ses amis, il eut le dessous, et remit son portefeuille à George II, qui en versa des larmes.

La bataille de Culloden (27 avril 1746), dans laquelle succomba le prétendant Charles-Édouard, mit en évidence la faiblesse du parti qui rêvait une restauration; les haines se calmèrent après la chute des espérances; une génération toute nouvelle s'affermit dans le gouvernement; on s'appliqua sérieusement aux travaux parlementaires; et comme la révolution n'avait plus besoin d'être protégée, le tour des idées pratiques arriva. Puis se succédèrent les grands orateurs, Chatham, Grenville, North, à la chambre haute; dans les communes, Cambden, Erskine, Mansheld, Burke, Windham, Romilly, Wilberforce, Wilkes, Withbread, Dundas, Shéridan, et d'autres talents supérieurs, parmi lesquels brillèrent surtout Fox et Pitt.

Fox (depuis lord Holland) figurait parmi les amis de Walpole, Pitt parmi ses adversaires [1]. Le premier fut fait secrétaire

[1] Les deux Pitt ont porté l'un et l'autre le prénom de *William*, ce qui a fait confondre quelques-uns de leurs actes par des écrivains étrangers. Le premier Pitt, qui fut créé lord Chatham en 1766, était né en 1708; il entra dans l'armée avec le grade de cornette; mais, sentant que sa vocation était ailleurs, il se fit nommer au parlement, où il devint bientôt le plus redoutable adversaire de Walpole, qui s'écria un jour : « Il faut museler ce terrible cornette! » Il continua son opposition contre lord Carteret, le successeur de Walpole en 1742; il devint payeur général des troupes sous le ministère du duc de Newcastle, auquel il succéda, en 1756, comme chef du cabinet. Son administration, qu'une guerre heureuse contre la France rendit chère à l'Angleterre, dura cinq ans. La goutte dont il fut tourmenté dès sa première jeunesse

d'État ; Pitt devint le chef de l'opposition, et son élévation, en dépit de Walpole, prouva que l'opinion était plus puissante que la faveur. En effet, Fox se retira, et accepta le poste subalterne, mais lucratif, de payeur général. Rien n'atteste mieux une révolution dans les opinions que l'avénement au pouvoir de ce Pitt, fils d'un simple écuyer, parvenu si haut à force d'éloquence, de haine contre la France, de réputation de probité. De ce moment commence l'administration de Pitt, qui, doué d'une âme élevée, d'un caractère énergique, d'une éloquence chaleureuse, sut se concilier le roi sans s'asservir à ses volontés, contrariant même parfois ses vues, et qui servit le pays de préférence à la couronne. Il révéla l'Angleterre à elle-même, telle qu'elle était sortie d'un siècle de luttes pour conquérir ses institutions, et d'un demi-siècle d'efforts pour consolider la dynastie qui donna pour base à ses institutions une monarchie acceptée par le pays. Il communiqua à la nation un caractère inflexible, un patriotisme énergique, presque d'instinct, et la fit triompher de la coalition des souverains de la maison de Bourbon.

On a dit de Chatham avec raison qu'il joignait les vertus d'un Romain à l'urbanité d'un Français : son patriotisme, en effet, était tout à fait dans le genre antique, toujours prêt à sacrifier la justice aux intérêts de son pays. Il voulut lui donner la suprématie universelle et l'empire incontesté des mers. Par lui l'Angleterre domina en souveraine tous les cabinets; elle maintint la paix dans ses colonies, auxquelles elle ajouta le Canada et la Louisiane, enlevés à la France, dont elle détruisit dans l'Inde les comptoirs; et si la guerre de sept ans eût duré, elle s'emparait de toutes les colonies françaises. La politique anglaise s'appliqua à empêcher l'accord des puissances de l'Europe pour

fut ce qui le détourna plus tard de reprendre les affaires. Pitt illustra son nouveau nom de comte de Chatham par les discours qu'il fit entendre à la chambre des lords, où les débats solennels l'attiraient, malgré ses souffrances. Il laissa deux fils : l'aîné (John Pitt, comte de Chatham) hérita de son titre; le plus jeune, William Pitt, dont il est question plus loin, hérita de son génie. (Am. R.)

les maintenir dans une dépendance commune sous le titre d'équilibre.

George III succéda à son père George II (1760) : il était arrivé à vingt-deux ans, sans rien connaître des affaires ; mais le peuple l'aimait parce qu'il était né en Angleterre, qu'il y avait été élevé à la manière du pays, dans des idées de piété et de morale, et parce qu'il représentait ces droits héréditaires qui souvent tiennent lieu de mérite.

Les torys, qui s'étaient, depuis l'avénement de George Ier, tenus éloignés du trône, s'en rapprochèrent alors. Appuyé sur eux, et ne comprenant pas que les droits de la nation étaient désormais inattaquables, George III eut quelques velléités d'étendre le pouvoir royal. Il avait pris pour chef de son conseil lord Bute, ministre peu expérimenté, qui se proposa de faire cesser la corruption et les cabales oligarchiques, de détacher l'Angleterre de ses alliances coûteuses sur le continent, et voulut mettre fin à la guerre avec la France. Mais s'il réussit dans cette dernière tâche, il ne vint pas à bout de détruire la corruption. On se déchaîna contre ce ministre, qui s'était élevé sans autre mérite que la faveur du roi, et qui, Écossais de naissance, remplissait les emplois publics de ses compatriotes. L'irritation devint universelle : à entendre les journaux, l'Angleterre était plongée dans la misère et livrée au despotisme. La position des ministres devenait, de fait, de plus en plus difficile depuis que la presse ébruitait tous leurs actes : sauvegarde précieuse de la liberté, elle était une entrave au gouvernement.

Lord Chatham, qui mourut en 1778, ne laissait rien à ses fils que son exemple. Le parlement paya ses dettes, et lui fit élever un monument dans Westminster, « en témoignage des vertus et de l'habileté de William Pitt, sous l'administration de « qui la divine Providence éleva la Grande-Bretagne à un degré de prospérité et de gloire inconnu dans les siècles précédents. »

Le second fils de Chatham (William Pitt) avait dix-huit ans à la mort de son père ; son héritage consistait dans une éducation forte et sévère, dont Chatham avait pris le plus grand soin. Il s'adonna au barreau, en même temps qu'il suivait les

séances des parlements, écoutant les orateurs et s'exerçant à parler sur toutes choses. Il parvint au ministère à vingt-quatre ans, au milieu d'une opposition violente. Connaissant à fond la constitution de son pays, l'état de ses richesses et de ses ressources, Pitt reconnut qu'il ne fallait paralyser aucune des forces qu'il renfermait, mais les faire concourir toutes à ce qui serait entrepris pour l'agrandissement de l'Angleterre. Il résista vingt ans, avec sang-froid, courage, éloquence et habileté, aux attaques de ses adversaires, et releva les principes conservateurs. Il ne brilla pas seulement, comme son père, par intervalles et par des élans soudains; il ne gouverna pas dans des temps réguliers, ayant à se défendre contre des intrigues de rois et de maîtresses : il eut affaire à une révolution, à un nouvel ordre social; il eut à se mettre à la tête des réformes que l'opinion réclamait, mais que les excès commis en France faisaient craindre et détester.

La liberté anglaise ne ressemblait guère à celle que prêchaient alors les philosophes. Si quelquefois les lords affectaient de se prendre de passion pour celle-ci, et lui élevaient des statues dans leurs parcs, ils avaient grand soin de la bannir du parlement. Un écrivain moderne [1] nous dit que les Anglais furent toujours grands admirateurs de Venise, cette reine des mers, qui comptait mille ans de gloire. Ce fut leur ambition de naturaliser chez eux une aristocratie comme celle de Venise, dans laquelle ils voyaient le type de la perfection : c'était même la pensée des whigs les plus ardents, comme Harrington et Algernon Sidney. La révolution de 1688 fonda cette aristocratie; et on vit dès lors ces apôtres de la liberté inaugurer le système protecteur, dans l'unique intérêt des grands propriétaires. Guillaume III eut peine à se résigner au rôle de doge, auquel on voulait le réduire; mais les princes de la maison d'Hanovre, ses successeurs, George Ier et George II, durent s'y renfermer, de gré ou de force. Lord Chatham essaya d'entamer cette oligarchie qui, depuis plusieurs générations, balayait les marches du trône avec ses manteaux brodés d'or; et il rendit à la na-

[1] Israeli, *Coningsby*.

tion sa dignité. Son fils marcha sur ses traces, en appelant au pouvoir les classes moyennes, en plaçant l'industrie à côté de l'aristocratie. Il préserva ainsi l'Angleterre de l'exemple contagieux de la Révolution française. On ne saurait néanmoins dire pour cela qu'il existât dans le pays une démocratie; et jusqu'en 1832 l'Angleterre persista à se modeler sur la constitution vénitienne.

Peu de mois avaient suffi à Pitt pour gagner la confiance des hommes les plus influents; il entreprit des réformes intérieures, et conclut avec la Prusse et la Hollande le traité de Los (1788), qui rétablit dans le Nord la supériorité de l'Angleterre, entamée par la guerre d'Amérique.

Ainsi les pertes, comme les victoires, contribuaient à la grandeur de l'Angleterre, qui se trouvait désormais sans rivale sur les mers. En dépit de l'incapacité des trois George, la nation marchait à pas de géant; et des affaires destinées à changer la face du monde furent menées à bien, au milieu des puérilités honteuses ou des sales intrigues de la cour. Il en faut rapporter le mérite aux institutions.

Les idées de tolérance et de philanthropie, en vogue sur le continent, appelaient l'intérêt sur les noirs esclaves aux colonies; et les quakers, qui avaient aboli l'esclavage parmi eux, présentèrent au parlement une pétition demandant la prohibition de la traite. Ils furent appuyés par les méthodistes; le peuple prit la chose à cœur; les universités d'Oxford et de Cambridge, ainsi que plusieurs villes, émirent des vœux dans le même esprit; Wilberforce les appuya par religion, Fox par philanthropie; et le ministère fut obligé d'ordonner une enquête sur les faits. La question fut soumise par Pitt à la chambre des communes, et c'est de là que date le mouvement, non interrompu depuis, qui aboutit à l'abolition de la traite et à l'affranchissement des noirs; émancipation applaudie des philanthropes, tandis que les politiques, moins confiants, n'y voient qu'une ruse de l'Angleterre pour affaiblir les colonies des autres puissances en Amérique, en leur enlevant des bras dont elle n'a pas besoin dans ses possessions des Indes. Heureuse la politique dont les ruses sont conformes aux lois les plus saintes de l'humanité!

On a peine à se figurer que l'Angleterre, tant admirée alors des hommes d'État, continuât, au moment où le cri de réforme retentissait dans toute l'Europe, de reprocher aux catholiques de la Grande-Bretagne une intolérance dès longtemps oubliée, alors qu'elle-même ne se relâchait point de sa dureté envers eux. Anne, la bonne reine, avait rendu contre les catholiques les plus dures ordonnances; et si la maison de Brunswick laissa tomber celles qui regardaient les personnes, il n'en fut pas de même de celles qui avaient trait aux propriétés : on vit les lois redoubler de rigueur à cet endroit, dans l'espoir de déposséder peu à peu les catholiques. Les juifs avaient été naturalisés en 1753; l'indignation publique fut telle, qu'il fallut rapporter cette mesure. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on fit adopter en 1751 la réforme grégorienne du calendrier, et cela parce qu'elle était l'œuvre d'un pape. Les idées de tolérance gagnaient néanmoins; et en 1775 les chambres adoptèrent une formule de serment qui, ne contenant rien qui répugnât à la religion romaine, fut prêté par la plupart des catholiques. Puis on abrogea en partie l'acte de Guillaume III, qui prononçait l'emprisonnement perpétuel contre les évêques et les prêtres de ce culte tenant une école, et interdisait aux catholiques d'accepter un héritage et d'acheter des propriétés. On les obligea néanmoins de prêter un serment qui se ressentait des vieilles craintes anglicanes : il leur fallut jurer de ne point prendre part à des conspirations; de ne point assister le Prétendant; de ne point croire qu'il fût permis d'assassiner les hérétiques; de refuser obéissance à un prince excommunié, ni que le pape eût juridiction dans le royaume.

On essaya d'introduire ces réformes en Écosse; mais plusieurs synodes protestèrent. Il se forma des associations pour empêcher toute concession aux catholiques; on passa de là aux faits, et le calme ne se rétablit que sur la déclaration formelle qu'on ne se relâcherait en rien des rigueurs décrétées contre eux.

Ces associations avaient pour chef George Gordon, mélange d'enthousiasme, d'artifice et de folie. La chambre s'amusait de son étrange toilette, et de la chaleur non moins étrange avec laquelle il ne cessait d'étaler les périls dont le papisme entou-

rait la religion et la liberté. Il excita si bien le fanatisme dans Londres, que l'*association protestante* demanda le retrait de la loi favorable aux catholiques. Une foule immense, partagée en quatre corps avec des nœuds blancs, s'achemina vers les chambres, portant la pétition, couverte de cent vingt mille signatures. Il était facile de prévoir un tumulte : en effet, pendant la discussion de la proposition, et plus encore lorsqu'elle eut été rejetée par cent quatre-vingt-neuf voix contre six, la multitude, irritée, se mit à renverser les chapelles catholiques, puis à saccager Londres, en se déchaînant surtout contre les papistes et leurs partisans. Elle ouvrit les prisons, mit le feu sur plusieurs points, et assaillit la Bourse. Il fallut proclamer la loi martiale, et appeler des troupes. Il y eut quatre cent cinquante-huit morts et blessés, sans compter ceux qui restèrent écrasés sous les maisons qu'ils démolissaient. Lorsque le tumulte fut étouffé, Gordon, poursuivi pour crime de haute trahison, fut absous par le jury; d'autres chefs subirent un châtiment rigoureux. On calma les esprits en enlevant aux papistes le droit d'enseigner. C'est ainsi que des haines religieuses jetaient le peuple anglais dans tous les anciens excès de la tyrannie, et que le gouvernement était contraint d'y céder, quoique Fox s'écriât qu'il était honteux de se faire l'instrument des passions populaires.

L'effet de ces haines se faisait sentir davantage dans la malheureuse Irlande, comme on le verra ailleurs.

L'état prospère du pays disposait les esprits en faveur de la constitution et du roi, et, les rendant plus accommodants, accrut dans le parlement l'influence de la couronne. Ce fut à ce moment que l'on songea à une réforme électorale, qui devait rendre la représentation nationale plus régulière. Pitt, bien que conservateur, la proposa; et si la Révolution française n'était venue, par les excès de la démocratie, inspirer l'effroi des innovations et donner le pouvoir aux torys, l'Angleterre aurait échappé aux longues guerres avec la France, si désastreuses pour toutes deux, et joui dès lors des avantages qu'elle n'obtint qu'en 1831.

La liberté de penser et d'écrire, permettant de tout expri-

mer en politique et en religion, vulgarisait l'intelligence des intérêts communs. Cette liberté même empêchait que les idées sceptiques et subversives, que les rêves imprudemment généreux gagnassent trop de terrain; car l'attrait de la défense et de la persécution leur manquait; puis ils subissaient l'épreuve de la discussion et de la pratique, les Anglais n'étant pas dans l'habitude de croire sans examen. Les opinions n'ayant point à compter sur l'appui de la force, mais seulement sur les raisons, des adversaires énergiques se levaient pour repousser les attaques, surtout parmi le clergé, qui ne s'était pas déshonoré, comme en France, par la persécution janséniste. La vérité trouvait ainsi des armes égales, indépendamment de l'avantage dont jouit toujours une opinion ancienne. Ajoutez que l'on ne fait pas, chaque siècle, une grande révolution; et que celle dont les Anglais sortaient avait été si longue, si variée dans ses phases, et si féconde en résultats, qu'ils devaient redouter de les compromettre dans un nouveau bouleversement.

L'Angleterre ne cessait pas de cultiver sa littérature nationale, qui, de même que sa constitution, est une transaction entre des principes différents, un équilibre artificiel. Sa prédilection décidée pour le romantique et pour le Moyen Age, l'impatiente audace du génie poétique, qui franchit les limites de la vie ordinaire, avaient été tempérées par les exemples italiens et français, comme aussi par l'étude des Grecs et des Latins. Il en sortit, sous la reine Anne, le siècle d'or de la littérature anglaise. Une philosophie qui se borne à l'homme, sans sonder les mystères intérieurs de la nature; le spectacle des passions, sans cesse en action à la tribune et dans les assemblées, concentrèrent l'attention sur certains points et sur des temps spéciaux : de là la patience et la force d'investigation qui s'y déploient, soit dans l'histoire, soit dans les romans, soit dans les essais.

La littérature la plus réelle de l'Angleterre se trouvait dans le parlement. Là se déployait cette éloquence d'action tout instantanée qui, s'inspirant des passions contemporaines, paraissait supérieure à tout ce qui avait précédé.

Dans un temps où la liberté de la presse était encore peu étendue, la tribune anglaise contribua à mettre en circulation

en Europe une foule d'idées politiques. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il en soit résulté une sorte d'idolâtrie pour la constitution britannique.

Nous avons dit comment s'étaient établies les lois en Angleterre, et combien le peuple y tenait opiniâtrément à sa nationalité, au point de repousser toute innovation qui le rapprocherait des autres. Tandis que le droit britannique dictait les décisions des tribunaux, on étudiait dans les écoles le droit canonique et le droit romain, qui n'avaient aucune actualité sociale. Le dernier faisait partie de l'éducation littéraire, le premier était abandonné aux gens d'affaires : distinction nuisible, surtout dans un pays où la constitution appelle tant de citoyens à participer à la législation et aux affaires publiques. C'est à quoi voulut remédier Blakstone. Après sept années d'études opiniâtres pour débrouiller le chaos des lois de sa patrie, il entreprit un cours de droit à Oxford (1759); et la jeunesse, à qui il ouvrait un horizon tout à fait nouveau, l'accueillit avec enthousiasme. C'est alors que l'on reconnut l'utilité d'une chaire de droit national; et Blackstone, qui y fut appelé, publia ses leçons sous le titre de *Commentaires sur les lois anglaises*. Les Anglais y apprirent à se connaître eux-mêmes; l'admiration que l'on éprouvait déjà pour la constitution anglaise s'accrut chez les étrangers, et l'on cessa d'y voir seulement un monument formé de pratiques et de coutumes. Blackstone n'examine pas les améliorations possibles; il accepte ce qui est, montre les rapports civils et politiques tels qu'ils sont, en indique les origines et les commente, mais sans prétendre les réformer. Son livre est donc un monument d'érudition, un manuel précieux, mais non pas un essai de philosophie légale. C'est ce qu'il déclare ouvertement : « On a disputé longuement, dit-il, et sans con- « clure, sur l'origine des différentes formes de gouvernements; « mais tel n'est pas mon but : de quelque manière qu'ils aient « commencé, quel que soit le droit en vertu duquel ils existent, « il y a et il doit y avoir dans tous une autorité suprême, incon- « testée, absolue, dans laquelle résident les droits de la sou- « veraineté. »

Quelle différence avec les idées des encyclopédistes, au

nom desquelles il fallait tout remettre en doute, tout régler, non pas d'après le fait, mais en vertu d'abstractions philosophiques!

FRANCE.. — LA RÉGENCE.

Louis XIV avait constitué l'unité de son gouvernement, mais sans lui donner d'autre base que la volonté arbitraire du souverain, après avoir détruit tout ce que les anciennes institutions auraient pu y apporter d'obstacles. Rien n'assurait donc cette centralisation ni contre une réaction légitime, ni contre l'action du temps, qui sapèrent ce pompeux édifice; et il en résulta une époque sans dignité, où l'intrigue et la faveur dirigèrent tout, roi, ministres, généraux, gouvernement, et où la politique changea avec les maîtresses et les confesseurs.

Louis XIV laissait un petit-fils, âgé de cinq ans et demi, sous la tutelle de Philippe, duc d'Orléans, chargé de protéger ce berceau resté au milieu de tant de cercueils. Le parlement, désireux de protester contre l'anéantissement auquel le roi défunt l'avait réduit, cassa le testament par lequel Louis XIV posait des limites à l'autorité du Régent. Caressé par ce prince, il se hâta de profiter de l'occasion d'un règne nouveau et mal assis pour recouvrer le droit de remontrances, que lui avait enlevé le grand roi. Il rappela ceux qui avaient été bannis pour opinions religieuses, et songea à rétablir aussi les protestants dans leurs droits; puis il rabaissa les princes légitimés, en les déclarant inhabiles à succéder. Le Régent, de son côté, paraissait vouloir agir en tout à l'opposé de Louis XIV. Ces actes, inspirés par la haine ou par la politique, furent applaudis par aversion pour le feu roi. C'est ainsi qu'on enseignait à la nation la désobéissance, et qu'on la rendait incrédule à l'infaillibilité des rois.

Philippe d'Orléans, né d'un père que Louis XIV avait éloigné des affaires, possédait une vaste intelligence, une bonté et une justice instinctives; il était doué, par la nature, des plus heureuses qualités pour faire le bien. Quarante années, passées sans chance probable de régner, l'avaient mis à même de connaître les hommes et les choses plus qu'il n'est donné d'ordinaire aux princes nés sur le trône. Il parlait avec grâce, avec

abondance; sa mémoire lui fournissait toujours à propos des histoires et des anecdotes qui faisaient l'agrément des conversations; juste et exact dans les choses positives, il n'avait ni prétention ni arrogance; son désir eût été plutôt de commander les armées que de gouverner l'État. Il lisait avec rapidité, et retenait ce qu'il avait lu; mais il lui était impossible de s'arrêter longtemps sur une même chose, et il avait plus d'aptitude à deviner les affaires qu'à les étudier. Malheureusement il avait été élevé par l'abbé Dubois, qui lui enseigna à considérer la morale comme un préjugé vulgaire, et la religion comme une invention humaine. Il se jeta, en haine de l'austérité de la vieille cour, dans un libertinage effronté, et il embrassa systématiquement ce que la corruption d'alors avait de pire. Entouré d'une bande de débauchés de qualité, il renouvelait avec eux tout ce que les satires de l'antiquité dévoilent de plus monstrueux. Des femmes belles et spirituelles prenaient part à des orgies où tout sentiment de religion et de piété doméstique était foulé aux pieds. Là, Philippe, pour mieux oublier son rang de prince, oubliait sa dignité d'homme. Il voulait encore plus faire parade de débauches que s'y livrer; ce qui lui en faisait inventer d'extravagantes. Les jours les plus saints étaient ceux qu'il choisissait pour faire les parties les plus scandaleuses, et pour y réunir les personnes les plus diffamées. Le Régent et la duchesse de Berry, sa fille, poussèrent l'oubli de toute pudeur au point d'éveiller des soupçons d'inceste.

Dans sa manie de nouveautés, le duc d'Orléans se prit de goût pour tous les arts; il y travaillait lui-même, et faisait des collections précieuses. D'autres fois il se livrait à la chimie, dont il s'ingéniait à surprendre les secrets. Après avoir cherché à se persuader, par ses lectures et par ses discours, que Dieu n'existe pas, il lui prit fantaisie de voir le diable, et de le faire parler; et il passait des nuits entières dans des souterrains à faire des évocations; il interrogeait l'avenir dans un verre: tout cela par amour des nouveautés.

Dubois, le complice de ces excès, montait en faveur; payé à la fois par la France et par ses ennemis, il accumulait les emplois et les pensions. Cynique, méprisé, de manières repous-

santes, il osa demander l'archevêché de Cambray, auquel était attaché le titre de prince de l'Empire, et, qui plus est, le souvenir de Fénelon; et il l'obtint. Le régent lui demanda : *Où trouveras-tu l'infâme qui consentira à te consacrer?* Et pourtant la France dépensa, dit-on, huit millions pour obtenir à ce misérable le chapeau de cardinal, quand le pape, qui le lui accorda, aurait dû plutôt le chasser du sanctuaire.

Le duc d'Orléans, placé entre une gloire éclatante et de grands revers, a été jugé peut-être avec une sévérité excessive, et déprécié plus qu'il ne le méritait : personne ne saurait nier toutefois que son gouvernement n'ait été signalé par des désordres déplorables. Les finances se trouvaient épuisées à tel point, qu'il manquait chaque année 77 millions pour faire face aux dépenses courantes; ce qui accumula une dette de 2,062,000, équivalant à 3,786,000 d'aujourd'hui.

Dubois, trouvant insuffisants les remèdes financiers qui avaient été proposés, présenta au Régent un homme qui promettait d'amortir la dette du royaume, d'augmenter les revenus et de diminuer l'impôt, en créant une valeur fictive équivalant à une valeur réelle. C'était l'Écossais Law, qui se vantait d'être le disciple de Locke et de Newton. Voyant que le crédit avait fait prospérer la Hollande, tandis que les autres nations luttaient contre la misère, il s'exagéra la puissance de cet élément de richesse et l'activité de la circulation. Voici comment il raisonnait : « Faites abonder l'argent, et vous verrez l'industrie, la prospérité de la nation s'accroître; car avec l'argent vous pouvez commander le travail. On arrive à ce résultat moyennant des banques de circulation, qui permettent de faire autant d'argent qu'on en veut. Or toute matière apte à représenter des valeurs peut devenir argent, et le papier est plus propre à cet usage que les métaux. Le crédit individuel, c'est-à-dire celui des banquiers et des autres marchands d'argent, est funeste à l'industrie, attendu que les prêteurs avides traitent en despotes les travailleurs qui ont besoin de capitaux. Il faut substituer à la commandite du crédit individuel celle du crédit de l'État; le souverain doit donner le crédit, et non le recevoir. » Il

disait aussi qu'un artisan qui gagne vingt sous est plus précieux qu'un terrain qui rapporte 25,000 livres.

« Un honnête négociant, ajoutait Law, fait des affaires pour le décuple de ce qu'il possède, et en retire un avantage décuple : si l'État attire à lui tout l'argent, quel bénéfice ne fera-t-il pas ? » Mais Law se trompait, en ne calculant pas l'action vigilante de l'homme privé et sa bonne foi ; il errait, en attribuant au crédit des effets dont il n'est que la conséquence. Il proposa au Régent de créer une banque d'escompte, moyennant laquelle le gouvernement aurait le bénéfice de tous les monopoles, faciliterait toutes les opérations de finance, et se procurerait assez d'argent pour subvenir à ses besoins démesurés. Il aurait fallu, pour remplir son but, une banque générale et nationale appelée à percevoir tous les revenus publics, et à exploiter tous les priviléges que le gouvernement aurait voulu lui accorder. Pour commencer ses opérations, la banque de Law obtint la ferme des monnaies, puis celle de tous les revenus publics, moyennant 52 millions par an, à la condition de prêter au roi 1,200 millions à trois pour cent, pour le remboursement des rentes perpétuelles.

Jusque-là tout allait pour le mieux : la banque ne compliquait point ses opérations de prêts ni d'affaires de commerce ; elle correspondait dans les provinces avec les directeurs des monnaies ; elle avait dans ses mains les caisses des particuliers, escomptait, recevait des dépôts, émettait des billets payables à vue et en monnaie inaltérable. La banque d'escompte raviva instantanément le commerce, éteignit l'usure, fixa le taux de l'argent, renoua les relations avec l'étranger : les richesses se trouvant multipliées par le crédit, et le commerce par la circulation, la fortune publique et privée se rétablit ; les fortunes subites ne s'élevèrent pas sur la misère commune, mais au milieu du bien-être général. Seize cents séquestres furent levés dans la généralité de Paris ; les manufactures s'accrurent de trois cinquièmes ; une affluence énorme d'étrangers augmenta la consommation ; on rechercha les jouissances et le luxe ; les impôts sur les subsistances furent abolis ; l'enseignement de l'université fut rendu gratuit, et des travaux publics furent entrepris.

Il ne faut donc pas s'étonner de cette ivresse générale qui s'empara de la France : c'était déjà quelque chose de prodigieux que d'avoir organisé si promptement des banques ; que d'avoir fait couler l'or à flots là où l'on ne trouvait pas auparavant à emprunter à trente pour cent sur nantissement ; que d'avoir procuré une valeur considérable à des billets dont personne ne voulait d'abord, et d'avoir fait succéder un vif enthousiasme au plus profond découragement [1].

C'est alors que Law eut l'idée de fonder une vaste colonie (Mississipi) ; il organisa une compagnie [2] pour exploiter les mines, cultiver les terres. Ce fut à qui participerait à cette spéculation : tout Paris courut dans la rue Quincampoix, le rendez-vous des agioteurs : heureux qui pouvait changer son argent contre des actions dont la valeur s'éleva jusqu'à trente fois le capital ! Nobles, négociants, dames et bourgeoises assiégeaient de grand matin la grille de cette rue : on y contractait par centaines de millions dans un jour ; puis, le soir venu, on avait peine à mettre les gens dehors, et beaucoup passaient la

[1] « Avec un fonds qui n'était que de six millions, dit M. Thiers dans sa célèbre notice sur Law, la banque put émettre jusqu'à cinquante et soixante millions de billets sans que la confiance fût le moins du monde ébranlée. La demande des billets s'élevait, au contraire, chaque jour, et les dépôts d'or et d'argent s'augmentaient à vue d'œil. Si Law s'en était tenu à cet établissement, il serait considéré comme un des bienfaiteurs de notre pays, et le créateur du plus beau système de crédit ; mais son impatience, jointe à celle de la nation chez laquelle il opérait, amena un établissement gigantesque et désastreux. Law songeait toujours à réunir en un vaste ensemble la banque, l'administration, les revenus publics et les monopoles. Il résolut, pour arriver à ce résultat, de constituer à part une compagnie de commerce à laquelle il rattacherait successivement différentes attributions à mesure qu'elle réussirait, et qu'il finirait par réunir à la banque générale. Composant ainsi séparément chaque pièce de sa vaste machine, il se proposait de les réunir ensuite, et d'en former le grand ensemble, objet de ses méditations. » (Am. R.)

[2] Sous le titre de *compagnie des Indes occidentales*, elle devait réunir le commerce de la Louisiane, découverte récemment, et la traite du castor dans le Canada. (Am. R.)

nuit à l'endroit même, pour se trouver les premiers arrivés le lendemain. Law vendait jusqu'à 30,000 francs la lieue carrée de terres que personne n'avait vues; et les acheteurs y envoyaient des colons pour les défricher, en assignant à chaque famille deux cent vingt arpents. Comme il était plus commode d'avoir en poche des billets que de l'or pour négocier les actions, ils se soutinrent de préférence au numéraire. Le gouvernement n'avait autre chose à faire qu'à émettre de nouvelles actions; c'était une faveur que de les obtenir de première main, c'était de plus un moyen de se faire bien venir du pouvoir.

Le Régent et les plus grands seigneurs assistèrent à l'assemblée des actionnaires, qui reçurent, pour un seul semestre, sept et demi pour cent. Le duc d'Orléans, qui se flattait de l'idée de mettre la dette publique à la charge de la compagnie, la favorisa moins peut-être par illusion que par calcul; il ne tint aucun compte des remontrances du parlement, et nomma Law contrôleur général des finances. Il fut décidé que les billets de la banque seraient reçus comme argent comptant dans les caisses publiques; elle fut même déclarée banque royale, et il fallut bientôt la soutenir à coups d'ordonnances et de prohibitions [1]. On ne garda plus de proportion entre l'émission des billets et le capital qui les garantissait : ces billets furent portés à 70, puis à 100 millions et jusqu'à un milliard. Le dividende s'éleva en 1720 à quarante pour cent, et les actions haussèrent jusqu'à la valeur de 18 et 20,000 livres.

Ce fut ainsi qu'une institution très-utile se corrompit. Ces rapports de la banque royale avec la compagnie des Indes introduisirent un agiotage effréné; le Régent voulut en faire une machine financière qui pût servir docilement à ses besoins, au lieu de lui laisser l'indépendance d'une institution commerciale. Law dut marcher d'accord avec le gouvernement dans une voie de concessions réciproques, de priviléges momentanés, d'expédients

[1] Law avait parcouru l'Allemagne et l'Italie, offrant le plan de sa banque à tous les gouvernements. Victor-Amédée, duc de Savoie, l'éconduisit, en lui disant : « Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner. » (Am. R.)

ruineux, sans considérer l'avenir. La défense de faire des payements en argent au delà de 600 livres obligea tout le monde d'avoir des billets; la poste ne transporta plus de numéraire; enfin il fut défendu d'avoir chez soi plus de 600 livres effectives, soit en or, soit en argent, les orfèvres exceptés. Ainsi une banque instituée pour activer la circulation du numéraire finit par interdire l'or et l'argent, et par altérer les monnaies. Elle devait favoriser la liberté, et chaque maison fut remplie d'espions pour dénoncer quiconque gardait de l'argent comptant; au lieu du génie de l'industrie, on n'invoqua plus que le démon de l'agiotage.

Law, qui avait proclamé que le crédit n'existe qu'à la condition d'être libre, ne cessait de solliciter des ordres pour le rendre obligatoire. Il avait trop compté sur la mode, toute-puissante en France, mais qui passe vite; il avait compté sur l'association universelle sous un gouvernement gangrené par l'égoïsme, et qui ne voyait que son propre gain où Law ne considérait que le bien public. Alors commença une série d'édits désastreux, qui ruinèrent de plus en plus le crédit. Déjà les billets avaient perdu quatre-vingt-cinq pour cent. Vingt mille familles se trouvèrent réduites à la misère pour enrichir un petit nombre de fripons; et le peuple ne pouvait se procurer du pain, les mains pleines de ces symboles menteurs d'une richesse anéantie. Ce songe si brillant était suivi d'un déplorable réveil.

Law fut destitué, et on mit des gardes près de lui pour le défendre contre la fureur populaire et protéger sa fuite. Les opinions sur lui sont encore divisées. Il se trompa en croyant que l'accroissement indéfini des espèces, qui représentent les richesses réelles, accroîtrait indéfiniment la richesse publique, et que le papier-monnaie, signe conventionnel, sans valeur hors de l'État, pourrait remplacer les espèces métalliques acceptées de toutes les nations; mais ses intentions étaient grandes et généreuses. Voici les bons côtés de sa tentative : les classes et les partis se mêlèrent sur le terrain de l'agiotage; l'inégalité de castes disparut dans l'égalité de l'imprudence et de l'avidité; la prodigieuse mobilité des fortunes détruisit l'éclat attaché aux noms aristocratiques; on prodigua à Law, plébéien étranger, les

flatteries, les adulations, comme à un roi. Ainsi se trouva diminuée la distance entre les rangs, et beaucoup de préjugés féodaux n'y survécurent pas. La richesse se détacha de la terre pour entrer dans l'industrie, au grand profit des manufactures, qui prospérèrent aussi de l'incroyable luxe des nouveaux enrichis; la propriété commença à se morceler, et les nouveaux maîtres du sol le cultivèrent avec plus d'ardeur, et avec la facilité que leur procurèrent les capitaux.

L'esprit d'entreprise profita de ce premier essai de l'association. Ces résultats se firent particulièrement sentir dans les provinces de l'intérieur de la France, où la civilisation était en retard, où l'argent était auparavant sans valeur, les produits du sol sans débouchés, le commerce nul, la perception des impôts difficile. C'étaient des fruits que le temps devait mûrir : en attendant, la dette de la France se trouvait portée à 2,400,000,000 effectifs; le mécontentement s'accrut, et la position du Régent en devint plus difficile. Il s'attacha davantage à l'alliance de l'Angleterre, au grand détriment de la marine française.

LOUIS XV.

Louis XV grandissait sous la direction sévère de l'évêque Fleury, en qui il avait mis toute son affection. Lorsqu'il eut été déclaré majeur, le duc d'Orléans quitta le pouvoir, pour se livrer tout entier aux plaisirs; Dubois garda le ministère jusqu'à sa mort. Il faut convenir que, malgré ses scandales, son administration ne fut pas sans bienfaits pour le pays. Il projeta d'établir l'égalité de l'impôt, et, sous prétexte de routes et de ponts, il s'occupa de faire mesurer et estimer les terres. Il rétablit la paix avec le saint-siége, et réussit à faire accepter en France la bulle *Unigenitus*. L'acharnement avec lequel il poursuivit ceux que la banque avait enrichis fit peut-être exagérer ses vices. On ne lui fit point d'oraison funèbre; mais la baisse extraordinaire des actions de la compagnie des Indes montra combien il inspirait de confiance.

Le duc d'Orléans reprit après lui le fardeau des affaires; mais lui-même mourut bientôt dans les bras de sa maîtresse, laissant

la direction de l'État au duc de Bourbon, aussi dépourvu de talents qu'avide et vindicatif, entouré de favoris et de femmes, mené surtout par madame de Prie, qui s'était donnée à lui par des motifs moins excusables que l'amour et l'ambition [1].

Enfin parut un ministre plus honnête et plus désintéressé, le cardinal Fleury [2], de mœurs pures, maître de ses passions, religieux sans hypocrisie, économe sans grandeur, administrant le royaume comme une famille, et ménageant, comme dit Saint-Simon, jusqu'aux bouts de chandelle. Ce cardinal-ministre, prudent, mais sans génie, ennemi de tout luxe, même de celui de l'esprit, ne peut être mis à côté ni de Richelieu ni de Mazarin. Son ministère peut se comparer à l'assoupissement qu'un

[1] L'acte le plus important de ce ministre médiocre et déprédateur fut la rupture du mariage de Louis XV avec une fille du roi d'Espagne fiancée au jeune roi, et qui avait été envoyée en France. Le duc de Bourbon, poussé par une politique capricieuse et égoïste, renvoya l'infante, et maria le prince à Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne, qui venait d'être détrôné. (AM. R.)

[2] La probité du cardinal Fleury est un fait non contestable; mais son désintéressement est au moins douteux. « Il cachait sous les apparences d'une vieillesse tranquille une ambition qu'une longue attente « n'avait pas refroidie. Il compromit l'éducation de Louis XV ; il s'inquiéta peu de communiquer à son élève, qui était doué de beaucoup d'intelligence, les lumières et les qualités propres au gouvernement de « l'État. Il travailla moins à former un souverain qu'un disciple qui ne « pût penser qu'avec l'assistance de son maître, qui ne pût rien voir « que par ses yeux. Il mettait toute son adresse à entretenir Louis XV « dans sa timidité et sa paresse, à l'éloigner des affaires, à ne lui laisser voir ni ses troupes, ni ses places de guerre, ni ses provinces. « Fleury conserva toute sa vie, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, « cette faveur sans borne et ce pouvoir vers lequel il s'était acheminé si « doucement et si tard. Dans cette extrême vieillesse, l'ancien précepteur du roi fut un de ceux qui tendirent les premiers piéges à sa « faiblesse, et qui furent coupables des désordres où il tomba. L'ambitieux vieillard, qui voulut garder jusqu'au bout pour lui seul le gouvernement tout entier, prêta les mains à ses séductions, qui lui « semblaient une bonne diversion pour retenir Louis XV loin de toute « occupation sérieuse. » Am. Renée, art. LOUIS XV, *Encycl. des Gens du monde*.

médecin procure à un malade en danger, afin de réparer ses forces et de le mettre en état de soutenir une nouvelle crise. Il aimait le pouvoir comme l'avare aime l'or, sans en rechercher les avantages extérieurs et les jouissances. Il sut obtenir beaucoup avec des ressources restreintes, et conserva la paix par économie. Il diminua l'armée, et accrut cependant l'influence française. Il éloigna les intrigants, quoiqu'il ne sût pas se mettre en garde contre la délation ni contre ses préventions. Enfin il tenait du courtisan, en ce qu'il ignorait la reconnaissance. Lors de la guerre où il fut entraîné pour la succession de Pologne[1], il acquit à la France la Lorraine, qui lui était devenue nécessaire depuis la conquête de l'Alsace, et qui mettait Paris à couvert d'une surprise.

Une autre conquête vint plus tard s'ajouter à celle-là[2] : la France s'empara de la Corse, qui plus tard devait lui donner un maître. Les Corses avaient de tout temps subi impatiemment le joug de Gênes, et plusieurs fois ils s'étaient soulevés contre cette république. Nation sauvage et livrée à l'oisiveté, au point qu'il fallait que l'Italie et la Sardaigne lui fournissent des cultivateurs. Cet instinct de haine et de vengeance privée qui poussait les Corses à s'entre-tuer était encore plus vio-

[1] Une partie de l'Europe prit les armes en 1734. Le roi de Pologne Auguste de Saxe étant mort, Stanislas, le beau-père de Louis XV, voulut remonter sur le trône dont il était tombé. Il obtint dans la diète la majorité des suffrages; mais il eut le sort qu'avait éprouvé dans le siècle précédent le prince de Conti, et ne se trouva pas assez fort pour faire triompher ses droits. L'Empereur et la Russie prirent parti contre lui, l'assiégèrent dans les murs de Dantzick; et la France, après quelques hésitations, fut entraînée à soutenir le beau-père de son roi. Mais sa cause était déjà perdue, et Louis XV en intervenant trop tard ne put atteindre le but pour lequel il s'était armé. Cette guerre fut glorieuse cependant, et eut pour la France, d'un autre côté, des résultats solides. (AM. R.)

[2] Ce ne fut qu'après la guerre de la succession d'Autriche et la guerre de sept ans, et vers la fin du règne de Louis XV, que la France entreprit, sous le ministère du duc de Choiseul, de soumettre la Corse.

(AM. R.)

lent contre les Génois, regardés comme des ennemis publics. Les Génois, à leur tour, les considérèrent toujours comme des colons, et ne songèrent guère à les civiliser.

En 1729 les insurgés ayant pris pour chefs André Cecaldi, gentilhomme de l'île, et Louis Giafferi, patriote intrépide, repoussèrent les Génois, qui eurent recours à l'Autriche. L'Empereur envoya contre les révoltés huit mille soldats commandés par le général Wactemdock, et six mille quatre cents sous les ordres du prince de Wurtenberg : mais les Corses en tuèrent mille dans un seul engagement. On les engagea à se confier à la clémence autrichienne ; mais à peine eurent-ils déposé les armes, sur la promesse de conditions avantageuses, que l'Autriche livra plusieurs de leurs chefs aux Génois : elle publia une nouvelle amnistie, et donna au gouvernement une forme plus libérale, mais tout à fait illusoire, en ce qu'elle était sans garanties. Les Corses, résolus désormais à conquérir leur indépendance, relevèrent la tête, et proclamèrent la république, sous la protection de la Vierge immaculée : ils élurent Giafferi général et primat, conjointement avec Paoli. Les Génois prirent à leur solde des Suisses et des Grisons, et allèrent jusqu'à faire grâce aux malfaiteurs et aux bandits, pour les pousser à prendre les armes contre leurs compatriotes; mais ce fut en vain.

Ici se présente un épisode bizarre : un gentilhomme westphalien, Théodore, baron de Neuhoff, qui menait une vie d'aventures, courut en Corse pour en chercher de nouvelles. Il avait quarante ans, une belle taille, des manières imposantes. Après s'être mis au service des Stuarts lors de leur tentative de débarquement en Angleterre, et avoir secondé Alberoni dans ses intrigues, il avait été employé par Law dans sa banque, où il vit les trésors s'accumuler et s'évanouir dans ses mains. Se trouvant à Florence en qualité de résident pour l'empereur Charles VI, il noua des intelligences avec des Corses qu'il avait connus à Gênes, lorsqu'il s'y trouvait en prison pour dettes. Après avoir demandé en vain des subsides pour la Corse à différentes cours, il obtint de la régence de Tunis un vaisseau, quatre mille fusils et mille sequins, qui, ajoutés à ses brillantes promesses, déterminèrent les Corses à lui confier la direction

de leurs affaires. S'intitulant donc « Théodore Ier, roi de Corse par la grâce de la très-sainte Trinité et par l'élection des très-glorieux libérateurs et pères de la patrie, » il battit monnaie, institua l'ordre de la Rédemption, et fit à Gênes une guerre hardie. Cependant, lorsqu'il eut dissipé le peu d'argent qu'il possédait, et que ses illusions se furent évanouies, il prit le parti d'aller chercher des secours au dehors. Arrêté pour dettes en Hollande, il détermina, par la promesse d'avantages commerciaux, une compagnie de négociants juifs à payer sa rançon et à lui fournir cinq millions, avec lesquels il équipa une flottille et retourna en Corse. Les Génois se voyant au moment de perdre cette île, traitèrent avec la France, qui, craignant que l'Angleterre ou l'Espagne ne vinssent à s'en emparer, s'entendit avec Vienne, et expédia des troupes pour rétablir la paix. Le roi Théodore s'enfuit, et alla mourir dans la misère à Londres, où l'on peut lire sur son tombeau : *que la fortune lui donna un royaume, et lui refusa un morceau de pain.*

Pascal Paoli, proclamé chef en 1755, après cet aventurier, conduisit heureusement la guerre. Déjà des bâtiments corses inquiétaient le commerce des Génois. La république signa alors avec la France le traité de Compiègne, sous la condition de 40 millions pour prix de la cession.

Ce honteux marché irrita les Corses, qui, animés par Paoli, résolurent de montrer qu'ils étaient des hommes, et non un troupeau de bétail, dont ses maîtres pussent trafiquer à leur gré. La première campagne coûta à la France plusieurs milliers de soldats et 30 millions; car l'héroïsme et la discipline y combattirent avec une connaissance parfaite des localités. Le duc de Choiseul, alors ministre, s'opiniâtrant à réussir, redoubla d'efforts ; et les insulaires, trompés dans l'espoir que les Anglais leur avaient fait concevoir, finirent par se soumettre. Paoli chercha un refuge en Angleterre; ceux qui se refusèrent à accepter le joug se jetèrent dans les montagnes, où ils se livrèrent au brigandage, et pendant vingt ans enlevèrent à cette possession toute sécurité.

La France paya de beaucoup de sang et de 60 millions l'acquisition d'une île dont les produits sont nuls, mais qui est

d'une très-grande importance pour la sûreté des côtes de Provence et du commerce de la Méditerranée.

Tel était l'état des affaires au dehors : voyons quelle était leur situation à l'intérieur.

Louis XIV avait promulgué cinquante et une lois contre les protestants, avant de révoquer l'édit de Nantes. Lorsqu'il fut mort, beaucoup d'entre eux rentrèrent, et demandèrent à reprendre leurs assemblées. Un édit renouvela les rigueurs dont ils étaient l'objet : tout autre culte que le culte catholique fut interdit, sous peine des galères pour les hommes, de l'emprisonnement perpétuel pour les femmes, et de la confiscation pour tous. Beaucoup de familles émigrèrent, surtout en Suisse. On s'alarma des effets désastreux de cette loi, et on la laissa tomber dans l'oubli ; mais elle attira sur le molinisme de la cour, et sur le jansénisme des parlements, la haine et le mépris. Plus tard on tenta de la remettre en vigueur, alors que l'incrédulité notoire de la cour la rendait encore moins tolérable. Deux procès alors firent grand bruit : Un certain Jean Fabre trouva moyen de rester sept ans aux galères en place de son père, condamné à subir cette peine pour avoir assisté aux prêches. Jean Calas, accusé d'avoir tué son fils parce qu'il inclinait au catholicisme, fut condamné à mort, sur des preuves absurdes, par le parlement de Toulouse. Voltaire se fit l'interprète de l'indignation publique ; l'arrêt fut cassé, mais trois ans après son exécution.

Louis XV était un des hommes les plus beaux et les plus heureusement doués de son royaume. Mais avec un jugement droit, un esprit sagace, il avait un caractère timide : c'était le fruit de son enfance maladive et de son éducation. Son intelligence avait été peu cultivée, et il se trouvait mal à l'aise avec les gens de mérite, dans un temps où l'instruction commençait à se répandre ; aussi aimait-il mieux s'entourer de jeunes gens. Or la jeunesse de la cour avait été pervertie par les exemples de la Régence ; et tout ce que le cardinal de Fleury put obtenir, ce fut qu'on cessât du moins d'afficher le libertinage. Entraîné dès sa première jeunesse par la passion de la chasse, Louis XV y passait ses journées, et les terminait par des soupers d'une étrange profusion.

Une intrigue lui donna pour femme Marie Leczinska, fille du roi de Pologne détrôné, qui se consolait dans l'infortune avec l'aide de la philosophie. Marie, qui avait grandi au milieu des vertus domestiques, était un ange de bonté; mais elle inspira peu d'amour à son mari. Bien que par sa condescendance, sa douceur, sa vertu et sa fécondité qui lui donnait un enfant chaque année, elle conservât l'estime et les égards du roi, elle expia par vingt-deux années de peines l'honneur de porter une couronne. Les courtisans mirent en œuvre les séductions les plus adroites pour arracher Louis XV à ses devoirs conjugaux. Une fois qu'il eut goûté à la coupe, il s'y enivra. Ses liaisons successives et presque contemporaines avec cinq sœurs de la maison de Nesle scandalisèrent un monde corrompu, et firent mépriser celui qu'on avait déjà cessé d'estimer.

Louis XV, à la mort du cardinal (1743), ne voulut plus de premier ministre; la duchesse de Châteauroux, alors maîtresse en titre, devint l'arbitre des affaires. Elle sut pourtant inspirer à l'indolent Louis XV un certain désir de gloire, et elle le poussa à se mettre à la tête de l'armée de Flandre. Mais si le peuple applaudit à cette résolution guerrière du roi, il fut scandalisé de voir au camp cette maîtresse toute-puissante, qui se vantait de faire de Louis XV ce qu'Isabelle faisait de saint Louis. Dès le début de la campagne, le roi tombe malade; les prêtres lui reprochent le scandale de ce double adultère, et l'étrange spectacle que donnerait au monde un petit-fils de saint Louis, s'il mourait dans les bras d'une courtisane. La duchesse est congédiée, et la reine vole au chevet de son époux repentant. Louis guérit; et le peuple, qui le croyait revenu de ses erreurs, le surnomma *le Bien-Aimé*.

Mais Louis XV ne changea point de genre de vie; il changea seulement de maîtresse. La duchesse mourut, et fut bientôt remplacée par la marquise de Pompadour, dont l'empire survécut à l'amour. Sans être capable de combinaisons fortes et puissantes, elle possédait un art qui était de tous les moments. Elle arrachait Louis à ses deux maux les plus graves, l'ennui et les affaires; elle voulait tout connaître, pour avoir mille sujets de raconter, de rire, de louer ou de bafouer auteurs, ma-

gistrats, diplomates. Éprise des arts et de tout ce qui pouvait charmer ou distraire le roi, elle s'entoura de gens de mérite, dévoués à ses intérêts. Elle réunit une bibliothèque choisie, augmenta la galerie du Louvre, embellit Versailles dans le goût auquel elle a donné son nom ; et elle posa elle-même plus d'une fois, comme modèle, devant les artistes qui ornaient la demeure royale de tableaux et de statues. Elle disposait du trésor, moyennant de simples billets payables sur la seule signature du roi, sans avoir à rendre compte de l'emploi[1]. Elle en usait tantôt pour favoriser le mérite, plus souvent pour soutenir des talents médiocres, pour secourir les pauvres et les orphelins ; car elle affectait la philosophie et la philanthropie. Lors des couches de la Dauphine, elle suggéra au roi de doter six cents jeunes filles, au lieu de dépenser cet argent en fêtes. Elle en mariait elle-même un grand nombre sur ses terres ; et les courtisans de marier à l'envi, par imitation.

Lorsque la marquise sentit que le prestige de ses charmes allait s'évanouir, elle s'arrangea pour procurer au roi, dont elle aimait le pouvoir et non la personne, des amours passagères, en prenant soin de diriger elle-même sa lubricité. Le parc aux Cerfs, enceinte décorée d'habitations élégantes, fut peuplé de jeunes filles destinées aux plaisirs du maître. Pour l'approvisionner, on portait le trouble dans les familles les plus vertueuses ; on préparait pendant des années entières des séductions à l'innocence et à la fidélité ; on y éleva jusqu'à des petites filles, pour y être livrées, dans la fleur de l'âge, à l'impudicité. Quelques-unes eurent le malheur de se prendre de passion pour ce libertin. Toutes sortaient de ce sérail enrichies et dépravées.

Ce harem d'un roi très-chrétien, qui sut être scandaleux même après les soupers du Régent, coûta plus de 100 millions à la France. Les courtisans, suivant de loin ses traces, se livraient à l'envi aux déportements du vice et à un jeu effréné.

[1] Sous Louis XIV, les *acquits de comptant* montèrent à 10 millions par an ; sous Louis XV, ils s'élevèrent dans une seule année jusqu'à 180 millions.

La disposition d'une fête donnée par madame de Pompadour; l'inconvenant caprice du roi, qui faisait dîner en tiers avec elle et lui le frère de sa maîtresse; la chronique lubrique des nouvelles victimes royales, tels étaient les graves intérêts dont s'occupait la cour.

Pendant vingt ans, cette courtisane titrée conduisit à la baguette un gouvernement dont l'impéritie et la faiblesse apparaissaient de plus en plus. On voyait l'impératrice Marie-Thérèse lui écrire familièrement. Aussi, flattée de cette démarche et blessée des épigrammes de Frédéric, madame de Pompadour fit-elle conclure avec l'Autriche, par le traité de Versailles, une alliance impolitique, et réprouvée de toute la nation. Pour consommer ce traité, elle fit de l'abbé de Bernis, sa créature, un ministre des affaires étrangères; mais comme il la détournait d'une guerre contraire aux intérêts de la France, elle lui substitua le duc de Choiseul. Avec son concours, elle consomma cette alliance, au grand détriment du royaume; car la France y perdit, après d'immenses sacrifices d'hommes et d'argent, le Canada, la Louisiane, sa marine militaire et marchande capturée ou détruite, dans toutes les mers, par les Anglais.

Louis XV croyait, comme son aïeul Louis XIV, que les rois étaient supérieurs au reste des hommes, même aux yeux de Dieu. Une fois qu'il menaçait le duc de Choiseul de l'enfer, celui-ci lui répondit qu'il courait les mêmes risques : *Pour moi*, reprit-il, *c'est autre chose! je suis l'oint du Seigneur*. Il pensait que ses désordres lui seraient pardonnés, s'il se faisait le champion de la religion catholique; et il consentit à s'allier à l'Autriche, par l'espérance de détruire le protestantisme avec la monarchie prussienne.

Blasé à trente ans, il ne cherchait les plaisirs que pour échapper à l'ennui; incapable de manier le pouvoir avec suite, il ne comprenait que l'autorité absolue, et il en affichait les formes quand la ferme volonté lui manquait. Toujours il entretint une correspondance secrète avec ses ambassadeurs près des cours étrangères, où il envoyait, en outre, des agents particuliers et des espions. Les uns et les autres étaient chargés de lui faire

des rapports rédigés avec plus de franchise qu'on n'en met d'ordinaire dans la correspondance officielle. A cette manière peu digne de surprendre la vérité, il joignait la faiblesse de ne pas savoir en profiter, et laissait son conseil prendre des mesures que la connaissance des faits aurait dû lui faire rejeter.

Les guerres occasionnées par une politique de boudoir, et les dispendieuses ignominies de la cour, ruinaient les finances; il fallut donc mettre de nouveaux impôts, et les faire accepter par les parlements; en cas de refus, on les exilait, on les cassait, on les soumettait par la frayeur.

Les esprits, à qui Law avait donné l'éveil, étudiaient les bases de la richesse, et construisaient maintes théories dans le but de supprimer les guerres, la pauvreté, l'oisiveté, l'oppression. Les plus célèbres de ces systèmes furent ceux du docteur Quesnay et de l'intendant Vincent de Gournay; l'un préconisait l'agriculture, et l'autre l'industrie, comme unique source de richesse. Quesnay, trouvant injuste le système fiscal qui frappe cent fois le propriétaire et le cultivateur, entrave la circulation et l'exportation des grains, proclamait la nécessité d'un impôt unique sur le produit net des biens-fonds. Gournay, poussant plus loin l'esprit d'analyse, démontrait que les divers genres d'industrie se donnent la main, demandait uniquement que le gouvernement ne leur opposât point d'obstacle, et ne cessait de répéter : *Laissez faire, laissez passer!*

Mais le gouvernement s'entendait peu à ces doctrines, et les appliquait encore plus mal. Pour seconder les idées des physiocrates et relever la marine languissante, il fut permis d'exporter des grains de certains ports déterminés, sur des bâtiments français, sans qu'un semblable commerce fît déroger les gentilshommes qui l'entreprendraient. Mais la fraude s'en mêla, et des bâtiments étrangers eurent bientôt épuisé les magasins. Il fallut en conséquence suspendre forcément l'exécution de cette mesure, qui demeura discréditée par sa mauvaise application.

L'incrédulité s'enhardissait au milieu des désordres intérieurs, et se décorait du nom de liberté de penser. On pouvait déjà apercevoir ses tendances dans quelques actes du gouverne-

ment. En même temps que les philosophes proclamaient que tous les citoyens doivent contribuer également aux charges publiques, on songeait déjà, comme allégement aux charges de l'État, à abolir les couvents pour s'approprier leurs biens. Les édits de cour, des arrêts de parlement intervenaient dans les questions théologiques. Des deux côtés, ces décisions étaient également vexatoires, tyranniques, et la moitié des catholiques aussi bien que les protestants avaient à souffrir de cet arbitraire. Les libres penseurs, qui commençaient alors à devenir à la mode, prirent en main la cause du parlement; et tous les ordres de l'État furent bouleversés, attendu que chacun d'eux aspirait à l'indépendance. Il n'y a guère de sectes qui mettent le poignard à la main de leurs affiliés; mais lorsque l'on a déclamé contre le pouvoir, qu'on l'a dénoncé comme mauvais, funeste, tyrannique, le peuple, logicien absolu, va droit aux conséquences. Au moment donc où l'on se déchaînait partout contre le tyran, un nommé Damien songea à en délivrer la terre. Louis reçut à peine une égratignure; mais le peuple, la bourgeoisie et jusqu'aux dames de la cour, se firent une fête d'assister à son supplice, qui fut des plus atroces. C'en fut assez pour que le roi recouvrât l'amour de la nation, qui, éminemment monarchique, était habituée à considérer les joies et les douleurs de cour comme les siennes. Le parlement se réconcilia aussi avec le roi, qui révoqua les édits les plus odieux, et sacrifia les jésuites.

Le Dauphin, en butte aux railleries pour la régularité de ses mœurs, était l'objet de beaucoup d'espérances; mais il mourut à trente-six ans, et il fut suivi au tombeau par sa femme et par sa mère. Peu de temps après, mourut madame de Pompadour, qui conserva le pouvoir jusqu'à son lit de mort. Les gens de lettres la regrettèrent; Louis XV l'oublia; le peuple la maudit, et espéra.

Le duc de Choiseul hérita de sa toute-puissance, tandis qu'une prostituée de bas-étage lui succédait dans son titre de maîtresse. Mademoiselle Lange (c'était son nom) trouva bientôt un comte du Barry, son ancien amant, pour lui donner sa main et un titre. C'était en vain que les chansons et les libelles, appelés seuls par l'usage à tempérer l'absolutisme monarchique, rappe-

laient au roi ses cent prédécesseurs. Cette âme énervée, qui n'eut jamais de courage que pour braver le scandale, voulut que la du Barry fût présentée à la cour : ce fut d'elle que dépendirent le ministère, l'équilibre de l'Europe, le sort des colonies américaines. Dans cette monarchie qui se faisait encore redouter par sa police secrète et par ses coups d'État, mais qu'une immoralité odieuse, des dilapidations sans fin, des spéculations abjectes sur la misère publique avaient rendue méprisable, si la Révolution faisait des progrès, qui pourrait s'en étonner?

Choiseul, ministre brillant, qui poussait à des réformes utiles et surveillait l'agrandissement des puissances européennes, ne put se résoudre à plier devant la nouvelle favorite; et, soit dignité, soit dépit de n'avoir pu lui substituer sa propre sœur, il ne cacha pas le mépris qu'elle lui inspirait; peut-être même excita-t-il sous main le parlement dans la nouvelle guerre qu'il déclara alors au roi. A ce sujet on rapporte que la du Barry fit placer dans son boudoir un tableau de Van Dyck, qui représentait Charles I[er] fuyant devant ses persécuteurs; et quand le roi entra, *La France*, lui dit-elle (c'était le nom qu'elle lui donnait), *mire-toi dans cette peinture. Si tu laisses faire le parlement, il te fera couper la tête, comme celui d'Angleterre à Charles I[er]*.

Le duc de Choiseul fut exilé; et quoique le peuple ne l'aimât pas, il suffit de sa disgrâce pour lui attirer à profusion les démonstrations d'intérêt et presque d'idolâtrie. Son portrait était partout; c'était à qui obtiendrait la permission d'aller à Chanteloup, lieu de son exil, pour s'y désinfecter près de lui, disait-on, de l'air de Versailles. Il offrit, chose rare, le spectacle de la disgrâce courtisée à l'égal de la faveur.

Il fut remplacé par le duc d'Aiguillon, petit-neveu de Richelieu, qui, rival du roi dans les faveurs si prodiguées de la du Barry, avait été l'instrument de cette courtisane pour renverser Choiseul. L'abbé Terray, devenu contrôleur général, imagina force expédients pour rétablir les finances, et parvint, au moyen de la réduction des rentes, à diminuer annuellement de treize millions les intérêts de la dette publique, qui pourtant montaient encore à 63 millions; le déficit annuel

était de 25 millions; il s'élevait à 120 et 130, *au début de ce règne.*

Louis XV suivait les progrès de l'esprit public; mais, sans chercher à le diriger, il vit bien qu'une révolution était inévitable, et se renferma dans son égoïsme. Il sentait la monarchie s'écrouler; mais il pensait qu'elle durerait autant que lui, et il ne s'inquiétait pas de ce qui arriverait après sa mort. Lorsque, atteint de la petite vérole, il touchait à ses derniers moments, son aumônier s'exprima en ces termes : *Bien que le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu, il regrette d'avoir causé du scandale à ses sujets, et déclare ne plus vouloir vivre que pour soutenir la religion et pour faire le bien de ses peuples.* Ainsi il n'était pas jusqu'à un devoir d'humilité chrétienne qui ne devînt un acte d'orgueil de la part de cette monarchie près de se dissoudre, et qui pourtant protestait encore de sa toute-puissance.

MOEURS.

Sous Louis XIV, les mœurs générales s'étaient déjà relâchées, malgré l'austérité du vieux roi; mais, dans un pays habitué à se modeler sur la cour, rien ne fut plus funeste que les exemples du Régent. Qui se serait permis de calculer ses dépenses, quand on voyait prodiguer pour l'achat d'un diamant des trésors que réclamaient en vain les besoins publics? Qui aurait osé se montrer sobre et chaste au milieu des petits soupers? Ceux même parmi les courtisans que la passion ne dominait pas, prenaient à tâche d'afficher le désordre et la débauche, et se montraient ivres quand le prince chancelait.

Le palais du Régent servait de lieu d'asile contre les lois qui défendaient le jeu. Mademoiselle de Valois, âgée de dix-huit ans, et fiancée au duc de Modène, allait rejoindre son époux, accompagnée de tailleurs de pharaon, et passait la nuit à jouer, le jour à dormir. Les plus hauts personnages se livraient à cette frénésie, qui se répandit dans les provinces. Il se forma alors une classe particulière de gens, celle des chevaliers d'industrie, qui vivaient en grands seigneurs et en débauchés, sans autres res-

sources que celles que leur offraient l'escroquerie et les cartes. Le gouvernement, ne pouvant les empêcher, songea à surveiller les jeux, et autorisa huit académies, moyennant une somme de 800,000 livres, qui fut destinée aux pauvres.

Les petites maisons, où les seigneurs se dédommageaient, dans la familiarité, de la représentation gênante à laquelle ils étaient condamnés dans leurs hôtels, avaient disparu sous le grand roi; mais elles se multiplièrent alors. On commença d'avoir honte du bonheur domestique, et de rougir de se montrer avec sa femme. Une dangereuse nécessité de se faire des amis et de les conserver introduisit le sigisbéisme; on stipula, dans les contrats de mariage, que la femme ne serait pas obligée d'habiter la terre du mari.

Les mœurs éprouvèrent une nouvelle secousse de la rapidité avec laquelle la banque de Law enrichit les uns et appauvrit les autres. Les idées économiques, en se répandant, enlevèrent au commerce cette tache dégradante qui lui avait été imprimée jusque-là. Le luxe devint plus ingénieux, mais frivole, éphémère; les vastes galeries firent place à des appartements séparés, fournis de toutes les commodités que pouvaient réclamer l'étude ou les plaisirs secrets. Les arts représentèrent des scènes non plus seulement voluptueuses, mais libertines. L'usage des miroirs se répandit, et on les disposa avec artifice; les porcelaines et les curiosités, apportées de l'Inde, remplirent les appartements; l'usage des parfums s'y introduisit; on y admit aussi les fleurs, pour se donner un air de simplicité qui contrastait avec la foule des valets habillés d'écarlate, le chapeau chargé de grandes plumes. Leur mérite suprême était de connaître le blason et les livrées, pour savoir à quels carrosses celui de leur maître devait céder le pas, et ceux sur lesquels il était en droit de le prendre: une erreur les exposait à être battus en pleine rue, ou chassés du logis.

Ce fut à cette époque que l'usage du thé s'introduisit, à l'imitation des Anglais, en même temps que se répandit celui du café, du chocolat, et des vins de luxe. Les habits se simplifièrent et s'ajustèrent au corps, selon la mode septentrionale; l'ampleur des perruques diminua, et on commença même à faire usage de

ses cheveux. Cependant Franklin calculait plus tard encore que la France pouvait lever une armée avec ses perruquiers, et la solder avec le prix de la poudre qu'ils employaient. Les grosses dépenses continuaient pourtant d'obérer beaucoup de grandes familles. Il fallut faire taire les prétentions aristocratiques pour s'allier à la roture opulente, et jeter, comme on disait, du fumier bourgeois sur les terres féodales. Louis XIV avait naguère caressé le banquier Bernard; l'aristocratie prit exemple sur lui sans imiter sa dignité, et humilia ses quartiers devant un coffre-fort. Des traitants enrichis grandirent à côté de ces familles dans lesquelles la toge ou le bâton de maréchal étaient un héritage traditionnel.

Cependant l'oisiveté, la galanterie, la promptitude à dégaîner pour un oui ou pour un non, passaient encore pour le caractère distinctif d'une illustre naissance : « J'ai vu, dit le prince de Ligne, les jeunes gens de qualité habillés des pieds à la tête et l'épée au côté à sept heures du matin; on n'allait pas à pied dans la rue, mais à cheval avec une grande suite, et jamais au trot; les grandes dames avaient des heiduques à la portière, des pages et une foule de laquais sur la voiture. » Les grands seigneurs et les financiers affichaient la possession coûteuse des danseuses et des cantatrices, à la porte desquelles on voyait stationner leurs équipages; et les filles entretenues brillaient dans les promenades, traînées dans des carrosses à quatre chevaux.

Ainsi la noblesse, déjà sur le bord de l'abîme, y glissait gaiement au milieu des fêtes, des intrigues, et d'une corruption voilée d'élégance. Les sociétés épicuriennes du Temple, de Sceaux, du Caveau, en partie bachiques, en partie littéraires, acquirent beaucoup de célébrité.

Le théâtre était bien loin de l'importance et de l'universalité qu'il a acquises depuis cette époque. Il causait encore aux âmes timorées une espèce de scandale. En Italie, les ecclésiastiques qui prêchaient le carême le défendaient aux fidèles; le père Torneilli en détourna les habitants de Novare; Genève ne voulut jamais l'admettre dans ses murs. Lorsque M. de Muy, ami du Dauphin et depuis ministre sous Louis XVI, fut chargé de conduire dans Paris le roi de Danemark pour lui faire visiter tout,

il l'abandonna à l'entrée du théâtre, où sa religion lui défendait d'entrer.

La vie de loisir et d'élégance, le salon, étaient devenus un besoin général pour les Français, et ils y perfectionnèrent cet art de la conversation qui leur est propre, mais qui va se perdant chaque jour. Une certaine culture n'exigeant que peu de travail y était la condition du succès : de là une ambition de paraître et une curiosité universelle, qui s'en tenaient le plus souvent à la superficie des choses. Ainsi se répandait cet esprit de société qui nivelle les rangs, ce raffinement de politesse qui naît de la sécheresse des sentiments ou la produit, qui fait des citoyens sans zèle, des écrivains sans originalité, des familles sans bonheur intérieur. Il n'y avait point de mœurs politiques, car il n'y avait aucune voie ouverte pour l'éloquence et le maniement des affaires publiques ; il n'y avait aucune chance d'y espérer de la gloire. Il ne restait que la carrière des emplois, qui, dédaignés des grands seigneurs, demeuraient le partage de la petite noblesse et de la bourgeoisie. La magistrature héréditaire des parlements s'occupait seule de la nation.

C'était une manie générale que d'être un protégé de cour. Tout le monde aspirait à la noblesse, et d'honnêtes bourgeois voulaient à tout prix se dire cousins de quelques gens en charge et parents des maîtresses du roi. Le tailleur, le cordonnier visaient à s'intituler fournisseurs du roi, et s'occupaient plus du protecteur que des pratiques.

Les cadets de famille, voués au célibat pour soutenir le lustre de leurs maisons, devenaient autant de héros de corruption, et débutaient par des intrigues de galanterie qui les préparaient aux intrigues de l'ambition : de là l'influence des femmes, devenues le véritable pouvoir. Aussi les hommes cherchaient-ils à les séduire, pour obtenir à la fois leurs bonnes grâces et leur protection : elles se faisaient protectrices par ennui, par engagement, par obligeance, par amour. Ainsi se mêlaient l'ambition et la galanterie. Les charges vénales seules restaient en dehors de ce conflit d'intrigues. Les autres carrières commençaient par des affaires de cœur, où le cœur, à vrai dire, n'avait guère de part ; et les habitudes frivoles con-

tractées dans la jeunesse se conservaient sous les cheveux blancs.

Parvenu aux charges en rampant, on y portait l'habitude de la bassesse. L'administration procédait ainsi sans bruit, sans rencontrer d'obstacles; on prévenait ses ordres, on les outrepassait même, et on lui épargnait ainsi la honte de commander l'injustice. Le gouvernement pesait d'autant plus : c'était un malheur d'être un simple particulier là où les protégés avaient tout pouvoir.

Les grades militaires, comme aussi les dignités ecclésiastiques et les bénéfices, étaient réservés aux titres et à la protection.

Au milieu de cette société élégante, de ce monde léger, au milieu de la mollesse des mœurs et de la hardiesse des idées, le nombre des pamphlets s'accrut immensément; il se forma une basse littérature, qui, famélique et clandestine, ébruita tous les scandales, et traduisit sous des formes cyniques les pensées hardies que des auteurs graves avaient voilées ou accompagnées de sérieuses réflexions.

A côté des travaux de la science, les riens, les frivolités importantes, les subtilités gracieuses, acquirent un grand crédit. Lorsque Fontenelle, ce débris respecté du siècle précédent, eut introduit l'astronomie dans les boudoirs, on prétendit connaître Newton. Un billet de Voltaire, une épigramme de Piron, une comédie, un roman nouveau, étaient un événement dont tous les salons s'occupaient. Il résultait de ce vernis de connaissances superficielles que la profondeur du savoir paraissait superflue, de même que la subtilité rendait la foi inutile. Des femmes à la mode distribuaient dans leurs causeries la gloire ou le ridicule, et l'on n'arrivait point sans elles à se faire un nom dans la société.

L'esprit servit de manteau à tout, au crime, au déshonneur, même à une basse origine. Il en résultait pourtant, à côté de ce mal, qu'il rendait l'autorité plus douce, le clergé plus tolérant, la noblesse plus familière; qu'il rapprochait les personnes sans confondre les classes; qu'il introduisit une politesse générale, où l'aristocratie perdait ses passions tout en conservant ses grandes manières, et obtenait que les droits de l'intelligence allassent de pair avec ceux de la naissance.

Cette manie du bel esprit toujours en quête de nouveaux traits s'escrima contre les choses les plus saintes, et l'obscène gaieté des soupers du Régent ouvrit la voie aux orgies de l'impiété. Les beaux esprits voulurent être des esprits forts; et, se décernant le titre de philosophes, ils firent consister la force à fouler aux pieds les idées reçues en matière de foi. Dans des salons resplendissants de glaces, de dorures, de brillants médaillons, de tous les raffinements de la mode pour raviver le goût blasé, l'incrédulité venait faire parade de ses moqueries; et le blasphème était le bienvenu, lorsqu'il se présentait en habit de soie et en dentelles, et surtout armé de traits mordants contre la Bible et l'Évangile.

Hors de l'esprit, il ne restait donc rien, ni foi, ni enthousiasme, ni dévouement à la vérité, non plus qu'à la patrie, confondue dans la dénomination vague de genre humain. On se raillait de tout, on n'avait de guide que le caprice, et on ne s'appuyait que sur sa propre raison.

Ainsi, pendant que le pouvoir usait son prestige, les gens de lettres prenaient position, et ils comprirent bientôt leur importance. Hume, venu à Paris, restait étonné de ce culte pour l'esprit, et il écrivait à Robertson : « Je veux demeurer ici; les littérateurs et les lettres y sont traités bien mieux que chez nos barbares de Londres. » L'influence de Paris grandissait d'autant, et cette capitale devenait de plus en plus la France.

LITTÉRATURE PHILOSOPHIQUE.

Les mœurs et les sentiments que nous venons de retracer se reflétaient dans la littérature, dont une partie, comme d'habitude, tenait au siècle précédent, tandis que l'autre préparait les esprits aux innovations. Le beau cessait d'être cultivé en tant que beau, et n'était plus qu'un instrument pour les idées et pour les partis. La littérature, après avoir été morale, religieuse, monarchique sous le patronage de Louis XIV, acceptait le scepticisme et l'immoralité, idolâtrait l'esprit, voulait et obtenait que ses droits égalassent ceux de la naissance.

L'Europe s'était habituée à demander à la littérature française

tous les aliments de l'esprit, tragédies, oraisons funèbres, romans, dissertations. Les exilés protestants qui s'étaient adonnés à l'enseignement avaient répandu au dehors ce mélange de naturel et de réminiscences, qui caractérisait la littérature et les manières françaises. L'usage de cette langue était considéré comme indispensable aux gens bien élevés; elle était de mise dans toutes les cours; les diplomates lui donnaient la préférence sur toute autre. Le nombre des lecteurs s'étant accru, la profession d'hommes de lettres était devenue un métier. Comme on visait à exploiter les passions populaires, il fallait se rendre clair. Or la langue française étant la plus claire de toutes, devint l'instrument le plus efficace. L'Europe prenait d'elle le goût de la facilité, de la clarté; l'élégance des écrivains fut considérée comme l'unique mesure de la civilisation d'un peuple. L'unique mérite d'un livre fut d'être aussi aisé à comprendre qu'un roman. On traita de pédanterie ce qui exigeait de l'étude ou des recherches, et ce qui ne pouvait être de mise dans un salon. Mais au bout de ce plaisir tranquille, de cette ivresse intellectuelle, il y avait la Révolution, lorsque cette littérature, se faisant belliqueuse, devint la suprême puissance du siècle, et prépara par la guerre de plume la guerre plus terrible du glaive.

Les écrivains du dix-huitième siècle se formèrent d'abord à l'école des réfugiés protestants et des Anglais. Beaucoup de Français, poussés en Suisse et en Hollande par la persécution religieuse, s'étaient mis à écrire avec une hardiesse courroucée, enveloppant dans la même haine les rois et les prêtres, qu'ils attaquaient dans leur origine historique et ruinaient dans la vénération des peuples. Bayle, Baillet, Jean le Clerc, d'Argens et autres, inondèrent la France de livres et d'opuscules qui servirent de type et de magasin aux encyclopédistes.

En Angleterre, les puritains, rejetant toute autre règle que l'Évangile, avaient tenté, lors de la révolution de 1640, une réforme radicale qui s'autorisait de l'esprit de la Bible. Ceux-là donc qui avaient à cœur la conservation des priviléges et de l'ancien système social, furent intéressés à attaquer la vérité et l'autorité des Écritures; de telle sorte qu'entre les deux partis il s'en forma un troisième d'incrédules et de railleurs. Aigris par la persé-

cution soupçonneuse des Stuarts, ils revinrent avec Guillaume d'Orange, enhardis par la victoire, et confondirent dans la même aversion le parti vaincu et la religion. Déjà Shaftesbury, confident de Cromwell et ensuite grand chancelier de Charles II, avait accueilli et encouragé les *libres penseurs*, comme on les appelait, en même temps qu'il enseignait une philosophie légère et tolérante. Les doctrines subversives de l'ordre social professées par Hobbes, appliquées par Harrington, Sidney et Locke, produisirent un déluge d'ouvrages irréligieux : Toland, dans le *Christianisme sans mystère*, proposait une nouvelle Église; Thomas Woolston soutenait que les miracles du Christ étaient de pures allégories; Tindal et Collins suivirent ses traces : ils nièrent la nécessité de la révélation, disant qu'il suffit d'aimer Dieu et les hommes. Le *Mendiant* de Gay lui attirait des applaudissements, pour ses hardiesses démocratiques. Hume, marchant sur les traces de Locke, avait été jusqu'à nier que la religion puisse se fonder sur les principes de la raison, et sapait toute démonstration métaphysique, morale ou positive de l'immortalité.

(1672-1751.) Lord Bolingbroke se jeta avec passion dans cette guerre contre l'autel et le trône. Adonné, dès sa jeunesse, à l'érudition incrédule, il pensait qu'il était bon de laisser la superstition au peuple, mais d'en affranchir les classes élevées. Lors de l'établissement de la maison de Hanovre, s'étant vu pour un temps proscrit de sa patrie, puis éloigné jusqu'à la fin de sa vie de la tribune, il épancha son éloquence, aussi chaleureuse que facile, dans des opuscules pleins de vigueur, comme les *Réflexions sur les partis*, l'*Idée d'un roi patriote*, les *Lettres sur l'histoire;* et, tout en harcelant le ministre Walpole, il s'élevait à des thèses de métaphysique, poussait à l'épicurisme dans la pratique, et se faisait l'apôtre du déisme dans la théorie[1]. Ce fut lui qui fournit à Pope le sujet de l'*Essai sur*

[1] Bolingbroke ne partageait pas toutefois les idées révolutionnaires de ses sectateurs, et il écrivait à Swift, le 12 septembre : « On appelle communément esprits forts, à ce que je vois, ceux que je considère comme les fléaux de la société, parce que leurs efforts tendent à en

l'homme, où le déisme est poétisé; et il tendit incessamment à substituer le règne de la nature au règne idéal des théologiens. Pour lui tout est empirisme : l'esprit doit être considéré comme un objet physique; Descartes est un fou toutes les fois qu'il s'élève à des principes généraux; enfin, « la plus belle des philosophies est de savoir vivre, c'est-à-dire de savoir s'accommoder au temps, aux personnes, aux affaires, quand la raison le veut. »

Leibniz, qui venait de mourir en Allemagne, était oublié; Vico vivait inconnu en Italie, et quiconque aspirait à des idées de liberté les demandait à l'Angleterre : la littérature française alla s'y inspirer. La liberté d'écrire et de discuter laissait ces sentiments s'épancher en Angleterre avec moins de danger, parce qu'au bruit qu'ils faisaient se mêlait celui d'autres intérêts et d'autres opinions contraires; mais ils acquirent en passant en France une bien autre influence. Chez les Anglais, la philosophie sensualiste et expérimentale trouvait un frein dans ce sens indigène de modération qui existe dans les opinions scientifiques non moins que dans les rapports de la vie extérieure. Il en résulte que la guerre faite à l'élément spirituel et divin n'y produisait pas les mêmes ravages. Mais, tandis que les Anglais avaient besoin d'une croyance, d'un sentiment moral, les Français se jetèrent dans le fanatisme de la nature sensuelle. Fontenelle avait dit : *Si j'avais la main pleine de vérités, je ne les laisserais sortir qu'une à une*. Chacun, au contraire, prétendit tout savoir, et voulut le crier sur les toits. On voulut affranchir la race humaine, que les nobles avaient asservie et les prêtres abrutie; réagir contre le siècle précédent, en affichant le scepticisme, en prêchant la réforme sociale.

Le libre examen fut ainsi appliqué, non pas seulement à la religion et à la politique, mais encore à la nature, à l'homme,

rompre les liens, et à enlever un frein puissant à l'homme, cet animal féroce, tandis qu'on devrait le retenir par une dizaine d'autres, etc. » Il différait sur un autre point de ses prosélytes : car il disait que la constitution anglaise se compose d'un roi sans splendeur, d'une noblesse sans indépendance, et de communes sans liberté.

à la société : de là des doutes, partout des systèmes, partout l'amour du paradoxe. On ne parlait que de philosophie, et le grand philosophe était Locke ; on vantait l'analyse, en partant toujours de données arbitraires : « La raison, la raison ! » répétait-on sans cesse ; et l'on se flattait, grâce à cet instrument, de repétrir le cœur et l'intelligence humaine.

Divisés sur la forme, les philosophes s'accordaient dans la croyance que la foi est incompatible avec l'intelligence. L'homme existe par lui-même et pour lui-même ; il s'est élevé de l'état sauvage en inventant le langage, la société, les idées de droit et de devoir ; toutes les institutions sont une création de son esprit. La religion est donc absolument libre : haine surtout à la religion chrétienne, qui impose des croyances et des devoirs ! haine aux priviléges, qui répugnent à l'égalité primitive ! Merveilleuse audace de l'esprit, qui ne respectait aucun fait extérieur, détestait l'état social tout entier, et dénigrait l'homme ; qui n'avait que mépris et risée pour les opinions contraires à la sienne, et qui devenait aussi despotique que les institutions qu'il attaquait ! Les magnificences du monde extérieur révélées par les progrès de la science, toujours admirables et réglées dans leur variété, au lieu de porter à l'enthousiasme, fournissaient des arguments pour rabaisser notre espèce. Par amour de l'homme et de la liberté, on vanta l'intelligence de l'orang-outang et la constitution des Chinois. Une fois l'ordre spirituel séparé de l'ordre temporel, on vit se manifester ce singulier caractère d'inexpérience et d'ambition, qui devint gros de périls lorsque la philosophie fut appliquée aux faits.

Le président de Montesquieu, homme d'études graves, venu dans un temps où, comme il le dit, la plupart des écrits se composaient de facilité à parler et d'impuissance à examiner, visa, comme un autre, à ces succès de mode, et crut nécessaire d'ajouter l'attrait du sarcasme à des choses qui brillent assez par elles-mêmes, la justice et la vérité. Il débuta par les *Lettres persanes*, le plus profond des livres frivoles, comme le définit M. Villemain. Ce n'était pas une idée nouvelle, toute fausse qu'elle était, que de faire juger notre civilisation par un étranger qui, placé en dehors de nos habitudes, ne laissera

échapper aucune bizarrerie, aucune contradiction. Mais dans ce genre d'ouvrages l'invention est la moindre chose; et, chez Montesquieu, des traits incessants contre Louis XIV, contre le despotisme et les mœurs de la cour, trouvèrent écho dans les cercles politiques. Le beau monde fut charmé de cette description du sérail, où l'amour est dépouillé de ses délicatesses, dégradé par la jalousie, et réduit à n'être plus qu'une volupté sensuelle; les gens graves goûtèrent cette façon de scruter les actes du gouvernement, et de montrer au doigt la frivolité de la société. Ses sarcasmes devinrent des proverbes, d'autant mieux que la haine semblait n'y être pour rien. On trouva que l'épigramme pouvait s'ajuster aux pensées les plus élevées, aux matières les plus sévères; et une foule de gens, imitant ce ton bref et sentencieux qui cache souvent le vide, se persuadèrent être profonds comme Montesquieu, parce qu'ils étaient légers comme lui.

Un pareil scepticisme, des réflexions, des traits aussi hardis de la part d'un président au parlement, montrent bien quelle tendance avait déjà l'opinion, et quels sacrifices on était obligé de lui faire. Le *Temple de Gnide* du même auteur, peinture du genre voluptueux, fut un nouvel hommage qu'il lui offrit.

Montesquieu, en compagnie de ce lord Chesterfield qui lui disait, *Vous autres Français, vous savez faire des barricades, mais non pas des barrières,* fit le voyage d'Italie pour y étudier ce muséum des petits États. Il y trouva, dans les républiques, de la liberté sans indépendance; en Toscane, de l'absolutisme sans plaintes. Il s'effraya de Venise comme d'un fantôme; mais ce qui le surprit agréablement, ce fut le premier ministre du grand-duc, en justaucorps et en chapeau de paille, assis devant sa porte sur une chaise de bois. « Heureux, s'écriet-il, le pays où le ministre vit simplement, et ainsi inoccupé! » Il fréquenta, en Hollande et en Angleterre, les politiques et les raisonneurs, qui *se prenaient à rire au nom de religion;* mais il s'effraya d'y entendre publier et répéter à haute voix ce que l'on osait à peine ailleurs se dire à l'oreille.

Il rentra en France alors que les esprits, revenus du long éblouissement du règne de Louis XIV, et émus par le système de Law, se mettaient à étudier le gouvernement, les finances,

la justice. Une académie morale et politique fut fondée sous le ministère de Fleury; une autre tint ses séances à l'hôtel de Rohan; il se forma une société plus hardie, dite *le club de l'Entresol*, où se réunissaient Bolingbroke, d'Argenson, l'abbé de Saint-Pierre. Le dictionnaire doit à ce dernier, « esprit chimérique, écrivain rebutant, et le plus maladroit des gens de bien, » le mot *bienfaisance*; les utopistes lui doivent l'école qui prêche la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. Exclu de l'Académie française pour avoir critiqué le gouvernement de Louis XIV, il en prit plus d'indépendance pour proposer ses honnêtes réformes : écarter les favoris, mieux distribuer les emplois, instituer une haute académie pour désigner au roi, sur une liste triple, les ministres à choisir. Partout où il apercevait un défaut, il proposait son remède, adressait aux ministres des mémoires, et imprimait des vérités importantes parmi des rêveries qui les faisaient tolérer, ou qui empêchaient la censure de les voir. Dans son *Projet de paix perpétuelle*, il ne s'agissait de rien moins que de changer la société de fond en comble. D'Argenson donnait moins dans les chimères : un seul roi, une seule foi, une seule loi. Selon d'Argenson, le roi doit être absolu, investi de la pleine autorité législative; mais il veut à côté de fortes institutions municipales. Ainsi l'esprit cherchait partout un contre-poids au despotisme.

C'est au milieu de cette fermentation sociale que se fortifiait le génie de Montesquieu. Dans ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, il s'inquiète peu d'éplucher l'exactitude des faits. Surpassé en pénétration, devancé en profondeur par Machiavel et Bossuet, il ne fait point comprendre le sénat, le peuple, ni les luttes des plébéiens, ni les clients, ni le tribunat; mais il met son éloquence à faire contraster ce système vigoureux avec le gouvernement insouciant et mou de la France.

Il travailla vingt ans à l'*Esprit des lois*, qui eut vingt-deux éditions en dix-huit mois. Néanmoins il n'obtint pas l'approbation de l'école philosophique; la postérité le critique, et pourtant le lit encore. Montesquieu ne se préoccupe pas, en homme fortement convaincu, des abus pour les corriger; mais il veut

en trouver l'origine et la raison d'être. Indifférent entre Dracon et le Christ, entre le gouvernement du Japon et celui d'Athènes, il justifie toute loi, toute religion; il accepte l'histoire telle qu'elle est, ne visant qu'à l'expliquer, à comprendre comment les institutions s'harmonisent avec les nécessités. S'il déteste le despotisme, au lieu de faire en sorte de le briser, il le considère comme l'inévitable effet de la corruption. Il ne comprend pas les révolutions, ni le bien caché sous le mal et la violence. Machiavel n'avait vu de grand, au milieu des luttes italiennes, que l'habileté et la force de caractère, quel qu'en fût l'emploi. Montesquieu, à une époque tranquille, aperçoit dans le succès la récompense naturelle des vertus et de l'honneur. A la différence des utopistes de son temps, il s'appuie sur les faits; mais, au lieu de les interroger pour en tirer la vérité, il les rassemble sans critique pour fortifier ses théories. Si l'histoire ne les lui fournit pas, il a recours aux relations sur la Chine ou l'Amérique, si souvent falsifiées par l'intérêt, l'ignorance ou la vanité.

C'est ainsi qu'il a déduit maintes règles fausses de faits inexacts, appuyé maints principes vrais de faits faux; et il n'a distingué ni les pays ni les temps. Il ne voit donc que des accidents là où Vico n'avait aperçu que les généralités. A la différence de Vico, il croit les peuples formés par les grands hommes : Mahomet et Confucius créent la civilisation de leur pays; les codes constituent les nations. Si toute autre explication lui manque, il a recours au climat, qui est pour lui ce que l'enchaînement des événements est pour les véritables philosophes. C'était un paradoxe : l'idée n'en réussit que mieux. Mais dans cette théorie matérialiste de la législation déduite des climats l'auteur oubliait, parmi les choses qu'il devait savoir, que le Turc dominait sur la patrie de Solon. Montesquieu est supérieur à ses contemporains en ce qu'il voit les phénomènes politiques soumis, comme les autres phénomènes, à des lois naturelles et inévitables. Mais le plan qu'il s'était proposé ne fut pas complété, et il ne pouvait l'être. Son livre appartient à la catégorie de ces traités généraux dont Aristote a fourni le modèle primitif.

Le type universel, selon Montesquieu, c'est la constitution parlementaire de l'Angleterre. Le premier il en a fait connaître en France les ressorts compliqués, ainsi que les garanties données aux sujets par la loi d'*habeas corpus*, par le jury, par l'opposition, par la liberté de la presse, par le droit d'accusation. Tenons-lui compte de s'être attaché à un type existant, plutôt qu'à des utopies; et d'avoir habitué les esprits à discuter sur les faits, à en rechercher le sens, à comparer les gouvernements. Quoiqu'il ne fût rien moins que novateur, et qu'il révérât le roi, les lois, le pays, il servit pourtant le parti révolutionnaire, qui, à sa mort, perdit un modérateur; et alors il ne resta plus que le grand agitateur du siècle.

Voltaire avait appris aux écoles des jésuites à faire des vers dignes du siècle précédent : son *Œdipe* lui ouvrit l'accès de la haute société, où l'on s'étonna de trouver tant d'esprit dans l'auteur d'une tragédie; ses succès lui permirent de traiter familièrement avec les grands seigneurs. Mais le chevalier de Rohan, blessé de ses sarcasmes, lui fit administrer des coups de bâton par ses laquais; et Voltaire, qui lui envoya un cartel, fut mis à la Bastille, où il y resta six mois. Irrité contre un pays où le privilége mettait tant de différence entre les hommes, il passa en Angleterre, et s'y faufila dans les cercles des dispensateurs de la renommée. Il emprunta à Bolingbroke sa hardiesse; il aiguisa dans l'entretien de Swift sa malignité naturelle, et apprit de Pope l'art d'associer des pensées profondes à des images brillantes [1], et le sourire sardonique de l'incrédulité au calme indifférent de l'optimisme.

Le mouvement d'une société libre, l'originalité de ses caractères, les mille formes nouvelles des *clubs* et des associations religieuses, la libre discussion des affaires publiques,

[1] Il connut aussi en Angleterre Samuel Clarke, auteur de la *Doctrine de l'Écriture sur la Trinité*, et autres ouvrages contre les incrédules; et l'un des premiers qui ait professé dans les écoles les principes de Newton. Clarke ne prononçait jamais le nom de Dieu qu'avec un air de recueillement et de respect. Comme Voltaire lui en exprimait son étonnement, il lui répondit qu'il avait pris de Newton cette habitude, qui devrait être celle de tous les hommes.

l'intelligence conduisant au pouvoir, la littérature fondée sur l'opinion non de la cour, mais de la nation, donnèrent à son imagination une énergie impossible à acquérir dans les autres pays, où les préjugés, l'habitude et l'étiquette étaient autant d'entraves. De retour à Paris, il fit connaître Shakspeare, Locke, Newton, l'inoculation, le jury, et autres nouveautés ignorées de la France. Si la cour l'eût comblé des caresses et des louanges qu'il lui fallait, peut-être se fût-il mis à flatter les vices plutôt qu'à combattre les erreurs; mais sous un gouvernement sans vigueur, qui entravait la publication de la pensée sans savoir la refréner, Voltaire se fit un mérite d'une opposition sans danger; et, caressant certaines passions, protestant qu'on lui avait volé son manuscrit, que l'éditeur l'avait altéré, ayant recours à d'autres subterfuges qui enlèveraient à la vérité elle-même le prestige de la candeur et du courage, il captiva les esprits en disant ce que le siècle pensait déjà, et en traitant les choses sérieuses du ton de la plaisanterie; puis la persécution le rendit puissant, parce que les opinions que l'on punissait en lui étaient celles de son temps.

Écrivain remarquable, il sut garder ce milieu au delà duquel est la déclamation, et en deçà la trivialité; énergique et modéré, naturel et correct, il doit au style une grande partie de ses triomphes, et sa supériorité sur les littérateurs emphatiques qui suivirent son drapeau. Mais, dans sa carrière poétique, il ne connut pas cet élan du génie qui s'ignore lui-même. Il traita le Dante de barbare, tandis qu'il exaltait le Tasse; il chercha à faire passer Corneille pour un plagiaire des Espagnols, parce que Corneille honorait le moyen âge et qu'il mettait des saints sur la scène; et il lui reprocha ses plus nobles hardiesses, ses tours les plus libres, les plus vifs, jusqu'à la langue de son temps[1].

[1] Galiani, quoique adepte de la philosophie, opposa aux dernières critiques de Voltaire sur Corneille une doctrine digne d'attention : « Du mérite d'un homme, il n'y a que son siècle qui ait droit d'en juger; mais un siècle a droit de juger d'un autre siècle. Si Voltaire a jugé l'homme en Corneille, il est absurdement envieux. S'il a jugé le siècle de Corneille et le degré de l'art dramatique d'alors, il le peut, et notre siècle a le droit d'examiner le goût des siècles précédents... Je suis

Il en résulta que, hardi en tout, sauf en style, il habitua la langue à une telle timidité, qu'en perdant sa correction élégante elle ne demeurait que vulgaire.

Il s'était adonné à la poésie avec un esprit critique; et voyant qu'une épopée manquait à son pays, il dit : *Je lui en donnerai une.* Mais son dédain pour la religion ne lui permettant pas d'en chercher le sujet dans les temps poétiques, il le prit dans le siècle de l'examen; et, bien qu'il eût choisi le héros le plus populaire de la France, il n'était peut-être pas possible de l'élever jusqu'à l'idéal épique, et, à coup sûr, il n'y réussit pas.

Faisant son profit, dans la tragédie, de la réforme tentée par ce Crébillon qu'il reniait, il voulut substituer la sévérité aux fadeurs, et reproduire la pompe du théâtre grec ainsi que l'énergie anglaise : il s'essaya donc dans ces différents genres, mais il n'atteignit la perfection dans aucun. Il connaissait à merveille le secret des émotions puissantes, et de l'effet à produire sur les spectateurs dont il étudiait le goût, sans toutefois s'en faire un cas de conscience comme Racine. Il recherche plutôt les coups de théâtre, le prestige des décorations, les phrases déclamatoires, l'étalage des grands sentiments, que la fine étude du cœur; il vise plutôt aux expressions passionnées qu'à la justesse et à la vérité, au succès immédiat qu'à l'immortalité. Il imite à contre-temps, se résigne à toutes les règles de l'art; conserve la déclamation et les périphrases, mais non la simplicité de ses deux grands prédécesseurs; et s'il a de beaux passages, de très-beaux vers, il lui manque un style qui lui appartienne en propre.

Le poëme de la *Pucelle*, parodie sacrilége d'un sublime épisode de l'histoire nationale, mit le comble à sa gloire parmi ces patriciens dont l'éducation s'était faite aux soupers du Ré-

tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'était pas en bon français. Ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que Boccace et l'Arioste. Quelle impertinence! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont bonnes : chacun écrit la sienne. » *Lettre à madame d'Épinay.*

gent. L'espérance lui avait fait louer ce prince; il loua l'Angleterre par vengeance; il exalta Shakspeare alors que personne ne le connaissait, et il le dénigra quand il redouta en lui un rival. On aperçoit sous un air d'indépendance une courtisanerie assidue envers tout ce qui est autorité. Personne ne connut mieux l'art de donner aux louanges ce tour spirituel qui les rend doublement agréables. On trouve peu d'exemples aussi de cette fureur jalouse qui le poussait à invectiver ses rivaux, et qui semblerait n'appartenir qu'à l'ambition déçue par sa propre impuissance.

On ne peut accuser Voltaire d'avoir de propos délibéré voulu renverser la religion et la morale. Déjà il n'y avait plus de bonnes mœurs, et les croyances étaient ébranlées : son but fut de réussir et de plaire, et il s'abandonna aux exagérations inévitables lorsqu'on veut exercer de vigoureuses représailles. Il se flatta de contribuer à l'affranchissement des peuples; mais il crut y parvenir par le relâchement des mœurs et l'affaiblissement des croyances, qui sont, au contraire, les appuis du despotisme. C'est aussi à la réforme des gouvernements et des sociétés que tendent, par la voie de la licence, ses délicieux romans, où il ne se proposa pas, à la manière anglaise, d'offrir le tableau simple et vrai de la société, ou, à la manière moderne, le développement d'une passion, mais une thèse à faire triompher, une idée à faire pénétrer dans la classe la plus nombreuse, en restant toutefois dans les conditions du goût et de l'art.

C'est aussi dans ce genre qu'il conçut l'histoire. Schlegel a dit que Voltaire nuisit moins par ses impiétés que par le faux esprit qu'il répandit dans l'histoire, en l'habituant à l'opposition et à l'épigramme, quand elle s'était montrée sérieuse sous les rois précédents, où elle remplissait le rôle officiel d'adulatrice. Voltaire s'étant fait de l'histoire une arme, comme de tout le reste, ne choisit pas entre l'éloquence des grands siècles littéraires et la naïveté des temps primitifs; mais il se mit à tracer des caricatures au lieu de portraits. Cependant son *Histoire de Charles XII,* où les événements trouvent leur explication dans le récit même, et où il est parvenu à inspirer de l'intérêt pour un héros tout guerrier, sans pourtant justifier la guerre, est

plus épique que la *Henriade*, parce qu'il s'agissait uniquement de peindre ; en quoi il est incomparable pour la rapide élégance et la simplicité.

Voulant combattre la décadence du goût, les paradoxes de Rousseau contre les lettres, la liberté des philosophes, qui cessait de lui plaire depuis qu'elle lui enlevait des applaudissements, il écrivit le *Siècle de Louis XIV*, où il ne se montre que panégyriste, sans aller jusqu'au fond des choses, sans saisir tout le changement survenu alors dans les mœurs; sans rappeler qu'un roi a d'autres devoirs que celui d'exciter l'admiration, et que la France avait d'autres gloires que l'élégance de ses écrivains. Adulateur des rois, il fait bon marché des histoires qui révélaient leurs fautes [1]; il déteste les prêtres et le pouvoir religieux, qui avaient souvent servi de frein à leur puissance et protégé les peuples [2]. Que les guerres dont il parle soient justes ou non, que tout ce luxe ait ruiné la France, il ne sait qu'admirer; et, pour mieux faire briller le vernis qu'il répand sur cette époque, il traite de barbares les siècles précédents. A la manière de certaines vies de saints, il divise en catégories distinctes les différents ordres de faits, et il n'embrasse pas d'un regard les événements, les caractères, les mœurs. Qu'en résulte-t-il? Vous connaissez les particularités et les anecdotes, mais non le siècle, et vous ne pouvez prononcer sur toute l'époque un jugement fondé.

L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est une thèse contre le pouvoir ecclésiastique. Avec une érudition qui semble vaste parce qu'elle est effrontée, et que le titre du livre aussi bien que la méthode élastique de l'auteur laissent incomplète, il va puiser en toute liberté, aux sources les moins connues, des faits et des anecdotes; mais, au lieu d'en tirer parti pour répandre de l'originalité sur le récit des principaux événements, et pour aviver la peinture des faits sociaux, il les agence en chapitres distincts, système commode pour substituer ses opinions aux faits réels, et se substituer soi-même à la vérité. Les grands

[1] Voyez *Correspondance*, t. III, p. 276, *lettre à Frédéric II*.
[2] Voy. ibid., p. 134.

désastres et les infortunes magnanimes le font rire; il n'apprécie point la puissance des caractères, et ne met point les hommes à leur place. Il se plaît à assigner de petites causes à de grands événements, à rapetisser les héros, à « se railler des deux hémisphères. »

Ainsi, la gloire que Voltaire aurait acquise en affranchissant l'histoire, et en familiarisant le monde avec les idées nouvelles, fut gâtée par un esprit de système, et par ce titre de philosophe auquel il aspirait; ses ouvrages ne servirent qu'à asservir le sentiment historique au misérable sensualisme de Locke. Le sauvage sent un besoin, y réfléchit, et trouve le moyen de le satisfaire; il observe les animaux et apprend : ainsi l'invention procède en ligne droite et logiquement. C'est ainsi que Buffon, Raynal et Temple construisirent la civilisation, et Condillac, le système entier de la connaissance. Mais le sauvage secoue difficilement son indolence habituelle. Eh bien! il faut attendre ces cas extraordinaires qui ne se renouvellent qu'à des intervalles éloignés, et pour cela multiplier les siècles à l'infini. Quant à des idées innées, à des traditions d'une civilisation antérieure, chimère! on y substitue la nature, l'intelligence, la logique. Il est vrai que quelques-uns ont recours à des générations antérieures aux nôtres; mais ceux-ci vont les chercher d'un côté, ceux-là d'un autre, en Tartarie, en Sibérie, dans la Nouvelle-Hollande, pourvu qu'elles n'aient pas été là où les place la tradition la plus ancienne, et pourvu qu'on ne demande pas de qui cette civilisation leur venait. Il en est qui attribuent les inventions au génie; mais le génie, selon Helvétius, n'est qu'une combinaison fortuite de sensations, ce qui rentre dans le même principe.

Une fois Dieu mis de côté, l'histoire ne fut donc plus qu'un amas d'accidents. Le hasard crée les religions chez les hommes effrayés par un cataclysme; le hasard, qui conduit un ermite à Jérusalem, enfante les croisades; le hasard d'un Nazaréen, qui meurt crucifié, dérange la sublime architecture de l'empire romain. Bien plus : le hasard d'une comète, qui heurte le soleil et en détache quelques fragments, produit ce bel ordre planétaire, cette terre sur laquelle ce hasard nous ballotte un

instant, pour nous rejeter ensuite parmi les atomes errants.

A quoi bon dès lors étudier l'histoire, si le passé ne peut nous instruire en rien sur l'avenir? Elle aura tout au plus, comme le veut Condillac, l'utilité de l'Ilote ivre dans les soupers de Sparte [1]. D'autres encore la rendènt inutile à force de scepticisme. Déjà Bayle avait ouvert la brèche, en trouvant que toutes les opinions se présentaient avec un égal cortége de preuves. En vain Fréret, traitant de la certitude historique, essaya d'une opposition méthodique, et assigna les limites du doute : l'on recueillit çà et là, l'on ramassa avidement les contradictions et les erreurs, et l'on en arriva, comme Volney, à affirmer qu'on n'avait d'histoire véritable que depuis un siècle, c'est-à-dire depuis que Venise commença à avoir des gazettes, « monuments instructifs et précieux, disait-on, jusque dans leurs erreurs, parce que leurs contradictions offrent des bases fixes à la discussion des faits. » Puis, de même que l'Usbek de Montesquieu trouvait nos usages ridicules parce qu'il les comparait aux siens, tous prétendaient juger ceux d'autrefois d'après les idées du jour, et mesurer toute grandeur à l'aune de Paris.

L'histoire se réduisit donc à un tissu de faits incohérents, ou à une suite de raisonnements abstraits : rebutante sans être vraie, elle offrit dans ses récits, non des événements, mais des réflexions, et elle ne dit plus comment mais pourquoi les choses étaient arrivées.

C'était sans doute une grande idée que celle d'appliquer la philosophie à l'histoire, de l'ériger en science plus ou moins rigoureuse, et d'expliquer les œuvres des hommes et celles de la société. Mais l'intolérance et les préjugés s'en mêlèrent, les faits se virent reniés, ou se décomposèrent en anecdotes. Le classicisme païen se glissa dans l'histoire, non moins que dans la littérature et dans la politique.

S'il est une science qui vive d'action, qui ait besoin de demeurer dans la réalité humaine, de s'inspirer à ce qu'il y a de vrai,

[1] Rousseau a dit aussi que *les hommes sensés doivent regarder l'histoire comme un tissu de fables dont la morale est appropriée au cœur humain.*

de sain, c'est l'histoire. Or les philosophes étaient étrangers aux affaires publiques : ils érigeaient dans leur cabinet un autel à la vérité, dont ils se considéraient comme les ministres; mais ils songeaient moins à la rendre efficace qu'à lui obtenir l'encens des lecteurs, c'est-à-dire de la classe cultivée : de là les défauts communs de tous leurs livres. Ce sont des thèses tantôt de rhéteurs, tantôt de sophistes, où les physionomies sont défigurées, pour les faire ressembler à celles que l'on voulait censurer ou louer; et les faits, sous prétexte d'interprétation philosophique, y sont altérés au point de devenir des allusions.

Le savant Fréret avait porté une critique hardie sur les Évangiles, dont il sapait l'authenticité, par ce motif qu'il en avait couru beaucoup d'apocryphes dans les premiers temps; et il affirmait que si le Christ eût détruit le mal et le péché, on n'eût pas vu tant de persécutions et de guerres de religion causées par le christianisme.

Raynal était un bon abbé qui voulait, par son *Histoire des Indes,* mettre le commerce en honneur, et appeler l'intérêt sur des classes ravalées jusqu'alors. Mais, craignant qu'on ne fît pas plus d'attention à cet ouvrage qu'aux précédents qu'il avait publiés, il s'y livra à des déclamations violentes, empruntées aux plus mauvaises improvisations de Diderot; il y apporta tout l'enthousiasme des plagiaires, et y sema des digressions incohérentes, des reproches, des conseils donnés avec véhémence à tous les gouvernements. Mais il ne put, même en harcelant les rois et les prêtres, obtenir les honneurs de la persécution, et son œuvre anonyme fut vendue presque librement. Comme il voulait une condamnation, il en fit une autre édition avec son nom et son portrait, ajoutant un renfort de déclamations, et des allusions évidentes au ministre Maurepas. En conséquence son livre fut brûlé par la main du bourreau, et il put alors donner carrière à tout son courroux. Sa méthode ne consiste qu'à raisonner sur tout ce qui se présente au bout de sa plume, sur les diamants de Golconde comme sur le poivre des Maldives, sur les Juifs comme sur les Bohémiens; de substituer aux particularités véritables les ornements à la mode; le tout sans critique, sans concilier les contradictions, et en adoptant ce que

lui fournissaient ses collaborateurs officiels [1]. Il voulut introduire avec l'indépendance une philanthropie nouvelle, qui n'était ni l'ancienne charité chrétienne ni le nouvel égoïsme, si bien qu'il déplut aux uns et aux autres. Aucun auteur, dit M. de Barante, n'avait jusqu'alors manqué à ce point de raison dans les idées et de mesure dans leur expression. Délirant dans ses opinions et ridiculement emphatique dans ses termes, Raynal fait pompe de principes opposés au bon ordre, dans quelque société que ce soit. Cependant, lorsque la Révolution arriva, il en désapprouva les excès ; car les illusions que l'auteur nourrissait dans son cabinet cédèrent vite aux rudes leçons de l'expérience.

L'école historique anglaise suivit, en partie, le mot d'ordre de la philosophie française. Robertson (1721-1793), excellent homme, dévoué à tous les devoirs de la famille, prêchait des gens convaincus ; se bornant à exposer une bonne morale, il signale les maux qui désolaient le monde à la naissance du christianisme, et les remèdes salutaires qu'il y apporta : ses opinions sont conformes au gouvernement de son pays, et son style est celui des écrivains de son temps. Mais ce judicieux esprit nous paraît trop calme dans le récit de l'une des périodes les plus agitées de l'Europe, l'*Histoire de Charles-Quint ;* il est trop impassible pour bien comprendre le choc animé des passions et des partis. Quoiqu'il n'ait pas le rire sardonique de l'école voltairienne, il en a la froideur ; et ses réflexions, suggérées par le temps où il écrivait, sont en désaccord avec l'esprit des événements qu'il raconte [2]. En traitant un sujet très-heureux, il analyse, décom-

[1] Le plus laborieux parmi eux fut Pechmeja, que nous ne citons que pour rappeler son amitié pour le médecin Dubreuil. On disait à Pechmeja : *Vous n'êtes pas riche. — Non,* répondait-il, *mais Dubreuil l'est.* Ce dernier, atteint d'une maladie grave, fait appeler Pechmeja, et lui dit : *Ami, mon mal est contagieux, je ne puis permettre qu'à toi de m'assister; fais retirer tout le monde.* Il ne tarda pas à mourir, et Pechmeja ne lui survécut que peu de jours.

[2] Il dit en parlant de Voltaire : « Il m'indiqua, non-seulement les faits sur lesquels il importait que je m'arrêtasse, mais encore les conséquences qu'il fallait en tirer. »

pose, dessine partie par partie, sans vigueur synthétique pour saisir l'ensemble, comme sans imagination pour donner de la vie à ce qui ne lui est pas offert par la sensation. A force de chercher la vérité avec ostentation, il perd le sentiment; et, après l'avoir lu, on ne connaît pas, ou, ce qui est pire, on connaît mal Charles-Quint, Léon X, et surtout Luther.

L'*Histoire d'Amérique* était une partie intégrante de celle de Charles-Quint; mais il la considéra comme un épisode, et, le trouvant trop long, il en fit un ouvrage à part. Encore ne crut-il pas bon de faire entrer, dans le cadre académique qu'il avait emprunté, tout ce que cette histoire avait de saillant et de particulier, c'est-à-dire les traits caractéristiques de la barbarie ou de la conquête; aussi les relégua-t-il dans les notes.

Les mêmes défauts reviennent chez Hume (1717-1776), Écossais comme Robertson; mal vu dans sa patrie pour le scepticisme dont il s'était fait un système, il alla chercher en France des leçons et des applaudissements. Il fit de l'histoire philosophique en sacrifiant tout aux idées en vogue, la vérité et l'amour de la liberté à l'envie de se faire applaudir. Il ne comprit rien au développement lent et laborieux de la constitution de son pays, et la crut accomplie et parfaite dès son origine. Il se plaît à assigner aux événements de petites causes; il ne souffre ni ne jouit avec l'humanité. Méprisant la religion, il ne comprend pas ce qu'elle a d'influence sur la société et sur les révolutions, ni l'appui qu'elle prête aux libertés politiques [1]. Il n'approfondit point le mouvement historique de son pays; et quatorze volumes de la correspondance de Jacques II, ainsi que les relations des ambassadeurs français à Londres, lui ayant été offerts à Paris, il ne les crut pas dignes d'examen. Quand on a si peu le sentiment du devoir de l'historien, on ne fait que des généralités, on ne consolide que des préjugés. Rhéteur perpétuel, il n'a jamais de chaleur pour conserver l'impression vraie d'un

[1] « Hume avait tant de haine pour la religion, qu'il haït la liberté pour avoir été l'alliée de la religion, et soutint la cause de la tyrannie avec toute l'habileté d'un avocat, en affectant l'impartialité d'un juge. » MACAULAY, sur Milton.

fait ou d'une idée. Il n'est pas jusqu'à la langue où il n'introduise des tours et des expressions françaises.

Gibbon est de beaucoup au-dessus des précédents historiens. Tout jeune encore, la lecture des *Variations* de Bossuet le rendit catholique. Son père mécontent l'envoya à Lausanne, où, peu disposé au martyre, il se soumit, et revint à sa première foi. Élu au parlement à l'époque de l'insurrection américaine, il ne se sentit pas ébranlé par ces grands débats où s'agitait la cause de l'humanité; et, sans jamais prononcer un mot, il vota avec le ministère, « silencieux sur son banc, sain et sauf, mais sans gloire, » et ne considérant ces discussions que comme « des distractions d'affaires interposées aux études. »

Gibbon est idolâtre de la force et de l'autorité; Rome l'inspire comme elle avait inspiré Polybe et Villani : mais il ne voit que Rome païenne; et, « le 15 octobre 1764, rêvant qu'il était assis sur les ruines du Capitole, à l'heure où les franciscains déchaux chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, il eut tout à coup la pensée de décrire la décadence et la chute de cette cité. » Voilà son inspiration et son défaut. Rien ne lui paraît grand que Rome, et même que Rome impériale. Le christianisme, qui bouleversait cette organisation admirable, rébellion; le martyre, qui devait en révéler le despotisme sanguinaire, mensonge; les Pères, qui prêchent une morale et des dogmes différents, folie; les Germains, qui osent, avec leur sauvage liberté, se ruer sur ce bel ordre tyrannique, où la nation n'avait qu'à se soumettre, corps et âme, aux ordres impériaux et à l'édit du préteur, les Germains sont des barbares. En conséquence, il ne fait aucun cas de tout ce qui est moderne, du parlement de sa patrie comme des capucins de Rome, de saint Athanase comme de Scanderbeg, des ariens comme des concitoyens de Washington. Sa critique frivole et railleuse ne croit ni à la générosité ni à la liberté; et il se met toujours du côté de celui qui persécute. Il ne déploie la fastueuse élégance de son style que pour décrire les triomphes de la force brutale.

Bien supérieur en savoir aux encyclopédistes, ce fut pour sacrifier à la mode du temps qu'il se fit leur disciple, lui qui pouvait s'ériger en maître et en censeur; il immola son propre

génie sur l'autel de la raillerie et de l'incrédulité. Si l'on considère l'immense érudition de cet auteur, l'art avec lequel il puise aux sources les plus diverses, sa patience à compulser des volumes qui lasseraient des bénédictins; si on compare tout cela au malheureux résultat qu'il en a tiré, on reconnaîtra combien la matière est stérile, lorsqu'elle est dénuée de l'esprit et de l'enthousiasme [1].

[1] Nous trouvons, dans les *Memoirs of the life of sir S. Romilly* (1841), une lettre de Mirabeau, du 15 mars 1785, où il juge Gibbon comme on nous a reproché de l'avoir fait sept ans avant la publication de cette lettre.

« J'ai lu l'élégante Histoire de M. Gibbon, et cela me suffit. Je dis son *élégante* et non pas son *estimable* Histoire, et voici pourquoi : jamais, à mon avis, la philosophie n'a mieux rassemblé les lumières que l'érudition peut donner sur les temps anciens, et ne les a disposées dans un ordre plus heureux et plus facile. Mais, soit que M. Gibbon ait été séduit, ou qu'il ait voulu le paraître, par la grandeur de l'empire romain, par le nombre de ses légions, par la magnificence de ses chemins et de ses cités, il a tracé un tableau odieusement faux de la félicité de cet empire, qui écrasait le monde et ne le rendait pas heureux. Ce tableau même, il l'a pris dans Gravina, au livre *de Imperio romano.* Gravina mérite de l'indulgence, parce qu'il était excusé par une de ces grandes idées dont le génie surtout est si facilement la dupe. Comme Leibnitz, il était occupé du projet d'un empire universel, formé de la réunion de tous les peuples de l'Europe sous les mêmes lois et la même puissance, et il cherchait un exemple de cette monarchie universelle dans ce qu'avait été l'empire romain depuis Auguste. M. Gibbon peut nous dire qu'il a eu la même idée; mais encore lui répondrais-je qu'il écrivait une histoire, et qu'il ne faisait pas un système. D'ailleurs cela n'expliquerait point et surtout n'excuserait pas l'esprit général de son ouvrage, où se montrent à chaque instant l'amour et l'estime des richesses, le goût des voluptés, l'ignorance des vraies passions de l'homme, l'incrédulité surtout pour les vertus républicaines..... Je me suis toujours étonné que M. Gibbon fût Anglais. A chaque instant j'étais tenté de m'adresser à lui, et de lui dire : *Vous, un Anglais! Non, vous ne l'êtes point. Cette admiration pour un empire de plus de deux cent millions d'hommes, où il n'y a pas un seul homme qui ait le droit de se dire libre; cette philosophie efféminée qui donne plus d'éloges au luxe et aux plaisirs qu'aux vertus; ce style toujours élégant et*

Ses *Mémoires* montrent parfois qu'il aurait été capable de cet enthousiasme, s'il n'eût été entraîné par le courant, ou par la peur des philosophes, qui tenaient dans leurs mains sa renommée. Il écrivait : « A Lausanne, la nuit du 27 juin 1787, entre « onze heures et minuit, j'ai fini la dernière page de mon travail « dans un pavillon de mon jardin. Après avoir déposé la plume, « je parcourus deux ou trois fois une allée couverte d'acacias, « d'où l'on domine les champs, le lac, les montagnes; l'air était « doux, le ciel serein; le disque argenté de la lune se reflétait « dans les eaux; la nature entière se taisait. Je ne dissimulerai « pas une première émotion de joie dans un moment qui me « rendait ma liberté, et devait peut-être établir ma réputation; « mais mon orgueil fut bientôt rabaissé, et une humble mélan- « colie s'empara de mon cœur en songeant que je prenais congé « de l'ancien et cher compagnon de ma vie, et que, si longue « que dût être la durée de mon ouvrage, les jours de l'historien « seraient désormais bien courts et bien précaires. »

Les autres écrivains de la même coterie recouraient aussi à l'histoire pour y trouver des armes contre la révélation, contre les gouvernements, et la faisaient dépositaire de leurs haines. Voltaire avait enseigné à affirmer sans examen : *Mentez hardiment; il en restera toujours quelque chose*. Il en resta, en effet, beaucoup; et les défenseurs de la vérité s'entendent encore jeter à la face les traits effrontés qu'il lançait chaque jour contre la Bible, contre la foi, contre l'antiquité [1]. Uniquement

jamais énergique, annoncent tout au plus l'esclave d'un électeur de Hanovre. »

[1] « Par les traditions des prophètes, et avant eux des patriarches, notre religion remonte à la naissance de la société. Cette antiquité est bien imposante : il faut absolument la discréditer, bafouer son berceau, ébranler ses colonnes, les livres de la Bible. Ayant rendu risibles les graves patriarches, convaincu Moïse d'ignorance et de cruauté, conspué la Genèse, ce sera pur divertissement de turlupiner les prophètes, d'affirmer que leur mission était un métier, que l'on s'y exerçait comme à tout autre art; qu'un prophète, à proprement parler, était un visionnaire qui assemblait le peuple et lui débitait ses rêveries; que c'était la plus vile espèce d'hommes qu'il y eût chez les Juifs : qu'ils ressemblaient

frappé des phénomènes, comme peut l'être un sensualiste, il ne voit que mobilité et caprice dans la marche du monde; il soumet tout à de petites causes, et fait la satire de la Providence : il serait difficile d'énumérer ses erreurs historiques. Pour lui les Égyptiens sont de misérables maçons, alors que leurs merveilleux édifices commençaient à s'élever; pour lui, qui nie l'antiquité de la Bible, le plus ancien des livres sacrés est l'Ézour-Védam, catéchisme composé en indien par un jésuite; le Zend-Avesta rivalise d'antiquité avec ce livre; de même le Sadder, qu'il prit pour le nom d'un auteur, tandis que c'est un commentaire fait il y a trois cents ans; pour lui, si hostile envers la foi de son pays, le Christ fut condamné justement, parce que *celui qui s'élève contre la religion de sa patrie mérite la mort*; pour lui, qui reproche à l'inquisition ses bûchers, toute tolé-

exactement à ces charlatans qui amusent le peuple sur les places des grandes villes. Arrivés à ce point, il nous sera facile de montrer qu'un homme adroit, entreprenant, ayant acquis dans ses voyages des notions de physique, de jonglerie, même de magnétisme, choisit, pour exploiter la crédulité publique, une contrée lointaine, une population ignare, séparée de la civilisation romaine par son langage et ses mœurs, entichée d'une attente superstitieuse; que, s'appliquant quelques passages des visionnaires juifs nommés prophètes, il réussit à tromper la foule, à passer pour le Messie, ce qui signifie un envoyé, un homme chargé d'une mission. Les rieurs mis de notre bord, il y aura beau jeu à houspiller les bons apôtres, les douze faquins, surtout les écrivailleurs Marc, Jean, Luc, Matthieu; à éplucher leur Évangile, et à lui donner des nasardes. En toute assurance, nous pourrions insinuer que le culte chrétien, comme tous les autres, est l'œuvre plus ou moins imparfaite des hommes, passionnés, menteurs, aveugles; que s'il était de Dieu, naturellement il élèverait la dignité morale au-dessus des craintes superstitieuses de la conscience; mais qu'en réalité, au lieu d'être fait à l'image de Dieu, l'homme a plutôt fait Dieu à sa propre ressemblance, le gratifiant des défauts et des vices dont il fourmille lui-même. Quand on aura répété toutes ces choses, notre temps sera venu. Mais comme seul, parmi toutes les religions, le christianisme offre une suite imposante de récits et de faits, c'est cette succession continue qu'il faut rompre, c'est cette antiquité vénérable qu'il importe de démolir. » VOLTAIRE, *Bible expliquée*, *Esprit du judaïsme*.

rance envers les vaincus est une lâcheté. Il cite à faux ; il répond à un raisonnement qu'on lui oppose, à une erreur qu'on lui signale, par une argutie ou par une invective. Pinto, Juif de Bordeaux, se plaint des insultes continuelles qu'il lançait contre sa nation : Voltaire convient qu'il a raison, et n'en poursuit pas moins le cours de ses injures.

Ce fut alors que l'abbé Guénée, successeur de Rollin, bon écrivain, versé dans la connaissance des langues anciennes et modernes, et qui avait traduit de l'anglais plusieurs apologistes, entreprit de combattre ce génie moqueur à l'aide de l'érudition, sans négliger l'esprit et le goût[1]. Par égard pour ce siècle intolérant, il n'ose manifester ouvertement ses croyances ; mais il développe fort bien la législation mosaïque, et met en évidence les beautés poétiques des Livres saints. Rude jouteur, il se sert contre Voltaire de son arme habituelle, l'ironie ; et avec une admirable flexibilité de ton et de formes, avec une modération accablante, il lui signale des milliers d'erreurs et d'ignorances inexcusables, son intolérance surtout, pire que celle d'un inquisiteur. Voltaire ne lui répondit que par des moqueuses trivialités : au milieu de ses escarmouches d'esprit, il se donna des airs de triomphe, sans se laver d'un seul reproche, ni réfuter un seul raisonnement [2]. Le siècle n'en continua pas moins de lire celui qui s'était fait son flatteur.

C'est que le siècle avait la manie de tout savoir sans avoir rien appris, et de parler des sciences, dont il savait à peine les éléments. On eut donc aussi recours aux sciences pour combattre les croyances. Descartes avait régné en France jusqu'au jour où la gloire de Newton y fut proclamée par Maupertuis. Prétendant se poser entre les matérialistes et ceux qui voient partout les causes finales, Maupertuis soutient que la matière est capable de penser, mais pourtant que Dieu existe.

[1] *Lettres de quelques Juifs allemands, portugais et polonais, à M. de Voltaire.*

[2] Voltaire écrivait à d'Alembert : « Le secrétaire juif... est malin comme un singe ; il vous mord de sang-froid, en feignant de vous embrasser. » (8 décembre 1776.)

le système de la nature le prouve, selon lui, dans son ensemble, tandis qu'il ne le pourrait faire dans ses détails. Après avoir réfuté plusieurs démonstrations de l'existence de Dieu, il prétend la faire reposer sur la loi d'économie, en vertu de laquelle la nature emploie toujours, pour atteindre son but, la moindre quantité de force, ce qui exclut l'idée du hasard; supposition fausse, dont la conséquence n'est pas nécessaire.

Maupertuis, au reste, était très-loin de la vivacité avec laquelle Voltaire exposa ces nouvelles théories, en marchant sur ses traces; aussi est-ce à ce dernier que l'on attribua le mérite d'avoir fait connaître le premier le philosophe anglais. Mais tandis que Newton admirait le Créateur dans ses œuvres, Voltaire, homme de lutte, faisant arme de tout, partit de l'attraction pour déclarer qu'un Dieu était superflu, ou pour le considérer comme identique avec le monde, et pour supposer la matière éternelle, capable de penser et de vouloir. Il fouilla de même dans les récits des missionnaires pour parler de la Chine et de l'Inde; il voulut montrer dans la première le type d'une société bien ordonnée, et une chronologie qui démentît la Bible; dans les poëtes indiens, une morale plus pure que celle de Moïse et antérieure à sa loi, une série de siècles écoulés avant l'époque du déluge: choses qu'il débitait avec d'autant plus de confiance qu'elles étaient moins généralement connues.

Buffon ne nie pas Dieu; mais il place son trône dans des profondeurs infinies. Cette nature, système de lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres, lui semblait se révéler assez par les deux phénomènes de la conservation et de la reproduction. Après avoir à peu près réduit les lois générales et nécessaires à ces deux-là, il laisse Dieu exercer, du sein de son repos, les deux pouvoirs extrêmes de créer et de détruire, tandis que l'homme reste sous la main de la nature, dans laquelle consiste le bien et la convenance, à la condition que l'homme y concoure et s'y coordonne, en réagissant contre l'excès des forces motrices. » On conçoit combien dut plaire un roman qui substituait au bras de Dieu le choc indiscret d'une planète, pour créer ce bel ordre du monde.

(1736-1793) Bailly adopta la partie la plus faible de Buffon,

c'est-à-dire les hypothèses, le refroidissement progressif de la terre, la température élevée des pays septentrionaux; et pour rivaliser avec Voltaire, qui faisait dériver toute sagesse des brahmines, il alla en chercher l'origine dans une Atlantide, où l'homme se serait élevé de la condition de brute à l'état d'être raisonnable; puis, dispersé sur la terre lorsque cette île fut engloutie, il aurait porté sur tous les points du globe quelques parcelles des connaissances primitives.

(1753-1820.) Volney lança des blasphèmes lyriques du fond des ruines de l'Orient, qu'il interrogea pour y chercher ce « juste équilibre de force et de sensibilité qui constitue la sagesse; » et il leur demanda des témoignages d'une antiquité en opposition avec les traditions bibliques.

(1742-1809.) Dupuis crut « qu'il ne suffit pas d'analyser les fables sacrées, mais qu'il faut examiner le culte en lui-même. Le mal que les religions ont fait à la terre est infini; une histoire philosophique des cultes et des cérémonies religieuses, du pouvoir sacerdotal sur les différentes sociétés, serait le tableau le plus épouvantable que l'homme pût avoir de ses malheurs et de son délire. » En conséquence, il fait un pêle-mêle de l'astronomie et de l'érudition, pour rechercher l'origine des cultes dans les phases des astres, converties en légendes de héros. En conséquence, l'Ancien et le Nouveau Testament ne sont pour lui que des légendes calendaires, la religion qu'une imposture; et il en conclut que « l'homme, pour prendre son rang naturel, devrait se placer dans la classe des animaux, aux besoins desquels la nature pourvoit par des lois généreuses et invariables. » Laissez-le aller, et bientôt il condamnera Robespierre, parce qu'il « voulut un Être suprême et des autels; parce que, dans ses derniers discours, il déclama contre la philosophie, et sentit le besoin de se rattacher à une religion [1]. »

(1757-1808.) Le médecin Cabanis, tout occupé de lever les barrières qui séparent la médecine de la philosophie, prétendit réunir et confondre l'ordre matériel et l'ordre spirituel, expliquer l'imagination et l'esprit sans Dieu, et, dans les *Rapports du*

[1] *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, c. 10.

physique et du moral, il montre que le tempérament, les maladies, la nourriture, décident de la vertu, du génie, ou de leurs contraires.

Bien d'autres cimentèrent cette alliance des lettres avec les sciences pour combattre la Divinité. Paris voulait des divertissements, de la variété, des sujets de conversation, et en même temps de la culture intellectuelle, mais à condition de l'acquérir à peu de frais. Les questions abstraites relatives à la nature de l'homme, aux mystères de la vie et du monde, réclament du temps, du sérieux, de la conscience. Les grands écrivains du siècle précédent, comme Pascal, Malebranche, Descartes, Huet, semblèrent des pédants tout hérissés de latin, qu'il fallait laisser au rebut comme les costumes de leur siècle. On voulait une philosophie commode qui expliquât tout, qui réunît tout, et qui n'exigeât aucun travail.

Condillac satisfit à ce besoin; et en adoptant la doctrine de Locke, qu'il appauvrit, il réduisit toute la philosophie à la sensation. Se rappeler, imaginer, c'est sentir. Galilée *vit* que la terre tournait; Kepler *vit* l'harmonie des astres. La métaphysique, dont l'ambition est de découvrir la nature des êtres qui échappent à nos sens, est une folie; toucher, voir, expérimenter, voilà en quoi consiste la philosophie. Condillac n'admet pas seulement que les connaissances s'acquièrent uniquement à l'aide des sens; il rejette aussi cette faible part que Locke avait faite à la spiritualité, en nommant l'attention. Locke avait supposé une table rase; Condillac ennoblit l'idée anglaise, et il en fait une statue : on lui présente une rose, elle en sent l'odeur, elle l'aperçoit, puis elle se rappelle cette impression, la désire de nouveau, distingue cette impression, se plaint d'en être privée, et connaît la succession, le temps, le possible, l'impossible. Du parfum d'une rose, voilà que notre statue arrive aux théorèmes de l'astronomie.

C'était là un joli petit roman pour faire comprendre la succession des idées à une infante d'Espagne ou à quelque femmelette, qui ne réfléchit pas que, pour sentir, cette statue devait avoir certaine chose que n'ont pas les statues; qu'il l'appelle âme ou esprit, il faudrait que notre philosophe nous l'expli-

quât. Il est étrange que cette plaisanterie ait été prise au sérieux, et soit devenue le fondement de toute la métaphysique du siècle passé. Mais Condillac a pour lui toutes les apparences de la méthode; et avec d'autant plus de clarté qu'il est moins profond, il réduit la science de la pensée à l'état de connaissance vulgaire, en la dégageant de ce qu'elle avait d'élevé. Triste philosophie qui se croyait complète et dispensée d'études, et qui semblait grandir ses disciples alors qu'elle rabaissait la science! Tout le monde s'enorgueillit de pouvoir philosopher à si bon marché; et, la curiosité satisfaite, on contesta au génie et au temps la possibilité de faire un pas de plus.

Voltaire avait le secret de tout rendre intelligible; tout sortait de ses mains façonné, embelli, et le monde en extase lui faisait un mérite de ces métamorphoses. Mais lui se plaisait à rire de ses prosélytes, de l'esprit de Montesquieu, de la géologie de Maupertuis, de la chimie de Lavoisier, et de l'emphase des novateurs littéraires. Il trouve Rousseau bien *insolent* d'avoir osé proclamer l'égalité des hommes, ce qui est, à ses yeux, *l'orgueil d'un fou* [1]. Ce n'est qu'à lui-même que son encens s'adresse; et il va jusqu'à demander naïvement : *Croyez-vous que le Christ eût plus d'esprit que moi?*

C'est ainsi qu'il distribuait la gloire et les injures. Dégoûté de Paris, dégoûté de Frédéric qu'il avait quitté après maints orages, Voltaire se réfugia sur le lac de Genève, allant de Ferney aux *Délices*, alternant ainsi entre la Suisse et la France. Il s'aperçut alors que sa puissance pouvait se passer d'appui, et déclara une guerre sans merci aux rois comme aux prêtres, aux lois et aux cultes, aux préjugés funestes comme aux vérités nécessaires. Dans sa correspondance avec d'Alembert, il attaque surtout la religion comme une conjuration de soixante siècles contre la liberté et le bon sens, pouvant à peine être de quelque utilité pour la vile multitude. Lorsque sa force vint à décliner avec les années, la Bible et ses ennemis firent tous les frais de ses derniers ouvrages.

Derrière tout champion vigoureux, vient une tourbe d'imitateurs qui, ne pouvant le surpasser, l'exagèrent.

[1] Lettres au duc de Richelieu, du 15 février 1774 et du 11 juin 1770.

Un baron allemand d'Holbach, établi à Paris, esprit très-médiocre, qui écrivait au hasard et déraisonnait de propos délibéré, donnait des soupers, chaque semaine, où l'on faisait une guerre ouverte à Dieu et aux autres *préjugés*. On y proposait les réformes sociales les plus hardies qui aient pu venir à l'esprit des révolutionnaires, dans aucun pays. D'Holbach est l'auteur du *Système de la nature*, quoique, selon l'usage introduit par Voltaire de mettre ses ouvrages sous des noms supposés, celui-ci eût été attribué à un certain Mirabaud, obscur traducteur du Tasse, qui s'écriait un jour, dit-on : *Je suis le bienfaiteur du genre humain, puisque je le délivre de Dieu.* C'était en réalité l'œuvre collective des convives habituels de d'Holbach, qui, échauffés par les joyeux soupers de leur hôte, se proposèrent de ne rien laisser debout au ciel, sur la terre, ni dans le cœur humain : l'âme, le corps, l'amour paternel, la gratitude, la conscience, furent pulvérisés, ruinés, honnis.

(1704-1771.) Le marquis d'Argens, grand ami de Frédéric, qui lui donna la présidence de la section des belles-lettres dans l'Académie de Berlin, imita Voltaire et Montesquieu dans ses *Lettres chinoises, juives et cabalistiques*; puis, avec cette érudition facile qui séduisait alors, il sapa les croyances dans la *Philosophie du bon sens*, ainsi que dans les *Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connaissances humaines*, où il ne conserve qu'aux mathématiques un caractère positif, et où il se déchaîne contre les dogmatiques.

(1670-1733.) L'Anglais Mandeville, observateur sagace et triste, avait fait, avec de l'esprit, la satire de la société, en mettant en relief ces absurdités qui frappent tout homme de bon sens quand elles sont isolées des circonstances qui les environnent. Dans son ouvrage intitulé *les Vices privés font la fortune publique*, il représente l'immoralité comme la cause déterminante de la prospérité d'une nation. La morale n'est, selon lui, qu'un artifice du législateur, et la société ne subsiste que par l'égoïsme, l'astuce, l'envie. Il fait ensuite le tableau d'une *république d'abeilles*, qui, d'heureuse qu'elle était, se trouve bouleversée dès que Jupiter lui a accordé la vertu. En conséquence, la bienveillance n'est qu'imbécillité; c'est une folie que d'ou-

vrir des écoles pour le peuple; toutes les institutions ont pour base une turpitude; le langage lui-même fut inventé pour tromper, et tous les hommes seraient vils s'ils osaient l'être.

(1715-1771.) Helvétius, qui vint après, appliqua dans son livre *de l'Esprit* le sensualisme à la morale, comme Condillac l'avait appliqué à la psychologie empirique. Si dans l'intelligence il n'y a que sensation, il n'y a dans la volonté que plaisir et douleur, puisqu'elle ne peut s'exercer que sur les éléments fournis par l'intelligence. Il déduit de là, par une conséquence toute logique, la morale de l'intérêt comme la seule possible; et, pour dédommager le lecteur de toutes les nobles consolations qu'il lui ravit, il offre pour but à l'égoïsme l'amour de l'humanité, sentiment sans énergie parce qu'il est général. Intelligence sans portée, il croit que l'esprit des gens qui l'entourent est celui de toutes les générations et de tous les pays. Avec la prétention d'être original, il ne fait qu'imiter : exagérant la Rochefoucauld, commentant Mandeville, contrefaisant Montesquieu, et estropiant Locke. Ce dernier avait déduit des sens toutes les connaissances humaines; mais les animaux étant doués de sens comme les hommes, d'où naît la supériorité de l'homme? D'une meilleure conformation de la main, répond Helvétius, qui ne voit les choses que d'un seul côté, et du plus mauvais. Il nie l'amitié en théorie, tandis qu'il lui fait, dans la pratique, de généreux sacrifices; son livre devient le code philosophique des mœurs du siècle de Louis XV, mais il est en même temps une accusation frivole et calomnieuse contre la nature humaine.

En étudiant tous ces ouvrages pleins de frivolité avec un appareil de science, on est étonné de voir leurs auteurs parler tous d'analyse et d'expérience, et risquer en même temps les hypothèses les plus dénuées de fondement. Ils abolirent les idées innées, et y substituèrent la nature. Personne ne vit jamais l'Atlantide, personne n'attesta que le berceau de l'homme ait été au nord : ce sont là pourtant les axiomes ou les expédients des philosophes. Personne ne vit l'homme à l'état sauvage pur, personne ne l'a vu sans idées, personne sans langage, personne avec un seul sens, auquel les autres soient venus s'ajouter suc-

cessivement : c'est pourtant de ces *faits* que partent les systèmes qui ont fait le plus de bruit[1].

Le langage était et sera toujours le grand écueil de la philosophie athée, qui s'y évertue en vain. La Mettrie en attribue l'invention à quelque génie inconnu, sorti du sein de l'humanité brutale, comme il peut en surgir un parmi les singes et les chiens. Condillac exalte comme dignes des autels les inventeurs d'un si précieux instrument. Pour Maupertuis, il y voit le résultat d'un pacte social entre les hommes, qui, s'étant réunis dans cette ignorance primordiale, firent de telles prouesses d'analyse, que pas une académie moderne ne saurait y parvenir.

Ainsi la métaphysique se réduit à la sensation, le culte au déisme des païens incrédules, le langage à une algèbre, la poésie à un syllogisme, la morale au tempérament, la législation à un calcul de latitudes, l'histoire à une duperie, le style à une salve d'épigrammes.

Mais pour en venir à une bataille rangée, il fallait réunir les forces éparpillées des combattants, et les mener d'accord à l'attaque. Un libraire proposa de traduire le dictionnaire anglais de Chambers. Cet ouvrage donna naissance à un travail nouveau, qui fut l'*Encyclopédie*, application du système de l'association, où le nombre dut suppléer au talent. Diderot et d'Alembert se mirent à la tête de l'entreprise.

Diderot, né dans une humble condition, avait été élevé par les jésuites : il commença, pour vivre, à écrire des productions éphémères, préfaces, annonces, sermons, encycliques, comédies, satires; il essaya tous les genres, en un mot. Pour se mettre en réputation, il se déclara athée, et dirigea une attaque des plus hardies contre la religion, dans ses *Pensées philosophiques* (1746). Plein de feu, plein d'esprit, il est incapable d'une application soutenue ; tout fermente chez lui, rien n'y arrive à maturité. Critique large et ingénieux, quoiqu'il s'a-

[1] « Les philosophes perdent un temps précieux à élever des systèmes qui nous en imposent, jusqu'à ce que les prétendus faits qui leur servaient de base aient été démentis. » RAYNAL, *Hist. philos.*, t. III.

bandonne parfois à des élans lyriques et à l'emphase, il combattit le goût faux et conventionnel de son temps, en rappelant les écrivains à la vérité du costume, à la réalité des sentiments, et à l'observation de la nature. Mais il se fourvoya dans la pratique, et il ne montra dans ses drames larmoyants que l'exagération des passions. Il introduisit dans ses romans, où il imita les Anglais, une familiarité expressive; il mêla le sentimental et l'obscène, et à un tel degré, qu'il faut pour les lire avoir perdu toute pudeur.

Il comprit le grand mouvement qui s'opérait alors, non partiellement, comme les autres l'entendaient, ou dans les lettres, ou dans les arts, ou dans la politique, ou dans la religion, mais dans toutes choses à la fois; et il se fit l'organe, le directeur de l'insurrection philosophique. Il laissa son nom à la postérité, sans aucun ouvrage digne d'elle.

D'Alembert avait bien autrement de mérite, et il était modéré par nature. Né d'un amour secret de la célèbre marquise de Tencin, abandonné par sa mère qui voulut le reconnaître lorsqu'il fut devenu illustre, il s'y refusa avec un juste dédain; et, toujours reconnaissant pour la pauvre vitrière qui l'avait ramassé sur le pavé de la rue, il resta près d'elle tant qu'elle vécut. Il eût pu, avec un savoir et un esprit si rares, prendre place parmi ses contemporains les plus illustres, s'il ne se fût entêté de devenir aussi le chef du parti philosophique.

Pour remédier aux incohérences et aux disparates de ce grand travail, on confia la direction de l'*Encyclopédie* à d'Alembert et à Diderot, qui refondaient les articles pour soumettre cette compilation à une pensée philosophique : c'était de montrer à l'esprit humain ses conquêtes, et de compléter son émancipation par les sciences. Pour donner une méthode à l'*Encyclopédie*, d'Alembert rédigea le discours préliminaire, qui est le meilleur morceau de cette œuvre médiocre; et, pour enorgueillir l'homme par l'énumération de ses conquêtes, il y traça le tableau des connaissances humaines. Il en emprunta l'idée à Bacon, dont il reproduisit les défauts quant à la disposition et à la généalogie. S'il l'emporte sur lui en connaissances positives, et par l'idée de montrer le progrès général dans les progrès partiels,

il lui cède en imagination[1]; il n'a pas non plus, au même degré, cette chaleur indispensable à la persuasion, qui ne laisse pas seulement raisonner et discuter, mais qui entraîne. A la suite de Locke, il établit que l'homme ne tire ses connaissances que des sens; mais il détruit ce principe en exceptant une loi morale intérieure[2] : souvent même il insiste sur les vérités morales, qu'il ne croit pas moins certaines que les vérités géométriques. Après avoir considéré l'*Encyclopédie* comme une exposition de l'ordre et de l'enchaînement des connaissances, d'Alembert l'envisage ensuite comme un dictionnaire des principes généraux et des particularités les plus essentielles de chaque science et de chaque art. Il passe alors en revue les grandes conquêtes de ce demi-siècle; et jamais l'on n'avait vu un tableau philosophique d'une telle vigueur, et pourtant d'une intelligence si générale, noble sans déclamation, docte sans étalage de science. Il bronche toutefois dès le premier pas, en ne prenant son point de départ que de la renaissance des lettres; et, après avoir décrit sous les plus sombres couleurs l'ignorance du moyen âge : « Il fallut, dit-il, pour rendre la lumière au genre humain, une de ces révolutions qui donnent à la terre un aspect nouveau. L'empire grec est détruit; sa ruine fait refluer en Europe le peu de connaissances qui avaient survécu. L'invention de la

[1] Bacon dira : « La chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire; » et d'Alembert : « La chronologie et la géographie sont les deux rejetons et les deux soutiens de l'histoire. »

[2] « Rien n'est plus incontestable que l'existence de nos sensations. Ainsi, pour prouver qu'elles sont le principe de toutes nos connaissances, il suffit de démontrer qu'elles peuvent l'être : car, en bonne philosophie, toute déduction qui a pour base des faits ou des vérités reconnues, est préférable à celle qui n'est appuyée que sur des hypothèses même ingénieuses. » Le premier axiome *incontestable* était réfuté par Hume : la vérité qui sert de conclusion porte en elle-même la condamnation de tous les philosophes de cette époque, et surtout de celui qui la proclame, et qui ajoute : « Pour former les notions intellectuelles, nous n'avons besoin que de réfléchir sur nos sensations... La première chose que nos sensations nous apprennent..., c'est notre existence. » Voilà deux hypothèses qui s'opposent à ce qu'il appelle « l'esprit philosophique » de son temps, « qui veut tout voir et ne rien supposer.. »

presse, la protection de Médicis et de François Ier raniment les esprits, et la lumière renaît de toutes parts. »

Diderot se réserva de revoir tous les articles, et de rédiger tout ce qui se rapportait aux arts et métiers; il voulut faire à la technologie une part d'autant plus grande qu'on en faisait moins de cas. Habile à saisir la capacité de ses collaborateurs, possédant des notions peu profondes, mais universelles, joignant à l'opiniâtreté du travail la facilité de style, bienveillant envers quiconque voulait le flatter, et ne dédaignant pas de concourir à des ouvrages de pacotille pourvu qu'ils vinssent en aide à la cause qu'il servait avec passion, Diderot était un excellent chef d'ouvriers subalternes, manœuvre de la destruction. Il possédait l'art d'analyser les moindres choses, un métier à bas ou une idée métaphysique, et de s'inspirer des livres, des ouvrages d'autrui; il en tirait des pages brillantes, il ne se faisait pas d'ailleurs scrupule de les altérer, et de faire professer l'hérésie à un Père de l'Église [1]. Il rédigea jusqu'à neuf cent quatre-vingt-dix articles sur toutes les matières. Il n'avait donc le temps ni de lire ni de méditer. Quelque fait qui se présentât à lui, il inventait une théorie pour l'expliquer; il associait, surtout en politique et en morale, les réalités et les songes, le cynisme et la noblesse, l'incrédulité et le mysticisme. Il se vantait d'avoir « l'univers pour école, le genre humain pour pupille. »

La classification générale de l'*Encyclopédie* tient de la scolastique. Il y est fait abstraction de l'homme, de ses idées et de ses besoins, jusque dans les dogmes d'une science qui ne subsiste que par l'homme; tout s'y rapporte à la nature, et on n'y distingue les procédés technologiques que par la substance sur laquelle ils s'exercent. Les manufactures y arrivent comme un appendice de l'histoire naturelle; on rencontre dans la métallurgie les monnaies, les batteurs d'or, les orfévres, les doreurs, etc.; et à propos des pierres fines, les lapidaires et les joailliers : toujours l'homme sous la matière. De cette façon on

[1] En citant à l'article *Feuilles* un passage de Bossuet, on trouve partout les mots *nature* et *lois générales* substitués à *Dieu* et à *Providence ;* de telle sorte que celui-là même qu'il combattait paraît appartenir à la secte philosophique.

rangeait dans une même catégorie des arts entièrement différents, et l'on séparait ceux qui avaient le plus d'analogie. Le vitrier qui ajuste des verres aux fenêtres est mis à côté de l'opticien qui construit les télescopes; le gantier ne se trouve pas avec le tailleur, mais avec le tanneur; la pharmacie n'est pas rattachée à la chimie, mais à l'art médical; l'architecture navale et la navigation viennent s'y amalgamer avec l'hydrodynamique, bien que d'illustres amiraux soient hors d'état de construire un canot, et les plus habiles ouvriers d'un arsenal de reconnaître une latitude.

Les articles concernant l'histoire naturelle étaient confiés à Daubenton; l'hydraulique et la botanique, à d'Argenville; l'électricité et le magnétisme, à Monnier; la grammaire, à Dumarsais; la tactique, à Leblond; les beaux-arts, à Landois et à Blondel; la balistique et les couleurs, à Bernoulli; l'astronomie et la physiologie, à Lalande; la chimie, à Moreau; la musique, à Rousseau; la critique, l'histoire et la littérature légère, à Voltaire et à Marmontel; l'érudition, à Jaucourt; la jurisprudence, à Formey et à Toussaint; la métaphysique, la logique et la morale, à Yvon.

Mais la partie morale et politique de cette œuvre fait pitié [1].

Celle des beaux-arts est pédantesque. On s'en tient pour l'histoire au pyrrhonisme de Bayle, tandis que pour les sciences on marche, au contraire, à la suite de Newton, en marquant clairement le point où l'on était parvenu alors.

C'était sans doute une idée magnifique que de dresser l'inventaire de tout ce que l'on savait, pour bien tracer la direction des recherches nouvelles; c'était un but louable que de populariser la science, de remettre en honneur l'industrie, en imposant à chaque écrivain l'obligation de revêtir ses pensées d'une forme intelligible, et de répondre à la curiosité publique.

[1] Il est parlé au mot *Immortalité* de celle qu'on acquiert dans la mémoire des hommes; mais il n'y est pas dit un mot de la vie future. A l'article *Épicure*, on lit qu'il est « le seul entre tous les philosophes anciens qui ait su concilier sa morale avec ce qui lui semblait le vrai bonheur de l'homme, et ses préceptes avec les appétits et les besoins de la nature.

C'était un noble spectacle que ce concours de tant d'hommes d'esprit, médecins, officiers, abbés, travaillant sans espérance de gain ni même de gloire, puisque souvent même leur nom était ignoré. Mais, au résultat, l'ouvrage se trouva misérable. Quelques fragments d'une originalité remarquable y sont noyés dans la médiocrité; il n'est pas une partie qu'on puisse dire achevée. Comme on faisait une œuvre de parti, il y fallait des hardiesses, des paradoxes; tout y est exagéré pour le besoin et l'impression du moment. Les progrès de l'esprit, les expériences faites et à faire, le certain et l'incertain, l'homme et la société; tout y est passé en revue, tout y est touché avec la pierre infernale, pour être guéri, réformé; et Diderot trouve moyen d'y loger l'athéisme là même où l'on s'attendrait le moins à le trouver.

Les livres de polémique, la plupart de ceux de Voltaire, une partie des ouvrages de Rousseau, tout Diderot et l'*Encyclopédie,* périrent après le triomphe; les autres vieillirent. Mais aux erreurs passionnées du moment se mêlent des vérités éternelles; les unes restent englouties, les autres surnagent. Nous avons dû faire violence à nos sympathies pour juger sévèrement des hommes qui combattirent tant d'erreurs funestes, amenèrent l'affranchissement, la domination même de la littérature, et à qui nous devons, s'ils ne nous ont pas transmis des vérités entières, beaucoup de principes vrais et des semences fécondes.

L'*Encyclopédie* fut donc plutôt un fait qu'un livre; et il ne faut pas l'apprécier littérairement, mais politiquement. L'Église reconnut le danger de ce démon, qui s'appelait Légion; le gouvernement en prit ombrage.

Cependant il se répandit et se lut. La littérature y devint l'alliée des sciences. Tout y était assaisonné de philanthropie substituée à la charité, et qui dispensait de celle-ci, en ce qu'elle s'appliquait non à des individus, mais à l'espèce entière.

Ainsi, à travers de faibles résistances, se répandirent les idées désorganisatrices, l'audace de l'impiété, l'indiscrétion de la parole, l'esprit d'incrédulité. On sema à pleines mains le sublime et le bouffon, l'erreur et la vérité; le scepticisme se

soutint par l'intolérance, et la négation devint une foi. Voltaire fut accusé de timidité, parce qu'il tolérait l'existence de Dieu, et l'athéisme devint le ton général. Les rois ambitionnaient les louanges des encyclopédistes, et cherchaient à les mériter en faisant la guerre au christianisme. Gustave III de Suède et Stanislas Poniatowski s'abreuvèrent à cette source; Catherine II et Kaunitz payaient des correspondants pour les informer de tout ce que Voltaire et les siens pouvaient dire ou écrire. Frédéric II observait leurs querelles derrière une haie de baïonnettes, écoutait par politique leurs leçons, et se riait des choses saintes. Il accueillait les philosophes exilés; il donnait à d'Argens et à Maupertuis de bonnes places, consultait Helvétius sur la réorganisation des douanes et des finances. On lui dut le triomphe momentané de l'abbé de Prades, de la Beaumelle, de l'abject la Mettrie.

RÉACTION. — SENTIMENTALISME. — DROIT PUBLIC.

Mais faut-il accuser ces philosophes d'avoir conjuré le renversement de toutes les lois politiques et religieuses? Cela serait peu conciliable avec la philanthropie, avec les grands sentiments qui se mêlaient à toute la littérature de ce temps, aux romans comme à l'histoire, à la poésie comme à la jurisprudence. Nous savons bien que celui qui répand de la fausse monnaie n'est pas aussi coupable que celui qui l'a fabriquée. Helvétius, en proclamant l'amour de soi, n'a pas dit de préférer son propre avantage à celui de tous; il se persuadait, nous l'admettons, que cet amour rendait vertueux. Cependant, si l'on enlève ce vernis d'humanité qui éblouit, on aperçoit chez les philosophes la crainte de rencontrer la vérité. Le mépris de la race humaine perce chez quelques-uns; chez d'autres, l'immoralité s'étale. Rousseau disait qu'une fois le besoin venant à cesser pour les enfants, tous les liens qui les attachaient à leurs parents sont rompus; et il jetait ses bâtards dans un hospice. Linguet, dans la *Théorie des lois*, voudrait introduire de nouveau l'esclavage domestique. Maupertuis proposait de livrer les condamnés aux chirurgiens, afin qu'ils surprissent dans le cerveau

encore vivant le mécanisme de la pensée. Il y a un roman où tous les sentiments naturels sont foulés aux pieds, au point d'approuver l'anthropophagie. Plusieurs nient le mien et le tien; un autre dit que personne, s'il n'était retenu par la honte, n'hésiterait entre la mort d'un fils et la perte de sa fortune[1]. Le médecin la Mettrie proclamait que le vulgaire seul distinguait le corps de l'âme; mais que le philosophe devait s'en rire, cultiver la vérité comme sage, répandre l'erreur comme citoyen, étudier l'homme pour le tromper. Cet homme, dont le mérite consista à être plus effronté que les autres et à ne voiler aucunes conséquences, ne serait pas même nommé, s'il ne fallait recourir à lui pour trouver les conclusions que les maîtres avaient pris soin de dissimuler. L'*Art de jouir*, les *Discours sur le bonheur*, l'*Homme machine*, le *Traité de l'âme*, nient toute conscience, et poussent au vice, au crime même, toutes les fois qu'on y a intérêt. Selon lui, l'homme est une horloge mue par les passions; ses vertus et ses vices sont le résultat de son organisation. L'homme est une plante qui se meut; le climat et la digestion font de lui un héros ou un bélître; les bêtes se perfectionneront et deviendront des hommes, dès qu'un génie viendra leur donner la parole. La Mettrie mourut à Berlin d'indigestion, et le roi Frédéric n'eut pas honte de prononcer son éloge.

Mais ce qui serre le cœur, c'est que ces philosophes renversaient le monde sans être convaincus. Diderot se plaisait à la procession du saint sacrement; il aimait ses enfants d'une affection tendre et naïve; il les élevait religieusement, admirait les beautés de la nature, et répétait souvent ces paroles de son vieux père : « Mon fils, c'est un bon oreiller que la raison; mais la tête repose encore mieux sur celui de la religion et des lois. » Il parlait avec enthousiasme de Dieu; et lorsqu'on s'en étonnait, il répondait : « Je vous parle selon mon inspiration présente. Je puis bien être athée à la ville, mais non à la cam-

[1] « Dites-moi s'il y a un père qui, sans la honte qui le retient, n'aimât mieux perdre son enfant que sa fortune et l'aisance de la vie? » (Diderot.)

pagne ; et, comme celui dont parle Montesquieu, je suis athée ou déiste par semestre. » Voltaire répétait aussi : « La bonne ou la mauvaise santé fait notre philosophie..... Oh ! le bon temps que ce siècle de fer ! » s'écriait-il ; et quand d'Alembert lui prophétisait le triomphe de leurs doctrines : « Oh ! alors, lui répondait-il, ce sera un beau tapage. »

Ainsi l'on détruisait pour des opinions mobiles ou railleuses les certitudes les plus consolantes ; on enlevait aux souffrances humaines l'espérance d'une autre vie, pour ne laisser que le martyre dans celle-ci, tout en se proposant le plaisir pour unique but [1].

L'Angleterre, qui avait donné l'impulsion, la recevait à son tour ; et des esprits très-distingués, les historiens surtout, furent égarés par ces préoccupations. En Russie, la même influence se fit sentir, non sur les peuples, mais sur les gouvernants. En Italie, les entraves apportées à la pensée empêchaient le mal de s'étendre ; mais ce fut, en même temps, un obstacle à ce qu'il s'élevât des voix puissantes pour s'y opposer : aussi, à l'exception de Gerdil (car c'est à peine si l'on peut citer Spedalieri, qui lui-même aurait tant besoin d'être réfuté), ne vit-on point entrer en lice de champions de la vérité dans le pays où elle a son

[1] Robespierre disait des encyclopédistes, à l'époque où la guillotine moissonnait chaque jour cent cinquante victimes, où il fallait creuser un canal pour l'écoulement du sang destiné à produire l'égalité philanthropiquement prêchée : « Cette secte resta toujours, en fait de politique, au-dessous des droits du peuple ; en fait de morale, elle alla bien plus loin que la destruction des préjugés religieux. Ses coryphées déclamaient parfois contre le despotisme, et ils étaient passionnés pour les despotes. Ils faisaient tour à tour des livres contre la cour, et des dédicaces aux rois, des discours pour les courtisans, des madrigaux pour les courtisanes ; altiers dans leurs discours, ils rampaient dans les antichambres. Cette secte proclama avec un grand zèle l'opinion du matérialisme, qui prévalut parmi les grands et les beaux esprits ; on lui doit en partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarde la société comme une guerre d'astuce, la réussite comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût ou de politesse, le monde comme le patrimoine de fripons rusés. » (18 floréal an II.)

siége sacré. La sérieuse Allemagne n'y aperçut que le complément de la réforme religieuse : en conséquence, les journaux se mirent à disséquer cette doctrine et à la propager, de telle sorte qu'elle parvint à pénétrer dans les masses.

Le scepticisme railleur se répandit en Allemagne; on y voyait les bustes de Voltaire et de Rousseau dans les cabinets des électeurs ecclésiastiques et des chanoines à seize quartiers. Wieland, avec son incrédulité moqueuse et son épicuréisme placide, y devint l'auteur à la mode. Lessing ne voyait dans les différentes religions qu'un progrès de l'esprit humain, et penchait vers Spinosa. Nicolaï et beaucoup d'autres proclamaient l'irréligion et le goût français.

Les *Illuminés*, société secrète fondée par Weishaupt, se donnaient pour but d'anéantir toute supériorité ecclésiastique et politique, et de rendre l'homme à l'égalité primitive, à laquelle il avait été enlevé par la religion et par les gouvernements. Weishaupt fit tant de prosélytes dans toutes les conditions, qu'il s'écria : *O hommes, que ne peut-on vous faire accroire ?*

Quelques écrivains firent la guerre aux philosophes, et se firent les champions de la religion à l'aide du seul raisonnement. Ainsi le Génois Bonnet, dans la *Palingénésie philosophique*, part du naturalisme et de la statue de Condillac pour s'élever, par induction, jusqu'au monde transcendental. Des maux et des désordres de cette vie, il conclut à un monde supérieur. Le Suédois Linné parle de la Divinité avec un respect qui alors était du courage; et dans ses travaux il saisit toutes les occasions de mettre en relief les œuvres admirables de Dieu. Le médecin suisse Haller s'inspire aussi du sentiment de la Divinité. Reimar prouve, dans les *Vérités fondamentales de la religion naturelle*, mises à la portée du peuple, que Dieu existe, attendu qu'il faut nécessairement admettre que l'homme et les animaux furent créés par une intelligence supérieure, et parce que la nature inanimée tend constamment à un but général. Le juif allemand Mendelssohn établit l'immortalité de l'âme dans son *Phédon*, et l'existence de Dieu dans ses *Heures matinales*. Lamberti, Haman, Jacobi combattent tous le matérialisme; Novalis considère la nature comme une révélation des harmonies

divines, une sympathie entre l'homme et toute la création. Kant prétend affermir et diriger la science, et la mettre en accord avec le bien général, en ce qui touche à la connaissance transcendentale, la vie, et l'homme. Quoiqu'il protestât de son respect pour l'expérience et la foi, il dévia de la vérité. Klopstock sut, dans sa *Messiade*, s'inspirer de l'Évangile; Jean Müller, dans l'histoire, reconnaissait la main de Dieu, et admirait l'œuvre civilisatrice des pontifes romains.

Cependant le besoin de croire à la morale, à la vertu, à ce que les matérialistes appelaient des illusions, se faisait sentir, même à plus d'un d'entre ceux qui s'enivraient des idées nouvelles; c'est ce qui fit que la réaction de Jean-Jacques Rousseau produisit tant d'effet. Il révéla lui-même dans ses *Confessions* ses vices et ses faiblesses : se prenant lui-même pour type moral de l'humanité, il entreprend la justification systématique des plus tristes égarements. Il a beau se peindre envieux, égoïste, orgueilleux, nous sommes portés à croire bon celui qui déclame contre les méchants [1].

Rousseau commença à écrire selon le goût du temps, que Diderot lui avait enseigné. Il soutint, pour son début, cette thèse, que le progrès de la nature intellectuelle corrompt les mœurs. C'est l'œuvre d'une âme indignée de l'outre-cuidance des gens de lettres, du despotisme des académies, du dédain qui l'accueillit lorsqu'il était copiste ou apprenti horloger, lorsqu'il arrivait à Paris avec deux découvertes, l'une pour voler dans l'air, l'autre pour copier la musique avec plus de facilité. Il y flagelle les écrits immoraux et obscènes, non moins que les ouvrages impies; mais, en maudissant les lettres, il maudit le siècle, comme si les torts du siècle provenaient de la culture de l'esprit. Dans l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes,* il fit la guerre à toutes les institutions sociales, et cria au siècle

[1] C'est ce qu'il déclare avec emphase dès son début : « Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra... Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères... et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus meilleur que cet homme-là !* »

enivré de sa propre perfection : « Un sauvage, un Caraïbe qui écrase la tête de ses enfants pour les rendre imbéciles, est plus sage et plus heureux que vous. » Il n'entend pas seulement divorcer avec la société, mais encore avec l'intelligence. C'est le délire orgueilleux d'une sensibilité irritée : il prend pour la civilisation de l'humanité la corruption de la France ; il s'indigne contre les richesses qu'il ne possède pas, et n'oublie plus une injure une fois qu'il l'a reçue. A ce sujet, Voltaire lui adressait des félicitations ironiques : *En vous lisant*, disait-il, *il prend envie de marcher à quatre pattes.*

Reconnaissant néanmoins qu'il ne suffisait pas de démolir, le philosophe de Genève répudia le sensualisme, et s'efforça de substituer à l'esprit raisonneur le sentiment religieux. Au lieu de l'épicurisme égoïste de son temps, il voulut corriger la morale et changer l'ordre politique, simplifier la vie domestique, raffiner l'éducation ; il revêtit la philosophie de ce qu'on lui enlevait, c'est-à-dire d'éloquence et de sentiment, ce qui lui gagna les femmes et ceux qui abhorraient l'athéisme. Rousseau a très-peu de théories ; mais il les répète sous cent formes diverses, et leur donne ainsi de la force : esprit faux, armé de connaissances incomplètes, il a moins de science que les encyclopédistes, et sa profondeur n'est que dans les mots. Son style, attrayant par le ton impérieux et par les axiomes tranchants, tourne à l'emphase et à la recherche. Vrai parfois, il n'est jamais simple, et laisse apercevoir que l'expression ne naît pas en même temps que la pensée. — Dans un temps où s'abandonner à son cœur passait pour une faiblesse, où les romans n'étaient remplis que des égarements sensuels, la *Nouvelle Héloïse* dut produire un effet immense. Il y peignit la nature morale, substitua l'étude du cœur à l'intrigue à la mode, et préluda aux romans intimes de notre siècle. A la vérité, l'exemple n'était pas d'un heureux choix : Saint-Preux est un pédant ; Julie dit ce que les autres ont éprouvé sans le dire ; elle analyse ses sentiments, calcule chaque progrès de sa passion, décrit les impressions qu'elle excite et celles qu'elle ressent : véritable spiritualisme du libertinage, auquel on ne peut se livrer sans enlever à la femme le charme divin de la pudeur, l'ignorance d'elle-

même, son abandon involontaire, en un mot, ce qui fait sa puissance et sa grâce.

Au milieu de vérités qu'il gâte, Rousseau représente le mouvement du peuple vers l'avenir. Peut-être vit-il seul qu'une grande catastrophe était imminente, et qu'il n'était possible d'en prévenir les effets qu'en revenant à l'ancien culte, en sauvant la morale du naufrage où périssait le dogme.

Tel est le but de son *Émile ;* telle est la pensée du *Contrat social.*

Le vide des doctrines philosophiques apparut toutes les fois qu'elles furent appliquées aux faits, et que l'on voulut fournir, à l'aide d'abstractions, une morale aux individus ou aux nations. Les rapports internationaux avaient été réglés au moyen âge par un droit supérieur ; mais lorsqu'il fut tombé, il fallut chercher d'autres bases ; et l'on inventa des systèmes tantôt vains, tantôt funestes, tous déduits du sujet, mais non de la vérité éternelle, et où l'on prenait la société non pour moyen, mais pour fin.

L'époque qui suivit le traité de Westphalie peut être désignée comme le point de départ du droit international : en tête des écrivains qui en ont traité, on voit Fénelon, et à sa suite Puffendorf, Leibniz, Spinosa, Zonck, Jenckins, Selden, Samuel Rachel, qui proposèrent des systèmes dans le but de maintenir l'équilibre entre les puissances.

Avec le traité d'Utrecht commença la seconde époque, où le droit des gens, fondé par Grotius sur les exemples anciens, devint rationnel, ou, comme on disait alors, philosophique, et se confondit avec le droit naturel. Ceux qui avaient dans le droit romain la même foi que les théologiens dans la Bible, y adaptèrent de leur mieux les idées de perfectibilité humaine et d'association universelle.

De même que Grotius, Puffendorf et Barbeyrac, le Genevois Burlamachi (1694-1748) sortit du giron de la religion réformée, pour compléter cette jurisprudence de la république humaine. Dans son traité *Du droit politique et des gens*, ainsi que dans les *Principes du droit naturel,* qui furent publiés après sa mort, il résume en langue vulgaire, refond et expose clairement les

doctrines de ses trois prédécesseurs. Protestant, il fait toujours dériver le bonheur de l'homme de la loi positive, et non de la vérité éternelle; et il pose pour règle, non pas la volonté générale, mais celle de chaque individu.

Si un seul homme refuse son consentement à une loi acceptée par tout le genre humain, il n'y est pas obligé. Dans l'impossibilité d'obtenir cette unanimité de tous les contractants, les institutions humaines ne doivent jamais être réformées, toute innovation est illégitime, quelque nécessaire qu'elle soit; tandis qu'il n'est pas d'iniquité ni d'usurpation qui ne puisse se légitimer par quelque convention tacite.

Cette origine humaine efface le droit divin, mais elle supprime aussi le droit populaire; il n'y a plus de liberté nécessaire que la liberté individuelle : de là cette admiration générale, dans le dix-huitième siècle, pour la constitution anglaise.

Pendant que l'école de Puffendorf considérait la science du droit international comme une branche de la philosophie morale, c'est-à-dire comme le droit naturel des individus appliqué aux sociétés, aux États, Wolf donna, dans son *Jus naturæ* (1679-1764), le premier traité systématique du droit isolé de la morale et des autres sciences. Grotius regardait le droit des gens comme d'institution positive, et fondait l'obligation sur le consentement général des nations; Wolf, au contraire, y voit une loi imposée par la nature aux hommes, comme conséquence nécessaire de leur union sociale, et à laquelle aucune nation ne peut refuser son assentiment. Grotius confond ce droit des gens volontaire avec le droit coutumier; Wolf soutient que le premier est obligatoire pour toutes les nations, et que le second ne l'est que par l'effet du temps et le consentement tacite.

Son ouvrage volumineux, hérissé de formules scientifiques, est difficile à lire; mais on peut le retrouver dans le *Droit des gens, ou Principe de la loi naturelle appliquée à la conduite des nations et des souverains,* par Vattel (1714-1767); ouvrage qui a réussi, grâce à un style assez clair et à des conclusions libérales. Il considère le droit des gens dans son origine comme le droit naturel appliqué aux nations, mais modifié par la différence qui existe entre les nations et les individus. Une partie

de ce droit est nécessaire et immuable, d'où il résulte que les nations ne peuvent s'en écarter; une autre est volontaire, dérivée qu'elle est d'un consentement exprimé ou tacite. Viennent ensuite le droit *conventionnel*, qui résulte de traités d'État à État, et le droit *coutumier*, né d'usages intérieurs qui ont pris racine au sein d'un pays.

Avec ses distinctions gratuites entre un droit intérieur et extérieur, parfait et imparfait, volontaire et arbitraire, il en arrive à justifier ce qui est le moins susceptible de justification. Ainsi il fait dériver le droit du conquérant de la juste défense de soi-même, et il le restreint dans les limites de la défense. Mais, dans le droit volontaire des gens, il trouve que « toute acquisition faite en guerre formelle est valide, et que la conquête a toujours été considérée comme un titre légitime parmi les nations[1]. » Il établit constamment des règles différentes entre les particuliers et entre les nations; il ne remonte pas aux sources élevées: la guerre est légitime pour lui quand elle se fait selon les formes reçues, qui sont de demander satisfaction, et si l'on ne l'obtient pas, de déclarer la guerre avant toutes hostilités.

Le droit patrimonial des souverains, que l'on soutenait encore du temps de Grotius, est nié par Vattel. Il déclare que les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois; que ceux-ci sont un moyen, et non une fin; et comme le moyen n'est bon qu'autant qu'il conduit à une fin, que le pouvoir des rois est conditionnel. Quel que soit l'ordre politique, la souveraineté appartient aux peuples, qui, comme les individus, ont des droits indéfectibles et inaliénables.

Le droit étant supérieur à la volonté humaine, la souveraineté nationale ne peut rien sur lui, mais reste dans les limites éternelles du juste. Comme l'exercice immédiat de la souveraineté n'est pas possible à une grande nation, il est nécessaire et par suite légitime qu'elle délègue ses pouvoirs. C'est là la base du gouvernement représentatif.

Rousseau s'empara de ces dogmes, et soutint, avec une logique imperturbable, que le droit s'identifie avec la souveraineté; que

[1] *Droit des gens*, l. III, c. XIII, § 201, 195.

la volonté générale ne peut se tromper; qu'il répugne à la nature du corps politique que le souverain lui impose une loi inviolable; et que par conséquent aucune loi, fût-ce même le pacte social, ne peut être obligatoire pour le corps du peuple. Tandis que Montesquieu s'appuie sur l'histoire et déduit ce qui sera de ce qui fut, Rousseau la répudie, et ne veut consulter que la nature humaine. Hostile à la société, il veut que l'homme marche au bien indépendamment des lois. La nature a fait tout bon, et la société a rendu tout mauvais : il faudrait donc retourner dans les forêts natives, au temps où aucun génie malfaisant n'avait planté une borne, ni inventé les noms maudits de *tien* et de *mien*. La société existe par l'adhésion volontaire de chacun de ses membres; elle est dès lors sujette à toutes les clauses résolutoires qui dépendent du caprice de chaque contractant.

Déjà l'Angleterre avait vu proclamer cette doctrine d'un pacte social en vertu duquel les hommes, renonçant à leur indépendance naturelle, se seraient réunis en société, en abdiquant une partie de leur liberté. Mais comment vient-on appeler indépendance un état où l'homme, réduit à la pure sensation, était l'esclave des phénomènes fortuits, suivait pour unique loi ses besoins, que son infériorité relative à d'autres animaux ne lui permet de satisfaire que par hasard, et où il se trouvait asservi d'esprit et de corps à l'inculte nature? Dans quel temps ce pacte fut-il conclu? Où en trouve-t-on le texte original? Comment des *êtres stupides et bornés* purent-ils comprendre qu'il serait bon de devenir des êtres intelligents, des hommes, et en conséquence se concerter tous pour acquiescer à un contrat, sans s'être précédemment réunis en société? Peut-on aliéner des droits nécessaires à la conservation et au perfectionnement? Peut-on les aliéner pour toujours, de sorte que les générations fussent liées par des obligations acceptées sans leur mandat? C'étaient des objections auxquelles ces écrivains ne songeaient pas[1]. L'homme a des devoirs, disaient-ils : pourrait-il être tenu de

[1] « L'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres : cependant ce droit ne vient point de la nature : il est donc fondé sur les conventions. » (ROUSSEAU.)

les observer autrement que par un pacte? Et ils n'allaient pas jusqu'à se demander pourquoi l'homme serait lié par un pareil pacte; ou s'ils étaient poussés trop vivement, ils répondaient que ce n'était en définitive qu'une hypothèse, sans s'inquiéter si les conséquences demeuraient viciées par la fausseté de cette hypothèse.

Rousseau examine donc quelles furent les bases de ce contrat, et comment on peut réussir à le faire observer; d'où il déduit la théorie de la souveraineté populaire. Il n'y a de souveraineté que celle de tous; et cette souveraineté ne peut être ni aliénée, ni divisée, ni représentée; de même qu'elle a toute la puissance, elle a toute la justice; elle ne peut se tromper, et se trompât-elle même, elle doit être obéie; ses jugements sont absolus, et prononcés sous forme législative. C'est ainsi qu'il établit le despotisme de l'État [1].

Rousseau ne fit que répéter avec plus d'éloquence ce que tous disaient [2]. Qu'on admire tant qu'on voudra cette éloquence; mais le siècle se méprit étrangement en voyant là un philosophe, en trouvant qu'il raisonnait, et en le prenant pour le représentant d'une école [3]. Rousseau se trouva donc le publiciste du peuple, comme Mably en est l'archiviste. Mably, dans

[1] « Je ne connais aucun système de servitude qui ait consacré des erreurs plus funestes que l'éternelle métaphysique du *Contrat social.* » BENJ. CONSTANT, *Cours de politique constitutionnelle,* tom. I, p. 329.

[2] Ces paradoxes étaient tellement en vogue, que Montesquieu lui-même dit : « Sitôt que les hommes sont en société, l'égalité qui était entre eux cesse, et l'état de guerre commence. » (*Esprit des lois,* XI, 6.)

[3] Lamartine (*Histoire des Girondins*) a dit de Robespierre : *La philosophie de J.-J. Rousseau avait pénétré profondément l'intelligence de Robespierre; cette philosophie était devenue pour lui un dogme, une foi, un fanatisme.* — Quand on célébra l'apothéose de Rousseau, Cambacérès, président de la Convention, prononça un discours où on lit : « Politique sublime, mais toujours sage et bienfaisant, il fit de la bonté la base de sa législation; dans les commotions violentes il nous avertit de nous défier de nous-mêmes : « Qui n'est pas « juste n'est pas humain, dit-il; et quiconque est plus sévère que la loi « est tyran. » Le fond de ses immortels écrits est dans cette maxime : *La*

le *Droit public de l'Europe, fondé sur les traités*, répéta les idées de Rousseau en les exagérant, et conseilla aux États de renoncer à leur florissante civilisation, pour se réduire à la condition de Sparte. Mais demandez à l'un et à l'autre s'il faut essayer de leurs systèmes, ils vous répondront que la société est trop pervertie pour espérer sa guérison. On l'essaya pourtant; et le *Contrat social* fut le code de la révolution française, comme la Bible avait été celui de la révolution d'Angleterre.

Le *Projet de paix perpétuelle*, présenté par l'abbé de Saint-Pierre au congrès d'Utrecht, avait fait quelque bruit. Il voulait former une république européenne, composée de dix-neuf États avec vote à la diète générale, et pouvant faire exécuter ses décisions par la force des armes. Rousseau en publia un *extrait* en 1761; mais il s'éloigne beaucoup néanmoins de cet utopiste: « Le mal des sociétés politiques présentes, dit-il, provient de ce qu'elles doivent appliquer à leur sûreté extérieure les soins et les moyens qu'elles devraient consacrer à leur amélioration intérieure. Il n'en serait pas ainsi, si les nations avaient conclu un pacte social qui prévînt les guerres extérieures, comme elles ont pourvu aux guerres civiles. C'est ce que produirait une confédération, comme en Allemagne, en Sicile, en Hollande. En outre, toute l'Europe civilisée a une religion commune; elle a les traditions romaines qui lui serviraient de lien, si l'intolérance et le manque de garanties suffisantes ne faisaient toujours fléchir le droit sous la volonté du plus fort. Celui qui songe aujourd'hui à la monarchie universelle montre plus d'ambition que de génie, attendu que l'égalité de discipline, l'équilibre des forces, et des communications plus rapides, rendent impossible à un seul la conquête de toute l'Europe. L'Allemagne, qui en est le centre, l'empêchera toujours, malgré les défauts de sa constitution; et la paix de Westphalie restera la base du système politique. Pour le maintenir toutefois, il faut un mouvement d'action et de réaction; et pour le fortifier il serait besoin

raison nous trompe plus souvent que la nature. » Ces paroles, qui étaient la plus grande condamnation du système d'alors, furent *interrompues par les larmes et les applaudissements des spectateurs.* (*Nouvelles politiques*, 24 vendémiaire an III.)

d'une confédération générale ayant un pouvoir législatif suprême, un tribunal, et un pouvoir coercitif. Le bon sens suffira pour démontrer aux puissances combien il leur serait avantageux de soumettre leurs prétentions respectives à un arbitre impartial, au lieu de recourir aux armes, dont l'emploi profite rarement au vainqueur lui-même. »

Les doctrines des publicistes classiques se trouvent résumées dans la *Science du gouvernement,* par l'abbé de Réal, qui les traite d'une manière plus pratique que Burlamachi et Vattel.

Si l'on compare ces théories généreuses avec la sordide politique de ce siècle, ruses dans la paix, brigandage dans la guerre, on verra ce que vaut un droit public qui n'est pas fondé sur la conscience, et qui n'a pas Dieu pour soutien.

L'éducation, au dix-huitième siècle, confondue avec l'instruction, se réglait au hasard, et d'après des pratiques traditionnelles et sans méthodes.

Rousseau en fit, dans son *Émile,* un cours qui parut attrayant, parce qu'il lui donna une forme romanesque. Il y prend l'enfant au berceau, le suit pas à pas, prescrivant tous les soins à donner à son corps, à son cœur et à son intelligence. Livre utile en ce qu'il fit renoncer à des habitudes détestables, qu'il délivra les enfants de la torture des langes, des corsets baleinés, et qu'il leur rendit le lait maternel. En même temps la *Confession du vicaire savoyard* relevait vers le ciel les yeux abaissés vers la fange, et rendait au sentiment ses droits dans la démonstration des suprêmes vérités.

Mais aussi que d'idées fausses! Rousseau dirige continuellement l'éducation à l'aide de circonstances préparées artificiellement, et de petits coups de théâtre; il entoure son élève d'un monde arrangé exprès pour lui : pour que l'enfant reconstruise de lui-même la civilisation, et invente ce qu'il peut apprendre, il réduit l'homme à la loi des brutes, qui ne transmettent pas à leurs petits ce qu'elles ont appris. Rousseau ne s'aperçut pas qu'une génération ne peut se connaître elle-même, si elle ne connaît celles qui l'ont précédée; et que si chaque homme doit se consacrer à en élever un autre, il ne restera plus ni temps ni possibilité pour le progrès. Il ne donne d'autre fondement à la

morale que l'intérêt personnel. Tandis qu'Aristote et Platon avaient eu en vue la société, Rousseau ne voit que l'individu. Il aguerrit son élève contre la société comme il le ferait contre un ennemi; et lorsqu'il lui faudra vivre au milieu des hommes, vous le verrez hostile à toutes les règles communes, et, partant, très-malheureux. Que devient son Émile en effet? Un homme prêt à accepter tout ce qui lui arrive, l'esclavage à Alger ou l'adultère au logis, sans éprouver le besoin impérieux d'améliorer ni les autres ni lui-même.

Ce livre, publié par surprise, encourut aussitôt une condamnation de l'archevêque de Paris, puis du parlement, et il eut le même sort à Genève. Au premier l'auteur adressa, en réponse à son mandement, une lettre virulente, où il défendit la liberté de conscience, non en incrédule et en railleur, mais par des raisons sérieuses.

Les philosophes, qui dès ses premiers paradoxes l'avaient salué comme un des leurs, se trouvèrent blessés et de ce qu'il croyait et de ce qu'il niait, humiliés par le génie de cet apostat de leur philosophie, irrités de cette indépendance qui faisait sa force. Tandis qu'ils s'élèvent en flattant l'opinion, Rousseau la contrarie, la rudoie; il maudit la science et la société. Révolté contre les rois de l'opinion, il proclame l'égalité, en haine de la noblesse; il croit à Dieu, parce qu'il est nié dans les soupers de d'Holbach; il se fait sauvage, parce qu'Helvétius est efféminé et voluptueux; il attribue tout à l'éducation, parce que la mode proclame l'influence toute-puissante du climat; puis, comme on affiche le libertinage, il veut épurer la morale par les sentiments de la famille, et par le tableau des mœurs républicaines dans leur simplicité. Misanthrope au sein de la politesse et de l'élégance française, démocrate au milieu des admirateurs de Louis XIV, il croit à la perfectibilité de l'homme quand tous les autres ne font que douter ou railler.

Ses écrits, comme sa vie, sont donc une perpétuelle contradiction. Il hait la dépendance vis-à-vis des bienfaiteurs surtout, et il s'irrite quand on le néglige; il recherche la solitude, mais pour mieux occuper de lui les salons où il ne se montre pas; il méprise la gloire, et il en est avide. C'est ainsi qu'il passe, au

milieu de toutes les petitesses que le siècle associait à tant d'audace, une existence chagrine, sans affection, changeant de maîtresses, jetant ses enfants dans un hospice, faisant la guerre aux encyclopédistes comme aux prêtres, traçant dans ses écrits la peinture d'un âge d'or, quand sa propre vie était une révolte et une malédiction continuelle; croyant le monde entier conjuré contre lui, et malgré cela proclamant le sentiment et la vertu.

Rousseau regardait les philosophes comme des lâches, des imposteurs, avides seulement de renommée [1] : de leur côté, ils le traitaient de sauvage, et, ne pouvant le tuer par la raillerie, ils l'essayèrent par d'autres voies. Voltaire, jaloux d'une gloire qui n'était pas née de la sienne, employa tout pour la ruiner. Le parlement décréta Rousseau d'arrestation, et il s'enfuit. Repoussé de la Suisse, sa patrie, il fut attiré par Hume en Angleterre, d'où il s'éloigna bientôt en maudissant l'ami, qu'il traita de traître. Partout persécuté ou croyant l'être, effrayé de toute inimitié, de toute protection, des pensions offertes, des applaudissements, il vécut malheureux, et finit, selon toute probabilité, par abréger ses jours.

Rousseau frémit et fait frémir, là où Voltaire ne fait que rire. Ce dernier se constitue l'organe des haines, des idées, des espérances du siècle; Rousseau, lui, veut imposer au siècle des opinions qu'il croit les siennes : ainsi une passion du temps fait la guerre à une autre, et devient populaire en combattant la popularité. Voltaire, poëte, éparpille l'art partout : il rit, il révèle les abus et les crimes; mais il ne proteste pas contre le présent; il n'indique pas de réformes pour l'avenir. Rousseau, c'est le sentiment sans la raison; il concentre en lui les souffrances de son temps, il proteste, il rêve. L'un personnifie l'épigramme, l'autre la plainte; l'un doute et se moque, l'autre doute et s'effraye. Voltaire divinise la raison qui désunit; Rousseau, le sentiment qui rapproche. Le premier vit du passé, et jouit du

[1] « Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain ? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer? » Et ailleurs : « O Montaigne, toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère, si un philosophe peut l'être! » (*Ém.*, IV.)

présent; le second souffre du présent, et se confie dans l'avenir. Voltaire censure la société, mais il s'y accommode : il reçoit des titres de cour, il a des vassaux, il fait la traite, il jouit agréablement de la vie : Rousseau ne transige pas, il s'indigne, et ne peut respirer au milieu d'un siècle pervers. L'école de Voltaire a péri dès qu'elle eut accompli sa mission; avec Rousseau commence la rénovation dans l'art et dans le sentiment.

(1737-1814.) Bernardin de Saint-Pierre, qu'on pourrait appeler son fils aîné, reçut de lui l'étincelle religieuse appliquée à la pensée philosophique. Rêvant de réformes, il veut se faire jésuite pour convertir les Américains; puis il se rend à Malte pour faire la guerre aux Turcs. Inconnu dans cette France *qu'il aime,* dit-il, *parce qu'elle a produit Fénelon,* il passe en Russie pour proposer ses idées à Catherine et à Orloff; mais il a grand'peine à obtenir du service dans l'armée russe, qu'il abandonne bientôt pour combattre avec les Polonais. Résolu à fonder une république, il fait choix de Madagascar, et s'en revient sans avoir réussi. Introduit par d'Alembert dans la société philosophique, il s'y trouve mal à l'aise; raillé pour ses mésaventures et sa naïveté, il s'isole dans sa pauvreté. Tout son bonheur, c'est de s'entretenir avec Rousseau; car tous deux détestent cette tourbe d'heureux qui, en sortant du théâtre ou de leurs soupers, lançaient des épigrammes contre Dieu et l'humanité.

Or, Dieu et la nature, seuls capables de donner une âme à l'art, en étaient exclus; il n'y restait plus qu'une maigre charpente, une lumière artificielle, au lieu du pur et radieux soleil : le sentiment, la variété des formes, l'ampleur du style, s'étaient évanouis. La littérature, arme d'une polémique journalière et d'une propagande active, avait perdu le nerf et la délicatesse du siècle précédent. On ne songeait guère à retremper aux sources du passé l'esprit que l'on croyait avoir : l'on considérait les anciens comme de peu de valeur; on voulait des pensées neuves, des expressions neuves, des ornements. La langue, en prenant de la précision, de la rapidité, perdit en élégance et en coloris; mais si cette pétulance d'un style haché plaît d'abord, elle fatigue à la longue. Voltaire se plaint souvent que le gout se perd, que les innovations se succèdent, que l'on tombe

dans la barbarie ; le dix-huitième siècle est, selon lui, le cloaque de tous ceux qui l'ont précédé. Peut-être son contemporain Vauvenargues en donnait-il l'explication, et traçait-il la meilleure leçon d'éloquence, en disant : « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût : les grandes pensées viennent du cœur. »

Quelques-uns cultivèrent l'art avec conscience : Montesquieu étudiait longuement avant d'écrire, essayait, cherchait, se désespérait ; Buffon proclamait que le style seul rend un livre immortel, et travaillait le sien dans l'imperturbable majesté du génie, que n'émeuvent ni les censures ni les éloges. Il met dans ses généralités une force persuasive et une grande clarté ; sa langue est élevée et grave, ce qui fait regretter davantage qu'il n'ait pas mieux lié ensemble l'ordre physique et l'ordre moral. S'il chercha l'emphase quelquefois, ce fut peut-être pour couvrir le vide des sentiments. Une partie de ses œuvres a donc péri, pour ne laisser subsister que les grandes vérités et les notions relatives à la nature de l'homme, toujours la même dans son immense variété.

Tous ces peintres, y compris Buffon, décrivaient la nature du fond de leurs hôtels de Paris et d'après le Jardin des Plantes. Quoique Rousseau eût vu les Alpes et aimé la campagne, la nature chez lui est maniérée encore ; puis il voit toujours l'homme entre lui et cette nature, et la haine qu'il porte à l'un gâte l'autre à ses yeux. Saint-Pierre, qui aimait les solitudes, les prairies, la mer, les poëtes, sentit les rapports secrets du cœur humain avec la création, et il épancha tout son enthousiasme dans ses *Études de la nature*. Ce n'est pas un livre supérieur ; mais il diffère tant de ce qui s'écrivait alors, qu'il plut aux âmes passionnées, malgré le vague et le décousu qui s'y trouvent. Il fit bâiller les beaux esprits par ses naïves illusions, et fut raillé des philosophes pour les idées religieuses dont il est plein. L'idylle incomparable de *Paul et Virginie* paraîtra un acte de courage à ceux qui savent combien il en faut pour aller contre le courant. Quand Saint-Pierre lut ce livre dans le salon de madame Necker, les uns se retirèrent, les autres s'endormirent ; mais le public le vengea.

Il est peu d'hommes qui aient assez de foi en eux-mêmes pour

se donner raison contre tout un siècle. Saint-Pierre se corrigea, c'est-à-dire qu'il se fourvoya. Il attaqua dans la *Chaumière indienne* la société et les académies; il se fit tout amour pour la justice et l'humanité, en abstraction. Il finit par se jeter dans un optimisme providentiel, jusqu'à nier à peu près le mal, en recherchant les causes finales, et en faisant de la nature un type de beauté, de bonté, de convenance absolue, où l'harmonie du ciel avec la terre n'a été troublée que par le fait de l'homme, qui, en se civilisant, abandonna pour les cités infectes les majestueuses forêts.

Nous voilà retombés dans la misanthropie de Jean-Jacques; voilà de nouveau la civilisation inculpée, à la décharge de la Providence : tout le bien vient de Dieu, tout le mal de l'homme, comme si l'homme n'était pas l'objet principal de la Providence. Toutefois, lors même qu'il tombe dans l'exagération, Saint-Pierre conserve son admiration pour la nature; il ose rester chrétien; il aide à la réaction contre le mouvement philosophique, comme il aide à la rénovation de l'art.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — PHILANTHROPIE.

Le désordre des finances, les besoins croissants d'un gouvernement qui avait à faire face aux exigences d'une politique de famille, aux caprices des princes, de leurs maîtresses et de leurs favoris, avaient appelé les esprits à réfléchir sur l'origine et la distribution des richesses, sur le luxe, sur l'agriculture. Le système de Law avait secondé ces tendances; et l'on vit pleuvoir les livres sur le crédit, la population, les manufactures. Ce fut à qui expliquerait la crise, et démontrerait ce que chacun avait expérimenté. Comme la propriété foncière avait seule résisté dans cette tourmente, et qu'elle y avait profité au contraire, on en conclut que la terre était l'unique richesse réelle. Ainsi naquit l'économie politique, dont le premier but était, sous une apparence de réforme politique, de faciliter la perception des impôts et de remédier aux détresses de la France.

La société vit-elle d'or et d'argent? Qu'elle mange toute l'année les produits de son propre sol, et à la fin elle se trouvera

n'avoir ni plus ni moins d'or et d'argent. Ces métaux ne servent donc qu'à faciliter les échanges, tandis que la subsistance ne se tire que des denrées de consommation; d'où il résulte que la richesse consiste, non dans le prix, mais dans la chose. Ainsi, après avoir donné tant d'importance aux travaux qui procurent de l'or, on arriva à les négliger tout à fait pour l'agriculture. Le médecin Quesnay ne voit de richesses réelles que dans le produit de la terre, qui fournit aux travailleurs la matière première et la nourriture. Le travail appliqué à l'agriculture produit l'aliment, plus un excédant de valeur qui va s'ajouter à la masse des richesses (*produit net*), et qui doit appartenir au propriétaire comme revenu disponible.

Fort bien : mais Quesnay ne voit pas que les autres industries donnent aussi un produit net; il soutient, au contraire, qu'elles ne sauraient ajouter un fétu de paille ni à la masse des choses sur lesquelles elles s'exercent, ni à la richesse générale de la société. Les artisans ne produisent donc qu'autant qu'ils consomment durant leur travail; lorsqu'il est fini, la somme totale des richesses ne s'en trouve ni plus ni moins considérable, à moins que les ouvriers n'aient épargné sur leur consommation. Les propriétaires doivent donc avoir le pas sur tous les autres citoyens. Mais de cette doctrine orgueilleuse sortait une conséquence qui était tout entière à la charge de l'agriculture. En effet, comment asseoir des taxes sur des gens réduits à un simple salaire? Tous les impôts devaient donc être supportés par la terre, et prélevés sur le produit net. Que restait-il à faire à la société? Multiplier les produits agricoles, d'où elle tire de quoi alimenter l'industrie.

Turgot poussa le sophisme de Quesnay jusqu'à diviser les travailleurs en deux classes, l'une *productrice* de richesses véritables à l'aide de la terre, et l'autre *stérile,* ne produisant par l'industrie qu'autant qu'elle consomme.

Ainsi, pendant que la philosophie prêche l'égalité, voici la science économique qui divise les hommes en productifs et en stériles, et qui invente une aristocratie d'un genre nouveau.

Mais en vérité quel mérite aurait le grain produit par l'agriculture, si l'industrie n'en faisait du pain? le bois, s'il n'était

transformé en maisons et en meubles? La semence n'augmente-t-elle pas de valeur dans le sein de la terre autant que l'or dans la main du bijoutier? L'histoire prouve en outre que l'industrie et le commerce, mieux que l'agriculture, accroissent la valeur échangeable, soit par la division du travail, soit par l'emploi des machines. Gênes et Venise vécurent très-bien sans terres et sans culture, attendu qu'un peuple manufacturier et commerçant peut importer beaucoup plus de subsistances que ses terres ne lui en fourniraient.

Quoi qu'il en soit, ce principe demeura établi par les économistes, que les richesses d'une nation sont les objets de consommation produits par le travail incessant de la société. Ils étaient unis dans une seule pensée; ils employaient ce ton dogmatique qui impose au vulgaire, une langue sacramentelle, une précision mathématique, et des chiffres. Ils ennoblissaient la condition du paysan, détournaient les regards des villes pour les porter vers les campagnes, et faisaient la guerre aux monopoles, qui s'étaient introduits partout.

Bien que leurs théories soient discréditées, il faut rendre hommage à leurs intentions. Les écrits de l'abbé Morellet, de Dupont de Nemours, de Chastellux, plaisent encore par la chaleur et la philanthropie qu'on y trouve.

Par malheur les économistes, dans le désir d'affermir une autorité tutélaire, subordonnaient leur science au gouvernement : ils faisaient du roi un père de famille, c'est-à-dire un despote, quelque soin qu'ils prissent d'embellir la chose, et de se montrer convaincus qu'il lui serait impossible de résister à l'évidence de leurs démonstrations économiques; en un mot, ils se confiaient plus dans un homme que dans tous, dans le bon sens et dans le bon vouloir d'un seul que dans celui de la nation : erreur excusable au moment où vécurent ces premiers réformateurs.

Quesnay met pour épigraphe, en tête de son *Tableau économique* : *Pauvres paysans, pauvre royaume; pauvre royaume, pauvres paysans;* et, en traçant la distribution des revenus territoriaux, il prend pour objet principal les impôts, les emprunts, et les dépenses publiques. A part ce *despotisme légal*,

se répandait toutefois plus d'une idée pratique et utile : les abus des maîtrises, des douanes, des corvées, furent dévoilés; l'on demanda des remèdes aux plaies sociales, et il parut aisé de les obtenir. Et quels étaient ces remèdes? La liberté du commerce, la fraternité des nations; plus de taxes personnelles, plus de contributions indirectes; c'est où conduisait le faux principe du produit net. C'était ainsi que les économistes aidaient à l'œuvre révolutionnaire des encyclopédistes, quoique avec des principes plus positifs et plus modérés.

Mais si les besoins financiers de la France y stimulaient l'étude de la richesse sociale, la politique y semblait plus urgente encore; et les physiocrates eux-mêmes confondirent l'économie avec la politique; de là vint le nom donné à cette science.

L'intendant Vincent de Gournay, élevé dans le négoce, après avoir médité les ouvrages du Hollandais Jean de Witt et des Anglais Child et Culpeper, qu'il traduisit, ne vit pas tout dans la seule agriculture; la pratique était chez lui à côté de la spéculation. Le fabricant aussi bien que l'agriculture crée, selon Gournay, de nouvelles valeurs. Chacun connaît son propre intérêt mieux qu'un indifférent : les règlements, les gabelles, tous les obstacles à la production et à la circulation sont funestes. *Laissez faire, laissez passer,* devint un mot d'ordre. La guerre commença contre toutes les entraves apportées au commerce.

Ces systèmes et d'autres conduisaient à créer une science économique; mais la France en fut détournée par les réformes politiques, dont l'idée s'y mêlait. En Angleterre la révolution s'était accomplie dans le siècle précédent, et les colonies, les grandes spéculations, les immenses abus, y offraient un plus vaste champ; la patrie de Law devait donc donner naissance au créateur de la science économique, Adam Smith. Une nation sympathique comme la France ne pouvait concevoir sa mission exclusivement comme un marchand, à qui il suffit de réaliser un gros bénéfice. Elle voulait faire disparaître les restes de la féodalité, et aspirait à un avenir qui vînt satisfaire tous les besoins à la fois.

En effet, la question pendante entre l'agriculture et l'indus-

trie embrasse tous les éléments de la vie sociale; et comme le commerce demande justice, sécurité, liberté, on réclama en son nom de nouveaux codes, l'égalité des droits, l'abolition des entraves de douanes, de mainmorte, de fidéicommis. Les écrits des philosophes sont pleins de ces réclamations.

Les lois étaient un assemblage de romain, de barbare, de féodal, de communal, et l'on ne comptait pas en France, dit-on, moins de cinq cent quarante coutumes; de telle sorte qu'on avait raison dans une province et tort dans une autre. La discordance fondamentale des principes mettait en lutte le fisc et la jurisprudence, la juridiction ecclésiastique et la juridiction séculière; puis dans le doute on avait recours à la loi écrite, sans jamais remonter à un droit général, supérieur aux usages particuliers. Les propriétés étaient liées par les mainmortes et par des restes de servitude personnelle, qui portaient atteinte au droit même de tester. L'industrie était enchaînée par les corporations, qui de sociétés d'assistance mutuelle étaient devenues pour tous de lourdes chaînes.

Les gouvernements étaient parvenus à centraliser la puissance publique, et à enlever aux seigneurs féodaux tous les pouvoirs de la souveraineté. Au gouvernement appartenait le droit de repousser les agressions extérieures, de maintenir la paix au dedans, de rendre la justice au civil et au criminel, de conserver le domaine public, d'administrer le domaine utile de l'État, de guider les provinces et les communes dans leur administration privée. Mais, oubliant que l'autorité la meilleure est celle qui se fait le moins sentir, le gouvernement prétendit administrer toutes les affaires de la société, intervenir dans chacun des actes de la vie, dans les arrangements domestiques, dans les successions, dans les conventions volontaires entre particuliers.

L'Europe ressentait surtout les défauts et les abus du pouvoir judiciaire. Les procédures secrètes, l'instruction inquisitoriale, à l'aide de laquelle le juge peut faire dire ce qu'il veut à l'accusé et aux témoins intimidés ou ignorants, continuaient de subsister; on condamnait encore par contumace, et l'on appliquait la confiscation, la plus injuste de toutes les peines; on refusait

des défenseurs pour des crimes qui conduisaient à l'échafaud, tandis qu'on en accordait pour des affaires de quelques sous. Si, sur dix juges, six se prononçaient pour la peine de mort, elle était appliquée. On arrachait encore des aveux par la torture.

L'expérience nous montre partout que les tribunaux inclinent à la rigueur et à l'aggravation des peines au delà de l'intention du législateur, comme s'ils mettaient une sorte de point d'honneur à découvrir et à châtier les coupables. Le parlement de Paris s'obstina, pendant tout le règne de Charles V, à refuser un confesseur aux condamnés à mort, malgré un ordre du roi et une bulle du pape. Quand Louis XVI ordonna, en 1778, qu'il y eût un intervalle entre la sentence et l'exécution capitale, le parlement résista à cet ordre, en y opposant des sophismes hypocrites. Le garde des sceaux d'Armenonville, trouvant exorbitante la peine de mort appliquée à toute espèce de vol ou larcin, recommanda d'écarter cette peine disproportionnée; mais les magistrats s'autorisèrent de la loi, et continuèrent de l'infliger.

Quelles atteintes un bon code de lois, s'il eût existé, n'aurait-il pas reçues des lettres de cachet, à l'aide desquelles le roi faisait emprisonner ou exiler qui lui plaisait? Les fermiers des finances ne voulaient-ils pas aussi avoir à leur disposition des sbires et des cachots, pour aider au recouvrement des impôts, châtier les contrevenants? Ils suspendaient la justice, quand ils ne l'égaraient pas.

L'arbitraire découlait encore des lois religieuses, dont la rigueur choquait d'autant plus qu'elle contrastait avec l'immoralité de la cour. Il y avait en 1746, dans les prisons ou aux galères, deux cents protestants condamnés par le parlement de Grenoble pour exercice de leur culte. En 1762, celui de Toulouse condamna un ministre à la peine de mort.

Des procès célèbres mirent en évidence tous les vices des lois criminelles : ceux de Calas et de Fabre, dont nous avons déjà parlé; celui de la Barre, jeune étourdi qui fut roué vif, sur le soupçon d'avoir brisé un crucifix; celui de Lally, gouverneur de l'Inde. Les philosophes déclamèrent; les arts firent appel à la pitié : drames, dessins, romans s'emparèrent de ces sujets pathé-

tiques. Morellet trouve en Italie le *Directorium inquisitorum*, et en donne une traduction; il traduit le livre *des Délits et des peines* de Beccaria, et l'on en répand sept éditions dans une année. Voltaire recueille les bénédictions, en se faisant le défenseur des opprimés.

Dans l'attente d'améliorations sociales, force particuliers s'ingéniaient à instruire, à moraliser les classes pauvres, à faire prospérer l'agriculture, à étudier les maladies des bestiaux, à introduire des plantes étrangères. La première société économique fut instituée à Zurich en 1747. Une société d'agriculture, fondée à Paris en 1761, fut bientôt imitée dans les provinces. Les académies bannissaient de leurs concours les questions frivoles. L'Académie des sciences, en 1787, chargea Bailly d'un rapport sur la construction des hôpitaux, où il réunit tout ce que les sciences et la pratique suggéraient de mieux pour le soulagement de l'humanité. Celle de Besançon, prenant en considération la fréquence des disettes, proposa, en 1771, un prix pour la découverte d'un nouvel aliment à l'usage du peuple. Parmentier proposa la pomme de terre : déjà connue depuis longtemps, elle était repoussée par le préjugé ou la négligence; mais il s'obstina, et finit par en triompher. Il obtint du gouvernement un terrain dans la plaine des Sablons, et ce fut bientôt une mode de porter à son habit une fleur de cette plante. On plaça des sentinelles autour du champ, pour stimuler le désir et donner plus de prix à ce fruit défendu; Parmentier donna un repas où assistaient Franklin, Lavoisier, et la pomme de terre s'y montra sous toutes les formes.

Duhamel étudia la structure d'une foule de plantes, et donna un traité général *des arbres à fruit*, et un autre *de la culture des terres*. Claude Bourgelat, de Lyon, tout occupé des chevaux et de leurs maladies, écrivit pour l'*Encyclopédie* les articles relatifs à l'art vétérinaire, dont il ouvrit la première école dans sa ville natale en 1762. L'abbé Rozier, son successeur à Lyon, étendit et améliora cette science. S'appliquant ensuite à l'agriculture, il chercha dans ses voyages et dans la science de nouvelles sources de prospérité pour le pays; il publia un Cours d'agriculture, écrit avec chaleur et simplicité.

Malesherbes, ministre et plus tard défenseur de Louis XVI, avait débuté en 1756 par combattre la multiplicité et la rigueur des impôts. Il rédigea cinq mémoires sur la législation de la presse, en même temps qu'il enrichissait les jardins et les bois d'espèces nouvelles. Le médecin Helvétius enseignait les soupes économiques à la Rumfort; Parmentier améliorait le pain de munition; Daubenton introduisait les moutons mérinos. Lombe établissait à Derby un moulin à soie dont les 26,586 dévidoirs, mus par l'eau, donnaient en vingt-quatre heures une énorme quantité de fil d'organsin. Oberkampf fondait à Jouy une manufacture de toiles peintes et une filature de coton à Essonne, industries toutes nouvelles. Les indiennes de France devinrent de mode à la cour, et l'Angleterre elle-même les rechercha. L'abbé de Lasalle, chanoine de Reims, touché de l'ignorance des enfants du peuple, fonda l'*École des frères*, et le chevalier Paulet introduisit parmi eux l'enseignement mutuel. Oberlin, de Strasbourg, institua dans sa paroisse des asiles pour l'enfance; il améliora l'économie rurale, et transforma en un véritable jardin un canton stérile et désolé des Vosges.

Montyon, si célèbre depuis par les prix qu'il institua, en fondait un premier dès 1780 pour des expériences utiles aux arts; un autre, pour l'œuvre littéraire la plus profitable à la société; un troisième, pour la découverte qui rendrait moins nuisibles les opérations mécaniques, et pour l'artisan qui simplifierait un procédé industriel; un quatrième, pour celui qui trouverait les meilleurs moyens de suppléer ou d'économiser le travail des nègres.

Le nombre des machines s'augmenta; on établit les pompes à feu, l'éclairage public, les cimetières en plein air. Les horloges furent perfectionnées; on introduisit le tartre émétique; on établit les secours pour les noyés. La chimie améliora les procédés des arts et de la pharmacie. Berthollet enseigna à blanchir les toiles avec le chlore. Lavoisier s'ingénia à obtenir le nitre sans endommager les édifices; il améliora la poudre à canon, les méthodes agricoles, l'élève du bétail. Poissonnier trouva le moyen de rendre l'eau de mer potable; Seguin apprit à tanner les cuirs par un système nouveau; Thenard et Bron-

gniart, à améliorer les peintures à l'huile et sur émail, ainsi qu'à faire macérer le chanvre par des procédés chimiques. Déjà Chaptal proclamait que la science est stérile, si elle n'est pas applicable : il employait sa fortune à multiplier les expériences, et à arracher à la nature des secrets profitables à l'humanité ; il introduisit les fabriques d'alun artificiel, d'acide sulfurique, de soude, et les blanchisseries à la vapeur.

D'Arcet, cherchant à imiter les porcelaines de Chine, étudia les procédés des potiers et des vitriers ; poussa les analyses chimiques à l'aide du feu, et accrut la célébrité de la manufacture de Sèvres. Les frères Montgolfier simplifiaient les procédés de la papeterie, la fabrication de la céruse, et la stéréotypie ; ils appliquaient le bélier et la presse hydraulique, et osèrent tenter les ascensions aérostatiques. Constantin Périer établissait à Paris les pompes pour élever l'eau et la distribuer dans les différents quartiers, comme il en existait déjà à Londres (1779) ; et sa *Pompe à feu* de Chaillot devenait une école de machiniste. Le mécanicien Vaucanson, de Grenoble, après avoir construit des automates qui faisaient de la musique, des canards qui mangeaient et digéraient, perfectionna le moulin à soie et la machine pour exécuter les étoffes à fleurs. Réveillon fabriquait des papiers peints ; Lenoir, des instruments de mathématique ; Argan, les lampes à double courant ; Réaumur, le fer blanc et l'acier fondu. L'art des jardins s'améliorait aussi. Ambroise Didot introduisait le papier vélin, et, grâce au procédé de la stéréotypie, son fils Firmin Didot put donner des éditions plus correctes et à meilleur marché. Rappelons ici les nombreux ouvrages de médecine populaire, parmi lesquels il suffira de citer ceux de Tissot et de Hufeland.

La petite vérole, acclimatée en Europe dès le huitième siècle, croissait en violence depuis le commencement du seizième, et elle tuait par an un demi-million d'Européens. Huit individus sur dix en étaient attaqués ; un septième succombait ; les autres y perdaient quelque organe, ou restaient défigurés. Les Grecs modernes et les Circassiens apprirent, on ne sait d'où, à prévenir ce mal par l'inoculation artificielle ; on la pratiquait sur les filles, pour préserver leur beauté destinée aux sérails

turcs. L'Europe n'avait pas ignoré ce procédé; mais elle en avait dédaigné l'usage [1], jusqu'au moment où lady Wortley Montagu, dont le mari était ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, entendit raconter qu'une vieille femme de la Thessalie inoculait la petite vérole avec des cérémonies superstitieuses, qu'elle prétendait lui avoir été révélées par la Vierge : elle faisait, disait-on, une incision en croix sur le front ou sur le menton, puis elle y appliquait une moitié de noix; elle exigeait un cierge pour récompense. Quoique l'opération fût douloureuse, lady Montagu voulut y soumettre son fils; elle fit tout pour mettre cet usage à la mode (1718) parmi les mères d'Europe, tandis que Maitland, son chirurgien, prenait à tâche de convaincre les médecins.

L'opposition fut violente, et les gouvernements allèrent jusqu'à la contrainte pour vaincre le préjugé. Le médecin Jenner (1749 1823) observa à son tour que, dans certains comtés d'Angleterre, ceux qui gardaient les vaches contractaient, en les trayant, une espèce de pustule qui les garantissait de la petite vérole, au point que l'inoculation ne pouvait même prendre sur eux. Il multiplia les observations, les expériences, et publia ses immortelles *Recherches sur les causes et les effets de la variole vaccine*, qui bientôt furent traduites dans toutes les langues.

Un sourd-muet était alors une calamité dans une famille, presque un opprobre, bien que le vulgaire vénérât en eux quelque chose de surnaturel, comme on le fait encore aujourd'hui pour les crétins dans le Valais. Des tentatives d'éducation avaient été faites, surtout en Espagne et en Italie, au commen-

[1] Timonio, médecin grec, qui avait étudié à Oxford et à Padoue, publia en 1715 une *Historia variolarum quæ per incisionem excitantur*. En 1717, Klaunig, médecin de Breslau, faisait connaître, dans les *Éphémérides* de l'académie Léopoldine-Caroline, l'inoculation, qu'il avait apprise de Skragenstiern, premier médecin du roi de Suède. Un nommé Boyer, étudiant en médecine à Montpellier, la prit pour sujet d'une thèse. On peut voir dans Sprengel les preuves de la connaissance antérieure de l'inoculation, et de l'usage qu'on en faisait en Chine, dans l'Hindoustan et dans l'Arabie.

cement du dix-huitième siècle. Le juif portugais Pereira instruisait à Paris des sourds-muets, et il en présenta quelques-uns à l'Académie et au roi; mais il n'existait pas encore de méthodes fixes, ou l'on en faisait un secret. Plein de sympathie pour ces infortunés, l'abbé de l'Épée ne recula devant aucune difficulté pour créer un intermédiaire entre le langage parlé et l'intelligence de ses élèves; il multiplia en conséquence et fixa les signes corporels à l'usage du sourd-muet. L'abbé Sicard perfectionna ensuite cette méthode (1712-1789). Pour la répandre, l'abbé de l'Épée s'appliqua à apprendre plusieurs langues; et Catherine II l'ayant fait complimenter par son ambassadeur : *Qu'elle m'envoie plutôt,* dit-il, *un sourd-muet à instruire.* Joseph II lui ayant offert une abbaye, il lui répondit : *Ce n'est pas à moi que vous devez faire du bien, mais à mon œuvre.* Il lui demanda donc de fonder à Vienne un institut. « Puissent les différentes nations, répétait-il, ouvrir les yeux sur les avantages d'une école pour les sourds-muets de leurs pays! Je leur ai offert et je leur offre encore mes services; mais qu'elles se souviennent que je n'accepterai aucune récompense! [1] »

Hay fonda, en 1786, une école d'aveugles.

L'esprit philanthropique apparaissait aussi dans les mesures du gouvernement. C'est à peine si sous le règne fastueux de Louis XIV il avait été construit cinq ponts; et les chemins étaient dans un tel état, que la plupart des gens voyageaient à cheval. Au dix-huitième siècle, les routes s'améliorèrent, les ponts se multiplièrent, et celui de Neuilly, entre autres, est un chef-d'œuvre de Perronet. En 1662, l'abbé Laudati obtint des lettres patentes pour établir, à Paris et ailleurs, des postes, où on louait un homme avec une lanterne pour se faire accompagner; le tarif était de cinq sous par quart d'heure pour une voiture, de trois sous pour les gens à pied. On commença vers ce

[1] On cite parmi ceux de ses disciples devenus instituteurs, l'abbé Stork à Vienne, l'abbé Silvestri et l'avocat consistorial de Saint-Pierre à Rome, Ulrich en Suisse, Dangulo et d'Alea en Espagne, Dole et Guyot en Hollande, Sicard, Salvan, Huby en France. L'abbé Assarotti introduisit à Gênes et y soutint cet enseignement avec ses propres ressources.

temps à éclairer les rues. L'université de Paris avait fondé le service des messageries; et elle se réserva, en les cédant au roi, une somme annuelle sur leur produit, à charge de donner gratuitement des leçons. Elles prirent alors plus d'extension et de régularité; le service de la petite poste fut aussi organisé pour l'intérieur de la capitale, d'après un projet de Chamousset (1759). On avait placé, en 1728, des écriteaux qui indiquaient le nom des rues. Le Jardin des plantes fut agrandi; on commença l'exposition des arts au Louvre (1740). En 1769, on prolongea les quais de la Seine depuis Notre-Dame jusqu'à l'Esplanade des Invalides. En 1776, fut établie une banque d'escompte, et le mont-de-piété fut créé l'année d'après. En 1780, fut fondée la Société philanthropique, et une école gratuite pour enseigner à faire le pain. Le roi prescrivit que les malades de l'hôtel-Dieu eussent chacun leur lit, et fussent placés dans des salles distinctes, selon les infirmités.

C'est de la France que nous parlons ici de préférence; car elle aime à exercer cette mission d'initiatrice, et sait rendre ses améliorations communes à toute l'Europe en leur donnant du retentissement. Ce souffle de la philanthropie pénétra plus ou moins toutes les classes de la société européenne (1726-1790). Nous nous occuperons à part des Italiens. L'Anglais Howard, capturé par un corsaire français, médita dans sa captivité sur les maux des prisonniers, et se fit leur protecteur. En peignant au public leurs souffrances, il les fit adoucir. Il voyagea dans toute l'Europe, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, examinant les bagnes et les galères, et y portant des consolations et des secours. Il montra le régime impitoyable des prisons d'Angleterre, surtout des maisons de correction, où, par un respect judaïque de la loi, on continuait de donner à chaque détenu un pain d'un sou par jour, quoiqu'il fût arrivé à peser moitié moins qu'au temps où la loi avait été faite. En outre, des gens de toute espèce, de tout sexe et de tout âge y étaient confondus, sans travail, sans instruction, sans propreté. Souvent les fièvres des prisons les décimaient. Comme les bâtiments étaient peu sûrs, on mettait des fers aux détenus, qui restaient exposés aux mauvais traitements des geôliers : il n'é-

tait pas rare que ceux-ci prolongeassent les peines à leur gré, tandis qu'ailleurs on permettait aux bourgeois de venir boire et jouer avec les prisonniers. Il en était de même en Irlande et en Écosse; mais l'instruction, plus répandue dans cette dernière contrée, et le sentiment de la dignité personnelle, y rendaient les crimes très-rares.

En Suède, un officier de la chancellerie devait visiter tous les samedis les prisons, qui étaient régies avec plus de bon sens et d'humanité qu'ailleurs.

En Danemark, on enchaînait encore les prévenus de meurtre; les coups de fouet, le gibet, la roue y étaient infligés sur les places publiques. Les infanticides y étaient fréquents, et les femmes condamnées pour ce crime à la réclusion perpétuelle sortaient chaque année de leur cachot, le jour anniversaire de leur crime, pour être fustigées publiquement.

Les Russes étaient de vrais barbares; et les particuliers même avaient chez eux des prisons. En Hollande, au contraire, il y régnait de l'ordre et de la propreté : les séparations convenables y étaient établies; les heures du jour y avaient leur emploi déterminé; des médecins y étaient chargés de la surveillance; on y célébrait l'office divin les jours de fête, et les gardiens étaient désignés par les noms de pères et de mères. Il y avait des chambres pour renfermer, à la requête de leurs parents, les jeunes gens de mauvaise vie, usage pratiqué dans toute l'Allemagne. Là, on inscrivait sur la porte de ces cellules les noms de certains pays, afin que les parents pussent répondre au besoin, et sans se charger la conscience d'un mensonge, que leurs fils étaient en France, en Italie, aux grandes Indes, etc. On comptait, du reste, peu de détenus en Allemagne, où les procédures s'expédiaient promptement, et où les condamnés étaient forcés de travailler aux routes et aux fortifications. Il n'y avait plus de cachots au fond des tours; mais la torture y subsistait encore (sauf en Prusse), et les condamnés devaient gagner leur vie en travaillant ou en mendiant. A Hambourg, le geôlier était en même temps bourreau. A Manheim et ailleurs, on donnait aux détenus une bastonnade à l'entrée et à la sortie. A Gand, les états de Flandre avaient fait construire une maison

de correction modèle. Mais la France était bien arriérée : beaucoup de malheureux y étaient ensevelis dans des cachots souterrains, tant en province qu'à Paris même, bien qu'une société fondée dès 1753 s'occupât de procurer des secours aux détenus, et qu'une dame de charité fût attachée à chaque prison. Les cachots de la Bastille étaient particulièrement redoutés.

Les prisonniers étaient aussi enchaînés en Suisse, mais les jugements y étaient prompts ; les condamnés aux peines infamantes devaient balayer les rues avec un collier de fer ; les autres, filer et tisser.

En Espagne, à l'exception de la Navarre, la torture était toujours en usage ; les jugements n'avaient pas de fin ; les geôliers louaient des chambres, et allégeaient le poids des chaînes moyennant finance. Deux membres du conseil privé devaient visiter les prisons chaque année, avec pouvoir de commuer les peines. Les libertins et les vagabonds étaient renfermés dans la magnifique prison de Saint-Ferdinand, près de Madrid, où ils portaient un vêtement uniforme et se livraient à un travail régulier. En Portugal, la société de *la Miséricorde,* composée de gens distingués, secourait les prisonniers, payait, pour ceux qui n'étaient pas en état de le faire, la taxe due à la sortie. Dans quelques pays, les détenus ne vivaient que d'aumônes. Les procédures étaient fort longues, et les geôliers permettaient aux prisonniers de sortir, à la condition de revenir pour l'appel.

Les prisons étaient déplorables à Turin, et elles ne valaient guère mieux à Milan, à l'exception de la maison de correction. Les plombs et les puits de Venise ont conservé une sinistre renommée. Lucques était dans l'habitude d'envoyer ses délinquants à Venise ou à Gênes ; elle eut ensuite de mauvaises prisons. En Toscane, le grand-duc Léopold en avait fait disposer de meilleures. A Gênes, les débiteurs insolvables, les femmes et les prévenus de délits divers, étaient sagement répartis dans des endroits séparés. Les prisons de Rome avaient plus d'apparence que de bons effets ; celles de Naples regorgeaient de malheureux sans air et sans travail.

Howard dit à Joseph II que le gibet était préférable aux for-

teresses autrichiennes. Ce philanthrope, qu'on appelait *le Père des prisonniers,* disait : « Les coupables doivent être confinés dans des cellules séparées, et s'y livrer à quelque travail. S'ils sont réunis, ils auront honte de revenir au bien; laissez-les seuls avec eux-mêmes, et ils ressentiront la honte du mal. L'homme solitaire sent sa faiblesse; il craint plus qu'il n'espère, et il n'est pas entreprenant. La solitude et le silence effrayent le crime; ils portent l'âme à la réflexion, et la réflexion porte au repentir. Le méchant est un être dépravé, il se purifiera dans le recueillement et dans le calme; et les heures taciturnes et pensives ramèneront plus d'hommes égarés ou coupables à l'amour de l'ordre et de l'honnêteté, que les plus sévères châtiments. »

L'agriculture était tout à fait négligée en Allemagne, surtout dans les provinces dont s'est formée la Prusse. Les grands propriétaires s'occupaient d'intriguer dans les villes, laissant leurs terres à des fermiers ou à des colons dénués de connaissances et de moyens pour les améliorer. Le Hanovrien Albert Thaer, après avoir étudié les méthodes et les pratiques de l'Angleterre, établit à Celle une espèce d'école rurale, publia un traité sur l'agriculture anglaise (1794), et plus tard les *Annales de l'agriculture*. Mitterpacher, de Bude, donna en latin le premier cours complet de cet art, qui fut traduit dans toutes les langues.

Geoffroy Copley fonda, à la Société royale de Londres, un prix pour les meilleures expériences ayant pour objet la conversation des hommes. Ce prix fut décerné au capitaine Cook, qui mena à fin ses mémorables expéditions, en n'y laissant qu'un très-petit nombre de marins. L'Anglais William Hawes fonda la Société d'humanité, destinée à donner des secours dans tous les cas de mort apparente, d'inhumations précipitées, et d'asphyxie par immersion. Henri Pestalozzi introduisit à Zurich des méthodes rationnelles d'éducation, se proposant pour but la vie réelle et non l'école, et où il n'entrait rien des songes de Jean-Jacques : il s'appliqua, conjointement avec Fellemberg, à former les enfants pauvres à la vertu. L'abbé Gauthier rendait l'instruction amusante pour ses élèves.

(1739-1792.) Richard Arkwright, né dans la Lancashire d'une pauvre famille dont il était le treizième enfant, commença par chercher le mouvement perpétuel : il délaissa bientôt cette étude stérile, pour s'occuper des moyens de venir en aide à l'industrie au milieu de laquelle il grandissait. L'Angleterre commençait à tisser les indiennes, au lieu de les tirer du pays dont elles ont reçu leur nom; mais on en faisait la chaîne en fils de lin pour qu'elle eût assez de solidité, et le coton de la trame était filé à la main. Malgré sa pauvreté, Arkwright monta dans sa maison une mécanique à filer, et bientôt il établit des manufactures. Contrecarré comme tous les novateurs, il triompha de ses ennemis par le succès, et mourut certain d'avoir doté sa patrie et le monde d'un mécanisme qui fournirait à bas prix les étoffes que les riches jusqu'alors avaient pu se procurer.

(1736-1819.) L'Écossais Watt devait exercer une influence plus grande encore. En perfectionnant les machines à vapeur pour les rendre régulières et précises, il songea à les appliquer aux besoins de l'industrie; il en fit d'abord usage pour épuiser l'eau dans les mines de charbon de Kinneil. S'étant associé avec Boulton, riche fabricant de Birmingham, il construisit des machines qu'il donnait aux extracteurs de mines, n'exigeant d'eux en retour que le tiers de l'économie qu'ils feraient sur le combustible, ce qui produisit des résultats énormes. C'est à quoi se borna, dans le dernier siècle, une application qui, dans le nôtre, devait acquérir une si vaste importance.

Au milieu de cet élan communiqué à la société au nom de la philanthropie, comme en d'autres temps au nom de la charité, on eut à déplorer plus d'un genre de délire. Certaines expériences coûtèrent des millions à l'État, et entraînèrent la ruine de beaucoup de familles. On voulut expliquer, par les attractions de Newton, la formation du fœtus aussi bien que celle des montagnes. Des géomètres même soutinrent qu'en provoquant l'exaltation de l'âme à un certain degré, il était possible de deviner l'avenir. On attaqua la propriété; la société fut accusée de pervertir les hommes... Mais la philosophie, qui avait pour croyance les droits de l'esprit et pour but les progrès de l'humanité, montrait, à ceux qui l'accusaient de ces folies, les améliora-

tions qui étaient son ouvrage ; et, devenue de plus en plus absolue, affranchie de doutes, se complaisant en elle-même, elle élevait contre le passé une bannière sur laquelle elle avait inscrit : *Raison et humanité !*

RÈGNE DES PHILOSOPHES. — INFLUENCE DE L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE SUR LES GOUVERNEMENTS.

La vieille société européenne était doublement attaquée par les doctrines encyclopédiques, par la science, par les intérêts, par la haine, par la philanthropie. Il faut bien que le libéralisme de nos jours en convienne, quoiqu'il lui en coûte : les idées nouvelles furent non-seulement tolérées, mais protégées par les souverains ; voyons-les à l'œuvre.

Charles III, après avoir occupé vingt-quatre ans le trône de Naples, succéda en Espagne à son frère Ferdinand. Sans être un de ces grands princes dont la force suffit pour régénérer un pays, il prépara du moins les améliorations futures. Riche de qualités naturelles mais peu cultivées, il régnait par lui-même, dans la tempête comme dans le calme : de mœurs pures, très-religieux, sans se mettre sous la dépendance de Rome et des confesseurs, il était opiniâtre dans ses opinions. Le marquis de Squillace, qu'il avait chargé des finances et de la guerre, y introduisit de bonnes réformes. Il fit éclairer Madrid, défendit de porter des armes, interdit les manteaux longs, les larges chapeaux, et proscrivit d'autres abus. Le peuple se souleva et voulut le massacrer (1766) ; n'ayant pu s'emparer de lui, il demanda son renvoi, la diminution des denrées et surtout qu'on lui rendît les longs manteaux et les chapeaux rabattus. Il fallut, pour calmer ce tumulte, que le roi envoyât quatre jésuites, le crucifix à la main, pour consentir à toutes ces réclamations, raisonnables ou non.

C'était là un événement inouï en Espagne, et Charles III en garda rancune à la France, qu'il soupçonna d'y avoir mis la main : mais le duc de Choiseul sut lui persuader que c'était l'œuvre des jésuites, et qu'un soulèvement qu'il leur avait été si facile de calmer ne pouvait venir que d'eux. Charles III le

crut, et travailla activement à la destruction de l'ordre. Afin de prévenir d'autres orages, le comte d'Aranda, nouveau ministre, chassa de Madrid six mille oisifs, et y fit entrer vingt mille hommes de troupes. Il améliora l'organisation administrative, modela l'armée sur celle de la Prusse, augmenta la marine, affaiblit le tribunal de la nonciature, restreignit les lieux d'asile, établit des écoles pour suppléer à celles des jésuites; et l'inquisition, qu'il n'était pas possible d'abolir, fut du moins modérée.

L'Espagnol José de Samoza décrit ainsi, en 1760, la vie de Madrid, qui était celle d'une grande partie de l'Europe : « Tout gentilhomme, en sortant du lit, attendait le barbier. Puis le perruquier venait peigner, pommader et poudrer la tête; ce qui était fort long. Alors seulement on procédait à la grande affaire de s'habiller, ce que les plus lestes ne terminaient pas en moins de trois quarts d'heure, tant il y avait de pièces à ajuster, d'agrafes à mettre, depuis celles qui soutenaient le col jusqu'à celles qui serraient les chausses. Cette architecture terminée, notre homme ceignait son épée, et priait Dieu qu'il fît beau, attendu qu'il allait affronter l'intempérie de l'air, de pied ferme et la tête découverte, quelque temps qu'il fît. Allait-il à pied? il lui fallait la plus grande précaution pour préserver de la boue ses bas de soie blanche et ses souliers *à la Mahonnaise*. J'ai connu un jeune officier qui se fit une grande réputation pour avoir traversé Madrid en hiver sans se crotter. Les plus indépendants étaient astreints à certaines convenances, réglées par un cérémonial inexorable, qui ne laissait pas un seul jour de repos. Manquer à l'un de ces devoirs suffisait pour que deux familles devinssent ennemies. Le moindre voyage exigeait des visites de congé, que chacun rendait le lendemain; de même au retour. Quand venait la fête d'un saint, l'étranger qui entrait dans une ville pouvait croire qu'il y éclatait un incendie ou une sédition, tant la foule courait empressée, se heurtant, se bouleversant, criant par les rues. Les artisans mouraient à la peine pour servir tant de pratiques qu'il fallait peigner, chausser, habiller, dans ces grandes circonstances. Telle était la société dans les jours solennels.

« On dînait à une heure; on mangeait plus qu'à présent, et

il fallait plus d'habileté pour savoir manger que pour gagner de quoi manger. On s'adaptait sur les manchettes certains entonnoirs de carton. D'autres machines avaient été inventées pour garantir des taches le bord de l'habit et le col de la chemise ; mais aucune n'était si compliquée et si singulière que celle dont on se servait pour faire la méridienne, usage général de notre climat. J'ai vu le célèbre Jovellanos dormir le nez sur l'oreiller, mais sans le toucher autrement qu'avec le front, pour ne pas se défriser.

« Cependant la condition des hommes était meilleure que celle des femmes, car ils pouvaient du moins appuyer le pied par terre ; tandis que, perchées sur de hauts talons en bois, étranglées impitoyablement par un corps de baleine, elles ne pouvaient faire le moindre exercice, sans s'exposer à être renversées au plus petit choc. Ce corset était un tel esclavage, que certaines mères allaitaient leur enfant à travers une espèce de trappe ouverte dans l'étoffe baleinée.

« Chaque jour le cavalier subissait trois métamorphoses : la cape et le bonnet le matin, l'uniforme militaire à midi, l'habit galant l'après-dînée, pour assister aux combats de taureaux. La gravité espagnole conservait le silence et le décorum pour les soirées. Rien de plus grave et de plus solennel que ce qu'on appelait un rafraîchissement ou une collation. Les dames, placées sur une estrade, formaient un front de bataille formidable, ne donnant d'autre signe de sensibilité et de vie que le mouvement régulier et monotone des éventails. Venait ensuite une ligne parallèle de *señores,* par ordre de dignité, de rang et de mérite. Vous auriez dit de gens assemblés, non pour s'amuser, mais pour assister à la terrible cérémonie de la vallée de Josaphat. Point de musique, point de danse, point de causerie galante ; seulement des joueurs de cartes plantés au milieu de la salle avaient le droit de hurler, de s'injurier, et de marquer toutes les péripéties du jeu par de grands coups de poing sur le tapis.

« Cette belle affaire terminée, chaque famille se retirait. Il fallait autant de temps pour défaire cette toilette compliquée qu'on en avait mis à l'ajuster. Tandis qu'on désarmait la tête de madame, qui déposait un énorme bonnet et une perruque

gigantesque, le front de l'époux se dégarnissait aussi d'une batterie de frisures dont il était hérissé.

« La dernière occupation de chaque jour, pour nos pères, c'était de monter leurs montres. Ce n'était pas un petit exercice : chaque gentilhomme avait deux montres, et deux boîtes par montre. Tout était double en ces bienheureux temps : on portait deux montres, deux mouchoirs, deux tabatières..... Que l'on nous passe ces futiles détails, qui remplissaient cependant la vie de nos aïeux. »

A l'exemple de l'Espagne, le Portugal aussi était entré dans les voies de réforme : le roi Joseph était un prince voluptueux et ignorant; le marquis de Pombal, son ministre, esprit résolu, despotique, prit à tâche de relever le pays. Il avait, dans ses voyages, fait connaissance avec les philosophes; et ces réformateurs lui persuadèrent que, pour créer des citoyens, un gouvernement, un État, un esprit public, il suffit de jeter une constitution sur le papier. Il poussa donc le roi aux innovations avec une énergie qui ressemblait à la violence.

Écarter les jésuites, auxquels il porta le premier le coup; humilier les nobles, qui le traitaient avec hauteur, quoiqu'il appartînt à leur caste, c'est là ce qu'il eut de plus pressé. Il fit rentrer au fisc grand nombre de propriétés que les rois précédents avaient assignées, tant en Asie qu'en Afrique, à certaines familles; il interdit les mariages entre les *fidalgos*, contesta aux fils les titres des pères, défendit à l'inquisition de conduire personne au supplice sans l'approbation du roi, détruisit les registres où étaient inscrits les noms de ceux qu'elle avait condamnés, ce qui était pour leur postérité une note d'infamie; il supprima la distinction entre les vieux chrétiens et les nouveaux, restreignit la faculté de léguer en mainmorte, guerroya de toutes les manières contre la juridiction romaine, repoussa la bulle *in Cœna Domini* et l'autorité du chef suprême de l'Église.

Pour remédier à la décadence des études, qu'il imputait aux jésuites, Pombal réforma l'université de Coïmbre, en y faisant prédominer les sciences mathématiques, et en y appelant des hommes distingués d'Italie et d'Irlande. Il fonda le collége des

nobles, dota les hôpitaux et les écoles avec les biens des congrégations supprimées, et il songeait à instituer à Mafra un ordre rival des religieux de Saint-Maur. Il fut puissamment aidé dans l'accomplissement de ses desseins par la tentative d'assassinat dirigée contre le roi, et par le tribunal d'*inconfidenza*, dont l'institution remonte à cette époque.

Le jour de la Toussaint de l'an 1755, un horrible tremblement de terre renversa les deux tiers de Lisbonne; une partie de ses habitants, que l'on a portés jusqu'à soixante mille, furent écrasés ou enterrés vivants. La mer s'éleva de six pieds au-dessus des plus hautes marées, fracassa les navires, renversa les édifices, et noya les campagnes[1]. L'incendie accrut encore la masse des ruines; des pluies torrentielles furent pour les survivants, réfugiés sous des tentes au milieu des champs, une nouvelle cause de maladies et de mort. D'autres villes se ressentirent de ce désastre, surtout Coïmbre et Braga; Sétubal fut abîmée avec tous ses habitants.

Pombal s'acquit une gloire véritable en portant remède à cette désolation; mais, voulant régénérer à fond son pays, il agit avec cette précipitation inconsidérée qui était une mode, sans règle fixe en politique, désireux du bien sans en avoir l'intelligence. En France, où l'on considérait plus les idées que les faits, il fut beaucoup loué; mais les faits firent bien voir qu'il était animé par la haine et par la cupidité, désireux avant tout d'affermir le despotisme par la calomnie et la terreur. Il voulut rétablir l'ordre matériel, et il prépara le désordre moral, en sapant les institutions et les croyances nationales.

Les ordonnances les plus minutieuses attestaient sa fiévreuse

[1] Cette secousse se fit sentir sur un espace quatre fois plus grand que toute l'Europe : dans les Alpes, sur les côtes de Suède, aux Antilles, au Canada, en Thuringe, sur les rives de la Baltique. Des fleuves éloignés furent détournés de leur cours; les sources thermales de Töplitz tarirent, puis coulèrent de nouveau, colorées d'ocre ferrugineux, et inondèrent la ville. A Cadix, la mer s'éleva jusqu'à vingt mètres au-dessus du niveau ordinaire; dans les petites Antilles, où la marée ne dépasse pas soixante-quinze centimètres, elle monta à plus de sept mètres.

activité : il réglementa la vente des marrons, la forme des timbres de poste, les vignobles, dont il fit sacrifier un tiers à la culture du froment, même dans les lieux qui n'y étaient pas propres. Il voulait tout renouveler, sans écouter de conseils ni souffrir la contradiction, sans attendre l'œuvre du temps. Il réussit toutefois à procurer d'énormes richesses à sa famille, et à satisfaire sa passion de vengeance. Il favorisa la marine, mais il négligea les armées de terre, pour ôter cette ressource à la noblesse. Il humilia les nobles, mais il convoita leur alliance; il chassa les jésuites, et conserva les ordres mendiants; il abolit le monopole du tabac, et établit celui du sel; il fit traduire Voltaire, Rousseau, Diderot, et brûler Raynal; il applaudit aux nouvelles doctrines, et défendit tout ouvrage périodique à Lisbonne, où il ne voulait pas que la poste arrivât plus d'une fois par semaine; il réprima l'inquisition, puis lui donna le titre de *majesté* pour la faire servir à ses vengeances : il nomma son frère grand inquisiteur. Il trancha de l'esprit fort, et il accrédita les miracles de l'évêque d'Osma, ennemi des jésuites; il détruisit la puissance de cette compagnie et celle des nobles, mais pour lui substituer le despotisme ministériel; il confisqua leurs richesses, mais pour s'en gorger lui ou les siens, sur qui il accumula titres, charges et honneurs.

Il établit ainsi un pouvoir sans limite, et qui touchait à la tyrannie. Déjà, avec une sévérité orientale, il avait condamné au gibet, *ipso facto*, ceux qui avaient commis des vols pendant le désastre de Lisbonne. Mais souvent il faisait pendre comme voleurs des gens qui se plaignaient de misères auxquelles il ne savait pas remédier; et l'on dit qu'il en envoya sommairement au supplice jusqu'à cent dans un jour. Il offrit vingt mille cruzades de récompense à quiconque dénonçait un citoyen pour avoir dénigré des actes publics, ou des agents du gouvernement Il fit un crime de lèse-majesté de toute résistance à la volonté du souverain, c'est-à-dire à la sienne. Ses ordres se terminaient d'ordinaire par cette phrase : « Nonobstant toute loi contraire. » Correa Garçao, surnommé l'Horace portugais, rédacteur de la gazette, s'étant permis de dire quelques vérités, fut jeté dans une prison, où on le laissa mourir. L'évêque de Coïmbre

ayant publié une pastorale contre les mauvais livres qui circulaient librement, et surtout contre la *Pucelle*, le ministre le fit renfermer dans un souterrain.

Mais le héros favori du siècle fut le roi de Prusse Frédéric II, qui régna de 1740 à 1786. Esprit vif, plein de liberté, caustique surtout en fait d'irréligion, comme c'était alors la mode. Dans son sanctuaire de Postdam, ce nouveau Julien se riait de Dieu, des rois, et même des philosophes. Son père se servait du bâton, et lui de l'épigramme, dont les atteintes sont bien plus cruelles; il ne cessait d'en lancer contre les petits princes allemands, criblés de dettes et pleins de vanité; contre la bigoterie de Marie-Thérèse, les appas de madame de Pompadour, les prétentions poétiques du cardinal de Bernis, les galanteries de Catherine II, et l'intolérance de Voltaire.

L'éducation de Frédéric avait été négligée : il ne savait que les auteurs français, encore assez mal; ses secrétaires avaient continuellement à corriger ses solécismes, à rajuster ses rimes. Voltaire se moqua de lui comme poëte; mais il reste parmi les bons historiens, parce qu'il traita de matières qu'il connaissait bien. Il dut ses succès à la force de sa volonté. Il paraissait opiniâtre dans ses projets, parce qu'il les avait longuement médités. Dans les périls il se montra grand, actif, plein de ressources.

Il gagnait les riches par des titres, les gens de lettres par des faveurs, les consciences par la liberté, les vaincus par le respect, les indigents par des secours. Il toléra la liberté de la presse; aucun prince ne fut en butte à tant de libelles; aucun ne les laissa si impunis. Voyant une foule se presser autour d'une affiche satirique dirigée contre lui, il la fit abaisser, afin qu'on pût la lire plus commodément. *Nous nous sommes entendus*, disait-il; *je laisse mon peuple dire ce qu'il veut, et il me laisse faire ce qui me plaît.* C'était moins de sa part amour de la liberté que confiance dans ses baïonnettes. Comme on lui parlait de quelqu'un qui le haïssait : *Combien de baïonnettes a-t-il à sa disposition?* répondit-il.

Quoique despote, et sans sympathie pour le peuple, il fut généralement aimé, et les philosophes le proclamèrent un An-

tonin ; les Allemands retrouvaient dans ses manières négligées et dans sa valeur le type de leur nationalité, bien que lui-même ne la comprît guère et n'y songeât nullement.

Il refusait tout pouvoir arbitraire aux magistrats et aux ministres : il s'en réservait seul le monopole, et souvent il fit emprisonner des gens par passion personnelle ou par caprice. Il faisait tout par lui-même : il expédiait en personne des affaires que partout ailleurs les ministres auraient abandonnées à leurs subalternes. Il était son chambellan, son expéditionnaire, son intendant; il ne croyait pas que l'unité de vues pût se concilier avec la division du travail. Il ne voulut même jamais d'un conseil d'État, qui, dans les monarchies absolues, est un moyen de conserver et de transmettre la tradition du gouvernement. Les talents, la probité étaient inutiles pour le servir ; il suffisait d'être une machine docile à l'impulsion qu'il donnait. Comme c'était assez pour être son ministre que de savoir écrire, le mérite ne reçut de ce côté aucun stimulant; tout se réduisait à des formes minutieuses. Il avait coutume de dire : *Ne remettons rien au lendemain.* En conséquence, il lisait tous les matins une masse de lettres, indiquait les réponses, les signait, et les faisait expédier. Sa journée était employée à réviser ses comptes, et à passer sa garde en revue avec l'attention minutieuse d'un sergent. Mais tandis que les autres puissances dévoraient leurs finances, il fit prospérer les siennes par l'économie : il rétribuait mal ses ambassadeurs, s'habillait très-simplement, faisait vendre le gibier de ses domaines, et, malgré son goût pour la table, ne dépensait pas, dans sa maison, plus de 50,000 francs par an.

La Prusse, n'ayant point d'assemblées d'états comme le reste de l'Allemagne, était une véritable autocratie; et l'unité de gouvernement y remédiait à la disparité des provinces. Néanmoins, la monarchie y avait certaines restrictions consacrées, et l'administration échappait à l'arbitraire au moyen des collèges qui la dirigeaient. Frédéric, voyait la force non dans la constitution et dans la propriété, mais dans l'armée et le trésor. L'état militaire demeura séparé du civil, et la faiblesse de la constitution intérieure se cacha sous les apparences de la force

publique. Se sentant assez fort pour rendre son peuple grand, il ne songea pas aux institutions, il ne pensa qu'à lui seul, et aux moyens qui, dans des mains despotiques, sont les plus prompts et les plus efficaces. Les règlements sur le commerce, sur les manufactures, sur l'agriculture, se succédaient rapidement. Il s'entendait mal au commerce, et il anéantit les sociétés marchandes en voulant les protéger; il concéda des priviléges, et, qui plus est, il altéra les monnaies. Mais, en voulant être philosophe, il ne sut pas dominer certains préjugés : il maintint rigoureusement dans ses armées la distinction entre les nobles et les roturiers. Il accordait difficilement des passe-ports, et fixait, à ceux qui en obtenaient, la dépense qu'ils devaient faire durant leur voyage, comme le temps qu'ils y devaient employer.

En résumé, il ne semble pas que les philosophes aient beaucoup à se vanter de ce disciple. Sa politique fut celle d'un despote sans foi et sans remords, qui se hâta de faire oublier son *Anti-Machiavel.* Il crut, avec les philosophes, que l'amour de la vérité consistait à décomposer, à nier, à ne rien croire. Il déploya, dans sa correspondance particulière, un mépris cynique pour toute croyance; mais il appliquait l'égoïsme de cette école à ses intérêts de roi, et il disait : *Si je voulais châtier une de mes provinces, je la donnerais à gouverner à un philosophe.* Il applaudit lorsqu'on lui suggéra l'idée de jeter un démenti au Christ, en rétablissant le royaume de Jérusalem; mais il n'en fit rien; et quand Voltaire lui conseillait d'ouvrir dans ses États un asile aux philosophes de France : *Oui,* répondait-il, *pourvu qu'ils respectent ce qui doit être respecté, et observent la décence dans leurs écrits.* C'est-à-dire qu'il aimait la liberté, tant qu'elle ne portait pas atteinte à ses droits.

Un changement singulier s'opéra dans ce prince : il fut pris subitement de la passion des armes, qu'il avait détestées; après avoir passé sa jeunesse au milieu des livres, il devint le fondateur du nouvel art militaire. Il y avait eu avant lui de grands généraux, Gustave-Adolphe, Condé, Turenne, Montecuculli, Eugène; mais ils agissaient plus d'inspiration que d'après une science faite, et tout dépendait de la valeur et des forces maté-

rielles. Louvois avait fait des armées une partie régulière de l'administration, et formé des magasins pour subvenir aux besoins des troupes, qui auparavant vivaient à discrétion dans le pays. Gustave-Adolphe avait mis en usage l'artillerie légère; les arquebuses avaient été perfectionnées, les baïonnettes substituées aux piques, les compagnies formées sur trois rangs. Frédéric introduisit dans l'infanterie l'accord de toutes les parties, perfectionna et régularisa les manœuvres.

Frédéric II fit de la Prusse une monarchie militaire, appuyée sur deux cent mille soldats presque tous indigènes, divisés en régiments de campagne, régiments de garnison et bataillons francs. Il y avait chaque jour exercice, et de grandes manœuvres tous les ans; les parades étaient fréquentes, les approvisionnements d'armes considérables, l'artillerie nombreuse. Frédéric supprima l'usage absurde de faire avancer les officiers par rang d'ancienneté. Il maintenait une discipline extrêmement rigide; et un feld-maréchal qu'il aurait trouvé, en temps de guerre, avec une cuiller d'argent aurait été sévèrement puni. Avec lui, des soldats sans enthousiasme de patrie ni de religion devinrent des héros, à l'aide du bâton et de l'exercice.

Ses premières campagnes ne promettaient pas un grand général; mais la bataille de Hohenfriedberg révéla le génie qui allait être le créateur de la guerre moderne. Il la soumit aux conceptions de l'esprit; il en calcula tous les éléments, et la réduisit à l'état de science mixte. Également supérieur dans la stratégie, dans la tactique, mais excellant surtout dans la seconde, où Napoléon ne trouva rien à ajouter après lui, il les combina toutes deux ensemble. Au lieu de ces masses que l'on croyait nécessaires pour résister au choc de la cavalerie, et qui offraient au canon un plus vaste champ de carnage, il réduisit constamment les bataillons à trois files : il put ainsi déployer un front double et triple, ménager aux parties des mouvements plus rapides, et coordonner en conséquence les marches de manière à avoir la supériorité numérique sur les points où il voulait porter des coups décisifs. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir érigé en principe, chez les modernes, l'ordre oblique, qui consiste à ne pas pousser parallèlement tout le front de ba-

taille, mais à concentrer l'effort principal sur un seul point. Il communiqua au soldat l'instinct de la stratégie rapide qui multiplie les bataillons, ne se laissant pas arrêter par des scrupules de morale, violant les territoires, attaquant des États inoffensifs, et comptant sur la victoire pour lui donner raison.

Les royaumes du Nord n'échappèrent pas plus que les autres à l'influence des philosophes français. Les Russes, peuple imitateur, étaient devenus guerriers par la volonté de Pierre I[er]. Ce grand homme, en attirant à son service les meilleurs officiers et soldats de Charles XII et de toute l'Europe, réalisa complétement le système auquel n'avaient pu parvenir Louis XIV et le grand Frédéric, et il réussit parce qu'il avait affaire à des populations plus matérielles, et nées pour obéir. L'imprudence de Charles XII, la faiblesse des Polonais, les désastres de Louis XIV, l'abaissement de l'Autriche, l'avaient aidé à fortifier son empire, à créer son armée. Toutes les provinces qui environnent la Baltique lui obéissaient; la Pologne et la Suède étaient ses tributaires.

Déjà, au commencement du dix-huitième siècle, trois femmes avaient occupé le trône des czars : Catherine I[re], Anna Ivanowna, Élisabeth Pétrowna, portées là par des révolutions de casernes ou de palais. Catherine II y monta après elles (1763), en se débarrassant, par un meurtre, du czar Pierre III, son mari. La Russie occupait un huitième du monde connu, mais elle ne comptait encore que vingt millions d'âmes : c'était à peine cinquante habitants par myriamètre, tandis que la France et l'Angleterre en avaient deux mille. Cet empire était une agglomération de nations différentes d'usages, de traditions, de religion, souvent nomades, et parlant un langage qu'on n'entendait pas à Pétersbourg. Le commerce n'y consistait guère qu'en matières brutes; et l'empire n'avait pas plus de cinquante millions de roubles de revenu. Catherine aurait dû maintenir la paix, puisque l'empire n'avait pas besoin de s'étendre, mais de se civiliser : elle fit cependant des guerres continuelles, dont le résultat se chargea de la justifier. Aussi inébranlable dans ses desseins qu'insatiable dans ses plaisirs, non contente de régner despotiquement en Russie, elle voulut dicter à l'Europe ses

volontés absolues, comme Louis XIV et Napoléon : elle médita en conséquence une confédération des puissances du Nord entre la Russie, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Saxe, la Prusse et la Grande-Bretagne, pour faire contre-poids aux maisons d'Autriche et de Bourbon ; mais elle ne la réalisa pas. Elle ne laissa pas toutefois échapper une occasion d'exercer son action sur ses voisins. Continuant les projets de Pierre le Grand, elle ménagea l'Angleterre, à qui elle accorda des avantages commerciaux ; elle mina l'influence française, intimida la Prusse, et en même temps encouragea l'Autriche. Elle fomenta les discordes de la Perse pour se rapprocher de l'Inde, renoua des relations avec la Chine et avec le Japon ; et surtout elle battit les Turcs, qu'elle humilia par la paix de Kainarge. La prospérité lui avait réconcilié ses sujets ; elle les éblouit par les récompenses qu'elle distribua, et par les monuments qu'elle éleva pour immortaliser ses victoires. Elle accorda toutes sortes de priviléges à la noblesse, que Pierre III avait affranchie. Elle affichait de la dévotion pour s'affectionner le peuple, tandis qu'elle se faisait bien venir des philosophes par une incrédulité de parade. Chaque année, elle réunissait les ministres des différents cultes à un dîner *de tolérance*. Elle accueillit les jésuites proscrits, et leur permit d'établir un collége en Russie. Elle introduisit l'inoculation, en s'y soumettant elle-même, ainsi que son fils. Elle aimait les fêtes, la magnificence ; façonnait les seigneurs russes aux manières françaises, et leur faisait lire les ouvrages français qu'elle se chargeait de traduire elle-même.

L'habitude des petites intrigues gâtait ses grandes qualités. Naturelle dans la vie privée, habile à dissimuler dans la vie publique, elle savait commander à sa colère et à ses vengeances. Au milieu des saturnales de son palais, au milieu des jalousies d'Orloff et de Potemkin, qu'elle savait réprimer, elle tendait au loin les filets d'une politique habile. Elle concevait de grands desseins, mais ne les menait pas toujours à fin. Plus désireuse encore de paraître que d'être, elle appelait les étrangers, leur promettant des priviléges, la liberté de leur culte, la faculté de s'en aller quand ils voudraient ; mais elle les laissait mourir de

faim. Elle fondait des villes, et ces villes restaient sans habitants ; elle poussait au commerce, et il était tout en faveur de l'Angleterre ; elle encourageait les arts, mais les étrangers seuls s'y livraient ; et elle négligea les moyens lents qui l'auraient aidée à vaincre l'ignorance superstitieuse, à déraciner les habitudes brutales de la servitude. Toujours avide de grandir dans l'opinion du monde civilisé, elle disait que la gloire consistait dans l'approbation des hommes de génie ; elle la recherchait en prodiguant aux dispensateurs de la renommée les roubles et les louanges. Elle faisait ainsi vanter son esprit, ses connaissances, et porter aux nues, par les philosophes, les ukases inexécutables qu'elle promulguait et qu'elle oubliait. Elle s'arrangeait pour que ses réformes fussent annoncées longtemps à l'avance, et exaltées après. C'est par ces moyens qu'elle se fit pardonner ses forfaits, et passa pour une héroïne.

Tous les ouvrages publiés en France lui étaient envoyés sur-le-champ. Elle fit traduire le *Bélisaire* de Marmontel par quatorze personnes de sa cour, dont chacune fit un chapitre : ce fut elle qui fit le meilleur. Elle envoyait à Buffon les objets rares trouvés dans ses États, avec des lettres flatteuses : le savant y répondait en l'appelant « tête céleste, digne de régir le monde entier ; » ou en souhaitant une nouvelle invasion du Nord vers le Midi, « pour la régénération de cette partie de l'Europe, plongée dans la fainéantise. » Lorsque les encyclopédistes furent inquiétés en France, elle songea à les appeler à Saint-Pétersbourg, pour qu'ils pussent y terminer leur ouvrage. Elle proposa à d'Alembert de se charger de l'éducation de son fils. Elle attira Diderot, et se plut à l'entretenir tant qu'il ne lui parla ni des droits du peuple ni de l'avenir. En effet, son libéralisme n'allait pas plus loin que celui de Frédéric. Pourtant Voltaire s'autorisait de son exemple pour reprocher aux Français certains abus qu'ils toléraient encore. Il faut voir, dans leur singulière correspondance, comment Catherine quête l'approbation de ce roi de la renommée, et avec quelle coquetterie elle le courtise. Elle s'abandonne quelquefois jusqu'à lui vanter « l'aîné des Orloff, qui a l'âme d'un Romain, et qui est digne des plus beaux temps de la république. » Tantôt c'est le dé-

membrement de la Pologne, exécuté pour propager la tolérance religieuse, qu'elle veut lui faire approuver; tantôt elle lui laisse entrevoir le projet d'affranchir les serfs de l'empire, plus souvent celui de délivrer la Grèce.

Voltaire lui répondait, avec cette familiarité de protecteur : *Un temps arrivera, madame, je le dis toujours, où la lumière viendra du Nord. Votre Majesté impériale a beau dire : je vous fais étoile, et étoile vous serez.*

Pour se conformer à l'allure philosophique, Catherine convoqua à Moscou une commission qui devait préparer un code destiné, selon les idées d'alors, à régir les cent races qui habitent l'empire. Des députés du sénat, du saint synode, de chaque collége, de la noblesse, des villes, des paysans libres, des paysans de la couronne, des soldats agricoles, des Cosaques, se rendirent aux ordres de la souveraine. L'instruction qui fut donnée à ces législateurs, dont beaucoup ne savaient pas même écrire, était toute philanthropique, libérale, mais de fort peu d'à-propos. On y parlait à de braves gens, soumis à leurs popes, élevés dans une docilité absolue, la langue des disciples de Voltaire; on leur citait des maximes et des fragments de Montesquieu, le tout pour le bien et la plus grande gloire de l'empire. On dit que, dès la première séance de cette mascarade arrangée en l'honneur de la philosophie française, un Samoyède, qui raisonnait mieux que les utopistes, s'écria : *Nous sommes des gens simples et droits; nous faisons paître nos rennes, et nous n'avons pas besoin d'un autre code : faites-en plutôt un pour les Russes nos voisins et pour les gouverneurs que vous nous envoyez, afin de réprimer leurs brigandages.* Bientôt Catherine avoua (chose facile à prévoir) l'impossibilité de l'entreprise; elle congédia en conséquence les législateurs, en distribuant à chacun d'eux une décoration en or, qu'ils vendirent aux bijoutiers.

Les libellistes pourtant ne l'épargnèrent pas, et ce n'est pas sans raison; car dans ce règne de quarante années, rempli d'événements si divers, elle montra et des qualités grandioses et les vices les plus bas. On ne peut méconnaître en elle la vigueur du caractère, l'habileté, la justice, une activité infatigable, et

un talent particulier pour gouverner les hommes ; les Russes firent plus de progrès en savoir et en politesse qu'ils n'en avaient fait depuis un siècle. Mais la civilisation française fut transplantée chez eux sans y être enracinée : on faisait venir du dehors les maîtres et les livres. Il en résulta que cette nation n'eut rien de chevaleresque, et que, dans son passage rapide de la grossièreté aux raffinements, elle n'a pas connu cet âge intermédiaire, l'âge des nobles élans et du sentiment religieux.

Les guerres avaient accru la dette publique ; Catherine altéra les monnaies et introduisit l'usage du papier. Elle fonda une banque territoriale, pour avancer des sommes aux propriétaires et aux communes ; un mont-de-piété, des maisons pour les veuves et pour les femmes en couche, un collége de médecine, des écoles de marine à l'anglaise. Lorsqu'elle apprit que dix bâtiments marchands de ses États étaient passés de l'Archipel dans la mer Noire, elle en fut aussi heureuse que d'une victoire. Quand les îles Aléoutiennes furent découvertes, elle y envoya des naturalistes et des savants pour les explorer. Nous devons aux expéditions scientifiques faites par ses ordres les immortels travaux de Pallas et de Gmelin, ainsi que le dictionnaire d'Adelung. Elle envoya des jeunes gens à Pékin, sous la direction d'un archimandrite, pour y apprendre la langue et les sciences du pays.

Catherine nourrissait de grands desseins, et se proposait notamment d'ouvrir trois canaux : le premier, entre les mers Blanche et Caspienne ; le second, entre la mer Caspienne et la Baltique ; le troisième, entre cette dernière et la mer Noire. Les Anglais étaient presque seuls en possession du commerce du Nord ; ils remplissaient la Baltique de leurs bâtiments, l'empire de leurs marchandises. Les Français se voyaient à regret obligés de faire passer leurs vins par les mains britanniques, pour qu'ils pussent arriver dans ces contrées, au lieu d'en avoir eux-mêmes le bénéfice, et de tirer de là le chanvre et les autres denrées nécessaires à la marine. Ils profitèrent d'un moment de brouille pour obtenir de Catherine un traité qui leur accordait, à charge de réciprocité, des franchises et des facilités, mais qui cessa à l'époque de la Révolution.

La czarine réorganisa l'administration du royaume, et divisa la Russie en quarante-trois gouvernements généraux. Elle ne put supprimer la servitude, et on l'accusa d'avoir fait à cet égard moins que ne le comportait la philanthropie qu'elle affichait. Elle dut même régler la sujétion des serfs comme on garantit ailleurs la propriété des terres, et elle distribua à ses favoris des milliers de paysans; mais la condition des serfs ne se trouva qu'empirée par l'éducation à la française, qui rendit les seigneurs de plus en plus étrangers aux usages moscovites [1].

[1] Acquisitions et conquêtes faites par Catherine

	Milles carr.	Ames.	Années.
En Pologne : Premier partage.	2,019	1,300,000	1772
Deuxième —	4,553	3,011,680	1793
Troisième —	2,030	1,176,590	1795
Par l'acte de soumission, les duchés de Courlande et de Sémigalle. . . .	452	407,000	1795
En Perse : Les provinces de Kokhet, Cadouet et Daghestan; le pays des Ossètes, et autres dépendances de la Géorgie, avec une partie du Chirvan au nord du Kour.	600	206,000	1787
En Turquie : Azov avec son territoire, Kerts, le pays entre le Bog et le Dniéper; puis, par l'abdication du khan et la convention de Constantinople, la Crimée, l'île de Taman, et partie du Kouban.	1,025	250 000	1774 1783 1784
Par le traité de Jassy, la plaine d'Otchakov, entre le Bog et le Dniester. .	410	150,000	1792
Par la soumission du czar Salomon, la Mingrélie, la principauté d'Iméréthie, le pays des Abazes, des Tchékis, des Circassiens et autres de la Géorgie.	1,800	600,000	1795
Les Cosaques du Don et de la mer Noire.	4,628	260,000	»
Totaux.	17,517	7,361,270	

Catherine vengea la longue humiliation que les Tartares avaient fait subir à la Russie. Souvaróv en fit égorger trente mille, par l'ordre de Paul Potemkin. Ce parvenu, qui reçut le surnom de *Taurique*, fut chargé d'organiser la Tauride à la russe, et d'opérer la fusion des deux pays. Il s'en acquitta avec une telle férocité, que la plupart des habitants émigrèrent; et dans ce pays, où le khan s'était maintes fois montré à la tête de cinquante mille hommes, on ne comptait plus, deux ans après la réunion, que dix-sept mille mâles.

Potemkin, pour qui la fortune avait tout fait, voulut offrir à sa souveraine et maîtresse un spectacle de magnificence et de mensonge dont on parlât. Il réunit sur le Borysthène une armée; et, mettant en œuvre le talent des peintres de décors, il étala aux regards l'apparence menteuse d'un pays florissant. Les rives du fleuve étaient couvertes de villes; mais c'étaient des villes peintes sur toile : on voyait des cathédrales en construction, des navires qu'on lançait, des villages qu'on bâtissait. Les Tartares, poussés de loin à coups de nerfs de bœuf sur les rivages, simulaient une population; et des troupeaux, amenés de quatre cents lieues à la ronde, y paissaient l'herbe qu'ils foulaient pour la première fois. Cette représentation coûta plus que n'eussent fait des établissements utiles.

A la mort de Catherine, la Russie avait :

Armée de terre.	
Garde impériale	11,300
Infanterie	181,740
Cavalerie	83,170
Artillerie et génie	29,060
Garnisons	83,200
Corps détachés et invalides	34,680
Cosaques	100,000
Total	523,150

Flotte.		
Vaisseaux de ligne	de 110	8
— —	de 74	22
— —	de 66	20
Frégates de ligne	de 44	1
— —	de 38	17
— —	de 32	4
— —	de 28	5
Autres bâtiments	de 6	4
—	de 16	2
—	de 12 à 18	17
Brûlots		4
Galères		200
Total		304

Catherine se laissait abuser, pour abuser l'Europe sur les forces de son empire et sur sa propre activité. Les rois même vinrent se joindre à son cortége ; Joseph II l'accompagna jusqu'à Cherson, ville qu'elle avait bâtie, et dont une des portes portait cette inscription : *Route de Constantinople*. Le roi de Pologne dépensa trois millions, en trois jours qu'il y resta. Potemkin réussit à imposer silence aux plaintes qui s'élevaient de toutes parts contre son administration ; et le monde, qui philosophait au lieu d'examiner, célébra à l'envi ces triomphes de l'industrie et de la civilisation.

Le sultan Abdul-Hamid, voyant que la Russie méditait sa ruine, se prépara à résister, et demanda à la France des ingénieurs et des artilleurs [1]. L'armée turque fut réorganisée, et la flotte créée avec une promptitude merveilleuse. Le divan, déployant une énergie qu'on n'aurait pas attendue de lui après tant de condescendances, demanda que le consul russe en Moldavie, instigateur de révoltes, fût éloigné ; que les troupes fussent retirées de la Géorgie, et les bâtiments russes qui passeraient le détroit, soumis à la visite. Enfin, cédant aux sollicitations de l'Angleterre et de la Prusse, ainsi qu'aux intrigues du grand vizir Cogia-Jussuf-Pacha, il se décida à la guerre pour recouvrer la Crimée. Le ministre russe fut mis aux Sept-Tours, et un nouveau khan des Tartares fut proclamé.

Ce fut un sujet de joie pour Catherine, que Potemkin avait enivrée d'idées de conquête, et qui croyait, avec toute l'Europe, que rien n'était plus facile que de porter le dernier coup à cet empire vermoulu. Telle était aussi la croyance ambitieuse de Joseph II ; mais Marie-Thérèse connaissait mieux la vérité des choses. De fait, la Turquie en sortit ébranlée, mais encore

[1] On lit dans deux dépêches du bailli Augustin Garzoni, du 10 novembre 1785 : « La France, qui a toujours pris intérêt à l'existence de cet empire, s'aperçut que le principal boulevard de la Crimée lui étant enlevé, son destin devait être considéré comme très-vacillant. En concevant donc des alarmes, elle envoya à cette cour un nombre considérable d'officiers tous à sa solde, de tout genre et de toute profession, pour introduire l'ordre, la discipline et la science parmi les Turcs, et pour les mettre en état de résister aux attaques de leurs ennemis. »

sur pied : l'Autriche perdit à cette guerre de sa force et de son crédit.

(1748.) La souveraine de cet empire, Marie-Thérèse, avait gardé sur le trône, au milieu des tristes exemples du temps, sa dignité de femme. Elle sentait à un haut degré son rang d'impératrice; et si Frédéric se moqua de sa dévotion, ses peuples n'en parlaient qu'avec une vénération dont la postérité se souvient toujours.

Le prince de Kaunitz, ce seigneur morave « qui unissait à la légèreté d'un Français la pénétration d'un Italien et la patience d'un Autrichien, » dirigea ses conseils pendant quarante ans. Probe et discret, il cachait, sous un air de franchise extraordinaire, une profonde dissimulation : affectant l'indolence et la mollesse, il savait mieux que personne les ressources de chaque État; son esprit embrassait de vastes combinaisons; mais, au rebours de la plupart des hommes, il cherchait toujours à mettre en scène un autre que lui, sauf à le diriger. Son but suprême était l'agrandissement de la maison d'Autriche; et lorsqu'il vit le moment propice, il n'hésita pas à répudier une politique séculaire, et à s'unir à la France.

Marie-Thérèse s'appliqua sans cesse à combler les pertes qu'elle avait faites, au moyen de nouvelles acquisitions; elle écarta toujours son mari du gouvernement. Toujours hostile à la France, cet empereur ne put empêcher l'alliance de l'Autriche avec elle. Il s'en dédommagea en se livrant au commerce, où il fit fructifier les capitaux qu'il tirait de la Toscane. Il prêtait de l'argent au gouvernement; il soumissionnait les fournitures militaires, la ferme des douanes de Saxe, et jusqu'aux fourrages de l'armée prussienne, en guerre avec l'impératrice. Il dépensa beaucoup à rechercher les secrets de la nature, à essayer de faire de l'or, et fondre ensemble de petits diamants pour en former un gros. Marie-Thérèse eut de lui seize enfants, dont neuf survécurent.

Joseph II, l'aîné, qui fut élu empereur (1765), donnait de grandes espérances : il était jeune, plein d'imagination, d'instruction, et montrait pour la guerre plus de goût qu'on n'en a d'ordinaire en Autriche. Marie-Thésèse l'aimait peu, le jugeant

grossier et dur de cœur [1]. Pendant le temps qu'ils régnèrent ensemble, ils vécurent peu d'accord : elle, désirant conserver par la paix ce qu'elle avait acquis; et lui, aspirant à l'accroître par la guerre.

Il avait étudié le droit public plus que les princes n'en ont l'habitude. Il contracta dans la lecture des économistes, alors en grande faveur, dans la conversation des hommes instruits et dans ses voyages, cette manie de réformes qui se produisait en tout. Les obstacles qu'y apporta sa mère ne firent que l'accroître, d'autant que toutes les suppliques, toutes les doléances s'adressaient, comme il arrive toujours, à l'héritier du trône. Devenu maître à l'âge de quarante ans, il voulut se hâter, pour regagner le temps perdu; et comme il ne pouvait réformer tout l'empire, il se mit à l'œuvre dans ses provinces héréditaires, où il se proposait d'introduire tout d'un coup cette unité et cette centralisation qu'il voyait en France, en dépit des priviléges et du régime provincial.

En effet, il y avait dans cet héritage autant de nations que de provinces, avec des langues, des habitudes, des civilisations différentes : ici, la féodalité était en pleine vigueur; là, elle se trouvait modérée par des lois et par des coutumes; il y avait presque partout des états, composés de deux ordres privilégiés et de quelques députés des villes royales, qui partageaient avec le roi le droit d'asseoir des taxes; les bourgeois étaient sans représentation; dans certains lieux les paysans n'étaient pas affranchis du servage.

Joseph rêvait un vaste système d'unité administrative, où tous participeraient aux charges et aux avantages de la société. Il commença donc par abolir la féodalité, le droit d'aînesse, les servitudes personnelles, les chasses réservées, les corvées, les états provinciaux, toute espèce de dépendance autre que celle du souverain, qui, comme père, devait pouvoir tout ce qu'il voulait. Il allait jusqu'à l'idée d'obliger tous ses sujets à parler une même langue.

[1] Selon Coxe, elle disait à un artiste célèbre : *J'enseigne à mon fils à aimer les arts, pour qu'ils le dégrossissent. Il a le cœur dur.*

C'est ainsi qu'il appliquait les généralités abstraites, dont on faisait alors grand bruit, et qui tendaient à un but sans tenir compte des moyens. Les provinces jetèrent les hauts cris en se voyant dépouillées de priviléges protecteurs et anciens. Les corvées étaient des droits réels, les dîmes une *copropriété ;* de telle sorte que leur suppression soudaine était une atteinte à des possessions reconnues. La taxe unique se trouva moins avantageuse au peuple qu'elle ne le paraissait en théorie; car, dans certains pays, elle s'éleva jusqu'à soixante pour cent du revenu.

La philosophie ne fit pas oublier à Joseph les habitudes despotiques. Une fois convaincu de la bonté d'une chose, il ne se préoccupa ni des races, ni des coutumes, ni des sentiments, ni des droits des étrangers. Quiconque résistait était un coquin. Il se mêlait des choses les plus frivoles, des vêtements, des cloches ; il prétendait changer en quelques années ce que le génie des peuples ne produit que dans l'espace des siècles; et, comme s'il eût eu le pressentiment que ses jours dureraient peu, il publia dans les trois premières années de son règne trois cent soixante-six ordonnances générales pour tous les états, indépendamment des édits particuliers, tous également destinés à périr.

Son code civil et son code criminel (1786-1787), rédigés à la hâte, réclamèrent promptement des interprétations et des changements. Joseph abolit la peine de mort, mais non pour les crimes d'État. Il prodigue la bastonnade, et la marque sur le visage; il conserve les horribles cachots où la respiration est interceptée sous des grilles massives, et où l'eau et le pain suffisent à peine à la vie du prisonnier. Il ordonne que les peines ne portent pas préjudice à la femme, aux enfants, aux parents du condamné; mais il confisque les biens du criminel d'État, sans égard pour ses héritiers. Il envoie les blasphémateurs aux petites-maisons; mais il ajoute la bastonnade aux travaux forcés pour les perturbateurs du culte, les débauchés, les immoraux, les bandits, les condamnés en rupture de ban. Il créa les crimes politiques, qui furent punis par le chef du gouvernement. Le rapporteur de ces procès devait rester inconnu; et le juge pou-

vait, à son gré, soumettre le coupable au jeûne et à la bastonnade. Ce prince, qui avait tant voyagé, défendit de voyager avant vingt-trois ans, et décréta une *taxe des absents* sur les propriétaires qui passaient la frontière, en prononçant la confiscation de leurs biens présents et futurs lorsqu'ils prolongeaient leur absence. Ce prince, qui proclamait la liberté, prohiba les marchandises étrangères, et accorda des priviléges à des compagnies.

Les questions religieuses furent pour lui un écueil plus grand. Après la Réforme, elles avaient été assoupies en Allemagne, mais non éteintes; beaucoup de princes avaient eu l'intention de mettre d'accord les calvinistes et les luthériens. En 1621, Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel, convoque les théologiens dans sa capitale. Mais cette tentative de paix n'amena qu'une recrudescence de haines.

La politique avait également fait désirer cette réunion au premier roi de Prusse : elle était favorisée par sa femme Sophie-Charlotte et par Leibniz. En conséquence, un synode fut réuni à Berlin en 1705, pour aviser aux moyens de s'entendre; mais il se termina aussi par des anathèmes. Le roi cependant fit élever une église commune aux deux cultes, sur l'autel de laquelle étaient placés la confession d'Augsbourg et le catéchisme d'Heidelberg.

Frédéric II, tolérant par indifférence, laissa chacun suivre les rites qui lui convenaient; et le temps rendit la réunion moins difficile, en détruisant les haines nées de convictions profondes. On se rapprocha donc, les calvinistes renonçant à la prédestination, les luthériens à la présence réelle. Restait, il est vrai, le côté politique : les luthériens attribuant au prince tout le pouvoir ecclésiastique; les réformés faisant reposer l'autorité dans la réunion de tous les fidèles. Marie-Thérèse n'accorda jamais la liberté des cultes à ses sujets, et chassa les protestants de Salzbourg; influencée par Kaunitz, elle bannit aussi les jésuites.

L'opinion catholique, en Allemagne, fut indisposée contre Rome, non par les jansénistes, écrivains trop subtils, non par les philosophes, trop railleurs pour une nation grave et pen-

sante, mais par un prélat catholique, Nicolas de Hontheim, évêque suffragant de la métropole de Trèves, renommé pour son intégrité et sa piété. Il publia en 1763, dans l'intention de rapprocher les dissidents catholiques, un petit livre *Sur l'état de l'Église et la puissance légitime du pontife romain*, qui, réimprimé avec des additions, devint le manuel de son parti. Il cherche à y établir que le pouvoir ecclésiastique n'a pas été attribué à un seul personnage infaillible, et autorisé à publier des lois obligatoires pour tous les chrétiens; mais qu'il a été donné à l'Église entière, qui l'exerce par ses ministres. Le premier d'entre eux est l'évêque de Rome, chef visible de l'Église; mais l'Église pourrait transférer ce pouvoir à un autre évêque quelconque; et comme cette institution a pour but de maintenir dans l'unité l'Église, les prérogatives sans lesquelles l'union se dissoudrait, celles de présider les conciles généraux, de maintenir les lois ecclésiastiques, d'en proposer de nouvelles, d'en promulguer, d'en dispenser, ne sont que des prérogatives accessoires. Le droit de confirmer ou de transférer les évêques, de statuer par appel de leurs jugements et autres droits accidentels, porte atteinte à ceux des églises particulières et des évêques, et il n'est fondé que sur les fausses décrétales. Sa conclusion était qu'il fallait supprimer les abus et les excès de la puissance pontificale, et que les dissidents rentreraient dans le giron de l'Église; que le mieux serait que le pape lui-même le fît spontanément, avant que les princes s'en mêlassent. C'est ainsi que, sous un air de conciliation, il aigrit les esprits contre Rome, en excitant la jalousie des princes et en les exhortant à restreindre sa suprématie. Il emprunte aux protestants et aux gallicans leurs objections et leur haine, sans tenir compte des réfutations.

Cet ouvrage, où brillait, du reste, fort peu d'art, secoua la torpeur des Allemands; les éditions, les traductions se multiplièrent. Rome condamna, mais les évêques s'en inquiétèrent peu; Venise laissa réimprimer le livre. Aux nombreuses réfutations, l'auteur répondit avec érudition, avec hardiesse, protestant très-haut de sa foi catholique.

Sur ces entrefaites, les quatre principaux prélats d'Allemagne

se réunirent à Ems, près de Coblentz, et décidèrent que les évêques, comme successeurs des apôtres, ont le pouvoir immédiat de lier et de délier; que les religieux ne peuvent recevoir d'ordres de supérieurs résidant hors de l'Allemagne; que les bulles et les dispenses de Rome n'ont de force qu'avec l'approbation des évêques. En conséquence, ils conclurent à la nécessité de changer la forme du serment, de diminuer les taxes pontificales, d'enlever au nonce toute ingérence dans les affaires ecclésiastiques.

Divers prélats adhérèrent à cette déclaration. Les mariages se célébraient en vertu de dispenses accordées par les évêques, alors sans souci des réclamations du pape. Le pontife s'adressa au clergé inférieur, ce qui fut taxé d'abus; et il y eut un déluge de plaintes. Les droits pontificaux furent contestés dans une multitude d'écrits. L'indépendance des évêques fut prêchée du haut des chaires; on y proclamait qu'ils ont le vote résolutif dans les conciles, qu'ils sont tous égaux, qu'ils peuvent dispenser même de l'observation des canons généraux; qu'une loi papale n'oblige qu'autant qu'elle est consentie par les évêques. L'écrit d'Eybel, intitulé *Qu'est-ce que le pape?* fit surtout grand bruit : il fut, dit-on, proposé à l'empereur d'instituer un concile national, afin de rendre les appels à Rome inutiles, ainsi que les envois d'argent. Les princes ecclésiastiques croyaient assurer par là leur indépendance, et ils creusaient l'abîme dans lequel devait s'engouffrer, vingt ans après, leur puissance territoriale.

Joseph II trouvait donc les esprits préparés; et, secondant de son côté ce mouvement, il s'appliqua à restreindre la prérogative pontificale, peut-être même au delà des limites catholiques. Il révoqua l'édit de Ferdinand II, qui interdisait en Autriche tout autre culte que le catholicisme; il permit aux juifs de se livrer à tout métier, à tout commerce quelconque, mais non de devenir propriétaires; il les admit, du reste, à tous les droits de bourgeoisie. Il assura aux protestants de Hongrie la liberté religieuse, ainsi qu'aux Grecs non-unis, les admettant à toutes les charges, sans autre serment que celui que permettait leur croyance. Les enfants mâles, nés de mariages mixtes, durent

être élevés dans la foi catholique, si c'était celle du père; autrement, la chose était à la volonté des parents : les filles devaient suivre la religion de la mère. Le mariage est un contrat civil, en conséquence le divorce est permis; les enfants naturels ont les mêmes droits que les légitimes : plus de pompeuses obsèques, puisque la tombe nivelle toutes les inégalités.

De plus en plus résolu à réunir dans sa main toutes les forces de la monarchie, Joseph ne tolérait pas les rapports de ses sujets avec Rome, et les libertés ecclésiastiques, les seules qui eussent survécu, ne trouvaient pas grâce devant lui. Il ordonna donc qu'aucun bref ne fût publié sans son assentiment; il abolit les recours à Rome pour les affaires réservées, et autorisa les évêques à donner les dispenses pour cause de parenté. Il voulut avoir pour la Lombardie le droit de nommer les prélats, comme dans le reste de ses États; et il notifia au gouverneur qu'il se croyait autorisé à disposer de tous les bénéfices ecclésiastiques. Il nomma l'archevêque de Milan, sans en informer ni le corps municipal ni le pape. Le pontife lui ayant adressé ses plaintes à ce sujet, Joseph renvoya le bref, comme n'étant pas libellé en termes convenables.

Il fit traduire la Bible en langue vulgaire. Il se proposait d'y mettre aussi la liturgie, de supprimer les ornements et certaines images, les processions, les pèlerinages, les confréries. Il fit arracher des bréviaires l'office de Grégoire VII, et, partout où elles se trouvaient, les bulles *In cœna Domini* et *Unigenitus*, défendant de discuter sur les propositions qui y étaient contenues. Il interdit aux monastères la subordination à des chefs résidant hors du pays, chaque fondation devant être régie par des provinciaux dépendant de l'évêque, et ne pouvant ni envoyer des députés à des chapitres tenus au dehors, ni avoir des étrangers pour chefs, ni permettre à aucun religieux de faire le voyage de Rome. Il détruisit deux mille vingt-quatre monastères, n'en laissant subsister que sept cents, et réduisit le nombre des moines de trente-sept mille à dix-sept mille. Ceux qu'il toléra durent se livrer à l'enseignement; et il les dispensa de chanter au chœur, ainsi que des autres pratiques nuisibles à la santé.

Devenu l'administrateur du temporel de l'Église, il constitua avec les biens confisqués un fonds ecclésiastique; il en destina une partie à salarier les curés, dont il augmenta le nombre. Il enleva aux évêques de Lombardie la direction des grands séminaires, qu'il remplaça par une école de théologie unique à Pavie, où il transféra le collége germanique de Rome; il y nomma naturellement des professeurs partisans des doctrines monarchiques, à qui l'on donnait en Italie le nom de jansénistes, tels que Pierre Tamburini, coryphée de cette école, et Joseph Zola, auteur d'une Histoire ecclésiastique jusqu'au temps de Constantin. Le bruit courut que son intention était de confisquer tous les bénéfices, et de rendre le clergé salarié de l'État. Joseph alla jusqu'à taxer lui-même les dépenses des funérailles, prescrire les heures pour sonner les cloches et tenir les églises ouvertes. C'est pour cela que Frédéric appelait l'empereur *Mon frère le sacristain*, disant que, par malheur, il ne joignait pas au désir d'enseigner la patience de s'instruire.

Le prince de Kaunitz répondait, à tous ceux qui venaient réclamer et se plaindre, que toute considération doit céder à l'obligation où se trouve un monarque d'exécuter un système reconnu conforme au bien de ses sujets et à la prospérité de la monarchie. L'empereur lui-même accomplissait tout cela avec l'absolutisme d'un homme convaincu. Il répondait à un supérieur de couvent qui lui parlait de ses scrupules : *Eh bien! allez-vous-en où il n'y a point de pareilles lois;* et à un évêque qui, après lui avoir fait un long discours sur ses propres devoirs, lui demandait ses instructions : *L'instruction est que je veux être obéi.* Un prêtre suisse, nommé Plorer, nommé directeur du séminaire de Brünn, se vit repoussé par l'évêque en qualité de janséniste : il fut promu par l'empereur aux mêmes fonctions au séminaire de Vienne; et l'archevêque Migazzi, qui le repoussait aussi, fut disgracié, et obligé de quitter son siége. L'université de Bonn fut fondée par des protestants, pour répandre les maximes de Joseph II.

Pie VI, ne voyant pas où s'arrêterait ce déluge d'innovations, s'en effraya; et ses remontrances ayant été vaines, ainsi que les *réflexions respectueuses* qu'il avait adressées à plusieurs reprises

à l'empereur, il prit enfin le parti de se rendre en personne près de lui. Combien les temps étaient changés, depuis l'époque où les papes citaient devant eux les Césars! En vain ceux qui prévoyaient les inconvénients d'un pareil voyage cherchèrent-ils à l'en détourner : Pie VI, confiant dans sa cause, dans son aspect imposant et sa vive éloquence, se mit en route, après avoir prié une nuit entière sur le tombeau des saints apôtres.

Joseph lui rendit toutes sortes d'honneurs; mais il évita d'en venir avec lui à une discussion sérieuse, et il ne laissa personne le visiter sans sa permission. Kaunitz, à qui le pape présenta la main, la lui serra comme d'égal à égal, et ne lui parla que de beaux-arts. Pie VI s'étant montré prêt à approuver certaines mesures, pourvu qu'elles fussent modifiées, il lui fit comprendre que cela n'était pas nécessaire. « Le pontife, profondément affligé de l'inflexibilité de Joseph, rougissant d'un vain cérémonial et d'une vénération mensongère pour le saint-siége au moment même où on le dépouillait de ses plus beaux priviléges, quitta Vienne, après y avoir séjourné un mois, en suppliant, au pied de ce même trône que les foudres du Vatican avaient ébranlé plus d'une fois [1]. »

Joseph rendit ensuite au pape sa visite à Rome, où il vécut en simple particulier, mangeant à l'auberge. On remarqua qu'au lieu de se servir du magnifique prie-Dieu qu'on lui avait préparé dans Saint-Pierre, il s'agenouilla par terre. Cependant ce voyage lui fit mieux comprendre la difficulté de réduire le pape à n'être que l'évêque de Rome; et il accepta l'indult que le pontife lui offrit pour la nomination à l'archevêché et aux bénéfices de la Lombardie. Le pape dut céder même la nomination des évêques d'Italie au prince qui avait aboli jusqu'au couvent où il était venu conférer avec lui.

Dans la politique extérieure, Joseph s'éloigna de l'esprit conservateur de ses ancêtres, en s'abandonnant à une vague ambition et à de grands projets irréalisables, dans l'état des cabinets européens.

[1] Coxe, *Histoire de la Monarchie autrichienne.*

Par la paix de Munster, les dix provinces belges restées fidèles à l'Espagne s'étaient vu enlever leurs avantages commerciaux et la libre navigation de l'Escaut, dans l'intérêt de la Hollande. Philippe IV avait vu sacrifier les Flamands fidèles aux rebelles Hollandais. L'accroissement de cette puissance avait amené la France à considérer les Pays-Bas catholiques comme sa barrière; et, par le traité d'Utrecht, ils avaient été laissés à l'Autriche, avec l'obligation de tenir garnison dans un grand nombre de forteresses. Joseph II, visitant ce pays (1781), résolut de les démolir pour la plupart; et, sans s'inquiéter des réclamations qui s'élévèrent dans le sein des États Généraux, il déclara qu'il n'y avait plus besoin de barrière contre la France, puisque c'était une puissance amie. Acte arbitraire qui eut son châtiment, quand la France, en révolution, se jeta sur ce territoire sans y rencontrer d'obstacles.

La mollesse avec laquelle la Hollande se plaignit enhardit Joseph à élever ses prétentions; et il occupa violemment des territoires sur lesquels elle avait juridiction. Il répondit aux doléances, selon sa coutume. Il déclara obstinément qu'il considérerait toute opposition comme une déclaration de guerre. C'eût été le comble de la lâcheté de céder à cette arrogante violation des traités. Les États placèrent donc une escadre à l'embouchure de l'Escaut. Joseph II, averti par Kaunitz de prendre ses précautions, répondit : *Ils ne tireront pas!* Peu de temps après, Kaunitz lui adressait une dépêche ne contenant que ces mots : *Ils ont tiré*. En effet, les Hollandais, sans s'effrayer des menaces, inondèrent le pays, et se virent aidés par la France. Kaunitz, désireux de conserver l'amitié de cette dernière puissance, fit accepter sa médiation.

Joseph insistait pour que l'Escaut fût libre, et qu'on lui cédât Maestricht; mais il se contenta de dix millions de florins; et les Hollandais refusant de les payer, Louis XVI en donna quatre et demi. On abolit le traité des Barrières, et les entraves imposées aux Flamands.

Les entreprises de Joseph contre la Turquie réussirent moins encore; il se vit réduit à une désastreuse retraite. Jamais la maison d'Autriche ne s'était attaquée ainsi aux intérêts des au-

tres peuples et aux principes du droit public; aussi les publicistes et les cabinets se récrièrent-ils, et un mécontentement général éclata parmi les peuples. Une insurrection complète eut lieu en Transylvanie. La Hongrie, la visière haute, résista aux décrets qui supprimaient le servage et l'usage de la langue nationale, qui imposaient une contribution unique et le recrutement militaire. Ce qui fut surtout un outrage pour les Hongrois, ce fut la translation à Vienne de la couronne angélique, à laquelle la nation croyait son existence attachée. Les plaintes eurent tant de retentissement, que Joseph II fut forcé de la restituer, en rétablissant les états provinciaux et l'ancienne constitution.

Les diverses provinces de Belgique soumises à l'Autriche[1] jouissaient chacune d'une constitution particulière, que l'empereur s'était obligé de conserver par le traité d'Utrecht; au cas contraire, elles pouvaient lui refuser l'obéissance, aux termes de l'art. 59 de la *Joyeuse entrée*.

L'Autriche les possédait comme en usufruit; en outre, elles lui servaient, bien que détachées, de barrière contre la France, et la mettaient en contact avec les puissances maritimes. En 1717, le gouverneur, marquis de Prié, voulut restreindre leurs priviléges; mais Bruxelles se souleva, et le chassa. Annessen, chef de la sédition, fut décapité par les Autrichiens : les Belges le considérèrent comme un martyr, et les morceaux de la hache qui avait servi à le frapper furent vendus comme des reliques. Joseph II s'en vint bouleverser tout dans ce pays, comme il avait fait en Italie. Mais le commerce, la liberté, la foi, sauvèrent la nationalité belge, en amenant une révolution qui mérite d'être étudiée, parce qu'elle ressemble au fond à celle de 1830, malgré la différence des circonstances.

Joseph débuta par un tel déluge d'ordonnances, qu'en l'année 1786 le conseil de Flandre lui représenta que Charles-Quint, en cinquante ans, en avait rendu moins que lui en

[1] C'est-à-dire les duchés de Brabant, de Gueldre, de Luxembourg; les comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur; les seigneuries de Malines et de Tournai.

quelques années. Puis, dans ce pays soumis à un clergé puissant, et qui fondait sa morale sur une piété profonde, il défendit les processions et les pèlerinages, supprima les couvents, confia l'instruction aux séculiers. Il substitua aux séminaires diocésains un séminaire général à Louvain, avec des professeurs de son choix; et, dans le *plan des séminaires généraux*, il ne cacha pas l'intention de « substituer à la théologie catholique les sciences, la physique, la chimie, l'agronomie, l'économie politique; ni le dessein de faire succéder, à l'éducation monacale et à l'égoïsme des couvents, l'enthousiasme de la patrie et l'attachement à la monarchie autrichienne; d'écraser l'hydre ultramontaine, d'établir le règne des lumières. »

Les séminaristes lui présentèrent unanimement une pétition, à l'effet de rester soumis à leurs évêques respectifs pour la discipline et le dogme. L'université de Louvain, qui se disait fondée pour être le boulevard et le soutien de la foi catholique, se déclara contre le nouvel enseignement; et Joseph la transféra à Bruxelles. Trouvant que sa sœur, gouvernante de ces provinces, avait trop d'indulgence, il la rappela, et la remplaça par le comte Trautsmandorf, qu'il investit d'une autorité illimitée. Il congédia le nonce apostolique; appela à Vienne l'archevêque de Malines, pour se justifier; déposa et exila celui de Namur, en réprimanda d'autres, et expédia des ordres portant que son édit sur l'établissement du séminaire général à Louvain devait être obéi sans retard et sans réplique. Il supprima les couvents de moines réguliers qui n'obtempérèrent pas à cette injonction; abolit les abbayes et les églises, ainsi que la fameuse société des Bollandistes.

Joseph II réforma ensuite de fond en comble l'ancien gouvernement : il substitua au conseil d'État et aux autres corps constitutionnels un gouvernement central; supprima les justices patrimoniales, en établissant de nouvelles cours dépendantes de la cour suprême de Bruxelles. Il anéantit les stipulations de la *Joyeuse entrée*, et détruisit la nationalité des Pays-Bas, en les déclarant provinces de la monarchie autrichienne; enfin il ordonna « à tous ses sujets, sans distinction, d'obéir, sans réplique ni retard, à tous les ordres de ses agents, lors

même qu'ils paraîtraient excéder les limites de leur autorité. »

Il en résulta d'abord un sourd frémissement; puis, comme on voulait transférer un prévenu à Vienne, contrairement au droit des Brabançons d'être jugés dans leur pays par leurs concitoyens, le peuple se leva en tumulte, les États refusèrent les subsides annuels, et, leur hardiesse augmentant, ils exposèrent leurs griefs. Le conseil de Brabant abolit les nouveaux tribunaux; l'archiduchesse Marie-Christine et son mari le duc de Saxe-Taschen furent obligés de promettre le rétablissement des priviléges.

Les Belges pourtant se montraient disposés à obéir; mais ils voulaient que les États fussent consultés. Au lieu de faire droit à leur désir, Joseph II envoya des troupes. Kaunitz voulait l'amener à un arrangement : *Le feu de la révolte,* lui dit l'empereur, *ne s'éteint que dans le sang.* Il inscrivit, sur une réclamation du cardinal de Frankerberg : *L'archevêque doit plier ou casser.* Mais lorsqu'il vit les Brabançons en appeler à Dieu et à leur épée, se confédérer et s'armer, il s'effraya; et, ses rêves de bien public s'évanouissant, il s'aperçut qu'il avait perdu l'opinion dont il s'était fait une idole. Il versa des larmes, déclara qu'il avait été abusé par de faux rapports, et en revint à demander conseil à Kaunitz, qui l'engagea de nouveau à des concessions; mais il était trop tard. Joseph II s'adressa au pape, pour qu'il invitât les évêques à la soumission : il demanda des secours, mais l'Empire ne s'y prêta pas. La Prusse fomentait, au contraire, ces haines; la France avait bien d'autres embarras; l'Angleterre avait été offensée et trahie par lui; la Turquie le menaçait; les États héréditaires frémissaient. Il expédia donc des troupes *pour en finir,* et il dit : *Le plus ou moins de sang que peut coûter une telle opération ne doit pas être mis en compte.... Je récompenserai mes soldats comme s'ils avaient combattu les Turcs*[1]. Ses troupes, commandées par Rhôder, furent battues; la Flandre se souleva comme le Brabant; Gand fut bombardé, mais la garnison en fut repoussée, de même qu'à Bruxelles; et la désolation des villages n'em-

[1] Lettre du 31 octobre 1789.

pêcha pas le cri de l'indépendance de retentir de ville en ville.

Mais, comme il arrive toujours, les dissensions intérieures commencèrent. Le parti de l'avocat Van der Noot penchait pour que l'on revînt à l'Autriche, ne réclamant qu'un meilleur système de représentation dans les États, dont il défendait les priviléges. Mais l'avocat Vonck, plein d'ardeur pour les idées révolutionnaires, aspirait à l'indépendance et à la souveraineté. Les vonckistes s'appuyaient sur leurs seules forces; les autres espéraient dans l'étranger et surtout dans la Prusse, désireuse d'affaiblir l'Autriche. Mais la fausse politique du cabinet autrichien, s'effrayant des anciennes franchises que réclamait Van der Noot, caressait les vonckistes; c'est-à-dire qu'elle excitait les masses, tandis qu'elle persécutait les modérés, qu'il eût été possible de satisfaire.

(1790.) Dans le principe, les deux partis tombèrent d'accord : ils signèrent une confédération des États belges unis, établissant un congrès souverain de ces États, dont chacun conservait son indépendance. Une pareille oligarchie déplut aux vonckistes, qui, se récriant contre l'idée de se fier aux étrangers, disaient qu'il ne fallait pas les attendre, mais mettre toute sa confiance dans le peuple, et s'insurger. Quoiqu'ils eussent, en effet, poussé à prendre les armes, et que leur cause eût triomphé, les aristocrates l'emportèrent, et punirent leurs adversaires de l'emprisonnement et de la confiscation. Joseph put se réjouir de ce que l'ambition, qui avait causé sa ruine, tournait aussi au détriment de ses ennemis; mais il mourut sans avoir vu leur chute.

A l'égard de l'Empire, Joseph tenta des excès de pouvoir du même genre, quoiqu'il n'en fût que le chef électif. Il annonça l'intention de corriger divers abus, et notamment ceux de la chambre impériale de Veztlar en matière de juridiction. Elle exerçait, conjointement avec le conseil aulique, la haute justice en Allemagne. Mais si ce conseil, placé sous les yeux de l'empereur, resta dans les limites du devoir, l'autre abusa de l'espèce d'indépendance dont elle jouissait, et elle fut accusée de prévarication, de négligence, de partialité; d'un autre côté, ses membres, en hostilité entre eux, formaient deux fac-

tions ennemies, qui s'entravaient réciproquement. Les empereurs avaient cherché plusieurs fois à y remédier. Joseph voulut y donner suite; mais dix années se passèrent en discussions de grande importance alors, sans aucun intérêt aujourd'hui.

En vertu d'un usage antique, les empereurs pouvaient donner des lettres de pain (*Panisbriefes*), dont le porteur obtenait, de certains couvents, la nourriture, le vêtement et le logement. Joseph voulut les soumettre tous à cette obligation, et faire entretenir ainsi ses propres serviteurs; mais la plupart s'y refusèrent, et l'empereur y compromit en vain son autorité. On vit combien cette autorité était faible, lorsque Joseph, qui n'avait point de fils, voulut faire élire roi des Romains, non son frère, mais François, son neveu bien-aimé, préférence qui jeta la discorde dans la famille impériale.

Les entreprises de Joseph sur la Bavière causèrent dans l'Empire de plus graves mécontentements. Cette maison électorale, issue de la branche cadette des Wittelspach, s'étant éteinte en 1777, l'électeur palatin, chef de la branche aînée, revendiqua l'héritage. Mais l'électrice veuve de Saxe élevait des prétentions sur les biens allodiaux; Joseph réclamait, en qualité d'empereur, quelques fiefs dont cette maison avait été investie séparément; Marie-Thérèse en revendiquait d'autres, comme reine de Bohême et archiduchesse d'Autriche : c'était en réalité pour arrondir ses États. On alla déterrer dans les archives un diplôme de 1426; et Charles-Théodore, électeur palatin, pour succéder tranquillement au reste de l'héritage, consentit au démembrement. En conséquence, l'Autriche occupa les pays dont fut formé le cercle de l'Inn, sans en rien donner aux lignes intéressées. Mais Joseph, qui aspirait à arrondir son duché paternel, en échangeant la Bavière contre les Pays-Bas, trouva la compensation bien chétive. Il proposa donc cet échange à la maison palatine avec le titre de royaume de Bourgogne, en apaisant avec de l'argent les prétentions des collatéraux.

Joseph croyait pouvoir tout oser, dans l'état d'épuisement où se trouvaient la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, après les campagnes d'Amérique. Frédéric II jouissait en paix des fruits de la guerre; et l'empereur ne pensait pas qu'il

voulût les risquer jamais pour défendre les intérêts d'un tiers. Mais si Joseph eût consommé son projet, la Prusse se fût trouvée environnée par les possessions de l'Autriche, qui aurait embrassé toute l'Allemagne méridionale. Frédéric reconnut vite de quelle importance il serait pour lui de se faire l'organe des mécontentements de toute l'Allemagne. Avec la résolution vigoureuse d'une politique supérieure à l'égoïsme, il repoussa des propositions avantageuses; et s'il s'était montré usurpateur dans d'autres circonstances, il se leva alors pour défendre la constitution de l'Empire, menacé, disait-on, par cette insatiable ambition.

Marie-Thérèse voulait un arrangement; Joseph s'y opposa, au point de la menacer de transférer dans quelque autre ville la résidence impériale; et, avide de se mesurer avec l'ancien adversaire de sa maison, il accepta la guerre. Il quitta Vienne avec Lascy à la tête de cent mille hommes. Le vieux Frédéric se mit en marche, à la tête de ses vétérans. Mais la France et l'Angleterre s'interposèrent; on fit la paix Teschen (1779), tout à l'avantage de l'électeur palatin.

Cette tentative de Joseph donna naissance à une confédération ayant pour but de prévenir de nouveaux abus de la force, et de sauvegarder la constitution. En conséquence, la ligue des princes (*Fürstenbund*) s'organisa entre Frédéric, la Saxe, le Hanovre; d'autres États y adhérèrent. La mort de Frédéric (17 août 1786) empêcha d'y donner suite; mais ce fut la première idée de l'unité germanique sous le patronage du roi de Prusse, à laquelle tendirent constamment tous ses successeurs.

Frédéric II avait effectué des changements sans s'occuper des individus, et comme s'il eût opéré sur une matière inerte. Mais la Prusse puisait sa force dans la centralisation du pouvoir, les habitudes militaires du peuple, et dans le génie du législateur; en Autriche, une aristocratie vigoureuse, un caractère flegmatique, des habitudes stationnaires, étaient autant d'obstacles; une foule de maréchaux et de généraux empêchaient de régénérer l'armée. Les innovations du monarque prussien n'atteignaient que l'armée et l'administration, tandis que Joseph s'attaquait à l'intelligence et aux sentiments. Frédéric fut

béni de sa nation, qu'il éleva au premier rang. Joseph échoua, et sa puissance se trouva compromise; aussi s'écriait-il, dans l'amertume de son cœur : « Si je n'avais pas connu les devoirs de ma position; si je n'eusse été convaincu que la Providence veut que je porte mon diadème avec la somme des devoirs qu'elle y a attachés, mon cœur serait déchiré, et mon désir le plus ardent serait de cesser de vivre. Mais je connais aussi mes intentions, et j'espère que, lorsque je ne serai plus, la postérité appréciera avec plus de justice ce que j'ai fait pour mon peuple. »

Ainsi, à la fin de sa vie, Joseph II se voyait battu par les Turcs. La Grande-Bretagne, la Prusse et la Hollande s'étaient liguées contre lui; la Hongrie et les Pays-Bas étaient en insurrection; partout éclataient des plaintes; tous ses projets avaient échoué, le trône était ébranlé au moment où il avait le plus besoin de solidité, et ce prince ne transmettait à ses héritiers que la haine des innovations. Repentant et résigné sur son lit de mort, il disait : *Je ne regrette pas le trône : un seul souvenir me pèse, c'est que j'ai fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats.*

Il composa lui-même son épitaphe : *Ci-gît Joseph II, malheureux dans toutes ses entreprises.*

LES JÉSUITES.

Ces princes dont les querelles et les jalousies avaient rempli le siècle, ne purent s'entendre que sur deux points : l'abolition de l'ordre des Jésuites, et le partage de la Pologne.

La Société de Jésus, fondée en 1539 par Ignace de Loyola pour arrêter le protestantisme, y était parvenue. Mais l'esprit d'indépendance venant à renaître deux siècles après, et trouvant devant lui cette barrière, la renversa. Une organisation compacte avait porté la compagnie de Jésus à cette grandeur inouïe qui fit d'elle un objet de crainte pour toute l'Europe, pour les peuples comme pour les rois, et qui lui valut des persécutions dans un siècle qui proclamait la tolérance. Nés au moment où les lettres et la civilisation s'épanouissaient, les jésuites, au lieu

de pousser la société en arrière, de prêcher la pauvreté, de bouder la science, secondèrent le mouvement. Ils se vouèrent à l'instruction de la jeunesse, alors très-négligée; ils ne se cachèrent pas dans les déserts, mais, s'établissant dans les villes, dans les cours, et ambitieux de se faire valoir, ils entreprirent de diriger les rois. Des gymnases, des académies, des théâtres, furent les moyens dont ils se servirent pour préparer leurs élèves à la vie sociale; leurs églises offraient aux beaux-arts l'occasion de s'exercer; ils cherchaient dans les missions les avantages temporels, en même temps que le salut des âmes. En résumé, ils se transformaient selon la marche du siècle; et tandis que le siècle se moquait des franciscains, parce qu'ils étaient sales; des dominicains, parce qu'ils étaient persécuteurs; des religieux de Cîteaux, parce qu'ils étaient oisifs; des chartreux, parce qu'ils se renfermaient dans la vie contemplative, il voyait les jésuites se mêler à la foule vêtus comme le reste du clergé, missionnaires dans les colonies, poëtes aimables, écrivains polis, historiens soigneux à l'usage des écoles; c'étaient en même temps des courtisans déliés, qui connaissaient les faiblesses du temps, savaient manier les hommes, et des publicistes dont l'indépendance avait devancé celle des philosophes.

Mais loin d'entendre le progrès à la manière du siècle, c'est-à-dire comme un divorce avec le passé et avec l'Église, ils restaient étroitement attachés à Rome. Le souverain pontife désapprouvait-il certain esprit de tolérance dans leurs missions en Chine ou au Malabar? ils n'hésitaient pas à obéir, dût-il leur en coûter les conquêtes achetées par deux siècles de martyres, et l'espérance de convertir le plus grand empire du monde.

Ils soutenaient les droits de la cour de Rome avec une fermeté qui ne cédait rien à ce besoin croissant d'émancipation qui se faisait sentir partout. La supériorité conquise par ces religieux, qui n'étaient point assujettis aux austérités des anciennes règles, inspirait de la jalousie aux autres ordres, qui désapprouvaient leur esprit séculier. Ils leur imputaient de s'être écartés de leur institution première, pour se consacrer abusivement à des occupations mondaines et se faire accueillir des puissants.

Tant de griefs cependant peuvent se réduire à deux principaux : On les accusait de professer certaines doctrines tout à fait révolutionnaires ; de mettre le peuple au-dessus des rois, en lui reconnaissant le droit de désobéir aux tyrans, et même de s'en débarrasser par le meurtre. On les accusait encore d'une tendance très-progressive, comme on dirait dans le style d'à présent : protestants et jansénistes prétendaient ramener le christianisme en arrière, et retrouver son caractère primitif ; les jésuites, au contraire, tentaient d'adapter aux progrès du temps non le dogme qui est inaltérable, mais la discipline.

Voyant le monde s'éloigner de plus en plus des pratiques religieuses, ils les allégèrent. Pour empêcher que le frein trop tendu ne se rompît, ils le relâchèrent, cherchant des excuses aux égarements, mais sans vouloir pourtant disculper le méfait. On leur imputa en conséquence, avec une subtilité toute scolastique, un laisser aller qui faisait de la passion, de l'exemple, de l'habitude, autant d'excuses. Quelques-uns excusaient, en effet, le duel, lorsqu'on ne pouvait s'y refuser sans perdre l'honneur ou ses grades ; de même la violation d'un serment prêté sans l'intention intérieure de le tenir. Ils professaient que dans les cas douteux on pouvait suivre l'opinion probable, c'est-à-dire celle qui avait été soutenue par un auteur grave ; qu'on pouvait même, pour apaiser ses scrupules, s'accommoder à la plus indulgente.

Il y avait telles opinions en matière de controverse qui n'appartenaient point aux jésuites exclusivement, telles autres qui n'étaient point communes à tous les membres de la Société ; mais, selon la tactique des partis, on avait attaché à leur nom la doctrine de la haine des rois, comme celle de la morale relâchée. Ces deux thèses trouvèrent d'ardents contradicteurs dans un parti rival, celui des jansénistes.

Au milieu des fêtes païennes de Versailles, il s'était élevé une question théologique sur la grâce, et sur la manière dont saint Augustin conciliait cette faveur divine avec la liberté humaine [1]. On découvrit dans les écrits de Jansénius, évêque

[1] Ce ne fut pas précisément à l'époque des fêtes de Versailles, mais

d'Ypres, certaines propositions que l'on trouva téméraires et hérétiques. Mais le parti auquel Jansénius donna son nom soutint que ces propositions n'étaient point dans ses livres, ou qu'il fallait les entendre autrement. De là une guerre de subtilités et de sophismes, qui s'étendit à une foule de points de discipline et de pratique, sur la facilité des absolutions, le culte des images, l'autorité du souverain pontife. De pieux et savants personnages qui vivaient à Port-Royal, dans le voisinage de Paris, firent aimer et révérer la cause janséniste, et détester les jésuites, qui devinrent leurs ennemis déclarés. Tandis que les jansénistes donnaient à la grâce une prépondérance qui allait à annihiler tout libre arbitre, les jésuites s'en firent les soutiens : les premiers entamaient l'autorité pontificale, dont les seconds se constituaient les champions ardents.

Il en résulta une guerre qui ne fût loyale ni généreuse de côté ni d'autre. Ce que les jansénistes, par-dessus toutes choses, attaquèrent chez leurs adversaires, ce fut leur condescendance pour le siècle, leur ardeur à défendre la liberté et la responsabilité humaine ; puis certaines dévotions qu'ils traitèrent d'irrévérentieuses, comme celle du Sacré-Cœur. Ils prirent à partie certains casuistes qui avaient écrit pour des directeurs de conscience, et en latin ; ils en exhumèrent des impuretés, comme celles que l'on pourrait tirer des livres de médecine. De ce déluge d'écrits, d'opuscules pleins de personnalités, d'exagérations, de mensonges, il n'est resté debout que les *Provinciales* de Pascal ; ce fut un grand coup porté aux jésuites, une blessure bien autrement profonde que ne l'avait cru son pieux auteur. Enfin, l'autorité se mêla de la controverse ; et les baïonnettes dispersèrent les solitaires de Port-Royal. Pour faire apparaître l'injustice de leur condamnation, les jansénistes eurent recours aux miracles : les jésuites s'en moquèrent, comme les jansénistes s'étaient moqués de ceux que les jésuites

plus de vingt ans auparavant, que la querelle du jansénisme prit naissance. La bulle d'Urbain VIII, qui condamna le livre de Jansénius, est datée du 6 mars 1642. La faculté de théologie de Paris défendit de soutenir les propositions censurées dès l'année 1644. (AM. R.)

se vantaient d'avoir opérés dans la Mongolie et au Japon. Rome publia la bulle *Unigenitus*, qui condamnait cent une propositions attribuées aux jansénistes, repoussait du sacerdoce et des sacrements quiconque ne professait pas une foi conforme à celle de cette bulle. Si bien que cette décision pontificale, qui devait terminer la dispute, ne fit que l'envenimer davantage. La cour, selon les influences qui venaient à prévaloir, favorisait à tour de rôle jésuites et jansénistes : chose bizarre, que de voir les habitués de la corruption prendre parti pour la morale sévère contre la morale indulgente, pour le passé contre l'avenir, les mondains bafouer ceux-là qui leur rendaient le confessionnal plus accessible, eux qui ne s'en approchaient jamais ; et enfin déverser le ridicule sur cette conciliation tentée entre la perfection divine et l'infirmité humaine. Les parlements français prirent vigoureusement parti pour les jansénistes, faisant une guerre commune aux décisions de Rome et aux décrets du roi. Ainsi, pour des questions théologiques qui n'étaient point de leur compétence, ils forcèrent le pouvoir de recourir aux coups d'État, habituant ainsi le peuple à la résistance légale, et commençant une opposition qui ne devait s'arrêter qu'à la ruine de tous les pouvoirs.

Dans cette croisade du parlement, des jansénistes, des gens de lettres, le véritable vaincu fut toujours en effet le gouvernement ; car la liberté semblait être du côté de l'opposition et des parlements. Cette guerre contre l'Église fut ridicule dans ses accidents et terrible dans ses conséquences : « on voyait chaque jour, dit Voltaire, le bourreau brûler des pastorales d'évêques qui contestaient la juridiction du parlement ; des sergents de justice faire communier les malades, la baïonnette au bout du fusil. » Les écrits et les discours propageaient le scandale, discréditaient les deux partis, et faisaient beau jeu à l'incrédulité. Les jésuites étant devenus tout-puissants dans les dernières années du règne de Louis XIV, on leur imputa des rigueurs insensées contre leurs illustres adversaires, dont les partisans leur vouèrent une haine implacable, et qui put se donner carrière lorsque les parlements reprirent le dessus.

Les jésuites avaient donc contre eux les dominicains, pour

leur opposition à la doctrine de saint Thomas; les franciscains, pour leur grande autorité dans les missions; l'université, pour la concurrence qu'ils faisaient à ses écoles, quoique sans priviléges; les négociants, parce qu'ils redoutaient en eux des concurrents actifs; les instituteurs ou ceux qui voulaient le devenir, et qui voyaient les élèves accourir en foule à ces rivaux, dont l'enseignement était solide et gratuit; les évêques, qui, à l'exemple du gouvernement, tendaient à rendre l'autorité locale, tandis que les jésuites soutenaient le pouvoir pontifical. Les philosophes ne prenaient guère d'ombrage des ordres vieillis; mais ils redoutaient celui qui, jeune et actif, avait pour lui l'instruction et la connaissance du monde. Ils sentaient qu'on ne pouvait abattre les autres qu'en passant sur le cadavre de ces janissaires du saint-siége [1], comme ils les appelaient.

Les rois eux-mêmes, qui se fortifiaient partout, ne devaient pas voir de bon œil ces religieux qui leur échappaient, et qui, très-nombreux, liés par une correspondance aussi prompte que sûre, informés de tout ce qu'il y avait d'important, répandus dans toutes les contrées de la terre, se rattachaient à un chef dont la puissance était absolue sur chacun d'eux. D'un autre côté, la compagnie passait pour être excessivement riche. On parlait de tonneaux de poudre d'or amoncelés dans ses caves, de caisses adressées à certaines maisons de l'ordre, et qui, confisquées par les douaniers, s'étaient trouvées contenir, au

[1] *Une fois que nous aurons détruit les jésuites, nous aurons beau jeu contre l'infâme*, écrivait Voltaire à Helvétius en 1761.

D'Alembert écrivait : « Le plus difficile sera fait, quand la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du fanatisme et de l'intolérance : les autres ne sont que des Cosaques et des Pandours, qui ne tiendront pas contre nos troupes réglées. » — *Œuvres*, tome XV, p. 297.

Duclos, voyageant en Italie, s'étonnait de la jalousie des autres ordres religieux, et de la joie qu'ils manifestaient, *jusqu'au scandale*, de la suppression des jésuites : « Le premier coup de tonnerre, dit-il, est tombé sur la Société, arbre dont la tige perçait la nue; mais combien de moines doivent penser que si l'on coupe les chênes avec la cognée, on fauche l'herbe! » — *Voyage en Italie*, p. 40.

lieu de chocolat, des tablettes d'or pur : il en résulta que les gouvernements, dont les finances étaient épuisées, espérèrent se procurer un puissant secours dans leur pénurie, en mettant la main sur de telles richesses.

Quand des hommes et des partis d'opinion diverse font la guerre à un homme ou à une institution, sans se faire conscience des moyens à employer, on peut être certain que la cause en est tout autre que celle qu'on allègue.

Les missions éloignées, établies par les jésuites, étaient entretenues à l'aide des produits de leurs terres, c'est-à-dire des épices et des objets fabriqués par les colons. Pour échanger ces denrées contre celles qui sont nécessaires à la vie, il fallait les expédier en Europe. Elles étaient déposées, à cet effet, dans des magasins à Lisbonne, où chaque province avait un procureur de la compagnie pour les recevoir, les vendre, et acheter, avec le produit de la vente, ce que réclamaient les besoins des pères et des néophytes. Voilà donc les jésuites négociants, ayant des maisons d'expédition et de banque, et se livrant à des spéculations. Il y avait là un côté mercantile, qui allait mieux au siècle qu'au caractère religieux. Leur collége de Rome faisait fabriquer des draps à Macerata; des affaires de banque se traitaient entre les divers colléges et avec les colonies. Toutes ces spéculations aboutirent à une faillite: voulant en éviter la responsabilité, les jésuites la rejetèrent sur un des leurs; ils furent contraints par là de produire les constitutions de l'ordre, et s'exposèrent ainsi aux coups de leur plus grand ennemi, le parlement.

Sur la rive orientale de l'Uruguay se trouvait un pays cédé par le Portugal à l'Espagne; les jésuites y avaient fondé sept paroisses ou *réductions;* avec un art admirable, ils y avaient introduit l'agriculture et l'éducation chrétienne. Un gentilhomme portugais, nommé Gomez Pereira, grand faiseur de projets, publia que le Paraguay regorgeait d'or, que les jésuites en tiraient trois millions de cruzades par an, et que c'était là le motif pour lequel ils tenaient ce pays dans un isolement mystérieux. Il avait proposé en conséquence de faire recouvrer au Portugal les sept districts de l'Uruguay, moyen-

nant la cession à l'Espagne de la colonie de Sacramento. Son idée sourit à la cour de Lisbonne ; elle plut davantage encore à celle de Madrid, qui, en échange d'un territoire improductif, acquérait une place d'une importance extrême pour les propriétaires américains, en même temps qu'elle excluait les Portugais du commerce avec l'intérieur de l'Amérique méridionale.

Il avait été décidé d'abord que les habitants de Sacramento et ceux de l'Uruguay resteraient dans leurs pays respectifs, en changeant seulement de maître ; mais on décréta ensuite qu'ils seraient contraints d'émigrer réciproquement. Ce sentiment profond qui nous enchaîne au sol où nous sommes nés fit comprendre aux Indiens l'iniquité de ces mesures ; il répugnait surtout aux colons du Sacramento de s'en aller dans des plaines stériles. Ils brûlèrent les poteaux aux armes d'Espagne plantés sur leur territoire natal ; et, prenant les armes contre les Espagnols et les Portugais, ils attendirent de pied ferme les troupes, qui, en une demi-heure, en tuèrent deux mille, dispersèrent les autres, ou les firent prisonniers.

Comme on savait l'autorité que les jésuites avaient sur eux, on crut qu'ils les avaient poussés à la révolte, et que leur intention était de fonder une république au milieu des possessions d'un roi, pour y souffler la rébellion. Ils déplaisaient à Pombal, ministre despotique, qui voulait détruire tout obstacle : spéculateur lui-même, il prenait ombrage de la concurrence que ces hommes actifs pouvaient lui faire ; adepte des philosophes, il avait à cœur de se faire applaudir.

Dans la soirée du 19 septembre 1757, les jésuites reçurent tout à coup l'ordre de sortir immédiatement de la cour, pour n'y plus reparaître. Aussitôt Pombal commença contre eux une guerre de plume, ainsi qu'on en usait alors, dénigrant à tout propos la conduite des pères en Amérique, et les désignant comme les auteurs du mécontentement et de la rébellion que ses ordres avaient occasionnés dans le Paraguay. Il demanda au pape de s'employer à faire cesser les abus, les excès, les crimes journaliers de ces pères, et de les rappeler à leur sainte observance primitive.

Tout à coup le bruit se répandit que trois coups de fusil

avaient été tirés sur Joseph, roi de Portugal. Personne ne les avait entendus, le roi n'avait été vu par personne, excepté par son chirurgien et par Pombal; mais on répéta que l'attentat avait été dirigé par la main des jésuites, et une commission, présidée par Pombal, fut instituée pour juger les coupables. Plusieurs nobles furent arrêtés; et le duc d'Aveiro, mis à la torture, confessa avoir voulu tuer le roi, à l'instigation des jésuites. En vain se rétracta-t-il aussitôt : la sentence fut prononcée, sans rien articuler de plus positif que des propos, des bruits de conspiration. En conséquence, Ferreira, valet de chambre du roi, fut condamné au feu, et les autres à la roue (1759). Éléonore, des marquis de Tavora *par la grâce de Dieu*, qui avait été vice-reine à Goa, femme instruite et belle, fut décapitée, son mari écartelé, ses fils, son gendre et ses domestiques étranglés; leurs biens furent confisqués, leurs hôtels rasés, leur nom aboli. Les temps les plus barbares ne présentent pas d'exécutions plus atroces.

L'infamie du procès est ce qui plaide le mieux pour l'innocence des accusés; car il suffira de dire qu'outre le profond secret avec lequel il fut conduit, le roi défendit qu'il fût jamais revisé. Tout ce qu'on en put découvrir, c'est que le roi, revenant d'un rendez-vous amoureux avec la marquise d'Aveiro, fut assailli par le mari et par le beau-frère de la dame; le cocher leur ayant crié que c'était le roi, ils s'enfuirent. C'est là ce qui paraît le plus probable; ce qui l'est moins, c'est une conspiration. Au fond c'était une vengeance de Pombal, à qui la main d'une Tavora avait été refusée pour son fils : ils furent unis néanmoins après ces sanglants préludes. Ou bien le ministre fit naître cet incident, ou il sut en profiter pour frapper à la fois l'aristocratie et les jésuites, double pouvoir qui s'opposait au despotisme central qu'il avait rêvé.

On répandit, en conséquence, le bruit que les jésuites avaient été les instigateurs du crime, et nommément les pères Alexis de Souza, Jean de Matos et Gabriel Malagrida. Pombal, pratiquant alors la maxime imputée aux jésuites eux-mêmes, que la fin justifie les moyens, déclara les jésuites coupables; et il ordonna que, « non par voie de juridiction, mais par me-

sure d'économie, et pour la protection de la personne royale et de la tranquillité publique, leurs biens fussent séquestrés et leurs personnes renfermées, en assignant à chacun soixante centimes par jour.

Les philosophes eux-mêmes désapprouvèrent hautement de pareils procès; mais Pombal passa outre. Un acte d'accusation fut adressé au pape contre les pères, dénonçant leur négoce, leur tyrannie dans le Paraguay, le régicide dont on assurait que la preuve se trouvait dans des lettres interceptées. Des écrits envenimés paraissaient chaque jour contre la Société. On commença par enlever aux jésuites les écoles, que l'on donna à des séculiers; et l'on fit traduire pour l'enseignement des livres nouveaux, qu'on alla jusqu'à prendre parmi ceux des protestants allemands. Enfin, ils furent chassés du royaume comme rebelles manifestes, traîtres, et ennemis de l'État. Ainsi, dans ce temps précurseur du libéralisme, les jésuites se virent bannis comme rebelles au pouvoir absolu.

Cent trente jésuites s'embarquèrent en chantant *In exitu Israël de Ægypto,* et furent transportés, les uns à Civita-Vecchia, les autres ailleurs. Cinq cents pères qui se trouvaient au Brésil furent jetés sur des bâtiments, et transférés dans les prisons de Lisbonne, ou déposés dans les États du pape. On agit de même à l'égard de ceux des Indes orientales. Sur deux cent vingt-quatre jésuites arrêtés dans le royaume, trente-sept moururent, trente-six furent déportés; les autres restèrent détenus jusqu'à la mort du roi, et alors on les fit sortir du territoire. Pombal, devenu plus hardi, renvoya le nonce, rappela son ambassadeur, et entreprit des innovations ecclésiastiques. Il fit enfermer au fond d'une tour l'évêque de Coïmbre, pour une encyclique publiée par ce prélat contre les livres impies, et qui fut brûlée par le bourreau. Aux soixante-dix prisonniers d'État détenus par ses ordres, il en ajouta alors beaucoup d'autres; et le tribunal spécial d'*Inconfidenza* condamna plusieurs personnages de distinction.

Dans la guerre engagée alors avec les philosophes, Rome était saisie d'une crainte qu'elle cherchait d'autant plus à cacher que sa frayeur était plus vive : pour ne pas donner la moindre

prise sur elle, elle modérait le zèle de ses défenseurs. Elle n'osa donc soutenir les jésuites. Elle sentait que le respect du saint-siége périssait moins chez les peuples par amour de la liberté, que du côté des princes par amour du despotisme. Tout pontife enclin à défendre la prérogative de Rome se voyait raillé par les écrivains et tracassé par les princes [1]; mais les uns et les autres applaudirent de concert au choix de Prosper Lambertini, lorsqu'il devint pape sous le nom de Benoît XIV (1740), moins recommandable par la sévérité des mœurs que par l'amour des lettres, la science canonique, un caractère aimable, et la condescendance pour les idées du temps.

[1] Nous trouvons un exemple du système de concessions où la cour de Rome se trouvait réduite, dans les exigences insatiables d'Élisabeth Farnèse. Comme elle ne voyait point de couronne à donner à son troisième fils, elle le fit nommer par son mari Philippe V à l'archevêché de Tolède, le premier et le plus riche de l'Espagne : il était alors âgé de sept ans. Clément XII refusa les bulles d'investiture, qui auraient rappelé scandaleusement les temps de Marozie; mais il fut harcelé de toutes parts; toutes ses dépêches étaient interceptées et outrageusement ouvertes. Ce fut en vain qu'il assigna au prince, enfant, une grosse pension sur cet archevêché : on voulait à la fois le lucre et l'honneur. Enfin le successeur de Grégoire VII se résigna à l'accorder, en ajoutant cette clause : que « l'infant, une fois parvenu à l'âge canonique, serait confirmé dans la dignité archiépiscopale, s'il avait l'aptitude à ce requise par les canons. » Cette clause parut offensante; elle causa une rumeur incroyable, à tel point que le pape l'effaça; et, pour comble de faiblesse, il nomma l'infant cardinal. La cour de Madrid en fut transportée de joie, et *en retour* il fut décidé qu'on donnerait aux cardinaux le titre d'*Éminentissimes*, au lieu de celui d'Illustrissimes. Ce ne fut pas encore assez : la cour d'Espagne demanda que l'archevêché de Séville fût réuni à celui de Tolède; et, malgré les prescriptions du concile de Trente, le pape y consentit. Le premier rapportait 100,000 écus, et le second 200,000. Le roi d'Espagne exigea ensuite du pape la faculté de percevoir la dîme sur tous les biens ecclésiastiques; et le pape Benoît XIV l'accorda, en recommandant verbalement « qu'on ne s'en servît pas pour troubler le repos des princes catholiques. » Plusieurs chapitres s'opposèrent à cette mesure; mais l'inquisition punit ceux qui osaient désapprouver la concession du saint-siége, et la force les réduisit à l'obéissance.

Afin que son clergé ne restât pas en arrière des progrès du siècle, il fonda à Rome quatre académies, pour les antiquités romaines, pour les antiquités chrétiennes, pour l'histoire ecclésiastique et celle des conciles, pour le droit canonique et la liturgie. Il forma un musée chrétien, acheta pour le Vatican la bibliothèque Ottobuoni, qui comptait trois mille trois cents manuscrits; puis créa des chaires de chimie et de mathématiques au collége de la Sapience, des chaires de peinture et de sculpture au Capitole. Les PP. Boscowitch et Christophe Maire mesurèrent par ses ordres deux degrés du méridien; il régla les droits des églises d'Orient, en faisant de larges concessions; réprima les superstitions, en posant des règles sages pour la sanctification; diminua le nombre des jours fériés, renouvela les anciennes condamnations contre le duel, régla la justice dans Rome, et voulut que le commerce fût libre entre la capitale et les provinces. Quant aux droits pontificaux, Benoît XIV, porté au saint-siége au milieu des querelles, et n'ayant peut-être pas, en sa qualité de Bolonais, une grande idée de la papauté, était tout prêt, dans l'intérêt de la paix, à faire bon marché de ses prétentions.

La Russie, la Prusse, l'Angleterre, puissances prépondérantes, étaient hérétiques; des évêques grecs avaient été institués en Pologne; le parti protestant et les Fébroniens s'étaient relevés en Allemagne; les Anglais entravaient les missions des colonies; dans les pays catholiques eux-mêmes, se manifestait une incrédulité orgueilleuse et servile. La position des papes devenait donc de plus en plus embarrassante. Cependant le Vénitien Charles Rezzonico, qui succéda à Lambertini (1758), n'imita pas sa condescendance : plus jaloux de conserver l'intégrité du patrimoine de l'Église, il fut indigné que les puissances s'arrogeassent le droit de disposer du duché de Parme et de Plaisance, ancien fief du saint-siége; il s'aliéna ainsi toutes les branches de la maison de Bourbon. Le parlement de Paris déclara injuste, illégal, contraire à l'autorité des puissances, le bref qu'il publia à ce sujet. Un corps napolitain fit semblant de vouloir envahir l'État de l'Église; mais le pontife dit : « Eussions-nous même des forces à opposer, nous nous abstiendrions,

langage, si digne qu'il fût, n'empêcha pas l'abus de la
: les Français occupèrent Avignon, tandis que les Napoli-
envahissaient Ponte-Corvo et Bénévent (1768). Le Portu-
oulant aussi faire acte de vigueur, défendit, sous peine de
on, de publier le bref pontifical, ou de le posséder chez
'enise restreignit la juridiction ecclésiastique. Ainsi Clé-
était combattu entre l'idée du devoir et la pression des
qui s'entendirent alors pour demander l'abolition des
s.

France le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, et ma-
de Pompadour, sa maîtresse, amis complaisants tous
des encyclopédistes et peu soucieux de religion, répé-
sans cesse au roi que l'Église avait duré quinze siècles
ésuites, qu'elle pouvait donc bien subsister encore sans
que ces religieux étaient ennemis des rois ; qu'ils permet-
de tuer les mauvais princes ; que d'ailleurs ils conspi-
pour hâter l'avénement du Dauphin au trône. Louis XV,
ésireux du repos que de la vérité, ordonna, par lassi-
une enquête sur les constitutions des jésuites, afin de
rer si elles n'avaient rien de contraire à la morale, à la
n et à la politique.

Dauphin eut connaissance de ces manéges, et il prit les
s sous sa protection. Il était déjà en butte aux railleries

bien mériter des philosophes, qui la comparaient à cette Agnès Sorel dont les conseils avaient délivré la France des Anglais.

Choiseul et les philosophes, dont les écrits étaient dévorés par toute l'Europe avec l'attrait du fruit défendu, se firent forts de ces haines féminines. On se mit à accuser les jésuites de mauvais goût en littérature; puis à leur reprocher leur esprit mercantile, reproche bizarre dans la bouche de ceux qui ne cessaient d'attaquer les moines pour leur oisiveté; on alla même jusqu'à dire (et le siècle de l'analyse seul pouvait prêter croyance à de pareils contes) qu'ils aspiraient à une monarchie universelle, dont les missions du Paraguay devaient être le premier fondement.

Le parlement, jaloux de son omnipotence, désapprouva les ménagements dont la cour usait encore, et, possédé plus que jamais de sa fureur théologique, il déclara abus toute bulle pontificale ou bref portant concession de priviléges à l'ordre. Selon lui, l'institution de la Société était contraire à l'autorité de l'Église, des saints conciles, du siége apostolique, des supérieurs ecclésiastiques et civils. Il fit imprimer un *Extrait des assertions dangereuses et pernicieuses enseignées et soutenues par les soi-disant jésuites*, et il condamna les écrits de vingt-sept jésuites, publiés avec l'autorisation de la Société, à être brûlés par la main du bourreau, comme renfermant des doctrines ou séditieuses, ou contraires à la politique et à la morale. Défense fut faite à tout sujet du roi d'entrer dans l'ordre, d'en fréquenter les écoles, les noviciats, les missions, ou d'avoir communication avec ses membres. Le même arrêt leur enjoignait à eux-mêmes de prêter serment comme tous les autres ecclésiastiques, et de professer les libertés de l'Église gallicane et les quatre articles.

Louis XV convoqua le haut clergé pour examiner ces constitutions; mais les quarante-cinq évêques et cardinaux appelés, à l'exception d'un seul, le supplièrent de conserver une institution si avantageuse, disaient-ils, à l'Église et à l'éducation, honorée de la confiance du roi et du peuple (1762). Le parlement ne s'inquiéta point de leur avis; et, sans avoir entendu les jésui-

tes, il les foudroya comme appartenant à un institut vicieux et condamnable, tandis qu'ils étaient bannis du Portugal pour s'être écartés de leur saint institut. Il leur fut interdit de correspondre avec leur général, d'exercer aucunes fonctions, à moins de prêter serment au roi et aux *libertés de l'Église gallicane*, et de s'engager à *combattre les principes immoraux* de la compagnie [1].

Les jésuites se résignèrent, et ne prêtèrent point le serment, à l'exception de cinq sur quatre mille. L'archevêque de Paris adressa des éloges aux membres de l'ordre, ce qui était une désapprobation de la manière illégale dont avait procédé le parlement : en conséquence, le parlement fit brûler la pastorale par le bourreau, et le roi exila le prélat à cinquante lieues (1754). Puis, cédant aux artifices de la Pompadour et à la politique de Choiseul, il supprima *irrévocablement* l'ordre en France. « Les parlements, dit Voltaire, le supprimèrent sur quelques règles de son institut, que le roi pouvait réformer; sur des maximes horribles, il est vrai, mais dédaignées, la plupart publiées par des jésuites étrangers, et répudiées par les jésuites français. Dans les grandes affaires il y a toujours un prétexte qui se montre, et une cause véritable qui se cache. Le prétexte pour punir les jésuites était le danger de leurs mauvais livres, que personne ne lit; la cause, leur crédit, dont ils abusaient. »

Charles III d'Espagne, homme religieux et clairvoyant, avait

[1] L'arrêt rendu par le parlement, en 1762, condamne les jésuites comme « notoirement coupables d'avoir enseigné dans tous les temps, et personnellement avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux, la simonie, le blasphème, le sacrilége, le maléfice, l'astrologie, l'irréligion, l'idolâtrie, la superstition, l'impudicité, le parjure, le faux témoignage, la prévarication des juges, le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le régicide...; comme favorisant l'arianisme, le socinianisme, le sabellianisme, le nestorianisme..., les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du seizième siècle...; comme reproduisant l'hérésie de Wiclef..., et les erreurs de Tichonius, de Pélage, des semi-pélagiens, de Cassius, de Faust, des Marseillais...; comme favorisant l'impiété des Montanistes..., et enseignant une doctrine injurieuse aux saints Pères, aux apôtres, à Abraham. »

sure d'économie, et pour la protection de la personne royale et de la tranquillité publique, leurs biens fussent séquestrés et leurs personnes renfermées, en assignant à chacun soixante centimes par jour.

Les philosophes eux-mêmes désapprouvèrent hautement de pareils procès; mais Pombal passa outre. Un acte d'accusation fut adressé au pape contre les pères, dénonçant leur négoce, leur tyrannie dans le Paraguay, le régicide dont on assurait que la preuve se trouvait dans des lettres interceptées. Des écrits envenimés paraissaient chaque jour contre la Société. On commença par enlever aux jésuites les écoles, que l'on donna à des séculiers; et l'on fit traduire pour l'enseignement des livres nouveaux, qu'on alla jusqu'à prendre parmi ceux des protestants allemands. Enfin, ils furent chassés du royaume comme rebelles manifestes, traîtres, et ennemis de l'État. Ainsi, dans ce temps précurseur du libéralisme, les jésuites se virent bannis comme rebelles au pouvoir absolu.

Cent trente jésuites s'embarquèrent en chantant *In exitu Israël de Ægypto,* et furent transportés, les uns à Civita-Vecchia, les autres ailleurs. Cinq cents pères qui se trouvaient au Brésil furent jetés sur des bâtiments, et transférés dans les prisons de Lisbonne, ou déposés dans les États du pape. On agit de même à l'égard de ceux des Indes orientales. Sur deux cent vingt-quatre jésuites arrêtés dans le royaume, trente-sept moururent, trente-six furent déportés; les autres restèrent détenus jusqu'à la mort du roi, et alors on les fit sortir du territoire. Pombal, devenu plus hardi, renvoya le nonce, rappela son ambassadeur, et entreprit des innovations ecclésiastiques. Il fit enfermer au fond d'une tour l'évêque de Coïmbre, pour une encyclique publiée par ce prélat contre les livres impies, et qui fut brûlée par le bourreau. Aux soixante-dix prisonniers d'État détenus par ses ordres, il en ajouta alors beaucoup d'autres; et le tribunal spécial d'*Inconfidenza* condamna plusieurs personnages de distinction.

Dans la guerre engagée alors avec les philosophes, Rome était saisie d'une crainte qu'elle cherchait d'autant plus à cacher que sa frayeur était plus vive : pour ne pas donner la moindre

prise sur elle, elle modérait le zèle de ses défenseurs. Elle n'osa donc soutenir les jésuites. Elle sentait que le respect du saint-siége périssait moins chez les peuples par amour de la liberté, que du côté des princes par amour du despotisme. Tout pontife enclin à défendre la prérogative de Rome se voyait raillé par les écrivains et tracassé par les princes [1]; mais les uns et les autres applaudirent de concert au choix de Prosper Lambertini, lorsqu'il devint pape sous le nom de Benoît XIV (1740), moins recommandable par la sévérité des mœurs que par l'amour des lettres, la science canonique, un caractère aimable, et la condescendance pour les idées du temps.

[1] Nous trouvons un exemple du système de concessions où la cour de Rome se trouvait réduite, dans les exigences insatiables d'Élisabeth Farnèse. Comme elle ne voyait point de couronne à donner à son troisième fils, elle le fit nommer par son mari Philippe V à l'archevêché de Tolède, le premier et le plus riche de l'Espagne : il était alors âgé de sept ans. Clément XII refusa les bulles d'investiture, qui auraient rappelé scandaleusement les temps de Marozie; mais il fut harcelé de toutes parts; toutes ses dépêches étaient interceptées et outrageusement ouvertes. Ce fut en vain qu'il assigna au prince, enfant, une grosse pension sur cet archevêché : on voulait à la fois le lucre et l'honneur. Enfin le successeur de Grégoire VII se résigna à l'accorder, en ajoutant cette clause : que « l'infant, une fois parvenu à l'âge canonique, serait confirmé dans la dignité archiépiscopale, s'il avait l'aptitude à ce requise par les canons. » Cette clause parut offensante; elle causa une rumeur incroyable, à tel point que le pape l'effaça; et, pour comble de faiblesse, il nomma l'infant cardinal. La cour de Madrid en fut transportée de joie, et *en retour* il fut décidé qu'on donnerait aux cardinaux le titre d'*Éminentissimes*, au lieu de celui d'Illustrissimes. Ce ne fut pas encore assez : la cour d'Espagne demanda que l'archevêché de Séville fût réuni à celui de Tolède; et, malgré les prescriptions du concile de Trente, le pape y consentit. Le premier rapportait 100,000 écus, et le second 200,000. Le roi d'Espagne exigea ensuite du pape la faculté de percevoir la dîme sur tous les biens ecclésiastiques; et le pape Benoît XIV l'accorda, en recommandant verbalement « qu'on ne s'en servît pas pour troubler le repos des princes catholiques. » Plusieurs chapitres s'opposèrent à cette mesure; mais l'inquisition punit ceux qui osaient désapprouver la concession du saint-siége, et la force les réduisit à l'obéissance.

Afin que son clergé ne restât pas en arrière des progrès du siècle, il fonda à Rome quatre académies, pour les antiquités romaines, pour les antiquités chrétiennes, pour l'histoire ecclésiastique et celle des conciles, pour le droit canonique et la liturgie. Il forma un musée chrétien, acheta pour le Vatican la bibliothèque Ottobuoni, qui comptait trois mille trois cents manuscrits; puis créa des chaires de chimie et de mathématiques au collége de la Sapience, des chaires de peinture et de sculpture au Capitole. Les PP. Boscowitch et Christophe Maire mesurèrent par ses ordres deux degrés du méridien;, il régla les droits des églises d'Orient, en faisant de larges concessions; réprima les superstitions, en posant des règles sages pour la sanctification; diminua le nombre des jours fériés, renouvela les anciennes condamnations contre le duel, régla la justice dans Rome, et voulut que le commerce fût libre entre la capitale et les provinces. Quant aux droits pontificaux, Benoît XIV, porté au saint-siége au milieu des querelles, et n'ayant peut-être pas, en sa qualité de Bolonais, une grande idée de la papauté, était tout prêt, dans l'intérêt de la paix, à faire bon marché de ses prétentions.

La Russie, la Prusse, l'Angleterre, puissances prépondérantes, étaient hérétiques; des évêques grecs avaient été institués en Pologne; le parti protestant et les Fébroniens s'étaient relevés en Allemagne; les Anglais entravaient les missions des colonies; dans les pays catholiques eux-mêmes, se manifestait une incrédulité orgueilleuse et servile. La position des papes devenait donc de plus en plus embarrassante. Cependant le Vénitien Charles Rezzonico, qui succéda à Lambertini (1758), n'imita pas sa condescendance : plus jaloux de conserver l'intégrité du patrimoine de l'Église, il fut indigné que les puissances s'arrogeassent le droit de disposer du duché de Parme et de Plaisance, ancien fief du saint-siége; il s'aliéna ainsi toutes les branches de la maison de Bourbon. Le parlement de Paris déclara injuste, illégal, contraire à l'autorité des puissances, le bref qu'il publia à ce sujet. Un corps napolitain fit semblant de vouloir envahir l'État de l'Église; mais le pontife dit : « Eussions-nous même des forces à opposer, nous nous abstiendrions,

ne voulant, comme père commun, avoir la guerre avec aucun prince chrétien, encore moins avec des princes catholiques. J'espère que les souverains ne feront pas tomber leur mécontentement sur mes sujets, innocents de cette affaire. Si c'est à moi qu'ils en veulent, et s'ils songent à me renverser, comme mes prédécesseurs, je choisirai l'exil plutôt que de trahir la cause de la religion et de l'Église. »

Ce langage, si digne qu'il fût, n'empêcha pas l'abus de la force : les Français occupèrent Avignon, tandis que les Napolitains envahissaient Ponte-Corvo et Bénévent (1768). Le Portugal, voulant aussi faire acte de vigueur, défendit, sous peine de trahison, de publier le bref pontifical, ou de le posséder chez soi. Venise restreignit la juridiction ecclésiastique. Ainsi Clément était combattu entre l'idée du devoir et la pression des rois, qui s'entendirent alors pour demander l'abolition des jésuites.

En France le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, et madame de Pompadour, sa maîtresse, amis complaisants tous deux des encyclopédistes et peu soucieux de religion, répétaient sans cesse au roi que l'Église avait duré quinze siècles sans jésuites, qu'elle pouvait donc bien subsister encore sans eux; que ces religieux étaient ennemis des rois; qu'ils permettaient de tuer les mauvais princes; que d'ailleurs ils conspiraient pour hâter l'avénement du Dauphin au trône. Louis XV, plus désireux du repos que de la vérité, ordonna, par lassitude, une enquête sur les constitutions des jésuites, afin de s'assurer si elles n'avaient rien de contraire à la morale, à la religion et à la politique.

Le Dauphin eut connaissance de ces manéges, et il prit les jésuites sous sa protection. Il était déjà en butte aux railleries de ceux dont il n'imitait pas la dépravation. Louis XV le haïssait, comme un censeur de ses désordres; la marquise de Pompadour pensait que, d'accord avec la reine et avec les jésuites, il épiait chez le roi un moment de faiblesse ou de raison, pour le ramener à une vie meilleure. Elle s'acharna donc à vouloir la destruction de cet ordre, tant pour se délivrer de ses ennemis que pour brouiller Louis avec sa famille, et pour

bien mériter des philosophes, qui la comparaient à cette Agnès Sorel dont les conseils avaient délivré la France des Anglais.

Choiseul et les philosophes, dont les écrits étaient dévorés par toute l'Europe avec l'attrait du fruit défendu, se firent forts de ces haines féminines. On se mit à accuser les jésuites de mauvais goût en littérature; puis à leur reprocher leur esprit mercantile, reproche bizarre dans la bouche de ceux qui ne cessaient d'attaquer les moines pour leur oisiveté; on alla même jusqu'à dire (et le siècle de l'analyse seul pouvait prêter croyance à de pareils contes) qu'ils aspiraient à une monarchie universelle, dont les missions du Paraguay devaient être le premier fondement.

Le parlement, jaloux de son omnipotence, désapprouva les ménagements dont la cour usait encore, et, possédé plus que jamais de sa fureur théologique, il déclara abus toute bulle pontificale ou bref portant concession de priviléges à l'ordre. Selon lui, l'institution de la Société était contraire à l'autorité de l'Église, des saints conciles, du siége apostolique, des supérieurs ecclésiastiques et civils. Il fit imprimer un *Extrait des assertions dangereuses et pernicieuses enseignées et soutenues par les soi-disant jésuites*, et il condamna les écrits de vingt-sept jésuites, publiés avec l'autorisation de la Société, à être brûlés par la main du bourreau, comme renfermant des doctrines ou séditieuses, ou contraires à la politique et à la morale. Défense fut faite à tout sujet du roi d'entrer dans l'ordre, d'en fréquenter les écoles, les noviciats, les missions, ou d'avoir communication avec ses membres. Le même arrêt leur enjoignait à eux-mêmes de prêter serment comme tous les autres ecclésiastiques, et de professer les libertés de l'Église gallicane et les quatre articles.

Louis XV convoqua le haut clergé pour examiner ces constitutions; mais les quarante-cinq évêques et cardinaux appelés, à l'exception d'un seul, le supplièrent de conserver une institution si avantageuse, disaient-ils, à l'Église et à l'éducation, honorée de la confiance du roi et du peuple (1762). Le parlement ne s'inquiéta point de leur avis; et, sans avoir entendu les jésui-

tes, il les foudroya comme appartenant à un institut vicieux et condamnable, tandis qu'ils étaient bannis du Portugal pour s'être écartés de leur saint institut. Il leur fut interdit de correspondre avec leur général, d'exercer aucunes fonctions, à moins de prêter serment au roi et aux *libertés de l'Église gallicane*, et de s'engager à *combattre les principes immoraux* de la compagnie [1].

Les jésuites se résignèrent, et ne prêtèrent point le serment, à l'exception de cinq sur quatre mille. L'archevêque de Paris adressa des éloges aux membres de l'ordre, ce qui était une désapprobation de la manière illégale dont avait procédé le parlement : en conséquence, le parlement fit brûler la pastorale par le bourreau, et le roi exila le prélat à cinquante lieues (1754). Puis, cédant aux artifices de la Pompadour et à la politique de Choiseul, il supprima *irrévocablement* l'ordre en France. « Les parlements, dit Voltaire, le supprimèrent sur quelques règles de son institut, que le roi pouvait réformer ; sur des maximes horribles, il est vrai, mais dédaignées, la plupart publiées par des jésuites étrangers, et répudiées par les jésuites français. Dans les grandes affaires il y a toujours un prétexte qui se montre, et une cause véritable qui se cache. Le prétexte pour punir les jésuites était le danger de leurs mauvais livres, que personne ne lit ; la cause, leur crédit, dont ils abusaient. »

Charles III d'Espagne, homme religieux et clairvoyant, avait

[1] L'arrêt rendu par le parlement, en 1762, condamne les jésuites comme « notoirement coupables d'avoir enseigné dans tous les temps, et personnellement avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux, la simonie, le blasphème, le sacrilége, le maléfice, l'astrologie, l'irréligion, l'idolâtrie, la superstition, l'impudicité, le parjure, le faux témoignage, la prévarication des juges, le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le régicide... ; comme favorisant l'arianisme, le socinianisme, le sabellianisme, le nestorianisme..., les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du seizième siècle... ; comme reproduisant l'hérésie de Wiclef..., et les erreurs de Tichonius, de Pélage, des semi-pélagiens, de Cassius, de Faust, des Marseillais... ; comme favorisant l'impiété des Montanistes..., et enseignant une doctrine injurieuse aux saints Pères, aux apôtres, à Abraham. »

assuré les jésuites de sa protection; mais, circonvenu par le comte d'Aranda son ministre, adepte des philosophes, il crut sa propre vie en danger par l'effet de leurs machinations. On lui présenta une lettre attribuée au père Ricci (fabriquée, dit-on, par le duc de Choiseul lui-même), où l'auteur affirmait qu'il avait en main des documents suffisants pour prouver que Charles était adultérin. Il n'en fallut pas davantage. A la suite d'une procédure tout à fait secrète (avril 1767), des ordres scellés avec le plus grand soin, comme s'il se fût agi du salut public, furent adressés aux alcades dans tout le royaume, pour être ouverts par chacun d'eux à la même heure, sous peine de mort : ces ordres portaient l'expulsion des jésuites. On en arrêta en conséquence six mille en un instant, vieux, jeunes, savants, infirmes, nobles, sans aucune distinction; on fit inventaire de leurs biens; et, après avoir permis à chacun de prendre son bréviaire, un sac et les hardes à son usage, on les entassa à fond de cale sur des bâtiments qui les transportèrent à Civita-Vecchia. Le pape, trouvant qu'il était inique de jeter ainsi sur ses rivages, sans même lui en donner avis, des individus étrangers à ses États, refusa de les recevoir. Gênes et Livourne en firent autant. Après avoir erré six mois, ils furent poussés sur les côtes de la Corse, où ils eurent à endurer une véritable famine et toute espèce de privations. Enfin, le pape consentit à les recevoir, sous la condition que l'Espagne leur assurerait un mince subside. Il en arriva autant dans les colonies d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.

Bientôt parut une pragmatique, portant que la sûreté de l'État, et autres motifs que le roi *tenait renfermés dans son auguste cœur* (indépendamment de complots ourdis pour lui donner la mort et pour démembrer la monarchie), le déterminaient à expulser les jésuites et à confisquer leurs biens. Il adressa en même temps des éloges aux autres ordres qui ne se mêlaient point des affaires temporelles, et assigna à chaque père jésuite cent piastres, quatre-vingt-dix aux laïques; il ne donnait rien aux novices. Puis il ajoutait (chose remarquable) que si jamais il était publié, à titre de défense, quelque écrit contraire à cette résolution royale, la Société entière perdrait tout

droit à la pension ; que ce serait un crime de lèse-majesté de parler, soit pour, soit contre l'ordonnance, « attendu qu'il n'appartient pas aux particuliers de juger ou d'interpréter les volontés du souverain. » Cela fait, Charles s'écria : *J'ai conquis un royaume!* Naples et Parme agirent de même, et *tous les princes de la maison de Bourbon* se mirent d'accord pour demander au saint-siége l'abolition de l'ordre.

Avec un autre général, et en mettant en jeu cette souplesse dont on accusait les jésuites, peut-être aurait-il été possible de sauver l'ordre en le transformant. Mais Ricci, quoi qu'il en dût arriver, ne vit que l'injustice faite à la Société, et il répondit : *Sint ut sunt, aut non sint!* Il demeura comme un capitaine de vaisseau qui veut sauver son équipage, ou périr avec lui. D'un autre côté, demander au pape la suppression des jésuites, c'était (disait d'Alembert) comme si l'on eût demandé au roi de Prusse le sacrifice de ses grenadiers. N'étaient-ils pas les meilleurs champions des droits pontificaux? N'étaient-ce pas eux qui, par leurs recrues dans le Chili, dans le Paraguay, en Chine, compensaient les pertes faites par l'hérésie et par le schisme? Le pape répondit donc que l'ordre était trop expressément approuvé par le concile de Trente et par les constitutions de ses prédécesseurs ; puis il le raffermit par la bulle *Apostolicum* (1765). Il protesta, il écrivit ; mais il n'avait personne sur qui s'appuyer. Marie-Thérèse le laissait dans l'embarras, lui répondant que c'était une affaire d'État et non de religion ; et, tandis qu'elle donnait de bonnes paroles au pape, elle défendait à l'archevêque de Milan de publier la bulle *In cœna Domini,* et cherchait à profiter de cette rupture pour s'emparer de Plaisance.

De nouveaux embarras vinrent au pontife du côté de Parme (1765). Le duc Ferdinand, élève de Mably et de Condillac, ayant succédé à son père l'infant don Philippe à l'âge de quatorze ans, donna toute sa confiance à Tillot, ministre habile et désintéressé, mais qui, lié avec les philosophes, ne tarda pas à se brouiller avec la cour de Rome. On commença par lui refuser le tribut qu'elle réclamait pour l'investiture ; on empêcha les libéralités des fidèles envers l'Église. Par la pragmatique de 1767,

il fut interdit aux sujets du duc de porter aucun litige devant un tribunal étranger, et nommément à Rome; de solliciter près d'une autorité étrangère aucune pension ecclésiastique, commende, dignité, à laquelle fût attachée soit une juridiction, soit une prérogative. Les bénéfices avec ou sans charge d'âmes, les pensions, les abbayes, ou les dignités dans l'État entraînant juridiction, ne pouvaient être conférés qu'à des sujets, et avec le consentement du duc; et aucun acte émané de Rome ne pouvait avoir de valeur qu'avec l'*exequatur* ducal.

Clément XIII déclara (1768) ces actes téméraires et nuls, comme promulgués sans autorité : ceux qui y avaient participé furent excommuniés, et le pape se servit du mot *nos* en parlant des duchés de Parme et de Plaisance. Ferdinand protesta sans s'effrayer, et tira des archives les preuves de l'indépendance de son État; il fit arrêter les jésuites, qui furent transportés sur les confins de l'État pontifical, avec défense de traverser même le territoire ducal; il démentit le bref papal, en disant qu'il était impossible qu'il eût pour auteur un pontife aussi sage; enfin il abolit l'inquisition ainsi que plusieurs monastères, et réglementa les autres. Les cours de France, d'Espagne et de Naples épousèrent sa cause. François III de Modène l'imita, en abolissant les immunités des biens ecclésiastiques et plusieurs fondations religieuses : il arma même pour soutenir ses droits sur le duché de Ferrare; mais les grandes puissances l'arrêtèrent par leur intervention. Le pape, réduit à la cruelle alternative de donner des ordres méconnus, ou de recourir à des expédients que réprouvait l'opinion, gémissait dans le fond de son cœur.

Cependant les princes élevaient de toutes parts des prétentions à l'encontre du saint-siége : ils s'emparaient de ses droits et de ses domaines; il fut même question de bloquer Rome, pour soulever le peuple contre le pape, « unique moyen d'obtenir l'abolition des jésuites [1]. »

L'Église était ainsi bouleversée, lorsque mourut Clément XIII,

[1] Dépêche du 30 novembre 1768, adressée par le marquis d'Aubeterre au duc de Choiseul. Voy. *Histoire de la chute des Jésuites,* par SAINT-PRIEST, p. 82.

ce marchand vénitien qui osa tenir tête aux descendants de saint Louis, et le dernier pape qui ait rappelé ceux du moyen âge. L'astuce italienne et la toute-puissance des jésuites auraient dû alors s'exercer auprès d'un conclave d'où dépendaient la vie ou la mort de l'ordre. Les brigues des ministres et des cardinaux appartenant aux différentes cours, les menaces des ambassadeurs, l'hypocrite dédain de Joseph II, qui ne se montra que pour satiriser les papes, les jésuites et les rois; plus de trente exclusions émanées des princes de la maison de Bourbon, firent traîner l'élection en longueur. Le choix tomba enfin sur Laurent Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV (1769). C'était un homme de vertus douces, d'un caractère conciliant, à la fois simple et ambitieux. Il répondait à quelqu'un qui le détournait de se faire franciscain : *Si vous parlez de piété, où brille-t-elle mieux que parmi les disciples de saint François? S'il s'agit d'ambition, n'est-ce pas là le chemin par lequel arrivèrent à la tiare Sixte IV et Sixte-Quint?* Il disait des philosophes : *En combattant le christianisme, ils en ont montré la nécessité;* de Voltaire : *Il n'attaque si souvent la religion que parce qu'elle le gêne;* de Rousseau : *C'est un peintre défectueux dans les têtes, et qui n'est habile que dans les draperies;* de l'auteur du *Système de la Nature* : *C'est un insensé qui croit qu'après avoir chassé le maître de la maison, il pourra l'ordonner à sa manière.*

Il sentait le monde catholique battu en brèche par l'irréligion, qui menaçait les trônes et les autels; et cependant les rois semblaient faire cause commune avec elle, en attaquant le chef de l'Église, et en projetant d'établir partout des patriarches nationaux, indépendants de Rome : il crut que ce n'était plus le temps de résister, et qu'il convenait de céder, oubliant qu'un pouvoir tout moral doit diriger l'opinion, et non pas s'y soumettre. Il se confiait pourtant dans la parole du Christ, et il écrivait à un de ses amis : *Le saint-siége ne périra pas, parce qu'il est la base et le centre de l'univers; mais on reprendra aux papes tout ce qui leur a été donné.* En conséquence, il laissait les princes détendre de plus en plus les liens qui rattachaient les nations à Rome. On prétendit que,

dans le conclave, il avait souscrit l'obligation de détruire les jésuites, et donné même l'espoir qu'il transférerait le saint-siége à Avignon : mais aussitôt qu'il fut élu, il mit tout en œuvre pour que tout se terminât par une transaction et une réforme. Il chercha donc à calmer l'irritation des princes par sa condescendance : ainsi il ne promulgua pas comme de coutume la bulle *In cœna Domini;* il garda le silence sur les empêchements qu'ils mettaient aux envois d'argent à Rome, à la juridiction du saint office, aux acquisitions du clergé; et il s'efforça, dans une correspondance particulière, de rétablir la paix au milieu de tant d'esprits irrités. Il envoya sa bénédiction au duc de Parme; en retour, l'infant proposa sa médiation près des cours de la maison de Bourbon; mais celles-ci persistèrent à demander la destruction des jésuites. Avignon, Bénévent, Ponte-Corvo, furent occupés, avec déclaration qu'ils ne seraient rendus qu'après que le pape aurait cédé. On fit même semblant de vouloir aller plus loin : on alla jusqu'à lui faire entendre qu'il était environné de poignards et de poisons jésuitiques, de même que son prédécesseur, mort, disait-on, de poison philosophique. Or, pour échapper à ce danger et surtout aux visites des ambassadeurs, il se faisait passer pour malade, ne mangeait que des mets plus que simples, apprêtés par un religieux, et vivait sans amis, sans conseils.

Enfin tous les subterfuges ayant échoué, abandonné même par Marie-Thérèse, le pape fit une nombreuse promotion de cardinaux, afin d'avoir un fort parti dans le consistoire; et lorsque le bref *Dominus ac Redemptor meus* eut été approuvé par toutes les cours, il fut publié (21 juillet 1773). Ce bref contenait l'éloge de la Société : saint Ignace l'avait érigée sur de saintes bases, les pontifes avaient récompensé par des priviléges et des honneurs ses grands services : cependant elle était accusée d'avoir trop désiré les biens de la terre; d'avoir laissé germer dans son sein des semences de dissension avec les autres ordres, avec les universités, avec les princes, qui en avaient porté des plaintes au saint-siége : celui-ci avait en vain cherché à les assoupir; mais les souverains les plus dévoués à la Société s'étaient déclarés contre elle. En conséquence, le pontife, *par*

amour pour la paix de l'Église, et d'après l'exemple de ses prédécesseurs, qui, par prudence, avaient aboli les templiers et les humiliés, prononçait la suppression de cet ordre. Ses membres devaient entrer dans les rangs du clergé séculier, ou, s'ils le préféraient, dans quelque ordre claustral, mais sans s'ingérer de l'administration publique. Défense absolue fut faite à tous de parler ou d'écrire sur la suppression ou les instituts de leur ancienne compagnie. C'était mettre l'univers catholique dans la nécessité de désobéir.

Il s'agissait d'un ordre extrêmement puissant, immensément riche, dont le général commandait despotiquement à vingt-cinq mille membres chers aux peuples, en même temps qu'ils étaient admis dans la familiarité des rois. On conçoit dès lors quelles précautions étaient nécessaires pour empêcher une conflagration générale. Des ordres de la nature la plus secrète furent expédiés dans les contrées les plus lointaines; les soldats pontificaux s'armèrent de tout leur héroïsme; les baïonnettes qui s'étaient dirigées contre les religieuses de Port-Royal prirent alors d'assaut les maisons des jésuites. Mais, chose étonnante, il n'y eut pas la moindre opposition. Cet ordre puissant, cet ordre vindicatif, céda au premier commandement; il croisa les mains sur sa poitrine, et expira en déplorant la faiblesse du pontife ou l'intolérance des temps.

Au milieu de tant d'abominations reprochées à ces pères, on ne trouve pas un coupable. Les preuves des méfaits jésuitiques devaient jaillir des archives dont on s'emparait; la postérité aurait pu ainsi joindre sa réprobation à celle des contemporains : mais ces preuves, elle les attend encore. Les ministres promettaient de payer les dettes publiques avec les trésors de la compagnie, et Charles III disait que ce devait être son Pérou : on se rua donc sur le butin, et Rome y apporta une avidité farouche, que les républicains eux-mêmes n'ont pas surpassée. On fit jurer au père Ricci de fournir un compte exact des biens de l'ordre; et comme on ne trouva pas les trésors que l'on espérait, le général fut mis au château Saint-Ange, protestant que les uniques richesses de l'ordre étaient celles qui lui provenaient de la piété des fidèles.

Peu de temps après, Clément XIV, dont la santé et la raison étaient gravement altérées, mourut en proie au délire, assiégé de fantômes et implorant son pardon. On a prétendu qu'il avait été empoisonné par les jésuites : la vérité est que les médecins ne trouvèrent dans son corps aucune trace de poison. Mais ne pourrait-on pas se demander comment, s'ils en avaient les moyens et la volonté, ils ne l'avaient pas fait avant que le coup décisif leur eût été porté? ou pourquoi ils n'avaient pas frappé plutôt les forts qui avaient fait violence, que le faible qui l'avait subie? Mais la passion s'embarrasse-t-elle du sens commun?

Pie VI, qui succéda à Clément XIV, n'osa mettre le père Ricci en liberté. Il fut en conséquence retenu dans le château Saint-Ange, sans qu'il apparût, de ses actes ni de sa correspondance, la preuve qu'il se considérait encore comme investi du généralat que la bulle pontificale lui avait enlevé. Un évêché lui ayant été offert, à la condition d'apposer sa signature à un écrit qu'on lui présentait, il le refusa (1775). Au moment de mourir, il déclara par écrit que, sur le point de comparaître à ce tribunal dont la justice est seule infaillible, il attestait, comme convaincu de la vérité et comme parfaitement informé, en sa qualité de supérieur de l'ordre, que la compagnie de Jésus n'avait donné aucun motif à son abolition, ni lui la plus légère cause à son emprisonnement ; que du reste il pardonnait sincèrement à ses ennemis, remerciant Dieu qui le rappelait à lui, et désirant que sa mort pût adoucir les peines de ceux qui souffraient pour la même cause. Il répéta cette protestation en recevant le viatique, supplia toutes les personnes présentes de la rendre publique, et rendit le dernier soupir. Pie VI lui fit faire des obsèques solennelles, et ordonna qu'il fût enseveli près de ses prédécesseurs. L'évêque de Comacchio, qui prononça son oraison funèbre, le proclama martyr.

Ainsi périt cette société, qui n'eut ni enfance ni vieillesse. Le pontife avait ajouté à la bulle de suppression la défense d'insulter les jésuites pour leur abolition; comme si la défense d'un pontife importait à leurs ennemis! En effet, on vit éclater des transports de joie : Pasquin se donna carrière ; les poëtes firent assaut de vers et de félicitations ; il y eut à Lisbonne un

Te Deum, des illuminations; et l'ordre fut donné de poursuivre tout jésuite qui serait rencontré, comme aussi quiconque médirait du bref pontifical.

Les princes crurent enfin pouvoir dormir en paix. Ils n'acceptèrent pourtant une bulle si opiniâtrément sollicitée qu'avec des réserves contre tout ce qui paraissait attaquer leur autorité ou celle des évêques. Le pape ayant surtout recommandé que les biens de la compagnie fussent employés à des œuvres pies, ils déclarèrent qu'ils pouvaient en disposer à leur gré. C'est ainsi que la faiblesse encourageait à de nouvelles insultes.

Les philosophes, qui avaient provoqué le coup, s'en firent un prétexte pour insulter la religion comme persécutrice. D'Alembert en prit texte pour vilipender les jansénistes, opposant à leur intolérance étroite l'indulgence des jésuites, et donnant cet acte comme un nouveau sacrifice fait à la superstition.

Frédéric II défendit la publication de la bulle; il déclara qu'il voulait conserver, dans les jésuites, les meilleurs prêtres et les meilleurs instituteurs qu'il connût. Catherine II, loin de détruire les jésuites dans ses États de Pologne, demanda au pape de les confirmer, et leur accorda les attributions épiscopales dont les missionnaires sont habituellement investis; elle écrivit au pontife, de ce ton railleur et philosophe : « La crainte convient mal au caractère de Votre Sainteté, et sa dignité ne peut s'accorder avec la politique mondaine lorsqu'elle se trouve opposée à la religion. Si je protégé ces pauvres religieux persécutés, ce n'est pas caprice, mais raison et justice, dans l'espoir de l'utilité qu'en retireront mes peuples. Cette Société d'hommes pacifiques et innocents vivra dans mon empire, parce que je trouve que, de toutes les corporations, c'est la plus propre à instruire la jeunesse et la gent inculte, en leur inspirant des sentiments d'humanité, de soumission, et les vrais principes de la religion chrétienne. Je n'ai à redouter ni cabales ni manéges de prêtres; et sous mes lois on ne persécute personne que pour des raisons évidentes. Je n'ai jamais pu voir les preuves des méfaits dont cet ordre a été accusé; et j'ose dire que Votre Sainteté elle-même ne les a pas vues. »

Les gouvernements ne réfléchirent pas qu'une Société déchue de son influence politique, et tombée dans l'opinion publique, ne devait plus inspirer de crainte. Ils ne virent pas que la destruction d'un ordre qui dirigeait l'éducation et les consciences ne pouvait s'opérer sans un bouleversement moral. Il y eut interruption dans l'enseignement; les colléges restèrent déserts jusqu'à ce qu'on eût pourvu au remplacement des jésuites. Les biens qui suffisaient à des gens vivant en commun devinrent insuffisants pour salarier l'enseignement séculier; il en résulta que les finances s'obérèrent, au lieu de refleurir comme on s'y attendait. Quant aux maîtres, force fut de prendre les premiers qui s'offrirent, souvent privés de savoir, plus souvent de moralité; toujours inexpérimentés, et faisant de l'enseignement non par vocation, mais par métier. Les princes avaient prouvé qu'ils ne connaissaient plus de frein à leurs volontés: en conséquence les peuples, qui commençaient à rêver des libertés, sentirent qu'ils ne pouvaient les obtenir que par des voies illégales et violentes.

PARTAGE DE LA POLOGNE.

Les souverains, dans la ruine des jésuites, avaient affecté du moins le respect des formes légales, en s'adressant à celui qui avait le droit de prononcer: nous allons les voir maintenant s'entendre pour consommer, au mépris de tout droit, l'un des faits les plus odieux dont l'histoire fasse mention, un acte que désapprouvèrent ceux même qui y prirent part, et qui corrompit la morale publique, en accoutumant les gouvernements à des violences qui devaient plus tard trouver des imitateurs.

La république polonaise fut l'État le plus puissant du Nord, jusqu'au moment où l'agrandissement de la Suède, de la Turquie, de la Russie et de la Prusse lui enleva la suprématie, et lui fit perdre plusieurs de ses provinces; mais elle eut plus à souffrir encore de sa constitution intérieure. Une fois qu'il fut permis aux étrangers de se mettre sur les rangs pour l'élection au trône, le champ fut ouvert à leurs agents, aux in-

telligences, aux manœuvres secrètes. Chaque interrègne fut une révolution et un état de guerre, où le sang coula souvent, où les étrangers faisaient assaut de corruptions et de honteuses brigues, tant pour favoriser leur candidat que pour écarter celui de leurs rivaux. Les princes étrangers appelés à ce trône, et qui n'avaient ni les qualités ni les vices de la nation, se trouvaient en lutte avec ses représentants : ils entretenaient en conséquence des intrigues continuelles avec les autres puissances, pour des intérêts contraires à ceux du pays. Ce fut la perte de la souveraineté, qui ne saurait se soutenir quand une autre puissance se mêle des affaires du dedans.

Le pouvoir suprême de l'État était la diète; mais comme ses décrets devaient être unanimes (*nemine contradicente*), il suffisait, pour tout entraver, d'un seul noble disant : *Sisto activitatem* [1]. Pour remédier à ce morcellement de la souveraineté, il se formait des confédérations de nobles pour un objet déterminé, et chaque confédération se donnait des lois et des statuts, comme si elle eût été un corps souverain : diverses entre elles, toutes étaient d'accord en ce point, que la majorité des suffrages décidait. Le remède était plus dangereux que le mal; car lorsque toute la noblesse d'un cercle, d'un palatinat, d'une province se réunissait, elle prétendait avoir la prépondérance dans la diète : l'État se trouvait partagé en autant de petits États, et la guerre civile restait organisée.

Les grands cherchaient à placer leurs créatures dans les tribunaux; ce qui était très-important dans un pays où les propriétés étant inaliénables, mais surchargées d'hypothèques, fournissaient des occasions fréquentes de procès.

C'était l'époque où les institutions féodales succombaient partout en Europe sous le principe monarchique triomphant. Comment donc la Pologne, sans tiers état, sans finances, ni commerce, ni subordination, aurait-elle pu, à l'aide de la seule

[1] C'est le fameux *Liberum veto;* il est encore en vigueur dans le sénat russe, espèce de cour suprême et non d'appel, où le dissentiment d'un seul membre, dans une section, suffit pour faire renvoyer l'affaire devant toutes les sections réunies.

valeur personnelle et de ses souvenirs nationaux, se soutenir contre le nouveau système de centralisation ?

La diversité de religion avait été la source de nouvelles discordes. Jamais dans les provinces lithuaniennes, autrefois sujettes de la Russie, les Grecs, qui y étaient en grand nombre, n'avaient pu se réunir aux catholiques. Les idées républicaines des calvinistes avaient souri à beaucoup de gens dans cette noblesse turbulente. Sigismond II confirma aux nobles grecs et protestants, ou aux dissidents, comme on les appelait, les droits politiques et l'aptitude à tous emplois et dignités. Mais, sous Sigismond III, on commença à restreindre à leur égard la liberté du culte et les droits politiques, malgré l'intervention des puissances voisines. Lorsque ensuite Charles XII parut en Pologne, plein de zèle pour le luthéranisme, la diète, par réaction, ordonna (1717) de détruire toutes les églises des dissidents bâties depuis l'occupation suédoise [1], et défendit d'introduire ce culte dans des localités nouvelles; enfin, les dissidents se trouvèrent exclus de la chambre des nonces, et même de toutes charges et dignités.

Cette intolérance religieuse, et une corruption effrontée, avaient rendu désastreux l'interrègne qui suivit la mort d'Auguste II, et qui finit par allumer une guerre européenne. Cette guerre donna le trône à Auguste III de Saxe, prince magnifique et dissolu, qui eut trois cent cinquante-quatre enfants naturels, et qui pratiquait en grand la débauche comme un système politique, se servant du vice pour amollir les âmes. Il maintint longtemps le pays en paix; mais ce repos engourdit l'ardeur belliqueuse des Polonais, et leur réputation guerrière en souffrit. Les haines religieuses semblaient aussi assoupies; mais la gangrène qui rongeait le pays n'en apparaissait que mieux. Pour y remédier, on songea

[1] Nous croyons que l'influence religieuse de Charles XII se trouve ici exagérée : l'action qu'il avait pu exercer sur la Pologne s'était trouvée complétement anéantie par les résultats de la bataille de Pultawa, en 1709. Tout ce qui s'était fait dans la diète de 1717, qui fut appelée *la diète muette*, avait été provoqué et dirigé par la main de Pierre le Grand, qui introduisit dès cette époque, au moyen de dissidences religieuses et autres, des germes de dissolution. (Am. R.)

à changer la constitution : deux partis surgirent, opposés l'un et l'autre à l'unanimité du vote, et voulant y substituer la simple majorité. L'un, dirigé par Potocki, craignait que l'on n'accrût le pouvoir du roi, qui conférait les emplois; il voulait en conséquence y obvier en attribuant les nominations à un conseil permanent et souverain : du reste, il remettait les réformes au prochain interrègne. Les Czartoryski, descendants des anciens ducs de Lithuanie, dont la clientèle était nombreuse dans le pays, auraient désiré une monarchie forte et héréditaire, peut-être parce qu'ils y aspiraient ; ils auraient voulu par ce motif diminuer l'autorité des grandes charges et des grandes familles, et accroître celle des tribunaux. Dans ce but, ils se firent les appuis de la cour, et ils attirèrent dans leur parti les personnages les plus marquants. Mais Jean Branicki, grand maréchal de la couronne, dévoila leurs intentions, et se fit le chef d'un autre parti qui s'appuya sur la France. Il ne restait aux Czartoryski qu'à se ménager des ressources sous main. Leur neveu Stanislas Poniatowski, qui se trouvait à Saint-Pétersbourg, était à même de connaître les sentiments de ce cabinet. Dénué de courage et d'instruction [1], mais insinuant et gracieux, avec une belle figure, il élevait ses espérances jusqu'au trône, se fiant à cet égard aux prédictions des astrologues, et plus encore à la promesse que Catherine, qui l'aimait, lui avait faite de le faire élire roi de Pologne.

(1763) Lorsque Auguste III, qui avait toujours vécu dans la dépendance de la Russie, abandonna la malheureuse Pologne pour aller mourir en Saxe, un déplorable interrègne commença dans le pays. Les Czartoryski, se hâtant d'opérer des réformes pendant la vacance du trône, abolirent les grandes charges, abaissèrent les familles puissantes, affaiblirent les seigneurs en limitant leur pouvoir sur les serfs, supprimèrent les priviléges des

[1] Quant au manque d'instruction, ce jugement est inadmissible : Stanislas possédait non-seulement beaucoup d'instruction et d'éloquence, mais il releva, il protégea à tel point les sciences, les lettres et les écoles, que son règne fut une sorte de renaissance sous ce rapport, et qu'il conserve le nom de *siècle de Stanislas-Auguste*. (Am. R.)

grandes villes et de provinces entières. Les régiments de la garde furent placés sous la dépendance entière du roi, comme aussi l'hôtel des monnaies et les postes; on mit à la disposition de la couronne quatre domaines des plus riches. Les Czartoryski tentèrent surtout d'abolir le *Liberum veto*. Tout cela, ils le firent en quelques semaines, sans chercher d'appui dans la volonté de la nation, pendant que la Prusse et la Russie, intéressées à prolonger le désordre, voyaient toute réforme de mauvais œil [1].

Chacun des deux partis, d'accord pour repousser un roi étranger, mettait en avant sa créature. Mais comment espérer que plus de mille électeurs arriveraient à un vote unanime au milieu de tant de passions? Après tout, que servait-il de discuter, lorsque Catherine avait déjà résolu? Soixante mille Russes aux frontières, dix mille aux portes de Varsovie, devaient assurer la *libre élection* de son amant (1764): des Turcs, des janissaires, des Hongrois, des Prussiens, remplissaient la ville et jusqu'aux galeries de la salle. Stanislas fut donc élu. Issu d'une famille italienne très-noble, mais peu puissante [2], recommandable seulement par ses manières et sa beauté, les malheurs dont il eut à payer la couronne lui ont rendu la postérité indulgente [3]. Il mécontenta les Polonais le jour même de son

[1] Non-seulement la Prusse et la Russie ne voyaient pas de mauvais œil ces réformes, mais elles poussaient sous main les Czartoryski à les faire, d'abord comme moyen de jalousie et d'envie entre les partis, et puis pour prouver l'influence de la Prusse et de la Russie, dans la facilité avec laquelle elles ont aboli ces réformes par les mains des Czartoryski eux-mêmes. (AM. R.)

[2] L'origine des Poniatowski est toute polonaise, selon les autorités polonaises les plus authentiques. Le premier Poniatowski, père du roi Stanislas, était fils naturel du prince Sapiegha, grand général de Lithuanie. (AM. R.)

[3] La postérité est indulgente pour les rois malheureux qui cherchent à remplir leur devoir, qui montrent du courage, du dévouement, de la vertu, et qui succombent dans des luttes réelles; tandis que Stanislas-Auguste cédait à tout, pleurait et rusait constamment. Il fut témoin des trois partages de la Pologne, et son seul courage fut de régner misérablement durant trente et un ans. (AM. R.)

couronnement, en ne se montrant pas avec l'habit national et la tête rase; car il n'avait pu se décider à sacrifier sa belle chevelure. Puis, lié d'un côté à la Russie, de l'autre aux Czartoryski, qui exerçaient une puissance absolue, il reconnut bientôt sa triste nullité sur le trône où il était assis; car il s'y trouvait à la merci du prince Repnin, l'ambassadeur russe, naguère son compagnon de débauches, devenu alors pour lui un contradicteur violent, prompt à lui faire sentir l'éperon dès qu'il se montrait récalcitrant.

Le pays tout entier était alors divisé en confédérations de nobles, résolus à maintenir leurs droits par les armes; la Lithuanie seule en comptait quatorze, qui prétendaient, sous la présidence de Radziwill, raffermir la république et peut-être détrôner Stanislas. Les dissidents (1767) avaient eu recours à la tzarine, qui, charmée d'une occasion de se montrer philosophe en répudiant une intolérance qu'elle-même avait provoquée, les prit sous sa protection. Mais la diète, où dominaient les républicains (on appelait ainsi les adversaires des dissidents), loin de consentir à la liberté du culte, confirma les ordonnances rendues contre eux.

Stanislas cherchait des expédients pour conserver au moins quelques-unes des prérogatives royales, et s'épuisait en condescendance envers l'ambassadeur russe, qui menaçait de la Sibérie les patriotes, et Branicki leur chef.

D'une part donc, anarchie, corruption, incertitude, inimitiés au dedans, faiblesse au dehors; de l'autre, une volonté opiniâtre, un dessein arrêté et constant d'écraser les Polonais. Le résultat pouvait-il être douteux? Déjà tant de misères, aggravées par la famine et par la peste, avaient fait naître l'idée de partager la Pologne. Mais qui le premier osa proposer de porter le coup qui était dans la pensée de tous [1]? C'est là ce qui

[1] On pourrait répondre, après avoir interrogé les documents les plus authentiques, que les cabinets de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne ont été en tout temps, en tous lieux, dans les circonstances les plus opposées en apparence, coupables au même degré vis-à-vis la Pologne. Chacun d'eux pris séparément, ou tous agissant collectivement, ont

n'est pas éclairci : « Ce fut, dit l'historien de la maison d'Autriche, une action si odieuse, que chacune des trois puissances s'efforça d'en rejéter la honte sur les deux autres. » La proposition en a été attribuée le plus généralement à Frédéric ; mais il le nia, et les découvertes successives paraissent l'en disculper. Le prince de Kaunitz et Joseph II, qui aspiraient à l'agrandissement de l'Autriche, espéraient y arriver aux dépens de la Turquie, disposée qu'elle était à payer de quelques provinces les secours dont elle avait besoin contre la Russie; mais lorsque la paix fut conclue entre ces puissances, Joseph et son ministre virent avec peine des arrangements qui renversaient leurs projets. Ils envoyèrent donc (1770) des troupes occuper certaines portions de la Pologne qui appartenaient, selon eux, au royaume de Hongrie, ainsi que les salines de Bochnia et de Wielicszka, qui composaient le principal revenu du roi de Pologne. L'intention de l'Autriche étant de les garder et non de les dévaster, ses troupes se comportèrent pacifiquement dans ces contrées ; tandis que les Prussiens, que Frédéric avait fait entrer dans la grande Pologne, sous prétexte de former un cordon sanitaire contre la peste qui y sévissait, s'y comportaient non moins brutalement que les Russes.

Stanislas, attaqué de deux côtés, appela à son aide la Rus-

été guidés par les mêmes vues; ils ont eu recours aux mêmes moyens d'exécution pour arriver à leurs fins : c'est-à-dire, d'abord corruption et intrigues secrètes pour entretenir l'anarchie parmi les Polonais, puis protectorat *désintéressé*, puis l'introduction de soldats, puis le partage; enfin l'anéantissement politique et la dénationalisation de la Pologne.

M. Cantu cite plusieurs faits qui tendraient à disculper Marie-Thérèse, pour jeter le principal blâme sur Frédéric et Catherine. Il dit, et il dit vrai, que le partage de la Pologne fut accompli à la fin de 1772; mais il dit aussi, et il dit vrai, que l'Autriche avait envahi une partie de la Pologne dès le mois d'août 1770. Comment donc peut-il justifier, ou au moins donner pour sincères, les citations qui prouveraient que Marie-Thérèse s'opposait au partage, qu'elle le désapprouvait, et ne faisait que suivre les exemples de la Russie et de la Prusse, lorsqu'elle effectuait ostensiblement, deux ans auparavant, ce que la Prusse et la Russie exécutaient deux ans plus tard? (AM. R.)

sie, qui à son tour envahit le territoire. Le prince Henri, frère de Frédéric, se rendit à Saint-Pétersbourg pour s'entendre avec Catherine : Joseph s'y rendit aussi. On parvint à apaiser les scrupules de Marie-Thérèse, en lui faisant entendre que c'était le seul moyen d'éviter l'effusion du sang [1] ; et il parut à ces avides négociateurs que le seul moyen de satisfaire leurs mutuelles prétentions était de se partager la Pologne.

Exemple inouï de trois puissances d'intérêts divers, s'unissant pour démembrer un État dont l'unique tort était de ne pouvoir leur résister ! L'arrangement ne fut connu qu'au moment où il devint public, avec les pièces à l'appui de droits qui n'avaient d'autre poids que celui des armes. Marie-Thérèse déclarait, dans son manifeste, que le pays dont elle s'emparait avait très-anciennement appartenu à la Hongrie; que si ses prédécesseurs ne l'avaient pas réclamé, c'était bonté et pure générosité de leur part; que si plusieurs d'entre eux, comme Rodolphe II, les avaient cédés, ils avaient agi sans droit, attendu que le droit canonique invalide les cessions faites par un roi, comme celles qui sont consenties par un mineur; qu'il fallait donc rendre grâce à la Providence, qui avait offert à la maison d'Autriche l'occasion de recouvrer des droits si évidents et si bien fondés.

1 Elle disait au baron de Breteuil, ambassadeur de France : « Je sais que j'ai imprimé à mon règne une tache honteuse; mais on me pardonnerait si l'on savait à quel point j'y répugnai, et combien de circonstances se réunirent pour faire violence à mes principes et à mes résolutions, contraires à toutes les intentions de l'injuste ambition russe et prussienne. Après y avoir pensé beaucoup, ne voyant pas moyen de m'opposer seule aux projets de ces deux puissances, je crus, en mettant en avant des demandes et des prétentions exorbitantes, qu'elles refuseraient, et que les négociations seraient rompues : mais mon étonnement et ma douleur furent extrêmes, quand je reçus le consentement absolu du roi de Prusse et de la czarine. Je n'eus jamais un plus grand chagrin; il en fut de même de M. de Kaunitz, qui s'était constamment opposé de toutes ses forces à ce cruel arrangement. » Lettre du baron de Breteuil au vicomte de Vergennes, en date du 23 février 1775, rapportée par FLESSAN. *Histoire de la Diplomatie française*, t. VII, p. 124.

Le grand Frédéric mettait en avant des arguments de la même force; mais Catherine ne se donna pas, comme eux, la peine de fouiller dans ses archives et de torturer l'histoire[1]; et le comte de Salm lui ayant dit que le roi son maître craignait la désapprobation publique, elle lui répondit : *Je prends le blâme sur moi.*

Le traité de partage fut signé à Saint-Pétersbourg le 25 juillet (5 août) 1772. Il attribuait à la Russie les deux gouvernements de Polotsk et de Mohilev, c'est-à-dire 45,157 milles géographiques, avec 1,800,000 âmes; à l'Autriche, les treize villes du comté de Zips, jadis hypothéquées par le roi de Hongrie Sigismond, et l'ancienne Russie Rouge; en tout, 1,360 milles géographiques et 3,300,000 habitants. Ce territoire, très-important à cause des salines qu'il renferme, mettait la Pologne sous la dépendance de l'Autriche pour un objet de première nécessité. Et comme on disait que ces salines appartenaient autrefois à la Hongrie, dans le pays de Halicz et de Vladimir, on forma de ces provinces le royaume de Gallicie et de Lodomirie, détaché toutefois de la Hongrie. Ainsi la plus grande part, mais la moins fertile, échut à la Russie; la plus productive, à l'Autriche; la plus petite, à la Prusse (490,000 habitants seulement). Mais elle était pour elle très-importante en ce qu'elle arrondissait ses États, et lui fournissait une communication entre les provinces prussiennes et le Brandebourg.

On conçoit la douleur dont la Pologne fut saisie; mais les cabinets spoliateurs ne répondirent à ses plaintes que par des reproches sévères; et « afin que nulle illusion ne vînt alléger, pour cette malheureuse nation, le poids des faits accomplis, un terme lui fut fixé pour s'y soumettre. Ce délai passé, Leurs Majestés se déclaraient dégagées de toute renonciation, et dé-

[1] Nous ferons observer ici que Catherine II fouillait dans ces archives, comme Frédéric II et Marie-Thérèse, pour établir aussi par des écrits soi-disant historiques ses droits sur la Pologne. Les Polonais y répondirent, et ces pièces, publiées dans le temps, ont été reproduites depuis dans plusieurs ouvrages. On peut consulter sur tous ces événements l'*Histoire de Pologne*, de Léonard Chodzko. (AM. R.)

cidées à employer les moyens qu'elles jugeraient les plus prompts et les plus convenables pour se faire justice [1]. »

La noblesse polonaise se plaignit hautement de ces formes impérieuses, de ces inculpations et de ces reproches contraires aux habitudes diplomatiques. Elle réclama l'éloignement des troupes avant la convocation des diétines, pour qu'elles n'y entravassent pas la liberté des votes. Mais on lui répondit par un manifeste et par l'envoi de trente mille hommes, avec ordre aux généraux (c'est ainsi que s'exprimait Frédéric) « d'opérer de concert, et de marcher contre les nobles qui voudraient cabaler, ou mettre obstacle aux innovations à introduire dans leur patrie. »

C'est ainsi qu'on força la main aux diètes, après avoir refusé de soumettre aux puissances neutres, qui s'étaient portées garantes, les prétentions des spoliateurs; et tout fut consommé. On obligea la Pologne à conserver cette constitution si vicieuse dont on s'était fait un motif pour la morceler, en lui interdisant de changer jamais sa *liberté*, sans le consentement des trois puissances complices; seulement l'exclusion fut prononcée contre tout prince étranger, afin d'écarter l'influence des autres États.

(1774) Les *lois cardinales* furent présentées par les ambassadeurs qui, chose inouïe, assistèrent aux délibérations. Elles portaient que toutes lois qui ne seraient pas abrogées dans cette diète resteraient confirmées; que l'on ne pourrait élire pour roi qu'un piaste noble et propriétaire; que les fils et les petits-fils de celui qui serait élu ne pourraient succéder à la couronne qu'après un intervalle de deux autres règnes; que la couronne demeurerait élective, avec un gouvernement libre, composé de trois états, le roi, le sénat, l'ordre équestre; et afin que ce dernier participât également au gouvernement, dans l'intervalle des diètes on établit un conseil permanent chargé de veiller à l'exécution des lois établies, sans pouvoir législatif ni judiciaire; il fut composé du roi et de membres pris, en nombre égal, dans le sénat et dans l'ordre équestre. Ce fut une nou-

[1] Note du comte de Stackelberg, plénipotentiaire de Russie.

velle entrave à l'autorité royale, déjà si restreinte. Le roi obtint, dans la distribution des biens confisqués aux jésuites, un accroissement de dotation, et enfin le droit de nommer tous les membres du conseil permanent.

Le sultan Moustapha III, qui régnait alors, observant les lois de la morale en bon musulman, avait peine à comprendre que les rois pussent recourir au mensonge : aussi fut-il plus d'une fois la dupe de Frédéric et de Catherine, qui le prenaient pour but de leurs plaisanteries. Frédéric lui avait tenu un langage amical tant qu'il avait eu intérêt à l'exciter contre la Russie. Lorsqu'il fut réconcilié avec cette puissance, il changea de ton, au point de scandaliser l'honnête mahométan. Moustapha s'effrayait de la prépondérance de la Russie, surtout de l'influence qu'elle acquérait en Pologne; et il ordonna au khan des Tartares, ainsi qu'aux princes de Moldavie et de Valachie, de la surveiller. Mais l'ambassadeur russe l'assura que les troupes envoyées en Pologne n'avaient pour objet que d'assurer la liberté de l'élection et celle de la religion. On conçoit son courroux lorsqu'il apprit que Catherine songeait à faire élire un homme dont le seul mérite consistait dans une liaison immorale avec elle. Pensant que la justice doit présider à la politique, il voulut à l'instant rompre la paix; mais les ulémas, intimidés ou gagnés, lui représentèrent que le Koran défend d'attaquer ceux qui laissent l'empire en repos. Il dit en soupirant : *Que puis-je tout seul? Tous sont amollis, tous corrompus : ils n'aiment que les maisons de plaisance, les musiciens, les harems. Je m'efforce de rétablir l'ordre et les anciens usages, et personne ne me seconde.*

Mais lorsque, informé des violences faites à la Pologne, il eut en vain sommé la Russie d'évacuer le pays et de rendre la liberté aux sénateurs; lorsque, sollicité aussi par la France, qui avait envoyé trois millions à son ambassadeur pour corrompre le divan, il eut à se plaindre en outre d'une violation de territoire; irrité de tant de mauvaise foi, il fit renfermer aux Sept-Tours l'ambassadeur russe, et déclara la guerre. La Russie fut prompte à lui susciter des embarras en Asie, en soulevant les Cosaques du Don et les Kalmouks, et les princes chrétiens

de la Géorgie, excités par ses promesses de délivrance. Les espérances que l'on pouvait fonder sur la Turquie ne tardèrent pas à s'évanouir. L'Angleterre caressait la Russie pour la détacher de la Prusse, ce qui l'empêcha de rompre le silence. Les philosophes avaient tout mis en œuvre, surtout d'Alembert et Voltaire, pour soulever l'opinion publique contre les Polonais; en outrageant cette nation infortunée, ils encourageaient ses assassins [1]. La France, endormie dans les jouissances et dans la paix, s'inquiéta peu d'un pays éloigné; on se figura qu'il était impossible de le voir se relever : tort inexcusable, car en soutenant la confédération de Bar et l'élan de la Turquie, devenue généreuse, il lui eût été facile de conserver cette barrière de la civilisation européenne. Lorsqu'on s'aperçut à Versailles qu'il y avait eu non-seulement lâcheté, mais faute politique, à laisser s'accomplir le meurtre de la Pologne, le cabinet s'en excusa en disant qu'il n'en avait été instruit qu'après l'événement : excuse pire que le mal. Il menaça alors, négocia avec les Pays-Bas et avec l'Angleterre, et ce fut tout. Charles III d'Espagne eut la gloire de se montrer seul décidé à soutenir les Polonais; mais, isolé, éloigné, il dut accepter les excuses de l'Autriche.

La noblesse polonaise s'indigna particulièrement contre l'Autriche. Les Russes et les Prussiens étaient les ennemis de

[1] Voltaire applaudissait pourtant à ces infamies. Il écrivait à Frédéric : « On prétend que c'est vous, sire, qui avez imaginé le partage de la « Pologne : je le crois, parce qu'il y a là du génie, et que le traité « s'est fait à Postdam. » A Catherine, le 29 mai 1772 : « Nos don Qui- « chottes welches (les Français) ne peuvent se reprocher ni bassesse ni « fanatisme; ils ont été très-mal instruits, très-imprudents et très-in- « justes... Mon héroïne prenait, dès ce temps-là, un parti plus noble « et plus utile, celui de détruire l'anarchie en Pologne, en rendant à « chacun ce que chacun croit lui appartenir, et en commençant par « elle-même. » Voltaire chantait *les rois qui partagent le gâteau*, et il écrivait encore à Catherine : « Le dernier acte de votre tragédie pa- « raît bien beau. » Il se disait heureux « d'avoir vécu assez longtemps « pour voir le grand événement. » — *Lettres publiées par Brougham en* 1845.

la Pologne, et avaient à venger leur antique asservissement; mais l'Autriche se disait son amie et sa tutrice; l'Autriche lui devait de n'être pas tombée au pouvoir des Turcs, quand Sobiesky délivra Vienne : comment l'Autriche avait-elle pu tremper dans le meurtre de sa protectrice? Parmi les seigneurs polonais, les uns se donnèrent la mort; d'autres affrontèrent la pauvreté, en laissant confisquer leurs biens par les envahisseurs, plutôt que de consentir à leur prêter hommage. Les autres remplirent l'Europe de plaintes et d'appels à la postérité.

Ainsi se trouva rompu l'équilibre établi par la paix de Westphalie. Les trois puissances prédominèrent, tandis que l'Angleterre s'agrandissait d'un autre côté; mais la France se trouvait repoussée au second rang: et ce fut un effroi général dans toute l'Europe lorsqu'on vit la sûreté de tous les États compromise, et la force considérée comme l'unique base du droit.

COLONIES ANGLO-AMÉRICAINES.

Les choses de plus en plus tendaient au positif, dans ce temps où le règne des idées était proclamé si haut. La Prusse avec sa discipline militaire l'emporte sur la monarchie autrichienne, composée d'éléments hétérogènes; l'industrie et le bon sens pratique des Anglais, sur l'insouciance espagnole et sur la mobilité française; le despotisme russe, sur la turbulente aristocratie polonaise. Les monarchies se consolident partout, en abattant ce qui reste encore du moyen âge, et en poursuivant l'unité administrative sur les ruines de tous les autres pouvoirs. La puissance royale fut longtemps aux yeux des peuples une providence devant laquelle on s'inclinait, sans oser scruter ses fondements. Cette forme de gouvernement, quand on l'examina plus tard, parut bonne pour extirper ce qui restait debout des anciennes institutions, et déblayer le sol. Aussi les classes privilégiées, les droits seigneuriaux, les immunités du clergé et des corporations, les prétentions de Rome, les parlements, furent tour à tour battus en brèche. Les gouvernements en profitèrent pour se rendre absolus; mais ils se mirent ainsi en

présence des peuples, qui apprirent à connaître leurs droits, en attendant l'heure de les réclamer.

Dans la politique extérieure, la morale fut hardiment foulée aux pieds; on ne tint plus compte des nationalités, des anciennes possessions : on voulut à tout prix arrondir les royaumes. On sacrifia les faibles restés sans défense, pour éviter une lutte entre les forts; on n'évalua la prospérité d'un État que d'après la configuration et l'étendue de son territoire, le nombre des têtes, et le produit des contributions. La statistique seule témoigna de la félicité d'un pays. On inventa cette politique appelée de cabinet, toute d'intrigues sans loyauté, qui considère comme le plus habile celui qui sait le mieux tromper. En aucun temps on n'avait entamé tant de négociations, ni sur des questions si compliquées, si graves; mais toujours en prenant pour base la convenance, et non la justice. Un système d'alliances contre alliances fut échafaudé pour soutenir l'équilibre artificiel établi par la paix de Westphalie, et restauré imparfaitement à Utrecht : édifice conventionnel comme la poésie du temps, comme la peinture et l'architecture, comme les costumes de cette époque.

Le commerce devient un intérêt nouveau, et inaugure comme une nouvelle ère; on dirait que les cabinets sont devenus des comptoirs : on y fait des traités, des ligues, des guerres, pour des tarifs, pour des exclusions de marchandises, pour la pêche, pour le droit de visite. Les guerres européennes commencent ou se propagent dans les colonies; mais c'est de là aussi que le monde verra surgir l'exemple nouveau d'une vaste démocratie. Les dettes contractées amenèrent l'invention du papier-monnaie, qui accroît les ressources des gouvernements, et les aide dans des entreprises qui autrement seraient inexécutables.

L'argent devient plus que jamais le moteur universel, le nerf des armées et des gouvernements; il sert à fomenter les factions dans les pays rivaux; le faste usurpe la place du mérite; les traitants et les agioteurs, cette engeance nouvelle, deviennent des puissances. Cependant ce mercantilisme tempère l'intolérance religieuse, et conduit l'administration, aussi bien que la science, à d'utiles applications.

L'importance des lettres se fait sentir, et de protégées elles deviennent protectrices. L'étude des langues, les voyages plus fréquents, le français, dont l'usage se répand, facilitent la communication des idées; les penseurs sont admis dans les cabinets, ou y font pénétrer du moins leurs opinions. Ils veulent que tout soit soumis à l'expérience; que l'administration et la politique s'élèvent à l'état de sciences, en répudiant le mystère et les vieux préjugés.

C'est un des caractères les plus distinctifs de cette époque, de ne reculer devant aucun doute, de hasarder les hypothèses et les utopies les plus hardies, parce que la réalité ne lui a encore enlevé aucune illusion. Mais, tandis qu'en certains pays le peuple, enivré des idées nouvelles, pousse aux révolutions, il reste ailleurs tellement attaché aux vieilles traditions, qu'il fait des révolutions pour les conserver. Les princes, entraînés par l'impulsion, cherchent à la diriger, mais avec des intentions timides qui ne satisfont pas les novateurs, quand déjà la foi des conservateurs est ébranlée. Ainsi le dix-huitième siècle reprenait l'œuvre commencée dès le seizième; œuvre suspendue dans le cours du précédent, et qui allait s'accomplir avec une violence terrible.

Mais, pendant que les rois s'évertuaient à débarrasser leur pouvoir de toute entrave, un grand spectacle allait attirer tous les yeux sur ces contrées qu'on appelait *le nouveau monde.* La persécution religieuse les avait peuplées de ces sectaires anglais qui étaient allés chercher, au seizième et au dix-septième siècle, la liberté de conscience sur ces rivages déserts. Ils obtinrent, en grandissant, des priviléges importants qui firent la prospérité de ces colonies, au grand profit de la métropole. C'est ainsi que l'Angleterre parvint à s'étendre depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, et depuis l'Atlantique jusqu'au *Père des fleuves,* comme les Indiens appellent le Mississipi, sur un espace de plus de douze cents milles du nord au midi, et de mille de l'est à l'ouest. Parmi ces colonies, le New-Hampshire. le Massachusets, Rhode-Island, le Connecticut, étaient au nord et à l'est; New-York, New-Jersey, la Pensylvanie, la Delaware, au centre: enfin le Maryland, la Virginie, les deux Carolines

présence des peuples, qui apprirent à connaître leurs droits, en attendant l'heure de les réclamer.

Dans la politique extérieure, la morale fut hardiment foulée aux pieds; on ne tint plus compte des nationalités, des anciennes possessions : on voulut à tout prix arrondir les royaumes. On sacrifia les faibles restés sans défense, pour éviter une lutte entre les forts; on n'évalua la prospérité d'un État que d'après la configuration et l'étendue de son territoire, le nombre des têtes, et le produit des contributions. La statistique seule témoigna de la félicité d'un pays. On inventa cette politique appelée de cabinet, toute d'intrigues sans loyauté, qui considère comme le plus habile celui qui sait le mieux tromper. En aucun temps on n'avait entamé tant de négociations, ni sur des questions si compliquées, si graves; mais toujours en prenant pour base la convenance, et non la justice. Un système d'alliances contre alliances fut échafaudé pour soutenir l'équilibre artificiel établi par la paix de Westphalie, et restauré imparfaitement à Utrecht : édifice conventionnel comme la poésie du temps, comme la peinture et l'architecture, comme les costumes de cette époque.

Le commerce devient un intérêt nouveau, et inaugure comme une nouvelle ère; on dirait que les cabinets sont devenus des comptoirs : on y fait des traités, des ligues, des guerres, pour des tarifs, pour des exclusions de marchandises, pour la pêche, pour le droit de visite. Les guerres européennes commencent ou se propagent dans les colonies; mais c'est de là aussi que le monde verra surgir l'exemple nouveau d'une vaste démocratie. Les dettes contractées amenèrent l'invention du papier-monnaie, qui accroît les ressources des gouvernements, et les aide dans des entreprises qui autrement seraient inexécutables.

L'argent devient plus que jamais le moteur universel, le nerf des armées et des gouvernements; il sert à fomenter les factions dans les pays rivaux; le faste usurpe la place du mérite; les traitants et les agioteurs, cette engeance nouvelle, deviennent des puissances. Cependant ce mercantilisme tempère l'intolérance religieuse, et conduit l'administration, aussi bien que la science, à d'utiles applications.

Américains, au contraire, repoussèrent tout mélange, refoulèrent les races indigènes dans les déserts au delà du Mississipi, sans que la civilisation ni l'égalité républicaine soient parvenues à vaincre, même à présent, la répulsion dont ces races sont l'objet.

Le gouvernement des propriétaires s'était conservé dans la Pensylvanie et le Maryland; le pouvoir royal s'était étendu sur les autres colonies, à l'exception du Connecticut et de Rhode-Island, qui conservaient la constitution qui leur avait été accordée par Charles II.

Ainsi divisées de gouvernement et d'intérêts, mais riches et peuplées, ces provinces contenaient déjà des éléments de confédération. En 1637, elles contractèrent une alliance défensive contre les sauvages. En 1690, elles tinrent un congrès à New-York, dans le but de conquérir la Nouvelle-France, sans consulter même la mère patrie; mais la ligue projetée entre elles donna de l'ombrage au gouvernement anglais.

L'Angleterre n'exerça d'abord sa suzeraineté que pour aider et protéger ces établissements; elle employait à des dépenses d'utilité publique les contributions, qui, selon divers auteurs, s'élevaient à peine, entre toutes les colonies, à trois millions de francs; mais elle voulut prendre pour elle tous les avantages commerciaux. Les manufactures ne pouvaient prospérer beaucoup dans un pays où les habitants étaient peu nombreux, vivaient simplement, et où la main-d'œuvre était fort chère. L'on n'y connaissait guère que l'agriculture, et l'on exportait des bœufs du nord, des grains du centre, du tabac, de l'indigo, du coton, du midi; ajoutez-y le poisson et les bois de construction. L'Angleterre réglait les prix, de manière à balancer celui des matières premières qu'elle tirait en grande quantité de ces contrées, avec la valeur des produits manufacturés qu'elle y expédiait en petit nombre. En conséquence, l'argent y était très-rare, et l'on y suppléait par un papier imprimé, et par les polices de tabac en entrepôt.

La Virginie était de tous ces pays le plus prospère. Constituée par l'aristocratie anglaise, elle en conserva le caractère; les lois, principalement celle qui concernait les successions, y favorisèrent la formation des grandes propriétés, cultivées par

des esclaves. Les maîtres y acquirent ainsi l'habitude et l'esprit du commandement : n'ayant point à vaquer à des travaux de bas étage, ils purent développer leur intelligence par l'étude ; de là vient que ce pays a eu et garde encore en partie le privilége de produire les hommes les plus distingués, de même que les États du nord de l'Amérique produisent les sujets les plus aptes à l'industrie, au négoce, au travail. Les premiers colons, brownistes, indépendants, puritains, donnèrent à la législation et aux mœurs un cachet judaïque, s'attachant à l'observation rigide des formes extérieures, et déployant une grande rigueur de pénalités. Ainsi on lisait, en tête de la loi du Connecticut : *Que celui-là meure, qui adore un autre Dieu que le Seigneur !* A cela se mêlaient les idées protestantes : l'égalité de tous, comme saints et inspirés ; la conscience universelle, comme arbitre du bien et du mal ; la souveraineté du peuple, comme principe du pouvoir. La fraternité puritaine, qui se tourna ensuite en philosophie politique, portait à s'occuper de détails alors négligés, pour prévenir et satisfaire les besoins sociaux, tels que l'entretien des pauvres aux frais du public, l'établissement des routes, l'éducation à tous les degrés.

L'esprit démocratique s'implantait ainsi, se propageait ; et en peu de temps les colonies grandirent en nombre et en puissance : l'accroissement rapide de Boston, de New-York, de Philadelphie, montrait à quelle prospérité ces villes étaient destinées. Elles avaient produit des magistrats, des administrateurs, des guerriers ; la vie de chasse et de commerce avait favorisé l'esprit de liberté et d'opposition que les premiers fondateurs y avaient introduit. Originales sous le rapport des idées et des institutions, séparées par une vaste mer de la métropole, qu'elles avaient aidée dans ses guerres comme alliées libres, elles se sentaient assez fortes pour se passer désormais d'une dépendance qui, d'utile dans les commencements, devenait onéreuse par les droits que la mère patrie prétendait exercer, et parce que cet esprit qui fait de chaque peuple une individualité distincte était parvenu à sa maturité. Un seul lien les retenait encore : le besoin d'être protégées contre des voisins menaçants, comme les Français dans le Canada, et les Espagnols

dans les Florides; mais quand ces dernières contrées eurent été cédées à l'Angleterre par la honteuse paix de 1763, ce motif même disparut.

Les Américains, dans la guerre de sept ans, avaient appris la discipline et fait l'essai de leurs forces. Mais les officiers anglais, orgueilleux du brevet royal, traitaient de haut les officiers coloniaux, et le gouvernement entretenait ces jalousies en donnant une plus forte solde aux premiers.

Les priviléges dont jouissaient les colonies de l'Amérique ne s'accordaient guère avec cette maxime fondamentale des colonies modernes, qui veut que la mère patrie y expédie des marchandises et en exporte des denrées. C'est ce qu'un bill tenta de réaliser sous George Ier (1745). Mais les colons, qui croyaient n'avoir perdu aucun de leurs droits comme Anglais en transportant leur résidence hors de l'Angleterre, y opposèrent une telle résistance, que l'ancien système fut maintenu. Plusieurs fois l'Angleterre s'efforça d'y rétablir le monopole; mais les Américains y échappèrent toujours par la contrebande, surtout avec les Hollandais.

La guerre de sept ans avait donné aux Anglais la suprématie en Europe et en Amérique : ils crurent donc pouvoir traiter les peuples comme ils s'étaient permis de traiter les rois. D'énormes dettes étaient résultées pour eux de la dernière guerre; après avoir épuisé dans la mère patrie les combinaisons d'une savante fiscalité, on voulut que les colonies, au profit desquelles elle avait été faite, contribuassent à les payer (1764). En conséquence, on imposa une légère taxe sur les objets qu'elles ne tiraient pas directement de la métropole, comme les toiles, les mousselines de l'Inde, et le thé. Bientôt un second bill frappa d'un droit de timbre le papier employé dans les transactions publiques : le produit de cette taxe devait servir aux dépenses de l'administration, et l'excédant, à éteindre les dettes de l'État.

Il est de principe dans la constitution anglaise, comme dans les autres constitutions d'origine germanique, que nul n'est tenu à payer de contributions à moins de les avoir votées; d'ailleurs les Américains, de tout temps, s'en croyaient exempts :

aussi se récrièrent-ils contre un acte arbitraire qui lésait leurs intérêts. Ils formèrent des réunions, mais on les dispersa; ils présentèrent des réclamations, mais le cabinet anglais les repoussa avec opiniâtreté; et une mesure qui devait alléger les charges du peuple d'Angleterre, en faisant entrer dans les coffres de l'échiquier 300,000 livres sterling, trouvait beaucoup d'appui dans les chambres.

Il ne restait donc aux Américains que la résistance ouverte. Les Virginiens furent les premiers à se déclarer, et les autres suivirent leur exemple, en refusant de recevoir désormais les produits anglais; moyen terrible de ruiner un pays qui ne vit que du travail de ses manufactures. Le peuple se livrait partout à des démonstrations violentes : on inscrivait le mot *Liberté* jusque sur les cercueils portés au cimetière; on brûlait des balles de papier timbré; et, pour en répudier l'usage, on interrompit les actes publics auxquels il s'appliquait. Une société des *Fils de la liberté* s'organisa pour entretenir cette fermentation populaire.

L'industrie anglaise éprouva, par la prohibition complète de ses marchandises, des pertes que le produit du timbre n'aurait pu compenser. L'opposition appuya dans le parlement les griefs des colonies, et, arrivée au ministère avec Pitt, elle proposa la révocation des mesures en question.

L'impôt du timbre fut aboli, et la joie qui se manifesta en Angleterre fut encore plus vive que dans les colonies. Mais une déclaration jointe au nouvel acte portait que « les colonies étaient de droit subordonnées à la métropole, et dépendaient de la couronne ainsi que du parlement d'Angleterre, en qui résidait l'autorité et la pleine puissance de faire les lois et statuts, auxquels elles étaient tenues d'obéir. » Dans cette question de la taxe, les droits de la métropole avaient été discutés. Non-seulement on avait soutenu qu'il n'appartenait pas au parlement d'établir cet impôt, parce que les colonies n'avaient pas de représentants dans son sein; mais on avait refusé même à la mère patrie toute suprématie sur elle, et le pouvoir de leur donner des lois. La déclaration parut donc tyrannique, et l'on commença dès lors à discuter l'indépendance des colonies, et à la

préparer. Le parlement agit avec une imprévoyance qui devait les irriter davantage. Après avoir aboli le timbre, il s'avisa de mettre une taxe légère sur les vitres, les couleurs, le thé et le papier importés chez elles. Les Américains défendirent aussitôt l'introduction de ces marchandises (1769). Le Massachusets invita les autres colonies à s'unir. Les troupes envoyées pour réprimer la résistance ne servirent qu'à l'accroître; et, dans une assemblée générale tenue à Boston, on résolut de ne plus laisser aborder dans les ports de navires marchands anglais.

Ce fut la ruine de beaucoup de maisons en Angleterre. Le nouveau ministre, lord North, bon financier et mauvais politique, se décida à abolir les taxes (1770), en maintenant seulement celle du thé, non pour le produit qu'il en espérait, mais dans le but de sauvegarder le principe de la suprématie. Les chefs des Américains ne s'y trompèrent pas; et, en rapportant l'exclusion prononcée contre les autres marchandises, ils laissèrent subsister celle qui frappait le thé. Le calme parut alors rétabli, autant du moins qu'il était possible entre des esprits aigris.

Il y avait à Boston un citoyen déjà illustre, nommé Benjamin Franklin (1706-1790). Né pauvre, mais laborieux et économe, il avait commencé par être ouvrier imprimeur. Il avait publié un journal, un almanach de vérités populaires, et il s'était appliqué à la physique. Sa réputation et son crédit firent écouter ses conseils dans ces premiers mouvements, soit pour les modérer selon le cas, soit pour en assurer l'effet, et persuader à ses compatriotes de bien prendre leurs mesures et rassembler leurs forces avant d'en venir à une rupture ouverte. Envoyé à Londres comme agent des colonies, il parvint à intercepter des lettres fort hostiles du gouverneur Hutchinson, qui conseillait au ministère de réprimer vigoureusement ce premier symptôme d'indépendance. Elles furent livrées à l'impression (1773), et les Américains demandèrent le rappel d'Hutchinson; lui-même se fit, peu après, remplacer par lord Gage, qui avait le commandement de l'armée. Les colonies virent là une raison de s'unir plus étroitement. On forma dans chacune d'elles des comités en correspondance avec le comité central de Boston, pour veiller au salut de la liberté. Ce fut un véritable gouverne-

ment indépendant. Il ne manquait plus qu'une impulsion, et le parlement par des mesures imprudentes ne tarda pas à la donner.

Nous avons dit que les Américains avaient refusé de recevoir le thé anglais : ils tiraient cette denrée de la Hollande, par contrebande. Il en résulta que la compagnie des Indes orientales vit dix-huit millions de livres de thé, son principal commerce, accumulées dans ses magasins. Lord North proposa d'autoriser, pour se tirer de ses embarras pécuniaires, l'exportation du thé sous la taxe ordinaire d'un schelling, et d'en établir des magasins en Amérique. La proposition passa. Que firent alors les Américains? Ils prirent la résolution de se passer de thé, et repoussèrent les bâtiments qui leur en apportaient. Tout ce qui fut débarqué resta à moisir dans les magasins, ou fut jeté à la mer.

(1774) Le parlement ne vit plus alors que la force à employer. Il décréta donc l'interdiction du port de Boston et l'abolition de la charte du Massachusets : le gouverneur des colonies fut autorisé à embarquer pour l'Angleterre les Américains rebelles, et l'on envoya des troupes à lord Gage pour mettre ces ordres à exécution.

Ces actes cependant avaient rencontré une vive opposition dans le parlement, où les droits des Américains étaient soutenus avec autant d'ardeur que les Américains auraient pu en mettre eux-mêmes à les défendre. On menaçait le ministère de la perte des colonies; on représentait que leur liberté était la compagne et la sauvegarde de la liberté anglaise; qu'il fallait leur envoyer l'olivier, et non le glaive; leur demander de partager les charges, mais constitutionnellement; et qu'enfin le meilleur moyen de les engager à subvenir aux besoins communs était de leur faire aimer le gouvernement. Mais lord North, composé de violence et de faiblesse, se confiait dans la supériorité des armées disciplinées.

Les Américains des colonies épousèrent les griefs de Boston et du Massachusets. En conséquence, ils repoussèrent unanimement les marchandises britanniques, et les habitants des ports déclarèrent qu'ils ne consentiraient jamais à s'enrichir au détriment de leurs frères.

Pendant dix ans de débats, l'étude de la législation s'était répandue. Les théories de Sidney et de Locke avaient été nonseulement proclamées, mais avaient passé dans la pratique. Les journaux des colonies discutaient toutes les questions; et les articles d'Adams, dans la *Gazette de Boston*, sur le droit canonique et féodal, auraient fait honneur à tout écrivain en Angleterre. Les assemblées étaient d'usage général pour l'administration intérieure. Aussi, bien que les colonies fussent de formation récente, s'y trouvait-il déjà une hardiesse et une expérience dignes de la salle de Westminster. La division en whigs et en torys avait passé de la métropole dans les colonies, où l'on désignait sous ce dernier nom les gens riches, ennemis des bouleversements et favorables au roi; mais ils étaient par cela même primés par les whigs, défenseurs de la liberté, dont la fougue était soutenue par le peuple, qui est toujours du parti de ceux qui s'agitent le plus. Leur crédit s'était accru de l'hésitation du parlement, qui, par ses demi-mesures, menaçait avant de frapper, ou s'arrêtait après avoir menacé. La presse propageait l'esprit de liberté en Amérique autant qu'en Europe. On appela, à Boston, arbre de la liberté un orme sous lequel on se réunissait. Partout on se mit à planter aussi des arbres de la liberté; et les réunions se convertirent en conventicules révolutionnaires. On n'y parlait pas encore ouvertement d'indépendance, mais du droit de décréter les impôts, et de l'injustice qu'il y avait à vouloir leur faire prodiguer pour le luxe de Londres ce qui était nécessaire à leur propre sûreté. De pareils mouvements ne s'arrêtent pas au premier choc : bientôt l'on en vint à refuser obéissance au gouverneur. Puis, au lieu de l'anarchie à laquelle l'ennemi s'attendait, une discipline rigoureuse s'établit spontanément, et un congrès général des colonies fut constitué à Philadelphie. Ainsi le péril commun rapprochait ceux qui n'avaient pu s'entendre pour repousser les sauvages, quand ceux-ci les avaient attaqués isolément.

L'Europe prenait intérêt à cette résistance légale; et, dans ce temps où l'enthousiasme périssait sous une froide incrédulité, on sentit renaître le besoin de croire à quelque chose. On se mit à discuter les droits des autres, à défaut des siens; on

eut de l'enthousiasme pour les Américains, soit par ce penchant que l'on éprouve pour des gens qui soutiennent des droits menacés, soit par l'envie de voir le despotisme anglais humilié.

Telle était la disposition des esprits, quand s'ouvrit le congrès de Philadelphie, d'où sortit la célèbre *déclaration de droits* (1774). Après avoir rappelé que le parlement britannique, à la suite de la dernière guerre, s'était arrogé le droit de dicter des lois et d'imposer des taxes aux colonies d'Amérique; qu'il avait étendu la juridiction des cours de l'amirauté, rendu les juges, les gouverneurs, les conseillers dépendants de la couronne; entretenu des troupes durant la paix, déclaré que les accusés de trahison pouvaient être transportés en Angleterre pour y être jugés; que le port de Boston avait été interdit et la constitution de Massachusets abrogée, le congrès proclamait que les colons avaient droit à la vie, à la propriété, à la liberté, comme les premiers émigrés, leurs ancêtres; que le parlement anglais ne pouvait faire des lois pour eux, parce que personne ne les représentait dans son sein; qu'ils ne devaient être jugés que par leurs pairs et voisins; qu'ils avaient la faculté de se réunir pour discuter sur leurs intérêts, et adresser des pétitions au roi. En conséquence, ils cassèrent tous les actes inconstitutionnels, et décidèrent, d'un commun accord, qu'il ne serait plus introduit aucune denrée ni aucun produit manufacturé d'origine anglaise, et qu'ils n'enverraient plus rien dans les ports anglais.

Ils adressèrent au roi une lettre respectueuse dans la forme, mais plus hardie qu'il n'était habitué à en recevoir; et une autre à la nation anglaise, où ils lui représentaient que sa liberté se trouvait menacée dans celle de sujets qui relevaient de la même couronne.

L'enthousiasme des Américains fut grand pour les actes de ce congrès; tout ce qui se sentait opprimé s'y associa, et ce fut l'objet des entretiens de toute l'Europe. Une déclaration des droits de l'homme à l'encontre de l'État pouvait convenir à un peuple nouveau, mais non à ceux dont le gouvernement était fondé sur l'histoire. Cependant les autres puissances, pour faire pièce à l'Angleterre, la laissèrent publier dans toutes les

gazettes, sans deviner l'influence dangereuse qu'elle pouvait avoir sur l'imagination des peuples. Le roi d'Angleterre et le parlement, asservi à ses volontés, repoussèrent les pétitions des Américains; on adopta le *bill de prohibition*, qui interdit tout commerce avec les treize provinces, déclarait de bonne prise tout bâtiment, toute propriété appartenant à des Américains. Il ordonnait, en outre, des prières et des jeûnes solennels pour attirer les bénédictions du ciel sur les armes britanniques. « Quoi donc! s'écriait Burke, nous appeler au pied des autels avec la guerre et la vengeance au cœur? Le Sauveur nous a dit: *Que la paix soit avec vous!* mais nous, nous célébrons ce jeûne public, n'ayant dans le cœur et sur les lèvres que la guerre, la guerre contre nos frères. Tant que nos églises n'auront pas été purifiées de cet abominable office, je les considérerai non comme les temples du Seigneur, mais comme des synagogues de Satan. » Heureux le bon droit qui trouve pour sa défense de si chaleureux accents! Lord Gage commença les hostilités (1775), et d'une manière malheureuse pour les Anglais. C'est alors qu'un nouveau congrès, réuni à Philadelphie, proclama la confédération des treize Provinces-Unies « pour partager la bonne comme la mauvaise fortune. » Il nomma pour président Jean Hancok, créa un papier-monnaie et une armée centrale, dont le commandement fut confié à George Washington [1] (1732-1799). Ce riche planteur de la Virginie, qui avait acquis, en combattant les Français dans le Canada, la réputation d'un homme sage, prudent, plutôt que le renom d'un général, ne présente à l'histoire rien d'héroïque : rien de brillant ne l'accompagne; point de débuts remarquables, point de vive éloquence, point de magnifiques victoires, mais un jugement solide, une profonde connaissance des hommes et des choses, une patience extrême contre les attaques de ces exagérés qui gâtent les œuvres des véritables patriotes. « Simple soldat, dit la Fayette, il aurait été le plus brave; citoyen obscur, tous ses voisins l'auraient respecté. Il avait un cœur droit comme son

[1] *Vie, correspondance et écrits de Washington*, avec une introduction de M. Guizot; Paris, 1839, 4 vol. in-4°.

esprit [1]. » Chef suprême pendant neuf années, il ne gagna aucune de ces grandes batailles destinées à l'immortalité, et les avantages décisifs furent remportés par d'autres. Mais il eut le mérite de créer un gouvernement là où il était si difficile de faire prévaloir sur les causes de discorde les intérêts et les sentiments qui étaient communs à tous.

Washington réunit vingt mille hommes de milices, tirés de divers États, ayant des usages divers et une discipline différente; dans quelques-uns de ces États, les soldats nommaient leurs officiers; souvent la subordination succombait sous l'esprit de liberté; pour tous le service n'était que d'une année : cependant Washington sut établir l'ordre et la discipline. Il bloqua Boston, où lord Gage avait reçu des renforts, avec les instructions les plus sévères; et la lutte se continua autour de cette ville avec des chances diverses : escarmouches, combats d'avant-postes, qui pourtant (comme le disait plus tard la Fayette au vainqueur d'Arcole et de Marengo) devaient décider le sort de ce nouveau monde.

Le congrès, dont les membres n'étaient guère que des délégués des diverses colonies, dont les décisions étaient soumises aux ratifications particulières de chacune d'elles, le congrès préparait la guerre avec modération et activité; il soutenait le crédit, et publiait des proclamations pour justifier sa cause aux yeux du monde.

Le gouvernement anglais, résolu à tous les efforts pour terminer la guerre d'un coup, fit un marché d'hommes avec les petits princes de l'Empire, s'engageant à payer 30 thalers par tête, et 30 autres pour chaque soldat tué ou pour trois estropiés. Véritable assassinat que ces princes commettaient sur leurs sujets pour se procurer de l'argent, puisqu'ils n'étaient déterminés ni par les obligations d'un traité d'alliance, ni par la communauté d'intérêt politique.

A l'aide de ce trafic, l'Angleterre put porter l'armée de terre à cinquante-cinq mille hommes. Mais l'infamie de cet acte décida, d'autre part, ceux qui hésitaient encore; et le congrès

[1] *Mémoires de la Fayette.*

américain rompit tout à fait avec la mère patrie : il déclara les colonies indépendantes, afin de pouvoir, à ce titre, réclamer des secours étrangers et agir avec plus de résolution.

Les succès de Washington venaient déjà entretenir la confiance ; et un opuscule de Thomas Payne, intitulé *le Sens commun*, communiqua aux opinions une nouvelle ardeur ; chaque colonie fut invitée à se donner la forme de gouvernement qu'elle croirait la meilleure, et toutes se mirent à l'œuvre aussitôt. La forme populaire prévalut là où les fortunes étaient médiocres, les mœurs simples, et où il n'existait pas de classes privilégiées. Le système représentatif, qui y fut généralement adopté, se modifia selon les circonstances particulières. Le pouvoir législatif fut divisé entre la chambre des représentants, qui proposait les lois, et le sénat, qui les sanctionnait ; l'élection se fit directement ; l'autorité judiciaire demeura distincte des autres pouvoirs ; toutes les religions furent protégées, et les ministres du culte exclus des fonctions publiques.

(1776) L'indépendance existait donc de fait avant même que le congrès, sur la proposition de Henri Lee, déclarât les colonies libres et indépendantes [1].

[1] « Nous regardons comme des vérités évidentes par elles-mêmes, que « tous les hommes ont été créés égaux ; qu'ils ont reçu de leur Créateur « certains droits inaliénables ; qu'au nombre de ces droits sont la vie, « la liberté, et la recherche du bonheur ; que c'est pour assurer ces droits « que les gouvernements ont été institués parmi les hommes, et qu'ils ne « tirent leur juste pouvoir que du consentement de ceux qui sont gouver- « nés ; que toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient des- « tructive de ces faits, le peuple est en droit de la changer ou de l'abolir, « et d'instituer un nouveau gouvernement, en établissant ses fondements « sur les principes, et en organisant les pouvoirs dans les formes qui « lui paraîtront les plus propres à assurer sa sûreté et son bonheur. La « prudence veut, il est vrai, que des gouvernements établis depuis long- « temps ne soient point changés pour des causes frivoles et passagères : « l'expérience de tous les siècles a prouvé, en effet, que le genre hu- « main est plus disposé à souffrir, tant que les maux sont tolérables, « qu'à se faire droit à lui-même en abolissant des formes auxquelles il « est accoutumé. Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, « ayant invariablement le même objet pour but, prouve évidemment

Les *États-Unis de l'Amérique septentrionale* [1], comme ils s'intitulèrent, conservèrent chacun sa constitution particulière,

« un dessein de soumettre le peuple à un despotisme absolu, il est « en droit (et c'est même son devoir) de secouer le joug d'un pareil « gouvernement, et de pourvoir, par de nouvelles institutions, à sa « propre sûreté. Telle a été la longanimité des colonies, et telle est « présentement la nécessité qui les contraint à altérer le système pri- « mitif de leur gouvernement. L'histoire du roi de la Grande-Bretagne « est une suite d'injures réitérées, et d'usurpations tendant à établir « une tyrannie absolue; il suffira, pour le prouver, d'exposer la série « des faits au jugement impartial du monde. » Suit l'énumération des griefs; puis le congrès ajoute : « A chacune de ces oppressions, nous « avons imploré justice en termes respectueux; mais à nos suppliques « réitérées il n'a été répondu que par de nouvelles injures. Un prince « qui s'est signalé par des actes de tyran n'est pas digne de gouverner « un peuple libre.

« Nous n'avons pas négligé de recourir à nos frères anglais, en les « informant des attentats de leur corps législatif pour étendre sur nous « une autorité illégitime. Nous leur avons rappelé les circonstances de « l'émigration et de notre établissement dans ces contrées; nous avons « fait appel à leur justice et à leur magnanimité naturelle, en les con- « jurant, par notre commun lignage, de désapprouver des usurpations « qui finiraient inévitablement par interrompre nos relations; mais ils « sont aussi restés sourds à la voix de la justice et de la parenté. Nous « nous trouvons donc dans la nécessité de nous séparer d'eux, et de « les tenir, de même que le reste du genre humain, comme amis en « paix, comme ennemis en guerre.

« En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique « assemblés en congrès général, attestant le Juge suprême de l'univers de « la droiture de nos intentions, au nom et de l'autorité du bon peuple de « ces colonies, publions solennellement et déclarons que ces colonies unies « sont et doivent être de droit des États libres et indépendants; qu'elles « sont franches et exemptes de toute obéissance envers la couronne « britannique; que toute liaison politique entre elles et le royaume de la « Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissoute; et qu'à titre « d'États libres et indépendants elles sont pleinement autorisées à faire

[1] C'étaient New-Hampshire, Massachusets, Bay, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland Virginie, les deux Carolines, Géorgie.

avec le droit de la changer, en attribuant au congrès la direction des affaires politiques, la conciliation des différends entre les divers États, le droit d'établir les impôts, de faire des emprunts, d'organiser l'armée et la flotte.

Mais en attendant il fallait, sans armée, sans argent, sans alliés, tenir tête à une nation formidable. Nous n'avons pas à suivre toutes les vicissitudes de cette guerre, où Washington, à travers les rivalités jalouses et les tracasseries d'une liberté naissante, s'accrédita de plus en plus dans l'estime et la confiance de son pays. Ce congrès, pour faire face à de croissants dangers, conféra une autorité dictatoriale à Washington, fit des emprunts, et se décida à rechercher l'alliance des Français. Benjamin Franklin et Arthur Lee furent envoyés pour la négocier. Ils trouvèrent l'Europe, et surtout la France, pleines d'admiration pour les mâles vertus de ce peuple nouveau, qui, jaloux de ses droits, résistait, avec des milices improvisées, à ceux qui faisaient trembler l'Europe. Les classiques les comparaient aux Fabius et aux Curius; les philanthropes lisaient dans la charte de l'indépendance un manifeste contre tous les tyrans, et dans le triomphe de cette cause, la chance de voir accomplir leurs rêves. Tous les nobles cœurs battaient pour cette guerre, qui seule, entre toutes les luttes politiques et dynastiques de ce siècle, répondait aux idées du temps. Franklin, déjà illustre par ses découvertes en physique, faisait l'admiration générale par la simplicité de ses manières et de son costume. Les philosophes, directeurs de l'opinion et dispensateurs de toute gloire, le comptaient parmi les leurs et popularisaient sa renommée; et lui, plein de finesse sous son air débonnaire, riait de leurs exagérations, tout en les mettant à profit.

La France aspirait à effacer la honte de la guerre de sept ans; les philosophes la poussaient à propager et à soutenir les

« la guerre comme la paix, former des alliances, établir des règle-
« ments de commerce, faire tous autres actes et régler tous autres objets,
« tel qu'il appartient à des *États indépendants*. Et, nous reposant fer-
« mement sur la protection de la Providence divine, nous engageons
« mutuellement, l'un envers l'autre, pour le maintien de la présente
« déclaration, nos vies, nos biens et notre honneur. »

principes généreux. Tout le monde se réjouissait de l'humiliation d'une puissance rivale. Mais les finances étaient en mauvais état, et il était peu séant à un roi d'encourager la rébellion. Turgot représentait qu'il ne convenait pas d'aider les colonies, vu que l'Angleterre, pour les dompter, serait obligée d'épuiser ses forces; que le moment d'ailleurs n'était pas éloigné où les métropoles seraient contraintes d'abandonner leurs possessions lointaines, et de s'en tenir à des relations commerciales avec elles. Cependant le cabinet de Versailles louvoyait. Il déclarait les armateurs et les captures exclus du royaume, mais il les laissait entrer; il ne reconnaissait pas publiquement les ambassadeurs, mais il les écoutait en particulier; il laissait transporter en Amérique des armes et des vivres. Néanmoins, après la défaite de Burgoyne, les envoyés américains demandèrent au cabinet français une décision catégorique : autrement, ils annonçaient l'intention d'offrir un arrangement à l'Angleterre, et de s'allier avec elle contre la France. Il ne restait donc à cette puissance qu'à choisir entre deux guerres : l'une qui promettait gloire et profits, l'autre où il y avait tout à perdre. Mais, au lieu de reconnaître ouvertement l'indépendance des Américains, et de déclarer avec eux la guerre à la Grande-Bretagne, les appréhensions pusillanimes de Louis XVI firent déguiser le traité d'alliance sous l'apparence d'un traité de commerce (1778). La France ne stipula généreusement aucun avantage pour elle, sauf la promesse que les Américains ne traiteraient jamais avec les Anglais pour se remettre sous leur joug. Elle leur avança jusqu'à 18 millions en argent, remboursables seulement à la paix, sans intérêts; elle garantit un emprunt contracté par eux en Hollande. Mais ce qui était nouveau et important pour toute l'Europe, c'est qu'elle légitimait ainsi le principe de l'insurrection.

Déjà un certain nombre de volontaires étaient passés de France en Amérique avec le jeune marquis de la Fayette, qui abandonnait, pour aller servir cette cause lointaine, les jouissances aristocratiques au milieu desquelles il était né, les loisirs de la fortune, et la tendresse d'une jeune épouse de grande famille, et dont on vantait les vertus. Quelques Polonais allèrent

aussi verser leur sang pour la liberté, qu'ils avaient perdue dans leur patrie; et cette intrépide jeunesse était moins utile par sa valeur que par l'opinion qui en résultait, que la cause des colonies avait l'approbation de l'Europe. Enfin, Louis XVI expédia ouvertement des troupes : sa flotte mit à la voile, sous le commandement du comte d'Estaing, et réunie à celle d'Espagne [1], s'éleva à soixante-six vaisseaux de ligne : c'était la flotte la plus forte qui jamais eût menacé l'Angleterre. En même temps soixante mille hommes, dirigés sur les côtes de Bretagne et de Normandie, se tenaient prêts pour une invasion, d'autant plus redoutée que les troubles de l'Irlande étaient un sujet d'inquiétude à l'intérieur. Pendant ce temps la guerre tournait en Amérique à l'avantage des insurgés, qui firent prisonniers lord Cornwallis et toute son armée (1781). Ce fut le coup de grâce du ministère North : l'Angleterre s'avoua lasse d'une guerre où toutes les victoires amenaient des désastres, où tous les sacrifices aboutissaient à la ruine; et le parlement reconnut l'indépendance américaine (3 septembre 1783). Les préliminaires furent arrêtés à Paris, où les républicains obtinrent plus que des espérances; car l'Angleterre, voyant les colonies échappées de ses mains, se plut à leur accorder au delà de ce que désiraient l'Espagne et la France.

[1] Les voyages de Behring et de Cook avaient fait connaître aux Anglais l'importance du pays de Noutka, chaîne de montagnes ou de forêts impraticables, à l'exception de bordures verdoyantes le long de la mer, toutes en golfes et en ports, avec une température tellement douce à une pareille latitude, que les plantes d'Europe s'y acclimataient. Dès 1774, les Espagnols s'étaient établis dans le port Saint-Laurent pour la pêche de la baleine et d'autres cétacés, pêche qui est extrêmement abondante. Le commerce des peaux et des fourrures y attira les navires anglais, russes, français; au point que le port de Noutka fut considéré comme le principal marché de la côte nord-ouest de l'Amérique. Les Espagnols, qui en conçurent de la jalousie, envoyèrent des gens pour y construire une redoute, et arrêtèrent un bâtiment anglais qui survint. Mais l'Angleterre obtint par les armes une réparation complète des prétendues injures qui lui avaient été faites; elle eut la liberté de naviguer et de pêcher tant dans la mer Pacifique que sur ces côtes, et bientôt elle *planta son* drapeau sur les ruines du fort espagnol.

En conséquence, l'Angleterre reconnut les treize États comme pays libre et souverain. Le Mississipi et la pêche au banc de Terre-Neuve furent déclarés libres entre les deux nations. Les frontières embrassaient des territoires habités par des peuples indépendants, et qui étaient inconnus aux uns et aux autres. Elles restèrent donc mal déterminées; et il s'en fallut peu, à plusieurs reprises, que la guerre ne se rallumât par ce motif. La question a enfin été vidée par le traité du 9 août 1842.

La France conclut aussi sa paix, qui lui valut des droits plus étendus pour la pêche de Terre-Neuve et la propriété exclusive des îles Saint-Pierre et Miquelon. Elle conserva Tabago, en restituant la Grenade et les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe et Montserrat. Elle recouvra, avec des augmentations, ses possessions dans l'Inde; et, en Afrique, le Sénégal et l'île de Gorée; les restrictions mises sur le port de Dunkerque furent annulées. L'Angleterre renonça, vis-à-vis l'Espagne, à toutes prétentions sur Minorque et les deux Florides; de son côté, cette puissance lui restitua les îles Bahama et de la Providence, et lui accorda la faculté de couper des bois de teinture dans la baie de Honduras. La Hollande, abandonnée, se résigna à céder à la Grande-Bretagne la ville de Négapatam, et la libre navigation dans les mers de l'Inde.

C'était beaucoup pour la Grande-Bretagne, sans alliés, au milieu d'ennemis puissants, avec la guerre intérieure et la division au sein des chambres, de sortir d'une pareille crise avec honneur. Les hésitations à l'origine, les atrocités commises dans le cours des événements, les conseils de vengeance dont on s'était inspiré, avaient détruit tout espoir d'amener à bonne fin une guerre qui coûta à l'Angleterre trois millions de sujets, un territoire d'un million de milles carrés, cent mille soldats, et cent millions de livres sterling ajoutés à la dette nationale. Néanmoins, elle ne perdit pas autant qu'elle devait le craindre; son commerce interrompu reprit avec plus de vigueur; elle tira meilleur parti des terres incultes et de tout l'argent qui, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, avait été employé à tenir les colonies en état de défense. La France avait espéré ruiner le

commerce et la puissance de l'Angleterre ; mais si elle réussit à lui faire reconnaître l'indépendance de ses colonies, elle n'en tira pour elle-même aucun avantage, et elle donna un exemple qui bientôt fut imité à son détriment.

Tandis que leurs destinées se décidaient en Europe, les États-Unis étaient en proie à une violente agitation : Washington avait à souffrir les amertumes et les contradictions réservées à quiconque sert sa patrie. Après avoir apaisé la sédition et repoussé les ennemis, Washington, sans écouter l'ambition, et ne prenant pour guide que le pur zèle de la liberté et l'amour de la patrie, déposa le généralat. Puis, avec cette lassitude des affaires publiques, qui saisit toujours ceux qui ont eu une grande part aux vicissitudes républicaines, il se retira dans son habitation de Mount-Vernon, pour y jouir d'un glorieux repos.

Homme de bien plutôt que héros à la manière antique, une fois que l'idée du devoir lui était apparue, il l'accomplissait sans prétentions. Ferme dans sa conviction, hardi à exécuter ce qui était sa conviction, il ne s'effrayait pas des obstacles, se confiait dans la Providence; et, plus fort que ses passions et que celles des autres, il suivit invariablement une conduite aussi simple que calme. Modeste et patient, il n'aspira point à gouverner les hommes, ni à s'offrir à leur admiration; mais il se conserva toujours le même, soit qu'il cultivât son domaine, soit qu'il réglât les destins de l'Amérique. Après avoir lutté dix ans pour fonder l'indépendance de son pays, il lutta dix autres années pour en constituer le gouvernement; et jamais on ne vit faiblir ni sa confiance dans la cause qu'il défendait, ni sa probité, ni son désintéressement.

LOUIS XVI. — TURGOT. — NECKER.

Au milieu des scandaleuses misères dont la France eut à gémir sous le règne de ce Louis XV, qui semblait résumer en lui le libertinage et le profond égoïsme du siècle, les yeux se tournaient avec amour vers le Dauphin. On se plaisait à répéter de lui des traits de bonté, des mots caractéristiques. Il s'était amusé un jour à dessiner des jardins et des palais magnifiques;

comme il entendait les courtisans en faire l'éloge : *Leur véritable mérite*, dit-il, *c'est qu'ils ne coûteront rien au peuple, car ils ne seront jamais exécutés.* Il avait dit à l'ambassadeur d'Espagne : *Pour qu'un prince puisse goûter les plaisirs de la table, il faudrait qu'il fût sûr que dans ce même jour aucun de ses sujets ne se couchera sans souper.* Son père voulant augmenter sa pension, il lui répondit : *J'aimerais mieux que les impôts fussent diminués d'autant.* Pendant une chasse, il évita de passer sur un champ ensemencé; et comme les paysans chantaient ses louanges : *Ces braves gens*, dit-il, *nous savent gré même du mal que nous ne leur faisons pas.* Lors de la naissance de son fils, la ville de Paris ayant destiné six cent mille livres à un feu d'artifice, il proposa de les employer plutôt à doter six cents jeunes filles.

Le Dauphin était donc un type de cette philanthropie dont on faisait alors parade; mais elle avait pour base chez lui la religion. Il semblait fait par conséquent pour réconcilier les gens pieux et les philosophes, et promettre une ère de bonheur, de morale, d'économie, de religion [1]. Mais il mourut à l'âge de trente-six ans (1765), laissant trois fils, le Dauphin, le comte de

[1] Nous sommes loin d'accepter en tout les jugements de l'auteur italien, surtout dans les parties de ce livre qui concernent la France. Sans engager une controverse sur des points trop nombreux, nous prendrons la liberté de citer, soit comme addition, soit comme variante, dans les notes qui vont suivre, quelques passages d'un livre qui traite de la même époque. (AM. R.)

« Le fils de Louis XV vivait à l'écart, relevant, mais trop silencieusement, à Versailles, les devoirs du mariage et de la paternité, tout ce que son père avait le plus foulé aux pieds. Certes le Dauphin était fait pour donner à ses fils, du côté des mœurs, les meilleurs enseignements et les plus purs exemples; mais son âme manquait de ressort, et s'usait tout entière en scrupules. Fait pour être moine plus que pour être roi, il s'épouvantait de cette terrible charge d'âmes qu'on appelle la royauté, et tremblait prématurément devant sa couronne. Un tel homme n'était fait pour aucune direction, pas plus d'une éducation que d'un royaume; il ne pouvait transmettre à son élève que sa morale craintive et défiante, et sa peur mélancolique d'être roi. » AM. RÉNÉE, *Hist. du règne de Louis XVI* (contin. de Sismondi).

Provence et le comte d'Artois, qui furent plus tard Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

L'aîné de ces princes avait été élevé dans des sentiments de piété étroite qui contribuèrent à le rendre timide, et à lui inspirer l'éloignement des hommes et des affaires. Il acquit de l'instruction, mais non celle qui donne de l'énergie; il se livrait à des travaux de maçonnerie et de serrurerie. Il avait lu, en traduisant la vie de Charles I[er] par Hume, que ce prince était mort sur l'échafaud pour avoir tenu tête à la révolte : il en conclut que le moyen d'apaiser les mécontents était d'user de condescendance. L'alliance de la France et l'Autriche, ce chef-d'œuvre de Kaunitz, s'était faite en dépit des répugnances de la nation, qui se rappelait l'éternelle rivalité des deux puissances, les dévastations du pays par les Autrichiens, la captivité de François I[er], les troubles fomentés sous la Ligue. La victime expiatoire de ces haines fut Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse, mariée au Dauphin. Lors des fêtes de leur mariage, un grand nombre de personnes périrent, par un accident étrange, au milieu de la foule qu'avait attirée le feu d'artifice : le chiffre en est porté à trois cents par les uns, à douze cents par les autres; déplorable hécatombe, dont on ne manqua pas de tirer des augures sinistres. Marie-Thérèse avait inspiré à la future reine de France les sentiments hautains dont elle-même était animée, ce qui fit dire aux Français que la Dauphine avait le cœur autrichien. En même temps, vive et capricieuse, elle désolait ses dames d'honneur par ses infractions aux règles rigoureuses de l'étiquette. La du Barry et ses créatures tournaient en ridicule les deux époux, surtout ce Dauphin dévot, sans grâce dans le maintien, sans promptitude d'esprit; et l'on prédisait qu'il serait sévère, tyrannique, parce qu'il n'était pas corrompu comme tout ce qui l'entourait.

(1774) Quand le fracas des courtisans qui s'éloignaient du cadavre de Louis XV pour se tourner du côté d'un nouveau maître, quand la joie du peuple aussi, qui remerciait Dieu d'avoir enfin pris la France en pitié, apprirent aux deux époux la mort de leur aïeul, ils se précipitèrent à genoux, en s'écriant : *Seigneur, nous sommes appelés trop jeunes à ré-*

gner; Seigneur, prenez notre inexpérience sous votre garde!
C'était le sentiment vague, mais vrai, de leur incapacité dans une position si difficile. Cependant les commencements du règne parurent heureux [1]. La cour avait été dotée, dans les dernières

[1] Nous avons essayé de caractériser avec précision, dans le fragment qui va suivre, cette période du dix-huitième siècle qui commence à l'avénement de Louis XVI :

« La nation se sentit prodigieusement émue devant ce règne qui allait s'ouvrir. Toutes les espérances s'y étaient reportées; ce fut un moment de foi et d'attente. Toutes les aspirations vers un ordre meilleur en politique et en morale s'y étaient ajournées patiemment; ce qu'on attendait, ce n'était plus un règne à la manière des précédents. L'idée de cet avenir était confuse, la notion de cet ordre nouveau était bien vague; mais le mouvement qui y portait était immense et généreux. On croyait à une transformation, on ne croyait pas encore à une ruine. Un redoublement d'activité, mais d'une nature plus arrêtée et plus pratique, est le vrai caractère de ce moment. Le dix-huitième siècle, depuis peu, détournait le cours de ses études. La métaphysique, la philosophie générale, s'étaient épuisées. La pensée, moins occupée d'elle-même, travaillait davantage au profit direct de la société. L'éclat était moindre du côté des hommes; les plus grands avaient disparu, ou étaient sur leur déclin; mais la société tout entière gagnait en lumières et en force. L'influence que les hommes supérieurs de ce temps avaient exercée n'appartint plus après eux qu'à l'opinion; c'est la société qui fit la loi aux écrivains à son tour : à aucune époque peut-être, l'esprit général n'entra si pleinement et avec une pareille autorité dans les livres. Cet esprit du dix-huitième siècle, qui remplissait les conversations, les harangues, les correspondances épistolaires, suscitait et conduisait la littérature; et, à défaut d'institutions régulières, on s'acquitta d'écrire comme d'une fonction publique qui relevait de la société.

« Ainsi la marque du temps où commence le règne de Louis XVI, c'est une grande ardeur d'application immédiate en toutes choses; déjà les idées, les théories pour elles-mêmes ne contentaient plus. Il y avait moins d'attaque, moins de combat du côté des questions religieuses et de la haute philosophie; à son tour, l'autorité civile était discutée. Les sciences politiques et morales semblaient se constituer du même coup que toutes les autres sciences : d'une part naissait la chimie, de l'autre l'économie politique; et la méthode qui conduisait aux découvertes dans les sciences physiques semblait faite pour réaliser aussi

années, de trois princesses belles, vertueuses, applaudies, qui, ne se mêlant point des affaires, recherchaient les plaisirs, la mode, les théâtres, l'esprit. Il semblait que la jeunesse cherchât à se régénérer dans des idées calmes et honnêtes. Les

tous les progrès de l'état social. Il faut recommencer la société humaine, disait-on, comme Bacon avait dit « qu'il fallait recommencer « l'entendement humain. » L'esprit éprouvait dans sa course une telle ivresse et se voyait déjà parvenu si loin, que l'on croyait aux facultés de l'homme comme à un dogme nouveau. L'autorité, l'infaillibilité même semblaient avoir passé du côté de la raison. Les institutions seules paraissaient braver l'influence de cette raison publique qui parlait de si haut. Elle avait rompu dédaigneusement avec la tradition en toute chose, et le gouvernement ne connaissait rien, n'invoquait rien que la tradition. Sur toute la surface du pays l'image du passé s'étalait, et faisait ombrage. Partout des monastères et des édifices féodaux. Dans les provinces, on trouvait à chaque pas l'image conservée de la société du moyen âge. Cette France, si fière d'elle-même, de l'ascendant de ses écrivains et des lumières qu'elle dispensait autour d'elle, rougissait devant l'étranger de son état politique. « La vraie Turquie d'Europe, c'est la France, dit Champfort. Ne lit-on pas, ajoute-t-il, dans tous les almanachs anglais : « Les pays despotiques, tels que la France et la Tur« quie ? » Rapprochement, après tout, plus insultant que réel.

« Il y avait ceci de particulier dans l'état social de l'ancienne France, qu'à tous les inconvénients du despotisme se mêlaient presque tous ceux du régime féodal antérieur. Les ordres privilégiés écartés du pouvoir politique, au cœur de l'État, s'en dédommageaient par des restes de souveraineté locale; il y avait de la sorte double oppression. Le prince pesait sur la nation par l'impôt et toutes les vexations du pouvoir arbitraire; le seigneur, par les redevances et les servitudes pleines d'affront de la féodalité. La couronne en cela n'avait rendu qu'à moitié ce service public, qui seul eût pu faire excuser ses usurpations; elle n'avait abattu de la féodalité que ce qui la gênait, et n'allait point au delà; elle se débarrassait du vassal puissant qui lui disputait une province, et laissait faire à peu près le petit tyran qui n'inquiétait que le hameau........

« L'Europe n'était pas aussi avancée que la France. Elle n'avait pas vieilli si vite; elle n'avait rien de ce glorieux malaise des peuples qui aspirent aux changements, à la transformation. Elle ne rêvait point de vie nouvelle; elle n'avait ni la souffrance d'institutions trop anciennes, ni l'impatience d'institutions plus jeunes et meilleures. Parfois les idées

athées et les matérialistes passaient de mode; l'école de Rousseau et des philanthropes remplaça l'esprit de critique et d'irréligion. On cessa de faire étalage de dépravation, de rire de la vertu; un langage d'un sentimentalisme exagéré remplaça le vocabulaire de la galanterie licencieuse; l'infidélité conjugale dut se couvrir de l'excuse d'une grande passion, de menaces de suicide, de sacrifices romanesques. Au lieu de la *Pucelle* et du *Compère Matthieu*, on lut Gessner, Florian, Delille, Bernardin de Saint-Pierre. A la place des soupers licencieux, il se forma des sociétés de philanthropes pour secourir l'indigence, et procurer aux nègres la liberté. La mode orna d'épis les coiffures des femmes; l'art des jardins anglais se perfectionna, en ménageant partout de frais asiles, des accidents champêtres, comme il en faut à des gens heureux. Marie-Antoinette construisit à Trianon une petite ferme où elle ne parlait que du *pauvre peuple*, et lui préparait des écoles, des aliments, des ouvrages, des hôpitaux; Louis XVI porta à sa boutonnière une fleur de pomme de terre.

La comtesse du Barry et l'abbé Terray furent congédiés, à la grande joie du peuple; la correspondance secrète cessa, et fut jetée au feu. C'est alors que Voltaire écrivait : « Si Louis XVI continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. Il me semble qu'il est prudent et ferme; il sera donc un grand et bon roi. Heureux

lui venaient de France, dans cette belle langue française qu'on entendait partout, et tombaient sur elle comme de vives semences que l'avenir devait féconder. Mais ces idées, de même que la lumière, qui s'attache d'abord aux sommets, ne pénétraient que les gouvernements et ne plongeaient pas jusqu'aux peuples. Ainsi Frédéric le philosophe régnait en Prusse; mais la philosophie dont il était l'hôte ne dépassait pas le seuil de Potsdam. Ainsi Catherine de Russie faisait d'impériales coquetteries aux libres penseurs de France; mais, Française dans ses lettres à Diderot, elle se maintenait Russe et autocrate dans les actes de son gouvernement. La société européenne, d'une cohérence très-solide encore, se conduisait d'après ses rites séculaires : aristocratique, religieuse, militaire, ne concevant rien de plus grand que des batailles, et pensant peu aux révolutions..... » AM. RÉNÉE, *Hist. du règne de Louis XVI.*

ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront longtemps les douceurs de son règne [1] ! »

(1774) Quand on eut appelé Turgot pour diriger les finances, la philosophie parut entrer au ministère avec lui; les encyclopédistes crurent que les temps étaient proches où celle qu'ils appelaient *l'infâme* allait recevoir le coup de grâce [2].

Louis XVI, d'un caractère timide, embarrassé, fort peu gracieux quelquefois, ne possédait, avec le désir de faire le bien, ni la sagacité de l'apercevoir, ni la force de le vouloir. Bien que son prédécesseur lui eût recommandé, à son lit de mort, de considérer l'Autriche comme son ennemie, il maintint l'alliance, mais d'une manière ombrageuse, qui l'empêchait d'en tirer quelque avantage. Il s'effrayait des innovations, parce qu'il ne les comprenait pas, ou qu'il les comprenait trop; et jamais il ne sut diriger le gouvernement, ni poursuivre l'élan une fois donné, ni se mettre franchement à la tête du mouvement. Il lui fallait donc s'abandonner à un ministre. Marie-Antoinette, qui avait sur son mari toute l'influence que les maîtresses avaient eue sur ses prédécesseurs [3], penchait pour l'élégant Choiseul; mais

[1] Lettre à Mme d'Épinay, I, 69, p. 10, éd. Beuchot.

[2] Voltaire écrivait à d'Alembert : « Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte, *l'infâme* est écrasée par la bonne compagnie. » Et au roi de Prusse : « Les prêtres sont désespérés. C'est le principe d'une grande révolution. Le vieux patois de l'imposture, fondé il y a dix-sept cent soixante et quinze ans, s'écroule. »

[3] « Marie-Antoinette avait toutes les séductions nécessaires aux projets de Kaunitz et au rôle que lui avait tracé sa mère : c'était d'être à la cour de France la gardienne et l'instrument des intérêts de la cour impériale; c'était de se faire aimer de son mari au profit de l'Autriche. Élevées par une femme qui avait été roi plus que reine, les filles de Marie-Thérèse devaient, dans leur fierté de femmes et de filles, tenir à l'honneur d'imiter leur mère, et aspirer, comme elle, à un grand ascendant politique, aux dépens des princes leurs époux. La contagion de l'exemple des Catherine et des Marie-Thérèse remplissait le siècle, et la jeune Dauphine avait emporté de Vienne des souvenirs dangereux. Elle y avait vu la triste attitude de son père, que Marie-Thérèse avait, pour ainsi dire, cloîtré dans un désœuvrement éternel : de bonne heure elle put comprendre comment sa mère entendait qu'on régnât. Si elle

Louis XVI, ne sachant pas lui pardonner d'avoir été l'ennemi de son père, préféra le comte de Maurepas, vieillard septuagénaire, courtisan frivole et corrompu, qui vivait, depuis vingt-cinq ans, éloigné des affaires. Il croyait certains abus irrémédiables, et la monarchie si solidement assise, qu'elle devait résister par ses propres forces.

Turgot, au contraire, associant le zèle d'un néophyte à la persévérance d'un magistrat intègre et à la conviction de la toute-puissance du roi, crut pouvoir déraciner les abus les plus opiniâtres, et faire passer dans le gouvernement les rêves les plus hardis de la philosophie. Il s'associa Malesherbes, homme, comme lui, d'intentions droites, et se mit à réformer les finances ainsi que la constitution civile. Bien que les dépenses excédassent de 22 millions les revenus, indépendamment des 15 millions nécessaires pour l'amortissement de la dette, il dit au roi : *Point de faillite; point d'accroissement d'impôts; point d'emprunts;* et, par la seule vertu de l'économie, les intérêts arriérés furent payés peu à peu, et le déficit diminua.

Les impôts s'élevaient, à la fin du règne de Louis XV, à 365 millions : fardeau intolérable, à raison de la mauvaise répartition. Les dîmes foncières, les rentes féodales, les rede-

avait pu l'oublier, on avait mis à côté d'elle un homme chargé de le lui rappeler : c'était son précepteur, l'abbé de Vermond. L'abbé de Vermond, envoyé par Choiseul à Vienne, y était devenu Autrichien ; quelques familiarités de la femme qui disait *Ma cousine* à madame de Pompadour, avaient entraîné et gonflé cette âme subalterne. L'abbé de Vermond avait les défauts des mauvais prêtres de son siècle. C'était un mélange d'irréligion, d'intrigue et de vanité.

« Dans le temps de sa faveur auprès de Marie-Antoinette, qu'il avait faite trop frivole pour le juger, il recevait insolemment au bain les ministres. Appliqué sans relâche à manier l'esprit d'une jeune femme pour y exciter d'ardentes ambitions, le tentateur lui soufflait sans cesse qu'il fallait s'augmenter en crédit, en influence, et faire jusque du lit royal un instrument de domination. Ce nouveau directeur de conscience, au service de la maison d'Autriche, était pour cette enfant qu'il égarait l'infaillibilité vivante. Nous l'avons dit, elle avait tout ce qui attire, mais il lui apprit à repousser; il lui apprit à blesser l'opinion, à se faire haïr; il l'empêcha d'être Française..... » Am. Renée, *Hist. de Louis XVI.*

vances des serfs, les rentes sur l'État, n'étaient point atteintes par l'impôt direct, c'est-à-dire par la capitation, le vingtième et la taille; le clergé s'en rachetait moyennant un *don gratuit* de 11 millions à peine, tandis qu'il jouissait d'un cinquième du produit agricole. La noblesse payait la capitation et le vingtième; mais on s'en rapportait à sa déclaration, d'où résultait une inégalité scandaleuse et irritante. La taille, que le roi et son conseil pouvaient accroître à volonté, était avilissante, attendu qu'elle était un signe de roture; et les exactions les plus dures semblaient permises envers des gens dénués de droits.

Les revenus publics consistaient principalement en contributions indirectes, péages, douanes, taxes de consommation, monopoles du tabac, du sel, des postes et autres, qui tous ensemble montaient à 300 millions. Or la plus grande partie de ces impôts pesait sur le pauvre; car la consommation se règle, non d'après la fortune, mais d'après le nombre des bouches; le père de famille chargé d'enfants, l'artisan qui emploie le plus d'ouvriers, payent plus que le millionnaire.

La seule ville de Paris rapportait au trésor près de 80 millions, c'est-à-dire plus que tout le revenu des royaumes de Sardaigne, de Suède et de Danemark. Les exemptions dont jouissaient les classes privilégiées faisaient retomber tout le fardeau sur le peuple.

Les contributions indirectes étaient affermées à des compagnies dans lesquelles les courtisans étaient intéressés; aussi en faisaient-ils obtenir la perception à bas prix, et par là ils s'enrichissaient des misères publiques. Les fermiers généraux présentaient au roi en guise d'étrennes, au bout de l'an, une partie de leurs bénéfices, dans une bourse de velours; pensant ainsi lui fermer les yeux sur les souffrances et l'oppression de ses sujets. Cette oppression devenait plus intolérable encore par les différences qui existaient de province à province, de la ville au village, du plébéien au noble, de l'artisan au prolétaire : dans quelques provinces on payait le sel de 8 à 9 livres le quintal, dans d'autres 16, et jusqu'à 62 dans quelques autres; c'était une excitation puissante à la contrebande, qui devenait une *pépinière* de bandits. Comme les impôts variaient selon les pays

et avec des complications qui n'étaient connues que des fermiers, le contribuable ne savait combien il devait, ni en vertu de quelle loi; on perdait son temps à réclamer contre le caprice des exacteurs, gens avides et grossiers. Sous prétexte qu'ils seraient hors d'état de remplir leurs engagements s'ils rencontraient des obstacles, les fermiers obtenaient un pouvoir despotique; ils arrêtaient arbitrairement, et punissaient la contrebande avec une rigueur brutale. Quand un receveur des tailles ne payait pas le fisc, on arrêtait quatre des plus fort imposés, jusqu'à ce que la dette fût acquittée. On alla jusqu'à infliger la peine de mort et la roue pour des affaires de ferme, et les galères étaient remplies de faux-sauniers [1]. Un horrible souterrain de Bicêtre, réservé aux grands criminels qui échappaient au gibet en dénonçant leurs complices, renferma pendant six semaines un individu soupçonné de contrebande, et jamais il ne put obtenir réparation des fermiers généraux.

D'autres charges pesaient encore sur le peuple, comme les travaux exigés pour les routes, et l'obligation de laisser les commis recueillir le salpêtre dans les maisons, où ils pénétraient pour tout dévaster, si on ne les payait grassement.

De plus, tout était monopole dans l'industrie, tout se trouvait entravé par les maîtrises. A Rouen, une communauté de cent douze marchands pouvait seule faire le commerce des grains; quatre cent quatre-vingt-dix porte-faix étaient seuls admis à les transporter, et cinq moulins à les moudre. Il en était ainsi partout. S'il était introduit à Marseille du vin récolté sur un autre territoire, il était répandu dans le ruisseau, la charrette brûlée, et le charretier fouetté. « Ainsi, dit Turgot, toutes les notions de morale et d'équité sont bouleversées : un vil intérêt sollicite et obtient, contre des infractions qui ne blessent que lui, les peines déshonorantes que la justice n'inflige que malgré elle, et lorsqu'elle y est contrainte dans l'intérêt de la sûreté publique. »

Ce ministre voulait porter remède à tant d'abus criants. D'un jugement indépendant, il rectifiait toutes les idées de son temps,

[1] Calonne dit qu'on y en envoyait 500 par an; Necker dit 300.

et y ajoutait quelque chose; il sut même se soustraire à la suprématie de Voltaire, et dogmatisa sérieusement là où celui-ci ne faisait que plaisanter [1]. Libre sans témérité, modéré sans condescendance, ennemi des abus sans déclamation, il fortifia le sens commun par la logique, et convertit en science exacte les vues confuses d'un siècle qui mêlait le mal au bien, l'erreur à la vérité. Ami tout à la fois de Quesnay et de Gournay, il voulait concilier les économistes et les physiocrates.

Touché de la misère des paysans, que les dîmes accablaient, et de la gêne où languissaient les ouvriers, qui créent la richesse, il rendit une foule d'édits où il proclamait la liberté du commerce et de l'industrie. Il diminua les droits qui frappaient sur le consommateur, cherchant à les réduire à un seul, dont ne fussent exempts ni le clergé ni la noblesse. Un grand nombre de monastères furent fermés; une existence aisée fut assurée aux curés, l'autorité civile affranchie de l'autorité ecclésiastique, l'instruction publique réformée, l'avis des savants réclamé pour les choses d'État. En abolissant les corvées et les corporations, véritable émancipation des ouvriers, il s'exprimait ainsi : « Dieu, « en donnant des besoins à l'homme et en lui rendant le travail « nécessaire, fit du droit de travailler la propriété de tous, « propriété qui est la première, la plus sacrée, la plus imprescriptible. »

Turgot, voyant les inconvénients d'une législation qui pose des limites à l'intérêt de l'argent, tenta d'affranchir le négociant de l'usure au moyen d'une caisse d'escompte, destinée à prévenir les prétentions exagérées des capitalistes. Il songeait à donner de la publicité aux hypothèques; à rendre les poids et les mesures uniformes; à promulguer un code criminel plus équitable, et à substituer un code civil aux différentes coutumes; à établir des administrations provinciales combinées avec les municipalités; enfin, à racheter les rentes féodales sans porter atteinte au droit de propriété. Il aurait voulu, en un mot, et peut-être aurait-il pu, à force d'invention, de courage et de persévérance, prévenir

[1] L'article de Turgot sur l'*Existence*, dans l'*Encyclopédie*, est le morceau de métaphysique le plus solide du dix-huitième siècle.

la révolution. Par malheur, il ne s'apercevait pas, dans la droiture de ses intentions, qu'il avait affaire à des hommes : aussi provoqua-t-il les plus vives résistances. *Pourquoi changer?* disaient les financiers; *ne sommes-nous pas bien?* Les nobles disaient de leur côté : *Si le roi nous enlève aujourd'hui le droit de commander des travaux aux paysans, ne pourra-t-il pas nous obliger à les faire nous-mêmes?* Les chefs des corps de métiers s'écriaient que c'était favoriser les manufactures anglaises, que de supprimer les maîtrises. Les nobles ne voyaient dans ses actes que la vengeance d'un bourgeois. Le parlement, qui voulait faire parade de hardiesse en faisant de la résistance à tout propos, refusa d'enregistrer les édits populaires qui abolissaient les maîtrises et les corvées sur les grandes routes. Turgot ne put vaincre son opposition qu'en recourant à la violence, et à l'expédient d'un lit de justice.

Mais indépendamment des sordides résistances de l'intérêt, il en était quelques-unes de fondées en raison. Les erreurs de l'école à laquelle Turgot appartenait l'empêchaient de reconnaître combien le crédit public peut influer sur la prospérité. Il pensa qu'en réduisant toutes les contributions au seul impôt territorial, il frapperait uniquement le *produit net*. Les propriétaires s'effrayèrent de cette taxe unique sur les biens-fonds, qui laissait les richesses créées par l'industrie exemptés de charges, ruinait en réalité l'agriculture en voulant lui venir en aide, et privait l'État de l'immense revenu des impositions indirectes.

Voyant que les entraves à la circulation intérieure des grains amenaient la disette dans certaines localités, tandis qu'elle accumulait les blés dans les greniers publics, il en déclara le commerce libre. Malheureusement cette mesure tomba dans des années de disette; et la populace, l'attribuant aux nouvelles ordonnances, courut en vociférant jusqu'au château de Versailles, en demandant le pain à bon marché. Le parlement donna raison et appui au peuple, et Turgot se vit contraint d'envoyer des troupes pour apaiser le tumulte. Il en résulta que les artisans et le peuple s'unirent à l'aristocratie contre le ministre réformateur.

Louis XVI aimait à s'entretenir avec Turgot et Malesherbes

du bonheur futur de son peuple ; il applaudissait à des projets qu'il comprenait mal, et manquait de vigueur dans l'exécution pour les soutenir. Il était touché des désordres dont il avait connaissance, et embrassait avec joie les remèdes qu'on lui proposait. *Voyez*, disait-il un jour à Turgot, *je travaille aussi*, et il lui montra un projet pour la destruction des lapins qui ravageaient les plants des maraîchers. Il s'écriait en plein parlement : *Il n'y a que Turgot et moi qui aimions le peuple !*

Mais sa conscience s'effrayait de tout ce qui intimidait sa faiblesse, et un lit de justice lui paraissait un acte de tyrannie. Aussi, bien qu'il eût promis de soutenir le ministère, il laissa Malesherbes se retirer, pour le retrouver ensuite à ses côtés, au pied de l'échafaud. Après un court ministère plus remarquable par les intentions que par les actes, et où le mal balança le bien, Turgot fut congédié, sans éprouver d'autre regret que de n'avoir pu remédier aux souffrances du peuple, ni conjurer la révolution qu'il sentait approcher [1]. *Vous êtes plus heureux que moi,*

[1] Le portrait suivant pourra compléter par quelques détails cette appréciation du caractère de Turgot :

« Issu d'une ancienne famille de magistrats, Turgot était devenu maître des requêtes, après avoir été prieur de Sorbonne, où il soutint des thèses de théologie avec éclat ; mais il ne se sentait point de vocation pour le sacerdoce : malgré les instances de sa famille, il abandonna les ordres, et passa de la Sorbonne à l'Encyclopédie. Il avait une ardeur presque égale pour toutes les branches des connaissances humaines, et nourrissait dans la paix de ses études l'ambition d'un savoir universel. C'était un esprit qui, par son étendue et la nature de ses besoins, appartenait à son siècle et à l'école des libres penseurs. C'était aussi une âme généreuse et haute, vraiment passionnée pour le bien. Aucun homme d'alors n'entretint plus grandement que Turgot ces belles espérances de bonheur public qui commençaient à naître, et ne fit de sa vie un usage plus désintéressé. Il se sentait né pour l'étude et pour la retraite, et cependant il entra, par une vertueuse conséquence de ses principes, dans la vie de l'action et de la pratique. Il avait promené son esprit à travers toutes les sciences ; et cependant jamais intendant ne s'appesantit si bien dans les devoirs de sa charge. Placé par la tournure de son génie sur les hauteurs de la spéculation, c'était par amour pour les hommes, par désir sincère d'être utile, que, lui aussi, il aspirait à

lui dit le roi, *car vous pouvez au moins vous retirer!* Voltaire lui assura, dans sa disgrâce, le triomphe de la faveur populaire, en courant au-devant de lui et s'écriant : *Que je baise cette main qui a signé le salut du peuple!*

en descendre. Ce que Turgot fit en dix ans dans sa province, a de quoi surprendre; il est même inouï que sous Louis XV, dans ce temps de despotisme et d'abus, un intendant ait pu s'arroger autant de pouvoir et de latitude pour le bien. Il relevait par là en quelque sorte les hommes du bon plaisir. Aux plus mauvais jours de ce règne, quand le temps était le plus dur pour tout le royaume, Turgot abolissait la corvée, rendait libre la circulation des blés, allégeait les charges publiques, et osait afficher le souci des intérêts de tous. Il avait fait de sa province une espèce de Salente. C'était un Fénelon à l'œuvre, avec une intelligence plus vive de la réalité, un sens plus fort, une main plus virile. Ses principes étaient nouveaux, surtout pour un administrateur; mais tel était l'ascendant de son caractère, qu'il imposait aux ministres mêmes, et qu'ils laissaient passer ses réformes avec étonnement et respect.

« ..... C'est un nom qui est resté imposant que celui de ce penseur, un instant ministre, et qui porta au pouvoir tant de caractère, tant d'étendue d'esprit et tant de cœur : alliance merveilleuse et rare! Et pourtant ne sent-on pas qu'un grand homme de gouvernement n'était point là. Qu'a-t-il donc manqué à Turgot? quelques défauts peut-être, quelques-unes de ces passions qui sont des forces : il fallait de l'ambition à côté de ses vertus. En mettant toute sa vie moins haut, il eût été plus utile au monde. Il faudrait savoir descendre et se garantir parfois de sa perfection. Cette grande âme désintéressée n'avait pour passion que la science et le bien. Mais pour se maintenir au pouvoir, il aurait fallu aimer ce pouvoir! Turgot ne l'aimait pas, il s'en défiait. Il fallait se prêter à bien des misères, condescendre à de l'habileté, regarder à tous les ressorts qui font mouvoir les hommes. Faute de cela, Turgot les indisposait et manquait les affaires. Tout ce qu'il voyait à Versailles blessait sa vue, et sa belle figure en avait gardé le pli du dédain. Il s'en détournait pour s'arrêter aux idées, et ne croyait à nulle puissance que celle du juste et du vrai. Il faut citer cette parole dans laquelle tout son caractère se révèle : « Ce que j'admire dans Christophe Colomb, disait-il, ce « n'est pas d'avoir découvert un monde, c'est d'être parti pour le cher- « cher sur la foi d'une idée. » Turgot, lui aussi, avait pressenti un monde, et il faut l'admirer d'être parti. Mais ce n'est pas la même chose pour l'histoire que de partir et d'arriver. » AM. RENÉE, *Hist. de Louis XVI.*

En renvoyant Turgot [1], Louis XVI reniait les idées de bien public; il montrait une hésitation funeste, et se résignait à s'entourer de gens médiocres, par la peur des hommes éminents. Clugny, qui remplaça ce ministre disgracié, détruisit ce qu'il avait fait, et établit jusqu'à l'impôt immoral de la loterie. Lorsque ensuite il eut pour successeur Necker, banquier protestant de Genève, toutes les habitudes furent blessées; mais les novateurs se réjouirent. Necker, qui s'était enrichi par le commerce, montra, dans l'*Éloge de Colbert*, qu'il entendait les grandes combinaisons financières. Il censura, dans la *Législation des grains*, Turgot et les économistes, alors très-accrédités. Le beau monde, que réunissait chez lui une femme d'un esprit cultivé, près de laquelle grandissait une jeune fille qui devait s'illustrer dans les lettres, avait ajouté à sa réputation d'intégrité celle d'habileté. Il avait en conséquence la confiance des négociants et des capitalistes, dont on avait besoin pour remplir les caisses de l'État. Lui-même désirait déployer son expérience dans un large champ. Mais on s'aperçut à l'épreuve qu'il avait encore plus de vanité que de mérite, et qu'il ne savait trouver que des palliatifs insuffisants pour des maux invétérés.

La dette laissée par les rois précédents, et les préparatifs de la guerre contre l'Angleterre, suffisaient bien à expliquer le vide des finances. Necker, qui avait étudié superficiellement l'économie anglaise, et voulait prendre le contre-pied de Turgot, crut le combler à l'aide d'emprunts dont il n'y aurait qu'à payer les intérêts et auxquels il serait pourvu à l'aide d'économies : système faux, qui exagérait les effets du crédit public sans le fonder sur des bases solides. Sa réputation lui fit trouver des prêteurs. Il opéra pour 6 millions d'économies; et les mille expédients auxquels il eut recours pour mettre les dépenses au niveau des

[1] Malesherbes écrivait : « Turgot et moi nous étions d'honnêtes gens, très-instruits, passionnés pour le bien : qui n'aurait dit qu'on ne pouvait mieux faire que de nous choisir ? Cependant, ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté pour les affaires, nous avons mal administré...; et sans le vouloir, sans le savoir, nous avons donné l'impulsion à la révolution. »

revenus, donnent à croire qu'il se faisait pour le moins illusion. Si l'autorité, selon Turgot, n'avait d'autre tâche que de supprimer les entraves et de laisser faire, Necker voulait qu'elle se montrât active, toujours prête à tendre la main au peuple, aux faibles, à leur assurer le travail et le pain.

Il établit des assemblées provinciales [1], chargées de répartir l'impôt, d'entretenir les routes, de proposer les mesures d'intérêt public; et quoiqu'elles n'eussent pas le caractère représentatif et ne pussent correspondre directement avec le roi, mais seulement avec le ministre des finances, ces assemblées se trouvaient ainsi appelées à contribuer au bien commun, et ce n'était plus seulement des commissaires royaux qui se trouvaient chargés de ce soin.

Ce fut une autre innovation que le *compte rendu* dont Necker obtint du roi la publication en 1781. Cet appel à l'opinion publique [2] fut suggéré par le désir de donner au crédit une base dans la confiance publique. Ce document fit voir comment il avait été remédié en quatre années au déficit annuel de 27 millions, et obtenu un excédant de 10 millions sans nouveaux impôts, mais à l'aide d'emprunts habiles et de petites économies [3].

[1] Necker ne réalisa pas complètement cette réforme; il l'établit, à titre d'essai, dans quelques provinces seulement. — Il fit abolir le droit de main-morte dans les domaines royaux, par un édit de 1779. (AM. R.)

[2] Vergennes disait au roi : « La France est une monarchie absolue; si l'opinion publique, selon Necker, prévalait, Votre Majesté pourrait s'attendre à voir commander ceux qui obéissent, et obéir ceux qui commandent. » SOULAVIE, *Mém. hist.*, p. 208-213.

[3] Nous extrayons de l'*Administration des finances* de Necker les chiffres suivants : Le territoire du royaume, sans y comprendre la Corse, était de 26,951 lieues carrées; sa population s'élevait à 24,676,000 (916 par lieue carrée); les contributions produisaient 584,400,000 livres, c'est-à-dire pour chaque lieue carrée 21,684, pour chaque tête 23 livres 13 sous 8 deniers; les dépenses s'élevaient à 616 millions.

Le compte présenté par Turgot en 1775, le seul qui n'ait pas été attaqué comme mensonger, portait les dépenses à. . 414,445,163 livres.
la recette à. . . 377,287,637
Déficit. 37,157,526

Les chiffres disent ce qu'on veut. Maintes erreurs se glissèrent dans ce travail à côté d'un grand nombre d'omissions, et un air de candeur et de conscience y suppléait au peu de clarté. Le public resta frappé de cette communication inusitée, en voyant associés, pour la première fois, la morale aux calculs, les chiffres aux nobles pensées, les comptes des dépenses et des revenus aux réflexions philosophiques; et les mystères de l'État, les éléments de la force et de la faiblesse d'un gouvernement, exposés au grand jour. Le *compte rendu* fut lu dans les salons, dans le silence du cabinet; et les finances, la législation devinrent l'objet de toutes les discussions. Mais les esprits avisés le virent de mauvais œil; on murmura de voir le ministre éclipser le roi, et s'attribuer seul le mérite de tout; et l'on ne fut pas plus satisfait du projet, qui s'y découvrait, d'une égale répartition des charges. Necker, se trouvant bientôt contrarié dans ses vues, donna sa démission; et ce ministre, déjà populaire, devint l'idole de la nation.

Turgot et Necker étaient les seuls ministres qui auraient pu prévenir la révolution, en détruisant ses prétextes : tous deux étaient animés de la passion du bien public, entièrement désintéressée chez Turgot, et auquel se joignait chez Necker le désir de la gloire. Avec eux disparurent les ministres réformateurs, pour faire place aux courtisans et à l'influence de la reine Marie-Antoinette, sans aucun contre-poids.

Un nouveau conseil des finances empira les choses. Il manqua dans le trésor 210 millions pour la guerre, 80 pour d'autres dépenses; il en avait été prélevé 178 sur l'année suivante, outre un déficit habituel de 80 millions. Mais si les sévérités de Necker avaient effrayé, si la médiocrité de ses successeurs avait découragé, la sécurité audacieuse de Calonne, que les intrigues de la cour firent nommer contrôleur général, releva la confiance. Homme d'esprit, il considérait comme un jeu ce qui avait paru une tâche d'Hercule, et se faisait passer pour habile, parce qu'il traitait légèrement les choses les plus sérieuses, y compris la vertu. Il ne manquait jamais une fête de la reine et du comte d'Artois; il trouvait de l'argent pour payer leurs prodigalités, pour entourer Paris de murs, pour acheter Saint-Cloud pour le

roi, et Rambouillet pour la reine. Il répondit une fois à Marie-Antoinette : *Si ce que Votre Majesté désire est possible, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera.* Cette confiance qu'il montrait en toutes choses en rendit aux autres; il inventa de nouveaux moyens de faire de l'argent, et ils eurent du succès, comme il arrive en France de tout ce qui est nouveau. Les appointements furent payés, et Calonne devint l'idole des Parisiens. Mais quand on croyait tous les vides comblés, le voile tomba, et la dette publique se trouva accrue de 1,600 millions.

OPPOSITION. — LA NOBLESSE. — LA FRANC-MAÇONNERIE. — MARIE-ANTOINETTE.

La paix d'Amérique avait été suivie d'une fièvre de propagande cosmopolite. La jeune noblesse, revenue avec des idées républicaines, faisait chorus avec le tiers état. La mollesse des mœurs introduisit une bienveillance générale, une sorte d'égalité à l'anglaise et à l'américaine. La redingote et les cheveux courts remplacèrent l'habit à la française et les cheveux longs; un gentilhomme put, à certaines heures, se montrer sans épée. Les conseils, toutes les sommités du pouvoir se remplissaient de plébéiens qui faisaient alliance avec des familles illustres. L'éloge des institutions américaines et de celles de l'Angleterre était dans toutes les bouches. On proclamait la nécessité de les introduire en France.

« Pour nous, jeune noblesse française, dit M. de Ségur, sans regret pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, nous marchions gaiement sur un tapis de fleurs, qui nous cachait un abîme. Riants frondeurs des modes anciennes, de l'orgueil féodal de nos pères et de leur sévère étiquette, tout ce qui était antique nous paraissait gênant et ridicule. La gravité des anciennes doctrines nous pesait; la philosophie riante de Voltaire nous entraînait en nous amusant. Sans approfondir celle des écrivains plus graves, nous l'admirions, comme empreinte de courage et de résistance au pouvoir arbitraire.

« L'usage nouveau des cabriolets, des fracs, la simplicité des coutumes anglaises nous charmaient, en nous permettant de

dérober à un éclat gênant tous les détails de notre vie privée. Consacrant tout notre temps à la société, aux fêtes, aux plaisirs, aux devoirs peu assujettissants de la cour et des garnisons, nous jouissions à la fois avec incurie et des avantages que nous avaient transmis les anciennes institutions, et de la liberté que nous apportaient les nouvelles mœurs : ainsi ces deux régimes flattaient également, l'un notre vanité, l'autre nos penchants pour les plaisirs.

« Retrouvant dans nos châteaux, avec nos paysans, nos gardes et nos baillis, quelques vestiges de notre ancien pouvoir féodal; jouissant à la cour et à la ville des distinctions de la naissance; élevés par notre nom seul aux grades supérieurs dans les camps, et libres désormais de nous mêler, sans faste et sans entraves, à tous nos concitoyens pour goûter les douceurs de l'égalité plébéienne; nous voyions s'écouler ces courtes années de notre printemps dans un cercle d'illusions, et dans une sorte de bonheur qui, je crois, en aucun temps n'avait été destiné qu'à nous. Liberté, royauté, aristocratie, démocratie, préjugés, raison, nouveauté, philosophie, tout se réunissait pour rendre nos jours heureux; et jamais réveil plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux et par des songes plus séduisants.

« Jamais on ne vit plus de contraste dans les opinions, dans les goûts et dans les mœurs : au sein des académies on applaudissait les maximes de la philanthropie, les diatribes contre la vaine gloire, les vœux pour la paix perpétuelle; mais, en sortant, on s'agitait, on intriguait, on déclamait, pour entraîner le gouvernement à la guerre. Chacun s'efforçait d'éclipser les autres par son luxe, à l'instant même où l'on parlait en républicain et où l'on prêchait l'égalité. Jamais il n'y eut à la cour plus de magnificence, de vanité, et moins de pouvoir. On frondait les puissances de Versailles, et on faisait sa cour à celles de l'Encyclopédie. Nous préférions un mot d'éloge de d'Alembert, de Diderot, à la faveur la plus signalée d'un prince. Galanterie, ambition, philosophie, tout était entremêlé et confondu; les prélats quittaient leurs diocèses pour briguer des ministères, les abbés faisaient des vers et des contes licencieux. On applaudissait à la cour les maximes républicaines de *Brutus;* les mo-

narques se disposaient à embrasser la cause d'un peuple révolté contre son roi; enfin on parlait d'indépendance dans les camps, de démocratie chez les nobles, de philosophie dans les bals, de morale dans les boudoirs.

« Comme le bonheur rend indulgent et confiant, on laissait parmi nous un libre cours à tous les écrits réformateurs, à tous les projets d'innovation, aux pensées les plus libérales, aux systèmes les plus hardis. Chacun croyait marcher à la perfection, sans s'embarrasser des obstacles et sans les craindre. Nous étions fiers d'être Français, et plus encore d'être Français du dix-huitième siècle, que nous regardions comme l'âge d'or ramené sur la terre par la nouvelle philosophie.

« Dans toute l'Europe, les universités, les académies étaient les échos de la philosophie française; l'amour pour la liberté devenait un sentiment universel. Les parlements condamnaient quelques livres par devoir et par habitude; mais les remontrances de ces grands corps et leur opposition au ministère parlaient plus haut à l'opinion que les auteurs mêmes qu'ils avaient condamnés.

« L'imitation des costumes et des mœurs anglaises n'était pas un triomphe décerné à leur goût, à leur industrie, à leur supériorité dans les arts; c'était l'expression d'un sentiment bien différent, et qui se développait de jour en jour; c'était le désir de naturaliser chez nous leurs institutions et leur liberté. Nous commençâmes aussi à avoir des clubs : les hommes s'y réunissaient, non encore pour discuter, mais pour dîner, jouer au whist, et lire tous les ouvrages nouveaux. Ce premier pas, alors presque inaperçu, eut dans la suite de grandes et momentanément de funestes conséquences. Dans le commencement, son premier résultat fut de séparer les hommes des femmes, et d'apporter ainsi un notable changement dans nos mœurs : elles devinrent moins frivoles, mais moins polies; plus fortes, mais moins aimables : la politique y gagna, la société y perdit. Tout tendait évidemment à un but sérieux : le parti philosophique, qui marchait à une révolution, se voyait grossi par des hommes considérés, dont le but cependant n'avait rien de commun avec le leur.

« Ces progrès de l'égalité, cet hommage rendu à tous les genres de mérite personnel, cet enthousiasme pour tous les succès littéraires et philosophiques, réveillaient l'imagination, en électrisant les poëtes, les artistes et les hommes de lettres[1]. »

Tels étaient les songes dorés de l'aristocratie sur le bord du précipice. Près d'elle s'élevait une génération qui tirait sa force de la haine dont elle avait hérité de ses pères longtemps opprimés, et qui se croyait mûre non-seulement pour mettre un terme à d'anciennes injures, mais pour s'en venger. C'est à quoi elle travailla tantôt par une opposition sérieuse, tantôt par la raillerie, toujours en dénigrant le roi, la reine, la noblesse.

C'est qu'en même temps que la société devenait grave, la cour restait frivole. Des charges inutiles ne servaient qu'à déguiser les prodigalités du souverain. Ses deux frères et la maison d'Orléans étalaient un luxe inouï. Pour rivaliser avec les Anglais, ils introduisaient la mode des chevaux de prix, celle des paris, la ruineuse fantaisie des jardins, la manie du jeu. La reine y perdait des sommes énormes; elle ne dépensait pas moins en modes et en bijoux; et Louis XVI, manquant de résolution, ne savait que désapprouver par son silence cette prodigalité et cette anglomanie.

Tandis que les penseurs étudiaient les causes de la ruine des finances, le peuple, qui s'en prend plus volontiers aux personnes qu'aux choses, avait trouvé sa victime; et comme on ne s'attaquait pas au roi à cause de sa grande bonté, on se déchaîna contre l'Autrichienne.

Douée d'un cœur excellent, Marie-Antoinette aurait pu devenir une bonne reine, si elle eût été guidée. Mais l'ambition de sa maison la poussait à des prétentions dommageables, et son faible époux ne pouvait rien lui refuser. Sentant vivement ce besoin d'amitié et d'épanchement qu'il n'est guère donné aux princes de satisfaire, elle chercha ce bonheur près de la du-

[1] Ségur, *Mémoires*. — Vers ce temps (1782), le fameux Vénitien Casanova étant revenu voir Paris, disait : « Paris est la ville de tout le monde, où il ne manque rien au philosophe, ni à l'artiste, ni à l'écrivain, ni au dévot, ni au voluptueux.

chesse de Polignac ; et des imprudences, des légèretés que cette amie ne sut pas réprimer chez la reine, furent cruellement interprétées par la malignité.

Il s'introduisit alors un changement dans la toilette des dames, qui, de magnifique qu'elle était, devint simple et élégante ; de bizarre et pesante, légère et gracieuse. Ainsi l'on préférait les mousselines anglaises aux soieries de Lyon, qui se trouva ruiné ; mais si les robes coûtaient moins, il fallait les renouveler plus souvent, à tel point que les maris se plaignaient d'être ruinés par le changement continuel des parures.

Marie-Antoinette, tout expansive, tout aimante, pleine d'abandon et de goût pour les plaisirs [1], allait au bal masqué sans son mari. Elle fut la première reine de France qui admit des hommes à sa table ; et, afin que l'étiquette ne fût point une cause de gêne, elle les recevait en simple habit noir. Elle-même mit de côté la mode des paniers. Son plaisir était de respirer la fraîcheur du soir. Il lui vint la fantaisie de voir lever l'aurore, spectacle nouveau pour elle ; et ce pèlerinage avant l'aube provoqua de malins propos. Les Français, qui avaient ou souffert ou applaudi les maîtresses de leurs rois, se montrèrent impitoyables pour une reine légère sans doute, mais qui n'était pas

[1] Madame Campan décrit fort bien l'étiquette rigoureuse de la toilette de la reine, et raconte qu'elle demeura un jour fort longtemps la chemise de Sa Majesté à la main, attendu qu'il survenait toujours une nouvelle dame ayant droit de la passer à la reine, qui restait, en attendant, toute nue à grelotter de froid. Elle ajoute : *Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale, qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque. Et je ne veux pas désigner cet ordre majestueux, établi dans toutes les cours pour les jours de cérémonie : je parle de cette règle minutieuse qui poursuivait nos rois dans leur intérieur le plus secret, dans leurs heures de souffrances, dans celles de leurs plaisirs, et jusque dans leurs infirmités humaines les plus rebutantes.... Quand la reine prenait médecine, c'était la dame d'honneur qui devait retirer le bassin du lit... Des princes, accoutumés à être traités en divinités, finissaient naturellement par croire qu'ils étaient d'une nature particulière, d'une essence plus pure que le reste des hommes.* » Mém., chap. 4.

dépravée; et des chansons infamantes parvenaient jusqu'au roi. Les personnes graves répétaient que ses affections de famille lui faisaient sacrifier la France à l'Autriche. Quand Joseph II voulut ouvrir l'Escaut, les Parisiens prirent parti pour les Hollandais. Cet empereur arriva à Paris alors que les façons puritaines et les prétentions au franc parler étaient le plus à la mode. Il se mit à visiter sans faste, avec des manières toutes populaires, les divers établissements, s'étonnant beaucoup que Louis XVI n'en eût pas vu un seul, et débitant des sentences philosophiques; à quoi le public applaudit, sans songer que rien n'est plus facile que de se montrer libéral dans le pays d'autrui.

Des circonstances fortuites vinrent fournir des armes aux ennemis de l'Autrichienne. Déjà le terrain était miné par les sociétés secrètes, autre imitation anglaise, et surtout par la franc-maçonnerie. Cette institution prétendait remonter à la plus haute antiquité, genre de noblesse dont toutes les sociétés secrètes sont jalouses de se parer. Les uns la faisaient sortir du temple de Salomon, les autres des mystères égyptiens. Elle avait été perfectionnée par Manès, dont les disciples répandirent le culte du G. A. D. L. U. (*grand Architecte de l'univers*). Elle fut la première institutrice de l'Europe sous le nom de Pythagore; elle conserva, au moyen âge, toutes les traditions du savoir; elle reparut de l'Orient en Europe, à l'époque des croisades, par l'intermédiaire des hospitaliers et des templiers, à la destruction desquels elle survécut dans le mystère. En réalité, les loges maçonniques n'étaient qu'une des nombreuses associations à l'aide desquelles l'industrie cherchait, au moyen âge, une défense au milieu de tant d'ennemis, une assistance dans une si grande pénurie de ressources. La tradition des méthodes architectoniques s'était conservée parmi ses affiliés avec le soin jaloux commun alors à toutes les méthodes. Cette association fut reconnue par les princes, et l'empereur Maximilien en confirma les statuts [1].

[1] Ceux qui ne se soucient pas de se plonger dans une mer d'écrits mystiques aussi obscurs que bizarres, peuvent trouver des lumières à ce sujet dans un livre assez étrange d'un auteur italien, intitulé *Il mistero*

Durant la révolution d'Angleterre, la tyrannie d'une part et de l'autre l'humeur taciturne du peuple donnèrent naissance à des sociétés secrètes. Elles furent entées sur les loges maçonniques, tolérées dans le pays pour qu'on ne les considérât pas comme des innovations, au cas où elles seraient découvertes; et on les entoura de ces symboles bibliques dont le langage d'alors était rempli.

Les jacobites exilés les apportèrent en France. Mais ce pays est moins que l'autre amateur du secret, et la police rigoureuse de Louis XIV les empêcha de se propager. Le Prétendant anglais en institua plusieurs; le Régent, qui aimait tout ce qui pouvait offrir à l'imagination l'aiguillon du mystère, se prit de goût pour cette mode anglaise comme pour toutes les autres; et la première loge fut tenue en 1725, sous la présidence de trois chefs étrangers, lord Derwemwater, le chevalier Maskeline, et sir Heguettye. A cette époque précisément, la franc-maçonnerie cessait d'être secrète en Angleterre; et, au mois d'avril 1724, il était tenu, sous la présidence du grand maître comte Alkeith, une assemblée publique, où cinq adeptes, après avoir reçu le tablier de cuir, le marteau et la truelle, allèrent, dans cet affublement, se promener à travers la ville.

En 1736, lors du départ de lord Harmonester, second grand maître de France, la cour fit entendre que si le choix tombait sur un Français, il serait mis à la Bastille. Le duc d'Antin fut cependant élu, et sous lui la maçonnerie française parvint à s'acclimater; plus tard elle eut pour chef le comte de Clermont, prince du sang. En 1744, les loges furent défendues; mais cette défense les multiplia et les propagea dans les provinces; enfin,

del l'amor platonico del medio evo, derivato da' misteri antichi, *par* GABRIEL ROSSETTI, 5 vol.; Londres, 1840. Tout s'y trouve appuyé sur l'existence de sociétés secrètes, où les anciens mystères auraient été conservés par tradition. La franc-maçonnerie, comme il est naturel, y tient une grande place, et il en est parlé principalement dans le tome III.

Voyez aussi REGHELLINI, la *Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne;* Gand, 1828.

Esprit du dogme de la franc-maconnerie; Bruxelles, 1825.

les loges parisiennes s'affranchirent de la dépendance de celles d'Angleterre.

Michel Ramsay, membre de l'Académie de Londres, gouverneur des fils du Prétendant, et auteur estimé de différents ouvrages, qui, converti par Fénelon, avait renoncé au déisme, fut un des plus ardents propagateurs de la maçonnerie en France. Il la regardait comme instituée en Palestine, au temps des croisades, pour réédifier les églises détruites par les Sarrasins; et elle avait dû, selon lui, se modifier en Angleterre, pour ne pas causer d'ombrage à la reine Élisabeth, qui voyait dans les francs-maçons des papistes déguisés. Ramsay se proposait, en sa qualité de grand chancelier, de convoquer à Paris les députés de toutes les loges de l'Europe, et d'amener tous les membres, qu'il portait à trois mille, à verser dix louis chacun, pour l'impression d'un dictionnaire français des arts libéraux.

Le ministre Fleury dissuada Ramsay de donner suite à ce projet; alors il écrivit l'*Histoire de la maçonnerie*, qui ne fut pas imprimée. Il s'accusait, dit-on, d'avoir dissimulé dans son histoire combien la franc-maçonnerie avait contribué à la restauration des Stuarts sur le trône d'Angleterre.

Cette association conserva dans la Grande-Bretagne un caractère sérieux; mais elle se convertit ailleurs en réunions joyeuses, en une hérésie innocente qui ne faisait tort à personne, et qui même se rendait utile par la bienfaisance. En France, elle offrait le type d'une société organisée sur des principes différents de la société civile : dans ses loges, nulle prérogative héréditaire; sur les murs intérieurs s'étalaient des maximes; entre les tentures noires et les emblèmes mortuaires, on lisait : *Si vous tenez aux distinctions humaines, sortez ; ici elles sont inconnues.* Le néophyte entendait l'orateur déclarer que le but de la maçonnerie était d'effacer toute différence de race, de couleur, de patrie; de détruire les haines nationales et le fanatisme : c'était pour ce motif que le temple de l'Architecte de l'univers était élevé par des ouvriers de tous pays. Sur le trône du vénérable, on voyait le triangle avec le nom hébraïque Jéhovah, pour exprimer que l'unique devoir religieux de l'initié était d'adorer Dieu. Comme on rencontrait dans les loges une foule de gens

ennemis de toutes subversions sociales, les plus ardents instituèrent des grades secrets, où on n'arrivait qu'à travers des épreuves combinées pour marquer le progrès de l'éducation révolutionnaire. Ainsi l'on fit trente-trois grades, dont les quatre premiers avaient le symbole des maçons : du cinquième au dix-huitième, ils indiquaient les degrés d'une chevalerie religieuse ; au trentième, on recevait la solution du problème caché sous les signes précédents.

Ce mystère offrait de l'attrait aux imaginations, et les stimulait. Les visionnaires y apercevaient une école de perfections chimériques et un mysticisme ténébreux ; les charlatans, un amas de prestiges : certaines gens s'en servirent pour se livrer à des escroqueries ; un plus grand nombre trouvèrent dans l'institution un moyen de venir en aide à l'indigence.

Il était impossible que les princes ne prissent pas en défiance ces réunions secrètes, cette intelligence mystérieuse entre gens de tous les climats. Les loges furent donc proscrites en France d'abord en 1729, puis en Hollande en 1735, et successivement en Flandre, en Suède, en Pologne, en Espagne, en Portugal, en Hongrie, en Suisse. A Vienne, en l'année 1743, une loge fut envahie par des soldats : les francs-maçons remirent leurs épées, et furent conduits aux maisons d'arrêt, ou relâchés sur parole. Dans le nombre se trouvaient des personnes de haut rang ; mais ils déclarèrent ne pouvoir répondre à l'interrogatoire, liés qu'ils étaient par la promesse du secret. Le gouvernement se contenta de cette fin de non-recevoir, et les mit en liberté, en se contentant de prohiber les réunions de ce genre.

Déjà Clément XII les avait excommuniés en Italie : Benoît XIV renouvela l'anathème, et aussitôt Charles III leur appliqua dans le royaume de Naples, où ils étaient très-répandus, les peines portées contre les perturbateurs de la tranquillité publique. Les autres princes l'imitèrent.

De semblables défenses donnèrent à ces sociétés l'attrait d'un danger à braver ; tout ce qui pensait voulut y être affilié : les discours y roulaient sur ce que la philosophie d'alors rêvait de plus hardi ; elles ne contribuèrent pas peu à répandre les idées révolutionnaires.

L'expérience de chaque jour nous montre que les hommes deviennent superstitieux en perdant la religion, et crédules en reniant la foi. Ce ne fut pas le vulgaire seul qui continua de croire aux spectres et aux sorciers, en dépit de la philosophie : des savants, des médecins, tels que Wedal et Hoffmann, croyaient aux enchantements et aux possédés du démon, comme les jansénistes avaient cru aux convulsionnaires de Saint-Médard. Le père Gassner de Bludenz, dans le Tyrol, attaqué d'un mal de tête, se persuada que c'était le fait du diable : il se jeta dans la lecture de tous les traités d'exorcisme, et une fois passé maître dans cet art, il se mit à pratiquer et à traiter au nom du Christ tous les possédés, tous les obsédés. L'évêque de Ratisbonne le fit nommer chapelain de la cour.

Ainsi la philosophie tant vantée ne sauvait pas des illusions même les savants et les penseurs; et on cherchait à remplir, par la cabale, par des doctrines théosophiques et par des sociétés secrètes, le vide immense laissé par la négation de Dieu. L'Allemagne avait ses nicolaïtes ou illuminés (*Aufklarer*); la France, les martinistes et les philalèthes : mais Paris surtout, initié à la nouvelle sagesse des philosophes, était devenu le jouet et la dupe des imposteurs. Un aventurier, qui se faisait appeler le comte de Saint-Germain, fut amené en France par le marquis de Belle-Isle, à qui il avait donné des avis. Rempli de connaissances, doué du moins de beaucoup de mémoire, il était en rapport avec les illuminés d'Allemagne. Madame de Pompadour le présenta à Louis XV, qui s'amusa pendant de longues soirées à écouter ses bizarreries. Il disait que, pour estimer les hommes, il ne fallait être ni confesseur, ni ministre, ni commissaire de police. Il montrait de riches pierreries; il en faisait même des présents. Traitant avec une familiarité excessive les grands et la haute société, il enflammait la curiosité par les plus étranges récits, où il se donnait pour avoir été le témoin oculaire des événements les plus anciens. Peut-être n'était-ce qu'un espion; mais ces *animaux de Parisiens*, comme il les appelait, crurent bonnement qu'il avait deux cents, cinq cents, mille ans même, et que, grâce à son élixir d'immortalité, il avait pu figurer comme convive aux noces de Cana.

Le Vénitien Casanova, qui nous a laissé des mémoires pleins d'originalité, où le cynisme de l'expression le dispute à l'immoralité de la pensée[1], acquit aussi alors une scandaleuse célébrité. Il en fut de même d'Étienne Zannowic, joueur de profession et escroc, qui se disait descendant de Scanderberg et prince d'Albanie : il publia divers écrits en italien et en français, trouva des dupes dans le Levant, en Allemagne, dans les Pays-Bas, et tira de grosses sommes de différentes cours et des négociants hollandais. Arrêté enfin pour dettes et pour escroqueries à Amsterdam, où il était venu réclamer un million en rémunération de prétendus services, il se tua, pour échapper au gibet (1785).

Il serait trop facile d'allonger cette liste. Un médecin allemand, Antoine Mesmer (1734-1815), s'étant mis à étudier le système nerveux, crut découvrir que les planètes influaient sur l'état des nerfs, et entreprit de traiter les maladies nerveuses par l'aimant. Un certain frère Hell, qui guérissait par le même procédé, prétendit que l'autre lui avait volé son secret. Mesmer déclara alors qu'il se passerait de cet agent, et que le magnétisme animal lui suffirait, au moyen de certains attouchements particuliers. Cela fit grand bruit : les savants se divisèrent. Mesmer fit des cures merveilleuses. Bel homme, beau parleur, l'air inspiré, il

[1] Nous citerons l'aventure suivante, parmi celles qu'il raconte avec une nudité scandaleuse. Il persuada à une vieille dame fort riche qu'il possédait une liqueur magique, à l'aide de laquelle on pouvait se rajeunir. Pour lui en donner la preuve, il lui amena une jeune fille des rues, travestie en vieille; puis l'ayant fait se coucher, après lui avoir donné de sa liqueur, il la lui présenta fraîche et revenue à dix-huit ans. La vieille dame lui montra alors des trésors, et les lui offrit pour obtenir un pareil effet sur elle-même. Casanova la mit au lit, lui fit prendre un somnifère puissant; et, après l'avoir ainsi endormie, il lui vola tout ce qu'il lui plut d'emporter en or et en pierreries. Il remit le tout, dit-il, à un valet de confiance qui se tenait à la porte, avec ordre d'aller l'attendre à une auberge non loin de Paris, tandis qu'il allait porter cinquante louis à la prostituée, sa complice. Cette fille reçut le prix de son escroquerie; mais Casanova ne retrouva plus son valet, et resta sans un sou vaillant, dupé lui-même grossièrement.

frappait les imaginations. On s'extasia de voir rapporter à un principe unique toutes les maladies; on battit des mains à cet ami de l'humanité, qui promettait de la soustraire aux médecins.

Mesmer fit en Allemagne force prosélytes. Les thaumaturges et les maladies démoniaques y étaient en grande vogue. Le savant médecin Selle, après force expériences dans les hôpitaux de Berlin, conclut qu'à l'aide de passes et de frottements, on endormait les gens, on les faisait parler et raisonner sur des matières dont ils n'auraient pu discourir éveillés; qu'ils pouvaient peut-être discerner certaines maladies intérieures; mais il leur contestait la faculté d'en indiquer le remède, et de répondre sur des matières tout à fait étrangères à leur intelligence [1].

Les choses en étaient là en Allemagne; mais les contradicteurs élevèrent la voix, et Mesmer, dégoûté, partit pour Paris, avec des recommandations pour l'ambassadeur autrichien. Il y arriva quand la curiosité n'avait plus pour se repaître les affaires publiques, qui se traînaient languissamment, ni les querelles, désormais assoupies, des molinistes et des jansénistes. Les découvertes de la science habituaient les hommes à ne rien voir d'impossible; et la manie de tout savoir faisait que l'on confondait le chimiste avec le marchand de drogues, le physicien avec l'escamoteur. Ceux-là donc qui d'abord avaient hésité à croire aux phénomènes électriques acceptaient, une fois convaincus de leur réalité, toutes les exagérations des charlatans. Ceux qui avaient ri des convulsionnaires de Saint-Médard prêtèrent foi à Mesmer, qui transformait les hommes en machines électriques parfaites, où ce que l'un avait de trop passait dans l'autre, et y produisait non-seulement la santé, mais la science. Mesmer fit fureur : on accourut de toutes parts à ses séances, où les adeptes formèrent la chaîne autour du célèbre baquet.

Les médecins comme les philosophes, la Fayette comme Bergasse, l'intrépide parlementaire d'Éprémesnil comme le naturaliste Jussieu, lui accordèrent créance. Le médecin d'Eslon

[1] *Conspectus rerum quæ in pathologia medicali pertractantur;* Has, 1789-1790.

se fit l'un des fervents apôtres de Mesmer; le marquis de Puységur répandit sa doctrine dans les provinces; il étudia en particulier les divers phénomènes de l'excitation intellectuelle et de la lucidité. Les adeptes fondèrent la *Société de l'harmonie*, qui devait travailler à répandre le mesmérisme. Le gouvernement offrit à Mesmer, en 1781, vingt mille francs de rente viagère, s'il voulait confier son secret à trois savants; mais il refusa cette bagatelle. De son côté, l'Académie décida que Mesmer était un charlatan : ce qui n'empêcha pas qu'une souscription ouverte parmi ses adeptes lui rapporta trois cent quarante mille livres.

Le comte de Cagliostro (1743-1795) vint à point pendant ce règne des charlatans. Ce prétendu comte était, il paraît, un nommé Joseph Balsamo, de Palerme, qui commença ses escroqueries en attrapant soixante onces d'or à un orfévre auquel il avait promis de faire trouver un trésor. Il voyagea dans divers pays, se donna pour avoir parcouru toute la terre, changeant de nom, extorquant de l'argent avec des préparations chimiques, avec des jongleries, à l'aide du jeu, ou en prostituant sa femme. Il fut reçu en triomphe à Strasbourg (1780), et dupa le public par des actes de bienfaisance, assistant les malades sans vouloir accepter de payement, affable avec les pauvres, plein de morgue avec les riches, qui sollicitaient en foule ses avis. S'étant installé à Paris, il ajouta à sa médecine l'art d'évoquer les morts; il opérait avec une telle habileté, que le naturaliste Ramond resta persuadé de son pouvoir magique. Il se rendit à Rome plus tard, et il y fut arrêté avec sa femme, comme prévenu de franc-maçonnerie et d'escroquerie; la peine de mort prononcée contre lui fut commuée en un emprisonnement perpétuel.

Pendant son séjour à Paris, dans l'éclat de sa réputation, il s'était introduit dans l'intimité de Louis de Rohan, grand aumônier de France, qui, comblé de dignités et de richesses, traînait un grand nom déshonoré. Débauché, vaniteux, léger, il avait été ambassadeur à Vienne, où il n'entretenait les gens de sa maison qu'en leur laissant faire la contrebande. Criblé de dettes, engagé dans d'ignobles intrigues et perdu de réputation, il n'en fut pas moins fait cardinal, attendu qu'il était

d'une maison princière. Il ne savait pas, disait-il, comment un galant homme pouvait vivre à moins de douze cent mille livres de rente. Comme il entendait parler d'une énorme faillite : *Il n'est permis*, s'écria-t-il, *d'en faire de pareilles qu'au roi et aux Rohans.*

Son ambition d'homme à bonnes fortunes et de grand seigneur s'irritait de n'avoir pu jusque-là se concilier les bonnes grâces de Marie-Antoinette, d'autant qu'il la considérait comme un obstacle à son élévation au poste de premier ministre. Cagliostro lui persuada qu'il était en son pouvoir, au moyen de procédés occultes, d'inspirer pour lui à la reine une violente passion ; et il ourdit sa trame avec la comtesse de la Mothe, descendante des Valois, qui, pauvre et séduisante, était corrompue jusqu'au fond de l'âme[1].

[1] Quelques détails pourraient aider à faire comprendre un peu mieux cette bizarre et ténébreuse intrigue. Voici quelques particularités sur le principal personnage qui y figura.

« Parmi les femmes auxquelles les mœurs du cardinal donnaient un accès facile auprès de lui, figurait la comtesse de la Mothe-Valois ; elle descendait d'un bâtard de Henri II ; son origine était constatée. Mais sans parents, sans fortune, ne tirant rien du gouvernement qu'une pension infime, cette femme, tourmentée par l'ambition d'un sang méconnu, s'agitait avec une sorte de rage pour sortir de l'obscurité ; elle y employait tout ce qui était à son usage, l'intrigue et la galanterie. Elle connut le cardinal de Rohan, et s'adressa d'abord à ses vices ; elle s'attaqua ensuite à son ambition. La descendante des Valois se donna bientôt à lui pour l'amie de la reine, et se fit fort d'emporter cette réconciliation qui était l'idée fixe du cardinal. Lui, qui rêvait d'être ministre, et de plus d'être, à cinquante ans, l'amant d'une jeune reine, cette faible tête de débauché était sans doute bien crédule, madame de la Mothe bien hardiment intrigante ; mais si l'on fait de cette femme une abjecte courtisane, une aventurière d'antichambre, la duperie du cardinal ne se comprendra plus. Par ses mœurs, c'était une aventurière sans doute ; mais, à tout prendre, elle était bien du sang des Valois. Elle avait un peu de beauté, quelques facultés heureuses, gâtées par son éducation ; elle était active, chaleureuse, théâtrale ; elle savait capter ; on s'intéressait vite à cette femme, dernier rejeton d'une branche royale, à qui la monarchie n'assurait pas même du *pain.* » AM. RÉNÉE, *Hist. de Louis XVI.*

Louis XV avait commandé à Böhmer, joaillier de la cour, un magnifique collier, de la valeur de deux millions, pour la du Barry. Mais le vieux roi étant mort peu de jours après, Böhmer offrit cette parure à Marie-Antoinette pour 1,600,000 livres. Louis XVI s'effraya de la dépense, et eut le courage de se refuser à cette acquisition; mais Marie-Antoinette n'eut pas celui d'y renoncer[1].

Madame de la Mothe alla trouver le cardinal de Rohan, pour le prier, de la part de la reine, disait-elle, de rendre un grand service à Sa Majesté, lui promettant en retour toute sa faveur. Il s'agissait d'acheter le collier désiré, qu'elle se réservait de payer ensuite à sa commodité; et l'intrigante lui remit, comme preuve de sa mission, un prétendu billet de la reine[2]. Le prélat se trouva flatté dans sa vanité et dans ses espérances; on détermina une fille publique nommée Oliva, qui avait dans ses traits, et dans sa taille surtout, beaucoup de ressemblance avec la reine, à se faire passer pour elle dans un rendez-vous nocturne sous un bosquet de Versailles. Le collier fut acheté; le cardinal le remit à madame de la Mothe pour le porter à la reine; mais cette aventurière s'enfuit à Londres, où elle le vendit.

Lorsque le premier terme fixé pour le payement fut échu, le joaillier s'adressa au cardinal, qui, n'ayant pas les 400,000 livres nécessaires, l'invita à en dire un mot à la reine. Il en résulta une explication qui révéla les circonstances du marché et les coupables espérances du cardinal. Le roi, au lieu de les couvrir d'un voile, céda à son ressentiment, et livra à la publicité ce qui était un scandale domestique (1785). Le cardinal de Rohan fut arrêté, revêtu de ses habits pontificaux, au moment

[1] Les autorités n'ont pas manqué à d'autres écrivains pour justifier la reine de ce reproche :

« Soit que la reine fût peu flattée d'accepter un tel souvenir, soit que les circonstances lui inspirassent un refus plus élevé (c'était à l'époque de la guerre), elle répondit fort à propos qu'avec une pareille somme on pouvait donner à l'État deux vaisseaux; et elle repoussa toutes les instances des joailliers. » AM. RÉNÉE, *Hist. de Louis XVI.*

[2] Il était signé *Marie-Antoinette de France*, titre qui n'appartenait pas à la reine, princesse autrichienne.

où il se préparait à dire la messe à Versailles, le jour de l'Assomption, et conduit à la Bastille; la comtesse de la Mothe fut appréhendée au corps, et le procès déféré au parlement.

La société s'émut à ces scandales inouïs. C'était un cardinal traîné en jugement entre un charlatan et une coureuse; c'était une reine mêlée à de sales manœuvres; enfin c'était le roi qui ébranlait lui-même les bases d'un trône violemment attaqué, en déshonorant la noblesse et le clergé : bien plus, il introduisit le regard effronté du public dans les secrets de sa couche, et offrit au parlement une occasion de satisfaire sa longue rancune en remuant cet ignoble bourbier.

Le cardinal n'ayant pas décliné la compétence de la juridiction, le parlement, après six mois du procès le plus inconvenant, le renvoya absous, ainsi que Cagliostro. Néanmoins, le cardinal reçut du roi l'ordre de se démettre des fonctions de grand aumônier, et de se retirer dans l'abbaye de la Chaise-Dieu. Mais Cagliostro et lui obtinrent du public des ovations qui étaient autant d'insultes pour la reine, comme s'il eût vu en eux deux victimes des intrigues de l'Autrichienne. La comtesse de la Mothe fut condamnée à faire amende honorable, la corde au cou, à être fouettée, marquée, et renfermée à la Salpétrière pour le reste de ses jours. Mais ayant réussi à s'enfuir, elle publia un mémoire où elle traîna dans la boue le nom de Marie-Antoinette.

ADMINISTRATION. — HIERARCHIE. — POLITIQUE FRANÇAISE.

Comme les autres gouvernements de l'Europe, celui de la France était sorti de la conquête et de la féodalité. Quelques seigneurs, égaux entre eux et indépendants, s'étaient imposés comme maîtres à un peuple vaincu et réduit à une condition servile, en s'appropriant, de par le glaive, le droit de propriété, de justice et de guerre. Après de longues vicissitudes à la suite desquelles la richesse mobilière réagit sous cette oppression armée, s'élevèrent les communes, où l'industriel et le marchand rentrèrent dans les droits d'homme et de citoyen. Mais il faut beaucoup de temps avant que la force résigne ses

priviléges aux mains de la justice et de la raison ; les habitudes de la violence et de l'inégalité s'opposent à un ordre uniforme : aussi la lutte du privilége contre la liberté, ou de la force contre la justice, se prolongea-t-elle durant des siècles.

Cependant, parmi ces feudataires, un plus heureux était parvenu à assujettir les autres ; ses successeurs donnèrent peu à peu l'unité au territoire français, et étendirent sur tout le pays la force publique, représentée par le nom du roi. Cette œuvre s'étant poursuivie à de longs intervalles et par des moyens divers, il en résulta une très-grande variété de priviléges, de droits locaux ; et tout reposa sur des coutumes, sans qu'il y eût jamais ni loi générale ni constitution.

Deux rois, le premier artificieux, le second magnifique, réussirent à concentrer en eux toute la force de cette monarchie. Avec Henri IV elle devint non plus le faîte, mais la base de la société ; le municipalisme s'éteignit ; la noblesse guerrière se métamorphosa en noblesse de cour. Louis XIV, après avoir employé d'abord l'autorité pour établir l'ordre, puis l'ordre pour établir l'absolutisme, put s'écrier : *L'État, c'est moi !* En effet, légalement rien ne s'opposa plus au bon plaisir du roi, qui faisait une guerre pour un caprice, des ligues par vanité de ministres ; qui suspendait ses victoires en Hollande pour faire visite à une maîtresse, et prétendit changer la loi de succession au profit de ses bâtards.

Mais si les masses gagnèrent à cette ruine de la féodalité par les rois, la concentration de l'autorité en eux seuls ne leur fut d'aucun profit. On eût dit un juge retenant le fruit d'un larcin, au lieu de le restituer au propriétaire. La monarchie, séparée de la noblesse et du clergé, ne représentant plus, depuis Louis XIV, les intérêts des peuples, ne chercha désormais qu'à se fortifier ; elle achetait des serviteurs, mais n'avait pas d'amis ; et tous ses efforts se réduisirent à se procurer de l'argent, des soldats, et un pouvoir arbitraire.

L'administration proprement dite tendait à devenir despotique comme le gouvernement, et à exclure les seigneurs de toute ingérence dans l'assiette et la répartition des impôts, même dans les pays d'élection. Les finances étant devenues l'art suprême,

il fallait s'en assurer le produit par des moyens énergiques : on les affermait en conséquence à des capitalistes nommés fermiers généraux, dont le pouvoir était sans frein. Les lettres de cachet détruisaient toute sûreté individuelle : il suffisait d'un ordre, souvent délivré en blanc, pour envoyer Voltaire à la Bastille, retenir Maurepas en exil pendant vingt-cinq ans, se débarrasser d'un mari jaloux ou d'un rival heureux ; celui qui en était frappé n'avait pas à s'informer des motifs : l'unique raison alléguée était la volonté du roi, qui le plus souvent ignorait l'acte exécuté en son nom.

Le roi était entouré d'un faste qui devait lui persuader qu'il était plus qu'un homme. Ce qu'on appelait sa maison se composait d'un grand aumônier, d'un grand chambellan, d'un grand maître de la garde-robe, d'un grand maître des cérémonies, d'un grand écuyer, d'un grand veneur, avec quatre cents officiers au moins qui relevaient d'eux : la maison de la reine et celle des princes n'étaient guère moins nombreuses. Il y avait d'énormes traitements affectés à des fonctions bizarres, comme un *hâteur des rôtis*, un *coureur des vins*, charges achetées, qu'il fallait dès lors respecter, ou racheter à des prix énormes.

Les rois étaient devenus tout-puissants, même sur le clergé ; le pays comptait dix-huit archevêques et cent seize évêques, ayant cinq millions de revenus déclarés, qui s'élevaient peut-être au double en réalité. Louis XVI porta à sept cents livres la portion congrue des curés, et celle des vicaires à la moitié. On trouvait rarement dans le haut clergé des mœurs régulières, de la doctrine et l'esprit de concorde ; car la naissance et des protections scandaleuses déterminaient les choix. Les prélats de cour paraissaient peu dans leur diocèse ; et les studieux tombaient dans le fanatisme. Beaucoup jouissaient de titres d'abbayes et de bénéfices, sans être même ecclésiastiques. Il n'a été que trop parlé de ces abbés galants qui faisaient l'ornement indispensable des salons et des boudoirs, faiseurs de madrigaux, de chansons, toujours prêts à se livrer eux-mêmes aux railleries des petits-maîtres à la mode. La dépravation avait pénétré dans les ordres religieux. On avait aboli dans plusieurs

l'usage du maigre, des prières de nuit, des offices du chœur, pour y substituer des fêtes, des banquets, des concerts. Il s'éleva chez les capucins de Paris des démêlés scandaleux. Les pères de la congrégation de Saint-Maur, qui rendaient tant de services, cessèrent leurs utiles travaux, par suite de leurs discordes. Vingt-huit bénédictins de Saint-Germain des Prés adressèrent au roi une demande pour être débarrassés de leur habit, qui les rendait ridicules; de l'obligation du maigre et de l'office de nuit, qui, disaient-ils, les détournait d'œuvres plus utiles[1].

La tendance du clergé séculier à se faire national s'était manifestée surtout en France, où, sous le nom de *libertés de l'Église gallicane,* on mit en avant le droit d'obéir en toutes choses au roi, sans que le pape y pût intervenir[2]. Le clergé y perdit cette puissance qu'il avait tirée, au moyen âge, de son union en un seul corps formant la catholicité; aussi jamais n'eut-il de force réelle en France, bien qu'il y formât un des trois ordres de l'État, et que plusieurs des principales charges fussent remplies par des prélats.

Cette querelle du jansénisme, à laquelle on donna une publicité fâcheuse, et où l'intrigue et la force figurèrent en même temps, discrédita encore plus les gens d'Église. Au moment où le péril croissait, le clergé catholique se trouva divisé en deux camps, qui se haïssaient et se calomniaient avec la fureur de partis rivaux. Dubois conquit le chapeau de cardinal en faisant adopter de force par le parlement la bulle *Unigenitus*, et l'archevêque de Beaumont repoussait de l'hôpital quiconque ne faisait pas profession de foi orthodoxe (1752). Il n'était pas permis à l'abbé de l'Épée de confesser les infortunés dont il

[1] L'assemblée du clergé en 1780 est d'une extrême importance, tant pour la révélation des désordres qui existaient, que pour les remèdes qui y furent proposés.

[2] Il serait juste de faire ici une distinction entre le temporel et le spirituel. Pour tout ce qui touchait à la foi, le clergé gallican ne cessa de faire profession d'obéissance et de soumission à la cour de Rome. A la vérité, depuis la pragmatique de saint Louis, il plaçait la décision des conciles au-dessus de l'autorité pontificale. (AM. R.)

avait fait des chrétiens et des hommes. Les incrédules avaient beau jeu.

Il existait parmi les gentilshommes une infinité de gradations. La noblesse d'épée regardait avec dédain la noblesse de robe, et celle-ci reprochait à l'autre ses déportements; la noblesse de province accusait de servilité la noblesse de cour, qu'elle enviait; et leurs prétentions occasionnaient des duels fréquents et des haines continuelles. La robe grandit au point de rivaliser avec la noblesse territoriale, qui ne forma plus un corps distinct; les ducs et pairs siégeaient au parlement, mais confondus avec les magistrats.

Tout en perdant les droits qu'ils représentaient en face du souverain, les nobles conservèrent tous ceux qui les faisaient peser sur le peuple. Indépendamment des immunités et des priviléges dont ils jouissaient, ils obtenaient presque seuls les grades militaires; ils pouvaient se démettre du grade, et continuer d'en toucher les émoluments. Le duc de Fronsac était colonel à sept ans. Dans l'Église même, la vertu et la doctrine devaient céder aux prérogatives du sang; et la pourpre décorait des ignorants, des débauchés, parce qu'ils étaient princes. Les juridictions seigneuriales, dont la justice était livrée à l'arbitraire du seigneur, continuaient de subsister. L'immunité attribuée aux terres des nobles rendait la perception de l'impôt difficile, et très-onéreuse pour les plébéiens. Les gentilshommes ne pouvaient, sans déroger, se mêler d'affaires de commerce; puis vint le système de Law, où beaucoup d'entre eux s'engagèrent avec ardeur, comme à une partie de jeu. Quelques-uns remplissaient des charges onéreuses sans nul profit, sans aucune espérance même, grâce à cet esprit de corps qui a ses bons comme ses mauvais effets. Mais ceux qui étaient vicieux pouvaient se livrer impunément à leurs mauvais penchants, se jouer de leurs créanciers, obtenir des lettres de cachet contre leurs ennemis particuliers, exercer des vexations. Il était du bon genre d'avoir des dettes, d'entretenir des filles, d'étaler le luxe de ses équipages à la porte des danseuses en vogue, en laissant à sa femme la liberté d'agir à sa guise de son côté.

Des gentilshommes ruinés daignaient parfois épouser la fille

de quelque financier, ce qu'ils appelaient fumer leurs terres; et le maltôtier enrichi se plaisait à faire manger ses dîners somptueux par des gentilshommes affamés. Mais si l'amour ou l'intérêt déterminaient quelques grands seigneurs à s'allier à la roture, les distinctions orgueilleuses ne cessaient pas pour cela. Le littérateur et l'homme d'esprit, bien venus dans les sociétés aristocratiques, y rencontraient pourtant leurs humiliations. Ils ne pouvaient demander réparation, l'épée à la main, des injures qu'ils recevaient, et les coups de bâton des valets répondaient à un cartel de Voltaire [1].

Si nous jetons les yeux sur cette foule, nous y verrons surnager un nom qui fera grand bruit dans la Révolution; c'est le nom de Mirabeau. Les Riquetti de Mirabeau descendaient des Arrighetti, bannis de Florence en 1268; ils se fixèrent en Provence : cette maison compta dans ses illustrations le créateur du canal de Languedoc [2], des hommes d'épée et de robe. Victor, marquis de Mirabeau, l'un de ces économistes qui croyaient régénérer le monde avec leurs théories, publia le livre *l'Ami des hommes*, qui fut lu, traduit, applaudi, et où se trouvaient sous un galimatias peu intelligible beaucoup de notions d'agriculture et de statistique [3]. Ce marquis passa sa vie à solliciter les ministres d'adopter ses vues philanthropiques; ses parasites l'appelaient le plus grand homme du siècle, et il le croyait. Dans sa famille, l'ami des hommes était le plus dur des tyrans : il avait eu onze enfants de sa femme, qui lui avait apporté une fortune considérable; et les plus grands scandales troublèrent cet intérieur. Fier de ses aïeux comme de son génie, tout en

[1] L'outrage auquel il est fait allusion est d'une époque très-éloignée de celle dont il est question ici. Rien de pareil ne s'est vu dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; les gens de lettres et les philosophes étaient devenus l'objet d'un grand enthousiasme de la part de toutes les classes, ainsi qu'on a pu le voir dans le passage de M. de Ségur, cité plus haut. (Am. R.)

[2] C'est une erreur : Riquet n'avait aucun lien de parenté avec les Riquetti de Mirabeau. (Am. R.)

[3] On appelait ses œuvres, dont la réunion formait près de quarante volumes, *l'Apocalypse de l'économie politique*.

aimant à s'entendre appeler *l'Ami des hommes*, il obtint cinquante-sept lettres de cachet contre les membres de sa propre famille, toujours convaincu de sa justice et de son infaillibilité [1].

Gabriel-Honoré, son cinquième enfant, défiguré par la petite vérole, à côté de ses frères qui étaient parfaitement beaux, devint l'objet de l'aversion du père [2]. Lorsque la rare intelligence de l'enfant se révéla, le père se montra pour lui dur, contradicteur, jaloux, jusqu'à dire : *C'est un rien enjolivé de fadaises qui donnera de la poudre aux yeux des caillettes, mais qui ne sera jamais qu'un quart d'homme, si par aventure il est quelque chose.*

Il le fit changer de maîtres d'écoles et même de nom [3], pour qu'il ne déshonorât pas sa race; il l'entoura d'espions, et s'irrita de l'estime que lui portaient ses maîtres [4].

[1] « Le marquis écrivait au bailli son frère : « Il y a quatre jours que je rencontrai Montpezat, que je n'avais pas vu depuis vingt ans, et dont la sottise s'attira une bonne *provençalade :* « Votre procès, me dit-il, avec madame la marquise, est-il fini? — Je l'ai gagné. — Et où est-elle? — Au couvent. — Et monsieur votre fils, où est-il? — Au couvent. — Et madame votre fille de Provence (madame de Cabris)? — Au couvent. — Vous avez donc entrepris de peupler les couvents? — Oui, monsieur; et si vous étiez mon fils, il y a déjà longtemps que vous y seriez. »

[2] « Ton neveu est laid comme celui de Satan, » écrivait le marquis de Mirabeau à son frère le bailli. On se rappelle que le prince de Talleyrand fut contraint par sa famille d'entrer dans les ordres, parce qu'il était boiteux; et il passa de collége en collége, sans jamais dormir une nuit sous le toit paternel.

[3] Le marquis de Mirabeau, ne voulant pas que « un nom habillé de quelque lustre fût traîné sur les bancs d'une école de correction, » imposa à son fils le nom de *Pierre Buffière.*

[4] On trouve, dans les lettres d'une originalité si vive et si singulière du marquis de Mirabeau, les jugements les plus contradictoires à l'égard de son fils. Tantôt la force de la vérité lui arrache des aveux comme celui-ci : « *C'est une intelligence, une capacité qui saisissent, ébahissent, épouvantent.* » Emporté ailleurs par ses sentiments d'aversion et de jalousie, il s'écrie : « *Ce n'est qu'un sot dangereux, à qui l'impudente présomption tient lieu d'esprit; l'orgueil, d'âme; et la fougue, de cœur.* » (AM. R.)

[1] Opprimé par une sévère et injuste discipline, vivant dans la crainte des châtiments, Mirabeau ne put acquérir ni le calme de l'esprit, ni la paix de l'âme, ni les éléments de la conscience et de l'honneur. Avec les années, croissait en lui cette inquiétude d'un caractère qui ne peut se plier à l'esclavage. Son père voulut essayer l'effet de la discipline militaire sur cette nature rebelle : sans argent, il fit des dettes, puis s'enfuit à Paris. Son père l'envoya prisonnier dans l'île de Rhé. Mirabeau obtint bientôt, grâce à l'amitié du gouverneur, de faire partie de l'expédition contre les Corses. Il s'y distingua, et étudia à fond l'art militaire, lut tous les livres de tactique, et écrivait à sa sœur : « *Ce que je suis le plus né, ou je me trompe fort, c'est homme de guerre; parce que là seulement je suis froid, calme, gai, sans impétuosité, et je sens moi-même que je grandis beaucoup*[1]. »

Mais l'Ami des hommes l'arrêta court dans cette carrière; il le rappela, lui fit lire ses ouvrages, et voulut en faire un économiste. Le fils s'y résigna, et s'y appliqua avec tant d'ardeur et d'intelligence, que son père se décida à lui rendre son nom.

Mirabeau se livrait à l'étude et aux plaisirs avec une égale violence; mais les sinistres impressions laissées par son éducation entretenaient chez lui l'irritation et le mécontentement. Le savoir ténébreux et pédantesque du marquis, son dogmatisme arrogant, étaient en perpétuel désaccord avec le génie, l'activité, l'insouciance et la franchise du fils.

Son père lui donne enfin la liberté de visiter Paris et de paraître à Versailles, lui recommandant de ne pas souiller les cinq siècles d'honneur de la maison de Mirabeau. Il s'y fit bien venir et distinguer; et son père, dont l'orgueil n'avait jamais voulu *s'enversailler,* disait : « Le voilà donc lancé dans ses présentations, et Dieu sait comme il s'y démène! Sois sûr qu'il me lavera du soupçon d'en vouloir faire un philosophe. Il est aussi insinuant que je suis intraitable. Il a le terrible don de la familiarité...[2]. »

[1] Il écrivit une *Histoire de la Corse*, et dressa une excellente topographie de l'île.

[2] La lettre suivante du marquis de Mirabeau fera comprendre, mieux

Mirabeau voyant les affaires paternelles aller à mal entre les procès et les utopies, chercha à s'assurer une position indépendante. Il épousa Émilie de Marignane, qui lui devait apporter trois cent mille francs comptant, mais qui ne lui donna qu'une pension de mille écus : avec pareille somme que son père y ajouta, il se mit à tenir maison. C'était peu pour faire face à ses goûts fastueux et désordonnés. Par magnificence, par amour pour sa femme, il s'endette en une année de cent soixante mille francs. Pour satisfaire ses créanciers, il fait des plans d'économie ; mais son père, qui en fait de système ne goûtait que les siens, s'oppose à tout, met des obstacles à tous les expédients, et

que tous les récits, la nature de son fils et le caractère expansif de sa première jeunesse. Ce tableau si vif de la cour de Versailles donnera en même temps une idée du style plein de relief et d'originalité du marquis de Mirabeau. Il écrit à son frère le bailli : « Ton neveu est trois jours « par semaine à Versailles ; il n'usurpe rien et atteint tout, attrape les « entrées partout. Tout le monde est son parent : les Guéménée, les « Carignan, les Noailles, et je ne sais combien d'autres, le portent ; il « étonne ceux-là même qui ont rôti le balai à Versailles. Ils le trouvent « tous fou comme un jeune braque. Madame de Durfort dit qu'il dé- « monterait la dignité de toutes les cours nées et à naître ; mais ils « trouvent qu'il a plus d'esprit qu'eux tous, ce qui n'est pas habile de « sa part. Je n'ai pas du tout l'intention qu'il y vive, et qu'il y fasse, « comme les autres, le métier d'arracher ou de dérober sa substance « au roi, de patrouiller dans les fanges de l'intrigue, de patiner sur les « glaces de la faveur ; mais il faut, pour mon but même, qu'il voie ce « dont il s'agit. Et du reste, quand on me dit pourquoi moi, qui n'ai ja- « mais voulu m'enversailler, je l'y laisse aller si jeune, je réponds qu'il « est bâti d'une autre argile que moi, oiseau hagard dont le nid fut en « quatre tourelles ; que là il n'extravaguera qu'en bonne compagnie, soi- « disant. Qu'au reste, comme depuis cinq cents ans on a toujours souf- « fert des Mirabeau, qui n'ont jamais été faits comme les autres, on souf- « frira encore celui-ci, qui, je le promets, ne descendra pas le nom. »

Avec ses alternatives d'admiration orgueilleuse et de dédain haineux pour son fils, toujours sensible et toujours persécuteur, au nom d'une conscience que l'esprit de système avait faussée, le marquis de Mirabeau est l'une des figures les plus singulières, l'un des types les plus rares au dix-huitième siècle, époque d'indulgence et de relâchement. (Am. R.)

enfin obtient une lettre de cachet contre son fils. Le voilà confiné dans la petite ville de Manosque, interdit, et réduit aux plus modiques ressources.

Il avait bien mérité ce châtiment par ses désordres et ses folles amours : la renommée ne respectait même pas ses relations avec sa sœur, pour qui il avait une affection immodérée, comme toutes ses passions. Un gentilhomme ayant insulté cette sœur, il rompit son ban et vint le défier. Son adversaire refusa le cartel; et Mirabeau lui donna un soufflet. De là procès. Le marquis obtint que son fils fût enfermé dans le château d'If. C'est de là qu'il écrivait à son oncle le bailli : « Relevez-moi donc, daignez me relever; sauvez-moi de cette fermentation terrible où je suis, et qui pourrait détruire l'effet produit sur moi par les réflexions et par l'épreuve du malheur. Croyez-moi, il est des hommes qu'il faut occuper, et je suis du nombre : l'activité, qui peut tout et sans laquelle on ne peut rien, devient turbulente et peut devenir dangereuse, alors qu'elle n'a ni objet ni emploi. »

Madame de Mirabeau fit prononcer sa séparation de ce mari, qui dans sa prison séduisit la seule femme qui habitât alors le fort; il parvint de plus à gagner l'amitié du gouverneur, qui s'efforça d'adoucir son père. Mais le marquis n'y répondit qu'en cherchant pour son fils une captivité plus sévère : il le fit transférer au fort de Joux en Franche-Comté. Le nouveau gouverneur, ne résistant pas mieux à l'ascendant inexplicable de son prisonnier, lui accorda aussi quelque liberté. Il le présenta chez la marquise de Monnier, femme de dix-huit ans, mariée à un vieillard, et à laquelle le gouverneur, âgé de soixante ans, faisait la cour. Mirabeau gagna bientôt son cœur; mais leur intrigue fut découverte. Sophie se vit chassée, et Mirabeau renfermé par son père dans la citadelle de Doullens. Tous deux cependant parvinrent à s'enfuir, et après maintes aventures ils se réfugièrent en Hollande[1]. Ils y vécurent étrangers, pauvres, persécutés. Mirabeau parvint enfin à travailler pour les libraires; il écrivit, pour cinquante louis, son *Essai sur le despotisme*. L'ouvrage eut du

[1] Ce fut le ministre Malesherbes qui lui donna avis, par une lettre secrète, du danger qui le menaçait, et qui l'engagea à sortir de France.

succès ; et l'auteur, travaillant de sept heures du matin jusqu'à neuf du soir, réussit à gagner un louis par jour, en composant et en traduisant [1].

Condamné en France pour rapt et séduction, il fut décapité en effigie : le marquis avait dépensé six mille livres à faire poursuivre son fils par la police; il s'applaudit de le voir exilé pour toujours. Mais les parents de Sophie, espérant la rendre à son mari, firent si bien qu'elle fut arrêtée sur le sol étranger. Mirabeau pouvait fuir, mais il voulut suivre sa maîtresse ; Sophie fut mise au couvent; son amant fut emprisonné à Vincennes; et son père s'écriait : *Enfin le scélérat est dans les fers!* C'est ainsi que s'élevait un fils de famille [2].

Enfermé dans un donjon, lui, le fils, le représentant d'un siècle d'amour, de révolte et de corruption, il s'abandonna aux sinistres conseils de la solitude et de la haine. Il y écrivit des lettres d'une sensualité brûlante à Sophie, il y composa des livres empreints de cette obscénité effrontée que nous ne comprenons même plus aujourd'hui, et rendit par là sa captivité de trois ans et demi plus funeste à la société que le libertinage de vingt débauchés. Au milieu de ces honteux ouvrages, Mirabeau se mit à travailler sérieusement; il étudia Tacite; il écrivit sur les lettres de cachet et les prisons d'État, démontrant éloquemment, d'après les principes du droit naturel, l'iniquité de ces procédures sommaires.

Ses suppliques au roi et au ministre demeuraient sans résultat ; son père le laissait à la merci de tous les besoins. Instruit de sa correspondance avec sa mère et sa sœur, il osa faire courir le bruit d'un double inceste : le fils, porté aux dernières extrémités, y opposa des imputations non moins infâmes, qui pour-

[1] Il écrivait sous le pseudonyme de Saint-Martin, et donna, entre autres ouvrages, la traduction de l'*Histoire d'Angleterre*, par madame Macaulay, et celle de l'*Histoire de Philippe II*, par Waston. Le premier de ces livres a été publié en 1791 avec des notes, sous le nom de Mirabeau; mais plusieurs biographes contestent qu'il soit de lui.

(Am. R.)

[2] L'éducation des fils de famille, à cette époque, péchait en général *par* un autre excès. (Am. R.)

tant ne semblent pas avoir compromis la réputation de l'Ami des hommes.

Ce qui irritait le plus l'économiste contre son fils, c'était de le voir marcher sous le drapeau de la philosophie. « A l'égard de cet enragé sot de Vincennes, écrit le marquis à son frère, tout cela n'est que le bavard philosophisme du grand *Peut-être*, phébus des mauvais sujets, impudente réminiscence. Trois ou quatre sots, tels que Rousseau, d'Alembert, Diderot, ou autres hommes de paille, habillés de clinquant, dont la bibliothèque est l'inventaire de la tour de Babel, et qui la plupart n'ont d'original que l'impudence, ont été le magasin de toutes ces *philosophicailleries* modernes, qui ne méritent que Saint-Lazarre ou Charenton. »

Mirabeau se consumait, sans parvenir à toucher cette âme de glace [1]; il épanchait, dans ses lettres, sa fiévreuse indignation. Son fils légitime mourut subitement à l'âge de cinq ans, et avec des

[1] Ce serait se faire, nous le croyons, une idée assez fausse du marquis de Mirabeau, que de juger cet homme d'une si forte originalité d'après la conduite qu'il tint avec les siens. Dans ces procédés même, si durs, si étranges qu'ils soient, il était pénétré de l'idée qu'il remplissait le plus impérieux des devoirs : ce n'était point une âme de glace, une partie de sa correspondance en fait foi; c'était une âme très-passionnée, une conscience fourvoyée par un sentiment jaloux et une fausse idée de devoir. Il écrivait à son frère : « La lettre de mon fils « m'eût-elle touché, il n'en serait ni plus ni moins de ma façon de penser, « et du plan de conduite qui est à poste fixe dans mon âme et dans ma « conscience, que j'aurai dans tous les cas vis-à-vis de ce personnage, « parce que tout est fondé sur l'idée très-réfléchie de mon devoir. Mais « cette lettre n'a fait ni l'un ni l'autre, et je le laisse sur le fumier de ses « crimes. »..... « Ce n'est point le témoignage des hommes que j'implore, « ce n'est pas leur justice après laquelle je cours; mais si ma propre « existence me pèse, combien ne pèserait-elle pas aux autres? Envi- « ronné de crimes : la mère, et sur cinq enfants, quatre d'enfermés! « débris de nom, débris de fortune, débris d'amis, que puisé-je sentir « en moi qui me rassure contre les décrets de la Providence, qui me « laisse si longtemps dans la tonne de Régulus?.... On m'a remis ma « maison saine, florissante, sans dettes ni procès, parfumée d'honneur « et de dignité, en possession de l'estime générale. — En quel état...?

circonstances qui purent faire croire sa mort le crime d'un collatéral[1]. La famille entière s'effraya à l'idée de voir périr son nom; le marquis lui-même pensa à délivrer son fils. Il mit pour condition que sa mise en liberté serait demandée par sa femme; elle y consentit. Sophie aussi, avec cette chaleur d'âme qui fut la cause et l'excuse de ses égarements, écrivit au marquis, prenant toute la faute sur elle, exhortant son amant à se rapprocher de sa femme; ce qui fit pâmer d'admiration l'Ami des hommes. Pourtant rien ne put le décider à relâcher sitôt son prisonnier; il différa d'une année. Après quarante mois de souffrances, Mirabeau sortit de Vincennes, la santé ruinée, mais l'intelligence armée d'une force et d'une audace indomptable. Fou de vengeance, il se constitua prisonnier pour faire casser la sentence rendue contre lui en Franche-Comté. Il y allait de sa tête, et il écrivit sa défense de telle manière que la sentence fut annulée. Sophie obtint sa séparation de son mari. Elle s'était démoralisée avec son amant; devenue veuve, au moment de se remarier avec un autre, il mourut, et elle s'asphyxia.

Mirabeau relevé par son talent, mais couvert de dettes, tenta de se rapprocher de sa femme, qui le repoussa. Alors il se

« N'allons pas plus loin; mais tu dois sentir comment et pourquoi ma « conscience intérieure appelle des témoins. »

Il est impossible de méconnaître à ce fier langage, et à bien d'autres passages de ces éloquentes lettres, une conscience inflexible qui s'est trompée sur ses devoirs. (Am. R.)

[1] Le marquis de Mirabeau écrivit : « Je reçois la nouvelle de la mort de mon enfant, le dernier espoir de notre nom..... Après avoir tout supporté, je croyais à ma force. Dieu a voulu me détromper; il a voulu, par ce dernier coup, me détacher de la terre. Je n'ai pu m'empêcher de lui demander, avec plus de sanglots que je n'en laissai percer en toute ma vie, de me juger sur l'heure même, ou de me donner une autre conscience qui m'éclairât sur les dettes par lesquelles j'ai mérité un entassement sans exemple de malheurs. J'ai tâché d'être bon fils, bon frère, bon mari, bon père, bon voisin, loyal en affaires, facile en accord. Cependant je semble être un objet du courroux du ciel, et dans tous les détails et de toutes les manières; et, après avoir longtemps repoussé le dur sentiment de me faire pitié à moi-même, je tombe dans un état plus cruel encore, qui est de me prendre en rebut. » (Am. R.)

tourna vers les tribunaux, et, certain que le juge à convaincre était le public, il plaida lui-même : une foule avide de scandale y courut; sa demande fut repoussée, mais il resta triomphant dans l'opinion. D'une puissance irrésistible auprès des femmes malgré sa laideur, il contracta avec mademoiselle de Nehra une union qui dura tant qu'elle vécut, malgré de nombreuses infidélités. Il s'enfuit avec elle en Hollande; il vint à bout de sa grande fortune, retomba dans la misère, et écrivit.

Il soutenait sa réputation cependant, au milieu de ses désordres, à force de talent et de travail. Spéculant sur la haine des deux nations, en Angleterre il écrivait contre les Américains; pour flatter le ministère français, il bafoua Joseph II et ses projets contre la Hollande.

Mirabeau, à tout prendre, n'était pas pire que les autres; d'autres aussi avaient subi des condamnations, tandis que lui en était sorti absous. Mais les autres se taisaient; lui, il donnait du retentissement à ses persécutions. Il faisait vanité de l'oppression dont il avait souffert; il joignait à ses vices une vigueur de talent qui manquait aux autres; et les intelligences comme la sienne traînent à leur suite d'implacables haines, comme des attachements passionnés.

Dangereux ami et ennemi plus dangereux encore, craint de ses rivaux et caressé toutefois par eux, vendu à Calonne, considéré comme espion dans les cours d'Allemagne, il s'attaqua à toutes les réputations pour se faire de l'argent et un nom. Toujours pauvre et dissipateur, on le voit lutter sans relâche. Plusieurs de ses libelles furent brûlés par la main du bourreau; il était enfermé dans le château de Saumur, lors de la convocation des états généraux; là se termina le roman de sa vie; nous la verrons bientôt passer à l'histoire.

Nous avons voulu, par ces détails, donner une idée de la manière dont s'élevaient les représentants de la gloire nationale [1].

[1] L'éducation de Mirabeau et ses passions fougueuses, pas plus que l'implacable rigueur de son père envers lui, ne sauraient être présentées comme des types communs à cette époque. Le marquis de Mirabeau était un père tout exceptionnel, dont la sévérité tyrannique et consciencieuse fait contraste, nous l'avons déjà dit, avec l'indulgence relâchée

Les doctrines de liberté et d'égalité qu'avaient prêchées les philosophes servaient à la jeune noblesse à se débarrasser d'entraves gênantes, sans qu'ils renonçassent pour cela aux avantages de leur rang. Ils revenaient d'Angleterre enchantés de sa constitution, et dégoûtés des institutions de leur patrie; mais l'Angleterre ne donnait que plus de force à leurs instincts aristocratiques; et leurs aspirations, en fait de liberté, se réduisaient à siéger dans une chambre des pairs.

Mais la France telle que l'histoire l'avait faite n'y était point préparée; les circonstances ne l'avaient pas mise en état de pouvoir concentrer dans un seul corps tous les pouvoirs constitutionnels, et de se donner le prestige d'une représentation nationale. C'était le système des peuples germaniques, de réunir les chefs de la nation conquérante pour traiter des intérêts communs; les vaincus n'étaient point représentés dans ces assemblées, sauf le cas où les évêques y apportaient quelques plaintes contre l'oppression des seigneurs.

La division des races devint moins absolue sous la troisième dynastie; celle de classes et d'états lui fut substituée. Les premiers nobles, appelés *francs* ou *barons*, étaient réunis par les rois en assemblées appelées cours ou parlements, mais sans époques fixes ni régularité. Ils y siégeaient d'abord sans autre distinction que celle qui résultait des titres féodaux; puis Louis le Jeune choisit douze grands vassaux qui, sous le nom de pairs, furent considérés comme les conseillers-nés du roi. Ils se rendaient, comme les autres, aux parlements, composés seulement de barons et d'évêques; mais, à la fin du treizième siècle, les

des autres pour les déréglements de leurs fils. « Si on enfermait, disait le bailli à son frère, tous les jeunes gens endettés, on ne verrait que des barbons par les rues. » Les *Mémoires de Mirabeau*, publiés par son fils adoptif M. Lucas de Montigny, nous ont révélé, par des extraits précieux de leurs correspondances, le portrait saillant de chacun des membres de la famille de Mirabeau : ce sont autant de caractères d'une originalité frappante; tout, jusqu'à leur langage si fortement buriné, les distingue de leurs contemporains. Aussi le marquis disait-il : « Il y a cinq cents ans qu'on est habitué à voir des Mirabeau qui ne sont point faits comme *les autres.* » (AM. R.)

légistes y entrèrent en qualité de conseillers, et en même temps les évêques en sortirent, à l'exception de ceux qui étaient pairs de France du droit de leurs siéges.

Saint Louis changea le caractère des parlements, en y faisant prévaloir le rôle judiciaire sur le rôle politique. En effet, cette haute cour féodale renonça implicitement à concourir avec les représentants de la nation à la confection des lois, du moment où elle se mit à les interpréter en se faisant magistrature. Comment aurait-il été possible de donner place à la mobile représentation du peuple, lors de son avénement à la vie publique, au milieu des pairs, conseillers-nés de la couronne, et des gens de loi, ses conseillers de confiance?

Les parlements ne pouvant donc être un corps législatif, où se concentrassent toutes les forces vives de la nation, on fut forcé, dans les circonstances graves, de convoquer les états généraux, où le roi appela, outre les nobles et le clergé, les représentants des communes, c'est-à-dire les représentants de la richesse mobilière, qu'on nomma le tiers état : s'ils obtinrent cette faveur, c'est qu'ils étaient en mesure de fournir au roi de quoi payer des troupes, avec lesquelles il pouvait se passer des barons.

Les états généraux furent convoqués pour la première fois sous Philippe le Bel; et peu à peu ils remplacèrent le parlement dans les questions qui tenaient le plus à la politique, surtout pour l'établissement de nouveaux impôts. Il leur arriva parfois, au milieu de l'anarchie des factions et de l'invasion étrangère, de se saisir violemment du gouvernement du royaume; mais la paix publique à peine rétablie, ils ne prétendaient à rien de plus qu'au droit d'accorder des subsides, et de statuer, d'accord avec le roi, sur les grands intérêts de la nation. Cependant les limites et les formes étaient fort mal définies; et les prétentions réciproques des cours suprêmes et des états confondaient les idées et les faits. Il n'y avait rien de fixe pour leur réunion. A partir de 1302, les états ne furent réunis que vingt-deux fois. Ceux de 1484 avaient demandé que les assemblées revinssent périodiquement et d'une manière stable; mais ils ne l'obtinrent pas. Leur dernière réunion eut lieu en 1614; et le tiers état y parut dans un rang si inférieur, que, sur quelques mots de fraternité

qu'il fit entendre, les nobles s'indignèrent comme d'un outrage.

Au milieu des désastres de la fin du règne de Louis XIV, ses ennemis disaient qu'il était impossible de conclure avec lui une paix durable tant qu'il serait roi absolu, et proposèrent de soumettre le traité à la ratification des états généraux : mais le roi se garda bien de les convoquer ; et il fit répondre aux pamphlets où l'on démontrait la nécessité de rétablir l'usage et l'autorité des états généraux, par d'autres écrits où ils étaient représentés comme une imitation étrangère que le pays n'agréerait pas. On lisait dans l'un de ces écrits : « Presque toutes les fortunes particulières dépendent de l'autorité royale : à celle-ci sont attachés les gages, les emprunts énormes, les pensions, les arrérages des rentes. Si donc elle est ébranlée, plus des trois quarts des autres biens sont en danger de périr. » Le Régent, dans les embarras produits par le système de Law, pensa aux états généraux ; mais Dubois, à qui il demanda son avis à ce sujet, lui répondit que les rois de France avaient évité avec raison de les réunir. « Un roi, dit-il, n'est rien sans sujets : bien que le monarque soit leur chef, l'idée qu'il tient d'eux tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, l'appareil des députés du peuple, la permission de parler devant le roi et de lui présenter des doléances, ont je ne sais quoi de fâcheux, qu'un grand roi doit toujours éloigner... N'oubliez pas que le dernier malheur d'un roi est de ne pas obtenir l'aveugle obéissance du soldat... Éloignez de la France la dangereuse pensée de faire des Français un peuple anglais. » Le Régent écouta ce conseil, et il préféra la banqueroute.

Les états n'étaient donc pas une institution régulière et stable, mais un moyen de résistance instantanée et de vengeance, qui n'éveillait aucun sentiment de droit et de liberté. On cessa de les convoquer ; les parlements accrurent leur pouvoir, et les magistrats s'arrangèrent peu à peu pour que leur autorité ne fût pas seulement apparente, mais réelle. Certaines provinces, en se rendant au roi de France, avaient sauvegardé leurs droits ; et leurs parlements agissaient comme le parlement de Paris. L'esprit de corps et le savoir rendaient dangereuse l'opposition de ces compagnies, qui étaient devenues indépendantes par

suite d'un désastreux expédient de finance. Dans un moment de besoin extrême, les rois avaient vendu les charges; et lorsque la pénurie d'argent reparut, ils en avaient créé de nouvelles, qui avaient été achetées de même. Ces charges étaient devenues un patrimoine, et les magistratures administratives et judiciaires se transmettaient par héritage. Une pareille absurdité faisait toutefois que le magistrat, se sentant inamovible, se trouvait fort contre les volontés despotiques de celui dont il ne tenait pas son siége. De là la stabilité des parlements, dans lesquels les gens du roi siégeaient plus bas que les conseillers, et ne pouvaient parler qu'après avoir plié le genou.

Ce fut Charles VII qui fractionna le parlement unique alors en plusieurs parlements provinciaux, de façon à placer un centre de justice partout où il y avait eu un centre féodal. Le parlement de Paris devint la plus puissante institution judiciaire qui se soit rencontrée dans aucun pays. Placé près du roi, il était à portée de donner et recevoir des conseils; il se regarda comme l'héritier de la cour des pairs, il éleva ses prétentions, et ne voulut pas restreindre ses remontrances et ses formalités d'enregistrement à ce qui concernait le duché de France; il les étendit à tout le royaume. Le roi s'accommoda de cette prétention, trouvant plus facile de faire admettre ses volontés par le parlement que par les états généraux. La nation elle-même sembla préférer à leur réunion, presque toujours orageuse, un corps stable et permanent.

Les droits du parlement ne se fondaient que sur l'interprétation ambiguë du mot *enregistrer;* car la question était de savoir s'il entraînait le droit de remontrances, et en conséquence celui de s'opposer à la volonté royale. Mais jusqu'à quel point les parlements pouvaient-ils résister légalement? Jusqu'à quel point le roi pouvait-il les réprimer sans faire acte de tyrannie? Aucune loi ne le disait. Des exemples antérieurs justifiaient les coups d'État. Louis XIV avait congédié le parlement le fouet à la main; Louis XV avait multiplié les lits de justice.

Le parlement aspirait à se faire considérer comme le successeur des états généraux : il voulait que toutes les cours souveraines du royaume formassent un seul corps réparti en diverses

classes, siégeant en différents lieux. Ayant concerté cette levée de boucliers contre la monarchie, les parlements demandèrent à la fois l'allégement des impôts. Louis XV déclara, dans un lit de justice, que les parlements n'étaient que des tribunaux, organes de la volonté royale; qu'ils avaient soutenu des thèses contraires à la religion, aux mœurs et à la souveraineté du roi; et qu'en conséquence il leur défendait de se servir des mots *unité, indivisibilité, classes*. Le parlement persista, et cessa ses fonctions judiciaires; ce qui, mettant le trouble dans toutes les affaires, contraignait d'ordinaire le roi à céder.

Mais le duc d'Aiguillon, d'accord avec le chancelier Maupeou et le contrôleur général Terray, songea à dompter la résistance des magistrats. Dans la nuit du 19 janvier 1771, deux mousquetaires se présentèrent à la porte de chacun des membres de la compagnie, en exhibant l'ordre que le roi lui envoyait de reprendre ses fonctions, et de signer sur-le-champ son acceptation ou son refus. Surpris avant d'avoir pu s'entendre, la plupart se retranchèrent dans la négative. Leurs offices furent confisqués, et eux-mêmes condamnés au bannissement. Trente-huit d'entre eux, qui avaient d'abord adhéré, se rétractèrent le lendemain. On suppléa au vide qui en résulta au moyen d'un parlement composé de conseillers d'État et de maîtres des requêtes; mais aucun avocat ne se présenta pour plaider.

En conséquence il fut tenu, le 13 avril, un lit de justice, où le parlement ainsi que la cour des comptes furent cassés, et remplacés par le grand conseil; la vénalité des offices ainsi que les épices furent supprimées, c'est-à-dire que l'administration de la justice fut rendue gratuite, ou plutôt laissée à la charge des parties, qui devaient continuer de payer, mais non plus au profit des juges. Les autres parlements du royaume furent aussi ou supprimés et réunis, ou modifiés de la même manière.

Ce coup d'État, contre lequel protestèrent les princes du sang, était l'œuvre du chancelier Maupeou. L'ancien parlement, toujours prêt à accorder des victimes à un gouvernement dont il entravait les bonnes mesures, pouvait avoir mérité sa disgrâce; mais pouvait-on se fier à ceux qui l'avaient abattu? La vénalité de la justice était détruite; mais comment croire au

désintéressement des nouveaux juges? Puis, telle était la force de l'habitude, qu'on regarda comme une chose humiliante de rendre la justice aux frais du roi. On ne pouvait concevoir que des magistrats à gages pussent être des hommes intègres; et on leur refusait tout crédit, parce qu'on ne les voyait pas entourés de grandes fortunes, comme on y était habitué. Cependant, à part le procédé despotique, Maupeou avait raison de se vanter de cet acte hardi; car il fit taire les factions, et entrer au parlement des magistrats d'une grande distinction.

Louis XVI aurait pu profiter du coup d'État de son prédécesseur, d'autant plus que le pays s'habituait à la nouvelle juridiction et même s'en applaudissait. Mais Maurepas, imprévoyant et faible, rappela les magistrats exilés, réhabilitant ainsi la rébellion, donnant un centre à l'opposition, une représentation à la classe privilégiée, et préparant des résistances aux réformes que le temps exigeait.

Ce rappel produisit les conséquences les plus désastreuses au pouvoir, c'est-à-dire la nécessité de combattre la force sur laquelle il a besoin de s'appuyer, ou d'y suppléer par des moyens irréguliers, qui, toujours plus scandaleux qu'efficaces, mènent à de graves abus, comme de casser les arrêts, d'instituer des tribunaux extraordinaires, de lancer des lettres de cachet.

Du reste, si puissants que fussent les parlements au temps de la Ligue et de la Fronde, ils n'allèrent jamais jusqu'à refuser au roi les subsides, ce qui fait la force du parlement anglais.

Le parlement ne s'appuyait donc sur rien de constitutionnel. Les hommes d'épée dédaignaient d'y siéger à côté des gens de robe, n'oubliant pas que ceux-ci avaient souvent aidé les rois à restreindre leurs priviléges. Les intrigues où le parlement s'était jeté durant la Fronde montraient qu'il était un danger pour la paix. Le clergé savait qu'il lui était hostile; et si en lui résistant, ainsi qu'à la cour de Rome, le parlement s'était concilié la faveur populaire, comme tuteur des franchises nationales, on savait qu'il avait fait brûler en dix ans plus de pastorales d'évêques qu'il n'avait fait brûler de livres impies depuis qu'il existait. Il fit livrer aux flammes l'*Émile* en 1762; mais il avait défendu en 1738 de vénérer saint Vincent de Paul. Sa manie de

vouloir tout soumettre à ses arrêts l'avait porté anciennement à confisquer les premières imprimeries, à défendre en 1652 d'imprimer l'*Imitation de Jésus-Christ* sous un autre nom que celui de Thomas d'A-Kempis; à menacer de la peine de mort, en 1624, quiconque donnerait un enseignement contraire aux quatre éléments d'Aristote. Les philosophes savaient bien qu'il repoussait les innovations; ils se rappelaient qu'il avait poussé Louis XV à de nouvelles rigueurs contre les protestants, et qu'il était l'auteur des condamnations de Calas et du ministre Rochette. Il répugnait d'ailleurs aux idées du temps que la justice devînt un patriciat, et qu'un corps à la fois politique et judiciaire pût en suspendre le cours, pour soutenir ses droits, ses abus, ses préjugés. Puis, dans la querelle du jansénisme, on était tombé des deux côtés dans des excès déplorables.

Cette controverse, et surtout le débat relatif aux jésuites, dans lequel le parlement sortit tout à fait des limites d'une cour de justice, et statua sur une question qui ne lui était pas soumise, développèrent beaucoup la faconde des avocats, en les habituant à traiter des questions générales : or, une fois armés de cette dialectique, ils éprouvèrent le désir d'en faire usage.

Les parlements n'étaient donc en bonne harmonie ni avec le roi, ni avec la noblesse, ni même avec le peuple, qui les considérait comme les défenseurs de priviléges qui lui étaient odieux, tout en les estimant comme opposition à un pouvoir qu'il méprisait.

Ainsi jamais le clergé, le parlement et le roi n'agirent d'accord; ils se transformèrent selon les temps, ce qui prolongea leur durée, mais en se contrariant toujours, sans jamais se soumettre ni s'équilibrer.

Au-dessous de tout cela se trouvait le peuple, exclu de toute position dans l'État. Les impôts, trop lourds et, ce qui est pire, iniquement répartis, pesaient de plus en plus sur le peuple, surtout celui des campagnes. Noblesse, clergé, fonctionnaires étaient exempts de la taille et des corvées. Il fallait en conséquence aggraver les contributions indirectes, qui sont toutes à la charge du peuple. Depuis que le goût de la simplicité s'était introduit dans

le costume, Paris avait perdu le sceptre de la mode; et une multitude de gens y étaient sans travail et sans pain, au grand profit de l'Angleterre. La disproportion était encore plus grande dans les campagnes, où les exigences féodales venaient s'ajouter à celles du fisc royal et de la dîme ecclésiastique. Il existait deux espèces de servage : le serf de tenance ne pouvait disposer de sa personne ni de ses biens sans la permission du seigneur; mais s'il était las de sa tyrannie, il pouvait s'en aller, en lui abandonnant ses biens. Le serf de corps, au contraire, ne s'affranchissait pas même en laissant ce qu'il possédait; et le seigneur pouvait le réclamer partout, et le châtier arbitrairement. Il est vrai que cet esclavage ne subsistait plus que dans un très-petit nombre de contrées. Cependant l'Assemblée constituante n'entendit pas sans frémir les obligations avilissantes auxquelles étaient astreints certains habitants des campagnes.

C'était dans cette classe inhumainement sacrifiée qu'on recrutait de préférence pour le service militaire. Tout roturier, âgé de seize à quarante ans, était tenu de tirer annuellement à la milice. Mais les habitants des villes jouissaient de priviléges qui faisaient retomber la charge entière sur les paysans; et il n'y avait pour les plus braves aucune espérance d'avancement, tous les grades étant réservés aux nobles et aux riches, qui entraient au service comme volontaires.

Une armée forte donne raison à un despote contre la liberté : mais la France ne s'était pas maintenue au niveau des autres nations dans l'art de la guerre, malgré les travaux du maréchal de Saxe, de Gribeauval, qui améliora l'artillerie; de Folard, de Guibert et de Méril-Durand, qui approfondirent la théorie. Le ministre Saint-Germain réforma l'armée à la hâte, avec de bonnes idées et des manières brutales. Il supprima les corps privilégiés, changea la forme et l'ordre des régiments, l'habit, l'exercice, la discipline, l'échelle des avancements; il voulait supprimer l'hôtel des Invalides. Il bouleversa ensuite la discipline, en introduisant le châtiment du bâton et des coups de plat de sabre, à la manière allemande : aussi fut-il promptement congédié. Il fallait, pour être sous-lieutenant, établir, par la déclaration de quatre témoins, qu'on était d'une famille

vivant noblement. Comme il était facile de suborner des témoins, on exigea des preuves de noblesse faites héraldiquement (1781) : autre imitation prussienne qui substituait à un abus un autre abus plus grand, et excluait les roturiers d'une carrière qui jadis était la plus honorable pour arriver à la noblesse. L'armée ne sortait donc plus du peuple, et il ne restait rien de commun ni de sympathique entre les officiers et les soldats. Les bourgeois s'étaient exemptés du service au moyen de la taille; mais, pour que l'on pût les retrouver au besoin, on avait formé des régiments provinciaux de levée forcée. Du reste, les régiments se remplissaient par l'embauchage. Ainsi un contemporain s'exprime-t-il ainsi : « Au lieu de voir sous les drapeaux les fils de famille de toutes les classes appelés par la conscription et par une loi générale, on n'y comptait que des jeunes gens, dont la plupart ne se décidaient à s'enrôler qu'à la suite de quelques dérangements, ou par oisiveté. Aucune perspective d'avancement ne leur était offerte, et rien n'était plus rare que de voir des soldats ou des sous-officiers devenir officiers. Le petit nombre de ceux que le hasard élevait ainsi n'y arrivaient qu'après de longues années de service. Le nom qu'on leur donnait indiquait assez la rareté de ces chances favorables : on les appelait officiers de fortune. Les nobles seuls avaient le droit d'entrer au service comme sous-lieutenants : cet usage antique venait du régime féodal, et du préjugé qui fermait aux gentilshommes français toute autre carrière que celle des armes, de la diplomatie et de la magistrature. Il résultait, de ce reste de nos vieilles coutumes, une grande difficulté pour maintenir une subordination complète entre des officiers séparés, il est vrai, par la hiérarchie des grades, mais qui, en qualité de *nobles,* se regardaient tous comme égaux. Chacun respectait son chef à la manœuvre, à la parade, dans les heures de service; mais en tout autre temps, et partout ailleurs, on voyait peu de traces de subordination. Revenus à la ville ou à la cour, il arrivait nécessairement qu'on s'y retrouvait en ordre inverse, et qu'un colonel gentilhomme de province s'y voyait l'inférieur de ses jeunes capitaines ou sous-lieutenants, qui possédaient des charges ou étaient décorés de noms illustres, tels que les *Mont-*

morency, les *Rohan*, les *Crillon*, etc. [1]. » Les grades s'achetaient à prix d'argent, sauf approbation du roi, qui ne pouvait s'y refuser.

Quand Louis XV paraissait au camp avec sa maîtresse en titre, fallait-il s'étonner que les officiers imitassent son exemple? Le maréchal de Saxe traînait à sa suite une troupe de comédiens; et à la fin d'une représentation il fut annoncé à l'armée, par la bouche d'une actrice, que la bataille de Lawfeld allait être livrée; qu'il y aurait relâche le lendemain [2].

Ainsi tout était précaire, incertain, flottant, entre le besoin d'innover et la répugnance à changer [3]. Les abus avaient grandi, sous l'empire de tant de lois particulières; la contradiction était flagrante entre les institutions et la réalité.

LE TIERS ÉTAT. — L'OPINION PUBLIQUE.

Les états généraux qui furent assemblés après la mort de Louis XI entendirent des discours dont la hardiesse nous étonne aujourd'hui.

Le sire de la Roche, député de la noblesse bourguignonne, y émit des principes que l'on peut résumer ainsi : « Le peuple se

[1] *Mémoires du comte de Ségur*, t. I, p. 66.

[2] *Mémoires du prince de Montbarey*.

[3] Lally-Tolendal démontrait, dans un discours plein de modération prononcé, le 15 juin 1789, dans la chambre de la noblesse, que la France n'avait pas de constitution. « Vous n'avez pas de loi, disait-il, qui établisse que les états généraux sont partie intégrante de la souveraineté.... Vous n'avez pas de loi qui exige leur convocation périodique... Vous n'avez pas de loi pour garantir contre l'arbitraire votre sécurité et la liberté individuelle... Vous n'avez pas de loi qui établisse la liberté de la presse... Vous n'avez pas de loi qui rende nécessaire votre consentement pour les impôts... Vous n'avez pas de loi qui fasse responsables les ministres du pouvoir exécutif... Vous n'avez pas une loi générale, positive, écrite, un diplôme à la fois national et royal, une grande charte sur laquelle repose un ordre fixe et invariable, où chacun apprenne ce qu'il doit sacrifier de sa liberté et de sa propriété pour conserver le reste, qui assure tous les droits, définisse tous les pouvoirs. »

forme de la totalité des habitants du royaume; les états généraux sont les dépositaires de la volonté de tous. Sans eux, rien de légitime ni de solide. La loi ne peut exister sans leur sanction. La royauté est un office, non un héritage. Les rois ont été, dans le principe, institués par le peuple souverain. Qui retient le pouvoir par la force, ou sans le consentement du peuple, usurpe le bien d'autrui. L'État est la chose de tous; la souveraineté n'appartient pas au prince, qui n'existe que par le peuple. En cas de minorité du prince, l'autorité retourne à la nation, qui la reprend comme son propre bien. » Le peuple de cette époque comprenait peu ce langage; mais le temps suivit son cours.

Les arts, le commerce et le luxe appauvrissaient les grands propriétaires, enrichissaient les industriels, rapprochaient les classes en égalisant les fortunes; et le peuple échappait à cette vieille iniquité de la conquête, que le temps avait affermie sans la justifier. Si dans les campagnes le paysan était astreint aux corvées, à abandonner au maître le fruit de ses sueurs, en ne gardant que le strict nécessaire, le négoce répandait dans les villes plus de liberté, et des idées plus hardies.

Colbert avait protégé le commerce, mais en favorisant les compagnies, c'est-à-dire des priviléges; et les maîtrises, dont les états généraux de 1614 avaient réclamé l'abolition, furent, au contraire, étendues à tous les corps de marchands et d'artisans. Personne ne pouvait exercer un métier autre que celui pour lequel il avait payé son noviciat, et il devait travailler toute sa vie comme salarié, s'il ne pouvait acheter la maîtrise. Des règlements sévères prescrivaient les qualités, la façon, la couleur des objets fabriqués : c'étaient en conséquence des visites continuelles, des confiscations, des pièces d'étoffes coupées et brûlées.

Ainsi cette institution, dont le principe avait été au moyen âge la fraternité, était tombée dans l'égoïsme et l'oppression. Ce régime absorbait l'argent, le temps et le repos des corps, en disputes de compétence, de subordination entre les métiers qui se tiennent de près, tels que serruriers et forgerons, menuisiers et charpentiers, etc.

Il est vrai que tous ces maux étaient d'ancienne date, adoucis par l'habitude et les correctifs que la pratique y introduit. Quoique les corporations fussent une entrave pesante pour l'individu, elles représentaient l'indépendance; c'était une gloire d'être syndic de sa compagnie, d'en porter la bannière. On faisait des remontrances, on résistait aux mesures arbitraires, avec d'autant plus de chances de succès que le commerce avait pris plus d'essor.

La noblesse avait cherché dans la Réforme un moyen de ressaisir ses prérogatives féodales. Mais le peuple donna la main au clergé pour faire échouer ce dessein, et empêcher la noblesse de s'emparer de tous les biens, de toute la puissance. Le calvinisme qui se répandit en France favorisait les idées démocratiques, qui survécurent lors même qu'il eut été vaincu. Les rois le comprirent; et, après s'être servis du peuple pour comprimer les nobles, ils s'appliquèrent à le contenir à son tour. Ils caressèrent, par des distinctions personnelles, les chefs de la bourgeoisie; ils introduisirent une noblesse de robe, pour détacher du peuple les gens instruits; ils défendirent les réunions, et morcelèrent l'administration.

Le pouvoir crut ainsi maintenir la bourgeoisie dans son néant; mais les rois avaient eux-mêmes diminué la distance qui existait entre les deux classes. Le savoir d'abord, puis le commerce, offrirent aux vaincus le moyen d'entrer dans la classe des vainqueurs, bien que toujours par voie d'exception, et quoique la distinction continuât de subsister, même lorsqu'elle ne signifiait plus rien. La force de l'intelligence s'unit donc à celle des richesses; l'opinion prit de l'énergie; les questions de finances, de religion, de juridiction, amenèrent les esprits à méditer sur le gouvernement, et à proclamer l'égalité des hommes.

La révolution d'Angleterre, la première qui se fût faite en plein jour, avait puissamment contribué à ce mouvement en France. On en fut tellement ébloui, que beaucoup d'esprits, en France, regardèrent comme un modèle la constitution qui en était sortie. Mais l'Angleterre, même en renversant plusieurs fois ses rois, conserva son principe immuable, celui de l'aristocratie héréditaire, et n'eut point à changer sa politique. Catho-

lique ou réformé, le gouvernement fut toujours intolérant : toujours le droit d'aînesse et les substitutions furent chose sainte et légitime; toujours la multitude y fut asservie, et les propriétaires restèrent les seuls représentants de la nation.

En France, au contraire, la noblesse s'en allait ruinée par la corruption, tandis que la force populaire s'accroissait de toute l'énergie qu'on apporte à réclamer des droits précieux. Les revers des dernières années de Louis XIV avaient diminué le prestige qui entourait la majesté royale. La Régence afficha la vanité du vice, comme en d'autres temps on aurait affecté l'orgueil de la vertu. Toute âme honnête ne put révérer Louis XV. Sous son règne, éclatèrent les maux que celui de son prédécesseur avait préparés : la nationalité française fut entamée par des idées anglaises, genevoises, hollandaises; les réfugiés se vengeaient par des diatribes violentes; les gentilshommes parlaient contre la monarchie; le clergé n'avait point de foi; l'histoire nationale fut tournée en ridicule; la liberté consista à blâmer tout ce qui était ancien; on qualifia de niaiserie l'attachement aux coutumes du pays, la noblesse de tyrannie, la religion de préjugé.

Cette noblesse n'en continuait pas moins à se regarder comme une institution, comme une fonction sociale, voire même comme une race supérieure : mais cet orgueil ne provoquait plus que des colères. Des enfants du peuple, tels que d'Alembert et la Harpe, qui étaient bâtards, Rousseau et Beaumarchais, qui avaient été horlogers, Diderot coutelier, Marmontel tailleur de pierre, réclamaient un ordre social où le mérite eût accès à tout.

Le peuple, ce n'était plus un troupeau de serfs ou de pauvres communes cherchant humblement à gagner leur pain, et à se défendre contre les barons; c'était la majorité : c'étaient des artistes, des industriels, des gens de lettres, de petits propriétaires. Désireux d'ordre et de repos, ils s'étaient longtemps résignés à l'obéissance : les rois avaient cru qu'elle serait éternelle, et ils s'étaient endormis dans la gloire d'abord, puis au sein de la volupté. Mais pendant ce temps la bourgeoisie avait acquis du savoir, de la richesse : elle dominait par la parole dans les corporations d'arts et métiers; elle s'appuyait dans l'armée sur les sous-officiers, dans le clergé sur les prêtres des cam-

pagnes, dans le pays sur les prolétaires, dans l'opinion sur les écrivains.

Les esprits sérieux, dégoûtés de l'étourderie facétieuse et obscène de la première moitié du dix-huitième siècle, des vices et de l'oisiveté de la vie parisienne, méditaient sur la chose publique, et censuraient tous les actes du gouvernement. Les sociétés éclairées ne retentissaient que d'abus; les parlements les avouaient; la prospérité de l'Angleterre faisait admirer aux uns, comme à Montesquieu, son système représentatif, tandis que d'autres subtilisaient, avec Rousseau, sur le pacte social et sur la souveraineté du peuple. Il ne surgissait pas une question qui ne devînt d'intérêt général. Le problème de l'origine des idées conduit à tirer tout de la sensation et à tout rapporter à la sensation : le crime donc sera le résultat de conventions; la mesure des sciences sociales sera l'égoïsme; le plaisir sera le but de la morale. Une banque bouleverse l'économie du royaume; à propos du luxe on prend à partie la féodalité et les couvents. Est-il question de la rivalité entre l'agriculture et l'industrie? on fait entrer dans le débat le gouvernement, la religion, l'histoire, la législation. Traite-t-on du commerce? le débat s'engage sur les douanes, les priviléges, les exemptions, les sinécures, l'administration, la justice. Une satire contre la décadence des mœurs et la dépravation royale devient un libelle contre la société; et parce qu'on conteste la nécessité des armées permanentes, d'une grosse dette publique, du faste de cour, on arrive à proclamer que l'état naturel de l'homme est la vie sauvage.

Les doctrines prêchées par les philosophes étaient à l'usage de la classe éclairée, et ne devaient point descendre jusqu'à ce qu'ils appelaient la *canaille*[1]. Toutes leurs réformes étaient en

[1] Voltaire écrivait à Diderot : « Quelque parti que vous preniez, je « vous recommande *l'infâme*. Il faut la détruire chez les honnêtes « gens, et la laisser à la canaille grande ou petite, pour laquelle elle est « faite. » *Œuv.*, t. LX, p. 403; 25 septembre 1762. — A madame d'Épinay : « Ma chère philosophe, je vous recommande *l'infâme* : il faut « lui fermer la porte des honnêtes gens, et la laisser dans la rue, où elle « est fort bien. » T. LIX, p. 23; 20 sept. 1760. « Nous ne nous sou- « cions pas que nos laquais et nos manœuvres soient éclairés. » T. LX,

l'air et de pure théorie. Mais quand ceux qui dirigent l'opinion par leurs écrits dédaignent l'expérience des temps et la voix du genre humain ; quand ils veulent que tout date de leur époque, leur coup d'œil se rétrécit, ils jugent mal à distance, ils sont éblouis par ce qui est près d'eux, et, ne sachant rien du passé, ils se fourvoient dans le chemin de l'avenir.

Il n'était que trop facile, quand l'État était sans lois, les armes sans éclat, la cour sans dignité, les mœurs sans pudeur, de s'éprendre de la philosophie railleuse de ces hommes qui, semblables à des vieillards dépourvus d'illusions et voulant les détruire chez les autres, prêchaient l'impiété, et parlaient de Dieu comme ils parlaient des rois; les uns niant son existence, les autres la tolérant, mais le faisant muet et sourd, admettant des récompenses sans fin, mais non des peines éternelles. Une nation vive et intelligente entre toutes, généreuse à la fois et corrompue, ne pouvait plus vénérer ces rois qui offensaient le sentiment national par leurs faiblesses, la moralité publique par leurs déréglements, et ne voulaient pas se modifier, quand le pouvoir absolu cessait d'être nécessaire pour l'unité nationale. Elle méprisait les nobles, qui n'étaient plus grands que par leurs désordres; et la conscience publique, abandonnée à elle-même, aurait en vain recouru à l'Église mutilée, asservie, corrompue.

Enfin arrive un roi honnête, que toutes les espérances saluent; mais le voilà qui se montre incapable; et à côté de la nation la plus avancée s'offre le plus arriéré de tous les gouvernements.

Après le coup d'État de 1771, on ne parla plus de tous côtés que constitution, lois fondamentales. Le pouvoir aurait dû s'y rallier, et en tirer une nouvelle force. Au contraire, il s'avisa de restaurer les priviléges. Le gouvernement précédent avait abattu l'aristocratie de robe, il parut digne d'un gouvernement paternel de la relever : on restitua à la naissance ses prérogatives; à elle les magistratures, à elle les grades militaires. Ainsi l'on accrut

p. 355. Frédéric exhortait aussi à détruire *l'infâme* : « Je ne dis pas « chez la canaille, qui n'est pas digne d'être éclairée, et à laquelle tous « les jougs sont propres : je dis chez... ceux qui veulent penser. » Lettre du 5 janvier 1767.

les prétentions d'une classe, et on irrita la jalousie de l'autre en mettant les lois en opposition avec les mœurs.

La noblesse fut reprise de ces vertiges qui lui cachèrent tout à fait l'abîme; les bourgeois regardèrent le trône comme une puissance hostile, et ils sentirent qu'il dépendait d'eux de le soutenir ou de le renverser.

La France, autrefois militaire et conquérante, cherchait depuis peu à s'assurer le premier rang dans la paix; mais, contrariée par la marche des autres nations, elle restait hésitante. Empêchée ainsi de faire du commerce sa principale occupation, comme l'Angleterre, qu'elle imitait en la haïssant, elle n'occupait encore sous ce rapport qu'un rang secondaire, et compromettait par là à la fois les deux systèmes manufacturier et agricole. La prospérité de la Hollande et de l'Angleterre était attribuée à la liberté; on accusait la politique des pertes essuyées dans les colonies. Les négociants, élevés dans une probité sévère, égoïste, niveleuse, suivaient des yeux les écarts prodigieux du despotisme, et demandaient comment le chef d'une raison sociale pouvait s'enrichir de l'appauvrissement des autres; pourquoi il se montrait prodigue envers les courtisans; pourquoi il exemptait des charges communes la noblesse et le clergé; pourquoi il pouvait faire souvent banqueroute, et s'endetter toujours. En Angleterre, les chambres demandaient des comptes réguliers à un ministère responsable, tandis qu'en France le roi avait dit : *L'État, c'est moi;* la faute ne pouvait donc retomber que sur le monarque. Ce fut dans l'union que l'on chercha cette force de résistance que ne donnait pas la constitution [1].

[1] Une anecdote de 1770 fait connaître à quel point les bourgeois s'entendaient entre eux pour se soutenir contre les impertinences de la noblesse.

Un soir, au théâtre de Grenoble, les parents du célèbre Barnave avaient occupé la seule loge qui fût restée libre; mais elle était réservée pour une créature du duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur de la province. En conséquence, le directeur du théâtre, puis l'officier de garde, puis quatre mousquetaires, viennent pour les faire sortir. Ils résistent, jusqu'au moment où arrive un ordre exprès du gouverneur. Alors M. Barnave se tournant vers le parterre, dont ce démêlé avait

L'autorité royale se trouvait donc attaquée a la fois par les intérêts et par les idées. L'opinion, manquant d'organes légaux, s'exprimait tantôt par les insurrections, tantôt par les parlements, tantôt par les municipalités, tantôt par le clergé.

Déjà Lauraguais prétendait, dans le *Manifeste aux Normands*, que la nation avait dit : *Vous serez roi à telles conditions, et je vous serai fidèle; sinon, je deviendrai votre juge.* Le clergé disait dans ses remontrances : « D'où naît cet examen « curieux et inquiet que chacun se permet concernant les ac- « tions, les droits, les limites du gouvernement? » Et Malesherbes s'exprimait ainsi, lors de sa réception à l'Académie : « Il s'est élevé un tribunal ne relevant d'aucune autorité et res- « pecté de toute autorité, qui apprécie les qualités et décide du « mérite de chacun; et dans un siècle où chaque citoyen peut, « par la presse, parler à la nation, ceux qui ont reçu de la na- « ture le don d'instruire et de toucher les hommes sont, au mi- « lieu de la société actuelle, ce que les orateurs de Rome et « d'Athènes étaient au milieu du peuple réuni. »

La spéculation ne saurait rester oisive dans les têtes françaises. Le mouvement révolutionnaire, qui avait été pratique en Angleterre et qui était resté philosophique en Allemagne, fut abandonné en France aux gens de lettres.

La Fontaine, la Bruyère, Pascal, Molière [1], Boileau luimême [2], avaient combattu les deux aristocraties, et jeté dans le pays de nouvelles idées. Les leçons d'égalité que Fénelon avait tracées pour l'héritier du trône circulèrent bientôt dans le peuple.

attiré l'attention : *Je sors*, dit-il, *par ordre du gouverneur*. Aussitôt toute la bourgeoisie sort aussi du théâtre. On se réunit en foule dans la maison Barnave, où l'on organise un bal et un souper improvisés, auxquels prend part tout ce qu'il y a de mieux dans la ville. Les bourgeois de Grenoble ne reparurent ensuite au théâtre que lorsqu'il eut été fait réparation complète. (*Voy.* Bérenger, *Notice historique sur Barnave;* Paris, 1843.) De pareilles démonstrations, inoffensives et unanimes, effrayent bien davantage ceux qui abusent du pouvoir que toutes les imprécations les plus virulentes.

[1] *Voyez* la scène du pauvre, dans le *Festin de Pierre*.

[2] *Voyez* son épître *Sur la noblesse*.

Les *Mémoires de Saint-Simon* révélaient les turpitudes du palais, rapetissaient le grand roi, mais rabaissaient plus encore la noblesse qui l'entourait, inutile, vicieuse et rampante. Le *Tartuffe* raille la fausse dévotion; mais il lui sera impossible de ne pas atteindre aussi la vraie, tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de la sauver du reproche d'hypocrisie et de mauvaise foi. C'est pour cela que le parlement s'opposa à la représentation de cette pièce, qui fut ordonnée par le roi. Il arriva le contraire avec Beaumarchais (1732-1799). Continuateur de Voltaire, et comme lui porté au bien par pur intérêt, il parut quand les idées philosophiques avaient déjà fait leur chemin; il leur donna cours davantage, en les personnifiant. Beaumarchais était venu à Paris pour faire connaître un nouveau ressort d'horlogerie qu'il avait inventé; il se jette dans les affaires, s'occupe de douanes, et, « aux heures que d'autres emploient à chasser, à boire, à jouer, » il écrit des comédies vaille que vaille. Accueilli à la cour, il y apprend la musique aux filles de Louis XV, essuyant parfois à Versailles les mortifications inévitables aux parvenus [1].

Ce n'était point un écrivain de génie, mais qui résumait en lui toute la critique, toutes les attaques des libres penseurs du temps. Ce fut le peuple qu'il prit pour juge, lui sorti du peuple et resté peuple, bien qu'il fût devenu une espèce de personnage, écrivain populaire, pétulant, railleur, souple, malin et surtout patient comme le peuple.

Un procès dans lequel il se trouve engagé lui donna l'occasion de s'adresser à un conseiller du parlement Maupeou, nommé Goëzman: il en obtient une audience, et s'assure sa faveur moyennant cent louis et une montre de prix. Comme il perd sa cause, on les lui rend; mais il prétend avoir donné quinze louis de plus. Le conseiller lui intente un procès en calomnie. Beaumarchais prend le public pour juge dans ses *Mémoires*, ouvrage

[1] Un gentilhomme le rencontrant à Versailles en grande toilette : *Eh ! monsieur Beaumarchais*, lui dit-il, *ma montre va mal; donnez-y donc un coup d'œil. — Volontiers ; mais prenez garde, je ne m'y entends guère.* Comme l'autre insiste, il prend la montre, et la laisse tomber. *Je vous l'avais bien dit*, reprend-il, *que j'étais maladroit.*

étincelant de vivacité, mélange charmant, malgré son inconvenance, de satire, de comédie, de roman, de pasquinades, où il bafoue, avec une malignité pleine de verve et de bon sens, les nouveaux parlements. Voltaire, qui les avait lus quatre fois, disait : « Il n'est pas de comédie plus amusante, point d'histoire mieux racontée, point d'affaire épineuse mieux éclaircie. C'est ce que j'ai vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. C'est un véritable arlequin sauvage, qui renverse toute une patrouille. » Beaumarchais fit entendre le premier un mot qui devait avoir dès lors un long retentissement, quand il s'écria : *Je ne suis ni courtisan, ni abbé, ni gentilhomme, ni financier, ni favori, rien de ce qu'on appelle puissance; je suis citoyen;* et le public de s'étonner. On avait vu des rois combattre des rois, des parlements s'opposer à la justice des rois, jésuites et jansénistes s'attaquer avec des thèses et des bulles; mais un homme seul, un accusé sans aïeux, sans famille, sans protecteur, lever la tête si haut devant le parlement, et refuser, lui plébéien, de se laisser écraser par un conseiller, et pourquoi? parce qu'il était citoyen.

Les uns applaudissent, en haine du parlement Maupeou; les autres accusent cet audacieux; tous prêtent l'oreille à cette voix retentissante qui n'appartenait ni au forum ni à la chaire.

Le parlement Maupeou, qui était juge dans sa propre cause, furieux de la publication des *Mémoires*, n'osa pourtant condamner l'écrivain, et se contenta de lui infliger un blâme déshonorant. Le public proteste; un prince l'invite à sa table; la cour se déclare pour lui, et le citoyen Beaumarchais triomphe. Le public le porte aux nues; bientôt les parlements tombent, et l'esprit révolutionnaire grandit.

Beaumarchais, à coup sûr, ne valait pas mieux que ses contemporains : il avait eu des procès pour adultère, pour malversation; on l'avait accusé d'avoir fait périr ses deux femmes. Mais qu'importait au peuple la moralité de son favori? il ne tenait qu'à ses propres passions, exploitées à propos. Beaumarchais composa, à quelque temps de là, le *Mariage de Figaro,* comédie dans laquelle il tournait la noblesse en ridicule, comme il avait

fait de la magistrature : véritable pièce encyclopédique, étonnante par la multiplicité des caractères et l'audace de la conception. Se jouant au milieu d'une vaste intrigue dont il sait tirer des situations fortes et plaisantes, il bat en brèche la morale, la législation, la religion, la politique, la métaphysique même : il demande ce qu'ont fait les nobles pour jouir de tant d'avantages, sinon de se donner la peine de naître?

Louis XVI, scandalisé, jura de ne jamais laisser représenter la pièce : Beaumarchais jura qu'elle *serait représentée, fût-ce au milieu de Notre-Dame;* et le roi de l'opinion l'emporta sur le roi de la force armée. La noblesse fut la première à solliciter que l'on laissât jouer cette pièce, manifeste de guerre dirigé contre elle-même, où tous les abus qu'il était défendu à la presse de dénoncer allaient se produire sur le théâtre, avec l'exagération de la satire et la vivacité de l'action scénique, en mettant à nu des plaies que le gouvernement ne se croyait pas en mesure de guérir. A coup sûr la représentation de cette pièce fut l'un des préliminaires les plus importants de la Révolution. Le peuple accourut en foule aux représentations; mais, à la soixante-quatrième, Beaumarchais fut arrêté, et conduit dans la maison de correction où l'on renfermait les mauvais sujets. C'était un châtiment absurde d'un délit triomphant. Peu de temps après, la pièce était jouée à Trianon; la reine de France remplissait le rôle de Rosine, et le prince qui devait être un jour Charles X y représentait Figaro!

Le gouvernement n'avait pas plus d'énergie pour s'opposer à l'irruption de livres dont il sentait le danger. La censure pouvait empêcher l'impression d'un ouvrage, mais non l'introduction de ceux qui venaient de l'étranger. Or les écrivains n'étaient gênés par aucune entrave en Angleterre. On pouvait en Prusse attaquer la religion et le système des autres gouvernements; l'enseignement était libre en Hollande, et les calvinistes français réfugiés répandaient, de ce pays, la haine contre leurs persécuteurs; Genève donnait en outre l'exemple d'une constitution républicaine. Parfois on décrétait qu'un livre serait brûlé ou lacéré par le bourreau; mais la curiosité n'en était que stimulée, et il suffisait qu'un livre fût défendu pour qu'on

le vît partout. Les livres les plus ennuyeux, la *Philosophie de la nature*, des ouvrages absurdes, comme l'*Esprit* d'Helvétius, étaient lus, parce qu'ils étaient prohibés.

La censure était exercée par la Sorbonne, par le roi et par le parlement, qui différaient de maximes, et dont les résolutions se trouvaient en désaccord. L'Imprimerie royale publia les *Conciles* du père Hardouin, que le parlement fit saisir. Le parlement toléra le *Bélisaire* de Marmontel, qui fut condamné par la Sorbonne : il n'avait d'autre tort que d'exposer légèrement certaines idées qui avaient cours alors. Le parlement laissa passer le Missel avec la messe du Sacré-Cœur, et le garde des sceaux le fit saisir. En vain Malesherbes disait que « le moyen de faire respecter les prohibitions est d'en faire peu ; » elles pleuvaient sans relâche. Fréret fut mis à la Bastille pour avoir dit que les Francs ne formaient point une nation à part, et que leurs premiers chefs avaient obtenu des empereurs romains le titre de patrice. L'*Esprit des lois*, la *Henriade*, le *Siècle de Louis XIV*, les *Éléments de la philosophie de Newton*, faisaient l'admiration de tous, malgré la défense de les introduire dans le royaume. Des libraires et des imprimeurs étaient condamnés de temps à autre, et la société apprenait par ces arrêts les livres qu'elle devait lire. La haute classe encourageait les ouvrages qui sapaient sa puissance. L'auteur d'un livre condamné par le parlement allait souper chez les grands seigneurs ; et, pour le venger, on livrait à la publicité les faiblesses et les torts de ses juges. L'intrigue et la protection obtenaient ce qui était refusé à la justice. On n'aurait pas laissé imprimer une bonne critique du gouvernement ni un sage conseil, tandis que des obscénités circulaient en liberté. Le roi prononçait, en 1757, la peine de mort contre les auteurs qui tendaient à propager l'irréligion, à agiter les esprits, à attaquer l'autorité royale, à troubler l'ordre public ; et, l'année d'après, Helvétius publiait le livre de l'*Esprit*. L'*Encyclopédie* fut plusieurs fois défendue, permise, réprouvée, et tolérée.

Au milieu de principes incertains et d'applications chancelantes, la cour, tantôt menaçante, tantôt caressante, et toujours sans force, persécuta Rousseau, tandis qu'elle faisait un

accueil gracieux à Hume, aussi hardi et plus irréligieux, et à qui elle faisait réciter des compliments par les jeunes princes. Le premier exemplaire de l'ouvrage du Genevois Delolme, sur la constitution anglaise, fut adressé à Louis XVI. Malesherbes donna l'ordre de saisir les papiers de Diderot, mais il le fit prévenir de les cacher; et celui-ci ne sachant où les déposer, le ministre les reçut dans son propre hôtel. Le même magistrat, chargé de la direction de la censure, s'employa pour faire imprimer l'*Émile;* et le livre fut brûlé peu de temps après.

Si Montesquieu s'était contenté de trouver la raison et l'harmonie sociale des institutions, Voltaire en avait révélé les abus; et ses opuscules sur les finances, sur l'administration, avaient fixé l'attention publique. Quand l'âge eut amorti son génie, il s'occupa de tragédies judiciaires; et son nom suffit pour signaler un procès à la curiosité publique. Habitant le pays de Gex, il dévoila les oppressions fiscales dont il y était témoin, et en obtint la réparation. Quand Turgot tomba, il lui adressa un hommage public, dans la *Lettre à un Homme*. Ses considérations sur les procès de Calas, de la Barre, de Sirven, de Lally, avaient révélé combien les formes surannées de cette magistrature qu'on respectait étaient loin d'être une garantie pour la liberté et la vie des citoyens. Il avait donc applaudi quand le parlement, le seul corps qu'il redoutât, avait été abattu par ceux qui tremblaient devant lui. Il s'était réjoui en voyant s'écrouler le dernier rempart qui existât devant l'arbitraire.

Esprit délicat et fanatique tout ensemble, caustique et licencieux, ironique et sévère, il étudia les goûts frivoles et obscènes de la multitude, afin de lui plaire et d'exciter sa curiosité maligne; il s'adressa aux nobles instincts et aux passions généreuses, en même temps qu'il les étouffait sous les cendres glacées de l'égoïsme; injuste et hypocrite lui-même, il flagella l'injustice et l'hypocrisie; il brisa les entraves de la pensée, et lui en imposa d'autres par son intolérance. Mais, doué d'une flexibilité merveilleuse, entouré d'une popularité universelle, il devint le type le plus vrai de la nation, ou, pour mieux dire, de la société; de cette société élégante, rassasiée de jouissances, où mesdames de Tencin, Geoffrin et de Launay prononçaient

leurs oracles, faisaient et défaisaient les réputations, les ministres, les bulles même.

Après avoir bouleversé la France et le monde par sa féconde improvisation, Voltaire, chargé d'années, résolut de revoir encore une fois dans sa gloire ce Paris dont il était exilé depuis tant d'années, et où ses contemporains pleins d'admiration étaient déjà pour lui la postérité.

Louis XVI voulut s'opposer à ce voyage; puis, comme à l'ordinaire, il céda, sur les représentations de Maurepas, son ministre. « Son retour fut, comme sa disgrâce, une preuve de la faiblesse de l'autorité. L'opinion philosophique l'emportait tellement alors dans les esprits et intimidait à tel point le pouvoir, qu'on le laissa revenir dans son pays, sans le lui permettre. La cour refusa de le recevoir, et la ville entière sembla voler audevant de lui. On ne voulut point lui accorder une légère grâce, et on le laissa jouir d'un triomphe éclatant.

« Il faut avoir vu à cette époque la joie publique, l'impatiente curiosité et l'empressement tumultueux d'une foule admiratrice, pour entendre, pour envisager et même pour apercevoir ce vieillard célèbre, contemporain de deux siècles, qui avait hérité de l'éclat de l'un et fait la gloire de l'autre; il faut, dis-je, en avoir été témoin, pour s'en faire une juste idée.

« C'était l'apothéose d'un demi-dieu encore vivant. Il disait au peuple, avec autant de raison que d'attendrissement : *Vous voulez donc me faire mourir de plaisir?*

« On pouvait dire qu'alors il y avait pendant quelques semaines deux cours en France, celle du roi à Versailles, et celle de Voltaire à Paris. La première, où le bon roi Louis XVI, sans faste, vivait avec simplicité, ne rêvant qu'à la réforme des abus, et au bonheur d'un peuple trop sensible à l'éclat pour bien apprécier ses modestes vertus; la première, dis-je, paraissait l'asile paisible d'un sage, en comparaison de cet hôtel situé sur le quai des Théatins, où toute la journée on entendait les cris et les acclamations d'une foule immense et idolâtre, qui venait rendre avec empressement ses hommages au plus grand génie de l'Europe...

« Dans sa maison, qu'on eût dit alors transformée en palais

par sa présence, assis au milieu d'une sorte de conseil composé des philosophes, des écrivains les plus hardis et les plus célèbres de ce siècle, ses courtisans étaient les hommes les plus marquants de toutes les classes, les étrangers les plus distingués de tous les pays...

« Son couronnement eut lieu au palais des Tuileries, dans la salle du Théâtre-Français. On ne peut peindre l'ivresse avec laquelle cet illustre vieillard fut accueilli par un public qui remplissait à flots pressés tous les bancs, toutes les loges, tous les corridors, toutes les issues de cette enceinte. En aucun temps la reconnaissance d'une nation n'éclata avec de plus vifs transports.

« Dès que Voltaire parut, l'acteur Brizard vint poser sur sa tête une couronne de lauriers, qu'il voulut promptement ôter, et que les cris du peuple l'invitaient à garder. Au milieu des plus vives acclamations on répétait de toutes parts les titres, les noms de tous ses ouvrages.

« Longtemps après qu'on eut levé la toile, il fut impossible de commencer la représentation : tout le monde, dans la salle, était trop occupé à voir, à contempler Voltaire, à lui adresser de bruyants hommages [1]. »

Le philosophe ne put résister à ces transports de joie, et peu de jours après il rendit le dernier soupir. Mais les idées qu'il avait propagées ne moururent pas avec lui : elles acquirent, au contraire, la sanction que donne le temps et l'autorité de la tombe.

Ce triste spectacle d'un gouvernement faible, contraint d'obéir à une opinion publique dominante, se renouvela quand Louis XVI fut poussé contre son gré à soutenir l'indépendance américaine. Franklin, qui ne fut pas reçu à la cour, se vit entouré de plus d'éclat que les rois ; et la pensée, qui se détournait d'eux, salua le physicien aux mœurs patriarcales. Le cabinet de Versailles, toujours réduit à se laisser traîner à la remorque, n'osa se résoudre à l'alliance américaine ; mais déjà la Fayette proclamait la croisade au nom de la liberté, et allait répandre pour elle ce *noble sang* tant prisé.

[1] Ségur, *Mémoires*.

« Cette liberté s'offrait à nous, dit encore Ségur, avec tous les attraits de la gloire ; et, tandis que des hommes plus mûrs et les partisans de la philosophie ne voyaient dans cette grande querelle qu'une favorable occasion pour faire adopter leurs principes, pour mettre des limites au pouvoir arbitraire et pour donner la liberté à la France, en faisant recouvrer aux peuples des droits qu'ils croyaient imprescriptibles, nous, plus jeunes, plus légers et plus ardents, nous ne nous enrôlions sous les enseignes de la philosophie que dans l'espoir de guerroyer, de nous distinguer, d'acquérir de l'honneur et des grades ; enfin, c'était comme paladins que nous nous montrions philosophes.

« Mais il arriva tout naturellement qu'en nous déclarant ainsi, par une humeur d'abord toute belliqueuse, les partisans et les champions de la liberté, nous finîmes par nous enflammer de très-bonne foi pour elle.

« Après avoir lu avidement tous les livres, tous les écrits qui se publiaient alors en faveur des nouvelles doctrines, nous devînmes les disciples zélés de ceux qui les professaient, et les adversaires des prôneurs de l'ancien temps, dont les préjugés, la pédanterie et les vieilles coutumes nous semblaient alors ridicules [1]. »

C'est avec ces idées qu'ils revenaient d'Amérique. La Fayette, l'homme le moins résolu du monde, paraissait à la cour avec l'uniforme américain ; et l'on voyait sur la plaque de son ceinturon un arbre de la liberté, qui s'élevait sur une couronne et un sceptre brisés. On l'entendait dire : *Nous autres républicains... nous autres sauvages... Un roi est un instrument pour le moins inutile.*

Le contraste avec les institutions, avec les anciennes formes, n'en devenait que plus frappant. Le roi jurait encore, à son sacre, de persécuter les protestants [2] et d'envoyer les duellistes

[1] Ségur, *Mémoires.*

[2] « Le roi jurait toujours, comme aux plus mauvaises époques du fanatisme religieux, d'*exterminer les hérétiques.* La solennité se fit à Reims, malgré l'insistance de Turgot, qui demandait que le sacre eût lieu à Paris : ce fut une victoire de l'incrédule Maurepas. Mais on dit que Louis XVI, qui était bon et qui voulait rester sincère, n'osa risquer

à l'échafaud. Pendant que les Français combattaient pour la liberté en Amérique, un édit déclara inhabiles à remplir le grade de capitaine quiconque ne prouverait pas quatre quartiers de noblesse, et tout roturier inhabile à remplir celui d'officier. Quand Boncerf démontra, dans les *Inconvénients des droits féodaux*, que non-seulement ils répugnaient à la raison et à la justice, mais que l'intérêt même de ceux qui en jouissaient leur conseillait de les laisser racheter, et qu'il invitait le roi à en donner l'exemple dans ses domaines, le parlement condamnait le livre au feu, et Turgot avait peine à sauver l'auteur de la prison. La philanthropie des philosophes et le hasard de quelques procès retentissants avaient mis en évidence les vices des formes judiciaires, l'horreur des cachots, l'abus des lettres de cachet; et désormais il ne se débattait plus une cause, sans que ces griefs revinssent sur le tapis. Cependant le parlement ne consentit pas à donner plus de garanties à l'accusé. Quand Mirabeau, qui avait été victime de l'arbitraire, publia un livre contre les lettres de cachet, en faisant une horrible peinture des prisons d'État de Vincennes, Louis XVI changea la destination de ces cachots, et, dans sa bonté, les convertit en greniers; mais le peuple, admis à les visiter, au lieu de louer la pieuse générosité du monarque, s'en fit un point de comparaison pour se figurer sous un jour plus affreux les prisons de la Bastille.

ÉTAT DE L'EUROPE A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Loin de repousser les idées nouvelles, les princes appelaient au ministère les créatures de la philosophie, mais sans la force de les soutenir. Une fièvre d'innovation avait envahi les âmes, désireuses de mouvement, d'occupation, d'énergie; ambitieuses d'exercer leurs facultés, en proie à cette vague inquiétude qu'on éprouve lorsqu'on se sent mal, sans savoir comment s'y prendre pour être mieux. La philanthropie remédiait à certains maux;

la cruelle formule, et y substitua quelques mots inintelligibles, qu'il prononça en rougissant. » AM. RÉNÉE, *Hist. de Louis XVI.*

mais le peuple ne voulait pas de l'aumône, il réclamait la justice. Dans ses accès d'enthousiasme, éphémères mais puissants, la France proclamait des théories excessives, qui, flattant les imaginations, avaient du retentissement dans l'Europe entière.

En effet, ces maux et les remèdes qu'ils appelaient n'étaient pas limités à la seule France. De même que, dans le siècle précédent, Louis XIV et sa cour avaient donné des règles au monde, dans celui-ci la France et ses opinions exerçaient sur tous les pays une influence contagieuse; et, comme pour rendre plus évident l'empire de l'opinion, ce royaume avait à sa tête un monarque faible, tandis qu'autour de lui régnaient des souverains pleins d'énergie.

A la faveur d'une langue désormais universelle et d'une facilité séduisante, les idées des encyclopédistes se propageaient partout; partout on briguait leur suffrage, en reproduisant leurs opinions : l'égalité entre les hommes, la souveraineté du peuple, la négation de tout droit antérieur et supérieur aux conventions, l'inutilité des prêtres, étaient devenues des axiomes; et la bataille littéraire et philosophique préparait la bataille politique.

Rien n'y contribua autant que l'ébranlement apporté aux idées du juste par la politique de ce temps. La paix de Westphalie avait remanié l'Europe sur de nouvelles bases. Les rois y avaient établi la légitimité comme doctrine sociale, et l'équilibre comme principe diplomatique. La politique se soutint quelque temps sur les principes traditionnels, sur les coutumes nationales, enfin sur les bases morales, lors même qu'elle eut détruit les bases religieuses. Mais, dans le dix-huitième siècle, elle devint un marché d'hommes, renia le respect des opinions, substitua l'intérêt au droit, les ambitions dynastiques au bien des peuples; elle n'eut d'autre règle que la force matérielle, d'autre but que les agrandissements, sous le prétexte d'arrondir les territoires; et, comme moyens de se les procurer, que les armes et l'argent. La suprématie appartint à celui qui avait le plus grand nombre de sujets et l'armée la plus forte.

Jamais n'apparaît une idée grande, un but élevé dans le mouvement politique de ce siècle : ce sont partout des al-

liances contractées ou rompues par le caprice de rois, de ministres ou de favoris; des nations hostiles se liguant pour combattre leur allié naturel. Procurer quelque couronne aux fils d'une princesse intrigante, devient un intérêt européen; la diplomatie tergiverse; l'égoïsme dirige les cabinets; on conclut des pactes de famille; l'esprit mercantile met un obstacle à toute vue élevée, et préfère au bien, à la tranquillité de l'Europe, les avantages du commerce, d'une maison, d'un individu.

Grâce aux philosophes, on n'en était plus à « ces temps malheureux, comme les appelle Botta, où les menaces et les promesses de la vie future réglaient la machine sociale. » Les traités étaient rédigés exprès en termes ambigus, et l'on affectait de traîner les négociations en longueur, pour esquiver les satisfactions demandées ou pour continuer à dévaster. Les guerres finissaient par lassitude, n'ayant commencé que dans un misérable but. L'équilibre fut calculé, non sur les grandes lois de la justice, mais au poids et à la mesure des convenances et des cupidités. La guerre pour la succession autrichienne mit à nu le vice de ce droit public; et les rois, ne tenant compte ni de la foi jurée, ni des conventions arrêtées avec Charles VI, se jetèrent sur son héritage comme sur un bien sans maître : l'on ne considéra point dans le partage le droit positif des peuples, mais les stipulations des princes. Marie-Thérèse, persuadée qu'une propriété légitime lui avait été enlevée, garda rancune à la Prusse, et épia toutes les occasions de lui reprendre ce qu'elle avait cédé. Charles VI livra les Corses, après leur avoir promis une amnistie; la Prusse envahit en pleine paix la capitale de la Saxe; et l'Angleterre, avant de déclarer les hostilités, courut sus à la flotte française, et ensanglanta le Canada.

Tous les souverains ne songent qu'à consolider le pouvoir royal. Frédéric II considère l'État comme une machine, et réduit le bonheur de l'homme au bien-être extérieur. Louis XV, livré à des voluptés grossières, insulte à la décence et à la morale; en Angleterre, les Walpole introduisent la corruption comme moyen de gouvernement, en substituant l'avidité et l'égoïsme aux sentiments profonds et généreux de la patrie et de la croyance. *Que deviendrait l'Angleterre,* disait un ministre, *si*

elle devait toujours être juste avec la France? En Portugal, on insulte au bon sens par des procès absurdes, suivis d'exécutions atroces. Joseph II attente à la nationalité de la Bavière et détruit celle de la Pologne ; c'est-à-dire que les rois eux-mêmes sapent le droit de la légitimité.

L'armée devint la dernière raison des princes. Aucun effort ne parut trop grand pour l'entretenir. En donnant dans l'exagération, la guerre dut dépendre entièrement des finances : l'argent venait-il à manquer? elle languissait, pour se raviver dès que les coffres étaient remplis. Les petits États eux-mêmes se virent contraints à d'immenses sacrifices : de là, des subsides au dehors, des extorsions à l'intérieur; et les priviléges que chaque peuple conservait avec un respect traditionnel furent foulés aux pieds. On calcula donc le nombre des soldats, et non le courage ou la volonté, ni (ce qui échappe à la mesure) la force intellectuelle et morale. L'armée s'interposa ainsi, comme une barrière, entre la nation et les rois. L'armée battue, que restait-il? Les faciles conquêtes de la Révolution sont là pour le dire.

Après avoir mis la morale de côté, les rois se trompèrent encore dans leurs calculs. Un petit fief de la Pologne s'augmente d'agrégations hétérogènes, qui n'avaient d'autre lien commun que l'administration : venant à se séculariser au temps de la Réforme, il prend place parmi les puissances de second ordre : bientôt il se rend, par ses forces militaires, un allié précieux pour les grands États ; il devient le centre des affections nationales et protestantes de l'Allemagne ; de telle sorte que, pendant la guerre de sept ans, une moitié de l'Empire se détache de l'autre, laissant sa constitution ébranlée, quoique la politique prussienne n'ose compléter définitivement la séparation.

Un *barbare*, à qui, lors du traité de Westphalie, on avait refusé même le titre d'altesse, enlève à la Suède le territoire dont il a besoin pour se bâtir une capitale ; à la Turquie, une mer pour s'en faire un port; à la Pologne, des provinces pour communiquer avec l'Europe, à laquelle bientôt il impose la loi. Une barrière demeurait contre lui et contre la Turquie, c'était la Pologne; et les puissances l'abattent. Les puissances copartageantes s'aperçurent tardivement qu'elles s'étaient préparé un

danger menaçant dans le voisinage de cette Russie qui s'avançait jusqu'au cœur de l'Europe, avec ses populations sauvages sans doute, mais aussi avec des villes policées, avec des traditions et des arts. D'ailleurs l'exemple restait dans son immoralité.

Les princes, se sentant forts, firent bon marché des bases sur lesquelles reposaient leurs trônes, et de cet équilibre qu'ils avaient proclamé comme principe suprême. L'Angleterre surpasse tous les autres États en richesse et en commerce; elle grandit dans les tempêtes du continent, qu'elle déchaîne ou calme avec son or; et la guerre d'Amérique lui fait jeter sur la France un regard irrité. La Russie sort aussi de ses limites, et désire une rupture, afin d'acquérir la Finlande et la Turquie. L'Italie est ouverte à tout venant, parce qu'elle n'a plus de volonté nationale : des deux puissances prépondérantes, le Piémont ne suffit pas pour en exclure la France; et il ne se trouve pas défendu contre l'Autriche, ce qui lui fait convoiter le Milanais et l'État de Gênes. L'Autriche ne peut arriver dans ses possessions qu'à travers le territoire vénitien ou le pays des Grisons; aussi désire-t-elle s'en emparer. Cette puissance, agrandie malgré ses pertes, a ruiné son principe conservateur pour envahir. Elle a des voisins partout, et des frontières nulle part; la Lombardie lui rend l'Italie hostile; la Belgique lui aliène la France; elle conserve l'honneur coûteux de régir l'Empire, machine rouillée, qui s'agite toujours sans être en mouvement. La Prusse, qui est devenue grande, perd de sa force à la mort de Frédéric II. Parmi les puissances d'un ordre inférieur, l'Espagne ne conserve rien d'ancien que l'inquisition : c'est comme une colonie française, comme le Portugal est une colonie britannique; toutes deux dans l'impuissance d'agir par elles-mêmes. Les républiques sont agitées par les partis; la Turquie et la Pologne sont en proie à l'anarchie. Il y avait donc un sentiment de malaise général, et cette inquiétude qui naît du besoin de s'organiser sans en posséder les moyens.

Les princes d'Allemagne s'étaient ingéniés à imiter la cour de Louis XIV : c'étaient des fêtes, des galanteries, des spectacles : le tout empreint de ridicule, parce que tout était d'imitation

et contre nature. Ils ramenaient de leurs voyages habituels en Italie de véritables harems; ils avaient pour occupation suprême les costumes, les uniformes, les parcs, les parties de chasse. On connaît les folles dépenses de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui jeta deux cent cinquante millions de livres à ses maîtresses, et qui donna, dans le camp de Mühlberg, un dîner qui dura trente jours, où étaient invités quarante-sept rois et princes. A ces puérilités ruineuses venaient se joindre les intrigues, les rivalités de cette féodalité énervée, et les efforts pour obtenir un titre ou une prééminence, pour monter d'un grade dans la hiérarchie. Chez les princes-évêques il y avait en outre le scandale; et chez les ordres militaires le vœu de chasteté n'était qu'un sacrilége de plus. Tels étaient ces petits princes, qui imitaient la France tout en la haïssant, parce qu'ils avaient eu pour instituteurs des réfugiés français. On voyait les bustes de Voltaire et de Rousseau dans les cabinets des électeurs ecclésiastiques et des chanoines à seize quartiers. Frédéric II accorda la liberté de la presse pour les matières religieuses, afin que l'attention se détournât ainsi des questions politiques : *Raisonnez tant que vous voudrez*, disait-il, *sur ce que vous voudrez, pourvu que vous obéissiez*.

Pour mieux se jouer de l'opinion, ces princes, qui mettaient le machiavélisme en pratique, prenaient les idées de Montesquieu pour base des nouveaux codes, et proclamaient la justice, la tolérance, la philanthropie; ils supprimaient les priviléges, mais pour les accaparer. Il en résulta que ces innovations irréfléchies ne prirent pas racine, et que partout les successeurs se hâtaient de détruire ce qu'avait fait celui qui les avait précédés. Pombal avait concentré en lui toute l'activité du Portugal, et réduit le peuple à n'être rien; Marie défit ses œuvres. Joseph II mourut désolé des conséquences malheureuses de ses bouleversements, et Léopold rétablit l'ancien ordre de choses. Maurepas détruisit la réforme de Choiseul; Calonne, celle de Necker. Qu'en résulta-t-il? Les peuples, ébranlés dans leurs convictions, crurent qu'il n'existait rien de stable, et qu'ils pouvaient aussi préparer ce qui leur semblait le meilleur, sauf à se tromper, comme s'étaient trompés les rois.

Dans le besoin d'organiser les finances et de garantir la tranquillité, les gouvernements se persuadèrent qu'on ne pouvait faire mieux que de réduire une grande administration à la régularité d'une machine. De là l'idée que la prospérité d'un État se fondait principalement sur les formes administratives : tous se jetèrent donc dans des réformes opportunes ou non, pourvu qu'elles eussent du retentissement. La rédaction des codes fut abandonnée à des légistes qui n'avaient de philosophes que le nom, sans doctrines générales, encore moins sans le sentiment des convenances historiques. L'organisation barbare du moyen âge avait obligé les papes à devenir souverains temporels, et à avoir des intérêts différents des intérêts ecclésiastiques. Il en résulta des conflits déplorables, quand les princes excitèrent les défiances nationales contre la catholicité pontificale ; ils signalèrent les cas dont elle avait abusé, et, après avoir fait proclamer par les philosophes que les prêtres étaient les tyrans des peuples, les rois se mirent à les abattre. Frédéric II, Joseph II, Pombal, Aranda, Choiseul, prétendaient au titre de libéraux, parce qu'ils étaient hostiles au clergé.

Pendant que les princes concentraient en eux les éléments épars de la puissance publique, ils ne s'apercevaient pas que le pouvoir allait leur échappant. Les controverses religieuses, les révolutions, les guerres, la concurrence illimitée dans l'économie politique, les débats des chambres et des parlements, les persécutions politiques et religieuses, qui en dispersant les individus mettent les idées en contact, et font que les mêmes convictions recrutent partout des partisans, accrurent dans toute l'Europe la puissance de l'opinion publique, et lui donnèrent de fait cet absolutisme que les rois s'arrogeaient de droit.

Les éléments sociaux, si séparés d'abord, travaillaient à se rapprocher ou à se fondre, et à tourner vers la pratique toutes les découvertes de l'intelligence humaine. De là, les améliorations effectuées ou projetées relativement aux prisons, aux hôpitaux, aux sourds-muets, aux classes laborieuses; la guerre à la torture, à l'inquisition; la tolérance réligieuse, que le commerce avait rendue nécessaire. Ce qu'il y avait de séduisant dans cette bienveillance et cet amour universel empêchait

d'apercevoir l'incohérence des principes, l'incertitude des opinions, l'impossibilité des réalisations; et dans cet épicuréisme perfectionné on ne considérait de l'homme que les sens, en prenant la raison et l'âme pour instruments, et non pour fin : l'âme s'abandonnait aux sens, et la société à la force. En Allemagne, Wieland, qui avait passé d'une piété excessive à une incrédulité moqueuse et au plus insouciant épicurisme, devint l'écrivain le plus en vogue : c'est toujours Voltaire, avec un surcroît d'érudition et de métaphysique. Lessing, dans l'*Éducation du genre humain,* ne considère les différentes religions que comme des progrès de l'esprit humain. Penchant vers Spinosa, il s'élève contre les incrédules, mais uniquement parce qu'il pensait qu'une mauvaise religion vaut mieux que l'absence de toute religion; il prêche une philosophie facile, le culte de l'insouciance et du plaisir. Schlözer, dans son *Staatsanzeige,* railla les ridicules mesquins des petits États et les vices de la constitution germanique; mais le rire chez lui n'avait rien de sérieux.

Nicolaï et beaucoup d'autres s'étaient engoués du goût français; et, les préceptes de Le Batteux à la main, ils combattaient toute hardiesse littéraire. N'osant s'attaquer de prime abord au penchant religieux des Allemands, ils glissèrent les idées nouvelles sous l'apparence de nouvelles interprétations de la *Bible,* en les publiant dans la *Bibliothèque germanique;* mais bientôt la tourbe s'enhardit, et la tolérance du protestantisme laissa se propager ce qu'on appelait le libre-penser; on vit alors la théologie succomber devant l'incrédulité, et la frivolité dogmatique remplacer l'examen.

Il se forma, par réaction contre l'incrédulité, des sociétés de théosophes, qui admirent dans le christianisme des doctrines exotériques et des communications avec la Divinité; les sectateurs d'Emmanuel Swedenborg s'étaient répandus beaucoup en Suède et au dehors. Ce visionnaire croyait avoir trouvé l'explication de l'Apocalypse, et il a écrit les *Merveilles du ciel et de l'enfer, ainsi que des terres planétaires terrestres.* A en croire les adeptes zélés qu'il a laissés ici-bas, il aurait été transporté vivant dans d'autres régions.

Adam Weisshaupt, professeur d'Ingolstadt, croyant qu'il

valait mieux recourir à un mode d'action secret que de s'attaquer à l'opinion par la publicité, établit une société qui avait pour objet d'anéantir toute supériorité ecclésiastique et politique, et de rendre l'homme à l'égalité primitive, à laquelle il avait été enlevé par la religion et par les gouvernements; son intention était de diriger ces derniers dans la voie du bien. Les sujets les plus capables de tous les pays devaient appartenir à la secte, pour se préparer par une obéissance aveugle à devenir dignes de commander.

Les initiés ne devaient voir dans l'affiliation qu'une société littéraire. En avançant, il leur était permis d'observer quelles personnes méritaient d'être agrégées, et examiner leur vie, leurs œuvres, leurs penchants. Les plus distingués passaient d'un grade à un autre; et à la tête de tous étaient Weisshaupt, Masseuhausen, Zwaks et Merz. Chacun des adeptes ne connaissait que la classe dont il faisait partie, et celle qui lui était subordonnée. Tous étaient connus des supérieurs sous des noms de convention. On dit que Weisshaupt, en voyant tant de prosélytes de toutes conditions, s'écria : *O hommes, que ne peut-on vous faire accroire?* Le baron de Knigge, Hanovrien, l'un des plus ardents sectaires, chercha à faire servir la franc-maçonnerie à ces affiliations de novateurs qui, dans leur orgueil, comparaient le Christ au Dalai-lama, et se donnaient le nom d'*illuminés* (*Aufklarer*). Leur quartier général était à Mayence, d'où ils se répandirent; ils étaient connus sous le nom de martinistes à Paris, où Bohmer, un des leurs, guérissait les maladies de l'âme comme Mesmer celles du corps. Ils représentaient dans leurs rites, calqués sur ceux d'Éleusis, le passage de la prétendue égalité naturelle aux misères sociales, qu'ils avaient la prétention de réformer.

Le Napolitain Constance de Costanzo (1785), envoyé à Berlin pour le service de l'association, inspira des soupçons à Frédéric, qui en fit part à la Bavière. Charles-Théodore y réprimait les innovations que l'on caressait ailleurs, et il avait prohibé les sociétés secrètes. Les francs-maçons avaient obéi, mais non les illuminés, qui pourtant se retirèrent sur de nouveaux ordres. Les autres princes ne s'en effrayèrent pas.

C'est ainsi que les doctrines préparaient la mine à laquelle la guerre devait bientôt mettre le feu, pour démolir cet édifice dont Voltaire disait qu'il n'était plus ni saint, ni romain, ni empire.

Frédéric-Guillaume étant monté sur le trône de Prusse (1786). Les sociétés secrètes et mystiques s'étendirent dans le pays, par réaction contre l'incrédulité introduite par son prédécesseur. Elles avaient pour chefs le général saxon Bischoffsverder, honnête homme qui avait promis au roi de le mettre en communication avec le ciel, et Christian de Holmar, ministre d'État, membre de plusieurs sociétés secrètes, et notamment des Rosecroix. Il fut l'auteur de l'*Édit de religion,* qui voulait que les trois confessions fussent maintenues dans l'ancienne forme, y compris les Hernutes, les Memnonistes, les Frères-Bohêmes; que nul ne pût toutefois faire de prosélytes, surtout les prêtres catholiques. Il désapprouvait les illuminés qui niaient les dogmes, et se faisaient sociniens, déistes, naturalistes, méconnaissant que la *Bible* est la parole de Dieu. Les ministres qui n'étaient pas convaincus devaient renoncer à leurs fonctions. Les rationalistes se plaignirent surtout, lorsqu'on eut posé quelques limites à la liberté de la presse.

L'attaque avait donc rencontré de la résistance, et dans l'Académie même de Frédéric la science avait été employée à démontrer la vérité de la religion. Euler combattit pour la Divinité et pour le christianisme dans ses *Lettres françaises* adressées à la nièce du roi. Le naturaliste Lamberti devint poëte dans ses *Lettres cosmologiques,* où, en calculant l'immensité des cieux et des espaces, il y reconnaît l'existence de Dieu. George Hamann se fit l'adversaire déclaré de l'école encyclopédiste.

Le clergé était indisposé contre les princes, qui partout restreignaient sa puissance et envahissaient ses immunités; il avait peur des gens de lettres, qui lui déclaraient la guerre; il se fiait peu aux peuples, chez qui la foi périssait; il se renfermait donc dans l'inaction, comme le naufragé qui n'ose se mouvoir, de peur de renverser l'unique planche sur laquelle il se roidit. On ne vit, en effet, aucune réplique puissante à l'*Encyclopédie.*

L'Église, délivrée de la luxure, de la simonie, et enfin du dé-

mon de la dispute, se montra obsédée par un autre, celui de la peur. Les ordres monastiques avaient une existence privilégiée, conforme à ces temps où le droit commun était inconnu. Des règles opportunes pour des temps de foi avaient cessé d'être bonnes; la valeur des terres s'était démesurément accrue; on jouissait de la sécurité sans qu'il fût besoin de se réfugier dans des asiles ecclésiastiques; une gestion économique continuée pendant plusieurs générations avait produit de grandes richesses, et en même temps les vocations diminuaient ainsi que leur cause, c'est-à-dire le partage inégal des successions : aussi disait-on que les abbayes étaient une proie pour les hommes, et un tombeau pour les femmes.

L'éducation fut ébranlée dans sa base par la suppression des ordres religieux. On proclama la supériorité de la matière sur l'esprit, des mathématiques et de la physique sur les enseignements du bien et du beau. Il sembla qu'à l'aide de ces sciences la prospérité du monde serait assurée, attendu que l'homme est corps, et que les besoins du corps satisfaits, le reste est inutile; on trouva que les instituteurs ecclésiastiques avaient trop pensé à l'âme, cette chimère à laquelle on voulait substituer la réalité. L'Angleterre, tout entière à l'école de Locke et de Hume, était empirique et sceptique. La France appartenait à Voltaire et à Condillac, c'est-à-dire au doute et au sensualisme. Le culte de Newton y avait tué le cartésianisme; on y vit surgir ces philosophes qui prétendaient détruire le christianisme, c'est-à-dire faire reculer le monde de dix-huit siècles, le ramener à Épicure, fût-ce même à Platon. Ces publicistes avaient rompu avec le moyen âge. Si leurs devanciers, au dix-huitième siècle, transigeaient entre l'idéal et le réel, les nouveaux venus s'étaient mis à construire des théories inapplicables, comme Filangieri, Wattel, Delolme; ou ils remontaient, comme Mably, vers une antiquité morte, dont cependant ils rejetèrent les conditions fondamentales, telles que l'esclavage. Des tribuns, plutôt que des législateurs, font des élèves pour démolir, mais non pour édifier. Rousseau, traduisant des cas particuliers en civilisation absolue et en loi générale et nécessaire de l'état social, porte l'esprit destructeur jusqu'au sein de la famille, et fait trancher net par les

passions ces difficultés où la patience de la raison est le plus nécessaire.

Tandis que ces publicistes allaient aux abstractions, les économistes visaient à la pratique, perfectionnant l'administration, créant une science en rapport avec les besoins des sociétés et des gouvernements, mais en contradiction avec les procédés en vigueur, avec la législation commerciale, civile et criminelle. Devenus plus hardis, ils se hasardèrent à examiner l'état de la société, et, non contents de réclamer un bénéfice matériel, ils posèrent leurs opinions comme des droits irrécusables; au lieu de se borner à conseiller, ils voulurent aussi régenter les gouvernements.

Ainsi toutes les idées fondamentales furent renversées : la souveraineté du peuple, l'égalité passèrent à l'état de dogmes : noblesse signifia injustice; religion, superstition; attachement aux traditions, préjugé. On admira la république; le dévouement au roi, aux dames, à la patrie, fut bafoué. On ne se modela plus sur la cour : débiter quelques phrases à effet, douter de tout, trancher sur tout, voilà ce qu'on appela philosophie. Quelque hardis qu'ils fussent en théories, les philosophes pourtant ne croyaient pas que les innovations pussent venir d'ailleurs que du trône. En conséquence, ils se figuraient que leur avénement serait pacifique : illusion qui se reproduisait hier encore!

Dans cette croisade contre « tout ce qui avait, en bien ou en mal, quelque autorité sur les hommes, » selon le mot de Burke, les libres penseurs ne virent rien de ce qui allait arriver. Aucun des philosophes ne voulait, en effet, la révolution telle qu'elle s'accomplit; aucun n'en prévit les phases inévitables, aucun n'indiqua de quel côté viendrait le salut. Sûrs de leur force, comme d'autres pourraient l'être de leur probité, ils croyaient que le monde serait mieux réglé par la logique de Condillac; que la morale pourrait s'enseigner comme l'arithmétique; que les faciles vertus des cosmopolites prendraient le pas sur les vertus difficiles du citoyen et du chrétien; que les améliorations arriveraient par l'infaillibilité de l'intelligence, et s'accompliraient par la bonté du cœur.

La tribune anglaise retentissait aussi de hardiesses politiques.

Mais d'abord la langue de ce pays était peu répandue ; puis il s'agissait d'améliorations à introduire dans quelques lois intérieures; tandis que, dans les discussions abstraites et spéculatives des écrivains français, il était question d'une grande et générale réforme, qui devait passer à travers tous les obstacles de la réalité et de la nécessité.

Les peuples, séduits par ces doctrines, et pliant sous leurs fardeaux, sentent chaque jour davantage l'injustice de laisser en dehors des charges publiques tant de personnes et tant de biens; ils voudraient détruire ces castes privilégiées sur lesquelles l'ancien édifice est appuyé; ils envient les institutions qui mettent un frein à l'augmentation arbitraire des impôts; ils éprouvent le besoin de ces formes administratives qui provoquent la manifestation de tous les besoins réels; ils invoquent la liberté, comme élément ou garantie de bonheur. Les gouvernements, de leur côté, voulant se réserver seuls tous les actes de l'autorité publique, c'était sur eux que retombaient tous les torts; on croyait que seuls ils retenaient l'humanité, prête à se lancer dans les voies de la perfection. Il fallait donc ou les renverser ou les réformer.

La souveraineté du peuple n'était plus une affaire seulement de livres; l'indépendance américaine lui avait donné la sanction. Des troubles avaient éclaté dans quelques pays; ailleurs c'étaient des révolutions. En Portugal, à la mort du roi Joseph, l'opinion générale se souleva contre la réforme de Pombal; la reine Marie cassa le tribunal d'*inconfidenza*, et renvoya le ministre. A toutes les accusations il pouvait répondre : « Le roi l'a voulu ainsi. » Pombal mourut peu de temps après, en butte aux poursuites de huit cents personnes qui venaient de sortir des prisons d'État. Tous les pays placés sous le sceptre de Joseph II étaient en révolte contre ses réformes, ou mécontents à ce point que son frère Léopold, en lui succédant, n'eut rien de plus pressé que de les abolir, et de consulter les peuples sur leurs besoins. En Suisse, les campagnes étaient en insurrection contre les villes, les sujets contre les suzerains. Frédéric-Guillaume, successeur de Frédéric II, mit un frein à l'irréligion, s'appliqua à maintenir la paix; mais il se laissa engager imprudemment dans les troubles de la Hollande.

Cette république conservait l'amour de la patrie et de ses anciens usages. Les lourds impôts établis sur les terres, sur les contrats, sur le luxe, sur les objets de consommation, en même temps qu'ils portaient les habitants à une vie économe et réglée, y stimulaient l'effort de l'industrie, chaque ville cherchant à exceller dans quelque spécialité. Maîtres des soies de la Perse et des drogues de l'Asie, les Hollandais s'habillent d'étoffes de laine, vivent de poisson et de fruits ; leurs maisons n'ont pour ornement que des fleurs et une extrême propreté ; mais ils ne connaissent pas l'économie lorsqu'il s'agit de bienfaisance publique ou d'instruction. La presse y était entièrement libre. L'avénement de l'un de ses princes au trône de la Grande-Bretagne engagea de gré ou de force la Hollande dans tous les mouvements de l'Europe, lors même qu'elle n'y avait aucun intérêt. L'acquisition des places fortes ne lui apporta en résultat que de lourdes dépenses et de nouvelles hostilités (1747), et les guerres contre la France, mal conduites qu'elles furent, y produisirent une révolution intérieure.

Bien que la maison d'Orange ne dirigeât plus le gouvernement depuis le commencement du siècle, elle ne cessait d'intriguer, et d'influer beaucoup dans les affaires publiques. Enfin (1748) Guillaume IV, soutenu par des troupes autrichiennes et anglaises, fut proclamé *stathouder général*, charge héréditaire même pour les femmes, et à laquelle fut réunie celle de gouverneur des Indes orientales. Prince vertueux, Guillaume favorisa ce qui était l'âme de son pays, les manufactures et le commerce, sans négliger les sciences et les arts ; car il était fort instruit lui-même. Généreux et tolérant, il jouit d'un grand pouvoir, parce qu'il était aimé ; mais il en jouit peu.

(1751) Guillaume V, son fils, lui succéda à l'âge de trois ans, sous la tutelle d'Anne sa mère, fille de George II d'Angleterre. Il eut après pour tuteur le duc Louis de Brunswick, avec qui advint la décadence de la république. La plupart des villes étaient régies aristocratiquement ; chacune des sept provinces était sur un pied différent d'administration et d'élection. Leurs députés réunis formaient l'assemblée des états généraux et le conseil d'État. Mais la souveraineté appartenait moins aux premiers

qu'aux assemblées provinciales. Le conseil d'État avait le pouvoir exécutif. Le stathouder devait être protestant ; il s'appuyait sur les Anglais ; les états généraux inclinaient vers la France ; il en résultait deux factions qui se contrariaient Lorsque la paix eut été assurée par le traité des Barrières, on diminua l'armée ; et comme on trouva que l'Angleterre étant désormais l'alliée de la Hollande, il était inutile d'entretenir la flotte, elle tomba dans un état déplorable. Aussi disait-on, d'ordinaire, que la Hollande pouvait payer toutes les armées de l'Europe, et qu'elle ne pouvait résister à aucune.

Pendant les dix premières années, Guillaume V marcha d'accord avec les états généraux ; mais on vit reparaître le parti des *patriotes,* qui tendait à renverser la maison d'Orange. A ce parti appartenaient les principaux négociants et les *mennonistes*, espèce d'anabaptistes d'une exaltation excessive, d'une humilité affectée, et les *malcontents*, dont la foule s'était grossie de tous ceux qui avaient en vain espéré obtenir du prince des charges et des récompenses. La multitude les secondait, parce qu'ils criaient fort.

Les oligarques qui commandaient dans les villes, et dont la révolution de 1748 avait restreint les pouvoirs, la voyaient de mauvais œil. Les orangistes n'étaient pas satisfaits non plus de voir Guillaume favoriser de préférence ses anciens adversaires, dans l'espoir de se les concilier. Les princes d'Orange héritaient, comme parents de la famille royale d'Angleterre, des haines et de la faveur dont elle était l'objet. Lorsque la guerre d'Amérique éclata, le pays se divisa en deux partis : les patriotes demandaient l'augmentation des forces maritimes, pour protéger le commerce contre les Anglais ; les orangistes voulaient des armées de terre, pour leur fournir les secours qu'on était obligé de leur donner. Les choses allèrent au point que l'Angleterre répondit à la demande de neutralité par une déclaration de guerre.

Le coup fut terrible pour les orangistes. L'*assemblée des régents patriotiques* rédigea un projet de réforme qui conservait les états généraux et le stathouder, mais en donnant aux premiers la pleine souveraineté, une indépendance absolue, la di-

rection de l'armée; tandis que le stathouder, exclu de leurs séances, c'est-à-dire du gouvernement, n'eut à nommer ni fonctionnaires publics ni officiers supérieurs. Conformément à ce projet, il fut institué des *compagnies franches* de citoyens; tout catholique fut écarté du gouvernement; et des calomnies, des libelles se répandirent à profusion contre eux. L'irritation des Hollandais n'eut plus de bornes lorsqu'ils virent leur marine désorganisée au moment où la guerre éclatait avec l'Angleterre. Ils renouvelèrent alors leurs anciens prodiges, et armèrent quatorze vaisseaux de ligne, dix-huit frégates, portant douze cent quatre-vingts bouches à feu et huit mille hommes. Ils déployèrent encore à la bataille de Dogger-bank un courage héroïque. En même temps ils se livraient à un commerce très-actif, à tel point qu'en 1780 deux mille cinq cents navires hollandais franchirent le Sund, dont les puissances du Nord repoussaient tout bâtiment de guerre ou de course. A la paix, les Anglais leur restituèrent toutes leurs possessions, mais après avoir causé au négoce un dommage immense, et obligé la république à laisser le commerce libre avec ses colonies.

Les esprits aigris se déchaînaient contre le gouvernement. Jusqu'alors l'opposition avait été composée d'aristocrates; les démocrates aussi l'attaquèrent, et voulurent un gouvernement plus populaire : la France les soutint, pour ruiner l'influence anglaise. Le peuple criait à la trahison, et reprochait au stathouder d'avoir négligé la marine par connivence avec l'Angleterre. On voulut donc le renverser, et tous les coups se dirigèrent sur le duc de Brunswick, son bras droit. En vain Guillaume, indigné, provoqua-t-il des enquêtes qui démontrèrent son innocence : il fut forcé de quitter le pays, sans que les journaux cessassent pour cela de le harceler.

Le prince d'Orange présenta aux états généraux un *premier mémoire,* dans lequel il exposait avec force et simplicité l'état du pays, ce qu'il avait fait pour relever la marine ainsi que pour éviter la guerre. Il demandait des lois qui le missent à couvert des attaques calomnieuses et des scandales incessants qui entravaient toute bonne mesure, et que le stathouder ne fût pas seul dans le pays obligé de recevoir impunément des injures.

Frédéric II s'interposa plusieurs fois pour réconcilier les factions; il fit entendre qu'il était disposé à défendre le stathouder conjointement avec l'Angleterre : mais les novateurs comptaient sur la France, qui promettait d'empêcher toute intervention. Les journaux se déchaînaient avec une fureur toujours croissante; les sociétés secrètes se multipliaient; les *corps francs* de citoyens armés, qui devaient soutenir les prétentions des *patriotes*, étaient en grande partie composés d'ennemis du prince d'Orange; ils s'exerçaient sans cesse au maniement des armes : c'étaient chaque jour des demandes nouvelles et des rixes avec les garnisons. Les soixante-seize régents formèrent une confédération qui devait pourvoir aux dangers de la patrie, restaurer le protestantisme et le véritable gouvernement républicain. Quelques désordres, survenus dans la province d'Utrecht à l'occasion des élections municipales, furent imités ailleurs, et donnèrent le branle à la guerre civile. Guillaume ayant voulu rétablir l'ordre par la force, les états de Hollande le suspendirent des fonctions de capitaine général de leur province, bien qu'aux termes de la constitution il fût inamovible et souverain.

Son autorité était tellement restreinte, qu'il ne pouvait augmenter la garnison d'une forteresse sans le consentement des états. Et pourtant il était entouré d'une pompe royale; ses armoiries flottaient sur les drapeaux avec celles de la république; on ne rendait qu'à lui les honneurs militaires dans le palais des états, qui était sa résidence, et dont une porte ne s'ouvrait que pour lui. Il était donc difficile qu'il n'ambitionnât pas une autorité plus réelle, d'autant qu'il avait pour lui la multitude. Enfin les partis en vinrent aux mains dans Amsterdam (1786). Le cabinet de Versailles encourageait les espérances des républicains, et Guillaume fut déclaré déchu des fonctions de stathouder et d'amiral général.

La princesse sa femme, qui l'avait encouragé à la résistance, résolut de se rendre en personne à la Haye, dans l'espoir d'obtenir un accommodement. Mais, arrivée à la frontière, elle fut renvoyée sous escorte. C'était un affront inouï : elle en demanda vengeance au roi de Prusse, qui, n'ayant pas obtenu satisfaction, déclara la guerre à la république. Les Prussiens,

s'avançant par Nimègue, se jetèrent hardiment sur le territoire de l'Union, et terminèrent en trois semaines la conquête d'un pays que les Espagnols n'avaient pu soumettre en quatre-vingts ans, ni Louis le Grand en plusieurs campagnes. Enfin Amsterdam ayant été réduite à capituler, les états généraux s'y réunirent, et cassèrent les actes dirigés contre le prince d'Orange, qui fut rétabli (1787); mais il n'obtint pas ces accroissements d'autorité qui suivent les révolutions manquées. Guillaume lui-même se montra modéré. Quant au roi de Prusse, il n'exigea rien pour lui, pas même les frais de la campagne. Mais une alliance fut signée entre lui, la Hollande et l'Angleterre; d'où il résulta que la France, après avoir vainement intrigué et vainement menacé, perdit honteusement le fruit des sacrifices qu'elle avait faits.

Tous les mouvements de la Belgique, de la Hollande, de Genève, tournaient les esprits vers la démocratie. L'humanité entière semblait aspirer à un changement social qui mît la puissance politique dans la main des nations, et réalisât ce qu'il y avait de juste et de vrai dans la philosophie du temps.

Ainsi toute l'histoire du siècle était un acheminement à une révolution. La secousse devait être d'autant plus forte que les constitutions avaient été dénaturées; que, sans garanties, elles dépendaient du bon plaisir des princes; qu'il n'y avait pas de peuple, sauf en Angleterre; que partout manquaient et la liberté et l'ordre; que la monarchie était un mensonge, de même que la hiérarchie ecclésiastique et la féodalité; et qu'il y avait un abîme au-dessous.

PRÉLUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

La France manifestait ouvertement ce qui dans les autres pays n'était encore qu'un besoin vague. Les penseurs les plus renommés avaient cessé de vivre; mais la littérature devenait un aliment général et populaire. Les connaissances se répandent rapidement; on lit tout, comme font les écoliers; on adopte tout *sans* discuter; toutes les notions se popularisent au moyen des

almanachs, des théâtres, des romans. Les journaux s'embarrassent peu de discussions sérieuses, mais ils s'emploient à communiquer de proche en proche les idées qui pullulent, à les rendre rapides, à faire jouir plus tôt de leur effet. Un voyageur, à qui l'on demandait ce qu'il avait vu de nouveau à Paris, répondit : *Rien, sinon que ce qui se disait dans les salons se répète aujourd'hui dans les rues.* C'était partout un amour larmoyant d'humanité, un débordement subit de bergeries; c'était en retombant dans l'enfance que la société semblait vouloir se rajeunir. Robespierre, Marat, Saint-Just, Couthon, Barrère, débutèrent par les plus fades pastorales; tout cela n'était qu'une sorte de manifeste contre toutes les traditions du passé.

Louis XV avait déjà dit : *Après nous la fin du monde ; nos successeurs seront bien embarrassés.* Rousseau écrivait en 1760 : « Je crois impossible que les grandes monarchies subsistent encore longtemps. Nous approchons de la crise, du siècle de la Révolution. Je fonde mon opinion sur des raisons particulières; mais il ne convient pas de tout dire, et puis tout le monde ne le voit que trop. » Voltaire disait aussi au marquis de Chauvelin, dans une lettre du 2 avril 1762 : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. La lumière s'est tellement répandue, qu'à la première occasion il y aura une explosion, et alors ce sera un beau gâchis. Heureux les jeunes gens ! que de choses ils verront ! »

Louis XVI, homme de bien, se trouve obligé de changer souvent de ministres, c'est-à-dire de système; les mauvais lui nuisent, les bons ne lui profitent pas. Se défiant de lui-même, s'en rapportant souvent à des gens qui avaient bien moins de capacité que lui et surtout beaucoup moins de probité ; ballotté entre ses ministres, ses courtisans, sa femme, les traditions et la philosophie, Louis XVI louvoya au hasard, et n'inspira d'intérêt qu'au moment où il cessa d'agir pour commencer à souffrir. Une cour imprévoyante avait succédé à la cour corrompue de Louis XV; incapable de mettre le roi à la tête du mouvement, elle voulut qu'il l'arrêtât, mais sans lui inspirer l'énergie nécessaire. On vit alors dans le gouvernement ce mélange

d'injustices et de faiblesses qui irrite la résistance sans la dompter.

La guerre d'Amérique remplit le pays d'idées d'insurrection et de liberté; elle introduisit dans l'armée, qu'une longue paix avait ramenée aux habitudes civiles, les idées de la nation; l'indépendance du citoyen y remplaça les qualités militaires. Les finances se trouvaient dans le plus grand délabrement. Appelé à les rétablir, un ministre qui savait conquérir la popularité, Necker, n'osa découvrir des plaies qui appelaient un prompt remède; il n'osa pas réclamer les réformes suffisantes; obéissant aux habitudes de sa profession comme aux penchants de son caractère, il édifia les finances sur le crédit, et le crédit sur la confiance inspirée par le ministre. Peut-être espérait-il un temps d'arrêt, pendant lequel il pourrait arriver à quelque chose de mieux; mais il ne l'eut pas; et, de même qu'un malade impatient de guérir s'abandonne à un charlatan, la cour s'en remit aux conseils de Calonne.

Prodigue par nature, par système, par complaisance, Calonne ressemblait à ces négociants qui déploient un luxe éblouissant à la veille d'une banqueroute. Il semblait qu'il voulût enivrer la nation par une prospérité fictive, afin de maîtriser les esprits quand viendrait l'heure des propositions hardies à l'aide desquelles il croyait remettre les finances à flot. Il poussa le roi à convoquer l'*assemblée des notables*, pour lui soumettre ses mesures de salut. Cette assemblée différait des états généraux en ce que les membres en étaient désignés par le roi; et, quoique représentant les trois ordres, elle n'avait pas le droit d'ordonner, mais celui de conseiller simplement. Les représentants du tiers état, d'ailleurs en très-petit nombre, étaient tous nobles; pouvait-on les croire disposés à restreindre les priviléges de leur classe? Les notables avaient été convoqués par Henri IV, puis par Richelieu; mais ce n'étaient plus les temps du premier, et Calonne était loin de valoir le second.

A la séance d'ouverture de l'assemblée, qui eut lieu à Versailles (22 février 1787), le ministre prononça ces paroles au nom de la couronne : « On a dit jusqu'à présent, *Si veut le roi, si veut la loi;* on dit aujourd'hui : *Si veut le bien public, si*

veut le roi. » Cette assemblée pouvait beaucoup en secondant les réformes que Louis XVI acceptait, et en coupant court aux désordres financiers; mais elle nuisit au contraire, en donnant la conviction que les classes privilégiées avaient en haine l'égalité. L'énormité de la dette causa un scandale général. Le ministre, obligé de restreindre ses plans, ne proposa que la taxe du papier timbré et une *subvention territoriale,* impôt direct substitué à d'autres, qui devait être payé en nature, et sans privilége ni exemption.

Ces mesures soulevèrent une opposition acharnée, que leur suscita un personnage puissant. La maison d'Orléans grandissait en face de la couronne; et le Palais-Royal, autour duquel se pressait la classe bourgeoise, portait ombrage au château de Versailles. C'était la bourgeoisie qui avait soutenu le Régent, et elle favorisait alors Louis-Philippe-Joseph son petit-fils [1], qui avait rapporté d'Angleterre quelques idées politiques, et encore plus de vices. Il était irrité contre la cour, et particulièrement contre Marie-Antoinette. Comme son aïeul, ce prince se lança dans les spéculations, changeant en bazar le jardin de son palais, qu'il fit entourer de galeries avec des boutiques, afin d'avoir, disait-on, tous les vices pour locataires. Mais il bravait les quolibets des Parisiens. C'étaient de nouvelles distractions qu'il cherchait en faisant de l'opposition au gouvernement; car il aimait la politique comme un amusement, et il ne l'aurait pas affrontée comme un péril. Il s'attirait de la sorte cette popularité qui devait le conduire à l'échafaud.

L'Angleterre, dont il avait pris les usages, exploitait son mauvais vouloir comme un principe de troubles pour la France, et lui laissait peut-être entrevoir un diadème au fond de tant de changements si mal calculés. Ses partisans affichaient de vive voix et par écrit un ardent patriotisme, et la désapprobation incessante des actes de la royauté. Il se fit élire grand

[1] Le régent eut pour fils unique Louis (1703-1752); celui-ci eut également pour fils unique Louis-Philippe (1725-1785), lequel n'eut aussi qu'un fils, Louis-Philippe-Joseph (1743-1793), père de Louis-Philippe, roi des Français (1773-1850).

maître des francs-maçons, afin de se procurer un nouveau moyen d'influence. Il était appuyé par la Fayette, qui avait rapporté d'Amérique la réputation de héros libéral, tout en conservant les airs et les manières aristocratiques. Américain à Versailles, il proclamait, lui marquis, les droits de l'homme, et conservait, au milieu des intrigues et de la corruption, cette candeur qu'on n'a qu'une fois. Le peuple, qui voyait en lui le représentant de la liberté et des idées nouvelles, prit parti dans les débats de l'assemblée des notables, sifflant les membres favorables au cabinet, applaudissant les opposants. Contraint de se prononcer entre l'assemblée et le ministre, le roi congédia ce dernier. Les séances continuèrent sans amener rien d'important, et se terminèrent à l'amiable, c'est-à-dire sans résultat. Mais le peuple avait pris goût à ces discussions, et n'en désirait que plus une représentation véritable.

L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, que le roi haïssait parce qu'il passait pour athée, fut, par l'influence de la reine, appelé à présider le conseil des finances. Au lieu de porter au parlement toutes les décisions des notables pour les faire engistrer à la fois, il les présenta l'une après l'autre. Le parlement se déclara incompétent pour enregistrer de nouveaux impôts, et prétendit qu'il était nécessaire d'en référer aux états généraux. Puis lorsqu'on recourut au lit de justice [1], il déclara nul tout ce qui y avait été fait. Ce fut, à vrai dire, le premier jour de la Révolution. Louis XVI exila le parlement à Troyes. Alors, excité sous main par le duc d'Orléans, soutenu par l'opinion publique et par la nombreuse jeunesse de la bazoche et du barreau, ce corps accusa le roi de despotisme, examina les droits de la couronne, sema parmi le peuple des idées de résistance; et le peuple l'applaudit comme son égide contre le despotisme, comme un pouvoir réformateur, tandis que ce corps s'opposait à toute réforme. Au bout de deux mois on en vint à une capitulation honteuse pour les deux partis; car le roi

[1] Louis XVI l'ouvrit par ces paroles : *Messieurs, il n'appartient point à mon parlement de douter de mon pouvoir, ni de celui que je lui ai confié.*

renonça à demander l'impôt, et le parlement prolongea la perception du vingtième.

La mauvaise réussite des affaires de Hollande fit perdre à la France la considération que lui avaient value, au commencement du règne de Louis XVI, ses succès militaires et diplomatiques. L'orgueil national fut en outre blessé des cris de joie qu'en poussèrent ses ennemis. On avait bien triomphé de l'Angleterre dans la guerre d'Amérique; mais on n'en faisait guère un mérite au cabinet, car on savait qu'il avait été poussé malgré lui à jouer le rôle de libérateur.

Louis XVI annonça, en séance royale, l'intention de convoquer les états généraux, et présenta à l'enregistrement deux édits, dont l'un créait un emprunt de 420 millions à réaliser en quatre années, et dont l'autre rendait les droits civils aux protestants [1], nonobstant l'opposition des notables. Le parlement les enregistra; mais il se rétracta ensuite quand le duc d'Orléans eut protesté. Le roi exila le prince, que la persécution rendit plus populaire, et que l'on considéra comme « une illustre victime du pouvoir arbitraire; » mais, habitué aux plaisirs et incapable de soutenir un rôle, il négocia son rappel, qu'il obtint, et fit au roi force protestations, sans pour cela suspendre le cours de ses intrigues.

C'est alors que le roi, qui n'avait pas su profiter du coup d'État de son prédécesseur, s'apprêta à en frapper un nouveau. Ce coup d'État consistait à réduire les membres du parlement à soixante-seize, distribués en six bailliages qui seraient devenus cours d'appel, et d'une cour plénière composée de l'élite de la magistrature, à laquelle auraient été portés pour l'enregistrement les actes de l'autorité royale. L'ordonnance n'était pas encore promulguée, que déjà on en publiait une copie. On vit alors pleuvoir les protestations; le roi fit arrêter en plein parlement les divulgateurs de la mesure, et ordonna en lit de justice l'enregistrement des édits.

Il décréta ainsi le despotisme, mais sans s'être assuré des moyens de le soutenir. La noblesse se mit du côté de la résis-

[1] Sauf l'admission aux charges judiciaires et l'enseignement public.

tance. Le parlement opposa à l'arbitraire royal une déclaration des formes constitutives de la monarchie : « La France, dit-il, est une monarchie gouvernée par le roi, conformément aux lois; elles établissent : 1° le droit au trône de la maison régnante, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; 2° le droit de la nation de consentir librement les subsides, par l'organe des états généraux; 3° les coutumes et les capitulations des provinces; 4° l'inamovibilité des magistrats; 5° le droit des cours de vérifier, dans chaque province, les volontés du roi et d'en ordonner l'enregistrement, seulement en tant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province et aux lois fondamentales de l'État; 6° le droit de tout citoyen de n'être traduit que devant ses juges naturels; 7° enfin le droit, qui est la garantie des autres, de n'être arrêté que pour être remis immédiatement aux juges compétents. »

C'était avertir la nation de ses droits; et la cour avait excité là une résistance qu'il fallait ou ne pas provoquer, ou abattre. Le conseiller d'Éprémesnil fut arrêté dans une séance solennelle, et devint le héros du moment. Plusieurs magistrats refusèrent d'entrer dans les bailliages, appelés à remplacer les parlements déclarés vacants. Des manifestations bruyantes, des scènes de violence éclatèrent en plusieurs endroits; des clubs se formèrent à Paris : partout ce furent des réunions où l'on s'entretenait des abus à détruire, des réformes à introduire, de la constitution à fonder. Le gouvernement ordonna des arrestations. Les soldats envoyés pour calmer les esprits avec des baïonnettes rencontrèrent de la résistance, surtout en Bretagne et dans le Dauphiné. Louis XVI, qui s'amusait à chasser, et qui ne prévoyait pas qu'il existât des volontés plus fermes que la sienne, fut contraint de retirer les deux édits. Ce fut alors qu'il se décida à convoquer les états généraux pour le commencement de mai 1789, en invitant tous les ordres à lui adresser leurs avis sur la meilleure manière de les composer.

L'archevêque de Toulouse, en butte à toutes les haines, résigna le portefeuille, et Necker fut supplié de le reprendre.

Son ouvrage *De l'administration des finances* (1784) avait été prohibé; il s'était répandu en conséquence, et les doctrines

qu'il contenait avaient été approuvées sans examen. Il revint donc en triomphe; et son premier soin fut de faire casser par le roi toutes les mesures prises ou proposées. Une joie tumultueuse éclata en voyant le ministre déposé et le parlement rétabli, et tout respect cessa pour un pouvoir sans volonté. Des attroupements (29 août 1787) se formèrent dans Paris; ils vociféraient contre le roi, maudissant Marie-Antoinette et son archevêque. Les sentinelles furent insultées. La police, par un mélange de philanthropie et de mépris pour le peuple, qu'elle ne croyait pas capable de mouvements sérieux, voulant n'employer la force qu'avec ménagement, opéra avec cette hésitation qui aggrave le mal. Le duc d'Orléans se mêla à cette tourbe déguenillée, en affectant la popularité.

Le parlement, qui n'avait pas tardé à voir qu'il aurait dans la classe moyenne, non pas des auxiliaires, mais des maîtres, refusa d'enregistrer la convocation des états généraux, s'ils ne l'étaient dans les formes de 1614, c'est-à-dire avec le droit pour chaque ordre de délibérer séparément, et d'opposer son vote à ce qui serait proposé par les deux autres. Alors le peuple, les philosophes, les avocats devinrent hostiles à ce corps : la guerre fut déclarée plus hardiment aux priviléges. Des nobles de bonne foi firent cause commune avec le tiers; des nobles de mauvaise foi agirent de même pour s'élever. Leur chef était le duc d'Orléans; ils avaient pour soutiens tous ces gentilshommes revenus d'Amérique, les gens de lettres, les curés de campagne, et Necker lui-même, qui, né roturier, ne pouvait se porter du côté de la noblesse.

Alors ce fut un concert universel de plaintes : ce fut à qui répéterait que tout était constitué pour l'avantage de quelques-uns et pour l'oppression de presque tous; que les lettres de cachet étaient un glaive incessamment suspendu sur les têtes; que la censure enchaînait la pensée; que la justice, rendue dans les provinces par les seigneurs féodaux, dans les juridictions royales par des magistrats qui avaient acheté leurs charges ou qui en avaient hérité, était lente, coûteuse, arbitraire, impitoyable. Quant aux dignités civiles, ecclésiastiques et militaires, elles étaient réservées, disait-on, à certaines

classes, meme a un petit nombre de favoris. C'était aux nobles que revenaient les grâces, qui se convertissaient ensuite en patrimoine, par voie de survivance. Les priviléges entravaient l'industrie, rendaient l'impôt onéreux et inégal; les deux tiers des terres appartenaient à la noblesse et au clergé, avec exemptions et immunités; toutes les charges pesaient sur l'autre tiers, en outre des différents droits féodaux : servitude des chasses, dîmes du clergé et corvées. Si le seigneur se trouvait en retard pour l'impôt ou pour les dons gratuits, il était protégé par ses priviléges; de là la nécessité de déployer plus d'exigence et de rigueur avec les plébéiens, livrés au bon plaisir des exacteurs et des gens de finances. C'était la classe ouvrière par ses sueurs, c'étaient les commerçants par leur industrie et les gens de lettres par leurs lumières, qui faisaient la prospérité du pays; et cependant de quelle considération jouissaient-ils?

Ces idées circulaient ouvertement dans les livres. Le comte d'Entraigues prêcha la république dans un écrit : le *Sinon, non*, et déclara que les rois et la noblesse héréditaire étaient le pire fléau de Dieu. Sieyes, révolutionnaire à froid, publia sa célèbre brochure : *Qu'est-ce que le tiers état?* Il y signalait l'une des causes principales de la Révolution, en disant : « Les emplois lucratifs et honorifiques sont occupés par des membres de l'ordre privilégié. Lui en ferons-nous un mérite? Oui, si le tiers état avait refusé ou n'était pas en état d'exercer ces fonctions; mais il en est tout autrement. Cependant cet ordre a été frappé d'interdit; on lui a dit : *Quels que soient tes services, quels que soient tes talents, tu iras jusque-là et pas au delà : il n'est pas bon que tu sois honoré*. Les rares exceptions ne sont qu'une raillerie, et le langage usité en de telles occasions est une insulte de plus. » Voici la conclusion de cet écrit : « Qu'a été le tiers état jusqu'à ce jour? rien. Que veut-il être? quelque chose. Que doit-il être? tout. » Sieyes, dans l'application, se laissait entraîner à des utopies. Mais Mirabeau, Talleyrand et lui sentaient qu'il n'était possible de réaliser ce que Sieyes avait indiqué que par une révolution[1]. La Fayette, entendant dire que le

[1] « Si l'on soutient d'un côté que la nation n'est pas faite pour son

duc d'Harcourt, gouverneur du Dauphin, lui enseignait l'histoire de France : *Il ferait bien*, reprit-il, *de la commencer à 1787.*

La réunion des trois ordres à Vizille en Dauphiné (22 juillet 1788) fut le véritable prologue de la Révolution; car le secrétaire Mounier y fit adopter les trois grands principes de la rénovation politique, savoir : que les députés du tiers état seraient en nombre égal à celui des deux autres ordres réunis; que les trois ordres délibéreraient en commun, et que l'on voterait par tête.

Necker, enorgueilli de son triomphe et enivré par les applaudissements de sa coterie, gâtait par un faste de vertu des vertus réelles, et croyait pouvoir guérir la gangrène avec du miel. Mais il ne trouva pas 100,000 livres dans le trésor, quand il fallait plusieurs millions chaque semaine pour les dépenses urgentes; puis, une grande disette étant survenue, on eut besoin de 70 millions pour y faire face. Il lutta une année contre toutes les difficultés. Financier seulement, il ne songeait pas à des réformes politiques[1]. Il considérait le déficit comme un mal, et non

chef, quelle folie, de l'autre côté, de vouloir qu'elle soit faite pour quelques-uns de ses membres!... Toutes ces familles qui conservent la folle prétention de sortir de la race des conquérants et d'avoir hérité de leurs droits, pourquoi le peuple ne les renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie?... N'est-ce pas une véritable aristocratie, là où les états généraux ne sont qu'une assemblée clérico-nobiliaire-judiciaire? » *Qu'est-ce que le tiers état?*

[1] Necker était sans nul doute plus financier qu'homme d'État; mais c'est abaisser outre mesure son intelligence, que d'avancer qu'il ne songeait point à des réformes politiques. Ses nombreux édits sont là, qui déposent du contraire. L'auteur n'a-t-il pas dit plus haut que Necker tenta d'établir des assemblées provinciales? Nous avons essayé d'apprécier dans le morceau suivant les qualités et les défauts de Necker : (AM. R.)

« Ce grand financier n'avait dans la tête, en politique, que des idées anglaises un peu vagues.... Il avait le pressentiment des institutions modernes, et il sentait d'avance un certain malaise à se trouver en face de ces vieux états généraux dont il pressentait la confusion et les orages. Il avait au fond peu de goût, peu d'estime pour ces restes d'administration de l'ancienne France; il venait de l'étranger, et il n'éprouvait pas

comme un symptôme, et il ne voulait que combler le vide du trésor. Il est certain que la France entière eût pu faire face à tous ces besoins financiers; mais le peuple seul, déjà chargé au delà de ses moyens, ne le pouvait pas : toute augmentation d'impôts répartis comme ils l'étaient l'aurait accablé. Les remèdes tentés jusque-là ne suffisaient donc plus; il fallait un changement total du système financier, qui fît partager aux riches le fardeau des impôts. Or cela ne pouvait être opéré que par l'autorité extraordinaire des états généraux.

Comme leur convocation ne dépendait plus de Necker, il aurait dû prendre ses mesures pour que les députés arrivassent à l'assemblée, non la tête échauffée ou remplie de connaissances incertaines, mais disposés à réaliser les réformes réclamées par le plus grand nombre. Si un ministre fort, après avoir communiqué au roi son énergie et s'être concilié la reine, avait mis à profit les circonstances, dompté les privilégiés; et si, allant au-devant des demandes de la nation, il eût donné un large statut, et satisfait au besoin que cette nation manifestait d'intervenir dans le gouvernement, en l'appelant à discuter ses intérêts dans un régime bien constitué, la France se serait arrêtée peut-être sur cette pente glissante. Mais il aurait fallu pour cela des connaissances profondes, surtout une volonté mâle; n'avoir

pour le passé le faible des premières habitudes. Il semble que Necker eût plus vécu à l'aise devant deux chambres législatives, et qu'il eût été mieux servi par son génie, s'il avait pu travailler d'après ce type anglais qu'il avait dans l'esprit. Il hésita devant les difficultés auxquelles il avait dû s'attendre, et ne maîtrisa pas les situations. Necker n'était pas, si on l'ose dire, un homme d'État d'avant-garde; il n'était ni assez convaincu, ni assez dominateur, pour tracer la route et se faire suivre. Il n'était pas fait pour de si grandes luttes. Il était de ceux qui conviennent non à l'origine, mais vers la fin des révolutions, pour les modérer, pour les asseoir, et pour faire transiger dignement les partis fatigués...... Les qualités de Necker, par leur contraste, font de lui un homme à part : esprit pratique, rompu aux affaires, avec un caractère dont la pureté touchait à la grandeur; capacité de détail, génie d'administration et de finance, avec un tour de pensée contemplatif et généralisateur. » (Am. Rénée, *Hist. de Louis XVI.*)

peur ni de la cour, ni de la noblesse, ni des gens de lettres. Ce n'est pas ce qu'on pouvait attendre de ce demi-philosophe, financier pratique, étranger à la politique, qui portait ombrage à la cour et qui s'attirait les applaudissements du peuple, non parce qu'il lui faisait des concessions, mais parce que des sentiments tant soit peu populaires dans un agent du pouvoir lui semblaient une merveille.

A la suggestion de Necker, le roi convoqua de nouveau les notables (6 novembre 1788). On n'y entendit que des discours vagues, où se trahissait le manque réciproque de confiance. On demanda que les anciennes formes aristocratiques fussent conservées; mais les novateurs l'emportèrent. Il fut décidé que les députés du tiers état seraient en nombre égal à ceux des deux autres ordres réunis; on ajouta cependant qu'on voterait par ordre : décisions qui se contrariaient, et indiquaient une transaction qui devait être suivie du triomphe du tiers état.

Alors la France entière se remua pour l'élection de ces mandataires qui devaient renouveler la face du pays. Quoique l'horizon fût chargé de nuages, une confiance générale s'empara des esprits. Tous voyaient les vices du passé, et tous croyaient facile de les corriger. Le clergé se plaignait de l'incrédulité : il faisait droit pourtant à plusieurs griefs des philosophes, proclamait la tolérance, et se disposait à supporter sa part des charges publiques. Il en était de même des nobles, qui espéraient compenser la perte de leurs priviléges par le partage du pouvoir politique, comme en Angleterre. Le tiers état osait beaucoup, parce qu'il se sentait soutenu par le vœu public; mais enfin il se réduisait à demander l'égalité devant la loi.

Tous confessaient les vices de l'arbitraire. Un jour qu'on discutait en conseil sur le mode de conférer les grades militaires, le comte d'Artois avait dit : *C'est au roi de distribuer les grades;* le ministre de Saint-Priest lui avait répondu : « Des grades, monseigneur, ne sont pas des grâces. » Malesherbes avait dit : *Nous demandons un roi législateur;* Dupont de Nemours : *La cause du mal, sire, est que votre nation n'a pas de constitution*[1]. Or

[1] Ces paroles viennent d'une autorité plus élevée d'un homme qui

ce roi n'était-il pas le meilleur homme de France? son vœu n'était-il pas de réformer l'État et de rendre ses sujets heureux?

On espérait donc une constitution; et c'était à qui en tracerait l'esquisse, avec les idées de toutes sortes que le siècle avait fait germer. Les uns adoptaient les limites et les contre-poids indiqués par Montesquieu; d'autres rêvaient, avec Rousseau, l'égalité primitive; ceux-ci voulaient, avec Mably, revenir aux temps de Sparte; ceux-là ne voyaient, avec la Fayette, rien de bien qu'aux États-Unis d'Amérique. Mais la pensée commune était d'abolir les priviléges, d'alléger les charges du peuple, de réaliser les vagues idées de justice et de bonheur. Une douzaine d'axiomes sur ces divers points, plus puissants que la sagesse des siècles, circulaient dans toutes les bouches; et le ton résolu dont ils étaient prononcés couvrait ce que les connaissances avaient de superficiel. Rœderer disait, dans son écrit sur la *députation aux états généraux :* « Depuis quarante ans, cent mille personnes en France sont nourries des idées de Locke, de Rousseau; chaque jour on y puise de grandes leçons sur les droits et les devoirs des hommes d'État : le moment de les mettre en pratique est arrivé. »

Mais qui pouvait redouter une catastrophe? Le roi était bon et conciliant; les ministres s'inclinaient devant l'opinion; le parlement avait convoqué lui-même les états. Si les vieillards de la noblesse et du clergé se cramponnaient aux honneurs, aux titres, aux priviléges; la jeunesse, fière de porter sur sa poitrine la décoration de Cincinnatus, se riait de leur entêtement. D'un autre côté, les grands chocs naissent de convictions profondes, tandis qu'on se laissait généralement aller à un scepticisme tolérant. En d'autres temps le sang coula, il est vrai; mais d'où cela provint-il? De ce que les définitions n'étaient pas justes,

avait mandat pour parler à Louis XVI plus que Dupont de Nemours; elles sont tirées d'un projet de constitution qui fut remis au roi par Turgot. « La cause du mal, sire, disait-il, vient de ce que votre nation n'a point de constitution..... Vous pourriez, sire, gouverner, comme Dieu, par des lois générales, si les parties intégrantes de votre empire avaient *une organisation* régulière et des rapports connus. » (AM. R.)

tandis que désormais la logique de Condillac suffirait pour venir à bout de toutes les passions. Il est vrai que les écrivains faisaient la guerre à l'autorité; mais les grands bouleversements ne viennent que des basses classes : or il n'y avait pas un philosophe qui eût songé à elles. Elles ne lisaient pas, et les théories proclamées n'étaient pas à leur usage. Toutes ces théories d'ailleurs s'accordaient à ne pas vouloir une révolution violente, mais un progrès pacifique. Ceux qui déclamaient le faisaient par exercice de style, satisfaits s'ils s'entendaient applaudir, ou s'ils pouvaient s'attirer l'honneur d'une persécution.

Ainsi la plus heureuse et la plus tranquille des révolutions allait éclore des méditations des philosophes et des vœux des philanthropes. Les doctrines répandues dans les hautes classes descendraient dans les rangs inférieurs; on ferait un catéchisme moral, populaire, et cela en quelques pages. Le gothique castel de la féodalité serait remplacé par un élégant édifice dans le style grec. On aurait une religion dégagée de superstitions, et le bonheur public aurait pour base la connaissance générale des droits de l'homme.

Les élections se firent, et le parti populaire l'emporta, soit parce que la noblesse bretonne refusa d'envoyer ses députés, indignée qu'on n'eût pas respecté les priviléges et qu'on eût décrété le doublement du tiers état; soit parce que les nobles rendirent un hommage désintéressé aux vertus et au savoir de plusieurs membres de la bourgeoisie. Les curés eux-mêmes furent nommés en plus grand nombre que les évêques et les gros bénéficiers. En Provence, le comte de Mirabeau se présenta candidat; il y fut repoussé par les nobles, comme déshonoré par sa conduite; mais il fut élu d'acclamation par le tiers état, dont il devint l'idole : homme étonnant pour tenir les masses en mouvement et les arrêter dans leurs excès, pour obtenir par son autorité l'obéissance qui était refusée aux magistrats.

Mais, en regardant au fond des choses, on reconnaissait combien les maux étaient enracinés et les remèdes difficiles au milieu de tant de dissentiments entre l'autorité royale, les maximes parlementaires, et cette opinion publique si mobile; et il fallait bien reconnaître que ce n'est pas une tâche sans danger, ni

d'une exécution peu laborieuse, que de changer toutes les habitudes d'un peuple.

N'était-il pas à craindre d'ailleurs, si les discussions venaient à se prolonger, et avec elles l'inquiétude publique et la paralysie du pouvoir, que le peuple n'intervînt pour décider, et qu'il ne devînt aussitôt le maître des événements ? Il importait donc que le roi prît les devants. Malouet, député de l'Auvergne, le sentit, et il dit à Necker : « N'attendez pas que les états généraux « demandent, ou qu'ils commandent ! Hâtez-vous d'offrir tout « ce que les bons esprits peuvent désirer raisonnablement. N'en« treprenez pas de défendre ce que l'expérience et la raison « publique démontrent abusif ou vermoulu ; n'exposez pas au « hasard d'une délibération tumultueuse les bases et les forces « essentielles de l'autorité royale ; donnez large carrière aux « besoins et aux vœux publics, et préparez-vous à repousser, « même par la force, ce que la violence ou l'extravagance des « systèmes ne pourrait exiger sans jeter le pays dans l'anarchie ; « proposez ce qui est juste et utile. Mais si le roi hésite, si le « clergé et la noblesse résistent, tout est perdu. »

On était loin d'entendre ainsi les choses à la cour. Les assemblées se conduisent avec un fil, y disait-on : quoi de plus facile, dans des réunions où l'on ne suit pas un plan arrêté, que de susciter des dissensions entre des ordres qui déjà se regardent de travers ? Alors le roi dirait : *Ou mettez-vous d'accord, ou allez-vous-en ;* et, après avoir montré l'inutilité de l'assemblée, il la dissoudrait, puis redeviendrait roi absolu comme devant ; mais ce serait pour répandre avec une activité, un amour tout paternel, sur une nation toujours éprise de ses rois, des bienfaits en harmonie avec les progrès du siècle.

Voilà les songes dont se berçait encore cette cour frivole, au moment d'un si terrible réveil !

C'est sous l'influence de ces idées que les états généraux s'ouvrirent, le 5 mai 1789. Ils ne firent que décréter une révolution déjà accomplie.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce fut à Versailles que, le 5 mai 1789, la messe du Saint-Esprit et les pompes austères de la religion, les fêtes brillantes de la monarchie, inaugurèrent cette assemblée qui devait tant ébranler le trône et l'autel. Paris, c'est-à-dire la France, voyait avec une ardente curiosité défiler ces députés élus par quatre millions de citoyens, réunis sur tous les points du royaume, dans cinq cents colléges électoraux, pour découvrir et corriger les abus, aux termes du mandat qu'ils avaient reçu. Que ne pouvait-on pas espérer de l'admirable accord avec lequel ces mandats avaient été rédigés, et du caractère populaire des élections? En effet, sur trois cent huit députés du clergé, on ne comptait que quarante-neuf évêques; la noblesse n'avait que deux cent quatre-vingt-cinq membres, ceux de la Bretagne ayant refusé de venir. Sur six cent vingt et un représentants du tiers état, il y avait cent cinquante-trois magistrats inférieurs, cent quatre-vingt-douze avocats, soixante-seize propriétaires à peine, et un petit nombre d'hommes de lettres. Le roi, le peuple et les ordres étaient déjà à peu près égaux devant l'opinion, et cependant l'on entendit l'évêque de Nancy, qui prêchait, s'exprimer en ces termes : *Sire, recevez les hommages du clergé, les respects de la noblesse, les humbles suppliques du tiers état.*

Les regards cherchaient dans la foule quelques hommes qu'une réputation honorable ou une triste célébrité signalait plus particulièrement à l'attention publique. Philippe d'Orléans, chef de la branche rivale de celle qui occupait le trône, représentait les usages anglais et aussi les libertés anglaises, qui jouissaient alors d'une grande vogue; mais son ambition inconstante ne suffisait pas pour faire de lui un chef de parti. La Fayette se distinguait par des manières nobles et simples, de la dignité sans orgueil, de la familiarité sans bassesse. Marquis, il avait combattu pour la liberté américaine; courtisan, il était l'adversaire de la cour; et ce soldat de l'Amérique se mêlait avec une franchise républicaine à la foule, dont il était adoré. Sans grand génie ni grandes passions, égal, désintéressé, calme au milieu

de l'exaltation et de la colère, il voulait le règne de la loi; incapable de diriger les événements, mais bon à les seconder, il unissait la clairvoyance du sceptique à la chaleur du croyant. Sieyes, que son livre sur le tiers état avait rendu célèbre, était l'homme le plus savant de cette assemblée : tout attaché qu'il était à l'esprit positif de la constitution anglaise, il aimait la liberté et la justice comme théories abstraites, et possédait l'art de formuler les questions. Talleyrand disait de lui qu'il pensait déjà, quand les autres ne faisaient que rêver.

Les regards se portaient surtout sur le comte de Mirabeau, dont nous avons raconté l'orageuse jeunesse. Sa brochure sur l'agiotage, dirigée contre Necker, lui avait valu cette réponse du vertueux Rulhière : « Vous, parler de patrie, comte de Mi-« rabeau! Si un triple airain ne vous couvrait le front, com-« ment ne rougiriez-vous pas de prononcer ce nom? Ce qui « constitue le citoyen, c'est une famille que les liens rattachent « à la famille commune, des parents, des amis, des clients, « des biens à utiliser pour eux et pour la patrie; des devoirs de « fils, de frère, de mari, de père, à remplir; une carrière ho-« norable, à suivre. Mais vous, comte de Mirabeau, avez-vous « un seul de ces caractères? Vous, sans asile, sans parents, « vous avez pour domicile ordinaire les prisons [1], ou tour à « tour renfermé ou consigné par la prudence paternelle, cou-« pable ou insensé, vous avez distillé les poisons de votre âme, « rongé de vos dents les barreaux de vos cachots, pour vous « exercer à mieux déchirer encore ce qu'il y a de plus hono-« rable et de plus respecté. »

Écrasé sous sa réputation et sous les reproches de sa conscience, Mirabeau sentait le besoin de se réhabiliter, en faisant parade de nobles sentiments. Le despotisme domestique et politique qui indisposait les autres excitait en lui une véritable fureur, qui produisit le mélange le plus extraordinaire de grandeur et de faiblesse. La prison avait ajouté l'étude à ses dispo-

[1] Il y a plus de passion que de justice dans cette violente apostrophe de Rulhière. Était-il juste de faire un crime à Mirabeau des rigueurs paternelles et des persécutions dont il avait souffert? (AM. R.)

sitions, donné une direction à ses passions, de l'enthousiasme à son génie [1]. L'effet que son éloquence avait produit dans son procès avec sa femme faisait sa confiance, et il se préparait à son rôle en silence. Il sentait d'autant mieux que la Révolution était mûre, qu'il avait souffert, lui, tous les maux de l'ancien régime. Aussi son père écrivait-il (1789) : « Il n'y a aujourd'hui ventre de femme qui ne porte un Arteweld ou un Mazaniello. » Mirabeau, quand il apprit la convocation des notables, avait dit : « Cette assemblée deviendra bientôt assemblée nationale, et il en sortira un nouvel ordre de choses qui régénérera la monarchie. » Repoussé, malgré tout ce qu'il put alléguer pour sa défense, par le corps de la noblesse, il se tourna du côté du tiers état [2].

[1] «..... Il était gentilhomme et de grande origine, mais il avait cruellement souffert par les priviléges mêmes de sa race; car son père avait fait de lui, pendant des années, un prisonnier d'État. Aussi le mépris et la haine pour les institutions du despotisme ne lui étaient pas seulement entrés dans l'intelligence, mais avaient passé jusque dans son sang, enflammé par le dur régime de Vincennes. Il en sortit toujours orageux, mais voulant réhabiliter sa vie et sa réputation à force de gloire; impatient de rendre de grands services, parce qu'il avait commis de grandes fautes et qu'il se sentait une grande valeur. Son génie que les plaisirs auraient dévoré s'était développé sous la triple influence de la méditation solitaire, de l'oppression, de la souffrance : cette moelle de lion l'avait rendu fort. Il était fait pour toutes les luttes, il les appelait toutes; il était né et préparé pour son temps : « L'heure des « gens de sa sorte arrive à grands pas, disait son père, historien pro« phétique et épouvanté; car il n'est ventre de femme aujourd'hui qui ne « porte un Arteveld ou un Masaniello. » La mesure du marquis de Mirabeau était trop courte; elle n'était pas à la hauteur de son fils. L'homme qui introduisit dans le monde la Révolution française avec des paroles que le monde ne peut plus oublier, est d'une autre espèce que le séditieux des Flandres, le brasseur de Gand..... On peut, au nom de la morale et même de la gloire, faire le procès à cet homme si fortement historique; mais quand on l'aura dépouillé de tout ce qu'il s'est approprié des facultés d'autrui, quand on aura compté les nombreux abus qu'il a faits des siennes, il restera toujours Mirabeau, l'homme indestructible, immense, qui ferma le dix-huitième siècle avec tant d'éloquence et de grandeur. » AM. RÉNÉE, *Hist. de Louis XVI.*

[2] Mirabeau se présenta aux états de Provence dans la chambre de la

Son activité, la frayeur même qu'il inspirait, lui vinrent en aide; il fut élu malgré son nom, parce que, dans les commotions politiques, le monde appartient aux forts. Le proscrit de la noblesse trouva dans les rangs du peuple une espèce d'ovation; il se présenta pour abattre sans ménagement, certain que, quelque mal qu'il fît, il serait toujours au-dessous de celui dont on le soupçonnerait. Il y avait, parmi les élus du tiers état, de l'esprit, des talents, mais aucune expérience politique. Il n'en était pas de même de Mirabeau : il s'appropriait les pensées des autres en les exposant, les œuvres d'autrui en y ajoutant quelques pages éloquentes. Sa conversation était entraînante, orateur véritable au milieu de rhéteurs.

La noblesse, qui porte même au sein des révolutions le sentiment de l'ordre et de l'autorité, qu'elle prétend diriger, de-

noblesse..... Il parla, il écrivit sans relâche en faveur du mode d'élection contre lequel les deux ordres protestaient. La France entière lut ses discours et ses brochures; ce fut un incomparable début. Mais ses sorties véhémentes amenèrent son expulsion de la chambre des nobles; on lui opposa cette distinction de chicane : qu'il était propriétaire de fief, mais non possesseur..... Par une dérogation séditieuse à l'ordonnance, les nobles sans fief se virent repoussés de l'assemblée des nobles de Provence. Mirabeau trouva pour dédommagement une immense popularité dans toute la province. Mais cet homme de combat avait à se défendre sur bien des points : pressé par ses besoins d'argent, il avait livré aux libraires une correspondance secrète sur la cour de Berlin. Il s'en était suivi un grand scandale, et le livre venait d'être saisi. Mirabeau eut à redouter une condamnation qui lui fermât l'entrée des états généraux. Il accourut à Paris, et par ses efforts il détourna le coup; son honneur seul en fut atteint. Son retour en Provence fut accompagné d'ovations inouïes. Les populations, bordant les routes, le saluaient du nom de *Père de la patrie*. Il sortit de Marseille à la tête d'une escorte de cinq cents jeunes gens à cheval et de trois cents carrosses. Il eut bientôt à faire emploi de cette souveraineté d'opinion qu'il s'était faite : des populations se soulevèrent, et la seule présence de Mirabeau les fit rentrer dans l'ordre; il eut le pouvoir de leur faire applaudir ce qui était contre leurs intérêts et leurs passions..... Aix et Marseille le nommèrent représentant du tiers aux états généraux. » AM. RENÉE, *Hist. de Louis XVI.*

mandait, dans ses *cahiers*, des garanties pour elle contre la couronne, contre le clergé et contre le tiers état. Contre la première, la noblesse exigeait la démolition de la Bastille, la convocation périodique des états généraux; elle voulait qu'aucun impôt ne pût être établi sans le consentement des états. Contre l'Église, elle réclamait l'abolition des dîmes, la vente d'une partie des biens du clergé pour alléger la dette publique, et la suppression des ordres religieux. Contre le tiers état, les nobles voulaient que l'on créât un ordre de paysans, qu'on réglât un cérémonial constant pour la tenue des assemblées, qu'un tribunal héraldique fût institué pour vérifier les titres, et qu'il ne fût permis qu'aux seuls gentilshommes de porter l'épée. En retour, la noblesse devait participer aux impôts, mais temporairement, et renoncer aux droits féodaux, mais sous condition de rachat.

Le clergé se composait de membres qui appartenaient à la plus haute noblesse comme aux plus infimes conditions. Les vœux y étaient donc confus ou contradictoires. Les conclusions y démentaient les prémices. A tout prendre, l'esprit libéral et réformateur y dominait : renoncer aux priviléges, prendre part aux charges communes, c'était l'avis du plus grand nombre. Quelques-uns demandaient même que les outils du pauvre fussent insaisissables, et que le journalier fût affranchi de tout impôt [1].

[1] Voici le résumé du dépouillement des cahiers présenté à l'assemblée de 27 juillet 1789 :

Principes avoués.

ART. Ier. Le gouvernement français est un gouvernement monarchique.
II. La personne du roi est inviolable et sacrée.
III. La couronne est héréditaire de mâle en mâle.
IV. Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif.
V. Les agents de l'autorité sont responsables.
VI. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois
VII. La nation fait la loi, avec la sanction royale.
VIII. Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt.
IX. L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue d'états généraux à l'autre.
X. La propriété sera sacrée.
XI. La liberté individuelle sera sacrée.

Ces cahiers, comme on le voit, renferment tout ce qui a été réclamé depuis, tout ce que l'on avait appris à l'école des économistes et des philanthropes. Ainsi ces députés, convoqués pour rétablir des finances, portèrent leurs vues bien plus haut : ils ne prétendaient à rien moins qu'à renouveler la constitution, à changer les rapports entre le clergé, la noblesse, le tiers état, les parlements et le roi. On pensait toutefois que cette révolution, déjà faite dans les idées, s'opérerait sans difficulté ; car le roi pourrait en prendre la direction, en acceptant ce qu'il y avait de

Questions sur lesquelles l'universalité des cahiers ne s'est point expliquée d'une manière uniforme.

ART. I[er]. Le roi a-t-il le pouvoir législatif, limité par les lois constitutionnelles du royaume?

II. Le roi peut-il faire seul des lois provisoires de police et d'administration dans l'intervalle des tenues des états généraux?

III. Ces lois seront-elles soumises à l'enregistrement libre des cours souveraines?

IV. Les états généraux ne peuvent-ils être dissous que par eux-mêmes?

V. Le roi peut-il seul convoquer, proroger et dissoudre les états généraux?

VI. En cas de dissolution, le roi est-il obligé de faire sur-le-champ une nouvelle convocation?

VII. Les états généraux seront-ils permanents ou périodiques?

VIII. S'ils sont périodiques, y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas une commission intermédiaire?

IX. Les deux premiers ordres seront-ils réunis dans une même chambre?

X. Les deux chambres seront-elles formées sans distinction d'ordre?

XI. Les membres de l'ordre du clergé seront-ils répartis dans les deux autres ordres?

XII. La représentation du clergé, de la noblesse et des communes sera-t-elle dans la proportion d'une, deux et trois?

XIII. Sera-t-il établi un troisième ordre, sous le titre d'ordre des campagnes?

IV. Les personnes possédant charges, emplois ou places à la cour peuvent-elles être députées aux états généraux?

XV. Les deux tiers des voix seront-ils nécessaires pour former une résolution?

XVI. Les impôts ayant pour objet la liquidation de la dette nationale, seront-ils perçus jusqu'à son entière extinction?

XVII. Les lettres de cachet seront-elles abolies ou modifiées?

XVIII. La liberté de la presse sera-t-elle indéfinie ou modifiée?

mieux dans tous les cahiers : une constitution écrite, la responsabilité des ministres, et la convocation régulière des états.

Ainsi pensait la capitale : à la cour, la reine n'ignorait pas qu'on la voyait de mauvais œil, et elle évitait de se mêler ouvertement des affaires ; le roi, au contraire, savait qu'il était aimé, et il méritait de l'être. Necker, pensant que l'opinion marche toujours de conserve avec la sagesse et la modération, se flattait de pouvoir la guider à l'aide de sa rhétorique financière. Mais les esprits clairvoyants apercevaient beaucoup de symptômes alarmants. Ces six cents députés ne se connaissaient pas entre eux, et ils ignoraient les formes parlementaires : un grand nombre, parmi les bourgeois surtout, étaient agrégés à la franc-maçonnerie, dont le duc d'Orléans était le Grand Maître. Si les prélats se flattaient de voir l'esprit antireligieux réprimé par l'assemblée, une foule de curés y arrivaient avec l'espoir d'abattre les barrières qui leur interdisaient les hautes dignités de l'Église; et les philosophes machinaient déjà la démolition de l'édifice religieux. La classe moyenne était dirigée par des banquiers et des gens de finance, qui spéculaient sur les bouleversements, et par des avocats, qui, ayant puisé à la hâte dans les clubs et dans l'Encyclopédie une teinture de politique, dans leurs discours mêlaient Voltaire, Helvétius, Port-Royal, et voilaient sous de grands mots leurs intérêts personnels. Les uns avaient appris de Mably à n'admirer que les anciennes républiques; d'autres, de Raynal, à décrier toutes les institutions; ou de Diderot, à haïr la religion et les prêtres : la plupart étaient enthousiastes du *Contrat social* de Rousseau, qui fut à la révolution française (1789) ce qu'avait été la Bible à celle d'Angleterre. Ce n'était donc déjà plus la révolution de l'intelligence; c'était celle des intérêts et des passions.

En dehors de l'assemblée, les bourgeois, braves gens, timides, crédules, avides de nouveautés, assistaient au drame qui s'ouvrait, comme à un spectacle. Mais il vint s'y mêler une tourbe inquiète, poussée à Paris par la faim et par les rigueurs d'un hiver cruel, et ne demandant que troubles, dans l'espoir d'y donner libre carrière à cette fureur haineuse dont elle avait déjà donné des signes terribles.

Cette haine du peuple tombait plus sur la noblesse que sur le roi ; et, en effet, après les cruelles expériences de la Révolution on a vu le trône se relever, mais non la noblesse. Le tort de celle-ci était de se considérer non-seulement comme une institution, une fonction sociale, mais comme une race supérieure.

Voter par tête ou par ordre, c'était là toute la Révolution. La majorité du clergé n'attendait qu'une occasion décente de s'unir avec le tiers état ; mais la noblesse, au lieu de réserver ses forces pour les grandes circonstances, commença à se montrer hostile sur des futilités. Quand il fut question de vérifier les pouvoirs en commun, elle ne voulut pas y consentir ; et, reniant deux siècles de progrès, elle s'obstina à vouloir qu'il fût procédé comme en 1614.

La résistance devient un stimulant de plus. Excités par les railleries de ceux qui disaient que le tiers ne réussirait à rien, les hommes de ce parti prirent les choses de si haut, que, reniant l'histoire, ils se déclarèrent les représentants de vingt-cinq millions de Français laborieux, ajoutant que leurs adversaires ne représentaient à peine que cent vingt-cinq mille propriétaires *improductifs*.

Pour l'œil attentif, le coup décisif fut porté dès la première séance. Le gouvernement, qui aurait pu prendre une initiative énergique, livra tout à la discussion. Mirabeau, dans le *Journal des États généraux*, usa de la liberté de la presse avant même qu'elle eût été réclamée, rendant compte de la séance avec une liberté et une hauteur qui ne s'était jamais vue. Il se pose comme l'organe, le maître, le régulateur de l'assemblée ; il exerce de fait la liberté de la presse. Son journal est supprimé : aussitôt il en commence un autre. Il y débute en dénonçant les ministres, qui « couvrent, dit-il, leurs âneries de l'autorité du monarque. » Ainsi il sépare les ministres du roi, posant déjà l'une des principales bases du régime constitutionnel. Ainsi cette grande capacité d'homme d'État guidait les premiers pas de l'assemblée à travers le labyrinthe dans lequel elle s'engageait. Ne ressemblait-il pas, ce Mirabeau, au peuple lui-même? Comme lui, resté mineur à l'âge de la raison, courbé sous une *paternité* dure, légale inexorable ; pauvre, et mal élevé parmi

les richesses ; humilié parmi les privilégiés, il venait revendiquer ses droits; inégal, violent, cynique, sublime, comme ce peuple à son réveil, et comme lui avide et généreux tout ensemble. Appartenant à cette classe qu'il foudroyait, Mirabeau avait l'air de se dévouer, de se sacrifier lui-même; et ce qu'il en avait souffert lui ôtait le ridicule qui s'attache à un excès d'abnégation. Il régnait encore par l'immoralité sur tous les libertins, qui ont foi dans leurs pareils. Sa puissance d'orateur avait sa source dans les masses : il traduisait leurs vagues instincts en résolutions positives, en systèmes précis d'amélioration.

Quand il s'agit de décider quel nom prendrait l'assemblée, Mirabeau proposa de donner à ses membres le titre de *représentants du peuple français*. Mais le mot *peuple* avait un sens si peu relevé, qu'un murmure s'éleva dans toute la salle. Mirabeau expliqua sa pensée en ces termes :

« Je suis peu inquiet de la signification des mots dans la langue absurde des préjugés. Je parlais ici la langue de la liberté; je n'imaginais pas que je pusse être accusé de dégrader le peuple... Oui, c'est parce que le nom de peuple n'est pas assez respecté en France; parce qu'il est obscurci, couvert de la rouille du préjugé; parce qu'il nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme et dont la vanité se révolte; parce qu'il est présenté avec mépris dans les chambres des aristocrates; c'est pour cela même, messieurs, que je voudrais, c'est pour cela même que nous devons nous imposer non-seulement de le relever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais respectable aux ministres et cher à tous les cœurs.

« Si ce nom n'était pas le nôtre, il faudrait le choisir entre tous, l'envisager comme la plus précieuse occasion de servir ce peuple qui existe, ce peuple qui est tout, ce peuple que nous représentons, dont nous défendons les droits, de qui nous tenons les nôtres, et dont on semble rougir que nous empruntions notre dénomination et nos titres. »

Les députés prirent le nom d'*assemblée nationale;* c'en était fait du passé, et une révolution commença, plus radicale que personne n'aurait pu le prévoir.

L'assemblée fait immédiatement acte d'autorité en votant

les impôts, qui devaient cesser d'être exigibles du moment où elle serait dissoute; et elle prévint la banqueroute qu'on redoutait, en mettant les créanciers de l'État sous la caution de la loyauté française. Une audace si mesurée rassura le peuple et effraya les grands, qui se réconcilièrent alors avec la cour, pour réprimer l'audace du tiers état.

Necker, voyant où le mouvement tendait, proposa une constitution semblable à celle qui fut octroyée vingt-cinq ans plus tard, après tant de souffrances. Mais Louis XVI, à l'instigation de la reine et des princes, voulut y apporter des modifications, et convoqua les états pour une séance royale. La salle ayant été fermée pour les préparatifs nécessaires, les députés du tiers se réunirent dans un jeu de paume; et là, sous la présidence de l'astronome Bailly, doyen de l'assemblée (10 mai), ils jurèrent de ne se séparer qu'après avoir accompli la régénération politique du pays.

Louis XVI tenta alors (23 mai) de se rendre maître du mouvement, en faisant des concessions plus larges que jamais en eût accordées un roi; mais Mirabeau s'écria : *J'avoue que cela pourrait être le salut de la patrie, si les dons du despotisme n'étaient toujours dangereux.*

C'est alors que le marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, se présenta, et demanda si on avait bien compris les ordres du roi. Saisie, comme il arrive, et troublée devant un acte de la force, l'assemblée hésitait, quand Mirabeau se leva et répondit ces mots célèbres : « Dites à votre maître que nous « sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sorti- « rons que par la puissance des baïonnettes. » N'était-ce pas frapper à mort l'antique monarchie des Capets, que de présenter Louis XVI comme le roi de la cour, au lieu du roi de la nation? Les députés, électrisés de cette audace, répondirent par leurs acclamations; et Mirabeau leur proposa de se déclarer inviolables.

Ainsi les concessions elles-mêmes furent déclarées tyrannie; on trancha de l'héroïsme en face d'un roi faible et incertain, qui, exclu du mouvement, fut réduit à une inaction absolue. *Necker, qui* avait donné sa démission, la retira, comme pour

rester la sauvegarde du roi. Il fut porté en triomphe par le peuple.

Le duc d'Orléans décida beaucoup de nobles à se rallier à l'assemblée, où se trouvaient déjà plusieurs membres du clergé. Le roi lui-même ordonna que toute la noblesse eût à s'y rendre, en disant : *Je ne veux pas qu'un seul homme périsse à cause de moi*. L'astronome Bailly s'écria : *La famille est complète!* et ce simple citoyen, connu seulement par sa vertu et ses talents, se trouva présider tous les grands du royaume et de l'Église. L'assemblée déclara ses membres inviolables; et, s'étant ainsi investie de l'autorité législative, elle put entreprendre de donner une constitution au royaume.

Cependant les électeurs, qui s'étaient réunis pour nommer les représentants, ne s'étaient pas séparés. Une idée mal entendue de la souveraineté du peuple faisait admettre le principe de l'autorité permanente du représenté sur le représentant; et les districts considéraient comme des mandataires inférieurs les membres de la municipalité, qui était composée de deux délégués pour chacun des soixante districts. Il y avait des réunions continuelles à l'hôtel de ville et dans le jardin du Palais-Royal, dont les cafés devinrent des tribunes. La vertu s'y trouvait confondue avec le vice, les exaltés de bonne foi avec les intrigants et les fripons, les honnêtes femmes avec les prostituées; on discutait, on prenait des résolutions, on clabaudait, avec d'autant plus de hardiesse que la légalité manquait. Ce fut là que surgit Camille Desmoulins, l'un des enfants les plus populaires de la Révolution. Naïf dans ses emportements, affectueux avec sa famille, vif et spirituel, ouvert à tous les genres d'émotions, il en vint à tous les excès, comme ce peuple dont il sortait. Il s'imagina qu'il pouvait réformer la société avec des souvenirs de collége, et réaliser ce vœu de Henri IV, que tout paysan pût avoir le dimanche la poule au pot. En attendant, il entretenait la fièvre populaire qui allait sitôt aboutir à des assassinats.

Quand le pouvoir légal succombe, cent pouvoirs prennent aussitôt sa place. Ainsi firent les clubs et les journaux, obéissant à ce besoin de confondre les intelligences avant d'associer

les actes. Quand une nation se réveille tout à coup, les hommes se rapprochent, pour se soumettre à une discipline commune. Ce furent des membres de l'assemblée qui formèrent le premier club fameux; ils se réunirent dans le couvent des Jacobins, dont ce club prit le nom : à leur suite y pénétrèrent des écrivains révolutionnaires, puis le premier venu s'y fit admettre. C'est de là que, sans responsabilité, sans étude, on faisait aux actes de l'assemblée la plus furieuse opposition. Le club des Jacobins avait pour chefs Duport, Barnave et les Lameth. Le club rival, appelé *des Feuillants*, avait à sa tête la Fayette et Bailly, hommes calmes et éclairés, et par cela même impuissants. Les clubs se propagèrent rapidement, et correspondirent par toute la France; l'étincelle se répandait de Paris aux extrémités, pour y allumer les mêmes colères, étouffer sous leurs clameurs la loi impuissante et muette. Comme la haine est la plus aisée à flatter de toutes les passions, les clubs courtisaient celle-là de préférence; ils dénonçaient les paroles, dénigraient les intentions, déclamaient contre les députés, les ministres, le roi, la nation, le genre humain; montraient partout des complots, des corruptions, la réaction. Le plus alarmiste passait pour le meilleur patriote; le plus ardent délateur, pour le plus zélé citoyen; le moins scrupuleux était réputé le plus habile. On ne demandait ni savoir, ni prudence; il suffisait de blâmer, d'accuser, de semer les soupçons, la défiance. Là les démagogues se sentaient tout-puissants, car ils avaient à leur service la multitude et l'insurrection.

Pour ne pas déranger le peuple de ses travaux, les séances des clubs se tenaient le soir dans l'obscurité, ou à la lueur de quelques chandelles, dont la faible lumière se répandait sous les vastes arceaux de ces églises abandonnées. A la place de l'autel s'élevait la tribune; sur les bancs de la prière étaient assis des gens de toute condition, et parmi eux des femmes toujours prêtes à hurler, à gémir, à pleurer, et qui tenaient dans leurs bras leurs enfants, pour leur faire respirer le souffle révolutionnaire. Au milieu des applaudissements et des sifflets se succédaient les orateurs : gloire à ceux qui savaient employer les mots consacrés, ou qui hasardaient les plus extravagantes motions!

Mais les clubs n'étaient qu'à l'usage d'un petit nombre : il fallait que la parole se répandît partout, qu'elle allât trouver le citoyen à son foyer, dans sa solitude la plus lointaine. C'était l'affaire des journaux; on avait cessé de faire des livres que personne n'avait la volonté ni le temps de lire; toute œuvre réfléchie devait disparaître quand la langue des passions, qui change chaque jour, chaque heure, était seule écoutée. Mirabeau d'abord avait fondé le *Courrier de Provence;* beaucoup d'autres le suivirent de près; les plus exagérés étaient les plus sûrs d'être lus. Les *Révolutions de Paris* se tiraient à deux cent mille exemplaires; ce recueil avait pour épigraphe : *Les grands nous paraissent grands seulement parce que nous sommes à genoux; levons-nous!*

La première légion révolutionnaire fut formée des gardes françaises, qui se rangèrent du côté du peuple. Bientôt on arma la garde nationale, institution révolutionnaire aussi, parce qu'elle participe, comme peuple, aux passions qu'elle aurait, comme force publique, la mission de réprimer.

Cependant l'autorité, qui disposait de l'armée, des forteresses, des arsenaux, pouvait encore dompter une multitude soulevée : aussi ceux qui auraient dû conseiller à Louis XVI de tenir sa parole, et de se placer franchement dans la liberté, lui persuadèrent de recouvrer par les armes une souveraineté à laquelle il avait renoncé spontanément. La cour réunit donc des troupes, soit pour effrayer, soit pour se défendre. Mirabeau dénonça ces armements à la tribune, et fit voter à l'assemblée une adresse au roi, qui était une injonction et un appel aux armes : « Le danger, sire, est pressant, il est universel; il est au delà de tous les calculs de la prudence humaine.

« Le danger est pour le peuple des provinces. Une fois alarmé sur notre liberté, nous ne connaissons plus de frein qui puisse le retenir. La distance seule grossit tout, exagère tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime.

« Le danger est pour la capitale. De quel œil le peuple verra-t-il, au milieu de la disette et des angoisses les plus cruelles, une tourbe de soldats menaçants lui disputer les restes de sa subsistance? La présence des troupes réchauffera, ameutera,

produira une fermentation générale; et le premier acte de violence, exercé sous prétexte de police, peut commencer une suite d'horribles malheurs.

« Le danger est pour les troupes. Des soldats français, approchés du centre des discussions, participant aux passions comme aux intérêts du peuple, *peuvent oublier qu'un engagement les a faits soldats, pour se rappeler que la nature les fit hommes.*

« Le péril, sire, menace ces travaux qui sont notre premier devoir, et qui n'auront un plein succès, une véritable permanence, qu'autant que les populations les considéreront comme entièrement libres. Il y a, en outre, une contagion dans les mouvements passionnés. Nous ne sommes que des hommes; la défiance de nous-mêmes et la crainte de paraître faibles peuvent nous entraîner au delà des bornes. Nous serons obsédés de conseils violents, démesurés : la raison calme, la tranquille sagesse ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, des désordres, des scènes factieuses.

« Le danger, sire, est plus terrible encore...; et jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous ! De grandes révolutions ont eu des causes beaucoup moins éclatantes, et plus d'une entreprise fatale aux nations et aux rois s'annonça d'une manière moins sinistre et moins formidable. »

En dépit de cette manifestation, la reine, qui avait cessé d'être frivole, mais qui n'entendait rien à ces mots de peuple et de liberté, s'obstina à mettre sa confiance dans la noblesse; et la cour médita un coup dont les conséquences pouvaient être terribles. Necker, en qui l'on ne vit plus qu'un censeur importun, fut invité à se retirer.

Dès ce moment les faits se succèdent avec tant de rapidité, que la plupart des écrivains ont cru y voir les effets de cette lutte secrète qui existait entre les deux branches de la maison de Bourbon. Quoique cela ait été nié et qu'il n'en ait été retrouvé aucune trace légale, il est probable que le duc d'Orléans aspirait à la lieutenance générale du royaume, et que Mirabeau le soutenait, dans l'espoir d'être son premier ministre. Mais si ce prince était populaire, il n'était pas estimé; s'il était

prôné par ses commensaux et ses agents stipendiés, on frémissait à la pensée de le voir à la tête de l'État en compagnie d'un homme non moins corrompu que lui. C'était un esprit politique médiocre, à qui il manquait l'énergie du crime et des grandes ambitions. Que ce fût son ouvrage ou non, la rumeur éclate, les théâtres sont fermés, et la Révolution prend une face nouvelle. Camille Desmoulins arrache aux arbres du Palais-Royal une feuille qu'il attache à son chapeau, et chacun s'empresse d'orner le sien de ce signe de ralliement. La Fayette, mis à la tête de la garde nationale, dit, en joignant la couleur blanche du roi à celles de la ville, qui étaient le rouge et le bleu : *Cette cocarde fera le tour du monde*. Les électeurs s'emparent de l'autorité que leur offre la circonstance, et constituent une municipalité. Bailly, nommé maire, se résigne à occuper un poste « qui ne devait être ni désiré ni refusé. » Les bustes de Necker et du duc d'Orléans sont portés en triomphe ; des pierres sont lancées sur les soldats ; des coups de feu, des menaces, des incendies, répandent l'inquiétude ; on se fabrique des armes, puis le pillage commence ; et le peuple, s'armant de ce qu'il trouve à sa convenance dans les musées, se précipite en masse sur la Bastille. Les Suisses et les invalides qui en formaient la garnison sont contraints de capituler (14 juillet) ; les chefs sont tués, et les autres se sauvent à grande peine. On croyait y délivrer des centaines de prisonniers politiques ; on n'y trouva que sept détenus incarcérés pour différents délits.

Cet événement, qui devait inaugurer le règne de la violence, fut fêté comme le plus grand des triomphes[1].

C'est donc une émeute ? s'était écrié Louis XVI. *Dites une*

[1] Peu après, on lisait sur l'emplacement où s'élevait la Bastille une inscription portant : *Ici l'on danse*. Les grenadiers firent, avec les marbres qui en provinrent, un jeu de dominos, dont ils firent présent au Dauphin, avec des vers dont voici le sens : *Les pierres de ces murailles, qui renfermèrent d'innocentes victimes de l'arbitraire, ont servi à former ce jeu, qui vous est offert comme un hommage de l'amour du peuple, pour vous enseigner quelle est sa puissance*. On fit des verrous de la forteresse une épée pour le général la Fayette ; la grosse clef de la porte d'entrée fut expédiée à Washington.

révolution, sire, lui répondit le duc de Liancourt. En effet, le roi et l'assemblée se trouvaient à la merci d'une insurrection dirigée par des chefs cachés. Les princes, généralement détestés, prirent le parti de fuir; le roi, qui, moins haï qu'eux, ne connaissait point la peur lorsque le danger ne menaçait que lui-même, se présenta à l'assemblée sans gardes ni cortége; et, bien que Mirabeau retînt les applaudissements avec ces mots, *Le silence du peuple est la leçon des rois!* cette démarche le réconcilia avec l'assemblée. Puis, cédant au désir du peuple, Louis XVI se rendit à Paris, mais après s'être confessé, avoir reçu la communion (17 juillet), et rédigé une protestation contre ce qu'il pourrait se trouver contraint de faire. Bailly, qui lui présenta les clefs de la ville, lui rappela qu'elles avaient été offertes à Henri IV, avec cette différence que ce prince *avait recouvré son peuple, tandis qu'en ce moment le peuple recouvrait son roi.* Louis XVI, suivi d'une foule de gens des campagnes, traversa cent mille gardes nationaux aux cris de *Vive la nation!* Après avoir été reçu à l'hôtel de ville, avec les rites maçonniques, *sous la voûte d'acier,* il prit la cocarde tricolore. Les députés jurèrent de le défendre, et il revint à Versailles aux cris de *Vive le roi!*

Ainsi la nation se trouvait désormais maîtresse du pouvoir législatif et de la force armée. L'assemblée nationale s'était déclarée constituante; c'était la nation se gouvernant elle-même. Aussi se crut-elle affranchie de tous les ménagements auxquels l'autorité royale se sentait obligée. Hardie parce qu'elle était despotique, elle soumit tout à la discussion, et se créa des ressources de ce qui jusque-là avait été jugé impossible. Mirabeau, qui la dirigeait, apportait, au milieu de ces intelligences que les théories de Rousseau avaient hallucinées, des idées pratiques de gouvernement. Il avait étudié à fond la constitution d'Angleterre, « source inépuisable de grands exemples, disait-il, pays classique des amis de la liberté. » Il en tirait cette force que l'application donne aux principes. Ne voyant que fiction dans le passé, il sacrifiait tout sans égards, sans formules timides.

Necker fut rappelé triomphalement; on le proclama à haute voix *le ministre* nécessaire, et son retour aux affaires fut un

jour de fête. Il se flattait encore d'arrêter cette fureur de bouleversement, et commença par proposer une amnistie. Mais Mirabeau, qui l'avait pris en haine parce qu'il ne pouvait se faire de lui un instrument, chicana sur l'illégalité de la mesure. Comment accorder les prétentions de l'aristocratie et les défiances du peuple? Necker fut bientôt regardé par la cour comme un présomptueux; elle l'abandonna, pour se confier à des conseillers qui ne le valaient pas.

L'assemblée crut détruire dans leur racine les maux passés et présents, en abolissant les priviléges et les oppressions féodales, et en décrétant l'égalité entre les nobles et les plébéiens.

La nuit du 4 août est, à coup sûr, l'une des dates les plus mémorables de l'histoire. Déjà la noblesse s'était concertée pour que le duc d'Aiguillon, le plus riche seigneur de France, proposât l'abolition des priviléges seigneuriaux, quand le vicomte de Noailles le prévint: il demanda qu'on cherchât le salut public dans la justice, en décrétant l'égalité des impôts, la destruction des priviléges, le rachat des droits féodaux, l'abolition sans rachat des corvées et servitudes personnelles et des droits de mainmorte. Aussitôt une fièvre de générosité s'empara de la noblesse, qui se trouva heureuse de posséder des priviléges pour pouvoir en faire le sacrifice. Le clergé suivit son exemple. On renonça aux chasses, aux pêches réservées, aux avantages cléricaux, à tous les titres fondés sur des droits historiques; la vénalité des charges de judicature fut supprimée, et l'on n'épargna pas même les priviléges des communes et des corporations. Sieyes défendit la dîme du clergé contre ceux « qui voulaient être libres, et ne savaient pas être justes. » Mais Mirabeau soutint qu'il fallait l'abroger, et salarier le clergé, attendu qu'il n'y avait, à son avis, que trois moyens d'exister en société : voler, mendier, ou être salarié. Il l'emporta, et l'on peut dire que, dans cette journée, la Révolution atteignit son but. L'assemblée décréta un *Te Deum*, et décerna au roi le titre de *Restaurateur de la liberté*.

Mais si cette nuit, à jamais mémorable, vit éclater chez les Français de magnanimes élans, on reconnut, dans les jours suivants, combien était périlleuse une générosité qui, n'ayant

fait aucune distinction entre ce qui devait être aboli et ce qui devait être racheté, avait laissé croire que nulle exigence ne pouvait être portée trop loin. La chasse une fois libre, chacun s'y lança avec une telle fureur, que les récoltes en furent dévastées. L'abolition des dîmes enrichit les propriétaires de soixante-dix millions, sans qu'il en revînt rien à l'État. L'entraînement produit par les cessions volontaires alla jusqu'à mettre les propriétés en péril; car un peuple en mouvement ne s'arrête pas à volonté. On brûla les châteaux, on pilla les convois de grains dirigés sur Paris, où la disette augmenta. Camille Desmoulins vit un privilége pour la garde nationale dans le droit de porter des armes et un uniforme : *Le droit de porter un fusil et une baïonnette,* dit-il, *appartient à tout le monde.* On tenta d'arrêter les assassinats en proclamant la loi martiale; en même temps on encouragea la délation, et les procès pour crime de lèse-nation se multiplièrent. Lorsqu'ils eurent cessé dans la capitale, ils continuèrent dans les provinces, surtout dans le Midi : les démagogues s'en firent un moyen d'irriter le peuple, tandis que d'autres, poussant l'assemblée à des mesures extrêmes, lui firent voter une déclaration des droits de l'homme [1].

[1] « Les représentants du peuple français, constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et au bonheur de tous.

ART. Ier. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation.

Cette révolution si impétueuse, et pourtant si souvent imitatrice, voulait encore en cela contrefaire la révolution américaine. Mais il fallait, pour mener à bien une si grande tâche, au lieu de maximes générales susceptibles d'être niées ou discutées, de ces vérités de fait qu'on ne saurait entendre que d'une seule façon, et qu'il est impossible de réfuter. Mirabeau disait avec raison : *La liberté n'est pas le fruit d'une doctrine abstraite et de déductions philosophiques; les bonnes lois résultent de l'expérience journalière, et des raisonnements qui naissent de l'observation des faits.* Or cette célèbre déclaration ne sut pas même définir ce que c'était que le droit. On y confondait les définitions, les maximes, les principes; des vérités évidentes et saintes y furent mêlées à d'autres que l'histoire et l'expérience démentent également, à des formules vagues que le public n'entendait pas, et dont une poignée de philosophes pouvait se passer parfaitement. Les Anglais avaient présenté aussi à Guillaume III, après la révolution de 1688, une espèce de déclaration des droits : mais d'abord elle venait après une révolution; puis elle n'énonçait qu'un petit nombre de principes clairs et simples, non susceptibles de discussion ou de contra-

Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment né-

diction, et ayant pour objet de garantir des droits positifs. Celle qui venait d'être promulguée en France était une sorte de constitution universelle, qui précédait une constitution nationale ; on y sacrifiait l'homme réel à un homme fantastique ; on y réglementait l'humanité abstraite, et non les vingt-six millions de Français d'une époque déterminée, et dont il y avait à interroger les mœurs.

Grand exemple de la hardiesse de l'homme qui se figure pouvoir tout, et de la difficulté qu'ont à définir les libertés sociales ceux qui ne voient pas qu'elles dérivent d'en haut !

A peine la liberté naturelle eut-elle été décrétée, qu'il fallut en sacrifier une grande partie à la liberté politique, dans la constitution qui fut bientôt mise en discussion. Les premiers débats

cessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

XIII. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

montrent combien l'esprit public était en éveil. Le gouvernement monarchique héréditaire, le pouvoir exécutif réservé au roi, le concours de la nation à la confection des lois et au vote de l'impôt, c'étaient là des points sur lesquels tout le monde était d'accord. Mais les avis furent partagés sur la question de savoir s'il y aurait une ou deux chambres législatives; sur la permanence ou sur la périodicité du corps législatif, ainsi que sur sa dissolution; sur l'existence politique du clergé et des parlements; sur l'étendue de la liberté de la presse; sur le droit royal d'opposer le *veto* aux décisions des chambres.

Le parti monarchique constitutionnel était prépondérant, et la France aurait pu, dès ce moment, posséder l'unité nationale, l'égalité civile, la liberté politique, si elle avait su s'en contenter. Déjà Mounier demandait clairement une chambre élective, un sénat à vie, un roi constitutionnel; mais ni lui, ni Clermont-Tonnerre, ni Lally-Tolendal, ne parvenaient à se faire écouter; les défenseurs de la couronne eux-mêmes étaient peu d'accord entre eux. Necker avait du moins un plan fixe : il voulait la constitution anglaise avec deux chambres, avec la nécessité de la sanction royale; mais comme cette constitution avait été une transaction, il n'était possible de l'appliquer en France de la même manière qu'après une lutte plus ou moins prolongée. La haute aristocratie était alors pour une chambre unique, à laquelle répugnait la petite noblesse, sachant bien que l'accès lui en serait interdit. Le peuple, qui redoutait la noblesse, prétendait ne la laisser s'ingérer dans rien, voulait que la nation décrétât, et que le roi exécutât; ce qui aurait constitué une république avec un président. Sieyes, logicien serré, qui n'admettait aucune distinction entre la nation et le roi, s'écria : *Un seul Dieu, une seule nation, un seul roi, une seule chambre!*

Tandis que l'assemblée s'occupait de débattre ces questions, la municipalité se trouvait aux prises avec de terribles embarras pour nourrir tout ce peuple en armes, dont les passions étaient exaltées jusqu'à la fureur, et pour faire justice de ceux qu'il ne massacrait pas. Les aristocrates se montrèrent consternés du coup qui leur avait été porté; les démocrates en conçurent des

espérances sans bornes; et ce qui est pis, la capitale, ou plutôt une multitude grossière, en vint à peser sur les délibérations de l'assemblée. Cette tourbe commença à traduire ses théories en forfaits, à goûter la volupté du sang; et les nobles, qui n'avaient pu empêcher la Révolution, la virent avec satisfaction se déshonorer par des excès. Quelques assassinats révélaient de temps en temps quels instincts et quelles habitudes l'on cherchait à donner au peuple. Le crime bientôt devint un objet de plaisanterie; des pasquinades et des caricatures habituèrent le peuple à rire des victimes; Desmoulins s'intitula procureur général de la lanterne, et l'honnête Barnave s'oublia jusqu'à dire : *Le sang versé est-il donc si pur?*

Un des artifices en usage dans toutes les révolutions, c'est d'entretenir la terreur, c'est de répandre des bruits de complots, d'assassinats, pour forcer les gouvernements à sévir, et jeter par là dans le peuple cette épouvante qui ne raisonne plus, mais qui croit tout, quand on désigne un objet à sa haine, un but à ses vengeances. C'est ainsi que les hommes de désordre surent profiter des colères et des ressentiments amassés dans le cœur du peuple. Tout à coup le bruit se répandit dans les provinces que des brigands arrivaient de tous côtés pour piller et détruire les récoltes : aussitôt tous les gens des campagnes se mirent sur la défensive. Les brigands ne parurent pas ; mais la France entière se trouva en armes, et en état de défendre ses droits. L'insurrection s'étendit; les districts et les corporations imitèrent Paris ; partout on discuta et on délibéra. On brûla les châteaux, on égorgea les nobles et les suspects; l'on infligea à plus d'une victime les plus atroces tourments. Heureux ceux qu'on envoyait seulement à Paris pour y remplir les prisons !

Chaque fois que des opinions modérées l'emportaient dans l'assemblée, la populace s'ameutait en criant au despotisme et *à la lanterne !* Parfois arrivait à l'assemblée un message conçu en ces termes : « L'assemblée patriotique du Palais-Royal a « l'honneur de déclarer que si la faction aristocratique, com« posée en partie du clergé, en partie de la noblesse, et de cent « vingt membres des communes ignorants et corrompus, per-

« siste à troubler l'harmonie et à demander le *veto*, quinze mille « hommes sont prêts à mettre le feu à leurs maisons et à leurs « châteaux. » C'est ainsi que les fureurs du dehors se joignaient à l'inexpérience législative, à la manie discoureuse, aux abstractions métaphysiques d'une assemblée livrée à toutes les incertitudes d'un pouvoir sans traditions. Était-il possible, dans des circonstances pareilles, de préparer une bonne constitution ?

(1789) La multitude entendait par liberté le droit de ne rien payer du tout : il en résulta que le déficit des finances s'accrut de jour en jour. Il avait fallu, pour entretenir un peuple entier sous les armes, vider les caisses publiques. On avait réduit le prix du sel, en même temps que d'autres branches de revenu périssaient. Un emprunt de quatre-vingts millions était nécessaire ; mais on ne trouva personne pour le souscrire. Quand Necker proposa la taxe d'un quart sur les revenus, on y vit le résultat d'un complot : Mirabeau seul, bien qu'ennemi du ministre, la fit décréter, et sauva pour le moment la monarchie.

Les factions souhaitaient naturellement d'arracher la cour d'une petite ville où elle n'était entourée que de ses serviteurs, pour la transférer au milieu du peuple, dans le palais des Tuileries, inhabité depuis un siècle. Une masse composée en grande partie de femmes, parmi lesquelles se trouvaient des individus travestis, fit irruption dans l'hôtel de ville (5 octobre), et de là se mit en marche sur Versailles. La Fayette, qui mieux que personne pouvait sauver la cour, y fut entraîné par la garde nationale ; le château fut envahi, non sans effusion de sang, et le roi promit de se transporter à Paris. Il y fut précédé par la foule victorieuse, qui rapporta en triomphe des têtes sanglantes, et par des mégères échevelées poussant des vociférations. Louis XVI arriva à l'hôtel de ville, et, tout bouleversé, il s'écria : *Je reviens avec confiance au milieu de mon peuple de Paris.*

MIRABEAU ET BARNAVE. — ROYALISTES ET REPUBLICAINS. — LA CONSTITUTION DE 1791.

Il était aisé de voir, à tous ces ébranlements, que le peuple de la liberté était devenu le peuple de l'anarchie; que la société civile, au lieu de marcher avec calme dans le progrès, se soulevait en fureur contre la société domestique et seigneuriale. Beaucoup de membres de l'assemblée donnèrent leur démission; beaucoup de nobles émigrèrent, avec la pensée d'une contre-révolution : abandonné par eux, le roi n'eut bientôt pour soutien que les propriétaires, qui le sentaient nécessaire à leur propre sûreté. Mirabeau en qui l'assemblée se personnifiait, lui qui avait poussé aux mouvements de la place publique et demandé qu'on soumît au peuple toutes les délibérations, Mirabeau[1] commença à invoquer l'ordre, à tonner contre les séditieux, à parler du roi avec un sentiment de respect, rejetant les fautes sur ses ministres[2] : il méprise trop les hommes pour mettre un grand prix à leur estime; ce qu'il veut inspirer, c'est la terreur ou l'admiration; il ne tient pas à gagner l'opinion, mais à imposer la sienne à force de colères, de sarcasmes ou de paradoxes. C'est avec le ton d'un tribun qu'il loue le roi, qu'il foudroie les excès populaires et les troubles dont il n'a pas été l'instigateur; il veut diriger le gouvernement, mais sans renoncer à ses désordres privés. Toujours superbe d'attitude, il sait donner un air héroïque même à ses bassesses. Toujours prêt à se comparer aux héros de l'antiquité, il prend place à côté d'eux dans l'imagination populaire; il a un fanatisme, mais dont la sphère est tout humaine; une conscience, mais toute de tête; une aspiration, mais qui n'a que ce monde

[1] Troisième lettre du comte de Mirabeau à ses commettants.

« Le lendemain du jour où le roi fut conduit ou plutôt traîné aux Tuileries, dit le comte de la Mark, Mirabeau vint de très-bonne heure chez moi : « Si vous avez quelque moyen de vous faire entendre du roi « et de la reine, me dit-il en entrant, persuadez-leur que la France et eux « sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris. »

[2] *Moniteur*, séance du 27 juin 1789.

pour but. L'orgueil et l'égoïsme sont le mobile de ses actes ; il est le représentant des plébéiens, tout en gardant son titre de comte, et recherchant toutes les occasions de rappeler sa race et sa parenté ; il prône l'égalité, sans avoir les vertus qui peuvent la faire aimer ; il s'élève entre les partis, au-dessus de tous les partis, qui le détestent tous, parce qu'il les domine ; mais qui le recherchent, parce qu'il peut les ruiner ou les servir : il ne se livre à aucun, mais négocie avec tous.

Le but de Mirabeau était, en brisant le despotisme, de maintenir la monarchie : guérir (comme il le disait) la France de la superstition de la royauté, et y substituer le culte raisonnable de la monarchie. Déjà, dans son *Essai sur le despotisme*, il avait écrit : « Il ne naît pas, dans quatre siècles, quatre intelligences capables de préciser où doivent s'arrêter les innovations : d'où il faut bien conclure que les nouveautés, les réformes constitutives, sont toujours choses délicates, et ne s'entreprennent jamais sans péril. » Il écrivait de même en 1788 : « Je serai, dans l'assemblée, un monarchiste zélé, parce que je sens profondément combien il est nécessaire de tuer le despotisme ministériel, et de relever l'autorité royale. »

Il voulait donc étayer la monarchie sur une constitution ; mais, dès les premiers pas, il vit les difficultés de la situation : et, dans une lettre particulière, il écrivait, dès le lendemain du jour où la chambre s'était constituée en assemblée nationale : « La nation n'est pas mûre : la profonde impéritie, l'épouvantable désordre du gouvernement nous préparent une révolution. »

Ses passions, ses besoins d'argent entraient pour beaucoup dans sa politique. Si les nobles ne l'avaient pas repoussé, il aurait été probablement leur meilleur *champion* [1] ; mais si

[1] Mirabeau, député de la noblesse, eût été, à coup sûr, une puissante colonne pour ce parti. Mais on peut contester l'opinion qu'il se fût mis au service de ses passions et de ses résistances. Dans quelques rangs qu'on la suppose, une intelligence comme la sienne n'eût pu méconnaître l'opportunité des grandes réformes que les représentants les plus illustres de la noblesse avaient eux-mêmes proclamées. Mirabeau, dans cette hypothèse où l'historien italien le place, aurait sans nul

l'arrogance des siens le révolta, la dictature populaire lui devint plus odieuse encore, et il s'écriait : « Il est temps d'en finir avec ces charlatans qui, pour leur profit, s'en vont proclamant la souveraineté du peuple. Les imbéciles! ils ne savent pas qu'en France la liberté est impossible sans le trône. »

Il résistait aux tumultes populaires. La multitude affamée envahit un jour la salle de l'assemblée, en criant *Du pain!* et en applaudissant Mirabeau; mais, au lieu de flatter ces fureurs, il invita le président à faire sortir les factieux, et avec sa voix de Stentor il s'écria : « L'assemblée ne reçoit la loi de personne. Sortez au nom de la loi, ou l'assemblée fera évacuer les tribunes. » Le peuple répondit : « Vive Mirabeau! »

Il rentrait à Paris au moment où on allait discuter la question si on concéderait le *veto* au roi. A peine eut-il été reconnu, que le peuple détacha les chevaux du carrosse, et le traîna en lui criant : « Comte de Mirabeau (car on ne conservait plus qu'à lui ce titre, depuis que tous les autres avaient été abolis), vous êtes le père du peuple; c'est à vous de nous sauver, c'est à vous de nous défendre contre tous ces traîtres qui veulent nous livrer de nouveau au despotisme. Si l'on accorde le *veto* au roi, à quoi servira l'assemblée? Tout est perdu : sauvez-nous encore une fois! » Mirabeau ne leur promit rien, et se contenta de dire : « Nous verrons, nous verrons! » A peine fut-il à l'assemblée, qu'il parla en faveur du veto absolu [1]. Armer le roi de ce droit du *veto*, c'est-à-dire du droit d'annuler les décisions de l'assemblée, c'était de quoi rendre la monarchie odieuse; elle n'avait pas le droit de proposer le bien, mais

doute montré plus d'unité dans sa conduite il n'aurait point débuté en tribun irrité; il eût été homme d'État dès le premier jour. (AM. R.)

[1] Mirabeau, dès les premières réunions de l'assemblée, s'était prononcé sur cette question avec énergie : « Je crois, dit-il, le *veto* du roi tellement nécessaire, que j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France, s'il ne l'avait pas. Oui, je le déclare pour la seconde fois, je ne connaîtrais rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine de six cents personnes qui pourraient demain se rendre inamovibles, après-demain héréditaires, et finiraient, comme les aristocrates de tous les pays du monde, par tout envahir. » (AM. R.)

celui de faire échec seulement à quelques décrets de la législature. Mirabeau demanda que le *veto* fût absolu : « Hommes frénétiques, s'écria-t-il, que feriez-vous de pire si vous aviez juré d'anéantir la liberté? » Il échoua; mais l'effort qu'il avait tenté suffit pour que la cour mît son espoir dans cet homme d'État qui commençait à se révéler sous le tribun. La cour, par malheur, ne savait que se décider trop tard.

Mirabeau était tout-puissant sur les tribunes; mais il était sans soutien dans l'assemblée, si l'on en excepte Sieyes et Chapelier; tout le reste, partisans de l'ancien régime, précurseurs de la république, lui étaient hostiles. On tenta de le ruiner par des procès; on lui proposa des duels, il les refusa avec dédain, et sa renommée ne souffrait pas de ces refus. « Est-il permis, disait-il, que j'expose une tête comme la mienne contre la vie d'un écervelé? »

L'envie, qui s'attaque de préférence aux côtés les plus glorieux, osa s'en prendre à sa gloire d'orateur. L'on dit, l'on écrivit qu'il ne composait pas lui-même ses discours; espèce d'ouvrier qui achetait d'une autre main le diamant dont il savait, lui seul, tirer l'étincelle. Comme si sa grande puissance n'avait pas consisté plus encore dans sa parole que dans ses écrits! Quand une passion s'emparait de son âme, ne s'élevait-il pas jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'aux plus sublimes transports? Il électrisait ses auditeurs, et il disait lui-même : « Si ce n'est pas là l'éloquence inconnue à nos siècles amollis, je ne sais quel est ce don du ciel, si rare et si grand. » On s'attaquait à sa vie passée, et alors on le voyait courber la tête; il sentait qu'on frappait juste, et il gémissait sur des fautes qui éloignaient de lui les hommes les plus purs de la Révolution. « Que les fautes de ma vie, disait-il dès son début, coûtent cher à la France! » Il ajoutait vers les derniers temps : « Si j'avais apporté à la Révolution une réputation comme celle de Malesherbes, quel sort j'aurais assuré à ma patrie! » Grand orateur, grand homme d'État pour les uns; pour les autres, aristocrate ou démagogue; Érostrate de l'édifice social, traître à la Révolution, taxé de vénalité et d'inconstance, parce qu'il votait tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, parfois tout seul. Ceux qui l'accusaient ne voyaient pas qu'il

ne restait fidèle qu'aux grands principes, sans souci de l'opinion des hommes.

Les ennemis du grand orateur se servirent de ses fautes pour en faire un piédestal sur lequel ils élevèrent Barnave. Ce jeune homme de vingt-sept ans, natif du Dauphiné, s'était rangé tout d'abord parmi les adversaires les plus ardents de la cour. Enivré d'idées libérales puisées à l'école anglaise, Barnave avait la parole élégante et facile, l'esprit vif, l'imagination ardente, un grand calme après de violentes sorties, et enfin une réputation intacte : tout cela lui donna la hardiesse d'affronter Mirabeau. Il était loin pourtant d'un tel rival : sans feu, sans grandeur, sans verve puissante, il avait un cœur droit, mais une volonté débile, et, comme font les talents subalternes, il croyait s'égaler au génie en franchissant les bornes de la raison. Son désir de popularité l'entraînait à des actes et à des discours en désaccord avec ses sentiments et avec la cause pour laquelle il combattait. Barnave formait avec Lameth et Duport un triumvirat intéressant parce qu'ils étaient jeunes, qui fut influent parce qu'ils étaient actifs, et qui, sans s'en douter, alla droit à la destruction de la monarchie.

Fort de la faveur populaire, Barnave travailla à la conserver, en soutenant, en fortifiant les clubs que son ami Duport avait organisés dans toute l'étendue de la France. Il fit voter, en conséquence, la création des municipalités, des gardes nationales, la déclaration des droits de l'homme, l'établissement d'une justice extraordinaire pour les délits politiques, la réunion des biens du clergé au domaine national, l'égalité des droits civils pour les protestants, pour les juifs, pour les comédiens. Puis il porta un dernier coup à la monarchie en obtenant que les décrets de l'assemblée eussent force de loi sans la sanction royale, et que le serment civique ne fît point mention de fidélité au roi, sur ce motif que la royauté était partie intégrante de la constitution.

Mirabeau se voyant dépassé par ce jeune homme, en prit ombrage : « Les rhéteurs parlent, dit-il, pour l'instant qui passe ; les hommes d'État, pour l'avenir. » Mais l'homme d'État, par malheur, prêtait le flanc aux attaques par son caractère, sa réputation

compromise, ses vices divulgués, ses dettes, et le luxe dans lequel il vivait. Bien qu'aucun écrit ne le confirme, il paraît certain qu'il s'entendit avec le duc d'Orléans, à qui la rumeur publique imputa les événements du 5 octobre; on prêta aussi ce mot à Mirabeau : « Il nous faut un roi; que ce soit Louis XVI ou Louis XVII, peu importe! » Mais il se pourrait que le duc d'Orléans, que l'on a chargé de tant d'accusations, fût aux yeux de Mirabeau trop bon patriote : à en croire plusieurs de ses amis d'alors, il eût préféré au titre de roi, celui de premier citoyen d'une république. Mirabeau, quoi qu'il en soit, n'ayant pu lui faire faire un pas décisif, s'écria : « Il a le prurit du crime, mais il n'en a pas le courage! » Cet homme se sentait de plus en plus nécessaire ; autant pour la France que pour lui, il voulait être ministre. La cour avait déjà songé à prendre dans l'assemblée un ministère habile et fort, où seraient entrées les grandes notabilités du parti populaire. Mais les royalistes, choqués d'une telle politique, s'unirent aux républicains pour faire décréter qu'un membre de l'assemblée ne pourrait faire partie du ministère. Ce fut un trait dirigé au cœur de Mirabeau, qui se trouva écarté subitement du pouvoir, inutile à la couronne, frappé par ses amis mêmes. C'était donc en pure perte qu'il avait fait tant d'efforts pour soutenir les prérogatives du roi constitutionnel, la nomination à tous les grands emplois judiciaires et administratifs, le droit de grâce, le droit de paix et de guerre.

En donnant alors la main aux constitutionnels, le parti modéré de l'assemblée, Mirabeau aurait pu sauver peut-être la monarchie; mais sa vie privée éloignait de lui les puritains. Il entendait louer la probité et le désintéressement de la Fayette : c'était une censure à son adresse. Il s'en vengeait par des mots amers; il appelait alors la Fayette *le maire du palais*.

Il disait de Necker : « Ce n'est qu'un médiocre financier, sans les qualités naturelles ni les connaissances acquises de l'homme d'État. Il perdrait dix royaumes, plutôt que de compromettre son amour-propre. » Il consentit à une entrevue avec Necker : il fut choqué de sa hauteur, de sa résistance, et ne pensa plus qu'à le renverser.

Frappé par le décret de l'assemblée, ne pouvant plus gou-

verner au grand jour, il fit offrir au roi son assistance cachée. Il n'y avait qu'un moyen de sauver la monarchie : c'était de donner la main à la Fayette et à Bouillé, l'un placé à la tête de la garde nationale, l'autre à la tête de l'armée. Mais Bouillé, royaliste ardent, abhorrait Mirabeau, le déserteur de la caste nobiliaire. La Fayette, loyal et pur, avait peu de penchant pour l'homme, et n'était point rompu à ces manéges obscurs auxquels la cour ne dédaignait pas de recourir. Dans une entrevue qu'ils eurent ensemble, la Fayette répétant toujours qu'il fallait sauver la reine : « Eh qu'elle vive! dit Mirabeau. Une reine humiliée peut encore servir à quelque chose : égorgée, elle n'est bonne qu'à faire le sujet d'une tragédie [1]. » Atroce plaisanterie dont la reine eut connaissance, et dont il lui fallut dissimuler le ressentiment. Pourtant, quand Mirabeau offrit ses services, elle ne put prendre sur elle de le supporter; immolant peut-être ses amitiés, elle ne put faire le sacrifice de sa haine. Il lui semblait d'ailleurs que de tels hommes n'offrent leurs services que pour imposer leur domination. Mirabeau jura de faire repentir qui avait eu l'imprudence de le dédaigner; et il se rejeta dans ces mouvements populaires qu'il s'efforçait ensuite de comprimer. Enfin il fallut se résigner à traiter avec lui : il fallut que la reine, elle-même, consentît à une entrevue secrète avec le tribun, qui, lorsqu'il la quitta, lui dit, en lui baisant la main : « Madame, la monarchie est sauvée [2]! »

[1] Mirabeau, dans une lettre au roi, disait de Marie-Antoinette : « La reine est le seul homme que le roi ait auprès de lui. »

[2] Ce fut à Saint-Cloud que la reine consentit à voir Mirabeau pour la première fois, en mai 1790. Nous avons cru devoir supprimer ici des réflexions que cette entrevue inspire à l'historien italien, et qui nous semblent pécher autant par défaut de convenances que par excès de sévérité. Les détails de cette entrevue sont diversement rapportés par les contemporains. Selon madame Campan, « Mirabeau partit de Paris à cheval, sous prétexte de se rendre à la campagne chez un de ses amis; mais il s'arrêta à une des portes du jardin de Saint-Cloud, et fut conduit vers un endroit où la reine l'attendait seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. »

Selon le récit très-différent du comte de la Mark, l'entrevue eut

Parole d'une singulière audace (si elle fut prononcée), leçon sérieuse pour les hommes de parti! Ils se croient forts par eux-mêmes, et ils n'ont que la force du courant qui les emporte, et qu'ils se flattent de remonter aussi facilement. Faut-il maintenant crier bien haut que Mirabeau trahit bassement la cause qu'il avait embrassée? Répéterons-nous le mot de Necker : *Qu'il fut tribun par calcul et aristocrate par inclination?* Mirabeau, nous le croyons, ne changea pas de politique ; il garda la haine de tout despotisme, de tout privilége injuste, de ce dont il avait tant souffert. Dans tous les temps, il avait voulu la monarchie. Comme tous les hommes de la première assemblée, il crut sincèrement que la Révolution pouvait se maîtriser ; la prévoyance ici fut raccourcie par l'amour-propre. Il essaya de

lieu dans l'appartement de la reine, où se trouvait aussi le roi. « La première fois que je revis la reine après cette entrevue, dit M. de la Mark, elle m'assura tout de suite qu'elle et le roi y avaient acquis la conviction sincère du dévouement de Mirabeau à la cause de la monarchie et à leurs personnes. Elle me parla ensuite de la première impression qu'avait faite sur elle l'apparition de Mirabeau. Il y avait à peine neuf mois qu'on lui avait dépeint cet homme comme un monstre farouche, dirigeant une bande de brigands venus à Versailles. Elle se rappelait ses gardes égorgés en la défendant, son palais envahi par des scélérats qui demandaient sa tête, et involontairement le souvenir de Mirabeau dominant toute cette scène lui revenait à la mémoire. Quelque persuadée qu'elle fût déjà de son erreur à cet égard, des impressions aussi profondes s'effacent difficilement; et la reine m'avoua qu'au premier moment où elle vit Mirabeau, un mouvement d'horreur et d'effroi s'empara d'elle, et elle en fut tellement agitée, qu'elle en ressentit plus tard une légère indisposition. Quant à Mirabeau, il ne me parla que de l'agrément de cette entrevue. Il était sorti de Saint-Cloud enthousiasmé. La dignité de la reine, la grâce répandue sur toute sa personne, son affabilité lorsque, avec un attendrissement mêlé de remords, il s'était accusé lui-même d'avoir été une des principales causes de ses peines, tout en elle l'avait charmé au delà de toute expression. « Rien ne m'arrêtera, me dit-il; je périrai, plutôt que de manquer à ma « promesse! »

Ce récit, qui porte un cachet de vraisemblance et de simplicité sérieuse, inspire plus de confiance que les détails romanesques rapportés par madame Campan. (AM. R.)

faire du roi le chef et le modérateur de la Révolution, et d'empêcher que la royauté n'amenât des catastrophes en voulant rétrograder vers un absolutisme impossible. Voyant le succès plus douteux chaque jour, il s'épouvantait de son propre ouvrage, et disait : « Nous avons pris la faux du Temps, mais non son horloge. Je serais au désespoir d'avoir travaillé seulement à une vaste démolition. »

Le roi, d'après ses conseils, protesta de son attachement aux nouvelles institutions, qui réalisaient, dit-il, ce que lui-même avait désiré; il promit de façonner le cœur de son fils au nouvel ordre de choses. Ce jour-là, Louis XVI fut encore salué des acclamations du peuple; mais il couvait au fond de l'âme de bien tristes pensées. Après avoir juré la constitution dans l'assemblée, il rentra, et se jeta en pleurant sur un siége : *Tout est perdu!* dit-il à la reine, non moins désolée que lui. *Ah! madame, vous avez donc été témoin de tant d'humiliations! Il vous a fallu venir en France pour voir....*

Le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, la fête de la Fédération fut célébrée avec toute l'allégresse française. Les gardes nationales et les députations de la France entière se réunirent dans le Champ-de-Mars, qui fut disposé pour cette fête. Des étrangers demandèrent au nom du genre humain à y être admis, pour pouvoir initier leurs compatriotes aux joies de la liberté. L'autel de la patrie était surmonté de l'image du Christ; le roi y prêta serment à la nation; et la nation applaudit même Marie-Antoinette, qui, profondément émue, lui montrait le jeune Dauphin. La joie que produisit cette concorde touchante se répandit dans la France entière, et partout retentirent les cris de *Vive la patrie! Vive le roi!*

Le lendemain, les soupçons et les haines reprirent le dessus, pour aboutir bientôt à des massacres. La cour, ne sachant point mesurer ses pas dans la route nouvelle qu'elle avait à parcourir, laissait voir sa mauvaise humeur contre les réformes, ou accueillait les espérances du clergé et de la noblesse : l'une entretenait des intelligences avec l'étranger; l'autre se flattait encore de réveiller le sentiment religieux chez les contemporains de *Voltaire*. Opposition maladroite qui aigrissait les passions, et

paralysait ceux-là qui voulaient sincèrement venir en aide à la couronne.

L'assemblée s'était installée, le 19 octobre 1790, dans une longue salle du Manége, dans le voisinage des Tuileries. Les siéges du président et des secrétaires s'élevaient au milieu; les bancs s'échelonnaient graduellement jusqu'à la partie la plus élevée, que l'on appelait la Montagne, et où siégeaient les membres qui se signalaient par leur exagération.

Les principaux orateurs du côté droit étaient l'abbé Maury et Cazalès. Le premier s'était fait connaître par un éloge de saint Vincent de Paul; et quoiqu'il passât pour peu régulier dans ses mœurs, il avait le désir de s'élever très-haut. Non moins hardi à agir qu'à parler, il abondait en réminiscences historiques, et savait décocher à propos des mots piquants; mais il avait plus d'éclat que de conviction, plus d'emphase que d'éloquence. Cazalès, nourri de la lecture de Montesquieu, jetait à la tribune des éclairs inattendus; il s'y montra modéré et sage, bien qu'il eût une réputation de légèreté.

Talleyrand, évêque d'Autun, sorti d'une grande famille, et devenu boiteux par accident, s'était vu forcé d'entrer dans l'Église au lieu de suivre la carrière des armes. C'était plutôt par des arguties voltairiennes que par de mâles discours qu'il se faisait remarquer; cherchant à plaire à ceux qui dominaient, il était l'homme des circonstances.

Ces orateurs et d'autres encore prenaient la parole quand la discussion s'engageait, et improvisaient des discours au milieu des huées, des applaudissements, des interruptions, des défis, des hurlements de spectateurs soudoyés, et de la multitude qui s'agitait au dehors, prodiguant à la sortie ses ovations ou ses insultes aux orateurs, selon ses passions du jour. Au milieu de cette cohue tumultueuse se croisaient des traits d'esprit, de générosité, d'éloquence, de courageuse impartialité.

Le jour où s'ouvrit l'assemblée, la noblesse, qui croyait avoir pour elle le droit, consentait à bien traiter avec le tiers état, qui, réclamant de certains droits concédés à ses ancêtres, voulait les affermir et les étendre. Mais une fois réuni, il s'aperçut que le terrain était trop étroit; et, au lieu de glaner dans

l'histoire quelques concessions partielles, les fils des vaincus remontèrent à l'époque de la conquête, et dirent à la race dominatrice, aux nobles, aux prêtres, au roi : *Vos ancêtres nous ont vaincus, c'est bien ; ils nous ont assujettis, opprimés, c'était leur droit. Maintenant c'est nous qui voulons vous conquérir. Êtes-vous assez forts? réduisez-nous de nouveau en servitude. Ne l'êtes-vous pas? subissez la loi de tout pouvoir usé ; devenez à votre tour les vaincus, non toutefois pour nous obéir, mais pour être nos égaux.*

La noblesse répondit en se montrant généreuse : ce fut d'elle que vinrent les propositions les plus libérales; et, après la mémorable nuit du 4 août, dans laquelle elle renonça spontanément à ses titres et à ses priviléges, on peut dire que les états généraux avaient accompli leur mission, qui était de fonder l'égalité dans son véritable sens : égalité de tous devant la loi. Mais on s'engagea plus loin : on promulgua le principe de la souveraineté du peuple, principe de périlleuse application. « Si le peuple est souverain, disait-on, il délègue un pouvoir indivisible; si la souveraineté est une, il faut que l'assemblée soit une pareillement : d'où la conséquence que tous les pouvoirs devaient être électifs sans distinction, et que le souverain ne pouvait plus être héréditaire. Une autre conséquence en découlait encore : c'est que les fonctions administratives devaient être déléguées à de petites assemblées élues dans la commune, dans le district, dans le département ; ainsi le pouvoir exécutif ne restait plus libre ni de ses actes ni de sa volonté. De là mille contradictions, comme de faire les ministres responsables, tout en leur retirant le choix des fonctionnaires.

Les principes les plus généralement admis furent donc remis en discussion : tout discours fut un traité de droit public, remontant toujours jusqu'à Adam ; le droit historique, qui avait régné jusqu'alors, dut céder la place au droit philosophique, dégagé de toute entrave de possession et de coutumes. L'assemblée était forte par le nombre, par le savoir, par la volonté ; elle réunissait tout ce que la spéculation, la pratique, les lumières, la générosité, comptaient de plus distingué. Elle traitait *toutes les* questions, les discutait pied à pied, mais sur un ton

dogmatique; elle examinait les conditions sociales dans la sphère de l'abstraction, et non selon la pratique et le bon sens traditionnel. Elle ne se contentait pas de nier; elle affirmait et constituait, avec le projet gigantesque de régénérer toutes les parties de l'État. Avec cette logique on en vint à soutenir que les corporations ne pouvaient posséder légitimement, et qu'on était en droit de les détruire pour en hériter; que la propriété territoriale était temporaire, et que la nation pouvait la reprendre quand elle en avait besoin; que les droits de tester et d'hériter ne dérivaient pas de la loi naturelle, mais que la loi civile les conférait ou les supprimait à son gré; que la confiscation pouvait frapper les citoyens en masse, pour les motifs politiques.

Le grand principe de l'assemblée constituante était : *Ex unitate libertas.* Or, comme on ne respectait plus rien du passé, ce fut une mesure décisive que de supprimer, sur la motion de Sieyes, l'ancienne division de la France en provinces qui différaient de priviléges et de coutumes, pour la distribuer en départements, n'ayant ni passé historique, ni souvenir d'anciens droits. Le pouvoir central en prit une grande force. Les autorités municipales eurent des attributions étendues; les tribunaux, composés de juges désignés par l'élection populaire, remplacèrent les parlements. La vénalité des charges fut abolie; on améliora la procédure; on projeta un code civil uniforme; on effaça toutes traces de la noblesse héréditaire; et la liberté du genre humain fut proclamée, à la demande d'une députation de nègres, de Siamois, et d'étrangers de tout pays.

Une fois l'administration et la justice ramenées à l'uniformité, on voulut en faire de même pour l'ordre ecclésiastique. La philosophie, la religion, le bien public, l'égalité, la liberté, s'élevaient à l'envi contre le clergé. Les députés jansénistes, qui, avec cet esprit d'ordre étroit qui aperçoit partout des abus, avaient fomenté la Révolution, voulurent au moins sauver les autels. Camus, leur chef, crut, au moyen de la *constitution civile du clergé,* mettre la religion de l'État en harmonie avec les lois nouvelles. Après avoir assigné 1,200 francs de traitement aux curés, délié de leurs vœux les religieux des deux sexes, en accordant toutefois une pension à ceux qui voudraient de-

meurer dans leurs couvents, on déclara les biens du clergé propriété de l'État, et l'on en vendit pour quatre cents millions [1]. Afin que la quantité n'en avilît pas le prix, on obligea les communes de les acheter au moyen de billets destinés à être échangés, et auxquels on donna cours comme argent. C'était satisfaire à des besoins urgents, et diviser mieux la propriété. Mais était-ce satisfaire à la justice ?

Le roi, qui s'en faisait un cas de conscience, voulait obtenir l'approbation de Rome. Les intéressés se réunirent ; le clergé opposa de la résistance, surtout en Vendée. Alors on songea à exiger un serment des ecclésiastiques, sauf à ceux qui croiraient la religion compromise par les nouvelles lois, à ne pas le prêter ; mais ils se privaient par là de toutes fonctions et de tout traitement. Tous refusèrent, à l'exception d'un curé, de l'évêque d'Orléans, de l'archevêque de Sens alors ministre, et de l'évêque d'Autun, qui voulait le devenir. L'attachement pour la religion se ranima quand il devint un danger. Il en résulta une nouvelle division. C'est alors que Montlosier prononça ces paroles célèbres : *Je ne crois pas qu'on puisse obliger les évêques à abandonner leurs siéges. Chassés de leurs palais, ils iront dans la cabane du pauvre, qu'ils ont nourri ; privés de la croix d'or, ils la porteront de bois ; et c'est une croix de bois qui a sauvé le monde!* C'est ainsi que les hautes classes et le clergé, qui avaient rempli de scandale et de discorde les règnes précédents, se régénérèrent dans le sentiment de l'honneur et dans la persécution.

Cependant les besoins s'accroissaient, les assignats perdaient leur valeur. On établit l'impôt du papier timbré et de l'enre-

[1] L'ex-jésuite Beauregard fit entendre cette terrible prophétie : « Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit ! Mais qu'entends-je, grand Dieu ? que vois-je ? Aux cantiques sacrés qui faisaient retentir en votre honneur les voûtes sacrées, succèdent des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens usurper effrontément la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, pour recevoir le coupable encens de tes nouveaux adorateurs ! »

gistrement; mais les revenus furent bien loin de suffire aux dépenses présumées. Necker, maudit par les deux partis, se retira du ministère, martyr de l'opinion publique, qu'il s'était flatté de maîtriser. Indifférent à cette opinion, dit-il, dès qu'il la vit trembler devant ceux-là que, dans un autre temps, elle aurait dû citer à son tribunal pour les vouer à l'opprobre, il publia néanmoins un compte rendu de son administration.

Mais le mouvement révolutionnaire tendait à diminuer de plus en plus l'autorité royale. On restreignit la liste civile. Fallait-il laisser au roi le droit de guerre et de paix? L'Angleterre avait résolu naturellement le problème; car si les chambres doivent voter l'impôt, il dépend d'elles de consentir ou de s'opposer à la guerre. Mais Barnave proposa, dans l'espoir d'une paix universelle que les rois souvent guerroyeurs pourraient troubler, d'enlever à la couronne cette prérogative. Lameth et d'autres orateurs appuyèrent l'opinion de Barnave; mais elle fut combattue par Mirabeau. Les jacobins cherchèrent alors à écraser ce vigoureux athlète. Accusé de trahison, traité de Catilina, maudit par le peuple, accusé de complicité avec le duc d'Orléans, il répondit par un chef-d'œuvre d'éloquence [1], et obtint

[1] « Ces discussions amiables valent mieux pour s'entendre que les insinuations calomnieuses, les inculpations forcenées, les haines de la rivalité, les machinations de l'intrigue et de la malveillance. On répand depuis huit jours que la section de l'assemblée nationale qui veut le concours de la volonté royale dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre, est parricide de la liberté publique; on répand les bruits de perfidie, de corruption; on invoque les vengeances populaires pour soutenir la tyrannie des opinions. On dirait qu'on ne peut sans crime avoir deux avis dans une des questions les plus délicates et les plus difficiles de l'organisation sociale. C'est une étrange manie, un déplorable aveuglement que celui qui amène ainsi les uns contre les autres des hommes qu'un même but, un sentiment unique devraient, au milieu des débats les plus acharnés, toujours rapprocher, toujours réunir; des hommes qui substituent au culte de la patrie l'irascibilité de l'amour-propre, et se livrent les uns les autres aux persécutions populaires. Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe; et maintenant l'on crie dans les rues: *La grande trahison du comte de Mirabeau!*

« Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de

que le droit de paix et de guerre fût conservé au roi, pour l'exercer cependant conjointement avec l'assemblée.

Esprit prompt et flexible, mélange singulier de passion et de raison, mû par l'ambition de soutenir le trône, mais suspect de modération vénale, Mirabeau comprenait qu'on ne peut venir à bout de rien au milieu d'une populace soulevée : il cherchait donc à amortir l'opposition, en entraînant d'autres membres de l'assemblée, et en la poussant à des décisions contradictoires. Tandis que les autres ne faisaient que pérorer, il parlait de manière à faire croire que seul il connaissait la situation. Il parlait sur tout avec une activité prodigieuse; il faisait partie de toutes les commissions; il écrivait, il agissait, il intriguait; il aiguisait la vérité avec un dédain superbe et une ironie mordante; il déployait la violence du tribun sans garder les ménagements du législateur : mais sa fougue était un artifice

distance du Capitole à la roche Tarpéienne; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément pour vaincu. Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays, et surtout de lui être encore utile; celui que ne rassasie pas une vaine célébrité, qui dédaigne les succès d'un jour pour la véritable gloire, qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public indépendamment des mobiles mouvements de l'opinion populaire; cet homme porte avec lui la récompense de ses services, le charme de ses peines, et le prix de ses dangers. Il ne doit attendre sa moisson, sa destinée, la seule qui l'intéresse, la destinée de son nom, que du temps, ce juge incorruptible qui fait justice à tous. Que ceux qui prophétisaient depuis huit jours mon opinion sans la connaître, qui calomnient à cette heure mon discours sans l'avoir compris, m'accusent d'encenser d'impuissantes idoles au moment où elles sont renversées, ou d'être le vil stipendié de ceux que je n'ai cessé de combattre; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la Révolution celui qui peut-être ne lui fut pas inutile, et qui, fût-elle étrangère à sa gloire, pourrait là seulement trouver sa sûreté; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui depuis vingt ans a combattu toutes les oppressions, qui parlait aux Français de liberté, de constitution, de résistance, lorsque ces vils calomniateurs vivaient de tous les préjugés dominants : que m'importe? Ces coups de bas en haut ne m'arrêteront pas dans ma carrière. Je leur dirai : Répondez si vous pouvez; calomniez ensuite tant que vous voudrez ... »

pour faire passer des conseils opportuns ; et il employait la colère pour déconcerter les mouvements tumultueux [1]. L'assemblée était-elle lasse ou effrayée ? il suffisait que cette tête hideuse et sublime de Mirabeau se montrât à la tribune, et que sa voix puissante fît entendre quelques-uns de ces mots qui ont besoin d'être prononcés et non pas écrits, pour lui imprimer une violente secousse et la réchauffer. Il séduisait les uns par des mots flatteurs, intimidait les autres par le sarcasme. Il insultait et se faisait applaudir, parce que les masses se laissent imposer par ceux qui les bravent. Le sentiment de sa supériorité lui donnait avec tout le monde un air de familiarité qui le faisait supposer l'ami ou le complice de tels ou tels personnages. Souvent il n'avait besoin que d'une saillie soudaine, pour enlever une résolution. *La Fayette a une armée*, disait-il, *mais moi j'ai ma tête*. Personne ne savait comme lui la valeur des hommes et des choses. Il disait de Sieyes : *C'est un métaphysicien qui voyage sur une mappemonde ;* et de Robespierre : *Celui-ci ira très-loin, car il croit ce qu'il dit.* D'autres fois : *La cour affame le peuple : trahison ! Le peuple lui vendra la constitution pour du pain. Il y a beaucoup d'Annibals*, disait-il encore ; *mais il faudrait un Fabius.*

L'assemblée fit une adresse au roi qui commençait par ces mots : *L'assemblée porte aux pieds de Votre Majesté*, etc. *La majesté n'a pas de pieds*, cria Mirabeau : c'en fut assez pour qu'on écartât cette formule traditionnelle. Une autre fois, l'assemblée veut exprimer qu'elle était enivrée de la gloire de son roi ; Mirabeau s'écrie : *Des gens qui font des lois, et qui sont ivres !* Le roi fit offrir son argenterie pour les be-

[1] M. Droz, qui a recueilli les souvenirs de beaucoup d'hommes contemporains de la Révolution, dit que les phrases virulentes qui se trouvent dans les discours de Mirabeau n'étaient point prononcées avec emportement ; il se dominait lui-même avec le calme d'un homme supérieur. Son action ne consistait point dans cette animation extérieure et vulgaire qui se manifeste par les gestes de l'orateur. Souvent il prononçait les paroles les plus menaçantes sur le ton grave d'un avis salutaire. Mirabeau était surtout imposant.

soins de l'Etat, ce qui produisit de l'émotion sur les bancs de la droite : *Je ne suis pas si facile à m'émouvoir*, dit-il, *que de m'attendrir sur la vaisselle des grands*. Mais dans une occasion plus sérieuse, quand on proposa de supprimer la phrase *par la grâce de Dieu: C'est un hommage à la Divinité*, dit Mirabeau; *cet hommage lui est dû par tous les peuples du monde*. Quand on discuta la loi contre les émigrés, Mirabeau la combattit comme un acte injuste et tyrannique; et, remarquant la désapprobation générale, il s'écrie : *Si la loi passe, je jure de lui désobéir!* Mirabeau, nommé président, contint l'assemblée, où l'autorité de sa parole et ses apostrophes déroutaient tous les manéges du triumvirat jacobin. *Silence aux trente!* s'écriait-il, démasquant par ce mot le petit nombre de ceux qui tyrannisaient l'assemblée. Il songeait aux moyens de sauver le roi, de protéger sa fuite, et d'abolir une constitution bavarde, anarchique, déjà tombée en discrédit.

Barnave aussi voulait sauver le roi; mais sa droiture l'éloignait trop de Mirabeau, et il ne pouvait se décider à faire triompher une idée dont l'autre eût été l'instrument. Le médiateur succombait aux contradictions d'une nature puissante et misérable, punie du bien autant que du mal, et à qui l'on faisait un crime de ses services autant que de ses désordres.

L'orgueil offensé, la soif de la vengeance, la jalousie des applaudissements donnés aux honnêtes gens, l'excès du travail, les fatigues d'une lutte ardente qui ne faisait pas trêve aux plaisirs, usèrent son tempérament de fer. Il vit sa fin approcher avec intrépidité, tandis que la France entière était émue du danger qui menaçait, non pas un homme qu'elle aimait, mais un homme qu'elle sentait nécessaire. Dans Paris, on ne s'adressait qu'une question; jour et nuit sa rue, sa cour, son escalier, son antichambre étaient remplis de monde; on voyait des gens y passer la nuit; on en vit offrir leur propre sang pour en tenter la transfusion dans les veines du malade. Louis XVI, plein de sollicitude secrète pour cette existence menacée, aurait pu, en allant le visiter, gagner encore un jour de faveur populaire; mais l'étiquette l'arrêta. Mirabeau put dire avec raison : *J'emporte avec moi le deuil de la monarchie*. Ses derniers

moments furent adoucis par la visite de Barnave, que les jacobins lui députèrent, et par l'intérêt de tout un peuple qui, se pressant autour de sa demeure, attendait avec anxiété de ses nouvelles. Il demanda sur son lit de mort de la musique et des fleurs, au lieu de fioles, de médicaments [1]. L'homme qui peut-être, un peu plus tard, serait mort sous les poignards, et aurait été traîné aux gémonies par une populace furieuse, fut l'objet de regrets universels, et porté avec honneur à l'église de Sainte-Geneviève, qui venait d'être métamorphosée en *Panthéon des grands hommes* [2]. On y transporta, à quelque temps de là,

[1] M. de la Mark, entre les bras de qui Mirabeau expira, ne rapporte rien de ces détails, ni des paroles pompeuses qui ont été prêtées à Mirabeau par d'autres témoins. Il souffrait de cruelles douleurs sans se plaindre; et, se tournant tout à coup vers M. de la Mark, il lui dit : « Monsieur le connaisseur en belles morts, êtes-vous content? » AM. R.

[2] La *Correspondance secrète de Mirabeau*, qui vient d'être publiée, est l'un des éléments les plus importants à connaître pour juger de près le caractère, le génie d'homme d'État de Mirabeau, et les rôles souvent obscurs qu'il joua selon les circonstances. Le comte de la Mark, depuis prince d'Aremberg, qui fut le dépositaire de cette correspondance, et qui vécut dans l'intimité de Mirabeau, porte de lui un témoignage trop adouci peut-être par l'amitié, mais qui est grave et sincère :

« Un léger service que je venais de lui rendre, dit le comte de la « Mark, me donnait quelque droit d'entrer avec lui dans des détails sur « sa position pécuniaire; et j'acquis ainsi la certitude que cet homme, « que tout le monde représentait comme vénal, n'avait jamais sacrifié « aucun principe pour de l'argent. Il avait dénoncé l'agiotage dans des « brochures qui ne lui rapportaient presque rien, lorsque les agioteurs « lui offraient des sommes considérables pour obtenir de lui d'écrire en « leur faveur, ou du moins pour acheter son silence. Et cependant, au « moment où il refusait leurs offres, il envoyait au mont-de-piété tout « ce qu'il possédait d'effets..... Il reçut, il est vrai, de l'argent du roi, « mais pour sauver le roi lui-même, et non comme le prix du sacrifice « de ses opinions.

« Il faut avoir eu avec un pareil homme des relations aussi suivies « que les miennes, pour connaître tout ce que la pensée a de plus éle- « vé et le cœur de plus attachant. Aussi, je l'avoue, il me faisait ou- « blier tous les torts de sa vie, lorsqu'il s'écriait avec un accent péné- « trant : Ah! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose

les restes de Voltaire [1], et plus tard ceux de Rousseau. Mirabeau était mort dans toute la conviction de sa force [2]. Il disait au serviteur placé à son chevet : *Tu peux te vanter de soutenir la tête la plus forte de France;* et à ses amis : *Quand je serai mort, les factieux s'arracheront les lambeaux de la monarchie.* « Il semble qu'avec Mirabeau, disait Boissy d'Anglas, la Révolution perd sa providence. » A travers les écarts de cette Révolution, il entrevoyait ses grands résultats, et s'écriait : *La France enseignera aux nations que l'Évangile et la liberté sont les bases inséparables d'une vraie législation.*

Eût-il maîtrisé la Révolution et sauvé la monarchie? Beaucoup l'ont pensé. Il avait renversé le trône de l'absolutisme ; il aurait pu de même, a-t-on dit, renverser l'échafaud. Mais un homme peut suffire pour imprimer la secousse à tout un peuple ;

« publique ! » Cette correspondance intime de Mirabeau est peut-être, de toutes ses productions, celle où l'homme d'État se révèle le plus. (Am. R.)

[1] La cérémonie de la translation de Voltaire au Panthéon, fixée au 10 juillet 1791, se trouva retardée, à cause du mauvais temps. Le procureur-syndic du département de la Seine écrivit à cette occasion une lettre à l'assemblée nationale, où l'on remarque ce passage : « *La basse jalousie du ciel aristocrate, pour retarder le triomphe du grand homme, du grand Voltaire, rival et vainqueur de la Divinité, verse des torrents de pluie.* » (Séance du lundi 11 juillet.)

[2] Voy. les *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, écrits par lui-même, son frère, son oncle, et son fils adoptif* (*Lucas de Montigny*), 1841, 8 vol.

V. Hugo, *Mirabeau.*

Voy. Droz, *Mirabeau et l'Assemblée constituante* (*Appendice à l'histoire du règne de Louis XVI*). Cet ouvrage commence ainsi : « *Mirabeau, seul homme de génie qu'ait vu apparaître la révolution de 1789, serait-il parvenu à raffermir la monarchie sur les bases d'une constitution libre, si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière? Ce doute suffirait pour révéler en lui une puissance extraordinaire.* »

Étienne Dumont, *Souvenir sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives;* Bruxelles, 1832.

Collection complète des travaux de M. Mirabeau l'aîné à l'assemblée nationale, par Et. Méjean, Paris, 1791.

il ne suffit plus pour l'arrêter. On avait tout détruit, il fallait reconstruire, et déjà Mirabeau était moins fort que ses propres œuvres. Il avait, comme le machiniste, comprimé la vapeur frémissante ; mais cette compression même en avait centuplé la force, et maintenant elle allait tout briser. Mirabeau mourut à temps : sa tête énorme était de trop sous le régime du despotisme, et il abattit le despotisme ; mais elle eût été de trop aussi sous la république, et la république l'aurait tranchée.

Louis XVI restait donc sans point d'appui, sans l'amour du peuple, et n'ayant pas même pour refuge la religion, qu'il croyait avoir outragée en consentant à ce serment qui suscitait une persécution au clergé. Confiné dans son palais par la révolution ombrageuse, dépouillé même du droit de grâce, il adressa aux puissances étrangères une lettre circulaire, dans laquelle il protestait de son dévouement à la constitution. Mais en secret il se préparait à fuir, d'accord probablement avec les étrangers. La famille royale sortit des Tuileries, protégée par l'obscurité de la nuit, et se dirigea vers la frontière du nord. Le marquis de Bouillé avait envoyé des troupes à sa rencontre ; mais, arrivé à Varennes avec sa famille à travers mille obstacles, Louis XVI fut reconnu par le fils du maître de poste, arrêté, et ramené à Paris.

En le laissant sortir du royaume, comme plusieurs le conseillaient, on aurait prononcé sa déchéance, et évité un procès fatal et orageux. Il en fut décidé autrement, et l'ordre fut donné de le ramener. Barnave, que l'assemblée désigna pour l'accompagner, touché de voir de si près cette famille royale si malheureuse, devint, avec Lameth, le soutien du trône ; non, comme Mirabeau, par intérêt d'argent, mais par un sentiment généreux. Résolu et impétueux sous un air calme, voulant toujours le bien et recherchant tous les moyens honnêtes d'y arriver, il forma dans la gauche un parti modéré, qui s'attacha à rendre au roi l'autorité constitutionnelle. Déjà la mort de Mirabeau l'avait averti de s'arrêter sur la pente où le désir de la popularité l'avait entraîné. Il n'avait plus pour l'aveugler une rivalité dangereuse ; il renonça aux applaudissements dès qu'ils lui demandèrent des crimes. Mais, en révolution, il faut expier

ses fautes : il ne lui resta que des regrets et des terreurs, et la consolation de donner des conseils qu'il était trop tard de suivre [1].

(1791) L'assemblée avait rendu un décret portant que tout fonctionnaire qui abandonnerait son poste encourrait la déchéance; on prétendit que la fuite du roi l'avait mis dans ce cas. Sa courte absence avait détruit le prestige; on en conclut qu'il n'était pas nécessaire, et l'assemblée se considéra comme tout à fait maîtresse. Condorcet et Brissot, qui étaient devenus l'âme du parti jacobin, demandèrent que le roi fût mis en accusation. Les orléanistes se livrèrent à toutes leurs espérances; le côté droit aigrit les esprits par une opposition imprudente; et les émigrés, proclamant que Louis XVI était prisonnier, déférèrent la régence à son frère le comte de Provence. Barnave tint tête à l'orage en soutenant l'inviolabilité du roi, en accusant uniquement Bouillé (27 juillet); et il parvint à l'emporter. Mais le peuple s'insurgea, et il fallut recourir à la force pour comprimer la révolte. Si Louis avait senti sa dignité davantage, il aurait dû abdiquer franchement, plutôt que de s'envelopper dans ce rôle de victime où, chaque jour, il était forcé d'agir contre sa conscience. Si les girondins avaient été des hommes d'une autre trempe, ils auraient à ce moment proclamé la république, qui, venant avant l'explosion des excès sanguinaires et avant le règne des lâchetés envieuses, aurait peut-être échappé à la terreur [2]. Peu de temps après la mort de Mirabeau (17 mai),

[1] Il disait à Malouet : *J'ai dû vous paraître bien jeune; mais soyez sûr qu'en peu de mois j'ai beaucoup vieilli.* M. Bérenger, dans son édition des Œuvres de Barnave (Paris, 1843, 4 vol.), a donné une intéressante notice sur cet orateur : il le présente « comme modèle à ceux qui, s'adonnant à une carrière publique, ne savent pas assez avec quelle énergique résolution il faut affronter les écueils, et quelle abnégation de soi-même leur impose la nécessité, souvent inévitable, de résister à leurs propres passions, et de s'élever au-dessus des partis et de leur siècle. »

[2] « Sans examiner à fond cette hypothèse hasardée, nous ferons remarquer que les girondins n'étaient guère en mesure de proclamer à *ce moment* la république, attendu qu'ils n'existaient point encore à

Duport disait à l'assemblée : « Le vrai danger, encore caché sous le nuage de l'opinion, mais déjà profond et étendu, c'est l'exagération des idées publiques. Encore un pas, et le gouvernement ne peut plus exister, ou se concentre totalement dans le pouvoir exécutif d'un seul. Car je vois dans l'éloignement le despotisme sourire à nos petits moyens, à nos petites vues, à nos petites passions, et y placer sourdement le fondement de ses espérances. Ce que l'on appelle la révolution est fait; les hommes ne veulent plus obéir aux anciens despotes: mais si l'on n'y prend garde, ils sont prêts à s'en faire de nouveaux, et dont la puissance, plus récente et plus populaire, serait mille fois plus dangereuse. Tant que l'esprit public n'est pas formé, le peuple ne fait que changer de maîtres; mais ce changement ne valait assurément pas la peine de faire une révolution.... Le progrès immodéré et sans bornes de cette révolution a pour but de nous replacer au point où nous étions, ou même dans une position bien plus fâcheuse; c'est-à-dire qu'après avoir détruit successivement tous les ressorts du gouvernement, il peut amener à une dissolution générale, à une guerre intestine. Tout mouvement dans le monde moral, comme dans le monde physique, est circulaire : lorsqu'il se continue, il reproduit les mêmes combinaisons.... Il n'y a que trois états pour l'homme, l'indépendance, l'esclavage et la liberté : ces trois états se suivent toujours dans le même ordre. Nous sommes sortis de l'esclavage et nous y retournerons, si, outre-passant la liberté, nous arrivons une fois à l'indépendance. L'esclavage a même cette funeste propriété qu'il est l'image du repos, et qu'il s'allie naturellement avec les sentiments des peuples dégénérés; car il favorise l'amour de la domination, et l'ambition des uns, la paresse et la mollesse des autres. La liberté, au contraire, est ce milieu difficile à tenir, et qui exige une continuité d'efforts et de vigueur bien autrement difficile qu'une rapide et courte explosion de ses forces. »

l'état de parti. Les orateurs de la Gironde étaient encore pour la plupart dans leurs provinces, et ne parurent sur la scène politique que plus tard, lorsqu'ils furent nommés à l'assemblée législative. (AM. R.)

Tandis que l'autorité de l'assemblée déclinait après celle du roi, le rôle de la municipalité de Paris grandissait. Quand l'assemblée se fut déclarée en permanence, la municipalité en fit autant, et chacun des soixante districts suivit cet exemple. L'assemblée avait des comités, la municipalité eut aussi les siens, et les districts firent de même. La discorde en fut le résultat : les districts ne s'entendirent pas entre eux, et prirent des résolutions contraires à celles de la commune. Il n'y eut plus de pouvoir judiciaire, plus de pouvoir exécutif, et le pouvoir législatif ne faisait que de naître. C'était la multitude qui faisait la loi, qui jugeait et qui exécutait. Au milieu de tout cela s'élevait et se fortifiait le nouveau parti républicain, ayant pour chefs Pétion, Buzot et Robespierre, terrible médiocrité, envieux de Barnave comme celui-ci l'avait été de Mirabeau.

La division avait pénétré jusque dans les familles, où il se formait un côté droit et un côté gauche; les femmes même prenaient parti dans ces débats. Les gens de lettres avaient perdu presque toute influence sur une révolution qu'ils avaient suscitée. Si Volney, offrant à l'assemblée nationale ses *Ruines*, souleva les passions contre les tyrans [1], Raynal, à son retour de l'exil, protesta contre l'application exagérée qu'on avait fait des doctrines philosophiques; Delille déplorait les principes auxquels il avait dû sa fortune; Fontanes et Bernardin de Saint-Pierre gardaient un silence douloureux; Vicq-d'Azir était en proie à des regrets qu'il n'osait exprimer. Si Condorcet servait la Révolution, Rulhière et Saint Lambert la maudissaient, sans renoncer au matérialisme; Marmontel cherchait l'oubli, et s'appliquait à produire des ouvrages plus châtiés; Morellet, qui avait proclamé la toute-puissance de la logique, s'effrayait de

[1] « O scélérats, monarques ou ministres, qui vous jouez de la vie et « des biens du peuple! Hé quoi! il ne s'élèvera pas sur la terre des « hommes qui vengent les peuples et punissent les tyrans? Un petit « nombre de brigands dévorent la multitude, et la multitude se laisse « dévorer. O peuples avilis, connaissez vos droits! toute autorité « vient de vous, toute puissance est la vôtre. » *Les Ruines,* chap. XII. *Le citoyen Volney,* devenu comte de Volney, est mort pair de France!

cette logique terrible; la Harpe comprenait peu de chose à ce qui se passait, déplorait la perte du goût, et les solécismes qui étaient à l'ordre du jour.

(1791) Les journaux étaient toute la littérature, et, comme à Londres, bon nombre de journalistes faisaient acheter leur silence ou leurs éloges. Les aristocrates avaient recours à la moquerie, et, dans les *Actes des Apôtres* surtout, ils firent pleuvoir les épigrammes, les chansons sur leurs adversaires, qui opposaient aux sarcasmes des déclamations virulentes. Marat, espèce d'hydrophobe, exaltait jusqu'au délire les passions populaires. En un mot, l'éloquence, qui devait régénérer le monde, dut disparaître devant la violence des faits et le débordement des passions. Pendant ce temps les émigrés mettaient le roi dans la plus fausse position, le forçant d'irriter la nation, qu'il redoutait, contre une armée en qui il avait confiance; intriguant et transportant à l'étranger les ambitions, les jalousies et les cupidités de leur caste; se vantant d'être la nation, et se flattant qu'en quelques jours de marche ils auraient réduit Paris. C'est ainsi qu'avec ces menaces imprudentes, sans force, ils irritaient leurs adversaires; à leur instigation, les rois s'armaient, et les agitations intérieures en reçurent une nouvelle impulsion.

L'œuvre de la constitution fut poussée en toute hâte, le côté droit s'étant refusé à voter. Louis XVI, rendu à la liberté, déclara qu'il acceptait la constitution. La Fayette fit proclamer une amnistie, et le peuple, une fois de plus, se trouva réconcilié avec le roi.

La tâche de l'assemblée se trouvait donc terminée; cette assemblée, à qui il aurait fallu tant de maturité et d'expérience, jeune au contraire, et dominée par les instincts plus que par la raison, tourmentée de ce vague besoin d'innover qui fut le caractère et la maladie du dix-huitième siècle, moins ambitieux d'améliorer le monde que de le refaire; elle souleva tous les problèmes du droit public et naturel; ses actes et ses décrets s'élevèrent jusqu'à trois mille deux cent cinquante.

Dans le droit naturel s'inspirant du *Contrat social* et de l'école encyclopédique, elle proclama l'égalité de tous, la liberté des

opinions religieuses, les droits de l'homme et du citoyen. Elle abolit les vœux monastiques, les droits féodaux et les justices seigneuriales, les châtiments corporels, les lettres de cachet, la gabelle, les droits d'octroi, les ordres, les titres, les livrées, les classes non libres; elle fonda les ateliers de charité, rendit aux protestants les biens enlevés à leurs aïeux par la révocation de l'édit de Nantes, supprima l'impôt sur les juifs, les chasses réservées, les droits de pâture; elle interdit comme un délit la violation des lettres, admit les hommes de couleur dans les assemblées paroissiales des colonies; enfin tout homme, quelle que fût sa condition, sa race, fut déclaré capable d'exercer tous les droits garantis par la constitution. Le travail fut déclaré libre de toutes dîmes, de toute entrave; ses échanges ne furent plus gênées par des douanes intérieures; il cessa d'être confisqué par les corvées, ou comprimé par les maîtrises; il devint la force future de l'État.

Dans l'ordre politique, l'assemblée s'empara du droit de faire les lois, sauf la sanction royale. La constitution établit un corps législatif composé d'une seule chambre, sans s'apercevoir qu'on retourne vite au despotisme quand un seul pouvoir décide les questions législatives. La couronne fut indivisible et héréditaire, le roi inviolable; son *veto* fut limité à deux législatures. Le droit de paix et de guerre appartint à la nation, et non au roi. Les ministres furent responsables de la plus minime infraction. Le ministère fut interdit à tout membre de l'assemblée. Tout citoyen put siéger dans les municipalités, en payant un cens équivalent à une journée de travail.

Mais dans l'ordre administratif la constitution nouvelle confondit l'action avec la délibération. Le pouvoir judiciaire fut soumis comme les autres à l'élection; les jury, les cours de cassation et d'appel, les justices de paix, les tribunaux consulaires et militaires furent institués; toutes les coutumes provinciales furent abolies; un code rural fut préparé.

Tant d'emplois à donner ou à promettre flattèrent la vanité de ces premiers fondateurs; ils perdirent de vue qu'un gouvernement sans force ne peut rien pour le bien public, et qu'il lui en reste bien peu si le choix de ses agents lui est ôté. Des pou-

voirs à vie semblaient incompatibles avec la souveraineté populaire. Mais qu'allaient devenir les longues études et la pratique nécessaires au juge? L'expérience a prouvé, depuis, que l'inamovibilité était une garantie plus sûre que l'élection. Mais alors il fallait bien dire au peuple souverain qu'il était infaillible, comme on l'avait dit jadis aux rois.

L'œuvre la plus solide de la constituante fut la séparation des pouvoirs judiciaires et administratifs, qui se confondaient dans l'ancien système. La division de la France en départements mettait un obstacle insurmontable au retour des anciens priviléges provinciaux, et préparait à la France de vigoureux éléments d'union, de force et de prospérité; elle facilitait l'unité législative et la rapide expédition des affaires, assurait et agrandissait la prépondérance de Paris.

En matière de finances, l'assemblée alla en tâtonnant, embarrassée par le déficit et les misères publiques; elle évalua l'impôt, permit la libre circulation des grains, établit une banque nationale. Elle réussit mal dans sa plus importante mesure, la vente des biens nationaux et la création des assignats; les assignats, loin d'obvier à la banqueroute, ne firent que la rendre plus terrible.

L'ordre ecclésiastique fut révolutionné comme le reste. L'État n'admettait avant 1789 que la religion catholique; le clergé faisait partie de l'État, et avait des terres, de gros revenus, des règlements à part. La constituante ne reconnut plus de religion nationale, abolit les dîmes, assigna un traitement au clergé; ses biens furent réunis au domaine de l'État; les vases et ornements sacrés restèrent comme dons patriotiques; le pouvoir civil des évêques fut réduit à un vain nom; les revenus des bénéfices furent séquestrés, les vœux monastiques interdits ou annulés; tout religieux devint libre de sortir du cloître. Le département forma un diocèse, pour que la circonscription ecclésiastique concordât avec la circonscription civile; tous les fonctionnaires de l'Église furent soumis à l'élection, les ecclésiastiques exclus de tout office judiciaire; la nation eut le pouvoir de supprimer une cure, un évêché, sans en référer au saint-siége. On obligea les curés de lire, en chaire, les lois et décrets de l'assemblée. Toute bulle du pape fut enfin déclarée nulle,

si elle n'avait été approuvée par le corps législatif et sanctionnée par le roi.

Des questions relatives au droit international furent discutées aussi, mais d'une manière incidente. Grégoire proposa plus tard à la convention d'en publier un code formel. Mais dicter les lois à toute l'Europe, par voie de scrutin, sembla scabreux, même dans un temps où l'on se piquait peu de prudence.

Avant de se séparer, la constituante décida, sur la proposition de Robespierre, qu'aucun de ses membres ne pourrait être réélu. Si, par ce désintéressement exagéré, les députés évitaient le reproche de vouloir se perpétuer, ils privaient la nouvelle législature des avantages que lui aurait procurés la connaissance pratique des affaires qu'ils avaient acquise dans le cours de ces trois années; ils y appelaient une génération uniquement préoccupée de la possibilité de faire beaucoup plus, et qui, livrée encore aux théories, devait répudier les idées de monarchie à l'anglaise encore en crédit dans l'assemblée nationale, pour aller bien plus loin.

Rien de plus généreux que le premier serment, rien de plus magnifique que les débuts; et l'assemblée constituante restera, à coup sûr, éternellement mémorable. Composée de ce que la France avait de plus distingué, elle influa non-seulement sur l'avenir de ce royaume, mais sur celui du monde entier. Elle fit connaître à son pays des droits dont il n'avait qu'un sentiment vague. Mais bientôt l'inexpérience et les passions la fourvoyèrent; elle avilit le trône par ses soupçons, et ôta tout ressort au gouvernement en soumettant tous les emplois à l'élection. Au moment où elle se réunit, le roi pouvait tout, le peuple rien; lorsqu'elle se sépara, c'était le peuple qui décidait et pouvait tout : le roi était réduit à exécuter. Magistrat héréditaire, il conservait une liste civile de trente millions, le *veto*, le commandement de l'armée, la nomination aux hauts emplois judiciaires et administratifs; mais il n'y avait qu'une seule chambre. Qu'allait devenir la monarchie, si on ne laissait au pouvoir exécutif aucune initiative dans le vote des lois, aucun droit de dissoudre la chambre et de faire appel au pays, *puisqu'il* n'avait ni la sanction des décrets relatifs à l'impôt, ni

la nomination aux emplois publics et aux grades militaires, à l'exception d'un très-petit nombre, ni le pouvoir de révoquer un fonctionnaire séditieux, prévaricateur ou traître? Treize cent mille agents préposés à l'exécution des lois, mandataires directs du peuple, se trouvaient indépendants du pouvoir exécutif : organisation anarchique, qui devait, par réaction, amener la concentration tyrannique du comité de salut public et de l'empire. L'assemblée, en confisquant les biens de l'Église et des nobles émigrés, blessa le droit de propriété; avec les assignats, elle ruina le crédit; avec le divorce et tout ce qui portait atteinte à l'autorité paternelle, elle attaqua la famille. Si la constituante, après avoir détruit l'ancien ordre de choses et jeté les bases du nouveau, avait compris qu'il ne suffisait pas de proclamer des droits abstraits ni même de donner des droits réels, mais qu'il fallait trouver les moyens d'en assurer la jouissance et de fortifier le pouvoir social, elle n'aurait cessé d'être bénie. Elle débuta, au contraire, par une absurdité, et elle aboutit à l'anarchie [1].

Barnave et ses amis recommandèrent au roi de demeurer fidèle à la constitution, et il y paraissait déterminé. L'assemblée se sépara (30 septembre) en déclarant la Révolution finie, quand au contraire le seul corps qui pût encore la contenir cessait d'exister.

[1] Voici un passage de la *Correspondance secrète de Mirabeau* qui semble donner le fond de sa pensée sur l'œuvre de la constituante :

« Je sais que les législateurs de la constitution, consultant les craintes du moment plutôt que l'avenir, hésitant entre le pouvoir royal dont ils redoutent l'influence, et les formes républicaines dont ils prévoient le danger, craignant même que le roi ne déserte sa haute magistrature, ou ne veuille reconquérir la plénitude de son autorité; je sais qu'au milieu de cette perplexité, les législateurs n'ont formé en quelque sorte l'édifice de la constitution qu'avec des pierres d'attente, n'ont mis nulle part la clef de voûte, *et ont eu pour but secret d'organiser le royaume de manière qu'ils pussent opter entre la république et la monarchie, et que la royauté fût conservée ou inutile, selon les événements*, selon les réalités ou la fausseté des périls dont ils se croiraient menacés. *Ce que je viens de dire est le mot d'une grande énigme.*

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — LA CONVENTION.

L'assemblée constituante s'était laissée guider par la métaphysique de Sieyes; l'assemblée législative, qui lui succéda, se dirigea d'après celle de Condorcet. Aucun noble ne siégeait plus au côté droit, non plus que les hommes courageux et distingués de la représentation précédente; on y voyait seulement quelques partisans des principes qu'elle avait proclamés, et qu'on appelait les constitutionnels. Les membres de la gauche, exaltés par l'esprit d'opposition, animés de désirs que l'expérience n'avait point éclairés, allaient répétant que l'on avait opéré peu, et à regret. Comme les députés de la Gironde se faisaient principalement remarquer parmi eux, on leur donna le nom de *girondins*. Ils avaient pour chefs le républicain-philosophe Condorcet, et Brissot, à la fois disciple de Rousseau et d'Helvétius, qui prêchait le *Contrat social* et l'individualisme. La loi, selon lui, s'éloignait moins du droit quand elle était soumise au vote de tous : d'où il concluait qu'il fallait détruire la centralisation du pouvoir. C'était en cela que consistait la théorie des girondins. Madame Rolland, cette femme éloquente et belle, élevée à l'antique, inflexible dans ses idées, était l'âme de ce parti nouveau, et maintenait autour d'elle, avec l'égalité républicaine, une politesse qu'on ne rencontrait plus ailleurs.

Les girondins, disciples de Rousseau, hommes de lettres, métaphysiciens, après avoir voulu abaisser la monarchie alors qu'ils formaient le côté gauche de l'assemblée législative, voulurent abattre la Montagne, lorsque plus tard ils se trouvèrent devenus la droite de la convention. Ils n'acceptaient pas les dures nécessités de la justice sociale, ni les grands attentats que d'autres jugeaient indispensables au salut de la société; ils n'osaient tenter les mesures violentes, et ils protestaient contre les outrages faits à l'humanité. Mais, essentiellement classiques, ils ne comprenaient pas même le sentiment religieux. Ils parlaient de vertu, tout en niant Dieu, sans qui le mot vertu *n'a pas de* sens. Ils parlaient de liberté, et ils niaient la justice

éternelle, qui est la condition première de la liberté. Les girondins voyaient la république dans le gouvernement de chacun par lui-même; les jacobins la voyaient dans la dictature : les premiers voulaient s'affranchir du joug de Paris, et les seconds, réduire tout à une inexorable unité. Les premiers, comme représentants des bourgeois, dont l'éducation avait été faite par les philosophes, tenaient à la propriété, sur quoi se fonde le droit individuel. En face d'eux étaient les prolétaires, qui, impatients de se venger d'une longue oppression et de rentrer dans la société, voulaient le nivellement universel [1]. Vergniaud proclamait que « la conservation de la propriété est le premier objet de l'union sociale, et que sans elle il n'y a point de liberté ; » Robespierre et les jacobins soutenaient que la propriété dérive de la souveraineté.

Les clubs prenaient chaque jour une importance plus grande; Robespierre était devenu l'arbitre de celui des Jacobins, qui délibérait et émettait des votes. Le cynique et fougueux Danton régnait aux Cordeliers, où s'assemblait ce qu'il y avait de plus corrompu et de plus vénal.

Cependant la réaction grandissait au dehors : à l'exception de l'Angleterre, les potentats d'Europe, absolus plutôt que despotes, cherchaient à réaliser des améliorations tranquilles et mesurées; le bien, chez eux, s'accomplissait de haut en bas. Jaloux de la France, ils n'avaient pas vu de mauvais œil la Révolution, qui, en affaiblissant les Bourbons, leur fournissait l'occasion de faire des acquisitions nouvelles. Mais ils reconnurent bientôt que ce qu'ils avaient pris pour une agitation éphémère et locale était expansif et persistant; qu'il ne s'agissait plus d'un débat politique, mais d'une réforme fondamentale; car déjà retentissaient à leurs oreilles des maximes assez effrayantes pour les têtes couronnées. Il s'agissait d'introduire dans la société un troisième ordre, inconnu jusque-là ; de contre-balancer le droit des nobles, des riches et des forts ; de résoudre le problème de la conquête, depuis le moment où Sieyes avait dit : *Quand le fort*

[1] Pourtant c'est de Brissot que vient la formule répétée depuis par un autre : *La propriété, c'est le vol.*

arrive à opprimer le faible, il crée un fait, mais non un droit. Ils comprirent, en un mot, que le sort de tous les États de l'Europe se débattait en France.

Le prosélytisme était d'ailleurs l'un des caractères de la Révolution; et, pendant que des émissaires s'en allaient de côté et d'autre pour répandre ses principes, nouer des relations, constituer des sociétés secrètes, on protestait publiquement que la France n'entendait troubler personne, et qu'elle respecterait ceux dont elle serait respectée.

Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, s'était allié avec l'Angleterre lors des troubles de la Hollande, dans l'intention d'humilier l'Autriche et la Russie, en excitant contre elles la Porte offensée, la Pologne morcelée, et le roi de Suède, le chevaleresque Gustave. Dans la Pologne, en effet, la faction opposée à la Russie reprit le dessus; et la constitution y fut modifiée, sous la garantie de la Prusse, qui se déclara son alliée. Mais bientôt la Russie fit la paix avec la Turquie; elle affermit sa domination sur la mer Noire, où Odessa et Cherson devinrent bientôt florissantes; et elle eut dans Souvarow et Cobourg, qui s'étaient formés dans cette guerre, deux généraux expérimentés. S'étant aussi réconciliée avec Gustave, qui l'avait fait trembler, elle envahit la Pologne. Enfin la Prusse, dont les dispositions avaient changé, l'aida à anéantir ce royaume, dont les défenseurs, réduits à fuir, allèrent offrir leurs bras à la France, pour y soutenir une liberté qu'ils avaient perdue dans leur patrie.

L'intérêt de la France, alliée de la Turquie, et ayant avec la Russie un traité de commerce avantageux, ne lui permettait pas de se déclarer pour l'une ou pour l'autre : elle garda donc la neutralité. La Hollande, son alliée, avait dû se soumettre au stathouder; les Pays-Bas, qui s'étaient armés contre la domination autrichienne, et que les mouvements de la France avaient encouragés, n'obtinrent d'elle aucun appui réel.

L'empereur Léopold, frère de Marie-Antoinette, avait succédé à Joseph II; mais l'exemple de son frère et les troubles de la France, donnèrent une autre direction à ses idées. Lorsqu'il eut obtenu la couronne impériale (1790), il déclara que les *états* provinciaux étaient à ses yeux la base de la monarchie, et

qu'il s'occuperait du bien public d'accord avec la nation. Consultés par le prince, ses sujets implorèrent de toutes parts les droits dont ils jouissaient au temps de Marie-Thérèse. Léopold rétablit les anciens impôts, supprima les séminaires généraux, l'absolutisme de la police et de l'administration, les entraves apportées au commerce au nom de la liberté, et ces améliorations du système judiciaire qui avaient entraîné tant d'abus. Il détruisit en un mot ce qu'avait fait son frère, en maintenant toutefois l'édit de tolérance, par lequel Joseph II avait confirmé toutes les innovations ecclésiastiques.

Les germes de révoltes s'éteignirent en Hongrie, en Lombardie, en Bohême, avec celui qui les avait semés. Les Madgyars prétendaient que Marie-Thérèse ayant violé le diplôme de Charles VI, et Joseph II n'ayant pas été couronné, les droits de la maison d'Autriche sur le trône de Hongrie avaient cessé, et qu'ils pouvaient élire librement un roi. Ils se déterminèrent pourtant à nommer Léopold, en considération de ses qualités personnelles; mais ils lui imposèrent, dans le diplôme d'inauguration, des conditions pareilles à celles que les Français dictaient alors à Louis XVI; mais Léopold ayant réuni une diète générale à Bude, ce qui ne s'était pas vu depuis un demi-siècle, déclara qu'il n'accepterait ni conditions ni discussion sur les droits dont il avait hérité, et qu'il ne signerait d'autre capitulation que celle de Charles VI. Il accueillit seulement, comme un acte libre de sa part, les vœux émis par les états, promettant de ne donner les emplois qu'à des indigènes; que la diète serait triennale, et les contributions votées de trois en trois ans; qu'il y aurait un conseil national, indépendant de toute autre autorité que celle du roi; et que ce conseil pourrait faire des réclamations sur les ordonnances contraires aux lois; que les états pourvoiraient à l'enseignement; que la langue hongroise serait d'un usage général, et que la plupart des officiers militaires seraient choisis parmi les nationaux.

Léopold annula en Belgique toute violation de la *Joyeuse entrée* et des priviléges provinciaux. Il proclama que l'ancienne constitution était excellente, et qu'il n'y avait plus de motif aux

révoltes causées par les actes arbitraires de son frère. Mais les deux partis refusèrent toute communication avec l'empereur; et, s'étant réconciliés pour lui résister, ils demandèrent l'indépendance et un gouvernement populaire. Vingt mille volontaires, prêts à marcher sur un signe de Vander Noot, pouvaient donner beaucoup d'embarras à l'Autriche. Mais les états agissaient comme l'empereur, c'est-à-dire despotiquement. D'un autre côté, la Révolution française marchait avec une énergie si terrible, qu'elle paraissait plus à redouter que la domination autrichienne. Déjà l'enthousiasme avait cessé, et il n'en resta plus qu'une haine mutuelle : la peur des Français et l'effroi de tout secours étranger. En conséquence, lorsque Léopold, après avoir conclu la paix avec ses ennemis, se montra résolu à ramener les Belges à l'obéissance, les états demandèrent à négocier, et l'on signa à la Haye une convention par laquelle l'empereur confirmait les anciens droits et priviléges, accordait une amnistie, abolissait les ordonnances de Joseph II : il y déclarait en outre qu'il n'y aurait point de conscription; que les impôts seraient votés par les états; que les juges supérieurs, nommés sur une triple liste présentée par les hauts tribunaux, seraient inamovibles; enfin, que ces tribunaux et les états seraient consultés pour la publication des nouvelles lois, pour celles de douanes, et sur la réforme de l'administration judiciaire. Le calme ne revint pas néanmoins dans le pays, et les idées des patriotes français y firent invoquer une égalité opposée à ses habitudes. Des prétentions nouvelles et des atteintes portées à l'amnistie amenèrent de nouveaux troubles, suivis de négociations.

Léopold, épouvanté des progrès de la Révolution, travailla à mettre un terme aux différends qui divisaient les princes; mais, au lieu de profiter de l'alliance anglaise que lui avait léguée son prédécesseur, il conclut la paix à Reichenbach avec la Prusse, pour se tourner contre les révolutionnaires français.

La France avait proclamé, il est vrai, et inséré même dans sa constitution, qu'elle repoussait toute idée de conquête. Elle ne voulut pas même entendre les députés du Pays-Bas, afin de ne pas donner d'ombrage à l'Autriche. Elle avait toutefois déclaré

réunis à son territoire la Corse, qu'elle avait reçue en gage de la république de Gênes, ainsi que le comtat Venaissin et Avignon, sous la promesse de donner un dédommagement au pape. Quant aux seigneurs allemands qui prétendaient que leurs droits féodaux, en Alsace et en Lorraine, fussent respectés, alors qu'ils étaient abolis partout ailleurs, c'était beaucoup de leur promettre une indemnité. Mais l'inimitié des rois avait pour cause les dogmes révolutionnaires, la déclaration des droits de l'homme, l'abolition de l'aristocratie, les restrictions apportées a l'absolutisme royal, non par un sénat aristocratique, mais par le fait d'une représentation nationale.

Les princes et les nobles émigrés avaient leur quartier général à Coblentz, d'où ils entretenaient des intelligences tant au dedans qu'au dehors, et intriguaient en attendant les secours des puissances du Nord. D'autres, se confiant dans leur épée, s'organisaient en Piémont, en Suisse, en Espagne, pour combattre du côté du midi. Ce devint une mode et un honneur d'émigrer, non plus individuellement, mais comme affaire de caste.

Au dehors, tandis que les jalousies et les prétentions rivales des émigrés les affaiblissaient, leur imprudence et leurs vanteries multipliaient à l'intérieur les soupçons et les victimes.

Sous prétexte que le roi n'était pas libre, ces nobles si dévoués lui refusaient toute obéissance. C'était en vain que, de sa propre main, il leur écrivait de se disperser, pour ne pas compromettre son existence : tout en se proclamant royalistes, ils n'agissaient qu'à leur fantaisie. Mais les cabinets étrangers, qui cherchaient à éviter une guerre, et qui songeaient moins à une restauration complète qu'au démembrement du royaume, ne se hâtaient pas de satisfaire leur impatience.

Les princes de Condé, qui s'étaient mis à la tête des émigrés, étaient animés de sentiments chevaleresques, mais sans aucune expérience; le comte d'Artois n'entendait rien à la guerre; Catherine II lui ayant fait présent, à Saint-Pétersbourg, d'une riche épée, afin qu'il s'en servît, « comme Henri IV, pour reconquérir le royaume de France, » il la vendit à Londres quatre mille livres sterling, pour secourir ses compagnons d'exil.

Gustave de Suède, qui brûlait du désir de faire une campagne

contre la France, était trop éloigné ; et bientôt d'ailleurs il périt frappé par un assassin. Catherine II avait encore à faire en Pologne ; et elle se contentait d'écrire de sa main des conseils à Marie-Antoinette : *Les rois doivent poursuivre leur chemin*, lui disait-elle, *sans faire plus d'attention aux criailleries du peuple que la lune aux aboiements des chiens*[1]. La Prusse, qui avait tant de fois marché avec la France, s'unit à son ennemi déclaré, et fit à Pilnitz (27 août) une *coalition* avec l'empereur Léopold, proclamant que l'état de la France importait à tous les princes, et qu'il était de leur devoir de se réunir pour y établir un gouvernement qui assurât les intérêts du trône et du pays. Chacun prépara donc son contingent de troupes ; réunion hétérogène, où la cause des peuples n'était pas celle des rois, où il y avait une telle disproportion entre les ressources financières et les forces militaires, que personne ne pouvait marcher sans des subsides étrangers : or l'Angleterre, qui payait pour tous, avait des intérêts différents de tous.

Tandis que la Prusse et l'Autriche affichaient des sentiments généreux, prétendaient faire une guerre de principes politiques et sociaux, elles convenaient en secret que la seconde ne s'opposerait pas aux prétentions de la Prusse sur la Pologne : en même temps elles réclamaient de la France de nouvelles cessions de territoire, songeant moins à s'imposer des sacrifices qu'à faire des conquêtes. Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, déployait une activité extrême pour obtenir des subsides et des troupes, et pour se faire reconnaître régent. Il se refusa néanmoins toujours à ce que l'Autriche devînt maîtresse de la Franche-Comté, de la Lorraine, de l'Alsace et de la Bourgogne. Quand, plus tard, il fut question de donner ces provinces en dot à la fille de Louis XVI, qui aurait épousé l'archiduc Charles, cette princesse refusa généreusement ce parti, et donna sa main à un Bourbon exilé comme elle, le duc d'Angoulême.

Les diplomates, accoutumés à traiter avec les cabinets et les ministres, mais non avec les peuples, avaient depuis des siècles

[1] Madame Campan, *Mém.*, II, 106.

mené le monde par la ruse, sans trop s'inquiéter de la justice. Ils ne virent dans la Révolution que la chance d'acquisitions nouvelles, surtout l'espoir d'humilier la France : ils ne comprirent pas que désormais il s'agissait, pour les rois, non pas de posséder plus ou moins de territoires, mais d'exister ou de disparaître. Les puissances savaient les Français dépourvus de matériel de guerre ; leurs officiers, appartenant presque tous à la noblesse, émigraient à l'envi : qui aurait pu croire qu'ils allaient improviser une armée et des héros ? Mais l'insulte et la menace soulevèrent la France ; chacun courut aux armes, et les agitations intérieures en reçurent une nouvelle impulsion. Les émigrés de Coblentz ne cessaient de jeter feu et flamme ; l'assemblée leur répondit par des décrets et des confiscations, en dépouillant le roi de ses titres et du trône, et en foudroyant le clergé. Avignon avait été arraché au joug papal pour être rendu à la liberté, c'est-à-dire à Jourdan Coupe-tête, qui fit égorger les mécontents.

A peine la proclamation des droits de l'homme eut-elle retenti dans les colonies, que les nègres et les hommes de couleur se soulevèrent, et massacrèrent leurs maîtres au nom de Dieu et de la liberté. Dans l'ouest de la France, l'agitation se propagea ; on en accusa le clergé ; et comme les prêtres réfractaires regardaient les autres comme schismatiques, et entraînaient les habitants dans des lieux écartés pour leur dire la messe, on leur interdit même l'exercice du culte intérieur ; mesure tyrannique d'un pouvoir menacé.

Louis XVI opposa son *veto* à ces excès ; mais alors on mit de côté les égards dont son autorité avait été l'objet jusqu'alors. Isnard disait : « Que signifient ces capitulations ? On vous parle « d'accroître le pouvoir d'un roi, d'un homme dont la volonté « peut entraver celle de la nation entière, d'un homme qui « reçoit trente millions, quand des milliers de citoyens lan« guissent dans la misère. On vous parle de ramener la noblesse. « Quand tous les nobles du monde devraient nous assaillir, les « Français, l'or dans une main, le fer dans l'autre, combattront « cette race orgueilleuse, et la contraindront à subir le supplice « de l'égalité. Parlez aux ministres, au roi, à l'Europe, comme

« il convient aux représentants de la France. Dites aux minis-
« tres que vous êtes mécontents d'eux, que par responsabilité
« vous entendez la mort. Dites à l'Europe que vous respecterez
« les constitutions de tous les États; mais que, s'il survient une
« guerre des rois contre la France, vous susciterez une guerre
« des peuples contre les rois. »

Il fut décrété, au milieu des acclamations et des embrassements, que le roi s'adresserait aux princes allemands pour les sommer de dissiper les rassemblements formés sur la frontière. Louis XVI obéit, et fit marcher trois armées, commandées par Rochambeau, Luckner et la Fayette. Mais les hésitations de Léopold irritèrent les esprits, et les vieilles haines contre l'Autriche s'aigrirent encore davantage, quand, Léopold étant venu à mourir (1792), François II, son successeur, demanda le rétablissement de la monarchie telle qu'elle était en 1789. A cette prétention insultante de faire abolir une constitution jurée par le roi, l'indignation éclata : on y vit un attentat contre la souveraineté nationale et une excitation à la guerre civile; le ministère girondin se vit contraint de déclarer la guerre au roi de Bohême et de Hongrie (7 février).

La France prit donc les armes, parce qu'elle était provoquée. Les gardes nationales demandèrent à marcher à l'ennemi; plusieurs généraux offrirent leurs services, entre autres Dumouriez, qui, nommé ministre de la guerre, se promit de conquérir les Pays-Bas soulevés. Mais, au premier engagement, l'armée révolutionnaire fut mise en fuite : les rois en conçurent un heureux augure. Bientôt les Prussiens se joignirent aux Autrichiens, et l'on ne douta point que les vieux soldats de Frédéric ne dissipassent aisément ces conscrits d'hier, peu nombreux et mal équipés.

L'humiliation aigrit les esprits : les partis se calomnièrent, les prêtres excitèrent les paysans; ils en furent du moins accusés : en conséquence, on décréta que, sur la dénonciation de trente citoyens, ils pourraient être déportés. Les ministres, fournis tour à tour par les clubs dominants, épièrent chaque pas du roi, dénoncèrent toutes les marques d'intérêt dont il était l'objet, et un comité de surveillance épia les soupirs et les plaintes. Des *attroupements* envahirent le palais, et ne cessèrent de demander

à grands cris la mort de la reine. Le roi, ne voyant en perspective qu'un poignard ou un échafaud, n'osa plus faire usage du *veto*. Sachant mieux souffrir que vouloir, il mit sa dernière espérance dans les émigrés, et resta inactif, en les attendant.

Le parti populaire, avec Robespierre et Danton en tête, profita du moment. Robespierre, avocat d'Arras, lauréat d'académie, qui, dans un éloge de Gresset, avait glissé l'éloge de Louis XVI et des moines, avait siégé à l'assemblée constituante. Son visage chagrin, sa parole lente et verbeuse, sa voie enrouée, n'y avaient eu qu'un médiocre succès. Dévoré d'une envie implacable contre toute supériorité parce qu'il était médiocre, du premier jour qu'il se montra jusqu'au dernier, il ne fit que dénoncer, parlant toujours de trahisons, de complots contre la nation, adulant le peuple et s'adulant lui-même, travaillant à établir que lui seul était pur. Il disait avec vérité : *On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait où l'on va.* Danton, inculte, ignorant, mais doué d'imagination, avait un corps athlétique, des passions brutales : moins envieux que l'autre, il se croyait propre à tout, et c'était pour lui un besoin que d'exercer ses facultés comprimées : *Que mon nom soit maudit,* s'écriait-il, *mais que la liberté triomphe!* Lorsqu'une grande fin s'offrait à ses regards, il ne se faisait pas scrupule sur les moyens, à la différence de Robespierre, qui voulait se donner des airs de vertu ; et, tandis que celui-ci était dévoré d'une basse animosité contre ses adversaires, Danton, tout en se passionnant pour le but où il tendait, se montrait tolérant pour les individus. Il fut le premier à proclamer qu'il fallait *faire peur* aux aristocrates. En conséquence, il ne mesura ni ne justifia les sacrifices : c'était assez pour lui que la nécessité les commandât. « Dans des temps calmes, disait-il, on épargne le coupable, de crainte de frapper l'innocent : c'est le contraire dans la révolution, qui est la société accélérant son action en tout, même dans la justice. » Telle était sa manière de penser. Au milieu même des massacres, il tonnait encore contre « le modérantisme, cause de ruine pour la Révolution. » *Que faut-il pour triompher?* disait-il. *De l'audace, toujours de l'audace.* Comme Mirabeau, il était puissant sur les passions : capable de se faire payer, mais non de manquer à

la cause qu'il avait épousée [1], il ne croyait à rien, et ne voyait devant lui que le néant.

Ces agitateurs qui représentaient la passion, tandis que l'assemblée ne représentait que faiblement la raison, envoyèrent des émissaires dans les départements méridionaux : ils se concertèrent avec Paoli, le libérateur de la Corse, et allaient criant que la liberté périssait; qu'il fallait la sauver. Trente mille hommes du peuple (20 juin) se présentèrent à l'assemblée en chantant le *Ça ira!* et hurlant *A bas le veto! vivent les sans-culottes!* Guidés par le brasseur Santerre, bourgeois à la voix tonnante, ils firent irruption dans le palais, environnèrent Louis XVI, l'élevèrent sur une mauvaise table, le coiffèrent du bonnet rouge, et répétèrent à ses oreilles : *Plus de veto! plus de prêtres! plus d'aristocrates! Ils te trompent, ils te trompent.*

Avec cette formule païenne, *La patrie est en danger,* le salut public devint la loi suprême. On rendit les séances permanentes, on arma tous les citoyens, on établit un comité insurrectionnel, dont Marat fut l'âme. Cet homme, né en Suisse près de Neufchâtel, était un médecin qui, dans son journal intitulé *l'Ami du peuple,* poussait à l'effusion du sang avec une sorte de bonhomie effrontée. Confiné dans une cave pour échapper aux poursuites, il se vengeait de l'horreur publique en demandant des têtes : *Donnez-moi,* disait-il, *deux cents Napolitains avec la cape et le poignard, et, parcourant avec eux la France, je me charge de faire la révolution.* Cette fureur éclata à l'arrivée des Marseillais, républicains forcenés, et à l'apparition d'un insolent manifeste lancé contre la France par le duc de Brunswick, qui commandait l'armée austro-prussienne. Les jacobins préparèrent un soulèvement, sous la direction de Danton, de Collot-d'Herbois, de Billaud-Varennes et de Robespierre, dont on voulait faire un dictateur. Mais il aurait fallu, pour cela, qu'il eût autant de vigueur d'ambition qu'il nourrissait de haine.

Ce mouvement, contre lequel on ne prit aucune précau-

[1] La prétendue fidélité de ce tribun vénal est démentie par différents témoignages que nous citons quelques pages plus loin. (AM. R.)

tion, quoiqu'il fût prévu, éclata le 10 août. Les Suisses et un petit nombre de serviteurs fidèles défendirent les Tuileries; mais Louis XVI n'eut pas la fermeté de monter à cheval et de se mettre à leur tête. Il se réfugia au sein de l'assemblée avec sa famille, en disant : *Je suis venu ici pour prévenir un grand crime. Je me crois en sûreté au milieu des représentants de la nation, et j'y resterai jusqu'à ce que le calme soit rétabli.* Là, abreuvé [1] de dédains et de sarcasmes, il fut renfermé avec les siens dans une loge étroite, d'où il vit périr la monarchie, et entendit déclarer la suspension du roi.

Cependant le massacre continuait au dehors : des femmes en furie se baignaient dans le sang, et les Marseillais rivalisaient de rage avec elles. Le canon vomit la mitraille contre les Suisses, qui se défendirent en héros, jusqu'au moment où, ayant cessé le feu sur un ordre du roi, ils furent égorgés, et le palais fut emporté [2]. Les jacobins firent retomber sur le roi les crimes de cette journée, dont la liberté voudrait effacer de ses fastes les sanglants souvenirs. Danton demanda la république, et voulut que tous, jusqu'aux femmes, eussent le droit de suffrage. Marat cria à la trahison contre tous; Robespierre eut l'art de se faire passer pour incorruptible; les départements se firent les échos de Paris. Et ce redoutable triumvirat fit fermer les clubs, fouiller les maisons pour en enlever les armes : quiconque se trouvait dans la maison d'autrui fut arrêté; les maisons vides furent ouvertes par la force, puis mises sous les scellés; Paris fut entouré d'un cordon, pour que nul ne pût fuir; enfin un tribunal révolutionnaire commença des perquisitions dans les maisons, fit le procès des suspects, et publia des listes de proscription sans fin.

[1] Il rencontra le peintre David, et lui demanda s'il aurait bientôt fini son portrait. Celui-ci lui répondit : « Je ne ferai jamais le portrait d'un tyran que lorsqu'il posera devant moi, la tête tranchée. »

[2] On frémit à lire ces horribles scènes, décrites si pittoresquement par Lamartine dans son *Histoire des Girondins*. Il est plus affreux encore de voir ce poëte terminer par l'indulgence et même par l'enthousiasme la description de scènes qui feraient rougir d'être homme, sans l'indignation qu'on en ressent.

Il ne resta plus au roi, conduit prisonnier au Temple, qu'à souffrir avec courage. La Fayette, dernier défenseur de la constitution et du roi, vilipendé par les jacobins[1], se réfugia sur le territoire autrichien, après avoir tenté une dernière démarche pour sauver ce qui périssait. Pétion, doué de cette médiocrité solennelle qui plaît à la multitude et de cette faiblesse qui convient aux anarchistes, d'une vertu d'apparat et toujours prêt à amnistier les violences, et à trouver un air de légalité aux attentats qu'il n'osait punir, fut mis à la tête de la municipalité de Paris. La commune alors domina l'assemblée, et prétendit exécuter elle-même ce qui lui paraissait conduit avec mollesse par les autorités. Pétion, en équilibre entre les girondins et les jacobins, devint le roi du peuple, à la condition d'être son esclave.

Cependant les forces de la coalition s'avançaient contre la France. L'Angleterre ne s'était point prononcée encore : on a prétendu, avec assez de vraisemblance, qu'elle avait eu la main dans la Révolution. Il n'en existe point de preuves positives; on s'aperçut néanmoins, dès le début, que ce grand mouvement serait encouragé par l'Angleterre.

La démence du roi George rendait l'aristocratie toute-puissante, attendu que le parlement et Pitt, qui en était l'âme, n'avaient point à combattre de volonté suprême. Beaucoup de clubs, formés principalement dans les villes manufac-

[1] Camille Desmoulins écrivait de la Fayette : « Libérateur des deux mondes, fleur des-janissaires-agas, phénix des alguazils majors, don Quichotte des Capets et des deux chambres, constellation du Cheval blanc, je profite du premier moment où j'ai touché une terre de liberté, pour vous envoyer ma démission de journaliste et de censeur national, que vous me demandez depuis si longtemps, et que je mets aux pieds de M. Bailly et de son drapeau rouge. Je sens que ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des clameurs de vos trente mille mouchards et d'autant de vos satellites; au-dessus du bruit de vos quatre cents tambours et de vos canons chargés à raisin...... On l'a dit, les Parisiens ressemblent à ces Athéniens à qui Démosthène disait : « Serez-« vous toujours comme ces athlètes qui, frappés dans un endroit, y por-« tent la main; frappés dans un autre, l'y portent encore; et, toujours « occupés des coups qu'ils viennent de recevoir, ne savent ni frapper « *ni prévenir?....* »

turières, avaient une tendance démocratique, et réclamaient des changements radicaux. L'un d'eux, qui s'intitulait *Société révolutionnaire*, vota des félicitations à l'assemblée nationale, dont les actes éveillaient les sympathies populaires, pour avoir brisé un joug dont on s'exagérait la pesanteur. La Révolution française devint donc le texte ordinaire des discussions dans les chambres et dans les journaux. Le haut clergé et l'Église l'avaient en horreur, tandis qu'elle était vue d'un œil favorable par les sectes dissidentes. On demanda pour le pays ce que la France avait obtenu; mais les moyens pacifiques ne semblèrent pas suffisants; il s'établit des sociétés en correspondance publique avec les sociétés françaises, et les discussions des clubs aboutirent à des émeutes.

Les réformes avaient pour partisans, dans le parlement, Fox, Erskine, quelques lords, comme Holland, Bedford et Grey. Le poëte Shéridan, directeur de théâtre, extravagant dans ses dépenses, et toujours en pénurie d'argent, aimant les femmes et le vin, garda le silence à la chambre; mais il publia une foule d'écrits d'une opposition très-vive. Charles Fox, d'un caractère faible mais fougueux, et d'un talent plein de force, allié par sa famille à l'aristocratie, et professant des doctrines populaires, voulait, au milieu de ses vices, faire parade d'un beau caractère, et décider les grandes affaires entre le jeu et la débauche : *J'admire la constitution de France*, s'écriait-il, *comme le plus glorieux monument de liberté que, dans quelque lieu et quelque temps que ce soit, ait élevé la raison humaine.*

Si Fox alors eût triomphé et obtenu la réforme parlementaire au milieu de ces orages, il est présumable que c'eût été la perte de l'Angleterre.

Les crimes qui accompagnèrent la Révolution, et plus encore peut-être le triomphe de la démocratie, modifièrent les sentiments de ses plus zélés partisans. Les whigs modérés en conçurent de la défiance; on crut que la Russie cherchait à troubler le pays, pour s'étendre avec sécurité vers l'Orient. Les émigrés français qu'on y accueillait y excitèrent la sympathie, si bien que la nation anglaise devint très-hostile à la France. Edmond Burke, fort zélé pour les anciennes libertés défendues par les

whigs, mais homme grave et religieux, ému des violences dont la reine et la religion étaient l'objet, publia, dès 1790, une espèce de manifeste de guerre qui fit impression sur les Anglais. Lorsque ensuite Fox applaudit dans le parlement aux actes révolutionnaires, et à la résistance opposée par les soldats aux ordres du roi, Burke lui reprocha, avec tous les égards dus à une vieille amitié, de se faire l'apôtre du despotisme populaire : « Comment comparer, disait-il, cette chose extraordinaire qu'en « France on appelle révolution avec les faits glorieux de la ré« volution anglaise, et assimiler la conduite de nos soldats « aux mutineries de quelques régiments français? Alors le « prince d'Orange, issu du sang royal d'Angleterre, était ap« pelé par l'élite de la noblesse anglaise à défendre l'ancienne « constitution, et non à niveler toutes les conditions. Les chefs « de l'aristocratie s'adressèrent à lui, avec les troupes qu'ils « commandaient, comme au libérateur du pays; l'obéissance « militaire changea d'objet, mais la discipline ne cessa pas; et « je rencontre une différence semblable dans tous les actes de « la nation. La révolution anglaise et celle de France sont en « opposition complète, soit dans les circonstances particulières, « soit dans leur caractère général. Parmi nous, la monarchie « voulait exercer l'arbitraire; en France, un monarque absolu « commence à rendre légale la puissance dont il jouit : l'un de« vait donc rencontrer de la résistance, l'autre trouver de l'ap« pui. Nous n'avons point aboli la monarchie, qui, au contraire, « s'est consolidée; la nation a conservé la même hiérarchie, les « priviléges, les franchises, tous les modes de propriété, les « mêmes règles financières, les magistratures, les lords, les « communes, les corporations, et les mêmes électeurs. L'Église « ne fut pas affaiblie, dépouillée de ses richesses, de sa splen« deur hiérarchique. »

Fox répondit : « J'admire les vues générales et la conduite de « l'assemblée nationale, et je ne comprends pas comment on « l'accuse d'avoir subverti les lois, la justice, la fortune publique « du pays. Quelles étaient donc ces lois? Les ordres arbitraires « du despotisme. Qu'était la justice? Les décisions partiales « d'une magistrature vénale. Qu'était le revenu public? La ban-

« queroute autorisée. Mon honorable ami se trompe, en accusant « l'assemblée nationale d'avoir créé les maux qui existaient déjà « dans toute leur difformité, lorsqu'elle fut réunie. Or quel re- « mède y apporter, sinon une réforme radicale de toute la cons- « titution? Ce n'était pas seulement le vœu de l'assemblée na- « tionale, mais celui de toute la France, unie comme un seul « homme et dans un seul et même but. »

Les deux chefs des whigs restèrent dès ce moment séparés dans la politique, et il en résulta un grand affaiblissement pour le parti libéral. Ce fut un sujet de satisfaction pour Pitt, qui avait déjà compris que l'intérêt de la Grande-Bretagne exigeait qu'elle se tournât contre la France. Persuadé que les efforts dirigés contre l'Amérique avaient échoué parce qu'ils n'étaient pas appuyés par l'opinion, Pitt attendit qu'elle se manifestât pour se déclarer l'ennemi de la France. C'est pourquoi Mirabeau l'appelait le ministre des préparatifs, et il ajoutait : *Si je devais vivre, je lui donnerais bien à faire!*

Pitt, à l'ouverture du parlement de 1792, en exposant aux chambres l'état florissant du pays, assurait que, « soit qu'on envisageât la situation intérieure du royaume, soit qu'on observât ses relations avec les puissances étrangères, jamais la perspective d'une guerre n'avait été plus éloignée. » Triste prévoyance humaine! Le lendemain, commençait le terrible duel entre la maison d'Autriche et la France. L'Angleterre garda d'abord la neutralité, comme la Hollande et le Danemark. Après le meurtre de Gustave, la Suède fut charmée de renoncer à l'invasion qu'il avait préparée. Les princes italiens étaient mal disposés, mais ils étaient dans l'impuissance d'agir; l'Espagne hésitait au milieu des intrigues; la Russie poussait à l'agression, mais uniquement afin d'avoir plus beau jeu pour envahir la Pologne.

La Prusse et l'Autriche, avec les électeurs ecclésiastiques et les autres petits princes, avaient cent trente-huit mille hommes prêts à pénétrer par les Ardennes et à se diriger sur Paris. Le prince de Condé commandait six mille émigrés; d'autres étaient disséminés dans les troupes étrangères, attendu que les alliés se souciaient peu de les voir réunis. Les Français comptaient à

peine cent trente mille hommes pour toute la frontière; ils manquaient d'officiers, et n'avaient point de confiance dans leurs généraux ; il n'y avait ni ordre ni discipline. Mais les alliés perdirent un temps précieux ; puis ils opérèrent avec autant de présomption que de faiblesse, croyant qu'il ne s'agissait que d'une promenade militaire, comme ils s'en vantaient dans d'insolentes proclamations [1].

Le peuple de Paris faisant tomber le tort de ces fanfaronades sur les nobles qui n'avaient point émigré, allait criant qu'il fallait se débarrasser d'eux, et mettre à mort les traîtres. Danton, tout-puissant parce qu'il était violent, obtint l'arrestation de tous les suspects, c'est-à-dire des anciens fonctionnaires, des prêtres, des modérés, de quiconque était dénoncé par un ennemi ; et il proclama la nécessité de faire un exemple. Maillard fut chargé de tout préparer pour un massacre. Le dimanche 2 septembre, des sicaires, se ruant dans les prisons, égorgèrent vingt-quatre prêtres ; et Billaud-Varennes, membre du conseil, qui assistait à l'exécution, s'écriait : *Peuple, tu immoles tes ennemis; tu fais ton devoir!* Deux cents autres détenus furent massacrés dans l'église des Carmes. Maillard demanda *du vin pour les braves ouvriers qui délivraient la nation de ses ennemis;* puis il cria : *A l'Abbaye!* et, tout souillés de sang, les massacreurs se précipitèrent dans ces prisons. Ils tuaient et buvaient ; ils égorgeaient, et s'ils trouvaient quelques bijoux sur leurs victimes, ils les rapportaient fidèlement. Ils égorgeaient, et versaient des larmes de joie quand on faisait grâce à quelqu'un des prisonniers. Une jeune fille obtint de sauver son père, à condition de boire du sang d'aristocrate. Les mêmes horreurs se passaient dans les autres prisons, et Billaud-Varennes s'écriait : *Ainsi vous avez sauvé la patrie en exterminant les traîtres. Vingt-quatre livres à chacun de vous!*

Le sang versé accrut la soif du sang ; et le calcul des personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, tuées dans ces

[1] Le maréchal de Broglie avait écrit au prince de Condé : « Une décharge d'artillerie ou une fusillade auront bientôt dispersé ces *discoureurs*, et rétabli le pouvoir absolu. »

journées, varie de six à douze mille. Danton assura qu'il n'avait péri aucun innocent, attendu que tous étaient des aristocrates. La commune se fit gloire d'avoir déjoué une horrible trame ourdie par la cour, et en donna avis aux départements, en disant : « Fière de la confiance de la nation, qu'elle cherchera à mériter de plus en plus ; placée au centre de toutes les « conspirations, résolue à périr pour le salut public, elle ne se « glorifiera d'avoir fait son devoir qu'après avoir obtenu votre « approbation. Sans doute que la nation, amenée par de longues trahisons sur le bord de l'abîme, se hâtera d'adopter ce « moyen si utile et si nécessaire, et que tous les Français se « diront, comme les Parisiens : *En marchant contre l'ennemi, « ne laissons pas derrière nous des assassins qui égorgent « nos enfants et nos femmes.* » Ces conseils ne furent que trop entendus. Des bandes d'assassins se répandirent dans les provinces, et le soupçon d'*incivisme* suffit pour attirer la mort. La garde nationale tantôt permettait, tantôt aidait elle-même les expéditions, et la municipalité les encourageait.

Marat, accusé d'aspirer à la dictature, osa se plaindre à la tribune qu'on n'eût pas, dès le principe, fait tomber cinq cents têtes ; et, dans son journal, il traita les Français de gens propres à bavarder, et non à agir. Il excita le peuple à un nouveau soulèvement, et demanda la proscription de soixante-dix mille individus. Puis, lorsque l'exécration générale eut réclamé sa mise en accusation, il se défendit, non en niant ses principes, mais en les justifiant, et il laissa ses auditeurs stupéfaits de cette effronterie épouvantable.

LA CONVENTION.

C'est sous de tels auspices que fut décrétée la réunion d'une *convention nationale*, composée de députés élus par tous les citoyens majeurs, sans distinction de qualité. Les triumvirs dirigèrent les élections, qui se portèrent également sur les jacobins et les girondins. La convention nomma d'abord pour président Pétion, puis Condorcet, Barbaroux et Vergniaud : ce fut pour les girondins un triomphe, qui permit d'adopter

des mesures énergiques pour réprimer les assassinats et protéger la sûreté des prisonniers. La haine des jacobins pour eux s'en augmenta. Marat, qui traitait madame Roland de Circé, profitait du moindre mouvement populaire pour les accuser de vouloir décentraliser la France, et d'y introduire le fédéralisme.

Théoricien de l'assassinat, Marat prétendait prouver sa probité en montrant à la tribune ses vêtements déchirés; il tirait parfois un pistolet de sa poche, le dirigeait contre sa tête, prêt à se tuer, si on ne lui donnait raison : du fond de son repaire, il écrivait les rugissements du peuple, et demandait toujours le sang des traîtres. Ce que Danton aimait surtout de la Révolution, c'était le mouvement : peu lui importaient les principes; il avait besoin de l'agitation tumultueuse et de l'ouragan, de quelque côté qu'il vînt, pourvu qu'il renversât hommes, fortunes et choses. Il trahissait sans scrupule : ayant reçu cent mille francs du roi, il dit : *Je le sauverai, ou je le tuerai.* » Il se vendait, et il ne rougissait pas devant ceux à qui il faisait payer ses services. Il employa la menace pour se faire acheter par Louis XVI, par le duc d'Orléans, par la Fayette [1]. Esclave séditieux et domi-

[1] Nous citerons ici plusieurs témoignages qui confirment ce jugement sur Danton : « Quand le procès du roi fut mis en délibération, dit Bertrand de Molleville, Danton, l'infâme Danton, dont la liste civile avait acheté si chèrement les services, Danton fut un de ceux qui montrèrent le plus de violence..... Je lui écrivis, le 11 décembre, ainsi qu'il suit :

« Vous ne devez pas ignorer plus longtemps, monsieur, que M. de Montmorin m'a confié, au mois de juin, plusieurs papiers très-importants; j'y ai trouvé la preuve des sommes que vous avez reçues sur le département des affaires étrangères..... Vos liaisons avec cette personne y sont constatées par une lettre de votre main, jointe à cette note que M. de Montmorin a écrite lui-même. *Signé* BERTRAND. »

« ..... Danton ne me répondit pas; mais je vis que, deux jours après celui où il devait avoir reçu ma lettre, il se fit donner une mission pour les départements du nord..... » *Mém. de Bertrand de Molleville*, t. III, p. 183 et suiv.

« .... Quant à Danton, il était prêt à se vendre à tous les partis. Lorsqu'il faisait des motions incendiaires aux Jacobins, il était leur espion

nateur, il ne voulait abattre la tyrannie que pour en élever une bien plus dure; il prenait la cruauté pour du génie, et méprisait ceux qui s'arrêtaient en chemin. Les modérés étaient contraints de ménager ces deux hommes, ainsi que Robespierre, devenu le chef de la Montagne, c'est-à-dire du parti exagéré.

Le duc d'Orléans, qui était revenu, se faisait appeler Philippe-Égalité; l'abbé Grégoire nommait les dynasties des *races dévorantes, repues du sang des peuples;* et l'histoire des rois, *le martyrologe des nations.*

L'un des premiers actes de la convention fut de proclamer la république une et indivisible (22 septembre); et une ère nouvelle commença. Tous les citoyens furent électeurs et éligibles, à quelque magistrature que ce fût. On créa de nouveaux assignats hypothéqués sur les biens des émigrés, et l'on prépara une nouvelle constitution. Beaucoup de députés flottants se rallièrent aux jacobins, qui avaient donné l'impulsion à ces mouvements. Les personnes lésées leur portaient leurs plaintes; c'était d'eux que venaient les motions, les mesures diverses. Ils donnèrent même le ton à la mode : ils firent adopter une toilette plus que négligée, et introduisirent l'usage de se tutoyer.

Du côté des coalisés on voyait apparaître plus de présomption, plus de calculs d'intérêt privé, que de sentiments chevaleresques. Dumouriez, à la tête des volontaires, qui accouraient par milliers en chantant la *Marseillaise,* refoula quatre-vingt mille Prussiens qui s'avançaient entre Sedan et Metz sur Châlons; il occupa, par une manœuvre hardie, la forêt de l'Argonne, et

près de la cour, à laquelle il rendait compte régulièrement de ce qui s'y passait. Plus tard, il reçut beaucoup d'argent; le vendredi avant le 10 août, on lui donna 50,000 écus... Madame Élisabeth disait : « Nous sommes tranquilles, nous pouvons compter sur Danton. » *Mém. de la Fayette.* (AM. R.)

[1] Marat est un des héros de Lamartine, comme Danton et Robespierre. *Le cœur national de la France,* dit-il, *semblait battre dans la poitrine de Danton.* Après un éloge de Robespierre, il ajoute : *On admirait mais on n'honorait pas ainsi Danton.* (*Hist. des Girondins*, XXI, 54.)

montra une promptitude et une confiance qui contribuèrent à rassurer les esprits. La journée de Valmy (20 septembre) ne fut pas décisive; mais les Français avaient tenu tête à l'ennemi; c'en fut assez pour relever la confiance, et dissiper le prestige de la supériorité que l'on attribuait à la tactique allemande. Les Prussiens découragés, réduits par les maladies et le défaut de vivre, battirent en retraite. Si Dumouriez eût marché sur les Pays-Bas, il en eût fait infailliblement la conquête. Bien que son désaccord avec Kellermann eût favorisé la retraite de l'ennemi, peut-être parce que lui-même aimait mieux faire un pont d'or aux vaincus que de risquer de nouveaux combats, il avait sauvé la France de ce premier péril. Peu de temps après, les *Enfants de la patrie* avaient envahi toutes les frontières. Dumouriez battait les Autrichiens à Jemmapes, et l'Europe voyait de nouveau qu'il lui faudrait compter avec les Français.

Dans la Belgique, il y avait un parti qui voulait l'indépendance; un autre, les anciens priviléges; un troisième, l'égalité française. Dumouriez entra dans ce pays avec l'intention de respecter les propriétés et les opinions, quoiqu'il se trouvât sans argent, à la tête d'une armée indisciplinée, où chacun voulait commander au nom de l'égalité. Il passa des marchés avec les Flamands, qu'il intéressa ainsi au sort de son armée et à soutenir le cours des assignats. Mais le ministère lui prescrivit un autre système : toutes les administrations militaires furent rattachées à un comité des marchés révolutionnaires. La concurrence cessant alors, les denrées renchérirent, les munitionnaires volèrent à l'envi, et l'armée resta sans pain et sans effets d'habillement. Dumouriez lui en procura sous sa propre garantie; puis il écrivit des lettres dans lesquelles il se plaignit avec violence et amertume, menaçant de donner sa démission. La jalousie républicaine en prit ombrage, et les injures ne furent pas épargnées au César Dumouriez. On excita contre lui les départements et les soldats : entravé dans ses projets, il ne put opérer avec hardiesse, et pousser la conquête de la Belgique jusqu'au Rhin. Il ne put arriver à Cologne pour soutenir la pointe aventureuse de Custine, qui, après après avoir pris les *immenses* magasins des coalisés à Spire, et la forteresse de

Mayence, s'était aventuré sur Francfort, et fut obligé de se replier.

Le général Montesquiou avait envahi la Savoie; mais apprenant bientôt qu'il était mis en accusation, il émigra. Bien que les dépenses s'élevassent à 180 et 200 millions par mois, les troupes étaient mal armées, mal approvisionnées : elles avançaient cependant courageusement. Les forces maritimes faisaient reconnaître la république à Naples et à Gênes. Enfin, la convention déclara « qu'elle accorderait fraternité et assistance à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. »

Mais à l'intérieur les provinces de l'ouest commençaient à s'agiter; la disette se faisait partout sentir; l'avenir se chargeait de nuages : jacobins et girondins ne luttaient plus pour la liberté, mais pour la popularité.

La famille royale était prisonnière au Temple : privée des objets les plus nécessaires, n'ayant qu'un serviteur resté fidèle à l'infortune, il lui fallait endurer la présence de ses ennemis, et jusqu'à leurs insultes.

La fière et classique madame Roland, âme étroite et mâle intelligence, avait beaucoup dénigré Louis XVI, et surtout la reine. On dit qu'en apprenant les détails de la journée du 20 juin, à laquelle l'ambition de son parti n'était point restée étrangère, elle s'était écriée : « Comme j'aurais voulu voir Antoinette avilie, humiliée! »

Les clubs ne cessaient de demander avec la dernière violence la mise en accusation du roi. La France souffrait-elle de la disette? c'était à ce retard qu'il fallait s'en prendre. Craignait-on l'invasion? le remède à tous les maux était la mort du tyran. La convention céda à ces sommations furieuses, et ouvrit le débat sur cette question : « Le roi peut-il être mis en accusation? » Ce qu'on entendit de plus hardi en théorie, de plus étrange en logique, dans cette discussion, fut le discours d'un jeune député de la Montagne, Saint-Just : « *Le roi*, dit-il, *n'est pas un citoyen, c'est un ennemi; ce n'est pas du code qu'il s'agit avec lui, mais du droit des gens.* » Puis il citait les Romains meurtriers de César et de Catilina, et le pacte social, qui

obligeait les citoyens, mais non le roi. « *Juger, c'est appliquer une loi; une loi est un rapport de justice : quels rapports de justice existe-t-il entre l'humanité et les rois*[1] *?* »

[1] « On s'étonnera qu'au dix-huitième siècle on ait été moins avancé que du temps de César : le tyran fut immolé en plein sénat, sans autres formalités que vingt-deux coups de poignard, sans autres lois que la liberté de Rome. Et aujourd'hui l'on fait avec respect le procès d'un homme assassin d'un peuple, pris en flagrant délit, la main dans le sang, la main dans le crime !... Les hommes qui vont juger Louis ont une république à fonder, et ceux qui attachent quelque importance au juste châtiment d'un roi ne fonderont jamais une république parmi nous : la finesse des esprits et des caractères est un grand obstacle à la liberté. On embellit toutes les erreurs, et le plus souvent la vérité n'est que la séduction de notre goût.....

« Depuis le rapport, une certaine incertitude s'est manifestée : chacun rapproche le procès du roi de ses vues particulières ; les uns semblent craindre de porter plus tard la peine de leur courage ; les autres n'ont point renoncé à la monarchie. Ceux-ci craignent un exemple de vertu qui serait un lien d'esprit public et d'unité dans la république..... Nous nous jugeons tous avec sévérité, je dirai même avec fureur ; nous ne songeons qu'à modifier l'énergie du peuple et de la liberté, tandis qu'on accuse à peine l'ennemi commun, et que tout le monde, ou rempli de faiblesse ou engagé dans le crime, se regarde avant de frapper le premier coup. Nous cherchons la nature, et nous vivons armés comme des sauvages furieux ; nous voulons la république, l'indépendance et l'unité, et nous nous divisons, et nous ménageons un tyran !

« Citoyens, si le peuple romain, après six cents ans de vertus et de haine contre les rois ; si la Grande-Bretagne, après Cromwell mort, vit renaître les rois malgré son énergie ; que ne doivent pas craindre parmi nous les bons citoyens, amis de la liberté, en voyant la hache trembler dans nos mains, et un peuple, dès le premier jour de sa liberté, respecter le souvenir de ses fers ! Quelle république voulez-vous établir au milieu de nos combats particuliers et de nos faiblesses communes ? On semble chercher une loi qui permette de punir le roi ; mais, dans la forme du gouvernement dont nous sortons, s'il y avait un homme inviolable, il l'était, en parlant dans ce sens, pour chaque citoyen ; mais de peuple à roi, je ne connais plus de rapport naturel. Il se peut qu'une nation, stipulant les causes du pacte social, environne ses magistrats d'un caractère capable de faire respecter tous les droits, et d'obliger chacun ; mais ce caractère étant au profit du peuple, l'on ne peut ja-

Ces réminiscences classiques, qui fournirent tant d'arguments atroces, inspirèrent un mouvement magnanime à Lanjuinais, quand, menacé par les tribunes, il s'écriait : « *Je ne suis pas son juge, puisqu'il est mon hôte. Je n'oublierai pas qu'il est venu dans cette enceinte pour nous y demander asile. Il a à mes yeux le premier des droits, celui des suppliants.*

Louis XVI en réalité n'était plus roi depuis le 10 août. S'il était roi aux termes de la constitution, il était inviolable; mais déjà l'inviolabilité paraissait un débris absurde de l'ancienne royauté. La nation, ce dieu unique, comme Imbert l'avait proclamé, ne pouvait faillir, et ses députés devaient être juges. Robespierre déclara avec plus de franchise qu'il ne s'agissait pas d'un acte de justice, mais d'une mesure politique pour le salut de l'État; qu'un tyran pris les armes à la main était déjà jugé, et que la république ne pouvait conserver celui qui avait une fois été roi. « Si Louis est absous, ajoutait-il, la république est condamnée; si, comme il est d'usage dans les jugements, il doit être présumé innocent jusqu'à sa condamnation, nous sommes tous coupables. O crime! ô honte! la tribune française a retenti du panégyrique de Louis XVI! Juste ciel! toutes les

mais s'armer contre lui d'un caractère qu'il donne et retire à son gré. Ainsi l'inviolabilité de Louis n'est point étendue au delà de son crime et de l'insurrection; ou si on le jugeait inviolable après, si même on le mettait en question, il en résulterait qu'il n'aurait pu être déchu, et qu'il aurait eu la faculté de nous opprimer, sous la responsabilité du peuple.......

« Juger un roi comme un citoyen! ce mot étonnera la postérité froide. Juger, c'est appliquer la loi. Une loi est un rapport de justice. Quel rapport de justice y a-t-il donc entre l'humanité et les rois? Qu'y a-t-il de commun entre Louis et le peuple français, pour le ménager après sa trahison?

« Tout roi est un rebelle et un usurpateur. Les rois même traitaient-ils autrement les prétendus usurpateurs de leur autorité? Ne fit-on pas le procès à la mémoire de Cromwell? Et certes Cromwell n'était pas plus usurpateur que Charles I[er]; car, lorsqu'un peuple est assez lâche pour se laisser dominer par des tyrans, la domination est le droit du premier venu, et n'est pas plus sacrée et plus légitime sur la tête de l'un que sur celle de l'autre. »

hordes féroces du despotisme s'apprêtent à déchirer de nouveau le sein de notre patrie au nom de Louis XVI; Louis combat encore contre nous du fond de sa prison, et l'on doute s'il est coupable, si l'on peut le traiter en ennemi! On demande quelles lois le condamnent! on invoque en sa faveur la constitution! La constitution vous défendait tout ce que vous avez fait. Si Louis ne pouvait être puni que de la déchéance, vous ne pouviez la prononcer sans avoir instruit son procès; vous n'aviez pas le droit de le retenir en prison. Il a celui de demander des dommages et intérêts, et son élargissement : la constitution vous condamne. Allez aux pieds de Louis invoquer sa clémence. Pour moi, je rougirais de plus discuter sérieusement ces chicanes constitutionnelles : qu'elles restent sur les bancs de l'école et du tribunal! Je ne saurais discuter là où je suis convaincu que c'est un scandale de délibérer. »

On n'admit point cependant que le meurtre se consommât si vite, et on voulut bien lui donner la forme légale. Louis XVI fut donc appelé à la barre de la convention (décembre). Il lui fut même accordé des défenseurs; et, parmi ceux qui sollicitaient cet honneur, Tronchet, l'avocat Desèze et l'ancien ministre Malesherbes obtinrent la préférence. *Appelé deux fois*, dit ce dernier, *dans le conseil de celui qui fut mon maître, à une époque où cette charge était ambitionnée par tout le monde, je lui dois le même service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse.* Louis XVI effaça du plaidoyer de ses défenseurs la péroraison, qui était d'un style pathétique : *Il me suffit*, dit-il, *de démontrer mon innocence; je ne veux pas les émouvoir.*

Desèze émut pourtant son auditoire : il représenta que l'inviolabilité promise à l'accusé ne devait pas être un piége, et que Louis avait droit aux égards dus à tout citoyen : « Je cherche parmi vous des juges, s'écria-t-il, et je ne vois que des accusateurs..... Louis, monté sur le trône à vingt ans, y porta l'exemple des mœurs; il n'y porta aucune faiblesse coupable, aucune passion corruptrice : il y fut économe, juste, sévère, et il s'y montra toujours l'ami constant du peuple. Le peuple désirait l'abolition *d'un impôt* désastreux qui pesait sur lui, il le détruisit; le peuple

voulut l'abolition de la servitude, il commença par l'abolir lui-même dans ses domaines; le peuple sollicitait des réformes pour l'adoucissement du sort des accusés dans la législation criminelle, et il fit ces réformes; le peuple voulait que des milliers de Français, privés jusqu'alors des droits de citoyen par la rigueur de nos usages, acquissent ces droits ou les recouvrassent, et il les en fit jouir par ses lois; le peuple voulut la liberté, et il la lui donna : il vint même au-devant de lui par ses sacrifices. Et pourtant c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui.... Je n'achève pas, citoyens..., je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera un jour votre jugement, et que le sien sera celui des siècles. »

Mais tout ce qui partout ailleurs aurait protégé un roi, une longue dynastie, les bienfaits de ses aïeux, la majesté du trône, la consécration religieuse, les alliances de famille, devenaient autant de charges contre Louis XVI. C'est en vain que sa sérénité, que l'humiliation à laquelle il était en butte avaient touché beaucoup de conventionnels : Saint-Just et Robespierre répondirent qu'il y avait des principes indestructibles, supérieurs aux rubriques consacrées par l'habitude et les préjugés; et que le devoir suprême des représentants du peuple envers la patrie était d'étouffer les premiers mouvements de la compassion naturelle, pour le salut d'une grande nation et de l'humanité foulée aux pieds. » La sensibilité qui immole l'innocence au crime est cruelle; la clémence qui pactise avec la tyrannie est barbare. »

(1793) Comme le sénat romain tremblait devant Tibère, la convention tremblait devant un peuple qui lui criait : *Ou sa vie, ou la tienne!* et la peur décrétait les crimes. Les girondins, que leurs habitudes d'hésitation rendaient plus aptes à comprendre les fluctuations de Louis XVI, traitées de trahisons par les jacobins, cherchèrent à le sauver; et, désespérant de tout autre moyen, ils eurent recours à l'appel au peuple. « Ce n'est point exciter à la guerre civile, disait Vergniaud, que d'en appeler à la souveraineté du peuple. Vous dites qu'il faut avoir le courage d'exécuter son propre jugement, sans s'appuyer sur l'avis du peuple. Du courage, il en fallait pour attaquer

Louis XVI dans sa toute-puissance : en faut-il tant pour envoyer au supplice Louis vaincu et désarmé?..... Quel courage trouvez-vous dans un acte dont un lâche même serait capable ?... Aujourd'hui l'on accuse de tous les désastres, de toutes les souffrances, les prisonniers du Temple : lorsqu'ils ne seront plus là, tout retombera sur la convention... Que deviendrait alors Paris, Paris, dont la postérité admirera le courage héroïque contre les rois, et ne saura comprendre l'ignominieux asservissement à une poignée de brigands, rebut de la race humaine, qui s'agitent dans son sein, et le déchirent en tout sens, par les mouvements convulsifs de leur fureur et de leur ambition? Qui pourrait habiter une cité où régneraient la terreur et la mort?... Citoyens industrieux, qui avez fait tant de sacrifices pour la liberté, les moyens d'existence vous seraient enlevés ; si vous demandiez du pain à ces hommes, ils vous diraient : *Voici du sang et des cadavres ; nous n'avons pas d'autre pâture.* »

Cette éloquence humilia la faconde médiocre de Robespierre, mais ne sauva pas le roi. Sur 749 votants, 669 déclarèrent Louis coupable ; puis, au vote public, deux membres opinèrent pour les fers, 286 pour le bannissement ou la réclusion, 46 pour la mort, mais avec sursis, 361 pour la mort sans condition [1]. L'arrêt fut notifié à Louis XVI : on lui refusa un délai de trois jours; mais il obtint l'assistance d'un prêtre, et il lui fut dit que *la nation, toujours grande et juste, s'occuperait du sort de sa famille.* Il avait supporté la prison avec une résignation qui

[1] Louis XVI, d'après ces chiffres, n'aurait point été condamné à mort, car la *majorité absolue* n'aurait point été atteinte. La convention se composait de 749 membres ; mais 28 pour cause d'absence ne prirent point part au scrutin, ce qui réduisait le nombre des votants à 721, et fixait à 361 le chiffre de la majorité absolue. Dans le vote relatif à l'application de la peine, 361 votèrent pour la mort sans condition : c'était le chiffre même de la majorité absolue; mais on y ajouta 26 voix qui avaient voté la motion de Mailhe, c'est-à-dire la mort, en y joignant le vœu qu'il y eût une discussion sur le fait de savoir s'il conviendrait qu'elle fût ou non différée : par là, la majorité se trouva portée à 387 voix; il y avait eu 334 voix pour la détention, le bannissement, ou la mort avec sursis, etc. (AM. R.)

alors s'éleva à l'héroïsme. Séparé de sa femme, de sa sœur, de ses enfants, il s'écria : *Du moins ils laissèrent à Charles Ier ses amis jusqu'à l'échafaud!* Il se plaignit de n'avoir rien à donner en souvenir à ses avocats : Malesherbes le pria de les embrasser.

Quand, au pied de l'échafaud (21 janvier), l'abbé Edgeworth, qui lui avait donné les consolations religieuses, prononça ces paroles célèbres, *Fils de saint Louis, montez au ciel!* Louis XVI s'écria : *Français, je meurs innocent! je pardonne à mes ennemis; je désire que ma mort....* A cet instant, Santerre commanda un roulement de tambours, et bientôt des épées, des piques, des mouchoirs étaient trempés dans ce sang qui venait d'être versé au milieu des cris de *Vive la république!*

Surpris par une révolution si grande, sans génie pour la comprendre, sans volonté pour la conduire, ou sans vigueur pour la réprimer, Louis XVI expiait une suite de fautes qui n'étaient pas les siennes.

LA TERREUR. — LA VENDÉE.

L'Europe fut atteinte de stupeur : les peuples cessèrent d'admirer la Révolution, les souverains de la mépriser; et les cours, voyant que tout ce qui avait été tenté pour sauver Louis XVI n'avait fait que hâter sa perte, comme pour protester de l'indépendance nationale, n'osèrent rendre de pompeux honneurs à sa mémoire, ni accueillir ouvertement les émigrés. La Russie profitait de ce découragement pour compléter l'occupation de la Pologne. En Angleterre, Fox lui-même avait réprouvé, pendant le cours du procès, ce qu'il avait d'illégal et de barbare. Maintenant que tout était consommé, Pitt espérait que les excès de la liberté la rendraient tellement odieuse, qu'elle étoufferait chez les Anglais tout désir de réforme [1], et qu'il y

[1] Pitt avait favorisé, dans le principe, les idées d'égalité de Thomas Payne; mais, après les avoir vues mises en pratique, il disait : « Thomas Payne a raison; mais ses adeptes n'ont pas le sens commun. Si je favorisais leurs doctrines qu'arriverait-il? Des hommes sans lumières et sans

aurait en Europe un tel bouleversement, que l'Angleterre pourrait s'emparer des colonies, et poursuivre la conquête des Indes. En effet, elle consolida son établissement au Canada, elle exclut les Français du Royaume-Uni (*Alien-bill*), souleva contre eux toute l'Europe. La nécessité d'une guerre avec la France fut désormais reconnue ; ce fut une guerre à mort. L'Espagne et la Hollande se joignirent à la Grande-Bretagne, la Prusse à l'Empire. Le roi de Sardaigne affronta un péril imminent pour rester fidèle à ses devoirs de parenté. Partout la passion et l'humanité l'emportèrent sur les calculs de la politique.

La France accepta le défi, en disant : *Quiconque n'est pas pour moi est contre moi*. Sa déclaration, qui était un acte de propagande, avait fait une vive impression parmi les peuples. Rien ne parut impossible à vingt-cinq millions d'hommes : on se procurera de l'argent avec les biens des émigrés; les riches et les pays affranchis payeront le surplus. Partout où pénétreront les armes de la France, le pouvoir révolutionnaire sera établi, la féodalité et les autres abus abolis, la souveraineté du peuple proclamée. *Point de demi-révolutions*, dit Cambon; *que tout peuple qui ne voudra pas ce que nous proposons soit traité en ennemi. Paix et fraternité à tous les amis de la liberté ; guerre à tous les vils partisans du despotisme ; guerre aux châteaux, paix aux chaumières.*

L'ennemi commença les hostilités. Cinquante-six mille Prussiens, vingt-quatre mille Autrichiens, vingt-cinq mille hommes fournis par la Hesse, la Saxe, la Bavière, menacent les bords du Rhin, de Mayence à Coblentz. Soixante mille Autrichiens et dix mille Prussiens s'avancent contre les Français sur la Meuse; quarante mille Anglais, Hanovriens, Hollandais, arrivent de la Hollande. Les Français sont contraints de se replier, et rappellent Dumouriez, qui s'était rendu à Paris, soit pour tenter de sauver le roi, soit parce qu'il se trouvait hors d'état de réaliser ses projets, et qu'on l'accusait d'entraver la révolution en Bel-

mœurs s'empareraient du pays ; nous aurions une révolution sanglante. La question changerait, si chacun n'agissait que conformément à la loi du devoir. »

gique, en s'opposant au despotisme des agents révolutionnaires. De retour dans les Pays-Bas, il réprima l'arbitraire, fit restituer aux églises leurs ornements, réprouva les vexations au nom de la France, et s'exprima sans ménagement sur le compte des intrigants qui tyrannisaient Paris. C'en fut assez pour exciter dans la capitale les plus grandes fureurs. On vota une nouvelle armée; le drapeau noir fut arboré en signe du danger de la patrie : mais avant le départ il ne fallait pas, disait-on, laisser derrière soi de conspirateurs, c'est-à-dire qu'il fallait égorger ou rançonner les riches.

Les jacobins demandèrent un comité de surveillance; ils firent suspendre les recherches commencées contre les auteurs des massacres de septembre, dont ils avaient accusé le roi. A la terreur se joignit la famine. Tout avait renchéri, et la municipalité, obéissant à ses préjugés économiques, achetait pour revendre à bas prix; ce qui faisait disparaître les grains, et affluer à Paris une foule affamée. Ce peuple, aveuglé par les mêmes préjugés, demandait que l'on fixât le *maximum* des denrées. Les nombreux serviteurs de la noblesse demeurés oisifs, tous ceux qu'elle faisait vivre, demandaient du pain. Alors on n'entendit plus parler que d'accapareurs, de monopoleurs, de ci-devant nobles, de mandataires infidèles du peuple, qui encourageaient le crime par l'impunité. Le pillage s'organisa; et Marat, écho de toute accusation et de toute injure, déclara que le peuple avait raison, et Robespierre, qu'il était infaillible.

Dumouriez, battu à Nerwinde et aussitôt déchu dans l'opinion, se vit contraint d'évacuer la Belgique. On lui fit un crime d'avoir été malheureux, et sa tête fut mise à prix. Alors, dégoûté de la république telle que les jacobins l'avaient faite, et ne cachant pas ses dégoûts, il songea à rétablir la constitution en élevant au trône Louis-Philippe d'Orléans, qui avait vaincu avec lui à Jemmapes; il espérait y réussir, en se joignant au prince de Cobourg. Il passa donc aux Autrichiens, mais sans réussir à entraîner l'armée; il refusa pourtant de servir sous les drapeaux ennemis, en disant qu'il aurait agi avec les Français, jamais avec les étrangers. Général fécond en ressources, mais

inégal, bon administrateur, diplomate habile, il fit face aux premiers dangers de la Révolution, et soutint le premier l'honneur de ses armes.

Sa désertion rendit les jacobins furieux : ils s'écrièrent qu'ils étaient environnés de traîtres, de nobles, de prêtres; et l'on ordonna, comme en Chine, d'inscrire sur la porte de chaque maison le nom de tous les individus qui l'habitaient. On proposá (29 mars) d'instituer un tribunal révolutionnaire composé de neuf juges, qui, sans être astreints à aucune forme, devaient prononcer, sans appel ni recours en cassation, le châtiment des conspirateurs et des contre-révolutionnaires. Vergniaud s'y opposa, comme à une inquisition mille fois pire que celle de Venise. Danton appuya le projet, en disant : « Ce tribunal doit « suppléer au tribunal suprême de la vengeance populaire. « Rien n'est plus difficile que de définir les délits politiques ; « mais ne faut-il pas que des lois extraordinaires, en dehors des « institutions sociales, épouvantent les coupables? Soyons terri-« bles, pour dispenser le peuple d'être cruel. » Une terreur générale s'empara de tous ceux qui ne terrifiaient pas. Le peuple s'agita en tumulte aux portes de l'assemblée, et l'on redouta un nouveau massacre; les députés siégeaient toujours armés. Enfin, ce fut à grand'peine que l'on parvint à obtenir l'adjonction de jurés aux membres du tribunal.

Pendant ce temps les journaux redoublaient de fureur : Camille Desmoulins disait : *Qu'est-ce que la vertu, si Robespierre n'en est pas l'image?* Dans ses *Discours de la lanterne aux Parisiens*, il mêlait son rire et ses épigrammes au bruit grinçant de la guillotine. Marat, dans son *Ami du peuple*, se vengeait de tout ce qui était grand ou distingué, proclamait l'égalité, parce que toute supériorité faisait son martyre; il inaugurait la démagogie par la démence. Le peuple se passionnait pour ces écrits, qui lui enseignaient à apaiser ses frayeurs avec le sang, comme les anciens avec des sacrifices.

L'abîme se creusait chaque jour pour les girondins : accusés de complicité avec Dumouriez et Philippe-Égalité, ils se disculpèrent, en reprochant à Robespierre et à Marat les crimes dont ils s'étaient souillés. Marat, convaincu d'avoir excité le

peuple à la révolte contre la convention, fut mis en accusation, mais absous à l'unanimité par le tribunal révolutionnaire. Cet *ami du peuple* fut couronné de branches de chêne, et ramené en triomphe dans l'assemblée sur les bras des sans-culottes. Devenu plus furieux que jamais contre les *modérés*, il ne cessa de répéter qu'il était temps de passer des discours aux actions. Il fit instituer un comité de sûreté générale, avec pleins pouvoirs, ou à peu près, pour accélérer l'action du pouvoir exécutif. De là partirent les propositions les plus incendiaires. Les absolutions ou les condamnations étaient dictées par un peuple furieux. Robespierre poursuivait sans relâche les girondins de ses dénonciations. Enfin, le 31 mai, sous la pression d'un mouvement populaire, la convention céda, et permit leur arrestation, renouvelant contre elle-même ce qu'elle avait fait contre la monarchie. Alors, dans toute la France, les modérés se retirèrent des municipalités, où les exagérés restèrent les maîtres, avec tout pouvoir pour exercer des perquisitions dans les maisons et sévir contre les suspects. Robespierre et Marat régnèrent dans Paris.

La nouvelle constitution fut votée; elle attribua à tout citoyen âgé de vingt et un ans la plénitude des droits politiques. On devait élire un député sur cinquante mille âmes : l'assemblée pouvait faire des décrets exécutoires sur-le-champ, et des lois sur les objets d'intérêt général; sa durée devait être annuelle. Le pouvoir exécutif était confié à vingt-quatre membres, qui nommaient les généraux et les ministres, les dirigeaient, et en étaient responsables. Il fut enjoint à la nation d'accepter, dans le délai de trois jours, ce statut républicain.

Au milieu de ces triomphes du jacobinisme, une jeune fille, Charlotte Corday d'Armans, partit de sa province pour Paris, se fit introduire près de Marat, et le poignarda. Arrêtée à l'instant même, elle soutint avec intrépidité l'acte qu'elle venait d'accomplir : *J'ai tué un homme*, dit-elle, *pour en sauver cent mille ; un scélérat, pour sauver des innocents; une bête féroce, pour donner le repos à mon pays*. Elle mourut avec calme et sérénité.

Qu'à cette époque redevenue païenne, une jeune fille, qui

avait rêvé une république toute de gloire et de vertu, devienne homicide avec des intentions saintes et se croie une héroïne, on ne saurait en être surpris ; mais ce dont on est en droit de s'étonner, c'est qu'elle ait été traînée à l'échafaud par ceux qui préconisaient Brutus et Cassius ; car il n'y avait pas moins de grandeur chez cette fille abusée.

Ce meurtre, dont la politique démontrait même l'inutilité, fut imputé aux girondins. La convention assista aux funérailles de Marat, à qui elle décerna les honneurs du Panthéon ; et ce forcené devint un saint pour ceux qui prenaient les saints en pitié. Robespierre s'attribua une partie de cette ovation, en s'écriant que le hasard avait dirigé le coup sur Marat, et non sur lui ; et que le meilleur éloge à faire de celui qu'on avait perdu était de le venger.

Saint-Just, bourreau sentencieux [1], fit déclarer le gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire la suspension de la constitution et l'établissement d'une dictature, avec une armée à ses ordres. La loi des suspects frappa quiconque avait écrit en faveur de la tyrannie ; quiconque ne pouvait présenter un certificat de civisme ou justifier de ses moyens d'existence ; ceux qui n'agissaient pas dans le sens de la Révolution, ou ne parlaient pas dans les sections, ou passaient pour être de mauvaise foi. Tous les anciens fonctionnaires, les nobles, les prêtres, furent considérés comme suspects ; il en fut de même des émigrés rentrés ou de leurs parents, et, pour les faire arrêter, il suffit de la simple dénonciation des comités.

La France s'habitua ainsi à voir punir les délits d'opinion ; et le comité révolutionnaire, rassuré à l'intérieur, s'occupa d'envoyer les citoyens, soit à l'armée, soit à la guillotine.

[1] Voici quelques-unes de ses sentences : « Tous sont coupables quand la patrie est malheureuse. — Buzot a été le premier à jeter ici la discorde : la vertu n'a pas tant d'âpreté. — Quand les girondins furent accusés de complicité avec Dumouriez, ils sourirent : la dissimulation sourit, la vertu s'afflige. — Dans les révolutions, celui qui est ami d'un traître est justement suspect. — Il y a quelque chose de terrible dans le saint amour de la patrie : il est tellement exclusif, qu'il immole *tout sans pitié*, sans crainte, sans respect humain, à l'intérêt public. »

Il ne s'était encore manifesté au dedans aucune réaction violente; les espérances et les craintes se tournaient plutôt du côté de Coblentz. Mais toutes les villes étaient en révolution, seule manière de vivre depuis qu'il n'y avait plus rien pour alimenter les métiers et le commerce. Les gens de la campagne étaient affranchis des corvées féodales; la première assemblée avait beaucoup fait en faveur du peuple. La confiscation des biens de mainmorte créa une nouvelle classe de propriétaires, qui, ayant acquis des biens à vil prix et avec des assignats sans valeur, étaient intéressés à s'opposer au retour du passé, et pleins d'ardeur pour la Révolution. Les prolétaires remplissaient les municipalités et les comités; les assignats étaient dans leurs mains; la propriété morcelée avait passé dans les mains du paysan : beaucoup d'entre eux, qui tenaient des terres sous la seule obligation de services féodaux, restèrent, lorsqu'ils furent abolis, propriétaires absolus. D'autres usurpèrent, à la mort du maître, dont les titres avaient été brûlés, les biens qu'il laissait, et la Révolution couvrait le vol, ou y applaudissait; les nouveaux possesseurs firent bientôt fructifier ces terres. L'artisan se trouvait sans ouvrage; mais les secours publics lui venaient en aide lorsqu'il allait, coiffé du bonnet rouge et la pique à la main, se mêler aux émeutes. Comme l'unique occupation était la guerre, il en résultait la nécessité des séditions ou des batailles, pour devenir fonctionnaire ou général. Il n'y avait point de commerce, soit faute de crédit, soit par l'effet des fausses mesures économiques. Mais les fournitures et l'agiotage procuraient d'énormes bénéfices à ceux qui spéculaient sur la misère publique. Tous ces gens-là, se croyant sans cesse menacés, perpétuaient le désordre, et voyaient un complot aristocratique dans tout ralentissement. Ajoutons-y ceux-là qui pensaient que la raison et la justice avaient eu leur part dans la Révolution, et que des saturnales sanglantes, mais éphémères, ne l'empêcheraient pas de porter des fruits précieux et durables.

Mais les sentiments religieux et monarchiques restaient vivants parmi les habitants des campagnes, dans la Bretagne, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, dans l'Orléanais, dans une partie

du Maine et de la Normandie ; les villes, bien que révolutionnées, restaient avec les modérés et les girondins. Les nobles bretons, aristocrates opiniâtres, avaient émigré à Jersey et Guernesey, d'où ils entretenaient le mécontentement et préparaient l'insurrection.

Dans le Bocage, vaste pays de pâturage, qui s'étend de la Loire aux Sables d'Olonne, et finit dans le Marais au bord de l'Océan, le propriétaire vivait paisiblement au milieu de ses biens, à côté de son fermier et dans la société du curé. Là n'avaient pas pénétré les idées philosophiques, et la Révolution n'y avait pas été comprise. Les droits féodaux et les dîmes y continuaient d'exister, quoique abolis. On y fut choqué surtout du serment imposé aux prêtres. De l'aveu de leurs ennemis même, ces paysans étaient de bonne foi ; ils demandaient la faculté de célébrer tranquillement leurs offices, en dehors des églises desservies par des prêtres assermentés ; ils faisaient bénir leur mariage et baptiser leurs enfants, non par ces intrus, mais par les ecclésiastiques déposés. De là, division dans les familles et schisme religieux, puis, comme conséquence, schisme politique ; car l'esprit de paroisse se soulevait contre la centralisation et l'impiété de Paris.

Des troubles avaient commencé, dès le mois d'octobre 1791, sur les deux rives de la Loire ; mais ils avaient été réprimés. Une grande levée ayant été ordonnée, ces paysans pensèrent que ce serait pour eux un crime de servir la convention régicide. *Puisque vous devez combattre*, disaient les mères, *combattez dans le pays, près de nous, qui vous secourrons et vous vengerons.*

La guerre civile commença (mars 1793). Le voiturier Cathelineau se mit à la tête des insurgés, et ce héros populaire leur donna l'exemple. La noblesse fournit aussi ses héros, Lescure et la Rochejaquelein. Celui-ci n'avait que vingt ans ; il brava tous les dangers pour joindre les insurgés qui l'appelaient : *Je suis bien jeune,* leur disait-il ; *mais, par le courage, je me montrerai digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi.*

Cette exaltation royaliste et religieuse valut plus d'une fois la

victoire aux insurgés sur les soldats révolutionnaires, qui, dans cette guerre de détail, ne pouvaient déployer le courage de l'enthousiasme, et finissaient par se lasser. Les Vendéens, hommes, femmes, enfants, combattaient sans ambition au nom de Dieu et de Louis XVII, en chantant des litanies et des *Te Deum*. Ce fut en vain qu'on voulut rabaisser cette insurrection, en faisant passer pour des bandits et des assassins des gens qui obéissaient à des convictions profondes.

La Vendée et la Bretagne paraissent faites exprès pour la guerre civile : le sol inégal et agreste de ces deux pays offre aux bandes une infinité de refuges : les routes, encaissées entre deux crêtes hérissées de broussailles, sont comme autant de fossés profonds; les petits murs qui entourent les champs sont des retranchements qui favorisent les embuscades. Les troupes s'égarent dans un labyrinthe de chemins de traverse et de sentiers : ici des bois, là des marais et des canaux que masquent d'épais buissons; ailleurs, des landes immenses couvertes de gênets de la hauteur d'un homme. La défaite du paysan vendéen était de peu d'avantage pour l'ennemi, attendu qu'il n'avait que son bâton et un fusil, tandis que chaque victoire fournissait des munitions aux insurgés. Mis en déroute sur plusieurs points, ils se dérobèrent, et allèrent se rallier, de l'autre côté de la Loire, aux bandes de Bretons désignés sous le nom de chouans, et ils se soutinrent encore après que la Rochejaquelein eut succombé.

La ville de Lyon, ouvertement fédéraliste, reconnut la convention, mais refusa d'obéir aux décrets qui évoquaient à Paris les procès commencés contre les patriotes, et ordonnaient de destituer les autorités municipales. Voulant échapper à tout prix au joug des jacobins, elle s'insurgea. Marseille, après s'être signalée par un républicanisme outré, communiqua son mécontentement à Toulon, qui proclama Louis XVII et appela les Anglais. Il y avait alors dans ce port, le meilleur de la Méditerranée, quinze vaisseaux de ligne et cinq frégates, qui tombèrent au pouvoir de l'ennemi sans coup férir.

Ainsi la guerre civile éclatait en Bretagne, en Normandie, du centre de la France au midi. La guerre étrangère s'étendait sur toute la ligne du Rhin aux Pyrénées et aux Alpes. S'il y

avait eu de l'unité et du désintéressement parmi les rois alliés, la France eût-elle échappé à tant de coups? Mais ces rois n'aspiraient qu'à des acquisitions particulières : l'Autriche, à s'emparer des forteresses de la Belgique; l'Angleterre, de Dunkerque; le Piémont, de la Savoie. Cependant, après la défection de Dumouriez, l'étranger gagna du terrain : Mayence, Condé, Valenciennes, tombèrent au pouvoir des Prussiens; et si, au lieu de s'endormir aux frontières, ils eussent marché sur Paris, tandis que les Autrichiens et les Piémontais s'avançaient par le midi, que l'Espagne secondait l'effort des Vendéens, et que les Anglais fournissaient à tous des subsides, c'en était fait de la république. Mais l'Autriche était mal disposée pour la Prusse, celle-ci ne lui ayant rien donné dans le nouveau partage de la Pologne. Les Vendéens remportèrent des victoires sanglantes; mais ils ne furent pas secondés par les Anglais, et les princes n'eurent pas le courage de se mettre à la tête de ceux qui se faisaient tuer pour eux.

La convention, au contraire, agissait avec une activité prodigieuse : travaillant nuit et jour, ne transigeant jamais, elle sauva la patrie par les moyens les plus désespérés. Le papier-monnaie perdait à ce point, que pour un franc on en avait six en assignats : on chercha néanmoins à leur donner de la valeur par des expédients, et l'on fixa le maximum du prix des grains. La science vint en aide à la Révolution, qui pourtant s'était montrée hostile envers elle, en abolissant académies, universités, facultés. Comme le salpêtre de l'Inde arrivait difficilement et en petite quantité, alors qu'il était si nécessaire, on établit en un moment des manufactures dans le pays : non-seulement on parvint à l'extraire du sol, mais à le purifier, et l'on en fit de la poudre, sans se servir des moulins ordinaires, qui auraient demandé trop de temps et de dépenses. Cette poudre fut raffinée et séchée en peu de jours, par des procédés nouveaux. On recueillit en neuf mois douze millions de livres de salpêtre en France, tandis qu'on n'en obtenait auparavant qu'un million par an. Chaque maison devint une fabrique de poudre, et ce travail devint une fête. Des méthodes nouvelles permirent de se procurer promptement du fer, de l'acier, des armes. Quinze

fonderies pour bouches à feu donnaient annuellement sept mille pièces de bronze; trente autres pour les pièces de fer en donnaient treize mille. Il y eut vingt manufactures d'armes, au lieu d'une qui existait précédemment. Il se fabriquait dans Paris cent quarante mille fusils par an, outre ce que fournissaient les départements; et cent huit ateliers réparaient les armes de toute espèce. Les piques, qui ne servaient plus qu'aux invalides, armaient de nouveau des bataillons entiers; les cloches étaient fondues pour faire des canons; les monastères se transformaient en arsenaux et en nitrières. On tira du pin le goudron pour la marine; le télégraphe accéléra les communications; on prépara en peu de jours les cuirs, dont le tannage exigeait auparavant plusieurs années; l'art de faire le savon fut perfectionné, et livré à l'industrie commune. L'un, en fabriquant la soude, sauva les verreries et les papeteries du danger de rester en chômage, faute de recevoir les alcalis d'Amérique; un autre trouva le secret d'extraire le soufre des pyrites; celui-ci prépara l'alun et l'acide sulfurique; celui-là améliora le pain de munition. En somme, la France parut n'avoir qu'une pensée, qu'une seule affaire, la guerre.

Si donc la Révolution fit peu de cas des théories, elle poussa aux applications, et Carnot les rendit nécessaires. Le savant Monge, démocrate ardent, qui devint plus tard sénateur et comte, appliqua les mathématiques à l'artillerie; il prêta au besoin sa tête comme d'autres leurs bras, et fonda l'École polytechnique. Fourcroy, Chaptal, Berthollet, s'occupèrent de suppléer aux matières dont les arrivages avaient cessé [1]. Cabanis réforma les hôpitaux; Larrey introduisit le premier les ambulances volantes, qui offraient le moyen de donner des secours aux blessés pendant que la mêlée durait encore; le peintre David dirigea les préparatifs des fêtes révolutionnaires, dont Gossec

[1] Les deux compagnies d'aéronautes qui opérèrent à la bataille de Fleurus offrirent une application bizarre des découvertes nouvelles. Un ballon captif servait à observer les mouvements de l'ennemi, et à en informer le général à l'aide de signaux. On veut que cette innovation ait effrayé les ennemis; mais elle ne fut pas adoptée

composa la musique, et Joseph Chénier les chants lyriques, inspirés par la philosophie du siècle, et dans lequels il s'applaudissait d'arracher « la double couronne du fanatisme et de la tyrannie. »

Un million deux cent mille citoyens coururent aux armes : les uns par enthousiasme de la liberté, en haine des tyrans; les autres, pour se soustraire à la terreur. Ceux qui ne voulaient pas prendre part aux émeutes sanguinaires se réfugiaient aux armées, qui restèrent toujours pures d'excès; ceux qui craignaient d'être immolés se sauvaient dans les camps, prêts à mourir, mais du moins avec gloire, pour une patrie qu'on ne cessait pas de chérir. Poussés bon gré mal gré sous les drapeaux, beaucoup d'entre eux y révélèrent des talents dont ils n'avaient pas même l'idée, et devinrent d'excellents généraux. Les noms qui désignaient les anciens corps furent effacés, car l'idée d'égalité dominait aussi dans l'ordre militaire : comme tous d'ailleurs étaient égaux, tous volontaires, il n'y eut point de distinction entre l'armée et la garde nationale. L'une prit l'uniforme bleu de l'autre, qui entra pour les deux tiers dans la formation des corps; et les volontaires, qui n'avaient pris le fusil que pour défendre les frontières menacées, se trouvèrent contraints de suivre la carrière des armes.

L'art de la guerre changea alors de face : non-seulement les engagements de tirailleurs et les charges à la baïonnette remplacèrent les tournois méthodiques, mais la grande guerre, devenue nécessaire, fit comprendre la puissance des masses, et le besoin de vaincre avant qu'elles fussent rompues. Comment les généraux auraient-ils pu soumettre à une pratique toute régulière, qui aurait entravé leur ardeur, des soldats mal armés, sans habitude des manœuvres? Ils firent mieux de les abandonner aux inspirations soudaines de leur courage; de les laisser se précipiter, protégés par des batteries et par quelques escadrons aguerris, sur les lignes et sur l'artillerie ennemie, genre de guerre mieux fait pour entretenir l'ardeur et l'émulation. Les Français apprirent peu à peu à se rallier, à se serrer contre la cavalerie, à profiter des accidents du terrain pour se rapprocher de l'ennemi, à l'assaillir avec une furie contre la-

quelle demeurait impuissante la tactique de soldats dont la seule règle était de faire leur devoir.

Cette obéissance passive, qui éteint l'âme, passait pour l'élément essentiel des armées : la Révolution la fit disparaître. On croyait à la nécessité d'une longue expérience, et la Révolution remplaça les officiers qui appartenaient à l'aristocratie, par des sous-officiers; elle créa une armée citoyenne pour une guerre nationale. Des troupes qui manquaient de tout devaient introduire une manière d'opérer nouvelle : à défaut de tentes, elles bivouaquaient; n'ayant avec elles ni train, ni magasins, ni provisions, elles s'inquiétaient peu de couvrir leurs lignes, et arrivaient à l'improviste, avec une mobilité extrême, sur des ennemis accoutumés à des marches méthodiques.

La convention, dans sa pensée de tout niveler, n'avait pas hésité à abolir aussi les corps d'état-major, qui réclamaient de longues études et qui paraissaient indispensables; elle leur substitua des officiers nouveaux. Le système des vieilles armées était donc détruit; et la tactique de Frédéric, qui consistait à former des cordons de troupes, à opposer corps à corps, à tourner longuement une ligne, avec le soin de ne pas se découvrir et d'opérer comme sur un champ de manœuvres, cette tactique ne pouvait plus convenir. Ce n'était plus le moment des guerres combinées, qui permettaient de s'observer, de feindre, de choisir des positions, de défendre ou de surprendre une place pour parvenir à occuper quelque petite province : il s'agissait désormais de tenter de grandes invasions, de prendre des capitales, d'anéantir des armées.

L'ardeur belliqueuse du pays fut dirigée avec vigueur par le comité de salut public, ou plutôt par l'un de ses membres, Carnot. Comme la Révolution demandait l'impossible, il s'appliqua à régulariser tant de fougue. Il ordonna de frapper des coups décisifs sur le point stratégique le plus important [1], de rompre les

[1] Il ne faudrait point conclure de cette assertion que Carnot fut l'inventeur de la tactique moderne. La guerre de masses, à laquelle sont dus les grands succès de la Révolution et de l'Empire, se trouve indiquée dans le mémoire adressé au comité de défense générale par le général

communications, de réduire l'armée ennemie à l'impuissance, au lieu de chercher à s'emparer d'une forteresse ou d'une parcelle de territoire. Aux théories de Vauban sur l'attaque et la défense des places, il substitua un nouveau système de fortification et de défense, qui consistait à employer alternativement les feux verticaux dans des casemates, pour accabler sans péril l'ennemi, s'il s'avançait en grand nombre, et les coups de main hardis lorsqu'il n'était pas en force.

L'histoire moderne n'offre point d'exemple d'une campagne plus remarquable que celle de 1793 contre toute l'Europe. Les plans de Carnot furent mis à exécution : la bataille d'Hondschoote délivra Dunkerque des Anglais. La dictature toute-puissante du comité opposa aux Autrichiens et aux Prussiens, qui s'étaient avancés sur les deux versants des Vosges, des moyens de défense multipliés. La bataille de Watignies fit lever le siége de Maubeuge, et Kellermann refoula les Piémontais au delà des Alpes.

Le comité dit à l'armée qu'il envoya en Vendée : *Soldats de la liberté, il faut que ces brigands soient exterminés avant la fin d'octobre : le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'exécuter.* En effet, Léchelle et Kléber écrasèrent les insurgés en Vendée et en Bretagne. Le jeune général Hoche, chargé de recouvrer les

Grimoard, en janvier 1793 : « Le moyen le meilleur, dit-il, est de faire une guerre de masses, c'est à-dire de diriger toujours sur les points d'attaque le plus de troupes et d'artillerie qu'on pourra. » Il est à propos de faire remarquer que cette idée fut déjà mise en œuvre par le grand Frédéric lui-même, qui souvent concentra l'attaque, soit sur l'une des ailes, soit sur le centre de l'ennemi. Quant au système de Carnot, il semblerait différer beaucoup de cette méthode, selon l'opinion du général Jomini : « Le système favori de Carnot, dit-il (*Histoire des guerres de la Révolution*, t. IV, p. 14, note), était d'opérer sur les deux ailes, manœuvre dangereuse à nombre égal, puisqu'elle donne aux forces une direction centrifuge : à peine serait-elle convenable pour une armée fort supérieure, puisqu'on obtiendrait presque toujours des succès plus certains en opérant sur une des ailes seulement. »

(AM. R.)

lignes de Wissembourg, repoussa les Autrichiens et entra dans le Palatinat, tandis que Toulon était repris sur les Anglais.

Mais la convention comptait sur un autre moyen de salut, la terreur. Danton avait mis l'initiative aux mains de ceux qu'on appelait les sans-culottes, en faisant décréter une solde de quarante sous à ceux qui assisteraient aux assemblées de section : il fit déclarer la nation créancière de tous les riches, et demanda que toutes les subsistances, les richesses, les armes, fussent mises en réquisition ; puis l'on décréta la levée en masse.

Les biens des proscrits étaient toujours une ressource abondante. Le comité de salut public dressa en outre un projet, qui était de faire démolir les châteaux, les églises, les palais et les habitations royales, pour en donner les matériaux aux sans-culottes, avec six arpents de terre à chacun, moyennant l'obligation de se bâtir une maison et de prendre femme. On voulait ainsi créer un nombre considérable de familles républicaines, qui auraient défendu, au prix de leur sang, leurs propriétés improvisées. Dès lors la Révolution, politique dans son origine, devint sociale dans sa forme ultérieure; puis elle se changea par degrés en monopole. Les jacobins dénaturèrent la générosité de ce grand mouvement, lorsqu'ils nièrent le principe de l'intelligence, faisant reposer toute souveraineté dans le nombre, et donnant à croire au peuple que la force faisait le droit. De là, l'extermination de tous ceux qui résistaient à leur dictature. La Révolution avait rompu avec tous les principes de la civilisation européenne; et les disciples de Rousseau s'endurcissant, au nom de la raison, dans une logique intrépide, versaient le sang avec autant de froideur que les plus détestables tyrans.

Le conventionnel Laplanche, ancien capucin, disait dans un rapport : « J'ai mis partout la terreur à l'ordre du jour ; « partout j'ai mis à contribution les riches et les aristocrates, « partout j'ai fait fondre les cloches et réuni les paroisses; j'ai « destitué tous les fédéralistes, incarcéré tous les suspects, « mis la force aux mains des sans-culottes. Dans les maisons de « réclusion les prêtres avaient toutes leurs commodités, tandis « que les sans-culottes couchaient sur la paille; mais j'ai donné

« à ceux-ci les matelas de ceux-là. Partout j'ai fait des mariages « de prêtres; partout j'ai électrisé les cœurs et les esprits, or« ganisé des fabriques d'armes, visité les bâtiments, les hôpi« taux, les prisons; fait partir plusieurs bataillons de la levée « en masse; passé en revue une quantité de gardes nationales « pour les républicaniser, et fait guillotiner beaucoup de roya« listes. En somme, j'ai suivi mon mandat impératif, et j'ai « opéré partout en zélé montagnard, en représentant révolu« tionnaire. »

« A Haguenau, dit un représentant, une soixantaine de dames firent toilette pour aller au-devant des émigrés leurs parents, qu'elles espéraient revoir avec l'armée autrichienne : mais un détachement de cavalerie française les découvrit; il ne laissa à l'ennemi que leurs cadavres. » Le représentant Rochefort annonce qu'il vient d'établir un tribunal révolutionnaire; « mais « il y manquait, dit-il, le dernier et le plus indispensable de ses « membres. Alors je me rendis à l'assemblée des patriotes, et « leur dis: *Qui veut donner à la république une preuve de son* « *patriotisme? Il manque un bourreau : qui veut en accepter* « *les fonctions? Moi,* s'écrie un bon citoyen. Et je le mène aus« sitôt déjeuner chez moi; nous avons trinqué à la victoire des « sans-culottes, et avons inauguré la magistrature suprême de « la république par de copieuses libations. » Une commune envoya une caisse de saindoux pour graisser la guillotine, et l'assemblée lui vota des remercîments.

Lyon, ce grand centre de l'esprit méridional, où les mécontents auraient pu se rallier et les étrangers tenter une pointe, fut bombardé pendant six semaines impitoyablement. Après une vive résistance il succomba (9 octobre), et on y vit s'accomplir d'horribles massacres; le nom même de la ville fut aboli. L'envoyé de la convention, Couthon, chez qui la fureur suppléait à l'art, y fit démolir les plus beaux édifices. Le comédien Collot d'Herbois, qui, dix ans auparavant, avait été sifflé par les Lyonnais, mit ses rancunes particulières au compte de la vengeance nationale. Les cinq juges et le bourreau allèrent se plaindre à lui qu'ils mouraient de fatigue; il leur répondit : *Enflammez-vous comme moi de l'amour de la patrie, et recouvrez de nouvelles*

forces. Trouvant un moyen d'accélérer la tâche, il s'écria : *Comme la vengeance de la patrie est silencieuse! c'est à coups de foudre qu'elle doit frapper ses ennemis.* De longues files de prisonniers furent alors conduits dans une vaste plaine, et la mitraille les moissonna. Collot dit, dans son rapport : « L'ins-« trument de mort ordinaire ne fonctionnait pas assez vite, le « marteau démolissait lentement : la mitraille a détruit les « hommes, la mine a détruit les édifices. Ceux qui sont morts « avaient tous souillé leurs mains du sang des patriotes; l'œil « les distinguait sans se tromper. »

Les mesures énergiques étaient toujours accompagnées de mesures cruelles, sous prétexte de trames ourdies par les Anglais. Dans l'origine, les suspects pouvaient du moins sortir la nuit de certaines cachettes pratiquées pour s'y tenir durant le jour; mais il fut alors décrété que les visites domiciliaires se feraient aussi de nuit. Personne ne fut plus en sûreté. Hébert, ancien vendeur de billets à la porte d'un théâtre, qui écrivait le journal intitulé *le Père Duchesne,* feuille plus dégoûtante encore que celle de Marat, avait été nommé substitut du procureur de la commune. Il alla jusqu'à accuser Marie-Antoinette, devant ses juges, d'avoir corrompu son propre fils. A cette imputation, beaucoup de jacobins eux-mêmes furent saisis de dégoût; l'infortunée en versa des larmes, et s'écria : *J'en appelle à toutes les mères ici présentes.* Condamnée à mort (16 octobre), elle entendit son arrêt comme une délivrance, et subit la mort comme elle avait enduré ses longues infortunes. La Révolution confia l'éducation de son fils à un savetier, nommé Simon; et, en attendant que le dernier rejeton de cette race de rois s'éteignît misérablement, les cendres de ses aïeux furent arrachées des caveaux de Saint-Denis, et jetées au vent.

Les girondins devenus à leur tour les modérés, accusés de fomenter la guerre et les troubles du Midi, avaient été livrés, après la journée du 31 mai, au tribunal révolutionnaire. Quelques-uns d'entre eux parvinrent à fuir, et allèrent organiser à Caen un mouvement qui avorta. Vergniaud, Brissot, Fonfrède, Gensonnet et vingt autres, condamnés à mort à Paris, furent conduits à l'échafaud au milieu d'une populace hideuse qui se

plut à les couvrir d'outrages; ils y montèrent, le front calme, en chantant des hymnes à la liberté et à la France. Après eux, ce fut le tour de la belle et courageuse madame Roland, devenue un objet de haine pour ces jacobins qui un moment avaient été ses amis; elle se refusa à révéler la retraite de son mari, et périt sans désespérer de la cause républicaine, en s'écriant : *O liberté, que de forfaits on commet en ton nom!* Quand son mari apprit son exécution, il se donna la mort. Condorcet se consolait dans sa cachette des crimes dont il était témoin, en rêvant toujours la perfectibilité humaine. Il fut découvert et arrêté; mais le poison dont Cabanis avait pourvu ses amis lui permit de se soustraire à l'échafaud. Le duc d'Orléans, atteint comme les autres, malgré tant de gages que la Révolution lui avait arrachés, fut mis en jugement, et alla au supplice avec le courage de l'indifférence.

Le spectacle de la mort frappait si souvent les yeux, qu'elle ne causait plus d'effroi. Des liens d'amitié et d'amour se formaient dans les prisons; on se créait des occupations, des amusements; on s'exerçait à recevoir dignement le coup fatal. Chaque matin, lorsque paraissait le geôlier, sa liste à la main, on l'entourait avec anxiété : l'appel fait, on disait le dernier adieu à ceux dont le nom avait retenti sous ces tristes voûtes; les autres comptaient un jour de plus pour pleurer, pour se divertir, pour se préparer à les suivre. Lavoisier continuait sous les verrous ses recherches chimiques; Destutt de Tracy étudiait son idéologie; Jolivet concevait l'idée de son système hypothécaire, mis depuis à exécution. André Chénier composait des vers, et se liait d'un sentiment tendre avec une jeune et belle personne de vingt ans [1]. Condamné à son tour, il s'écria en touchant son

[1] C'est elle qu'il chantait dans la *Jeune captive :*

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
    Ces vœux d'une jeune captive;
Et, secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
    De sa bouche aimable et naïve.

front : *Mourir si jeune! Et pourtant il y avait quelque chose là*. En marchant au supplice, il rencontra sur la fatale charrette le poëte Roucher, l'auteur des *Mois;* il lui adressa, en l'embrassant, ces vers de Racine :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

Des scènes semblables de stoïcisme ou de tendresse se reproduisaient chaque jour.

Le fougeux parlementaire d'Esprémesnil, que nous avons vu en guerre avec la cour, tomba un jour dans les mains du peuple, qui le maltraita et l'allait jeter dans un égout, quand des gardes nationaux le sauvèrent. Il disait à Pétion, qui le visitait : *Moi aussi je fus l'idole du peuple, et voyez ce qu'ils ont fait de moi!* On le sauva, dans les massacres de septembre, en lui mettant un couteau à la main comme à un égorgeur, et il s'enfuit, les pieds dans le sang. Condamné, il se trouva sur la charrette avec Chapelier, qu'il avait eu pour adversaire. *C'est une question à décider,* lui dit Chapelier, *que de savoir à qui de nous deux sont adressées les huées du peuple. — A tous les deux*, répondit d'Esprémesnil.

Une foule ivre, en effet, attendait chaque matin la charrette funèbre, et la suivait à travers les rues populeuses de Paris, blasphémant, raillant, la couvrant de boue et de crachats. On sait trop l'horrible rôle qu'y jouèrent les femmes. Mirabeau avait dit dès le commencement : *Si les femmes ne s'en mêlent, on ne fera rien ;* et il les poussa à figurer dans les émeutes; elles y commirent des profanations dont le cynisme des hommes se fût révolté. Ce furent des femmes que l'on vit les premières envahir le palais, porter les têtes en triomphe; elles calomnièrent

Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,
Feront à quelque amant des loisirs studieux
Chercher quelle fut cette belle :
La grâce décorait son front et ses discours;
Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours
Ceux qui les passeront près d'elle.

dans la reine l'honneur de la femme et l'amour maternel; les scènes de massacre leur devinrent indispensables comme celles du cirque aux Romains. Lionnes pendant la bataille, hyènes après la victoire, elles mutilaient les cadavres, les éventraient, en mangeaient quelquefois le cœur. La plus monstrueuse fut Théroigne de Méricourt, capitaine de ces hordes cannibales; d'autres remplissaient l'office journalier d'*insulteuses du supplice*, ou assistaient aux séances de la convention en tricotant des bas; on les appela *les tricoteuses de Robespierre*.

En regard de ce hideux tableau, hâtons-nous de dire que les femmes n'eurent que trop aussi leur part de souffrances, et ne manquèrent pas d'occasions de se montrer sublimes. Douze jeunes filles de Verdun furent mises à mort pour avoir dansé avec des Prussiens. Les religieuses de Montmartre marchèrent à l'échafaud avec leurs élèves, chantant des psaumes autour de leur abbesse nonagénaire. Plusieurs, ne pouvant sauver leurs parents, voulurent mourir avec eux. Dans Paris seul, douze mille femmes furent envoyées au supplice en quatre mois: parmi elles la du Barry, qui donna le spectacle d'une honteuse faiblesse, auquel on n'était plus accoutumé; puis son ancienne rivale, madame de Grammont, sœur du duc de Choiseul, coupable d'avoir fourni à Marie-Antoinette du linge, dont elle manquait dans sa prison. Madame Élisabeth, sœur du roi, princesse vertueuse et pure, fut conduite au supplice, confondue avec d'autres condamnés. C'était ainsi que l'égalité se réalisait.

Deux cent mille individus étaient incarcérés comme suspects en novembre 1793; il avait fallu, pour cela, convertir en prisons les palais, les colléges, les monastères. On arrêtait en masse, par quartier, par religion, par famille, par pays. En une seule nuit, trois cents familles du faubourg Saint-Germain furent arrachées de leur domicile; quarante-cinq magistrats de Paris furent envoyés ensemble à l'échafaud: une autre fois, trente-trois membres du parlement de Toulouse; une autre, vingt-sept négociants de Sedan. On s'inquiétait peu de trouver un délit; la parenté suffisait, la richesse, un grade, un nom historique ou parlementaire.

L'abbé de Fénelon, qui avait recueilli les pauvres enfants savoyards, fut accompagné à l'échafaud par une foule de ces enfants, et ce vieillard de quatre-vingt-neuf ans leur donna sa bénédiction avant de mourir. Malesherbes paya de son sang le courage qu'il avait eu de défendre Louis XVI et de secourir quelques émigrés. Il fut conduit à l'échafaud avec sa fille, sa petite-fille, et le mari de cette dernière : trois générations disparaissaient ainsi sous la main du bourreau.

Alors périrent les anciens ministres, les membres des parlements, les maréchaux, les financiers ; et les paroles mémorables que plusieurs d'entre eux firent entendre au dernier moment montrent le courage qu'inspirent la vertu ou l'habitude. Quelques savants échappèrent à la mort, parce qu'ils étaient occupés de la réforme des poids et mesures. Lavoisier, qui avait préparé avec Fourcroy et Berthollet les moyens de soutenir la guerre, fut arrêté avec trente-deux fermiers généraux, accusés d'avoir mis de l'eau dans les tabacs ; tous furent condamnés, et c'est en vain que Lavoisier implora un sursis pour mener à fin une découverte de chimie. On lui répondit que « la république n'avait pas besoin de savants. »

Deux cents membres de l'assemblée constituante furent immolés de même, entre autres Bailly, savant illustre, cœur simple et généreux, qui voyait la main de Dieu dans le cours des astres, où l'on ne voulait plus reconnaître que le choc de la matière. Il s'était jeté dans la Révolution avec les espérances naïves de tous ; il se vit condamné à périr à son tour (11 novembre) : l'échafaud fut dressé sur un fumier, dans l'intention de rendre sa fin plus infâme. Un de ces sans-culottes qui suivaient la charrette lui cria, en le voyant frissonner sous une pluie glacée : *Quoi ! tu trembles, Bailly? — Oui, mon ami,* répondit-il ; *mais c'est de froid.* La hache révolutionnaire atteignit aussi Barnave, qui, accusé dans sa retraite d'avoir donné des conseils à Louis XVI, tomba victime sans avoir été persécuteur.

Custine, qui avait succédé à Dumouriez dans le commandement, ayant conçu le projet de soulever l'Allemagne, s'était avancé inconsidérément dans le pays, d'où il avait ensuite effectué une retraite prudente. On lui fit un crime de cela,

mais surtout de s'être montré triste le 31 mai, et d'avoir traité Robespierre et Marat de perturbateurs. Comme le tribunal révolutionnaire hésitait à prononcer sur des accusations si vagues, les juges eux-mêmes furent accusés à la convention de procéder avec lenteur, et d'employer les formes légales. Il fallut le sacrifier, ainsi que d'autres généraux.

(1794) Jamais il ne s'était vu tant de facilité à recevoir ou à donner la mort, soit à la guerre, soit sur l'échafaud, sans idée de péril ou de sacrifice, par système, par habitude. Montrait-on par hasard de la pitié? c'était pour s'emparer de l'opinion par la clémence, et usurper le pouvoir. Le tribunal révolutionnaire conservait un reste de formes : on pouvait, dans sa défense, dire encore la vérité. C'était trop : pour peu qu'il y eût preuve matérielle ou morale, il n'y avait point besoin de témoins. On ne devait aux conspirateurs d'autres défenseurs que la conscience des jurés. Il n'y avait pas d'autre peine que la mort. Fouquier-Tinville, l'accusateur public, poussa si loin la démence, que son collègue Collot d'Herbois lui dit : « Mais quoi, tu veux donc démoraliser le supplice ? » C'était par charretées qu'on conduisait les accusés au tribunal; on les jugeait, et on les menait au supplice par fournées. Il y avait là des méprises de toute sorte. Un détenu fait remarquer au tribunal que son nom n'est pas porté sur la liste des accusés : « Qu'importe? dit Fouquier ; je vais l'y mettre. » On faisait l'appel de gens déjà exécutés, on tuait l'un à la place de l'autre; cela importait peu. On imprimait d'avance les sentences de mort, avec les motifs en regard; il ne restait plus qu'à y inscrire les noms. Les exécutions étaient de cinquante à soixante par jour : « Ça va bien, disait Fouquier; les têtes tombent comme grêle. Cela ira mieux encore la décade prochaine : il nous en faudra au moins cent cinquante. » Billaud-Varennes s'écriait : « Le tribunal révolutionnaire croit faire merveille, quand il fait tomber soixante-dix à quatre-vingts têtes. Un nombre uniforme ne fait plus d'effet : il faut redoubler. » Vadier disait : « Il faut mettre un mur de têtes entre le peuple et nous. » Le nombre fut élevé à cent cinquante par jour. Il fallut creuser un égout pour donner de l'écoulement au sang.

Ces *fournées* faisaient place chaque jour à des centaines de nouveaux prisonniers; mais pour qu'il fût possible de condamner tant de gens inconnus, dont le crime ne pouvait se formuler que par le titre de *modérés*, on se dit que naturellement ils devaient souhaiter de sortir de prison, et par conséquent tenter de s'échapper. Ils étaient dès lors coupables; et, sous ce prétexte, on condamnait ceux à qui on ne pouvait reprocher autre chose. Les prisons furent remplies d'espions qui y venaient créer le délit, ayant mission de faire parler les détenus, pour les dénoncer après. C'est ainsi que la défiance s'ajouta à la terreur qui y régnait.

Des scènes semblables se reproduisaient dans toute la France. Carrier, qui tuait par instinct, par volupté, exterminait en Vendée les prétendus aristocrates par troupes de cent, de deux cents individus; et il ne répondait aux réclamations des infortunés, à celles des magistrats, qu'en les menaçant de la guillotine. Il y avait dans les prisons de Nantes près de dix mille détenus; or la fusillade lui paraissant trop longue, indépendamment de la difficulté d'ensevelir tant de cadavres, il les fit noyer par centaines dans la Loire, au moyen de bateaux à soupape. Il fit périr les enfants des Vendéens que la pitié des Nantais avait recueillis; quatre ou cinq mille furent sacrifiés en peu de jours. On mitraillait à Bordeaux, à Marseille, à Toulon, surtout à Lyon; et si l'on réclamait contre ces atrocités, le comité répondait : *La liberté est une vierge dont on ne doit pas lever le voile.*

Maignet, envoyé dans les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, écrivait à Couthon : « Tu m'ordonnes de « faire transporter à Paris les conspirateurs. Mais il y en a de « douze à quinze mille : ce serait donc trop de dépenses et de « dangers. Puis il faut épouvanter, et le coup n'est effrayant « que sous les yeux des complices. » En conséquence, trois cent quatre-vingts personnes périrent dans la seule ville d'Orange.

Achard écrivait à Gravier : « Encore des têtes, et toujours « des têtes ! Quel délire, si tu avais vu avant-hier cette justice « nationale de deux cent neuf scélérats ! Quelle majesté ! quel « ton imposant ! Combien de grands misérables ont mordu la

« poussière dans ce jour ! Quel ciment pour la république ? En « voilà pourtant déjà plus de cinq cents ; il en passera encore « deux fois autant ; et puis en avant [1] ! »

Collot d'Herbois s'exprimait ainsi : « Que vous êtes énervés, « vous, habitants de la molle capitale ! C'est de la timidité que « d'égorger les ennemis de la patrie : il faut les mitrailler. Je « vous l'ai dit cent fois. »

La mission de Lebon à Arras et sur les frontières du nord, dit Prudhomme, peut se comparer à l'apparition des furies. L'orchestre, les jours de fête, était dressé à côté de l'échafaud, et Lebon disait aux jeunes filles : « Suivez la voix de la nature, abandonnez-vous à vos amants. » Il se faisait suivre d'une bande d'enfants corrompus, qui étaient les espions de leurs familles. C'était une mode d'avoir de petites guillotines ; et l'on se divertissait à couper la tête aux oiseaux et aux souris. Lebon, après avoir abusé d'une femme qui s'était livrée à lui pour sauver son mari, fit guillotiner cet homme sous les yeux de cette malheureuse, à qui il ne resta plus que l'horreur de son sacrifice : genre d'infamie dont les exemples ont été nombreux.

L'ironie se mêlait à toutes ces atrocités : ils appelaient feu de file les procédures expéditives ; la noyade était le baptême républicain, comme le mariage républicain le supplice d'un homme et d'une femme que l'on liait nus ensemble, et que l'on précipitait dans le fleuve. Coffinhal disait à un maître d'escrime condamné : *Pare cette botte-là !* Le président Dumas disait d'une dame qui était sourde : *Elle a conspiré sourdement.* Il disait à une jeune fille qui lui répondait qu'elle avait seize ans : *Tu en as quatre-vingts pour le crime ;* à un vieillard que la paralysie empêchait de parler : *Ce n'est pas la langue que nous voulons, c'est la tête.*

C'est ainsi que la peur multipliait les victimes : l'âge, le sexe, le rang, la profession, le crime et la vertu, étaient frappés sans distinction : égalité terrible ! C'était ainsi que le peuple ignorant réalisait ce que les savants avaient préparé, et que la société était régénérée dans le sang ! On a dit que la terreur sauva la

[1] *Rapport des vingt et un ; pièces annexées*, n° 29.

Révolution et la liberté : on ne sauve pas les causes en les déshonorant.

Cependant la famine et les besoins croissants augmentaient le mécontentement ; l'espionnage, les cruautés se multipliaient à la suite. L'athéisme bientôt eut ses fêtes publiques : l'un de ses apôtres les plus fervents fut un baron allemand, Anacharsis Clootz, qui s'intitulait *l'orateur du genre humain* et *l'ennemi personnel de Dieu.* Il s'était fait aussi l'apôtre de la république universelle, et voyait dans la Révolution, non pas le développement de la liberté française, mais celle du monde entier. La convention était, à ses yeux, la représentation de l'univers. « Les corps nationaux, disait-il, comme les corps « provinciaux, sont les fléaux du genre humain ; et il en résulte « des guerres, qui autrement se réduiraient à des procès. Abat« tez les barrières nationales, et l'âge d'or renaîtra, et une « harmonie inaltérable couvrira le globe d'une paix perpé« tuelle. » En conséquence, au lieu de *Vive la nation!* on devait crier *Vive le genre humain!* La constitution devait être faite pour toute l'espèce humaine, et se réduire à ce que la nature inspirait, en rapprochant les hommes de manière que leur instinct commun pût se manifester. Clootz arrivait ainsi, par les mêmes idées que les fédéralistes, à un résultat tout opposé, à la fusion absolue de toutes les nations.

Un nouveau système de poids et mesures fut alors introduit. Le calendrier reçut des noms nouveaux ; les décades remplacèrent les semaines, avec l'adjonction de cinq jours complémentaires, appelés sans-culottides ; ils étaient consacrés au génie, au travail, aux belles actions, aux récompenses. Le dernier, pendant lequel chacun pouvait dire ce qu'il pensait, était sous le patronage de l'opinion. Par amour du système décimal, on alla jusqu'à diviser la journée en dix heures. Toutes les habitudes furent changées ; toutes les marchandises durent être vendues à des prix déterminés ; le pain fut réduit à une seule qualité, encore était-elle mauvaise.

La guerre fut déclarée au Roi du ciel comme aux rois de la terre. La convention ayant décidé que Dieu n'existait pas, et que l'unique religion était la volonté du peuple, on abattit les

églises, on détruisit les reliques, les chefs-d'œuvre de l'art; on convertit le mariage en « sacrement de l'adultère; » et l'effigie de Marat remplaça dans les rues les tabernacles des saints. Comme tout dans les comédies prêtait à l'allusion, on leur substitua des fêtes populaires. Dans celle de l'athéisme, une cantatrice nue représenta la Raison; et elle fut conduite en triomphe de la salle de l'assemblée, où *tombèrent ses voiles*, à Notre-Dame, dont l'autel fut consacré à la nouvelle déesse.

Mais les philosophes de la Révolution s'indignaient déjà qu'un simulacre de culte survécût à la religion; ils préféraient inaugurer l'adoration abstraite d'un Dieu, sans forme, sans dogme, et sans rites. La multitude s'était crue délivrée de tout devoir, dès qu'elle s'était vue délivrée de Dieu.

Des scènes de cette nature n'étaient point du goût de Danton et de Robespierre, qui voulaient exercer leurs cruautés sérieusement, tandis que les autres cherchaient à les égayer. Robespierre désapprouva donc cette manière de « troubler la liberté « des cultes au nom de la liberté, et d'attaquer le fanatisme « par un fanatisme nouveau..... L'athéisme est aristocratique, « dit-il; l'idée d'un grand Être veillant sur l'innocence opprimée « et punissant le crime triomphant est toute populaire. Si Dieu « n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Les divisions éclatèrent ainsi dans la Montagne victorieuse. Les membres de ce gouvernement se haïssaient entre eux, la nécessité seule les tenait unis; et lorsqu'ils étaient rassasiés de sang, beaucoup d'entre eux se rassemblaient dans les orgies. Robespierre, à qui sa réputation d'*incorruptible* profitait au milieu de tant de fripons, semblait un Rousseau, armé de la dictature; il exécutait ce que l'autre avait pensé. Il proclamait Dieu, le peuple, la justice, l'humanité, la main sur la guillotine; imperturbable dans le crime, parce qu'il le croyait nécessaire pour ramener le règne de la vertu. « L'homme est bon, mais la société est pervertie par un petit nombre de méchants. » La postérité doute encore si ce fut délire, si ce fut hypocrisie, ou cette envie innée qui le dévorait, mais qui fut pourtant utile, car il s'attacha à discréditer les membres du comité, qui se consolidaient, grâce aux triomphes des armées, dont ils s'attribuaient le mérite.

Les malédictions d'abord étaient tombées sur le roi : lorsqu'il eut disparu, on s'en prit aux girondins, dont on disait : *Les braves gens n'eurent jamais d'énergie.* Les girondins renversés, restaient Robespierre et Danton; et il fallut que l'un d'eux devînt le bouc émissaire. Il n'était pas possible d'accuser de modération Robespierre, qui haïssait tout le monde; il n'avait pas besoin de se justifier, attendu qu'il passait pour incorruptible, et qu'il n'avait profité en rien de la Révolution.

La Révolution a été comparée avec raison à un char qui, se ralentissant, écrase celui qui le conduit. Or Danton s'était ralenti : livré à des plaisirs tranquilles, il avait paru prendre en dégoût les désordres féroces, et il parla de clémence. Il fut secondé par Camille Desmoulins, qu'on écoutait parce qu'il était parfois éloquent, et qui combattait, mais trop tard, dans le *Vieux cordelier,* une anarchie sanguinaire. Il y donnait la traduction d'un passage de Tacite, faisant ressortir la ressemblance de cette époque avec le règne de Tibère; et il proposa un comité de clémence.

Robespierre saisit cette occasion de frapper sans égards quiconque voulait refréner la Révolution. Il traduisit au tribunal révolutionnaire Danton, Desmoulins, Westerman l'exterminateur des Vendéens, et douze autres conventionnels. Ils étaient jeunes, d'une grande influence, capables de se défendre avec toute la fureur de gens sacrifiés par leurs complices : leur procès pouvait donc avoir des conséquences terribles pour ceux qui avaient été leurs collègues et leurs instruments. Robespierre y pourvut : *Nous ne voulons point de priviléges,* s'écria-t-il, *nous ne voulons point d'idoles;* puis il les fit déclarer séditieux, et condamner en toute hâte. Aux questions qui lui furent adressées, Danton répondit : *J'ai l'âge du sans-culotte Jésus-Christ quand il mourut;* et après une défense éloquente et cynique, il concluait : *Ma demeure sera bientôt le néant; et mon nom restera dans le Panthéon de l'histoire.* Puis il ajouta : *Je meurs content, car je sens que j'entraîne Robespierre à ma suite. Le lâche n'aurait eu que moi pour le sauver.*

La terreur en était donc venue à se dévorer elle-même : Danton l'avait crue une nécessité fatale; Robespierre, une justice



rigoureuse. Le premier, prenant pour règle l'opportunité, pensait qu'elle devait cesser; l'autre voulait la maintenir jusqu'à l'entière régénération de la société. Le principe jacobin, le fanatisme de l'égalité sociale, se montrait dans Saint-Just, chez qui la férocité avait une espèce de loyauté, plus que dans Robespierre. Ce fut lui qui soutint le courage de l'Incorruptible lors de ce coup d'État hypocrite, après lequel il fut tout-puissant.

Robespierre, désormais sans rivaux, exposa alors ses doctrines : « Le principe du gouvernement démocratique est la « vertu, et le moyen de l'établir, la terreur. Substituer la mo« rale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux « coutumes, les devoirs à la politesse, l'empire de la raison à la « tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris de l'infor« tune, la fierté à l'insolence, la magnanimité à la vanité, l'a« mour de la gloire à celui de l'argent, les bonnes gens à la « bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel es« prit, la vérité au clinquant, les joies du bonheur aux ennuis « de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des « grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un « peuple aimable, frivole, misérable, c'est-à-dire toutes les « vertus et les miracles de la république à tous les vices et aux « ridicules de la monarchie, telle est notre intention. » Il fallait pour cela un gouvernement capable de surmonter tous les obstacles. Saint-Just, de son côté, disait : « Un parti veut changer « la liberté en bacchante; l'autre, en prostituée. Vous avez cent « mille détenus, et le tribunal révolutionnaire a condamné déjà « trois cent mille coupables. Mais, sous la monarchie, il y avait « quatre cent mille prisonniers; on pendait par an quinze mille « contrebandiers, on rouait quinze mille individus. Aujourd'hui « même il y a en Europe quatre millions de détenus dont vous « n'entendez pas les cris, tandis que votre modération parricide « laisse triompher les ennemis du gouvernement. Nous nous « chargeons de reproches; et les rois, mille fois plus cruels que « nous, s'endorment dans le crime. »

La populace applaudit, comme elle fait toujours, à ces exagérations insensées, et l'on en conclut qu'il fallait sévir contre *les ultra*-révolutionnaires. En conséquence, Hébert l'énergu-

mène, et Chaumette, l'apôtre de la Raison, se virent incarcérés avec les suspects, que leur nom seul faisait trembler. Tous furent condamnés à mort, selon la règle ordinaire[1]; et comme Hébert disait en gémissant que la liberté était perdue : *La liberté perdue,* s'écrie Ronsin, *parce que quelques misérables individus vont périr! La liberté est immortelle : nos ennemis succomberont après nous, et la liberté nous survivra à tous.*

De toutes parts pleuvaient des adresses de félicitations; le comité était flatté comme un roi. Saint-Just proposa d'autres violences : il demanda que tous les nobles et tous les étrangers fussent chassés. Les ministères furent abolis, et remplacés par des commissions du comité. On arriva ainsi à centraliser jusqu'à l'opinion; et Robespierre, empruntant le style et les idées de Rousseau, parla de la vertu, déclama contre ses ennemis, c'est-à-dire contre ceux qu'avait fauchés la guillotine; enfin, il adopta comme base de sa politique l'immortalité de l'âme.

« L'idée de son néant, dit-il, inspirera-t-elle à l'homme des « sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immor« talité? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables « et pour lui-même, plus de dévouement pour sa patrie, plus « d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou « pour la volupté? Vous qui pleurez un ami vertueux, vous « aimez à penser que la partie la plus belle de lui-même a échappé « au trépas. Vous qui gémissez sur le cercueil d'un fils ou d'une « épouse, êtez-vous consolé par celui qui vous dit qu'il ne reste « d'eux qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous les « coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la « justice éternelle. L'innocence, sur l'échafaud, fait pâlir le « tyran sur son char de triomphe. Aurait-elle cet ascendant, si « la tombe égalisait l'oppresseur et l'opprimé? »

Il s'attacha ensuite à démontrer la nécessité des fêtes, et fit adopter par acclamation un décret portant que « le peuple fran« çais reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité

[1] La chute des hommes de la commune, Chaumette, Hébert, etc., qui formaient le parti ultra-révolutionnaire, précéda celle de Danton et de ses amis. (AM. R.)

« de l'âme; que le culte le plus digne du Créateur est la pra-« tique des devoirs de l'homme. » De là une série de fêtes consacrées aux différentes vertus; de là la liberté des cultes; et toute la France applaudit à ce décret, comme elle avait fait naguère à celui qui mettait sur les autels la déesse Raison. La *vertu* et l'*Être suprême* retentirent dans toutes les bouches. Robespierre sacrifia quiconque lui paraissait contraire à la vertu; tout écrivain fut placé sous le coup de la vague menace lancée contre tous ceux qui dépravaient *les mœurs*. En même temps les restes de Rousseau, qui avait déclaré que la liberté lui paraîtrait chèrement achetée au prix du sang d'un seul citoyen, étaient transférés au Panthéon, à côté de Marat. Il est vrai que des torrents de sang avaient été versés au nom de ses doctrines.

Ces idées de recomposition prématurée devaient amener le déclin de Robespierre : en effet, contredit par le comité, il se retira avec le dépit de la vanité offensée. Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, et ce Barrère, célèbre par des mots élégamment atroces, qui trahissait tous les partis en se comparant à Aristide et à Cicéron, restèrent les maîtres. C'était Barrère qui s'écriait : *Nous battons monnaie sur la place de la Révolution.* On répétait encore de lui ce mot : *Frappons! il n'y a que les morts qui ne reviennent point.*

Robespierre, néanmoins, se voyait flatté comme un roi, vénéré même comme un saint. Il était entouré de femmes empressées à l'aduler, à le servir, qui lui supposaient une espèce d'inspiration supérieure. Jouissant d'une réputation d'incorruptibilité, comme il en faut pour se faire adorer des masses; étranger à la pitié qui perd les révolutionnaires; ayant cet orgueil qui prône sans cesse ses propres mérites, il s'était formé un parti nombreux. Il sentait la nécessité d'exterminer ses collègues, pour se conserver lui-même; mais ils se hâtèrent de le prévenir. Tallien le dénonça comme coupable d'avoir fait plusieurs actes de clémence, et de ne pas aimer Marat : on cria *A bas le tyran!* Ne trouvant dans la Montagne que des amis tièdes ou des adversaires acharnés, il osa invoquer « les hommes *purs et* vertueux de la Plaine, » qui détournèrent la tête. C'est

en vain qu'il demanda la parole au président; un député lui cria : *Le sang de Danton t'étouffe!* et il fut décrété d'arrestation. Rendu presque aussitôt à la liberté, il eût triomphé peut-être, s'il avait su agir; et la guerre civile fut au moment d'éclater. Le conventionnel Barras fut mis à la tête de la force armée, tandis que la municipalité, proclamant l'insurrection, fit cause commune avec Robespierre, à qui manquait l'audace nécessaire pour la soutenir. Se voyant perdu, il se tira un coup de pistolet, qui lui fracassa la mâchoire, et ne put se soustraire à l'échafaud. Saint-Just appela, comme Néron, un ami qui voulût lui donner la mort; et Lebas, à qui il s'adressait, lui répondit : *Fais comme moi,* et se tua. Les autres n'eurent que le courage de s'injurier entre eux, et ils furent arrêtés vivants. Le tribunal révolutionnaire, à qui pesait sa complicité avec les vaincus, se hâta de s'en laver en les condamnant (9 thermidor).

Le véritable but de la Révolution, pour les jacobins, était d'élever les prolétaires, quel qu'en fût le moyen : Périsse le monde, pourvu que le principe triomphe! La convention, en les tuant, se tua elle-même, et n'eut à invoquer pour sa justification que la crainte d'être prévenue. A dater de leur mort, la Révolution cessa sa marche ascendante, et le règne de la multitude commença à décliner.

LES THERMIDORIENS. — SECOND PARTAGE DE LA POLOGNE. — GUERRE EXTÉRIEURE

Les thermidoriens, comme on appela le parti qui l'emporta dans cette journée, furent contraints d'abandonner le système de la terreur : des journaux, des livres osèrent parler d'ordre, de religion. La lutte ne cessa pas toutefois entre les modérés et les exagérés, mais ceux-ci furent réprimés; un frein fut mis aux sociétés populaires, qui formaient un gouvernement contre le gouvernement; on apporta des restrictions aux lois économiques, dont les résultats avaient été si funestes. La pauvreté, la malpropreté affectée firent bientôt place au luxe, à l'élégance, aux fêtes, aux spectacles, aux sciences. On se permit

d'écrire contre la « canaille révolutionnaire. » Ces élégants qu'on appela la *jeunesse dorée,* se firent les antagonistes des jacobins. On se mit à chercher quelque système d'éducation qui pût rendre les hommes aux arts et aux professions libérales : des encouragements furent accordés dans ce sens. Marat, le saint de la terreur, fut arraché du Panthéon; ses bustes furent rejetés des lieux publics. Sieyes sortit de son long silence. L'assemblée rappela dans son sein ce qui restait des girondins proscrits. Madame Tallien hérita de l'influence qu'avait naguère exercée madame Roland; et Pichegru, le conquérant de la Hollande, se plaça à la tête des jeunes thermidoriens.

Les biens des proscrits furent rendus à leurs familles; on osa parler de tolérance des cultes, d'amnistie pour la Vendée. La proscription de cités entières, comme Lyon et Marseille, fut levée, le tribunal révolutionnaire aboli, et cette épithète disparut des institutions. La garde nationale fut choisie parmi les citoyens aisés. Les églises furent restituées aux catholiques. Des lois horribles survécurent pourtant à la terreur, et les décrets sur les finances ne s'exécutèrent qu'à l'aide de mesures rigoureuses. La disette était telle dans Paris, que l'on y mesurait le pain comme dans une ville assiégée, et qu'on le paya jusqu'à vingt-deux francs la livre. Un hiver terrible ajouta à cette famine d'autres souffrances, dans ce temps où les moyens de chauffage manquaient. Il fallait émettre huit cents millions d'assignats par mois; mais cette prodigalité les dépréciait à ce point qu'un louis en numéraire valait deux cents livres en assignats.

Le peuple, poussé à bout, se souleva (28 mars 1795) au cri de *Vivent les jacobins! Du pain, et la constitution de* 93! Mais l'émeute avorta, faute de chefs. La salle des Jacobins, arène des républicains, fut fermée, et beaucoup d'entre eux furent mis en jugement. Barrère, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes furent déportés; Fouquier-Tinville, Carrier, Lebon, avaient été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire; d'autres, assassinés par des particuliers. Plus les villes avaient souffert, plus la réaction se montrait terrible; il fallut proclamer *la loi martiale*, et recourir à de nouvelles rigueurs pour ré-

primer ces mouvements. Ainsi, après que le parti de la Montagne eut été une fois étouffé dans le sang, la crainte de retomber sous le régime de la terreur ramena la terreur. L'anarchie s'étendit partout, faute d'un gouvernement assez fort pour se faire obéir.

Pendant ce temps, la France répandait au dehors, par les armes, ses principes. Elle multipliait ses conquêtes avec ce mélange d'enthousiasme, de passions cupides, de générosité et de terreur, qui fut le caractère de cette Révolution. Mais les sympathies des peuples étaient déjà perdues pour elle; les grandes puissances en avaient profité pour affermir leur pouvoir, et pour commettre un nouvel attentat politique.

Dans la Pologne démembrée, Stanislas, tout en se souvenant qu'il était redevable du trône à Catherine, n'oubliait pas qu'il était Polonais. Il profita d'un calme momentané pour rétablir l'ordre dans l'armée et dans les finances; mais on gouverne plus avec le caractère qu'avec le talent. La noblesse, frémissante, n'attendait que l'instant de tenter de nouveau la fortune; et l'espoir qu'elle nourrissait fut flatté par le successeur du grand Frédéric, qui paraissait résolu à lui rendre l'indépendance. Les Polonais fortifièrent leur armée, et, malgré les réclamations de la Russie, travaillèrent à se donner une constitution nouvelle, d'après les idées qui leur venaient de France, autant que cela était possible dans un pays où existait le servage, et où il n'y avait point de tiers état.

C'était l'œuvre de patriotes sages, qui ne voulaient ni agir précipitamment, ni démolir le passé, ni imposer à un peuple des institutions avant d'en avoir mesuré l'opportunité. Le plus grand obstacle venait de la faction russe. Elle se composait de gens qui, ayant la pratique des diètes et l'art de traîner les choses en longueur, chicanaient sur des misères, suscitaient des incidents, proposaient des amendements, et qui, lorsqu'ils ne pouvaient empêcher une délibération, poussaient les auteurs de la proposition à des exagérations qui en faisaient ressortir les inconvénients et les difficultés. Pendant ces débats, les forces s'amoindrissaient, et le temps se perdait. Les puissances voisines recommençaient à se mêler des affaires de la Pologne, et déjà l'on disait ouvertement que leur intention était de s'in-

demniser des dépenses de la guerre, en opérant un nouveau partage du pays. Les patriotes, qui, avec autant de courage que de bon sens et de loyauté, avaient déjà donné une charte aux villes immédiates, par laquelle tous les habitants de ces villes étaient déclarés libres et soumis à une législation unique, jugèrent alors nécessaire de se rapprocher du roi.

Stanislas devait s'estimer heureux de sortir enfin de la servitude où la Russie le tenait depuis vingt-cinq ans, et de s'appuyer sur une constitution nationale. Il semblait se réveiller à l'idée de devenir le législateur de son pays; et, quelques machinations que mît en œuvre le parti russe pour faire une révolution, il les déjoua, et promulgua la constitution (3 mai 1791).

Il serait inutile de nous étendre sur ce statut, qui n'eut point d'effet, et qui fut jugé trop libéral par les uns, trop tyrannique par les autres. Il fut particulièrement odieux aux seigneurs, à qui il enlevait l'espoir d'arriver au trône. Ils se concertèrent donc pour se rallier à la Russie (1792). Dès que Catherine se fut réconciliée avec la Porte, elle désapprouva hautement ce qui s'était fait dans la Pologne, qui osait se relever de l'abaissement où elle voulait la tenir; et elle dit, de son ton impérial : *Il dépend de moi de rayer la Pologne de la carte d'Europe.*

L'empereur et le roi de Prusse s'étaient engagés à maintenir l'intégrité de la Pologne et la liberté de sa constitution. Catherine obtint d'eux qu'ils reviendraient sur cette promesse. Elle engagea les mécontents à se confier à sa magnanimité, à son désintéressement; puis elle déclara, en qualité de protectrice des réfugiés, qu'elle allait faire entrer des troupes dans le pays pour rétablir l'ancien ordre de choses (1792). Les Polonais, voulant maintenir leur droit de nation indépendante, s'apprêtèrent à combattre, firent appel aux puissances. Mais l'Autriche garda le silence; la Prusse dit qu'elle ne pouvait ni ne voulait s'en mêler, et en même temps elle s'unit à la Russie pour ramener en Pologne l'ancienne anarchie.

Stanislas déclara d'abord qu'il était résolu à périr avec sa patrie; mais, toujours héros à demi, il se découragea. Tout fut donc remis dans l'ancien état.

Ce fut alors que le roi de Prusse déclara que les maximes

jacobines répandues dans la Grande-Pologne l'obligeaient à l'occuper; puis, annonçant qu'il agissait d'intelligence avec la Russie, il incorpora, pour sa sûreté, Dantzig et Thorn à ses États, avec la majeure partie de la Grande-Pologne, appelée depuis Prusse méridionale. En même temps Catherine fit savoir qu'elle avait résolu, conjointement avec l'empereur, de restreindre la république polonaise, afin de la rendre plus sage et plus tranquille. La diète de Grodno, en 1793, en fut frappée de stupeur. Stanislas songea à abdiquer une couronne qu'il ne pouvait plus conserver sans honte; mais le courage lui manqua encore pour prendre ce noble parti.

La Russie ordonna des poursuites et des confiscations contre ceux qui s'étaient montrés contraires à ses vues; elle exclut de la nouvelle diète quiconque avait montré de l'attachement au statut de 1791. Les députés qui, bien qu'élus sous l'empire de la terreur, s'opposèrent à ses volontés, furent arrêtés [1]; et il fallut se résigner au traité. Il portait que la Russie prendrait 4,553 milles carrés, avec 3,000,000 habitants; que l'intégrité du reste serait garantie à la Pologne ainsi que la souveraineté, et qu'elle serait libre de se constituer comme elle le voudrait; que la Russie laisserait aux catholiques romains qui passaient sous sa domination le plein et libre exercice de leur religion.

Les Polonais s'étaient persuadés qu'en acceptant ils détacheraient la Russie de la Prusse; mais la Russie leur ordonna de satisfaire aussi aux demandes de la Prusse, fit arrêter les récalcitrants, parla de jacobins et de conspirations; et comme la diète garda le silence toute la journée et une partie de la nuit, ce silence fut considéré comme une approbation. En conséquence, 1,061 milles carrés furent livrés à la Prusse, avec 3,600,000 habitants. La république se trouva réduite à 3,861 milles carrés, comprenant 3,153,000 habitants; et elle s'allia

[1] Kimbar disait : « Qu'importent les souffrances à la vertu ? Son essence est de les mépriser. On nous menace de la Sibérie : ses déserts auront des charmes pour nous, en nous rappelant notre courage. Allons donc en Sibérie ; conduisez-nous-y vous-même, sire : là, votre vertu et la nôtre feront pâlir nos ennemis. »

indissolublement avec la Russie, c'est-à-dire qu'elle renonça à son indépendance. Il ne revint rien de ce nouveau partage à l'Autriche; on lui avait secrètement assigné ailleurs des compensations.

La diète, se fiant toujours aux assurances données, se mit à réformer son statut; mais à peine eut-elle arrêté quelques dispositions qui déplaisaient à la Russie, que cette puissance recommença à menacer; et son ministre, qui était en même temps général de l'armée, lui imposa la loi. Le mécontentement fut alors poussé à l'extrême; et Kosciusko prépara une insurrection qui éclata le 24 mars 1794, à Cracovie.

La Révolution française grandissait alors, et l'effroi des rois encourageait les résistances. Kosciusko, vaillant soldat, qui s'était mis à la tête du mouvement, avait eu soin de protester que le soulèvement de la Pologne était tout autre chose que celui de la France, et qu'il considérait comme ennemis de la patrie ceux qui voulaient instituer des clubs et des sociétés particulières. Il se produisit néanmoins dans Varsovie des scènes qui rappelaient la convention française; mais peut-être aussi étaient-elles suscitées par les ennemis de la Pologne. Enfin, les Russes se mirent en marche; et, passant librement sur le territoire de la Gallicie, ils dérobèrent leurs mouvements aux Polonais, qui furent vaincus.

On proclama de nouveau la constitution de 1791 et l'intégrité du royaume. Les Russes furent massacrés à Varsovie, et partout où ils se trouvaient disséminés. Wilna et Grodno répondirent au signal, et les vengeances commencèrent partout. De hauts personnages, accusés de trahison, furent envoyés au supplice; le faible Stanislas fut respecté, mais le gouvernement fut confié à un conseil national.

La Russie, la Prusse et l'Autriche firent marcher des troupes de concert, pour empêcher l'incendie de s'étendre; les Polonais furent vaincus; et Kosciusko lui-même, fait prisonnier à Macieiowicé (10 octobre 1794), s'écria : *Finis Poloniæ* [1] *!* Souwarow s'empara de Praga, faubourg de Varsovie (4 novembre),

[1] Ces mots célèbres, tant de fois répétés, ont été formellement dé-

après une lutte acharnée où douze mille de ses défenseurs, sur vingt-six mille, périrent en combattant; les autres cherchèrent à se retirer de l'autre côté du fleuve, où deux mille se noyèrent. Ceux des chefs du soulèvement qui ne purent se réfugier en France furent conduits en Russie.

L'Autriche, qui convoitait Cracovie et ses dépendances, s'entendit à part avec la Russie, qui était en brouille avec la Prusse; et un nouveau partage fut convenu entre elles. En conséquence, la Russie eut la Courlande et la Semigalle, Vilna, la Volhynie, et d'autres territoires; en tout 2,030 milles carrés, avec 1,176,000 habitants. Pierre Biron, le dernier duc de Courlande, se retira en Silésie, où il vécut, jusqu'en 1800, d'un revenu de cinquante mille ducats. L'Autriche s'assura de Cracovie et de plusieurs palatinats, qui formèrent la Galicie occidentale, comprenant 834 milles carrés et 1,037,000 habitants. La Prusse, qui participa à ce nouveau partage, eut 997 milles carrés et 939,000 habitants. Un ordre d'abdication fut envoyé à Stanislas; Cathe-

mentis par Kosciusko lui-même. Voici un passage d'une lettre authentique qu'il adressa, à ce sujet, à l'historien de Ségur, le 12 novembre 1803 :

« L'ignorance ou la mauvaise foi s'acharnent à mettre dans ma bouche le mot de *Finis Poloniæ!* que j'aurais prononcé dans cette fatale journée. D'abord, avant l'issue de la bataille, j'ai été presque mortellement blessé, et je n'ai recouvré les sens que deux jours après, et lorsque je me suis trouvé entre les mains de mes ennemis. Puis, si un pareil mot est inconséquent et criminel dans la bouche de tout Polonais, il le serait beaucoup plus dans la mienne. La nation polonaise, en m'appelant à défendre l'intégrité, l'indépendance, la dignité, la gloire et la liberté de la patrie, savait bien que je n'étais pas le dernier Polonais, et qu'avec ma mort, ou autrement, la Pologne ne pouvait pas et ne devait pas finir.....

« Que diraient les Français, si à la fatale bataille de Rosbach, en 1757, le maréchal prince de Soubise se fût écrié : *Finis Galliæ!*

« Je vous serai donc obligé de ne pas parler de ce *Finis Poloniæ!* dans la deuxième édition de votre ouvrage; et j'espère que l'autorité de votre nom imposera à tous ceux qui à l'avenir voudraient répéter ces mots, et m'attribuer un blasphème contre lequel je proteste de toute mon âme.... » (Am. R.)

rine choisit à dessein, pour lui faire signer sa déchéance, l'anniversaire de son couronnement (25 novembre 1795). Il mourut à Pétersbourg, où il toucha jusqu'à sa mort (1798) une pension de deux cent mille ducats. Les malheurs dont ce prince, amant, créature et victime de Catherine, eut à payer le trône où elle l'avait fait monter, ont rendu la postérité indulgente à son égard. Le système politique du Nord se trouva changé par ces événements, qui annulèrent les traités d'Oliva et de Moscou, sur lesquels s'appuyait ce système; et la Prusse, la Russie et l'Autriche devinrent limitrophes.

Paul Ier, successeur de Catherine, offrit à Kosciusko, qui était resté prisonnier, sa liberté et une terre avec quinze cents serfs, à la condition de faire acte d'obéissance. Il accepta le premier don, et refusa le reste, demandant pour toute faveur d'aller rejoindre Washington, et jouir auprès de lui d'une liberté qu'il avait naguère aidé à conquérir. Il reçut ses passe-ports, et passa en Amérique; mais il revint en France en 1798. Accueilli avec empressement d'abord, il fut regardé bientôt d'un œil jaloux; puis il vécut oublié près de Fontainebleau. Lorsqu'en 1806 Napoléon, près d'attaquer la Prusse, préoccupé d'agir sur la Pologne, voulut se servir de son nom, Kosciusko, ne se faisant pas illusion sur ses promesses, s'y refusa; et la proclamation qui fut adressée en son nom, à la nation polonaise, est considérée comme une pièce apocryphe. Il se fixa à Soleure, où il mourut le 16 octobre 1817. Ses restes furent déposés dans la cathédrale de Cracovie, entre Jean Sobieski et Joseph Poniatowski. Son nom vit dans tous les cœurs polonais, avec l'espoir d'un avenir meilleur

L'Angleterre avait apaisé ses troubles intérieurs, en suspendant l'*habeas corpus;* elle avait pris force précautions contre les étrangers et les sociétés politiques. Pitt aurait voulu soutenir les princes français et étouffer la Révolution ; mais Fox s'opposa constamment à la guerre, qui, n'étant, dit-il, ni juste ni nécessaire, ne pouvait profiter qu'aux ministres pour éloigner la contagion de la liberté. Pitt néanmoins avait bien moins

à cœur de réprimer les doctrines, que de profiter du bouleversement général pour agrandir sa nation. Bientôt, en effet, elle domina dans la Méditerranée, bloqua la Corse, put opérer un débarquement dans la Vendée, menaça les Antilles et Pondichéry. L'Angleterre enfin déclara le blocus de la France, dont elle exclut jusqu'aux bâtiments neutres, et réveilla de leur torpeur les princes coalisés. Saint-Domingue avait été enlevé à la France par les noirs, qui y faisaient une guerre impitoyable à leurs anciens maîtres. La Martinique, Sainte-Lucie et Tabago, tombèrent aux mains des Anglais, qui seuls fournirent les denrées coloniales à l'Europe entière.

Ils songèrent alors à s'affermir dans l'Inde, et à conquérir le royaume de Mysore. Depuis longtemps ils convoitaient le cap de Bonne-Espérance et Ceylan, comme points de relâche fortifiés : la conquête de la Hollande par les Français leur fournit un prétexte pour s'en emparer. Les îles de France et de Bourbon se soutinrent par elles-mêmes.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, dont les forces étaient épuisées, et qui voyait ses efforts ne profiter qu'à l'Autriche, commençait à mollir, lorsque l'Angleterre lui prodigua l'or, et s'engagea à lui fournir soixante mille hommes; mais ce renfort se trouva paralysé par la mauvaise intelligence qui éclata entre le duc de Brunswick et le général autrichien Wurmser. L'Autriche avait soif de vengeance; mais elle était lente et mal secondée. La Suisse, le Danemark, la Suède, gardaient la neutralité. La Russie venait de mettre à profit la sienne pour s'assurer de la Pologne, sans que l'Angleterre soulevât de réclamations. Parmi les puissances italiennes, toujours faibles et à la merci des forts, le Piémont seul continuait la guerre pour recouvrer la Savoie et Nice, qu'il avait perdues. La Hollande était sous la main de l'Angleterre; le roi d'Espagne faisait la guerre comme un devoir de famille.

Mais la France avait un million deux cent mille hommes sous les armes, et cette ardeur qui manquait à ses adversaires. Ses jeunes soldats se formaient vite, soit pour obéir, soit pour commander. Elle improvisa une armée de mer, dont tous les officiers étaient nouveaux; la reprise de Toulon les avait enor-

gueillis; ils crurent pouvoir défier les Anglais sur leur élément. Ayant donc attaqué l'amiral Howe, ils lui firent payer chèrement sa victoire. La mer se couvrit bientôt de leurs corsaires, et dans une année seule ils prirent aux Anglais quatre cent dix bâtiments. Les armées de terre triomphaient sur toutes les frontières. Elles franchirent les Pyrénées après quelques échecs; Masséna prit Oneille, et le drapeau tricolore descendit en Italie par le col de Tende et par le mont Cénis. Dans le nord, où les succès furent moins prompts, Pichegru, victorieux à Turcoing (18 mai), fit le siége d'Ypres, et s'en empara. Jourdan, qui gagna à Fleurus une bataille décisive (17 juin), s'ouvrit le chemin de Bruxelles et de la Belgique; Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy furent repris. C'est à peine si l'on osait songer à conquérir la Hollande, qui avait résisté à Philippe II et à Louis XIV. Cependant Pichegru passa la Meuse sur la glace; et, secondé par les partis, il entra dans Amsterdam. La république batave fut déclarée l'alliée de la France, à qui elle eut à payer cent mille florins et céder la Flandre hollandaise avec la communauté du port de Flessingue. Elle mettait en outre à sa disposition douze vaisseaux et dix-huit frégates. Le pays le plus riche de l'Europe demeura donc attaché à la France, et la facilité d'y opérer des débarquements fut enlevée aux Anglais. La situation de la Prusse aussi se trouva notablement changée.

La cour de Prusse était circonvenue par Haugwitz et Lucchesini, hommes d'État qui, faisant de la politique d'après la vieille école, avaient amené Frédéric-Guillaume à se détacher de ses anciens alliés. Quand il se vit néanmoins menacé sur son flanc, il demanda à traiter. L'empereur désirait aussi la paix, quoique l'Autriche ne pût se résigner à la perte des Pays-Bas; et l'idée d'une réconciliation générale pénétra dans les esprits. La France ne voulut entrer en arrangement qu'autant qu'elle aurait le Rhin pour limite; elle conclut toutefois la paix à Bâle avec le roi de Prusse, qui interposa sa médiation pour amener une paix générale. Mais il était impossible de négocier avec le comité, qui, se renouvelant tous les mois par quart, ne pouvait garder le secret de ses délibérations : force fut de lui accorder des pouvoirs

indispensables pour traiter [1]. La France rentra ainsi en partie dans le concert européen. Ces heureux succès vinrent en aide aux modérés, et achevèrent d'ôter tout excès révolutionnaire.

Quand la Vendée vit les effets du nouveau système adopté par les thermidoriens, elle se calma; et cette triste guerre sans générosité, sans combinaisons, sans gloire et sans résultats, put enfin cesser. Les chouans de la Bretagne déposèrent aussi les armes; mais l'Angleterre, qui avait reconnu de quelle importance était cette diversion pour elle, s'efforça d'y ranimer le feu (1795). La misère intérieure, qui se faisait sentir aussi dans l'armée, où le soldat manquait de tout, encourageait les puissances et les royalistes à faire une tentative. En conséquence, ils travaillèrent de nouveau la Vendée, cherchèrent à gagner Pichegru, et prodiguèrent l'argent, d'autant plus séduisant que la monnaie nationale était plus dépréciée. Charette et Stofflet voyant qu'on ne rétablissait pas l'ancienne famille royale, comme on les en avait flattés peut-être, se disposèrent à reprendre les armes. L'Angleterre, qui y trouvait l'avantage de recouvrer un champ de bataille en Europe après en avoir été chassée, donna une escadre aux royalistes, qui débarquèrent à Quiberon (25 juin 1795). Hoche et Canclaux, qui appartenaient au parti modéré, furent envoyés contre les Vendéens, et prirent des dispositions aussi sages que celles des insurgés étaient mal entendues. Le marquis de Puisaye, qui commandait les royalistes et avait remué ciel et terre pour les armer, s'était montré intrépide dans les revers; mais il était contraint d'obéir aux

[1] Le comité s'était trouvé dans la nécessité d'envoyer deux de ses membres en Hollande, sans faire connaître ni leur nom, ni leur mission.

« C'est un spectacle curieux pour la théorie des gouvernements, dit M. Thiers, que celui d'une démocratie surmontant son indiscrète curiosité, sa défiance à l'égard du pouvoir, et subjuguée par la nécessité, accordant à quelques individus la faculté de stipuler même des conditions secrètes. C'est ce que fit la convention : elle accorda au comité le pouvoir de stipuler des armistices, de neutraliser des territoires, de négocier des traités, de les signer même. Elle fit plus : elle l'autorisa à signer des articles secrets. » (AM. R.)

ordres de Louis XVIII et du comte d'Artois. Les royalistes furent vaincus : une partie d'entre eux périt dans les flots, une autre réussit à regagner l'escadre anglaise; le reste se rendit, et fut fusillé. Hoche sut mêler la politique à l'habileté militaire : il respecta la religion, et proclama une amnistie. Charette entra en pourparler avec Canclaux.

Jourdan et Pichegru triomphants venaient de franchir le Rhin. Le parti royaliste succombait partout. Moncey était aussi victorieux en Espagne; et ces succès firent conclure la paix après de longues négociations. La sécularisation des principautés ecclésiastiques, inventée par le ministre de Hardenberg et par le conventionnel Barthélemy, permit à la Prusse de profiter, pour s'agrandir, des malheurs de l'Allemagne : elle occupa Nuremberg ainsi que d'autres parties du territoire, et força les États inférieurs de la Franconie de renoncer au droit héréditaire. L'argent payé en contributions par l'Allemagne aurait suffi pour la défendre; mais chacun ne pensait qu'à soi, personne ne défendait la nation allemande.

(1795) Le jeune Louis XVII s'éteignait par degrés sous la tutelle barbare de Simon, à qui la commune l'avait livré. Cet homme ayant péri avec Robespierre, fut remplacé par le créole Laurent, moins farouche que son devancier; mais le prince infortuné ne tarda pas de mourir. Sa sœur fut échangée avec les membres de la convention que l'Autriche retenait prisonniers. La Fayette fut le seul à qui l'Autriche ne voulut pas accorder la liberté. Un projet d'évasion que lui ménageait l'or américain ayant été découvert, sa femme et ses deux filles se constituèrent prisonnières avec lui dans les forteresses autrichiennes.

L'Angleterre s'opiniâtra à continuer la guerre, dont elle avait besoin pour ses projets; elle garantit l'emprunt de 115 millions fait par l'Autriche, et porta sa marine de 80 à 100,000 marins. A la fin de la campagne de 1795, l'opposition reprochait au ministère d'avoir laissé perdre la Hollande et les Pays-Bas, sacrifié les Vendéens, prodigué des sommes immenses. Fox et Sheridan pressaient vivement Pitt, coupable, selon eux, d'avoir compromis l'honneur britannique. Pitt leur répondait toujours que la république allait succomber, et que, dès que le gouver-

nement se serait assis, il entrerait en négociations. En attendant, il repoussa toutes propositions de paix jusqu'à ce que la France eût abandonné les Pays-Bas.

La convention alors songea à restreindre son redoutable pouvoir en donnant une nouvelle constitution. La république, aux yeux de la majorité, ne paraissait plus possible, et l'on trouvait préférable le système anglais. On avait été à même de reconnaître, sous la tyrannie qui venait de finir, le prix de certains droits; les horribles lois pénales pesaient à tout le monde. D'autres, au contraire, ne trouvaient pas les États-Unis et la Suisse assez républicains. On avait vu les désordres auxquels est exposée une seule assemblée. On décida qu'un conseil de cinq cents membres, âgés de trente ans au moins, qui devait se renouveler chaque année par tiers, proposerait les lois; qu'un autre conseil de deux cent cinquante membres, dit conseil des anciens, âgés de quarante ans au moins, mariés ou veufs, et qui devaient se renouveler de la même manière, les sanctionnerait; système qui associait, disait-on, l'imagination et la raison. Un directoire exécutif de cinq membres, assisté de ministres responsables, fut chargé du gouvernement. Tous les citoyens âgés de vingt et un ans révolus, appelés dans les assemblées primaires, durent nommer les citoyens composant les assemblées électorales, celles-ci élire les membres des deux conseils, et ceux-là nommer le directoire. Le pouvoir judiciaire fut confié à des juges électifs.

Aucune loi ne pouvait être votée qu'après trois lectures. La presse fut déclarée libre; mais les sociétés populaires restèrent interdites. Les émigrés restaient à jamais expulsés, les ventes des biens nationaux sanctionnées, et les cultes également tolérés, sans subvention de l'État.

La convention chercha à maintenir les deux tiers de ses membres dans la nouvelle législature; mais les journaux et les sections de Paris s'élevèrent contre cette tyrannie, voulant que les assemblées primaires se déclarassent en permanence, et procédassent à un renouvellement total du pouvoir législatif. Comme on était menacé d'un soulèvement, la force armée fut placée sous les ordres du jeune général Bonaparte, chargé de

veiller à la sûreté de la convention. Bonaparte fit tirer à mitraille, du haut des marches de Saint-Roch, sur les sectionnaires avec une résolution inflexible, comme s'il avait devant lui des bataillons autrichiens, et en laissa trois ou quatre cents morts ou blessés (13 vendémiaire). Dans cette première bataille régulière qu'elle eut à soutenir contre la révolte, la convention recouvra sa force, et n'en abusa pas.

La convention, voulant finir par la clémence, déclara que la peine de mort serait abolie à la paix générale, et qu'une amnistie proclamerait alors l'oubli du passé. Elle changea le nom de la place de la Révolution, qui fut appelée *de la Concorde*, et elle se sépara le 26 octobre 1795. Elle avait décrété, le 5 fructidor, que le nouveau corps législatif se composerait des deux tiers de la convention.

La convention avait eu non-seulement à fonder la liberté, mais encore à la défendre au milieu de circonstances périlleuses : elle rendit, pendant les trois ans un mois et quatre jours qu'elle siégea, onze mille deux cents décrets.

LE DIRECTOIRE. — CAMPAGNES D'ITALIE.

La domination exclusive et passionnée des théories, ainsi que le fanatisme antireligieux commencaient à tomber ; le sentiment de la réalité, de la vie pratique, reprenait son empire ; on renonçait enfin à appliquer le *Contrat social*, pour essayer de fonder un système politique qui tient compte du temps et des faits. La nouvelle constitution était une espèce d'accord entre l'élection populaire et l'unité. Le génie classique s'y déployait pompeusement dans les costumes romains, dans les chaises curules, dans la prétexte, dans la pourpre, dans la main de justice. Les églises de Paris se convertirent en temples du Génie, de la Concorde, de l'Agriculture, de la Reconnaissance : véritable religion de programme.

A la tête de l'État se trouvèrent placés des légistes et des philosophes, à qui l'armée portait ombrage : Rewbell, avocat alsacien, organe des hommes médiocres et envieux ; Larevellière-*Lépeaux*, avocat angevin, qui, penchant vers les girondins,

réprouvait, au nom de la loi naturelle, les institutions politiques et religieuses ; le vicomte de Barras, Provençal, homme d'action qui avait servi la convention dans des circonstances difficiles ; Carnot, qui déploya alors une modération inattendue, en quoi il fut secondé par Letourneur, patriote estimé. Sieyes, réputé le grand penseur du temps, mais inhabile dans la pratique, avait refusé. Les directeurs étaient pris dans les diverses factions, tous régicides, pour rassurer contre une restauration qu'on redoutait ; ils jurèrent haine à la monarchie, et instituèrent une fête au 21 janvier, jour anniversaire de la mort de Louis XVI.

La Révolution ayant abattu les sommités, aucun de ces directeurs n'avait le génie nécessaire pour ramener l'ordre au dedans, pour assurer les succès au dehors. Soixante journaux, presque tous hostiles au gouvernement, tenaient lieu de tribune ; les vétérans de la littérature y rompaient des lances, sans intelligence du dedans ni du dehors. Pichegru trahissait ; la Vendée se relevait ; tous les partis méditaient leur réaction. La compassion donnait à l'aristocratie écrasée un lustre qui lui avait manqué dans ses beaux jours. Elle n'était pas entièrement détruite, et dans différentes provinces, comme le Bourbonnais, la Limagne, la Guienne, le Poitou, la Bretagne, le peuple, qui aimait les seigneurs, avait respecté leurs châteaux : ceux qui n'avaient point émigré conservaient leurs propriétés ; mais de vainqueurs, devenus vaincus, ils étaient surveillés par les acquéreurs de biens nationaux. Deux sortes de propriétaires étaient donc en lutte, de même que deux clergés. L'un d'eux, assermenté, prétendait, avec Grégoire, être la véritable Église, et conserver la religion : mais le peuple n'avait point foi en lui ; et si les autels de la Raison étaient très-peu fréquentés, ceux que desservaient les prêtres assermentés restaient déserts. Ces derniers haïssaient donc les prêtres réfractaires, sanctifiés par la persécution, qui se cachaient pour officier dans quelque lieu isolé, où parfois survenaient les soldats, qui brisaient les calices et les ornements. Le Directoire les poursuivit avec plus d'acharnement encore.

Le reste de la faction des jacobins voyait avec dépit se ré-

soudre en simples réformes ce renouvellement intégral qu'ils avaient espéré voir se réaliser dans le système social. Rousseau faisait reposer la société sur un pacte, qu'elle pouvait toujours changer à son gré. Mirabeau et les premiers législateurs en avaient conclu que la propriété étant une pure invention sociale, sans base dans la nature même, la société avait un droit illimité sur elle. Robespierre voulut faire supprimer le droit de tester, et rendre la propriété viagère; il demanda l'impôt progressif, la taxe des pauvres, et le droit au travail. Toutes ces questions sociales s'agitaient déjà sous la terreur. Un commissaire écrivait de Saint-Malo à Robespierre : « Partout j'invite les sociétés populaires à se défier des négociants, des élégants, des riches, genre d'aristocratie qui a remplacé celle des nobles et des prêtres. Partout je m'applique à rehausser le peuple, à montrer que la Révolution est faite pour lui. » Le même écrivait à Saint-Just : « Bordeaux est le centre du négociantisme et de l'égoïsme. Là où il y a beaucoup de négociants, il y a beaucoup de fripons; et la liberté, qui a pour base la vertu, ne peut s'établir. » Un autre écrivait encore à Robespierre, au commencement de 1794 : « Il faut tuer l'aristocratie mercantile, comme on a tué celle des prêtres et des nobles. La nation seule, au moyen d'un comité de subsistance et de commerce, doit se charger de tout le négoce. »

Ainsi les idées communistes qui travaillent en ce moment l'Europe s'étaient montrées au temps de la terreur; elles étaient tombées avec les jacobins, mais elles trouvèrent un nouvel apôtre dans Gracchus Babeuf, qui après l'amnistie fonda, avec le Florentin Buonarrotti [1] et d'autres, qu'il avait connus dans les prisons, la société du Panthéon, ou des Égaux. Il prêchait la communauté absolue des biens, « l'égalité, premier vœu de la nature, premier besoin de l'homme, nœud principal de toute association légitime. » La Révolution, selon lui, n'avait fait qu'en devancer une autre bien plus grandiose et plus solennelle, qui serait la dernière... Plus de propriété individuelle des terres, dont

[1] Buonarrotti, qui fut ensuite l'un des chefs des carbonari, et vécut jusqu'à un âge très-avancé, a exposé la théorie de Babeuf.

les fruits appartiennent à tous! Assez longtemps moins d'un million d'individus a disposé de ce qui appartient à vingt millions de leurs semblables. Plus de ces odieuses distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et d'esclaves, de gouvernants et de gouvernés! Voici le moment de fonder la *république des égaux*, grand hospice ouvert à tous. Familles gémissantes, venez vous asseoir à la table commune, servie par la nature à tous ses enfants! Peuple français, reconnais et proclame la république des Égaux! »

Ainsi Babeuf et ses adeptes voulaient réduire la vie à la simplicité primitive; il ne devait plus y avoir ni cités, ni luxe, ni tribune, ni chaire; il suffisait d'enseigner au peuple à servir et à défendre la patrie. Ils n'admettaient aucune supériorité intellectuelle ou morale, et ils entendaient que la presse se renfermât dans les principes proclamés par la société.

Afin de réaliser ce paradis, ils ourdirent une conspiration qui avait pour but d'égorger les directeurs, de proclamer la liberté, l'égalité, la constitution de 1793, la félicité universelle : ils appuyaient le tout de larges promesses en fait de subsistances, appât puissant sur un peuple affamé; mais la conjuration ayant été découverte, ils furent arrêtés, et envoyés au supplice. Cet acte de vigueur consolida le Directoire, qui rencontra pendant quelque temps une docilité sans bornes.

La multitude sentait le besoin de la paix. Les bourgeois, qui avaient fait la Révolution, avaient été un moment opprimés par les prolétaires; mais, ayant repris le dessus, ils craignaient le retour de la terreur, le renversement de toutes les idées d'économie, d'industrie, de commerce, et observaient d'un œil attentif le parti qui avait succombé. Les gens subitement enrichis, et ceux qui avaient échappé au danger, aspiraient à jouir. Les munitionnaires, véritable puissance de l'époque, s'engraissaient rapidement des misères de l'armée. L'agiotage ramenait le temps de Law, et l'argent, gagné à la hâte, se dépensait avec rapidité. On vit donc renaître les plaisirs et l'enjouement de la vie parisienne, en même temps que les imitations classiques. Les femmes, vêtues avec la simplicité de la statuaire et toute l'immodestie grecque, employaient la séduction pour faire réussir la

clémence. On revenait aux grandes réunions, au luxe, aux solennités pompeuses. Comme chaque phase de la Révolution avait vu le règne de quelques femmes, ce fut le tour alors de madame de Staël, fille de Necker, et femme du ministre de Suède à Paris. Elle avait acquis dans sa famille la connaissance des affaires. Initiée, pendant son exil, à la littérature romantique de l'Allemagne, elle se distinguait des gens de lettres du dix-huitième siècle et de leurs habitudes académiques. Rentrée en France, elle réunit dans ses salons tout ce qu'il y avait alors de plus distingué : là, elle mettait en discussion les questions politiques à l'ordre du jour, et voulait bien la république, mais à condition que ses amis en seraient les chefs.

L'agriculture aussi commençait à se ranimer : les paysans avaient amélioré leur position; les propriétaires vivaient avec économie, et réparaient leurs pertes en vendant les matériaux des châteaux qu'ils démolissaient, ou les arbres des champs qu'ils avaient achetés de la nation.

Lorsque les directeurs s'installèrent au Luxembourg, il fallut que le concierge leur prêtât une table et un cahier de papier. Il n'y avait pas un sou dans les coffres, et les vingt milliards d'assignats s'accrurent peu à peu jusqu'à quarante-cinq. Les approvisionnements de Paris n'étaient pas assurés; personne ne voulait plus servir le gouvernement; le service de la poste était interrompu. Il n'y avait plus d'argent, et le papier perdait à tel point, que l'on échangeait vingt-huit mille francs d'assignats contre un louis en numéraire. Un repas de huit personnes coûtait soixante mille francs en papier. Les acquisitions se faisaient souvent par échanges, et l'on voyait circuler les meubles, les joyaux, les médailles, les tableaux. Le gouvernement décréta un emprunt forcé de six cent millions. On eut recours à des mesures ignorantes, par cela même vexatoires et infructueuses. Puis on en vint à la banqueroute la plus énorme, en réduisant les assignats à la valeur réelle qu'ils avaient en ce moment.

Dans les deux conseils, l'opposition, qui considérait la Révolution comme un état transitoire, allait gagnant du terrain, et les opinions inclinaient peu à peu vers la monarchie. Au dehors, les émigrés étaient accueillis ou repoussés, selon les craintes

qu'on pouvait avoir. Le fils aîné du duc d'Orléans, qui s'était signalé au combat de Jemmapes, donnait des leçons en Suisse dans un collége de Coire; l'abbé Caron s'occupait en Angleterre d'instruire les enfants des émigrés. Cela contribuait à propager l'intérêt pour ceux qui souffraient et en même temps les idées royalistes. L'espérance de ce parti s'appuyait principalement sur la Vendée, qui se soulevait de nouveau; mais Hoche, envoyé dans ce pays à la tête de cent mille hommes, y fit une guerre vigoureuse, qui se termina par la mort de Charette et de Stofflet, livrés par trahison.

Pichegru, qui commandait sur le Rhin, avait l'espoir de se faire le Monk d'une restauration bourbonienne. Il s'était toujours montré modéré dans la victoire; il avait préservé la Hollande de tout pillage, et ménagé constamment le sang des émigrés ainsi que celui des prisonniers anglais : il se jeta tout à coup du côté des royalistes, sans qu'on sache s'il fut gagné à prix d'or ou par des séductions de femme. Après sa retraite de l'armée, l'archiduc Charles d'Autriche remporta plusieurs avantages signalés.

L'Espagne, revenue à la politique d'intérêt, se décida, sous le ministère du comte d'Alcudia, à contracter avec la France une alliance offensive et défensive (*traité de Bâle,* 1795), et à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne (octobre 1795). Les Anglais, toujours prompts à agir, lui enlevèrent la Trinité; mais ils attaquèrent en vain Porto-Ricco et Ténériffe. Ils tâchaient aussi d'attirer à eux la Russie; Catherine, tout en promettant beaucoup, n'envoya qu'une escadre, ce dont on avait le moins besoin. Elle fit toutefois un traité de commerce avantageux pour l'Angleterre, et conclut une alliance avec cette puissance et avec l'Autriche [1].

[1] La période du Directoire, d'un intérêt bien moindre pour les étrangers que celle qui la précède et que celle qui la suit, paraîtra sans doute traitée trop brièvement dans ce chapitre. La chute du Directoire se trouve renvoyée dans le volume suivant, après le tableau de l'Italie au dix-huitième siècle et le récit de la première campagne de Napoléon. (Am. R.)

TABLE.

FIN DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DE

CENT ANS.

TOME II.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

DE

CENT ANS,

DE 1750 A 1850,

(HISTOIRE, SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS,)

PAR CÉSAR CANTU,

TRADUIT DE L'ITALIEN, AVEC NOTES ET OBSERVATIONS,

PAR AMÉDÉE RÉNÉE,

CONTINUATEUR DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS DE SISMONDI.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1852.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

DE

CENT ANS,

DE 1750 A 1850,

(HISTOIRE, SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS,)

PAR CÉSAR CANTU,

TRADUIT DE L'ITALIEN, AVEC NOTES ET OBSERVATIONS,

PAR AMÉDÉE RÉNÉE,

CONTINUATEUR DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS DE SISMONDI.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

—

1852.

Ainsi, dans la guerre comme dans la paix, le peuple italien n'avait figuré dans toutes ces querelles que comme victime. Cependant, grâce à la jalousie réciproque des puissances, il ne resta d'autre domination étrangère que dans le Milanais.

L'Italie, qui avait été pendant un demi-siècle un champ de bataille, où la guerre était d'autant plus désastreuse qu'elle était faite par l'étranger, l'Italie s'arrangea pour jouir de la paix, la plus longue dont l'histoire garde le souvenir (1748-1796), sous neuf dynasties imposées par la force, mais qui montrèrent au moins le désir de réparer les maux que lui avaient légués les gouvernements antérieurs. Les Italiens, tant accusés de duplicité et de dissimulation, ces vices des opprimés, eurent peu de part à la politique suivie par leurs princes; ils entrèrent au plus dans l'administration et dans la carrière judiciaire, sous la dépendance de l'étranger, et en appliquant ses lois. Mais cessant de craindre et d'espérer, n'ayant plus à faire œuvre d'énergie, dans cette vie de repos ils s'engourdirent. Une politesse frivole remplaça l'énergique franchise; toute la vie des hommes consista dans une fade galanterie et de ridicules amours.

Le royaume des Deux-Siciles avait un sol fertile, une population pleine de vivacité, des frontières bien défendues, l'avantage de dominer sur deux mers. Aussi suffisait-il que l'oppression disparût, pour que le déplorable contraste qu'y offrait la beauté du sol et la misère des habitants cessât du même coup. Charles III n'y trouva ni routes, ni ponts, ni manufactures; les monnaies y étaient dans un désordre inextricable; le commerce des grains y était entravé; les pâturages royaux s'étendaient de cinquante milles en longueur, sur une largeur qui variait de trois à quinze milles, avec défense d'y planter un arbre; les biens communaux étaient extrêmement considérables; des propriétés particulières même, assujetties à la servitude du pacage, ne pouvaient être encloses. Des fiefs, des fidéicommis, des priviléges de chasse, de fours, de moulins, enchaînaient le droit de propriété, et multipliaient partout les vexations, les procès. On comptait dans le royaume jusqu'à dix mille feudataires, véritables oppresseurs du peuple, qui avaient la nomination des juges et des gouverneurs, et imposaient des péages,

des dîmes, des corvées, des prémices de tout genre. Trente et un mille moines, vingt-trois mille religieuses, cinquante mille prêtres, possédaient de riches propriétés, exemptes de toutes charges. Il n'y avait pas un seul tribunal de justice dans quatorze provinces, pendant que les brigands s'élevaient à trente mille, et les assassinats à plusieurs milliers par an. Les empoisonnements étaient si nombreux dans la capitale, qu'il fallut y instituer une *junte des poisons* : en même temps les prisons regorgeaient de contrebandiers et de braconniers.

Charles III s'efforça de remédier à ce triste état de choses ; et les forteresses, les finances, la procédure, les monnaies, les études, attirèrent son attention. Une *magistrature d'économie,* chargée d'aviser aux moyens de faire refleurir le commerce et d'accroître les revenus, augmenta de trois millions la recette du trésor, seulement en portant son examen sur la légitimité des exemptions du clergé. Élisabeth Farnèse envoya un million et demi de piastres à son fils Charles III, pour qu'il pût recouvrer un grand nombre de fiefs et de domaines royaux vendus ou hypothéqués. La marine le releva : les chebecs napolitains, commandés par Joseph Martinez, combattirent les saïques barbaresques avec une valeur qui ne le cédait en rien à celle des chevaliers de Malte. Charles obligea chaque province à former un régiment, dont les officiers durent appartenir aux premières familles : il les détacha ainsi de leurs châteaux pour les rallier à la dynastie nouvelle ; et il reconnut lors de la compagne de Vellétri, qu'ils n'avaient pas dégénéré de leur ancienne valeur. Voyant combien l'activité des juifs avait été profitable à Livourne, il les attira, et leur accorda des priviléges dans ses États. Il stipula avec la Porte, en faveur de ses sujets, les priviléges dont jouissaient d'autres puissances, en exigeant que son pavillon et ses côtes fussent respectés par les Barbaresques. Il nomma des consuls sur tous les points où le commerce florissait, fonda des lazarets et un collége nautique ; mais il crut, selon les idées du temps, favoriser l'industrie indigène en frappant les marchandises étrangères de droits fort lourds.

La Sicile avait été malheureuse sous Philippe IV, plus malheureuse encore sous Victor-Amédée, et n'avait pas eu un meil-

leur sort sous l'empereur Charles VI. Infestée sur ses côtes par des pirates, au dedans par des bandes de brigands, et mise en combustion par les excommunications pontificales, elle était en outre courbée sous les chaînes féodales; et, sur douze cent mille âmes à peine de population, elle n'avait pas moins de soixante-trois mille religieux des deux sexes.

Après y avoir rétabli la tranquillité, Charles III la fit gouverner par une junte composée presque entièrement de Siciliens. Il voulut que les bénéfices fussent conférés exclusivement à des nationaux, ne se réservant que la nomination de l'archevêque de Palerme; et, lors de la terrible peste de Messine en 1743, il fit passer dans l'île des secours, des vivres et des médecins. Un concordat qu'il fit avec le pape lui permit de restreindre les priviléges cléricaux, ainsi que le nombre des prêtres, des causes ecclésiastiques, et des asiles. La justice, en matière de foi, était restée aux prélats; mais l'archevêque Spinelli ayant poursuivi quatre citoyens pour crime d'hérésie, le peuple vit là une tentative pour introduire l'inquisition espagnole, et se souleva (1746). Charles cassa les actes du saint office, et ordonna que la cour ecclésiastique procéderait par les voies ordinaires, et ne pourrait statuer sans communiquer ses actes à l'autorité laïque.

Les lois du pays étaient un amas bizarre de droit romain, barbare, arabe et normand; c'étaient des décrets angevins, des constitutions aragonaises, des pragmatiques de vice-rois, des coutumes locales. Souvent, dans tout ce fatras, certains cas n'étaient pas prévus; et le juge restait alors l'arbitre de la vie et de l'honneur des citoyens. Il n'y avait ni règles de procédure, ni publicité de jugements. Charles remédia à cet état de choses en publiant le *Code Carolin*, œuvre de Pascal Cirillo, tentative plus louable par l'intention que par le résultat.

Charles énuméra les bienfaits dont le pays lui était redevable, dans le décret par lequel il instituait l'ordre de Saint-Janvier, comme pour en reporter le mérite au saint protecteur du royaume.

Ce prince avait pour conseiller son ministre Tanucci, qui, conformément aux tendances du temps, voulait affaiblir l'aristo-

cratie et la papauté, mais sans comprendre encore la puissance croissante du tiers état. Il se préoccupa trop peu de l'armée, du commerce, de la division des propriétés, de la modération qu'il fallait apporter dans l'exercice de la prérogative royale, et du besoin de réprimer les fraudes des gens de loi.

Lorsque, pendant la guerre de 1741, Charles III eut envoyé son armée contre le Milanais avec celle des Espagnols, une flottille anglaise se présenta tout à coup devant Naples. Le vice-amiral Mathews, qui la commandait, déclara, montre en main, que si le roi n'avait pas, dans un délai de deux heures, expédié à ses troupes l'ordre de revenir sur leurs pas, il détruirait sa capitale. Charles obéit, mais en frémissant. Il fut tellement contristé de cette humiliation, qu'il conçut la pensée de transporter la résidence royale dans l'intérieur du pays, à l'abri de pareils dangers. Il commença alors à Caserte la construction d'un édifice admirable; on s'étonne surtout du peu de temps qui fut employé à l'élever. L'architecte Vanvitelli, profitant des débris de l'ancienne Capoue, située dans le voisinage, et de ceux de Pouzzoles, qui n'en est pas loin, ainsi que des marbres dont abondent la Pouille et la Sicile, construisit des appartements et des jardins qui, rivaux de ceux de Versailles pour la magnificence, l'emportent pour le site et pour le goût. Un véritable fleuve, amené à travers des monts et des vallées par un aqueduc fort admiré, vient tomber en masse, puis en mille cascades, dans ce délicieux séjour.

Les villes ensevelies d'Herculanum et de Pompéi ayant été découvertes à cette époque (1738-1750), Charles fonda un musée pour en recevoir les antiquités, et une académie pour les étudier.

Passionné à l'excès pour la chasse, il bâtit, pour se livrer à ce plaisir, un palais à Capo-di-Monte, et un autre à Portici. A ceux qui l'avertissaient que ce lieu était exposé aux éruptions du Vésuve, il répondait : « La Vierge et saint Janvier y pourvoiront. » Il voulut avoir dans sa capitale le théâtre le plus vaste du monde (1737), édifice qui fait honneur à l'architecte Medrano. On admire encore davantage l'Hospice des pauvres (*Albergo*), d'après les dessins de Fuga, où les indigents sont

non-seulement logés et nourris, mais instruits encore à différents métiers; il voulait arriver à la suppression des lazzaroni, opprobre de cet admirable pays. Charles fonda un autre hospice à Palerme.

C'est un grand témoignage de la richesse de l'Italie, que toute cette magnificence déployée par Charles III au moment où il sortait de deux guerres désastreuses, et où il venait à peine de prendre possession de ce pays, épuisé par une longue oppression.

(1759) Mais Ferdinand VI d'Espagne vint à mourir; Charles, son frère, fut appelé à lui succéder; et Naples perdit le prince dont le règne de vingt-cinq ans avait réalisé de sérieuses réformes et fait naître les plus belles espérances.

En Lombardie, pendant la domination espagnole, les femmes, séquestrées par la jalousie, vivaient à l'écart de la société des hommes. Un gouverneur, le duc d'Ossuna, réunit un jour à une fête la noblesse des deux sexes; il en résulta tant de propos médisants, qu'il se garda bien de recommencer l'expérience. Mais le prince de Vaudemont, dernier gouverneur de la Lombardie pour l'Espagne, élevé aux manières françaises, rompit tout à fait avec les vieux usages : il admit, en homme de Versailles, les femmes dans son palais et dans ses maisons de plaisance, où la galanterie alla jusqu'à la licence. Ce fut l'époque d'un grand changement dans les mœurs; c'est alors que le sigisbéisme s'introduisit. Le sigisbée était reconnu publiquement, et parfois même stipulé dans le contrat de mariage. L'énergie du vice manquait même, assure-t-on, à beaucoup de ces unions, toujours corruptrices, en ce qu'elles portaient la femme à chercher l'intimité ailleurs que dans la famille, et les hommes à consacrer leur vie entière au service d'une femme par mode, par frivolité, plus que par affection; à l'entourer de soins efféminés et ridicules. L'âme s'habitua ainsi à toutes sortes de chaînes, tandis que la mode emprisonnait le corps dans des habits gênants, et soumettait toutes les têtes, deux heures par jour, à la tyrannie du perruquier.

En Lombardie, les biens-fonds étaient immobilisés par des fidéicommis, ou accumulés dans la main d'un aîné, qui ne laissait à ses frères d'autre parti que de se faire prêtres, ou

de traîner de table en table, de villa en villa, leur pauvreté oisive et ambitieuse. Il n'y avait pas de troupes, sauf quelques régiments recrutés au moyen de l'ignoble recolement; un petit nombre de gentilshommes achetaient un grade dans les armées étrangères. Le clergé n'avait point à discuter dans ces grandes questions qui produisent les grands talents : c'était tout au plus s'il se mêlait de ces querelles frivoles, bien qu'acharnées, d'un jansénisme abâtardi.

La littérature se ressentait de cet affaiblissement général, réduite qu'elle était à déployer une loquacité élégante ou une plate afféterie, à rassembler de vaines images, pour se faire applaudir des esprits médiocres. La poésie de commande intervenait dans les moindres événements de la vie publique ou privée. Les arts étaient parqués en corporations, qui entravaient par leurs prétentions, et repoussaient par esprit de corps toute innovation. Des règlements administratifs se jetaient à la traverse de toutes les industries, pour prescrire ou défendre certains procédés, quelquefois par ignorance, toujours au détriment de leur libre développement.

Les franchises des nobles enrayaient le cours de la justice, et encourageaient les abus. Les juridictions féodales jugeaient les procès, sous l'influence du seigneur qui les salariait. Les impôts pesaient inégalement de pays à pays, de personne à personne; il y avait peu de routes, encore y était-on assujetti à des péages; un grand nombre de droits royaux avaient été aliénés à des particuliers, et les communes, grevées démesurément pour subvenir aux besoins de la guerre, étaient écrasées de dettes. Les finances se trouvaient livrées à bail à des fermiers tyranniques, qui voulaient avoir les sbires à leur disposition afin de pouvoir remplir leurs obligations envers le trésor, et qui demandaient que la contrebande fût punie des peines que le crime savait esquiver.

Les principes d'une philanthropie qui, sans être toujours raisonnée et pratique, était dirigée néanmoins par des intentions droites, s'étaient répandus en Italie comme dans toute l'Europe, et y avaient trouvé des esprits disposés à en tenter l'application. Des hommes généreux ne s'effrayèrent pas en voyant que

le peuple ne les comprenait pas ; mais cette indifférence populaire les porta à se tourner de préférence du côté des souverains, tandis qu'ailleurs on poursuivait les réformes en attaquant les gouvernements.

Les uns dirigèrent leurs vues vers des améliorations immédiates ; les autres s'attachèrent à des idées plus générales. Dans la jurisprudence, on tendit à substituer les procédés d'une analyse à l'érudition pesante, et l'autorité d'une doctrine logique aux arguties scolastiques des gens de loi ; dans l'économie, on rechercha les applications plus que les systèmes, et l'on poursuivit l'idéal, moins dans le vague des spéculations que dans l'amélioration patiente du monde réel.

Gabriel Pascali, de Pérouse, dans son *Testament politique*, expose ses idées sur le commerce des États de l'Église et sur la navigation du Pô. Les plans du Siennois Bandini, bon économiste, concernant le desséchement de la maremme de Sienne, furent adoptés par Ximénès. La république de Venise créa, pour le botaniste Pierre Arduino, de Vérone, la première chaire d'économie rurale qu'il y ait eue en Italie, dans l'université de Padoue (1765). Ce savant y réunit dans un jardin toutes les plantes utiles, dont il enseigna la culture, indiquant celles qu'il serait convenable d'introduire, éclairant de ses conseils les sociétés agricoles, dont le nombre s'accroissait alors sur le territoire vénitien. Antoine Zanoni, d'Udine, améliora, dans le Frioul, la culture des vignes et des mûriers, fit un commerce actif avec l'Amérique espagnole, institua dans sa patrie une société géorgique, ainsi qu'une école de dessin pour les étoffes de soie, et écrivit d'après de bonnes idées pratiques. Dans la même contrée, le comte Fabio Asquini raviva l'agriculture, institua une académie, remit en honneur les vignes du Piccolit, introduisit le mûrier, la pomme de terre, la garance. Il enseigna les usages auxquels la tourbe était propre, et proposa de remédier au déboisement que l'on déplorait dès ce temps. Le marquis Jérôme Manfrini planta du tabac à Nona, en Dalmatie. Le comte Carburi naturalisa l'indigo, le sucre, le café à Céphalonie, où le gouvernement vénitien ouvrit, en 1760, une académie agricole économique.

Le Vénitien Jacob Nani, indépendamment de son plan pour la défense des lagunes, et d'autres écrits sur la guerre, commença l'extraction des combustibles fossiles, et donna d'utiles indications pour les mines. Il traita de toutes les parties de l'économie, et en sollicita les meilleures applications. Le comte Carli, de l'Istrie, soutint qu'on ne pouvait faire une question isolée de la liberté du commerce, mais qu'il fallait la rattacher à la forme du gouvernement, et que c'est une folie de ne vouloir que des agriculteurs ou des manufacturiers. Le moine Marie Ortès, économiste vénitien, écrivain obscur, fut peu compris, tandis que le Florentin Ferdinand Paoletti sut se faire tout à fait pratique dans ses *Pensées sur l'agriculture*. Il publia les leçons qu'il donnait à ses paroissiens dans les *Véritables moyens de rendre la société heureuse*, livre lu et goûté même hors de l'Italie. Le Piémontais Maurice Soléra, voyant qu'il n'y avait dans son pays ni routes, ni ponts, ni manufactures, que l'argent y était rare et le gouvernement négligent, songea à y remédier en augmentant le numéraire au moyen d'un papier-monnaie émis par une banque, qui fournirait ainsi tout ensemble au gouvernement les moyens de faire de grandes entreprises, et aux particuliers la facilité de se livrer à des améliorations. Vasco, de Mondovi, proclama des vérités nouvelles alors, surtout dans le Piémont : qu'il ne faut point parquer les arts et métiers en corporations, ni réglementer administrativement les manufactures; qu'on ne doit point fixer le prix du pain ni l'intérêt de l'argent; et, afin d'empêcher l'accumulation des biens, il alla jusqu'à proposer d'abolir le droit de tester. Le jésuite Gemelli, professeur à Sassari, fut employé par le ministre Bogino pour réformer l'agriculture en Sardaigne.

Pompée Néri, de Florence, publia des observations sur le prix légal des monnaies, où il expose les règles à suivre dans cette matière difficile. Il voudrait que les dépenses de fabrication fussent à la charge de l'État. Or chacun sait combien cet usage a été ruineux pour l'Angleterre. François Pagnini, de Volterra, écrivit sur la même matière; il fit ensuite un traité *Du juste prix des choses*, et prêcha la liberté du commerce pour la Toscane. Le marquis Charles Ginori, de Florence, introduisit

dans le pays la fabrication des porcelaines, des machines hydrauliques pour travailler les pierres dures, des plantes exotiques ; et, sous sa direction, le premier bâtiment sous pavillon toscan mit à la voile de Livourne pour l'Amérique. Targioni Tozzetti, qui montra que les sciences naturelles peuvent parler un langage élégant et correct, indiqua, dans le *Discours sur l'agriculture toscane,* les défauts et les remèdes. Ludovic Ricci, de Modène, appelé par Hercule III à faire partie d'une commission pour la réforme des établissements pieux de cette ville, traita de la pauvreté et des moyens d'y obvier. Il désapprouve les aumônes, les donations, les maisons de travail, les asiles pour les enfants trouvés et les femmes en couche, ainsi que les grands hôpitaux et les dots pour les filles, attendu, dit-il, que la population se met toujours au niveau des moyens de subsistance : il fut, comme on le voit, l'un des précurseurs de Malthus. Sa conclusion est que le gouvernement doit laisser la charité privée se charger de tout; qu'il doit tout au plus occuper les mendiants à des travaux d'utilité publique, stimuler le commerce, et qu'il n'en faut pas davantage.

Dans un autre ordre d'idées, le pieux Jean Borgi, ce maçon connu dans Rome sous le nom de Tata Giovanni, prenait en grande compassion les gamins abandonnés jour et nuit par les rues; il les réunissait, les nourrissait, les corrigeait avec une rigueur rustique, mais bienveillante. S'inquiétant peu des avis de ceux qui proclament des principes sans s'inquiéter de la pratique, il parvint à entretenir plus de cent jeunes garçons, à les former à divers métiers : tout cela sans théories, mais par le bon sens pratique, et par ce qui complète la science en la suppléant souvent, c'est-à-dire par le cœur.

Le comte Philippe Re, de Reggio, introduisit des plantes inconnues, publia des éléments d'agriculture appropriés à la Lombardie, en y appliquant les théories physiques et chimiques. Il enseigna aussi à élever les moutons, à cultiver les fleurs; il étudia les maladies des plantes, et voulut montrer que les Italiens n'avaient pas besoin d'apprendre l'agriculture des étrangers. Vincent Dandolo, pharmacien de Venise, substitua aux pratiques routinières les nouvelles découvertes de la chimie, et

s'enrichit en même temps qu'il éclairait le pays; puis il s'appliqua à introduire les mérinos d'Espagne, ainsi que les meilleures méthodes pour les vignes, les vers à soie et les abeilles.

Dans le royaume de Naples, Antoine Genovesi mérita bien de la jeunesse en faisant pour elle un cours de logique, et en rendant ses écrits intelligibles pour le peuple. Barthélemy Interi ayant fondé une chaire de commerce, y fut appelé. Il proclama le principe de la libre circulation des grains, la justice de soumettre les propriétés ecclésiastiques aux charges communes. Très-préoccupé des sciences morales, il répudia les dogmes matérialistes de l'école anglaise, et constata l'influence des habitudes morales et intellectuelles sur l'économie politique.

Philippe Briganti, de Gallipoli, se fit l'adversaire de Mably, de Rousseau et autres écrivains du même genre, qui voulaient ramener le genre humain à la pauvreté : il soutint que l'individu ainsi que la société tendent à se perfectionner, et que les éléments du perfectionnement social sont l'activité et l'instruction.

Joseph Palmieri, de Lecce, fit supprimer, comme magistrat, les péages, certains monopoles; il suggéra l'idee de faire le cadastre des terres, d'enlever à la noblesse les prérogatives royales, le droit de juridiction; il combattit le préjugé que le commerce faisait déroger. Il soutint que la capitation et la taxe du sel étaient désastreuses; qu'il fallait faire une guerre à mort aux bandits, cette peste du royaume; et en toutes choses il s'attacha non pas à des utopies, mais à une pratique immédiate. Melchior Delfico, de Téramo, réclama l'uniformité de la justice; il provoqua de même celle des poids et mesures; et enfin il proposa l'affranchissement des propriétés féodales.

Le peu de contact qui existait encore entre les écrivains et les classes populaires empêchait les premiers de comprendre le peuple; et ils le regardaient uniquement comme un objet de charité ou de sollicitude pour les hautes classes.

(1728-1797) Le comte Verri, de Milan, dont toute la vie fut vouée à publier et à encourager des vérités utiles, réunit une société de gens de lettres d'où sortit un recueil intitulé *le Café*, dans le genre du *Spectateur* d'Addison, destiné à répandre, sans beaucoup de liaison, mais avec cette hardiesse qui parfois

convainc plus que la vérité elle-même, des maximes de bon sens. Dans cet écrit et dans certains almanachs facétieux, Verri cribla de traits mordants l'arrogance des nobles et l'ignorance paresseuse de la plupart d'entre eux ; il s'y proposait « de fustiger les faiseurs de phrases, les fanfarons de la basse littérature, cette préoccupation continuelle et inquiète de petites choses, qui a tant influé sur le caractère, sur la littérature, sur la politique italienne. » Il discuta ensuite d'un ton sérieux des questions économiques ; et, dans ses *Considérations sur le commerce de l'État de Milan*, il traite de l'ancienne prospérité de la Lombardie, de sa décadence présente, et des moyens de la faire renaître. Il combattit les lois qui gênaient le commerce des grains et la ferme des impôts royaux. Si dans ses *Méditations sur l'économie politique* il est trop souvent en défaut sur des questions aujourd'hui fondamentales et qui étaient à peine posées alors, il s'appuie volontiers sur l'expérience. Il s'inspira trop pourtant des physiocrates. Néanmoins il comprit l'utilité qui résulte, dans le commerce, du transport et du travail d'échange, qui met les produits à portée du consommateur. Il reconut que l'argent n'a de valeur qu'autant qu'il représente les choses qu'on peut obtenir par son moyen. Toutefois ces idées chez lui manquaient encore de liaison, et il n'en tira pas toutes les conséquences.

Verri montra combien il attribuait d'importance à la propriété, quand il exhorta chaleureusement les orateurs des provinces milanaises, convoqués par Léopold II, à demander une constitution comme garantie de *la propriété*, en faisant, avec beaucoup de talent, dériver de là toutes les garanties publiques. Il écrivit contre la torture, et publia une histoire de Milan. Sa patrie s'en inquiéta si peu, qu'il n'en fut vendu qu'un exemplaire du vivant de l'auteur. Aussi se plaignait-il de se voir si peu apprécié [1]. Les nations qui ont beaucoup souffert se

[1] « Après avoir travaillé bien des années et dépensé beaucoup pour mettre dans les mains des Milanais une histoire de leur patrie, et un livre qu'ils pussent indiquer sans rougir aux étrangers qui seraient curieux de la connaître, je n'ai pas même obtenu de la ville de Milan un

laissent aller à ce découragement qui s'effraye du bien comme du mal.

Bien que l'oisiveté et la galanterie fussent l'apanage de la noblesse lombarde, quelques-uns de ses membres s'efforçaient de contribuer au bien du pays. Une *Société palatine*, où figurèrent les premiers seigneurs, se forma pour donner des éditions importantes, telles que *Antiquitates italicæ* et *Rerum italicarum scriptores* de Muratori; travaux qui ouvrirent la voie aux recueils d'érudition, dans lesquels les étrangers eurent ensuite l'avantage. Une *Société patriotique* s'occupa de répandre des connaissances et des procédés utiles pour l'agriculture et les arts, donnait des prix et des gratifications, et avait à sa disposition un terrain public pour faire des expériences. Les académies perdaient ainsi de cette frivolité qui les avait discréditées. Celle de Mantoue proposa pour sujet de *rechercher les abus des lois criminelles, et les moyens d'y remédier;* et peu après, de *déterminer une échelle des délits et des peines, de donner les caractères de la certitude dans les preuves judiciaires; enfin, de tracer les règles d'une instruction prompte et facile.* Le marquis César Beccaria, de Milan (1735-1793), après avoir débuté par un opuscule intitulé *Du style,* composa son livre fameux, *Des délits et des peines,* qui eut un grand retentissement (1764). Innocents et coupables, prévenus et condamnés, citoyens et proscrits, tous étaient traités de même, enfermés dans des prisons, et quelles prisons! puis interrogés en secret et souvent mis à la torture. L'appréciation des délits était injuste, quel-

signe qui m'indiquât qu'elle s'était aperçue que j'eusse écrit. Mais avant d'entreprendre un pareil travail je savais qu'il en serait ainsi, et je connaissais *rerum dominos gentemque togatam.* En Toscane, sur la terre ferme vénitienne, en Romagne, il y a le sentiment de la patrie et l'amour de la gloire nationale. Là du moins une médaille, une inscription publique, un diplôme d'historiographe, quelque signe de vie serait donné tout au moins, afin de pousser à l'émulation; mais nous vivons languissants *in umbra mortis.* On ignorait le nom de Cavalieri; Agnesi est à l'hôpital; Frisi et Beccaria n'ont trouvé à Milan qu'obstacles et amertumes. C'est le comble du bonheur pour celui qui ose faire honneur à sa patrie, s'il obtient d'être oublié d'elle. Peut-être l'ai-je obtenu!

quefois absurde ; l'application des peines toujours atroce, les lois incertaines, les jugements arbitraires, et la société dans l'ignorance des motifs pour lesquels un de ses membres lui était arraché. Beccaria s'entretenait sur ce sujet avec ses amis, d'après les idées alors en vogue ; et, dans la chaleur du moment, il écrivait les chapitres de son livre, qui conserve, en effet, les caractères et le désordre de l'inspiration.

Beccaria n'était pas en réalité un novateur ; il ne fit que réduire en un petit nombre de pages ce qui était disséminé dans un nombre infini d'opuscules ou de gros volumes, et il termine en disant, avec cette noble exaltation qui n'est pas exempte d'égarements : « Pour que toute peine ne soit pas une violence « ou d'un seul ou de plusieurs contre un citoyen, elle doit être « essentiellement publique, prompte, nécessaire, la moindre « des peines possibles dans les circonstances données, propor- « tionnée aux délits et dictée par les lois. »

Appelé à la nouvelle chaire d'économie publique, il composa des leçons *Sur l'agriculture et les manufactures,* ouvrage plus original que le livre *Des délits et des peines*. Laissant de côté les phrases oiseuses et les digressions, il posa comme base la plus grande somme de travail utile, c'est-à-dire celui qui fournit la plus grande quantité de produits négociables. A la suite de cette théorie, qui devança celle des valeurs échangeables d'Adam Smith, il proclama la division du travail avant que ce même Smith en eût fait son principal titre de gloire. Il détermina le mode de régler le prix des travaux ; analysa les véritables fonctions des capitaux productifs, et les vicissitudes de la population ; proposa une mesure décimale tirée du système du monde ; modéra la liberté du commerce des grains. Mais il se fourvoya avec la plupart des économistes d'alors, en déclarant que les manufactures étaient stériles. Il avait peu de confiance en son pays, où, disait-il, « c'est à peine si dans une ville de « cent vingt mille habitants il y avait vingt mille personnes dé- « sireuses de s'instruire, et disposées à sacrifier à la vérité et à « la vertu. » En effet, il eut des ennemis ; mais le gouverneur le prit sous sa protection. Son caractère bienveillant donna du crédit aux doctrines qu'il professait. Il écrivit contre la lo-

terie ; et, bien que ses fonctions l'appelassent à assister aux tirages, il ne s'y présenta jamais. Paisible cependant et même timide, il ne se croyait pas tenu de sacrifier sa tranquillité à l'amour de la vérité ; et de même que Manzoni, son neveu, il garda le silence quand son nom eut acquis de la célébrité.

Gaëtan Filangieri, de Naples (1712-1788), ne se contenta pas de toucher à quelques points spéciaux : il embrassa, sous le titre de *Science de la législation*, l'économie politique, le droit criminel, l'éducation, la propriété, la famille, jusqu'à la religion. Concitoyen de Vico, il crut encore à la toute-puissance des législateurs ; il concentra toutes les fonctions sociales entre les mains du prince, dont il fait pénétrer l'autorité partout. C'est au prince qu'il s'adresse pour obtenir toute réforme, imbu qu'il est de cette idée mise en vogue par les philosophes, et confiant à l'individu les destinées du genre humain [1].

On reproche à Filangieri cette faconde sermonneuse et prolixe, cette improvisation théâtrale dans laquelle il exposa des vérités faites pour remuer les esprits. Mais il ne faut point perdre de vue qu'à cette époque on croyait que l'éloquence était indispensable aux sciences, témoin Hutcheson, Smith, Buffon, Raynal, Beccaria, Rousseau. Peut-être Filangieri crut-il plus nécessaire encore d'y recourir pour secouer l'apathie, attaquer l'égoïsme, et mettre à nu les outrages faits à l'humanité.

Mais sous ce faste ne perce pas, comme chez les encyclopédistes, l'orgueil personnel. Filangieri aime véritablement l'humanité : il en déplore les maux ; il cherche consciencieusement quels remèdes y apporter. C'est à cet épanchement de bienveillance qu'est due l'influence qu'il exerce sur les lecteurs. Il serait à désirer que tous les jeunes gens l'éprouvassent, dussent-ils puiser dans l'ouvrage quelques idées incomplètes ou exagérées.

[1] « L'autorité peut tout lorsqu'elle le veut, au moyen d'une légère récompense décernée avec un certain éclat. Elle fait naître les génies et crée les philosophes ; elle forme des *légions entières* de Césars, de Scipions, de Régulus, rien qu'en pressant le ressort de l'honneur. » *Science de la législation* II, 16.

Ce livre était l'œuvre d'un jeune homme de trente ans, cet âge où l'on commence à peine à connaître le monde. Filangieri mourut à trente-six ans, avant d'avoir pu apprendre tout ce qu'il y a de distance entre les lois réelles et les lois possibles; avant d'avoir pu connaître dans le ministère des finances, auquel il était appelé, les difficultés pratiques et l'impossibilité de renouveler un peuple. Il fut du moins assez heureux pour ne pas voir dans une révolution imminente ses utopies s'évanouir devant de trop sévères leçons; et s'il n'eut pas à déployer son éloquence dans les débats parlementaires de sa patrie, peut-être dut-il à cette fin prématurée de ne point rendre le dernier soupir, pendu à la grande vergue du vaisseau de Nelson.

Du reste, ces hardiesses chez lui et chez d'autres venaient de ce que les Italiens étaient étrangers aux affaires; il en résultait qu'ils n'appréciaient pas les obstacles apportés par les faits et par la nécessité aux maximes spéculatives et abstraites, dans les pays libres. Le manque même de libertés et de garanties légales les poussait dans ce vague et cette exagération, qui n'auraient pu être corrigés que par l'expérience. Mais les hallucinations qu'éprouve celui qui a vécu dans les ténèbres ne se guérissent pas en l'y replongeant; il lui faut, au contraire, une lumière complète.

Peut-être, en d'autres temps, des intentions si hardies auraient-elles encouru la réprobation du pouvoir; mais alors un calme général endormait les gouvernements, qui, rassurés par leurs traités avec les forts, ne s'inquiétaient pas du blâme des faibles, licenciaient leurs soldats, laissaient leurs places fortes tomber en ruines, et, uniquement pour faire quelque chose, se laissaient aller au mouvement qui poussait aux innovations, à la condition qu'elles seraient leur ouvrage. Bien qu'ils n'admissent guère ces philosophes dans les cabinets, ou qu'ils les appelassent tout au plus à quelque magistrature consultative, ils prêtèrent l'oreille à leurs projets, et permirent qu'ils eussent cette publicité restreinte que les livres obtenaient alors, dans des limites aristocratiques.

Mieux régler les impôts, et leur faire produire davantage; rendre l'agriculture florissante, et supprimer les vexations lu-

cratives des exacteurs; abolir les juridictions ecclésiastiques et féodales; obliger le clergé et la noblesse à supporter leur part des charges publiques; rendre la justice plus prompte et meilleure; donner plus de sécurité à l'innocence, plus d'instruction au vulgaire, ce sont là des résultats qui profitent aux gouvernements eux-mêmes; car aucun d'eux ne voudrait, de propos délibéré, avoir des brutes pour sujets. On laissait donc toute liberté aux publicistes pour s'ingénier à résoudre ces problèmes; mais aucun auteur italien ne touchait aux bases du pouvoir, et ne cherchait à tirer le peuple de sa nullité quant à la représentation politique, ni à l'arracher à sa frivole insouciance sur les affaires publiques.

Au commencement du siècle, les guerres dynastiques avaient écrasé d'impôts la Lombardie. Lorsqu'elle eut été assurée à Charles VI, elle perdit de plus en plus l'esprit militaire, ne fournissant qu'un régiment de dragons qui avait son cantonnement en Hongrie, sous les ordres du comte Marulli. Ce fut avec déplaisir que l'on vit les Allemands envoyer de l'autre côté des Alpes les subsistances et les objets d'habillement pour leurs troupes, au lieu de répandre dans le pays l'argent qu'ils y recueillaient.

La crainte de la famine dans les fertiles campagnes de la Lombardie suggéra d'étranges empêchements à la circulation des grains, et ils eurent pour résultat de la produire.

Des inconvénients plus graves encore résultèrent de ce que la perception des impôts fut attribuée à des fermiers, qui se permettaient les abus les plus révoltants; ils avaient des sbires à leurs ordres pour fouiller à leur gré dans l'intérieur des maisons. Une ordonnance qui parut sous le gouverneur Firmiani rendit les pères responsables pour leurs enfants, les maîtres pour leurs domestiques, en ce qui concernait la contrebande du tabac. Le repos des familles en fut bouleversé : d'infâmes délateurs se faisaient les instruments de vengeances atroces; et l'on n'osait laisser de jour ni de nuit une fenêtre ouverte, de peur qu'un malveillant n'y jetât un paquet de tabac ou de sel, et ne causât la ruine de la famille en allant la dénoncer.

Les philanthropes élevèrent la voix contre de pareils abus,

et ce ne fut point sans succès : le commerce des grains fut délivré de ses entraves; les finances furent affermées en 1766, mais avec des restrictions : l'on exigea la présence d'un agent du fisc; puis, en 1771, elles furent émancipées, ce qui assura au trésor un bénéfice important.

Le mesurage des terres ordonné par Charles VI, et terminé en 1759, servit de base à l'impôt et au système communal. On put ainsi accroître de beaucoup les contributions et toutefois soulager les contribuables, par la suppression d'une foule de charges onéreuses, et par une répartition plus égale. Marie-Thérèse chercha à améliorer l'administration de ces provinces, qu'elle ne revint pourtant visiter qu'une seule fois.

Elle laissa les communes se gouverner librement, et cette liberté, reste de leur antique indépendance, suffit pour empêcher la décadence complète du pays. On le vit se relever, au contraire, et se couvrir de routes, de canaux et de toutes sortes de travaux profitables aux populations. L'ouverture du canal de Paderno (1777) termina l'œuvre commencée dans un temps de liberté, et fit communiquer Milan avec le Tessin et l'Adda. On vit s'ouvrir alors des maisons de refuge pour les pauvres, de correction pour les mauvais sujets. Les livres de l'état civil furent régulièrement établis; on fonda un système d'enseignement depuis l'école élémentaire jusqu'à l'université; on ouvrit pour les artisans des écoles de dessin; l'agriculture et l'industrie trouvèrent des encouragements et une direction. Enfin, le système monétaire fut remanié, de 1771 à 1779, d'après les meilleures bases que l'on connût alors.

L'État lombard, qui ne comptait en 1749 que neuf cent mille habitants, en avait onze cent trente mille en 1770; et les vieillards se rappellent ce temps avec bonheur, peut-être en le comparant avec ceux qui suivirent.

Milan vit alors ses maisons numérotées, ses rues éclairées; il eut un jardin public, des médecins et des pharmaciens répartis dans une juste proportion. Les meilleurs professeurs furent appelés à l'université de Pavie, sans qu'une basse jalousie en fît exclure les étrangers. Scarpa, Borsieri, Rezia, Spallanzani, Tissot, Mangili, Nessi, Carminati, Franck, Brambilla, firent

faire des progrès à l'histoire naturelle et à la science médicale. Mascheroni et Grégoire Fontana firent honneur aux mathématiques. Bertola et Théodore Villa donnaient des exemples et des préceptes d'éloquence et de poésie ; Nani traçait les principes de la jurisprudence criminelle ; Volta préparait des découvertes qui devaient faire une révolution dans la physique. Natali, Zola et Tamburini émettaient des idées que l'on trouvait libérales à cette époque, tandis qu'en réalité ils attaquaient l'unique obstacle qui retînt encore les rois, le respect du saint-siége. L'observatoire fondé à Bréra en 1766 par Boscowitch, de Raguse, fut ensuite agrandi en 1773. On y ouvrit aussi un gymnase impérial et une bibliothèque. Une chaire d'économie publique fut instituée dans les écoles palatines ; plus tard, on en établit une d'hydrostatique et d'hydraulique. Enfin, un mont-de-piété pour les soies vint dispenser les particuliers de la nécessité de les vendre précipitamment.

Les écoles élémentaires furent placées sous la surveillance de François Soave, l'un de ces hommes qui, s'ils ne font pas avancer la science, contribuent à la mettre à la portée de tous. Il composa des livres depuis l'A B C jusqu'à la philosophie ; disciple de Condillac et de Locke, dont il traduisit l'*Essai sur les idées*, et qu'il appelait « le premier et le plus grand des métaphysiciens. »

Le gouvernement ne prenait pas ombrage des novateurs. Carli se voyait appelé à la présidence du conseil suprême de commerce et d'économie publique, au moment où l'égoïsme offensé portait jusqu'à Vienne des accusations contre Verri ; l'impératrice le nomma membre de la junte créée pour les affaires de finances, et ensuite du conseil suprême d'économie. Elle donna une pension à George Giulini, qui rassemblait les matériaux de ses mémoires historiques sur Milan ; et Kaunitz l'invita à continuer ce travail. Une pension fut accordée à Argellati pour sa *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*. Les gouverneurs eux-mêmes protégeaient les savants contre les persécutions de leurs concitoyens. On imputait à Vallisnieri d'avoir dilapidé à son avantage particulier le musée de Pavie ; et le comte Firmiani proclama son innocence dans une lettre. Borsieri,

cédant aux tracasseries des écoliers et de ses collègues, allait abandonner sa chaire, quand Firmiani lui écrivit pour l'encourager, et ajouta qu'il était nécessaire *à l'honneur de cet établissement littéraire*. Les lâches qui se hâtent de jeter la pierre au mérite persécuté s'empressèrent de lui rendre justice lorsqu'ils le virent appuyé par les puissants. La jeunesse voulut alors l'avoir pour recteur perpétuel; et lorsque, nommé médecin de la cour, il partit dans une modeste chaise, elle l'escorta pendant un long trajet.

Joseph II voyagea en 1769 dans la Lombardie, où depuis Charles-Quint aucun empereur n'avait mis le pied. Il créa une magistrature suprême, dite *camerale*, où Carli, Beccaria et Verri furent appelés à siéger; le mont-de-piété de Sainte-Thérèse, pour consolider les dettes publiques; une chambre des comptes, pour examiner et publier les dépenses de l'État, ainsi que ses revenus. A la mort de sa mère, Joseph se jeta dans toutes sortes d'innovations : il faisait à la hâte, et défaisait de même. En enlevant aux corps provinciaux l'autorité pour la concentrer dans ses mains, il enleva au pays ces formes traditionnelles d'administration qu'un législateur prévoyant réforme sans les détruire. Mais Joseph agissait dans de bonnes intentions: il adressa aux chefs de département des instructions sur la manière de traiter les affaires publiques, les invitant à laisser de côté les formalités pour l'essentiel, à écouter tout le monde sans acception de condition, de langue ni de culte; car le devoir d'un prince, dit-il, est de ne pas regarder l'État comme sa propriété : ce n'est point pour lui que des millions d'hommes ont été créés, mais c'est pour le service de tous, au contraire, que la Providence l'a élevé au-dessus des autres. Il ajoutait que ce n'est pas l'augmentation des revenus qui fait un bon ministre; que les sujets ne sont tenus de contribuer que dans la mesure d'une nécessité absolue au maintien de l'autorité, de la justice, du bon ordre, et au bien de l'État; enfin, que le roi doit lever l'impôt de la manière la moins onéreuse, et rendre un compte public de l'emploi qu'il en a fait.

Dans le Piémont, pays amphibie, dit Alfieri, où le gouvernement et la cour étaient français, les habitudes et les croyances

italiennes, Charles-Emmanuel III (1730), qui était resté éloigné des affaires, et dont l'éducation avait été très-médiocre, montra plus de qualités qu'on n'en attendait de lui; et, secondé par les conseils du marquis d'Ormea, le Richelieu du Piémont, il aida, avec une lenteur prudente, au développement de la prospérité dans ses États. Il travailla à se donner une bonne armée.

Le *codex Carolinus*, qu'il promulgua, reproduisit l'œuvre de Victor-Amédée II, en y ajoutant de nouvelles lois pour en assurer les effets; et il en ordonna la publication, « afin que toutes les provinces, villes et communautés, obtinssent le bienfait d'une législation uniforme. » Il revit lui-même et fit imprimer, bien qu'elles fussent réprouvées par la censure, les *Révolutions d'Italie*, de Denina; et il répondit à ceux qui s'en étonnaient : *J'aime mieux les esprits modernes que les vieux pédants.* Il disait encore : *Je ne connais pas de meilleure méthode, en fait d'études pour un État, que de choisir de bons maîtres, et de les laisser enseigner à leur manière*[1].

Le comte Bogino (1701-1784), qui, après avoir été employé dans la diplomatie, était alors ministre d'État, imprimait à l'administration une direction active. Il termina le cadastre, réforma les monnaies, chercha même à s'entendre avec les autres princes italiens pour les rendre uniformes dans la Péninsule, s'appliqua à relever les études jusque-là négligées, et affranchit la Savoie des mainmortes et des liens féodaux.

La Sardaigne, érigée en royaume, cessa d'être une de ces provinces dont la diplomatie se sert comme d'un appoint pour égaliser les poids dans la balance. Devenue propriété inaliénable, elle acquit, par sa réunion avec la petite Savoie, une importance plus grande que celle qu'elle avait eue avec l'Espagne. Bogino en fit connaître la valeur; il chercha à faire disparaître peu à peu les inégalités établies par l'Espagne, à encourager l'agriculture par des *monts de secours*, à détruire les brigands, les vengeances sanguinaires, et ces rivalités que les Aragonais avaient entretenues entre les deux factions qui se partageaient l'île. Il la repeupla au moyen de colonies, surtout des gens de

[1] Roberti, *Lettre à un professeur dans le Frioul*, 1777.

Tabarqua. Il chargea divers savants de dresser la carte de ce pays presque ignoré, y fonda les universités de Cagliari et de Sassari; de sorte que la langue italienne finit par l'emporter sur l'espagnol.

Cependant la crainte des innovations dominait dans le royaume, ainsi que le respect pour d'absurdes préjugés. Des entraves que l'on brisait ailleurs y étaient maintenues et fortifiées. Alfiéri, Lagrange, Denina, Berthollet, Bodoni, durent renoncer au séjour de leur patrie.

Les princes lorrains qui succédaient aux Médicis trouvèrent la Toscane façonnée à une douce obéissance, et livrée aux abus du pouvoir. François de Lorraine s'attacha à les détruire, à affranchir la propriété, à combattre les restes de la féodalité, en attirant à soi la puissance législative et judiciaire, la levée des troupes, et les autres prérogatives royales. Léopold, son successeur (1765), pensa que ce luxe de soldats, de police, de cachots, d'entraves à la liberté, que l'on regardait comme le cortége obligé de tout gouvernement, n'était pas indispensable au bien des peuples et à la sûreté des princes. Peut-être ses réformes sont-elles les seules du siècle passé qui aient été durables, parce qu'elles se fondaient sur le caractère du même peuple, et sur les besoins de progrès que toute nation éclairée éprouve.

L'ancienne république, formée par l'agrégation successive de petits corps, chacun avec ses priviléges et sa juridiction particulière, avait laissé un ordre de justice civile très-vicieux, et des lois qui variaient de la ville à la campagne, d'une province à l'autre. Léopold rendit les lois uniformes; les magistrats inutiles furent supprimés; il réduisit le nombre des juges, et fit un choix sévère parmi eux. Il promulgua un nouveau règlement de procédure, et chargea Vernaccini, et ensuite Michel Ciani, de rédiger un code qui fut continué par Lampredi, mais interrompu par la révolution. Convaincu que l'extrême rigueur empêchait moins les crimes que les châtiments modérés, mais prompts et certains, accompagnés d'une surveillance exacte, il supprima la peine de mort, et y substitua les travaux forcés. Il abolit toute immunité, tout privilége personnel ou droit d'a-

sile, la torture, la confiscation, les procès de haute trahison, le serment des prévenus, les dénonciations secrètes, les accusations contre les parents, les *procès de chambre*, où les accusés n'étaient pas admis à se défendre, les dépositions des témoins officiels, la condamnation par contumace. Les amendes durent former un fonds destiné à indemniser ceux qui auraient été emprisonnés injustement. Tels étaient les exemples que donnait le père de François I[er].

Les Médicis avaient détruit la liberté, mais non les inconvénients qu'elle entraîne dans les petits États, et entre autres le système des douanes, qui isolait les unes des autres les villes, où des statuts locaux imposaient des taxes et des mesures funestes à l'industrie. Léopold établit une taxe unique pour tout le grand-duché, permit à toute marchandise d'entrer, de sortir et de circuler librement; déclara libre le trafic de la soie, les ventes, le commerce des denrées de toute sorte; établit un tarif unique; ouvrit des routes nouvelles, des canaux; bâtit des lazarets, et encouragea ceux qui créaient des manufactures. Il brisa les liens que les corporations d'arts et métiers imposaient à l'industrie; il abolit les corvées des paysans, les monopoles, les exceptions, les fidéicommis; affranchit les propriétés de la servitude du pâturage, qui empêchait de s'enclore de haies; fit vendre les biens communaux; confia l'administration des communes à ceux qui avaient intérêt à leur prospérité, c'est-à-dire aux propriétaires eux-mêmes, sans dépendance du gouvernement; fonda des maisons d'éducation, même pour les filles, des hospices pour les pauvres, des conservatoires pour les arts.

L'uniformité de la législation entraîna alors une répartition plus égale de droits et de fortune; l'agriculture se releva; Ximénès, Ferroni, Fantoni, s'occupèrent du dessèchement des maremmes; celle de Sienne fut mise en culture, et peuplée autant qu'il est possible d'y réussir. Le succès fut encore plus complet dans le val de Nievole, dans le val de Chiana, et dans les environs de Pietra-Santa, où l'on appela des habitants du dehors, surtout de la Romagne, en leur donnant des subventions et des terres à bas prix.

Léopold abolit les fermes pour l'impôt, qui pesaient lourdement sur le peuple et rapportaient peu au trésor; il renonça à certains monopoles onéreux, et à l'obligation imposée à chaque famille d'acheter une quantité déterminée de sel. Il laissa libre la culture du tabac, ainsi que le débit des eaux-de-vie et les fonderies de fer. Non-seulement il combla les vides causés par ces réformes au moyen d'une perception plus économique, mais il accrut les revenus de 1,238,000 livres par an; et, dans l'espace de trente-sept ans, il réduisit la dette publique de 87 millions et demi à 24, en y employant sa fortune propre et la dot de sa femme. Il dépensa 30 millions en améliorations, et en laissa 5 dans le trésor à son successeur, après avoir embelli la capitale et les villas impériales.

Voulant que la Toscane offrît l'image d'une paix parfaite et durable, il supprima sa marine de guerre, et en conséquence les chevaliers de Saint-Étienne. Enfin Léopold projetait une constitution assez large pour l'époque : il en fit l'essai dans quelques communes en 1772, dans le territoire de Florence en 1774, puis dans tout le duché en 1777, malgré le mauvais vouloir de la noblesse toscane.

« Persuadé que la meilleure manière de gagner au gouvernement la confiance du peuple est de faire connaître aux citoyens les motifs des mesures qu'il est nécessaire de prendre, et de les informer sans détour de l'emploi des revenus publics, attendu que le mystère inspire la défiance, et fait méconnaître les intentions du prince et de ses agents, » Léopold fit publier l'état des finances, et les principales dispositions relatives aux diverses sources de prospérité publique. Lui-même rendit compte de ce qu'il avait fait dans un livre intitulé *Gouvernement de la Toscane sous le règne de Léopold II.* Mais son tort fut de tout faire lui-même; le peuple était étranger à ces réformes auxquelles il ne comprenait rien, et les citoyens s'embarrassèrent peu d'étudier la chose publique, qui semblait réservée au gouvernement. Il put donc faire et défaire à son gré, heurter les opinions, léser les intérêts, et être tout à son aise un despote philosophe. Il fit tort à tant de belles qualités par un espionnage frivole et tracassier, de même que par son défaut de

modération dans les matières religieuses. C'est que le siècle portait les gouvernements comme les individus à l'indépendance; à croire qu'ils devaient s'affranchir de cette tutelle sous laquelle ils avaient grandi pendant le moyen âge; à écarter ce pouvoir moral que les sujets pouvaient opposer à la volonté d'un seul; à étendre la puissance temporelle même sur les choses ecclésiastiques; à séparer l'Église de la nation, et à faire que celle-ci foulât aux pieds l'autorité sacrée, pour se laisser opprimer plus sûrement par le pouvoir politique. Aux décisions des papes se substituaient celles des diplomates. Lors de la paix d'Utrecht, on avait disposé des fiefs du saint-siége sans même le consulter; et l'Autriche acquit, de l'autre côté des Alpes, la prépondérance dont jouissait auparavant la papauté. Les pontifes eurent à lutter, dans tout le cours du dix-huitième siècle, contre ce désir d'affranchissement des princes.

Nous avons plus haut parlé de l'esprit de résistance dont la plupart d'entre eux étaient travaillés. On connaît les concessions de Benoît XIV et de Clément XIV : la suppression des jésuites valut à ce dernier la restitution des villes occupées par les puissances, qui continuèrent néanmoins à se détacher de Rome, à détruire les corporations religieuses, à enlever aux ecclésiastiques la censure des livres; et, tandis que les jansénistes de France montraient leur mauvais vouloir contre l'autorité publique, ceux d'Italie tendaient à élever la couronne au-dessus de la tiare, et à rendre les souverains indépendants.

Nous avons vu Pie VI, appelé au pontificat après un long conclave, se rendre en personne à Vienne, par la crainte que lui inspiraient des innovations continuelles; démarche dangereuse qui, en restant sans résultat, compromit l'autorité du saint-siége. Lorsque le pape fut retourné à Rome, Joseph II manda au gouverneur de la Lombardie que ses décisions, en ce qui concernait les monastères et la tolérance religieuse, devaient être maintenues : il défendit toute discussion sur la bulle *Unigenitus;* il ordonna que les livres fussent soumis à la censure royale, et les bulles à l'*exequatur;* que l'inspection des séminaires fût faite au nom du roi, ainsi que la nomination des évêques. Il fut défendu en outre à tout sujet de recourir direc-

tement à Rome pour des dispenses. Nous avons déjà dit les tempéraments apportés à ces mesures.

Venise avait aussi ses démêlés avec le pontife. Cette république s'était réservé une grande liberté dans les matières religieuses, d'où il résulta que le clergé y resta toujours assujetti à l'État. L'inquisition y eut peu de pouvoir; et ses fonctions étaient exercées par le magistrat public. Néanmoins cette république n'en perdit pas la bienveillance du pape, qui fit tous ses efforts pour provoquer une croisade, afin de la soutenir dans sa guerre contre les Turcs, où elle perdit entièrement la Morée. Ce fut la question relative au patriarche d'Aquilée qui les brouilla. Comme la juridiction de ce prélat s'étendait sur les deux Friouls, vénitien et autrichien, on était convenu qu'il serait choisi une fois par la république, une autre fois par l'archiduc; mais ensuite, soit adresse, soit connivence, le droit de nomination se trouva exercé tout entier par Venise. Marie-Thérèse, extrêmement jalouse de ses droits, revendiqua celui-là; et il en résulta un débat dans lequel le pape fut choisi pour arbitre. Benoît XIV décida (1751) que ce siége serait divisé en deux, l'un à Udine, l'autre à Aquilée. Venise se trouva lésée par cette sentence: elle congédia les nonces et menaça Ancône; les rois s'interposèrent en vain; mais le Vénitien Rezzonico ayant été élu pape, l'affaire fut apaisée silencieusement.

Il en était toutefois resté quelque ressentiment qui poussa la république à se lancer aussi dans les mesures à la mode. Ainsi elle soumit tous les religieux à l'ordinaire, ce qui atteignait spécialement les jésuites, que l'on accusait d'indépendance; elle fixa le maximum du nombre des moines pour chaque couvent; abolit tous ceux qui se trouvaient insuffisants pour en loger douze; régla leur discipline; défendit les relations avec des chefs étrangers, et l'envoi de sommes d'argent à Rome. Venise fut ensuite la première puissance catholique qui soumit à l'impôt les biens ecclésiastiques sans licence de Rome; elle repoussa la bulle *In cœna Domini,* et enleva au pape la collation des canonicats et des bénéfices ayant charge d'âmes, excepté celle des évêchés. Elle défendit que personne prît l'habit ecclésiastique avant vingt et un ans, et prononçât des vœux avant vingt-cinq; qu'au-

cune bulle fût obligatoire sans l'approbation de la seigneurie, et aucune dispense valable si elle n'était donnée par le patriarche.

Naples, dont la dépendance envers le saint-siége était plus immédiate, se trouvait à portée d'en étudier les droits avec plus de détail; c'est pourquoi le droit canonique y fut réduit en corps de doctrine régulier. Nicolas Capasso et Gaëtan Argenti s'étaient jadis prononcés hautement en faveur de la prérogative royale. Pierre Giannone avait écrit, au milieu des occupations du barreau, une *Histoire civile du royaume de Naples* (1724). C'était déjà un progrès, non pas seulement de s'apercevoir, mais de professer que l'histoire ne consiste pas seulement dans les faits. Il vit en outre la relation qui existe entre les faits et la jurisprudence, et il fit marcher et se développer de front, comme éléments de la civilisation nouvelle, le droit impérial, le droit canonique, le droit féodal et le droit municipal. Mais les connaissances complètes lui manquaient, et l'art plus encore; il fit donc de tout cela un ouvrage pesant, indigeste, avec beaucoup d'erreurs chronologiques et des omissions importantes. Il ne compulsa pas des monuments inédits, tandis qu'il mettait largement à contribution les pensées et même les expressions d'autrui. Asservi à la lettre comme un légiste, aussi dédaigneux du peuple qu'humble vassal des rois, il craignait que la presse ne préjudiciât « au génie par l'érudition, à l'éducation par la multiplicité des livres, au règne des idées fécondes par la propagation des mauvaises publications [1]. » Toujours attentif à la querelle des deux puissances, pour élever celle du prince au détriment du pouvoir ecclésiastique, non-seulement il pécha par excès de partialité, mais même il se permit d'inconvenantes facéties contre l'Église et sa discipline.

Charles III de Naples, voulant faire tourner à l'éclat et à la richesse du royaume les revenus exorbitants des ecclésiastiques, s'adressa au pape pour être autorisé à diminuer le nombre des prêtres, à conférer les évêchés et les bénéfices, à prohiber les legs aux établissements de mainmorte. Il demandait en outre le

[1] *Histoire civile*, VIII, p. 272.

droit de proposer un cardinal, et de donner l'exclusion dans le conclave. Enfin on transigea, et il fut convenu que le roi lèverait un impôt sur les biens ecclésiastiques [1], pour former les commanderies des ordres de Saint-Charles et de Saint-Janvier, et qu'il y aurait à Naples un tribunal mixte pour les litiges entre ecclésiastiques et laïques.

Le marquis Tanucci, ministre du roi Charles III et de son successeur, était l'ami de la monarchie plutôt que celui du pays : plein de zèle pour la toute-puissance royale, inébranlable dans ses projets, quels qu'ils fussent, despotique au point de ne tenir aucun compte de l'histoire ni du caractère national, il chercha cependant à opérer des améliorations. Les nobles furent attirés à la cour, et en réalité se trouvèrent privés du pouvoir. Il fut ordonné aux juges de ne statuer que sur un texte de loi précis, et de faire imprimer les motifs de leurs décisions. Galanti, qui reçut la mission de visiter le royaume, ne dissimula pas les maux du pays dans la belle *Description* qu'il en donna [2].

Plusieurs francs-maçons ayant été arrêtés (1751), Tanucci, au lieu de les trouver coupables, fit mettre en accusation don Janvier Pallanti, président du tribunal qui les avait fait saisir. Il abolit les dîmes ecclésiastiques, défendit les acquisitions nouvelles aux établissements de mainmorte, ainsi que le recours à Rome, et restreignit la juridiction ecclésiastique et le nombre des prêtres à dix, puis à cinq, par mille habitants. Il déclara que les bulles, tant anciennes que nouvelles, n'auraient de valeur qu'avec l'assentiment royal; définit le mariage un *contrat civil;* éleva les évêques au détriment de Rome, et les soumit en tout au roi. Il déclara la guerre aux jésuites, qu'il fit transporter tout à coup sur le territoire de l'Église, au nombre de quatre

[1] Quatre pour cent. On calcula qu'il devait rapporter un million de ducats.

[2] Il trouva dans le fief de Saint-Janvier de Palma, à quinze milles de Naples, que les serviteurs du baron habitaient seuls dans les maisons, tandis que deux mille bourgeois n'avaient pour abris que des grottes *et des huttes.*

cents, dit-on. Il fit assigner une pension « au fils de l'homme le plus grand, le plus utile que le royaume eût produit dans ce siècle et le plus injustement persécuté, » c'est-à-dire Giannone [1].

Lorsque la nonciature venait à vaquer, les princes catholiques pouvaient présenter trois candidats, sur lesquels le pape choisissait. Clément XIII voulut (1759) restreindre cette faculté aux puissances de premier ordre; mais Naples, ne se trouvant pas comprise dans le nombre, déclara qu'elle n'admettrait plus pour nonces que des prélats qui lui agréeraient. Le gouvernement napolitain, s'étant ainsi brouillé avec la cour de Rome, se mit à chicaner sur les bulles et sur les brefs, et à en entraver la publication. Il enleva au saint-siége la dépouille des évêchés et le revenu des siéges vacants, dont il fit des aumônes. Les diverses rétributions perçues par la chancellerie romaine furent supprimées, de même que le patronage exercé par le pape, chaque fois qu'un fief ou un fonds quelconque était annexé à un bénéfice. La nomination aux cent évêchés de Sicile fut attribuée au trône, le tribunal de l'inquisition aboli dans l'île; et un évêque pour les Grecs unis y fut installé, sans en donner avis au pontife. Les moines mendiants furent réduits de seize mille à deux mille huit cents; on fit accorder par les évêques les dispenses pour les mariages; enfin on supprima le tribunal de la nonciature.

La Sicile était considérée comme un ancien fief de l'Église. C'est pour cela que chaque année, la veille de Saint-Pierre, en vertu d'une convention de 1479, entre Sixte VI et Ferdinand d'Aragon, on offrait en présent, au pontife, une haquenée et 6,000 ducats. Une difficulté bizarre s'était même élevée, lors de la guerre de la succession d'Espagne, au commencement du

[1] Giannone, écrivain napolitain, auteur de l'*Histoire civile du royaume de Naples*. Très-hostile à l'Église, et en butte à ses poursuites, insulté plusieurs fois par le peuple de Naples, il alla chercher un asile à Vienne, où il fut protégé par le prince Eugène; puis à Venise, d'où il fut expulsé. Il vécut errant de ville en ville, et fut renfermé dans la citadelle de Furni, où il mourut après une captivité de douze ans.

(AM. R.)

dix-huitième siècle : Philippe de Bourbon et Charles d'Autriche voulaient tous deux, comme héritiers de la monarchie, acquitter le tribut et présenter leur haquenée. Charles III s'y obligea solennellement en recevant l'investiture en 1739. Tanucci conseilla au roi de s'affranchir de cette cérémonie, humiliante peut-être, mais non pas illégale, ainsi que le soutinrent une foule d'avocats.

Ferdinand IV se décida, en 1777, à offrir la haquenée et les 6,000 ducats; mais le prince Colonna, qui accomplissait cette cérémonie avec le titre de grand connétable du royaume, déclara qu'il rendait cet hommage aux saints apôtres : Pie VI répondit qu'il recevait la redevance féodale de la couronne de Naples. Il en fut de même les années suivantes; mais en 1788 on n'envoya point la haquenée : seulement un plénipotentiaire du roi offrit à la secrétairerie d'État 7,000 ducats, comme offrande à la tombe des saints apôtres; et comme ils furent refusés parce que la haquenée manquait, il les déposa chez un banquier, à la disposition de la chambre apostolique.

Pie VI se plaignit alors que le roi voulût se soustraire à l'obligation de vasselage; et il se publia de part et d'autre beaucoup d'ouvrages sur la question. Mais la révolution, qui grondait déjà, amena de part et d'autre une transaction. Il fut convenu que tout roi nouveau offrirait à Saint-Pierre 500,000 ducats d'argent; qu'au pape appartiendrait le droit de conférer les bénéfices mineurs, mais en ne les donnant qu'à des nationaux; qu'il désignerait les évêques sur une liste de trois candidats présentés par le roi; qu'il donnerait les dispenses matrimoniales, en confirmant celles qui auraient été accordées par les évêques durant les démêlés; que l'hommage de la haquenée cesserait, et que le royaume de Sicile ne serait plus qualifié vassal du pape.

En Toscane, on avait commencé à restreindre l'autorité ecclésiastique quand les princes autrichiens succédèrent aux Médicis. On alla plus loin après l'avénement de Léopold, qu'animaient les exemples de Joseph II, son frère. Mais si les réformes de l'empereur, dit Botta, étaient d'un philosophe, celles de Pierre-Léopold étaient d'un janséniste. Il supprima l'immunité des biens

ecclésiastiques, abolit les asiles, les ermites, la mendicité, deux mille cinq cents confréries et beaucoup de moines, entre autres les barnabites, qui se vouaient à l'éducation [1]. Il décida que les cures seraient données au concours. Il rendit les professions religieuses beaucoup plus difficiles; ordonna de prêcher contre les flagellations, les pèlerinages, et toutes les dévotions non approuvées par le gouvernement. Les tribunaux épiscopaux furent forcés de se restreindre aux causes ecclésiastiques, et il ordonna d'y plaider en langue vulgaire; plus de processions, à l'exception de celle du saint sacrement; les images pieuses durent être continuellement découvertes; enfin le tribunal de la nonciature fut aboli.

Léopold avait pour conseil en ces matières Scipion Ricci, évêque de Pistoie, qui découvrit et corrigea de graves désordres dans les monastères de son diocèse; mais, confondant avec la superstition certaines pratiques au moins innocentes, il défendit le *Chemin de la croix*, le *Sacré Cœur*, etc., et répandit les livres de Quesnel et des autres jansénistes, qui suscitèrent des questions ignorées jusque-là en Italie. Poussé par ce prélat, le grand-duc publia deux instructions pastorales, où il ordonna de réunir le clergé en synode au moins tous les deux ans, pour traiter de cinquante-sept objets qui y étaient indiqués, tels que composer de meilleurs livres de prières, des bréviaires et des missels; examiner s'il convenait d'employer l'italien dans l'administration des sacrements; restituer aux évêques l'autorité usurpée par la cour de Rome; donner au clergé un enseignement uniforme, pour que tous se conformassent à la doctrine de saint Augustin sur la grâce; porter l'examen sur les reliques et les images miraculeuses, en écartant celles qui seraient les moins authentiques; supprimer les chapelles particulières et les fêtes superflues.

Conformément à cet ordre, Scipion Ricci convoqua un concile à Pistoie. Voici les décisions qui furent prises dans les sept

[1] Il y avait en Toscane (1784) 7,957 prêtres séculiers, 2,581 clercs inférieurs, 2,433 prêtres réguliers, 2,627 moines répartis en 213 couvents, 7,670 religieuses en 138 cloîtres.

séances de ce concile : « Les évêques sont les vicaires du Christ, et non du pape; ils tiennent immédiatement du Christ leurs pouvoirs pour le gouvernement de leur diocèse, et ces pouvoirs ne sauraient être altérés ou entravés; les prêtres eux-mêmes doivent avoir voix délibérative dans les synodes diocésains, et, comme l'évêque, décider en matière de foi. » Le concile arrêta en outre ce qui suit : « Il n'y aura dans les églises qu'un seul autel; la liturgie sera en langue vulgaire et à voix haute; il n'y aura point de tableaux représentant la sainte Trinité, ni d'images plus vénérées les unes que les autres; les limbes des enfants sont une fable; l'Église ne peut introduire des dogmes nouveaux, et ses décrets ne sont infaillibles qu'autant qu'ils sont conformes à la sainte Écriture; l'indulgence pontificale n'absout que des pénitences ecclésiastiques; l'existence d'un trésor surérogatoire des mérites de Jésus-Christ, profitable aux défunts, est une invention des scolastiques; la réserve des cas de conscience, et le serment des évêques avant leur consécration, doivent être abolis. L'excommunication n'a qu'un effet extérieur; les princes peuvent établir des empêchements dirimants au mariage. »

Plus de deux cents prêtres adhérèrent à cette doctrine, qui, disait-on, était celle de saint Augustin sur la grâce; ils acceptèrent les quatre propositions de l'Église gallicane et les douze articles du cardinal de Noailles; approuvèrent les réformes introduites par le grand-duc et par l'évêque Ricci; et l'on prescrivit l'adoption du catéchisme que venait de publier Antoine de Montazet, archevêque de Lyon [1]. Les uns s'effrayaient de

[1] Voy. l'*Histoire de l'assemblée des archevêques et évêques de la Toscane*, tenue à Florence en 1787; Florence, 1788. — *Questions ecclésiastiques transmises par Son Altesse Royale à tous les archevêques et évêques de la Toscane, suivies de leurs réponses respectives*; Florence, 1788. — Sur le frontispice on voit une gravure avec figures symboliques, et au-dessous se trouve un petit génie qui tient ouvert un livre sur lequel est écrit *Encyclopédie*. Ricci y soutient les principes jansénistes, et présente comme modèle le synode janséniste d'Utrecht de 1763, exhortant les évêques toscans à l'imiter, et prémunissant les *curés* contre les intrigues de Rome.

voir l'Italie envahie par Calvin ; les autres se réjouissaient de ce que l'outrecuidance papale se trouvait enfin réprimée.

Léopold avait hâte que son encyclique fût approuvée par tous les évêques ; et comme plusieurs prélats s'y refusaient isolément, il songea à réunir un synode ; mais il le fit précéder d'une conférence, dans le palais Pitti, entre trois archevêques et quinze évêques, afin de préparer un concile national. La plupart des assistants adhérèrent au synode de Pistoie ; mais quelques-uns s'y montrèrent opposants, soutenus par le mécontentement général du peuple et de tous ceux qu'on traitait alors de fanatiques ; en sorte que Léopold ne tarda pas à s'apercevoir qu'un synode lui ferait perdre sa cause.

Cependant Ricci continuait à marcher dans la même voie : il faisait dire les psaumes en italien ; changeait quelques mots dans l'*Ave Maria;* enlevait des églises les ornements précieux, les brefs et les souvenirs d'indulgences. Mais lorsqu'il voulut faire disparaître l'autel où les habitants de Prato vénèrent la ceinture de la Vierge, le peuple se souleva en tumulte, et envahit l'église à main armée, en chantant et en sonnant de la manière défendue par Ricci. Il brûla le trône et les armoiries épiscopales, ainsi que les livres qui contenaient les innovations ; ensevelit les lettres pastorales dans la terre d'où il exhumait les reliques, et se mit à faire des processions, à chanter des litanies, à vénérer les images, pour narguer les ordres de Ricci. Bientôt après, de nombreux écrits révélèrent des erreurs grossières de ce prélat ; la résistance se répandit même dans les chapitres des deux cathédrales ; de telle sorte que les réformes furent supprimées, et que lui-même, réduit à s'enfuir, se démit de son siége.

Pie VI fit examiner les actes du synode de Pistoie ; puis il condamna, par la bulle *Auctorem fidei,* cinq de ses propositions comme hérétiques, et soixante-dix autres comme schismatiques, erronées, scandaleuses, calomniatrices. Ricci dénonça au gouvernement cette condamnation comme injuste ; mais l'Italie se trouva bouleversée par l'invasion. Ricci, comme partisan des Français, fut en butte à toutes sortes de haines, et il finit enfin par reconnaître ses erreurs.

François Beccatini, qui a écrit une *Vie de Pie VI* avec la plume d'un panégyriste, dit pourtant (c. III) que l'État pontifical était le plus mal administré qu'il y eût alors, à l'exception de la Turquie. Toute exportation de grains y était défendue, et tout commerce y était entravé ; l'administration des subsistances avait le droit d'acheter ce dont elle avait besoin, et de le payer au prix qu'elle fixait elle-même ; elle enrichissait en outre qui lui plaisait, en accordant des permissions de sortie pour les denrées. Plus d'un cinquième des terres sur les plages fertiles de l'Adriatique restaient improductives, à tel point que les propriétaires voisins étaient autorisés à les cultiver pour leur propre compte. Le tribunal de police était une autre source de vexations : il taxait les bestiaux à son gré, et accaparait toute l'huile du pays, qu'il revendait ensuite au prix le plus élevé ; il n'y avait point de manufactures ; l'introduction des objets de fabrique étrangère était très-coûteuse, et, par suite, la contrebande très-active ; les revenus fonciers étaient affermés pour 400,000 écus, tandis qu'ils auraient pu facilement rendre le double. Dans les onze années que régna Clément XIII, on enregistra douze mille meurtres, dont quatre mille eurent lieu dans la capitale seule.

Pie VI songea à apporter quelques remèdes, mais ils furent inefficaces. Ce pontife, beau de sa personne, éloquent, majestueux, se complaisait dans ces dons naturels, et se confiait dans l'impression qu'ils devaient produire. Déjà son prédécesseur avait élevé un monument aux beaux-arts dans le musée Clémentin ; Pie VI l'augmenta considérablement ; il lui donna en outre son nom, qu'une vanité pardonnable lui faisait sculpter partout ; et il chargea le célèbre antiquaire Visconti d'en décrire les richesses. Il ajouta à Saint-Pierre la sacristie, où la richesse supplée à la beauté ; étendit le palais Quirinal, et améliora le port d'Ancône et l'abbaye de Subiaco. Il dépensa des sommes énormes pour dessécher les marais Pontins, en encaissant l'Amaseno et l'Ofanto, et en creusant le long canal, dit fleuve Sixte, par lequel les eaux s'écoulèrent à la mer, et laissèrent à sec des terrains qui se couvrirent d'une nouvelle culture.

Il est à regretter que ces travaux, dignes des anciens Romains,

n'eussent pour but que de créer une principauté pour ses neveux ; il les favorisa à un degré dont on n'avait pas vu d'exemple depuis les papes du quinzième siècle. Il s'entendait peu à la politique des cabinets. Nous ne devons pas toutefois passer sous silence qu'au milieu de l'orage qui menaçait alors, quelques cardinaux lui suggérèrent un projet digne des temps de la grandeur pontificale : il s'agissait de réunir l'Italie en une confédération, sous la suprématie de Rome; mais la ligue italique fit plus de peur à l'Autriche que l'invasion ennemie.

LITTÉRATURE ITALIENNE.

La pauvreté vaniteuse de la littérature, dans le cours du dix-septième siècle, se releva, grâce à l'ennui où l'on était du genre pastoral; elle n'eut pourtant pas l'inspiration de recourir à la nature, et à la source inépuisable des sentiments : elle se releva avec l'aide des *trecentisti* et des *cinquecentisti*, de Pétrarque principalement. Les écrivains ne lui empruntèrent pas seulement l'art, mais ses pensées, et sa pureté sans vigueur; ils visèrent à la rime, à la phrase, sans rien dire naturellement. Il en résulta des compositions minaudières, une petite élégance maniérée, une science de parade. La littérature italienne fut envahie par l'emphase et le bouffon, deux genres détestables. Ce ne furent que chants burlesques, poésies pour noces, réceptions de docteurs, prises d'habit, des amours, des dépits, qui ne venaient jamais du cœur, mais de la tête. On débutait alors par des sonnets pour les recueils, comme aujourd'hui par des articles dans les journaux : heureux ceux à qui leurs productions valaient un diplôme académique! Quelques-uns ont l'expression pure, le tour harmonieux : leur prose a de la noblesse et de la magnificence, leurs vers de l'harmonie; mais jamais on n'y trouve de passion ni d'éloquence véritable. D'autres opposaient à la recherche fastidieuse des *seicentisti* une abondance facile, qui n'était pourtant pas du naturel. Nous nous bornerons à citer,

parmi un nombre infini d'écrivains, quelques-uns s'en tirèrent le moins mal.

Le Génois Frugoni (1692-1786) vécut dans l'ind passions jusqu'au jour où il devint poëte de cour secrétaire de l'Académie des beaux-arts. Il cha événements de cette cour, en dirigea tous les s termina ses jours dans une agréable position. Bo mais sans plan, il tourne dans un cercle étroit; il correction. Poëte de la bonne compagnie, il bourre de lieux communs et d'allusions mythologiques, s circonstance, pour mariages, baptêmes de cloch docteurs qui l'ennuient, ou en l'honneur des riche tent à leurs festins. C'est ainsi qu'il fut le versific fécond de ce temps où les vers pleuvaient, et le école de prétendus poëtes, fabricants de sonnets cules à la louange non-seulement des princes, m conque possédait une maison de campagne ou dîners.

Les *Vers libres des trois excellents auteurs*, Fr nelli et Lorenzi, méritent, à raison du bruit qu'ils mention particulière; mais on n'y trouve qu'une pro un retour continuel d'images faciles et maniérées des mots inutiles, en altérant les termes anciens; i l'emphase pour de la chaleur, le boursouflé et le m la noblesse et la grâce; jamais rien de profond, d' et ils gâtent par des détails puérils les sujets les p Frugoni arrive, en contemplant le matin son plafond sur les causes du beau; ce dont il est ensuite dist valet qui entre avec son chocolat. Bettinelli [1] s'oc

[1] Il décrit plaisamment, dans ses Lettres sur l'épigramm qu'il fit à Voltaire. Le philosophe de Ferney, invité ensui nelli à venir le voir à Vérone, lui répondait : « Vous voye ne dois pas me soucier d'aller dans un pays où l'on séquestr de la ville les livres qu'un pauvre voyageur a dans son sac rais avoir envie de demander à un dominicain la permissi de penser, de lire; et je vous dirai franchement que ce lâc de l'Italie me fait horreur. Je crois la basilique de Sain

l'éruption du Vésuve, des rats qui sont chassés de leur trou. Quelle étrange idée l'on avait de la poésie, quand on donnait à Lorenzi des sujets de physique pour improviser ! Frugoni faisait soixante sonnets à la file contre l'avare Ciacco, et Casti en adressait cent à quelqu'un à qui il devait trois jules; toute l'académie milanaise des *Trasformati* déplorait en vers la mort du chat de Balestreri; une autre, celle du chien Pippo. Il y en avait qui s'entendaient pour traduire en octaves chacun un chant du *Berthold !* On allait cependant chercher dans un rang plus bas encore, c'est-à-dire parmi les improvisateurs, ceux qu'on couronnait au Capitole; ainsi la Corilla, surnommée l'Olympique; ainsi Perfetti, à qui on donna pour sujet d'épreuve douze thèmes sur les sciences.

Cette fécondité inépuisable excita la verve mordante de Joseph Baretti [1], de Turin (1716-1789), que ses éditeurs mettent au rang des bons critiques et des écrivains distingués, et qui rédigea le journal intitulé *le Fouet littéraire*, dans lequel il se mit à fustiger « ces malheureux qui s'en allaient griffonnant chaque jour des comédies impures, des tragédies stupides, des critiques puériles, des romans biscornus, des dissertations frivoles, de la prose et des vers de toute famille, sans substance ni qualité. »

En effet, on ne voyait plus dans la littérature que *Frugoniens, versi scioltai*. Ceux qui écrivaient sur les sciences étaient vulgaires, impropres, sans couleur. L'école jésuitique sacrifiait au nombre la concision, la force, le mot propre. Personne ne pourrait aujourd'hui supporter l'harmonieuse et vaine élégance du

belle; mais j'aime mieux un bon livre anglais, écrit librement, que cent mille colonnes de marbre. »

On cite parmi les plus célèbres Thérèse Bandettini (Amaryllis étrusque), Livie Accarigi, Fortunée Fantastici, le mordant Matthieu Berardi, le Napolitain Gaspard Mollo, qui improvisait en latin comme Gagliuffi, etc.

[1] Baretti, poëte burlesque par-dessus tout, a traduit en vers libres (*sciotti*) les tragédies de Corneille et l'*Art d'aimer* d'Ovide. Il se fit l'antagoniste des philosophes français, disant qu'ils n'en pouvaient imposer qu'aux femmes de chambre. Il a laissé des pamphlets, des dissertations, et un dictionnaire italien-anglais.

père Roberti, de Bassano. Rezzonico, lié avec les hommes les plus distingués de son temps dans sa patrie et au dehors, n'arriva lui-même qu'à une poésie imitatrice des plus mauvaises imitations, et à une prose flasque et incorrecte, tout à la fois phraseuse et arrogante.

La vie du comte Algarotti (1712-1764) fut une suite de triomphes. Il est fêté à Paris par les savants; Auguste III, de Saxe, le charge de recueillir des tableaux pour sa galerie; Frédéric, de Prusse, le prend pour compagnon de ses voyages et de ses soupers; il est applaudi par les philosophes, mais il écrit comme ses contemporains : il est fardé et vide; ses vers sont contournés; tout emprunt, pour lui, est de bonne prise, pourvu qu'il vise à l'effet : du reste, rien qui vienne de l'âme, jamais de vigueur ni de concision. Son *Newtonianisme pour les dames*, traduit dans toutes les langues, est ridicule pour les savants, inutile aux ignorants. Il n'est pas jusqu'aux voyages, qui pourtant intéressent toujours, à raison des impressions personnelles du narrateur, où il ne trouve moyen de vous glacer par des réflexions niaises et par un étalage de citations, au lieu de chercher à faire connaître à ses compatriotes les intérêts, les idées. les mœurs, les progrès des peuples, afin de les piquer d'émulation. Partout, en un mot, on mettait du rouge et des mouches à la phrase; partout l'apprêt, au lieu de l'inspiration.

Il en était ainsi de l'éloquence de la chaire, amplification laborieuse qui laisse le cœur froid, l'esprit sans conviction, la volonté indifférente. On ne trouve chez ces orateurs sacrés que des mots, des discours, des déclamations. Ils n'ont pas cette tristesse évangélique qui est le fond de cette éloquence, ni ce style nourri des saintes Écritures, qui mettent la parole divine à la portée du peuple avec une dignité paisible et familière.

Quel champ Baretti avait devant lui, s'il n'eût trop songé à la forme; s'il eût compris le mérite de la hardiesse et de la sincérité dans l'art; si à l'intention sage il eût associé des sentiments élevés, des vues larges, et les inspirations du patriotisme! Mais combien il sait peu! comme il dédaigne ce qu'il ne comprend pas! comme il s'arrête toujours à la forme, lui qui ne

voit rien, dans le livre *Des délits et des peines*, « qu'une mauvaise chose écrite dans un style bâtard ! » comme il abuse sans ménagement de la raillerie! comme il s'abandonne à des passions haineuses contre tout ce qui lui est supérieur ! C'est là ce qui l'entraîna à des grossièretés ignobles, à exalter ce qu'il y avait de plus médiocre, et à faire une guerre si acharnée à Goldoni.

Peu d'hommes furent doués plus richement par la nature que cet avocat vénitien ; mais Goldoni (1707-1793) ne cultiva pas ces qualités précieuses, et sa patrie fit tort à son talent. Il n'y était pas permis de se mêler de politique ; il eût suffi, pour perdre un auteur, d'un noble qui se crût offensé. D'autre côté, le théâtre était livré à des entrepreneurs, qui ne visaient qu'à attirer la foule en flattant son goût ; il n'y avait aucune relation, nulle sympathie entre les gens de lettres et le peuple. Les gens de lettres faisaient des comédies d'après les règles d'un art froid, conventionnel, que personne ne lisait, et qui endormaient à la représentation. Le peuple avait pour pourvoyeurs des gens du métier, qui ébauchaient des canevas de comédies à sujet, dont les acteurs improvisaient eux-mêmes le dialogue, en mettant en scène des masques, sortes de types génériques qui revenaient dans toutes les intrigues.

Les acteurs étaient des tailleurs, des cordonniers, des tisserands, qui, le soir, se changeaient en Ninus et en Arbacès. Les arlequins devinrent célèbres. Un ouvrier en soie, le Napolitain Cerlone, inventeur des masques de Polichinelle et du docteur Fastidio, composa une multitude de canevas pour ces pièces improvisées, pleines de facéties, de verve, de traits satiriques, de bouffonneries et d'allusions transparentes, et dont les actes se prolongeaient indéfiniment, avec changement à vue et carnage général. Il fit longtemps la passion des Napolitains, qui voyaient dans ces représentations leur propre vie. Mais ce fut au grand détriment de l'auteur, qui aurait pu, s'il eût compris sa vocation, s'élever à quelque chose de mieux.

Goldoni s'abandonna à ces nécessités locales avec l'insouciance qui était dans sa nature. Il ne possède pas une grande variété ; il n'a pas l'art de tracer fortement les caractères ; il

peint moins la vie que la société, qui adoucit tout ce qu'il y a dans l'homme de rude et de caractéristique. Celui qui se borne à représenter l'individu social en est réduit à la fatuité des hommes, à la coquetterie des femmes, à la lutte de vanités frivoles. En effet, Goldoni retrace des mœurs toujours banales, des passions superficielles, des hommes, misérables fanfarons d'honnêteté, des femmes sans délicatesse, des physionomies dépourvues de relief, et en même temps de ce caractère universel qui donne seul aux œuvres de l'art une valeur réelle et durable

Mais personne ne manie mieux que lui la scène et le dialogue; personne n'indique mieux dans les caractères, quoique les siens soient toujours prosaïques, ce mélange qui se rencontre dans la société, sans recourir à des exagérations romanesques. On ne trouve nulle part cette abondance familière de style. Son *Bourru bienfaisant* fait juger ce qu'il eût été s'il fût né Français. Si le hasard l'eût placé parmi ces Siennois et ces Florentins qu'il appelait des *textes vivants*, quels progrès n'eût-il pas fait faire à la langue italienne, cette langue qui dut tant sous ce rapport à Fagiuoli, lequel n'a pourtant d'autre mérite que la diction ?

Abreuvé de persécutions et de dégoûts dans sa patrie, comme il arrive toujours, Goldoni la quitta pour la France. Mais, en racontant les succès qui le consolaient sur la terre étrangère, il s'écriait : *Il me semblait me trouver dans ma patrie.*

Les autres parties de l'art dramatique n'étaient pas plus brillantes; ce qui faisait dire à Voltaire : « En Italie, les beaux théâtres; en France, les bonnes pièces. » Pierre Trapassi (1698-1782) s'en allait improvisant de côté et d'autre dans Rome, où il était né, lorsque le juriconsulte Gravina, qui l'entendit, s'éprit de son talent, lui fit prendre le nom de Métastase, et lui légua en mourant une partie de sa fortune. Le jeune poëte en eut bientôt vu la fin; et quand il fallut travailler, il se mit à composer des drames. Marianna Bulgarelli (la Romanina), cantatrice d'une grande réputation, attribuant ses succès à la beauté des vers de Métastase, entreprit, en se l'attachant par les liens du cœur, de diriger son génie poétique.

Appelé à Vienne comme poëte impérial, avec son amie, il devint le protégé de Marie-Thérèse. Tous les souverains le traitèrent en favori, et lui firent à l'envi des présents. C'était à qui obtiendrait de lui cet encens, ces louanges banales auxquelles la vanité donne la valeur de jugements. Les femmes, qui l'avaient protégé vivant, ont longtemps soutenu sa réputation; et le suffrage de la moitié du genre humain compte assurément pour quelque chose. La douceur de son style, qui est son grand mérite, lui fit pardonner jusqu'à ses incorrections grammaticales, sa molle afféterie, et le tort qu'il eut d'aborder toujours des sujets élevés, qui se prêtent mal à la phraséologie galante de l'opéra. Il ne faut pas voir un auteur tragique dans ce poëte à la mode, dont les fades douceurs ont charmé et énervé l'Italie. Il doubla et tripla l'intrigue, multiplia les reconnaissances par toutes sortes de petits moyens; il abusa des *a parte* et des monologues qui servent au développement des passions. Mais ces passions, au lieu de les peindre, il les ébauche, se bornant à des traits vagues, sans caractère d'époque ni de pays.

Alfieri pèche par des défauts tout contraires : avant lui, Maffei avait montré l'intelligence de l'antiquité dans sa pièce de *Mérope*, dont le plan est simple et l'intérêt toujours croissant, et qui fut la première tragédie italienne de quelque mérite; mais l'auteur, livré à la fois à toutes sortes d'études, n'y apporta pas cette perfection de formes qui perpétue les ouvrages.

Alfieri, d'Asti (1749-1803), aristocrate épris de la liberté telle qu'on la prêchait alors, c'est-à-dire la liberté abstraite, n'avait lu que les écrivains français. Il les traite cependant de fort haut; il fait fi de Rousseau, bien qu'il l'imite et le copie. Il méprise ses prédécesseurs; il méprise l'Italie; il méprise les philosophes et les incrédules, non moins que les dévots et les ignorants; il méprise la noblesse, dont il sort, et la plèbe, qu'il déteste; enfin, il méprise le monde entier. Chez lui toute passion se convertit en rage, rage d'étude, rage de liberté, rage d'amour. Mais il mit dans ses dédains et ses colères une énergie qui contrastait tant avec la mollesse louangeuse de son temps, qu'elle parut de l'originalité. Il voyait le public se pâmer à la

douceur de Métastase : il se fit rude et mordant ; il recourut à toutes sortes d'ellipses, supprima l'article, dépouilla la langue de tout charme, le vers de toute harmonie.

Il se piqua cependant bien plus de se renfermer dans les règles les plus strictes du genre, qu'à faire de la tragédie la représentation d'une époque ou l'analyse d'une passion ; aussi la critique de ses contemporains et la sienne touchant ses propres ouvrages ne va-t-elle pas au delà de l'art. Une fois le but fixé, il y marche tout droit, sans cueillir une fleur sur sa route [1] ; il rejette tous les développements, tous les accessoires de la tragédie française, mais sans rien y substituer, ni la sublime ingénuité de la tragédie grecque, ni l'éclat lyrique qui est l'un de ses caractères.

Mais que le monde qu'il peint est horrible ! toujours des catastrophes effrayantes, des tyrans qui n'ont pas leurs pareils dans les enfers, des scélérats qui se donnent pour ce qu'ils sont.

Pourtant sachons gré à Alfieri de s'être perpétuellement occupé de l'Italie, d'avoir maintenu du moins son nom vivant, quand tout le reste avait péri, et fait servir la tragédie à réveiller des sentiments magnanimes. Mais, contempteur de son siècle, il emprunta tout au passé, et attira les haines, qui jamais ne sont fécondes, sans comprendre les progrès, les besoins de la société moderne. Il fait détester la servitude sans faire aimer la liberté ; il détruit tout sentiment, à part l'horreur pour les tyrans. C'est ainsi qu'il donna à l'Italie un théâtre nouveau, mais non pas national.

Il essaya plusieurs comédies politiques, qu'il intitula : *l'Un*, *les Peu*, *les Trop*, *l'Antidote*, et où le comique consiste à montrer les héros sous leur côté prosaïque. Dans la *Tyrannie*, exagération des exagérations de Rousseau, il soutient la liberté primitive, fait la guerre aux arts et à l'industrie ; les peuples

[1] « Ma manière dans cet art (et souvent ma nature l'exige impérieusement malgré moi) consiste à marcher toujours à grands pas, autant que je le puis, vers le dénoûment. Aussi tout ce qui n'est pas très-nécessaire, lors même qu'il en pourrait résulter un très-grand effet, je ne saurais absolument l'admettre. » (*Vie.*)

chrétiens sont, selon lui, plus esclaves que les Orientaux; et, pour avoir raison du despote, il conseille à tout le monde de s'entendre pour ne pas obéir : comme si, lorsque tout le monde est d'accord, la tyrannie restait possible [1]. Dans *le Prince et les Lettres*, il veut montrer que la protection est funeste à celles-ci, et nie que la faveur royale fasse éclore des talents autour d'elle. Ses nombreuses poésies abondent en traits mordants contre les cours. Dans l'*Étrurie*, il glorifie Lorenzino de Médicis; il épanche dans ses satires son orgueil misanthropique; et il attire toujours, parce qu'il a ce qui manque à ses contemporains, la passion. Quand vint la Révolution, il ne la comprit pas : comte, il fut bientôt dégoûté de la domination des avocats; il injuria les Français; et il crut si bien qu'il s'agissait d'un orage passager, qu'il dédia à la postérité plusieurs de ses tragédies, et donna, au début de cet immense mouvement, une édition de ses ouvrages sous une date plus éloignée; tant il était loin de se douter qu'il pût en résulter pour lui aucune leçon !

L'abbé Melchior Cesarotti (1730-1808) introduisit le goût français dans les cercles vénitiens, qui, de même que ceux de Paris, s'arrangeaient fort d'une instruction facile; il se fit chef d'école en imitant. Esprit cultivé, possédant plusieurs langues, il fit d'agréables rapports d'académie, et jugea avec goût ses contemporains; mais, insensible aux beautés naïves et à la vigueur de la littérature grecque, il traduisit Démosthène en l'habillant au goût du siècle, en le gâtant même par cette affectation pédantesque, qu'il faisait pourtant profession de détester. Il traduisit Homère dans le même goût; il voulut même le refaire, dans sa *Mort d'Hector*, où il réduit le grand poëte aux proportions que voudraient lui imposer les écoles, le tout accompagné de critiques aussi frivoles que celles de la Mothe, et qui proviennent de l'esprit le moins philosophique; c'est-à-dire que, ne concevant dans la civilisation que le raffinement, il en supprima les hardiesses : il fait les dieux plus dignes, les

[1] Alfieri avait déjà prêté cette idée au bouffon de Philippe II, quand il dit au roi : *Que ferait Ta Majesté, si quand tu dis Oui tout le monde disait Non ?*

hommes plus raisonnables ; substitue la politesse à l'éloquence, l'étiquette à l'imagination, et revêt le colosse du justaucorps et de la perruque de son temps.

Cesarotti réussit mieux avec Ossian : là il put se donner carrière tout à son aise, et embellir à sa manière les nuageuses descriptions du poëte que les contemporains abusés mettaient au-dessus d'Homère et d'Isaïe. Cesarotti se complaît à comparer le barde calédonien et le chantre d'Achille ; il donne presque toujours la palme au premier. Les étrangers eux-mêmes avouent qu'Ossian vaut beaucoup mieux dans la version italienne que dans le texte apocryphe de Macpherson. L'Italie en raffola ; et ses *muses,* tournant le dos à l'Olympe, à l'Hymen et aux Grâces, ne chantèrent plus que le brouillard, les ombres, les sapins, et les harpes agitées par le vent [1].

La langue était peu et mal étudiée : la Crusca s'endormait ; quelques pédants continuaient le frivole et facile travail de feuilleter les auteurs classiques pour s'enrichir. Alberti de Villanova conçut la pensée d'un nouveau dictionnaire, et réussit moins mal que l'Académie, parce qu'il fut seul à s'en occuper. L'esprit de système, qui prétendait d'un côté que la pureté consiste dans les termes académiques, et qui de l'autre refusait au dialecte le plus riche le titre de langue nationale, conduisit à classer les écrivains en pédants, comme Corticelli, Vanetti, Branda, Bandiera ; et en *libertini,* tels que la plupart des Lombards, les traducteurs et les écrivains scientifiques, qui s'en allaient répétant : *Des choses, des choses !* comme si les choses pouvaient se dire sans les mots, ou les pensées s'exprimer sans le langage.

Napione, homme érudit s'il en fut, détourna, dans l'*Usage et les qualités de la langue italienne,* ses compatriotes les Piémontais d'écrire en latin et en français ; et il traça des règles qui parurent relâchées à Cesari, rigoureuses à Cesarotti. Ce dernier voulut réduire en théorie sa pratique particulière, dans son *Essai sur la philosophie des langues.* Il applique à l'italien les

[1] Le chef-d'œuvre de l'ossianisme fut *la Naissance du Christ,* par Pèlerin Gaudenzi, qui fut portée aux nues, et donnée comme modèle aux jeunes écrivains.

doctrines du président de Brosses; il s'élève au-dessus de la foule des grammairiens, pour considérer le langage dans ses rapports avec la science générale. En réponse à ceux qui croient l'italien mort, il veut qu'on le rajeunisse, en admettant des expressions et des formes étrangères; puis, afin d'éviter l'abus de l'innovation, il veut qu'elle soit réglée par une assemblée d'hommes instruits; conseil assez scabreux et remède peu efficace.

Les écrivains italiens restaient sans contact avec le peuple : aussi la meilleure des démonstrations manquait-elle à leurs systèmes, à savoir, l'application et la pratique; ils agitaient des questions ou touchaient à des sentiments que le peuple ne ressent pas, qui même ne sont point les siens; de telle sorte que, n'ayant plus le peuple pour guide, ils extravaguaient, ou devaient se traîner sur les traces des étrangers. De là cette influence française si générale dans la seconde moitié du siècle passé, et qui se révélait, soit chez Métastase, qui empruntait des idées et des plans à Racine, soit chez les controversistes, ceux de Naples surtout, qui empruntaient leurs arguments aux partisans des libertés gallicanes; soit chez les économistes, qui répétaient et appliquaient les théories étrangères. Édifices, tableaux, drames, satires, romans, tout atteste en Italie une fastidieuse contrefaçon française. C'était de la France que venaient les modes, quelque peu appropriées qu'elles fussent aux Italiens : on jouait à Venise la comédie française; un journal français paraissait à Bologne en 1761. Parini se raillait des nobles, qui ne trouvaient de mérite qu'à ce qui venait de la France, soit qu'il s'agît du tailleur, ou d'une thèse philosophique. Maffei mit en comédie, dans son *Raguet,* ceux qui lardaient de français l'idiome national; Chiari ne cessait de se plaindre de ceux qui, *nés à Milan, pensaient en français*, qui *semblaient croire qu'il ne s'imprimait rien de mauvais en France;* de ce que les *dames ignoraient la langue toscane pour bégayer le français;* et il ajoutait : « Nous avons pris les habits, le langage, les vices des étrangers, sans pour cela dépouiller nos innombrables préjugés. »

Parmi ceux qui échappèrent à cette manie, il faut citer

Passeroni, de Nice (1713-1802), qui rima des *capitoli* et des fables en profusion. Il fit une *Vie de Cicéron* en cent et un chants, où il profite des moindres circonstances pour se jeter dans des digressions. Son langage est correct[1], et il a un air de bonhomie qui le fait aimer, quoique son abondance dégénère en une flasque verbosité.

Gaspard Gozzi (1713-1786), d'une grande famille vénitienne[2], fit un grand nombre de traductions d'un mérite très-inégal. Ses *Discours* vont de pair avec ce que l'éloquence italienne a de mieux. Son *Observateur* est une série d'articles vifs et légers qui chatouillent l'oreille, mais qui laissent un vide pénible dans l'esprit. On lui a reproché d'être trop Vénitien; on chercherait pourtant en vain dans ses anecdotes la peinture des derniers temps de la république; on n'y trouve que des historiettes, des friponneries traditionnelles et sans couleur. Tel est le caractère de ses autres ouvrages, en très-grand nombre. L'Académie des Granelleschi, instituée par Gozzi et par son frère sous les auspices d'un prêtre imbécile, avec des noms et des symboles en rapport avec l'obscurité de son titre, se proposait d'épurer le goût à l'aide de railleries grossières, en faisant une guerre acharnée à Chiari, à Goldoni, aux vers martéliens, à l'afféterie française; elle contribua, tant bien que mal, à raviver l'amour de l'idiome toscan et l'esprit national.

D'autres écrivains se démenaient aussi pour se tirer de l'ornière; mais ils ne croyaient y parvenir qu'en suivant les traces d'autrui. Jean Fantoni (1741-1817), dont le nom arcadique était Labindo, se fit horatien jusque dans le mètre et dans les phrases; il y mêla force *concetti*, avec des couleurs ossianiques. Il eut pour Auguste et pour Mécène d'abord le marquis de Malaspina, *race de héros, terreur des bêtes féroces*, puis tous les géné-

[1] Parini se déclarait redevable à Passeroni, pour l'avoir détourné de marqueter ses vers de phrases vieillies, et l'avoir amené à laisser au vulgaire les expressions proverbiales employées par les anciens écrivains toscans.

[2] C'est ce qui lui faisait dire : « Enfants, ne faites jamais de vers! Vous perdriez la santé avec le jugement, vous fatigueriez le jour; jamais vous ne seriez tranquilles. »

raux, les amiraux de son temps. Horace ayant proféré des imprécations contre les premiers navigateurs, il maudit aussi ceux qui tentaient l'*inviolable royaume de la foudre.* Cependant, du fond de la Lunigiane, il porta ses regards sur ce royaume, et adressa ses vers aux amiraux anglais Rodney, Vernon, Elliot, lequel « *brave la mort sur la borne herculéenne;* » puis encore à Washington, « *protégeant la liberté naissante de l'Amérique contre la colère de la mère patrie.* » Il sentit que les malheurs de l'Italie venaient du relâchement de ses mœurs et de son insouciance, et s'engagea, si « *l'ouragan des guerres transalpines descendait menaçant des frontières de la Savoie, à défendre*, nouvel Alcée, *la tremblante liberté contre les tyrans.* » Il adressa ses dernières odes à ceux « dont le nom et les mains sont restés purs dans les dix dernières années du dix-huitième siècle. »

Le Parmesan Angelo Mazza (1741-1817), au contraire, s'inspira des écrivains anglais : comme Fantoni, il vise à se rapprocher des poëtes modernes. Il fuit la négligence de Frugoni et le barbarisme affecté; mais, faisant étalage de savoir, se créant des difficultés et se drapant dans de pompeuses périphrases, il atteint à une certaine élévation voisine de l'obscurité. Une médaille fut frappée en son honneur avec le titre d'*Homère vivant*, et l'on n'a pas craint tout récemment de le comparer à Dante.

Joseph Parini, de Milan (1729-1799), dégoûté de l'élégance minaudière, de l'abondance insipide, de la facilité prodigue de ses contemporains, se fit plus digne, plus sobre et plus fier : ce en quoi il dépassa la mesure, car il prend parfois le contourné pour le gracieux, le singulier pour le sublime, et habille de latinismes et de périphrases des sentiments de l'ordre le plus commun. Il voulait arracher la poésie aux futilités, pour la mettre au service de la civilisation, pour en faire l'expression de la société et des besoins du temps. Il se proposa, dans chacune de ses odes, un but élevé et social [1]. Ce but est clairement in-

[1] Dans un écrit de M. Cantu sur le dix-huitième siècle, imprimé en 1833 et réimprimé plusieurs fois, Parini est considéré comme un poëte social et civilisateur.

diqué dans son poëme du *Jour,* où il peint satiriquement surtout la vie des jeunes seigneurs italiens, et prêche l'égalité naturelle des hommes, le respect dû aux inférieurs, aux artisans. Il le composa en vers libres ; mais il n'était pas de ces ouvriers médiocres qui laissent l'art au point où ils l'ont trouvé. Quand Baretti les lut, il dit que son antipathie pour ce mètre était vaincue ; et Frugoni s'écria : *Je croyais être passé maître en fait de vers libres, et je m'aperçois que je ne suis pas même un écolier*. C'est qu'ils ne s'apercevaient pas que l'on n'élève pas un sujet médiocre avec des mots pompeux, et que la forme n'agrandit qu'un sujet déjà grand par lui-même. La vraie poésie est celle qui consacre et embellit les traditions nationales (telle est la poésie de Parini) ; celle qui offre le tableau vrai de la vie réelle, de la vie morale surtout.

L'ITALIE
AU COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Nous avons donné une idée de la littérature appliquée en Italie aux besoins sociaux. Mais pendant que l'on y poussait les systèmes jusqu'aux plus téméraires utopies, on ne voyait rien encore de l'orage qui s'amassait sur la France ; pas un de nos penseurs les plus fameux n'avait le pressentiment de cette violente secousse ; car en fait de réformes, ils espéraient tout du temps et des rois.

L'abbé Bertola écrivait une *Philosophie de l'histoire,* qu'il termine en proclamant la perfection des systèmes politiques de son temps, qui devait garantir les peuples contre tout bouleversement : « Peu de réformes restent à faire, disait-il, et elles s'opéreront paisiblement. Quant à une révolution, l'*Europe n'a plus à la redouter.* » C'était en l'année 1787 que Bertola s'exprimait ainsi.

En regardant, en effet, la marche des choses, la sagesse humaine aurait pu dire : « Rome a fini son temps, Rome s'en

va. » Les princes, ne comprenant plus qu'ils devaient avoir dans la religion non une ennemie ni une esclave, mais une alliée libre, voulaient attirer dans leurs mains toute l'autorité publique; mais ce n'était pas pourtant pour opprimer les peuples : ils réalisaient même certaines améliorations prêchées par les philosophes. Les uns et les autres étaient d'accord pour faire le bien des peuples, très-satisfaits de leur côté qu'on s'occupât d'eux. — Pauvre sagesse humaine!

Déjà pour les Italiens il y avait matière à réfléchir, en voyant s'écrouler si vite ce qui avait été l'œuvre d'un instant. Il en avait été ainsi moins en Toscane qu'ailleurs, parce qu'en réalité les réformes n'y avaient pas été radicales, et que le peuple y était mieux préparé à les recevoir. Cependant, lorsque Léopold quitta le grand-duché pour s'asseoir sur le trône impérial, on y vit s'élever de vives réclamations : il y eut des troubles à Pistoie pour renverser les innovations de Ricci; à Livourne, les portefaix se soulevèrent, et en vinrent à des voies de fait, surtout contre les juifs; d'autres villes suivirent cet exemple. Ferdinand III, qui succéda à son frère (1790), se hâta de rétablir une partie des abus qu'il avait supprimés, afin de se concilier le peuple. Il rendit aux châtiments leur ancienne rigueur, attendu que le pays était devenu le refuge de tous les mauvais sujets des environs; il fit revivre les règlements qui entravaient le commerce. Du reste, il suivit les traces de son frère; et, devenu Toscan, il sépara les intérêts du pays de ceux de la maison d'Autriche.

Venise avait perdu la Morée par la paix de Passarowitz, et se voyait réduite au territoire qu'elle conserva jusqu'au moment de sa chute : elle possédait le duché (*dogado*), c'est-à-dire les îles et les lagunes environnantes; les provinces de Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Bergame, Crema, la Polésine de Rovigo, et la Marche de Trévise, qui comprenait Feltre, Bellune et Cadore; au nord du golfe, le Frioul et l'Istrie; au levant, la Dalmatie vénitienne, avec les îles qui en dépendent; une partie de l'Albanie, c'est-à-dire le territoire de Cattaro, Butrinto, Parga, Prevesa, Vonitza; dans la mer Ionienne, les îles de Corfou et de Paxos, Sainte-Maure, Céphalonie, Théaki, Zante, Axos,

les Strophades et Cérigo. En 1722, les anagraphes lui donnaient 4,500,000 âmes de population. Le revenu public s'élevait à 6 millions de ducats, et la dette à 28 millions (à raison de 4 fr. 95 cent. le ducat).

Dans le gouvernement, la souveraineté appartenait au grand conseil, composé de tous les patriciens qui avaient accompli leur vingt-cinquième année, et qui compta parfois jusqu'à douze cents membres; il en fallait deux cents dans les cas ordinaires, huit cents dans les circonstances graves. Le gouvernement était confié au sénat, élu annuellement par le grand conseil, et composé de cent vingt membres, indépendamment des magistrats patriciens pendant la durée de leur charge. Le pouvoir exécutif appartenait à la seigneurie, ou collége formé du doge, de six conseillers, des trois chefs de la quarantie, et des seize sages. La justice était rendue par quatre tribunaux électifs: trois d'entre eux composaient la quarantie civile, et l'autre la quarantie criminelle, dont le président siégeait dans la seigneurie, et les membres dans le sénat. Les *avogadors* remplissaient près de ces tribunaux les fonctions du ministère public. Le conseil annuel des Dix avait l'administration de la police; il choisissait dans son sein deux inquisiteurs noirs pour un an, et dans la seigneurie un inquisiteur rouge pour huit mois, ce qui constituait l'inquisition d'État. A l'exception du doge et du procurateur de Saint-Marc, les autres magistratures étaient temporaires; aussi le grand conseil faisait-il jusqu'à neuf élections par semaine, indépendamment de celles qui appartenaient au sénat. Les fonctions étaient peu rétribuées; elles étaient honorifiques et dispendieuses dans les provinces et près des cours étrangères, où les patriciens soutenaient, sans rien épargner, la dignité de leur patrie et celle de leur propre rang.

Il n'y avait entre les familles nobles aucune distinction, pas même de primogéniture, aucuns titres, aucune différence de costume. Quelques-unes cependant s'étaient assuré les emplois les plus importants et une clientèle parmi les patriciens pauvres, qu'on appelait Barnabites [1]. Ces familles dépouillèrent peu à

[1] De l'église de Saint-Barnabé, autour de laquelle ils habitaient. Ils

peu le grand conseil, et attirèrent au sénat la nomination aux charges principales, ou tout au moins la présentation; elles entravèrent par des lenteurs le pouvoir délibératif du grand conseil, puis du sénat; elles attirèrent tout à la seigneurie, et enfin de celle-ci aux inquisiteurs d'État: ainsi un tribunal devint le gouvernement tout entier, grâce à son pouvoir sans limites et sans appel. Pour en arriver là, ils avaient dû fermer le Livre d'or aux nobles nouveaux, qui auraient apporté dans le conseil des idées plus hardies. Ils constituèrent un tiers état de *citoyens originaires;* le peuple lui-même se divisa en citoyens et en plèbe, celle-ci ne pouvant se livrer qu'à certaines professions et à un trafic intérieur. Chaque quartier de la ville avait ses priviléges et son gouvernement; il en était de même de chaque corps de métier.

Comme dans toutes les oligarchies, les abus, les malversations étaient en grand nombre dans l'armée et dans les finances. Il y avait beaucoup de désordre dans les possessions d'outremer; les employés y extorquaient de l'argent et vendaient la justice, en même temps qu'ils gaspillaient les sommes affectées par la république à l'entretien des forteresses et des ports. Sur la terre ferme, une humeur turbulente et ferrailleuse rendait les rixes et les meurtres fréquents. Les *illustrissimes* (on appelait ainsi les patriciens) y déployaient une arrogance dont les plébéiens se dédommageaient chacun dans sa petite sphère. Dans la capitale, la corruption servait à détourner les esprits des affaires publiques [1]. Bien que l'usage tendît à rapprocher les nobles des plébéiens au moyen de divers degrés de patronage [2], l'orgueil des premiers était en proportion de la nullité

descendaient des cadets des principales familles, et de celles qui avaient été agrégées au patriciat, à l'occasion de la guerre de Chioggia. Celles dont l'inscription au Livre d'or datait de la guerre de Candie étaient encore assez riches.

[1] Un proverbe disait : « Le matin une petite messe, l'après-dîner une petite bassette, le soir une petite femme. »

[2] C'était au point que ceux qui portaient le même nom (*senso*) se considéraient en quelque façon comme alliés. Aux baptêmes des patriciens, les parrains étaient toujours plus de deux ; il y en eut même

des autres; et de leurs loges ils crachaient sur le parterre, peuplé de roturiers. Tout le sombre génie de ce tribunal des Dix, dont s'effrayait Montesquieu, se réduisait à l'emploi d'un vil espionnage, à empêcher le développement de toutes vertus, à donner quelque apparence de règle aux mauvaises mœurs. Il bannit une fois, mais bientôt il rappela les *bien méritantes prostituées*, attendu que leurs maisons étaient, avec le parloir des monastères, les seuls endroits où l'on pût se réunir librement, et faire de la musique, des soupers, de la galanterie, sans inquiéter le gouvernement, puisqu'il y entretenait des espions.

La protection accordée au masque encourageait les intrigues galantes, et dispensait de tout frein et de toute pudeur [1]. L'excès du scandale amena un moment des mesures sévères. On ferma les cafés, on multiplia les lois somptuaires, on prohiba les livres impies. Mais bientôt il fallut céder au torrent. Les cafés se rouvrirent; un luxe inouï fut déployé aux fêtes de la république; et les théâtres vénitiens éclipsèrent par leur splendeur ceux du monde entier. L'établissement appelé *Ridotto* était une école d'immoralité. Soixante à soixante-dix tapis verts y étaient dressés, et là un jeu frénétique engloutissait les fortunes. Ce repaire était présidé par des nobles, qui, salariés par les compagnies fermières, restaient seuls avec la perruque et la robe de magistrat, tandis que tous les autres portaient le masque. Des

parfois jusqu'à cent cinquante, et toujours plébéiens. Bien plus, le prêtre était obligé, sous peine d'exil, d'enjoindre sévèrement à ceux qui auraient été patriciens de se retirer.

[1] Le masque, mode caractéristique de Venise, consistait dans le camail ou *baütta*, chapeau à trois cornes, et masque couvrant la moitié du visage. Ce costume était permis du 5 octobre au 16 décembre, puis du jour de Saint-Étienne jusqu'à la fin du carnaval; le jour de Saint-Marc, les quinze jours de la fête de l'Ascension, les jours de la création du doge et de ses banquets solennels, ainsi qu'aux autres fêtes extraordinaires et lors des visites de princes. Alors le patricien pouvait déposer la robe et la perruque, et se promener le visage couvert du masque coiffé du chapeau, s'entretenir même avec les ministres étrangers sur la place, dans les casino, au théâtre, mais non pas *chez eux*.

ambassadeurs, des ministres venaient y chercher les terribles émotions du jeu. En 1774, les correcteurs de la promission ducale obtinrent que le *Ridotto* fût fermé; mais le décret ne fut pas exécuté, car ces jeux attiraient beaucoup d'étrangers [1].

Rien ne prouve mieux la dépravation vénitienne que la vogue dont jouit alors Baffo : écrivant dans le dialecte vénitien, il se vautra à plaisir dans la fange du libertinage; et il ne recula devant aucun des termes les plus techniques des mauvais lieux pour flageller l'honneur, la vertu, la religion, représenter ce que l'imagination peut créer ou l'histoire païenne rappeler de plus lubrique. Cet infâme criait *Vive le vice!* niait Dieu, et voulait substituer à son culte « la sainte simplicité de l'âge d'or. » Labia s'indigna de ce dévergondage; et, plein d'amour pour sa patrie, de zèle pour la religion, il repoussa avec les mêmes armes l'invasion des idées étrangères, le désordre des mœurs, le goût passionné du théâtre, le sigisbéisme, et la guerre faite aux couvents, lorsqu'on tolérait les mauvais lieux et les maisons de jeu.

Une loi extrêmement sévère interdisait aux nobles et à ceux qui dépendaient d'eux, toutes relations avec les ministres étrangers résidant à Venise et avec les gens de leur maison; au point que si quelqu'un donnait une fête où il ne voulait admettre que les invités, il plaçait à la porte de son palais un domestique avec la livrée d'un ambassadeur étranger. Le doge vivait isolé, à cause des grands ménagements que son rang lui imposait. Il n'était permis qu'à très-peu de personnes de voyager; ce qui conserva l'originalité des mœurs. Les Barnabites, dont le nombre était considérable, formaient une classe très-dangereuse, comme est toujours celle des nobles pauvres dans un État libre. Ils comptaient entre autres priviléges

[1] Vérone avait aussi un casino célèbre. En 1773, quelques dames s'y étant montrées avec des paniers moins volumineux que d'usage, ce fut un scandale, et toute la ville prit parti pour ou contre. Les esprits s'échauffèrent tellement, que, pour leur donner le temps de se calmer, on ferma le casino. Mais cela ne suffit pas; l'affaire fut portée devant la magistrature suprême de la république, et Joseph Torelli, célèbre littérateur, écrivit à ce sujet de graves apologies.

celui qui permettait à leurs femmes de mendier, mais en robes de taffetas. De cette classe sortaient des escrocs, des brigands, des joueurs, des solliciteurs de procès, des brocanteurs de votes dans les élections. Obligés, pour vivre, de se remuer beaucoup, ils troublèrent plusieurs fois la république. En 1762, ils ourdirent une trame dans le but de la bouleverser et d'abattre les inquisiteurs d'État. Ils l'essayèrent de nouveau en 1775; et, d'une manière plus dangereuse, en 1782; mais ces mouvements furent réprimés par une organisation judiciaire si forte. Le peuple, respectueux jusqu'à la bassesse, évitait autant que possible ces patriciens fastueux, et menait à l'écart avec ses égaux une existence gaie, sans gloire et sans besoins.

L'État était donc concentré dans la cité, la cité dans un petit nombre de familles; et toute la force reposait sur la faiblesse de ceux qui obéissaient. La politique extérieure ne s'occupait plus de Venise que comme une proie convoitée. Les Turcs la laissaient en paix, sauf qu'ils couraient parfois sur ses navires. La prudence vantée de ses sénateurs se bornait à rester neutres entre les puissances qui se faisaient la guerre en Italie. La peur de voir les provinces sujettes se soulever leur faisait craindre la guerre. Venise ne voulut pas adopter, comme toute l'Europe, les armées permanentes et nationales; et, d'un autre côté, elle détruisait l'unité du commandement, en mettant un provéditeur à côté des généraux.

Elle ne prit point part à la guerre de la succession d'Autriche, et l'Italie fut partagée sans sa participation. Les puissances violèrent son territoire chaque fois que cela leur convint. Des bâtiments anglais et autrichiens sillonnaient en toute sécurité le golfe qui portait son nom, et l'empereur ouvrit à Trieste un port franc. Les fonds réservés pour les grands besoins furent consommés; la dette s'accrut jusqu'à 200 millions, et l'on fut forcé d'emprunter même à des étrangers, malgré la loi qui s'y opposait. Le commerce conservait à peine l'ombre de son ancienne splendeur; il entraînait même une espèce de déshonneur, car il était interdit aux nobles; à quoi l'on voulut remédier en 1780, en poussant les patriciens à se livrer aux spéculations. La marine marchande n'employait pas plus de quatre

à cinq cents navires; la marine militaire ne comptait plus qu'une douzaine de bâtiments à la mer, et une vingtaine éternellement en chantier. La haine des innovations fit que les vaisseaux gardèrent leur ancienne forme; les procédés de la chimie restaient secrets, comme les procédés des constructions navales.

Nous sommes bien loin de vouloir insulter à Venise pour absoudre ceux qui la trahirent; mais nous croyons que toute puissance qui repousse des réformes exigées par le temps marche à une ruine prochaine. Hâtons-nous de dire que la ville fut déclarée port franc en 1735, à l'exemple de ce que l'empereur avait fait pour Trieste, et le pape pour Ancône. Goldoni se réjouissait, au retour de ses voyages, de voir Venise si bien éclairée, tandis que les rues des villes qu'il avait visitées restaient dans l'obscurité. En 1786, on promulgua un code pour la marine marchande. Une bonne législation fut faite sur les fiefs, ainsi que les premières lois organiques sur l'exploitation des mines; enfin l'œuvre gigantesque des *Murazzi,* digue de marbre opposée à la mer, de 1744 à 1782, *ausu romano, ære veneto,* prouve qu'il y avait encore de la vie dans Venise.

Les autres républiques étaient réduites à n'être plus que des municipes sans importance politique. Le cardinal Alberoni attenta un jour à l'indépendance de Saint-Marin (1739); mais les plaintes qui s'élevèrent déterminèrent le pape à rendre à cette bourgade son ancienne indépendance.

A Lucques, la censure romaine et l'ostracisme athénien avaient leur pendant : on appliquait à qui faisait ombrage l'imputation de *débauché*. En effet, si quelque citoyen, noble ou bourgeois, se distinguait par sa richesse ou par son mérite, les sénateurs inscrivaient son nom sur le bulletin; et quand il s'en trouvait vingt-cinq d'accord, il était tenu pour débauché, et envoyé en exil. Cette inquisition, qui se répétait tous les deux mois, faisait disparaître, par la défiance, toute franchise dans les entretiens, et portait les citoyens à se cacher dans la médiocrité. Les juges étaient tirés du dehors; et, le temps de leurs fonctions expiré, ils étaient soumis à une enquête. Du reste, l'industrie était protégée, et les citoyens acquéraient dans l'administration publique de l'aptitude aux affaires.

Le Piémont, situé de façon à avoir souvent recours aux armes, était le seul État où l'esprit militaire se fût conservé; il avait sur pied trente-cinq mille hommes, et possédait quinze places fortes. Sous Charles-Emmanuel, une école militaire, dirigée par Alexandre Papacino, devint extrêmement florissante[1]. Bertola enseignait en même temps l'art de défendre et d'attaquer les places; ce fut lui qui présida à la construction de la Brunetta, admirable forteresse qui fermait aux Français le val de Suse.

Gênes, qui était bien fortifiée, n'avait pas plus de quinze cents hommes sous les armes; il en était de même de Modène. Parme n'en avait que la moitié; la paisible Lucques, deux cents; la Toscane, quatre mille; le pape, de cinq à six mille, avec les forteresses du Pô, d'Ancône et de Civita-Vecchia. Venise avait des troupes à Peschiera, Porto-Legnago et Palma-Nova, en Italie; à Zara et à Cattaro, dans la Dalmatie; à Corfou, dans la mer Ionienne. Son arsenal était encore riche, et comptait un certain nombre de bâtiments; mais ses deux mille soldats étaient étrangers.

A Naples, Tanucci, occupé à faire la guerre aux prêtres, donna peu d'attention aux forces militaires. Cependant Joseph Palmieri, auteur de l'*Art de la guerre;* le prince de San-Severo, qui inventa un nouveau système de tactique; Alphonse de Luna, qui écrivit l'*Esprit de la guerre,* acquirent de la réputation dans ce pays. Ferdinand IV, lorsqu'il n'était encore que prince, montra aussi du goût pour les troupes, les cadets, les marins, les exercices; et il appela Acton pour réorganiser l'armée. En effet, cet Irlandais abolit les priviléges; confia aux grenadiers le service des gardes du corps, comme cela avait lieu en Autriche; licencia les troupes suisses; forma deux régiments d'Espagnols, d'Irlandais et de Flamands; conserva le régiment Royal-Macédoine, composé de Grecs, auxquels était adjoint un bataillon de chasseurs albanais; envoya au dehors

[1] Prosper Balbo, qui a donné son éloge dans les *Mémoires académiques de Turin* (1805, p. 283), rend compte de ce que le Piémont a fait pour les progrès de la science des fortifications et de l'artillerie.

des officiers intelligents pour s'instruire; établit deux académies pour les corps facultatifs, avec de bons professeurs; appela de France et de Suisse des officiers instructeurs pour le génie, la marine, les arsenaux, et forma à Capoue un corps d'instruction. Mais tous ces étrangers voulaient faire des réformes coûteuses et inutiles; ils amenaient avec eux des protégés, pour les placer. Acton fit aussi construire, avec des dépenses énormes, des galères et des vaisseaux de ligne, lorsqu'il aurait été important d'avoir des bâtiments légers pour les communications avec la Sicile, et pour empêcher les chebecs barbaresques d'infester les côtes : tout au contraire, il ne fut pas même permis aux navires marchands d'avoir des canons, comme cela existait chez les Anglais.

La Lombardie, qui avait deux grandes forteresses, Mantoue et Milan, ne comptait pas plus de quatre mille hommes, recrutés dans les prisons ou au moyen d'engagements : c'était la lie de la population. Les Français y avaient tenté, en 1705, l'enrôlement forcé, mais en vain. Quand Marie-Thérèse l'essaya de nouveau en 1759, tous les jeunes gens prirent la fuite. Joseph II en exempta cette province. Lorsque la guerre de la Révolution éclata, François II ayant demandé treize cents recrues pour compléter les régiments italiens de Belgioioso et de Caprara, l'État offrit, pour en être exempté, cent mille sequins par an, jusqu'à la paix. Cependant en 1801 la république cisalpine mettait sur pied vingt-deux mille soldats; la république italienne disposa une réserve de soixante mille hommes. Les Italiens accompagnèrent les Français dans toutes leurs glorieuses et meurtrières campagnes; en 1812 il y en avait soixante-quinze mille sous les armes, et quarante mille allaient périr dans les neiges de la Russie en invoquant leurs saints, dit un étranger, mais en héros.

Du reste, les Italiens profitèrent moins de ces quarante-huit années de paix que certains peuples moins favorisés qu'eux. Les beaux-arts se ranimèrent, mais ne jetèrent pas d'éclat; car les riches employaient de préférence leur or aux fantaisies d'un luxe frivole; le public laissait les dépenses au gouvernement; et la religion, qui avait déchu, ne leur don-

nait plus l'impulsion nécessaire. Le goût français, envahissant tout, prouvait le dépérissement du caractère national. C'est qu'en effet ce soin des intérêts de la patrie, qui éveille l'esprit et l'encourage, était abandonné aux gouvernements dits paternels; les idées libérales n'étaient proclamées que sous le bon plaisir de l'autorité; en outre, le peuple ne comprenait point, ne luttait point, et voyait de mauvais œil la plupart de ces nouveautés étrangères. Au lieu des encyclopédistes, l'Italie avait les jansénistes; on y faisait plus de bruit pour un jésuite qui attaquait Dante, que pour un philosophe qui attaquait Dieu; et l'on disputait sur le droit du pape à la haquenée, alors que l'Évangile était en péril.

Sur les territoires de Naples et de Rome, des troupes de bandits attaquaient partout les voyageurs. On trouvait dans toutes les villes le sigisbéisme, le goût de la bonne chère et du bien être. La censure entravait la presse, qui produisait bien peu. L'agriculture attirait l'attention des gouvernements et des savants, mais elle était enchaînée par les fidéicommis et les mainmortes. Les nombreux couvents secouraient la mendicité, et peut-être l'augmentaient. Les taxes étaient légères; mais il faut moins regarder à la somme des contributions qu'à leur emploi dans l'intérêt de la nation.

Si un petit nombre de gens lisaient les livres des encyclopédistes, si d'autres fréquentaient les loges maçoniques, la plupart se contentaient d'une existence tranquille et agréable, désirant des améliorations, mais ne les voulant pas fortement: et les innovations de Léopold, comme celles de Joseph II, étaient mal accueillies, même en ce qu'elles avaient de meilleur.

A la mort de ce dernier prince (1790), les Lombards firent entendre des plaintes. L'empereur Léopold, qui avait de bonnes intentions et qui ne redoutait pas la vérité, invita chaque ville à lui envoyer deux députés. Ce ne fut alors que demandes qui tendaient à abolir les innovations; et elles réclamèrent d'un commun accord le rétablissement de la congrégation générale de l'État. L'empereur y consentit, en leur accordant le droit d'avoir un député à Vienne et de surveiller les dépenses. Le beau système communal bouleversé par Joseph II fut rétabli,

et l'on rendit aux municipes le droit d'inspection sur l'impôt, sur les subsistances, sur les routes, sur la salubrité, et sur la police urbaine.

Du Tillot gouvernait à Parme avec prudence et habileté au nom de l'infant Ferdinand, et il contentait à la fois l'Espagne et la France. Économe avec magnificence, ferme avec douceur, il savait s'arranger pour que les faibles revenus dont il avait à régler l'emploi pussent suffire non-seulement aux besoins, mais encore à la splendeur du duché. Son projet était de faire épouser à l'infant l'héritière de Modène, Marie-Béatrice, ce qui aurait constitué un grand État dans l'Italie centrale. Mais c'en fut assez pour lui attirer la haine de l'Autriche, qui maria Béatrice à l'archiduc Ferdinand, et donna à l'infant Marie-Amélie, autre fille de Marie-Thérèse (1769). A l'exemple de ses sœurs, elle gouverna son époux plus jeune qu'elle, et sut se soustraire aux entraves que l'étiquette espagnole mettait à ses plaisirs. Le duc, jusqu'alors très-dévot, lâcha la bride à ses passions, et s'entoura de débauchés; aussi du Tillot se permit quelques observations, et perdit dès lors de son crédit. La cour s'y remplit d'intrigues; ministres, magistrats étaient choisis ou renvoyés au gré de l'Autriche.

Ferdinand IV, qui monta sur le trône des Deux-Siciles après son père Charles III (1749), méprisait tout savoir, n'aimait que la chasse et la lutte; ses goûts et ses manières étaient vulgaires. Marie-Thérèse, qui considérait toujours le royaume de Naples comme usurpé sur sa maison, voulut au moins s'y ménager de l'influence en mariant sa fille Caroline à Ferdinand, avec la clause expresse qu'elle aurait entrée au conseil d'État. Elle greffait dans ce royaume la politique autrichienne, qui envahit ainsi toute l'Italie, à l'exception du Piémont.

Caroline, impérieuse par caractère et obéissant aux insinuations de sa mère, voulait détacher le roi de la cour de Madrid et du pacte de famille. Afin d'y réussir, elle fit congédier Tanucci, et lui donna pour successeur le chevalier Acton. Cet étranger avait de l'aptitude pour la marine, mais non pour le gouvernement. Souple et docile, flatteur, et se souciant peu d'un pays qui n'était pas le sien, il reconnut que la reine était

tout, et s'appliqua à se concilier ses bonnes grâces; et, uniquement occupé de sa fortune, il excita autant de mécontentement qu'il avait d'abord fait naître d'espérances. On fit pourtant à cette époque de bonnes et de mauvaises lois. Michel Jorio prépara un code de commerce et de marine qui resta en projet. On ne sut pas rendre l'administration communale uniforme, ni la soustraire aux feudataires. Les arts et métiers étaient encore dans les liens des corporations; l'industrie des vers à soie se trouvait entravée par le monopole royal.

Les habitants de Torre del Greco, toujours menacés par le Vésuve, s'étaient adonnés avec intrépidité à la pêche du corail, qui leur avait procuré de grandes richesses; mais cette industrie languit aussitôt que le gouvernement voulut s'en mêler, et lui donner les règles dans le *code Corallin*. On favorisa cependant le défrichement des terres, on peupla des îles désertes; on institua les archives royales pour la conservation des hypothèques; les gens de loi, fléau de ce pays, devinrent l'objet de quelques mesures de répression; les jugements furent soustraits à l'arbitraire; mais on conserva la procédure inquisitoriale, ainsi que la torture et les peines barbares contre les filous. Ceux qui lisaient Voltaire étaient condamnés à trois ans de galères; les lecteurs de la *Gazette de Florence*, à six mois de prison. Les routes étaient infestées de voleurs, au point que le gouvernement se vit réduit à recommander aux voyageurs d'aller en caravanes. Les Barbaresques ne cessaient d'insulter les côtes. La noblesse, sans armes ni puissance, et hors d'état de tenir tête au roi, était encore le fléau du peuple. La propriété se trouvait concentrée dans un petit nombre de mains; en même temps les non-propriétaires étaient grevés de taxes aussi diverses qu'arbitraires; de forts droits d'entrée et de sortie pesaient sur les marchandises; l'impôt frappait sur tout, jusque sur l'eau pluviale. Indépendamment des obligations personnelles, telles que les corvées, David Winspeare a supputé trois cent quatre-vingt-quinze droits sur les personnes et les choses, qui subsistaient encore lors de l'avénement de la famille de Napoléon. La justice et la jurisprudence étaient tombées au plus bas; tout demeurait incertain et arbitraire entre les douze législations qui

s'étaient succédé, et la fraude avait beau jeu dans ce dédale. Pour le jugement du *truglio,* le procureur fiscal et le défenseur royal des accusés pouvaient transiger, en convertissant la peine de la détention en celle de l'exil ou des galères; sans mener le procès à fin, et seulement pour vider les prisons. Les procès étaient perpétués par des appels sans fin, des recours en nullité, et souvent par des interventions du roi. Le tribunal des subsistances examinait arbitrairement les marchandises sur la frontière de l'État pontifical, empêchant la sortie de tous grains, du bétail, du numéraire, et punissant les délinquants à son gré. Il n'y avait pas moins de vexations pour les terres de l'Abruzze maritime, qui étaient assujetties à la servitude du pâturage d'hiver (*reggii stucchi*) : c'était au point qu'on ne pouvait ni les enclore, ni les cultiver en grains, ni les planter d'arbres, et que c'était pitié de les voir. Ces abus furent supprimés, sur les réclamations de Melchior Delfico [1].

Le roi, qui avait visité les laiteries de la Lombardie, voulut en essayer dans son pays. Il fonda donc à San-Leuccio une colonie, à laquelle il donna la forme d'un État indépendant, avec ses lois, sa milice propre, et un gouvernement en commun entre les chefs de famille. C'était un amusement de roi. Mais l'éducation des vers à soie prospéra dans cette petite république, où furent introduits les métiers pour la fabrication du gros de Naples.

La Sicile était administrée comme une province dont on élude les franchises, où on laisse dominer la féodalité, dépérir l'agriculture, et qu'on accable d'impôts. Des bandes de voleurs infestaient les malheureuses campagnes, et un certain Testalonga, de Pietrapercia, en avait trois nombreuses sous ses ordres; les côtes étaient exposées aux attaques des Barbaresques. Tanucci

[1] Les *Mémoires sur le royaume de Naples*, par Orlof, ont beaucoup d'importance, quoiqu'ils soient écrits avec passion. *Voyez* aussi : Galanti, *Descrizione geografica e politica delle Sicilie ;* Arrigii, *Saggio storico per servire di studio alle rivoluzioni di Napoli ;* et surtout, Vicenzo Coco, *Saggio sulla rivoluzione dia Napoli*, rempli d'aperçus politiques et économiques de la plus haute valeur.

fit peupler Ustica, île qui servait de refuge à ces pirates; mais ils n'y vinrent pas moins, et enlevèrent les colons. Les disettes étaient fréquentes dans ce grenier de l'Italie. Aussi, comme ce n'était pas assez de défendre l'exportation des grains, on tenait en réserve de grands magasins de blé, et un capital (*colonna frumentaria*) destiné spécialement à en acheter en cas de besoin. Le marquis Fogliano, vice-roi, ayant accordé au Génois Gazzini l'autorisation d'exporter des grains, le peuple attribua à cette concession le renchérissement qui était survenu dans le prix des céréales (1773): il mit le feu à la maison de Gazzini, s'empara des canons qui étaient sur les bâtiments mouillés dans le port, délivra les criminels; et il aurait massacré le pusillanime vice-roi, si l'archevêque Filangieri n'eût favorisé sa fuite à Messine. George Caraffa, général sexagénaire, étouffa l'émeute par la rigueur; mais Filangieri contribua plus encore à l'apaiser par les voies de douceur. Fogliano fut destitué, et le gouvernement réformé, mais fort peu amélioré. Il n'y eut de sang répandu que dans les supplices.

Dominique Caracciolo, marquis de Villamarina, fut envoyé dans l'île en 1781, avec le titre de vice-roi. Il s'était lié d'amitié, dans ses voyages, avec Diderot, d'Alembert, Garat, et autres : imbu des idées nouvelles, il se mit à les introduire sans trop de discernement. Il assoupit les divisions que par politique on avait entretenues de pays à pays; il fit abolir l'inquisition, et réorganisa le parlement de telle sorte que les barons n'y fussent pas seuls élus, et qu'ils eussent à contribuer aussi aux charges. *Le roi et le peuple !* telle était sa devise. Il écrivit *Sur l'exportation des blés de Sicile ;* il voulait que l'administration eût le droit de l'empêcher. Élève des philosophes, il avait grande opinion de lui-même, se moquait des critiques, bravait l'opinion publique, et tournait en ridicule la dévotion à la Vierge et à sainte Rosalie, tout en fréquentant les danseuses et les cantatrices. Devenu ministre à Naples, il eut une telle émotion en apprenant la prise de la Bastille, lui novateur, qu'il en mourut.

Il y avait donc en Italie des hommes animés de bonnes intentions, mais qui, faisant et défaisant à la hâte, sans expliquer leurs motifs, ébranlaient la foi publique. L'éducation y était ré-

pandue, mais seulement dans certaines classes. La littérature faisait consister la réforme à changer de modèles, et s'arrangeait de l'imitation; elle n'éprouvait pas le besoin de cette originalité qui naît de vérités vivement senties, et exprimées dans le langage de tous : aussi ne produisit-elle aucun de ces ouvrages où l'auteur laisse quelques lambeaux de sa vie aux ronces de son glorieux chemin. La société prenait pour un présage de bonheur la langueur des âmes et l'abaissement des caractères. La situation politique n'offrait rien de ces grandes choses qui, lorsqu'on les veut fortement, développent les grandes facultés. Il y avait un besoin d'améliorations dont on était effrayé, sitôt qu'elles touchaient à des points essentiels. C'est dans de pareilles circonstances, où un rhéteur seul peut voir un siècle d'or, que l'Italie fut surprise par la Révolution française.

LES JACOBINS EN ITALIE. — PREMIÈRES CAMPAGNES DE NAPOLÉON.

Le premier bruit de la Révolution française avait fait sentir aux princes italiens combien ils avaient été mal inspirés en ébranlant ce qui se rattachait aux idées anciennes et nationales. Sur quel autre moyen de résistance pouvaient-ils compter désormais que sur la force matérielle? Après avoir habitué les peuples à accepter sans examen des innovations pour lesquelles ils n'étaient pas mûrs, ils devaient s'attendre à les voir accueillir avec joie quand elles viendraient en foule, et sous un aspect fait pour les séduire [1].

[1] Ce sentiment de leur faiblesse se révèle dans l'ouvrage que l'on fit alors écrire aux Hospitaliers au sujet des *Droits de l'homme*, afin d'atténuer l'effet des livres étrangers; ouvrage de transition entre des idées en vogue et d'autres que l'on combattait, car il pose en principe que la société se fonde sur un pacte social, sans que Dieu y intervienne directement; que la nation qui l'a stipulé a le pouvoir de déclarer déchu le souverain qui le viole, c'est-à-dire qui devient un tyran; enfin, que la protection suprême des droits de l'homme est la religion chrétienne.

L'effroi était donc égal chez tous les princes, mais non la résolution ; et ils n'osèrent en venir au moyen qui aurait pu les sauver, à une alliance défensive dans le genre de celle de Pilnitz, alliance que proposait Pie VI. Naples était brouillé avec le pape pour le tribut de la haquenée ; Venise ne voulait pas compromettre son commerce ; et cet accord de volontés ne pouvait convenir à l'Autriche. Ils auraient dû au moins rester tranquilles, car le Piémont sentait que la Savoie était menacée ; Naples avait intérêt à fournir à la France l'huile et les savons dont elle manquait depuis les ravages du Midi, et les grains qu'il lui fallait tirer du Levant. Mais, revenant à la politique de sentiment, ils songèrent tous à leurs liens de famille, et s'armèrent contre la république. Le duc de Modène, le dernier des princes d'Este célébrés par les poëtes, conservait les goûts splendides de ses aïeux, tout en mettant en réserve un trésor considérable, pour faire face à l'orage qui grondait. La Toscane, soumise à un gouvernement très-doux, était favorable aux idées françaises : son grand-duc, bien qu'Autrichien, fut l'un des premiers à reconnaître la république ; et Carletti, son ministre à Paris, s'était même rendu suspect par un patriotisme ardent.

Quant aux peuples, ils n'étaient pas sur le duvet sans doute, mais ils ne sentaient pas les mêmes abus qu'en France. Les princes avaient égalisé la condition des biens. Ici, ils avaient brisé les liens féodaux ; là, diminué les services corporels. Ils restaient attachés à la religion, au moins par sentiment. Les querelles jansénistes étaient des disputes d'école ; les loges maçonniques s'occupaient plus d'amusements et de bienfaisance que de desseins politiques ; les agitateurs expédiés du dehors ne trouvaient à se faire écouter que par des gens qui n'avaient rien à risquer ; les novateurs, en petit nombre, n'osaient se montrer devant ceux qui, tenant pour l'ancien ordre de choses, formèrent une majorité toujours plus forte, quand ils eurent vu les conséquences affreuses qui résultaient des principes les plus saints.

Grâce au voisinage, le Piémont se trouva exposé le premier *au péril*. Victor-Amédée III, lors de son avénement au trône

(1773) à l'âge de quarante-sept ans, étant très-prévenu contre les ministres de son père, surtout contre Bogino, les congédia tous. Il n'était pas ennemi des innovations; mais il faisait en pleine paix, pour entretenir ses troupes, des dépenses qui ruinèrent les finances. Il donna de nouvelles forces à l'aristocratie en n'admettant que les nobles aux grades d'officiers. Il contracta une nouvelle alliance de famille avec les Bourbons en épousant une fille de Philippe V, et en donnant à son fils une sœur de Louis XVI, comme aussi deux de ses filles aux deux frères de ce prince, les comtes de Provence et d'Artois. Il crut qu'il devait, comme chrétien, comme roi, comme parent, prendre les armes. Il donna asile aux émigrés, qui établirent à Turin un foyer de contre-révolution, et se concerta avec les autres potentats sur les moyens d'étouffer ce qu'on croyait un incendie momentané, et ôter tout espoir aux novateurs qui se révélaient dans la Péninsule par des discours et par quelques mouvements mal réprimés.

Sollicité par les émigrés et par l'empereur, Victor-Amédée prit l'offensive; il disposa tout pour la guerre en Savoie et à Nice. La France lui envoya Sémonville pour lui proposer une alliance: il ne voulut pas même l'entendre, et il se prépara à envahir le territoire français, de l'Isère au Var (15 septembre 1792). Mais la Savoie se vit bientôt assaillie et occupée par Montesquiou, Lazari ayant abandonné ses positions. Nice fut prise aussi par la flotte; mais sa population haïssait les Français; et elle se jeta dans des excès et des vengeances. L'armée sarde se vit accusée de lâcheté dans toute l'Europe, avant qu'on en eût vu bien d'autres se comporter comme elle devant ces héros improvisés. Le port d'Oneille, centre de piraterie contre la France, canonna un navire envoyé avec des propositions, et fut bombardé par l'amiral Truguet. Toute la population s'enfuit, sauf les moines, qui, se croyant encore un caractère sacré, restèrent, et furent passés au fil de l'épée : la ville fut livrée aux flammes. Les émigrés qui avaient trouvé refuge en Savoie s'enfuirent misérablement vers Turin. Les Barbets et les montagnards seuls se défendirent; mais Montesquiou fut destitué, pour avoir réprimé des brigandages. Alors la coalition songea à envahir la France, dans la

pensée que les populations se soulèveraient contre la tyrannie de la terreur. Le Prussien Kellermann, à la tête de cinquante mille Français, se fortifia dans les montagnes de la Savoie ainsi que dans les Alpes maritimes, et les nouvelles méthodes de guerre déconcertèrent l'ancienne tactique des alliés, que compromettait leur lenteur.

Les gros capitaux que les négociants de Gênes avaient en France obligeaient cette république à la circonspection. Elle n'osait d'ailleurs s'unir ni au Piémont, dont elle connaissait les longues convoitises à son égard, ni à l'Autriche, dont elle avait rejeté les fers; elle louvoyait entre les prétentions opposées de Paris et de Londres. Les Anglais abusaient étrangement de leur supériorité; car, ayant attaqué par trahison la frégate française *la Modeste*, qui se trouvait dans le port, ils enjoignirent aux Génois de cesser toute communication avec la France, et de recevoir aucun de ses bâtiments : acte d'une arrogance inouïe. De leur côté, les Corses, qui avaient arboré le drapeau anglais, donnaient carrière à leurs vieilles haines en infestant de pirates les côtes voisines.

L'assemblée constituante avait rappelé Paoli dans cette île; mais les révolutionnaires la bouleversèrent d'un bout à l'autre, et les coalisés en prirent occasion d'exciter Paoli contre la France. Craignant que celle-ci ne rendît la Corse à Gênes ou ne l'échangeât avec Plaisance, Paoli promit de les seconder dès que les vaisseaux anglais, réunis à ceux de l'Espagne, paraîtraient, comme on l'espérait, dans la Méditerranée. (1793) En ce moment les Français y étaient en force, et l'amiral Truguet était envoyé pour occuper la Sardaigne, position excellente pour dominer dans cette mer, et tenir la Corse en respect. Mais il fut repoussé par les Sardes, qui se défendirent héroïquement; et Paoli en prit courage. Il opéra le soulèvement de l'île, repoussa les commissaires de la convention, et, pour se consolider, il offrit aux Anglais de se mettre sous leur protection. Ils vinrent, et donnèrent une constitution à l'île.

Cependant les alliés, commandés par Colli et Dellera, attaquaient Nice; les Anglais, sur qui ils comptaient, obligeaient le roi de Naples à se déclarer; ils menaçaient la Toscane, de-

meurée neutre; ils insultaient Gênes, comme s'ils n'eussent cherché qu'à fournir de bonnes raisons à une guerre européenne. Venise accueillit à Vérone Louis XVIII, qui de là dirigea les mouvements des royalistes; mais, sur l'injonction de la France, elle se hâta de congédier cet hôte royal. L'Autriche, qui avait commencé la guerre, viola le territoire des Grisons, pour y arrêter Sémonville et les autres ambassadeurs que la France envoyait à Venise et en Turquie [1].

Rome, cette capitale du monde catholique, qui voyait renaître avec Pie VI la splendeur des Médicis, s'effrayait d'une révolution, fille des idées irréligieuses : elle interrompit ses grands travaux, accueillit généreusement les victimes; mais elle ne voulut pas, par des mesures violentes, provoquer les fureurs des révolutionnaires. Cependant, lorsque la cour romaine vit la religion détruite, les prêtres égorgés, les évêques renversés, le roi condamné; lorsqu'elle se vit menacée elle-même dans les chants patriotiques, où l'on annonçait de nouveaux Gaulois à la Rome des prêtres [2], elle s'irrita, et lança une excommuni-

[1] M. Cantu raconte cet événement en grand détail dans le livre XI de son *Histoire du diocèse de Côme*. Des déclarations de M. de Sémonville lui-même, et de son éloge prononcé par le baron Mounier à la chambre des pairs, le 7 février 1840, il résulte qu'il était mal vu des révolutionnaires à l'époque où il fut rappelé de la Corse. Afin de le sauver, on feignit de le charger d'une mission pour Constantinople; mais, en réalité, il devait se diriger vers la Toscane dans le plus grand secret, pour y traiter avec le grand-duc et avec Naples des moyens de sauver le reste de la famille royale. Danton lui-même, voyant la ruine de son parti approcher, voulait se ménager un refuge. Il envoyait donc Sémonville en Toscane, Maret à Naples, et avec eux M. de Montholon, fils adoptif du premier, qui avait combattu en Corse sous Napoléon, et devait recueillir ses dernières paroles à Sainte-Hélène. Cette arrestation ruina tout.

[2] Dans l'hymne de Chénier, on chantait :

Disparaissez, prêtres impurs;
Fuyez, impuissantes cohortes!
Camille n'est plus dans vos murs,
Et les Gaulois sont à vos portes.

cation contre la république. La populace excitée assassina le ministre français Hugues Basseville (1793), qu'elle accusa d'avoir été envoyé pour attiser sur les rives du Tibre l'incendie révolutionnaire. Ce meurtre causa, comme on peut le penser, une vive rumeur en France, où l'on jura de ne pas le laisser impuni.

Naples subissait l'influence toute-puissante de la reine Caroline d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette, qui, à ce titre, avait les Français en exécration. Elle était excitée en outre par le ministre Acton et par les Anglais, qui espéraient réduire ce pays à subir leur patronage. La peur rend cruel : la junte d'État déploya dans ses jugements une rigueur farouche; elle imagina des preuves contre vingt mille prévenus, et dressa des listes de cinquante mille suspects. Caroline voulait détruire *ce vieux préjugé qui tient pour infâme le délateur* : elle couvrit en conséquence le pays d'espions, remplit les prisons ou plutôt les fosses du château Saint-Elme, et celles de Messine, de condamnés et de suspects. En même temps elle se procurait de l'argent par tous les moyens, dépouillant les églises de leurs ornements, les banques publiques de leurs fonds. Elle rassembla des forces considérables, et réunit bientôt trente-six mille hommes de troupes, cent deux bâtiments de différente grandeur, portant huit mille six cents hommes d'équipage; car la faim poussait beaucoup de gens à s'enrôler. Malgré la neutralité promise, elle s'allia avec l'Angleterre (août 1793), et les bâtiments napolitains s'avancèrent pour piller Toulon; mais ils n'y réussirent pas.

C'était l'époque de la terreur, et beaucoup de provinces du Midi étaient en insurrection. Si le Piémont alors eût donné la main aux Lyonnais, aux Provençaux, aux autres partis, girondins ou fédéralistes, il aurait joué un rôle important, et peut-être changé le sort de la France; mais il répugnait au roi Victor-Amédée de se joindre à des républicains. Kellermann chassa les Piémontais de la Savoie; une autre armée envahit, par la rivière, Vintimille et Oneille, se préparant par là les moyens d'attaquer le Piémont, que d'autres troupes victorieuses menaçaient par le mont Cénis. Les Français, arrêtés quelque temps dans la Ligurie par la forteresse de Saorgio,

finirent pourtant par l'emporter, et par occuper le col de Tende. Naples, où l'on venait de découvrir une conspiration, se trouva dans l'impossibilité d'envoyer des secours ; l'Autriche fit marcher quelques régiments, que les Français attaquèrent bientôt dans le camp de Dégo (septembre 1795), et forcèrent de battre en retraite.

La France, aussitôt qu'elle échappa à la terreur, sembla vouloir se réconcilier avec l'Europe ; mais le Piémont et l'Autriche demeuraient opiniâtres ; car ils croyaient soutenir une guerre de principes. On continua donc de combattre dans les Alpes et dans la rivière de Gênes. La république française ayant fait la paix avec la Prusse et l'Espagne, Schérer fut envoyé avec des forces considérables en Italie, où, secondé par Masséna et Serrurier, il battit à Loano le général autrichien Colli, qui perdit toute son artillerie et ses bagages. Ce fut alors que l'Autriche envoya pour commander ses troupes le général Beaulieu, à qui la France opposa Napoléon Bonaparte.

Bonaparte était né en Corse [1], d'une famille noble qui, avec les Salicetti, favorisait la France, et qui fut proscrite lorsque les Paoli et les Pozzo di Borgo l'emportèrent. Les Bonaparte passèrent alors à Marseille, où madame Lætitia, restée veuve avec trois jeunes enfants, menait une vie précaire et difficile. Trois de ses fils cherchaient à se frayer une carrière, et à profiter des chances du moment. Napoléon, le second, qui avait été élevé par son oncle l'archi-diacre Lucien, puis admis à l'école de Brienne, était officier d'artillerie. Il s'était jeté dans le parti jacobin, et signait *Brutus Bonaparte*. La prise de Toulon avait commencé sa réputation militaire ; le combat du 13 vendémiaire, livré aux sections de Paris qui s'étaient levées en armes contre la convention, l'avait mis tout à fait en évidence. Lorsque le Directoire, manquant d'argent, songea à envahir l'Autriche pour faire vivre ses armées sur le territoire ennemi, quelques

[1] On a remarqué que, dans la même année 1769, naquirent Napoléon, Wellington, Walter Scott, Canning, Chateaubriand, Soult, Méhemet-Ali.

généraux proposaient d'attaquer Vienne directement, et de terminer la guerre d'un coup ; mais ce plan semblait chimérique. Bonaparte méditait de son côté d'y arriver par l'Italie. Déjà les barrières avaient été franchies, lorsqu'il fut nommé pour remplacer Schérer comme général en chef. Il crut alors qu'il était temps de frapper l'Autriche, âme de tous les gouvernements italiens, en s'armant contre elle du patriotisme national [1] : cette puissance serait expulsée, car la France restait sans ennemis sérieux au delà des Alpes. Il promit donc en partant que, sous trois mois, il serait ou de retour à Paris, ou vainqueur à Milan.

(1796) Le Piémont barrait alors les passages avec vingt-deux mille soldats sous les ordres du général Colli, et l'Autriche avec trente mille sous Beaulieu, qui à l'expérience d'un vieillard joignait la verdeur d'un jeune homme : mais la jalousie qui régnait entre eux les empêchait d'opérer d'accord. Bonaparte trouva à Nice (26 mars) trente-six mille Français dans une condition déplorable, n'ayant ni habillement, ni argent, ni vivres, ni chevaux, mais du courage, de la constance, l'enthousiasme républicain, et de vaillants généraux tels que Masséna et Augereau, qui savaient communiquer aux soldats leur propre bravoure ; La Harpe, aussi courageux qu'instruit ; le brave et méthodique Serrurier ; Berthier, que distinguait son habileté dans les détails et la justesse de son coup d'œil.

Bonaparte, plus jeune qu'eux tous, prit le ton d'un chef

[1] « En propageant les principes de la liberté en Piémont et à Gênes, en y allumant la guerre civile, c'est le peuple qu'on soulève contre les nobles et les prêtres ; on devient responsable des excès qui accompagnent toujours une pareille lutte. Arrivés, au contraire, sur l'Adige, nous serons.... en position de proclamer les principes de la liberté, et d'exciter le patriotisme italien contre la domination étrangère ; on n'aura pas besoin d'exciter la division des diverses classes de citoyens ; nobles, bourgeois, paysans, tout sera appelé pour marcher d'accord pour le rétablissement de la patrie italienne. Le mot *Italia, Italia!* proclamé de Milan à Bologne, produira un effet magnifique ; proclamé sur le Tésin, les Italiens diraient : *Pourquoi n'avancez-vous pas?* » NAPOLÉON, *Campagne d'Italie.*

en arrivant : *Soldats*, dit-il, *vous êtes mal vêtus, mal nourris, et le gouvernement, qui vous doit tout, ne peut rien pour vous. Je vous conduirai dans un paradis terrestre, où vous trouverez des plaines fécondes, de grandes cités, de fertiles provinces, où vous attendent l'honneur, la gloire, les richesses.*

Il distribua quatre louis à chaque général, tant la misère était grande! Bientôt vainqueur à Montenotte (avril), il déboucha à Millesimo sur le centre de l'ennemi. Ayant séparé ainsi les Piémontais des Autrichiens, il s'élança vers ces derniers, et data de Cherusco une proclamation ainsi conçue : *Peuples d'Italie, l'armée française vient rompre vos chaînes! Le peuple français est ami de tous les peuples; venez au-devant de lui. Vos propriétés, vos usages, votre religion, seront respectés. Nous ferons la guerre en ennemis généreux, et seulement aux tyrans qui vous tiennent asservis.*

Il accorda un armistice au roi de Sardaigne, qui, tardivement ébranlé dans ses résolutions, vit qu'entre le joug autrichien et celui de la France, le dernier valait mieux, parce qu'il était moins détesté : en retour, Bonaparte exigea les forteresses de Cuneo, d'Alexandrie et de Tortone, qui assuraient ses communications avec la France. Alors Bonaparte, à la tête d'une armée dont il venait de réparer les détresses, où les volontaires accouraient en foule, traînant à sa suite l'artillerie enlevée à l'ennemi, leur adressa ces mots : *Vous avez remporté six victoires en quinze jours, pris vingt-six vaisseaux, cinquante-cinq canons, plusieurs places fortes, fait quinze mille prisonniers, gagné des batailles sans artillerie, passé des fleuves sans ponts, marché sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie, et parfois même sans pain.* » Le jeune général descendit dans les plaines de la Lombardie à travers de fertiles vallées, sur un sol partout ouvert à l'ardeur de ses soldats. La France retentit de ces merveilles, et l'Italie hésita entre l'admiration et l'inquiétude : en effet, c'était un brillant épisode des guerres révolutionnaires; c'était un spectacle plein d'intérêt pour l'Europe entière, et pour l'Italie en particulier, que ces campagnes qui allaient déshabituer les esprits

français de l'anarchie, et substituer le prestige de la gloire aux orages de la liberté.

Quand Napoléon succombait à Sainte-Hélène sous le poids de souvenirs importuns, il s'arrêtait avec complaisance sur cette première campagne d'Italie, et voyait, avec un remords en vain dissimulé, le bien qu'il aurait pu faire alors à cette patrie de ses aïeux, lui issu de race italienne, exécuteur des volontés d'un grand peuple libre.

Tous ceux qui, dans la Péninsule, nourrissaient le désir de voir l'Italie entière réunie en une puissante nation, espérèrent ce résultat de la conquête; ils l'espéraient bien plus d'un peuple libre et libérateur, que de rois ambitieux. La multitude, toujours éblouie par l'aspect de la force, s'émerveillait des victoires si rapides de Bonaparte, et aimait en lui un héros italien. Mais les prêtres, les moines, les nobles, que leur influence rendait encore puissants, avaient en horreur les innovations dont on les menaçait; et ils répandaient dans le peuple un sombre effroi contre les régicides, les terroristes, les destructeurs des trônes et de la foi.

Le Directoire avait conçu la pensée de conquérir la Lombardie, dans le but de la donner à l'Autriche en échange des Pays-Bas, et par là assurer la paix. Mais Bonaparte se garda de laisser percer cette pensée. Il caressait, au contraire, les idées de liberté et d'indépendance; et, se conformant aux ordres qu'il avait reçus, il substituait partout l'administration municipale aux anciens gouvernements. Entré sur le territoire de Parme et de Plaisance, qui avaient réparé sous les Bourbons les maux des guerres précédentes, et où florissaient les arts, l'agriculture et le commerce, il accorda au duc un armistice. Les Autrichiens l'attendaient dans la direction de Valence; il fit alors une marche oblique, passa le Pô à Plaisance, et battit Beaulieu, qui était accouru trop tard. Il livra une bataille sanglante à Lodi (9 mai), où il traversa l'Adda et arriva à Milan[1].

[1] « Vendémiaire et même Montenotte ne me portèrent pas encore à me croire un homme supérieur : ce n'est qu'après Lodi qu'il me vint

Ce beau pays, pour lequel on s'était battu pendant des siècles, n'avait entendu retentir le canon, depuis plus de quarante ans, que dans les fêtes des archiducs. Mais les impôts que les nécessités de la guerre avaient fait augmenter l'avaient indisposé contre ces souverains étrangers, et il accueillait avec joie l'espoir de se placer à la tête de l'union italienne. Après avoir rassuré les esprits en respectant les propriétés et les personnes, Bonaparte institua à Milan une administration municipale et des gardes nationales. Il laissa faire de grandes démonstrations d'allégresse, former des réunions politiques, et publier des journaux. Il imposa au pays vingt millions pour taxe de guerre, enleva aux églises leur argenterie, aux monts-de-piété les objets engagés. Ses soldats furent rhabillés, et se remirent de leurs fatigues. Ils surent se faire aimer par la vivacité et l'entrain de leurs manières, bien que leurs chansons révolutionnaires donnassent l'idée d'une liberté plus soldatesque que solide. Cependant Pavie, qui osa tenter un mouvement, fut mise sans pitié à feu et à sac.

Bonaparte accorda, moyennant dix millions, des vivres et des tableaux, un armistice au duc de Modène, qui s'était réfugié à Venise; et, après avoir pourvu aux besoins de son armée, il put envoyer au Directoire trente millions, sans compter l'argent qu'il fit passer à l'armée du Rhin.

Son intention était de gagner le Tyrol, et de joindre, par la vallée du Danube, les armées du Rhin, commandées par Moreau et Jourdan. Mais Carnot considéra ce projet comme téméraire et périlleux : il lui fit donc parvenir l'ordre de laisser la moitié de son armée en Lombardie, sous le commandement de Kellermann, et de marcher avec le reste sur Rome et Naples. Bonaparte aperçut le danger qu'il y avait à partager le commandement, et à s'avancer en Italie à la manière de Charles VIII. Il se décida en conséquence à désobéir, et se disposa à assiéger Mantoue, le dernier refuge des Autrichiens, pour remonter

dans l'idée que je pourrais bien devenir un acteur décisif sur notre scène politique. Alors naquit la première étincelle de la haute ambition. » *Mémorial de Sainte-Hélène.*

ensuite l'Adige. Après avoir énuméré pompeusement à l'armée ses récents triomphes, il lui disait : « Il nous reste d'autres « marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lau- « riers à cueillir, des injures à venger. Que ceux qui ont aiguisé « les poignards de la guerre civile en France aient à trembler !... « Mais que les peuples soient sans inquiétude : nous sommes les « amis de tous les peuples... Rétablir le Capitole, réveiller le « peuple romain après des siècles de servitude, tel sera le fruit « de nos victoires... Le peuple français, libre, respecté du « monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui la « récompensera de six ans de sacrifices. Vous rentrerez alors « dans vos foyers, et vos concitoyens, en vous montrant, diront : « *Il était de l'armée d'Italie!* »

Venise justifiait mal son ancienne réputation de prudence en affectant la sécurité, alors que les tribunes de Paris retentissaient d'imprécations contre sa noblesse, contre son conseil des Dix, contre ses inquisiteurs. Placée entre ces menaces et la défiance que lui inspirait l'avidité autrichienne, elle crut détourner le péril en ne l'avouant pas, et continua de se livrer à ses fêtes licencieuses, sur les bords du précipice. Un ordre aussi insensé qu'inconstitutionnel des inquisiteurs d'État défendit de donner communication au sénat et au grand conseil des rapports envoyés sur le véritable état des choses, ôtant ainsi à ces assemblées le moyen de faire des propositions opportunes. Lui était-il possible de garder davantage sa dangereuse neutralité, quand l'armée française entrait sur son territoire? Les jeunes oligarques étaient d'avis de défendre les frontières contre quiconque oserait les violer le premier. Les vieillards auraient voulu se jeter dans les bras de l'Autriche, qui depuis longtemps convoitait une pareille acquisition. D'autres, plus hardis, penchaient pour la France victorieuse et républicaine, n'ayant point d'intérêt à détruire cette république, mais seulement à lui faire rajeunir, conformément à ses propres idées, sa constitution décrépite.

On s'arrêta au plus mauvais parti, à la neutralité non armée. Qu'en résulta-t-il? Bonaparte entra sur le territoire de Brescia en protestant qu'il ne voulait offenser en rien la sérénissime ré-

publique. Beaulieu viola à son tour le territoire, et occupa par surprise Peschiera; mais quand Bonaparte, vainqueur à Borghetto, eut passé le Mincio, Beaulieu fut obligé d'abandonner cette forteresse pour se retirer par le Tyrol : les Français s'établirent dans la place; puis, s'étant emparés de Vérone et de toute la ligne de l'Adige, ils mirent le siége devant Mantoue.

La contagion républicaine gagnait l'Italie entière. La noblesse et le clergé, les Autrichiens, les Anglais, s'efforçaient d'en étouffer les germes; le pape fit des préparatifs militaires, le roi Ferdinand emprisonna à Naples les patriotes, et mit sa couronne sous la protection du ciel; les Anglais soufflèrent partout le feu et prodiguèrent l'or.

L'Autriche ne pouvait plus songer à envahir la France. Voyant donc que la perte de Mantoue la laisserait découverte de ce côté, elle envoya, par le Tyrol, le maréchal Wurmser, à la tête de soixante mille combattants. Ces forces, secondées par les dix mille hommes qui se trouvaient enfermés dans Mantoue, et par les Tyroliens dévoués à l'Autriche, pouvaient mettre Bonaparte dans la plus difficile position. Les patriotes s'en alarmèrent, et leurs adversaires reprirent de l'audace. Déjà les Autrichiens se disposaient à passer l'Adige sur tous les points, et l'on ne songeait plus qu'à la retraite, quand Bonaparte osa abandonner le siége de Mantoue, où il laissa ses batteries enclouées, et concentra ses forces à la pointe du lac de la Garde. Bientôt la bataille de Lonato releva les chances de la France (30 août 1796), et la campagne se termina par la victoire de Castiglione, où trente mille hommes en défirent soixante mille.

L'admiration n'eut plus de bornes, et Bonaparte prit un ton plus haut avec les puissances italiennes. Il flatta les peuples de l'espérance de devenir libres, s'ils savaient rester d'accord, et leur promit qu'ils ne seraient ni Français, ni Allemands, mais Italiens[1].

[1] Napoléon disait au docteur Antomarchi : « Quand j'entrai pour la première fois en Italie, j'étais jeune comme vous; j'avais la vivacité, le feu de la jeunesse, la connaissance de mes forces et le désir de les

Pendant ce temps, le Directoire ordonnait à Jourdan et à Moreau de s'avancer séparément en Allemagne. Malgré ce plan vicieux, ils furent vainqueurs à Essling, et s'avancèrent jusqu'au Danube. Mais les belles manœuvres stratégiques du jeune archiduc Charles obligèrent Moreau à effectuer cette retraite célèbre, dans laquelle il parvint à ramener son armée saine et sauve. Aussi tous ceux à qui plaisent surtout les talents de second ordre mirent cette retraite aussi haut que les victoires de Bonaparte.

Le général de l'armée d'Italie aurait voulu seconder ces mouvements militaires en se dirigeant vers l'Allemagne, et déjà il avait pénétré jusqu'à Trente ; mais Wurmser, qui s'était enfoncé dans le Tyrol, redescendit dans l'Italie en suivant le cours de la Brenta, et contraignit Bonaparte à revenir sur ses pas. Il ne réussit toutefois qu'à se jeter dans Mantoue, où une famine horrible ne tarda pas à se déclarer.

Bonaparte pressait le Directoire de faire la paix avec les États italiens les plus forts, et de déclarer l'indépendance des autres. (10 octobre) Enfin, un armistice fut accordé au roi de Naples, à la condition de rappeler les contingents envoyés à l'Angleterre et à l'Autriche, d'ouvrir les ports napolitains aux bâtiments français, et de payer six millions à la république. Quant aux nombreux prisonniers d'État, il ne s'en occupa point.

Victor-Amédée III vint à mourir, et Charles-Emmanuel III

mettre à l'épreuve. Les vieilles moustaches méprisaient ce commandant imberbe; mais ils étaient réduits au silence par mes actions d'éclat. Une conduite sévère, des principes austères, paraissaient étranges dans un jeune homme né de la Révolution. Je marchais, et l'air retentissait d'applaudissements. Tout dépendait de moi : savants, ignorants, riches, pauvres, magistrats, clergé, tous étaient à mes pieds; mon nom était cher aux Italiens. Je vous avoue, docteur, que ce concert d'hommages m'exalta, m'occupa tellement, que je devins insensible à tout ce qui n'était pas la gloire : je ne voyais que la postérité et l'histoire. Les belles Italiennes faisaient étalage de leurs charmes, mais j'y étais insensible : il est vrai qu'elles se dédommageaient avec ma suite. Quel temps! que de bonheur! que de gloire! »

lui succéda. D'une santé faible et d'une imagination inquiète, il accepta l'amitié des Français en leur cédant la Savoie et Nice, et en leur assurant les passages des Alpes. N'oubliant pas toutefois, au milieu de ces désastres, les espérances nourries par ses pères, il insistait pour avoir la Lombardie; mais le Directoire la tenait en réserve pour un marché plus avantageux.

On négociait toujours avec Gênes au sujet de l'indemnité due pour la frégate *la Modeste;* et Bonaparte exigeait qu'elle châtiât les Barbets, brigands qui assassinaient les Français; il voulait en outre qu'elle chassât plusieurs familles dévouées à l'Autriche et à Naples. Les Anglais arrivèrent tout à coup, sous les ordres de Nelson, attaquèrent dans la rade un bâtiment français, et le capturèrent. Tant d'arrogance finit par indigner les Génois, et ils acceptèrent l'amitié de la France, en excluant de leurs ports le pavillon britannique.

Obéissant surtout aux instances de Bonaparte, qui avait au moins le mérite de nous montrer les malheurs et les fautes de nos divisions, des députés cisalpins parcoururent le pays pour faire fraterniser les peuples. L'Italie centrale était remplie d'esprits ardents qui caressaient l'idée de l'indépendance italienne; mais ce fut Reggio qui la première envoya des mandataires pour s'entendre à Milan avec les Cisalpins, et fêter l'aurore de l'unité italique. Modène opposa de la résistance aux patriotes; mais Bonaparte, alléguant la violation de l'armistice, proclama la déchéance du duc et la liberté du pays. Bologne et Ferrare se constituèrent en républiques, et s'unirent à la Lombardie. La Toscane s'était en vain montrée amie de la France : Bonaparte ne tarda pas à se plaindre d'elle, et, la traversant enseignes déployées, il poussa une division sur Livourne, où s'était établie une escadre anglaise : il l'en chassa, confisqua les propriétés des sujets anglais et napolitains, occupa les forts, et exigea des indemnités. Son intention était de déposséder le grand-duc, uniquement parce qu'il était Autrichien. En même temps il souleva la Lunigiane, ainsi que Massa et Carrara, qu'il appela à la liberté, et d'où il tira de l'argent. De tels actes étaient de nature à ouvrir les yeux des gouvernements neutres,

qui espéraient n'être point atteints en s'abstenant d'agir, quand ils auraient dû s'armer.

Les Anglais, de leur côté, occupèrent Porto-Ferrajo ; mais ils l'abandonnèrent quand ils eurent perdu la Corse. Cette île eût été pour eux d'une grande importance ; mais ils prirent ombrage de Paoli, le seul homme peut-être qui eût pu tenir tête à la France. Il se rendit à Londres (1795), et y conclut un traité d'union entre la Corse et l'Angleterre, lui conservant sa nationalité, ses lois et sa religion ; mais les Corses n'y acquiescèrent pas ; aidés par Bonaparte, ils secouèrent le joug anglais.

(1797) François II, ne se résignant point encore à la perte de la Lombardie, convoqua une diète à Presbourg. Il y invita les Hongrois à concourir « à la défense de la monarchie, de la religion, de la noblesse, très-gravement menacées par la nation française, plus cruelle, plus féroce, plus impie que tout autre peuple barbare. » Il recruta une nouvelle armée, et envoya Alvinzy tenter un dernier effort [1].

Avec des forces réduites par tant de batailles, demandant à la république des renforts qu'il n'obtenait pas, Bonaparte eut à faire face à ce nouvel ennemi. Il livra de nouveaux combats à Caldiero et à Arcole ; et les Autrichiens se virent encore forcés de battre en retraite. Bonaparte organisa à Milan une légion lombarde, dans laquelle les Italiens de tous les pays fraternisèrent, oubliant leurs anciennes divisions ; puis une légion polonaise, composée des compagnons de Kosciusko et des exilés allemands, qui venaient répandre leur sang pour cette liberté nais-

[1] Lorsque, vers la mi-janvier 1797, Alvinzy menaçait la ligne de l'Adige, tous les officiers de Napoléon le pressaient de couper la côte de Castagnaro, ce qui, en faisant sortir ce fleuve de son lit pour mêler ses eaux à celles du Tartaro et de la fosse d'Ostiglia, aurait inondé toute la contrée entre l'Adige, la mer et le Pô, au-dessous de Legnago. L'aile droite aurait été ainsi assurée, et la ligne militaire raccourcie. Bonaparte s'y refusa, à cause du dommage immense que le pays aurait éprouvé ; tandis que les Anglais, sous les ordres de Sidney-Smith, ne se firent pas scrupule en Égypte de couper la digue du lac Mahadiéh, qui porta le ravage dans tout le pays, et menaça Alexandrie. Rostopchin n'hésita pas davantage à brûler Moscou.

sante. Bientôt les bords de l'Adige furent ensanglantés de nouveau ; la victoire de Rivoli (14 janvier) acheva la ruine des Autrichiens ; Mantoue fut contrainte de capituler (2 février), livrant ainsi à la France l'Italie supérieure, après dix mois de combats admirables contre toutes les forces de l'Autriche.

Mais l'ambition de Bonaparte allait grandissant avec sa gloire. On l'avait vu, seul arbitre de toutes les affaires, n'écoutant que ses propres inspirations, accorder paix ou trêve aux princes, maltraiter les commissaires qui n'agissaient pas à son gré, et gagner ceux qui, comme Clarke, étaient envoyés pour l'observer.

Non moins habile en politique qu'à la guerre, Bonaparte résolut de constituer Modène, Bologne, Ferrare, la Romagne, la Marche d'Ancône et Parme, en république cispadane, qui resterait alliée de la France lorsqu'il lui faudrait restituer la Lombardie. Tantôt il pensait à donner Rome comme compensation au duc de Parme, ou bien à réunir le Piémont à la France, en donnant la Lombardie à la maison de Savoie.

Le pape devait être la victime expiatoire des maux qu'on imputait au clergé. Le Directoire écrivait à Bonaparte que la religion catholique était inconciliable avec la liberté, et servait de prétexte aux ennemis de la France. Il lui enjoignait donc de marcher sur ce centre d'inimitiés, de le détruire, et de livrer au mépris ce gouvernement de prêtres, voulant que le pape et les cardinaux fussent réduits à chercher un asile hors de l'Italie. Bonaparte, né pour organiser, n'était point hostile aux idées religieuses ; mais il se proposa de faire une incursion sur les États du pape, pour se procurer de l'argent, avec lequel il marcherait ensuite sur Vienne. C'est en vain que le général Colli tenta de l'arrêter à la tête des Napolitains : Bonaparte dépouilla le sanctuaire de Lorette (19 février) ; puis il reçut à Tolentino les envoyés du pontife, avec lesquels il conclut la paix, moyennant cession à la France du comtat Venaissin ; et à la république cispadane, de Bologne, de Ferrare et de la Romagne. Il exigea le payement de trente millions, le désaveu de l'assassinat commis sur la personne de Basseville, avec une

indemnité pour sa famille, et, en outre, un certain nombre de manuscrits et de tableaux.

Les Français pouvaient dire, à coup sûr, qu'ils en usaient généreusement avec les Italiens, leur faisant don de la liberté au prix de leur sang, et ne réclamant que des contributions[1].

Alors, par une marche des plus hardies, Bonaparte tourna l'Adige pour aller assaillir Vienne, ce que n'avaient pu faire Moreau et Jourdan. L'entreprise était d'une audace extrême, si l'on considère qu'il laissait derrière lui un pays à peine conquis, et beaucoup d'ennemis; mais il avait confiance en son génie, et dans cette belle armée d'Italie à laquelle il ne voyait aucunes troupes à comparer. Vainqueur au Tagliamento (16 mars 1797), il passa le fleuve, et l'archiduc Charles fut contraint de se retirer, la baïonnette dans les reins. Si Bonaparte avait tout à gagner par la célérité, il importait à son adversaire de traîner la guerre en longueur; et le temps en effet diminuait les forces de l'un, tandis qu'il augmentait celles de l'autre. La guerre d'Italie, qui d'abord n'était qu'un épisode, avait acquis désormais l'importance principale : c'était dans ces contrées, et non plus en Allemagne, qu'il s'agissait de forcer l'empereur. Les Alpes Noriques étaient au pouvoir de Bonaparte; mais l'armée du Rhin ne paraissant pas pour seconder son mouvement, il proposa la paix à l'Autriche, et les préliminaires du traité furent signés à Léoben (18 avril).

La France avait fini par comprendre qu'il était impossible de rendre toute l'Europe démocratique : c'est cependant ce que les révolutionnaires prêchaient, et le gouvernement laissait faire pour sauver les apparences. Il en résultait un désaccord flagrant entre les proclamations des généraux et les traités faits

[1] Napoléon perçut en contributions : de la Lombardie, 25 millions; de Mantoue, 800,000 fr.; des fiefs impériaux, 200,000 fr.; de Modène, 10 millions; de Massa et Carrara, 600,000 fr.; de Parme et de Plaisance, 20 millions; du pape, 30 millions; des magasins anglais, 8 millions; de Venise, 6 millions. « J'ai envoyé en France au moins 50 millions pour le service de l'État. C'est la première fois, dans l'histoire moderne, qu'une armée fournit aux besoins de la patrie, au lieu de lui être à charge. » *Mém. de Sainte-Hélène.*

par les ministres, entre le langage adressé directement aux peuples et celui qu'on tenait aux gouvernements. On laissait la Lombardie planter des arbres de liberté, arborer des drapeaux et des cocardes tricolores ; et cependant elle était destinée à être livrée à l'Autriche. Mais Bonaparte lui avait voué une affection particulière, comme à son ouvrage ; il lui répugna de sacrifier son indépendance, et peut-être y voyait-il le premier degré de l'échelle qu'il commençait à gravir : il songea à chercher quelque autre compensation pour l'Autriche.

Il lui proposa la Bavière : mais à peine la Prusse en eut-elle connaissance, que, redoutant extrêmement de voir cette puissance s'agrandir en Allemagne, elle dépêcha à Bonaparte Luchesini, qui combattit ce projet, et lui dit, en lui serrant la main : *Eh bien ! je compte sur le vainqueur de l'Italie.* C'est alors que l'idée vint de sacrifier Venise.

Cette république était en butte à mille accusations, comme il arrive toujours à ceux dont la perte est décidée ; et les intrigues naguère mises en usage contre la Pologne se renouvelèrent à son égard. Les nobles dont le nom ne figurait pas au Livre d'or machinaient contre l'oligarchie ; ceux de Bergame, de Brescia, de Crême, ayant noué des intelligences avec les Cisalpins, proclamèrent leur indépendance. Mais les montagnards se levèrent contre les novateurs ; Salò repoussa les républicains, et ils furent massacrés à Vérone. Les Français accoururent à leur secours, tandis que Venise envoyait ses Esclavons pour réprimer ces mouvements. Les insurgés l'emportèrent ; Vérone fut châtiée durement, et Venise perdit la possession de la terre ferme.

Ainsi qu'il était d'usage dans les circonstances graves, le gouvernement vénitien avait fait défense à tout navire étranger d'entrer dans la rade. Un bâtiment corsaire français (17 avril), poursuivi par les Autrichiens, se réfugia sous le canon du Lido, où il fut foudroyé et pris par les Esclavons irrités. On fit grand bruit de cet incident ; et Bonaparte répondit aux députés que la Seigneurie lui envoya pour s'excuser : *Je serai un autre Attila pour Venise : plus d'inquisiteurs d'État, plus de Livre d'or, ces restes de la barbarie ! Votre gouvernement est décrépit.* Et il lui déclara la guerre, de sa propre autorité. Après avoir ins-

titué des municipalités sur la terre ferme, il s'avança contre Venise.

Venise, avec de la constance et de l'énergie, pouvait se soutenir, même après la perte du continent; mais ce n'était plus le temps de la ligue de Cambrai! « Défendue par ses lagunes, par de nombreux bâtiments armés, par une garnison de quinze mille Esclavons, elle pouvait recevoir de nouvelles troupes par l'Adriatique : elle avait en elle la force morale de ces familles souveraines, qui devaient combattre pour leur existence politique. Qui pouvait apprécier combien de temps l'entreprise coûterait aux Français? Et, pour peu qu'elle durât, quel effet la résistance ne produirait-elle pas sur le reste de l'Italie [1]? »

Mais ses plus dangereux ennemis étaient à l'intérieur. Les conseils étaient sans énergie; bien des membres de la noblesse songeaient à déserter la cause de la patrie, pour obtenir des fonctions dans le nouveau gouvernement; et la seule plainte que fît entendre le doge Manin fut de dire : *Nous ne sommes pas même en sûreté dans notre lit pour cette nuit.* On envoya donc à Paris pour traiter, à quelques conditions que ce fût; on essaya de répandre de l'or, dans l'espoir de les rendre moins dures. Le grand conseil renonça à l'aristocratie héréditaire, reconnut le gouvernement populaire; il demanda une garnison française, et offrit six millions, vingt tableaux, et cinq cents manuscrits. Mais des conspirations, dont le chef était un nommé Villetard, éclatèrent à l'intérieur; et le grand conseil, poussé par elles, décréta l'introduction immédiate des troupes françaises. Une municipalité nouvelle fut instituée (16 mai); on ouvrit les horribles puits, les fameux plombs, et l'on y trouva *un* prisonnier. Bonaparte refusa de ratifier les conditions posées par le grand conseil, en alléguant sa déchéance; mais il maintint toutes les obligations stipulées. Il ordonna l'abolition de l'aristocratie et le châtiment des inquisiteurs d'État; il exigea trois millions en argent, trois en munitions navales, trois vaisseaux de ligne, deux frégates [2],

[1] *Mémoires de Sainte-Hélène.*

[2] Dans la *Correspondance inédite* de Napoléon avec le Directoire, les Italiens sont traités comme l'engeance la plus misérable : Ve-

sans oublier la contribution obligée en tableaux et en manuscrits. Il enleva les chevaux de Constantinople, les lions du Pirée, ainsi que deux cent mille sequins remis en dépôt par le duc de Modène.

Au milieu de tant de chutes, nous insisterions moins sur celle d'une république vermoulue, si de glorieux souvenirs et les artifices mis en jeu pour la perdre n'appelaient l'intérêt sur son agonie. Il y en eut qui condamnèrent cette destruction par des motifs intéressés; tous blâmèrent la manière dont l'événement fut consommé. Les maisons des Jacobins furent saccagées par les Esclavons; il y eut des mouvements et du sang versé chez les Dalmates, qui avaient en horreur le nom et les doctrines françaises, et qui s'indignèrent des outrages faits à leurs troupes qui servaient en terre ferme.

Cette occupation violait les préliminaires de Léoben; mais l'Autriche, loin de s'en plaindre, songea à en profiter. Elle occupa l'Istrie et la Dalmatie, dont elle exigea un serment de fidélité. Les habitants de ces provinces ne pouvaient s'y résigner, et versaient des larmes en remettant au général autrichien l'étendard de Saint-Marc. Les Vénitiens supplièrent Bonaparte d'intervenir, et de chasser l'Autrichien; mais il l'entendait tout autrement, et songeait au marché qu'il avait en vue. Dissimulant toutefois, il fit préparer une expédition contre les îles du Levant, comme si son intention eût été de les rendre à leur patrie expirante. La seule compensation que Venise obtint fut de voir planter dans ses murs l'arbre de la liberté, qui devait y durer si peu.

La paix fut bientôt signée à Campo-Formio (17 octobre). Le

« nise va en décadence, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance et la naissance de Trieste et d'Ancône; elle peut difficilement survivre aux coups que nous venons de lui porter; population inepte, lâche, et nullement faite pour la liberté. Sans terre, sans eaux, il paraît naturel qu'elle soit laissée à ceux à qui nous donnons le continent. Nous prendrons les vaisseaux, nous dépouillerons l'arsenal, nous enlèverons tous les canons, nous détruirons la banque, et nous garderons Corfou et Ancône. » (26 mai 1797.)

Directoire avait imposé à Bonaparte l'entier affranchissement de l'Italie; mais il n'en tint nul compte, et assigna à la république cisalpine, dont l'existence fut reconnue, l'Adige et Mantoue; à la France, le Rhin, Mayence et les îles Ioniennes : le Brisgau en compensation au duc de Modène, et un autre territoire en Allemagne au stathouder de Hollande. Il abandonna à la maison d'Autriche Venise si longuement convoitée, avec le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie, les bouches du Cattaro.

En perdant les Pays-Bas, qui lui étaient plutôt à charge qu'avantageux, l'Autriche acquérait un nouvel accès sur l'Adriatique; et, en se rapprochant de Constantinople, elle se trouverait prête pour intervenir un jour dans le partage de l'empire ottoman. Quant à la république cisalpine, elle prévoyait bien que sa durée serait éphémère, et gardait l'espoir de recouvrer ce pays. Si l'Autriche, après tant de défaites, obtint de pareilles conditions et s'indemnisa si largement de ses pertes accumulées, c'est que son ministre Cobentzel avait su caresser l'ambition de Bonaparte, qu'il pénétrait.

Les Parisiens, las de la guerre, montrèrent tant de joie de la conclusion de la paix, que le Directoire n'osa en témoigner son mécontentement au vainqueur, qui écrivait, après la paix de Campo-Formio : « Je crois avoir fait ce que chaque membre du Directoire eût fait à ma place.... Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, à reprendre le soc de Cincinnatus, et à donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire, qui a détruit tant de républiques et perdu plusieurs États. »

Il s'agissait donc de livrer à ses maîtres cette Venise qu'on avait poussée à une révolution, sous prétexte de l'affranchir du joug intérieur. Serrurier vida les magasins, coula les bâtiments qu'il ne voulut pas emmener, enleva tout ce qui aurait pu servir à l'empereur pour se créer une marine, et brûla jusqu'au Bucentaure, pour en détacher la dorure. Villetard, qui avait été l'instrument sincère peut-être de cette trahison, fut chargé d'annoncer à la reine de l'Adriatique le sort qui lui était réservé, en promettant, à tous ceux qui voudraient s'éloigner, un asile et une patrie, soit en France, soit dans la république cisalpine,

Il alla offrir aux magistrats, au nom de Bonaparte, de prendre leur part des dépouilles; mais il fut forcé de répondre au général français : « J'ai trouvé chez les municipaux des cœurs trop « élevés pour consentir à ce que vous avez proposé. *Nous cher-« cherons une terre libre,* m'ont-ils répondu, *mais en préfé-« rant la liberté à l'infamie.* » Bonaparte répliqua par des insultes, disant que la république française ne voulait pas répandre son sang pour les autres peuples; que les Vénitiens étaient des discoureurs insensés, des lâches, qui ne savaient que fuir. Mais lorsqu'en réponse à leurs plaintes il leur dit : *Eh bien, défendez-vous!* une voix libre et fière s'écria : *Traître, rendez-nous ces armes que vous nous avez ravies*[1] *!*

Le 19 janvier 1798, Venise vit entrer les Autrichiens, qui du moins, dans leur marché, n'avaient point parlé des droits des peuples, ni promis la liberté à ses habitants.

[1] Il est difficile à un Français de ne point protester contre le sentiment passionné et honorablement partial avec lequel l'historien italien raconte ici la chute de Venise. On peut condamner la destruction de cette ancienne république et la manière dont Napoléon l'a sacrifiée (l'auteur de cette traduction l'a fait lui-même, en termes sévères, dans son article NAPOLÉON de l'*Encyclopédie des gens du monde* et ailleurs); mais M. Cantu, trop dominé par ses sentiments nationaux, a dépassé les limites de la justice historique, en ne mettant en lumière que les circonstances les plus dures de l'événement; en citant divers détails d'une certitude douteuse; en passant tout à fait sous silence des faits très-importants, tels que le massacre des Français à Vérone, dans lequel le gouvernement vénitien avait trempé, au moment même où il donnait au général français de perfides assurances d'amitié. Bonaparte avait maintenu, dans les préliminaires de Léoben, l'existence indépendante de Venise : après le massacre de Vérone, il se décida à la frapper impitoyablement. Cette observation n'a point pour but de justifier, mais de motiver plus exactement la conduite de Napoléon. (AM. R.)

ITALIE. — RÉPUBLIQUE CISALPINE.

Le retour de Bonaparte en France fut un continuel triomphe; le Directoire fit présent à l'armée d'un drapeau sur lequel on lisait ces mots : « L'armée d'Italie a fait 150,000 prisonniers, « pris 170 drapeaux, 555 pièces de siége, 600 pièces de cam- « pagne, 5 équipages de pont, 9 vaisseaux, 12 frégates, 12 cor- « vettes, 18 galères. — Armistice avec les rois de Sardaigne et « de Naples, avec le pape, les ducs de Parme et de Modène. « — Préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello « avec la république de Gênes. — Traités de paix de Tolentino « et de Campo-Formio. — La liberté donnée aux peuples de « Bologne, Ferrare, Modène, Massa, Carrara, de la Romagne, « de la Lombardie, de Brescia, Bergame, Mantoue, Crémone, « partie du Véronais, Chiavenna, Bormio, la Valteline; aux « peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux départements de « Corcyre, de la mer Égée et d'Ithaque. — Envoyé à Paris les « chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Raphaël, du Guerchin, « du Titien, de Paul Véronèse, du Corrège, de Léonard de « Vinci, etc. — Triomphé en dix-huit batailles rangées : Monte- « notte, Millesimo, Mondovi, Lodi, Borghetto, Lonato, Casti- « glione, Roveredo, Bassano, San-Giorgio, Fontana-Niva, Cal- « diero, Arcole, Rivoli, la Favorite, le Tagliamento, Tarvis, « Neumacket. — Livré soixante-sept combats. »

Le monde longtemps encore aimera les victorieux. L'heureux succès des armes de Bonaparte en Italie donna au Directoire des amis et des partisans nouveaux. La France se voyait couronnée de cette gloire dont elle fut toujours avide : elle dominait alors des Pyrénées au Rhin, de l'Océan au Pô. Glorifiée par les peuples, redoutée par les rois, en paix avec la Prusse et l'Autriche, elle renouvela avec l'Espagne l'antique pacte de famille. Elle avait, pour se défendre, de vaillants généraux encore irréprochables; quinze mois de durée avaient consolidé son nou-

veau gouvernement; elle espérait réparer promptement les maux qu'elle avait eu à souffrir.

L'armée de la Vendée avait terminé sa campagne victorieuse. Hoche, illustré par la pacification de ce pays, proposa de porter la guerre en Angleterre, en soulevant l'Irlande. En effet, l'Angleterre se trouvait sans alliés, depuis que l'Autriche était vaincue. Les ports de l'Italie et de l'Espagne lui étaient fermés, ses finances étaient appauvries; les élections approchaient alors, et on prévoyait que le nouveau parlement n'adopterait pas la politique de Pitt. Elle voyait surtout avec une profonde jalousie que la France eût acquis les Pays-Bas, qui, indépendamment de contrées fertiles et industrieuses, la rendaient maîtresse de l'embouchure des fleuves les plus importants pour le commerce du Nord, de ports et de côtes situés en face de l'Angleterre, et qui lui permettaient de dominer sur la Hollande. Pitt feignit donc d'accéder à des propositions de paix, mais en posant pour base du traité la restitution des Pays-Bas, bien certain qu'il ne l'obtiendrait pas. En effet, les négociations ouvertes furent bientôt rompues. Les Français tentèrent un débarquement en Angleterre; mais la tempête dispersa leurs armements, au grand détriment de leurs finances et de leur réputation. De son côté, l'Angleterre s'était jetée dans de telles dépenses, qu'il en résulta pour sa banque une crise très-périlleuse : elle s'en tira par une émission de billets de petite valeur. Le cabinet britannique fit de nouvelles ouvertures de paix; car il était à craindre que la France, l'Espagne et la Hollande ne débarquassent en Irlande, où les catholiques opprimés épiaient toutes les occasions de secouer un joug détesté.

En France, cependant, les élections pour la rénovation des deux conseils avaient tourné contre le Directoire[1]; on dénigrait la plupart de ses actes, on blâmait surtout la trahison dont Venise avait été victime. Les émigrés rentrés se donnaient beaucoup de mouvement, et la contre-révolution gagnait du terrain :

[1] Le coup d'État du 18 fructidor an VI, qui en fut la conséquence, avait précédé de trois mois le retour de Bonaparte à Paris, qui eut lieu le 15 frimaire an VI (5 décembre 1797). (Am. R.)

mais les armées demeuraient républicaines, et Barras chargea Hoche de tenir les conseils en respect. Les clubs, qui s'étaient rouverts, en jetèrent les hauts cris; les royalistes préparèrent un coup de main. En vain les constitutionnels, parmi lesquels se distinguaient madame de Staël et Talleyrand, s'employaient à prévenir une collision; des deux côtés on tremblait de voir renaître les tempêtes. La discorde était parmi les directeurs eux-mêmes, à l'occasion des traités de paix. Alors Barras, le plus résolu d'entre eux, se décida à un coup d'État : 18 fructidor (4 septembre 1797). Il surprit les Tuileries, arrêta Pichegru, le directeur Barthélemy et un certain nombre de députés, au milieu des cris *A bas les aristocrates!* Carnot s'enfuit; beaucoup de gens furent déportés, et parmi eux les rédacteurs de quarante-deux journaux. Les élections des membres opposants furent annulées, et le Directoire renouvelé s'attribua des pouvoirs plus étendus. L'énergie déployée dans cette circonstance ôta à beaucoup de gens l'envie de se mêler de politique; les royalistes en restèrent déconcertés, et le Directoire remit en vigueur diverses lois révolutionnaires.

Le gouvernement, redevenu fort, remit les patriotes en fonctions. Merlin et François de Neufchâteau furent appelés au Directoire. Hoche étant mort à vingt-neuf ans, au milieu d'une gloire sans tache, l'armée d'Allemagne dont il avait le commandement fut confiée à Augereau, qui s'était montré ardent patriote en Italie, et avait fait la journée du 18 fructidor. Le gouvernement éleva dès lors ses prétentions vis-à-vis de l'Angleterre; et le congrès qui s'ouvrit à Lille, pour traiter de la paix avec elle, n'amena aucun résultat. Un autre se réunit pour la pacification de l'Europe à Rastadt, où la liberté se trouva en présence de la féodalité. Les États d'Allemagne s'y plaignirent amèrement de l'Autriche, qui les avait laissé dépouiller, et avait livré Mayence pour s'agrandir elle-même.

La France avait à accomplir la tâche difficile d'organiser les républiques qu'elle avait créées. Bonaparte aimait comme son ouvrage la république cisalpine, qui, comptant 3,500,000 habitants, avait, avec Mantoue, l'Adige et Pizzighettone pour *défense*, de grands éléments de prospérité. La Valteline, petite

contrée située à l'extrémité du lac de Côme, importante seulement parce qu'elle servait de passage entre l'Italie, le Tyrol et la Suisse, était tombée depuis le quinzième siècle sous le joug des Grisons, qui pesait lourdement sur ce pays. La Valteline, prétendant qu'ils n'observaient pas à son égard les conventions stipulées, porta ses plaintes à Bonaparte : celui-ci, acceptant le rôle d'arbitre, enjoignit aux Grisons de venir se justifier; et comme ils ne comparurent pas, il prononça la réunion de cette vallée à la république cisalpine; Bologne, Imola et Ferrare lui furent données aussi. Elle comprit ainsi vingt départements, et Campo-Formio consacra l'existence de cette fille aînée de la république française. On célébra avec solennité dans le lazaret de Milan la fédération des peuples italiens, qui y envoyèrent leurs députés et leurs gardes nationales, pour y jurer la liberté et l'égalité sur l'autel de la patrie. Songe brillant, qui ne devait laisser après lui que de longs regrets!

Bonaparte aspirait à la gloire du législateur. Il avait créé un comité de dix membres chargés de préparer une constitution pour la république cisalpine; mais le Directoire insista pour qu'on donnât à l'Italie la constitution française, et le général lui-même nomma pour la première fois les quatre directeurs. Il institua quatre congrégations : la première, chargée de la constitution; la seconde, de la jurisprudence; les deux autres, des finances et de la guerre. Les conseils législatifs furent encore nommés réellement par lui. On compta cent soixante membres dans le conseil général, et quatre-vingts dans le conseil des anciens. Ainsi on enlevait à un pays les libertés municipales dont il jouissait déjà, pour lui donner la constitution d'un pays qui n'en possédait pas. On lui avait imposé un nom, un drapeau, une armée, avec l'espoir de voir finir le gouvernement militaire et d'en conserver les fruits. Il est vrai que les agioteurs faisaient des fortunes scandaleuses, que des brouillons jetaient la confusion dans les lois et dans la justice : cela n'empêchait pas beaucoup de gens, même parmi les plus distingués, de se laisser abuser naïvement à ces apparences de gouvernement libre, et de nourrir une confiance imperturbable dans l'unité italienne. Nous ne saurions louer ni ne voudrions blâmer

tout ce qui se fit dans le cours de ces trois années, parce que les Italiens qui y coopérèrent n'agissaient pas librement, poussés qu'ils étaient par des inspirations étrangères.

Bonaparte, qui déjà ne déguisait plus ses vues ambitieuses, affectait de protéger les écrivains et les savants [1], tandis qu'il traitait avec hauteur les députés et les dignitaires. On pouvait voir dans l'hôtel de Montebello, qui déjà s'appelait son palais, les abeilles du manteau impérial apparaître sous l'écharpe républicaine. Il savait représenter aux Italiens les funestes conséquences de leurs divisions, le besoin d'acquérir le sentiment de leur propre dignité, et de s'habituer au maniement des armes. Il projetait déjà la route du Simplon, pour faciliter les communications de l'Italie avec la France. Puis, à son départ, laissant Berthier en Lombardie à la tête de trente mille hommes, il adressa cette proclamation aux habitants : « La liberté vous « a été donnée sans factions, sans massacres, sans révolution; « sachez la conserver! Vous êtes appelés à de grandes choses, « vous, la république la plus riche et la plus populeuse après la « France. Ne faites que des lois sages et modérées; faites-les « exécuter avec force et vigueur; favorisez la propagation des « lumières et respectez la religion; composez vos bataillons,

[1] Il écrivait à Oriani, le 24 mai 1796 : « Les sciences qui honorent l'esprit, les arts qui embellissent la vie et transmettent les grandes actions à l'avenir, doivent être en honneur dans les républiques. Tout homme distingué dans les lettres et dans les sciences est Français, en quelque lieu qu'il soit né. J'ai appris avec peine que les savants ne jouissent pas à Milan de la considération qu'ils méritent; que, retirés dans leur cabinet et dans leur laboratoire, ils sont heureux quand les rois et les prêtres ne les tracassent pas. Aujourd'hui tout est changé : la pensée est libre en Italie; plus d'inquisition, plus d'intolérance, plus de discussions théologiques. J'invite les savants à se réunir, à m'exposer les moyens de donner aux sciences et aux beaux-arts une nouvelle vie et un nouvel être. Ceux d'entre eux qui voudront aller en France y seront accueillis avec honneur : le peuple français fait plus de cas de l'acquisition d'un mathématicien, d'un peintre, d'un savant, que de la plus riche cité. Citoyen Oriani, faites connaître aux savants de la Lombardie ces sentiments du peuple français. »

« non pas de gens sans aveu, mais de citoyens loyaux ; ayez le « sentiment de votre force et de votre dignité, tel qu'il convient « à des hommes libres. Après tant d'années de tyrannie, vous « n'auriez pu recouvrer par vous-mêmes la liberté ; mais bientôt « vous pourrez la défendre par vous-mêmes. Je vous quitte « sous peu de jours. Un ordre de mon gouvernement ou un « danger imminent de la république cisalpine me rappelleront « seuls au milieu de vous. Conservez, en attendant, la certi- « tude que j'aurai toujours à cœur le bonheur et la gloire de « votre république. »

Ces sentiments étaient loin de ressembler aux proclamations furibondes des républicains : en effet, Bonaparte sentait la nécessité de l'ordre. Dans le Piémont, qui, remué par les novateurs, avait vu éclater la guerre civile, il se montra bienveillant envers la cour, qui l'emporta, grâce à son appui, et qui sévit contre les plus compromis de ces factieux.

Gênes se voyait maltraitée, comme l'est toujours le faible au milieu des forts ; les aristocrates et les démocrates continuaient à s'y combattre avec acharnement ; les derniers étaient stimulés par les journaux et les émissaires de Milan, ainsi que par le commissaire français Faipoult. L'insurrection éclata dans la Polcevera, et elle fut sanglante (mai 1797). Cette guerre civile fut apaisée par Bonaparte, qui, tout en se plaignant que des Français y eussent été tués, et en malmenant l'aristocratie, modifia la constitution dans un sens qui n'avait rien de trop populaire. L'ancien sénat fut aboli ; les deux conseils législatifs continuèrent de subsister, avec un sénat exécutif présidé par un doge. La banque de Saint-George, la dette publique furent garanties, les priviléges supprimés ; enfin, des hommes modérés et appartenant aux différentes classes étaient appelés aux emplois. Mais le peuple, qui ne connaît pas de mesure, se laissa aller à sa fièvre ordinaire d'imitation : il brûla le Livre d'or, abattit la statue d'André Doria, « le premier des oligarques, » consacra à la régénération ligurienne la maison du droguiste Morando, où s'étaient formées les réunions républicaines ; et le territoire exigu de la république fut divisé en quatorze départements.

Les divers agents du Directoire avaient pour instructions de se montrer modérés, de ne point fomenter d'insurrections, ni de faire naître trop d'espérances. Mais les passions, une fois excitées, ne se gouvernent pas aisément, et d'ailleurs l'exemple parlait assez haut : l'armée était remplie d'ardeur républicaine, et partout la demeure du diplomate français était un foyer de soulèvements.

Rome, indépendamment de l'humiliation qu'elle avait subie, recevait des provinces qu'elle avait perdues des regrets et des instigations. Le pape avait été contraint d'agir comme les révolutionnaires, de s'emparer des ornements des églises, de taxer les ecclésiastiques, de vendre un cinquième des biens de mainmorte, de faire trêve aux cérémonies et aux pompes du culte catholique. Ces actes faisaient murmurer ses sujets, déjà scandalisés des richesses amassées par son neveu Braschi. Les jansénistes reprenaient crédit et élevaient la voix ; on parlait de vieilleries sacerdotales, de royaume des cieux détaché de celui de la terre, de réforme, de sécularisation. La création d'un papier-monnaie porta le mécontentement au comble, et on crut le moment venu d'enlever aux prêtres le gouvernement. Les artistes français qui étudiaient à Rome jetaient de l'huile sur le feu, et ils tentèrent un soulèvement : le général Duphot fut tué dans la mêlée (28 octobre). Cet accident fut traité d'assassinat et de violation du droit des gens. Joseph Bonaparte, alors ambassadeur à Rome, demanda ses passeports, et se retira ; puis le Directoire envoya l'ordre à l'armée, qui ne demandait pas mieux, de marcher, sous les ordres de Berthier, contre la nouvelle Babylone. Ce général s'avança sans rencontrer de résistance (février 1798), disant aux soldats qu'ils allaient châtier le gouvernement, qui seul était coupable, sans porter préjudice au peuple ni blesser ses habitudes religieuses, dans cette Rome que protégeait le prestige des souvenirs et non la force des armes. Le château Saint-Ange se rendit, à la condition que le culte, les établissements publics, les personnes et les propriétés seraient respectés.

A peine le peuple eut-il vu les drapeaux tricolores arborés, il se proclama libre. Berthier s'établit sur le Quirinal ; l'arbre

de la liberté s'éleva en face du Capitole; les noms de Brutus et de Scipion se trouvèrent sur toutes les lèvres. Le pape, retiré dans le Vatican, refusa d'abdiquer la souveraineté temporelle, attendu qu'il n'en était que le dépositaire. On le fit en conséquence partir pour la Toscane. Les palais de l'État et ceux des cardinaux étrangers furent dépouillés, ainsi que les églises. On supprima la Propagande, « comme une institution inutile. » Sa riche bibliothèque fut mise au pillage, et ses archives eurent à peu près le même sort. Les propriétés privées ne furent pas non plus respectées, et les riches furent frappés d'énormes contributions. Masséna, qui succéda à Berthier, commit et laissa commettre une foule d'exactions. Les plaintes des troupes, qui n'étaient pas payées, le firent remplacer.

Vienne et Naples réclamèrent contre cette occupation; les Transtévérins et les campagnes se soulevèrent; le sang coula; puis, l'insurrection calmée, on donna au pays la constitution ordinaire. Chose remarquable! dans le centre du catholicisme, il n'y était pas dit un mot de la religion. Selon l'usage, il fallut prêter serment de haine à la monarchie. Pie VI déclara, par une encyclique, qu'on ne doit haïr aucun gouvernement; que l'on peut toutefois jurer d'obéir à la république, et de ne rien tramer contre elle. Ces paroles conciliantes, comme on peut le croire, déplurent aux exaltés, qui célébrèrent sur la place du Vatican la fête de la Fédération.

En Hollande, les orangistes regrettaient le stathouder, comme les fédéralistes les anciennes administrations provinciales; les jacobins voulaient l'unité et la démocratie pure; les modérés, une constitution unitaire, mais tempérée, et ils avaient le Directoire pour eux. Mais quand les fédéralistes eurent été écartés pour donner une constitution unitaire au pays (22 janvier), les démocrates, qui prétendaient l'emporter à l'exclusion de tout autre parti, acquirent une grande force : cependant le général Daendels, le chef des modérés, parvint à les abattre, et les chassa du corps législatif à coups de baïonnettes.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

La Suisse, dont l'existence avait été reconnue à la paix de Westphalie, resta calme et immobile pendant toute la durée du dix-septième siècle. Si tout lien fédéral est faible, sauf les cas de péril, cela est vrai surtout pour la confédération helvétique, où s'ajoutent les dissentiments religieux et la domination commune sur des provinces sujettes.

Les cantons s'étaient constitués de telle sorte que la noblesse dominait à Lucerne, à Berne, Fribourg et Soleure. La haute bourgeoisie avait la prépondérance à Zurich, Bâle, Schaffousé et Saint-Gal, et tenait la campagne sous la suprématie de ces villes. Les cantons démocratiques eux-mêmes avaient leur noblesse, mais sans priviléges consacrés par la loi. Toutes les formes de gouvernement existaient là en contact : la démocratie pure à Schwitz, l'oligarchie à Lucerne, l'aristocratie à Berne, la monarchie constitutionnelle à Neufchâtel; le gouvernement théocratique à Porentruy. Toutes les combinaisons des pouvoirs municipaux se rencontraient à Bâle, à Zurich, à Genève, à Saint-Gall. La capricieuse brutalité des factions du moyen âge régnait dans les Grisons, découpés en cent cinquante *républiquettes* rurales, qui n'étaient rapprochées entre elles que par les deux puissantes factions des Planta et des Salis. Tous les degrés de dépendance existaient dans les contrées sujettes; et les cantons, dominant tour à tour sur ces pays, y favorisaient successivement leurs coreligionnaires, et s'accusaient réciproquement d'injustice et d'abus.

Les villes faisaient peser leur tyrannie sur les habitants des campagnes, ilotes à qui ils ne laissaient que le droit de travailler et de payer. Des baillis, arrogants et avides, punissaient les moindres fautes avec une verge de fer, épuisaient le pays par des amendes. Venait-on à réclamer? les magistrats étaient soutenus dans les conseils et devant les tribunaux par leurs parents et

par les nobles, et leur impunité encourageait les subalternes.

Après la révocation de l'édit de Nantes, et plus tard au temps des persécutions de Louis XV, beaucoup de protestants s'étaient réfugiés en Suisse, où ils avaient apporté leur industrie. Ils introduisirent la culture de la vigne dans le pays de Vaud, et les alentours de Vevay doivent à ces réfugiés leurs terrasses verdoyantes. Ils établirent à Lausanne un séminaire entretenu aux frais de diverses puissances protestantes.

Au milieu des guerres de cabinets, qui furent pour l'Europe une cause d'abaissement autant que de ruine, la prudence des chefs helvétiques sut résister aux intrigues des rois, qui voulaient entraîner la Suisse dans leurs démêlés. Le pays grandit alors par les arts et l'industrie; il compta des hommes tels que Haller, Rousseau, Bodmer, Hottingler, Steinbückel, Bernoulli, Euler, Lambert, les naturalistes de Saussure et Bonnet, les médecins Tissot et Zimmermann, l'historien Müller, Lavater, dont les théories sur la physionomie sont tombées en oubli, mais dont le peuple n'a pas oublié les chants patriotiques; et Gessner, qui, en peignant des scènes de la vie pastorale, charma les imaginations.

La Suisse n'était plus cependant le pays poétique de la pure liberté : l'amour des richesses et du pouvoir y avait atteint les cœurs. Flattant les étrangers et les servant non-seulement par les armes [1], mais par les intrigues, ses habitants recherchaient les titres, les décorations, les colliers. Les petits cantons, nourrissant des rancunes contre les cantons riches qui dominaient, songeaient à se protéger par des alliances étrangères, et les ambassadeurs des puissances fomentaient les haines dans le pays. Humbles au dehors, les Suisses devenaient orgueilleux à l'intérieur. Un petit nombre d'oligarques dominaient sur une multitude abaissée, et un égoïsme imprévoyant leur faisait perdre de vue la patrie pour le canton, et le canton pour la caste.

A côté d'une noblesse aussi servile que celle des monarchies.

[1] La Suisse avait un million et demi d'habitants, dont un tiers appartenait aux cantons de Berne et de Zurich. Trente-huit mille d'entre eux restaient pendant quatre ans au service étranger.

le vulgaire s'y trouvait beaucoup plus mal. Personne ne s'inquiétait de l'éducation ni des nouveaux besoins qui se faisaient sentir. Il n'était pas permis de s'élever par l'instruction au niveau de ceux qui dominaient; les emplois civils, militaires ou religieux, étaient d'un accès difficile. L'industrie et le commerce étaient même interdits à certaines localités, attendu, prétendait-on, qu'ils étaient le privilége des grandes villes. La liberté de la presse n'existant point, le silence gardé sur les affaires du pays empêchait qu'il ne se formât un esprit public. Aussi, bien que restée quatre-vingts ans sans guerres intestines, la Suisse avait vu sa tranquillité fréquemment troublée par des haines intérieures sans but élevé, et toujours nuisibles à sa considération au dehors.

Outre les treize *louables cantons*, la Suisse avait dix alliés, savoir : l'abbaye de Saint-Gall, la ville du même nom, le Valais, la principauté de Neufchâtel, les villes de Bienne et de Mulhausen, les trois ligues grises, et la république de Genève.

La principauté de Neufchâtel, qui avait appartenu successivement à la Bourgogne, à l'Empire, aux maisons de Châlons, de Hochberg et de Longueville, échut par héritage à Frédéric Ier, roi de Prusse, qui jura d'en respecter les lois et les coutumes. Il en était une qui donnait à la ville le droit de percevoir les impôts et les revenus du prince dans tout le pays. Frédéric II cependant les afferma en 1748. Les habitants s'en irritèrent, et leur mécontentement éclata; mais en 1766, lorsque Frédéric voulut introduire dans la province une forme unique de perception, on déclara déchu de ses droits quiconque participerait à la ferme. Le commissaire royal protesta, et demanda qu'un code fût rédigé pour régler les droits réciproques : on vit alors, spectacle nouveau, un grand roi discuter contre ses sujets devant un tribunal cantonnal, celui de Berne, qui avait été choisi pour juge. Le roi gagna sa cause, et ce fut le signal d'un tumulte : le procureur général Gaudot, ayant tiré par sa fenêtre sur la multitude, fut massacré. Bientôt la réaction commença : plusieurs citoyens furent condamnés à mort, d'autres à l'exil; tous furent désarmés. Enfin la ferme de l'impôt fut restituée à la ville, la constitution

garantie, la chasse déclarée libre, la législation améliorée selon le vœu du peuple.

Chez les Grisons, alliés des Suisses, deux familles puissantes, les Planta et les Salis, s'étaient longtemps disputé la prépondérance. Ces derniers, devenus les plus forts, s'étaient attribué les charges, les fermes des droits, les commandements des troupes au service étranger, et les magistratures dans la Valteline. Les Planta voulurent contester cette suprématie : il en résulta des scandales et des haines furieuses. L'irritation fut au comble lorsque l'Autriche, par une violation flagrante du droit public, fit arrêter sur le territoire grison, d'accord avec les Planta ou grâce à leur connivence, Sémonville, ambassadeur de la république française.

A Genève, la population était répartie en quatre classes : les simples *habitants*, sans aucun privilége, tous protestants ; les *natifs*, non admissibles aux fonctions de l'État, et à qui le commerce était interdit[1] ; les *bourgeois*, qui avaient part au gouvernement et à la législation, mais non aux charges supérieures ; les *citoyens*[2], qui pouvaient prétendre à tout. Enfin, il y avait les *sujets* ou *étrangers*, qui étaient exclus des droits de cité.

Genève était devenue, par l'industrie, une des villes les plus riches du continent. Bonnet, Burlamachi, Rousseau, étaient des noms glorieux pour elle. Voltaire attirait à Ferney, dans le voisinage, les curieux de toute l'Europe ; les révolutions suisses, dont il se moquait, étaient, disait-il, « des tempêtes dans un verre d'eau ; » et, pour narguer le rigorisme calviniste, il élevait un théâtre à deux pas de Genève.

[1] On appelait *natifs* la masse des populations industrielles, composée d'étrangers anciennement établis dans le pays, et qui, bien qu'admis au titre d'habitants, n'avaient pourtant aucun droit politique, et étaient exclus d'un grand nombre de professions. Voltaire accueillit à Ferney les *natifs* exilés, dans l'espérance de fonder une colonie de ces habiles ouvriers. (AM. R.)

[2] Celui-là était *citoyen*, qui était né dans la ville, d'un citoyen ou d'un bourgeois ; aussi les mères venaient-elles, même de fort loin, accoucher en ville, pour ne pas priver leur fils du droit de parvenir aux premières charges de la république.

La prospérité croissante engendra le luxe; elle accrut l'arrogance des conseils, et la plèbe tyrannisée ne cessa de pousser des plaintes. Les *Lettres de la Montagne*, de Jean-Jacques Rousseau (1764), firent éclater l'incendie qui couvait depuis longtemps, en proclamant la souveraineté du peuple inaliénable et imprescriptible, en vertu de quoi il peut à toute heure la reprendre à ceux auxquels il l'a confiée. Les Genevois, appliquant cette doctrine, disaient que les conseils n'étaient pas souverains; mais que par-dessus les conseils il y avait l'assemblée des citoyens, c'est-à-dire des quatorze cents individus qui seuls avaient la plénitude des droits de cité.

Les bourgeois nommèrent des délégués chargés de porter leurs *représentations* au conseil, et l'obliger à les transmettre à l'assemblée générale, afin qu'il y fût fait droit. Les nobles *niaient* que cette assemblée eût aucune juridiction sur le petit conseil, et les noms de *représentants* et de *négatifs* devinrent des désignations de parti. La condamnation par contumace, que le grand conseil prononça contre Rousseau, accrut encore l'irritation des esprits. La France, les cantons de Berne et de Zurich, s'interposèrent comme médiateurs; mais leur tentative n'ayant point réussi, la France établit un cordon militaire qui nuisit beaucoup à l'industrie; elle se proposa même de fonder à Versoix une ville qui devait enlever à Genève son commerce. Les Genevois, avec cette fermeté que nous leur avons vu déployer dernièrement encore, prirent tous les armes, et la France fut forcée de les laisser s'arranger entre eux.

Après de nouvelles agitations, ils s'arrêtèrent à un gouvernement démocratique, et promirent un code (1768). Mais c'était une œuvre difficile à mener à bien; car il existait d'anciennes lois très-obscures, et d'autres dictées par un calvinisme rigoureux, qui étaient de nature à exciter des discordes; ce code avait en outre pour adversaires *les représentants,* qui entraînèrent de leur côté les *natifs,* artisans pour la plupart, nés de réfugiés français, et n'ayant d'autres droits que celui de tourner leurs tyrans en ridicule. L'expérience ayant appris aux *représentants* ce que l'union engendre de force, ils formèrent des cercles et des associations, où l'on s'obligea à suivre l'opinion d'un chef.

Leur projet était d'introduire une démocratie complète : la France en prit ombrage, et intervint comme médiatrice. Mais l'indépendance du pays en parut blessée, et elle renonça à sa médiation. Alors les dissensions intérieures éclatèrent avec plus de force (1782) ; le sang coula, et il fallut établir un *comité de sûreté*. La France, qui avait renouvelé son alliance avec la Suisse en 1777, pour la défense réciproque des deux pays, songea à calmer les partis par d'autres voies que celle des exhortations. Elle s'entendit à cet effet avec la Savoie et avec Berne ; et ayant occupé Genève, elle y institua un gouvernement conforme au règlement de 1738, soutenant les natifs, humiliant la démocratie, à ce point que cinq cents citoyens à peine conservèrent le droit de suffrage, et que les autres furent réduits au silence et désarmés. Mais bientôt cette dure tyrannie amena une réaction sanglante.

La condition des pays assujettis était encore plus pénible, attendu qu'il n'est point de joug plus dur à porter que celui des républiques. Argovie et le pays de Vaud relevaient de Berne, qui dominait aussi, conjointement avec Zurich, sur le comté de Baden et sur le Rapperschwil; avec Fribourg, sur quatre bailliages du côté de la France ; avec Zurich et Glaris, sur les *Offices libres* du nord, tandis que la partie au midi relevait des huit cantons. Ceux-ci avaient aussi Thurgovie et le comté de Sargans, indépendamment du Rheinthal, qu'ils partageaient avec Appenzell. Sur le versant méridional des Alpes, le canton d'Uri donnait des lois à la Levantine ; Uri, Schwitz et Unterwald, à la Rivière et à Bellinzona ; les douze cantons ensemble, à Lugano, Locarno et Valmaggia ; la Valteline obéissait aux Grisons.

C'étaient des pays pauvres, livrés à la merci de magistrats ignorants qui, ayant acheté leur charge, ne songeaient qu'à rentrer dans leurs fonds avec usure ; ce qu'ils appelaient entre eux avoir fait un bon gouvernement. Le plus souvent le bailli achetait sa charge de ses compatriotes ; puis il s'en allait la revendre à quelqu'un chez les *sujets*, et, après avoir fait un bon bénéfice, il retournait chez lui la bourse pleine, gardant le titre en sus. De là une justice vénale, des excès tolérés, et l'impu-

nité vendue en blanc pour les méfaits à commettre. La Levantine, qui osa se soulever (1755), en fut punie par des exécutions sévères et par la perte de ses priviléges. Dans la Valteline, tout délit pouvait être racheté à prix d'argent, sauf le meurtre qualifié. Mais comme les procès rapportaient beaucoup, les podestats, ne trouvant pas suffisant de découvrir les délits, s'arrangeaient pour en faire commettre: ils s'entendaient avec de malheureuses créatures pour séduire quelque galant, et l'accuser ensuite; ils excitaient des soulèvements, qui donnaient prétexte à des confiscations [1].

Le pays était donc rempli de mécontents; il n'y avait aucun esprit public, aucune grandeur d'intentions, aucun patriotisme. On considérait comme étranger non-seulement quiconque vivait en dehors des limites du canton, mais le paysan lui-même, et une portion des habitants de la ville.

Voici de quelles couleurs Zimmermann a peint les petites cités aristocratiques de la Suisse : « Les têtes y sont souvent aussi vides que les rues... Un horrible ennui est le partage de tous les gens de condition, qui croient leur compagnie trop honorable pour les bourgeois... Dans aucun lieu une tyrannie plus odieuse ne pèse sur l'esprit que dans ces petites républiques, où non-seulement un citoyen s'érige en maître sur ses concitoyens, mais où l'horizon intellectuel même de ce misérable despote devient celui de toute la ville. Le tout-puissant et prétentieux magistrat tranche du dictateur envers tous, comme envers sa cité. Dans sa bicoque, c'est le plus grand homme du monde. Le citoyen honnête se présente avec crainte et tout tremblant devant cette redoutable majesté, parce qu'elle pourrait lui nuire dans le premier procès. La colère d'un sénateur est plus terrible que la foudre, attendu que celle-ci frappe et passe, tandis que l'autre reste toujours. Les femmes des conseillers se gonflent, affectent la gravité, gouvernent, or-

[1] On peut consulter le livre IX de l'*Histoire du diocèse de Côme*, par M. César Cantu, où se trouve rapportée une lettre de Bonstetten, encore vivant alors, dans laquelle il retrace d'une manière pittoresque *la tyrannie* de ces baillis.

donnent, blâment, injurient à tort et à travers. De leurs bonnes grâces ou de leur défaveur dépendent la réputation, le crédit, le bonheur... Les mots leur manquent pour exprimer leur dédain pour celui qu'on leur montre du doigt comme ayant fait un livre... Le jeune homme qui aspire à la gloire n'est encouragé, connu, compris dans aucun cercle; on le considère comme un fou, un extravagant qui, au lieu de chercher à se rendre agréable aux grands de son pays, de vivre comme tout le monde, aime mieux lire et griffonner chez lui... Lors donc qu'il voit l'ignorance et la stupidité orgueilleuse obtenir beaucoup plus d'estime que n'en obtient la saine raison, et l'opinion se laisser diriger par les bavardages de l'homme le plus inepte; lorsqu'il voit la philosophie traitée de misérable délire, et la liberté d'esprit de révolte; lorsqu'il n'est possible de se pousser que par une complaisance servile et une basse soumission, que reste-t-il à faire à un jeune homme honnête, sinon de se réfugier dans la solitude? »

Le reste de l'Europe avait changé son système militaire, que la Suisse s'en tenait encore à l'ancien. Maintes fois il avait été proposé de renouveler le pacte fédéral, en vue de le restreindre. Partout il s'était établi des loges de francs-maçons, surtout à Genève, à Soleure, et dans le pays de Vaud. Ce fut l'origine de la Société helvétique, dont les séances annuelles se tenaient aux bains de Schinznact (1761): son but avéré était de *s'opposer à l'individualisme cantonal.* Hirzel de Zurich, Urso de Lucerne, Zellweger d'Appenzell, cherchaient à répandre les idées de conciliation; mais ces réunions portaient ombrage à des gouvernements qui n'avaient que trop à redouter la censure.

La Suisse se trouvait donc bien peu préparée aux mouvements qui allaient éclater, aux agitations produites par l'exemple de la France, et à la guerre européenne qui devait en sortir. La Révolution vint réveiller toutes ces discordes intérieures; il y eut des mouvements à Bâle, à Zurich, à Genève; l'esprit démocratique se répandait dans tous les cantons où l'on parlait français. Berne se prononçait pour le parti contraire, et laissait le champ libre aux émigrés français qu'elle avait accueillis. La

pays de Vaud, que le duc de Savoie avait cédé en 1565, sous la garantie de la France, porta ses plaintes au Directoire, en lui représentant la tyrannie dont il avait à souffrir. La France, qui désirait introduire aussi dans les montagnes de l'Helvétie la république une et démocratique, prit les Vaudois sous sa protection, et envoya le général Ménard camper près de Genève, et Schauenbourg dans les environs de Bâle.

Aussitôt les Vaudois se soulevèrent (1798) : ils chassèrent leurs baillis, plantèrent l'arbre de la liberté, et proclamèrent la république du Léman. La France occupa leur territoire, et en garantit l'indépendance. Ochs, qui avait fomenté cette insurrection, rédigea une constitution sur le modèle de la constitution française, et elle fut répandue au loin dans les montagnes.

Les campagnes demandaient partout à jouir de droits égaux à ceux des villes. Pour opposer une digue à ces prétentions, le gouvernement de Berne convoqua la diète générale à Aarau, et réunit des troupes. Il fit répandre parmi les cantons allemands le bruit que la Suisse française méditait de se détacher de la confédération, et de substituer l'athéisme à la foi : il excita le fanatisme des montagnards de l'Oberland. Mais le peuple se souleva dans Aarau même, et la France prit les insurgés sous sa protection.

Les affranchissements volontaires ou forcés se multiplièrent alors. Berne ayant maltraité un envoyé diplomatique, la France lui déclara la guerre; et ces républicains qui combattaient pour les rois furent bientôt vaincus par des républicains régicides, qui entrèrent tout souillés de sang dans Berne, d'où s'échappa avec peine l'avocat Steiger, le chef de cette oligarchie. C'est ainsi que les républiques étaient renversées au nom de la liberté, et il en coûtait à Berne 42 millions.

Le reste de la Suisse était en proie à l'agitation. Le général Brune avait été chargé d'organiser la république du Rhône; mais les Suisses semblaient pencher, la majorité du moins, vers une seule république. Beaucoup cependant y répugnaient, surtout dans les cantons montagnards, où se répandait le bruit que la France voulait les réunir, pour les enrôler dans ses guerres avec l'Angleterre. Ils s'opposèrent donc à l'unité projetée, et Schauen-

bourg fut obligé de les réduire par la force. Il en fut de même dans le haut Valais. Au mois de mai 1798, le gouvernement helvétique, composé d'un directoire et de deux conseils comme en France, se réunit à Aarau. Mais là, ainsi qu'en France et partout, un parti une fois abattu, il fallait abattre celui qui lui avait succédé. La France s'empara de toutes les caisses, et déclara nuls les lois et les décrets du gouvernement en ce qu'ils auraient de contraire aux volontés de la France. Les libéraux eux-mêmes furent blessés d'un tel acte, et l'indignation se fit jour partout. Pourtant le mécontentement s'apaisa : les deux républiques firent alliance; Genève fut réunie à la France (19 août), et les bailliages italiens, qu'il avait été question de rattacher à la république cisalpine, constituèrent un nouveau canton helvétique.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Bonaparte, depuis son retour à Paris, s'était retiré dans une habitation modeste, n'affichant nulle envie d'entrer dans le gouvernement. Cette simplicité le grandit encore. La rue où il demeurait s'appela bientôt la *rue de la Victoire;* les journaux relataient ses démarches, ses paroles, comme on le fait pour les rois. Il affectait les dehors les plus simples; et s'il se montrait dans les théâtres et les salons, c'était pour complaire à Joséphine sa femme, veuve du comte de Beauharnais, pour laquelle il se montrait plein d'amour et de reconnaissance. Nommé membre de l'Institut, il s'y rendait en costume de savant. Il recherchait l'entretien des hommes les plus distingués, ayant soin de diriger la conversation sur les matières dont chacun s'occupait particulièrement : on s'étonnait qu'au milieu de tant de gloire il eût si peu d'ambition. C'est qu'en effet il n'avait point cette ambition étroite qui se complaît dans de petites intrigues; et ses regards portaient trop haut pour que le vulgaire pût le pénétrer.

Le Directoire lui confia le commandement de l'armée destinée à opérer contre l'Angleterre; mais un débarquement qui ne pouvait avoir pour but que de ravager le pays et d'irriter les populations lui souriait peu : il se sentait plutôt attiré vers l'Orient, « berceau de toutes les grandes choses. »

La possession de l'Égypte, cette route de l'Inde, semblait indispensable pour faire de la Méditerranée un lac français. Maître de la marine de Venise et de son matériel naval, Bonaparte avait envoyé l'amiral Brueys dans le Levant, y prendre possession des îles vénitiennes, dont il connaissait l'importance, pour dominer dans ces parages, et s'assurer la route directe vers l'Orient, si l'ennemi venait à occuper le cap de Bonne-Espérance. Cette idée, dont il était travaillé, lui faisait désirer vivement une expédition de ce côté : ce qu'elle présentait d'inattendu et de romanesque était pour lui un attrait de plus.

Le Directoire hésitait à exposer aux hasards d'une bataille navale quarante mille hommes, et le général qui inspirait le plus de confiance aux soldats et le plus de terreur à l'ennemi; mais le vainqueur de l'Italie insista. Il obtint trois millions du trésor de Berne, et fit ses préparatifs en secret. Les généraux Desaix et Kléber voulurent le suivre, ainsi que d'autres déjà illustrés sous ses ordres. Aux munitions de guerre il ajouta une imprimerie orientale, enlevée à la Propagande de Rome; il recruta des savants et des dessinateurs; puis il s'embarqua emmenant avec lui l'élite des braves. La nation inquiète se demandait de quel côté il allait se diriger, et le mystère grandissait encore le jeune héros. L'Angleterre, effrayée, chargea Nelson de surveiller sa marche, en même temps qu'elle tint tous les potentats en haleine, par l'effroi de la propagande républicaine.

Bonaparte partit de Toulon, avec les vieilles troupes d'Italie, le 19 mai 1798. L'escadre, commandée par l'amiral Brueys, comprenait quinze vaisseaux de ligne, dont deux vénitiens de soixante-quatre canons, quatorze frégates, dont six vénitiennes, soixante-douze bâtiments plus petits, et quatre cents de transport; en tout cinq cents voiles, quarante mille soldats, et dix mille marins.

L'ordre de Malte s'était effacé, dans le cours du dix-huitième siècle, au milieu de petites discordes intérieures et de conjurations avortées; sa mission était finie. Les riches commanderies qu'il possédait dans tous les royaumes de l'Europe étaient le partage de chevaliers oisifs et débauchés, recrutés parmi les cadets des grandes familles. Sa marine, qui aurait dû être l'effroi des Barbaresques dans la Méditerranée, consistait à peine en quelques galères qui ne servaient qu'à des courses d'agrément, tandis que les Algériens s'en venaient audacieusement ravager les côtes de l'Italie.

Cet ordre devait donc périr, et il était à prévoir que l'Angleterre saisirait la première occasion pour mettre la main sur l'île. Bonaparte voulut la prévenir. Il débarqua à l'improviste, et, après une faible résistance, le grand maître de Hompesch capitula, sous la promesse d'une principauté en Allemagne, ou d'une pension viagère de 300,000 francs [1].

Après avoir mis garnison dans l'île (1er juillet), Bonaparte continua sa route sans rencontrer Nelson, qui le poursuivait à toutes voiles, et toucha près d'Alexandrie. Il débarqua avec beaucoup de difficulté, et s'avança, avec sa seule infanterie, contre la ville des Ptolémées, proclamant qu'il venait la délivrer du joug des mameluks. Il y trouva peu d'obstacles, et s'en rendit maître.

Les Cophtes, race primitive, étaient plongés dans la servitude et l'avilissement. Les Arabes conservaient encore l'apparence des conquérants, mais leurs conditions étaient diverses. Quelques-uns, comme les cheiks, représentants officiels de la nation, avaient de l'instruction; d'autres, en grand nombre, étaient petits propriétaires; le reste ne possédait rien en propre, et cultivait les terres, sous le nom de fellahs; les Bédouins erraient dans le désert, adonnés au trafic et au brigandage.

[1] M. de Tignié, l'un des baillis de l'ordre, qui fut témoin du fait, affirme que Bonaparte n'engagea point le feu contre la ville, parce que les Maltais conspirateurs étaient convenus de massacrer tous les chevaliers à ce signal, et que le général français ne voulut point tremper dans cet odieux complot. (AM. R.)

Mais une conquête postérieure avait substitué les Turcs aux Arabes. Un pacha, envoyé de Constantinople, était chargé de gouverner l'Égypte. Afin d'empêcher ce pacha de se rendre indépendant de la Porte, Sélim avait placé près de lui les mameluks, milice recrutée parmi les plus beaux esclaves circassiens, qui, élevés sans parents ni patrie, n'avaient d'autre sentiment que celui de leur force. Ils obéissaient à vingt-quatre beys, dont chacun avait cinq ou six cents mameluks sous ses ordres, et chaque soldat avait deux fellahs pour le servir. Les mameluks étaient entretenus par les beys, du produit des terres et des différentes taxes dont les Cophtes, agents, scribes, espions des maîtres de leurs maîtres, étaient les percepteurs. Il n'existait entre les beys d'autre distinction que la force, dont ils usaient les uns contre les autres. Las d'obéir au pacha, ils se l'asservirent par degrés, s'en firent un instrument, et allèrent jusqu'à lui refuser le *miri*, impôt foncier, qui représentait le droit de conquête de la Porte. C'était donc une féodalité composée d'indigènes, esclaves d'un peuple vainqueur des premiers habitants, et d'une milice victorieuse à son tour des uns et des autres, en état de révolte contre le souverain.

Bonaparte reconnut que le point important était d'abattre les mameluks, hostiles aux Français, tout en montrant de la déférence pour la Porte, ancienne alliée de la France; de caresser les cheiks, en leur offrant l'espoir de relever le nom arabe; d'inspirer la confiance en respectant les biens, les personnes, les femmes, la religion : ménagements inconnus aux conquérants antérieurs.

Une proclamation, en style oriental, annonça que la France voulait réprimer les pirateries des beys; que les Français avaient pour Mahomet et pour le Coran plus de respect que les mameluks : « Nous sommes tous de vrais musulmans, disait-elle; car nous avons détruit le pape, qui prêchait la guerre aux musulmans; nous avons détruit les chevaliers de Malte, qui croyaient que Dieu commandait de combattre les musulmans. »

Bonaparte se borna à instituer à Alexandrie une municipalité et des receveurs pour le recouvrement des impôts. Après avoir mis la place en état de défense, il se dirigea vers le Caire.

Les vainqueurs de l'Italie, en se voyant au milieu des sables mouvants d'un désert sans bornes, sous un ciel brûlant, sans eau pour étancher leur soif, avaient à peine assez de confiance dans leur jeune général pour endurer ces fatigues inaccoutumées. Mourad-Bey avait rassemblé ses mameluks en avant de l'immense cité; mais leur intrépidité ne put résister au feu régulier de ces vétérans, animés par la présence de ce général qui venait de leur dire : *Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent!* Les mameluks défaits furent réduits à brûler ce qu'ils avaient de plus précieux. Il en resta cependant encore assez pour satisfaire leurs vainqueurs, qui trouvèrent au Caire du repos, de l'abondance et des plaisirs, des coursiers arabes et des chameaux. On les vit assister aux cérémonies musulmanes; et Bonaparte, récitant les prières, édifiait le peuple par sa dévotion.

Il fonda l'Institut d'Égypte, composé des savants qui l'avaient accompagné en Orient, et qui fut chargé, sous la présidence de Monge, de pénétrer les mystères de cette contrée, d'en donner la description, de proposer ce qui pourrait contribuer à sa prospérité. L'ingénieur Peyre, le général Andréossi, Lefèvre, Malus, explorèrent les lacs et les canaux; Arnolet et Champy, les minéraux des rivages du golfe Arabique; Delile, les plantes du Delta; Savigny, les insectes du désert. Regnault analysa l'eau du Nil; Berthollet, l'air du Caire; Costaz, les sables du désert. Nouet et Méchain déterminèrent les latitudes; Denon dessina les monuments de la haute Égypte. On découvrit la pierre de Rosette, les zodiaques de Denderah et d'Esneh, qui fournirent longtemps matière aux discussions savantes et philosophiques.

Restait la haute Égypte à conquérir; mais la fortune sembla abandonner un moment celui qui se reposait tant sur elle. La flotte, qui pouvait entrer dans le port d'Alexandrie, avait jeté l'ancre dans la rade d'Aboukir, où elle s'était presque échouée. Elle y fut poursuivie par Nelson, qui l'attaqua (1er août); Brueys y fut tué, et la flotte détruite. Ce désastre irréparable laissa l'armée d'Égypte sans communications, sans appui, sans espoir d'imposer à la Porte, qui, sous la pression de l'Angleterre, dé-

clara la guerre à la France, et s'arma pour reconquérir l'Égypte.

Nelson fut accueilli en triomphe à Naples avec sa flotte, en dépit des traités. On crut Bonaparte perdu sans retour, et l'espérance vint raviver les haines implacables des princes de l'Italie et de l'Europe entière.

LES JACOBINS A NAPLES ET EN PIÉMONT. — SECONDE COALITION.

Catherine II, qui depuis trente-quatre ans régnait despotiquement sur le Nord, avait terminé ses jours (16 novembre 1796). Son fils Paul Pétrowitch, son successeur, voulut que les funérailles de sa mère fussent une expiation offerte à la mémoire de Pierre III : il fit tirer ce malheureux prince du tombeau, l'associa aux honneurs funèbres rendus à l'impératrice, et le déposa près d'elle, *réunissant après leur mort ceux qui avaient été séparés vivants*. Orloff, l'un des meurtriers de Pierre, dut assister à la translation de ses restes. La contrainte où il avait vécu sous sa mère, dont il n'était pas aimé, avait rendu le jeune empereur d'autant plus jaloux de l'exercice d'un pouvoir sans bornes : aussi le poussa-t-il jusqu'à l'extravagance. L'omission des moindres formalités était un délit qu'il châtiait avec sévérité; il défendit les chapeaux ronds et les pantalons; le mot *magasin* disparut sur les boutiques, pour être exclusivement réservé aux approvisionnements impériaux. Le peuple n'ayant pas besoin d'avertissement, disait-il, il prohiba les *Avertissements au peuple*, par le médecin Tissot. Puérilités qui ne seraient que ridicules, si elles n'avaient pas eu pour cortége le bourreau, le knout, et la Sibérie.

Fort indisposé contre la France, son gouvernement et ses écrivains, il accueillit les émigrés, leur accorda des secours et des pensions; mais il leur ordonna d'aller deux à deux à la messe, de communier à Pâques. Il ne châtia ni ne disgracia point cependant ceux qui avaient pu lui déplaire; il aimait à récompenser. Il s'occupa de procurer l'abondance à la capitale, et

cassa l'ukase qui ordonnait la levée d'un homme sur cent. Il rendit la liberté à quatorze mille Polonais relégués par Catherine dans les provinces d'Asie, restitua à l'ordre de Malte ses biens séquestrés, améliora l'armée, et supprima différents abus, comme celui qui astreignait les soldats au service domestique des officiers.

Paul suspendit l'exécution du traité par lequel Catherine s'obligeait à fournir soixante mille hommes à l'Autriche, et, pendant les négociations de cette puissance avec la France, il voulut garder une position neutre. Mais l'Angleterre et la cour de Vienne parvinrent à le faire renoncer à cette neutralité. Élu protecteur de l'ordre de Malte, il songea à se faire le chef de la noblesse européenne, menacée dans son existence; il prit à sa solde le corps des émigrés de Condé, et se mit en tête de rétablir en Europe l'ancien ordre de choses. Mais l'empire avait trop souffert; et si ceux-là qui avaient été dépouillés désiraient la guerre, elle était redoutée des autres, à qui l'Autriche n'inspirait plus de confiance. Cette puissance était tentée de recommencer la grande lutte : elle espérait toutefois dans les négociations de Rastadt; mais en même temps elle sondait les autres cours. Bien que Berlin fût le centre de toutes ces intrigues, la Prusse gardait les plus grands ménagements, tout occupée d'empêcher la contagion révolutionnaire de passer de la Hollande et de la France au sein de ses États.

Les Français avaient fait dans les pays conquis force promesses que les faits avaient été loin de réaliser; et les idées de liberté et d'égalité qu'ils y avaient proclamées, entendues par les populations dans le sens le plus matériel, y rendaient le gouvernement difficile. Le désordre était grand en Italie, où tous se croyaient le droit de commander, et où personne ne voulait accepter l'obéissance comme un devoir. Les peuples étaient mécontents des administrations municipales, et celles-ci, des armées et des ambassadeurs de la France. Les rois avaient repris courage en voyant que les républiques, en fait de finances, n'étaient ni plus habiles ni plus probes qu'eux-mêmes; les républicains cherchaient néanmoins à soulever les pays encore asservis.

Dans la république cisalpine, le commandement militaire était passé à Brune, après le départ de Berthier; et l'armée secondait les exagérations des jacobins, qui dominaient dans les conseils ainsi que dans les légions lombardes, commandées par Lahoz.

Les officiers s'y conduisaient avec insolence, comme en pays conquis, y faisant des réquisitions, et le taxant sans en déduire de motifs. Des traités honteux étaient conclus avec les commissaires des guerres; l'état-major recevait de la société des munitionnaires une rétribution de quatre pour cent; on faisait figurer sur les cadres le double des soldats effectifs, et l'État avait à payer ces malversations. La division en départements multipliait les fonctionnaires et les dépenses; le nombre des représentants de la république était énorme, et la cupidité des déprédateurs insatiable. La France avait fait alliance avec la république cisalpine, en s'obligeant à y entretenir un corps de troupes pour sa défense, moyennant un subside annuel de dix-huit millions. Si l'on objectait quelque chose à ces exigences, on répondait que la France avait créé cette république, qu'elle pouvait la détruire, et qu'on ne donnait pas la liberté aux gens pour leurs beaux yeux. Les Cisalpins, chez qui avait grandi l'amour de l'indépendance, se récriaient contre les torts de la république française, et repoussaient une alliance onéreuse. La France résolut alors de restreindre aristocratiquement la constitution du pays, comptant pour cela sur le concours des ambitieux et des esprits aigris.

Le directeur Barras touchait sa part dans les concussions des commissaires des guerres; il accueillait et encourageait les exaltés; mais ses collègues étaient d'honnêtes gens. Larevellière fit décider qu'un ambassadeur français irait résider à Milan, et travaillerait à modifier la constitution. Le choix tomba sur Trouvé, jeune homme plein d'esprit et d'ardeur. Mais les patriotes, voyant que la réduction des emplois entraînerait leur exclusion, jetèrent les hauts cris, et s'appuyèrent sur les officiers pour contre-carrer l'ambassade, autour de laquelle se pressaient les modérés. Cependant Trouvé en vint à ses fins, en déployant toute l'autorité dont il était revêtu. Il donna une nouvelle cons-

titution (30 août), qui réduisit le nombre des représentants de deux cent quarante à cent vingt, en désignant les membres à conserver; et il régularisa l'impôt. Peu après, Fouché, ancien jacobin et complice de Barras, envoyé comme ambassadeur, bouleversa tout de nouveau, en laissant faire Brune et les baïonnettes. Le Directoire ne tarda pas à le rappeler; et Joubert, qui le remplaça, rétablit l'organisation de Trouvé. Ces changements continuels montraient l'asservissement du pays; aussi se forma-t-il un parti qui voulait l'affranchissement, mais sans intervention étrangère; il prit le nom de Société des Rayons : Bologne en fut le centre.

La constitution de Rome fut un peu mieux entendue : les conseils, le sénat, les tribuns, exerçaient sur les imaginations toute la puissance des souvenirs. Le peuple ne savait pas cependant s'y façonner; les employés demandaient des loisirs comme jadis; on aimait les places, mais non les obligations qui y sont attachées. L'administration des finances cependant savait mettre quelque obstacle aux déprédations; le militaire était refréné par une commission dont l'autorité déplaisait aux états-majors.

Les mécontents trouvaient un appui dans le Directoire lui-même, dans Lucien Bonaparte surtout, qui voulait rendre son frère nécessaire; et il en résultait des dissensions intérieures, prêtes à éclater aux premiers désastres.

On voyait, en effet, les armements se poursuivre au dehors; et la diplomatie anglaise parvenait, avec une habileté merveilleuse, à former la coalition la plus extravagante entre l'Angleterre, la Russie et Naples. Ferdinand, roi des Deux-Siciles, ruinait depuis quatre ans ses États, en tenant sur pied une armée inutile de soixante mille hommes; il multipliait, pour y faire face, les expédients les plus onéreux, émettant du papier-monnaie à profusion, enlevant hommes et chevaux à l'agriculture, pour les faire périr de fatigue et d'épidémie. Il se récriait contre l'occupation de Malte, contre celle de Rome, où il prétendait rétablir à lui seul les choses dans leur premier état. Le marquis de Gallo, ayant vu une longue liste de proscriptions qu'il méditait, lui dit : *Envoyez-les faire un voyage en France; et s'ils sont jacobins, ils reviendront royalistes*. Mais Ferdinand était poussé par Nel-

son, que retenaient à Naples les séductions de lady Hamilton. Après avoir trafiqué de ses charmes en Angleterre, et servi de modèle aux artistes, Emma Leona était devenue la femme de l'ambassadeur Hamilton, qui se déshonorait par la plus abjecte complaisance. Ferdinand pressait le Piémont et la Toscane de s'unir à lui contre la France; le prince Belmonte Pignatelli, son général, écrivant à Priocca, ministre du roi de Sardaigne, lui demandait pourquoi son maître tardait à s'affranchir de traités que la force lui avait imposés, et il ajoutait : « Est-ce donc un as-« sassinat que d'exterminer ses tyrans? Les Français s'en vont « sans défiance, et disséminés dans le pays. Excitez contre eux « la fureur du peuple; que tout Piémontais ait à cœur de frap-« per un ennemi de la patrie. Ces meurtres partiels vaudront « mieux que des batailles gagnées; et la postérité n'appellera « pas assassinats les actes vigoureux d'un peuple qui, pour re-« couvrer sa liberté, foule aux pieds les cadavres de ses oppres-« seurs. »

Cette lettre (si pourtant elle ne fut pas supposée) fut interceptée par les Français et publiée : le Directoire s'en fit un prétexte pour mettre garnison dans la citadelle de Turin. De leur côté, les patriotes multipliaient leurs efforts pour soulever le pays. L'Autriche devait mettre en marche soixante mille hommes, que les Russes allaient suivre de près; Naples en promettait quarante mille; et les Anglais se chargeaient de fournir de l'argent, des armes, en même temps qu'ils infesteraient les côtes avec leur flotte. Naples leva en toute hâte huit hommes sur mille, et réunit ainsi soixante-quinze mille soldats; il lui fallut en confier le commandement à un étranger, le général Mack. Il divisa ses forces en trois corps : l'un destiné à couper la retraite de l'ennemi par Ancône, vers la Cisalpine; l'autre, à protéger la Toscane, où les flottes anglaise et portugaise devaient occuper Livourne; le troisième, à assurer le triomphe de Ferdinand dans Rome. L'armée française de Rome avait à sa tête Championnet; mais elle se trouvait disséminée, pour assurer sa subsistance. Les Napolitains pouvaient donc la surprendre dans ses positions, et faire sortir ainsi l'Autriche de son hésitation. En effet, si Mack était venu par

une marche rapide se poster entre Rome et Trani, il aurait séparé l'aile droite des Français de leur aile gauche, et, venant à bout d'eux séparément, il aurait soumis la moitié de l'Italie. Au lieu d'opérer ainsi, il divisa ses corps en colonnes, d'après l'ancienne méthode, et entra dans Rome (29 novembre). Le roi Ferdinand, dans la joie d'un triomphe pour lequel il n'avait rien fait, se hâta de rappeler le pape. Mais les soldats et la populace commirent de déplorables excès : la ville fut livrée au pillage; ils jetèrent les juifs dans le Tibre, dévastèrent les chambres du Vatican, et firent main basse sur ce qui avait pu échapper de précieux à la rapacité du Directoire.

Pignatelli disait dans une proclamation : « Les Napolitains « ont sonné les premiers l'heure fatale des Français, et du haut « du Capitole ils annoncent à l'Europe que les rois se sont ré- « veillés. Levez-vous, Piémontais! brisez vos chaînes, écrasez « vos oppresseurs. » En même temps on déclarait à la garnison du château Saint-Ange que chaque coup de canon qu'elle tirerait ferait livrer à la fureur du peuple un des Français blessés.

Championnet se retira en concentrant ses forces; mais il revint bientôt victorieux : il rentra dans Rome, d'où Ferdinand s'enfuit travesti (décembre), et songea à profiter de ses succès pour frapper le royaume de Naples. Cet État possédait une excellente frontière, qui s'appuyait à Terracine sur la Méditerranée, à deux marches de Rome. Cette frontière s'étendait au centre entre Rieti et Civita-Ducale, à cinq lieues de Terni, et se prolongeait à droite vers l'Adriatique, ce qui formait une ligne de cinquante lieues, impossible à tourner, puisqu'elle aboutissait des deux côtés à la mer. Si l'ennemi se dirigeait sur Terracine et Rome, les Napolitains pouvaient le prendre à revers par Rieti et Terni, et occuper les routes qui conduisaient a Foligno. S'il forçait le centre ou la droite, il s'engageait dans des montagnes et des gorges difficiles; s'il négligeait le Tronto et les bords de l'Adriatique, les Napolitains pouvaient être en deux jours à Ancône [1]. Comment se fait-il donc que de si belles positions aient toujours été inutiles ou emportées?

[1] *Mémoires de Sainte-Hélène.*

Toujours est-il que Mack ne sut pas en profiter. Tournant honteusement le dos, il ne s'arrêta qu'à Capoue et sur la ligne du Vulturne. Le peuple de Naples, saisi de fureur, demanda des armes, qu'on lui donna; et il se rendit maître de la ville, en criant qu'on le trahissait. Alors le roi, la reine, le ministre Acton, s'embarquèrent sur la flotte de Nelson, et firent voile pour la Sicile, emportant vingt millions et les joyaux de la couronne [1], sans donner d'ordres, abandonnant tout à la merci d'une populace avide et de citoyens irrités. Ils firent mettre le feu aux vaisseaux et aux brûlots restés dans le port, comme s'ils eussent craint que le peuple ne tentât une défense magnanime, dont ils se sentaient incapables!

Les paysans insurgés arrêtèrent Championnet dans sa marche; mais Mack, qui ne sut pas profiter de l'élan populaire, conclut avec lui un armistice (11 janvier 1799) par lequel il livrait Capoue, en payant une contribution de huit millions. Le peuple jura, par saint Janvier, de mourir ou de chasser les Français. Ceux que le roi venait d'abandonner, dans la crainte d'en être trahi, se firent ses uniques défenseurs. Le tumulte fut au comble dans Naples et dans l'armée, à tel point que Mack se réfugia dans le camp ennemi, et que Championnet fit marcher les jacobins sur la ville. L'assaut fut extrêmement meurtrier; le peuple continua de résister, alors même que le général français était déjà maître par trahison du château Saint-Elme. Mais les bons traitements dont il usa envers un des chefs prisonniers, et le respect qu'il montra pour saint Janvier, déterminèrent le peuple à déposer les armes.

La république parthénopéenne fut proclamée au milieu de cris de joie, sous lesquels les gémissements, les protestations et les plaintes se perdirent. Ceux qui étaient persécutés prirent le dessus, et les troupes françaises se donnèrent jusqu'au nom d'armée napolitaine, « pour combattre avec les Napolitains « et pour eux, ne leur demandant d'autre prix de leur se-

[1] D'après la correspondance de Nelson, les seuls bijoux confiés par la reine à lady Hamilton étaient d'une valeur qui dépassait deux millions de livres sterling.

« cours que leur affection et leur confiance. » Ainsi s'exprimait Championnet, et partout ce n'étaient que fêtes, acclamations, arbres de liberté : saint Janvier lui-même, traité de citoyen, fut coiffé d'un bonnet rouge.

Mais la liberté était chose inaccoutumée, et l'égalité plus encore, dans ce pays de monarchie absolue, de féodalité tenace, d'ignorance fanatique, qui n'avait pas conquis laborieusement son indépendance, mais qui l'avait reçue en don. C'était faire endosser au peuple napolitain un vêtement taillé pour un autre, que de lui imposer la constitution française.

Les fidéicommis et les biens féodaux, source de contestations avec les communes, furent immédiatement abolis. Les juridictions baroniales avec tout leur cortége furent supprimées, ainsi que les corvées, les dîmes, les chasses réservées, les titres de noblesse. On corrigea les abus des banques, où l'on abolit une grande quantité de papier-monnaie; les droits sur le poisson, les farines et la capitation furent supprimés. Mais la précipitation gâtait le bien; les finances se trouvaient bouleversées par la suppression des taxes, que rien ne venait remplacer. Les vingt-quatre membres dont se composait le gouvernement, parmi lesquels figurait le philosophe Mario Pagano, paraissaient pusillanimes, parce qu'ils ne pouvaient suivre dans ses élans un peuple en révolution.

Cependant la France imposait à la nouvelle république une contribution de dix-huit millions de ducats; il fallut les lever par force et d'une façon arbitraire; à ceux qui réclamaient l'on répondait : *Nous taxons l'opinion*. On fit main basse sur l'argenterie et les ornements des églises; le peuple murmura, et Championnet le fit désarmer. La disette, cortége ordinaire des désordres politiques, se faisait sentir; et les déclamations pompeuses, les allusions à Claude et à Messaline, dont on entretenait les lazzaroni, en leur parlant des droits de l'homme, des destinées de l'Italie, n'y remédiaient guère. Les *démocratisateurs*, comme on les appelait, étaient haïs dans les provinces, où ils plantaient des arbres de liberté et levaient de l'argent. Le ministre de la guerre avait déclaré « que quiconque avait servi le tyran n'avait rien à espérer d'un gou-

« vernement républicain. » En conséquence, toute l'ancienne armée et les hommes d'armes des barons, qui auraient procuré une milice exercée, restèrent sans pain, obligés de se faire mendiants ou bandits : aussi regrettaient-ils l'ancien gouvernement.

Le Directoire vit de mauvais œil Championnet se donner des airs de législateur, et il envoya Faypoult pour administrer la partie économique. Mais le général, qui croyait avoir acquis le droit de tout faire dans un pays conquis par ses armes, commanda aux commissaires de se retirer. Cet acte d'autorité amena sa destitution. Macdonald, assisté de Faypoult, le remplaça, et déclara dévolus à la France les domaines de la couronne, les biens des ordres de chevalerie, ceux des monastères, et les antiquités. Mais ces propriétés, enlevées au roi et aux corporations, ne devaient-elles pas revenir à la nation?

Les Français, se donnant carrière, envahissaient les États de Lucques avec Serrurier, puis avec Miollis. Les démocrates, encouragés, demandèrent une organisation populaire, et elle leur fut donnée à la française. Pie VI paraissait trop rapproché des États qu'on lui avait enlevés. La Toscane eut donc à rendre compte de l'asile qu'elle lui avait accordé, ainsi que de l'entrée des forces napolitaines dans le port de Livourne : en conséquence, le pays fut occupé. Le grand-duc partit pour Vienne; Gauthier entra en Toscane, Miollis à Livourne; les émigrés français furent chassés; Pie VI se réfugia à Parme, et de là à Valence en Dauphiné, plus dignement escorté dans sa noble infortune par les marques de la sympathie populaire, que par les démonstrations de cour dont il avait été l'objet lors de son fastueux et humiliant voyage à Vienne.

Le Piémont était tour à tour agité par les novateurs et par les fugitifs, qui ne faisaient toutefois que multiplier les victimes. Mais les rois coalisés stimulaient en vain Charles-Emmanuel : fidèle aux traités, ce prince était résolu à rester l'allié de la France, bien qu'il fût loin de l'aimer. Près de lui résidait, comme ambassadeur, le littérateur Ginguené, chaud et sincère républicain, dissertateur élégant, à qui les belles promesses ne coûtaient rien. Il savait que le Directoire voulait perdre le roi;

aussi le traitait-il avec la plus dure exigeance. Une fête fut donnée à la cour, et il y envoya sa femme en simple *pet-en-l'air*. Il perfectionnait l'art des petites persécutions, et tenait les novateurs en haleine. Les soulèvements ne tardèrent pas : Gênes les seconda sur le littoral, la Cisalpine sur le lac Majeur. Un combat fut livré près d'Ornavasso; mais les troupes royales eurent le dessus, et la loi martiale frappa beaucoup de gens à Domodossola. Le ministre Priocca fit des remontrances sur ces provocations; mais la France prit le ton de l'offensée, parla de stylets, d'émigrés, de barbets, de conjuration pour assassiner les Français. Elle intima au roi l'ordre de cesser les exécutions contre les patriotes, et les expéditions contre les insurgés de la Ligurie. Les exigences s'accroissaient chaque jour; il fallait avilir le roi avant de l'écraser. On réclama enfin de lui qu'il laissât occuper la citadelle de Turin, et il fut obligé d'y consentir (3 juillet) : il se trouva ainsi sous le canon français, et contraint de désarmer. Les patriotes reprirent de l'audace, et vinrent mettre le siége devant la ville; mais ils furent repoussés avec perte de six cents des leurs. Leur nombre s'accrut cependant de tous côtés, et les insultes dirigées contre le roi allèrent toujours croissant.

Aussitôt que le Directoire eut connaissance de la nouvelle coalition formée contre la France, il pensa que Charles-Emmanuel aurait à cœur de se venger : en conséquence, Talleyrand chargea Joubert, qui commandait dans la citadelle, de renverser ce gouvernement. Le général, ne pouvant obtenir l'abdication du roi, formula une série d'accusations contre lui : il fit venir de la république cisalpine des troupes qui passèrent le Tésin *par précaution;* et le gouvernement ayant exhorté les citoyens à demeurer tranquilles, elles occupèrent toutes les forteresses, et firent les garnisons prisonnières.

Charles-Emmanuel protesta et abdiqua (9 décembre). Il fut obligé de livrer aux Français son ministre Priocca, le seul capable de le conseiller utilement. Arrivé en Sardaigne, il renouvela ses protestations contre la violence exercée à son égard. Le gouvernement populaire fut institué en Piémont, ou, pour dire mieux, le gouvernement militaire. Les chefs de famille

nobles furent envoyés en otage à Grenoble; les objets précieux et les joyaux de la couronne, que le roi avait laissés intacts, furent enlevés; on brûla sur la place du palais les titres de noblesse, et l'on demanda la réunion du Piémont à la France.

Mais la France n'avait plus sous sa main le général en qui elle avait mis son espoir, et l'orage menaçait de tout côtés; les Russes étaient entrés en Moravie, et les principes de liberté et d'autorité allaient de nouveau entrer en lutte.

La loi de la conscription, votée sur le rapport de Jourdan, astreignait au service militaire tous les Français de vingt à vingt-cinq ans, sans exception, au fur et à mesure des besoins, en prenant d'abord les plus jeunes, mais sans distinction d'âge en temps de guerre. Le plus difficile était de trouver de l'argent pour les entretenir : on recourut aux expédients ordinaires, qui eurent les mêmes résultats, c'est-à-dire d'enrichir les habiles, et d'appauvrir le plus grand nombre.

La France se trouvait dans une position difficile : sa meilleure armée et ses meilleurs généraux étaient en Égypte, et il ne lui restait pas plus de cent cinquante mille hommes effectifs. Les finances étaient épuisées, par suite de l'abolition des droits indirects; la perception des contributions directes, confiée aux communes, avait aussi diminué notablement les revenus. Il y avait peu de subordination; la lutte continuait entre les différents partis; l'administration était livrée à des mains infidèles, et les dilapidateurs faisaient seuls leurs affaires dans les pays protégés, c'est-à-dire asservis.

Les grands généraux étaient éloignés ou morts; Moreau était suspect. Joubert et Bernadotte refusèrent le commandement, parce qu'on voulait mettre des bornes à l'autorité discrétionnaire des états-majors. On jeta alors les yeux sur Schérer, ministre de la guerre, qui s'était signalé en Belgique et dans les premières campagnes d'Italie, pour commander l'armée d'Italie; mais il était âgé et peu goûté, parce qu'il réprimait la rapacité militaire. L'armée de Naples fut confiée à Macdonald, celle de Suisse à Masséna. Jourdan alla commander sur le Danube, Bernadotte sur le Rhin, et Brune en Hollande. Ainsi cette ligne d'opérations s'étendait du Texel au détroit de Messine; car

une longue expérience n'avait pas encore appris, en démontrant la véritable nature de ces contrées, à concentrer les armées, et à porter les coups décisifs sur le Danube.

Le congrès de Rastadt, où l'on trafiquait du sort de l'Allemagne, venait alors de finir (28 avril 1799); et les plénipotentiaires français, assaillis au moment de leur départ, avaient été massacrés. Tout ce qu'il y avait d'hommes loyaux parmi les Allemands se hâta de décliner toute complicité dans une infamie que l'on imputait à l'Autriche; et l'archiduc Charles promit à Masséna de punir les hussards autrichiens, qui avaient été les auteurs de cet assassinat.

L'influence anglaise décida Paul Ier à déclarer à l'Espagne une guerre tout à son profit; car l'Angleterre ayant tout à gagner sans avoir rien à perdre, étendait son commerce et ses possessions; elle brûlait d'y ajouter l'Égypte, la Sicile et la Hollande. La Russie songeait sincèrement à rétablir les monarques détrônés : il n'en était pas de même de l'Autriche, qui n'avait pour mobile que ses convoitises, et l'espoir de se procurer une meilleure ligne tant en Suisse que sur le Rhin.

Résolue à tenter un dernier effort, l'Autriche pouvait mettre en mouvement deux cent vingt-cinq mille hommes; plus, les nouvelles levées. La Russie y ajoutait soixante mille hommes commandés par le fanatique Souvarow, à qui l'intrépidité tenait lieu de génie, et qui suppléait à l'art par le principe d'aller toujours en avant. C'était une armée terrible que la sienne, sans instruction et sans artillerie, mais se faisant tuer plutôt que de reculer; civilisée dans les chefs, barbare dans les soldats; ayant dès lors toute la force que procure la barbarie au service de l'intelligence. Mais le plan de la guerre avait été conçu à Vienne d'après l'ancien système, et l'Italie en était le but principal. On avait fait moins d'efforts sur le Danube; mais le prince Charles y commandait. Jourdan, qu'il avait en face de lui, n'avait à sa disposition que des moyens extrêmement faibles : il passa néanmoins le Rhin (1er mars). Masséna envahit le pays des Grisons, qui avaient appelé les Autrichiens. Chargé de défendre la ligne de Dusseldorf au Saint-Gothard, il prit une forte position derrière la Limat; et les premiers engagements furent

à l'avantage des républicains. Mais la malheureuse journée de Stokach obligea Jourdan de battre en retraite, et il ne dut son salut qu'aux fautes de l'ennemi.

Pendant ce temps le général Kray opérait contre Schérer, dont les plans tournaient à mal, et qui se faisait battre à Magnano. Les républicains étaient donc aussi en retraite de ce côté.

DÉSASTRES. — CHUTE DU DIRECTOIRE.

En France, l'opposition, enhardie par tous ces échecs, obtint que Sieyes, renommé pour la politique comme Bonaparte l'était pour la guerre, fût appelé au Directoire. Cependant le terrible Souvarow arrivait sur l'Italie. Caractère étrange, qui, connaissant le naturel des soldats russes, cachait beaucoup d'instruction sous des formes originales et extravagantes, en affectant l'enthousiasme de la religion et de l'obéissance aveugle à ses maîtres, il habituait ses soldats à ne croire rien impossible. On le croyait illuminé d'en haut : il parlait un langage emphatique, obscur, et s'agenouillait devant les popes en demandant leur bénédiction. Au milieu de l'hiver, il montait en chemise sur un cheval cosaque; on le voyait sortir tout nu de sa tente et pousser un cri de coq, pour réveiller l'armée, à la diane. En visitant les hôpitaux, il ordonnait du sel et de la rhubarbe pour ceux qu'il croyait réellement malades, et faisait administrer aux autres des coups de bâton, attendu que les soldats de Souvarow ne devaient pas être malades. A tout moment, il rendait gloire à Dieu et à ses maîtres de ses succès. Il disait des officiers autrichiens de l'armée d'Italie, qu'il venait remplacer : « Ce sont des femmelettes, des muguets, des poltrons. » Le républicain français Moreau, à qui Schérer céda le commandement de l'armée campée alors derrière l'Adda, aurait pu relever ses affaires, car les soldats avaient confiance en lui; mais il n'agit point à temps, et le fleuve fut franchi partout (avril). Des engagements meurtriers eurent lieu à Lecco,

à Verderio, à Cassano, et le pays fut mis à feu et à sang par les Cosaques. Moreau ne parvint qu'avec beaucoup de peine à couvrir Milan jusqu'au moment où les patriotes l'évacuèrent; et il se dirigea sur Gênes, d'où il pouvait regagner la France et donner la main à Macdonald, qui venait de Naples. Souvarow triomphait à Milan (29 avril), au lieu de le poursuivre. Milan, la république la mieux organisée de celles qu'on venait d'improviser, le foyer d'où la révolution s'était répandue en Italie, se trouvait livré à une armée avide de vengeance. Adieu fêtes, solennités, discours, journaux! des habitants, les uns s'enfuirent, d'autres se cachèrent; beaucoup se hâtèrent de mériter le pardon de leurs nouveaux maîtres. On releva les croix, les autels et les armoiries; les terres des jacobins furent saccagées, au cri de *Vive la religion! vive François II!* Ceux qui, grâce à la modération de leurs opinions, avaient cru pouvoir demeurer, furent envoyés prisonniers à Cattaro, à Sirmich; les persécutions publiques et domestiques commencèrent, et les haines, aigries par trois années d'humiliations, profitèrent d'une heure de triomphe pour s'assouvir.

Macdonald accourait de Naples, après avoir laissé de faibles garnisons dans Capoue, dans Gaëte et dans le fort Saint-Elme; il s'occupait chemin faisant de raviver l'esprit républicain, qui languissait en Toscane : le cri de *Vive Ferdinand!* s'y était fait entendre avec une fureur inaccoutumée, surtout dans Arezzo et dans Cortone. Ces deux villes osèrent résister, ce qui lui coûta un temps précieux, et lui fit manquer le moment de joindre Moreau, qui devait déboucher de la Rocchetta. Ce retard permit à Souvarow de se poster entre eux avec des forces considérables dans la plaine de Plaisance. Une bataille acharnée, qui dura trois jours, fut livrée sur la Trébia (juin), à la suite de laquelle Macdonald fit sa retraite sur Gênes par un autre chemin, et regagna la France.

Moreau ne pouvait agir énergiquement, lié par les ordres du Directoire, et obligé d'attendre Joubert qui commandait quarante mille hommes déterminés. Mais Alexandrie et Mantoue se rendirent (juillet). Kray et Souvarow firent leur jonction, et Joubert ne vit que la ressource de se réfugier dans l'Apennin : il fut tué

à Novi (15 août), dans la bataille la plus sanglante qui se fût encore livrée. Moreau, qui lui succéda, fut battu comme lui. Championnet était descendu avec plus de succès sur le Piémont par Cuneo; mais il essuya une défaite, et eut le sort de Joubert. Les Autrichiens s'emparèrent de Cuneo et de Tortone. Toutes les places fortes tombèrent avec une telle rapidité, que leurs commandants furent accusés de pusillanimité ou de corruption.

L'administration de Turin se réfugia à Pignerol, et tout fut bouleversé. Souvarow répandit l'effroi par ses manifestes; Brandalucioni, à la tête de bandes ramassées dans le Canavais, et qu'il appelait *masses chrétiennes,* alla piller et égorger les républicains, et arracher les arbres de liberté, qu'il remplaça par des croix. La garnison insuffisante de Turin, attaquée par Woukassowitch (juin), ne put tenir longtemps; et les Cosaques, les Pandours y commirent des atrocités. Les prisons se remplirent d'otages; le pays, que désolait la famine, fut inondé de papier-monnaie; et les alliés ne pensèrent à rien moins qu'à restituer le Piémont à Charles-Emmanuel.

Pendant la courte existence de la république parthénopéenne, Naples avait eu peu à s'en louer; car la nécessité des innovations, et plus encore les exigences de l'armée d'occupation, avaient pesé sur beaucoup de gens. Les Bourbons s'étaient enfuis honteusement, alors que leurs forces et leur trésor étaient encore intacts, en laissant un grand nombre de partisans fidèles au roi qui les abandonnait, et autour desquels se groupèrent peu à peu les mécontents. Les prêtres et les moines excitaient les populations contre les patriotes, et des actes atroces se commettaient journellement. Pronio et Rodio, chefs de bandes dans les Abruzzes, ne cessaient de harceler les Français. Dans la terre de Labour, Michel Pezza, célèbre sous le nom de Fra Diavolo, et d'autres encore dans les provinces, se complaisant au meurtre, allaient jusqu'à boire le sang et à manger la chair de leurs victimes; le roi appelait ces gens-là « amis et généraux. » L'insurrection était organisée dans les Calabres par le cardinal Ruffo, qui, maître de forces considérables, envahit ces contrées, et y exerça d'horribles ravages au nom de la Sainte-*Foi.* Pendant ce temps, les bâtiments anglais et napolitains fai-

saient soulever le littoral; la flotte turco-russe, qui assiégeait Corfou, menaçait de se diriger sur l'Italie; Nelson inquiétait tantôt la Toscane, tantôt la Romagne; des troupes nombreuses étaient attendues de Sicile pour renforcer l'armée de la Sainte-Foi. Les communications entre l'Égypte et la France étaient interrompues; bâtiments et passagers étaient capturés par l'ennemi.

Force fut au gouvernement républicain de Naples de sortir enfin de l'inaction dans laquelle l'entretenaient sa confiance dans le bien qu'il croyait avoir fait, et son désir d'épargner le sang. La guerre civile éclata avec fureur sur tous les points; mais les patriotes avaient contre eux les déplorables nouvelles qui arrivaient de tous côtés. Du moment où le Directoire eut abandonné (mai) la république parthénopéenne à elle-même, les Napolitains crurent avoir acquis réellement la liberté, et ils confièrent le commandement suprême à Gabriel Manthoné. Cependant les partis fermentaient à l'intérieur; les chefs de bandes poursuivaient leurs succès; ils assaillirent Naples, dégarnie de troupes. On voulut, comme toujours, défendre la capitale, tandis qu'il eût mieux valu l'abandonner, et se retirer en colonne vers Capoue ou vers les montagnes : on aurait épargné ainsi aux royalistes d'innombrables assassinats (15 juin). Le cardinal Ruffo y entra avec ses bandes, et les forts se rendirent à des conditions honorables, sous la promesse que tous ceux qui voudraient s'éloigner pourraient s'embarquer librement, et que ceux qui préféreraient rester ne seraient en rien inquiétés.

Déjà les patriotes étaient à bord, lorsque la reine Caroline, qui se révoltait à l'idée de traiter avec des sujets, et déclarait vouloir plutôt la mort, députa vers Nelson lady Hamilton. Séduit par ses caresses, l'amiral anglais viola honteusement la capitulation, et fit charger de chaînes quatre-vingt-quatre citoyens que lui livra Méjean, le commandant français des forts. C'était ainsi que l'Italie était traitée par les étrangers, qui l'avaient leurrée de promesses de liberté. Ruffo (je le dis à la décharge de ce prêtre sans mœurs et sans foi, et à l'éternelle honte de Nelson) ne voulut pas consentir à la violation du traité. En vain lady Hamilton pressa le cardinal de ses supplications passion-

nées, en vain Nelson prétendit qu'une telle capitulation était *une infamie* : Ruffo tint ferme, et déclara que si l'armistice était violé, on ne devait plus compter sur le secours de son parti [1]. Ce trait odieux de l'amiral anglais servit d'exemple et d'encouragement aux bandits de la Sainte-Foi, dont on craignait de réprimer la férocité : on égorgea, on pilla; le couteau des assassins rivalisa avec la hache du bourreau; le cardinal Ruffo et Nelson se plongèrent dans le carnage; l'infâme Emma Leona leur paya en voluptés le sang qu'ils avaient versé. L'amiral Caracciolo, condamné à mort par une commission militaire à la dévotion de l'Anglais, fut pendu à une vergue de son vaisseau. Le roi arriva : ce fut pour établir des commissions de justice, abolir les priviléges de la cité, du royaume, de la noblesse, comme en pays conquis; tout ce qui avait été fait depuis le moment de sa fuite fut qualifié de

[1] On peut voir en effet, dans une lettre de Nelson lui-même, que le cardinal Ruffo refusa de souscrire à la violation de la capitulation. Cet homme sanguinaire n'accepta pas l'infamie de l'acte dont l'amiral anglais prit sans scrupule la responsabilité. Lady Hamilton et son mari assistèrent, à bord du *Foudroyant*, à l'entrevue de Nelson avec le cardinal Ruffo, et leur servirent d'interprètes dans cette conférence orageuse.... « J'ai proposé au cardinal, écrit Nelson, de faire savoir aux Français et aux rebelles, en son nom et au mien, que l'armistice se trouvait rompu par le seul fait de la présence de la flotte britannique devant Naples...... Le cardinal a refusé de s'associer à cette déclaration; je l'ai signée seul, et je l'ai envoyée aux rebelles. Ce n'est qu'après l'avoir reçue qu'ils sont sortis de leurs forts, comme il convenait à des rebelles, et comme le feront, je l'espère, tous ceux qui trahiront leur roi et leur pays, pour être *pendus* ou traités selon le bon plaisir de leur souverain. »

L'amiral Caracciolo, que ni ses cheveux blancs ni ses glorieux services ne purent soustraire à la vengeance de l'amiral anglais, fut pendu à la vergue de misaine de la frégate *la Minerve*, ainsi que Nelson l'avait prescrit. Le président de la commission militaire qui l'avait condamné rendit compte de l'exécution en ces termes, renvoyant à qui de droit la responsabilité de cet acte infâme : « Son Excellence l'amiral lord Nelson est prévenue que la sentence de Francisco Caracciolo a été exécutée de la façon qu'il avait ordonné. » Article de la *Revue Britannique sur les lettres et dépêches de Nelson*, 1846. (AM. R.)

rébellion. Des masses entières se trouvèrent donc comprises dans la proscription. Les prisonniers s'élevèrent au nombre de trente mille dans Naples seulement, coupables d'avoir écrit, parlé, ou porté les armes. Toutes les vengeances purent se satisfaire : la populace rôtissait ceux qui lui étaient désignés comme jacobins, et se repaissait de leur chair. Les tribunaux, enveloppant tout de leurs soupçons, employant les espions, la torture, condamnèrent à mort le général Massa, Éléonore Pimentel, qui s'était fait un nom comme poëte, Gabriel Manthoné, Mario Pagano, Dominique Cirillo, Vincent Russo : six noms immortalisés par le martyre, avec celui de leur inquisiteur Vincent Spéciale. Mais quand plus tard la fortune releva le drapeau français, on se relâcha de ces rigueurs : Ferdinand donna une amnistie; sept mille détenus sortirent alors de prison, mille autres y restèrent. Trois mille étaient en fuite, quatre mille exilés; cent dix avaient été exécutés dans la seule capitale[1].

Le roi récompensa magnifiquement Ruffo ; l'empereur Paul le décora; des titres et des richesses furent prodigués à ceux qui l'avaient si bien secondé, fût-ce même des brigands, des coupe-jarrets. Des honneurs sans fin payèrent la complicité de Nelson et de sa concubine, et le titre de duc de Bronte déshonora le vainqueur d'Aboukir. L'armée se recruta d'une foule de bandits ; et Ferdinand, rendant grâce à Dieu de sa victoire, remit à la voile sans avoir pris terre un instant, pour aller triompher à Palerme. Alors les bandes de la Sainte-Foi se dirigèrent sur Rome pour y restaurer la religion, sous la conduite de Rodio, de Fra Diavolo, et autres chefs de la même espèce. Garnier, qui commandait la faible garnison de la place, les repoussa; mais les Allemands, les Russes et les Anglais resser-

[1] Parmi ceux qui se trouvaient alors incarcérés, était le célèbre naturaliste Dolomieu, qui, à son retour d'Égypte, où il avait suivi l'armée française, fut poussé sur les côtes du royaume de Naples au mois de juin 1799. On lui enleva son portefeuille, et on le jeta au fond d'une tour, sans livres et sans moyens d'écrire. Il parvint cependant à se faire de l'encre avec la fumée de sa lampe, et traça, sur les marges d'un volume qui avait échappé à la vigilance de ses gardiens, sa *Philosophie minéralogique*. Il fut délivré le 15 mars 1801.

rèrent la ville, et les Français durent en sortir, après avoir garanti, par un traité et la promesse d'une amnistie, la sûreté des personnes et des propriétés (30 septembre). Les Napolitains entrèrent dans Rome à la suite de cette capitulation, un mois après la mort de Pie VI, qui avait terminé ses jours à Valence (29 août). Bientôt le prince d'Aragon, commandant général, reçut de Naples l'ordre d'extirper les restes de l'infâme république; les patriotes furent chassés, bannis, incarcérés, par un tribunal institué à l'imitation de la junte de Naples. Ce tribunal n'envoya personne au supplice, mais il abandonna beaucoup de victimes aux outrages et au fer des assassins. Le gouvernement napolitain fut organisé dans Rome.

En Italie la révolution avait été faite par les riches, les marchands, les savants et les écrivains, ou du moins l'avaient-ils accueillie avec joie. Le peuple y avait pris peu de part; et il en donna bien la preuve par les terribles réactions qui ensanglantèrent toute la Péninsule, où les tragédies royalistes succédaient aux comédies jacobines; où le pape et la sainte foi catholique étaient rétablis par les Russes, les Turcs, les Croates et les Cosaques. Les Français sortirent aussi de Florence sans pourvoir à la sûreté publique : d'ou il résulta que la populace se livra aux excès ordinaires, au pillage, et même au meurtre. Le poëte Alfieri se montra au milieu de cette cohue, applaudissant à ses transports, excitant par ses discours; et toute la Toscane rentra sous l'autorité de Ferdinand.

Il ne restait aux républicains que Gênes et Ancône. La flotte turco-russe vint bientôt assiéger Ancône par mer, tandis que les Autrichiens et les Romagnols, commandés par Lahoz, l'assiégeaient par terre. Lahoz, qui avait déserté le drapeau français pour passer aux Autrichiens, ou, comme il le disait, à l'Italie, fut tué sous les murs, que Monnier défendit avec intrépidité, et qu'il ne rendit qu'après avoir obtenu des conditions honorables. Gênes, gardée avec un soin jaloux comme un passage vers la France, fut occupée par le reste de ses troupes, qui la mirent en état de défense. La France accueillit les émigrés italiens, sortis avec une pauvreté honorable d'emplois où tant *d'autres* s'étaient enrichis. Mais, accueillis avec sympathie par

les particuliers, ils ne trouvèrent que froideur de la part d'un gouvernement faible, qui n'avait pas besoin d'eux. Ils comprirent dès lors qu'ils ne devaient attendre que d'eux-mêmes la régénération de leur patrie, et le sentiment italien se fortifia dans cette communauté de souffrances.

La fortune de la France succombait aussi dans les autres contrées. Les Anglais et les Russes fondirent sur la Hollande, et tentèrent, au Helder, un débarquement que Brune et Daendels ne purent repousser. La flotte hollandaise déserta, avantage immense pour l'Angleterre. La France, menacée d'une invasion, accusait, selon l'usage, son gouvernement. Larevellière et Merlin, membres restants de l'ancien Directoire, durent donner leur démission. On faisait et l'on défaisait; les malheurs du temps rendaient les esprits difficiles à contenter. On entendit redemander le régime de la terreur, comme unique moyen de salut. La chouannerie renaissait, les conscrits s'enfuyaient; on avait recours à tous les moyens pour avoir de l'argent. Les lois somptuaires réduisaient les nouveaux Athéniens à vivre en Spartiates. Les emprunts forcés, répartis en proportion des fortunes, faisaient jeter les hauts cris. Le Directoire avait cru se sauver en portant la main sur la représentation nationale. Il ne resta plus après que la force militaire : des clubs de soldats, des adresses émanées des armées, prétendaient donner la loi. Le gouvernement, qu'on attaquait en toute liberté, et qui n'osait se défendre par la terreur, y suppléait par les intrigues et par les moyens de police. Lucien et Joseph Bonaparte, qui siégeaient parmi les cinq-cents, pour faire sentir le besoin qu'on avait de leur frère, entretenaient le mécontentement. Sieyes, qui avait désapprouvé la constitution, et autour de qui se ralliaient les mécontents, fit fermer le club des Jacobins en disant : *Il ne s'agit plus de bavardage: c'est une tête et une épée qu'il faut.*

Tous les regards se tournaient vers Bonaparte, car les défaites que l'on essuyait coup sur coup venaient rappeler la gloire qu'il avait acquise en Italie. On imputait à la jalousie du gouvernement le parti qu'il avait pris de l'envoyer en Égypte; l'éloignement le faisait paraître plus grand encore, et l'on portait aux nues les projets qu'on lui supposait. On se le figurait vainqueur

de l'Orient, et lui seul paraissait capable de repousser les hordes barbares de Souvarow.

Mais la fortune était loin de lui être aussi fidèle. Desaix poursuivait la conquête de la haute Égypte (octobre 1798), où s'étaient retirés les mameluks. Ce n'était pas une guerre, mais une chasse difficile : il fallait, avec la seule infanterie, forcer une cavalerie intrépide qui combattait à sa guise, qui pouvait être surprise, mais non contrainte à combattre, grossie à chaque instant par ses nombreux partisans, et par quelque tribu arabe qu'attirait le butin et la facilité d'échapper au danger, cachée dans d'immenses déserts, où des pâturages et des sources la faisaient subsister à l'abri de l'ennemi. Les affaires décisives étaient impossibles. Ce n'était que par des marches continuelles, et en créant des compagnies de dromadaires, que les Français parvenaient à atteindre un ennemi d'une constance admirable. Souvent surpris, battu, repoussé du territoire égyptien, il reparaissait tout à coup à trente ou quarante lieues au-dessous du point où on l'attendait : jamais on ne put le chasser au delà de cinquante lieues. Souvent Mourad-Bey fut assailli pendant la nuit; on lui prit ses armes, ses chevaux, ses équipages ; mais chaque fois, dans l'immensité du désert, il parvint à réorganiser sa troupe. L'histoire de cette campagne serait celle de l'excessive patience des Français, de leurs souffrances, mais non de leurs combinaisons [1].

Bonaparte avait, pendant ce temps, à repousser en Syrie Ibrahim-Bey. La Porte, qui avait déclaré la guerre à la France, équipait une flotte à Rhodes et une autre en Syrie, qui devaient s'avancer de conserve sur l'Égypte. Bonaparte, voulant prévenir leur arrivée, franchit le désert arabique avec un corps de dromadaires; il prit Gaza et Jaffa; puis, se confiant dans les Druses du Liban, il assiégea Acre, clef de la Syrie; mais il y rencontra une défense obstinée. Il défit l'armée turque au mont Thabor, mais il consuma en vain deux mois devant Acre, que les Anglais, commandés par Sydney-Smith, ne ces-

[1] Desaix, lettre à Dumas, dans le *Précis des événements militaires,* tome IV.

saient d'approvisionner : leur flotte, maîtresse de la mer, avait intercepté le transport de l'artillerie française. La peste vint ajouter ses ravages à tous ceux d'un siége meurtrier, et Bonaparte se vit contraint de rétrograder. En partant de Jaffa, il voulut faire administrer de l'opium aux pestiférés : *Mon métier est de guérir,* lui répondit le médecin Desgenettes, *et non de donner la mort.* A son retour, il trouva le Delta en insurrection ; il alla au Caire célébrer ses triomphes de Syrie, puis il défit à Aboukir dix-huit mille hommes de cavalerie et de janissaires. Cependant l'armée elle-même se plaignait de tant de fatigues et de privations, et de se voir depuis six mois sans nouvelles de la patrie ; car l'ennemi sillonnait sans cesse la Méditerranée, et interceptait toutes communications.

Tous ces mécomptes avaient dégoûté Bonaparte de cette expédition entreprise sous de meilleurs auspices, lorsque pénétrèrent enfin jusqu'à lui des nouvelles de France. Il y apprit les vœux du public et les manœuvres de ses amis. Il prit alors la résolution d'y repasser à tout risque, et mit à la voile avec deux frégates, accompagné de Berthier, Lannes, Murat, Andréossi, Marmont, Berthollet, Monge, abandonnant l'Égypte et l'armée pour courir de nouveaux hasards.

Quand le télégraphe fit savoir à la France que Bonaparte venait d'aborder à Fréjus (octobre), l'espérance, l'enthousiasme, la curiosité, le miracle de ce retour inattendu, firent de lui une sorte de dieu. Trop pressé pour faire quarantaine, il prit aussitôt la route de Paris, où l'attendait un conseil de guerre ou un trône. En effet, le Directoire aurait pu le perdre, soit pour avoir déserté son poste, soit pour avoir enfreint les lois sanitaires. Mais il était salué par tout le monde comme un sauveur. Son retour fut annoncé sur les théâtres ; le son des cloches, les feux de joie, le canon, célébrèrent ce retour comme une fête. Il mit son épée au service du Directoire, en jurant de ne la tirer jamais que pour la défense de la république. Le besoin d'ordre, de force, d'unité, celui de s'attacher à quelque chose, de croire à quelqu'un, était universel en France. Ce fut à qui s'empresserait autour de Bonaparte : les malheureux voyaient en lui un soutien ; les fonctionnaires destitués, un vengeur ; les faibles,

toujours en admiration devant les coups de la force, applaudissaient en lui un caractère résolu; et les enfants étaient bercés au récit de ses exploits, qui se mêlaient dans leur imagination aux merveilles des contes arabes. Les Brutus eux-mêmes comptaient sur lui pour reprendre la haute main, sauf à immoler ensuite le nouveau César. Les modérés voulaient une réforme opérée par une autorité forte, et capable de donner sûreté à tous; les intrigants, qui aspiraient à la fortune, se flattaient d'y parvenir dans un nouveau bouleversement. Il n'était pas jusqu'aux royalistes qui ne rêvassent que le jeune général méditait une restauration. Au milieu des intérêts divers et des partis vacillants, Bonaparte, secondé par la fortune, était armé d'un coup d'œil sûr, d'un égoïsme profond et décidé. Talleyrand et Fouché, qui s'attachèrent à sa fortune, lui livrèrent du même coup la diplomatie et la police. A l'exception de Jourdan et de Bernadotte, ministre de la guerre démissionnaire, qui, zélé républicain, ne voyait de salut que dans le jacobinisme, tous les généraux se donnèrent à Bonaparte, leur ancien chef ou leur camarade : c'étaient Berthier, Lefebvre, Duroc, Marmont, Lannes, Murat, maréchaux ou rois futurs; c'était Augereau lui-même, quoique républicain ardent. Masséna et Brune étaient à la tête des armées. Quant aux officiers réformés, aux anciens soldats, ils ne pouvaient manquer de seconder le triomphe de l'ordre militaire sur l'ordre civil.

L'habileté de Bonaparte en fait de gouvernement n'était pas encore connue; mais on le savait heureux, et cela suffisait. On avait besoin d'un homme qui donnât à tant de mouvements divers l'unité d'impulsion, et il semblait que personne n'en était plus capable que lui. On attendait tout de lui seul, chacun voulait avoir son avis; et lui, se sentant nécessaire, avait l'habileté d'attendre. Il méditait pendant ce temps sur le moyen de constituer assez solidement la république pour qu'elle n'eût rien à craindre des factions. Il borna d'abord ses vues à une place dans le Directoire, dont il aurait exclu Sieyes, le seul de ses membres capable d'y balancer son influence, et que par conséquent il haïssait. Mais Talleyrand sut rapprocher ces deux orgueils rivaux, l'esprit systématique d'un siècle qui finissait, et l'ambitieux qui

se sentait né pour dominer le siècle nouveau. Ils se mirent d'accord, et prétextèrent un complot jacobin pour avoir un prétexte de transférer le corps législatif à Saint-Cloud, et nommer Bonaparte commandant de la force armée [1]. Les choses se passèrent de la sorte : Bonaparte, appelé pour prêter serment, se présenta entouré de tout l'état-major, tandis que les troupes se tenaient au dehors. Entré dans la salle [2] avec ce cortége, il adressa des louanges aux représentants, à qui il dit : *Nous voulons la république.... nous la voulons fondée sur la vraie liberté, sur le régime représentatif..... Nous l'aurons : je le jure en mon nom et au nom de mes compagnons d'armes.* Mais il évita de prêter serment à la constitution. Dès qu'il fut sorti, il harangua les soldats, fit occuper les différents postes, et la révolte commença aux cris de *Vive Bonaparte!* « Qu'ont-
« ils fait, disait-il, de cette France que j'ai laissée si splendide?
« J'y avais laissé la paix, et j'ai retrouvé la guerre ; j'avais laissé
« des victoires, et j'ai retrouvé des défaites. J'y avais laissé les
« millions d'Italie, j'y ai retrouvé des lois spoliatrices et la mi-
« sère. Les cent mille Français, mes compagnons de gloire,
« que sont-ils devenus? Ils sont morts. » Une partie des directeurs se retira devant ces menaces; il entraîna les autres, et resta seul à la tête de la force militaire avant que l'on s'aperçût qu'il s'était emparé de la dictature. Le lendemain, cependant, (19 brumaire) les conseils s'assemblèrent à Saint-Cloud; et, bien qu'environnés de troupes, ils jurèrent la constitution de l'an III. Bonaparte vit qu'il faudrait tirer à demi l'épée du fourreau. Entré avec l'état-major dans l'assemblée des anciens, il y protesta contre les noms de Cromwell et de César, dont il fut apostrophé : « Les dangers de la patrie, dit-il, ont seuls excité mon

[1] La constitution de l'an III donnait au conseil des anciens le droit de transférer le corps législatif hors de Paris, si son indépendance et sa sûreté venaient à être menacées. Ce décret fut rendu le 18 brumaire au matin. (Am. R.)

[2] Ce fut aux Tuileries, devant les anciens, qui venaient de rendre le décret de translation, que Bonaparte prêta le serment et prononça ces paroles. (Am. R.)

« zèle et le vôtre..... Prévenons tant de maux, sauvons ce qui « nous a coûté tant de sacrifices, la liberté et l'égalité !.... La « constitution, tous les partis veulent la détruire. Pensez, vous, « au salut de la France...., et moi, entouré de mes frères d'armes, « je saurai vous seconder;... et si quelque orateur vendu à « l'étranger parlait de me mettre hors la loi, j'en appellerais à « mes compagnons d'armes. Songez que je marche accompagné « du dieu de la fortune et du dieu de la guerre. » Les anciens répondirent par des applaudissements, et accordèrent au général les honneurs de la séance.

Il se présenta alors aux cinq-cents; mais il y fut accueilli par les cris : *A bas le dictateur ! à bas le tyran !* Ils l'environnèrent, l'interpellèrent, lui reprochèrent sa trahison. Lucien, son frère, qui présidait, eut la plus grande peine à empêcher l'assemblée de le mettre hors la loi. Bonaparte était près de succomber aux secousses de cette journée; mais Lucien le soutint, tout en déclarant qu'il plongerait son épée dans le sein de son frère, s'il trahissait la liberté. Les grenadiers vinrent s'emparer de leur général, et l'emportèrent dans leurs bras hors de la salle. Un moment d'hésitation, et Bonaparte avait le sort de Robespierre. Mais il monta à cheval, disant aux troupes qu'on avait tenté de l'assassiner; il ordonna aux grenadiers de marcher sur l'assemblée, qui se dispersa devant la pointe des baïonnettes, et il resta maître du pouvoir.

Bernadotte et Moreau, pris à l'improviste et sans projets arrêtés, n'osèrent se mettre à la tête d'une réaction militaire, et ne bougèrent pas. L'anarchie prit ainsi fin, comme avait fini la terreur quatre ans auparavant. Il était nécessaire qu'à la faiblesse de l'une et à la violence de l'autre succédât désormais un gouvernement assez fort pour défendre la liberté, et assez bien assis pour la propager.

LE CONSULAT. — CONSTITUTION DE L'AN VIII.

Le peuple français apprit par les journaux que le Directoire avait cessé d'exister; que le corps législatif s'était prorogé pour quatre mois et demi, après avoir élu trois consuls, Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte, revêtus d'un pouvoir dictatorial; qu'ils avaient reçu mission de donner au pays une constitution nouvelle, de rétablir la tranquillité au dedans, et d'assurer au dehors une paix honorable et solide; que deux commissions leur avaient été adjointes à l'effet de remplacer le corps législatif, et de pourvoir avec les consuls aux mesures urgentes en fait de police, de finances et de législation : ces commissions étaient chargées en outre de préparer les réformes nécessaires et un projet de code civil.

Une proclamation des consuls peignit la situation déplorable de la France et les maux auxquels elle était en proie : « Il est « temps, disaient-ils, de calmer de pareilles tempêtes, de ga- « rantir la liberté des citoyens, la souveraineté du peuple, l'in- « dépendance des pouvoirs constitutionnels, la république, dont « le nom a servi à consacrer la violation de tous les principes..... « La monarchie ne relèvera pas la tête, les horribles traces du « gouvernement révolutionnaire seront effacées; une nouvelle « ère commence, où république et liberté cesseront d'être de « vains mots. »

Ainsi s'accomplissait un changement radical, et pourtant il s'accomplissait avec calme. Mais il est facile de détruire; on l'avait déjà fait bien des fois : il s'agissait maintenant de savoir si l'on saurait reconstruire.

Bien qu'on ne pût se faire illusion sur l'illégalité des faits, personne n'y fit opposition, parce qu'on était las ou qu'on espérait mieux; l'irrégularité se perdit dans les applaudissements. Barras se confiait dans la reconnaissance de Bonaparte; Sieyes s'était imaginé que ce dernier s'occuperait exclusivement de la guerre,

pour lui laisser le soin des affaires civiles. Mais, à leur première réunion, il s'aperçut que le jeune général avait sur tout objet des connaissances et des idées, ou qu'il s'en formait facilement, et qu'il exprimait le premier son avis comme une décision; il dit alors : *Nous avons un maître qui sait, qui peut et qui veut faire tout.*

L'incurie et les désordres de l'administration précédente éclatèrent alors au grand jour. L'armée n'avait ni solde, ni habillements, ni vivres; le trésor était vide, les assignats sans valeur, le crédit nul, l'agiotage effronté. Le héros qui avait donné la gloire à la nation y fit renaître la confiance. Gaudin, appelé au ministère des finances, supprima les taxes arbitraires et régularisa les payements. La loi des otages, qui incarcérait les parents des Vendéens comme responsables de leur révolte, et la loi contre les prêtres, furent abrogées avec les autres lois de la terreur. On rendit à beaucoup d'émigrés leur patrie et leurs biens; la Fayette, Lally-Tolendal, Carnot, Portalis, et beaucoup d'autres encore, rentrèrent en France. La célébration du dimanche et des fêtes fut rétablie; les églises furent rouvertes dans les campagnes, et le culte extérieur fut permis; la fête du régicide et le serment de haine à la monarchie furent abolis. *Plus de jacobins*, disait Bonaparte, *ni terroristes ni modérés; mais seulement des Français!* C'était ainsi qu'il détruisait le règne des factions. Il n'était plus besoin de la violence, parce que le gouvernement n'hésitait plus entre des volontés incertaines, et qu'une main robuste le dirigeait, non au hasard et avec passion, mais avec calme et par système.

Cependant, soit vengeance, soit besoin d'assurer la tranquillité, Bonaparte fit déporter, sans culpabilité légalement prouvée, sans jugement, cinquante-neuf des plus ardents démocrates; coup qui atterra les anarchistes. Mais quand il vit tout plier devant sa volonté, alors, assuré de pouvoir étendre à son gré l'arbitraire, il adoucit la rigueur de ce coup d'autorité.

L'œuvre de la constitution avançait, au milieu des fatigues toujours énormes d'un gouvernement nouveau. Bonaparte assistait assidûment aux débats, et Sieyes en était considéré comme l'oracle. Un événement vint donner un démenti à la

haute opinion que l'on avait de lui ; car, allant toujours jusqu'aux dernières conséquences de son principe, il rendait son œuvre absurde à l'application. Dans la question capitale du système électoral, il s'agissait d'assurer à la nation une *représentation* véritable, sans qu'elle pût abuser, comme elle l'avait fait, de sa participation aux affaires publiques. Sieyes proposa une liste de notabilités à trois degrés : sa liste communale devait se composer du dixième des hommes de chaque commune, élus directement par leurs concitoyens ; ceux-ci en désignaient un autre dixième pour former la liste départementale, et les citoyens qui y figuraient en choisissaient encore un dixième pour former la liste nationale. Les fonctionnaires publics devaient être pris dans cette dernière liste, c'est-à-dire les membres du gouvernement, les ministres, la législature, le sénat, le conseil d'État, le tribunal de cassation et les ambassadeurs ; de même, dans la liste départementale, les préfets, les juges d'appel, les administrateurs ; dans la liste communale, les municipalités, les juges de première instance et les juges de paix : ce qui constituait une aristocratie nouvelle d'un plus difficile accès que l'ancienne.

Le pouvoir délibérant, dans la constitution de Sieyes, se composait d'un corps législatif de trois cents membres, âgés de trente ans au moins, et d'un tribunat de cent membres, ayant vingt-cinq ans révolus : ces deux corps devaient se renouveler par cinquième. Le gouvernement proposait les lois par l'intermédiaire du conseil d'État ; le tribunat les discutait, comme représentant le peuple et l'esprit nouveau ; le corps législatif votait sans discussion, et sa décision faisait loi.

Enfin un sénat conservateur, composé de quatre-vingts membres nommés à vie, âgés de quarante ans au moins, et n'exerçant aucune fonction publique, avait pour mission de veiller au maintien de la constitution, et de l'interpréter au besoin.

Quant au pouvoir exécutif, il était exercé par un grand électeur à vie, nommé par le sénat conservateur, ayant des gardes, un palais, et un traitement de six millions. Il recevait les ambassadeurs ; les lois étaient promulguées et la justice rendue en son nom ; il nommait les employés sur les listes respectives,

et désignait les deux consuls, un pour la paix, l'autre pour la guerre; le sénat pouvait l'appeler dans son sein, ce qui équivalait à une destitution.

Tel était le plan de constitution imaginé par Sieyes. Mais, dans ce système, l'élection du peuple, appelé à désigner cinq mille candidats, était illusoire. Ce sénat qui n'avait qu'un droit de *veto*, ce corps législatif muet, ce grand électeur inactif et nominal, compliquaient la machine de contre-poids inutiles; et si elle eût pu se mouvoir librement, il en serait résulté une aristocratie fainéante. Soumise à une impulsion puissante, elle devait conduire au despotisme. Quant à la liberté de la presse, à la liberté individuelle, il n'en était point dit un seul mot. Cependant on approuvait généralement des dispositions qui tendaient à assurer la stabilité après un mouvement désordonné, et à rendre les délibérations paisibles après tant de bavardages bruyants. Bonaparte seul crut voir compromises cette force et cette stabilité qu'il jugeait essentielles; le grand électeur lui apparut sous l'aspect d'un des anciens rois fainéants, ou, pour employer son expression, « d'un pourceau engraissé à Versailles avec quelques millions. » Sieyes n'osa défendre un poste qu'il avait rêvé pour lui, et qui lui eût fait à peu près la position d'un roi d'Angleterre.

Il était encore trop tôt pour songer à un chef unique. On conserva donc les trois consuls, dont un devait être le véritable chef, et les autres, ses conseillers nécessaires. On ménageait ainsi la forme monarchique, que Bonaparte sentait être inévitable, et avec elle l'existence d'une aristocratie. L'aristocratie se trouvait en germe dans le sénat; la démocratie ne conservait que le tribunat, dénomination tout à fait illusoire.

Sieyes s'effaça pour entrer, avec une dotation brillante, dans le sénat. C'était un esprit profond, un logicien qui allait au fond des questions politiques; mais il était chimérique et pédantesque dans la forme : après avoir donné la parole à la Révolution, il avait espéré la réduire au silence par ses rêveries constitutionnelles. Bonaparte premier consul choisit pour collègues Cambacérès et Lebrun : l'un, jurisconsulte éminent, avait voté la mort du roi, et avait toujours favorisé le pouvoir, quel qu'il fût,

mettant, par peur, à son service tout ce que pouvait lui fournir sa profonde connaissance des lois; l'autre, écrivain distingué, avait été un bon administrateur sous l'ancienne monarchie.

La constitution fut acceptée, et l'adresse qui l'accompagnait se termina par ces mots: *La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée; elle est finie.* En effet, le passé était détruit; l'on avait établi des principes clairs, et qui étaient nouveaux; un édifice durable allait s'élever sur les bases de l'unité nationale, de l'égalité devant la loi, et la génération actuelle était engagée à le maintenir. Mais, bien loin que la Révolution fût terminée, ce fut à partir de ce moment que ses fruits commencèrent à mûrir et à se propager.

Les fonctionnaires furent nommés par Bonaparte ou par son influence, et ils se trouvèrent ainsi sous sa main. Il choisit pour secrétaire d'État Maret, journaliste à la rédaction prompte, médiocrité souple, propre à seconder un homme de génie; son frère Lucien obtint le ministère de l'intérieur, et Talleyrand[1] celui des affaires étrangères; Fouché resta chargé de la police.

[1] Ce personnage, déjà nommé plus haut, issu de l'une de ces grandes familles féodales qui avaient précédé en France l'ère monarchique, avait été destiné d'abord au service militaire; mais un accident qui le rendit boiteux lui ferma l'entrée de cette carrière. On le fit entrer dans l'Église, non par vocation, mais pour en faire un évêque ou un cardinal. Il devint, en effet, évêque d'Autun; évêque mondain, libertin, libre penseur, ami des encyclopédistes, recherché et redouté tout à la fois de la haute société. Il en était la terreur par ses épigrammes, il savait la captiver par ses flatteries; mais au fond il se moquait du roi, des philosophes, des grandes dames, de la vertu, de tout. Quand la Révolution éclata, il en adopta les principes, en tant que favorables à son élévation; il jeta de côté la mitre, qui n'était plus pour lui qu'un embarras. Mais il n'était point armé de cette puissante parole qui avait fait de Mirabeau, son ami, le dominateur de la tribune; aussi ce fut du côté des négociations et des intrigues de la diplomatie qu'il tourna son esprit sceptique et pénétrant. Dans l'assemblée, il sut perfectionner l'art du silence, laissant penser qu'il couvait de grandes choses, ne se révélant que par ces saillies, ces traits qui font effet sur la multitude. Rentré en France au sortir de la terreur, à peine eut-il mis la main aux affaires diplomatiques, qu'il y déploya cette habileté instinctive et pratique

Bonaparte avait donc pour but de fondre toutes les factions : *Gouverner avec un parti,* disait-il, *c'est se mettre tôt ou tard sous sa dépendance. Ils ne m'y prendront pas. Je suis national; je me sers de quiconque a de la capacité et le désir de marcher avec moi. Le gouvernement doit se placer au centre des partis.* De ce moment, il fut vraiment dictateur, avec une autorité sans limites. Mais telle était la lassitude générale, qu'on ne s'en aperçut même pas, et qu'il ne rencontra aucune opposition. On voyait en lui la nation, et sa gloire paraissait celle de la France. Il semblait que la liberté fût affermie par la répression des factieux, l'égalité par les bonnes lois, l'ordre par la substitution des faits aux théories des utopistes. On se figurait qu'un état de choses qui, pour Bonaparte, n'était que transitoire, devait se perpétuer : « Il accoutumait à l'unité, et c'était un premier pas. La sagesse consistait à marcher au jour le jour, sans s'écarter d'un point fixe, étoile polaire de Napoléon pour conduire la Révolution au port qu'il lui avait marqué [1]. »

Il n'y eut de journaux que les treize qui furent désignés par le gouvernement. L'administration municipale, morcelée entre une multitude de communes, fut organisée par districts, de manière à la concentrer aux mains des préfets, afin que l'action de tous ces magistrats, placée sous la main du premier consul, fît disparaître le désordre produit par ce manque d'unité. On vit alors un système puissant d'administration établi, non sur

qu'il apporta successivement au service de la république, de l'empire, du régime constitutionnel, de toutes les phases de la monarchie et de la Révolution. Toujours prompt à tendre la main au puissant du jour, il avait l'autre déjà tournée vers le pouvoir du lendemain. Considérant le succès comme la première des vertus, l'inhabileté et le malheur comme les torts les plus impardonnables, sans foi, sans conviction à rien, il n'adorait et ne courtisait que la fortune. Habitué à voir le dessous de toutes les affaires, il ne rapportait jamais qu'à de petites causes les plus grands événements de ce monde. Trop peu sérieux, trop peu sincère pour être sensible au bien de l'humanité, il comprenait pourtant que la paix était devenue le premier besoin de la Révolution, et tout l'effort de son esprit s'était tourné vers ce but.

[1] *Mémorial* de *Sainte-Hélène.*

des abstractions, mais sur des institutions positives, et dans lequel le télégraphe faisait tout mouvoir. C'était une réaction contre le système de 1789; c'était une égalité réelle, une hiérarchie dont n'approcha jamais celle de la monarchie ancienne, et que n'entravait pas l'obstacle des priviléges. C'était un despotisme démocratique, formé des réminiscences de l'ancien régime, jointes à la puissance d'action du comité de salut public. C'est ainsi que Bonaparte préludait à son système, concentrant toutes les intelligences comme tous les faits autour de l'autorité souveraine, non à l'aide de petites lois dictées par la passion, mais par la force, et en détruisant les idées pour se servir des hommes.

Bonaparte, après avoir fait célébrer solennellement les obsèques de Washington (19 février), qui sut fonder une république et la respecter, fit, à l'âge de trente et un ans, son entrée dans le palais des rois, entouré d'une pompe militaire et royale. *Bourrienne*, dit-il à son secrétaire, *maintenant que nous sommes aux Tuileries, il faut nous y maintenir*. Il songea à se former une cour au milieu de sa propre famille, qui désormais appartient à l'histoire, puisqu'elle deviendra une pépinière de rois. Il respectait son frère Joseph comme le chef de la famille, et il le destinait à négocier la paix qu'il espérait donner à la république. Il haïssait dans Lucien l'attitude républicaine, une franchise parfois mal venue, et certains droits qu'il avait à sa reconnaissance, poids insupportable pour celui qui s'est élevé. Tous deux néanmoins avaient foi dans la grandeur future de leur frère, et la préparaient en laissant entendre déjà ce que lui-même n'aurait osé révéler encore. Il se proposait de confier plus tard l'armée à Louis, et la marine à Jérôme. Sa sœur Marianne, gracieuse et amie des gens de lettres, avait épousé Pascal Bacciochi, simple officier : Bonaparte leur fit prendre les noms plus poétiques d'Élisa et de Félix. La main de la belle Pauline, dont la réputation était alors sans tache, était promise au général Leclerc; Caroline, élégante et jolie, autant que vive et ambitieuse, fut mariée, avec trente mille francs de dot, à Murat, soldat aventureux, tout dévoué au premier consul.

Joséphine, femme de Bonaparte, prodigue, frivole, généreuse, intrigante, liée avec l'ancienne noblesse, ennemie des jacobins, contribua immensément à la grandeur de son mari par ses relations; mais l'éclat de la gloire ne paraît pas avoir suffi pour fixer ses affections. Des deux enfants qu'elle avait eus de son premier mari, Eugène, vaillant soldat, était cher à Bonaparte, qui l'avait emmené avec lui en Égypte; Hortense, élevée par madame Campan, la confidente de Marie-Antoinette[1], épousa, plus tard, Louis Bonaparte. Autour de ces personnages, qui seront bientôt des princes, se déployait une cour d'aides de camp, créatures de Bonaparte et passionnés pour sa personne. Bientôt s'ouvrirent aux Tuileries des réunions de fonctionnaires, d'officiers, de savants, au milieu desquels brillait le premier consul. Les femmes de ces courtisans nouveaux, sorties de la petite bourgeoisie et du peuple, manquaient pour la plupart d'éducation; il en résultait un mélange bizarre et des disparates singulières entre les manières, le langage et les parures éclatantes, tout ce riche butin « que leur mari ou leur amant avaient enlevé aux femmes des vaincus. »

La société tout entière soupirait après le retour de l'ordre. Le temps de combattre et de mourir une fois passé, on recommença à jouir de la vie. Les hommes, génération nouvelle qui succédait à l'ancienne génération immolée, se trouvaient affranchis de l'autorité paternelle, du droit d'aînesse, des liens de famille. Les divorces étaient d'une extrême facilité; le mariage même ne consistait qu'en une simple déclaration. Le désordre des mœurs allait au rebours de l'ordre politique renaissant. Dans les danses, dans les promenades, on vit des femmes à la mode se montrer dans la nudité antique. On protestait, par ce voluptueux cynisme, contre le cynisme puritain de la convention. Le jeu s'affichait hardiment, et des dépenses exor-

[1] Madame Campan, l'une des femmes de chambre de Marie-Antoinette, a laissé des Mémoires dont l'exactitude a été bien compromise par d'importants écrits qui ont paru depuis. Beaucoup de ces prétendues confidences de la reine ressemblent fort à des commérages d'antichambre que madame Campan se trouvait à portée de recueillir. (AM. R.

bitantes annonçaient des gens qui s'enrichissaient sans peine. Le théâtre reprit ses allures romaines; l'opéra-comique et les chansons joyeuses attestèrent qu'on était las de souffrir; et les peintures champêtres charmèrent ce peuple, qui la veille se délectait aux scènes sanglantes de la guillotine. En un mot, les idées et les mœurs des premiers républicains avaient péri.

Les jacobins les plus résolus étaient morts; quelques-uns, parmi les survivants, rêvaient soulèvements et poignards; mais le plus grand nombre mettait son habileté au service d'un dictateur dont l'énergie était en rapport avec leurs idées. Les royalistes voyaient la monarchie revenir, et se flattaient d'un retour des Bourbons par l'intermédiaire de Bonaparte; d'autres, sentant qu'il avait frappé la Révolution, espéraient qu'il tomberait comme tous ceux qui avaient voulu s'élever contre elle. Les gentilshommes des provinces se tenaient prêts. La basse Normandie, l'Anjou, la Vendée, reprirent courage, et la chouannerie s'y réveilla; les royalistes y nouèrent des intelligences avec ceux du Languedoc et de la Provence pour désorganiser le pays. Mais Fouché veillait à tout; il était informé, et laissait faire. Bonaparte exhortait tous les partis à se réunir dans un seul sentiment, l'amour de la patrie. Il voulait que les prêtres prêchassent la réconciliation et la concorde dans les temples qui se rouvraient pour eux. Il chargea le général Brune de réprimer les mouvements séditieux; mais, se fiant surtout dans la corruption et dans la clémence, il cherchait à diviser les chefs, à exciter des jalousies entre eux; il offrait des grades dans l'armée aux chefs royalistes convertis. Ces chefs, en effet, déposèrent les armes l'un après l'autre, ou se les virent arracher. George Cadoudal lui-même, le redoutable chouan, vint aux Tuileries; mais il ne se laissa pas séduire, comme tant d'autres, par le guerrier pacificateur. Il abandonna sa patrie rendue à la tranquillité, et partit pour l'Angleterre. Afin de rassurer toutefois les républicains, qui craignaient que Bonaparte ne songeât à jouer le rôle de Monk, on fusilla quelques royalistes.

Il était difficile, en effet, de rétablir l'ancienne monarchie. Les Bourbons auraient eu des vengeances à satisfaire; les d'Orléans pouvaient convenir à la noblesse par leur écusson, et au

peuple pour la part qu'ils avaient prise à la Révolution; mais Louis-Philippe avait abandonné les républicains après avoir combattu avec eux, et, riche d'intelligence, il n'avait pas assez d'audace pour saisir la couronne, qui ne devait lui échoir qu'après un long circuit. Un prétendant doit se taire, ou monter à cheval; et il n'y avait plus de supériorité possible que la victoire : tous les partis avaient recouru à la force et à l'insurrection, il n'y avait que les baïonnettes qui pussent refaire la royauté. Bonaparte l'avait compris, et il s'achemina au trône en passant par de nouveaux champs de bataille.

SECONDE COALITION. — CAMPAGNE D'HIVER. — PAIX DE LUNÉVILLE.

Quoi qu'en aient dit ses flatteurs, les armes françaises n'avaient pas attendu le retour de Bonaparte pour se relever. L'Autriche, jalouse des Russes, tâchait de les renvoyer de la Lombardie qu'ils venaient de lui rendre, et perdait du temps au lieu de frapper des coups décisifs. Le conseil aulique résolut (août 1799) de faire passer l'archiduc Charles de la Suisse sur le Rhin, et les Russes, de la Lombardie en Suisse, bien qu'ils fussent peu propres à la guerre de montagne, et qu'ils n'eussent point l'habitude du terrain. Masséna profita de ce déplacement téméraire : au moment où Souvarow s'avançait avec difficulté par le Saint-Gothard vers la vallée de la Reuss, pour faire sa jonction avec la division russe de Korsakow, il attaqua ce dernier (25 septembre), et, par une marche savante, le renferma dans Zurich.

Souvarow, harcelé par Lecourbe dans les gorges de la Reuss et au pont du Diable, arriva à Altorf : là, ne trouvant pas d'embarcations sur le lac, il fut obligé de défiler le long d'une vallée étroite, perdant beaucoup de monde; et à peine s'étendait-il dans les plaines de Zurich, que Masséna tomba sur lui, et le refoula avec vigueur. La neutralité suisse fut ainsi violée

de tous côtés, et les tranquilles vallées retentirent du bruit des armes. Plus de vingt mille Russes et cinq mille Autrichiens avaient péri dans une lutte de quinze jours. Les tristes débris de l'armée conquérante arrivèrent sur le Rhin dans un état déplorable. Souvarow, qui se prétendait sacrifié par ses alliés, refusa de combattre davantage, et s'en alla porter ses plaintes à Pétersbourg. Paul, qui, à la nouvelle des victoires de Souvarow, avait ordonné qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à sa propre personne, en l'appelant le plus grand capitaine des temps passés et modernes, le déclara alors infâme, dégrada ses officiers, et ne s'inquiéta en rien de ceux qui étaient restés prisonniers. En même temps il se brouilla avec l'Autriche, qu'il accusa de trahison, lui reprochant de n'avoir eu en vue que la conquête de l'Italie, et de l'accaparer pour elle.

Masséna avait sauvé la France d'une invasion, et enseigné à l'Europe que les Russes pouvaient aussi être battus. Le prince Charles, entravé dans ses projets par les instructions qu'il recevait de Vienne, abandonna le commandement. En Hollande, les Anglo-Russes, resserrés par Brune, avaient été obligés de capituler; mais ils n'avaient pas rendu la flotte.

La seconde coalition avait été plus étendue que la première, et en cela beaucoup plus faible. Ses triomphes ne lui valurent que de la honte et des regrets : l'Angleterre et la Russie, pour leur malheureuse expédition de Hollande; l'Autriche et la Russie, pour Ancône et le Piémont : car l'Autriche, considérant le pape et le roi de Sardaigne comme déchus, voulait s'attribuer leurs États, à titre de conquête sur la république française[1].

« L'alliance entre l'Autriche et la Russie, dit le prince Charles, fut rompue, comme la plupart des coalitions basées

[1] Le comte de Cobentzel répondait, en novembre 1799, au comte Panin : « Comment pourrait-on exiger la cession des trois légations qui, par le traité de Tolentino, ont été annexées à la république cisalpine, que nous avons conquise ? C'est une juste compensation des frais de la guerre. Je ne doute pas que ma cour ne rende le Piémont au roi de Sardaigne; mais Alexandrie et Tortone ayant été détachées du Milanais par les armes, doivent de même revenir par les armes sous la domination autrichienne. »

sur les calculs de puissances dont les forces s'équilibrent. L'idée d'un avantage commun, le prestige d'une confiance fondée sur les mêmes opinions, préparèrent les premiers rapprochements. Les divergences d'opinion quant aux moyens d'atteindre le but commun fit naître la mésintelligence, qui s'accrut à mesure que les événements, en changeant le point de vue, bouleversaient les objets et trompaient les espérances. Elle éclata enfin, quand des armées indépendantes devaient opérer de concert. Le désir naturel de jouer le premier rôle dans le succès et dans la gloire excita les passions rivales des chefs et des nations. L'orgueil et la jalousie, la ténacité et la présomption, naquirent du conflit des ambitions et des avis opposés. Les contradictions continuelles aigrirent de plus en plus les esprits; et c'est un heureux hasard quand une pareille union se dissout sans que les deux partis tournent leurs armes l'un contre l'autre [1]. »

La révolution du 18 brumaire avait été vue de bon œil, comme un retour à l'ordre et à l'unité, par les puissances étrangères, qui ne voulaient plus traiter avec un gouvernement dont les chefs changeaient tous les trois mois. Déjà plusieurs avaient deviné dans Bonaparte le génie organisateur. Lorsqu'il adressa des propositions de paix à l'Angleterre, les whigs soutinrent qu'il convenait de les accepter; mais Pitt répondit, dans un admirable discours, qu'on ne pouvait pas se fier à une révolution qui, en dix ans, avait commis plus de crimes que la France n'en avait peut-être accumulé depuis qu'elle existait; pas plus qu'à un homme qui, n'ayant jamais respecté une promesse, avait violé les traités faits avec les rois étrangers, et ses serments envers son propre gouvernement. Malgré les répliques de Sheridan et une lettre très-modérée de Bonaparte, l'opinion de Pitt triompha. Il obtint un crédit de trente-neuf millions et demi de livres sterling pour faire la guerre contre ce consul, qui trouvait à peine dans les caisses publiques cent soixante mille livres d'argent comptant; et la guerre générale fut déclarée. La Russie et l'Autriche s'apprêtèrent à y prendre part, et un vaste plan de campagne se prépara.

[1] *Campagnes de* 1799, tome II, p. 275.

En Italie, les Autrichiens et les Anglais devaient prendre Gênes, marcher sur Nice, et entrer de là en Provence, où ils seraient secondés par l'insurrection des royalistes; un second corps était destiné à soulever le Piémont. Mélas, soldat de la guerre de sept ans, qui, rompu aux anciennes manœuvres, en tira bon parti tant qu'il ne fut pas déconcerté par les grands coups de la stratégie moderne, pénétrerait dans le Dauphiné. En même temps l'Angleterre se chargeait d'attiser l'incendie dans la Vendée, en Bretagne et en Normandie. Les Autrichiens avaient sur pied une armée plus forte que jamais, et l'empereur lui-même parut à sa tête avec les archiducs. Cent trente mille hommes s'avancèrent, commandés par Ferdinand; Bellegarde en avait quatre-vingt mille sous ses ordres en Italie, l'archiduc Jean, cent vingt mille; et l'Angleterre solda le corps de Condé, composé de dix mille hommes. Dumouriez pressait la Russie d'envoyer sur le Rhin un corps indépendant, qui de Mayence marcherait sur Paris.

Bonaparte affectait aux yeux de l'Europe un vif désir de la paix et le regret de ne pouvoir l'obtenir, en même temps qu'il se préparait à s'affermir au pouvoir par de nouveaux succès en Italie. Le 18 brumaire avait été un triomphe obtenu par l'armée; il fallait désormais des coups décisifs pour démontrer la solidité du nouveau gouvernement, et pour attacher au dictateur les généraux qui se tenaient encore à l'écart. Bonaparte institua des récompenses, qui consistaient en armes d'honneur, pour être distribuées aux plus braves; il se plut à rapprocher dans l'armée des officiers nobles avec les fils de la Révolution. Moreau, qui avait été mis à la tête de l'armée du Rhin tandis que celle d'Italie était confiée à Masséna, pouvait, avec cent trente mille hommes bien approvisionnés, contenir sur le Rhin le général Kray, successeur du prince Charles, à qui le commandement avait été retiré parce qu'il conseillait une paix que la situation aurait rendue alors honorable.

La reine Caroline de Naples était allée en Russie solliciter les secours du czar. Les Autrichiens occupaient derrière l'Inn une position avantageuse; mais Moreau, après avoir passé hardiment le Rhin, en Alsace, sous les yeux de l'ennemi (25 avril),

se mit en communication avec Augereau qui opérait dans le Tyrol, et battit Kray à Engen, Mosskirch et Biberach.

En Italie cependant les Français, réduits à quarante mille hommes mourant de misère, étaient refoulés vers les Alpes; et Masséna, sans argent, sans munitions, se repliait vers la rivière de Ponent. Après avoir accompli, sans argent ni munitions, avec un petit nombre de soldats, des exploits héroïques, il entra dans Gênes (février), et y réorganisa l'armée, où tout n'était plus que confusion depuis la mort de Championnet; mais il s'y vit bientôt assiégé par les Anglais et les Autrichiens. L'Autriche, pour qui Gênes n'était d'aucune importance, s'obstina néanmoins à une entreprise qui affaiblissait Mélas, en étendant par trop son front. L'indomptable Masséna se soutint dans la place au milieu de souffrances dont son courage seul pouvait triompher, et sa résistance laissa à Bonaparte la liberté de ses opérations.

Les conjonctures lui commandaient de frapper un de ses grands coups. Ayant réuni à Dijon une réserve de soixante mille hommes, tant conscrits que volontaires, entraînés par le danger de la patrie et la confiance qu'inspirait le général, il conçut le projet de descendre en Italie par les vallées du Saint-Gothard, du grand et du petit Saint-Bernard, et par le mont Cénis, en coupant la ligne de l'ennemi, qui s'étendait de la Lombardie jusqu'au Var. Moncey, détaché de l'armée du Rhin (mai), suivit la première route, et commença les opérations; Thureau s'avança par la dernière, Chabran par le petit Saint-Bernard; les corps de troupes disséminés dans les départements eurent ordre de rejoindre de l'autre côté des Alpes.

La constitution de l'an VIII, qui avait établi la responsabilité des agents du pouvoir, s'opposait à ce que le premier consul eût le commandement de l'armée; mais il n'en tint nul compte; et ayant fait nommer, pour la forme, Berthier général en chef, il dirigea trente-cinq mille hommes par le grand Saint-Bernard. Les glaciers des Alpes, non moins périlleux que les sables d'Égypte, ne pouvaient manquer d'être un stimulant pour les jeunes imaginations; et en effet ce passage, qu'une résistance héroïque pourrait seule rendre redoutable, est resté entouré de

souvenirs poétiques. L'Autriche ayant eu l'imprudence de laisser la Suisse dégarnie de troupes, l'armée française traversa la montagne sans tirer un coup de feu, et Bonaparte la franchit trois jours après. Une fois descendue dans les plaines d'Italie par Aoste et Ivrée, l'armée eut bientôt occupé, de l'autre côté des Alpes, une ligne qui s'étendait de Suse à Bellinzona.

Abusée par la publicité que Bonaparte avait donnée à son plan de campagne, et par l'emphase avec laquelle il l'annonçait, l'Autriche crut que c'était de sa part un artifice : elle n'avait donc pris aucune précaution contre une entreprise qui, dans toute autre circonstance, aurait passé pour téméraire. Bonaparte entra à Milan (2 juin) au moment où Mélas l'attendait à Vintimille; il se hâta d'y rétablir, sans persécuter personne, le gouvernement populaire. Il s'empara des magasins et de l'artillerie, que les Autrichiens surpris avaient abandonnés.

De son côté, Murat s'emparait de Plaisance. L'armée autrichienne se trouvant ainsi coupée en deux, les Français n'hésitèrent pas à laisser la Lombardie dégarnie de troupes, pour aller l'attaquer dans les plaines du Piémont. A peine le corps qui, renfermé dans Gênes, devait être la victime de cette grande expédition, avait-il rendu la place à des conditions honorables (14 juin), quand il n'y restait plus une once de pain, que Mélas accourut à la rencontre de l'ennemi dans la plaine de Marengo, entre la Scrivia et la Bormida (14 juin). L'armée de Bonaparte pliait devant les vétérans autrichiens, lorsque la colonne de Desaix, glorieux débris de l'Égypte, survint tout à coup; et, se formant en carré, comme elle avait appris à le faire pour repousser les mameluks, elle décida la victoire en faveur des Français; mais Desaix la paya de sa vie[1].

[1] Sans méconnaître le grand service rendu à l'armée française par l'arrivée du corps du général Desaix, il est bon de rappeler ici que ce qui décida surtout de la victoire, ce fut la charge effectuée par les cavaliers de Kellermann. M. César Cantu, en citant, à la page 508 de son premier volume, les *Mémoires* publiés par le duc de Bellune, accuse M. Thiers d'avoir manqué d'exactitude et de bonne foi dans le récit de la campagne d'Italie (*Thiers mentisce continuamente*). On peut discuter en pareille occasion sur les détails militaires, opposer des

La bataille de Marengo était loin d'avoir anéanti les Autrichiens; mais telle fut leur consternation, qu'ils abandonnèrent tout, à la seule condition de se retirer librement sur Mantoue; ce qui causa l'étonnement général, et accrut le prestige qui s'attachait à Napoléon. Cette armée de cent vingt mille hommes, que l'Autriche avait réunie pour remettre l'Italie sous le joug et envahir ensuite la France méridionale, était vaincue et obligée de battre en retraite. Alexandrie capitula, les Français rentrèrent dans Gênes, qui passa déplorablement d'un vainqueur à un autre; et Bonaparte devint encore une fois le maître de l'Italie. Mais, sans se laisser enivrer par un tel triomphe, il offrit la paix aux conditions du traité de Campo-Formio, c'est-à-dire en exigeant que les Autrichiens évacuassent l'Italie jusqu'au Mincio.

Moreau avait continué en Allemagne ses opérations : resserrant Kray du côté d'Ulm, il entra en Bavière, passa le Danube, fut vainqueur à Hochstedt, et exécuta des manœuvres qui firent l'admiration de tous les hommes de guerre; mais dans l'attente où il était des événements d'Italie, où il avait détaché une partie de ses troupes, il n'agit pas avec assez de résolution. Informé que Bonaparte avait conclu un armistice, il en fit un aussi en Allemagne; et l'Europe tressaillit à l'espoir de la paix.

Mais, dans le moment où elle se négociait, François II accepta soixante-deux millions de subsides et l'alliance de l'Angleterre, en promettant de faire traîner les conférences en

pièces authentiques à d'autres, et attaquer, dans des vues personnelles, un récit dont on est mécontent; mais le rôle de l'historien est de peser tout scrupuleusement, et de ne point accueillir aveuglément des assertions dont les hommes spéciaux sont les seuls juges. Le récit de M. Thiers s'appuie sur des documents non moins importants que ceux qui sont cités par son contradicteur; et il est généralement d'accord avec la relation du général Jomini, le premier écrivain militaire de notre temps. Du reste, si le corps du duc de Bellune exécuta sa retraite à Marengo en meilleur ordre que ne le disent ces historiens, on ne peut pas leur faire un crime d'avoir suivi la version des relations officielles du maréchal Berthier, et ce ne serait pas un motif suffisant pour justifier des attaques personnelles aussi déplacées. (Am. R.)

longueur ; puis, rejetant les préliminaires proposés, il fit arrêter l'ambassadeur français. Bonaparte, irrité de cette déloyauté, reprit ses mouvements offensifs, et commença la *campagne d'hiver*. Augereau était sur le Mein, Moreau sur l'Inn ; sur le Mincio, Brune, général médiocre, qui remplaçait Masséna discrédité dans l'armée d'Italie malgré sa bravoure. Murat conduisit en Italie dix mille grenadiers, qu'il emmena d'Amiens ; Macdonald s'achemina péniblement, avec quinze mille hommes détachés de l'armée de Moreau, à travers les gorges couvertes de neige du Splughen, pour venir former l'aile droite de l'armée d'Italie : c'était en tout trois cent mille combattants bien équipés. Une grande affaire s'engagea bientôt entre l'archiduc Jean et Moreau à Hohenlinden, où l'on combattit sous la neige et sur la glace (3 décembre) ; les Autrichiens, défaits, y perdirent vingt mille soldats, presque toute leur artillerie et leurs bagages, et virent Moreau s'avancer jusqu'à Lintz, en vue de Vienne. Les archiducs réclamèrent alors l'armistice qu'ils avaient refusé ; et Moreau eut la modération d'y consentir, à la condition que l'on traiterait des conditions de la paix à Lunéville, sans l'intervention de l'Angleterre.

Victorieuse de même sur tous les points, l'armée d'Italie, ne laissant à l'Autriche que Mantoue, s'apprêtait à déboucher sur Vienne par les Alpes Noriques, lorsque le maréchal de Bellegarde, qui commandait les Autrichiens, à la nouvelle de l'armistice conclu en Allemagne, en signa un autre avec Brune. Ainsi se termina en vingt jours la campagne d'hiver, l'une des plus mémorables de ce temps héroïque pour les combinaisons de stratégie et les grands résultats obtenus.

Les Autrichiens et les Napolitains s'étaient installés à Rome, dont le siége était vacant, et laissaient voir ouvertement l'intention de rester maîtres des États qui en dépendaient, quand les victoires des Français vinrent modérer leur ambition. Le roi de Naples, toujours excité par l'ardente et implacable Caroline, avait le projet de marcher à la défense de la Romagne et de recouvrer la Toscane ; mais Miollis et Pino s'avancèrent contre lui, et pénétrèrent de force dans Sienne, que les Napolitains avaient occupée ; en même temps Murat se dirigeait droit sur Naples.

La politique ne souriait pas moins à Bonaparte que la chance des combats. Paul Ier s'était brouillé avec l'Autriche, parce qu'elle avait sacrifié l'armée de Souvarow à ses intérêts ambitieux, et refusé ensuite d'échanger ceux de ses soldats qui étaient restés prisonniers en France. Il était irrité contre l'Angleterre, qui, se montrant violente envers les neutres, prétendait dominer aussi sur la Baltique, et exercer avec hauteur le droit de visite. Passionné dans ses résolutions comme il était, le czar se rapprocha de Bonaparte, qui avait su le caresser, lui avait rendu les prisonniers russes, et remis l'île de Malte en dépôt dans ses mains. Il envoya un ambassadeur en France. Cependant l'Allemagne entière demandait la paix, et se récriait contre la politique imprudente de l'Autriche : force fut donc à l'empereur de sacrifier son ministre Thugut, qu'il remplaça par le comte de Cobentzel. Ce fut ce dernier qui, après de longues discussions avec Joseph Bonaparte, conclut le traité de paix de Lunéville (9 février 1801), qui eut pour base le traité de Campo-Formio et les propositions faites à Rastadt. La cession de la Belgique à la France y fut ratifiée, la possession des États vénitiens assurée à l'Autriche, celle du Brisgau au duc de Modène. Bonaparte, voulant recouvrer Saint-Domingue qui s'était révolté, s'était fait céder par l'Espagne la Louisiane, ancienne colonie de la France (octobre 1800), moyennant la promesse d'augmenter les États de l'infant de Parme jusqu'à concurrence d'un million ou de douze cent mille habitants, avec le titre de roi. La Toscane fut destinée à procurer à l'infant cet agrandissement, les Autrichiens ne devant conserver rien en Italie au delà de l'Adige. Ces conventions furent ratifiées : l'empereur, sans y être autorisé par la diète, céda la rive gauche du Rhin, en promettant une compensation aux princes héréditaires dépossédés; il reconnut les républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, et rendit la liberté aux prisonniers d'État italiens.

L'Autriche avait disposé de pays et de souverainetés qui ne lui appartenaient pas, pour accroître ses pays héréditaires : elle ne parla ni du pape, dont elle convoitait les Légations, ni du roi de Sardaigne, qu'elle n'avait pas rétabli à Turin à l'époque

de son occupation [1], ni du royaume de Naples. Mais le pape pouvait espérer, à défaut de ceux qui s'étaient déclarés ses protecteurs, dans les négociations qu'il avait ouvertes avec le premier consul. Caroline de Naples, atterrée à la nouvelle de la paix de Lunéville, eut recours à l'intervention officieuse du czar Paul : en conséquence, Murat conclut avec Naples un armistice (28 mars) qui fut suivi d'un traité de paix signé à Florence. La cour de Naples s'obligea à fermer aux Anglais les ports du royaume, et abandonna à la république française tout ce qu'elle possédait dans l'île d'Elbe, ainsi que dans la Toscane; elle s'engagea de plus à payer un demi-million de francs pour indemniser les citoyens français des pertes qu'ils avaient éprouvées, et à amnistier tout délit politique. Il fut stipulé en outre, par un article secret, que, pendant toute la durée de la guerre avec la Turquie et la Grande-Bretagne, des garnisons françaises, entretenues par le roi, resteraient dans les Abruzzes et dans la terre d'Otrante.

Les traités de paix de Campo Formio et de Lunéville faisaient donc revivre l'ancien droit public; et la France, après tant de doctrines généreuses et de belles promesses, sacrifiait elle-même les peuples et les nationalités à la vieille idée de l'équilibre européen.

Mais elle avait châtié la seconde coalition, qui l'avait poussée à la guerre; fait la paix avec le continent, conclu plusieurs alliances contre l'Angleterre, qu'elle avait exclue des ports de Naples, d'Espagne, de Portugal, et qu'elle espérait contraindre aussi à désarmer sur la mer, comme elle avait contraint les autres puissances à désarmer sur le continent. Bonaparte était béni par l'Europe, comme le génie de l'ordre et de la paix

[1] M. Bignon, dans son *Histoire de la diplomatie française*, répond aux reproches qui furent adressés à Napoléon de n'avoir pas restitué le Piémont à la paix de Lunéville; et il allègue pour raison que, « de tout temps, il a été reçu que le plus fort, quand sa volonté peut faire loi, ne rend à la paix que ce qu'il n'a pas un grand intérêt à garder.

MESURES RÉPARATRICES DU PREMIER CONSUL. — LE CODE. — LE CONCORDAT.

Bonaparte avait fait un acte d'abnégation héroïque en abandonnant le poste suprême qu'il occupait à peine, pour se mettre à la tête des armées[1]. Ses ennemis pouvaient mettre à profit son absence pour détruire son ouvrage. Mais sitôt qu'il eut remporté la victoire de Marengo, il regagna Paris en toute hâte, pour rassurer par sa présence l'inquiétude publique et distribuer des récompenses[2]. En même temps il envoyait Lucien comme ambassadeur en Espagne, et congédiait Carnot, les deux seuls hommes qui osassent encore lui parler avec franchise. Il se liait de plus en plus avec Talleyrand, excellent serviteur de tout pouvoir grandissant, et avec Fouché, qui connaissait les

[1] « Mais ce qui est surtout admirable, et, à mon gré, le plus beau trait de sa vie, c'est ce noble abandon du poste central de Paris, où à peine il s'était placé, pour aller au delà des Alpes gagner les batailles du peuple français : mouvement de l'âme, dont la gloire est à lui seul, et qui m'a toujours tellement ému, que je m'indigne encore ici de penser que le même homme a cru s'agrandir en se plaçant sous un manteau impérial. » LA FAYETTE, *Mes rapports avec le premier consul.*

[2] Parmi les honneurs décernés par Bonaparte en 1800, il faut rappeler celui dont la Tour-d'Auvergne fut l'objet. Descendant en ligne naturelle des ducs de Bouillon, il avait combattu vaillamment en Espagne, et, fait prisonnier par les Anglais, il refusa de déposer la cocarde tricolore. De retour en France, il vivait dans la retraite en se livrant à l'étude, lorsque le fils d'un de ses amis ayant été atteint par la conscription, il reprit les armes et partit à sa place. Bonaparte, pour le récompenser, lui donna le titre de *premier grenadier de France.* Il fut tué à Oberhausen ; et le premier consul décida que l'appel de la compagnie commencerait toujours par son nom, et que le plus ancien grenadier, portant sur sa poitrine le cœur de la Tour-d'Auvergne dans une boîte d'argent, répondrait pour lui.

hommes, et les méprisait autant qu'il convient à un bon chef de la police.

L'administration se consolidait de jour en jour. Un certain nombre d'anciens chouans qui avaient fui la Vendée désarmée, de conscrits réfractaires, de mauvais sujets qui, après avoir longtemps vécu une pique à la main, en criant *A la guillotine!* ne pouvant se résigner à la vie domestique, s'étaient jetés sur les grands chemins, qu'ils infestaient; et ce fut une tâche laborieuse que de les détruire. Il fallait remettre en bon état les routes et les ponts, restés depuis longtemps à l'abandon, afin de rendre les communications plus faciles. On s'appliquait à rétablir l'ordre dans les finances, et à équilibrer les dépenses avec les revenus. Le rétablissement de la tranquillité raviva le commerce et augmenta la consommation; les biens ruraux, affranchis des redevances et passés dans les mains de propriétaires laborieux, produisaient davantage; les forêts étaient mieux conservées. La France bénissait le retour de l'ordre; mais les factions acharnées ne se laissent par arracher si facilement les armes de la main, ni la haine du cœur.

Le sculpteur italien Ceracchi et le peintre Topino-Lebrun, animés d'une haine classique contre le nouveau César, organisèrent une conspiration que la police, non contente de la surveiller, encouragea, et dont elle arrêta enfin les auteurs pour les envoyer au supplice, tandis qu'il aurait suffi de les confiner dans une maison de fous. Cette dernière parodie des souvenirs de Rome, et l'explosion d'une machine infernale qui faillit donner la mort au premier consul, ne servirent qu'à accroître l'intérêt qu'il inspirait, comme le seul homme sur qui reposaient, aux yeux de ses ennemis même, les destinées du pays. Bonaparte en accusa les jacobins, les métaphysiciens; et le ministre de la justice, secondant le courroux du consul, proposa (1er janvier 1802) de déporter en masse cent trente républicains et terroristes qui, « sans avoir été arrêtés tous le poignard à la main, étaient tous reconnus capables de le prendre. » On soupçonnait cependant alors, et l'on en acquit ensuite la certitude, que le coup était parti, non pas des républicains, mais des émissaires du Vendéen George Cadoudal. Ce fut en vain

que le conseil d'État s'opposa à cette mesure illégale. Le premier acte du sénat conservateur fut d'approuver sans discussion cet acte arbitraire, et d'instituer des tribunaux spéciaux pour les attentats politiques.

Ce fut à partir de ce jour que Bonaparte marcha plus hardiment à la dictature, en démolissant l'une après l'autre les libertés introduites dans l'administration depuis 1789. Il renversa le tribunat, où s'étaient réfugiées la résistance et la discussion. C'est dans le conseil d'État, où des hommes éclairés, mais sans force pour résister, recevaient de lui leurs inspirations, exposaient et mettaient en lumière ses pensées, dont il ne transpirait rien dans le public, qu'il se plut à placer toute sa confiance. Il rappela les émigrés, à l'exception d'un petit nombre, et leur rendit ceux de leurs biens qui n'avaient pas été vendus.

C'était une affaire capitale pour Bonaparte que d'organiser l'instruction publique, non plus dans le sens démocratique, mais de manière à donner au gouvernement la haute main sur les intelligences, et à y faire dominer l'esprit militaire. Dès les premiers mouvements révolutionnaires, elle avait été sécularisée, et constituée sur des bases civiles. Cabanis avait été chargé par Mirabeau de rédiger sur cette matière un projet qui fut publié plus tard[1]; et Talleyrand, dans un magnifique rapport à l'assemblée constituante, avait considéré l'instruction dans sa source, dans son but, dans son organisation, dans ses méthodes ; il avait proposé un système d'éducation pour tous les rangs et tous les âges, proportionné aux conditions, et capable de développer, outre l'intelligence, le physique et le moral

[1] Dans son plan d'instruction, Cabanis admire les Spartiates, selon la mode du temps, pour l'éducation, égale en tout, qu'ils donnaient aux enfants ; mais il ne la croit pas appropriée aux temps modernes, ne méconnaissant pas non plus que les enfants des esclaves étaient à Sparte exclus des écoles. Il veut que les familles restent maîtresses du choix et de la somme de connaissances à donner à leurs enfants, sans que l'État y intervienne. Les diverses conditions de fortune des parents rendront l'éducation très-diverse ; mais cela lui paraît un bien, attendu que le droit commun ne consiste pas dans l'égalité des lumières, mais dans l'égale extension du bien-être.

de l'homme. Les écoles primaires devaient enseigner les principes de ce qu'il importe à tous de connaître, et les écoles secondaires, préparer la jeunesse aux divers états; venaient ensuite les écoles spéciales pour les sciences, et un Institut national, comme centre de l'esprit public.

Mais la Révolution s'était jetée dans d'autres voies. Lorsqu'en 1793 tout se trouva nivelé au milieu d'un peuple sans frein, dont les liens sociaux étaient brisés, l'Académie française, celle des sciences et celle des belles-lettres, furent abolies, sur la proposition de Grégoire; avec elles tombèrent les académies de province, les universités et les colléges. L'année suivante, on ouvrit des concours publics pour les beaux-arts, et une commission fut instituée pour les juger; on en établit une autre pour recueillir les tableaux et les archives des églises et des monastères abolis; on fonda un conservatoire des arts et métiers, des écoles primaires, des écoles de médecine, de navigation, d'artillerie maritime, et un lycée républicain; puis on institua en 1795 un bureau des longitudes, un conservatoire de musique, et l'institut pour les aveugles. Bonaparte remania ces divers éléments, et créa un nouvel Institut national, dont il exclut les sciences morales et politiques. De ce point culminant dérivait toute l'instruction publique. Elle se composait de trente-deux lycées organisés militairement, où les langues mortes conservaient le premier rang; puis venaient les sciences mathématiques et physiques, qui recevaient les développements nécessaires dans les écoles spéciales. L'École polytechnique, ouverte à trois cents élèves de seize à vingt ans, fut destinée particulièrement à répandre l'instruction des sciences physiques et mathématiques, ainsi que des arts graphiques.

Bonaparte se préparait à recueillir dans un code d'autres grands fruits de la Révolution. Déjà les rois de France avaient conçu plusieurs fois l'idée de ramener à l'unité les innombrables coutumes entre lesquelles était divisée la législation de la France. Charles VII ordonna ce travail en 1453; le jurisconsulte Dumoulin en parlait hautement au seizième siècle; les ordonnances de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV en furent des essais *partiels. Mais* cette œuvre rencontrait un obstacle

dans les querelles des parlements et du clergé, dans les priviléges, dans la philosophie optimiste : cependant le travail était bien avancé quand survint la Révolution. Elle se servit des lois civiles pour faire triompher l'égalité, qui, entendue à sa manière, rendait tout gouvernement impossible. Alors fut abolie la puissance paternelle; le concubinage trouva un encouragement dans la faveur accordée aux enfants adultérins, en même temps que le mariage fut avili par les facilités données au divorce. La faculté de tester se trouva très-restreinte, la représentation admise, et, avec elle, la division des patrimoines à l'infini. On abolit tout d'un coup les substitutions, sans égard pour les droits existants; les emphytéoses et les fidéicommis devinrent propriétés libres; la contrainte par corps fut supprimée; la mise en circulation d'un papier-monnaie illusoire équivalut à l'abolition des dettes; celles de l'État furent réduites à un tiers; les lois civiles et politiques devinrent indépendantes de toute loi religieuse, ou plutôt tout ce qui existait en fait de religion fut abattu et détruit.

Ce fut sur ces ruines qu'on tenta de bâtir un code dont Cambacérès fut chargé, mais dont le projet périt avec les passions politiques qui l'inspiraient. Quand le calme eut commencé à renaître, le premier consul sentit la nécessité de soumettre toute la France à un pouvoir central, en faisant disparaître les coutumes qui la subdivisaient. La difficulté, c'était de faire marcher de concert la science, la justice et la société, dont le désaccord avait entraîné une révolution, laquelle, en dépassant le but, avait tout bouleversé en sens contraire, et en était arrivée à chercher son salut dans les passions brutales et la force matérielle. La difficulté consistait, en un mot, à rétablir l'harmonie sans séparer la société de son passé; car la Révolution ne devait être accomplie que le jour où l'esprit rétrograde et l'esprit novateur seraient contraints à respecter ses légitimes conquêtes. Ce projet n'était point de façonner le peuple d'après un type nouveau, ni de l'arrêter dans sa marche; mais de prendre acte du mieux, en profitant du passé, en conservant le caractère, les traditions, les origines nationales. On voulait se rapprocher du droit romain, en le séparant de tout le fatras canonique et féodal.

Voici ce que dit Portalis, dans le préambule de ce grand ouvrage : « Une révolution est une conquête, et, dans le passage de l'ancien ordre au nouveau, les lois se font par la seule force des choses ; lois nécessairement hostiles, partiales, subversives, à cause du besoin qu'on a de rompre toutes les habitudes, de briser tous les liens, d'écarter tous les obstacles. Personne ne s'occupe plus des relations privées des hommes entre eux, et l'on n'a en vue que l'objet politique et général ; on cherche plutôt des alliés que des concitoyens ; chaque chose semble tenir au droit public.... On subvertit le pouvoir des pères, parce que les fils s'éprennent plus facilement des innovations ; l'autorité maritale n'est plus respectée, parce que de nouvelles formes et une nouvelle méthode s'introduisent dans le commerce de la vie. Il faut décomposer le système, parce qu'il est utile de préparer un nouvel ordre de citoyens par un nouvel ordre de propriétaires. A chaque instant les changements naissent des changements, et les événements des événements ; les institutions se succèdent avec rapidité, sans qu'on puisse s'arrêter à aucune ; et l'esprit de révolution se mêle à toutes, c'est-à-dire le désir exalté de sacrifier violemment tous les droits à une fin politique, et de n'admettre d'autre considération que celle d'un intérêt d'État mystérieux et changeant. »

Il exposait ensuite comment s'était formée l'ancienne législation, et combien il aurait été convenable d'en changer une bonne partie : « l'innovation la plus défectueuse aurait été de ne pas innover, car tout ce qui est ancien a été nouveau ; » comment, au contraire, on conserva tout ce qu'il n'était pas nécessaire de détruire, les lois devant ménager les habitudes lorsqu'elles ne constituent pas des vices. « Trop souvent on raisonne, dit-il, comme si le genre humain finissait et commençait à chaque instant, sans communication entre une génération et la suivante. Mais le législateur isolerait ses institutions, s'il n'observait soigneusement les corrélations entre le présent, le passé et l'avenir ; car c'est par elles qu'un peuple, s'il n'est exterminé, ou ne tombe dans une dégradation pire que l'anéantissement, ne cesse pas, jusqu'à un certain point, de ressembler à lui-même. Nous avons trop aimé les changements ; et si

en matière d'institutions et de lois les siècles d'ignorance sont un théâtre d'abus, les siècles de philosophie et de lumières ne sont que trop souvent un théâtre d'excès. »

Le code nouveau devait avoir pour bases les nouveaux principes de liberté, d'égalité et d'humanité proclamés; s'adapter à l'accroissement de l'industrie et du commerce; résumer avec clarté et précision les conquêtes, si chèrement achetées, de la Révolution. Ceux qui y travaillaient étaient des hommes habitués aux affaires et aux discussions : cependant les discours sur ce grave sujet nous semblent assez souvent pompeux et vides; les lieux communs y sont appuyés de théories banales, de réminiscences, d'habitudes; la science du jurisconsulte y apparaît rarement; souvent la Révolution s'y trouve reniée. Quelques-uns penchaient pour le droit romain, d'autres pour le droit coutumier; on adopta beaucoup de décisions et jusqu'à des chapitres entiers de Pothier. Bonaparte, qui voyait juste par instants, tranchait avec les lumières du bon sens des débats inextricables; tandis que les autres se laissaient fourvoyer par les préjugés de province ou d'école. Il jugeait utile à sa cause de seconder les passions démocratiques alors éveillées, en leur accordant tout ce qui ne nuisait pas immédiatement à son pouvoir. Il entendait donc que des principes populaires présidassent aux partages des biens et à la constitution de la famille, pourvu qu'on ne prétendît pas les introduire dans la direction de l'État; et que la liberté existât dans les lois civiles, pourvu qu'on le laissât inaccessible sous l'abri des lois politiques.

Dans la constitution de la famille, Napoléon se montra cruel envers la femme, et il admit contre elle le divorce [1]. Il disait que le maire prononçait toujours d'une voix trop basse ces paroles de la loi : *La femme doit obéissance au mari;* et il aurait voulu les accompagner de formes plus solennelles. Son but était

[1] « Les femmes ont besoin d'être assujetties, et il n'y a que le divorce qui puisse les tenir en bride. Elles vont où elles veulent, font ce qu'elles veulent; il faut que cela finisse. Ce n'est pas Français que d'accorder de l'autorité aux femmes. » *Discours au conseil d'État;* Thibaudeau, *Mémoires sur le consulat.*

d'introduire dans la famille la même discipline que dans l'armée, résumant tout, là comme ailleurs, dans ce mot : *Obéissez*.

La différence capitale qui distingue ce code de tous les précédents, c'est qu'il soumet toutes personnes et toutes choses à des lois et à des tribunaux identiques, soit pour les contestations civiles, soit pour les affaires criminelles. Tel devait être le caractère de toutes les législations nouvelles : c'était là certainement la plus grande des victoires de la Révolution. Ces législateurs donnèrent trois bases à leur travail : séculariser entièrement l'ordre politique et civil ; rendre les citoyens égaux devant la loi, et les enfants dans la famille ; délier tout à fait la propriété, et donner le droit d'en user et d'en disposer, sauf les seules limites que la loi impose dans l'intérêt public. Comme la France ne reconnaissait point de religion nationale, ils durent se borner à des prescriptions morales.

Ainsi, la révolution sociale une fois accomplie par l'abolition des priviléges, le législateur venait appliquer l'égalité civile à tous les faits de la vie. Mais la révolution sociale était accomplie, que la révolution économique commençait à peine ; et les conséquences du travail libre, de la division de la propriété, n'étaient pas encore venues. La France restait toujours un pays agricole, et le législateur dirigeait principalement son attention sur la propriété territoriale. Il y avait peu d'industrie, point de commerce maritime ; le crédit, l'esprit d'association, les assurances, étaient presque inconnus ; l'économie politique était dans l'enfance, et elle se trouva en défaut sur ces différents points au moment où le commerce se développa.

Bonaparte, ennemi des abstractions philosophiques et de la liberté exagérée, penchait tout à fait pour que l'industrie fût soumise à des règles. Il rétablit donc les corporations, mais seulement à l'égard des notaires, des avocats, des agents de change, en raison de la garantie qu'ils offrent sous la responsabilité commune. Il n'osa pas appliquer le même principe aux artisans, dont une partie maintenant semblent le réclamer, après avoir éprouvé tous les maux de la concurrence et de l'égoïsme.

Le code fut terminé sous des inspirations différentes, pendant

cette marche rétrograde que ne cessa de suivre la Révolution jusqu'au despotisme; ce qui y rendit impossible une uniformité systématique. Les fruits de la Révolution se reconnaissent dans l'égalité domestique et civile; mais Bonaparte, devenu empereur, chercha ensuite à la détruire en créant une noblesse, des droits d'aînesse, des fiefs, des titres, des prérogatives. Il laissa à l'écart tout le droit administratif, qui devint un amas de lois, d'ordonnances, de circulaires sans principes certains, et souvent en contradiction avec la loi civile. La propriété fut déclarée sacrée, et nul ne put en être dépouillé pour cause d'utilité publique qu'après jugement et indemnité préalable; mais d'autres propriétés non moins sacrées, l'industrie, le commerce, la pensée, le culte, n'obtinrent pas la même sécurité. La loi resta athée, le mariage ne fut qu'une cérémonie froide et légale, avec la perspective du divorce.

Bonaparte, qui sentait si vivement et avec tant de sagacité les inconvénients de la résistance, était trop neuf à la liberté pour en comprendre les avantages. Le progrès du despotisme se révéla davantage dans le code de procédure et dans le code criminel, qui furent promulgués plus tard. Le code de procédure est compliqué d'actes inutilement multipliés. Le code de commerce est fondé, comme le précédent, sur les ordonnances de Louis XIV, où l'on a changé les formules, et mis toutefois à profit les progrès dus à la Révolution. La Révolution avait cherché tous les moyens de prévenir et de simplifier les procès; elle voulut que la loi s'exprimât si clairement, que chacun pût l'entendre et l'appliquer sans connaissances préliminaires; elle supprima tout intermédiaire entre le plaideur et le juge, pour obvier aux abus du gaspillage de palais; elle plaça des juges de paix dans chaque canton pour concilier les parties, à l'aide des seules lumières du bon sens : si le litige devait être porté devant les tribunaux, les plaidoiries étaient publiques, et l'on appelait de la décision d'un tribunal devant un autre. Ces institutions durèrent plus ou moins; mais il en survécut une, extrêmement importante, dans l'obligation imposée aux juges de motiver leur sentence, afin de convaincre les parties et d'écarter tout soupçon de partialité.

Ce qu'on obtenait autrefois par grâce, la révision des sentences, fut accordé de droit avec la cour de cassation, magistrature suprême faite pour donner plus ample sécurité aux plaideurs, pour éclairer le législateur, en réunissant dans un même centre les applications les plus importantes de la loi; pour fournir aux juges inférieurs de nouvelles règles sur la manière d'entendre les lois, et reléguer dans l'oubli les vieilles coutumes locales. Mais afin que cette cour ne fût pas surchargée des appels de toute la France, il fut établi qu'elle veillerait au maintien de la loi et des formes, sans connaître des faits particuliers, en recevant les causes dépouillées de toute individualité. Ce tribunal n'a pas à décider entre deux parties, mais entre la législation en vigueur et l'autorité judiciaire; il ne doit ni réformer ni confirmer les arrêts et les sentences, mais en refuser ou en accorder la cassation, et, dans ce dernier cas, renvoyer l'examen de l'affaire à une autre cour.

Le jury avait été introduit en France, à l'imitation de l'Angleterre; mais si l'on n'osa point porter la main sur ce palladium de la liberté individuelle, on lui fit subir des modifications qui le dénaturèrent : certains délits furent exceptés de la procédure régulière, et des cours spéciales furent saisies de la connaissance des délits qui exigeaient une prompte répression, arme terrible dans la main d'un despote.

Malgré ses défauts, le code qui reçut le nom de Napoléon fut envié par toutes les autres nations [1]. Sa clarté, sa lucidité, dues à Pothier et à Domat, gagnaient encore par la suppression de toutes les entraves féodales. Les dispositions en étaient bienveillantes et rationnelles, lors même qu'elles manquaient de générosité. Il ne poussait pas au progrès, n'anticipait point sur l'avenir, ne s'opposait pas au pouvoir absolu; et ce qui prouve qu'il était rédigé dans des idées bien différentes de celles de la Révolution, c'est qu'il put être adopté même par les États despotiques. Mais il était susceptible d'améliorations, il était fa-

[1] Les différentes parties de ce code furent promulguées séparément, puis réunies en un seul corps par la loi du 21 mars 1804, qui abrogea les lois antérieures, tant générales que locales.

cile à mettre en pratique, et procurait un ordre, une régularité qui étaient le vœu du temps, bien que l'humanité en progrès pût espérer davantage.

Bonaparte établit aussi des règlements sur chaque chose, les beaux-arts, les théâtres, les jeux, les loteries. Il institua la Légion d'honneur, aristocratie personnelle qui liait ses membres à la dynastie : *Ce sont des hochets*, disait-il, *mais c'est avec des hochets qu'on mène les hommes*. Et, en effet, les austères républicains furent charmés de se voir parés de ce grand cordon que les rois ambitionnèrent bientôt.

Mais il est des sentiments qui portent plus haut que les intérêts matériels : tel est le sentiment religieux. Or, le rétablissement du culte était conforme aux idées réorganisatrices de Bonaparte. L'assemblée constituante n'avait pas détruit le catholicisme, mais elle avait obligé les prêtres à jurer la constitution civile du clergé. De là naquit le clergé constitutionnel, dont aucun membre n'obtint la confiance populaire. La plupart des anciens prêtres étaient restés fidèles à Rome, supportant la pauvreté, les persécutions, le martyre; fidèles toutefois au gouvernement sans lui être asservis, et bien vus du peuple.

Mais on était allé plus loin : la Révolution, qui mettait logiquement l'*Encyclopédie* en pratique, voulut déraciner les préjugés, les distinctions, le pouvoir, et, avec eux, ce qu'il importe le plus de croire et d'observer. Les doctrines du Christ furent considérées comme allant de pair avec les institutions d'une époque d'ignorance, comme bonnes tout au plus à l'enseignement de l'enfance du genre humain. Puis on en vint à supprimer Dieu lui-même, ou du moins à l'exclure du gouvernement du monde et de toute intervention dans les événements humains. La Providence, l'ordre, le bien, l'immortalité, parurent des hypothèses que l'on mit à l'écart, pour embrasser celles de la fatalité, du hasard, du désordre, du mal, du néant. Le gouvernement révolutionnaire s'était montré fidèle à ce vœu insensé de Diderot, « d'étrangler le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres. » Un grand nombre d'ecclésiastiques furent égorgés durant la terreur; d'autres, et même depuis, avaient été incarcérés ou déportés. Enlevez à l'homme

l'idée d'une destination suprême, imprimée en lui par la religion et par le culte, il ne différera de la brute que par une infortune supérieure à toute félicité terrestre; car il ne lui restera plus que l'orgueil d'une science illusoire, la conviction de l'incertitude en toutes choses, et les désespoirs d'une ambition impuissante.

Sous le Directoire, s'introduisit le culte des théophilanthropes. On vit alors ces nouveaux prêtres déposer, au retour de certaines fêtes consacrées aux vertus, des fleurs sur des autels dont on avait banni le rit sacré de l'expiation.

Larevellière-Lépeaux, l'auteur de cette invention, écrivait, le 21 octobre 1797, à Bonaparte, alors en Italie : « Il faut em-« pêcher que l'on ne donne un successeur à Pie VI, et profiter « de la circonstance pour établir à Rome un gouvernement re-« présentatif, et délivrer l'Europe de la suprématie papale. » Mais Bonaparte, qui déjà osait désobéir et s'accoutumait à commander, usa d'égards envers le pape, tout en le traitant en vaincu. Devenu consul, il fit rendre les honneurs funèbres à Pie VI, qui était mort prisonnier à Valence, âgé de quatre-vingt-un ans; il assista en Italie aux *Te Deum* qui célébraient ses victoires, et s'aperçut que le peuple y était et voulait être chrétien. Mais en France l'impiété continuait d'être à la mode, chez le peuple par ignorance, chez les gens éclairés par engouement et par respect humain. Cabanis, Lalaude, Volney, Parny, affichaient l'athéisme; Sylvain Maréchal composa le *Dictionnaire des athées*. Ginguené, ministre de l'instruction publique, disait dans une circulaire : « Toutes les religions positives « ne pouvant s'alimenter que de superstitions, sont à peu près « équivalentes; et les hommes, en se détachant de l'une pour « suivre l'autre, n'ont fait que changer d'esclavage. La Révolu-« tion française est la première qui, affranchie de toute in-« fluence religieuse et sacerdotale, tend vraiment à l'émancipa-« tion de la société humaine. Attaquer par des fictions ingé-« nieuses ces religions positives, contraires au bonheur de « l'homme; verser à pleines mains le ridicule sur ce qui fit ré-« pandre tant de sang, c'est bien mériter de la patrie et de la « Révolution. »

A la mort de Pie VI, les philosophes se disaient : *Nous avons enterré le dernier des papes ;* et les catholiques avaient craint que l'Église ne restât veuve, au moins pour longtemps. Mais le conclave s'était réuni à Venise pendant les victoires de Souvarow en Italie. L'Autriche, qui prétendait le dominer en retour de l'hospitalité qu'elle lui donnait, fit exclure le célèbre Gerdil [1] ; mais les lenteurs qu'elle mit à se prononcer sur son candidat firent proclamer Barnabé Chiaramonti. Dans une encyclique qu'il avait publiée comme évêque d'Imola, il avait déclaré que la liberté, chère à Dieu et aux hommes, était la faculté de faire et de ne pas faire, mais toujours sous la loi divine et humaine ; que la forme démocratique ne répugnait pas à l'Évangile, et qu'elle exigeait même ces hautes vertus qui ne s'apprennent qu'à l'école de Jésus-Christ : « Ces vertus, disait-il, feront de « bons démocrates, d'une démocratie droite, étrangère à l'in-« fidélité, à l'ambition, et dévouée au bonheur commun. Elles « conserveront la véritable égalité, qui, en montrant que la « loi s'étend sur tous, montre en même temps dans quelle « proportion doit se tenir chaque individu par rapport à Dieu, « à lui-même et aux autres. L'Évangile, les traditions apostoli-« ques et les saints docteurs ont, bien plus que les philosophes, « créé la vertu républicaine, en rendant les hommes des héros « d'humilité, de prudence pour gouverner, de charité pour fra-« terniser entre eux et avec Dieu. Suivez l'Évangile, et vous « serez la joie de la république ; soyez bons chrétiens, et vous « serez d'excellents démocrates. »

Cet esprit de modération parut convenir au temps, et le cardinal Chiaramonti fut élu sous le nom de Pie VII (14 mars 1800). Quoique l'Autriche voulût l'obliger de rester à Venise ou à Vienne, il se rendit à Rome, où le mécontentement de la do-

[1] Le cardinal Gerdil, aussi célèbre par sa science que par ses vertus, fut l'âme du saint-siége à la fin du dix-huitième siècle. Le conclave qui suivit la mort de Pie VI se tint à Venise ; le cardinal Gerdil, qui en était le membre le plus illustre et le plus vénéré, semblait appelé à réunir la majorité des suffrages ; mais il fut exclu par la politique autrichienne. Ce prélat sage et conciliant prit une grande part dans la négociation du concordat. (AM. R.)

mination étrangère le faisait vivement désirer. D'un caractère très-doux lui-même, il choisit pour ministre Consalvi, homme aussi habile que modéré.

Ce système unique et fort de l'Église catholique convenait au génie de Bonaparte. Il comprenait qu'en dominant l'Église comme il se le promettait, il obtiendrait aussi l'empire sur les consciences, et qu'en rattachant l'ancienne France à la nouvelle, il ravivrait l'un des éléments les plus puissants de l'unité nationale.

Tant de sang répandu avait dissipé les illusions, et lassé les esprits un moment exaltés. Les ennemis de la religion se trouvaient ruinés par leur victoire même; sans Dieu, la nature parut hideuse, la raison ironique, la société impossible. On était ennuyé de cet état de crise, où nulle croyance stable n'amenait les hommes à un accord d'actes et d'opinions; le besoin de foi, de consolations religieuses, renaissait avec énergie. Tant d'enfants désormais orphelins, tant de femmes restées veuves, sentaient le besoin de se réfugier près de Celui qui est le père et l'époux immortel; les âmes affligées invoquaient des rites où elles pussent se réconcilier avec le Dieu qui console. Les amants imploraient le Christ, pour qu'il sanctifiât leurs affections en les bénissant; ceux qui souffraient invoquaient la Croix, pour qu'elle leur enseignât la patience, et leur donnât l'espoir encourageant d'un jugement où seront révisées les sentences iniques des puissants. L'homme politique, désabusé lui-même, voyait qu'il fallait chercher une égalité plus vraie, une liberté plus solide et plus infaillible. Le penseur réfléchissait sur ces trois siècles de démolition, durant lesquels les sectes religieuses et philosophiques avaient sapé le christianisme sans lui substituer une loi générale de l'homme et du monde, sans trouver un être intermédiaire entre le grand tout qu'elles enlevaient à l'humanité, et le néant où elles la plongeaient.

D'un autre côté, le temps des persécutions était passé : si beaucoup d'émigrés étaient rayés de la liste fatale, beaucoup de prêtres aussi étaient admis à rentrer dans leur patrie, moyennant une simple promesse substituée au serment qui d'abord avait été exigé d'eux; et peu à peu il parut possible

[illegible]

[illegible] à la Révolution. [illegible]

[illegible]

[illegible] la religion catholique, apostolique et romaine, sera librement [illegible] en France. Son culte sera public, en se conformant aux règlements [illegible] que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

II. Il sera fait par le saint-siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

III. Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute [illegible] sacrifices, même celui de leurs sièges.

[illegible] exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice commandé par

Ainsi l'Église se relevait, non pas souillée de sang et avec la croix de bois, mais dans un pompeux appareil, et à l'ombre d'une épée puissante.

Les esprits forts riaient de cette réapparition des prêtres et de

le bien de l'Église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu, par de nouveaux titulaires, au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante :

IV. Le premier consul de la république nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'institution canonique suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement.

V. Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siége, en conformité de l'article précédent.

VI. Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement, entre les mains du premier consul, le serment de fidélité qui était en usage avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants :

« Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la république française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement. »

VII. Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le gouvernement.

VIII. La formule de prière suivante sera récitée, à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France :

Domine, salvam fac rempublicam;
Domine, salvos fac consules.

IX. Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses, qui n'aura d'effet que d'après le consentement du gouvernement.

X. Les évêques nommeront aux cures.

Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

XI. Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale, et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

XII. Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

XIII. Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y atta-

ce consul dévot; mais le conseil d'État ne savait plus dire non [1]. Bonaparte dompta la résistance intérieure, en partie à l'aide des restrictions contenues dans les articles organiques, en partie à l'aide de l'emprisonnement et de la déportation. Le conseil du clergé constitutionnel fut dissous; les révolutionnaires italiens, mais plus encore les royalistes, qui comptaient sur la rupture du pape avec le consul, dans l'espoir qu'elle serait une occasion de désordres et de réactions, voyant l'ordre s'assurer désormais, se résignèrent en silence. La France eut un ministre des cultes (Portalis) et un légat *a latere*. Le jour de Pâques 1802, une salve d'artillerie salua la première fête chrétienne célébrée depuis 1789, et le peuple entendit avec enthousiasme le son des cloches, si longtemps muettes; il accourut en foule aux rites solennels, et se nourrit avec bonheur de la parole divine.

La littérature s'anima de cet esprit réparateur. Le vicomte de Chateaubriand, longtemps errant sur le sol étranger, entreprit alors de réveiller ces harmonies mystérieuses que le ciel et la terre ont avec l'existence humaine, et de les substituer, dans la poésie, à ces réminiscences païennes qui ne produisaient plus que des images décolorées; son *Génie du Christianisme* eut un

chés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayants-cause.

XIV. Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

XV. Le gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations.

XVI. Sa Sainteté reconnait dans le premier consul de la république française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

XVII. Il est convenu entre les parties contractantes que, dans les cas où quelqu'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination aux évêchés, seront réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention.

[1] « Il parla pendant une heure et demie... Comme il ne demanda pas quel était l'avis du conseil, chacun se tut. » *Lettre de monseigneur [illegible]ada à Consalvi, en date du 8 août.*

grand succès. Ce n'était pas une discussion pour les philosophes, mais une œuvre poétique pour les hommes à sentiment, pour la jeunesse et pour les femmes. L'auteur ne cherchait pas à prouver les vérités de la foi, mais à montrer quelle source de beau elles recèlent pour les arts et les lettres; combien la morale du christianisme est pure, combien ses dogmes et son culte sont solennels et dignes d'amour. Pour les grands et pour les riches, les maux de la Révolution étaient désormais réparés; mais la classe la plus nombreuse, à laquelle ordinairement les compensations n'arrivent guère, ressentait un profond besoin de Dieu; elle avait soif d'entendre une voix qui la comprît et compatît à son sort, qui n'eût pas seulement de l'ironie pour les misères de l'homme. Voltaire avait combattu le christianisme par le sarcasme, Diderot avec l'arme du raisonnement, Rousseau avec d'éloquents sophismes: Chateaubriand entreprenait alors de le défendre par les charmes de l'imagination et par la puissance des affections; il prenait à tâche de détruire cette sorte de honte qu'il y avait à croire, à adorer Dieu, à l'exemple de tant de sages et de héros.

Quoi que l'on puisse dire de cette façon d'aborder la religion d'un point de vue tout humain, l'effet de ce livre, qui substituait le Christ à Voltaire, attestait dans les esprits une direction nouvelle. Il fut combattu par les philosophes pour les idées, par les grammairiens pour la langue, aussi étrange, disait-on, que les pensées. Les esprits forts se moquèrent de ses défauts, où tant de vigueur se révélait pourtant, comme ils auraient fait de ceux d'un écolier. Mais il eut pour protecteurs Lucien Bonaparte, le Mécène de l'époque, et Fontanes, le journaliste officiel, qui préparait la restauration monarchique à l'aide de la restauration littéraire.

A la même époque, Delille flétrissait, dans son poëme de la *Pitié*, les saturnales révolutionnaires, et donnait des regrets à Louis XVI et à la reine : ce poëme fut recherché avidement, parce qu'il était défendu. Michaud écrivait le *Printemps d'un Proscrit;* Portalis publiait un livre sur *l'Usage et l'abus de l'esprit philosophique;* la Harpe, philosophe converti, critique sec et sans imagination, qui travaillait à ramener le goût à l'aide

de règles mathématiques, flagellait la Révolution dans son *Cours de littérature,* et il fallut lui imposer silence. Le mérite de Voltaire, comme poëte, fut mis en discussion; les questions littéraires furent traitées avec un intérêt tout nouveau dans le *Mercure* par Chateaubriand, Fontanes, Bonald. Ils avaient pour adversaire le journal des *Débats,* dont les feuilletons jouissaient d'une grande vogue. Marie-Joseph Chénier fit une satire contre les *nouveaux saints.* Il se moqua de ceux qui préféraient le *Pange lingua* à Horace, le *Dies iræ* à Ovide. Il professait le culte de Voltaire et le mépris des institutions anciennes; il vanta beaucoup, dans un discours [1], les services rendus par la philosophie du dix-huitième siècle.

Mais la cause était gagnée dès qu'elle était mise en discussion.

MORT DE PAUL Ier. — L'ANGLETERRE SOUMET L'IRLANDE. — PAIX D'AMIENS.

La guerre continuait à ensanglanter la Méditerranée, où les Anglais voulaient s'établir. Malte, qu'ils assiégèrent, fut prise le 5 septembre 1800; il en fut de même de Minorque. Plusieurs des Antilles françaises furent enlevées; les Hollandais perdirent Surinam, Curaçao, ainsi que tout ce qu'ils avaient dans l'Océanie, à l'exception de Java, et enfin le cap de Bonne-Espérance, le meilleur point de relâche dans ces parages. Les Turcs et les Russes se rendirent maîtres des îles Ioniennes, que ces gouvernements despotiques érigèrent en république (21 mars 1801). Cependant les alliés des Anglais avaient à souffrir eux-mêmes de leur arrogance, et l'empereur de Russie finit par en prendre

[1] *Discours sur les progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement public en France,* 1801.

On peut citer encore le *Tableau de l'état et des progrès de la littérature française depuis* 1789. Chénier le composa sur la demande de Napoléon; il en lut une analyse à une séance du conseil d'État, en présence de l'empereur, qui en fut satisfait. (AM. R.)

ombrage. N'ayant plus rien alors à redouter de la France, il reprit les projets de Catherine, qui avait proclamé *la neutralité maritime* en 1780 : c'est-à-dire que les bâtiments des puissances neutres pourraient naviguer librement de port à port, et sur les côtes des nations belligérantes; que les marchandises appartenant à des sujets de puissances ennemies seraient libres sur vaisseaux neutres, sauf le cas de contrebande; que *libre le vaisseau, libre était la marchandise;* que l'on considérerait uniquement comme port bloqué celui qui le serait en effet, attendu qu'une déclaration de blocus ne pouvait suffire. Ces principes répugnaient à l'Angleterre, qui élevait des prétentions contraires, et entendait de plus assujettir aux droits de visite tous les navires, ceux même qui étaient convoyés par des bâtiments de guerre. Le czar, irrité, fit saisir tout à coup les navires anglais dans les mers de la Russie, et détermina les Danois à occuper les rives du Weser et de l'Elbe, et les Prussiens, l'électorat de Hanovre.

L'Angleterre soutenait que ses prétentions résultaient de « droits incontestables, dont l'exercice modéré est indispensable aux intérêts les plus chers de l'empire britannique. » Si Fox et Sheridan prouvaient au parlement ce que la libre navigation avait de légitime, Pitt répondait : *Si nous avions abandonné le droit de visite, la France aurait relevé son commerce et sa marine;* et il déclamait contre le *principe jacobin des droits de l'homme,* principe qui forcerait de renoncer à tous les avantages en vue desquels l'énergie anglaise s'était déployée depuis si longtemps et avec tant de profit.

Pitt l'emporta, et l'Angleterre répondit par une déclaration de guerre à la déclaration des droits maritimes que proposaient les puissances neutres. Prompte à agir, elle attaqua l'État le plus inoffensif, mais le plus exposé : Nelson partit de Yarmouth avec cinquante-deux voiles, et arriva dans le Sund, qui n'était pas suffisamment gardé; il bombarda Copenhague (2 avril), qui, malgré une défense intrépide, fut contrainte de capituler, à la condition que le roi renoncerait à la neutralité, qu'il ouvrirait ses ports aux Anglais, et qu'il leur permettrait d'approvisionner leur flotte en Danemark.

Ce résultat avait été amené par un événement d'une plus grande importance. Nous avons déjà parlé du caractère de Paul Ier, qui, chevaleresque, brutal, faible et violent, était extrême dans la haine comme dans l'amour. S'étant mis en tête d'abord de rétablir en France l'ancienne monarchie, il prit en haine les Français; et, croyant les anéantir, il envoya cent mille soldats en Italie, moins à une guerre qu'à un massacre. Puis, brouillé tout à coup avec l'Autriche, et principalement avec l'Angleterre parce que cette dernière puissance ne voulait pas lui restituer Malte, à laquelle il prétendait comme grand maître, il se prit d'une sorte de culte pour Bonaparte, et interdit tout commerce avec les Anglais : c'était vouloir réduire à la misère son empire, qui n'a d'autres richesses que les matières premières qu'il fournit à l'Angleterre. Il avait même combiné avec Bonaparte un vaste projet, qui était de rassembler en commun une puissante armée à Asdrabad, ville de Perse, pour marcher de là sur l'Inde. En cent vingt jours, les soldats vainqueurs des Alpes seraient arrivés du Danube à l'Indus, et, se réunissant aux Russes, et forçant l'empire d'Allemagne ainsi que la Turquie de les seconder, ils auraient frappé l'Angleterre au cœur.

L'interruption du commerce anglais avait mécontenté les boyards, et ils n'étaient pas moins offensés des bizarreries de Paul, qui venait alors de changer ses ministres, de maltraiter Souvarow, et qui se laissait emporter à des boutades que suivait fréquemment l'exil en Sibérie. Les grands tramèrent donc un complot dans le but de le détrôner, et de lui substituer Alexandre son fils. Ce prince avait été élevé par un Génevois, le général la Harpe, dans les principes en vogue alors. Paul, qui le voyait de mauvais œil, comme tout ce qui avait plu à Catherine, l'ayant un jour appelé dans son cabinet avec son frère Constantin, leur fit jurer à tous deux, sur un crucifix, qu'ils n'entreprendraient rien contre sa vie. Il ne fut pas difficile dès lors à Pahlen et à Benigsen, chefs de la conspiration, de persuader à Alexandre que Paul voulait le reléguer en Sibérie. Ils obtinrent en conséquence son assentiment à leur projet, sous la réserve que les jours de son père seraient respectés. Les conjurés ayant

donc assailli Paul, et trouvant une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, l'étranglèrent sans pitié. Les médecins firent l'autopsie de son cadavre, et déclarèrent que l'empereur était mort d'un mal subit.

Alexandre, qui avait alors vingt-quatre ans, s'évanouit lorsqu'on lui annonça que le meurtre était consommé, et s'écria : *Ah! quelle page dans l'histoire!* A quoi Pahlen répondit : *Celles qui suivront feront oublier la première.* Alexandre commença par révoquer toutes les mesures bizarres de Paul; il renvoya ses ministres, permit l'introduction des livres et des modes étrangères. Non-seulement il comprit dans l'amnistie les assassins de son père, mais il leur donna de grandes positions. Répudiant le système suivi précédemment, il rétablit les anciennes relations, abandonna la politique française, peu populaire en Russie, leva le séquestre mis sur les bâtiments, et renonça au principe que le pavillon couvre la marchandise.

Ainsi tomba la ligue du Nord; et l'Angleterre en conçut tant de joie, que la mort violente de Paul passa pour le résultat de ses machinations. Gouvernée par un grand ministre, ses dépenses annuelles s'élevaient à 1732 millions, quand le budget de la France n'était que de 600 millions; sa dette publique s'était accrue de 7 milliards 500 millions, par suite de la guerre qu'elle avait soutenue. Mais ses ressources en même temps s'étaient augmentées. La mort de Tippoo-Saïb lui avait assuré l'entière possession des Indes. Elle seule faisait le commerce du monde; elle avait doublé ses importations et les produits de l'impôt; elle avait une armée florissante et huit cent quatorze bâtiments de toute grandeur : personne ne pouvait donc lui disputer la suprématie maritime. Cependant, malgré cette supériorité, des symptômes révolutionnaires semblaient la placer sur le bord du précipice. L'un de ces périls lui vint de l'Irlande catholique, esclave d'un protestantisme intolérant.

La *Capitulation de Limerick*, accordée par Guillaume III aux catholiques irlandais en 1691, garantissait à ceux qui se soumettaient au nouveau gouvernement leurs biens et leurs priviléges antérieurs au règne de Charles II, et le libre exercice de leur culte, autant que le comportaient les lois du royaume.

Or ces lois étaient le comble de la tyrannie[1] ; les Irlandais faisaient entendre des plaintes dont il n'était point tenu compte. Pourtant l'Irlande n'avait point pris part au mouvement écossais de 1745; mais elle frémissait sous le joug ; et aucune main puissante n'étant là pour contenir ces colères, les *Enfants blancs*[2] et les niveleurs se soulevèrent contre les fermages exorbitants, et les dîmes exigées par le clergé protestant. Bien que sans expérience, ils s'organisèrent du mieux qu'ils purent, s'obligeant à garder le secret, et à faire chacun ce qui serait commandé par l'association. Ils expédiaient des ordres personnels, accompagnés de menaces, aux contrevenants ; et il s'ensuivait des effets terribles, tels qu'assassinats, enlèvements de jeunes filles, incendies, dévastations des propriétés et des troupeaux, à l'égard de ceux qui se montraient trop exigeants envers leurs fermiers, ou qui donnaient de trop faibles salaires. Les maux que fait un peuple en révolution sont proportionnés à l'oppression qu'il a endurée[3] ; or ce n'étaient pas là des insurrection politiques, mais des

[1] Une loi adjugeait les biens d'un catholique à celui de ses héritiers qui embrassait le protestantisme. Par cette loi, un misérable, en abjurant sa religion et ses devoirs, pouvait dépouiller, d'un jour à l'autre, sa famille entière.

On ne pouvait remplir d'emploi civil, ecclésiastique, militaire, sans prêter le *serment du test*, auquel un catholique ne pouvait se soumettre sans renier les points fondamentaux de sa croyance. Un avocat s'exposait à une amende de 500 livres sterling, s'il plaidait sans avoir prêté le serment du test. On ne pouvait voter dans les élections sans l'avoir prêté. Les prêtres catholiques furent bannis par une loi qui portait peine de mort contre ceux qui tenteraient de rentrer dans le royaume. — Une loi défendit aux catholiques d'élever les enfants dans la religion de leurs pères. — L'industrie irlandaise avait été systématiquement annihilée, au plus grand profit du commerce anglais.

(AM. R.)

[2] Les *Enfants blancs* (*white-boys*), ainsi nommés parce qu'ils portaient une chemise par-dessus leurs habits. Cette sorte de jacquerie se recrutait surtout parmi les catholiques du sud. Dans le nord, on vit les paysans s'armer aussi, et former des bandes errantes sous le nom de *Cœurs de chêne* (*hearts of oaks*). (AM. R.)

[3] Arthur Young, Anglais et protestant, qui voyageait en Irlande en

révoltes sociales ; et il est faux que les insurgés se fussent liés avec les orangistes, avec les partisans de l'ancienne dynastie [1].

Mais le cri de l'indépendance américaine avait retenti en Irlande, pays bien plus maltraité que ceux d'outre-mer, quoiqu'il ne fût pas une colonie ; et les débats auxquels l'Amérique donnait lieu paraissaient le concerner lui-même. Force fut donc d'abolir quelques-unes des *lois pénales ;* et d'abord ce droit odieux

1778, s'exprimait ainsi : « Le propriétaire d'un bien occupé par des tenanciers catholiques est une espèce de despote qui ne reconnaît, dans tous ses rapports avec eux, d'autre loi que sa propre volonté... Il ne saurait imaginer un ordre que son domestique ou que les cultivateurs osassent violer, et rien ne le satisfait qu'une soumission absolue. Il peut, avec la plus grande impunité, punir du fouet et du bâton tout manque de respect à sa personne. Le malheureux qui ferait mine de vouloir se défendre serait aussitôt roué de coups. En tuer un est en Irlande une chose dont on parle d'une manière à confondre toutes les idées. Des habitants respectables m'ont assuré que beaucoup de fermiers se tiendraient honorés si leur maître daignait recevoir dans son lit leurs femmes ou leurs filles : grand indice de la corruption amenée par une longue servitude. J'ai même entendu parler de personnes à qui la vie fut arrachée sans que le meurtrier eût à redouter l'enquête d'un jury ; et des cas pareils se voyaient chaque jour avant que la loi eût repris quelque empire. Il n'y a pas de voyageur indifférent qui n'ait vu par les routes les valets d'un gentilhomme pousser violemment dans le fossé toute une file de charrettes de pauvres paysans, pour donner passage au carrosse du maître. Qu'elles soient renversées ou même brisées, le mal est souffert en silence. Si les victimes poussaient la moindre plainte, on leur répondait à coups de fouet... Si un pauvre homme s'adressait aux magistrats pour demander justice contre un gentleman, on y verrait un outrage contre celui-ci... Le pauvre sait trop sa condition, pour songer à demander justice. Il ne saurait l'obtenir que dans un cas, lorsqu'un riche prend parti pour lui contre un autre riche ; car alors le maître le protége comme il défendrait le mouton qu'il destine à sa table. »

[1] Les orangistes (*orange party* ou *the Brunswick party*) protestants exclusifs, partisans des principes de Guillaume d'Orange et de la maison de Brunswick, étaient, au contraire, les antagonistes de ces paysans insurgés. Les orangistes possédaient la plus grande partie du sol de l'Irlande, et soutenaient le gouvernement anglais. (AM. R.)

d'expropriation que le fils pouvait exercer contre le père, quand le premier se faisait protestant; puis d'admettre les enfants à participer également à l'hérédité. Déjà l'Angleterre avait dû recruter en Irlande des troupes pour l'Amérique. Quand la guerre fut tout à fait déclarée, les Irlandais, dont les ports s'ouvrent les premiers aux arrivages d'Amérique, demandèrent que l'Angleterre les défendît contre une surprise : mais elle leur répondit, comme Aétius aux derniers jours de l'empire romain : *Je ne le puis; défendez-vous vous-mêmes* [1]. Alors un enthousiasme subit s'empara de l'Irlande. Dans l'espace de quelques semaines, quarante mille hommes furent sous les armes et répartis dans le pays, où protestants et catholiques se confondirent sous le nom de *volontaires irlandais ;* l'année suivante, on en comptait quatre-vingt mille. Ainsi disparut le danger d'une invasion; mais l'Irlande apprit à connaître ses forces, et ses régiments ne tardèrent pas à se proclamer indépendants. L'élite de la nation se mit à la tête des troupes, qui se rassemblèrent à des époques fixes. Partout on forma des associations pour repousser les marchandises anglaises; on nomma des délégués; on approuva ou l'on blâma les actes du gouvernement et du parlement. C'était à la pointe des baïonnettes que l'on présentait les pétitions : la liberté du commerce et un parlement indépendant étaient surtout l'objet de ces réclamations multipliées, et beaucoup de protestants élevèrent aussi la voix pour réclamer l'abolition des *lois pénales.*

Ce mouvement national avait pour chef Henri Grattan [2] (19 juillet 1782). Appuyé par soixante mille hommes armés,

[1] Le gouvernement anglais s'était vu forcé de dégarnir l'Irlande de troupes, pour les envoyer en Amérique. (AM. R.)

[2] Le parlement irlandais, composé de deux chambres, les lords et les communes, était dominé, depuis la révolution de 1688, par l'oligarchie protestante; aucun catholique n'y siégeait.

La législation qui pesait si lourdement sur les catholiques était l'œuvre du parlement irlandais.

Le parlement anglais voulait s'arroger le droit de modifier ou d'annuler les mesures du parlement d'Irlande, qui, s'appuyant sur l'esprit public, réclama vivement son indépendance. (AM. R.)

il proclama l'indépendance du parlement irlandais, et déclara que nul ne pouvait faire des lois obligatoires pour le pays que le roi, les lords, et les communes irlandaises.

L'indépendance à peine obtenue (1783), les Irlandais songèrent à la réforme de leur parlement, assemblée servile et pusillanime.

Mais tous les avantages de cet affranchissement parlementaire étaient pour les protestants, qui se trouvaient de fait en possession des priviléges et des droits; tandis que les catholiques, manquant de pain dans un pays où la misère est l'état normal, et où l'on meurt de faim chaque année régulièrement, tiraient peu de profit de l'indépendance. Le parlement fut néanmoins obligé de céder aux plaintes des catholiques : il rapporta les lois qui leur interdisaient le libre exercice de leur culte, les fonctions de tuteurs, et celles qui prononçaient des peines contre les prêtres et les instituteurs. Il rendit les juges inamovibles, et donna aux Irlandais l'*habeas corpus* [1]; garanties précieuses pour tous, mais spécialement pour ceux qui sont opprimés.

La Révolution française vint accélérer ce mouvement. Les habitants de cette île n'aspiraient d'abord qu'à la liberté dans le sens féodal; ils y prétendirent bientôt comme à un droit. La réforme irlandaise prit donc aussi le caractère philosophique, se fondant sur l'égalité des citoyens, et, par suite, sur le suffrage universel. De là une multitude de projets. Chaque événement qui survenait en France trouvait de l'écho dans l'île; chaque institution y était imitée. Les *volontaires irlandais*, qui, libéraux mais protestants, voulaient des droits uniquement pour eux, donnèrent alors la main aux catholiques, en s'inti-

[1] L'acte d'*habeas corpus*, considéré par les Anglais comme la sauvegarde de la liberté individuelle, est l'ordre adressé par un magistrat à un geôlier de faire comparaître en sa présence un prévenu dont la garde lui est confiée : moyen offert à tout individu, privé de sa liberté sans motif légitime et légal, d'obtenir soit son élargissement, soit sa mise en jugement dans un court délai. L'*habeas corpus* a été suspendu par le parlement après la tentative du Prétendant en 1745, durant les troubles occasionnés par la Révolution française, sous l'administration de Pitt; et en 1815, après la bataille de Waterloo. (AM. R.)

tulant *Irlandais-unis*. Ils prirent parti pour la France, et surmontèrent la harpe nationale du bonnet rouge jacobin. Haïssant les whigs et la marche lente de la réforme, ils ne se contentèrent plus de concessions partielles, et prétendirent à l'émancipation.

Quelques lois pénales furent encore abolies ; on révoqua la défense de contracter des mariages mixtes, et l'obligation de suivre le rit anglican; l'enseignement fut affranchi ; la liberté des votes accordée pour l'élection des membres du parlement, ainsi que la faculté d'arriver aux emplois civils et militaires, et d'exercer les fonctions du barreau. Pitt voulait dès lors cette égalité de droits pour les catholiques, qui ne fut obtenue qu'en 1829.

Mais lorsque la France se fut laissé entraîner à tous les excès, les protestants se détachèrent des catholiques par effroi de la république, et les beaux songes de liberté s'évanouirent. Le gouvernement saisit l'occasion pour sévir : il supprima les volontaires, désarma les citoyens, renforça les garnisons, interdit les clubs, et ne rencontra plus de résistance. Cependant les Irlandais-unis continuèrent de subsister en secret : ils ourdirent des complots, ne pouvant plus agir directement sur le peuple; ils appelèrent l'étranger (1793). Wolf-Tone, fondateur de l'Union irlandaise, dont les *Mémoires* sont de curieux documents sur cette époque, suggéra aux Français l'idée de menacer l'Angleterre, en effectuant en Irlande un débarquement combiné avec une insurrection du pays. L'expédition se trouvant retardée, le soulèvement eut lieu avec d'horribles excès des deux côtés. Vinrent ensuite les procédures infâmes et les supplices atroces. Soixante et dix mille personnes périrent de part et d'autre, vingt mille hommes des troupes royales et cinquante mille insurgés; les dévastations s'élevèrent à la somme de quatre-vingts millions, et il en résulta deux années d'horrible disette. Déjà l'insurrection était étouffée, quand Hoche arriva avec les troupes de débarquement : il fut battu[1], et Wolf-Tone, fait prisonnier, fut mis à mort.

[1] Ce fut la tempête qui fit échouer l'expédition commandée par Hoche.

L'Angleterre, après avoir dépensé, pour remettre l'Irlande sous son joug, cinq cents millions qui auraient pu apporter tant de bien à ce malheureux pays, se vengea sans pitié, répandit des flots de sang, proclama la loi martiale maintenue jusqu'en 1825, et reprit tout ce qui lui avait été arraché depuis vingt ans de lutte. Mais il était difficile d'enlever à l'Irlande son parlement, le droit de faire ses propres lois; l'aristocratie, si dévouée qu'elle fût au ministère, résista, du moment où il s'agit de lui enlever ses priviléges. Pitt y dépensa trente millions, et réussit enfin, après avoir tout acheté, à faire passer l'*acte d'union* (1800). L'Irlande cessa ainsi d'avoir un parlement à elle, mais non d'avoir une représentation : ses lords allèrent siéger à la chambre haute, et les élus des comtés à la chambre des communes.

Restait à Pitt la tâche d'apaiser un peuple affamé qui s'insurgeait de toutes parts, et de trouver de nouvelles ressources pour alimenter une guerre qu'il voulait éterniser. La paix de Lunéville vint déjouer ses combinaisons. En conséquence, l'opposition lui reprocha d'avoir dépensé des sommes énormes sans résultat, et de ne pas avoir su prévoir la grandeur du nouveau chef de la France. Le bombardement de Copenhague, la mort de Paul de Russie, et l'expédition d'Égypte, vinrent à point pour relever le crédit du ministère.

Bonaparte en quittant l'Orient, où il laissait une armée en péril, en avait donné le commandement à Kléber. Ce général avait toujours fait de l'opposition à ses projets, murmurant contre son administration, déplorant l'état où il laissait sa conquête, dénuée d'armes, de munitions, sans communications avec la France; car les croisières anglaises infestaient la Méditerranée. Bonaparte lui avait donné de pleins pouvoirs, l'autorisant même à capituler au besoin, et à rendre l'Égypte à la Porte. Bien que

le débarquement, qui devait se faire dans la baie de Bantry, ne put s'effectuer. L'expédition était partie de Brest le 16 décembre 1796; une tempête affreuse la dispersa. La frégate qui portait Hoche et l'amiral Morard de Galles fut séparée de l'escadre; et quand elle arriva enfin dans la baie de Bantry, la flotte française, manquant de vivres et n'ayant pu débarquer, avait regagné les côtes de France. (AM. R.)

Kléber n'en fût pas réduit aux dernières extrémités, il était entré en négociations : les soldats aspiraient à revoir leur patrie ; ils ne tenaient plus à tant de fatigues et de maladies. Pendant les pourparlers, que Sidney-Smith traînait perfidement en longueur, un corps de Turcs et de Bédouins attaqua à l'improviste le fort d'El-Arisc, dont il égorgea la garnison : infâme violation du droit des gens, qu'il faut mettre de pair avec l'assassinat de Rastadt et quelques autres faits de cette époque. Mais les Anglais, qui avaient intercepté les lettres dans lesquelles Kléber lui-même et ses officiers peignaient, en l'exagérant, leur triste situation, les publièrent pour humilier la France ; puis, élevant le ton, ils se refusèrent à traiter, à moins que les Français ne déposassent les armes et ne se rendissent prisonniers de guerre. *A pareille insolence on ne répond que par des victoires*, dit alors Kléber revenu à des sentiments généreux. *Soldats, préparez-vous à combattre!* Et l'armée se vit condamnée à l'héroïsme d'une résistance désespérée. Les Turcs venaient d'un côté, les Anglais de l'autre ; trente mille cipayes, restés disponibles par la mort de Tippoo-Saïb, débarquèrent dans la mer Rouge (mars 1800), pour prendre les Français à revers. Kléber triompha néanmoins à Héliopolis. Il reprit le Caire (avril), où les Français avaient été massacrés, et il les vengea dans le sang des Turcs. Il soumit de nouveau toute l'Égypte soulevée, et prit des dispositions habiles pour la conserver. Comme la force de la France semblait se personnifier en lui, un musulman fanatique l'assassina (11 juin). Le commandement passa, par droit d'ancienneté, au général Menou, qui s'était fait musulman pour épouser une femme d'Alexandrie : choix déplorable, qui excita la jalousie de Reynier et des autres chefs.

La conservation de l'Égypte était d'une importance extrême aux yeux de Bonaparte, soit pour attester qu'il n'avait pas été poussé par pure témérité à y prodiguer tant de nobles vies, soit pour servir de compensation aux pertes énormes éprouvées dans les colonies. Il expédiait des ordres, des renseignements, des munitions, des secours même en vaisseaux et en hommes. Mais la discorde perdait tout. Les Anglais envoyèrent alors une nouvelle flotte ; et les Français, pressés par la famine, furent con-

traints de capituler. Des bâtiments anglais les transportèrent en France (septembre); et l'Égypte fut rendue à la Porte.

Ainsi disparaissait le grand obstacle à la paix entre la France et l'Angleterre, paix ardemment désirée dans les deux pays. Pitt, comprenant qu'il n'y a que dommage à s'obstiner dans une position perdue, prit pour prétexte que le roi lui avait refusé l'émancipation des catholiques, et remit le portefeuille à Addington, sa créature (février 1802), après être resté dix-sept ans au pouvoir. Alors Joseph Bonaparte et lord Cornwallis entamèrent des négociations à Amiens. La France s'y présentait sous un aspect imposant : si elle avait perdu l'Égypte, un grand nombre de faits glorieux sur les côtes d'Espagne attestaient l'importance de sa marine, et l'alliance espagnole lui avait permis d'imposer ses volontés au Portugal. La paix fut donc conclue entre l'Angleterre d'une part, la France, l'Espagne et la république batave, de l'autre (27 mars). L'Angleterre restitua tout ce qu'elle avait conquis sur ces États, excepté l'île de la Trinité, enlevée à l'Espagne, et celle de Ceylan, qui appartenait à la Hollande. La France reconnut la république ionienne; Malte fut rendue à l'ordre de ce nom, qui devait rester indépendant. La Porte, qui conservait l'intégrité de ses possessions, fut invitée à accéder au traité, et fit sa paix avec la France (25 juin).

Ce fut là une paix étrange : l'Angleterre avait pris les armes pour défendre la liberté européenne menacée, et il n'en fut nullement question; on ne demanda pas même l'évacuation de la Hollande. Personne n'avait donc atteint le but qu'il se proposait en faisant la guerre, et les politiques prévoyaient que les hostilités ne tarderaient pas à renaître. Ce moment de relâche n'en causa pas moins une grande joie : les Anglais accoururent en foule à Paris pour admirer un peuple transformé, et les riches collections que la victoire y avait rassemblées; les spéculateurs reprirent de la hardiesse, et Bonaparte prétendit rivaliser avec l'Angleterre sur l'Océan.

Mais le sceptre des mers n'était pas réservé à la France, qui en ce moment même perdait ses colonies, entre autres Saint-Domingue ou Haïti, la plus belle des Antilles, la plus fertile

en sucre et en café. Les noirs y étaient horriblement traités[1]; mais entre eux et les blancs s'était formée une classe de gens de couleur, libre et plus puissante que partout ailleurs; l'éducation avait pénétré dans cette classe, qui possédait un tiers des richesses de l'île, et qui cependant ne se confondait pas avec les blancs.

L'assemblée constituante corrigea les abus de l'esclavage, mais ne l'abolit pas; elle déclara même la traite « un commerce national, » et maintint la prime par chaque tête importée. Mais elle décréta (28 mars 1790) que « les hommes de couleur jouiraient des mêmes droits que les blancs, ne reconnaissant que des esclaves et des hommes libres. »

Il ne s'agissait donc pas des esclaves, mais des hommes déjà en possession de leur liberté. Cependant les blancs indignés virent là un pas de fait vers l'émancipation des nègres; ils exclurent les hommes de couleur des comités et des municipalités; ils emprisonnèrent ceux qui réclamaient, et menacèrent de se donner à l'Angleterre; ce qui détermina l'assemblée à abroger son décret. Alors les hommes de couleur s'irritèrent, on courut aux armes; les noirs, appelés à prendre parti pour

[1] Un témoin oculaire en parle ainsi : « Sept à huit patates et un peu d'eau étaient la nourriture que les esclaves de Saint-Domingue recevaient de leurs maîtres. Ils se levaient la nuit pour aller marronner quelques vivres; et lorsqu'ils étaient découverts, ils étaient fouettés. Que de fois j'ai vu, à l'heure du déjeuner, les nègres ne pas avoir une patate, et rester sans manger! Cela arrive sur presque toutes les habitations à sucre, lorsque les pièces des vivres ne donnent pas en abondance; et alors les nègres souffrent pendant quelques mois.... On conçoit à peine que les gouverneurs, qui étaient distingués par leur naissance et par la douceur de leur caractère, aient souffert les crimes atroces qu'on commettait... Sur l'habitation Vaudreuil et Duras, un certain procureur ne sortait jamais sans avoir dans sa poche des clous et un petit marteau, avec lesquels il clouait les noirs par l'oreille à un poteau placé dans la cour. S'il y avait eu des inspecteurs de culture, tous ces crimes ne seraient point arrivés, non plus que les châtiments de cinq cents coups de fouet et souvent renouvelés le lendemain, jusqu'à ce que le nègre en mourût dans son cachot. » MALENFANT, *Des colonies françaises, et particulièrement de Saint-Domingue.*

leurs maîtres, commirent d'affreux massacres ; et la convention envoya des commissaires pour rétablir l'ordre. Ces commissaires, réduits aux abois, promirent aux noirs qui se réuniraient à eux la liberté, à laquelle ils n'étaient point préparés ; et trente mille blancs se trouvèrent à la merci de trois cent mille nègres, qui se mirent (août 1791) à dévaster les plantations, à brûler Port-au-Prince, et à massacrer leurs anciens maîtres.

La France, loin d'avouer les fautes commises, envoya deux féroces jacobins, Santhonax et Polverel, avec six mille hommes et des pouvoirs illimités, pour réprimer ces désordres (septembre 1792). Mais les insurgés furent encouragés et aidés par les Anglais, qui tentèrent même de surprendre l'île ; enfin le climat extermina l'expédition française.

La Guadeloupe aussi s'était soulevée sous le mulâtre Pélage ; les nègres s'y livrèrent à un horrible carnage, et il fallut, pour les réprimer, déployer une rigueur terrible. En 1794, la convention décréta l'abolition de l'esclavage colonial. Deux députés mulâtres reçurent l'embrassade du président et de tous les députés, et Danton s'écria : *Nous lançons la liberté dans les colonies; à partir d'aujourd'hui, l'Anglais est mort!*

Mais les premiers dommages tombaient sur la France elle-même. Les Haïtiens avaient à leur tête Toussaint-Louverture, esclave qui avait le génie du pouvoir et comprenait la force de l'ordre. Serviteur probe, ardent catholique, il s'était montré, au début de la guerre, dévoué à Laveaux, qui le nomma son lieutenant dans le gouvernement, et à Santhonax, qui le fit général en chef. Se croyant alors assez fort pour agir par lui-même, il envoya les deux Français comme députés au corps législatif, repoussa les propositions des Anglais, sauva la vie des blancs, se vit salué, non sans raison, comme le Spartacus de sa race, et fit prospérer l'île affranchie. Lorsque ensuite Napoléon se fut fait consul, Toussaint promulgua une constitution copiée sur la sienne, s'intitula président à vie de la république d'Haïti, et dit : *Je suis le Bonaparte de Saint-Domingue.*

Dans l'espoir de le faire servir à ses projets, Bonaparte lui envoya une proclamation, avec le titre de lieutenant général commandant à Saint-Domingue pour la France, avec ces mots

à inscrire sur son drapeau : *Braves noirs, souvenez-vous que le peuple français est le seul qui reconnaisse votre liberté et l'égalité de vos droits !*

Toussaint, se sentant alors affermi dans son pouvoir, proclama la liberté du commerce, qui rendit l'île extrêmement prospère; il exhorta au travail, maintint l'ordre et la justice, montra des égards pour les blancs au détriment même des negres, acquit cette portion de l'île cédée par la France à l'Espagne lors du traité de Bâle; et, s'étant rendu de fait indépendant de la France, il inscrivit en tête de ses dépêches : « Le premier des noirs au premier des blancs. »

Bonaparte, peu accessible aux idées philanthropiques de la constituante, croyait l'esclavage nécessaire; et, par le traité d'Amiens, il s'était engagé à le maintenir. Son désir de posséder des colonies, n'eût-ce été que pour rivaliser avec l'Angleterre, s'était manifesté par l'expédition d'Égypte. Lorsqu'il perdit l'espoir de garder cette contrée, il se fit céder la Louisiane par l'Espagne, en échange du royaume d'Étrurie. En paix désormais avec l'Angleterre, et cherchant à occuper les soldats et les mécontents, il songea sérieusement à recouvrer Saint-Domingue.

Au lieu de ménager Toussaint, qui, haïssant les Anglais, voulait être libre et Français, et de réconcilier ainsi la colonie avec la métropole, il prépara une expédition qu'il confia au général Leclerc, son beau-frère, avec plus de vingt et un mille hommes de débarquement (janvier 1802). La résistance fut terrible : Toussaint, et plus encore ses lieutenants, revinrent à leur férocité native; mais les Européens rivalisèrent avec eux. Leclerc disait que les plumets n'allaient pas bien sur des têtes de singes; et il employa la force et la trahison pour placer sous le fouet cinq cent mille hommes qui, depuis huit ans, avaient recouvré les droits naturels. Il invita Toussaint à une entrevue; et l'ayant fait enlever, il l'expédia en France avec sa famille, pour y mourir de froid au fond d'une tour. *En me renversant on n'a renversé que le tronc de l'arbre de la liberté des nègres,* s'écria le chef noir; *mais les racines restent, et elles repousseront.* La perfidie de Leclerc exaspéra la résistance : Dessalines déploya toute la fureur d'un esclave ulcéré, et fit massacrer des

milliers d'hommes; Christophe brûla le pays, pour affamer les Français; puis survint la fièvre jaune, qui moissonna quinze mille hommes en deux mois, et Leclerc lui-même. Les hôpitaux ne pouvaient plus y suffire. On ne se fiait plus à traiter; l'incendie était partout; et les Anglais fournissaient des armes aux noirs, dont ils excitaient la fureur. Rochambeau, appelé à remplacer Leclerc, fit jeter à la mer un grand nombre de nègres, et quelques mulâtres qui s'étaient réfugiés sur les vaisseaux. Il s'attira par là l'inimitié des hommes de couleur, et se trouva réduit à se livrer prisonnier aux Anglais. L'expédition fut entièrement perdue [1].

Le 29 novembre 1803, l'indépendance d'Haïti fut proclamée par les vainqueurs, qui « jurèrent à l'univers de mourir plutôt que de retomber sous la domination de la France. » Le nègre Dessalines, général de l'armée libératrice, se fit proclamer empereur sous le nom de Jacques Ier (8 octobre 1804), et domina sur l'île entière, à l'exception d'une poignée de braves qui se soutint jusqu'en 1810. Guerrier intrépide, mais étranger à la politique, il savait vaincre et non organiser. Péthion et Gerin l'ayant fait assassiner (17 octobre 1806), Christophe fut nommé chef du gouvernement, avec une constitution; mais il la repoussa, se mit en guerre civile avec Péthion, et se fit roi. Plusieurs années après, il se tua. Boyer, proclamé président unique, réunit sous sa domination l'île tout entière, dont l'indépendance fut enfin reconnue par la France, moyennant l'indemnité de cent cinquante millions.

Cette colonie perdue, la Louisiane restait à la France. Bonaparte, n'espérant pas pouvoir la défendre en cas d'une nouvelle guerre avec l'Angleterre, songea à la céder. Non-seulement l'équité, mais une promesse formelle, aurait dû le déterminer à la rendre à l'Espagne, dont il l'avait obtenue : il préféra les États-Unis, qui furent charmés d'acquérir, pour soixante mil-

[1] « J'ai à me reprocher l'entreprise contre cette colonie. C'était une erreur grave que de vouloir la soumettre par la force : je devais me contenter de la gouverner par le moyen de Toussaint. » *Mémorial de Sainte-Hélène.*

lions, un pays qui doublait leur territoire et leur puissance. C'était un acte arbitraire de la part du premier consul, qui, au moment où il rêvait des colonies dans l'Inde, sacrifiait celles d'Amérique, et stipulait des dons pour lui et sa famille dans le traité de cession.

SUISSE UNITAIRE. — CAMP DE BOULOGNE. — NAPOLÉON EMPEREUR.

Dans un pays fatigué de luttes et ébloui de sa gloire, il ne restait plus à Bonaparte que peu d'obstacles à écarter pour marcher droit à la dictature et reconstituer la monarchie. Déjà il s'était entouré d'une garde consulaire, d'officiers du palais tant civils que militaires, de dames pour le cortége de Joséphine. Ses innovations[1] n'avaient rencontré aucune opposition dans le sénat, devenu une espèce de pouvoir constituant, et dont il augmenta de plus en plus l'autorité, afin de lui réserver la faculté d'interpréter la constitution, de la compléter, d'en faciliter la marche à l'aide de sénatus-consultes. Il agissait ainsi, dans la certitude où il était de pouvoir diriger à son gré ce patriciat. En même temps il restreignait les attributions du tribunat, qui, ayant pénétré ses projets, le contrecarra, surtout

[1] La constitution consulaire, qui avait été empruntée en grande partie au projet de Sieyes, fut remaniée en juillet 1802. On substitua, aux listes de notabilité, des colléges électoraux à vie; le sénat reçut de nouvelles attributions, le pouvoir d'interpréter, de modifier et de compléter la constitution par des sénatus-consultes, de dissoudre le tribunat et le corps législatif, de casser les jugements des tribunaux lorsqu'ils seraient attentatoires à la sûreté de l'État.

« C'était toujours, dit M. Thiers, la constitution aristocratique de M. Sieyes, apte à tourner à l'aristocratie ou au despotisme, suivant la main qui la dirigeait; tournant en ce moment au pouvoir absolu sous la main du général Bonaparte, mais pouvant tourner après sa mort à une franche aristocratie, si, avant de mourir, il ne précipitait pas le tout dans un abîme. » (AM. R.)

à propos du code. Il restreignit le nombre de ses membres, et le réduisit uniquement à la faculté de critiquer les mesures qui lui étaient soumises, et encore à huis clos. Il institua un conseil privé, pour le consulter quant aux traités avec les puissances, sûr de ne rencontrer là encore aucune opposition.

Déjà toute forme d'antagonisme et d'équilibre lui déplaisait : il n'admettait que le commandement et l'obéissance; il multipliait les bonnes institutions, mais sans liberté; il écartait ceux qui l'avaient aidé à s'élever. Une police sévère châtiait ceux qui ne voulaient pas se laisser gagner par les honneurs. Il disposa peu à peu les choses de manière à se faire offrir une grande récompense par les différents corps de l'État. Le sénat crut atteindre ce but, en offrant de proroger de dix ans ses fonctions de premier consul; mais il voulut recourir à la source de tout droit, c'est-à-dire au peuple; et il fit ouvrir des listes pour que chacun s'inscrivît pour ou contre sur la question de savoir s'il convenait de lui conférer le consulat à vie. La réponse (3 août 1802) ne pouvait être que favorable à son ambition, et elle fut bientôt suivie du droit de désigner son successeur. L'épée de Bonaparte allait ainsi prenant peu à peu la forme de sceptre.

Il avait commencé son agrandissement par l'armée : après l'avoir conduite à la victoire sans tenir compte des ordres du gouvernement, il s'en était servi pour abattre le gouvernement lui-même. Les officiers parvenus dont il s'était entouré comme aides de camp étaient un noyau de cour dont le dévouement lui était acquis. Mais les sévères et pauvres soldats de l'armée du Rhin contrastaient avec les brillants militaires revenus d'Italie : l'esprit républicain était alimenté par l'envie chez les généraux; et comme la paix les empêchait de grandir, ils s'étaient mis à faire de l'opposition à un camarade qui voulait devenir leur maître. Moreau, dont la jalousie ne pliait qu'à regret, portait surtout ombrage à Bonaparte, dont il était le seul rival redoutable et considéré.

Le premier consul ne pouvait guère aimer la paix; elle n'était pas davantage du goût des Anglais, chez qui l'opposition se récriait contre un traité où toute la gloire était pour la France. Leurs journaux ne cessaient de lancer des traits acérés contre

Bonaparte et sa cour de plébéiens chamarrés. Il s'en dépitait, et demandait qu'on réprimât leurs attaques; mais on lui répondait que la constitution ne le permettait pas. En Angleterre se trouvaient aussi les exilés royalistes ou républicains, occupés de complots, en même temps que Bonaparte envoyait de l'autre côté de la Manche, et principalement en Irlande, des instigateurs secrets. Ni lui ni les Anglais, d'ailleurs, n'observaient loyalement la paix : Pitt et toutes les puissances s'inquiétaient de le voir envahir en pleine paix la diplomatie des nations. Il avait fait abolir en Hollande les états généraux, mis une garnison dans le pays, et institué un conseil d'État qui devait concentrer la dictature morale.

Nous avons vu, dès le commencement de la révolution française, les bailliages insurgés en Suisse contre les cantons dominants, et les bourgeois opprimés, contre les oligarques. Quand la coalition triompha en 1799, elle amena des châtiments, des déportations; mais à peine l'oppression étrangère se fit-elle moins sentir, qu'il y eut amnistie. L'Autriche, de son côté, ne s'obstina pas à rétablir les gouvernements primitifs, attendu qu'elle n'y avait point d'intérêt, et elle donna la cocarde allemande aux émigrés suisses admis dans ses troupes.

Quand l'aristocratie comprit qu'elle n'avait plus à compter sur les secours étrangers, elle se mit à intriguer au dedans, et le 18 brumaire raviva ses espérances. Le Directoire ayant été dissous (7 janvier 1801), fut remplacé par une commission exécutive de sept membres; mais la tranquillité ne revint pas pour cela. Lors de la paix de Lunéville (1802), l'indépendance de la Suisse fut ratifiée, ainsi que son droit à se donner le gouvernement qu'elle voudrait. Berne avait dû émanciper l'Argovie et le pays de Vaud, qui devinrent de nouveaux cantons. Il s'en forma un autre des bailliages italiens : Saint-Gall, le Tockenbourg et le Rheinthal se réunirent à Appenzell; et les bailliages de Sargans, Werdenberg, Guster, Uznach, Rapperschwill, au canton de Glaris. Cet accroissement était un piége, à l'aide duquel on espérait que la constitution démocratique ne pourrait se soutenir.

Bien des gens demandaient, en Suisse, à sortir de la nullité

ordinaire aux États confédérés, et d'une neutralité qui n'aboutissait qu'à verser leur sang pour tout le monde; ils aspiraient, en conséquence, à cette centralisation qu'ils voyaient établie en France. En opposition à ces *unitaires,* d'autres voulaient la constitution fédérale, laissant chaque État dans un isolement complet. Pour arriver à ce but, une alliance se forma entre les trois cantons montagnards, Berne, Zurich et Bâle, ce que l'on appela le parti des *oligarques*. L'appui que chacun des deux partis cherchait au dehors envenimait cette question intérieure. Bien que Bonaparte n'osât pas s'y constituer législateur comme dans la Cisalpine, il prépara un projet de constitution d'après le principe unitaire, avec rachat des rétributions féodales. Une réaction armée surgit alors. Reding, homme résolu et bon soldat, plutôt qu'homme d'affaires, ayant été fait landamman, chercha à ramener l'ancien ordre de choses. Bonaparte considéra le fait comme une contre-révolution, et travailla à le renverser. Alors les constitutions se succédèrent; et à peine les troupes françaises eurent-elles quitté le pays, que la révolte éclata (octobre). Bonaparte prit le parti d'intervenir par la force : il désarma les cantons, arrêta les chefs, convoqua à Paris une réunion consultative, et proposa un acte de médiation qui avait pour bases l'égalité entre les dix-neuf cantons, représentés par une diète où leurs députés auraient une ou deux voix, selon la population; une renonciation formelle de la part des familles patriciennes à leurs priviléges; une armée commune, une monnaie semblable, une douane unique, le système fédératif, et l'alliance défensive avec la France, qui s'attribuait le Valais, afin de s'assurer la route du Simplon.

Dans ce système, la démocratie resta aux petits cantons, et l'aristocratie aux grands; ces deux éléments se balançaient dans les nouveaux, et aucun d'eux ne fut assujetti à un autre. Ce remaniement enlevait toute influence à l'Autriche, qui, chaque jour, en perdait aussi en Allemagne.

C'est dans cet état que la paix de Lunéville avait laissé ces questions. Une guerre suscitée par l'empereur avait réduit l'Allemagne aux plus dures extrémités, et entraîné la perte de ses possessions situées sur la rive gauche du Rhin : c'était néan-

moins aux dépens de ce pays qu'il voulait indemniser (comme on le disait alors) les archiducs dépossédés en Italie, et agrandir sa propre famille. Le roi de Prusse y demandait aussi une compensation pour le stathouder, chassé de la Hollande. Mais ces indemnités ne pouvaient s'obtenir qu'au moyen des États ecclésiastiques, qui, bien qu'entamés par la paix de Westphalie, comprenaient encore le sixième de l'Allemagne. Cette violence, combinée au bénéfice des grandes puissances, ne pouvait s'effectuer sans exciter un grave mécontentement chez les expropriés, ni sans froisser des ambitions jalouses, car chacun voulait la meilleure part dans ce remaniement. Les États ecclésiastiques furent détruits; si quelques-unes des villes libres survécurent, ce fut par la volonté de la France, qui exigea qu'elles restassent neutres, et que les péages établis sur le Rhin, le Weser et l'Elbe, fussent supprimés.

L'Autriche se trouvait d'autant plus mécontente du partage opéré, qu'elle avait ambitionné davantage. L'extinction des États ecclésiastiques lui enlevait des siéges princiers pour ses cadets, des votes assurés lors de l'élection, et un champ à sa disposition pour y lever des troupes. Elle avait en outre espéré occuper l'Inn, ou au moins s'étendre jusqu'à Munich, prendre pour frontière l'Isar, enfin placer utilement ses archiducs. La Prusse, opposée à l'Autriche, travaillait à assurer la prédominance aux protestants, qui se trouvèrent, en effet, avoir le double de votes dans la diète. Mais Bonaparte s'étant déclaré favorable à cette puissance, le nouvel empereur de Russie, Alexandre, avide d'intervenir dans les débats européens, chercha à lui faire contre-poids. Bonaparte sut cependant, en lui montrant des égards, l'amener au but qu'il voulait atteindre. La *sécularisation* de l'Allemagne s'opéra selon ses vues. L'Autriche, qui, par son rôle impérial, aurait dû protéger les princes ecclésiastiques sans défense, laissa faire, en s'occupant d'obtenir une forte part pour elle et les siens, sans oublier non plus de s'approprier les sommes déposées à la banque de Vienne par les princes ecclésiastiques.

C'était là un coup mortel porté à la constitution germanique: aussi répétait-on de toutes parts qu'une paix envahissante était

pire que la guerre. En Angleterre surtout, les haines invétérées, entretenues par un voisinage jaloux et par des intérêts opposés, se ranimaient plus vives que jamais. Lord Grenville, l'un des chefs de l'opposition, dans les rangs de laquelle Pitt se tenait habilement caché, disait au parlement : « Faites attention à la « France et à l'ambition de Bonaparte ! La cire sur laquelle « vous avez imprimé le sceau britannique, lors du traité d'A« miens, était à peine refroidie, que le Piémont déjà était en« vahi ; Parme disparaissait du nombre des États indépendants ; « le prince d'Orange n'a point obtenu une véritable indemnité « pour la Hollande, passée entièrement sous la domination de « Bonaparte ; la Suisse n'a plus de liberté ; l'Autriche est telle« ment abaissée, que je ne sais si elle pourra se relever. Nos « ministres ont fait avec les Français comme nos ancêtres, qui « donnaient de l'argent aux Saxons et aux Danois à la condi« tion de s'éloigner de nos côtes ; argent qui leur servait à acheter « des vaisseaux et des munitions pour subjuguer plus facilement « l'Angleterre. Les ministres ont ainsi cédé la Martinique ; et ils « étaient sur le point de céder Malte, quand le génie de l'Angle« terre s'est réveillé. » Sheridan, plus pressant encore, s'écriait : « On disait, il n'y a pas longtemps, qu'un vide apparaissait sur la « carte d'Europe, là où avait été la France. Aujourd'hui, on voit « la France partout, rien que la France. L'Italie est sa vassale ; « la Prusse obéit à son moindre signe de tête, et l'Espagne au « mouvement de son doigt ; le Portugal est prosterné à ses pieds, « la Hollande sous sa main, la Turquie dans ses filets. »

La Grande-Bretagne demandait qu'au moins, en compensation des accroissements obtenus par les autres États, on lui accordât l'évacuation de la Hollande, et qu'on lui laissât pendant dix ans Malte et Lampéduse (1803). Or, c'était là le véritable nœud de la question : comme l'Angleterre ne se montrait pas disposée à évacuer ces îles, aux termes des stipulations d'Amiens, les hostilités furent déclarées (mai 1803) ; et l'on gémit de voir quels misérables motifs furent donnés à une guerre de douze années, où se déploya toute la barbarie des siècles de fer [1].

[1] Cette possession de Malte par les Anglais avait une importance dont

A l'origine, l'Angleterre n'avait pas de raisons politiques pour combattre la Révolution, qui mettait la France à ses côtés comme pays constitutionnel, en même temps que sa position lui permettait de rester étrangère aux débats européens. Mais du moment où Pitt eut imprimé à son gouvernement le caractère antirévolutionnaire, une réconciliation devint impossible. Si le soulèvement populaire ou le débarquement projeté en Angleterre eussent réussi, la Grande-Bretagne demeurait partagée en trois royaumes, c'est-à-dire faible, exclue en conséquence du continent par le voisinage de deux gouvernements ennemis, et dépouillée de ses possessions dans l'Inde. C'était

l'historien nous paraît faire trop bon marché. Napoléon fit offrir l'évacuation de la Suisse et de la Hollande, pour prix de l'évacuation de Malte. « Malte, disait-il, c'est la domination de la Méditerranée; je ne veux pas que les Anglais aient deux Gibraltar dans cette mer, un à l'entrée, et l'autre au milieu. » Napoléon fit proposer en dernier lieu, à l'Angleterre, de remettre Malte en dépôt dans les mains de l'empereur de Russie, jusqu'à un arrangement définitif. L'Angleterre repoussa ces divers moyens d'accommodement, refusa la médiation de la Russie et de la Prusse, rappela brusquement son ambassadeur, et dénonça la reprise des hostilités. C'est donc sur elle et sur son ministère, qui aima mieux précipiter le pays dans une guerre désastreuse, que de s'exposer à perdre la majorité dans le parlement, qu'il faut rejeter la responsabilité de cette rupture. (AM. R.)

« L'Angleterre entama une nouvelle guerre, où la déloyauté et la violence furent, disons-le, de son côté. Si Napoléon donna matière à des réclamations de la part des puissances du continent, l'Angleterre, qui refusait, contre les engagements des traités, de restituer Malte, ne fit valoir contre son adversaire que des *motifs simulés* (ce fut le langage de ses hommes d'État); ils n'avaient considéré la paix que comme un *essai*. La paix avait moins rapporté que la guerre; et le cabinet anglais choisit de nouveau la guerre et le pillage des mers. La France fut prise au dépourvu, et vit ses bâtiments et son commerce maritime capturés avant tout manifeste d'hostilités. Ce coup de main de pirates, qui valut à l'Angleterre deux cent millions, était entré dans ses calculs. La conflagration maritime, qui devait se communiquer à l'Europe à plusieurs reprises, ne reste donc point à la charge de Napoléon. » (Article *Napoléon*, par AM. RÉNÉE, *Encycl. des gens du monde.*)

donc pour elle une question d'existence, et elle se trouva obligée d'attaquer pour se défendre. Cette situation forcée n'exigeait pas chez Pitt de grands talents; car les provocations de Bonaparte soulevaient tant d'indignation, que le peuple allait au-devant de tous les impôts pour le combattre [1]. D'autre côté, dans un pays où la guerre se fait avec des vaisseaux si souvent victorieux, où l'armée se recrute de mercenaires, où il importe peu aux marins de vivre sur des bâtiments de guerre ou sur des navires de commerce, où le pays n'est jamais ravagé, et s'enrichit au contraire par les grosses prises, la guerre n'est qu'un impôt, et elle ne trouble profondément ni les affaires ordinaires, ni le commerce; elle ouvre même le champ à des spéculations hardies et souvent heureuses. Pitt d'ailleurs répétait que nulle attaque à main armée contre la France ne réussirait; et ce fut la défense qui amena les Anglais jusqu'à Paris. Ils se concilièrent, dans cette grande lutte, l'affection des amis de la liberté dans toute l'Europe, comme un peuple libre luttant contre le plus despotique des souverains; mais, à y bien regarder, c'était le vieux génie du privilége qui combattait contre l'avenir.

La situation de la France était magnifique alors : ses frontières touchaient au Rhin, et la réunion de la Belgique lui permettait d'exercer au port d'Anvers son influence toute-puissante sur la république batave. Le Piémont était une de ses divisions militaires; le royaume d'Étrurie, sa création ; la république italienne, son satellite; le royaume de Naples n'existait que par sa permission, sous la clause de repousser les Anglais de ses ports : enfin, c'était par sa volonté que l'Espagne avait enlevé Olivenza au Portugal.

Le premier coup de canon devait coûter cher à la France, qui avait en mer la plupart de ses bâtiments, tant pour l'expédition d'Haïti que pour les affaires commerciales, qui avaient repris un

[1] Au moment où la paix fut rompue, l'esprit public des Anglais n'était point généralement porté à la guerre. Le départ de l'ambassadeur français Andréossy fut accompagné de beaucoup de regrets. Le haut négoce seul poussait à la guerre, dans des vues de lucre commercial. (Am. R.)

grand essor. L'Angleterre fit en effet de riches captures : Bonaparte y répondit en ordonnant l'arrestation de tous les sujets britanniques sur le territoire de la république, ou dans les pays alliés; violation du droit des gens qu'il fit exécuter dans toute sa rigueur [1], en même temps qu'il lançait des proclamations foudroyantes contre la perfide Albion. Celle-ci s'enflamma de colère; et le départ de Nelson et de Sidney Smith, qui allaient lui porter la guerre, fut célébré comme un triomphe. Bonaparte prépara des armements considérables : il fit envahir le Hanovre, occupa les ports d'Otrante, de Tarente, de Brindes, d'Ancône, de Livourne; il épouvanta Naples et l'Espagne, dont il se défiait, et répandit le bruit d'une descente en Angleterre. Il avait reconnu en effet que l'Angleterre était invincible sur mer, comme il l'était sur la terre ferme; il voulait donc la réduire à combattre sur son propre sol, en y débarquant une armée nombreuse, qui, réunie aux mécontents et aux Irlandais, pût dompter l'orgueil britannique. Cette idée devint tellement populaire en France, que ce fut à qui offrirait des subsides, des vaisseaux, des frégates, des bateaux. Bientôt s'improvisa une flotte de deux mille trois cents navires ou chaloupes canonnières, capables de transporter en six heures cent cinquante mille hommes et dix ou quinze mille chevaux, avec quatre cents bouches à feu. Les caricatures anglaises représentaient cette flottille comme des coquilles de noix; Nelson se proposait de la brûler, et de l'amener captive dans la Tamise. Il l'attaqua en effet; mais il trouva une résistance inattendue, et les Français réussirent même à prendre un des bâtiments ennemis, ce qu'ils célébrèrent comme une grande victoire.

Les plans les mieux concertés, les exercices les plus prolongés, la volonté la plus opiniâtre, les moyens les plus efficaces,

[1] Ce fut l'Angleterre qui donna le signal de cette violation, en courant sus aux bâtiments de commerce français avant la déclaration régulière des hostilités. Quant à l'arrestation des sujets anglais en France, elle ne s'effectua point *dans toute sa rigueur,* puisqu'elle ne fut appliquée qu'aux militaires et à ceux qui avaient une commission de leur gouvernement. Ils ne furent point renfermés d'ailleurs, mais retenus seulement prisonniers sur parole. (AM. R.)

concoururent à la formation de ce mémorable camp de Boulogne : tout y était prêt pour profiter du premier instant où un épais brouillard, un vent propice, l'apparition d'une escadre amie, permettraient d'effectuer le débarquement, malgré les croisières britanniques qui ne cessaient d'inquiéter les travaux et les bâtiments. Bonaparte y mettait une opiniâtreté indomptable : et pourtant l'Égypte et Saint-Domingue auraient dû le refroidir sur les expéditions maritimes ; il savait qu'on ne prend pas des vaisseaux de ligne avec des chaloupes [1], et qu'il aurait bientôt besoin de son armée sur le Danube et sur le Rhin. Il s'occupait sérieusement en effet de placer des troupes dans les gorges du Valais, en Hollande, à Rome, à Naples, aux bords du Var : sans respecter ni les traités ni la neutralité, il ramassa, il exigea de l'argent partout.

Ces mouvements ravivèrent les espérances des jacobins et des royalistes, partis extrêmes qui s'étaient rapprochés, comme il arrive lorsqu'un pouvoir fort vient à s'établir entre eux. Les Vendéens les plus déterminés s'étaient réfugiés en Angleterre, où George Cadoudal, qui avait préféré l'exil au pardon du premier consul, ne cessait de tramer contre lui, avec le comte d'Artois et les autres princes. Là se trouvaient aussi Dumouriez, qui le premier avait enseigné à la république le chemin de la victoire, et Pichegru, le conquérant de la Hollande, qui s'était enfui de Cayenne sur un fragile bâtiment. Il fut arrêté, dans leurs entrevues, que plusieurs se rendraient à Paris pour se concerter avec les généraux mécontents, et principalement avec Moreau ; qu'on attaquerait Bonaparte et sa garde consulaire au grand jour ; et qu'après s'être défait du despote, on mettrait en avant un Bourbon, qui reprendrait le sceptre, non, comme cela eut lieu plus tard, avec l'aide de l'étranger, mais avec sa propre épée. L'assassinat se déguisait ainsi sous l'apparence d'une insurrection ; et l'Angleterre payait pour soulever la Vendée, de même que Bonaparte cherchait à insurger l'Irlande.

[1] Il ne s'agissait point de les prendre, mais de les éviter, et d'effectuer le débarquement. (AM. R.)

Le colonel Savary, l'un de ces hommes dont la moralité consiste dans l'obéissance, et qui avait dit, *Si Bonaparte m'ordonnait de tuer mon père, je le ferais*, avait alors la direction de la police [1], dont le ministère avait été supprimé. Le Temple, où avait expiré l'ancienne monarchie, servait de prison aux ennemis du gouvernement nouveau; on en tirait alternativement royalistes et républicains, pour les envoyer devant des commissions militaires et entretenir l'effroi. La conspiration, dont Savary eut connaissance, lui parut une occasion favorable pour perdre les ennemis de son chef et en particulier Moreau, républicain incorruptible, en confondant avec des chouans, des bandits et des assassins, le vainqueur de Hohenlinden. En effet, le général fut arrêté (janvier 1804); on s'empara aussi de Pichegru et de George Cadoudal, qui avaient eu le courage de venir à Paris, où ils étaient restés longtemps cachés, bien que le premier consul eût décrété la peine de mort contre quiconque leur donnerait asile. Leur conjuration fut rattachée à celle de la machine infernale qui avait menacé les jours du premier consul, et on éclata en amères récriminations contre la perfide Angleterre [2].

Paris accueillit mal la nouvelle de cette arrestation : on accusait Bonaparte assez publiquement d'avoir fait arrêter Moreau par jalousie; aussi s'écriait-il avec colère : *Paris a toujours fait le malheur de la France; ses habitants sont légers et ingrats. Je pourrai bien me décider à trouver une Byzance, comme fit Constantin à l'égard de Rome ingrate.* En attendant,

[1] La police, alors rattachée au ministère de la justice depuis le renvoi de Fouché, était dirigée par M. Réal. Savary, qui devint sous l'empire ministre de la police, fut chargé simplement de plusieurs missions secrètes; mais il est douteux qu'il ait eu dans la découverte de cette conspiration le rôle qui lui est attribué ici. Le gouvernement fut mis sur la trace du complot par les révélations de plusieurs agents de George, arrêtés et condamnés à mort, entre autres Bouvet de Lozier, dont la déposition amena l'arrestation de Moreau. (AM. R.)

[2] Ce n'était certes pas sans motifs : on sait le rôle que jouèrent dans ces complots des agents diplomatiques anglais, tels que Drake, Taylor, Spencer, Smith. AM. R.)

comme il redoutait l'effet des débats, il fit suspendre le jury par le sénat, pour les crimes d'État. Pichegru fut trouvé étranglé dans sa prison; les autres détenus furent frappés d'épouvante. Cadoudal refusa de se défendre : *A quoi bon tant de paroles?* dit-il. *Je suis un* BLANC, *il n'y a qu'à me fusiller.* Et il exhorta les Bretons à ne pas oublier leur patrie.

Au milieu de l'éclat des triomphes, il restait encore de la pitié pour la cause qui succombait. Moreau avait en sa faveur des victoires non moins décisives que celles de Bonaparte; adoré des troupes, jamais il n'avait songé à renverser le gouvernement, à lever l'étendard de la révolte; et le héros de la Révolution n'avait rien de commun avec les royalistes en compagnie desquels on le traînait devant un tribunal. Des applaudissements fréquents interrompirent la noble exposition de sa vie; les soldats pleuraient à la vue de son jeune enfant.

Renvoyer Moreau absous, c'était condamner Bonaparte; tandis que le premier consul avait besoin de l'écraser de son pardon. On agit donc fortement sur l'esprit de ses juges, et il fut condamné à deux ans de prison, comme un banqueroutier; la peine de mort fut prononcée contre Cadoudal et douze autres. De toutes parts on implora leur grâce; toutes les familles se jetèrent aux pieds de Bonaparte, jusqu'à Murat lui-même et jusqu'aux soldats, habitués à respecter le héros dans un ennemi. Ce fut en vain : le pardon ne s'étendit que sur deux comtes et un marquis. C'était la première fois, depuis la terreur, que l'on voyait (26 juin) tomber douze têtes en dix-sept minutes.

Comme cette conjuration avait dû être appuyée par le débarquement d'un Bourbon en Normandie, Bonaparte y envoya Savary pour s'emparer du prince; mais personne ne parut. Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Enghien, était alors avec d'autres émigrés dans le duché de Baden : Bonaparte l'y fit surprendre, en violant le territoire étranger, et transporter à Vincennes (21 mars), où il fut jugé et mis à mort dans la même nuit.

Cet assassinat inspira une horreur générale. Les amis sincères de la France régénérée s'affligèrent à l'idée que les cabinets étrangers auraient à l'avenir une réponse à faire aux accusations dirigées contre leur politique. Ceux même qui se vantaient

du régicide et des massacres de septembre en rejetèrent le blâme loin d'eux. La famille de Bonaparte l'avait supplié avec larmes de renoncer à ce coup d'État, dont Fouché dit, avec une immoralité profonde : *Ce fut plus qu'un crime, ce fut une faute.* Comme il arrive de la plupart des crimes, Bonaparte avait commis celui-là par crainte ; il frappa, de peur de paraître faible. Au moment de l'exécution, il jouait aux échecs, et répétait les vers à la louange de la clémence, que Corneille et Voltaire mettent dans la bouche d'Auguste et d'Alzire [1]. Plus tard, il écrivait dans son testament : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt, à l'honneur du peuple français, quand le comte d'Artois entretenait soixante assassins dans Paris. En pareille circonstance, je ferais encore de même. »

Il avait donc dressé l'échafaud entre lui et la république, entre lui et l'ancienne dynastie : il ne pouvait plus être ni un Robespierre ni un Monk [2], il ne lui restait qu'à être roi ; car après avoir tant fait, c'est se perdre que de s'arrêter. Au plus fort de l'effervescence produite par ces derniers procès, les émissaires du gouvernement allaient partout représentant la nécessité de rendre le pouvoir héréditaire, et le danger qu'il y avait à laisser le sort de la France dépendre de la vie d'un homme, à chaque instant menacée. François de Neufchâteau lui disait en plein sénat : « Vous fondez une ère nouvelle, vous devez la perpétuer ; « l'éclat n'est rien sans la durée. Citoyen premier consul, le « sénat vous parle au nom de tous les citoyens : tous vous ad- « mirent et vous aiment ; mais chacun pense avec anxiété à ce

[1] M. Thiers, qui cite cette étrange particularité, l'a tirée des Mémoires encore inédits de madame de Rémusat, qui, en jouant aux échecs avec le premier consul, à la Malmaison, où il s'était renfermé, l'entendit à plusieurs reprises murmurer ces vers. « Ce ne pouvait être, dit M. Thiers, une sanglante ironie ; elle eût été trop basse et trop inutile. Mais cet homme si ferme était agité, et il revenait parfois à considérer en lui-même la grandeur, la noblesse du pardon, accordé à un ennemi vaincu et désarmé. » (Am. R.)

[2] Il parut à cette époque un pamphlet intitulé *Parallèle entre César, Cromwell, Monk, et Buonaparte*, et qui fit grand bruit.

« qui adviendrait du vaisseau de la république, s'il avait le « malheur de perdre son pilote avant d'être fixé par une ancre « inébranlable. Interrogez tous les Français, et ils vous diront « tous : *Grand homme, achevez votre œuvre en la rendant im-* « *mortelle comme votre gloire. Vous nous avez tirés du chaos* « *du passé, vous nous faites bénir les bienfaits du présent;* « *garantissez-nous l'avenir*. Dans les cours étrangères, la saine « politique vous tiendrait le même langage. Le repos de la « France est le gage du repos de l'Europe. »

Le nom de roi sonnait mal aux oreilles de ceux qui avaient juré haine éternelle à la royauté : c'est ce qui fit préférer le titre d'empereur, suggéré par les réminiscences de Rome et de Charlemagne. Le tribunat, comme représentant le peuple, proposa de le lui décerner; le sénat rendit le décret, et le pays entier salua de ses acclamations l'empereur des Français Napoléon Ier (18 mai 1804).

La France était lasse de tant d'essais successifs, de l'oppression de 1793, de la constitution anarchique de 1795; elle ne voyait de salut que dans le retour au passé. Désillusionnée depuis 1789, elle implorait le despotisme, et elle ne le voyait alors que sous la forme militaire. Cessant de croire aux idées, elle croyait à un homme, et les espérances comme les admirations se tournaient vers Bonaparte. Il avait ramené l'enthousiasme par le prestige de la gloire, et montré, par sa conduite en Italie, qu'il savait transiger avec le passé. Il paraissait donc seul capable de faire rentrer la France dans la grande communauté des nations. La tyrannie de la gloire et du génie parut un mal tolérable au moment où l'on échappait à une ignoble tyrannie.

Il sut ramener à l'obéissance l'époque la plus indisciplinée, et employa à l'œuvre de la reconstruction les hommes qui s'étaient montrés les plus actifs à démolir l'édifice.

Ainsi, à une révolution ennemie jurée de l'histoire succéda l'empire, où tout fut imitation : pour symbole, l'aigle tenant la foudre; dans le palais, les dignités militaires et civiles, telles qu'on les trouve dans Hincmar; un grand aumônier, comme au temps où les Capets jetaient des poignées d'or au peuple; enfin, la loi salique, comme règle de la succession au trône. Si Napoléon

venait à mourir sans enfants, ses successeurs désignés étaient Joseph, puis Louis, mais non Lucien ni Jérôme, qui avaient épousé des plébéiennes. La confédération du Rhin rappela la ligue du Rhin, imaginée par Richelieu; il y eut un pacte de famille, comme sous Louis XIV; la Légion d'honneur ressuscita les ordres chevaleresques, et Napoléon l'envoya avec une prodigalité solennelle aux rois et aux princes, qui lui décernèrent en retour leurs décorations; des familles historiques sollicitèrent des pensions et des titres de l'homme du peuple. Dans ce brusque passage de la république à l'empire, les sans-culottes de la veille se trouvèrent des altesses, des monseigneurs, des connétables, des grands électeurs, des archichanceliers, des maréchaux; des couronnes ducales surmontèrent des noms régicides; des conventionnels portèrent la clef de chambellan; le peuple s'empara de tous les hochets arrachés à l'aristocratie.

Le nouveau pouvoir cependant ne rejeta aucune des formalités propres à le faire respecter. Un registre ouvert dans toutes les communes, et où l'absence devait être considérée comme une adhésion tacite, donna à Napoléon la sanction du suffrage populaire. Il voulut avoir celle de la religion; et Pie VII, consentant à couronner le guerrier qui venait de s'incliner devant le Christ, heureux d'exercer ainsi une dictature morale, reconnue par le génie le plus vigoureux de l'époque, se mit en route à l'âge de soixante-deux ans, non, comme son prédécesseur Pie VI, pour subir à Vienne les outrages d'une antique dynastie, mais pour en consacrer une nouvelle.

Le pontife fut traité avec des égards et des respects à travers lesquels perçait l'orgueil. On remarqua que Napoléon, qui se porta à sa rencontre, monta dans le carrosse le premier, y précédant, lui homme d'hier, le pontife de tous les siècles. Fonctionnaires, citoyens de tous rangs vinrent s'incliner devant lui, aussi facilement qu'ils avaient, le jour d'avant, renié Jésus-Christ et son vicaire. Pie VII gagnait les cœurs par sa mansuétude. Comme il donnait un jour la bénédiction au peuple agenouillé, il vit un jeune homme resté debout, le chapeau sur la tête : *Mon ami*, lui dit-il, *si vous ne croyez pas à l'efficacité de la bénédic-*

tion du pontife, croyez du moins que celle d'un vieillard ne saurait porter malheur.

La solennité du couronnement fut pleine de pompe; mais elle put paraître étrange à ceux de ces grands dignitaires qui se rappelaient leur rôle de la veille. Napoléon prit la couronne des mains du pape, et se la posa sur la tête (2 décembre); il couronna ensuite Joséphine, qui, le jour précédent, avait reçu la bénédiction nuptiale. Les journaux anglais ne manquèrent pas de jeter le ridicule à pleines mains sur cette solennité, qu'ils appelèrent une mascarade; et Napoléon eut le déplaisir de s'y voir comparé lui-même à Dessalines, qui venait aussi de se faire couronner empereur.

Les Bourbons protestèrent contre ce couronnement, et tinrent une réunion à Calmar, où furent jetées les bases d'un système représentatif à donner à la France lors de la chute de Napoléon. Ainsi la vieille dynastie songeait à fonder les libertés publiques, alors que la nouvelle les démolissait. Mais leur parti au dedans diminuait chaque jour : la Vendée et la Bretagne étaient domptées ou divisées, et il s'y faisait de grandes améliorations; la police surveillait les menées d'un petit nombre de gentilshommes, et elle en tenait les fils, toute prête à frapper quand il serait nécessaire de faire quelque exemple.

Le serment prêté par Napoléon consacrait, d'autre part, les conquêtes immortelles de la Révolution : l'égalité civile, le concours de la nation dans la confection des lois, la libre admission de tous les citoyens aux emplois et aux dignités.

Charlemagne avait été roi d'Italie : ce titre devait aussi tenter Napoléon; il l'avait une seconde fois conquise; il s'agissait de l'organiser de nouveau. Les patriotes italiens se flattaient que Napoléon, volonté inébranlable, organisateur puissant, réunirait cette Italie que la nature avait faite une, que les conventions politiques seules ont morcelée. Mais déjà le Piémont se considérait comme attaché de fait à la France. La Toscane avait été érigée en royaume d'Étrurie pour un infant d'Espagne. Il fallait concéder un domaine temporel au pape, avec qui l'on était réconcilié. La volonté de la Russie protégeait le royaume de Naples; la possession de Venise avait été confirmée à l'Autriche. Les Italiens se

voyaient donc arracher encore une fois l'espérance de l'unité et de la liberté de leur patrie, qu'ils attendaient de l'épée victorieuse et de la volonté de fer d'un héros issu de leur sang. Il ne restait de disponible que Milan et la Lombardie, belle et forte contrée toutefois, qui avait cinq millions d'habitants, soixante-dix à quatre-vingt millions de revenu, et quarante mille hommes capables de porter les armes. Talleyrand proposait d'en faire, au lieu d'une république, un royaume pour quelque prince autrichien, comme compensation et gage de paix; mais Bonaparte, qui avait un faible pour sa première conquête, et qui savait que le vœu des Italiens était de n'appartenir ni aux Français ni aux Allemands, résolut de conserver l'indépendance de cette province. De bonnes fortifications devaient la défendre contre les Autrichiens postés au delà de l'Adige, et en garder toujours l'entrée ouverte à la France, qui, en conservant le protectorat, serait à portée de faire passer de là ses ordres dans les contrées du midi, jusqu'à ce que le hasard des événements la mît à la tête d'une confédération italienne.

Pour arrêter les bases d'une constitution, il convoqua (janvier 1802) à Lyon, à moitié route de Paris et de Milan, une assemblée de quatre cent cinquante représentants cisalpins. Le premier consul s'y rendit en personne, avec l'intention d'y passer solennellement en revue les vingt-deux mille soldats revenus d'Égypte sur la flotte anglaise. Cette constitution créait trois colléges électoraux permanents et à vie, qui se complétaient eux-mêmes; savoir, trois cents grands propriétaires, deux cents gros négociants, autant d'hommes de lettres, de savants et d'ecclésiastiques. Ils avaient à choisir dans leur sein une commission de censure de vingt et un membres, chargés d'élire tous les corps de l'État; plus, huit consulteurs pour veiller au maintien de la constitution et délibérer sur les traités; ils devaient nommer enfin le président de la république. Un conseil législatif de dix membres était appelé à préparer les lois et les règlements, et à soutenir les projets devant le corps législatif, composé de soixante-quinze membres, dont quinze, désignés comme orateurs, devaient discuter les lois soumises au vote de l'assemblée.

Telle était la constitution que les représentants cisalpins ne firent qu'accepter ; puis, s'humiliant jusqu'à l'aveu de leur impuissance, ils déclarèrent qu'ils ne connaissaient personne plus digne d'être président de la république que Napoléon Bonaparte [1] (26 janvier). Il leur adressa ces paroles : « La république « cisalpine, née du traité de Campo-Formio, a subi de nombreuses vicissitudes, et les efforts faits pour la soutenir ont été « vains. Envahie récemment, elle semblait perdue, quand, pour « la seconde fois, le peuple français est venu vous venger et vous « rendre l'indépendance. Depuis lors, que n'a-t-on pas tenté « pour vous démembrer ? Mais la France vous a protégés ; vous « avez été de nouveau reconnus à Lunéville ; votre territoire « s'est accru d'un cinquième ; vous existez avec plus de force « et d'espérance. En vous donnant des magistrats, je n'ai songé « ni aux lieux, ni aux factions, mais seulement à vos intérêts. « Je n'ai trouvé parmi vous, pour les fonctions éminentes de « président, personne d'assez accrédité, assez libre de préjugés, « ni qui ait assez mérité du pays par ses services. J'adhère au « vœu qui m'a été exprimé, et je conserverai, tant qu'il sera « nécessaire, la grande pensée de vos affaires. »

Cet État, qui se composait, comme le disait Bonaparte, de dix nations différentes [2], reçut le nom de république italienne. Alors commença l'une des époques les plus calmes et les plus prospères dont ait joui ce pays. Le président était éloigné ; Melzi, qui en remplissait les fonctions à sa place, était bienveillant et aimé. Le mérite et les talents furent bien traités, le commerce, l'armée dans un progrès croissant, les transactions faciles, les espérances pleines d'ardeur.

Mais, dès ce moment, les esprits prévoyants disaient que la république italienne était le prélude d'un royaume. En effet, quand Napoléon fut devenu empereur, le vice-président et tous les hommes influents lui demandèrent un roi qui ne relevât pas directement de la France, qui n'employât que des fonctionnaires

[1] C'est la première fois que ces deux noms se trouvent réunis.

[2] Milanais, Mantouans, Bolonais, Navarrais, Valtelinois, Romagnols, Vénitiens subdivisés en Bergamasques, Brémasques et Brescians.

italiens, et sans armée française. Joseph Bonaparte fut désigné (1805); mais comme il refusa, Napoléon crut pouvoir disposer à son gré d'un État que lui-même avait créé, et mettre sur sa tête la couronne de fer. La création du royaume d'Italie faisait pressentir la ruine de ces autres républiques écloses au bruit du canon, de ces constitutions qui n'étaient basées ni sur les mœurs ni sur l'histoire; et l'on prévoyait que Napoléon, qui n'aimait pas les États faibles, arriverait à réunir l'Italie dans un grand corps. Il rassura les princes, en leur déclarant qu'il s'agissait uniquement d'un changement de titre, et que du reste il ne s'étendrait pas. Néanmoins, pour empêcher les débarquements des Anglais, il trouva que Gênes, Lucques et Livourne lui étaient nécessaires. *Gênes*, dit-il, *est destinée à former des matelots : elle doit avoir six mille hommes à bord des escadres, et j'ai besoin de vieux marins.* Ce prétexte lui parut suffisant, bien qu'il eût promis au sénat français qu'il n'ajouterait pas une province à l'empire. Les patriciens génois, poussés par Saliceti, vinrent eux-mêmes s'offrir (juin); et il adoucit pour leur pays la perte de l'indépendance, en y envoyant pour l'organiser l'architrésorier Lebrun, homme conciliant et prudent[1].

Napoléon avait promis à Paul Ier de restituer le Piémont à la maison de Savoie. Mais ce prince une fois mort, il s'embarrassa peu de sa promesse, et il garda ce pays comme division militaire, sous le commandement de Jourdan. Sa politique ne manqua pas d'y entretenir les rivalités et les intrigues, et il favorisa l'aristocratie piémontaise : après avoir restitué au royaume d'Italie les pays qui avaient appartenu anciennement à la Lombardie, il réunit le reste à l'empire français. Il faisait ainsi dépasser à la France ses limites naturelles; il fondait une autre domination étrangère dans cette Italie, qu'il avait promis de délivrer du joug étranger.

[1] Il lui écrivit de Boulogne, le 11 août 1805 : « Je n'ai réuni Gênes que pour avoir des matelots. Avez-vous espéré gouverner des peuples sans les mécontenter d'abord? Vous savez bien qu'en fait de gouvernement, *justice veut dire force comme vertu.* Serais-je assez décrépit pour qu'on pût me faire peur du peuple de Gênes? La seule réponse à cette dépêche, c'est : Des matelots! des matelots! »

Le duc de Parme et de Plaisance, n'ayant pas voulu accepter l'Étrurie qui lui était offerte en échange, resta en possession du duché jusqu'à sa mort (oct. 1802); la France, après, lui fit administrer ce petit État sans destination arrêtée, et le réservant comme appât, soit pour le pape, qui réclamait une indemnité pour les légations, soit pour la maison de Sardaigne, soit pour l'Étrurie, qui, en s'incorporant ce pays, serait devenue la seconde puissance de l'Italie. La rupture avec la Russie étant venue affranchir Napoléon de tous ménagements, les deux duchés furent réunis à la vingt-huitième division militaire de la France (21 juillet 1805). Déjà l'île d'Elbe était passée entièrement sous la domination française (11 septembre 1802). Louis, roi d'Étrurie, étant mort en 1804, cet État devait passer à l'infant d'Espagne Charles-Louis, sous la régence de la reine douairière Marie-Louise. Cette princesse reçut en effet le serment; mais Murat fit occuper Livourne, Piombino et le littoral toscan, en attendant le moment d'oser davantage.

TROISIÈME COALITION. — PAIX DE PRESBOURG.

Napoléon promettait l'ordre et la gloire, en compensation de la liberté: il sentait la nécessité d'illustrer son nouveau titre par des victoires : d'autre part, en se donnant pour le successeur de Charlemagne, il annonçait qu'il n'y avait point place pour lui dans le système politique de l'Europe, et qu'il aspirait à y prédominer. En effet, il foula aux pieds non-seulement le droit des gens en violant le territoire neutre de Baden pour y enlever un prince voué à la mort, mais il fit voir qu'il ne respecterait les agents diplomatiques ni dans l'Empire, ni même dans les pays neutres. Il fit arrêter en Hanovre le ministre d'Angleterre; d'autres, à Munich et à Stuttgard, ne durent leur salut qu'à la fuite [1]. Il avait cru surprendre aussi, avec le duc d'En-

[1] Il serait juste de rappeler que les agents que nous avons nommés

ghien, Gustave-Adolphe de Suède, roi chevaleresque, qui protesta contre l'assassinat du prince. Alexandre de Russie protesta également; il aspirait à se poser en protecteur du corps germanique, quand l'Autriche et la Prusse laissaient faire en silence.

En réalité l'Autriche restait indifférente à tant d'outrages, bien que son titre impérial lui commandât de prendre en main la défense des droits germaniques : elle ne s'occupait que de ses propres affaires. Tout en donnant à la France des assurances de paix, elle mettait sur pied trois cent mille hommes, à l'exemple de Napoléon. Voyant son influence perdue en Allemagne, et qu'un empereur pourrait bien être élu en dehors de sa maison, elle mit pour condition à la reconnaissance de Napoléon la faculté de pouvoir attacher le titre impérial à ses États héréditaires. En conséquence, François II s'intitula empereur élu d'Allemagne et empereur héréditaire d'Autriche (11 août 1804). L'effroi paralysait les autres princes allemands, qui saluaient en tremblant le nouvel empereur, tout en faisant des vœux pour l'Angleterre, qui reprenait une attitude hostile. A peine l'homme de la guerre, Pitt, fut-il rappelé au ministère (1805), qu'il demanda aux communes cinq millions de livres sterling pour soutenir la politique de *sécurité*, c'est-à-dire pour faire que chacune des puissances de l'Europe fût assurée de son existence : il entraîna ceux qui hésitaient, en déclarant ennemis les États neutres, ce qui s'adressait à la Hollande et à l'Espagne. La Russie accéda à cette ligue formée pour la paix et l'indépendance de l'Europe. Le czar devait fournir cinq cent mille hommes; et l'Angleterre, un million deux cent mille livres sterling par mois, pour chaque cent mille soldats que ferait marcher la Russie. Une fois d'accord, les deux puissances demandèrent l'évacuation du Hanovre, du nord de l'Allemagne, de l'Italie et de l'île d'Elbe, le rétablissement du roi de Sardaigne avec augmentation de territoire, l'indépendance du royaume

plus haut se trouvaient compromis, par des lettres et des pièces authentiques, dans les complots qui menaçaient alors la vie de Napoléon.
(AM. R.)

de Naples. Elles exigeaient que l'Europe fût organisée de manière à la rassurer contre de nouvelles insurrections, et à garantir l'indépendance et la nationalité de chaque puissance. Pas un mot, au reste, du rétablissement des Bourbons ; elles protestaient même qu'elles ne se mêleraient en rien du gouvernement intérieur de la France, et ne feraient point de conquêtes pour elles-mêmes.

L'Autriche se laissa aussi séduire par les avantages considérables qui lui furent offerts ; et, sans sortir de sa dissimulation, elle mit sur pied trois cent vingt mille hommes, avec promesse de trois millions sterling en 1805, et de quatre l'année suivante. Les coalisés entraînèrent facilement les puissances secondaires. Pour décider aussi l'Espagne, ils n'épargnèrent ni ses rares bâtiments ni ses nombreuses possessions, et l'on se tint pour assuré qu'au premier revers de Napoléon elle se tournerait contre lui, ce qui ferait une puissante diversion. Le Portugal marchait avec l'Angleterre ; Caroline de Naples adhéra en secret à l'alliance, la Suède ouvertement, et la Turquie elle-même entra dans la coalition. Le Danemark resta neutre, ne pouvant se résoudre à s'unir avec la Grande-Bretagne après les insultes qu'il en avait reçues. Il en fut de même de la Saxe. La Bavière resta fidèle à Napoléon. La Prusse, royaume de création récente, n'avait pas hésité, bien que frémissant encore du meurtre du duc d'Enghien, à reconnaître Napoléon ; elle s'obstinait dans une neutralité désormais impossible, et que Napoléon lui-même avait violée. Il lui offrait, si elle voulait faire cause commune avec lui, le Hanovre, la Poméranie suédoise, et les villes hanséatiques. Alexandre menaça, pour lui faire adopter le parti contraire ; elle leva des troupes, et s'obstina dans une inaction qui allait compromettre le succès des efforts dirigés contre la France.

L'Europe s'avançait donc de nouveau contre elle, ayant pour trésoriers les Anglais, la Russie pour arrière-garde : cette fois ce n'était plus pour étouffer la liberté chez une nation qui l'avait conquise, mais pour rendre aux populations leur indépendance, menacée par l'ambition d'un conquérant. C'est ainsi que la Révolution voyait son triomphe proclamé par la bouche de l'armée qui naguère avait marché contre elle.

Les armateurs français faisaient chaque jour de riches captures sur les Anglais; et Napoléon eut la pensée d'envoyer dans l'Inde trente-six mille hommes en aide aux Mahrattes, pour arracher cet empire à ses conquérants. Mais Nelson et Sidney Smith eurent ordre de couler bas tout bâtiment capturé qui jaugerait plus de cent tonneaux, d'expédier les autres à Malte, d'incendier les ports et les rades de l'Espagne. Surinam fut occupée par les Anglais, ainsi que Gorée. On ne respecta ni pavillon ni territoire neutre, et cette violation du droit des gens parut justifiée par celles de Napoléon. De nouveaux projectiles semèrent l'incendie dans les ports. Restait cette foule de bâtiments réunis à Boulogne par Napoléon; mais, bien que les brûlots sous-marins inventés pour les détruire manquassent leur effet, toute tentative de descente fut empêchée par la supériorité de la marine britannique, et les soixante-dix vaisseaux qui devaient protéger la flottille se trouvèrent dispersés [1]. Dès lors il fallut renoncer au coup hardi qui, dans la pensée de Napoléon, devait trancher à Londres les mailles du filet dont l'Europe entière cherchait à l'envelopper.

Napoléon s'attribuait le rôle de la modération, et prétendait avoir voulu la paix; mais la France frémissait [2] en se voyant en-

[1] La supériorité de la marine britannique n'eût peut-être pas empêché la descente, si la conception de l'empereur avait été exécutée par ses amiraux. Le plan de Napoléon consistait à faire opérer à la Martinique la jonction de Villeneuve avec les Espagnols; à débloquer, au moyen de ces deux escadres réunies, la flotte qui était à Brest, commandée par Gantheaume; et à entrer immédiatement dans la Manche avec toutes ces forces, pour y protéger le débarquement. La première partie de ce plan avait réussi; mais l'amiral Villeneuve, après son heureuse navigation de la Martinique, qui avait dépisté les Anglais, perdit courage tout à coup et trompa l'attente de l'empereur, qui l'attendait dans la Manche; il se retira, déconcerté, vers Cadix, qui devait être bientôt le théâtre d'un grand désastre. On peut consulter à cet égard les *Études sur les guerres maritimes*, par M. Jurieu de la Rovière, homme du métier, et très-habile écrivain. (AM. R.)

[2] La France put regretter la paix, mais sans accuser son gouvernement, qui en cette circonstance avait témoigné, par ses offres, un désir sincère d'accommodement.

traînée dans une guerre générale par l'ambition d'un homme qu'elle avait élevé pour rendre le calme au pays. Les vains efforts tentés à Boulogne avaient épuisé le trésor : en conséquence, l'empereur obligea la banque de France à lui donner cinquante millions; de plus, il avança la conscription de 1806, raviva les haines contre l'étranger, et réveilla l'enthousiasme militaire. L'Autriche, qui avait mis sur pied tous ses archiducs, renonça à ses habitudes de temporisation : au lieu d'attendre l'arrivée d'un demi-million de Russes, elle crut mieux faire de passer l'Inn, afin d'empêcher la Bavière de s'unir à la France. Elle résolut donc d'occuper Ulm, puis de se placer sur le Danube, en cherchant à entraîner les populations de Wurtemberg et de Baden : alors la Prusse renoncerait probablement à sa neutralité armée, ce qui formerait un front redoutable. En même temps une seconde ligne opérait en Bohême, flanquée par un corps russe. Mack devait par le Tyrol s'appuyer sur l'armée du prince Charles en Italie, tandis qu'on appellerait le pays à l'indépendance, ainsi que la Suisse. François II et Alexandre devaient former une arrière-garde formidable; l'Angleterre assiéger la Corogne, et favoriser en Espagne une révolution de cour; on exciterait Naples à seconder le prince Charles, en prenant ainsi à revers le royaume d'Italie.

Fouché avait dit à Napoléon : *Il vous faut un autre Marengo, et cela dans les premiers mois; tout retard est mortel.* En effet, l'empereur fit partir l'armée réunie à Boulogne; et, méditant un de ces coups hardis que le succès seul justifie, il se décida à se porter en arrière du corps de Mack, pour lui couper toute communication avec les Russes. Il savait qu'en violant le territoire de la Prusse il s'attirait cette puissance sur les bras; mais il n'hésita point. Bientôt Mack fut enfermé dans Ulm, et trente-trois mille Autrichiens mirent bas les armes, sans qu'il y eût une goutte de sang versé (octobre 1805); fait si honteux, qu'on a voulu l'expliquer par la corruption. L'Autriche punit sévèrement les généraux qui avaient donné un si lâche exemple.

Le prince Charles, qui manqua de son habileté ordinaire contre Masséna, eut peine à se tenir sur la défensive en Italie, et battit en retraite vers Vienne, tandis que Napoléon devait à

ses marches stratégiques des victoires qui ne lui coûtaient que des pertes légères. Quarante-quatre mille Autrichiens étaient prisonniers ; il renvoya sur parole cinquante-trois officiers supérieurs, après les avoir gagnés par des louanges et des distinctions.

Mais déjà les Russes s'avançaient rapidement. Alexandre arriva à Berlin pour déterminer le roi de Prusse à se déclarer; il importait donc beaucoup à Napoléon d'atterrer sans retard ses ennemis. En conséquence il marcha droit sur Vienne, où il entra en maître, et data ses décrets du palais impérial de Schœnbrunn. S'étant emparé par surprise du pont du Danube, il passa en Moravie, décidé à livrer une grande bataille. Il en avait besoin pour tranquilliser Paris, où déjà se manifestait quelque disposition à détacher la cause de Napoléon de la cause nationale. En outre, le danger était toujours imminent du côté de la mer. La flotte française et espagnole, composée de trente-trois vaisseaux, ayant rencontré à Trafalgar celle des Anglais, qui en comptait vingt-sept, avait été écrasée; mais l'Angleterre avait payé de la vie de Nelson ce succès, comparable à celui d'Aboukir.

Une victoire était donc indispensable à Napoléon. Les alliés s'étaient concentrés; ils avaient derrière eux d'autres Russes qui s'avançaient, et la Prusse qui hésitait encore. Ils ne pouvaient soupçonner que Napoléon voulût s'écarter de sa base d'opérations, pour s'aventurer dans un pays dangereux. Il eut l'art d'entretenir chez eux cette confiance; puis il engagea à Austerlitz (2 décembre) une bataille qui démontra ce que peut l'audace du génie, avec des forces inférieures. Le carnage fut horrible : les Russes et les Autrichiens y perdirent quarante mille hommes, tués ou blessés; neuf généraux et huit cents officiers restèrent prisonniers.

« Soldats, dit Napoléon, je suis content de vous ! Vous avez « à la journée d'Austerlitz justifié tout ce que j'attendais de votre « intrépidité : vous avez décoré vos aigles d'une immortelle « gloire. Une armée de cent mille hommes, commandée par les « empereurs de Russie et d'Autriche, a été en moins de quatre « heures coupée ou dispersée. Ce qui a échappé à votre fer s'est

noyé dans les lacs. Quarante drapeaux, les étendards de la
« garde impériale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt
« généraux, plus de trente mille prisonniers, sont le résultat
« de cette journée à jamais célèbre. Cette infanterie tant vantée,
« et en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désor-
« mais vous n'avez plus de rivaux à redouter... »

Mais une bataille ne décidait pas du sort de la guerre, alors que des forces innombrables restaient encore aux alliés. Cependant si les Russes brûlaient de prendre leur revanche, les Autrichiens étaient plongés dans un tel découragement, que le parti de la paix l'emporta. Une entrevue fut ménagée entre François II et Napoléon, qui aimait ces conférences royales; et l'empereur d'Autriche y fut amené à conclure une paix séparée.

Alexandre, blessé de se voir abandonné des Autrichiens qu'il était venu secourir, évacua leur territoire. Napoléon put alors traiter sans façon ses ennemis déclarés ou douteux; il obligea la Prusse à faire de nouvelles concessions de territoire et à occuper le Hanovre, en la faisant mentir à l'Angleterre, avec qui elle négociait alors.

Talleyrand traita de la paix à Presbourg avec Lichtenstein et Giulay, tous deux portés pour la France. Napoléon put donc disposer des différents pays comme il l'entendait « pour assurer la paix. » Talleyrand lui avait représenté qu'il fallait laisser subsister l'Autriche, pour maintenir par sa masse l'équilibre de l'Europe; lui enlever le territoire vénitien, le Tyrol, la Souabe, pour l'éloigner de la Suisse, et l'empêcher de fomenter éternellement des guerres en Italie, mais en lui donnant pour dédommagement la vallée du Danube, fleuve autrichien, avec la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie et la Bulgarie septentrionale. La composition de cet empire eût été ainsi plus homogène, et aurait procuré à Napoléon le titre de civilisateur; cette grande mesure eût réellement affermi la paix. Mais, fidèle à son système d'affaiblir les États, il ne voulut ni se concilier le vaincu, ni le détruire : il ne fit ainsi que créer des mécontentements, et se condamner lui-même à combattre sans cesse ceux qu'il ne pourrait vaincre toujours. Voilà pourquoi les

différentes paix qu'il conclut ne furent que des moments de repos, et comme des étapes pour son armée.

L'Autriche céda donc au royaume d'Italie Venise, avec la Dalmatie et l'Albanie; à la Bavière, le Tyrol, la principauté d'Eichstadt, l'évêché de Passau et la ville d'Augsbourg; au Wurtemberg, à Baden, à la Bavière, ses possessions héréditaires en Souabe, dans le Brisgau et dans l'Ortenau; en tout, cent trente-trois milles géographiques carrés, avec un million sept cent mille habitants et quatorze millions de revenu. Elle reconnut en outre la constitution suisse, ainsi que les électeurs de Bavière et de Wurtemberg en qualité de rois. Enfin François II fut obligé de payer cent quarante millions pour les frais de la guerre, c'est-à-dire autant qu'il avait reçu de Pitt en subsides.

Ce n'était qu'une demi-paix, puisque la Russie n'y prenait aucune part; on ne pouvait d'ailleurs espérer que l'Autriche, qui perdait ses barrières du Tyrol et de Venise, ainsi que les États méridionaux de l'Allemagne les plus voisins de la France, dût se résigner à cet abaissement. Ces changements de domination relâchaient en outre les liens réciproques entre les peuples et les rois, et irritaient les premiers, en blessant leur nationalité[1].

[1] « Une de mes plus grandes pensées avait été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques, qu'ont dissous, morcelés les révolutions et la politique. Ainsi, l'on compte en Europe, bien qu'épars, plus de trente millions de Français; quinze millions d'Espagnols, quinze d'Italiens, trente millions d'Allemands. J'eusse voulu faire de chacun de ces peuples un seul et même corps de nation. C'est avec un tel cortége qu'il eût été beau de s'avancer dans la postérité et la bénédiction des siècles! Je me sentais digne de cette gloire. » *Mém. de Sainte-Hélène.*

CONFÉDÉRATION DU RHIN. — QUATRIÈME COALITION. — BATAILLE D'IÉNA. — ROYAUME DE NAPLES.

La paix de Presbourg avait affranchi la péninsule italique de la domination étrangère. Le royaume d'Italie, accru d'un territoire considérable et des côtes de l'Adriatique, avec augmentation de vingt-cinq millions de revenu, embrassait vingt-huit mille lieues carrées, peuplées de six millions sept cent mille habitants. On avait applaudi à Naples au retour du roi Ferdinand comme à un symbole de paix; mais il ne sut point pardonner. Conservant la peur quand les périls avaient cessé, il continua de poursuivre les opinions; les exécutions, les bannissements ne s'arrêtèrent pas. Les soldats de la Sainte Foi n'avaient pas déposé les armes; ils parcouraient par grosses bandes les Abruzzes, combattant et pillant. Les guerres précédentes avaient épuisé le trésor, et le roi avait recours à des expédients déplorables. Cependant l'implacable Caroline ne se donnait point de repos; et à peine l'Angleterre eut-elle rompu de nouveau avec la France, qu'elle renoua ses trames avec Londres, en dépit de la neutralité promise à Napoléon. Bientôt les Russes et les Monténégrins débarquèrent, et le Russe Lacy prit le commandement de l'armée napolitaine (2 septembre 1805), pour se porter dans l'Italie supérieure, et donner la main aux Autrichiens, prêts à descendre des Alpes.

Mais les destinées de l'Italie se décidaient en Allemagne. La bataille d'Austerlitz terrifia la cour de Naples; elle se vit abandonnée par les Anglais et les Russes. Napoléon déclara que les Bourbons de Naples avaient cessé de régner, et il exhala tout son courroux contre la reine Caroline, qu'il traita de moderne Athalie. Celle-ci recruta de nouvelles bandes, et Fra Diavolo, Nunziante, Rodio, Sciarpa, reprirent leurs armes, aussi redoutables aux amis qu'aux ennemis de leur maître. Mais à peine eut-on appris que Masséna s'avançait sur le royaume

(janvier 1806), que Ferdinand s'enfuit à Palerme, en laissant l'ordre à la régence de ne rendre les forteresses à aucune condition, c'est-à-dire qu'il commandait l'héroïsme en prenant la fuite. A peine le drapeau français eut-il paru, que l'on s'empressa de capituler. Mais les Anglais occupèrent Capri; Gaëte résista; et les bandes, excitées par Caroline, continuèrent leur guerre de montagne. Joseph Bonaparte, qui avait bien administré le royaume et maintenu la discipline, fut créé roi de Naples (31 mars 1806). Napoléon déclara que cette couronne serait toujours séparée de celles de France et d'Italie; et il disait en l'instituant : *Les peuples de Naples et de Sicile sont tombés en notre pouvoir par droit de conquête, et comme formant partie du grand empire*. Ainsi donc il éloignait le moment longtemps espéré de l'unité italienne, et il élevait une prétention qui n'avait de base que son assertion.

Bientôt le roi Joseph organisa le royaume à la française : il y institua des ministères et un conseil d'État. Le *tavoliere* fut affermé; les vingt-trois taxes indirectes furent abolies, et remplacées sans exemption, mais sans cadastre, par l'impôt foncier; les juridictions féodales et les priviléges des nobles furent supprimés, mais non leurs titres; les fidéicommis annulés, et beaucoup de couvents fermés. On organisa l'instruction publique; les jeux et les prostituées furent soumis à des règlements, dans l'intérêt du fisc; une route s'ouvrit, conduisant de la rue de Tolède à Capo di Monte, et toutes les rues de Naples furent éclairées. Le code Napoléon devint la loi du pays; et, bien qu'il y fût introduit sans le jury, avec des commissions spéciales et des tribunaux d'exception, il en résulta une amélioration notable dans la jurisprudence et dans la distribution de la justice, de même que l'administration y gagna en force et en simplicité.

Mais la couronne de Naples était une couronne d'épines : la guerre se déchaînait sur tous les points. Gaëte se rendit; mais partout où se trouvait une montagne ou un buisson, surgissaient des bandits. Les prisons étaient pleines; à chaque instant on fusillait, on pendait, et les exécutions arbitraires n'étaient pas seulement le fait des militaires. Des conjurations fréquentes se

renouvelaient contre le gouvernement; et Caroline envoyait aux assassins des diplômes et des mitres, tandis que l'ancien jacobin Saliceti, ministre de la police, les réprimait avec une effrayante rigueur. Une fois le palais qu'il habitait fut miné; mais il échappa au danger. Quoi qu'il en soit, la masse des Napolitains se façonnait aux nouvelles institutions; Joseph était aimé, ou plutôt plaint; car on savait qu'il ne pouvait qu'exécuter les irrésistibles volontés de l'empereur, substituer une féodalité à une autre, imposer des taxes, lever des conscrits, et déployer des rigueurs au gré du maître. En quittant ce trône pour celui d'Espagne, il donna, de Bayonne, une constitution aux Napolitains (20 juin 1808), mais seulement par ostentation, sans aucune espèce de garantie.

Le traité de Lunéville (1801) avait bouleversé dans ses racines la constitution germanique. L'Empire y avait perdu un neuvième de son territoire; l'existence politique, *l'autonomie*, fut enlevée à plus de la moitié de ses membres; la plupart de ceux qui la conservaient virent leurs domaines agrandis par l'effet des indemnités qui furent réglées à Ratisbonne entre la France et la Russie. Pour cela, les puissances séculières se partagèrent les États ecclésiastiques; acte de violence par lequel furent distribués, selon le gré de la France, des provinces et des électorats qui (chacun le comprenait) ne devaient plus avoir bientôt aucune signification. Quatre électeurs nouveaux furent ajoutés aux électeurs séculiers, savoir: le duc désormais roi de Wurtemberg, le landgrave de Hesse-Cassel, le margrave de Baden et le grand-duc de Toscane, pour l'évêché de Salzbourg. Parmi les électeurs ecclésiastiques, celui de Mayence conserva seul son siége dans la diète; trente et un évêques et abbés furent rayés de la liste des princes, et les villes libres, réduites de cinquante et une à six. Sur les dix votes électoraux, six appartenaient à des protestants, ce qui rompait l'équilibre entre les deux croyances; de même, les protestants se trouvèrent les plus nombreux dans le collége des princes et dans celui des villes.

On avait espéré que la Révolution amènerait le renversement des petits seigneurs héréditaires et la domination de la

bourgeoisie : elle aboutissait, au contraire, à la destruction des républiques et à l'affermissement des princes ; l'unité et l'indépendance germaniques furent si peu sauvegardées, que ceux qui s'en étaient séparés les premiers y avaient le plus gagné. La suppression des évêchés fermait au peuple la voie par laquelle il montait au rang des dominateurs. La destruction des souverainetés ecclésiastiques était une iniquité, car elle n'était pas réclamée par les peuples, que personne ne songea à interroger; la justice aurait voulu que les pertes imposées par la victoire fussent réparties également sur tous, tandis que c'était un nouveau partage de la Pologne opéré par les membres d'un même corps.

Napoléon ne s'arrêta pas dans ses réformes : il supprima le nom d'Empire, qui rappelait l'ancienne hiérarchie féodale, et substitua le protectorat de la France à la suprématie de l'Autriche. A la diète de Ratisbonne, le chargé d'affaires de la France déclara que son maître ne reconnaissait plus l'Empire germanique ; les princes annoncèrent qu'ils se séparaient de l'Empire, avec lequel tout lien était déjà rompu de fait. Talleyrand faisait trafic des peuples ; et ce nouveau Mazarin élabora avec son maître (12 juillet 1806) un plan de *confédération du Rhin*, sous le protectorat de l'empereur des Français. Napoléon domina ainsi de l'autre côté de ce Rhin qu'il avait déclaré prendre pour limite[1].

L'acte constitutif portait que les princes allemands se déclaraient séparés de l'Empire, unis en confédération[2] sous la protection de l'empereur des Français, et indépendants de toute puis-

[1] « Ce célèbre traité, dit M. Thiers, mit fin à l'ancien empire germanique, après plus de mille ans d'existence. Il fournissait le nouveau modèle sur lequel devait être constituée l'Allemagne moderne; il en était, à ce titre, la réforme sociale. » On pourrait faire remarquer que cet acte encore était conforme à l'esprit du traité de Westphalie, qui était de balancer la prépondérance de l'Autriche en Allemagne, en donnant la France pour appui aux petits États. » (AM. R.)

[2] La France devait fournir 200,000 hommes, et la confédération 63,000; la Bavière, 30,000; le Wurtemberg, Bade, 8,000; Berg, Hesse-Darmstadt, 4,000; et le reste des petits États, 4,000. AM. R.)

sance étrangère. Ils déterminèrent un contingent pour la défense commune, et contractèrent alliance avec l'empire français. C'était cinquante-trois mille combattants de plus que Napoléon se ménageait ainsi. François II confessa son impuissance en ces termes : *Convaincu que nous ne pouvons plus accomplir les obligations qui nous sont imposées par les fonctions impériales, nous renonçons à une couronne à laquelle nous n'attachions de prix qu'autant que nous pouvions répondre à la confiance des électeurs et des États, et satisfaire à nos devoirs;* puis il les releva tous du serment qu'ils avaient prêté (6 août 1806).

Beaucoup de principautés et de seigneuries avaient été *sécularisées* [1] par la paix de Lunéville; beaucoup de petits princes aussi furent *médiatisés* [2] par l'acte constitutif de la confédération, bien moins pour l'avantage des peuples que pour celui des souverains. Bientôt ces princes le sollicitèrent de changer les

[1] *Sécularisées*, c'est-à-dire rendues à l'ordre séculier. Les principautés ecclésiastiques, évêchés, abbayes, furent distribuées, à titre d'indemnités, et passèrent dans les mains des princes laïques; les petits souverains de l'ordre ecclésiastique se trouvèrent de la sorte dépouillés par l'acte de sécularisation. Cependant le principe de la sécularisation ne fut point explicitement inséré dans le traité de Lunéville. (AM. R.)

[2] Princes *médiatisés*, c'est-à-dire dont les principautés cessèrent de relever de l'Empire immédiatement, et furent réunies à d'autres États plus puissants. Cette atteinte portée en 1806 au système féodal qui couvrait l'Allemagne d'une foule de petites principautés, avait pour justification l'intérêt direct des peuples; elle s'appuyait en outre sur des cas antérieurs. L'histoire germanique offrait plus d'un exemple de feudataires immédiats de l'Empire qui s'étaient vus médiatisés. Les traités de Vienne, en 1815, consacrèrent d'ailleurs l'opportunité de cette mesure, en ajoutant plusieurs maisons, telles que Salm, Isembourg, Leyen, à la liste des princes médiatisés en 1806. En perdant leurs droits de souveraineté, les princes médiatisés conservèrent, outre leurs propriétés, certaines prérogatives, telles que la basse et moyenne justice, les droits de pêche et de chasse, etc. La situation et les droits de ces princes furent définis de nouveau aux congrès de Vienne : ils furent réputés égaux en naissance aux princes souverains, et aptes à contracter alliance avec eux. (AM. R.)

constitutions au profit du despotisme, et cherchèrent, à force de servilité, de présents, à conserver leur existence ou à s'agrandir.

L'archichancelier prit le titre de primat et d'altesse éminentissime [1]; l'électeur de Baden, le duc de Berg et le landgrave de Hesse furent faits grands-ducs; le chef de la maison de Nassau devint duc, et le comte de Leyen, prince. Ces petits souverains s'arrangèrent entre eux au moyen d'échanges ou de nouvelles réunions de villes indépendantes, de commanderies teutoniques, ou d'autres territoires d'importance secondaire. Le droit de souveraineté resta aux membres de la confédération; les pays enclavés ou contigus, et non désignés dans l'acte, perdirent leur indépendance. Napoléon contracta des alliances de famille avec les princes germaniques; une fille du roi de Bavière épousa le vice-roi d'Italie, son fils adoptif; et partout il s'attacha à mêler ses hommes nouveaux aux anciennes races. Il traversa en triomphe cette foule de petits princes, et revint à Paris, où l'attendaient des honneurs inouïs. Alors il ne se crut plus un homme, mais le héros invincible et divin, comme le proclamaient les poëtes. Il songea à s'entourer d'une noblesse féodale, en créant des duchés et des seigneuries.

[1] Cet électeur de Mayence, puis de Ratisbonne, qui fut le dernier des princes ecclésiastiques, écrivait dans ces termes à Napoléon : « Le génie de Napoléon ne se borne pas à créer le bonheur de la France, la Providence accorde l'homme supérieur à l'univers. La nation germanique gémit dans les malheurs de l'anarchie politique et religieuse : soyez, sire, le régénérateur de sa constitution!...... » Et ailleurs : « *Que l'empire d'Occident renaisse en l'empereur Napoléon, tel qu'il était sous Charlemagne, composé de la France, de l'Allemagne et de l'Italie!* »

La plupart des princes allemands opprimés se tournaient ainsi vers Napoléon. C'étaient eux qui faisaient retentir sans cesse à ses oreilles ce dangereux nom de Charlemagne. On lit aussi ce curieux passage dans une lettre du maréchal Lannes à l'empereur, après la bataille d'Iéna : « J'ai fait lire hier la proclamation de V. M. à la tête des troupes... Ils se sont tous mis à crier : *Vive l'empereur d'Occident!* Je prie Votre Majesté de me faire savoir si elle veut qu'à l'avenir j'adresse mes dépêches à l'empereur d'Occident, et je le demande au nom de mon corps d'armée. » (AM. R.)

La Porte se rapprocha aussi de lui ; elle lui envoya un ambassadeur, et reçut à Constantinople le général Sébastiani. Saint-Pétersbourg entama également des négociations, et un traité fut conclu, traité qui demeura secret, sauf la condition imposée à la Russie d'évacuer les bouches du Cattaro : Napoléon consentait de son côté à reconnaître l'indépendance de la république de Raguse, sous la protection de la Porte, et celle de la république des Sept-Iles. C'était s'acheminer adroitement à séparer la Russie de l'Angleterre. La Prusse, qui avait déclaré à la cour de Londres qu'elle ne consentait à prendre le Hanovre qu'avec l'intention de le lui restituer, l'accepta alors en le déclarant réuni, et en exclut les bâtiments et les produits anglais.

Ces agrandissements et ces manques de foi excitèrent les plaintes des whigs et des torys ; on déclara l'*embargo*, et des lettres de marque furent données pour courir sus aux bâtiments prussiens ; mesure que prit aussi Gustave de Suède. La mort de Pitt (23 janvier 1806), dont les derniers regards virent les triomphes de la France, fut un coup désastreux pour l'Angleterre. On le remplaça par un ministère de coalition, dans lequel entrèrent Grenville, l'orateur Erskine et Fox, dont l'élévation donna beaucoup d'espoir à Napoléon, attendu qu'il s'était toujours montré opposé à la guerre.

Talleyrand penchait vers l'alliance étroite de la France et de l'Angleterre, qui avait été l'objet de ses vœux dans les temps de liberté. Fox ayant dénoncé à Napoléon l'offre qui lui avait été faite de l'assassiner, Talleyrand saisit cette occasion pour entamer des négociations. Mais Fox mourut bientôt (13 septembre 1806), et Grenville lui succéda : ce ministre étant hostile à la France, les négociations furent rompues.

Napoléon laissait apparaître de plus en plus son système de domination. La Russie ayant demandé un dédommagement pour le roi de Sicile, il offrit les îles Baléares, sans même consulter l'Espagne.

Frédéric-Guillaume III, lorsqu'il monta sur le trône de Prusse (1799), avait trouvé la paix affermie ; son patronage s'étendait sur *une partie de l'Allemagne* ; le commerce de transit, grâce

à la liberté, y était florissant. Une habileté inconnue à Saint-Pétersbourg et à Vienne, c'est-à-dire la fidélité à remplir ses engagements, présidait à l'administration des finances; le pays comptait neuf millions d'habitants, et le revenu s'élevait de trente et un à trente-six millions de thalers (133 millions de francs). Napoléon devait ménager un pareil allié, et le fortifier contre la Russie; mais il le ruinait au contraire, tout en le caressant; et ses manœuvres démontrèrent clairement à la Prusse combien était onéreux le système de la neutralité. Elle n'avait que trop de motifs de se plaindre de Napoléon, qui avait opéré de nombreux changements en Allemagne sans même la consulter, en la traitant comme une puissance du second ordre, sur des points qui la touchaient de si près. Puis arriva le moment où il invita les princes de l'Allemagne septentrionale à entrer aussi dans la confédération, et où il offrit à la Grande-Bretagne de lui rendre le Hanovre. Il faisait vivre l'armée française sur le sol prussien comme en pays conquis; et les réquisitions, les impôts, n'étaient pas ce qui faisait le plus sentir au pays l'oppression qui pesait sur lui, et l'atteinte portée à sa dignité.

Les peuples et les gens de lettres, occupés de livres et d'abstractions, avaient fait peu d'attention aux changements imposés par la force; ils se réveillèrent à l'outrage de l'étranger; le vieil esprit allemand se souleva contre cet esprit français à qui tous avaient sacrifié un moment. La jeunesse surtout y était pleine d'ardeur, et l'idée de la nationalité allemande circula dès lors dans de nombreux écrits. Partout éclata un ardent désir d'effacer la honte infligée à l'Autriche et à tout le corps germanique. La reine Louise-Auguste, qui était adorée de toute la nation, encourageait ces dispositions. Belle et noble héroïne, dame de la chevalerie et de la jeunesse universitaire, elle communiquait le sentiment et l'enthousiasme à la politique positive de la Prusse. Les sarcasmes que Napoléon faisait insérer dans les journaux contre les princes allemands, augmentaient encore l'irritation nationale : elle ne se contint plus lorsqu'il eut fait arrêter à l'improviste dans des villes libres, et condamner à la peine de mort par des commissions militaires, six libraires,

comme coupables d'avoir répandu des écrits contre lui. Un frémissement d'indignation remplit toute l'Allemagne, et Frédéric-Guillaume ne put s'abstenir de prendre les armes. Ses soldats étaient brûlants de patriotisme et confiants dans le souvenir de leurs anciennes victoires; mais il ne restait que de vieux généraux de l'école classique. Le duc de Brunswick, alors âgé de soixante-dix ans, et qui avait combattu dans la guerre de Silésie, conservait seul sous ses cheveux blancs une organisation vigoureuse.

La guerre éclata donc de nouveau. Le roi de Prusse ne demandait à la France que de retirer ses troupes de l'Allemagne, qu'elle avait occupée sans motif, et de prendre le Rhin pour limite, conformément aux traités [1]. Mais Napoléon avait une armée insatiable de victoires; il avait des parents et des généraux à qui souriait l'espérance d'un trône. Ses finances étaient médiocres; mais n'importe : l'Allemagne était là, et fournirait à la subsistance des troupes (octobre 1806). Il dit donc dans une proclamation : *Je n'ai pas provoqué les Prussiens; ils m'enjoignent de repasser le Rhin; j'ai une tête de fer, et je ne cède pas aussi facilement. Français, vous seconderez votre empereur pour briser la colonne de Rosbach!*

L'empereur de Russie, entouré de jeunes conseillers et animé de généreux sentiments, considérait alors Catherine et Paul comme des tyrans, le partage de la Pologne comme une iniquité, la guerre avec les Français comme un acte impolitique; mais il croyait qu'il était de son devoir d'empêcher la France

[1] Ce refus de Napoléon fut motivé alors par des circonstances subites, qui furent : la mort de Fox, qui allait faire prévaloir de nouveau le parti de la guerre; le refus imprévu de l'empereur Alexandre de ratifier le traité que son ambassadeur venait de conclure à Paris; puis enfin les tergiversations de la Prusse. Napoléon dut croire à une coalition nouvelle; et craignant d'être surpris, comme l'année précédente, il refusa de retirer ses troupes de la Franconie. L'historien, en rappelant ces circonstances, devrait faire voir aussi combien la Prusse, acceptant le Hanovre tantôt d'une main, tantôt d'une autre, tint une conduite équivoque, et mérita d'attirer sur elle, par ses fautes, l'orage qui allait l'accabler. (AM. R.).

et l'Angleterre de s'écarter de la justice, et de les obliger à respecter les nationalités. C'était là le motif qui lui avait fait prendre les armes la première fois; il n'avouait pas sa défaite, et disait que les Autrichiens l'avaient abandonné. Uni maintenant à la Prusse, il préparait une nouvelle campagne, dans la confiance que l'Autriche en profiterait pour se relever de sa chute, d'autant plus que le prince de Metternich, caractère opiniâtre dans ce qu'il avait une fois entrepris, commençait à diriger la politique de Vienne.

Les Prussiens se mirent en campagne, sans attendre les Russes; malgré le concours de la Saxe et de la Hesse, ils étaient encore inférieurs à Napoléon pour le nombre, comme pour l'accord des volontés [1]. Après divers engagements partiels, la plaine d'Iéna fut le théâtre d'une bataille décisive (14 octobre 1806) : quarante-quatre mille Prussiens y furent écrasés par cinquante-quatre mille Français, et la déroute de Rosbach fut vengée [2].

Ce ne devait point être une journée décisive, et pourtant la monarchie de Frédéric, fondée sur l'armée, s'affaissa sur le coup [3]. Une terreur panique s'empara des Prussiens, dont les principaux chefs, et Brunswick lui-même, avaient été tués ou blessés. Napoléon se plut, dans ses bulletins, à insulter aux vaincus, pendant que ses journaux traînaient dans la fange le nom vénéré de la reine, qui, « dans son délire, avait mis, nouvelle Armide, le feu à son palais. » Il tint aux Saxons prisonniers un langage propre à les détacher de l'alliance prussienne, et leur proposa de faire un royaume de leur électorat. Leur prince, satellite de la Prusse depuis le règne de Frédéric II, s'était montré constamment économe de l'argent et du sang de

[1] Le total des forces prussiennes s'élevait à cent quatre-vingt-trois mille hommes; l'armée française, à cent quatre-vingt-dix mille. (Am. R.)

[2] L'armée prussienne comptait soixante-dix mille hommes sur le champ de bataille d'Iéna, où cinquante mille Français seulement combattirent. (Am. R.)

[3] A quatre lieues d'Iéna, se livrait dans le même moment la bataille d'Awerstaedt, où le maréchal Davoust se trouva aux prises avec le reste de l'armée prussienne, et l'écrasa. (Am. R.)

ses sujets, dont il avait cicatrisé les plaies; il se rendit aussitôt à Posen, où il signa un traité avec Napoléon : il entrait dans la confédération du Rhin avec le titre de roi, devait fournir un contingent de vingt mille hommes, et placer le culte catholique sur le pied de l'égalité avec le culte luthérien dans le pays où ce dernier avait pris naissance.

Dix jours après la bataille d'Iéna, Napoléon entrait à Berlin, et s'installait dans le Sans-Souci de Frédéric II. Ses généraux poursuivirent les débris de l'armée prussienne, multipliant les faits d'armes les plus inattendus[1]. A Lubeck, on combattit jusque dans les rues; et les femmes, qui avaient excité avec tant de patriotisme le courage des habitants, furent abandonnées à la brutalité des soldats[2]. Blücher, le capitaine Schill, le duc de Brunswick-Oels, battus dans les armées, se firent chefs de bandes; et un nouveau courage se réveilla, non plus à l'appel des rois, mais à la voix des peuples.

Napoléon agit en conquérant : il condamna Berlin à payer cent cinquante millions; partagea la Prusse en quatre départements, proscrivit les familles qui se tinrent à l'écart, exigea le serment de fidélité, traita de rebelles ceux qui gardaient leur foi à leurs princes malheureux, et déclara, en propres termes, qu'avant dix ans il voulait que sa famille fût la plus ancienne des maisons régnantes de l'Europe. Mais il semble qu'à ce moment il commença de décliner. La France apprit avec joie cette nouvelle gloire, mais elle n'en désira pas moins vivement la paix. Le sénat osa se rendre l'organe de ce vœu dans ses félicitations; Napoléon s'en irrita, et déclara que cette manière de s'interposer entre la pensée du souverain et les besoins du

[1] A l'enthousiasme excessif et trop présomptueux des Prussiens succéda bientôt une démoralisation si complète, que l'on vit des villes fortifiées telles que Stettin se rendre à des détachements de cavalerie; la forte place de Custrin capituler devant une poignée de fantassins; et Magdebourg, avec vingt-deux mille hommes, tomber presque sans résistance. (AM. R.)

[2] Lubeck, comme on le sait, n'était point une ville prussienne; le général Blucher, dans sa fuite, s'y jeta, malgré l'opposition des magistrats, et compromit la neutralité, qu'il avait violée le premier. AM. R.)

peuple tenait de la félonie; que lui seul comprenait ce qui convenait à la France. Il invita en conséquence le sénat à se souvenir que rien ne l'empêcherait de réaliser les grandes destinées qu'il réservait à la nation.

Ces destinées étaient de nouvelles guerres. Il repoussa tout arrangement avec la Prusse; et un décret, daté de Berlin, déclara le blocus des îles Britanniques[1] (21 novembre 1806). Il ordonna en France une levée nouvelle, et la mobilisation des gardes nationales. Les pleurs des mères et des épouses accompagneront désormais des triomphes qui seront les siens, et non plus ceux de la nation et de la liberté.

Restait à vaincre les Russes, dont les forces étaient intactes, et qui seuls désormais se trouvaient libres d'opérer à leur gré. Alexandre, qui, animé d'une piété vive, se servait de la religion pour exciter ses peuples à défendre leur indépendance, avait fait appel au zèle religieux. Napoléon, de son côté, ayant échoué près d'Alexandre, qu'il regardait comme le seul parmi les souverains qui fût à son niveau, travailla à lui susciter l'inimitié de la Turquie et celle de la Pologne. La Turquie avait offensé la Russie en destituant, sans la consulter, les hospodars de Moldavie et de Valachie. Le czar, attribuant l'outrage à l'instigation française, s'en montra irrité; la satisfaction qu'il en reçut ne l'empêcha pas de faire marcher des troupes, en même temps que la flotte anglaise vint assaillir Constantinople (février 1807). Le général Sébastiani, ambassadeur près la Sublime Porte, organisa la défense, et sauva la capitale; mais la flotte turque n'avait pas moins été brûlée par les Anglais, toujours prêts à l'œuvre dès qu'il s'agit de détruire des forces maritimes.

L'arrivée de Napoléon à Posen avait réveillé toutes les espé-

[1] L'empereur accorda un armistice à la Prusse.

Le décret relatif au blocus défendait tout commerce avec l'Angleterre, portait confiscation de toute marchandise d'origine anglaise, et défense à tout bâtiment ayant touché un port anglais d'aborder dans les ports de France ou ceux de ses alliés. Ce fut ce qu'on appela le *blocus continental*, acte de représailles dirigé contre le *blocus maritime* des Anglais, et qui répondait à la violence par la violence. (AM. R.)

rances des Polonais (1[er] décembre 1806). « L'amour de la patrie, « dit-il dans un de ses bulletins, et le sentiment national ont « été retrempés chez ce peuple par l'infortune. Sa principale « passion est de redevenir une nation. Les riches sortent de « leurs châteaux pour venir m'en prier, et m'offrir leur in- « fluence, leurs richesses, leurs enfants. Spectacle touchant! « déjà partout ils ont repris l'ancien costume, les anciens « usages. »

La gloire de relever le royaume de Pologne sourit un moment à l'esprit de Napoléon; mais on n'y pouvait arriver sans blesser l'Autriche. L'homme qui détruisait partout les nationalités pouvait-il attacher un grand prix à réparer cette énorme iniquité? Mais il savait que les Polonais étaient de vaillants soldats, et il espérait d'eux une bonne armée pour s'en servir dans l'intérêt de sa gloire, ou pour opérer une puissante diversion en Russie. Une proclamation parut, au nom de Kosciusko; l'empereur convoqua à Posen une réunion d'officiers polonais, pour l'aider à insurger le pays. Dabrowski, ancien soldat de la Révolution, fit des proclamations pour annoncer ce libérateur, qui s'avançait à la tête de trois cent mille hommes pour écraser les oppresseurs de la Pologne. Napoléon lui-même flatta cet espoir si cher aux Polonais, en leur disant de combattre et de se montrer dignes d'être reconstitués en nation.

Au milieu de décembre, il emmena les soldats de la France et de l'Italie sous ces climats sans soleil, sans routes frayées, exposés à d'obscures souffrances, sans autres ennemis à combattre que la nature. Pour ranimer leur enthousiasme, Napoléon décréta l'érection de la Madeleine en un temple de la Gloire, en l'honneur de la grande armée; il accorda double solde, il prodigua les décorations. Mais la maladie atteignait de tous côtés les soldats, que fatiguaient de misérables engagements avec les Cosaques. Les maréchaux étaient soutenus par l'espoir de gagner un royaume, tout en voyant de mauvais œil l'empereur ne songer qu'à ses frères. Lannes, Ney, Murat, réussirent mal dans les expéditions qui leur furent confiées; les mouvements manquaient d'unité quand l'empereur n'était pas là. La bataille d'Eylau (8 février 1807) contre le général

Benningsen, où il périt plus de trente mille hommes, ne fut qu'un massacre inutile sur la neige; puis les deux armées, lasses de carnage, se reposèrent tristement. Mais on voyait que Napoléon aussi pouvait être battu, et qu'une seule défaite suffirait pour entraîner sa ruine.

L'empereur, qui s'était enfoncé à cinq cents lieues de sa capitale, demanda de nouvelles levées. Pour assurer ses communications, il fit attaquer Dantzick par le maréchal Lefebvre, qu'il créa duc, quoiqu'il fût de la plus basse naissance et dépourvu de toute éducation.

La bataille d'Heilsberg resta aussi sans résultat; mais quatre jours après, les Russes furent battus à Friedland (10 juin 1807), à grand renfort d'artillerie, avec une prodigieuse effusion de sang. Le général Victor, qui eut l'honneur de la journée, fut promu à la dignité de maréchal; mais plus de trente mille blessés gémissaient dans les hôpitaux, et Napoléon, comprenant qu'il n'avait plus affaire à des Autrichiens et à des Prussiens, se décida à entrer en arrangements. Napoléon et Alexandre, l'un âgé de trente-huit ans, l'autre de vingt-neuf, comblés de puissance, et faits pour s'estimer mutuellement parce que tous deux régnaient despotiquement, eurent une conférence à Tilsitt (23 juin). Les deux empereurs y remanièrent le monde à leur gré. Napoléon ne s'inquiéta point de la Porte, qu'il avait mise en avant, et laissa Alexandre se consolider dans la Moldavie et la Valachie. En échange, le czar sacrifia la Suède, qui lui était restée fidèle, et laissa Napoléon disposer de la Poméranie suédoise, à la condition qu'il ne s'opposerait pas à la conquête de la Finlande par la Russie. Alexandre domina ainsi sur la mer Noire, la Baltique et le Danube; acquisitions réelles, en retour desquelles il reconnut les titres de Napoléon et ceux des autres princes ses satellites; il entra dans tous les projets du conquérant sur la formation d'un grand empire d'Occident, tandis que l'Orient serait abandonné à Alexandre, et que l'Allemagne demeurerait comme vassale entre eux deux.

Le roi de Prusse s'humilia devant son vainqueur; son héroïque épouse aussi tenta de le fléchir. Napoléon se complut

dans ce triomphe de son orgueil, ce qui fit dire au prince de Hardenberg : *Il est implacable vis-à-vis de l'infortune; il ne saura pas supporter le malheur avec dignité.*

Après avoir tenu quelque temps les suppliants dans l'incertitude, Napoléon déclara qu'il rendait au roi de Prusse la moitié de ses États, mais seulement en considération d'Alexandre; comme si la nation et le roi avaient cessé d'exister, et que la propriété légitime fût inhérente à la conquête.

La Prusse perdit donc tout ce qui se trouve entre le Rhin et l'Elbe avec toute la partie polonaise, indépendamment de lourdes contributions et de l'obligation de fermer ses ports aux Anglais. Napoléon était bien le maître d'imposer à Alexandre la réintégration de la Pologne, et de la négocier avec l'Autriche, qui aurait gagné à l'échange de la Gallicie contre la Silésie; mais il se contenta du territoire dont se composait la Pologne en 1772; il en forma le duché de Varsovie, qui fut donné héréditairement au roi de Saxe et aux siens. Un statut, rédigé par une commission de Polonais, décida qu'il y aurait un sénat composé de six évêques, de six palatins et de six châtelains; une chambre où siégeraient soixante nonces nommés par les diétines des nobles, et quarante membres élus par les villes : ce qui laissait dominer l'aristocratie. Le servage fut aboli, l'égalité des droits proclamée, et les personnes mises sous la protection des tribunaux.

Napoléon tira aussi de ce démembrement de la Prusse et des autres pays germaniques le royaume de Westphalie, qu'il érigea pour son frère Jérôme. Le servage et les priviléges y furent abolis; on y conserva pourtant la noblesse, mais sans attribuer aucun droit particulier aux titres ou aux dignités. Les états furent admis au vote de l'impôt; le nouveau royaume reçut, comme d'usage, le code ainsi que le système administratif français.

Ainsi tous les États intermédiaires furent sacrifiés aux deux grandes puissances qui s'étaient attribué l'une le nord, l'autre le midi : mais Alexandre s'agrandira par l'acquisition de la Finlande; Napoléon devra sa chute à la guerre d'Espagne, et à son dissentiment avec Alexandre sur le partage de

l'empire ottoman, dont il fut alors question pour la première fois [1].

[1] « Dans cet *aveugle panégyrique de Napoléon et de la force*, que publie M. Thiers sous le titre d'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, on lit : « Dans l'enivrement produit par la prodigieuse campagne de « 1805, changer arbitrairement la face de l'Europe, et, au lieu de se « borner à modifier le passé (ce qui est le plus grand triomphe accordé « à la main de l'homme), vouloir le détruire; au lieu de continuer à notre « profit la vieille rivalité de la Prusse et de l'Autriche par des avantages « accordés à l'une sur l'autre, arracher le sceptre germanique à l'Au- « triche, sans le donner à la Prusse; convertir leur antagonisme en une « haine commune contre la France; créer sous le titre de confédération « du Rhin une prétendue Allemagne française, composée de princes « allemands peu reconnaissants de nos bienfaits; et, après avoir rendu, « par cet injuste déplacement de la limite du Rhin, la guerre avec la « Prusse inévitable, guerre aussi impolitique que glorieuse, se laisser « entraîner, par le torrent de la victoire, jusqu'aux bords de la Vis- « tule; arrivé là, essayer la restauration de la Pologne, en ayant sur « ses derrières la Prusse vaincue mais frémissante, l'Autriche secrète- « ment implacable; tout cela, *admirable comme œuvre militaire*, « était, comme œuvre politique, imprudent, excessif, chimérique. » Fin du livre XXVII. (*Note de l'auteur.*)

Cette note montre une fois de plus combien M. César Cantu sympathise peu avec les historiens français, et particulièrement avec M. Thiers. Il serait inutile d'insister sur ce qu'il y a d'exagéré dans le dur reproche que M. Cantu lui adresse : on dirait que le passage même qui vient d'être cité a été choisi à plaisir pour réfuter son assertion. M. Thiers a pu puiser souvent dans son admiration pour l'empereur de savants et ingénieux motifs pour atténuer les premières fautes de sa politique; mais il en a marqué tous les grands écarts; son *panégyrique* en tout cas n'est point *aveugle*, et l'on vient de voir que la sévérité de l'historien y parle assez haut. (Am. R.)

DESPOTISME IMPÉRIAL. — BLOCUS CONTINENTAL. — GUERRE D'ESPAGNE.

Napoléon disait à l'un de ses aides de camp, en traversant les Alpes : *Vous croyez donc que c'est quelque chose de bien grand d'être empereur des Français et roi d'Italie? Je ne me fais pas d'illusion, je suis l'instrument de la Providence, qui me conservera tant qu'elle aura besoin de moi : cela passé, elle me brisera comme un verre*[1].

Que ne se souvint-il de ces paroles, et que n'agit-il en conséquence ! Mais sa grandeur le fascina ; il s'abandonna à son orgueilleuse ivresse : il ne parla plus des peuples, il n'entendit plus la voix de la raison ; l'obéissance à ses côtés avait cessé de raisonner. Il éloigna Talleyrand, qui inclinait pour la paix maritime, et qui, trop pénétrant pour ne pas apercevoir le but où tendait Napoléon, voilait à peine sous la raillerie ce que d'autres dissimulaient. Il supprima le tribunat, effaça sur les monnaies et sur les formules le titre de *république française*, et répara Saint-Denis pour y installer les sépultures impériales. Il commandait la moralité comme un cérémonial, et le cérémonial comme un devoir. La cour se trouvait embarrassée de ces pompeux uniformes, de ces cérémonies aux règles invariables, de ces réceptions du matin à l'ancienne manière ; et le bon sens n'y trouvait pas moins à redire que l'ancienne noblesse. Napoléon représentait mal en Louis XIV ; il n'était bien qu'au milieu d'un état-major. La France pouvait désirer un souverain, mais non ce faste par lequel il semblait renier son origine.

La réaction la plus déclarée contre les grands changements de 89 fut la création de majorats et de fiefs. Les territoires cédés à Napoléon par l'Autriche et par la Prusse en firent les frais ; les douze pairs de Philippe-Auguste et les chevaliers de la

[1] *Mémoires du colonel de Baudus.*

Table Ronde lui servirent d'exemple. Il constitua donc dans l'État vénitien douze duchés, auxquels il affecta un quinzième du revenu qu'en pouvait tirer le royaume d'Italie. Il se réserva six grands fiefs à sa nomination dans le royaume de Naples; il en créa d'autres, sous des titres de victoires, tant en Italie qu'en Allemagne; tout cela, sans interroger les peuples ni demander l'assentiment des cabinets.

L'homme qui distribuait souverainement honneurs, titres, pensions, royaumes, était l'objet de telles adulations, qu'elles pouvaient dépasser jusqu'aux désirs du maître [1]. En détachant les esprits des illusions, il voulut aussi les détacher des réalités. Après avoir imposé le silence aux haines, il en vint à prétendre l'imposer aux opinions : il comprima la pensée et l'instruction; bientôt ce fut le tour de la foi religieuse; et il voulut qu'aucune force ne subsistât hors de sa sphère. La guerre rendait l'impôt très-lourd, et il était perçu avec rigueur. La loi de la conscription ne respectait aucune affection; les réfractaires étaient condamnés aux travaux forcés avec les voleurs, et l'on envoyait des garnisaires vivre à discrétion chez les parents, pour les obliger à dénoncer les fugitifs.

L'absolutisme engendre le mécontentement, et accroît le besoin de l'absolutisme. Une police très-active veillait sur les grands comme sur les petits; et indépendamment du pouvoir discrétionnaire qui lui était laissé, indépendamment de l'institution des cours spéciales, l'ordre constitutionnel pouvait être suspendu dans des départements entiers. Napoléon reproduisait les formules de Louis XIV, lorsqu'il disait : « En Angleterre, « le pouvoir est monarchique, aristocratique, fractionnaire: « c'est pourquoi la nation en est séparée, et une opposition est « nécessaire. Mais ici le peuple m'a transmis ses pouvoirs; le « peuple, c'est moi, et il ne peut avoir un intérêt distinct du « mien : me contredire, c'est attaquer en moi l'intérêt public

[1] « Quelle monstruosité pour eux! quel renversement de tous leurs principes! Que de choses extraordinaires j'ai fait faire! Et pourtant rien de tout cela n'était commandé, pas même aperçu! » *Mém. de Sainte-Hélène.*

« tout entier. » A ce langage, ne semblerait-il que rien en France ne s'était fait depuis 1789?

Napoléon lui-même sentait combien son règne était fragile depuis qu'il avait perdu l'appui de la liberté, et il songeait à se fortifier en s'entourant de rois de sa famille [1]; mais il se trompa en morale comme en politique. Il avait placé Joseph à Naples, puis Jérôme en Westphalie, en lui faisant épouser une princesse de la maison de Wurtemberg. Afin de s'assurer l'obéissance de la Hollande, point important, parce qu'elle était exposée aux attaques des Anglais, il lui donna pour roi son frère Louis (juin 1806), âgé alors de vingt-huit ans. Jérôme en avait vingt-deux; et tous deux, également insouciants, ignoraient complétement le caractère de leurs peuples. Napoléon ne s'en inquiétait guère, pourvu qu'ils restassent sur le trône, assujettis à ses volontés comme des espèces de pachas. Aussi les tenait-il liés à l'empire par quelques hautes dignités : Joseph était grand électeur; Louis, connétable. Mais il ne put les empêcher d'épouser les intérêts de la nation qu'il leur donnait à gouverner, et qui souvent étaient en contradiction avec ceux du maître qui avait la prétention d'exploiter leurs États. Dans le royaume d'Italie, outre les grands fiefs et le tribut de 30 millions, Napoléon se réserva sur les monts-de-piété une rente de 1,200,000 fr. pour les généraux et officiers qui avaient bien mérité de lui. Il ruina ce pays par le système continental, et plus encore la Hollande, qui ne vivait que du commerce : ce fut à tel point que Louis résista, et voulut s'opposer aux spoliations arbitraires des généraux français; mais, sentant son impuissance, il tomba dans le découragement. L'Allemagne répugnait aussi à tant de

[1] « Je sentais mon isolement; je jetais de tous côtés des ancres de salut au fond de la mer. Quels appuis plus naturels pour moi que mes proches? Pouvais-je mieux attendre de la part des étrangers? Je n'ai pas eu le bonheur de Gengiskhan avec ses quatre fils, qui ne connaissaient d'autre rivalité que celle de le bien servir. Moi, nommais-je un roi? il se croyait tout aussitôt *par la grâce de Dieu*, tant le mot est épidémique! Ce n'était plus un lieutenant sur lequel je devais me reposer, c'était un ennemi de plus dont je devais m'occuper. » *Mém. de Sainte-Hélène.*

remaniement, d'autant plus que Napoléon imposait aux princes du Rhin, ses vassaux, des conditions de nature à rendre tyranniques ces gouvernements, naguère paternels.

Après les grands coups frappés à Austerlitz et à Iéna, il n'avait plus en face de lui que l'Angleterre. Le principal but de sa politique était de l'abattre, et cependant jamais il n'étudia à fond ce pays : il n'en connut ni l'aristocratie, ni la liberté, ni le système militaire et financier, ni les parlements [1]. Il ne savait que lui jeter les noms de *perfide Albion*, de *nation de boutiquiers*, voulant que ses panégyristes l'imitassent ; c'était une manière de lui faire la cour. Il considérait les plaintes de l'opposition dans le parlement comme des symptômes de révolte, lui qui n'était habitué à entendre que des louanges. N'étant point au fait de ces manéges, les pétitions pour la paix lui paraissaient sincères ; et il ne méprisait pas moins que leur gouvernement ces soldats anglais avec lesquels il ne s'était mesuré qu'à Toulon. Ainsi, ne comprenant ni la constitution anglaise [2] ni la théorie du crédit, il croyait, quand son oreille était frappée des déclamations du parlement et des tumultes des *meetings*, que l'île allait être bouleversée d'un moment à l'autre. Mais les emprunts énormes contractés par le gouvernement se fondaient sur le crédit ; les subsides qu'il fournissait aux puissances étrangères animaient les manufactures, et rentraient en échange de leurs produits ; tandis que la France n'ayant plus d'échanges à faire, faisait sortir de tous côtés de l'argent qui ne revenait pas.

L'Angleterre au contraire, sûre d'elle-même, étudiait à fond son ennemi : elle n'entreprenait la guerre que lorsqu'elle se sentait appuyée de bons alliés, sur lesquels tombaient les premiers coups ; elle n'employait que des armées d'élite, parce qu'elles

[1] M. Thiers et d'autres écrivains affirment, au contraire, que Napoléon, dont la pensée était sans cesse tournée vers ce pays, en avait acquis la connaissance la plus détaillée, au point d'étonner dans ses conversations les ambassadeurs anglais. (Am. R.)

[2] Il disait encore à Sainte-Hélène : *La pauvre constitution anglaise est gravement compromise aujourd'hui !* (C. C.)

sont peu nombreuses, formées d'hommes de bonne volonté, et d'une admirable discipline. Les généraux, qui avaient à rendre compte à la nation, se retiraient sans consulter leur amour-propre, si cela pouvait assurer des succès à venir ou épargner des désastres inutiles ; s'ils réussissaient, ils savaient que les rangs de l'orgueilleuse aristocratie leur seraient ouverts : accord singulier d'héroïsme et d'esprit mercantile. Napoléon prenait ces précautions pour de la peur, ces retraites pour une fuite [1].

La marine de l'Angleterre était, en présence de celle de France, ce qu'était Napoléon en face des armées autrichiennes. Les amiraux français, fidèles à l'ancienne tactique, se formaient en grandes lignes, et tâchaient d'en venir à l'abordage ou de tourner l'ennemi, pour le placer entre deux feux. Nelson, au contraire, concentrait le grand effort sur un seul point, coupait la ligne ennemie, et, les escadres une fois séparées, il les attaquait isolément. Cette tactique téméraire lui réussit, parce qu'il avait des hommes admirablement exercés dès leur enfance à l'artillerie comme aux manœuvres ; si bien que chaque vaisseau, avec une discipline parfaite, un ordre rigoureusement établi, pouvait se mesurer avec avantage contre un navire ennemi. De là vient qu'autant Napoléon était heureux sur le continent, autant il avait à souffrir sur mer. Au moment où la France se donna à lui, elle possédait quatre-vingts vaisseaux, soixante-dix-huit frégates, quarante-sept corvettes ; l'Espagne mettait à sa disposition soixante-quatorze vaisseaux et cinquante-six frégates ; les Provinces-Unies, quarante vaisseaux et trente-huit frégates. Tout cela fut perdu à Trafalgar, ou périt après dans des attaques de détail. Chaque expédition qui sortait des ports français procurait un triomphe aux Anglais, de sorte

[1] M. Cantu, qui épargne si peu le blâme à Napoléon, et qui juge toujours avec une extrême rigueur les fautes de ce puissant génie, use envers l'Angleterre d'un procédé très-différent : ni son despotisme maritime et sa violence envers les neutres, antérieurs au blocus continental, ni ses prétentions arbitraires ou cupides, n'encourent l'animadversion de l'historien. M. Cantu croit-il avoir présenté à l'Italie le règne de Napoléon sous un jour bien vrai, et avec une impartialité digne de son talent? Nous en doutons. (AM. R.)

que ce furent véritablement les guerres de l'empire qui assurèrent la suprématie maritime de l'Angleterre. L'amiral Linois, qui avait mission de reprendre Pondichéry dans l'océan Indien, fut vaincu par une escadre marchande; puis, à son retour, étant tombé au milieu de l'escadre de l'amiral Warren, il fut forcé de se rendre. Une autre flotte, sortie de Brest pour approvisionner la colonie de Saint-Domingue, fut battue et capturée; d'autres furent dispersées.

Napoléon avait en mépris les spéculations, qui pourtant faisaient la grandeur de l'Angleterre; et l'on eut peine à lui faire comprendre l'utilité d'une banque, qui fut fondée à Paris par des particuliers.

L'Angleterre usant de rigueurs contre les neutres, Napoléon arrêta de même contre elle le plan d'un grand système prohibitif. L'idée du blocus continental avait commencé à être appliquée en Amérique. La convention avait, par le décret du 18 vendémiaire an XI, proscrit toutes les marchandises et produits manufacturés des pays soumis à l'Angleterre, et cela sous des peines sévères (jusqu'à vingt ans de fer pour les contrevenants). Napoléon avait donc pris le principe de son système à ces deux républiques; mais il y donna une extension bien plus redoutable par les moyens qu'il y employa, et par l'intention évidente d'une domination universelle. Il songea à ceindre l'Europe entière d'un littoral tout à lui, depuis la Hollande jusqu'aux îles Ioniennes, d'où l'Angleterre devait demeurer exclue, la contraignant ainsi à mourir de faim, faute de débouchés pour ses manufactures et pour les produits de ses colonies.

Un décret daté de Berlin, puis un autre de Milan, plus terrible encore, déclarèrent prisonnier de guerre tout Anglais trouvé dans les pays occupés, et de bonne prise tous navires, marchandises, propriétés, magasins appartenant à des sujets britanniques. Ordre fut donné de repousser tous bâtiments provenant des ports anglais.

Puérilité gigantesque, qui portait à une foule d'intérêts un coup funeste, et tournait la guerre contre les peuples, plus difficiles à vaincre que les rois. Il en résulta des pillages, des confiscations et un espionnage organisé dans toute l'Europe, la

violation des magasins et celle des correspondances, la ruine des villes commerçantes, et la nécessité d'un despotisme auquel n'avait pas été réduit le régime de la terreur. Un bâtiment neutre cessa d'être respecté, lorsqu'il avait subi la visite des croiseurs anglais; ce qui porta le dernier coup au commerce, puisque les navigations neutres ne pouvaient plus subsister.

Napoléon voulut donc accabler les Anglais, mais en commençant par accabler le monde entier : les hommes devaient se condamner aux privations, les terres produire des fruits inaccoutumés, les rois déployer une force despotique, que tous n'avaient pas ou dont tous ne voulaient pas user; les pays même qui ne produisent rien, et n'ont, comme la Suède, que des côtes et des ports, devaient être obligés de les fermer. La ruine du continent en était le résultat certain; et il n'était pas possible qu'une violence qui mettait l'empereur en opposition avec la civilisation entière, en voulant réduire à un trafic local tout le commerce qui naguère embrassait l'univers, il n'était pas possible qu'une telle violence fût de longue durée.

Des bûchers s'allumèrent (nouvelle inquisition commerciale) pour brûler les marchandises provenant de l'île ennemie; puis l'avidité en fit permettre l'introduction moyennant une prime de cinquante pour cent, et ensuite par des *licences* particulières qui multipliaient la contrebande (1810). Des plaintes, des violations, des résistances, s'élevaient de toutes parts; le besoin de sucre, de café, de coton, devint une arme contre Napoléon, à qui une erreur économique nuisit bien plus que l'inimitié des rois [1]. L'industrie nationale fit des progrès; mais à qui profite-t-elle, si elle ne donne les objets meilleurs et à plus bas prix? Il avait pensé que les avantages dont jouissait l'Angleterre provenaient du commerce extérieur, et qu'elle succomberait lorsque le continent européen lui serait fermé. Mais il aurait fallu fermer le monde; sans quoi on montrait à l'Angleterre

[1] Coletta est le seul écrivain, que nous sachions, qui défende ou excuse le système continental (liv. VI), et blâme la *présomptueuse* Italie (livre VII), qui n'était pas charmée de se voir contrainte à subir toutes les mesures françaises. (C. C.)

combien elle était puissante, puisqu'elle pouvait se passer de l'Europe. De ce moment, la politique de Napoléon et celle de l'Angleterre se traduisirent, la première par le mot prohibition, la seconde par celui de liberté du commerce; et c'est au nom de ces principes que se firent les guerres et les alliances qui suivirent.

Les plans de Pitt avaient été repris par Canning et par Castelreagh, qui étaient persuadés, avec toute la nation, de la nécessité d'une lutte à mort contre la prépondérance de Napoléon. L'empereur déclarait le blocus de l'Angleterre, quand il ne pouvait mettre un bâtiment à la mer sans qu'il fût pris par les croisières britanniques; mais l'Angleterre, en déclarant que le pavillon neutre ne couvrait pas la marchandise, et que tout bâtiment qui toucherait les côtes de France serait capturé, anéantit véritablement le commerce français.

L'Angleterre, informée qu'aux termes d'un article secret du traité de Tilsitt (1807), les flottes russe, portugaise et danoise devaient s'unir contre elle à celle de la France, envoya des forces redoutables devant Copenhague (août), et exigea que sa flotte lui fût livrée jusqu'à la paix; il fallut en conséquence lui donner vingt vaisseaux, armés de plus de deux mille canons. L'empereur Alexandre s'indigna de cette violation du droit des gens, dont la sécurité publique fut le prétexte, et adhéra au système continental (octobre), bien qu'il y fût déterminé en réalité par le désir de ne pas être troublé dans les conquêtes qu'il méditait; et, s'unissant à Napoléon malgré la répugnance de sa nation et de sa famille pour cette alliance, il déclara la guerre à la Grande-Bretagne.

Nous avons vu quels sacrifices avait faits à la république française le roi d'Espagne Charles IV. Un sentiment de loyauté et de solidarité royale l'avait fait protester avec force contre l'arrestation de Louis XVI, et dépenser des sommes considérables pour le sauver. Après la mort du roi, il déclara à la France la guerre la plus patriotique, car le peuple lui offrit soixante-treize millions pour en faire les frais. Cependant les premières défaites le découragèrent, et Charles fit la paix avec la république. Devenu vieux et dégoûté des affaires, il mettait son plaisir

à faire observer l'antique cérémonial, à vivre en famille, à chasser assis dans son fauteuil, laissant toute l'autorité à la reine Louise de Parme, femme active et spirituelle. Emmanuel Godoï, simple garde du corps, s'était élevé au premier rang par sa grande capacité [1]; il eut l'ambition de régénérer l'Espagne, et s'entoura des hommes les plus capables du pays [2]. Amant de la reine et favori du roi, il saisit l'occasion de se grandir et d'étaler son influence en décidant le traité avec la France, ce qui lui valut le titre de prince de la Paix. Cependant lorsque Napoléon eut renversé les Bourbons de Naples (5 octobre 1806), et enlevé les îles Baléares à l'Espagne en compensation de la Sicile, Charles IV, concevant des soupçons, entra dans la coalition, et le Midi répondit au cri de guerre poussé par le Nord. L'Espagne, restée à découvert par le désastre de la Prusse, se résigna à subir toutes les conditions; et Napoléon, qui ne se piquait pas de générosité, lui enleva son armée : seize mille hommes, sous les ordres du marquis de la Romana, furent envoyés combattre dans le Holstein.

La couronne de Portugal reposait sur la tête de Marie Ire : on dit que les découvertes amenées par le procès de Pombal augmentèrent son hypocondrie habituelle, et la mirent hors d'état de gouverner jusqu'à 1816, époque de sa mort. Don Juan, prince du Brésil, son fils, prit le titre de régent. Une éducation claustrale avait fait de lui un prince sans énergie, qui chantait au lutrin. Il se jeta dans la première coalition contre la France, et y envoya des troupes; mais les corsaires français capturèrent pour deux cents millions de chargements qui venaient de l'Inde

[1] Le mérite de Godoï nous semble ici au moins exagéré : on sait de reste que sa grande capacité, si toutefois elle exista, ne fut point la cause la plus efficace de son élévation. M. Cantu accuse ici, dans une note que nous ne reproduisons pas, M. Thiers d'avoir répété sur Godoï les accusations les plus injustes de ses ennemis. M. Thiers nous paraît d'accord en cela avec la plupart des écrivains, tandis que nous ignorons sur quelle grave autorité M. Cantu se fonde quand il parle de la grande capacité de ce personnage. (AM. R.)

[2] Il suffit de citer le grand économiste Jovellanos et le poëte Melendez.

et du Brésil. Une mauvaise administration accrut les dépenses de ces armements, et, en 1797, il fallut créer un papier-monnaie. Depuis lors les finances tombèrent de plus en plus; puis l'Angleterre occupa les forteresses qui entourent Lisbonne, et mit une garnison dans la ville, sous prétexte de la garantir.

Juan avait épousé Charlotte-Joachime, fille de Charles IV d'Espagne, femme altière et fougueuse, qui gourmandait la fainéantise de son mari, et vivait en mauvaise intelligence avec lui. Pris de mélancolie, il s'enferma dans le monastère de Mafra, où il vécut presque invisible (1805); mais ayant découvert une trame dont le but était de le faire passer pour aliéné, il devint ombrageux : il prit sa femme en haine, et s'imagina voir un ennemi dans tout homme de talent. L'intendant général de police, Ignace de Pina Manique, qui semait les soupçons dans son esprit, possédait seul sa confiance.

Napoléon, à cette époque, s'unit à l'Espagne contre le Portugal, qui, abandonné par l'Angleterre, acheta la paix non seulement par des sacrifices d'argent, mais encore avec des provinces, et fut obligé d'engager à la Hollande les mines du Brésil. Mais la paix d'Amiens rendit une grande prospérité à Lisbonne, qui redevint le marché du monde, et où arrivèrent les galions, qui de longtemps n'avaient pu y aborder.

Napoléon éblouit Charles IV en lui proposant un partage du Portugal, dans lequel la partie septentrionale aurait été donnée au roi d'Étrurie, les Algarves au prince de la Paix, la capitale remise aux troupes françaises; puis il offrait à Charles IV le titre d'empereur des deux Amériques. L'ayant entraîné par ces belles promesses, il envoya en Espagne un corps de troupes françaises (1807), commandé par Junot, pour marcher sur le Portugal : il n'était composé que de vingt-quatre mille conscrits, n'ayant que des chevaux neufs et une artillerie novice, attendu qu'il faisait peu de cas des hommes du Midi. Il enjoignit alors au Portugal de déclarer la guerre aux Anglais (octobre), de remettre la flotte aux Français, de fermer les ports du Tage, et de détruire les vignes de Porto, la richesse du pays.

Napoléon, habitué à tout faire à coups de décrets, déclara

que *la maison de Bragance avait cessé de régner*[1]. Il espérait qu'au moment où paraîtrait ce manifeste, Junot aurait déjà mis la main sur la famille royale et sur les diamants du Brésil; mais il n'avait pas bien calculé les marches à travers les montagnes, sur lesquelles le despotisme ne peut rien. Il avait écrit : *Une armée de vingt-quatre mille hommes peut se nourrir même dans un désert.* En dépit de sa parole impériale, l'armée, dénuée de tout, eut horriblement à souffrir, et fit souffrir les autres. On fit des cartouches avec les archives ; on ôta le pain de la bouche des paysans, qui conçurent une haine mortelle contre les amis de leur roi, et commencèrent la guerre à coups de couteau.

Le régent se vit forcé de signer la ruine du Portugal; mais Sidney Smith arriva avec sa flotte pour prévenir le coup, et obliger les rois d'Espagne et de Portugal à se retirer en Amérique sous la protection britannique; ce qui devait rendre les colonies indépendantes, et fournir des débouchés à l'industrie anglaise.

Le régent de Portugal, qui s'était embarqué dans un dénûment tel qu'il eut à pâtir de la faim (25 novembre 1807), accepta un asile sur les bâtiments anglais; et Junot, à la tête d'un petit nombre d'hommes exténués de fatigue, entra dans Lisbonne. Il était impossible de tenir un royaume avec si peu de monde; mais Napoléon commandait, et il n'y avait pas de raison à lui opposer. Quand une députation de Portugais se présenta devant lui à Bayonne, sans attendre qu'ils eussent pris la parole, il leur dit : *Je ne sais pas encore ce que je ferai de vous ; cela dépendra des événements. Êtes-vous dans le cas de former un peuple? avez-vous le volume nécessaire? Votre prince vous a abandonnés; il s'est fait conduire au Brésil par les Anglais : il a fait une grande sottise, il s'en repentira*[2]. Cent millions furent imposés au pays par les conquérants; des

[1] Malgré l'assertion de divers historiens, il serait difficile de produire le texte officiel de ce décret, qui ne se trouve ni au *Moniteur*, ni dans les Archives. (Am. R.)

[2] *De Pradt.* Son livre sur les affaires d'Espagne peut être consulté utilement, mais avec précaution.

condamnations à mort furent prononcées, et il fut question, par raison de sûreté, d'envoyer en France les soldats ainsi que les hommes les plus marquants. La crainte que ce projet inspira redoubla le désir de secouer le joug, et les soulèvements qui éclatèrent eu Espagne en fournirent l'occasion.

Ferdinand, prince héréditaire d'Espagne, caractère ardent, souffrait de voir sa patrie réduite au rôle de satellite de la France, et livrée aux intrigues du prince de la Paix : dissimulant donc à demi ses projets, il s'était concerté avec Beauharnais, ambassadeur de France, pour renverser ce parvenu insolent. Charles IV, en ayant eu soupçon, accusa publiquement son fils d'avoir voulu attenter à sa vie, et le fit arrêter. Napoléon ne fit qu'en rire : *Laissez-les*, dit-il, *s'arranger entre eux et s'affaiblir*. Il en résulta que Ferdinand demanda à genoux un pardon, que son père lui accorda « par égard pour Napoléon. »

Dans le même moment, l'empereur, fidèle à sa politique, faisait occuper l'Espagne par Murat, à la tête de quatre-vingt-quinze mille hommes, conscrits pour la plupart. Ces prétendus alliés devaient protéger le pays contre la perfide Albion; mais ils se livrèrent à des excès de toutes sortes : ils pillèrent, ils violèrent les églises et les couvents, et surprirent les forteresses. L'empereur, qui de lion s'était fait renard, dissimulait encore ses projets, attendant qu'on laissât tomber à terre cette couronne, pour la ramasser avec son épée. Il menaça, épouvanta la cour, pour la décider à s'enfuir en Amérique. Il avait toutefois pris ses mesures pour la capturer en route. Mais le peuple, qui voyait déjà des tyrans dans ses hôtes, se souleva, et courut en tumulte à Aranjuez, où la cour était réunie, criant : *Vive le prince des Asturies! mort à Godoï!* et le favori, qui s'était caché, fut fait prisonnier (17 mars 1808). A ce coup funeste, la reine éperdue ne garda plus de ménagement; elle écrivit à Murat les lettres les plus abjectes[1], pour le supplier de sauver cette tête chérie, lui disant que leur seul désir était de vivre ensemble tous trois. Ils offrirent tout pour obtenir cette grâce : Charles s'engagea à abdiquer en faveur de son fils Ferdinand. Ce prince

[1] Elles ont été publiées par Toreno.

sauva Godoï en le faisant mettre en prison ; et il fut proclamé avec enthousiasme par le peuple (19 mars) comme le représentant de la nationalité, trahie par Charles et par Godoï.

Cependant Murat s'avançait (23 mars) : lorsqu'il fut entré dans Madrid, il devint le centre de toutes les intrigues et de toutes les espérances. Napoléon voyait avec déplaisir un roi faible remplacé par un prince dans la force de l'âge [1] ; en conséquence, il se proposa comme médiateur et arbitre entre le père et le fils. Trop peu confiant dans l'amour du peuple, Ferdinand se laissa persuader de se rendre à Bayonne pour se concilier la faveur du fort (avril 1808). C'était un piége ; et Napoléon espérait bien l'amener à échanger le trône d'Espagne contre celui d'Étrurie, en épousant une de ses nièces. A peine fut-il arrivé, que Savary, instrument de cette fraude, lui enjoignit d'abdiquer. Ferdinand résista : le chanoine Escoïquiz, son confident, exposa ses motifs ; de Pradt, évêque de Poitiers, qui plus tard

[1] M. Thiers, qui prétend avoir eu en main beaucoup de documents nouveaux, et qui entre dans de longs détails sur ces honteuses intrigues, arrive à cette conclusion : c'est-à-dire que *Napoléon imagina de ne pas reconnaître Ferdinand VII, dont la royauté jeune, désirée des Espagnols, serait difficile à détruire, et de considérer Charles IV comme étant toujours roi, parce que sa royauté vieille, usée, odieuse aux Espagnols, serait facile à renverser.* Il convient aussi que *Napoléon, d'astuce en astuce, devenait à chaque instant plus coupable.* Outre l'abbé de Pradt, nous avons des témoins oculaires, tels que Pedro Cevallos, *Exposition des moyens employés par Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne*, Madrid, 1808 ; et Jean Escoïquiz, *Exposition des motifs qui déterminèrent en 1808 Sa Majesté Catholique à se rendre à Bayonne*, Paris, 1816. Il n'y a d'important, dans le livre du général Foy sur cette guerre (1824), que le morceau sur l'organisation militaire de la France et de l'Angleterre. Les Mémoires des maréchaux Suchet et Gouvion Saint-Cyr concernent des opérations partielles. La meilleure relation est l'*History of the war in the Peninsula and in the South of France, from the year* 1807 *to the year* 1814, *by W.-F.-N. Napier,* 1841. Voyez la *Storia delle campagne degl' Italiani*, du général Vaccani, ainsi que l'*Histoire de la guerre et révolution d'Espagne*, par Toreno (*Note de l'auteur.*)

devait juger Napoléon avec tant de sévérité, fut chargé de les réfuter; mais les infants résistèrent à la tyrannie. Alors Napoléon eut recours à d'autres artifices : il se fit envoyer Godoï, qui avait été mis en liberté, appela Charles IV et la reine, puis les reconnut comme seuls souverains de l'Espagne. Le vieux roi voulut, en présence de l'empereur, forcer Ferdinand à lui rendre le sceptre, et alla même jusqu'à le menacer de sa canne. Le prince dit qu'il y consentait, pourvu que ce fût devant les cortès du royaume.

De ce moment l'Espagne fut bouleversée d'un bout à l'autre. Déjà le peuple, dont le bon sens était plus clairvoyant que toute l'astuce des conseillers royaux, avait tenté d'empêcher le voyage de Bayonne (22 mai), et le sang commença à couler dans Madrid; le couteau fit plus que la mitraille, et cinq cents soldats français manquèrent à l'appel. Murat fit en conséquence afficher cet ordre du jour : « Quiconque sera pris les armes à la « main sera fusillé; de même ceux qui recèleront chez eux des « personnes armées. Tout attroupement de plus de huit per- « sonnes sera dispersé à coups de fusil; tout lieu où il aura été « tué un Français sera brûlé. Quiconque fera ou distribuera « des écrits provoquant à la sédition, sera fusillé. Les maîtres « seront responsables pour leurs domestiques, les marchands « et les chefs d'ateliers pour leurs ouvriers, les père et mère « pour leurs enfants, les supérieurs des couvents pour leurs « religieux. » L'effet suivit les menaces; mais le peuple vénéra les victimes comme des martyrs.

Napoléon enjoignit impérieusement à Ferdinand de rendre la couronne à son père; et des menaces corporelles, des terreurs morales, ainsi que la peur qu'on lui fit d'un procès relatif au soulèvement de Madrid, déterminèrent l'adhésion de ce jeune prince (6 mai 1808), placé entre un lâche favori, un père aveugle, et un voisin tout-puissant. A peine Charles IV fut-il redevenu souverain, qu'il céda l'Espagne et les Indes à Napoléon, à la condition d'y placer un roi indépendant de la France. Il obtint pour lui le château et les chasses giboyeuses de Compiègne, avec trente millions de réaux; quatre cent mille francs pour les infants; la restitution de tous ses biens à Godoï, qui avait

ménagé le traité; et à Ferdinand le titre d'altesse, avec des biens en Navarre [1]. C'est ainsi que Napoléon détrônait la famille royale d'Espagne, et disait au peuple, dans sa proclamation : « Après une longue agonie, votre nation périssait. J'ai « vu vos maux, et je viens y remédier. Vos princes m'ont cédé « la couronne des Espagnes. Je ne veux pas régner sur vos pro« vinces, mais acquérir des titres éternels à l'amour et à la re« connaissance de votre postérité. Votre monarchie est vieille; « ma mission est de la rajeunir. Confiez-vous dans le présent; « car je veux que vos neveux gardent souvenir de moi, et disent : « Il a régénéré notre patrie! »

C'était un acte non-seulement inique, mais inutile; car Napoléon pouvait déjà tout ce qu'il voulait dans ce royaume, tandis qu'il se compromit par là en face de l'Europe, non plus en l'effrayant par l'enlèvement et l'exécution d'un prince, mais en s'abaissant jusqu'à l'intrigue, lui qui avait la force à sa disposition.

Les parvenus aspiraient au trône des descendants dégénérés de Charles-Quint et de Louis XIV, et Murat se croyait certain d'y monter. Mais Napoléon jugea qu'il y fallait un homme plus habile dans le gouvernement. Comme il n'avait pu se réconcilier avec Lucien, dans une conférence qui avait eu lieu à Mantoue, il y fit passer Joseph, qui régnait à Naples, sans plus consulter le peuple qu'il ne l'avait fait sur l'abdication. Une constitution fut donnée à l'Espagne, dans une représentation dont la mise en scène eut lieu à Bayonne; et c'est à peine si d'anciennes dénominations y servirent à déguiser les formes françaises.

Napoléon s'empara à Madrid de tout ce qui appartenait à l'inquisition, et il ne trouva dans le palais de ce redoutable tribunal que sept cent cinquante mille francs, sans un seul détenu.

[1] Napoléon lui donna pour résidence le château de Valençay, appartenant à Talleyrand, auquel il écrivait de procurer au prince des distractions et des plaisirs; de ne le laisser manquer ni de linge ni de batterie de cuisine; de lui amener quelques dames ; et concluait : *Quant à vous, votre mission est assez honorable!* Lettre de Bayonne, du 9 mai 1808.
(C. C.)

Le nouveau roi Joseph fut traité en vassal : on ordonna et disposa tout sans même l'écouter, ce qui excita ses plaintes; et ce monarque intrus se trouva sans argent, parce que les provinces ne payaient point. Napoléon, peu habitué jusque-là à compter avec les nations, croyait que, tout étant fini avec la cour, il en était de même avec le peuple. Au contraire : après avoir enlevé un roi, il se trouva en face d'un peuple qui, débarrassé de maîtres timides, put embrasser avec ardeur la cause nationale, inaccessible aux séductions, aux intrigues, aux vaines frayeurs, et ne voyant, selon l'ordinaire du peuple, qu'un seul but, vers lequel il s'élança sans dévier.

La France ne fut informée de l'intrigue de Bayonne qu'au moment où éclata la résistance de l'Espagne. Canning et Castlereagh s'étaient réjouis de cet envahissement, persuadés que le peuple résisterait. Napoléon disait au contraire au chanoine Escoïquiz : *Les pays où il y a beaucoup de moines sont faciles à subjuguer; je le sais par expérience.* Et à l'abbé de Pradt : « Si cette entreprise devait me coûter quatre-vingt mille hommes, je ne la ferais pas; mais douze mille y suffiront, c'est un enfantillage. Ces gens-là ne savent pas ce que c'est qu'une troupe française. Les Prussiens étaient comme eux, et l'on a vu comment ils s'en sont trouvés. Croyez-moi, ce sera bientôt fini. Je ne voudrais faire de mal à personne; mais quand mon char politique est lancé, il faut qu'il passe. Malheur à qui se trouve sous les roues! » Il n'y envoya en conséquence que des conscrits; mais ce fut encore un signe de mépris, et un encouragement à la résistance.

L'Espagne, bien qu'en retard sous le rapport du progrès pratique, conservait dans son énergie un sentiment national, un désir de régénération politique et de respect du droit, bien plus forts que chez aucune nation protestante [1]. Le peuple, religieux,

[1] L'historien, qui s'est montré dans tout ce récit aussi indulgent pour la politique égoïste et envahissante de l'Angleterre qu'il est sévère pour Napoléon, nous paraît méconnaître ici les qualités fondamentales du caractère anglais, qui sont le sentiment patriotique et le respect du droit traditionnel. La plupart des autres peuples protestants de l'Eu-

grossier, isolé de l'Europe, sobre au milieu de l'abondance, y tire vanité de ses privations comme les autres de leurs jouissances; le clergé y est habitué à exciter à la guerre, depuis le temps où l'on combattait contre les Maures; et il y est aimé, parce qu'il partage les sentiments nationaux. Les provinces divisées et hostiles se réconcilièrent pour combattre l'étranger, et le pays entier se souleva contre les *maudits* Français. Soixante mille soldats restaient encore à l'Espagne, indépendamment du peuple, qui prit pour guide des chefs de bande, dont plusieurs devinrent célèbres, tels que Mina, l'Empecinado, Mancho; les étudiants se donnèrent les noms de Brutus, de Cassius, de Scévola, soldats, généraux, héros improvisés. Une junte révolutionnaire se constitua dans chaque province : moyen efficace pour soutenir la défense, en ce qu'il multiplie l'activité, excite l'émulation, met obstacle aux desseins de l'ennemi, et empêche qu'une défaite partielle ne ruine la cause commune. Ailleurs c'était la guerre aux gouvernements; là c'était la guerre au peuple: véritable armée républicaine qui obéissait à ses capitaines tant qu'ils faisaient sa volonté; qui combattait pour le roi, mais en manifestant toujours l'espérance d'arriver à un régime meilleur, de convoquer les cortès, de remédier aux maux de la patrie.

Les chaînes de montagnes, qui avaient mis obstacle à l'unité du pays, devinrent les barrières de l'indépendance. Les grandes routes étaient bonnes, mais les chemins de traverse étaient impraticables; point de villages, point d'eau, jamais d'ombre : il était donc impossible qu'une armée nombreuse ne succombât pas. Les Espagnols ne considéraient pas comme une honte de fuir; ils éprouvaient donc peu de pertes dans une bataille; puis, embusqués dans les bois derrière de petits murs, ils tiraient à main posée, et tous les coups portaient. La victoire ne faisait gagner aux Français que l'espace du champ sur lequel ils avaient combattu; l'énorme train d'équipages et de butin dont ils

rope septentrionale, la Hollande, le Danemark, la Suède, l'Allemagne du Nord, ne nous semblent pas mériter davantage le reproche de M. Cantu. (Am. R.)

étaient suivis était pour eux une cause de défaites. La licence et la barbarie marchaient front levé avec ces envahisseurs. Mais les besoins renaissants épuisaient l'armée, toujours contrainte de se retirer dans des pays incultes, et dont on n'avait que des plans inexacts; pour vivre il fallait dévaster, et par là exaspérer les populations.

Le dépit d'avoir affaire à un ennemi insaisissable exaspéra les soldats de Napoléon, qui devinrent aussi féroces dans leur obéissance que les Espagnols dans la défense de leur territoire. Le gouvernement se fit détester par les exécutions qu'il se vit contraint d'ordonner, et par les mesures qu'exigeait une guerre à outrance. Il fit une levée de chevaux dans la Vieille-Castille, et ordonna que l'on crevât un œil au reste, ou qu'il fût rendu impropre au service militaire. Les généraux pillèrent, et commirent des violations impies, parant leurs maîtresses des diamants enlevés aux madones. Il semblait que la conduite du maître autorisât les soldats à recourir à toutes sortes de ruses; mais ce qu'ils appelaient des stratagèmes blessait la loyauté espagnole, qui les accusait non-seulement d'arrogance, mais aussi de perfidie et de lâcheté.

Il ne pouvait résulter de là que des représailles terribles : le frère de l'un avait été tué après capitulation; on avait violé la femme d'un autre; on ravissait les filles d'un troisième; et ceux qui avaient été blessés ainsi dans leurs plus chères affections devenaient des brigands farouches. Les femmes se jetaient sur les blessés pour les mettre en pièces, les faire griller sur des charbons, les égorger à plaisir; on empoisonnait le vin des tonneaux et l'eau des puits. A Oporto, à Coïmbre, des hôpitaux entiers furent livrés au massacre; sept cents prisonniers périrent, noyés dans le Minho. Il est vrai que les juntes patriotiques étaient peu d'accord entre elles, et que les haines méridionales y pullulaient; mais les généraux de Napoléon eux-mêmes, loin de l'œil du souverain, opéraient aussi sans accord. Soult, l'un des meilleurs, avait dans l'armée qu'il commandait des républicains et des ambitieux, qui s'entendaient avec les Anglais : l'on dit qu'il fut question de le proclamer roi du Portugal. Ney, jaloux de lui, le secondait mal; et il fut sur le point de périr.

Dupont se rendit par capitulation avec vingt-trois mille hommes au général Castaños, en réservant le butin qu'il avait fait, et en s'obligeant à s'embarquer pour la France. Mais les insurgés ne respectèrent pas des gens qui s'attribuaient leurs dépouilles sans garder des armes pour les défendre; aussi, lorsqu'ils furent embarqués, les Anglais les firent-ils prisonniers. Savary déclara qu'il ne pouvait plus se soutenir à Madrid, et il se retira derrière l'Elbe avec un petit nombre de partisans du roi Joseph.

En Portugal, Junot se ressentit de ces échecs. Il était déjà dans une position difficile, lorsqu'une armée anglaise débarqua à Porto, commandée par Wellington. Un premier revers des Français, à Vimieiro, encouragea l'insurrection, à tel point qu'il leur fallut capituler, pour être transportés en France par mer. Alors le Portugal soulevé conclut, sous l'influence des Anglais, une ligue avec l'Espagne. Masséna, qui fut envoyé de nouveau, eut à combattre la famine autant que l'ennemi, et fut obligé de se retirer.

Les Anglais connaissaient l'importance de cette possession, et tinrent tête vigoureusement à Soult, Ney et Junot. Wellington était un général qui n'avait rien qui tînt à l'école napoléonienne: homme de raison froide et sèche, de calcul et de mesure, n'ayant rien qui sentît l'épopée ni le roman, il se montrait extrêmement soigneux de ménager les populations au milieu desquelles il avait à combattre, et très-rigide à faire observer la discipline aux siens. Dans les douze énormes volumes qui contiennent sa correspondance relative à la guerre de la Péninsule, le mot *gloire* ne se trouve pas une seule fois. Ses harangues à ses soldats se réduisaient à leur dire : *Vous êtes bien vêtus, bien nourris; ceux qui ne feront pas leur devoir seront pendus.*

Armer les populations; n'en venir aux mains que dans des positions sûres et bien étudiées; couper les routes et les ponts; détruire les moulins, les magasins, les villages; dévaster les champs: tels furent les moyens de défense que les habitants de la Péninsule enseignèrent aux Russes. Les rois ennemis de la France avaient en vain essayé de nombreux systèmes; les

peuples s'avisèrent seuls de celui-là. Napoléon, qui n'avait jamais que les rois en vue, n'y fit pas attention; et, persistant dans son système des batailles décisives, il voulut vaincre dans le même moment aux deux bouts les plus extrêmes de l'Europe, en Portugal et à Moscou.

Napoléon avait ordonné de prendre Lisbonne, où l'armée, exténuée, espérait trouver du repos et des jouissances; mais Wellington déploya devant elle, à Torres-Vedras, une admirable ligne de fortifications, et la contraignit de rétrograder par un pays dévasté.

Le corps espagnol de la Romana, qui, transporté dans le Nord, avait assiégé Stralsund, se trouvait alors relégué dans la Fionie, où il combattait les Suédois avec Bernadotte. Informés des mouvements de leur patrie, tous résolurent de lui porter le secours de leurs bras; ils s'embarquèrent secrètement sur la flotte anglaise, et arrivèrent dans la Péninsule au nombre de dix mille. Quel enthousiasme pour les Espagnols! quel courroux pour Napoléon! quel exemple pour les troupes qu'il déportait! L'Angleterre semait partout l'or pour détacher de lui les corps d'armée auxiliaires, et toutes les cours prêtaient assistance ou du moins faveur à l'insurrection. Ainsi ce grand mouvement s'organisait en Espagne; partout les guérillas se multipliaient, en même temps que se signalait l'armée commandée par Castaños et par Palafox, héros comme le Cid. Ils étaient appuyés par quarante mille Anglais; mais les haines de religion contre les auxiliaires britanniques empêchaient ce concert qui était indispensable pour chasser Joseph et les Français, concentrés à Vittoria. Ceux-ci investirent Saragosse [1] (janvier 1809), ville entièrement ouverte; mais les femmes elles-mêmes y déployèrent un courage

[1] La longue résistance de Saragosse serait incompréhensible, si l'on omettait de dire que les ingénieurs espagnols, très-renommés depuis le seizième siècle, avaient entouré Saragosse d'ouvrages nombreux et redoutables. Sans être régulièrement fortifiée, Saragosse était très-protégée par son site; elle avait l'Èbre pour défense, avec une enceinte et de nombreuses constructions, qui étaient de véritables forteresses; elle renfermait une armée de quarante mille hommes, outre ses habitants. (AM. R.)

héroïque, surtout l'Augustine et la comtesse de Burita [1]. Palafox répondit aux propositions d'accommodement : *Guerre jusqu'au couteau!* et cinquante-quatre mille Espagnols s'enterrèrent sous les ruines de Saragosse, qui succomba le 20 février 1809 [2].

Napoléon faisait tout pour détruire l'impression sinistre causée par les capitulations d'Espagne et de Portugal ; mais il fallait en tirer vengeance. Il fallut recourir aux grands efforts : il dirigea alors son armée du Niémen aux colonnes d'Hercule. « Soldats, dit-il, après avoir triomphé sur le Danube et sur la « Vistule, vous avez traversé à marches forcées l'Allemagne « et ensuite la France, sans prendre un instant de repos. Sol- « dats, j'ai besoin de vous ! L'odieux léopard souille les conti- « nents d'Espagne et de Portugal ; à votre vue, il s'enfuira « épouvanté. Portons nos aigles triomphantes jusqu'aux co- « lonnes d'Hercule, où nous avons des outrages à venger. Ce « que vous avez fait et ferez pour la félicité du peuple français « et pour ma gloire sera éternellement gravé dans mon cœur. »

La conscription, dont le nom devint, à partir de ce moment, un sujet d'effroi, lui fournit son contingent de 1810, adolescents destinés à périr dans les hôpitaux ; il demanda encore de nouveaux soldats aux classes déjà épuisées : mais les meilleurs généraux formés par la Révolution combattaient pour lui [3]. Ces généraux réunis, il continua de vaincre ; et, arrivé près

[1] « Jamais, sire, écrivait le maréchal Lannes, je n'ai vu autant d'acharnement.... J'ai vu des femmes venir se faire tuer devant la brèche ; il faut faire le siége de chaque maison. ... *Enfin, sire, c'est une guerre qui fait horreur.* ... Autant ils sont bons derrière leurs murailles, écrit-il encore, autant ils sont misérables en plaine. » (Am. R.)

[2] Il y eut deux siéges de Saragosse : l'un en août 1808, l'autre en janvier 1809. Dans le premier de ces siéges, les Français, parvenus au centre de la ville, furent arrêtés au milieu de leurs succès par la retraite du roi Joseph au delà de l'Èbre ; le siége fut repris quatre mois après, quand Napoléon entra lui-même en Espagne, en novembre 1808.

(Am. R.)

[3] Les généraux des guerres de la Révolution, tels que Hoche, Pichegru, Joubert, Kléber, Championnet, Desaix, étaient morts à cette

de Madrid, qui fut pris rue par rue [1], il abolit les moines, l'inquisition, les droits féodaux. Il marcha alors contre les Anglais, commandés par Moore, qui fut tué [2]; et après les avoir repoussés du continent, persuadé que la guerre était finie, il se hâta de retourner en France, dans la pensée que toutes les capitales ont autant d'importance que Paris [3].

Joseph, rétabli à Madrid par les victoires de son frère, chercha à se concilier les esprits en se déclarant le défenseur de la foi, de l'indépendance, de l'intégrité du territoire, de la liberté. Il favorisa les arts, introduisit l'uniformité dans la justice, propagea les loges maçonniques, instrument de police alors puissant; il s'habilla à l'espagnole, et alla à la messe; mais il ne gagna pas les cœurs, et ne put voyager qu'avec des escortes qui étaient des armées. La guerre continua sous le commandement de Jourdan, général habile; mais elle était inextinguible, parce qu'elle ne se faisait pas entre de grands corps de troupes, et que chaque buisson, chaque fossé, chaque accident de terrain était une forteresse à emporter. Lannes échoua à un second siége de Saragosse [4]; c'est en vain que l'on fusilla des moines, et que des héros furent traités en brigands.

Du 2 mai 1808 jusqu'au 10 avril 1814, il y eut six campagnes en Espagne, où l'on combattit avec tout l'acharnement de la haine privée, et dans toute la Péninsule, sans intervalle de

époque; les autres s'étaient formés presque tous à l'école de Napoléon. On put voir, du reste, en Espagne combien ils avaient besoin de sa présence : livrés à eux-mêmes, ils avaient été battus; mais quand Napoléon eut franchi les Pyrénées, l'Espagne fut reconquise presque tout entière en deux mois. (AM. R.)

[1] Madrid céda devant la crainte d'un assaut, et la résistance y fut presque nulle. (AM. R.)

[2] Ce fut au combat de la Corogne, livré aux Anglais par Soult. (AM. R.)

[3] Le retour précipité de Napoléon eut pour cause véritable les armements de l'Autriche, qui était à la veille de lui déclarer une nouvelle guerre. (AM. R.)

[4] C'est une erreur : le maréchal Lannes, qui commandait le second siége, se rendit maître de Saragosse le 20 février 1809. (AM. R.)

paix, d'armistices, de quartiers d'hiver. On peut compter qu'il y périt cent mille hommes par an. Sébastiani ayant écrit à Jovellanos pour l'exhorter à contribuer à la pacification de la Péninsule, à ne pas suivre un parti, à ne point prêter l'oreille aux suggestions des Anglais, mais à consolider plutôt la constitution donnée par Napoléon, ce général lui répondit: « Je ne suis pas « une faction, mais la sainte et juste cause de la patrie, dont « nous avons tous reçu l'auguste mission de la défendre et de la « soutenir, au prix de notre vie. Ce n'est pas pour l'inquisition, « ni pour des préjugés, ni pour l'intérêt des grands d'Espagne, « que nous combattons, mais pour les droits du roi, pour la « religion, pour la constitution, pour l'indépendance. Le désir « et la volonté de régénérer l'Espagne et de l'élever à son an- « cienne splendeur, comme vous le dites, voilà nos principales « intentions. Peut-être avant peu la France et l'Europe entière « reconnaîtront-elles que la nation qui soutient avec valeur et « constance la cause du roi, contre une invasion injuste, a as- « sez de zèle, de fermeté et de sagesse pour corriger les abus « qui l'ont dégradée. Qui ne déplore les maux de cette invasion, « apportés à un peuple innocent auquel on refuse, en le dési- « gnant par le nom de rebelle, l'humanité que le droit de la « guerre exige même à l'égard des ennemis les plus barbares? « Mais à qui les imputer? A l'injuste envahisseur, ou à ceux qui « défendent leurs foyers? Je chercherai à faire respecter les « principes d'humanité et de philosophie que professe, dites- « vous, le roi Joseph, quand je l'aurai vu reconnaître, en s'é- « loignant, qu'un pays désolé en son nom par vos soldats n'est « pas le lieu le plus propre pour les fouler aux pieds. ».

Wellington, à qui on avait reproché d'avoir accepté la capitulation de Junot, au lieu de le détruire, fut absous de ce tort, et, rétabli dans son commandement, remporta la victoire de Talavéra (28 juillet). Sir Robert Wilson, officier d'aventure, y dirigeait les bandes portugaises.

Une fois le point vulnérable trouvé, Canning s'obstina à continuer la guerre, lui qui avait dit: *Si Napoléon échoue en Espagne, sa chute est certaine.* Il se hâta de reconnaître les juntes, en faisant avec elles une alliance solennelle, et en leur

fournissant des secours en armes et en objets d'habillement. Puis en 1810 il s'écriait : « L'armée française pourra conquérir « les provinces l'une après l'autre ; mais elle ne pourra pas se « maintenir dans un pays où le conquérant ne peut rien au « delà de ses postes militaires, où son autorité est confinée « dans les forteresses tenues par ses garnisons, ou dans les « cantons qu'il occupe. Or, devant lui, derrière, à l'entour, il « n'a que mécontentement opiniâtre, vengeance préméditée, « résistance indomptable, haine à mort. Si l'Espagne souffre, « la France continue la guerre à un prix que jamais ne lui ont « coûté ses guerres précédentes contre le reste de l'Europe. »

L'opposition s'accorda à soutenir le gouvernement dans cet effort contre la nation rivale ; et Sheridan disait : « Jusqu'à pré- « sent Bonaparte a parcouru une route triomphale, parce qu'il « n'a eu affaire qu'à des princes sans dignité, à des ministres « sans prudence, à des pays où le peuple ne mettait pas d'in- « térêt à ses triomphes. Aujourd'hui, il apprend ce que c'est « qu'un pays animé par l'esprit de résistance. »

CINQUIÈME COALITION. — GUERRE D'AUTRICHE. — WAGRAM.

Tant d'erreurs et de désastres accumulés dans cette guerre d'Espagne enlevèrent à l'armée française sa réputation d'invincible ; l'effronterie des mensonges officiels avait discrédité l'empereur ; le courage de renouveler une résistance oubliée se réveilla. Si l'Espagne avait eu une constitution, la captivité du roi n'eût pas détruit la monarchie ; si la France en avait su conserver une, elle n'aurait pu opprimer l'Espagne. La leçon fut comprise des peuples, et ils voulurent en profiter.

Les vapeurs qui s'exhalaient de tant de sang répandu dans la Péninsule obscurcirent l'étoile de Napoléon : la démocratie conçut l'espérance de rogner les serres de l'aigle impériale, et lui demanda compte de la cause qu'il avait trahie ; Dumouriez

écrivit un manuel des guérillas, et le cri de patrie poussé par l'Espagne retentit dans toute l'Europe.

Ce cri trouva surtout un écho en Allemagne, où Arndt proposa une insurrection générale. Les sociétés secrètes rassemblèrent les peuples divisés : exemptes alors d'ambition, elles voulaient uniquement empêcher que la patrie ne devînt esclave, sans prétendre à d'autres honneurs qu'à celui de la servir. Le *Tugendbund* [1], né en Prusse, se propagea dans l'armée et dans la jeunesse; et c'est dans le mystère, au milieu des ténèbres chères à ces peuples, que les armes s'aiguisèrent. Blücher, Gneisenhau, Schill, Brunswick, avec l'épée; Stadion, Stein, Korner, Gentz, Kotzebue, par leurs écrits et par des chants nationaux, réveillèrent les vieux sentiments de fraternité allemande; ils rapprochèrent, aux noms d'Allemagne et de Teutonie, Prussiens, Autrichiens, Bavarois, Wurtembergeois, Saxons, et s'adressèrent aux peuples pendant que les gouvernements étaient aux genoux de Napoléon.

Il devenait urgent pour l'empereur d'aller réprimer ces mouvements; mais, avant d'entreprendre une guerre nouvelle, il demanda une conférence à Alexandre; et Erfurt fut désigné pour l'entrevue, bien que l'on cherchât à faire craindre au czar une surprise comme celle de Bayonne. Ce fut une véritable cour plénière de souverains vassaux (septembre 1809). Quatre rois, vingt-sept princes, deux grands-ducs, sept ducs avec leurs familles, et une infinité de comtes, de barons, de maréchaux, formaient une brillante auréole autour du monarque français. Il y eut des fêtes splendides et des représentations théâtrales. Napoléon, qui avait amené la Comédie-Française, dit au grand tragique Talma : *Je vous ferai jouer devant un*

[1] Tugendbund (ou *Ligue de la vertu*), société secrète qui prit naissance en Prusse, et compta parmi ses initiés beaucoup d'hommes très influents, voire même des hommes d'État. Loin d'être hostile aux gouvernements de l'Allemagne, cette société n'avait pour but que de combattre la domination étrangère et de recouvrer l'indépendance de l'Allemagne. Son rôle se termina après la chute de Napoléon et l'évacuation de ce pays par les armées françaises. (AM. R.)

parterre de rois; mot superbe et méprisant, comme lorsqu'au milieu de ces vieilles majestés il disait : *Quand j'étais lieutenant.* Il se fit présenter Wieland, à qui il donna la croix de la Légion d'honneur, comme il fit aussi pour Goëthe. Ces deux poëtes étaient restés étrangers au mouvement national.

Les deux empereurs ne firent que consolider ce dont ils étaient convenus à Tilsitt pour le partage du monde en deux grands empires d'Orient et d'Occident[1]. Si Alexandre consentait à l'occupation de l'Espagne et du Portugal, c'est qu'il prétendait agir de même pour la Finlande, la Moldavie et la Valachie, qu'il voulait enlever à la Suède et à la Porte[2]. Il fut aussi convenu que la Prusse, dont les forces restèrent limitées à quarante mille hommes, serait évacuée. On rappela à l'Autriche que si elle n'avait pas été démembrée, elle en était redevable à Napoléon : c'était donc à elle de se montrer sage, de ne pas donner de motifs de défiance, d'autant que l'intention de Napoléon était d'évacuer l'Allemagne, et de se livrer exclusivement à la guerre maritime. Une lettre écrite en commun par les deux empereurs porta des propositions de paix à l'Angleterre; mais

[1] Il est hors de doute que ce projet gigantesque occupa les deux souverains; mais ils étaient loin de tomber d'accord sur l'exécution. Alexandre demandait surtout Constantinople et les Dardanelles, cette clef du Bosphore. Il ne voulait, disait-il, que la banlieue de Constantinople, laissant Andrinople et le reste de la Roumélie à qui en voudrait. « Eh bien, disait-il souvent à M. de Caulincourt, avez-vous des nouvelles de votre maître? vous a-t-il parlé de la *langue de chat*? » Il appelait ainsi, dit M. Thiers, dans le langage familier qu'il s'était fait avec l'ambassadeur de France, cette langue de terre destinée en quelque sorte à loger le portier des détroits. Mais Napoléon ne s'engagea point à faire cette part à son allié : « Constantinople, dit-il, c'est l'empire du monde! » Il eût voulu tout au moins posséder les Dardanelles, comme compensation. » (Am. R.)

[2] L'empereur Alexandre approuvait hautement alors l'expédition d'Espagne. « Votre empereur, disait-il à M. de Caulincourt, ne peut pas souffrir des Bourbons si près de lui. C'est de sa part une politique conséquente, que j'admets entièrement. » Du reste, le czar, qui arrachait dans ce même moment la Finlande au roi de Suède, son parent, n'avait guère le droit de blâmer la guerre d'Espagne. (Am. R.)

Si Napoléon par là voulait faire montre aux yeux de l'Europe de son harmonie avec Alexandre, l'autocrate faisait assurer secrètement l'Angleterre qu'elle n'avait rien à craindre des effets d'une telle union.

Les mécontentements fermentaient autour de Napoléon : Murat se voyait déçu dans l'espoir de monter sur le trône d'Espagne; Joséphine et Beauharnais étaient troublés par les bruits de divorce qui se répandaient; les impôts énormes faisaient murmurer le peuple, en même temps que la conscription était devenue, par l'abus, un objet d'effroi. Les ministres et les journaux proclamaient que l'empereur était plein d'amour pour la paix; qu'il était sans ambition; que les levées d'hommes augmentaient la population; aussi véridiques en cela que lorsqu'ils disaient que le crédit était perdu en Angleterre, où un emprunt de dix millions de livres sterling à quatre pour cent remplissait les coffres de l'État. Si la Grande-Bretagne était prodigue d'or, Napoléon était prodigue de sang. Il élevait la jeunesse pour les armes, et demandait aux femmes combien elles avaient de garçons, comme s'il eût fouillé dans leurs entrailles pour y chercher des soldats. Il mit la garde nationale sur le pied de guerre, et donna un aspect tout militaire au pays.

Cependant son despotisme croissant s'effrayait de tout ce qui rappelait l'ombre de la liberté. Quand le corps législatif vint offrir à Joséphine ses félicitations à l'occasion des victoires d'Espagne, elle répondit qu'elle les agréait d'autant plus que *ce corps représentait la nation française*. Cette phrase piqua au vif Napoléon, qui envoya d'Espagne un article au *Moniteur*, où on lisait. « L'impératrice ne s'est point exprimée ainsi, car « elle connaît trop nos constitutions : elle sait que le premier « représentant de la nation est l'empereur, attendu que tout « pouvoir vient de Dieu et de la nation... » Le reste continuait sur le même ton, et développait ce thème.

Était-il possible de compter désormais sur ces élans de dévouement que la liberté avait produits? Napoléon mit, à la tête de la nouvelle armée qui devait opérer en Allemagne, trois généraux mécontents, Bernadotte, Masséna et Macdonald, en même temps que ses deux fidèles lieutenants Davoust et Berthier.

L'Angleterre déploya des forces immenses, avec un accord rare et vraiment national. Elle s'empara de la Martinique, dernière colonie qui restât à la France, brûla ses escadres, empêcha le commerce des neutres. Des armées se tinrent prêtes à débarquer en Sicile et en Portugal, et des subsides se préparèrent pour l'Autriche. Canning, qui avait compris la force de l'insurrection, voulut l'étendre aussi dans le Nord, en commençant par la Hollande avec le prince d'Orange, pour la propager de là dans les villes commerciales que le système continental avait rendues désertes, puis dans l'Allemagne et dans le Tyrol, où André Hoffer avait levé l'étendard; dans les Calabres, à l'aide des carbonari; enfin jusque chez les Croates et les Ragusiens. La Prusse abaissée n'attendait que le moment de se relever. Alexandre admirait Napoléon; mais comme ses boyards lui étaient hostiles, il donnait des assurances de sympathie à Vienne et à Londres, en même temps qu'il profitait de l'amitié de son puissant allié pour s'agrandir aux dépens de la Suède.

Lorsque l'empereur François II eut renoncé à la couronne de Charlemagne, il songea à donner aux possessions que sa maison avait réunies successivement, l'unité administrative, à défaut de l'unité nationale, et s'intitula empereur d'Autriche. Il vit dans la résurrection de l'esprit germanique un moyen de se relever, en se mettant à la tête des peuples. Donnant donc à entendre que ses préparatifs étaient dirigés contre l'Orient, il mit sur pied quatre cent mille hommes, dont le prince Charles prit le commandement avec des pouvoirs moins restreints que d'habitude. Les rois avaient appris de la Révolution à recourir aussi aux peuples. Le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères, s'entendait avec les patriotes d'Allemagne. Les journaux autrichiens, d'ordinaire si froids, étaient remplis d'enthousiasme. Poussée par eux, l'Autriche osa commencer l'attaque au nom de la liberté de l'Europe, qui, disait-elle, s'était réfugiée sous ses drapeaux. Elle appela aux armes les peuples de l'Allemagne, ceux d'Italie à la révolte; et, bien que le Tyrol fût le seul à s'émouvoir, on put connaître que l'incendie était prêt à éclater. Changement étrange! l'Autriche se trouva à la tête des peuples, sans alliance de rois et comp-

tant sur l'énergie des masses, tandis que Napoléon marchait entouré d'un cortége de rois ses alliés, mais ayant contre lui l'esprit populaire, et accusant ses ennemis de recourir à l'insurrection.

Il sentit le péril qui le menaçait, et y opposa tout son génie. Il condamna à mort tout Français au service de l'étranger, envoya ses meilleurs maréchaux sur le Rhin et en Italie, et fit une des campagnes les plus étonnantes dont l'histoire fasse mention. Son armée, qui n'était pas considérable, se composait presque entièrement d'étrangers et de troupes des confédérations ; mais il s'appliqua à dérouter, à l'aide de la grande stratégie, les mouvements et les calculs du prince Charles, toujours admirable dans la guerre défensive. La fortune se balança dans plusieurs engagements ; mais, après la bataille ou plutôt les cinq batailles successives d'Eckmühl (18-23 avril), le prince Charles, qui venait d'approvisionner Ratisbonne, fut repoussé au delà du Danube, où il laissait à découvert l'archiduc Jean qui s'avançait dans le Tyrol, et envoyait au delà des Alpes des proclamations remplies de brillantes promesses, et dans lesquelles il engageait « la parole sacrée et immuable de l'empereur François II. »

Napoléon, sentant le besoin de frapper des coups décisifs, marcha sur Vienne. On arma la landwehr pour la défendre ; on chercha à exalter le courage par les exemples de l'Espagne et par les souvenirs teutoniques ; mais ce fut en vain, et Vienne capitula peu de jours après (12 mai). C'était un événement de peu d'importance, puisque l'armée restait forte derrière le Danube. Alexandre avait déclaré la guerre à l'Autriche, mais sans aucune démonstration ; l'archiduc Ferdinand était vainqueur en Pologne ; l'insurrection s'étendait en Allemagne. Le prince Jean avait battu à la Piave l'armée d'Italie, commandée par Eugène Beauharnais, et menaçait le cœur du royaume d'Italie, lorsqu'à la nouvelle des victoires de Napoléon il se décida à revenir sur ses pas. Napoléon, par un décret daté de Schœnbrunn, ordonna la réunion des États pontificaux à l'empire, et médita le démembrement de la monarchie autrichienne ; il fulmina contre la landwehr, et prononça la peine de mort

contre les *brigands*, désignant sous ce nom jusqu'à des généraux qui faisaient bonne et loyale guerre.

Il passa alors le Danube ; mais le prince Charles le surprit à Essling (21 mai), où Lannes périt avec la grosse cavalerie presque tout entière, et où il ne resta aux Français que la gloire de s'être vaillamment défendus. Avec plus de hardiesse, l'archiduc Charles contraignait Napoléon à se rendre avec toute l'armée qui avait passé le fleuve. Pendant qu'il hésitait, Napoléon se retira dans l'île de Lobau avec trente-cinq mille hommes, où l'on comptait six mille blessés, et qui n'avaient que très-peu de munitions, point de vivres et de ponts. Cependant Masséna parvint à les soutenir, tout en disant : *Si j'avais été l'archiduc, pas un Français n'aurait échappé pour porter la nouvelle du désastre.*

L'Allemagne fut transportée de joie en voyant « Napoléon pris comme un rat du Danube dans la souricière de Lobau. » De tous côtés la guerre et les intrigues reprirent avec une nouvelle force ; des mécontentements éclatèrent en France. On opposa aux bulletins mensongers et inhumains les récits exagérés de blessés jetés dans le Danube, et ces paroles adressées, disait-on, par Lannes mourant à Napoléon : *Vous êtes cause de ma mort ; vous nous ferez tous tuer l'un après l'autre, par votre insatiable ambition.*

Cependant Napoléon avait pu repasser sur la rive droite du fleuve, rétablir ses ponts, ramener la confiance ; et il voulut relever sa réputation par une grande bataille. Le prince Charles demeurait inactif, faute d'avoir assez de foi dans ses soldats; l'archiduc Jean n'avait pu empêcher Beauharnais et Macdonald, à la tête de l'armée d'Italie, de se joindre, après la bataille de Raab, à celle de Napoléon. L'empereur étudia attentivement le Danube; et, au moment où il était attendu sur un point par quatre cents canons autrichiens, il passa le fleuve au milieu d'une nuit orageuse, se rangea en bataille près de Wagram avec cent cinquante mille hommes, cinq cent cinquante bouches à feu, la plus grande force qu'il eût encore réunie sur un seul point; et, après un carnage horrible, remporta la victoire (5 juillet). Il se vanta de n'avoir perdu que quinze cents hommes,

mais il en eut réellement trente-trois mille hors de combat; il périt vingt mille Autrichiens, dont un grand nombre de généraux [1]. Berthier fut fait prince de Wagram; Masséna, qui le méritait plus que lui, joignit à ses autres titres celui de prince d'Essling; Davoust devint prince d'Eckmühl; Macdonald, Marmont, Oudinot, furent élevés à la dignité de maréchaux; Bernadotte fut laissé dans l'oubli, parce qu'il donnait de l'ombrage en cherchant à acquérir de la popularité en Allemagne.

Cette bataille de Wagram ne fut pas une victoire décisive; en effet, le duc de Rovigo, grand admirateur de son maître, dit dans ses Mémoires : « L'archiduc se mit en retraite sur tous les points, nous abandonnant le champ de bataille, mais sans laisser de prisonniers ni de canons, et après avoir combattu de manière à rendre prudents tous les auteurs d'entreprises téméraires. On le suivit sans trop le pousser, attendu qu'il n'avait pas été mis en déroute, et qu'il ne nous convenait pas de le faire se remettre en bataille. »

En effet, le prince Charles se retira vers la Bohême, dans l'espoir que la Prusse se déterminerait à faire un mouvement. Les Anglais promettaient d'opérer un débarquement à Stralsund, ce qui aurait pu permettre de couper les communications de Napoléon sur l'Elbe et sur le Rhin. Mais Napoléon prévint l'ennemi par sa rapidité, et mit tout en œuvre pour livrer une autre bataille. L'archiduc Charles ne se fia pas assez en lui-même; et comme il avait dans ses conseils des personnes qui penchaient pour la France, il demanda un armistice à Znaïm, quand il n'en avait nullement besoin; et l'Autriche, qui avait partout excité l'enthousiasme des peuples, les abandonna.

Brunswick ayant réuni un corps de hussards dont l'uniforme

[1] Il serait bien étrange que le vainqueur eût été plus maltraité à Wagram que le vaincu. On sait combien il est difficile, même après des recherches scrupuleuses dans les documents authentiques, de connaître exactement, soit le chiffre des combattants effectifs dans une grande affaire telle que Friedland ou Wagram, soit le nombre des morts et blessés. Les évaluations les moins suspectes portent à vingt-quatre mille le nombre des tués et blessés du côté des Autrichiens à Wagram, et à quinze ou dix-huit mille celui des Français. (AM. R.)

était entièrement noir, avec une tête de mort pour symbole, fit par lui-même une guerre héroïque, qui fut célébrée dans les chants des poëtes populaires. Il continua de combattre même après l'armistice, sema l'effroi sur son passage, et parvint enfin à s'embarquer pour l'Angleterre, d'où il revint pour mourir à Waterloo. Le major Schill sortit de Berlin avec un corps de cavalerie légère, composé de jeunes gens hardis qui s'étaient liés dans des sociétés secrètes, et portaient à leur drapeau la cravate que la reine y avait attachée de ses mains. Il renversa l'écusson du royaume éphémère de Westphalie. Vivement poursuivi, il se réfugia à Stralsund; mais, n'y trouvant pas de bâtiment pour s'embarquer, il se défendit contre dix mille Danois et Hollandais, et périt en combattant (31 mai).

Le soulèvement était prêt à éclater sur d'autres points, et des généraux, des ministres de Napoléon y donnaient la main. Une flotte anglaise, forte de trente-sept vaisseaux de ligne et de vingt-huit frégates, débarqua, à l'île de Walcheren sur l'Escaut, trente-huit mille hommes, qui prirent Flessingue (14 octobre); mais ces troupes restèrent ensuite dans l'inaction, en attendant les soulèvements de l'Allemagne et de la Hollande, qui n'eurent pas lieu.

Hoffer, riche cabaretier tyrolien, d'une stature athlétique, chasseur intrépide, se mit à la tête de l'insurrection de son pays, au nom de la Vierge et de l'empereur d'Autriche. Il se rendit si redoutable, que deux régiments furent obligés de mettre bas les armes devant les carabines des brigands, qui chassèrent les Bavarois du Tyrol, et poursuivirent le cours de leurs victoires jusqu'au moment où elles furent interrompues par l'armistice de Znaïm. Alors Hoffer, se fiant à l'amnistie proclamée dans le Tyrol, et ayant d'ailleurs obtenu un sauf-conduit, descendit des montagnes; on lui fit son procès, et il fut fusillé (février 1810). De nombreuses exécutions de patriotes se firent en Allemagne, et onze officiers prussiens furent mis à mort d'une seule fois; d'autres furent ensevelis dans les bagnes.

Lichtenstein, à qui le commandement de l'armée fut donné lorsque le prince Charles s'en fut démis, inclinait tout à fait pour la France, et il détermina François II à conclure la paix.

En conséquence, l'Autriche, bien qu'elle fût encore dans une position florissante, se résigna à perdre plus de sept cents lieues carrées qui furent réunies à la confédération du Rhin, avec trois millions et demi d'habitants, les mines abondantes de Salzbourg et soixante-quinze millions de florins, et donna son adhésion au système continental. Les murs de Vienne furent démolis.

Une paix accompagnée de pareilles violences pouvait-elle durer?

SYSTÈME IMPÉRIAL.

Les Français, qui ont aimé successivement Louis XIV et Louis XV, Marat et Robespierre, se sont passionnés aussi pour Napoléon [1], qui leur coûta si cher, et qui les menait vers un abîme. Il n'y a point d'enthousiasme plus facile à concevoir que celui que Napoléon excita. Fils de ses œuvres, éclipsant de l'éclat de sa fortune les monarques héréditaires, représentant de la nation, il conserva l'empreinte populaire et celle de la liberté, même après qu'il eut renié l'une et l'autre. L'historien sincère et fidèle au culte de la liberté ne peut lui garder son admiration et son amour; mais il aurait tort de ne point excuser de pareils sentiments, quand il a besoin lui-même de toute sa raison pour s'en défendre.

On ne peut déduire un système général de la tactique de Napoléon, attendu que son art consistait à adapter les mouvements à la situation. L'ennemi croit l'atteindre lorsqu'il as-

[1] Rien ne justifie de pareils rapprochements. Louis XIV et Napoléon ont fait vibrer chez les Français de nobles sentiments : le sentiment de la nationalité et celui de la gloire; aussi la nation entière s'est-elle enthousiasmée pour eux. Quant à Marat, qui représentait des instincts tout opposés, il n'a trouvé de culte que dans la lie du peuple parisien, à une époque de perturbation et de délire : c'est une injure sans portée de prétendre que la France a aimé Robespierre et Marat. (Am. R.)

siége Mantoue, et il n'hésite pas à laisser cette place et à concentrer ses forces, pour marcher contre l'ennemi à Castiglione. Il se hasarde à Arcole dans une route entourée de marécages. et il annulle ainsi la supériorité numérique de l'ennemi. A Rivoli, l'infanterie allemande couvrait les hauteurs, tandis que l'artillerie et la cavalerie tenaient la plaine ; il se jette entre elles, empêche leur jonction, et les culbute séparément. A Marengo et à Ulm, il prend ses adversaires à dos; à Austerlitz, il enfonce le centre de l'armée ennemie. Son but unique est la victoire ; ses moyens varient à l'infini.

La république avait, dans ses idées d'égalité, attribué une grande autorité aux généraux de division, en les rendant presque indépendants du général en chef, qui se trouvait ainsi gêné entre les ordres du comité et les prétentions des subalternes. C'est pour cela que les batailles générales furent rares, et les combats d'avant-garde fréquents. Napoléon, au contraire, concentrait tout en lui-même; c'est tout au plus s'il manifestait ses projets à Berthier au moment de les exécuter.

Il n'eut aucun changement essentiel à apporter dans la tactique établie par Frédéric II : seulement il en étendit l'application à des circonstances nouvelles; il mit en plus grand crédit l'ordre en colonne. Le carré, dont il avait appris l'importance en Égypte, devint de règle dans l'offensive aussi bien que dans la défensive ; le feu successif par file fut adopté contre la cavalerie ; les troupes furent exercées à aplanir, à creuser le terrain. à élever des fortifications. Le camp de Boulogne surtout, si inutile du reste, offrit un grand et continuel exercice, où les généraux apprirent, sous les yeux de l'empereur, la pratique des grandes évolutions.

Quand tous les vétérans eurent péri, Napoléon, n'ayant plus que des recrues, voulut y suppléer par un matériel immense; alors ses trois cent mille hommes traînèrent quatorze cents pièces d'artillerie, c'est-à-dire près de cinq par mille hommes. Beaucoup d'officiers marquants désapprouvaient ce système, et disaient que les autres armes suffiraient à peine à garder l'artillerie : ce qui arriva dès le premier désastre. Quoi qu'il en soit, ces bouches à feu, auxquelles il donna une mobilité prodi-

gieuse, dévoraient dans les batailles une masse énorme de ce qu'il appelait *chair à canon*.

Son grand mérite consistait encore dans l'attention personnelle qu'il apportait à toutes choses. Sans regarder aux sacrifices, il se procurait des espions et des plans; il poussait des reconnaissances en personne, et faisait engager de petites escarmouches, tandis que, posté sur une hauteur, il observait le pays et tous les mouvements. Il ne calculait jamais ce que pourrait coûter l'acquisition d'un point décisif; et, durant toute la bataille, il restait à regarder, aussi impassible que dans son cabinet, soigneux de ne jamais laisser apparaître sur son visage ni la joie ni l'inquiétude, et n'écoutant aucun avis. Ses proclamations, avant et après l'affaire, étaient une partie de sa tactique. La bataille gagnée, il expédiait rapidement les corps encore frais, ou ceux qui avaient le moins souffert, sur les traces de l'ennemi, pour compléter sa défaite.

De même que la tactique était sortie des guerres de Frédéric, des campagnes de Napoléon naquit la grande stratégie; et c'est en méditant sur ses vastes plans que les écrivains ont posé les éléments de cette science nouvelle.

Admirable pour créer, réunir, vivifier les moyens proportionnés à l'entreprise; prompt à s'assurer toujours l'initiative, à pénétrer les projets de l'ennemi et à les déjouer, sans lui laisser le temps de la réflexion; sachant employer les masses, tirer parti d'un petit avantage pour en obtenir de plus grands, inspirer aux autres sa ténacité et sa confiance, il semblait avoir enchaîné la victoire à son char.

Habile à la préparer par les intrigues de cabinet, il comprit que ce moyen devait en Allemagne marcher de pair avec les batailles. Il excellait surtout à exciter parmi les siens l'émulation, qui tient lieu de pratique; à inspirer au soldat la conviction de sa supériorité sur tout ennemi, de manière à regarder la victoire comme article de foi : et la foi est un admirable principe d'action.

Il fut bien servi en outre par le caractère de ses ennemis. Les Autrichiens sont braves, mais sans émulation, et enchaînés par une stratégie de cabinet, dont il avait fait maintes fois l'ex-

périence; il sait donc qu'en s'y prenant de telle ou telle sorte, il est assuré de les battre. Chez les Prussiens il trouve non-seulement le système de Frédéric, mais encore ses hommes : vieillards qui ne sauraient tenir contre la vivacité héroïque des soldats que la Révolution a formés [1]. Les guerres en Asie ont exercé les Russes, et l'enthousiasme de l'obéissance les rend plus redoutables; c'est pour cela que Napoléon caresse Alexandre. Les généraux ennemis étaient ou soumis à des despotes, ou garrottés par les ordres de cabinets éloignés, ou entravés par la présence des princes; les plus distingués n'étaient habiles que dans l'art de résister et de battre en retraite. Les guerres de la Révolution avaient préparé à Napoléon des armées admirables, dont chaque soldat était un homme, et valait, pensait, agissait comme tel; aussi en vit-on sortir des généraux du plus haut mérite, capables de commander une armée, à plus forte raison d'exécuter les grands desseins du chef, et, au besoin, de les modifier sur le terrain.

Que n'aurait-il pas pu faire avec de pareils instruments? En établissant l'égalité au dedans, la Révolution avait senti qu'il lui fallait se faire respecter au dehors, et pour cela s'enfermer dans les limites naturelles, et proclamer que personne n'avait le droit de s'immiscer dans l'administration intérieure des autres pays. Bientôt elle fut entraînée hors de ces limites; elle avouait toutefois la nécessité d'y rentrer, et la convention ainsi que le Directoire suivirent une politique rationnelle : ils firent la paix quand elle fut utile, répandirent les germes démocratiques là où ils trouvèrent un fonds propre à le faire fructifier. Le gouvernement ne se découragea pas à la suite des désastres de 1799, et poussa les conquêtes de la France jusqu'à ses frontières na-

[1] M. Cantu ne manque point une occasion de faire un mérite à la Révolution (qu'il a cependant assez maltraitée en beaucoup de points) d'avoir formé les généraux et les soldats de Napoléon, comme si ce dernier n'était point capable de les avoir formés lui-même. Il hérita sans nul doute des éléments vigoureux que la Révolution lui transmit, mais il les perfectionna beaucoup. Quant aux vétérans des premières guerres, il en dut rester peu à Napoléon après les campagnes désastreuses d'Égypte et de Saint-Domingue. (Am. R.)

turelles. Cependant le besoin de la paix était si généralement senti, que ce fut comme moyens de l'obtenir que l'on accueillit le consulat d'abord, puis l'empire.

Mais Napoléon jeta la France dans des entreprises désastreuses, dont le motif fut moins le bien de la patrie que ses passions et une soif immodérée de guerre. Si, jusqu'à Tilsitt, il n'avait fait qu'affaiblir les autres pour se consolider lui-même, il devint après ouvertement agresseur, et attaqua des puissances que leur patriotisme ou leur position rendaient invincibles; il attira ainsi sur lui la guerre populaire. Il disait, selon le témoignage du général Foy, que « sa mission n'était pas seulement « de gouverner la France, mais de lui soumettre le monde, « sans quoi le monde l'anéantirait. Partant de cette supposition « gratuite, il organisa l'empire pour la guerre éternelle. Ce ne « fut pas pour acquérir le droit d'être prince absolu qu'il com« battit sous toutes les latitudes : qui l'empêchait de l'être à « moins de frais? Au contraire, il fonda le despotisme pour « créer, vivifier et renouveler sans cesse les éléments de com« bats. »

Alors s'établit un empire immense, avec unité de gouvernement et sans unité d'intérêts; on y vit les plus étranges mélanges de peuples : on vit les Cipayes combattre en Égypte, les Espagnols à Dantzick, les Italiens à Varsovie, les Polonais à Saint-Domingue. Ce que Rome avait fait en trois siècles avec tant de persévérance, Napoléon voulut l'accomplir en un moment. Mais il ne fit qu'une propagande de famille : quant aux populations, il leur imposa des rois qu'il traitait comme ses sujets.

Il arriva dans un temps où les gouvernements étaient désorganisés : il ne lui fut donc pas difficile de les renverser; mais il ne s'aperçut pas que derrière eux étaient les peuples. En conséquence il mit en pièces les nationalités, il foula aux pieds les constitutions; il fit d'une république un royaume ou une viceroyauté; il mêla, selon son caprice, les peuples anciens et nouveaux, sans souci des religions, de la langue et des mœurs; il détacha le Tyrol de l'Autriche, à laquelle il livra Venise; il sépara Rome et Florence de l'Italie, dont elles sont le cœur; il

mit un roi dans la Hollande républicaine. Il détacha les princes allemands de leur empereur; il prétendit faire plier l'Espagne sous des rois étrangers. Il voulut enfin imposer à tous son code et son administration; puis il froissa les intérêts de tous par le système continental. C'est ainsi que, désaffectionnant les peuples, il s'imposa la nécessité de gouverner sans cesse; car il n'ignorait pas qu'il est plus facile de maîtriser un peuple dans l'agitation que dans le repos. Réduit à la nécessité de toujours vaincre, il faisait de chaque bataille un jeu où il risquait tout [1].

La fortune lui souriant toujours, il en résulta que le culte de la force se substitua à la religion sévère de la liberté. Il entretenait l'ardeur des prosélytes par des récompenses et des honneurs : créant à foison des comtes, des ducs et des chevaliers; prodiguant à ses généraux dotations, rentes, biens confisqués, jusqu'à cent quarante millions de revenu annuel. Il ne fut pas moins généreux pour les savants, non par ce noble amour de la science qui veut la maintenir pure, mais pour s'en faire un instrument de gouvernement ou un moyen d'éblouir. Il méprisait du reste les théoriciens, qu'il traitait d'idéologues : il se raillait de Necker et de Say, non moins que de Benjamin Constant et de Tracy. Comme les théories de Smith et des autres économistes ne donnaient pas un résultat pratique immédiat, il les laissa de côté, et s'entêta dans le système prohibitif.

L'Angleterre grandissait par le crédit; et Napoléon thésaurisait dans les caves des Tuileries, comme les anciens rois dans les siècles d'ignorance, ne s'embarrassant pas de comptes à rendre [2]. L'Angleterre proclamait la liberté du commerce; et

[1] « Si je n'eusse vaincu à Austerlitz, j'allais avoir toute la Prusse sur les bras. Si je n'eusse triomphé à Iéna, l'Autriche et l'Espagne se déclaraient sur mes derrières. Si je n'eusse battu à Wagram (qui ne fut pas une victoire aussi décisive), j'avais à craindre que la Russie ne m'abandonnât, que la Prusse ne se soulevât; et les Anglais étaient déjà devant Anvers. » *Mém. de Sainte-Hélène.*

[2] « L'empereur disait avoir eu dans ses caves, aux Tuileries, jusqu'à quatre cents millions en or, qui étaient tellement à lui qu'il n'en exis-

lui, il ordonnait la prohibition : il voulait que toutes les nations l'adoptassent, qu'elles eussent ou non besoin des marchandises anglaises, qu'elles eussent ou non la force de maintenir cette exclusion et la possibilité de suppléer à ce qui était proscrit. Les Anglais couvraient les mers de leurs croisières. Eh bien! que l'on se passe de colonies et de navigation, que l'on s'efforce de produire dans nos climats du sucre, du café, du thé, du girofle, du poivre! Honneur et récompenses à qui trouvera des équivalents, à qui filera le coton, à qui rivalisera avec les manufactures britanniques! Mais, en attendant, il faut payer un prix énorme les denrées coloniales et les tissus; le gouvernement perd les droits imposés à l'introduction des marchandises; il perd encore à donner des primes aux manufacturiers; la navigation périt, et la contrebande grandit par l'appât de bénéfices incalculables; l'empire est infesté de douaniers; négociants et particuliers sont troublés par des visites domiciliaires et des confiscations.

Les revenus demeuraient hors de proportion avec de si énormes dépenses [1]. Il est vrai que les frais des guerres de Napoléon lui furent presque toujours payés par les vaincus; mais celle d'Espagne était un gouffre; puis, tant de luxe, tant de cérémonies pompeuses, cette foule de courtisans, dont plusieurs étaient des rois, coûtaient immensément. L'impôt fut donc porté à un taux qu'il n'avait jamais atteint; les contributions indirectes devinrent exorbitantes, et les douanes seules comptèrent trente-cinq mille employés. La loterie et les jeux de hasard, sagement abolis par la Révolution, furent rétablis. Puis le maître apprenait-il que quelqu'un eût fait de gros bé-

tait d'autres traces qu'un petit livret dans les mains de son trésorier particulier. » *Mém. de Sainte-Hélène.*

[1] Les dépenses de guerre approuvées par le ministre des finances,

de 1802 à 1813, montèrent à.	4,733,000,000
En 1814 et 1815.	267,000,000
La France dépensa donc.	5,000,000,000
Les pays étrangers au moins pour une somme égale.	5,000,000,000
Ainsi les guerres napoléoniennes coûtèrent en tout. .	10,000,000,000

néfices dans une affaire avec l'État, il tirait sur lui une lettre de change : une seule compagnie eut à payer, dans un semestre, trois millions sur une sommation.

Le despotisme fait de grandes choses, et accomplit en peu de temps ce que la liberté n'obtient qu'après de longs efforts; mais le despotisme ne grandit qu'un homme, tandis que la liberté fait grandir la nation entière. Le nom de Napoléon resta associé à des entreprises immortelles, et surtout à celles qui tendaient à accélérer le mouvement intérieur. Partout s'ouvrirent des routes, dont quatre magnifiques unirent l'Italie à la France. Des canaux furent creusés entre le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, du lac de Côme à l'Adriatique, du Rhône à l'Océan. Nous ne dirons rien des manufactures d'armes, des arsenaux, des nitrières. Les sciences marchaient à grands pas : Chaptal publiait *la Chimie appliquée aux arts*; il chercha les moyens de remplacer le sucre, l'indigo, la cochenille. Berthollet, Biot, Guyton-Morveau, analysaient le sel marin, les sulfures, les combinaisons gazeuses, le diamant. Cuvier, Humboldt, Geoffroy Saint-Hilaire, agrandissaient l'histoire naturelle. De Candolle, Jussieu, Jaume Saint-Hilaire, donnaient à la botanique un nouvel essor; Visconti et Larcher continuaient les travaux d'érudition sur Hérodote; Gail, sur Xénophon; Sainte-Croix, sur les historiens d'Alexandre; Quatremère de Quincy donnait la théorie des beaux-arts; Millin étudiait les médailles; Denon, les antiquités égyptiennes; Sacy, les langues orientales; Walckenaer et Malte-Brun approfondissaient la géographie.

Mais l'histoire restait pauvre et déclamatoire. Pour avoir une histoire de France, Napoléon fut réduit à en charger Anquetil, écrivain sexagénaire, qui fit un ouvrage décoloré, monotone, où l'on trouve la science d'emprunt, la décision superficielle, et les préjugés du temps. Les histoires de Michaud, de Lacretelle, de Sismondi, sont toutes empreintes du sentiment de cette époque. Daunou et Ginguené écrivirent sous l'influence d'idées voltairiennes. Dom Brial poursuivit la *Collection des historiens de la France;* Pastoret, celle des ordonnances royales; l'Institut, celle des chartes et diplômes, commencée par Brequigny; Daunou, l'histoire littéraire. D'autres écrivains moralisaient,

sans religion. Madame Cottin faisait des romans à sentiment; madame de Genlis reportait les esprits vers la cour de Louis XIV, que les nobles vantaient par esprit de satire, et les parvenus par imitation.

Comme on dépouillait les vaincus des principaux chefs-d'œuvre de l'art, il était facile de réunir à Paris le musée le plus riche qu'on eût encore vu. On mit à contribution les écoles de l'Italie, de l'Allemagne, de la Hollande, indépendamment des nombreux tableaux qui provenaient des églises et des couvents détruits. Les observateurs s'extasiaient devant ces richesses sans égales; mais l'étincelle du génie ne s'en raviva pas, et l'époque de l'empire ne se distingua dans l'histoire des arts que par un style académique, emprunté à la statuaire, correct, mais froid et sans relief. Le prince de cette école était David, qui, après avoir dirigé les fêtes républicaines, consacrait alors ses pinceaux classiques aux fastes napoléoniens. Girodet peignait le déluge; Gros, la bataille d'Aboukir; Gérard, celle d'Austerlitz; beaucoup d'écoliers, imitateurs de ces maîtres, s'exerçaient à peindre la victoire, et une foule de poëtes leurs émules à la chanter. Les théâtres, la musique, la danse furent en grande vogue sous l'empire : mais, parmi tant de productions dramatiques, combien en a-t-il survécu? Les ouvrages qui remportèrent le prix décennal mériteraient tout au plus d'être cités.

C'est que cette protection officielle n'ennoblissait ni n'élevait l'esprit; elle l'absorbait au contraire, et le faisait mouvoir à son profit. Comme elle payait les louanges, elle les commandait. Il ne se prononçait pas un discours, il ne se publiait pas un recueil où il n'y eût un grain d'encens pour l'empereur; les auteurs dociles avaient droit, en récompense, à une critique élogieuse dans les journaux du gouvernement. Les artistes représentaient Napoléon en héros, en demi-dieu; les médailles reproduisaient l'adulation dont Louis XIV avait été l'objet. M. de Fontanes avait de magnifiques paroles pour proclamer officiellement les mérites du maître. Mais les louanges ne suffisaient pas au grand homme, si elles n'étaient assaisonnées de blâme contre ses ennemis. Le *Moniteur* était au service de ses passions, tantôt pour maltraiter les auteurs qui lui déplai-

saient, tantôt pour injurier Rome, l'Angleterre, les rois, et préluder par l'insulte à l'agression armée. Paris, ce foyer d'où étaient sorties les étincelles qui avaient embrasé le monde, Paris était muet. On supprimait des livres déjà imprimés avec autorisation; on retirait leur brevet aux imprimeurs dont on était mécontent. Le prêtre devait pousser à la guerre, chanter les hymnes pour les victoires, sous peine de se voir jeté dans une maison de fous. L'adulation se glissa jusque dans le catéchisme, qui imposait l'amour de Napoléon en même temps que l'amour de Dieu et de nos parents. La pensée lui était suspecte. Sieyes, à qui l'on demandait un jour, *Que pensez-vous?* répondit : *Je ne pense rien*. C'était le cas de tout le monde.

Mais, au milieu de ce concert d'applaudissements, quelques esprits d'élite savaient résister, ne fût-ce qu'en gardant le silence. Chateaubriand, nommé à une ambassade, renvoya sa nomination lorsqu'il apprit l'assassinat du duc d'Enghien; Chénier, qui avait chanté les premiers triomphes de Bonaparte, se tut plus tard, et s'attira la haine de l'empereur [1]. Ducis, à qui il offrait un siége au sénat, lui répondit : *Je suis un canard sauvage, de ceux qui sentent de loin l'odeur du fusil. Ne perdez pas votre temps; j'aime mieux porter des haillons que des*

[1] Crédule, j'ai longtemps célébré ses conquêtes :
Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes,
Je proclamais son nom, je vantais ses exploits,
Quand ses lauriers soumis se courbaient sous les lois,
Quand, simple citoyen, soldat du peuple libre,
Au bord de l'Éridan, de l'Adige et du Tibre,
Foudroyant tour à tour quelques tyrans pervers,
Des nations en pleurs sa main brisait les fers;
Ou quand son noble exil, aux sables de Syrie,
Des palmes du Liban couronnait sa patrie.
Mais lorsqu'en fugitif regagnant ses foyers,
Il vint contre l'empire échanger ses lauriers,
Je n'ai point caressé sa brillante infamie;
Ma voix des oppresseurs fut toujours ennemie;
Et, tandis qu'il voyait des flots d'adorateurs
Lui vendre avec l'État leurs vers adulateurs,
Le tyran dans sa cour remarqua mon absence;
Car je chante la gloire, et non pas la puissance.

chaînes. Beethoven s'écria, quand il le vit se faire empereur : *Celui-là aussi n'était donc qu'un homme ordinaire!* Chérubini n'eut pas sa faveur, parce qu'il ne le flattait pas. Bernardin de Saint-Pierre, admis à l'Institut par son appui, refusa d'écrire ses campagnes[1]. Lemercier renvoya à Napoléon l'ordre de la Légion d'honneur, en lui déclarant que si jusqu'alors une affection sincère s'était jointe à son admiration, il lui était trop pénible de le voir, quand il pouvait se placer dans l'histoire parmi les fondateurs, préférer se mettre au rang des imitateurs. Bonald, outre la *Législation primitive,* restauration d'idées alors en discrédit, soutint contre le divorce l'indissolubilité du mariage. La tragédie des *Templiers* de Raynouard, qui fut très-applaudie, censurait l'oppression exercée par un roi et par un pape : en conséquence, Napoléon ordonna à sa critique de le dénigrer.

La société d'Auteuil faisait une guerre sourde à l'empereur; elle se composait de Tracy, Cabanis, Daunou, Thurot, Ginguené, Chénier, Garat, Volney, et d'autres qui restaient plus ou moins attachés aux idées de la Révolution, et qui, tout en admirant le général, détestaient le despote. De là vint la haine de Napoléon pour les idéologues : c'est ainsi qu'il appelait ceux qui ne se contentaient pas des faits, mais qui en recherchaient les causes, et en tiraient des idées générales. Il voulait une littérature qui ne s'occupât que de ce qui est purement littéraire, sans métaphysique, sans histoire, sans droit public.

En même temps il s'aliénait les femmes par des insultes gratuites : il disait à l'une qu'elle était vieillie, à l'autre qu'elle

[1] Il prononça un éloge de l'empereur, mais en affectant d'y mêler force louanges en l'honneur de la paix ; le cardinal Maury et Regnault de Saint-Jean-d'Angély y firent de nombreux retranchements, en disant que l'empereur n'aimait ni les leçons ni les conseils. Les philosophes, non moins intolérants que le maître, tracassaient aussi Bernardin de Saint-Pierre, leur collègue, parce que le mot *Dieu* se trouvait souvent dans ses rapports. Cabanis, dans une séance de l'Institut, en 1798, proposa de décider que le mot *Dieu* ne serait plus prononcé au sein de ce corps savant.

était mal mise, ou qu'elle avait la même toilette qu'à la fête précédente ; il leur demandait combien elles avaient de garçons. Il dit à madame de Staël que la femme la plus estimable était celle qui avait fait le plus d'enfants : c'était leur déclarer qu'elles n'étaient bonnes qu'à lui fournir des conscrits.

Madame de Staël poursuivait celui qu'elle appelait un Robespierre à cheval, d'épigrammes et de traits acérés qui, répétés dans le monde, mettaient l'empereur en courroux. N'ayant pas trouvé un mot de louange à son adresse dans *Corinne*, il commença une persécution contre la fille de Necker, qu'il fit d'abord harceler par les journaux, et reléguer ensuite à vingt lieues de Paris. Après avoir visité l'Allemagne et l'Italie, elle s'arrêta près du lac de Genève, où elle réunit autour d'elle les hommes les plus distingués. Elle vanta l'Allemagne, quand Napoléon cherchait à la dénigrer ; elle exaltait les Anglais, et appelait les Cosaques « les chevaliers de la race humaine. » Napoléon disait au fils de cette femme illustre : *Elle a beaucoup d'esprit ; mais elle ne se plie à aucune subordination. Elevée au milieu des désordres de la Révolution ou de la monarchie expirante, si elle restait un mois à Paris, je serais obligé de l'envoyer à Bicêtre. La chose ferait du bruit, et l'opinion se déchaînerait contre moi. Dites-lui donc que, tant que je vivrai, elle ne reviendra pas à Paris. Le règne des intrigants est passé ; il faut de la subordination, il faut respecter l'autorité, parce que l'autorité vient de Dieu.*

La Fayette avait été lié avec Napoléon, qui aimait en lui le compagnon d'armes de Washington. Mais quand on vota sur le consulat à vie, le général écrivit sur le registre : *Non, tant que la liberté ne sera pas garantie. Alors seulement je donnerai mon vote à Bonaparte.* Il lui exprimait ainsi, dans une lettre, les motifs de ce vote : « Il est impossible que vous, le premier « parmi ces hommes qui obligent, pour leur trouver un objet de « comparaison, à embrasser tous les siècles, vous vouliez qu'une « si grande révolution, tant de victoires, de sang, de douleurs, « de prodiges, n'aient, pour le monde et pour vous, d'autre « résultat qu'un gouvernement arbitraire. » Puis, le voyant persévérer dans cette voie, il se retira tout à fait.

Il n'était pas jusqu'à ses propres créatures que Napoléon n'indisposât souvent par des paroles et des actes plus que blessants. Malheur au ministre qui se présentait sans observer l'étiquette dans toute sa rigueur ! Talleyrand, diplomate endurci et d'une fidélité douteuse, avait plus d'une fois réparé les coups portés à la fortune par les événements ; Napoléon le congédia. Talleyrand fit entendre que le motif de sa retraite avait été son refus de se prêter à la trahison de Bayonne, et il se mit à faire une opposition taquine dans les salons, où il traduisait en épigrammes une désapprobation qui était au fond de tous les cœurs.

L'ancien jacobin Fouché, devenu duc d'Otrante, n'aimait pas Napoléon ; il était persuadé que le colosse ne pouvait manquer de tomber, et il regardait toujours qui pourrait lui être substitué, fût-ce même la liberté. Pendant la campagne d'Allemagne [1], un moment incertaine, il entretenait des intelligences avec les mécontents, et recevait de l'armée des émissaires, épiant l'occasion de faire dans l'empire une révolution qu'appelaient les pleurs des familles et les frémissements des nationalités foulées aux pieds. Napoléon, qui n'osa se défaire de Fouché et de Talleyrand, aurait dû ménager alors ces deux personnages : en exilant Fouché il s'en fit un ennemi qui connaissait de longue main tous les mystères de sa politique.

Il avait mis dans le sénat quelques penseurs, mais ils y étaient muets. Les idées républicaines avaient encore des partisans dans l'armée, où plus d'un trouvait que la gloire ne valait pas la liberté. Masséna, Brune, Bernadottte et d'autres mur-

[1] « Immédiatement après la bataille d'Essling, un émissaire arriva du champ de bataille à Fouché, pour lui faire connaître l'état désespéré des affaires, qu'on pensait pouvoir être très-favorables à certains projets. Cet émissaire était chargé de prendre ses avis, et de savoir ce qu'on pouvait attendre du dedans. A quoi Fouché répondit, dans un état de véritable indignation : *Mais comment revenir nous demander quelque chose, quand vous auriez déjà dû avoir tout accompli à vous seuls ? Vous n'êtes là-bas que des poules mouillées qui n'y entendez rien : on vous* le *fourre dans un sac, on* le *noie dans le Danube, et puis tout s'arrange facilement et partout.* » (Note du général Pelet aux *Mémoires sur la guerre de* 1809.)

muraient de voir ces couronnes, gagnées au prix de leur sang, distribuées aux proches de Napoléon ; et s'ils ne conjuraient pas, ils tournaient leurs regards vers l'avenir. Napoléon décréta l'exil de Bernadotte, qui répondit : *Il peut de Vienne commander aux rois, mais non me bannir à Paris.*

Les rois même qu'il avait créés ne voulaient pas toujours sacrifier les peuples à ses caprices. Joseph lui déclara que s'il réunissait à l'empire des provinces espagnoles, comme il y paraissait disposé (1809), il abandonnerait le trône. Louis, qui avait montré de la générosité et du courage en Hollande, lors d'une explosion arrivée à Leyde (1807) et de l'invasion des Anglais dans l'île de Walcheren (1809), se débattait contre les exigences de son frère, qui se plaignait que la contrebande pénétrât par là en Allemagne. Comment concilier ces exigences avec le bien d'un peuple qui, vivant du commerce, se trouvait tué par le blocus continental? Aussi, quand Napoléon fit occuper Amsterdam, Louis abdiqua (1er juillet 1810). C'était le second de ses frères qui repoussait ce qui était devenu pour lui une couronne d'épines.

Napoléon connaissait par la police l'état de l'opinion en France : mais ses familiers lui faisaient entendre que ce mécontentement venait de ce qu'il n'avait pas de successeur, et que sa perte, s'il venait à manquer, serait fatale à l'ordre de choses qu'il avait fondé. Napoléon prêta l'oreille à ces insinuations de cour, plutôt que d'entendre la voix des peuples. Il se décida à répudier cette Joséphine qui avait été la première cause de sa fortune. Il ne tint compte ni de sa douleur, ni de l'opposition du sénat ; et il triompha de la répugnance de l'Église, en faisant déclarer illégal par le clergé de Paris un mariage qui avait été béni par le pape, mais sans les publications préalables. Enfin, par un raffinement d'inconvenance, ce fut Eugène lui-même, le fils de l'impératrice, qu'il chargea d'annoncer la dissolution du mariage de sa mère aux grands corps de l'État.

Napoléon, en cessant de s'appuyer sur les peuples, sentait le besoin de s'affermir par des alliances au dehors ; et il chercha une épouse parmi les filles des rois. Son choix tomba sur une nièce de Marie-Antoinette. Ce fut chose toute nouvelle de voir

Napoléon occupé de blason, de cérémonies, de corbeille nuptiale; nais les bons Viennois se soulevèrent presque en voyant partir a jeune princesse.

Il put alors prendre rang parmi les vieilles dynasties. Lorsque Marie-Louise fut arrivée, l'ancienne noblesse, qui s'était tenue éloignée de la cour, y reparut; les grandes dignités furent rétablies, et les habits à la française remplacèrent les uniformes. La naissance d'un fils (1811), qui reçut le titre de roi de Rome, parut à Napoléon avoir consolidé sa dynastie; et ceux de ses proches qui visaient à l'hérédité impériale en éprouvèrent un nouveau mécontentement.

Il croyait briser la résistance en doublant l'oppression. Ce fut alors qu'il fit rédiger le code pénal, comme instrument de police politique, comme un moyen de tenir en bride les nobles, les prêtres, les écrivains, et les malfaiteurs. L'exposition des motifs respire, avec un mépris continuel de l'humanité, la persuasion que la société ne saurait être maîtrisée que par la force. Tout dans ce code est disposé pour assurer la sécurité du souverain, mais non pour protéger la vie du citoyen. La terreur avait familiarisé les Français avec le sang; et de là vient qu'on y voit prodiguées la peine de mort, la marque, la confiscation, cette peine qui frappe le condamné dans sa postérité. La puissance de la police y est sans limites; une foule de délits sont déclarés attentats contre la sûreté publique; la délation y est commandée; le jury n'est appelé à prononcer que sur les crimes contre les personnes. Puis viennent les cours spéciales, les arrestations arbitraires, les prisons d'État, où pouvait être détenu, sans jugement et sur un simple avis du conseil privé de l'empereur, quiconque était réputé dangereux. Il suffisait même d'un ordre du ministre pour faire bannir ou réléguer dans une province tel ou tel citoyen, les femmes elles-mêmes, pour une parole, pour l'expression d'un vœu. Le sénat cassa le verdict du jury de Bruxelles (1812), et remit en accusation le maire d'Anvers, qui avait été absous légalement.

CONFLIT RELIGIEUX.

Napoléon était maître des corps : pouvait-il laisser libres les pensées et les croyances? Les rois étaient à ses genoux : pouvait-il permettre que les prêtres demeurassent debout ? D'abord il voulut que l'antique séparation du peuple juif cédât à sa volonté. Il convoqua en conséquence le grand sanhédrin à Paris, pour qu'il eût à mettre d'accord les pratiques israélites avec les coutumes du pays. Il y fut établi que la loi hébraïque contenait des dispositions religieuses et des dispositions politiques; que les premières sont absolues; que les autres, destinées à régir Israël dans la Palestine, ne sauraient être applicables depuis la dispersion de la nation. En conséquence, la polygamie, inusitée en Occident, fut interdite; l'acte civil du mariage dut précéder la cérémonie religieuse. Quant au divorce et à la répudiation, il fut décidé que les juifs se conformeraient aux lois civiles; qu'ils pourraient se marier avec des chrétiennes; qu'ils devraient regarder comme frère quiconque croit en un Dieu créateur; que tout Israélite reconnu citoyen par la loi se soumettrait au code civil pour les contrats et pour les prêts d'argent; qu'une fois appelé au service militaire, il se trouvait dispensé des observances religieuses inconciliables avec ce service; que les Israélites exerceraient de préférence les professions mécaniques et libérales; qu'ils acquerraient des biens-fonds, comme moyen de s'attacher à la patrie et d'y obtenir la considération générale.

Fils de la Révolution, Bonaparte avait montré en Égypte beaucoup de respect pour l'islamisme; puis il avait reconstitué non-seulement le catholicisme par le concordat, mais encore la suprématie papale, en recevant la couronne de ses mains. En cela son but avait été d'opposer une légitimation aux révoltes de la Vendée, de réunir en lui les droits de la Révolution à ceux de la consécration, et de se fortifier contre les rois hérétiques qu'il voulait

combattre. Mais ce qu'il avait pris pour une simple formalité parut autre chose au public, qui ne se contente pas de tirer d'un principe les seules conséquences qu'il plaît au chef d'admettre. On vit donc bientôt naître des pensées qui ne s'accordaient plus avec celles du conquérant; et lorsqu'il entreprit de comprimer un pouvoir que lui-même avait relevé, cette tentative parut de sa part une usurpation. Peu de jours après le concordat, Napoléon publia plusieurs articles organiques, qu'il présenta en même temps au corps législatif. Mais le pape ne les avait pas reconnus : il se plaignit même de cette fraude en plein consistoire (24 mai 1802); puis il protesta contre cette tyrannie que l'on imposait au pontife[1] de jurer, lors de sa consécration, de n'attenter en rien aux libertés de l'Église gallicane. On avait fait espérer à Pie VII que s'il venait couronner Bonaparte, il en obtiendrait l'abolition; mais il n'en fut rien. Bientôt même l'édifice catholique fut bouleversé en Allemagne par la destruction des principautés ecclésiastiques, et par la nouvelle répartition qui fut faite des peuples, sans nul souci de leur religion.

Pie VII ne pouvait endurer de si graves innovations sans se plaindre et sans protester; mais Napoléon croyait avoir acquis, en consentant à ne pas l'anéantir, le droit de s'en faire un instrument, et il pensait que les foudres de Rome se mettraient à sa disposition pour frapper ses ennemis. Il avait pu voir, dans les conférences de Tilsit, que la religion ne gênait en rien l'empereur Alexandre : pourquoi aurait-elle été pour lui une entrave? En conséquence, sous le prétexte habituel de sécurité contre les Anglais, il occupa Ancône et la Marche; créa Talleyrand prince de Bénévent, Bernadotte prince de Ponte-Corvo; enjoignit au pape de fermer Civita-Vecchia aux marchandises britanniques, de livrer Lucien, qui s'était réfugié sur son territoire, et de prononcer le divorce de Jérôme. Les papes avaient défendu la sainteté du mariage contre les rois du passé : comment n'auraient-ils pas agi de même à l'égard de ces parvenus

[1] Cette protestation, présentée le 19 août 1803 par le cardinal Caprara, se trouve dans la *Vie de Léon XII*, par Artaud, c. 39.

qui, une fois princes, voulaient échanger leurs femmes plébéiennes contre des princesses?

Napoléon exigeait en outre qu'un tiers des cardinaux fût français, avec vote au conclave, dans la pensée peut-être de faire élever le cardinal Fesch, son oncle, au pontificat. C'eût été de la part de Pie VII une sorte d'abdication; il s'y refusa donc. Il s'abstint aussi d'applaudir, selon le style d'alors, aux violences exercées dans ses États. Napoléon traitait cette résistance d'ingratitude, et s'irritait contre ce pouvoir moral que les baïonnettes ne pouvaient atteindre : *Quelle est l'insolence de ces prêtres!* disait-il. *Ils se réservent dans le partage de l'autorité l'action sur l'intelligence, sur la partie la plus noble de l'homme; et ils prétendent me réduire à n'agir que sur le corps. A eux l'âme, à moi le cadavre!*

Mais il ne ménageait pas non plus ce cadavre, quand il voulait contraindre le pape, comme prince, d'entrer dans une ligue offensive et défensive, et d'épouser ses inimitiés. Pie VII répondait qu'étant le père de tous, il ne pouvait se déclarer l'ennemi d'aucun. Alors Napoléon prétexta la nécessité de n'avoir rien qui rompît la communication entre ses royaumes d'Italie et de Naples. Le général Miollis, qui ne devait que passer à Rome pour cheminer vers Naples, occupa le château Saint-Ange (2 février 1809), pour prévenir un prétendu soulèvement des Transtévérins, et il en pointa l'artillerie contre le palais Quirinal. Il enjoignit alors aux cardinaux des royaumes de Naples et d'Italie de se rendre dans leurs pays; il s'empara des bureaux de la poste, et viola le secret des lettres; il fit arrêter à son gré toute personne suspecte; il congédia les soldats pontificaux, et, portant le trouble jusque dans le palais du pape. il y pénétra à l'aide de la ruse et de la force. Pie VII s'en plaignit à Napoléon, qui, en réponse, déclara les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino réunies au royaume d'Italie, avec ordre aux natifs de ces territoires de quitter immédiatement Rome pour rentrer dans leur patrie, et aux évêques de prêter serment de fidélité à leur nouveau souverain. Puis, maître de Vienne à ce moment, il prononça à Schœnbrunn la réunion à l'empire français des États pontificaux (17 mai), qui avaient été

donnés au saint-siége, disait-il, par Charlemagne, son auguste prédécesseur, à titre de fief, mais sans que Rome cessât de faire partie de son empire. Ainsi il trouvait que le moment était venu de reprendre ce don, et de séparer de nouveau la croix du glaive.

L'exécution du décret fut confiée à Murat, qui déjà aspirait à régner sur l'Italie entière, ou du moins sur la moitié de la Péninsule. Des soldats pénétrèrent, de nuit, à main armée dans le Quirinal, sous les ordres du général Radet. Le pape ne tomba pas en silence comme les autres princes, et en applaudissant à sa propre chute : le cardinal Pacca afficha dans Rome une proclamation contre l'usurpation ; Pie VII se plaignit de la violence qui lui était faite, et de ce que Napoléon avait mis en oubli les services qu'il lui avait rendus ; il excommunia les usurpateurs, et se laissa emmener prisonnier à Savone.

L'État pontifical forma deux départements français, celui de Rome et celui du Trasimène. La ville éternelle devint la seconde ville de l'empire ; et le prince héréditaire prit bientôt le titre de roi de Rome. En ce qui concerne les matières ecclésiastiques, les papes devaient jurer, à leur avénement, de ne rien entreprendre contre les libertés de l'Église gallicane, qui furent étendues à toutes les églises catholiques de l'empire; ils devaient jouir de deux millions de revenu en immeubles exempts de charges; les dépenses du sacré collége et de la Propagande devaient être à la charge de l'empire ; mais l'un et l'autre, ainsi que la daterie, les archives et tout le reste, devaient être transférés à Paris, où des millions étaient destinés à élever un nouveau Vatican. Napoléon aurait pu créer un patriarche en France, attendu que l'empire comprenait les cinq sixièmes de l'Europe chrétienne ; mais il préféra un pape placé à Paris, dans la pensée que son influence s'en accroîtrait sur l'Espagne, l'Italie, la confédération du Rhin et la Pologne. Des missions en Amérique et en Asie devaient répandre au loin la gloire et le pouvoir de la France, la religion devenir l'instrument de sa politique, les conciles de Paris représenter la chrétienté : l'intention de Napoléon était d'être, comme les souverains de la Prusse, de la Russie et de l'Angleterre, le chef de la religion, autant que le catholicisme pouvait s'y plier.

Lorsque Louis XIV voulut citer devant lui deux évêques qui résistaient à ses prétentions : *Que le ciel vous en garde!* lui dit Bossuet. *Craignez qu'on ne voie la route qu'ils auront à traverser couverte d'un peuple immense, agenouillé pour implorer leur bénédiction*. C'est ce qui arriva pour Pie VII, qui, forcé brutalement de partir, eut pour consolation les hommages que partout lui rendirent les populations. Les violences ont cela de dangereux, qu'il faut, une fois commencées, les pousser à l'extrême. Le pape fut traité à Savone comme un prisonnier ordinaire; on lui assigna cinq paoli (2 fr. 75 c.) par jour; il fut séparé de ses conseillers, et surveillé jusqu'à l'outrage, sous le prétexte que les Anglais cherchaient à l'enlever.

Pie VII se disposa à la résistance passive : il refusa l'institution aux évêques, ce qui laissa les églises veuves; il ne reconnut pas le mariage de l'empereur, et l'excommunia. L'archevêché de Paris étant venu à vaquer, le cardinal Fesch déclara qu'il ne le recevrait que du pape. Le cardinal Maury, dévoué à Napoléon, l'accepta sans l'institution pontificale, et le chapitre se réunit pour savoir si l'on devait lui confier l'administration du diocèse : le plus grand nombre fut pour l'affirmative; quelques-uns crurent l'autorisation du pape indispensable. Les brefs circulèrent, malgré les défenses et les persécutions de la police. Afin d'y remédier, et pour briser la résistance du pontife, Napoléon eut recours à divers expédients. Il fit répondre par tous les évêques de l'empire à la déclaration du chapitre de Paris; ceux d'Italie, endoctrinés par le vice roi, se montrèrent encore plus serviles : ils déclarèrent que le corps des évêques en activité représentait l'Église; que l'institution humaine était tout à fait étrangère à la hiérarchie ecclésiastique dans le gouvernement de l'Église, et qu'il n'y avait anciennement ni institution canonique, ni serment de fidélité. Enfin l'empereur convoqua un concile de tous les prélats de l'empire et de la confédération du Rhin, à l'effet de résoudre les difficultés nées dans le sein de l'Église : parade d'un nouveau genre, nouvelle imitation de Constantin et de Charlemagne.

Dans le comité ecclésiastique qui prépara les discussions, Napoléon débattit avec les prélats l'autorité temporelle du

pape; et l'abbé Eymery, vieillard octogénaire, lui démontra, par un argument *ad hominem,* que Bossuet lui-même avait affirmé la nécessité de ce pouvoir. *Cela pouvait être vrai alors*, répondit l'empereur, *quand l'Europe reconnaissait différents maîtres : il n'eût pas été séant que le pape fût soumis à l'un d'eux en particulier. Mais il n'en peut être ainsi aujourd'hui, que l'Europe entière ne reconnaît d'autre maître que moi.*

L'assemblée fut ensuite consultée sur les points suivants :

« Le pape peut-il, pour des affaires temporelles, refuser son intervention dans les matières spirituelles?

« Ne conviendrait-il pas que le consistoire du pape fût composé de prélats de toutes les nations?

« Si le gouvernement français n'a pas violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux évêques nommés, et ruiner la religion en France comme il l'a ruinée en Allemagne, où, depuis dix ans, il n'y a point d'évêques?

« La bulle d'excommunication a été affichée et répandue clandestinement : comment empêcher les papes de se porter à des excès qui sont si contraires à la charité chrétienne et à l'indépendance des trônes? »

Mais avant ces questions il y en avait une qui se présentait d'abord à la conscience des évêques : « Avaient-ils le droit de se réunir sans la permission du pontife? » Si individuellement ils se montraient soumis à Napoléon, si dans les adresses particulières ils approuvaient le chapitre de Paris, en corps ils n'osèrent se considérer comme une assemblée religieuse. Ils éludèrent les questions, entretinrent une correspondance secrète avec Savone, et envoyèrent au pape leur soumission. Ainsi le clergé se retrempa dans les tempêtes qu'il eut à traverser; et si ce concile ne laissa pas de nouveaux et savants décrets, il donna un exemple de courage d'autant plus admirable que tous les fronts étaient courbés devant le grand homme, et que le clergé lui-même croyait devoir son dévouement au Cyrus qui avait relevé Jérusalem.

Pie VII repoussa les propositions insidieuses de l'empereur, en disant : *Laissez-moi mourir digne des maux que j'ai*

soufferts. Napoléon s'irrita, le maltraita, fit tracasser aussi par la police ceux qui lui étaient fidèles : on força les uns à se démettre, on jeta les autres en prison ; s'ils cherchaient leur bréviaire, on leur donnait un volume de Voltaire [1]. Il fut fait défense au pape, au nom de Napoléon (14 janvier 1811), « de « communiquer avec aucune église de l'empire, avec aucun « sujet de l'empereur, sous peine de désobéissance de sa part « et de la leur. On lui signifia que celui qui prêchait la rébellion, « et dont l'âme n'était que fiel, devait cesser d'être l'organe de « l'Église ; et que, rien ne pouvant le rendre sage, il verrait que « l'empereur était assez puissant pour faire ce qu'avaient fait « d'autres monarques ses prédécesseurs, et pour déposer un pape. »

Mais la force se trouve bientôt déconcertée quand elle se met en lutte avec une idée morale. Napoléon disait à Fontanes : *Alexandre a pu se dire fils de Jupiter sans que personne le contredît ; je trouve un prêtre plus puissant que moi, parce qu'il règne sur les esprits, et moi seulement sur la matière.*

Au dedans c'était donc le despotisme, au dehors la conquête : on était loin des théories de la constituante. Dans la diplomatie il n'était plus possible de compter sur la modération ni sur la parole de Napoléon. D'une ruine naissait une autre ruine, et les princes ne pouvaient plus se dire qu'il convenait d'agir de telle ou telle manière, puisque les règles de conduite les plus diverses aboutissaient à la même fin. Il avait manqué aux traités avec la famille royale d'Espagne, et, en la retenant prisonnière, il lui commandait d'applaudir à ses bienfaits. L'Autriche ne s'était sauvée qu'en lui donnant une archiduchesse ; la Prusse frémissait dans un abaissement insupportable ; les petits États d'Allemagne avaient compris que la neutralité n'était pas possible, et qu'elle les menait à leur perte. La Suisse, la Hollande, l'Italie, avaient été remaniées selon le gré du maître, et rien ne

[1] Le manuscrit de Sainte-Hélène dit qu'il y avait cinq cents prêtres arrêtés pour les différends avec Rome. D'autres mémoires dictés par Napoléon nient l'authenticité de ce chiffre, qu'ils réduisent à cinquante-trois, en ajoutant : « Ils l'ont été légitimement. » *Notes sur le livre des quatre concordats.*

les assurait qu'il ne leur assignerait pas le lendemain une autre destination. Le monde était semé de ruines, et le vœu commun appelait la chute de l'oppresseur commun. Dans l'abattement des princes, les peuples reprirent de l'énergie, et les sociétés secrètes s'étendirent alors avec le réveil des nationalités, qui allaient avoir aussi leur épopée. Le nom de *libéraux*, qui devait faire aussi le tour du monde, fut inventé en Espagne; les cortès décrétèrent la constitution la plus démocratique, et Mina la scella du sang de tous les Français qui tombèrent dans ses mains. En Italie, les carbonari travaillaient alors au retour des anciennes dynasties, avec des institutions tempérées. Les sociétés secrètes prirent surtout un grand développement en Allemagne, où elles cherchaient, les unes, à reconstruire l'unité germanique sous la suprématie de l'Autriche; les autres, à établir la division entre le nord et le sud, entre l'Autriche et la Prusse : toutes réclamaient la liberté; et les gouvernements en profitèrent pour réagir contre l'oppression française en invoquant la liberté, l'indépendance de la patrie, comme les révolutionnaires l'avaient fait vingt ans auparavant.

A l'intérieur, ce n'était pas assez de la conscription; des enfants de quatorze ans étaient enlevés à leur famille pour en faire des mousses. Des domaines étaient donnés et repris selon le caprice; d'autres étaient écrasés d'impôts, assis arbitrairement. Le commerce était mort; mais Napoléon exerçait le monopole, ou bien il accordait, moyennant finance, des licences pour l'introduction des denrées coloniales. Les sucres et les cafés confisqués étaient jetés à la mer, au moment où l'on en sentait si durement la privation; on brûlait les tissus, devant le peuple qui était nu. Force fut de remédier artificiellement au manque de travail : de là de grandes constructions : les magasins de la Bastille, par exemple, pour employer les bras de ceux que n'enlevaient pas la conscription. Il en était de ce nouvel empire comme de l'ancienne Rome : il fallait fournir au peuple des spectacles et du pain. Mais la famine en 1811 se fit sentir, et il en résulta des émeutes. L'échafaud, le pilori, les travaux forcés, y mirent bon ordre; et le *Moniteur* ne tarda pas à annoncer que la tranquillité était rétablie.

La France s'était posée comme la bienfaitrice du genre humain : les idées qu'elle avait répandues, soit par les livres, soit par la Révolution, lui avaient conquis partout la sympathie. Maintenant une domination orgueilleuse changeait cette affection en colère, et son nom ne représentait plus qu'arrogance et pillage. On avait vu naguère les rois obligés de pousser à la guerre les armées découragées ; maintenant les peuples entraînaient les rois effrayés. Napoléon ne connaissait plus que la logique de la victoire, et ses ennemis attendaient le moment de lui opposer la même logique. Si, d'une part, l'invasion de l'Espagne faisait tout craindre de son ambition, elle montrait de l'autre comment on pouvait résister. Il s'était répandu dans le peuple d'étranges bruits d'une folie sanguinaire, dont on le disait atteint ; l'excommunication lui avait enlevé le caractère de restaurateur de la religion ; les âmes timorées s'enquéraient avec anxiété des nouvelles du pape. La voix d'un vicomte émigré, celles de deux tribuns éliminés, d'un gentilhomme de Chambéry voyageant en Russie, d'une femme exilée de Paris, se firent écouter dans ce silence de la peur. L'opinion publique, cette puissance qui se soustrait à tous les despotismes, même à celui de la gloire, grandit peu à peu. Une comète, qui se montra alors, fut interprétée par la superstition des peuples comme un indice extraordinaire de la chute de l'homme extraordinaire ; mais les mots de patrie et d'indépendance, qui retentissaient partout, étaient aussi des indices qui devaient l'effrayer lui-même.

ÉPISODE DES AFFAIRES DE SUÈDE. — LA LIBERTÉ REVENDIQUÉE CONTRE L'EMPEREUR.

Après avoir réuni à ses États Rome et les pays situés sur la rive droite du Rhin, la Hollande et les villes hanséatiques (9 juillet 1810), l'Étrurie avec Parme et Plaisance, Napoléon rêva plus que jamais l'empire d'Occident.

L'expédition manquée de Walcheren avait fait tomber en

Angleterre le ministère de Castelreagh et de Canning, et porté aux affaires étrangères lord Wellesley, frère de Wellington, caractère modéré; George III était tout à fait en démence, et la régence avait été donnée au prince de Galles. On en conçut quelques espérances de paix. Mais tandis que Napoléon répétait que l'Angleterre était sur le bord du précipice, elle se montrait, au contraire, en pleine prospérité : elle se préparait des armes dans toute l'Europe; elle étendait ses colonies, qui, avec l'Amérique indépendante, offraient de nouveaux débouchés à ses manufactures. Ses marchandises se glissaient en contrebande dans les ports les mieux gardés, avec d'autant plus d'audace que les bénéfices étaient plus considérables; et il n'y avait que les acheteurs qui eussent à souffrir. Des insultes qui se multipliaient rendaient un rapprochement de plus en plus difficile; et comme la France ne pouvait se mesurer sur mer avec sa rivale, elles se rencontraient dans la péninsule ibérique, champ de carnage continuel et d'infructueuses victoires. Le roi Joseph lui-même, malmené par son frère, offensé du projet qu'il affichait de réunir plusieurs de ses provinces à la France, prêtait l'oreille aux propositions d'indépendance que lui adressait l'Angleterre.

Ruiné dans le midi, Napoléon dirigeait ses vastes projets vers le nord, et songeait à reconstruire une puissante souveraineté scandinave. Le Danemark, si outrageusement traité par l'Angleterre, lui restait fidèle; et l'on voyait se préparer dans la Suède, qu'il avait pour ennemie, des bouleversements étranges, mais qui ne lui donnèrent qu'un instant de satisfaction.

(1771) Gustave III, l'un des princes qui ont le plus marqué dans le dix-huitième siècle, ferme dans ses desseins, habile à les ourdir, à les dissimuler, à profiter des troubles de ses voisins, entreprit de briser la vicieuse constitution oligarchique du royaume, et cette révolution si prompte ne coûta pas une goutte de sang. « Le roi, qui s'était levé le matin, comme disait Sheridan, le monarque le plus entravé de l'Europe, se trouva en deux heures aussi absolu que le roi de France ou le Grand Seigneur. Le peuple vit avec plaisir la puissance passer des mains d'une aristocratie insolente dans celles d'un roi qui possédait l'estime et l'amour de la nation. »

Le roi donna une nouvelle charte, il y conserva les États; il ne pouvait sans eux faire ni abroger les lois, déclarer la guerre, établir d'impôts, sauf le cas de défense. Mais il se réservait de convoquer les diètes où et quand il lui plairait. Dix-sept sénateurs, à sa nomination, avaient voix consultative; et la couronne restait toujours maîtresse de prononcer, de conclure les traités de paix et d'alliance, avec le commandement des forces de terre et de mer, la nomination aux hautes charges civiles et militaires, et le droit de conférer la noblesse. Les commissions extraordinaires de justice furent toutes abolies.

On reproche à Gustave d'avoir détruit les libertés de son pays. Ne profanons pas ce nom sacré en l'appliquant à l'anarchie; remarquons seulement que cette révolution déplut au Danemark, qui désirait l'affaiblissement d'une puissance voisine, comme à la Russie, avide de prétextes pour intervenir dans le pays comme en Pologne.

A l'imitation du grand Frédéric son oncle, Gustave III introduisit beaucoup d'améliorations; il abolit la torture, les visites domiciliaires, simplifia la procédure, rétablit la liberté de la presse, chercha, en faisant adopter un costume national, à refréner le luxe; il institua des maisons de travail et de refuge pour les orphelins et les vieillards, sous la surveillance de l'ordre chevaleresque des Séraphins; puis une banque d'escompte et des assurances contre l'incendie. Il encouragea l'agriculture, afin que la Suède pût suffire à sa subsistance; donna toute liberté au commerce des grains; fit adopter de meilleures méthodes pour l'exploitation des mines et pour la navigation; favorisa la pêche du Groënland, et distribua généreusement des secours pendant une famine qui désola toute l'Europe. Il défendit la distillation de l'eau-de-vie, dont on faisait un abus incroyable, et s'en réserva la vente, comme monopole royal. Il donna une nouvelle version de la Bible, et laissa à tous les chrétiens la liberté de leur culte.

Lorsque la guerre éclata entre l'impératrice Catherine et la Porte (1788), Gustave renouvela l'ancienne alliance de la Suède avec Constantinople, et occupa la Finlande russe à la tête de

trente-six mille hommes. Il songeait à tomber sur Saint-Pétersbourg et à y dicter la paix, quand il fut arrêté dans ses projets par la noblesse suédoise, qui, toujours en éveil pour ressaisir l'autorité, l'accusa d'avoir violé la constitution en déclarant la guerre sans l'aveu des états; et, à l'instigation de Catherine, plusieurs officiers conclurent un armistice.

Gustave accourut indigné à Stockholm. Le peuple y désirait la guerre contre la Russie, et le clergé, les bourgeois, les paysans en demandaient la continuation. Le roi, certain de cet appui, se décida à consommer l'abaissement de la noblesse. Affrontant l'opposition violente de la diète, il dit qu'il aurait pu au mois d'août 1772 obtenir une monarchie absolue; qu'il y avait pourtant renoncé spontanément, mais qu'il ne souffrirait pas le retour de l'anarchie. Il fit arrêter vingt-cinq nobles des plus turbulents (1789), et publia un nouveau statut ou acte d'union et de sûreté, par lequel il réservait au roi seul le droit de gouverner et de défendre le royaume, de faire la guerre, la paix, les alliances, d'administrer la justice, de nommer aux emplois. Le sénat, réduit à n'être qu'une cour suprême de justice, ne devait plus participer au gouvernement; tous les Suédois étaient déclarés citoyens libres avec des droits égaux, sous la protection des lois; le mérite seul devait avoir des titres aux emplois, à l'exception des charges de cour réservées à la noblesse; la liberté individuelle et le droit de propriété étaient également garantis à tous.

Les trois ordres inférieurs adhérèrent à ces dispositions : les nobles protestèrent, et se démirent de leurs charges; mais la fermeté de Gustave l'emporta. Il obtint des subsides pour continuer la guerre; mais si elle avait pu d'abord se terminer d'un seul coup, elle coûta désormais trois années de sang. Une foule de petits faits d'armes par terre et par mer ne décidèrent rien; enfin la victoire des Suédois à Suenksund amena la paix de Varela (1790), qui remit les choses sur l'ancien pied.

On dit que Gustave, de mœurs très-dépravées, proposa à sa femme de se prêter à d'autres embrassements, pour assurer un héritier au trône : elle y consentit, mais après son divorce secret avec le roi, et s'être mariée avec celui qui la rendit

mère de Gustave IV. C'est ainsi que le fait est rapporté [1]. Gustave III ayant légué à l'université de Stockholm une cassette en fer qui ne devait être ouverte que cinquante ans après sa mort, on crut y trouver la révélation de ce mystère. Lorsque le terme attendu avec tant d'anxiété arriva, on ouvrit solennellement la cassette, et l'on n'y trouva qu'un gros manuscrit intitulé *Lettres, mémoires, bagatelles, plans de fêtes, anecdotes de mon règne*, mais rien d'important.

La Révolution française éclata; elle ne dut pas plaire à un roi qui avait réprimé les prétentions de ses sujets. Aussi cet esprit chevaleresque résolut-il, quand les autres rois n'écoutaient que l'ambition et la politique, de se mettre à la tête des princes émigrés et de délivrer Louis XVI; mais le colonel J.-J. Ankarström le tua, dans un bal, d'un coup de pistolet, pour venger sa caste et lui même (1792). Le supplice infligé au régicide ferait horreur dans les siècles même les plus féroces.

Gustave-Adolphe IV lui succèda (1792); il était âgé de treize ans, d'une légitimité douteuse, élevé dans le mysticisme; il détestait la nation française comme athée, et se défiait du duc de Sudermanie, son oncle, qui avait désapprouvé la croisade de son père contre la Révolution. Mais les idées françaises avaient pénétré dans ce pays, dans l'armée surtout, où couvait le projet d'une république fédérative, ce qui empêcha le régent d'entrer dans la confédération du Nord en 1794. Catherine de Russie, qui le haïssait, le tenait en suspicion, menaçait, et voulait que le roi épousât la grande-duchesse Alexandrine. On préparait déjà les fêtes du mariage à Saint-Pétersbourg, tout le monde était réuni pour la cérémonie, quand Gustave se refusa aux concessions qu'on lui demandait en faveur du rit grec; et l'affaire fut rompue, au grand déplaisir de Catherine.

Gustave, parvenu à sa majorité, devint ridicule et extravagant : il voulait être roi, pontife et prophète; il tyrannisa la princesse de Bade, sa femme; il s'attacha avec obstination aux Anglais; il regardait Napoléon comme la bête de l'Apocalypse.

[1] Voy. Bower, *les Cours du Nord* (anglais).

et ripostait par d'autres insultes à celles des journaux français [1]; et, s'acharnant dans l'intention de rétablir les Bourbons, il ne plia pas même après la paix de Tilsitt devant le vainqueur des rois.

Alexandre, qui s'était engagé à lui faire accepter le système continental, n'ayant pu y réussir, voulut venger son honneur compromis en lui enlevant la Finlande, que la Russie convoitait depuis si longtemps. Il l'envahit à l'improviste (1808), et s'en empara sans que Gustave sût soutenir le courage des habitants. Ce prince imprudent provoqua aussi le Danemark, et lui déclara la guerre; il envahit la Norwége, soutenu par l'or des Anglais, qu'il s'aliéna au moment même où les Français l'attaquaient. Bernadotte, à la tête d'un corps de Français et d'Espagnols, tint les Anglais en respect, tandis que les Russes avançaient, et qu'après avoir réuni la Finlande à leur empire, ils menaçaient la capitale. Alors l'armée suédoise se révolta, probablement par l'effet d'une trame ourdie depuis longtemps; et on substitua à Gustave, qui fut déposé, non pas son fils, trop jeune encore pour des circonstances aussi graves, mais le duc de Sudermanie (29 mars 1809).

Ce prince, sous le nom de Charles XIII, se laissa imposer par la diète une nouvelle constitution très-libérale, alors qu'il était plus que jamais nécessaire que la force fût concentrée pour repousser deux armées ennemies. Après avoir conclu la paix (17 septembre) avec la Russie moyennant la cession de la Finlande et des îles d'Aland, c'est-à-dire un tiers du territoire et de la population, la Suède, resserrée entre la Baltique et la Norwége, adhéra au système continental.

Vieux et infirme, Charles XIII était le jouet du plus fort ou du plus intrigant. Son fils étant venu à mourir, la diète s'assembla pour lui désigner un successeur. Plusieurs membres jetaient les yeux sur le roi de Danemark, dans la pensée d'opérer la fusion scandinave tant de fois appelée; d'autres tournèrent leurs regards vers la France, et, parmi les maréchaux qui se

[1] On lut dans le *Moniteur* cette phrase, très-probablement dictée par Napoléon : « Sa main est trop faible pour soulever l'épée de Charles XII, dont il n'a que la folie et les bottes. »

perdaient dans la splendeur de la gloire napoléonienne, ils distinguèrent le seul qui eût conservé son individualité. Leur choix tomba (juillet 1810) sur Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, qui s'était rendu populaire en Allemagne par la modération qu'il mettait dans l'exercice de la guerre.

Ce choix fut peu agréable à Napoléon; et quand Bernadotte refusa de fermer ses ports aux Anglais, ce qui aurait achevé la ruine du pays, il se mit en grande colère contre ce parvenu, coupable d'être monté sur un trône sans être son parent et sans qu'il l'y eût porté, et il se promit d'en tirer vengeance. D'un autre côté, les puissances caressaient chez Bernadotte une ambition qui n'allait pas moins qu'à porter les yeux sur la couronne de France.

La Porte était devenue hostile aussi à Napoléon, depuis qu'il l'avait trahie en livrant à Alexandre la Moldavie et la Valachie; il s'ensuivit que, sourde à ses propositions, elle suspendit ses hostilités contre la Russie.

On sentait approcher la tempête. Alexandre avait bien pu s'éprendre de Napoléon; mais il n'en avait point été ainsi des boyards, envers qui le czar est obligé d'employer plus de ménagements qu'on ne se le figure. L'empereur se vit contraint par la noblesse de promulguer un nouveau tarif de douanes qui grevait les marchandises françaises, et permettait l'entrée des denrées coloniales sous pavillon neutre. Le peuple, endoctriné par le clergé, regardait avec horreur les Français, contre lesquels les églises retentissaient d'anathèmes. L'impératrice mère était extrêmement hostile à Napoléon; on avait des affronts à effacer, et une amitié qui veut asservir ne saurait être durable. Alexandre ne voyait pas, sans ombrage, l'occupation du duché d'Oldenbourg, l'agrandissement de celui de Varsovie, la prise de Dantzick, et l'accroissement continuel de la France au détriment des neutres; puis cet esprit mystique et libéral s'affligeait de voir la liberté foulée aux pieds en Europe, et il regardait, dans sa conscience, comme un devoir de s'en déclarer le soutien [1]. Un agent secret alla porter ses propositions

[1] Le traducteur de ce livre n'a pas la prétention de se substituer aux

à Moreau, qui, réfugié en Amérique, n'avait cessé d'observer les mouvements de son rival; persuadé que son système d'aller toujours en avant, en se fiant dans son audace et dans la stupeur des autres, finirait, une fois ou l'autre, par amener sa

cesse à l'auteur, de combler par des notes toutes les lacunes d'un récit nécessairement abrégé, ni de contester tous ses jugements alors qu'ils lui semblent contestables; cela nous entraînerait trop loin. Ici cependant il est indispensable de rappeler, comme l'une des principales causes de la rupture d'Alexandre avec Napoléon, le mariage de ce dernier avec une archiduchesse, son rapprochement de l'Autriche, ainsi que les mécomptes de l'ambition russe par rapport à la Turquie. Napoléon n'était pas seul ambitieux; et le condamner en tout, mettre tous les torts à sa charge, c'est faire la part trop belle à ses ennemis. Nous n'avons cependant pas péché par excès d'indulgence envers lui, comme on le jugera par cette citation :

« Napoléon s'était fait un empire qui surpassait en étendue celui de Charlemagne; pourtant il s'agitait dans ce cercle immense, et s'élargissait toujours : il avait le tourment des grands ambitieux. Toute acquisition nouvelle devenait pour lui comme un stimulant nouveau. Il envahissait au dedans, il envahissait au dehors. Peut-être s'est-il mal connu et mal interprété lui-même, quand il a mis sur le compte des nécessités de son système les conséquences de sa propre nature, exagérées encore par la fortune. La fortune, en le comblant toujours, irritait davantage cette maladie du pouvoir et de la personnalité, qu'il prenait à tort pour de la logique. Le goût de l'unité chez lui dérivait de la passion plus encore que la pensée. Il est resté victime d'un malentendu avec lui-même. . . . .

« L'empire, il est vrai, ne cessait de grandir matériellement; ses deux bras enveloppaient l'Allemagne, menaçaient d'un côté tout le nord de l'Europe, et de l'autre la Turquie et l'Orient. La forme en avait été découpée avec un calcul savant et une habileté profonde; et si la monarchie universelle apparaissait au bout à Napoléon, comme on l'a supposé, jamais chimère du moins n'avait été combinée plus fortement. Mais l'empire, malgré les accroissements de territoire qui se continuaient encore, avait passé les beaux moments de sa prépondérance morale.

« L'époque d'Austerlitz en fut le véritable apogée. La décroissance, sous ce rapport, data de la campagne de Prusse, qui désaffectionna l'Allemagne, et s'augmenta du traité de Tilsitt, de l'entreprise d'Es-

chute. Le général ne résista pas à la tentation, et il apporta à la Russie (juillet 1813), pour l'aider à renverser son ancien rival, l'intelligence et le bras qui naguère avaient sauvé la France.

Le vieux Dumouriez, implacable ennemi de l'empereur, avait donné à Wellington le plan de la guerre d'Espagne; ce fut lui qui suggéra aussi à Alexandre les moyens à employer dans celle-ci. Son idée favorite était de relever le trône de France à l'aide d'une constitution sur de larges bases, et d'y placer Louis-Philippe d'Orléans. C'est ainsi que les rois rappelaient sur la scène les vieux républicains, pour abattre le maître de la France. Les ministres anglais Castlereagh et Liverpool continuaient le système de Pitt. Un journal de Londres ayant osé conseiller assez clairement l'assassinat de Napoléon, on demánda dans la chambre des communes qu'un acte de réprobation ne laissât pas supposer que la nation fût complice d'une pareille doctrine. Le marquis de Wellesley dit en cette circonstance : « L'écrivain dont il s'agit dit que le dominateur de la « France s'est mis au-dessus des lois; mais j'espère qu'il existe « en ce monde un tribunal devant lequel il sera cité à bon « droit. Or, les nations de l'Europe le peuvent, non pas avec le « poignard, mais en réunissant leurs efforts, et en le punissant « sur le champ de bataille des perfides attaques qui le rendent « éternellement odieux. »

Il y avait donc un vaste concert de l'Europe, qui, sortant de son étourdissement, avait compris que Napoléon opérait à l'aventure, et que ce qui est violent n'étant pas durable, il suffirait de persévérer.

pagne, du blocus et de toutes les conséquences oppressives qu'il eut pour les peuples. La force et les succès militaires avaient conduit Napoléon par la main; il leur demanda de dénouer tous les problèmes qu'il rencontra dans sa carrière; il prit l'habitude de matérialiser son œuvre toujours davantage, et de n'apercevoir à la suite de ses actes que des effets visibles plutôt que des résultats moraux. Habitué qu'il était aux lignes géométriques des armées, il n'apercevait plus, dans la masse des peuples, que ce que les cadres militaires en contenaient. » AM. RÉNÉE, art. *Napoléon* de l'*Encyc. des gens du monde*.

GUERRE DE RUSSIE.

Napoléon voyait ces symptômes; mais il se confiait dans son épée, dans son épée seule. Malheur à lui donc le jour où elle se romprait!

Il avait une armée admirable pour la tenue et pour l'ensemble : cent soixante généraux de division, trois cent quarante généraux de brigade, cent dix aides de camp. La moitié de l'Europe lui fournissait des soldats. Sa volonté ne trouvait plus de limites. Il pouvait tromper l'opinion par ses gazettes, disposer à son gré des quatre cents millions qu'il avait déposés dans les caves des Tuileries, et de soixante-douze millions de sujets, parmi lesquels il n'était pas resté l'ombre d'institutions protectrices.

Mais pour avoir des troupes exercées il lui fallut les retirer de l'Espagne : diversion des plus fatales. L'Angleterre n'épargnait pas l'or pour entretenir la guerre dans cette contrée et ailleurs; elle enlevait les bâtiments neutres, et en jetait les équipages sur ses vaisseaux. L'Amérique du Nord seule, poussée par Napoléon, déclara à la Grande-Bretagne une guerre qui eût pu devenir dangereuse, alors qu'elle avait l'Europe entière sur les bras. L'Angleterre stipendiait huit cent mille hommes, dont un quart sur mer, et qui étaient répandus partout. Le parlement ne regardait point aux énormes dépenses dirigées contre la France, car l'esprit public était de moitié dans ses haines, comme en témoignaient les injures des journaux et les caricatures dont Londres fourmillait.

La Prusse languissait humiliée, surtout depuis la mort de la reine Louise. Le comte de Hardenberg, ayant pris en main les affaires extérieures, rendit quelque énergie à ce gouvernement. Il chercha à se procurer de l'argent, sachant qu'avec cette ressource il ne manquerait pas de soldats. Les trente mille hommes auxquels se trouvait réduite, aux termes des traités, la monar-

chie de Frédéric II, ne passaient qu'un an sous les drapeaux : expédient très-habile, qui donnait une réserve déjà exercée, susceptible d'être réunie en un moment. En outre, les sociétés secrètes pouvaient être d'un grand secours. Napoléon, se préparant à faire la guerre à la Russie, força la Prusse à marcher avec lui, et à fournir vingt mille soldats à l'armée impériale.

L'Autriche, bien qu'abaissée, se sentait encore une puissance du premier ordre, au moins par sa masse. Un mariage politique ne l'empêchait pas de répondre au vœu des autres États, et de rechercher son propre avantage. Le comte de Metternich cherchait à lui imprimer ce caractère de puissance médiatrice qu'elle a toujours conservé, ne déclarant jamais la guerre, mais intervenant dans toutes avec la certitude d'en profiter. Par cette politique accommodante, elle renouvela son alliance avec Napoléon, à qui elle promit trente ou quarante mille soldats, mais sous les ordres d'un général autrichien, qui fut Schwartzenberg.

Napoléon, au moment de faire marcher son armée, organisa dans l'empire une garde nationale, formée de tout ce que n'avait pas atteint sa conscription, avec des officiers particuliers et une solde, ce qui constituait une réserve immense divisée en trois bans, selon un âge déterminé. Puis il adressa des messages au sénat tout pleins de paroles vagues et sonores, sans même s'inquiéter de pallier par de hautes considérations les nouveaux sacrifices qu'il demandait. Afin d'assurer la sécurité intérieure, il fit transporter à Fontainebleau Pie VII mourant (21 juin 1812). Il fit donner aux princes espagnols des chevaux détestables, pour leur ôter le goût de l'équitation, dont il craignait qu'ils n'abusassent pour s'enfuir. Il fit renfermer dans un couvent de Rome une de leurs sœurs qui montrait de la fermeté. Il remit le soin des affaires étrangères à Maret, dont il connaissait le dévouement, pour que rien ne pût venir le traverser; et il se confia surtout à Savary, ministre de la police. *Je vais dompter Alexandre*, leur disait-il; *deux victoires, et je suis à Moscou et à Pétersbourg. Là, je dicterai la paix. Du zèle, beaucoup de zèle! et dans trois mois je vous rapporte la paix.*

Et il marcha vers la Russie, laissant derrière lui des peuples

mécontents (mai 1812). Sa gauche, découverte par l'hésitation de la Suède, resta exposée aux Anglais. Une colonne de la grande armée envahit l'Allemagne, arrêta des employés et des militaires, frappa des contributions, ce qui convertit en fureur la haine des Allemands. Les officiers prussiens les plus braves brisèrent leurs épées plutôt que d'obéir à l'étranger Macdonald, et le roi de Suède se tourna ouvertement vers l'Angleterre.

Napoléon avait donné rendez-vous à Dresde aux rois ses vassaux. On y vit réunis François II d'Autriche, accompagné de sa troisième femme; Frédéric-Guillaume de Prusse, les rois de Bavière et de Wurtemberg; Jérôme, roi de Westphalie, et les grands-ducs de la confédération : pléiade éclatante, gravitant autour de ce nouveau soleil. Napoléon les regardait comme ses créatures, et disait, quand on lui annonçait des rois : *Qu'ils attendent!*

Il marchait à la tête de cinq cent mille soldats, dont la moitié seulement étaient Français; le reste était composé de gens qui avaient des passions et des intérêts divers. C'étaient les Polonais avec Poniatowski, espérant mériter leur nationalité; des Saxons, des Autrichiens, des Bavarois, des Prussiens, des Westphaliens, des Wurtembergeois, des Badois, des Allemands des différentes principautés, des Espagnols, des Portugais, des Suisses, des Italiens, sous les ordres d'Eugène, de Lecchi et de Pino. Murat, dans son costume théâtral, commandait soixante mille chevaux; Berthier était à la tête de l'état-major [1]. Cette campagne, aux proportions gigantesques, enflait l'orgueil de Napoléon : *Châtions*, disait-il, *ce czar qui, naguère notre*

[1] Effectif de l'armée que Napoléon emmena en Russie :

60,000 Polonais.	4,000 de Darmstadt.
20,000 Saxons.	2,000 de Gotha-Weimar.
30,000 Autrichiens.	6,000 de Wurtemberg et Franconie.
30,000 Bavarois.	5,000 de Mecklembourg et autres.
22,000 Prussiens.	20,000 Italiens et Napolitains.
20,000 Westphaliens.	4,000 Espagnols et Portugais.
8,000 Wurtembergeois.	10,000 Suisses.
8,000 de Baden.	250,000 Français.

En tout, 498,000 hommes, que quelques-uns portent jusqu'à 650,000.

ami, ne veut pas être l'ennemi de l'Angleterre. La fatalité aveugle la Russie : que ses destins s'accomplissent! Et il traversa le Niémen, étonné de ne pas trouver de résistance. Alexandre avait compris la nécessité d'opposer à une semblable invasion la guerre nationale et l'esprit religieux, et il parla aussi le langage d'un prophète : *Cet ambitieux insatiable a répondu par la perfidie à notre loyauté. Sourd aux propositions les plus modérées, il vient par surprise dans nos foyers. Mon peuple défendra ses familles, sa patrie, l'indépendance russe; et la Providence favorisera notre cause.*

Dès lors Alexandre ne donna plus l'impulsion, il la suivit; à une armée enivrée de gloire il opposa un peuple enivré d'obéissance. Il seconda l'enthousiasme national en mettant à la tête des troupes le Lithuanien Barclay de Tolly; Bagration, général redouté des Français eux-mêmes; surtout Kutusow, que ses victoires sur les Turcs avaient rendu extrêmement populaire. Ils se proposèrent de détruire l'envahisseur, quoi qu'il dût en coûter. Le cri de la croisade retentit dans les villes saintes; les reliques furent portées en procession; l'archimandrite Platon, âgé de cent et un ans, lança des imprécations contre le Goliath qui envahissait les tentes d'Israël. La noblesse se retrempa dans ce cataclysme, et courut aux armes de partout. Les Tartares, les Bachkirs, les Cosaques se pressèrent en foule autour de l'effigie de saint Serge et au son de la cloche de Moscou. Onze cent mille combattants figuraient sur les cadres; et si l'effectif était de beaucoup au-dessous de ce nombre, c'étaient des hommes braves et patients. La cavalerie était nombreuse, l'artillerie formidable; et les Cosaques, troupe légère, semaient devant eux l'épouvante. On ne rencontrait, sur le théâtre de cette nouvelle guerre, que des villes clair-semées, entre lesquelles s'étendait un désert.

Tout le monde conseillait à Alexandre de ne pas risquer de bataille, mais de faire une guerre de positions, de harceler les Français avec des bandes de Cosaques, d'assurer toujours la retraite, et de laisser avancer son ennemi : « Napoléon, dans sa fougue habituelle, lui disait-on, viendra succomber ici comme en Égypte, comme en Espagne. » En même temps, Alexandre

multipliait les négociations. Il s'alliait avec l'Angleterre, qui aussitôt se rendit médiatrice entre la Porte et lui : le Grand Seigneur consentit à la paix ; et quatre-vingt mille hommes de plus vinrent grossir l'armée russe. Alexandre reconnut les cortès d'Espagne, traita avec la Suède, à laquelle il offrit la Norwége en place de la Poméranie envahie par Napoléon, et fit alliance avec elle (24 mars).

Au moment où les rois prenaient la liberté pour auxiliaire, Napoléon se rappela ces idées populaires qui avaient tant contribué à ses triomphes et à sa grandeur, et il songea à la Pologne. Il s'était, grâce à elle, ouvert un passage jusqu'aux frontières de la Russie, et elle lui avait fourni de vaillants auxiliaires. Comme il ne pouvait raisonnablement se flatter de refouler les Russes en Asie, la politique lui disait de refaire de la Pologne une nation, pour la placer entre eux et lui, sûr qu'il était de se faire bénir en effaçant le crime des trois puissances. Mais il était l'allié de l'Autriche, qui avait à y perdre quelques dépouilles; et il n'osa tenter cette restauration magnanime. Puis, lorsque les siens se furent fait détester dans le grand-duché de Varsovie par des pillages et des excès de tout genre, il ne sut plus que demander des soldats aux Polonais. Ils lui parlaient de reconstituer leur royaume, mais il les entendait à peine; ils lui demandaient un mot, un *Fiat*, et il répondait par des phrases, par des promesses, et marchait en avant, demandant une bataille.

Mais, au lieu d'une bataille, il trouva un climat d'une inconstance extrême, des maladies, une grande disette de vivres. N'importe : il avança toujours. Charles XII n'avait pu vivre dans ces contrées avec vingt-quatre mille soldats : comment y subsister avec un demi-million d'hommes? Ils mouraient donc, quoique l'empereur eût dit : *Des soldats bien commandés ne meurent jamais de faim.* Il traça les marches sur la carte, d'après les principes de la grande stratégie; mais il fut arrêté par des marais et des monticules. Ses généraux-rois ne voulaient pas toujours obéir; lui-même montra une lenteur qui tenait de l'épuisement, et que ses panégyristes eux-mêmes ne peuvent expliquer que par une disposition maladive.

Cependant les Russes disparaissaient devant l'armée française,

qui marchait toujours, n'apercevant devant elle que solitude; elle endura des fatigues inouïes avant d'atteindre Witepsk, vide elle-même de ses habitants (août 1812).

Les maréchaux conseillaient à Napoléon d'y passer l'hiver. Mais il voulait atteindre Moscou : Moscou, encore un de ces noms fabuleux qui parlaient tant à son imagination, comme celui des Pyramides et du Saint-Bernard. Napoléon semblait avoir oublié la rapidité de ses premiers mouvements. C'était, il est vrai, une tout autre guerre : peu de grandes routes, les points importants à des distances infinies, l'espionnage presque impossible, et les reconnaissances à pousser à travers un nuage de Cosaques. Les cartes étaient d'ailleurs très-imparfaites, les renseignements sur le théâtre de la guerre très-insuffisants[1]. Souvent il fallait suivre, cent lieues durant, la même direction, faute d'autres routes, et attaquer l'ennemi de front, au lieu de tomber sur lui de différents côtés, comme en Italie et en Allemagne. A peine un mouvement était-il projeté, qu'il était deviné dès les premiers pas; les grands plans stratégiques étaient donc impossibles.

Les engagements étaient fréquents; mais les pertes se balançaient, et il n'en résultait rien d'important. L'armée française éprouva une résistance plus sérieuse à Smolensk (17 août): mais à peine y fut-elle entrée, qu'elle trouva la place vide et livrée aux flammes. Elle avança donc encore, sous le soleil d'août, par une poussière brûlante, au milieu d'escarmouches incessantes, de pertes continuelles, qui lassaient sans jamais amener de résultat, sans que jamais le courage trouvât, pour se relever, la joie féroce d'une bataille. Déjà cent mille hommes avaient

[1] Ce qui frappe le plus dans l'histoire de cette expédition, écrite par Boutourlin, qui, indépendamment des documents russes, a consulté ceux qui furent enlevés aux Français, c'est la connaissance très-imparfaite des ennemis qu'on allait combattre. Lorsque Frédéric II, examinant l'expédition de Charles XII, en décrit les résultats désastreux, il prévoit les revers qui attendent Napoléon. De même les instructions de la guerre de Louis XIV, qui se trouvent aux archives de Paris, auraient pu épargner les nombreuses erreurs de l'expédition d'Espagne. (C. CANTU.)

péri, et Moscou était encore à quatre-vingts lieues; Moscou, la ville sainte où les attendaient le repos, l'abondance, et la paix.

Cependant les Russes appelaient aussi une bataille, et Kutusow la promettait au nom de la patrie et des saints nationaux. Cent trente-deux mille Russes, pourvus de six cent quarante canons, combattirent à Borodino (4 septembre), sur la Moscowa, contre cent trente-trois mille Français et cinq cent quatre-vingt-sept bouches à feu. Soixante-dix mille morts ou blessés restèrent sur le champ de bataille, dont vingt-sept généraux français, et beaucoup de généraux russes, entre autres Bagration. Les chants joyeux ne retentirent donc pas de tente en tente, comme d'ordinaire après la victoire; il ne restait plus à Napoléon que la moitié de son armée, et Alexandre se retirait sur Moscou, en disant qu'il fallait encore d'autres sacrifices pour dompter l'Antechrist. Cette ville avait pour gouverneur Fédor Rostopchin, véritable caractère russe, mélange de sauvage et d'homme civilisé, d'un esprit fin et moqueur, non moins dévoué à la cause de la patrie que Kutusow, prêt à la servir avec les mêmes moyens et la même résolution. Les Russes s'étaient proposé d'incendier tout village, toute place fortifiée où les Français pourraient trouver abri; ils n'hésitèrent pas à en faire autant de Moscou [1]. Sur trois cent mille habitants, il en

[1] Proclamation de Rostopchin :

« Son altesse le prince Kutusow, afin de se réunir plus promptement aux troupes qui venaient le rejoindre, a abandonné Mosaïsk pour occuper une forte position, où l'ennemi ne se présentera pas de sitôt. Quarante-huit canons et des munitions lui ont été expédiés; il dit qu'il défendra Moscou jusqu'à la dernière goutte de sang, et qu'il se battra encore dans les rues. Les tribunaux ont été fermés. N'importe, mes amis, il faut accommoder ses affaires; il n'est pas besoin de tribunaux pour faire le procès à un scélérat. S'il était nécessaire, je prendrais des jeunes gens de la ville et de la campagne. Dans deux ou trois jours, je donnerai le signal. Armez-vous de haches et de piques, ou, ce qui vaut mieux, de fourches à trois dents : le Français ne pèse pas plus qu'une botte de froment. Demain, j'irai visiter les blessés à l'hôpital de Sainte-Catherine; j'y ferai dire une messe, et bénir l'eau pour leur prompte guérison. Quant à moi, je me porte bien. J'avais mal à un œil, mais à cette heure j'y vois parfaitement de tous deux. »

resta à peine vingt mille; les autres émigrèrent, à la manière des peuples nomades, aux approches de l'ennemi.

Les Français y entrèrent en grande tenue (14 septembre), comme s'ils eussent revu leur patrie, joyeux d'être enfin dans une ville, d'y trouver leurs aises et l'abondance au milieu d'êtres humains. Mais personne ne vint à leur rencontre, ils ne virent pas une sentinelle; c'était un vide, un silence comme lorsqu'on traverse Pompéi. Le soir, les soldats affamés burent et mangèrent en toute sécurité, sans prévoir l'événement du lendemain.

L'entraînement qu'il ressentait vers les capitales ennemies avait poussé Napoléon à se procurer là encore un vain triomphe, qui lui coûta une armée et l'empire. Tandis qu'il siégeait avec orgueil dans le Kremlin, forteresse dont les murs sont des montagnes, et qu'il dictait des règlements pour les théâtres de Paris, les Russes disaient : *Le voilà pris !* Napoléon crut la campagne finie; Kutusow pensait, au contraire, qu'elle ne faisait que commencer; et un ministre russe disait au czar : *Sire, remerciez la Providence : la Russie est sauvée!* Les Russes, qui avaient offert la paix à Smolensk, se gardèrent bien de l'offrir de nouveau à Moscou, résolus qu'ils étaient de couper la retraite à l'armée française, pour que l'hiver achevât de la détruire. Alexandre fit répandre cette proclamation dans l'empire : « L'ennemi est entré à Moscou, mais la gloire de l'empire « n'en est pas obscurcie. Quelque regret que l'on puisse éprouver de voir l'ancienne capitale au pouvoir de l'ennemi, il n'en « possède que les murailles, sans habitants ni provisions. Il « s'était imaginé, l'orgueilleux, qu'il allait devenir, en entrant « à Moscou, l'arbitre de l'empire, et lui dicter une paix désastreuse. Espérances déçues! Les troupes, qui chaque « jour se réunissent des provinces voisines, garderont tous « les passages, et détruiront les détachements qui sortiront de « Moscou pour fourrager. L'ennemi, à son entrée en Russie. « comptait trois cent mille hommes; une moitié a été détruite « ou a déserté. Il a occupé Moscou avec le reste; mais si son « orgueil en est satisfait, le dénoûment se fera voir bientôt. « La Russie ne se courbe pas sous le joug, et elle versera tout

« son sang pour défendre ses lois, sa religion, sa liberté. Dieu « tout-puissant, tourne ton regard miséricordieux sur l'Église « russe! soutiens le courage et la patience de ton peuple, qui « combat pour une cause juste et puissante! Qu'il triomphe, « par ton secours, de l'orgueilleux qui l'a attaqué, et qu'en « triomphant il délivre les rois et les nations opprimées! »

A peine les Français furent-ils maîtres de Moscou, que les incendies y commencèrent; éteints dans un lieu, ils éclataient dans dix; les hôpitaux devenaient la proie des flammes, et les blessés se traînaient avec effort pour mourir hors du brasier. Les soldats, fatigués d'éteindre le feu, retournaient à leurs quartiers, et ils n'y trouvaient que des charbons. En trois jours la ville sainte fut réduite en cendres, au milieu desquelles le Kremlin seul resta debout. L'armée victorieuse fut réduite à camper autour d'une ville embrasée. Dans la campagne détrempée par la pluie, le feu des bivouacs était alimenté avec des tableaux, des meubles précieux; on voyait alentour des officiers, des soldats, déchirés, brûlés, s'étendre sur des châles de cachemire, sur des pelisses de Sibérie, des tapis de Perse; la vaisselle d'argent était répandue partout; on heurtait à chaque pas des timbales, des vases du plus grand prix : triste dédommagement aux souffrances de la faim, et à tant de maux que l'on commençait à entrevoir!

L'énergie des sociétés secrètes se réveilla à la nouvelle de ces désastres; en même temps, les corps laissés sur la route pour protéger la retraite furent pris en flanc. C'est en vain que Napoléon proposa la paix, c'est en vain qu'il chercha à faire cesser du moins la fureur d'une guerre populaire : *L'ardeur que met un peuple à défendre ses foyers contre l'étranger,* répondit Kutusow, *ne saurait aller trop loin.*

Napoléon, voyant l'étendue du péril, méditait une nouvelle hardiesse de sa stratégie, toujours dirigée en avant : aller attaquer Pétersbourg et y passer l'hiver, ou trouver à s'y ouvrir par eau des communications avec la France. C'est alors qu'il sentit combien il aurait eu besoin de l'amitié de Bernadotte, qui pouvait à ce moment recouvrer la Finlande et tomber sur Pétersbourg. Mais il était déjà avec ses ennemis. Les géné-

raux de la grande armée, à qui les revers rendaient la hardiesse que leur avaient enlevée les victoires, déclaraient qu'ils étaient las ; car, n'ayant plus de gloire à acquérir, ils avaient hâte de jouir enfin de leurs richesses et de leur grandeur. L'armée commença donc sa retraite sur Smolensk (19 octobre), traînant des voitures et des caissons chargés de trésors, d'argenterie, de fourrures. Les soldats marchaient avec leurs sacs bourrés d'étoffes de soie, de bagatelles précieuses, heureux, à chaque pas, de se rapprocher de leur patrie. Napoléon ordonna de dévaster ce qui restait de Moscou, et de détruire les armes, les poudres, les vivres, frémissant de n'avoir à se venger que sur des objets inanimés.

L'armée comptait encore cent mille fantassins, cinq cent soixante-neuf canons, et deux mille soixante-dix voitures et caissons ; elle était riche et forte, quoiqu'elle eût peu de cavalerie. Kutusow vint barrer le passage aux Français à Malojaroslavetz ; mais leur valeur, aidée de celle des Italiens, franchit l'obstacle. Ils traversèrent le champ de bataille de la Moscowa, où quelques blessés, restés là depuis cinquante jours, implorèrent des secours ou la mort. Partout ils se trouvaient prévenus par les Russes, plus habitués au climat et aux lieux, mieux pourvus, secondés par les paysans, exaltés par Kutusow, qui leur parlait de Napoléon comme du tyran du monde, et par le czar, qui les excitait à venger l'incendie de Moscou dans le sang français.

Les Cosaques, « cavalerie misérable, » comme l'appelait Napoléon, étaient le fléau de l'armée, à qui ils ne laissaient de repos ni le jour ni la nuit. La confusion inévitable dans cette armée sans cohésion, où tant de coutumes et de langues différentes étaient réunies, éclata alors tout à fait ; les soldats désertaient, jetaient leurs armes, se dispersaient, et la mort les moissonnait horriblement. Sur quatre-vingt mille chevaux, il en restait à peine douze mille au mois de novembre ; des cent mille hommes d'infanterie sortis de Moscou, il en arriva à peine cinquante-huit mille à Wiasma.

Alors survinrent les grands froids, qui devaient, non pas produire le désastre, mais le porter à son comble. La neige

commença à tomber, en effaçant toute trace de routes. Il fallut donc marcher au hasard, la bourrasque dans les yeux, exposé à chaque instant à s'enfoncer dans des marais. Les malheureux soldats, suffoqués par le vent, engourdis par le froid, venaient-ils à heurter quelque pierre, quelque tronc d'arbre? ils tombaient, hors d'état de se relever, et la neige les avait bientôt recouverts. Les fusils échappaient de leurs mains roidies, les extrémités gelaient et se gangrenaient; celui qui s'endormait ne se réveillait plus. Si quelques-uns découvraient un sentier frayé et s'y dirigeaient avec espoir, les paysans et les Cosaques en embuscade tombaient sur eux avec furie, et les laissaient expirer lentement sur la neige. Les chevaux, en petit nombre, n'étant pas ferrés à glace, glissaient sur le sol durci : il leur fallait briser la glace pour trouver quelque peu d'eau, et ronger l'écorce gelée des arbres. Lorsque enfin ils tombaient épuisés de fatigue, on se hâtait de les égorger pour se repaître de leur chair, et pour se réchauffer les pieds et les mains dans leurs entrailles palpitantes. Chaque bivouac devenait un cimetière par le manque de feu; les soldats s'y couchaient le sac sur le dos, les cavaliers la bride passée au bras; souvent ils se tenaient embrassés pour se procurer un peu de chaleur l'un à l'autre : mais souvent aussi, le lendemain matin, ils ne trouvaient près d'eux qu'un cadavre, et le quittaient sans plaindre son sort, car il avait cessé de souffrir. Si l'on trouvait quelque peu de bois, la marmite, précieusement conservée, était mise sur le feu, et la poudre remplaçait le sel pour assaisonner une poignée de farine de seigle ou un morceau de cheval. Un égoïsme farouche remplaça alors cette générosité qui est l'apanage du soldat, et chacun ne songea plus qu'à soi; on allait jusqu'à se disputer, le sabre à la main, une misérable croûte de pain, une botte de paille ou un fagot. On ne tendait pas la main au camarade qui tombait; à tel autre on arrachait de ses épaules, avant qu'il fût gelé et roidi, la pelisse qui le couvrait, pour l'endosser, tiède encore. C'était en vain que ceux qui gisaient sur le sol glacé, tombés d'épuisement ou blessés, pressaient les genoux de leurs frères d'armes, les suppliant, au nom de leurs parents, de leur patrie, de ne pas les abandonner;

puis, quand le tambour battait la marche, ils se traînaient sur la terre avec des hurlements, en leur montrant les Cosaques qui arrivaient, et implorant, comme un dernier service, un coup de fusil, pour ne pas tomber au pouvoir de ces barbares. Beaucoup d'entre eux étaient atteints de folie, ou tombaient dans une gravité farouche.

Un hiver aussi rigoureux ne pouvait entrer dans les prévisions d'un général; mais il aurait dû aviser à des mesures d'ordre, ainsi qu'aux moyens de prévenir la famine, qui sema la route de cadavres, et livra aux Russes cent trente-cinq mille prisonniers. Les fuyards mirent au pillage les magasins, qui dès lors ne purent subvenir aux besoins : seule la garde impériale conserva sa fière attitude, en restant unie; et Napoléon lui dut son salut.

Les armées russes du Danube et de la Finlande se concentraient sur la Bérézina, pour attaquer de front les Français que poursuivait Kutusow, que harcelaient sans repos Miloradowitch et Platow; mais cette bataille que l'armée napoléonienne avait tant désirée lui était présentée quand elle se trouvait hors d'état de combattre (26 novembre). Elle fut rejointe alors par les deux corps restés en Lithuanie sous les ordres de Victor et d'Oudinot; ces corps purent donc protéger le passage de ces débris contre les attaques de Wittgenstein et de Titchakow. Mais tandis qu'ils s'étaient flattés, sur des relations trompeuses, de trouver une armée victorieuse, ils ne rencontrèrent que des fantômes inspirant le dégoût et l'effroi; des malheureux d'une gravité sombre, sans armes, sans souliers, le nez et les oreilles gangrenés; le reste livide, gonflé; les yeux immobiles ou frappés de cécité, et qui, stupides ou insensés, tombaient à leurs pieds en implorant du pain.

Le passage du fleuve s'opéra avec une extrême confusion. Ney protégea la retraite; la garde royale italienne prodigua héroïquement sa vie pour une gloire qui n'était pas la sienne. Cinq mille soldats y restèrent, huit mille huit cents seulement répondirent à l'appel. Les commissaires ordonnateurs, trompés par les bulletins, qui ne cessaient de proclamer des victoires, n'avaient rien préparé sur la route. En France même, en Italie,

en Allemagne, la douleur silencieuse de tant de familles décimées était adoucie par l'annonce répétée de nouveaux triomphes, lorsque le XXIX[e] bulletin, dans lequel Napoléon avouait le désastre, vint tout démentir. Pour en ôter la gloire aux hommes, il l'attribuait aux éléments : « Ceux à qui la nature « n'avait pas donné une trempe assez vigoureuse, dit-il, pour « surmonter les vicissitudes de la fortune, perdant leur gaieté « et leur bonne humeur, ne pensèrent qu'à des revers et à des « catastrophes; ceux qu'elle créa supérieurs à tous les événe- « ments conservèrent leur vivacité, leurs manières ordinaires, « et virent une nouvelle gloire dans les difficultés qu'ils avaient « à surmonter. » Ce fameux bulletin se terminait par ces mots : « La santé de sa majesté ne fut jamais meilleure. »

Ainsi, qu'un million de veuves et de mères aient à se consoler, l'empereur se porte bien [1]; et il n'a pas un mot de compassion pour tant de morts, pas un mot de consolation pour ceux qui survivent.

Ce langage lui était dicté par le sentiment imperturbable que sa grandeur se fondait sur lui seul, et que sa race n'était rien. On venait d'en avoir la preuve. Huit années d'empire, avec ses pompes brillantes, n'avaient éteint ni le parti républicain ni celui des Bourbons; et la persécution religieuse avait accru le nombre des mécontents. Jetés pêle-mêle dans les prisons d'État, ils pouvaient s'entendre dans un sentiment commun de haine contre leur oppresseur; ils pensèrent que la servilité sur laquelle Napoléon s'appuyait ne lui donnait point de force durable, et qu'il tomberait au premier choc. C'est ce qui n'avait pas échappé au général Malet, qui, au milieu de Paris et du fond d'une pri-

[1] Il est impossible de trouver rien de plus froidement inhumain que la note suivante, ajoutée par le *Moniteur* à l'annonce de la perte de quatre cent mille hommes : « Ce bulletin doit ajouter à l'admiration qu'inspirent la fermeté stoïque et le puissant génie de sa majesté. Peu de pages, dans l'histoire ancienne et moderne, peuvent être comparées à ce mémorable bulletin sous le rapport de la noblesse, de l'élévation et de l'intérêt; c'est une pièce historique du premier ordre. Xénophon et César ont ainsi écrit, l'un, la *Retraite des Dix mille*, l'autre, ses *Commentaires*. »

son, se fit le chef d'une conspiration étrange. Il appartenait à la société des *Philadelpes*, composée de gens qui depuis la fin de 1804 avaient fait le serment de tuer l'empereur, et qui, épiant le moment favorable, le suivaient dans ses expéditions comme au fond de ses palais. Malet et ses confidents, très-peu nombreux, résolurent d'annoncer la mort de Napoléon, de faire déclarer par le sénat la déchéance de sa dynastie, puis de réveiller le patriotisme au chant de la *Marseillaise*. Il mena si bien l'affaire au milieu de gens qui avaient cessé de croire Napoléon invincible, que, pendant une nuit, il eut Paris entre les mains, et que le ministre de la police, arrêté, alla le remplacer en prison. Une partie de la garnison avait ajouté foi à ses paroles, et la révolution était faite, si un général, concevant des doutes, ne l'eût fait arrêter lui-même. Alors tout l'échafaudage tomba aussi vite qu'il s'était élevé; la police fut honteuse de n'avoir rien su; les autres autorités rougirent d'avoir accepté la déchéance prononcée, et n'en montrèrent que plus de rigueur à punir. Malet, à qui l'on demanda quels étaient ses complices, répondit: *Toute la France, et vous-même, général, si j'avais réussi.* Invité à se défendre : *Un homme*, dit-il, *qui s'est levé pour défendre les droits de son pays n'a pas besoin de défense; il triomphe, ou meurt.* Il mourut en effet avec douze de ses complices, en s'écriant : *Citoyens, je ne suis pas le dernier des Romains!* Tandis qu'il était fusillé comme traître, on le représenta partout comme un fou, et l'on donna sa tentative même comme preuve de sa folie.

C'était une folie en effet; mais elle révélait la faiblesse de l'empire, et elle en détruisait le prestige. Comment! dans une seule nuit, on avait enlevé à l'empereur sa capitale; et, parmi tant de personnages qui lui étaient dévoués, pas un n'avait résisté! Bien plus, ni conjurés ni sénateurs n'avaient songé à l'impératrice et à son fils; et lorsque Cambacérès rendit compte de cette échauffourée à Marie-Louise, elle ne lui adressa que cette réflexion: *Ils m'auraient donc laissée retourner à Vienne!* Ainsi, personne ne croyait à la stabilité de cette dynastie; et, dans un temps où un décret faisait tout, un autre décret pouvait tout détruire. De pareils symptômes étaient bien faits pour

effrayer Napoléon[1]; de plus, les cris nationaux de l'Allemagne et de l'Espagne retentissaient jusqu'en France; une propagande anglaise réveillait les idées libérales, et un certain nombre de républicains étaient fusillés dans le Midi.

Napoléon sentit, en conséquence, qu'il importait de retourner au plus vite au centre d'une machine qui ne se mouvait que par lui, de comprimer les espérances que son désastre pourrait faire naître, et de préparer une nouvelle armée. Il céda le commandement à Murat, non parce qu'il était le plus habile, mais parce qu'il était roi, et arriva rapidement à Paris (5 décembre), laissant derrière lui quatre cent mille morts[2].

[1] « Je me sentis bien moins choqué de l'entreprise du coupable, que de la facilité avec laquelle ceux mêmes qui m'étaient le plus attachés se seraient rendus ses complices : pas un seul n'avait à mentionner la moindre résistance, le plus petit effort pour défendre et perpétuer la chose établie. On ne semblait pas y avoir songé, tant on était habitué aux changements, aux révolutions; c'est-à-dire que chacun s'était montré prêt et résigné à en voir surgir une nouvelle. Aussi tous les visages changèrent, et l'embarras de plusieurs devint extrême, quand, d'un accent sévère, je leur dis : Eh bien, messieurs, vous prétendez et vous dites avoir fini votre révolution! Vous me croyiez mort. Mais le roi de Rome? vos serments, vos principes, vos doctrines? Vous me faites frémir pour l'avenir! » *Mém. de Sainte-Hélène,* novembre 1816.

[2] Napoléon nie les grandes pertes de son armée en Russie, et dit qu'elle coûta moins de cinquante mille hommes à la France *actuelle :* « L'armée russe, dit-il, perdit quatre fois plus que l'armée française. L'incendie de Moscou coûta la vie à cent mille Russes, morts de froid et de misère dans les bois; l'armée russe fut assaillie par les intempéries durant sa marche de Moscou à l'Oder. Tout calculé, la perte de la Russie fut six fois plus grande que celle de la France d'*aujourd'hui.* » En admettant même, ce qui est impossible, cette assertion pour vraie, à qui demander compte du sang de trois cent mille Russes, morts en défendant leur pays?

COALITION. — CAMPAGNE DE SAXE. — LES ALLIÉS EN FRANCE.

Une fois rentré dans sa capitale, Napoléon adressa des éloges aux uns, des reproches aux autres, et s'efforça de ranimer la foi éteinte ; mais la fascination était détruite : la France commençait à se défier d'un empereur qui lui annonçait le beau temps au milieu des tempêtes. Il ne se relâcha pas néanmoins de ses habitudes ; il accusa de tout le mal les idées libérales, ou, comme il disait, l'idéologie [1] ; il demanda de nouveaux sacrifices, sans vouloir rien concéder aux peuples. Il courut à Fontainebleau pour y conférer avec le pape (1813); et il arracha, par la séduction, la signature d'un concordat à ce vieillard de soixante et onze ans, malade, et entouré uniquement de cardinaux asservis au gouvernement impérial. Par cet acte, Pie VII renonçait à la souveraineté temporelle, et abandonnait l'institution des évêques au métropolitain ou au doyen, lorsqu'il ne l'aurait pas donnée dans les six mois. Napoléon s'en réjouit comme d'un triomphe, et mit en liberté les cardinaux détenus. Mais Pie VII ne tarda pas à gémir de ce qu'il avait fait, et publia une protestation contre cet acte de faiblesse.

Comment peindre la joie des nations opprimées, à la nouvelle des désastres de Russie ? L'Allemagne célébra ses nouveaux héros sous le nom des anciens, et divinisa la reine Louise. L'Italie s'agita pour se constituer en royaume indépendant, sous Eugène ou sous Murat. L'héroïsme des Espagnols fut ranimé par celui des Russes. L'Angleterre se sentit encouragée, par le succès de ses efforts, à en tenter d'autres. Les mécontents anciens et nouveaux renouèrent leurs intrigues; Louis XVIII écrivit à

[1] Il disait, le 20 décembre 1812, au conseil d'État : « C'est à l'idéologie, à cette métaphysique ténébreuse qui, recherchant avec subtilité les causes premières, veut fonder sur ces bases la législation des peuples, au lieu d'approprier les lois à la connaissance du cœur humain et aux leçons de l'histoire, qu'il faut attribuer tous les maux éprouvés par notre belle France. »

exandre pour lui recommander les milliers de Français restés sonniers en Russie, et il répandit en France une proclamation il promettait, avec une amnistie, d'abolir la conscription de donner au pays un gouvernement représentatif. C'était morce dont tous les rois s'avisaient alors, persuadés qu'il tait possible d'abattre que par la liberté celui que la liberté ait rendu si grand.

Ainsi la population allait s'épuisant, et l'esprit public se prononçait contre ce régime. Mais ce fut alors que se manifesta la issance de l'administration impériale, car elle parvint à renouler les prodiges de la convention. Tandis que l'opinion se faiit jour partout en allusions, en plaintes qui échappaient à police, de toutes parts arrivaient des félicitations et des ofes, tant des préfets que de tous les corps de l'État. Il ne restait artillerie, ni cavalerie, ni jeunesse, ni argent; mais Napoléon, ec une activité infatigable, appela au service de terre les artilurs de la marine, anticipa d'une conscription sur l'autre, et molisa le premier ban de la garde nationale; il eut l'idée enfin de éer une garde d'honneur qui, composée des jeunes gens de milles, pouvait en outre lui servir de garantie pour le maintien e la tranquillité intérieure. On peut tout quand on n'est retenu ar rien, même par la compassion.

Le langage de l'empereur ne différa pas de celui qu'il tenait ans ses jours de gloire. En parlant au corps législatif, il déoula le tableau de la prospérité de la France, dont l'armée était orissante, le commerce en progrès, les travaux publics en ctivité[1]; mais la conclusion était un budget préventif évalué à ,150 millions, alors que les revenus ordinaires, portés au chiffre e plus élevé, atteignaient à peine 960 millions. Il n'y avait point le crédit; les biens communaux et les fondations pieuses fournirent le surplus.

[1] Les travaux publics coûtèrent, de 1804 à 1812, y compris toute cette année, 117,328,710 fr. Il résulte, des registres de la police, que la population de Paris était tombée de six cent cinquante mille âmes à cinq cent trente mille; un tiers des maisons n'était pas loué; sur soixante-six mille artisans, la moitié était sans ouvrage.

Napoléon, après avoir remis la régence à Marie-Louise, s'apprêta à ouvrir une nouvelle campagne formidable; ceux qui n'avaient pas de pain au logis devaient y trouver au moins une mort glorieuse.

Murat, excellent pour frapper des coups hardis, n'avait pas ce qu'il faut pour une retraite. Craignant pour son royaume, il abandonna bientôt l'armée sans attendre d'ordres de Paris, et vola vers sa capitale; il agit là comme avait fait l'empereur. Cette fois encore, au lieu de remettre le commandement à Ney, véritable héros de cette retraite, Napoléon le donna à Eugène, parce qu'il tenait à sa famille. Mais qu'était-il possible de faire? Il n'y avait plus d'armée; il n'en restait que de misérables détachements en désordre, assaillis sans cesse par l'ennemi, à qui les Polonais et les Prussiens se hâtèrent de donner du pain et un asile dans les hôpitaux. Les Russes maudissaient « ce génie « infernal qui, par pure envie contre un pays florissant, était « venu incendier, massacrer, fouler aux pieds la religion, en- « traînant à sa suite une foule de nations qui lui obéissaient « par peur ou par lâcheté, semblable à ces tempêtes d'où s'é- « lancent la peste et la mort. » Et après avoir brûlé, au milieu de leurs plaines, deux cent quarante mille cadavres, ils poursuivirent la lance aux reins, jusqu'aux bords de l'Oder, le reste de cette armée qui était allée les provoquer jusqu'à la Néva. En entrant dans Wilna, ils proclamèrent une amnistie; Alexandre, en arrivant, visita dans les hôpitaux trente-cinq mille Français. Les Cosaques furent reçus à Varsovie sans résistance; arrivés au Niémen, ils s'unirent aux Prussiens et inquiétèrent Eugène, qui se dirigea sur l'Elbe, menacé de tous côtés par les peuples insurgés, et appelant Napoléon au plus vite, s'il ne voulait voir toute l'Allemagne lui échapper. Napoléon, qui avait admiré l'armée russe à Austerlitz parce qu'elle était vaincue, la qualifia de barbare maintenant qu'elle était victorieuse, et traita d'imbécile son général.

Les puissances étaient convaincues qu'il n'y avait pas à espérer de paix véritable avec Napoléon. Il est certain qu'il ne diminua rien de sa hauteur et de ses prétentions; il ne voulut pas même alors relever un peu la Prusse de l'abaissement où

il la tenait, tandis qu'Alexandre adressait à cette puissance les plus belles propositions, et que le peuple entraînait le gouvernement avec une force irrésistible. Il se décida donc à conclure avec la Russie une alliance offensive et défensive, s'engageant à ne déposer les armes qu'autant qu'elle aurait recouvré tout ce qu'elle possédait en 1806.

Déjà le corps prussien qui marchait sous les ordres de Macdonald avait déserté. L'armée fut remise sur pied; mais derrière elle venait la landwehr, plus redoutable encore. La guerre sainte fut proclamée, la guerre de l'indépendance. La littérature se fit patriotique, belliqueuse; et, pour la première fois depuis des siècles, les Allemands réunis combattirent en frères pour la liberté. Le baron Stein, que le courroux de Napoléon avait frappé, s'était fait, dans son exil, un instrument redoutable de réaction contre la domination française.

Le Mecklembourgeois Blücher (1742-1819), qui avait débuté sous Frédéric II, et qui depuis treize ans vivait occupé de travaux champêtres, avait déposé ses rancunes et repris les armes, quoique déjà vieux; et le Tugendbund [1] vit en lui le futur vengeur de la Prusse. Parvenu au commandement de l'armée, il n'aspira pas à la gloire du tacticien; il combattait avec les soldats, déchirait comme eux la cartouche, allumait sa pipe à la mèche des artilleurs. Il rappelait parfois l'étrangeté de Sowarow : ainsi, affligé souvent d'un mal d'yeux, il se coiffait d'un chapeau de femme avec un voile, et *En avant!* était son mot habituel, qui était devenu son surnom. Il fut l'instrument le plus actif de la nouvelle alliance contre la France, dont la force de cohésion était due à Swartzenberg, l'influence politique à Alexandre. Kutusow, à son entrée en Allemagne, déclara la confédération du Rhin dissoute; l'insurrection allemande s'étendit, et un comité composé des représentants des quatre races, saxone, bavaroise, wurtembergeoise et hanovrienne, se forma près d'Alexandre pour reconstituer la nationalité germanique. La Saxe et le Danemark, qui hésitèrent à abandonner Napoléon, furent sacrifiés.

[1] Ou *Signe de la vertu* : société secrète qui avait pris naissance en Prusse.

Si Napoléon n'avait eu affaire qu'à des armées, il aurait encore été vainqueur. On reste stupéfait de le voir, après un si grand échec, se relever soudain contre toute l'Europe, reparaître en Allemagne (avril 1813), reprendre l'offensive avec des conscrits, et déployer sa grande tactique. Il aurait encore pu, à coup sûr, conserver la barrière du Rhin, que la Révolution avait conquise; mais il voulait conserver l'Oder et l'Elbe, et il y transporta son artillerie, qu'il fallait conserver pour la défense de la patrie. La victoire lui sourit encore à Lutzen, à Wurtzchen, à Bautzen; mais un grand nombre d'officiers y succombèrent, et avec eux d'anciens généraux, comme Bessières et Duroc.

L'Autriche cependant s'effrayait du mouvement national qui éclatait en Allemagne, ne pouvant se dissimuler qu'il tournait tout entier au profit de la Prusse, et que cette paix, dont les autres ne voulaient pas, convenait à ses intérêts. Elle s'offrit donc comme médiatrice, appuyée de deux cent mille baïonnettes. Napoléon s'irrita, menaça, et se décida pourtant à l'accepter. Un congrès fut réuni à Prague (août). Mais Napoléon ne voulut rien concéder, et il réclama l'intégrité de l'empire, depuis l'Illyrie jusqu'à Hambourg. Les négociations ayant échoué, l'Autriche se décida à se ranger dans la coalition; l'Angleterre promit de lui fournir 1,200,000 livres sterling par an, d'en donner 666,000 à la Prusse dans les derniers six mois de 1813, pour tenir sur pied quatre-vingt mille hommes. Elle s'engagea à payer à la Russie 1,533,334 livres sterling, outre un demi-million sterling pour sa flotte, qui se trouvait dans les ports britanniques. L'Angleterre émit alors, sous le nom de denier fédéral, cinq millions sterling de papier-monnaie garantis par les trois puissances. De nouveaux subsides étaient promis au cas où la guerre se prolongerait en 1814. Les Anglais inondèrent le continent : comme agents, ambassadeurs, généraux, ils allèrent de cour en cour pour stimuler, promettre, payer, mettre un peu d'accord parmi tant d'alliés. Lord Castlereagh, se faisant l'organe des haines de tous les pays, tint l'Europe en haleine par le mot magique de *délivrance*. Comme c'était le cabinet anglais qui payait, il finissait par imposer ses volontés.

Les alliés comptaient dans leurs rangs Bernadotte et Moreau, prêts à combattre leurs anciens camarades; les disciples de Napoléon marchaient contre leur maître, et les enfants de la Révolution contre le drapeau tricolore, devenu impérial. Là se trouvaient les diplomates les plus distingués de l'Allemagne, ses poëtes, ses écrivains fameux. Körner et Ruckert composèrent des chants qui entraînèrent les armées. Humboldt devint ambassadeur de la Prusse. C'était Pozzo di Borgo, compatriote de Napoléon et ayant pour lui la haine d'un Corse, qui, lié avec Stein, Stadion et les patriotes allemands, avait inspiré Alexandre et décidé Bernadotte. Les manifestes de ce dernier étaient écrits par Schlegel; Gentz rédigeait ceux de l'Autriche. Le général suisse Jomini, savant stratégiste, était passé aux alliés. Les bataillons westphaliens et badois désertèrent; le général bavarois de Wrède se donna à l'Autriche; enfin, les Saxons eux-mêmes et la cavalerie wurtembergeoise abandonnèrent Napoléon.

Par reconnaissance pour l'Autriche, que des liens de famille n'avaient point arrêtée, les alliés donnèrent au prince de Schwartzenberg le commandement des cinq cent vingt mille hommes qu'armait l'Europe pour la liberté commune. Ils s'aperçurent alors combien l'administration napoléonienne était favorable au développement des forces nationales, par la promptitude et la facilité avec lesquelles ils purent lever, dans les seuls États du second ordre, plus de troupes que l'ancien empire tout entier n'en avait jamais fourni dans ses meilleurs temps.

Les armées ennemies se heurtèrent à Dresde (27 août), où un boulet donna la mort à Moreau: les alliés furent repoussés. Une suite de batailles aussi prodigieuses, sous le rapport de l'art, que les premières livrées en Italie, ajoutèrent à la gloire de Napoléon. Son intention était de marcher sur Berlin, de dégager les garnisons françaises renfermées dans les places fortes, et d'en grossir son armée. Mais le feu sacré, comme il l'a dit, s'éteignait à ses côtés; ses maréchaux n'avaient plus en lui l'aveugle confiance d'autrefois; ils n'aspiraient qu'à regagner la France, sous prétexte de la protéger. L'empereur se replia donc sur Leipsick, où il engagea une bataille décisive (18 octobre).

La première journée fut mauvaise, et Napoléon se décida à opérer sa retraite par le seul pont qui traversait l'Elster; mais à peine l'eut-il passé, qu'il le fit sauter, coupant ainsi son armée en deux[1]. Vingt-cinq mille hommes furent faits prisonniers, avec deux cent quatre-vingt-dix canons. Il s'en noya beaucoup en essayant de passer le fleuve à gué : ce fut là que périt Poniatowski, qui ne désespérait pas encore de l'indépendance de sa patrie. Alors se renouvela le pêle-mêle de la retraite de Russie[2].

[1] Napoléon, quand il apprit la défection de la Bavière, qui devait en entraîner d'autres, dut changer tout à coup son plan d'opération: il se porta sur Leipsick, dans le but d'y prévenir la jonction des trois armées alliées. Dans ce brusque changement, la marche de plusieurs corps se trouva retardée, et l'empereur ne put aborder l'ennemi le 15 octobre, assez tôt pour faire échouer ses projets. Dans la journée du 16, l'empereur resta maître du champ de bataille : « Aucun de nos corps, a-t-il dit, n'avait été entamé..... C'était beaucoup pour la gloire.... mais, dans la situation désespérée de nos affaires, un demi-succès équivalait à une défaite. » La journée du 17 se passa presque sans engagement. Napoléon commença un mouvement pendant la nuit, pour se rapprocher de Leipsick, dans l'intention de livrer bataille dans une position plus favorable. Il fut attaqué par Schwartzenberg le 18 octobre, et conserva l'avantage jusqu'au moment de la défection des Saxons, qui passèrent à l'ennemi avec leurs batteries en tête. Le combat continua une partie de la nuit; et l'empereur, n'ayant pu empêcher la jonction des alliés, se décida à la retraite sur le Rhin. Il n'existait qu'un pont sur l'Elster, que Napoléon ordonna de faire sauter, mais seulement après le passage du corps de Macdonald, qui devait couvrir la retraite. Par malheur, à l'approche de quelques tirailleurs ennemis, un caporal de sapeurs prit l'alarme, et mit le feu aux poudres trop tôt. Cette fatalité entraîna la perte du corps de Macdonald; quinze mille hommes furent tués, ou tombèrent aux mains de l'ennemi. (Am. R.)

[2] Carrion-Nisas décrit ainsi la retraite de l'armée française après la déroute de Leipsick (*Essai sur l'hist. génér. de l'art. mil.*, II, 495):

« Qui pourrait se figurer, s'il ne l'eût vu, durant la nuit passée avant d'arriver à Hanau, l'aspect de cette multitude amoncelée sans trace ni apparence de rangs, sans qu'il y eût ensemble quatre hommes du même corps? Ce n'était pas une mêlée, ni le premier encombrement des premiers instants d'une fuite, mais une confusion tranquille, ce triomphe

L'épidémie se déclara parmi ces hommes exténués. Les Bavarois voulurent barrer le passage à Napoléon; mais il les culbuta à Hanau (30 octobre). Rentré en France, il redemanda des hommes pour combler les vides énormes de cette seconde armée.

du chaos, où l'entassement bizarre des éléments suffit pour produire l'horreur : hommes, chevaux, soldats, chefs, bagages, chariots, canons, s'avançaient lentement et pêle-mêle.

« Au plus épais de cette tourbe, on reconnaissait, avec un frémissement involontaire, Napoléon, qui, pressé, porté plutôt que suivi, ne paraissait plus maître de ses propres mouvements; dont le visage pâle, éclairé de temps à autre par les torches des vivandières, s'offrait, dans ce tableau sinistre, comme pour laisser à l'imagination, dans un seul souvenir, tout ce que le génie peut subir d'erreurs, combien la fortune et la grandeur humaine peuvent avoir de revers et de retours douloureux..... Que les temps sont changés! Ce n'est plus ce soldat volontaire que nous avons vu partir en 1792, après un si long repos de nos armes; homme de vingt à trente ans, qui abandonnait avec joie la maison paternelle, impatient des loisirs et de l'innocente tranquillité des occupations domestiques; qui marchait d'un pas ferme et assuré, le jarret tendu, la tête haute, l'œil plein d'audace et d'avenir; dont le geste exprimait la vigueur et l'intelligence; toujours dispos, toujours avisé, connaissant tout, répondant à tout, capable de donner à l'occasion un conseil salutaire, un avis utile à son capitaine, à son général; affrontant les périls comme les fatigues, supportant gaiement des privations forcées, et content du nécessaire au milieu de l'abondance.

« Vingt ans de guerre ont passé; le conscrit de 1813 est un être fluet, à moitié formé, moins encore au moral qu'au physique; pauvre garçon étourdi du passage subit de la paix et de l'abondance grossière du toit rustique à la vie bruyante et aventureuse, aux fatigues et aux privations des camps, acceptant la guerre et ses efforts avec une résignation sans volonté, miné par la nostalgie, découragé depuis qu'il a perdu de vue le clocher de son village; à qui on a donné un fusil, mais non la manière de s'en servir; qui a jeté au loin cette arme inutile, ou la traîne d'un pas chancelant, le visage amaigri, l'œil fixe, et qui ne sait répondre si on l'interroge..... Spectacle alimenté par des convois toujours nouveaux de recrues de dix-huit ans; et lorsqu'on voyait ces malheureux passer la première et dernière revue de l'empereur, on croyait entendre sortir de leurs faibles poitrines ce triste cri des gladiateurs romains : *Ceux qui vont mourir te saluent!*

Lors même que Napoléon eût été vainqueur à Leipsick, il n'aurait retardé sa chute que de quelques jours. L'annonce de sa défaite suffit pour renverser tout l'édifice qu'il avait élevé : Jérôme Bonaparte s'enfuit à Cassel; Dalberg, grand-duc de Francfort, à son évêché de Ratisbonne; la Prusse, l'Angleterre, la Hesse, Oldenbourg, Brunswick, reprirent tout ce qu'ils avaient perdu. Le Wurtemberg, Baden, Hesse-Darmstadt, assurèrent leur existence par des traités particuliers avec l'Autriche. Pendant ce temps, Wellington battait en Espagne les Français à Vittoria. Le roi Joseph était repoussé dans la Biscaye, et il fallut penser désormais à défendre aussi le territoire français du côté des Pyrénées.

Une fois la confédération du Rhin dissoute, les villes hanséatiques se soulevèrent. En Hollande, le prince d'Orange déclara, dans une proclamation, que « le moment était venu de recouvrer l'indépendance nationale. » Pressé de tous côtés de reprendre la couronne, « je n'y consentirai, ajoutait-il, qu'avec une constitution sage qui protége la liberté contre tous les abus possibles. »

L'Illyrie et le Tyrol s'agitèrent; Murat prêta l'oreille aux propositions que lui firent secrètement les alliés : las des insultes de son beau-frère, il occupa Rome, après s'être entendu avec les Autrichiens. L'Angleterre lui offrit vingt-cinq millions et vingt-cinq mille hommes pour s'assurer la possession de l'Italie, qui appelait l'indépendance de tous ses vœux. Élisa négocia avec les ennemis de son frère. Enfin, la Suisse s'unit aux Autrichiens.

On n'avait songé jusqu'alors qu'à faire rentrer la France dans ses limites du Rhin. Napoléon reçut à Francfort, comme à Prague, de nouvelles propositions dans ce sens. Les alliés lui offraient encore une large part, en proposant de « maintenir la prépondérance de la France entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, et d'assurer en même temps l'indépendance des nations continentales et maritimes. » Mais il tergiversa, et les souverains prirent le parti d'entamer le territoire de la France. Les Russes brûlaient du désir de venger sur Paris le désastre de Moscou; les Prussiens, de réunir à l'Allemagne

l'Alsace et la Lorraine (*avulsæ Imperii*); l'Angleterre, de réduire ce royaume à ce qu'il était en 1789, et de lui enlever Anvers.

Un million d'hommes avait été levé en France depuis 1812; Napoléon en demanda encore trois cent mille. Les paroles qu'il adressa au corps législatif avaient une teinte de mélancolie[1]. Mais quand cette assemblée et le sénat demandèrent des garanties pour la sécurité des personnes et des propriétés, il y vit une insulte, et cassa le corps législatif. Tandis que les autres rois faisaient appel à la victoire en proclamant la liberté, il voyait encore dans le despotisme l'unique moyen de salut. En face de l'Europe réunie, armée contre lui seul, il se confirma dans l'idée que le pouvoir devait être concentré en lui seul : il agit en conséquence, et se créa dictateur. Il augmenta tous les impôts, offrit lui-même trente millions sur ceux qu'il tenait enfouis aux Tuileries, et, s'isolant de la nation, il ne mit sa confiance que dans l'armée.

Napoléon avait encore, en effet, trois cent soixante mille combattants, mais disséminés de l'Espagne à la Dalmatie. Depuis que les forteresses n'arrêtaient plus les armées, il n'y avait plus de sûreté que dans les défenses géographiques; il fallait choisir

[1] « Des victoires éclatantes ont illustré l'armée française dans cette campagne, des défections sans exemple les ont rendues inutiles; tout s'est tourné contre nous : la France elle-même serait en péril, sans l'énergie et l'union des Français.... N'ayant point été séduit par la prospérité, l'adversité me trouvera plus fort. Plus d'une fois j'ai donné la paix à des nations qui avaient tout perdu; d'une portion de mes conquêtes, j'ai élevé des trônes pour des rois qui m'ont abandonné. J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour le bonheur du monde. Monarque et père, je sens combien la paix ajoute à la sûreté des trônes et des familles.... Rien ne s'oppose pour ma part au rétablissement de la paix. Je connais les sentiments des Français : je dis des Français, parce qu'aucun d'eux ne désire la paix au prix de l'honneur..... Mes peuples ne peuvent craindre que la politique de leur empereur trahisse jamais la gloire nationale, comme j'ai la confiance que les Français seront toujours dignes d'eux-mêmes et de moi. »

ou les montagnes ou les fleuves. Napoléon aurait dû, ce semble, se déterminer pour l'un ou l'autre moyen ; porter sur le Rhin une partie de ses forces, et une autre partie en Suisse, où il aurait donné la main au prince Eugène, de manière à effrayer les puissances sur lesquelles il aurait pu tomber à son choix. Il se décida enfin à ordonner la levée en masse, enjoignant aux préfets et aux maires d'armer tous les hommes valides, et de traiter comme traîtres tous les récalcitrants.

Mais la nation entière appelait la paix de tous ses vœux, et à ses yeux Napoléon perdait sa légitimité en perdant sa grandeur. Le sénat noua des intelligences avec tous les partis ; Talleyrand et Sieyes se concertèrent ; chacun songea à soi : les rois d'antique race travaillaient à se procurer de l'argent, et les hommes d'affaires tournaient le dos au présent pour se ménager l'avenir. Les alliés firent entendre au sénat que si un gouvernement quelconque était établi, ils le respecteraient.

Quatre cent mille hommes franchirent le Rhin à la fin de l'année 1813, pour mener à fin la *guerre des nations*. Le fleuve, tant d'autres fois disputé avec acharnement, fut traversé sans qu'il y eût un coup de canon tiré. La Suisse livra passage à Schwartzenberg ; Blücher entra par Coblentz, Bernadotte marcha sur la Belgique. Les alliés violèrent les frontières de 1793, en déclarant toutefois qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, qu'ils voulaient, au contraire, forte et satisfaite, avec des limites plus étendues que celles d'autrefois ; ils protestèrent que leurs intentions étaient « justes dans leur objet, généreuses et libérales dans l'application, rassurantes pour tous, honorables pour chacun. »

Les puissances, réunies de nouveau au congrès de Châtillon-sur-Seine (4 février 1814), offrirent à la France ses limites d'autre fois. Napoléon rejeta ces conditions ; il prétendit, non-seulement conserver tout le territoire des Alpes au Rhin, mais en outre obtenir des compensations pour ses frères dépossédés, et pour d'autres intérêts de famille. En conséquence, les trois souverains du Nord conclurent une alliance pour vingt ans, s'obligeant à fournir chacun cinquante mille hommes pour continuer la guerre, et l'Angleterre un subside de cinq millions

de livres sterling. Chacun s'interdit tout traité particulier [1].

Ainsi Napoléon avait perdu toutes les conquêtes de la Révolution, et cette magnifique France, et cette armée éprouvée dans la bonne et la mauvaise fortune, qu'elle lui avait confiée pour lui assurer la paix, et qui s'était recrutée successivement de deux millions cent soixante-treize mille conscrits. En dix-huit mois, il avait reculé de sept cents lieues; celui qui avait assailli Moscou ne pouvait défendre Paris; celui qui avait pris Cadix voyait maintenant le drapeau anglais flotter à Toulon et à Bordeaux. L'armée de la Moscowa donna la main à celle du Tage; les Bachkirs de l'Asie foulèrent les rives de la Seine, comme au temps d'Attila; et Paris entendit pour la première fois le canon étranger [2].

[1] Pozzo di Borgo, en leur persuadant de marcher sur Paris, « décida du sort du monde. » (O'Méara).

[2] On s'étonnera à bon droit que l'historien italien, qui se propose bien moins de décrire en détail les opérations militaires que d'en saisir la physionomie morale et les résultats, ne mentionne même pas ici la campagne de France de 1814, où Napoléon, réduit à un reste d'armée, sépara, par l'un des plus grands prodiges de sa stratégie, les masses de la coalition, remporta coup sur coup les victoires de Champ-Aubert, de Montmirail et de Montereau, et fit reprendre par trois fois le chemin de la frontière à l'ennemi épouvanté. M. Cantu, les yeux tournés surtout vers son pays, écrivant d'abord pour ses compatriotes, se complait à multiplier les détails, très-intéressants d'ailleurs, qui concernent l'Italie; nous comprenons ses préférences et son patriotisme; mais il ne faut pourtant pas que les événements principaux de l'histoire du monde soient omis dans une histoire générale. Nous tâcherons d'y suppléer bien imparfaitement par la citation qui suit :

« L'ennemi s'était décidé à pousser jusqu'au bout la fortune, ranimé « par ses auxiliaires de l'intérieur. Le bras de l'empereur avait besoin « de se déployer librement dans cet effort suprême. Napoléon se trou- « vait placé dans une situation qui était celle de ses débuts : il redeve- « nait utile et national, comme au temps de ses guerres d'Italie. « Pourquoi ne retrouva-t-il pas les mêmes succès? pourquoi échoua- « t-il, en 1814, dans l'œuvre qu'avait accomplie la révolution de 1794? « C'est que l'empire dans cet intervalle avait passé sur la France, « avait pesé sur elle autant que sur les vaincus; c'est que le pays « était à bout de sacrifices. Le génie même de l'empereur répugnait

L'impératrice abandonna la capitale (29 mars), conformément aux ordres de Napoléon; mais, depuis la Révolution, Paris était la France. Tous tremblaient de voir les désastres de Moscou vengés sur cette capitale, et Marmont fut poussé à signer une capitulation (31 mars). Les alliés y firent alors leur entrée sans commettre de désordres, sans exiger de contributions.

Le sénat se rassembla; la déchéance de Napoléon et des siens y fut prononcée, et les alliés déclarèrent qu'ils ne traiteraient plus avec lui (2 avril).

Napoléon aurait pu se sauver encore, après l'entrée des ennemis en France, même après l'occupation de Paris, en organisant une guerre populaire; mais les sacrifices qu'elle exige ne s'obtiennent qu'au prix de concessions, et Napoléon aima mieux céder le trône à des rois que de traiter avec les peuples. Despote comme les empereurs romains, il tomba comme eux,

« à l'emploi de ces moyens désespérés qui avaient tant fait aux mains « de la Révolution, et que l'Europe avait empruntés et tournés contre « lui. N'ayant de foi qu'à la science et à la force organisée, il ne « consentit à une levée en masse qu'à la dernière extrémité : il avait « cru mieux faire avec un débris d'armée et son génie. Il était gâté « par les souvenirs de sa vie passée, et y avait pris l'habitude in- « corrigible de compter toujours sur des prodiges. Le temps des pro- « diges, en effet, sembla un instant revenu dans cette campagne de « 1814. Dans la période d'un mois comprise entre le combat de « Brienne et la fatale prise de Soissons, on retrouve tout entier le « général de Castiglione et de Rivoli; c'est la même guerre qui ouvre « et qui clôt sa carrière. Faire tête encore à des forces triples, sup- « pléer à tout par la soudaineté de la pensée et de l'action, séparer « les corps ennemis, les frapper coup sur coup, et, à défaut de forces « suffisantes, les envelopper de son mouvement : voilà ce qu'offrent « de commun ces deux campagnes. Mais si l'on met en regard les cir- « constances; si l'on se dit que, dans la dernière, l'empereur n'oppo- « sait plus qu'un reste d'armée épuisée à un ennemi encouragé par « la victoire, et qui avait profité de ses défaites depuis le temps de « Wurmser et d'Alvinzi, on comprendra les préférences de ceux qui « citent la campagne de France comme le plus grand fait militaire « de Napoléon. Cependant l'empereur y répéta par moments ce qu'il

à la merci d'une armée. Soult, qui défendait encore la ligne des Pyrénées, livra bataille aux Anglais aux portes de Toulouse (10 avril); dernière protestation, quoique malheureuse, du drapeau tricolore. L'ennemi envahit encore le territoire de ce côté, et y trouva des partisans.

Ce fut à qui jetterait la pierre à celui qui venait de tomber; à qui lui reprocherait l'oppression de la pensée, la ruine du commerce, la perte de la liberté, l'abaissement de la France, qui s'était confiée à lui prospère, maintenant foulée aux pieds par les chevaux des Hongrois et des Cosaques. Les alliés avaient déclaré que Napoléon était le seul obstacle à la paix : on alla lui demander son abdication dans ce même palais où naguère il retenait Pie VII prisonnier. Protestant donc *qu'il n'y avait point de sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne fût prêt à faire pour le bien de la France et pour la paix du monde*, l'empereur abdiqua les trônes de France et d'Italie, en se réservant la souveraineté de l'île d'Elbe. Il stipula

« venait de faire en Saxe contre son propre système, en confiant des « corps trop importants à des maréchaux paralysés par l'excès des « fatigues et la lourde responsabilité qu'il mettait sur eux. La ma- « nœuvre de l'empereur sur Saint-Dizier fut une inspiration pleine « d'audace : il pouvait rappeler l'ennemi en arrière, en s'établissant « sur sa ligne de retraite, en ralliant les garnisons du Rhin, en « armant les populations de la frontière; mais elle s'exécuta trop tard « quand l'ennemi touchait aux portes de Paris. Ce beau mouvement « de l'empereur lui enleva la dernière chance d'une bataille sous les « murs de la capitale. Trompé sur les effets de sa manœuvre, il revint « en hâte sur ses pas; mais il arriva de quelques heures trop tard. « La ville avait capitulé.

« Était-il au pouvoir d'un homme de changer encore la face des « événements? Restait-il à tenter une dernière épreuve des armes « après l'occupation de Paris? Napoléon se le persuada encore : il « rallia son armée, couvrit Fontainebleau, et allait demander un arrêt « définitif à la fortune, quand la défection de l'un de ses maréchaux « fit tomber cette dernière illusion. Marmont livra ses positions à l'en- « nemi, et l'empereur, atterré par ce coup sans remède, pencha la tête, « et se résigna pour la première fois. »

(AM. RÉNÉE, art. NAPOLÉON, de l'*Encyc. des gens du monde.*)

en outre le duché de Parme et de Plaisance pour Marie-Louise, deux millions de rente pour lui, un pour Joséphine, un établissement hors de France pour Eugène : il ne parla pas des peuples.

Son dernier adieu ne s'adressa pas à la nation, mais à l'armée: « Soldats, dit-il, nous avons combattu vingt ans ensemble; « j'ai été content de vous, et je vous ai trouvés toujours sur le « chemin de l'honneur. Toute l'Europe s'est armée contre « moi; j'ai été trahi par ceux dont j'aurais dû l'attendre le « moins. La France a voulu changer de gouvernement. Avec des « soldats tels que vous, j'aurais pu triompher; mais j'abhorre « la guerre civile. Que mon intérêt cède à celui de la France! « Je pars; conservez votre foi au nouveau prince. Ne me plaignez pas; je serai heureux, si je sais la France heureuse; « j'écrirai les grandes choses que nous avons faites ensemble. » Puis il les embrassa tous dans la personne de leur général, et donna un baiser à l'aigle du drapeau : « Adieu, camarades, « ajouta-t-il; mes vœux vous suivront toujours; ne m'oubliez « pas! »

Les soldats pleuraient; mais les sentiments du peuple avaient tellement changé, qu'en se rendant au port où il devait s'embarquer, il fut contraint de se déguiser pour se soustraire à la fureur des populations.

Le gouvernement provisoire hésita entre les différents partis qui s'étaient reformés à la chute du maître. La faction républicaine vivait encore; mais Talleyrand, qui avait dit, à la nouvelle de l'expédition de Russie, *C'est le commencement de la fin*, sut faire prévaloir ses vues. D'accord avec Pozzo di Borgo, il fit circuler le nom des Bourbons, à qui les rois alliés songeaient peu, et le peuple encore moins. Le sénat discuta une constitution improvisée sous les baïonnettes, mais qui garantissait les libertés refusées jusque-là; et les Bourbons, à qui la France était rendue, grâce au concours d'anciens jacobins, se firent précéder par des proclamations, hésitant entre la nécessité de promettre et le danger pour eux de promettre trop.

ROYAUME D'ITALIE.

Ce fut une belle création de Napoléon que le royaume d'Italie, quoiqu'il manquât de cette unité et de cette grandeur que l'on espérait de son indomptable volonté, quoique le peuple n'y fût ni consulté ni compté, et que la France eût fini par l'asservir. Napoléon n'avait pas eu besoin de modifier la constitution républicaine donnée dans la consulte de Lyon; elle se trouva monarchique, rien qu'avec un changement de nom. Quelques-unes des garanties obtenues à Lyon furent confirmées; les deux couronnes furent déclarées distinctes (Napoléon seul devant les réunir jusqu'à ce que tout péril eût cessé), puis héréditaires en ligne masculine, ou transmissibles à un fils adoptif, pourvu qu'il fût citoyen français ou italien. La consulte avait demandé que la religion catholique, l'intégrité du territoire, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes nationales, fussent garanties; qu'il n'y eût d'impôts établis que par une loi; que les nationaux seuls fussent promus aux emplois : mais Napoléon ne s'occupa point de satisfaire à ces vœux.

Les Italiens, avec cet enthousiasme qui souvent n'est que l'expression de l'espérance et s'évanouit avec elle, s'empressèrent de construire des arcs de triomphe avec ce qui avait été des arbres de liberté. Napoléon régla tout, jusqu'aux affaires des théâtres. Il se rendit à Milan, où se renouvelèrent les pompes du couronnement. En ceignant, dans la cathédrale de cette ville (16 mai 1805), la couronne de fer « pour la retremper et la raffermir, » il dit : *Dieu me l'a donnée, malheur à qui la touchera!* mot qu'il voulut perpétuer en l'inscrivant sur la croix d'un nouvel ordre de chevalerie. Il ouvrit en personne le nouveau corps législatif, et désigna pour vice-roi Eugène Beauharnais, son fils adoptif, qu'il était assuré de trouver soumis et médiocre, et qui n'eut pas l'art de se faire

aimer. Il imposa au pays le code civil français, puis il ordonna de préparer un code pénal et un commercial; mais il coupa court aux discussions et aux travaux d'examen, en faisant traduire les codes qu'il avait donnés à la France. Les jugements furent publics, mais sans jury; et les commissions spéciales ne furent pas épargnées. Le mont Napoléon consolida la dette publique; les hommes les plus distingués furent appelés dans le sénat, destiné à figurer comme représentation d'apparat, plutôt qu'à exercer une action modératrice. Le tribunat et les censeurs de la constitution n'étaient que de simples titres. Le corps législatif des jeunes et des anciens dut voter en silence. Il se hasarda un jour à faire une objection ; Napoléon entra en courroux, et dit que « vouloir le faire céder, ce serait vouloir faire reculer la lune; » et il leva la séance [1]. Les Italiens comprirent par là ce qu'était la constitution. Mais quatre routes ouvertes à travers le Simplon, le mont Cenis, le mont Genèvre et le col de Tende, réunissaient le pays à l'empire; une cour splendide, des ministres magnifiques, des ambassadeurs, un institut, des écoles spéciales, des cérémonies fréquentes, des constructions grandioses, apportèrent à Milan un faste qui faisait oublier la liberté.

[1] Il écrivit de Boulogne, au mois d'août 1805, au président du corps législatif du royaume d'Italie : « Monsieur le président Taverna, je reçois votre lettre du 1er août, au nom du corps législatif. Les assurances de son attachement me sont d'autant plus agréables que sa conduite m'a démontré qu'il ne marchait pas dans la même direction que moi, qu'il avait d'autres projets et d'autres vues que moi. J'ai pour principe de me servir des lumières de tous les corps intermédiaires, soit législatifs, soit même colléges, toutes les fois qu'ils auront la même tendance que moi; mais toutes les fois qu'ils apporteront dans leurs délibérations un esprit factieux et turbulent, ou des projets contraires à ceux que je puis avoir médités pour le bien ou la prospérité de mes peuples, leurs efforts seront impuissants. Il ne leur restera que la honte, attendu que, malgré eux, j'accomplirai tous les desseins, toutes les opérations que j'aurai crues nécessaires à la marche de mon gouvernement, et à la grande idée de reconstituer et d'illustrer le royaume d'Italie. »

Ce qu'il y avait surtout d'important pour Napoléon dans le nouveau royaume, c'était la conscription. Le but du voyage qu'il y fit fut entièrement militaire, et il organisa des corps de réserve sur le Pô et sur l'Adige, comme des flottilles sur la mer (1805).

Il y reparut de nouveau en 1807, et questionna dans ses visites beaucoup de gens, avec sa brièveté impérieuse, s'informant des besoins des villes en passant, mais s'occupant peu d'y satisfaire.

« Par la paix de Presbourg (30 mars 1806), disait Napoléon, « j'ai réparé le mal que je m'étais vu forcé de faire aux pauvres « Vénitiens à Campo-Formio et à Lunéville, en les délivrant du « joug allemand; et ce peuple bon et doux se trouvera satisfait « de se voir réuni à ses compatriotes. »

La constitution de Lyon fut étendue aux provinces vénitiennes; les routes et les ponts s'y multiplièrent comme dans le reste du royaume, et les eaux y furent réglées de la même façon. Mais si l'administration procédait régulièrement dans l'ancienne Lombardie, déjà habituée à obéir et à payer, il n'en était pas ainsi dans les pays nouveaux, accoutumés à un gouvernement faible et à des impôts très-légers. Quand Napoléon se rendit à Venise (1807), il y trouva ce qui pouvait le mieux lui plaire : le spectacle d'une grande force maritime; il donna beaucoup d'ordres relativement à la sûreté et à la prospérité de cette ville. Il lui accorda la franchise de son port, et commanda des travaux hydrauliques pour en protéger l'entrée. Mais Venise, qui avait repris quelque activité sous l'Autriche, se voyait enlever tout commerce par le blocus continental. Le trafic des verroteries, sa principale industrie, était anéanti; les biens nationaux avaient été dévolus à l'État ou à des étrangers. Les impôts paraissaient tellement lourds, qu'un grand nombre de petits propriétaires abandonnaient leurs immeubles, dont l'administration passait aux municipalités.

En 1808, Napoléon réunit au royaume d'Italie les légations de la Romagne, qui formèrent les départements du Métauro, du Musone et du Tronto. Il dit à Paris à leurs députés : « J'ai « vu les vices de l'administration de vos prêtres : que les ecclé-

« siastiques gouvernent les âmes, qu'ils enseignent la théolo-
« gie, et rien de plus. L'Italie est déchue depuis que les prê-
« tres ont prétendu la gouverner. J'ai à me louer de mon clergé
« d'Italie et de France; mais si, dans vos contrées, quelque
« fanatique ou quelque ambitieux voulait employer l'influence
« spirituelle pour agiter les peuples, je saurais le réprimer. »

Les légations trouvaient aussi d'une extrême pesanteur les charges inaccoutumées qu'elles avaient à supporter, et les conscrits se dérobaient en foule au service militaire. Eugène y lança une proclamation, où il disait : « Vous vous plaignez que « chaque décret promulgué dans vos départements est une « charge nouvelle. Quoi! ne savez-vous donc pas lire? Vous de- « vriez voir, au contraire, qu'il n'y a pas un de ces décrets qui « ne soit pour vous un bienfait. »

Le Tyrol méridional fut aussi réuni « au beau royaume d'Italie, » dont les vingt-quatre départements embrassèrent ainsi soixante-dix-neuf villes, sur vingt-huit mille quatorze lieues carrées, et une population de dix millions sept cent mille hommes organisés à la française. A quelle époque les Italiens avaient-ils eu plus de motifs d'espérer?

Mais tout cela était donné, et non pas acquis. Napoléon considérait le pays comme subordonné à l'intérêt de la France; il en détachait des portions à son gré, construisait et abattait des États, en même temps qu'il faisait espérer l'indépendance à l'Italie, lorsqu'il lui naîtrait un second fils [1].

A peine le royaume fut-il fondé, que la plupart des couvents furent supprimés, pour être abolis en totalité bientôt après; le gouvernement préleva sur leurs biens une somme destinée à terminer la façade de la cathédrale de Milan. Il diminua le

[1] « Napoléon voulait régénérer la patrie italienne, réunir les Italiens en une seule nation indépendante.... C'était le trophée immortel qu'il élevait à sa gloire.... Tout était disposé pour créer la grande patrie italienne.... Napoléon attendait impatiemment un second fils pour le mener à Rome, le couronner roi d'Italie, et proclamer l'indépendance de la belle péninsule, sous la régence du prince Eugène. » *Mémoires dictés à Montholon.*

nombre des paroisses dans les villes, détermina celui des séminaristes, organisa militairement les lycées et les universités. L'uniformité des poids et des mesures, ainsi que celle des monnaies, fut au moins décrétée.

La puissance excessive des préfets et les exigences militaires troublèrent souvent ce bel ordre administratif; et la justice, rendue avec la publicité des débats et des jugements, fut entravée souvent par les cours spéciales et les lois militaires.

En 1805, Crespino, dans le département du Bas-Pô, s'étant révolté, fut mis hors la loi, et abandonné à la discrétion d'un colonel de gendarmerie; enfin, l'empereur daigna pardonner aux rebelles, à la condition que quatre chefs du complot seraient livrés; et il en fit exécuter deux.

En 1809, l'archiduc Jean, après avoir soulevé le Tyrol, s'adressait en ces termes aux Italiens : « Vous êtes esclaves de la « France; vous prodiguez pour elle votre or et votre sang. Le « royaume d'Italie est une chimère; la conscription, les charges, « les servitudes de tout genre, voilà la réalité. Si Dieu seconde « l'empereur François, l'Italie redeviendra heureuse et respectée; « une constitution, fondée sur la nature et sur la vraie politique, « servira de barrière à l'Italie contre toute force étrangère. L'Eu« rope sait que sa parole est sacrée. Réveillez-vous, Italiens! « rappelez-vous votre antique gloire! » Quelques habitants de la Valteline se laissèrent entraîner, et prirent les armes. Un curé de Vallentelvi entre autres, nommé Passerini, crut, lorsque Napoléon avait promis l'indépendance, puis manqué à sa parole, qu'il suffirait d'un seul mot pour soulever les populations et leur faire réclamer leurs droits. Il se mit donc, avec un petit nombre de prêtres et de paysans armés de fusils rouillés, de bâtons durcis au feu, à proclamer l'indépendance. Une poignée de soldats suffit pour réprimer ces mouvements, dont l'échafaud fit une justice rigoureuse.

Le budget du royaume alla toujours augmentant; dans les dernières années, il montait à cent vingt millions. Cependant la plus grande partie était dépensée dans le pays pour l'entretien de l'armée française. Prina, ministre des finances, était très-fécond en expédients pour satisfaire les exigences croissantes de l'empe-

reur ; il excellait à disposer les comptes publiés de façon à faire apparaître aux regards une incroyable prospérité [1]. Quoi qu'il en soit, le royaume et Milan surtout avaient un aspect florissant ; mais ceux qui savaient à quel prix cette prospérité était achetée reconnaissaient qu'elle ne pouvait durer, car elle ne reposait que sur le désir effréné de commander et d'éblouir. La révolution, transplantée en Italie, n'y avait pas mûri au milieu de longues vicissitudes, sa marche n'y avait pas été spontanée comme en France ; toutefois elle y avait répandu beaucoup d'idées vraies, justes, généreuses, conformes au temps ; et elle y prit pied, quoiqu'un pouvoir sans limites et une guerre sans fin l'empêchassent de porter ses fruits. Les écoles, les arts, l'industrie, furent favorisés comme ils ne l'avaient jamais été sous les anciens maîtres. Les esprits, arrachés au sigisbéisme et aux frivolités, se portèrent vers les choses utiles ; la jeunesse s'ouvrit avec ardeur la carrière des emplois, celle des armes, du génie civil ou militaire. L'éloquence politique se raviva dans les conseils de l'État, dans les harangues publiques ; et si Napoléon, dans les vertiges de la gloire, la traita parfois avec dédain, il disait, du fond de son exil : « Les orateurs italiens n'étaient ni discoureurs ni métaphysiciens, mais ils traitaient de leurs intérêts, dont ils avaient la connaissance, avec une logique juste et exempte de préjugés. Pauvres Italiens, les voilà de nouveau divisés ! »

Il fit agrandir le port de Venise, qu'il voulait mettre en état de recevoir de gros bâtiments. Il projetait un arsenal à Raguse, à Pola, à Ancône, surtout à la Spezzia ; il en construisit un à Gênes. Indépendamment des routes du Simplon, du mont Cenis, du col de Tende, il en fit ouvrir d'autres à travers l'Apennin. Il avait décrété la jonction de l'Adriatique et de la Méditerranée, au moyen d'un canal qui aurait été d'Alexandrie à Savone, en traversant l'Apennin. Le canal de Bologne abrégea le cours du

[1] Il est difficile, au milieu des railleries de Botta, du dénigrement de Coletta, des louanges de Pecchio et des critiques de Coraccini, qu'une histoire de l'Italie à cette époque puisse être considérée comme impartiale.

Reno ; celui de Pavie réunit le lac de Côme à l'Adriatique. A Milan, la façade de la cathédrale fut terminée, et l'on commença l'arc de triomphe du Simplon. Une école de mosaïque fut instituée pour éterniser la *Cène* de Léonard de Vinci, qui dépérissait. Amici fut chargé de confectionner, dans les fonderies de Pavie, un miroir réflecteur de cinq pieds de diamètre ; et Canova, de sculpter le *Thésée,* destiné à orner la place Royale [1]. A Rome, un grand nombre d'édifices publics furent dégagés, notamment le forum de Trajan, et l'on projeta le dessèchement des marais Pontins. Alexandrie, Gênes furent fortifiées, ainsi que les lagunes de Venise, où s'élevèrent les forts Malghera et Brondolo ; Ancône fut rendue inexpugnable. Tout cela se faisait dans un temps d'agitation, au milieu de guerres continuelles et d'efforts incessants.

Quant au reste de l'Italie, Parme et Plaisance furent réunies à l'empire sous le nom de département du Taro. Lucques fut bouleversée en 1800, et les conquérants qui s'y succédèrent la dépouillèrent de son argent et de ses armes ; enfin, elle fut organisée en république démocratique par Saliceti [2] (1801). Lorsque Napoléon fut empereur, on ouvrit aux citoyens de cette république, comme d'habitude, des registres dans chaque paroisse, pour témoigner du vœu public et réclamer une autre constitution. Ce fut avec autant de liberté qu'ils demandèrent pour souverain Félix Baciocchi, prince de Piombino, mari d'Élisa, sœur de l'empereur (1805), sous l'unique réserve d'être exemptés de la conscription. Ainsi finit une autre république qui datait de six cent trente-neuf ans.

Massa et Carrare furent réunies, pour l'administration, à cette principauté, ainsi que la Lunigiane, pour être érigée en fief ducal de l'empire. Les couvents, les établissements pieux et jusqu'aux simples bénéfices laïques, ayant été abolis par l'ordre de Napoléon, cette petite principauté se trouva riche de

[1] Il a été porté à Vienne, ainsi que la Cène.

[2] Il est prouvé qu'il fut payé en plusieurs fois à Saliceti, de la main à la main, par le trésor de Lucques, la somme de 618,750 fr. C'est ainsi que se *payait* la liberté. Voy. MAZZAROSA.

vingt millions. Avec ces ressources, la vive et spirituelle Élisa, qui était tout dans cette contrée, sut, en se réservant sa part, doter des hôpitaux, secourir les pauvres et les infirmes, ouvrir des routes, encourager les beaux-arts et les études. De nouveaux colléges furent fondés, ainsi qu'une académie qui commença l'importante publication des documents de l'histoire de Lucques. Un aqueduc fournit aux besoins de la ville; les lois pénales et la procédure furent réformées.

Par le traité de Lunéville, l'infant de Parme était devenu roi d'Étrurie; il mourut (27 mai 1803), laissant un fils de quatre ans sous la tutelle de sa mère. Napoléon signifia au cabinet de Madrid qu'il avait l'intention d'occuper la Toscane, afin qu'elle ne servît pas d'appui aux Anglais. Charles IV se chargea de la garder lui-même, et y envoya 5,000 hommes; mais quand l'Espagne elle-même eut été envahie, la Toscane fut organisée à la française par le général Menou, puis attribuée à Élisa, qui prit le titre de grande-duchesse, et abandonna Lucques, après y avoir résidé quatre ans.

Tant que son frère Joseph resta à Naples, l'empereur le traita en maître, lui reprochant d'être mou, vain, irrésolu; de ne point savoir lever d'impôts, avoir une armée, reconquérir Gaëte, et se préparer à une invasion de la Sicile. Il lui indiquait les moyens de défendre son royaume avec peu de troupes, en les échelonnant depuis Naples jusqu'à la pointe des Calabres. Il voulait qu'il créât une grande place de guerre au centre du pays, où le roi pourrait s'enfermer avec le trésor, les archives et les restes de l'armée, et résister au moins six mois à soixante mille Russes et Anglais. Naples lui semblait peu propre à jouer ce rôle, outre qu'un roi étranger ne s'y maintient pas sans péril au milieu d'un peuple nombreux et naturellement hostile; il préférait Castellamare, et il voulait y dépenser cinq ou six millions par an [1].

Joseph fut remplacé à Naples par Joachim Murat, soldat de fortune, excellent dans une attaque, mais bien plus fait pour

[1] Lettres de Napoléon des 6 et 9 mars, 26 avril, 2 septembre 1806, citées par Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, livre XXV.

briller à la guerre ou dans une cérémonie, qu'à la tête d'un gouvernement. Il jura le statut que son prédécesseur avait donné de Bayonne (5 septembre 1808), mais jamais il ne l'exécuta. Cependant il fut à peine installé sur le trône, qu'il diminua les rigueurs résultant de l'état de guerre. Il fit adopter les codes français, tint la main à l'abolition des priviléges féodaux, et prononça la suppression des couvents propriétaires; mais il respecta ceux des ordres mendiants. Les évêques eurent ordre de ne publier leurs pastorales qu'autant qu'elles auraient reçu l'autorisation royale. Des sociétés d'agriculture furent instituées dans chaque province avec des terrains pour leurs expériences, et un jardin botanique fut créé à Naples. La culture du tabac devint le monopole du gouvernement.

Murat réussit à se procurer beaucoup de soldats, mais non à les avoir bons. En habituant le pays à la conscription, il put mettre sur pied soixante mille hommes de troupes régulières et vingt mille de gardes nationales; il multiplia les grades, donna de brillants uniformes à ses troupes, et passa force revues. Il fonda des écoles de génie et d'artillerie. Ne se résignant pas, comme Joseph, à souffrir un voisinage injurieux, il attaqua Caprée, occupée par les Anglais sous les ordres d'Hudson Lowe, le futur geôlier de Napoléon, et les fit capituler.

Lors de la guerre de 1809, lord Stewart et la reine Caroline, toujours avides de recouvrer Naples ou au moins d'y porter le trouble, firent en Sicile des préparatifs considérables; et une expédition anglo-sicilienne se dirigea sur la Calabre avec soixante bâtiments de guerre, deux cent six de transport, et quatorze mille hommes de débarquement (juin), outre un grand nombre de brigands qui furent jetés sur différents points. Naples fut témoin d'une bataille au milieu de son golfe (25 juillet); mais, se souvenant de Nelson, elle repoussa d'un effort énergique ses implacables maîtres. Les Anglais débarquèrent à Procida; ils trouvèrent de la résistance à Ischia; à Scilla, ils furent refoulés dans la mer. Alors ils recommencèrent avec plus d'ardeur la guerre d'intrigues et de menaces, tentèrent divers débarquements dans l'Adriatique, et poussèrent des bandes de malfaiteurs jusqu'à Rome, où Miollis allait se trouver en danger, si

Joachim ne lui eût envoyé des troupes. La victoire de Wagram enleva aux agresseurs l'espoir de réussir; mais des milliers de bandits continuèrent d'infester la Pouille, la Basilicate et la Calabre ; et Caroline ne cessa de fomenter des insurrections au dedans et des inimitiés au dehors.

Murat tenta un débarquement en Sicile, voulant aussi imiter Napoléon à Boulogne. Les Anglais se mirent en défense, et une guerre de forbans commença sur mer avec grande dépense de sang et d'argent, sans amener aucun résultat. Les bandits inondaient la Calabre, et on leur fit la chasse avec une férocité sans exemple : tous les liens de la nature furent foulés aux pieds.

Malheur à qui leur procurait un asile ou leur prêtait secours! Un père fut mis à mort pour avoir donné du pain à son fils, enrôlé parmi ces bandits; la femme d'un autre alla confier l'enfant dont elle venait d'accoucher à une amie : la charité fut dénoncée, et la malheureuse fut envoyée au supplice. Le général Manhès était le farouche exécuteur de ces ordres terribles; les insurgés, traqués sans pitié de toutes parts, furent réduits à l'inaction, et ils se résignèrent à attendre.

Napoléon, selon toute apparence, fut poussé par Murat à faire conduire Pie VII en France, dans l'espoir d'ajouter quelques provinces à ses États. Mais la tiare outragée n'en devint que plus vénérable; l'Italie se prosterna devant le pontife prisonnier; le conflit religieux fournit de nouveaux griefs au mécontentement, et raviva le désir de secouer le joug étranger. Joachim éprouva lui-même quelques velléités d'indépendance italienne, lorsque Napoléon voulut, au faîte de sa puissance, réduire à l'état de vassaux les rois qu'il avait créés. Il se mit donc à exclure les Français des emplois et de l'armée, et à résister aux prétentions impériales. Il en fut gourmandé rudement, et de là prirent naissance les rancunes qui éclatèrent au moment des revers.

Tant d'événements avaient ranimé l'esprit militaire en Italie. Le Piémont donna d'excellentes troupes à la France, surtout lorsqu'il eut été incorporé à l'empire. Gênes, fortifiée ainsi qu'Alexandrie, dut consacrer trois millions à la marine, avoir un arsenal de construction, et entretenir au moins deux vaisseaux de soixante-quatre canons, deux frégates, quatre corvettes. La Cisalpine,

créée à peine, arma des gardes nationales et des corps réguliers de jeunes gens qui portaient gravés sur la chair du bras ces deux mots : *La république, ou la mort!* Elle fournit dès le principe de vaillants officiers, tels que Lahoz, Fantucci, Pino, Teulié, Balabio, Fontanelli, Rossignoli, Porro, Pittoni, qui se montrèrent dignement aux batailles d'Arcole et de Bassano, à la prise de Mantoue, de Faënza, d'Ancône, et plus tard. En 1801, l'armée cisalpine fut portée à vingt-deux mille hommes; la république italienne y ajouta soixante mille hommes de réserve; elle acheta de la France, au prix de quatre millions, les canons nécessaires pour garnir ses places fortes, et prit à sa solde deux demi-brigades polonaises et un régiment de cavalerie légère de cette nation. Elle eut deux équipages de pont, des fabriques d'armes à Mantoue et à Pizzighitone, seize cents gendarmes, un régiment de grenadiers pour la garde du gouvernement, ainsi qu'une garde nationale composée des citoyens de dix-huit à soixante ans.

En 1803, une division, sous les ordres du général Lecchi, fit avec les Français la campagne de Gênes à Naples; une autre, commandée par Pino, se tenait prête à Boulogne pour la descente en Angleterre. La Lombardie avait offert pour cette expédition quatre millions de livres milanaises destinées à construire deux frégates, *le Président* et *la République*, et, en outre, douze chaloupes canonnières portant chacune le nom d'un département. L'Italie enfin devenue un royaume, l'armée fut passée en revue par l'empereur, dans la plaine de Montechiaro. Sur un mouvement que firent les Bourbons de Naples, Eugène réunit un camp de gardes nationales entre Modène et Bologne, accorda à chaque département l'*honneur* d'y envoyer de cinq cents à mille hommes, inhabiles au service, qui furent arrachés à leurs foyers. La conscription, toujours odieuse quand elle choque les habitudes d'un peuple, pesa chaque jour davantage. Pour atteindre les classes supérieures, Napoléon institua les vélites de la garde, dont chaque soldat devait recevoir annuellement deux cents livres de sa famille; un régiment de la garde, deux compagnies d'artillerie à pied, une d'artillerie légère, une de marins, outre l'ancien régiment de grenadiers; enfin, les

gardes d'honneur, à qui leur famille assurait un revenu de douze cents francs.

Les Italiens s'habituaient ainsi aux armes : ils eurent bientôt un corps du génie et une marine, des fabriques d'armes dans les Marches et les Légations, des fonderies à Brescia et à Pavie, des colléges pour les jeunes gens, des hôpitaux militaires, des hospices pour les vétérans ; et leur ancienne valeur se réveilla dans les écoles, sous les drapeaux, à l'espoir des récompenses promises ou espérées.

Les troupes italiennes se signalèrent dans les campagnes d'Allemagne et d'Italie ; et quand Eugène et Macdonald réussirent, après la sanglante bataille de Raab (14 juin 1803), à joindre Napoléon avec l'armée italienne, il la salua de cette proclamation : « Vous avez glorieusement atteint le but que je vous ai « indiqué : le Semering a vu votre jonction avec la grande ar- « mée ; soyez les bien-venus ! Je suis content de vous. Surpris « par un ennemi perfide avant que vos colonnes fussent réunies, « vous avez dû rétrograder jusqu'à l'Adige. Mais quand vous « reçûtes l'ordre de marcher en avant, vous étiez sur le mémo- « rable champ d'Arcole, et, sur les mânes de nos héros, vous « fîtes le serment de triompher. Vous l'avez tenu dans les batailles « de la Piave, de Saint-Denis, de Trévise, de Goritz ; vous avez « pris d'assaut les forts de Malborghetto et de Prédill, et vous « avez fait capituler la division ennemie qui s'était retirée sous « Lubeck. Vous n'aviez pas encore passé la Piave, et déjà « vingt-cinq mille prisonniers, soixante pièces de campagne, « dix drapeaux, avaient signalé votre valeur. La Drave, la Save, « la Muhr, n'ont pu retarder un instant votre marche. La co- « lonne autrichienne qui entra la première dans Munich, et « donna le signal des massacres du Tyrol, entourée à Saint- « Michel, est tombée sous vos baïonnettes. Vous avez fait « prompte justice des débris échappés à la colère de la grande « armée. Soldats, l'armée autrichienne, qui a souillé un mo « ment mes provinces de sa présence, qui prétendait briser ma « couronne de fer, battue, dispersée, anéantie, grâce à vous, « sera un exemple de la vérité de cette devise : *Dieu me l'a « donnée ; malheur à qui la touche !* »

Les Italiens ne se signalèrent pas moins dans la fatale guerre d'Espagne ; et neuf mille à peine en revinrent, sur plus de trente mille qui y étaient entrés. Mais ils ne combattaient que sous des maréchaux étrangers. Les Napolitains, qui avaient bien servi l'Autriche, ne se montrèrent pas moins valeureux sous Murat, qui en commandait cinquante mille en 1812.

A ce moment, le royaume d'Italie se trouvait avoir soixante-quinze mille hommes sous les armes, deux divisions en Espagne, quatre en Dalmatie et en Italie ; et beaucoup de réfractaires pourtant, échappés à la dure loi du maître, vivaient armés dans les bois et les montagnes.

Au moment où se préparait la guerre d'Espagne, tous les citoyens furent répartis en trois bans : de vingt à vingt-six ans dans le premier ; de vingt-six à quarante dans le second ; de quarante à soixante dans l'arrière-ban. Le 18 février 1812, quarante mille Italiens se mirent en marche sans savoir contre qui, mais gais, disciplinés, pleins d'espérance, se confiant en leur chef et en eux-mêmes. Ils formèrent le quatrième corps de la grande armée, et se trouvaient déjà à Kalwary, en Pologne, lorsque la déclaration de guerre leur fut connue. Le gouvernement polonais, par une proclamation tout à fait classique, les convia à la délivrance d'un pays si semblable au leur, leur rappelant que *la belle Italie avait reçu avec effroi les Russes dans ses riantes campagnes, en invoquant vainement un nouveau Marius;* que *les hurlements du Scythe sauvage avaient retenti sur le tombeau du cygne de Mantoue*. Les Russes, de leur côté, répandaient des proclamations pour exhorter les Italiens à déserter les drapeaux de leur tyran. Leur courage et leur fidélité ne se démentirent pas, bien qu'Eugène, qui les commandait, laissât percer de la défiance, et fît souvenir parfois qu'il n'était pas Italien [1] ; quoique Napoléon ne les animât pas par sa présence, et ne fît presque pas mention d'eux dans les bulletins. Ce ne fut qu'au moment des désastres qu'il redevint caressant pour eux.

[1] Il laissa échapper, dans une altercation, des paroles comme celles-ci : *Je ne crains ni vos épées ni vos stylets.*

Cependant les Italiens se signalèrent à la bataille de la Moscowa, et plus encore, au retour, à Maiojaroslavetz, où ils couvrirent la retraite; aussi Rapp écrivait-il que « l'armée d'Italie pouvait inscrire cette journée dans ses fastes. » En effet, Boutourlin en rapporte tout l'honneur à la garde du vice-roi; et Robert Wilson admire l'héroïsme des Italiens, qui, au nombre de seize mille au plus, avaient tenu tête à quatre-vingt mille Russes.

Après avoir passé le pont de Brison, l'armée italienne se vit réduite à deux mille cinq cents hommes; le reste avait péri, et ce n'était pas pour le salut de leur pays, pas même pour sa gloire. Murat avait aussi montré le plus brillant courage pendant la campagne de Russie, et rendu de grands services à Napoléon. Les Cosaques avaient pour lui une admiration mêlée d'épouvante; et ils l'exprimaient par leurs hurlements, quand ils voyaient cet homme à la taille majestueuse, au costume éclatant, s'élancer sur eux comme un ancien chevalier.

Napoléon demanda à l'Italie comme à la France de nouveaux sacrifices, sans savoir se faire des amis dévoués de ceux qu'il asservissait. A son arrivée à Dresde (8 mai 1813), lorsqu'il eut quitté le commandement de l'armée de Russie, Eugène fut envoyé à Milan par Napoléon, pour y appeler tout le monde sous les armes. Il avait réuni, dès le commencement d'août, cinquante mille hommes tant Français qu'Italiens, qu'il dirigea sur l'Illyrie et le Frioul pour tenir en respect l'Autriche, dont les troupes, commandées par Hiller, étaient en force sur la Save. Les hostilités commencèrent le 21 août, et firent répandre sans résultat un sang précieux. Mais, après l'issue des grandes batailles, Eugène, voyant l'Italie menacée du côté du Tyrol, se transporta de l'Isonzo à l'Adige. Sorti de Vérone le 15 novembre, il surprit l'ennemi à Caldiero, et le repoussa sur l'Alpone; mais il ne put poursuivre sa victoire, dans la crainte que les Allemands ne descendissent par le Tyrol, et que les populations, mécontentes de la domination étrangère, ne vinssent à se soulever.

Il existait alors (1813) entre Murat et Beauharnais une rivalité jalouse, rivalité entretenue par Napoléon, qui, dans ses

lettres particulières comme dans ses journaux, rabaissait le premier et exaltait le second [1]. Murat se plaignit de cette tyrannie dénigrante. « Mille fois, disait-il, j'ai regretté le temps « où, simple officier, j'avais des supérieurs, non un maître. « Devenu roi, et tyrannisé par votre majesté, dominé en fa- « mille, j'ai senti le besoin de l'indépendance. Je l'éprouve « davantage quand vous me sacrifiez à Beauharnais, mieux vu « parce qu'il est silencieusement servile, et parce qu'il a gaie- « ment annoncé au sénat français la répudiation de sa mère. Je « ne puis refuser à mon peuple de lui laisser la faculté de se « procurer par le commerce quelque soulagement aux graves « dommages que lui a causés la guerre maritime. »

C'est ainsi que les liens de la servitude se relâchaient. Les charges pesantes qu'elle traînait à sa suite avaient fortifié chez les Italiens l'indestructible désir de l'unité et de l'indépendance [2]. Séduits d'abord en entendant ce nom de royaume d'I-

[1] Napoléon disait : « Il faut à un général du génie, des connaissances, du courage. Murat a plus de courage que de génie. Il n'a réussi ni en Espagne, ni en Russie, ni à Naples; il ne manquait pas de connaissances acquises sur les champs de bataille; il avait un grand courage, à ce point que personne ne pouvait résister à ses charges de cavalerie. Masséna aussi avait un grand courage et peu de génie; mais, sur le champ de bataille, il lui venait, comme par miracle, d'heureuses inspirations. Chez Eugène, ces qualités s'équilibraient : il n'avait pas un grand génie, mais il était proportionné à son courage, et il possédait plus de connaissances que les deux autres. Formé par Napoléon en Italie et en Égypte, il deviendra l'un des meilleurs généraux, s'il en a l'occasion. » On sent ici la passion, comme toujours. Il disait une autre fois : « Murat n'a ni caractère ni tête; excellent cœur, mais vain et léger : ses dernières années sont celles d'un fou qui court de faute en faute. »

[2] Fouché écrivait à Napoléon, en novembre 1813 : « Je suis arrivé à Rome. Ici, comme dans toute l'Italie, le mot d'indépendance a acquis une vertu magique. Sous cette bannière se rangent sans doute des intérêts divers, mais tous les pays veulent un gouvernement *local;* chacun se plaint d'être obligé d'aller à Paris pour des réclamations de la moindre importance. Le gouvernement de la France, à une distance aussi considérable de la capitale, ne leur présente que des charges pesantes, sans aucune compensation. Conscription, impôts, vexations, privations,

talie, ils virent bientôt Napoléon incorporer à l'empire une partie notable de la Péninsule, et faire de Naples un royaume à part. Alors ils désespérèrent d'obtenir l'unité de l'Italie; mais le sentiment s'en étant encore accru sur les champs de bataille, dans la communauté des fatigues et des dangers, ils la préparèrent par de sourdes intelligences, par des sociétés secrètes, comme celles des Raggi à Bologne, des carbonari dans les Calabres. Ces derniers dérivaient des francs-maçons, que Napoléon protégea, tout en les faisant surveiller par la police. Mais s'ils adoptèrent leur hiérarchie et quelques-uns de leurs rites, ils ne se contentèrent pas de s'occuper de bienfaisance et de plaisirs : ils prirent pour but l'indépendance nationale et le gouvernement des majorités; ils avaient même constitué en Calabre, leur point central, une véritable république. La police, abusée, favorisa cette secte, bien que le comte Dandolo, du royaume d'Italie, l'eût dénoncée à Murat comme hostile aux souverains; elle se répandit donc de plus en plus, attendu que son organisation la rendait admirablement propre à se répandre, et grâce surtout à l'adroite dissimulation des Napolitains; elle couvrit même le reste de la Péninsule, et devint un élément actif des révolutions qui se préparaient.

Les patriotes italiens s'efforcèrent de tirer parti de l'ambition mal dissimulée de Murat, qui prêta l'oreille à leurs propositions, mais en garda le secret tant que Napoléon fut puissant. Sitôt que cette gloire se fut éclipsée, ils l'entourèrent d'instances plus pressantes, lui représentant que l'instant était favorable; que l'Italie était dégarnie de troupes, indécise sur son sort; que ses peuples étaient dégoûtés également de leurs anciens et de leurs nouveaux maîtres; enfin, que les alliés eux-mêmes donneraient la main à celui qui se déclarerait contre Napoléon, comme ils l'avaient fait avec le roi de Suède. Murat

sacrifices, voilà, se disent les Romains, ce que nous connaissons du gouvernement de la France. Ajoutons que nous n'avons aucune espèce de commerce, ni intérieur ni extérieur; que nos produits sont sans débouchés, et que le peu qui nous vient du dehors, nous le payons un prix excessif. »

s'aboucha avec lord Bentinck, qui se trouvait en Sicile; mais les prétentions exorbitantes du gouvernement anglais le déterminèrent à accéder aux nouvelles propositions de Napoléon : il alla donc combattre pour lui en Allemagne, laissant le sceptre aux mains de sa femme.

L'Angleterre envoyait en Sicile de l'argent et des troupes, et payait à la cour un subside annuel de quatre cent mille livres sterling. Mais l'impérieuse Caroline ne savait pas se plier aux exigences de ses amis. Déjà le gouvernement britannique avait répudié le brigandage qui continuait en Calabre au nom de Caroline et de l'Angleterre; puis, un impôt d'un pour cent, dont Caroline avait grevé toutes les transactions, entravait les opérations des négociants anglais. Des plaintes s'élevèrent dans le parlement contre un gouvernement qui était, disait-on, le plus despotique et le plus détestable qu'il y eût. Lord Bentinck, nommé généralissime de l'armée anglaise dans ces parages, acquit la certitude des mauvaises dispositions de Caroline. Informé d'un plan concerté entre elle et Napoléon contre les Anglais, il l'obligea à quitter l'île, où il introduisit une constitution sur le modèle de celle d'Angleterre, avec un système d'élections mieux conçu, le jury, et la liberté de la presse (1812). Cette constitution maintenait toutefois la propriété féodale et les biens de mainmorte; mais les barons proposèrent eux-mêmes l'abolition des priviléges d'origine féodale. La Sicile put donc jouir d'un gouvernement libre; mais elle eut à regretter de le devoir à l'influence étrangère.

Les carbonari napolitains, qui aspiraient à une constitution semblable, nouèrent des intelligences avec les Siciliens et avec lord Bentinck, qui leur en promettait une, si les Bourbons étaient rétablis. Murat en eut connaissance, et, non moins ennemi que Napoléon de tout statut, même de celui de Bayonne [1], il proscrivit les carbonari, et redoubla de vigilance. Ayant envoyé en Calabre, où était le noyau de l'association, le redoutable Manhès, Capobianco, qui en était le chef à Cosenza, fut

[1] Statut donné par Joseph au royaume de Naples, au moment où il allait prendre la couronne d'Espagne.

pris par trahison et mis à mort (1814); puis on eut recours aux mesures les plus violentes, comme s'il se fût encore agi de brigands; beaucoup s'enfuirent en Sicile.

Cependant de brillantes propositions, de la part de l'Autriche, vinrent tenter Murat : il conclut un traité avec cette puissance et un autre avec l'Angleterre, s'engageant à faire la guerre à la France avec une armée de trente mille hommes, et à ne traiter que d'accord avec ses alliés (janvier 1814). Ces deux États lui promirent de leur côté de lui conserver le trône de Naples, en ajoutant à ses possessions des pays dépendant du territoire romain. Alors le commerce reprit, et la richesse afflua dans le royaume. Mais les Anglais exigèrent en garantie la remise d'Ischia, de Procida et de Caprée, avec toute la flotte napolitaine. Cette exigence aurait dû ouvrir les yeux de Murat, et le faire souvenir qu'il avait derrière lui la famille de Sicile, dont les prétentions ne pouvaient être réprimées que par Napoléon. S'il se fût préoccupé, non de sa propre ambition, mais du salut de son bienfaiteur, il aurait pu, en se réunissant à Eugène sur l'Adige, refouler les Autrichiens dans l'Illyrie, et marcher sur le Rhin, en prenant à dos les alliés. Eugène n'attendait que lui pour s'avancer peut-être jusqu'à Vienne, quand il apprit que la France comptait en lui un ennemi de plus. Il dut alors non-seulement rétrograder de l'Adige sur le Mincio, mais encore envoyer des troupes sur la rive droite du Pô, pour garder Parme et le passage du fleuve à Plaisance. Murat occupa Rome et Ancône; il lança de Bologne une proclamation (10 février), dans laquelle il disait que tant qu'il avait cru que Napoléon combattait pour la paix et pour le bonheur de la France, il lui était resté fidèle; mais que, l'ayant vu perpétuer la guerre, il s'en séparait par amour pour ses sujets. « Deux drapeaux flottent en Europe, ajoutait-il; sur l'un est inscrit : *Religion*, « *morale, justice, modération, loi, paix, bonheur*; sur « l'autre : *Persécution, artifices, violences, tyrannie, larmes*, « *désespoir des familles*. Choisissez ! »

La colère de l'empereur, à cette nouvelle, fut extrême; mais il ne pouvait punir. Il se décida alors à rendre la liberté au pape. Pie VII revint en triomphe; mais il trouva ses États occupés

par Murat. S'étant arrêté à Césène, il convint avec les puissances que ce dernier garderait les Marches, qui probablement lui avaient été promises par les alliés; mais qu'il lui remettrait Rome, l'Ombrie, la Campagne, Pesaro, Fano, Urbin.

L'ennemi s'avançait sur l'Italie; Bellegarde, qui était entré à Vérone avec soixante-dix mille Autrichiens (1er février 1814), n'envahit pas la Lombardie. Par suite de ménagements politiques, il courut s'entendre à Bologne avec Murat. Eugène désirait reconquérir par des exploits militaires l'affection des soldats, qui lui échappait : il livra en conséquence plusieurs combats; mais, bien que le résultat en fût heureux, il se sentait si faible, qu'il se retira derrière le Mincio.

Les alliés, voyant que le succès leur serait difficile par les armes, eurent recours aux intrigues. Le général Pino se laissa entraîner. Le comte Nugent, qui intriguait dans les Légations, allait répétant aux populations : *Vous avez enduré assez longtemps un joug insupportable; rétablissez votre patrie les armes à la main, et devenez indépendants*. Lord Bentinck, à la tête de quinze mille hommes qu'il avait débarqués à Livourne, marcha sur Gênes (16 mars), en arborant un drapeau où se lisaient ces mots : *Liberté, indépendance italienne!* Les promesses les plus opposées et les plus illusoires étaient faites à la fois par le vice-roi, par les Allemands, les Anglais, les Napolitains; aussi les Italiens étaient-ils fort indécis.

Ce moment unique et précieux fut donc perdu. Napoléon, informé de ce qui se passait, ordonna à Eugène de jeter des troupes dans Mantoue, dans Alexandrie, dans Gênes, et de rejoindre Augereau en Savoie par le mont Cenis, de prendre à Lyon le commandement d'un autre corps, d'attaquer l'Autrichien Bubna, et de sauver la France. Eugène eût mieux fait d'obéir; mais il regrettait d'abandonner la Lombardie, et quelques chances heureuses lui firent croire les choses moins désespérées. Tandis que Murat se fourvoyait dans ses hésitations et ses continuels détours, les carbonari proclamaient les Bourbons avec la constitution, et déjà étaient maîtres de la Calabre et de l'Abruzze. Ils furent néanmoins écrasés; et Murat, séduit par quelques victoires des Français, adressa à Eugène de nou-

velles propositions. Mais le vice-roi révéla ses menées aux Autrichiens, ce qui le décida à agir plus résolûment, afin d'effacer les soupçons que sa conduite avait fait naître.

Les alliés étaient entrés dans Paris (1er avril), que Napoléon ne se considérait pas encore comme vaincu tant que le drapeau tricolore flottait à Venise, à Gênes, à Mantoue, à Alexandrie. Un de ses projets était de descendre des Alpes avec cent cinquante mille hommes, et de renouveler la guerre dans cette Italie où il avait acquis sa première gloire, ce qui lui aurait assuré d'honorables conditions. A ce moment cela était praticable encore; mais les événements et son hésitation le réduisirent bientôt à abdiquer.

Eugène, dans ces extrémités, traita avec Bellegarde (16 avril): il fut convenu que les troupes françaises, sous les ordres du général Grenier (vingt mille hommes et quarante pièces d'artillerie), rentreraient en France; que les troupes italiennes conserveraient la ligne du Mincio et du Pô, jusqu'à ce que le sort de leur patrie fût décidé; que Venise, Palma-Nova, Osopo, Legnago, seraient remis aux Autrichiens. Eugène, appuyé par le roi de Bavière son beau-frère et par Joséphine, avait intrigué pour être reconnu roi indépendant, sur la demande du sénat italien. Cette idée souriait à beaucoup de gens, attendu qu'en constituant l'indépendance, qui était le rêve de tous, on s'exposait le moins possible à ces changements qui sont toujours à regretter. Mais Eugène s'était fait trop d'ennemis; il venait encore de s'aliéner l'armée, en retardant le payement de la solde. D'autres tournaient leurs regards vers Murat, qui, meilleur soldat et déjà roi, était l'allié des vainqueurs; d'autres encore, se souvenant de l'ancienne domination de l'Autriche, qu'ils se figuraient comme la plus douce, penchaient pour elle [1].

[1] Dans les combinaisons préparées par la Russie en cas de victoire, il devait être constitué un royaume cisalpin, formé du Piémont sans la Savoie, mais comprenant Gênes, la Lombardie et l'État vénitien, pour être donné à la maison de Savoie, comme noyau d'une Italie indépendante dans l'avenir. Cet État, en attendant, devait être uni par une confédération au royaume des Deux-Siciles, au pape, grand chancelier de la confédération, au royaume d'Étrurie, et aux petits États de Lucques

La pire position est de ne pas avoir de parti arrêté. Au milieu de tant d'opinions, les intrigants prirent le dessus. Un soulèvement éclata à Milan contre la demande du sénat ; une populace, soudoyée par ceux dont le tumulte servait les vues, massacra le ministre Prina (20 avril). On forma une régence provisoire, qui apaisa les esprits, en promettant de demander ce qui « est le premier bien et la principale source de la félicité d'un État [1]. »

Mais cette régence n'avait ni fait ni compris la révolution : impuissante devant les perplexités du présent et les incertitudes de l'avenir, elle crut que toute sa mission consistait à faire passer pacifiquement le pays d'une domination sous une autre. Le général Pino, qui avait pris le commandement des troupes, répondit aux députés que la garnison de Mantoue lui envoya pour lui offrir ses services : « Qu'ils ne rendaient pas justice aux puissances, en doutant qu'elles désirassent l'indépendance italienne, et qu'il fallait se reposer les yeux fermés sur leur probité. » Toujours les mêmes leurres, les mêmes espérances, et jusqu'aux mêmes paroles ! Cependant les alliés, sous prétexte de calmer le tumulte, passèrent le Mincio, qui était la limite convenue, et occupèrent Milan (26 avril). Beauharnais voyant sa cause perdue du côté du peuple, et espérant encore du côté des rois, céda par dépit Mantoue à Bellegarde, avec l'armée qui n'était pas à lui, mais bien aux Italiens, et partit pour Paris avec son trésor. Il y reçut un accueil bienveillant d'Alexandre, qu'il trouva disposé à parler en sa faveur, pour lui faire obtenir un État indépendant (3 juillet). L'impératrice Joséphine, sa mère, expira dans ses bras; et comme il fut atteint le même jour d'un mal subit, on sema le bruit qu'il avait été empoisonné par l'Autriche, dans la crainte qu'il ne

Raguse, Malte, îles Ioniennes. Les rois des Deux-Siciles et de Piémont en auraient été alternativement les chefs. La Savoie, la Valteline et les Grisons, auraient formé un canton suisse. L'indépendance de l'Italie était aussi la base de négociations entre la Russie et l'Autriche, au mois d'octobre 1804. (C. C.)

[1] Proclamations du 27 avril et du 4 mai 1814.

devînt roi d'un pays sur lequel elle avait jeté déjà son dévolu.

Les rêves de liberté étaient alors entretenus chez les populations par les ambassadeurs étrangers; celui d'Angleterre disait aux députés milanais : *Il faut avoir des idées et des sentiments libres; manifestez-les, et ma grande nation vous protégera.* Mais François répondit aux envoyés « que le traité de Châtillon lui avait déjà donné la Lombardie, et qu'il ne pouvait plus être question d'indépendance italienne ni de constitution; que, du reste, il savait que les lois autrichiennes ne pouvaient convenir à l'Italie; et qu'il appellerait à Vienne les hommes les plus éclairés de l'Italie, pour préparer les lois du pays. » Ce langage montrait assez qu'il n'y avait plus rien à espérer que de la clémence d'un vainqueur.

Lorsque Bentinck eut occupé Gênes par capitulation, il publia cette déclaration : « Le vœu général de la nation génoise « étant pour l'ancienne forme de gouvernement, sous lequel elle « a joui de la liberté, de la prospérité, de l'indépendance, et ce « désir paraissant conforme aux principes professés par les hautes « puissances alliées, de rendre à chacun ses anciens droits et « priviléges, l'État génois est rétabli tel qu'il était en 1797, avec « les modifications que la volonté générale, le bien public et « l'esprit de l'ancienne constitution pourront exiger. » En conséquence, le gouvernement fut rétabli sous son ancienne forme, et Jérôme Serra en devint le chef.

Mais, en répétant des promesses qui retentissaient dans toute l'Italie, le général anglais ignorait les intentions de son gouvernement; car, dès 1805, Pitt s'était proposé de réunir Gênes au Piémont, pour en faire une forte barrière contre la France. Dès que cette intention fût connue, le gouvernement provisoire protesta, en réclamant l'indépendance garantie en 1747 à Aix-la-Chapelle. Sir James Mackintosh représenta au parlement que l'Angleterre ne pouvait disposer de l'État de Gênes, attendu que c'était un territoire ami, qui, momentanément occupé, devait, après l'occupation, rentrer en possession de lui-même[1]. Mais

[1] Discours du 27 février 1815.

la politique européenne se dirigea par d'autres motifs, et Gênes fut donnée au roi de Sardaigne. On voulait attribuer aussi à ce prince le pays jusqu'au Mincio; mais d'autres prétentions s'y opposèrent, et le Tésin resta sa limite avec la Lombardie, ce qui laissa sa frontière sans défense. Victor-Emmanuel fut alors rétabli sur le trône de ses ancêtres, avec un accroissement de territoire considérable, acquis sans effusion de sang. Les emplois, les titres, les fonctions redevinrent ce qu'ils étaient avant la révolution, dont le roi ne voulut pas se souvenir; et l'*Almanach royal* de 1793 servit de règle à cette restauration.

Quelques-uns avaient proposé de donner à François d'Este, cousin et beau-frère de l'empereur d'Autriche, la couronne d'Italie, où tout au moins le Piémont; il avait même, dans cette intention, épousé la fille de Victor-Emmanuel; mais il n'eut pour sa part que le duché de Modène.

Ferdinand III revint en Toscane après quinze ans d'exil, et y rétablit toutes choses comme au temps de Pierre-Léopold. Pie VII rendit aussi vigueur aux lois, aux institutions abrogées, et rétablit, à l'instigation des puissances, l'ordre des jésuites (7 août). En un mot, tous les princes restaurés crurent devoir, en prétextant le bien de leurs sujets, ressusciter l'ancien ordre de choses; et ils s'accommodèrent en même temps des facilités que la Révolution avait apportées à l'exercice du pouvoir, en supprimant les entraves que les corps administratifs et les franchises traditionnelles opposaient au despotisme.

Les rois, réunis à Vienne en congrès pour reconstituer l'Europe, pensèrent, comme de raison, à rendre le trône de Naples aux Bourbons de Sicile. On prétend qu'Alexandre, dans un mouvement de générosité, répondit que maintenant qu'il s'agissait des peuples, on ne pouvait rendre la couronne à un roi bourreau; et que Caroline en fut tellement irritée qu'elle en mourut presque subitement. Mais Talleyrand se chargea de renverser Murat, et d'arracher le consentement d'Alexandre. Castlereagh, qui n'avait plus besoin de cet allié, passa du côté de ses ennemis; tandis que Bentinck, resté près de lui, corrompait ses conseillers, et lui donnait à croire que la Russie, la Prusse, l'Angleterre, voulaient l'indépendance de l'Italie. Mais les yeux de

Murat se dessillèrent, quand il lui fut enjoint d'avoir à céder les Marches; il se prépara alors à combattre, et noua des intelligences avec Napoléon.

LES CENT-JOURS.

En effet, Napoléon pouvait déjà considérer sa chute comme un simple temps d'arrêt. Il était arrivé à l'île d'Elbe avec madame Létitia sa mère, et Pauline Borghèse sa sœur, accompagné de cinq cents soldats de sa garde et de quelques généraux (3 mai). Les rois, qui en avaient eu tant de frayeur à Prague et sur le Rhin, semblaient l'avoir oublié, et l'avaient laissé se poster en vue de ses bataillons, et comme en vedette en face des rivages de France. Témoin de la violation des traités, il ne tarda pas à concevoir l'espérance que les fautes des Bourbons et celles des alliés le relèveraient de son abdication; aussi sa petite île devint-elle le foyer des intrigues les plus actives.

Personne en France, après vingt ans de vicissitudes si nombreuses, ne se souvenait plus de la famille royale. Elle rentrait dans le pays sans que sa restauration lui fût un titre de gloire, puisqu'elle ne lui avait coûté aucun danger. Les Bourbons étaient rétablis par les alliés, mais non pas en vertu du droit divin, car ils avaient déclaré que leur adoption dépendait du vœu national. En conséquence, le gouvernement provisoire improvisa une charte (31 mars), qui devait être un pacte d'union entre l'ancienne dynastie et le pays renouvelé. Le sénat s'empressa de l'accepter; mais Louis XVIII ne voulut pas l'admettre comme émanant du sénat : il prétendit l'octroyer lui-même comme roi, et sans consulter les corps de l'État (6 avril). Cette charte contenait certainement de bonnes dispositions; mais la forme de concession déplut à la France : c'était déclarer que tant d'années écoulées, tant d'événements, tant d'expériences, n'avaient pas fait faire un pas en avant.

La France était épuisée, mais comme un athlète qui a lutté

tout le jour, et qui, tout en demandant un moment de trêve, conserve le sentiment de ses forces. Il fallait donc user de ménagements avec elle, et respecter un passé glorieux, ainsi que l'avaient conseillé les alliés. Mais, avant l'entrée de Louis XVIII, Talleyrand et le comte d'Artois s'étaient hâtés de céder cinquante-deux places fortes, douze cents bouches à feu, avec les magasins militaires et les vaisseaux. La France perdait, en outre, sa marine qui se trouvait dans les ports d'Anvers, de Venise, de Gênes, ainsi qu'une foule de matelots. Elle se trouvait par là réduite à des forces inférieures à celles que Naples ou la Sardaigne se croient en état d'entretenir. Depuis Henri IV, elle n'avait pas cédé de territoire, et le vieux et pacifique cardinal de Fleury lui-même l'avait agrandie de la Lorraine; Louis XV lui avait acquis la Corse. Mais en ce moment elle se trouvait refoulée, après tant de conquêtes, dans ses limites de 1792, avec la seule adjonction d'Avignon et du comtat Venaissin, détachés des États du pape, qui encore protestait contre cet acte de violence. Bien plus, elle perdait son influence : aussi le patriotisme, sentiment si vif chez les Français, en fut-il blessé au cœur, et la Restauration fut considérée comme un affront pour le pays.

Comme s'il n'eût pas suffi de la présence des étrangers, qui se pavanaient en vainqueurs au milieu des villes, on voyait des insensés abattre les monuments qu'on ne saurait effacer de l'histoire. On ressuscitait les anciens titres de noblesse, on parlait de remanier le concordat, de détruire le sénat, dont la chute de Napoléon avait été l'ouvrage, et de restituer les biens des émigrés. Louis XVIII se faisait voter trente-deux millions de liste civile, et la liberté de la presse se trouva bientôt menacée.

Les couleurs sous lesquelles le pays avait été victorieux furent remplacées par ce drapeau blanc qu'il avait répudié. Les vieux émigrés purent prétendre à tout; les soldats couverts de cicatrices se virent remplacés par des gardes du corps; des allures nobiliaires, aristocratiques, reparurent, avec l'espérance de recouvrer les priviléges, la dîme, et les biens nationaux. Napoléon, dont la liberté avait fait la grandeur, s'était rendu impopulaire en reconstruisant le despotisme et l'aristocratie.

Rien ne venait plus a propos pour lui rendre la faveur publique, qu'un gouvernement qui blessait le peuple dans ces mille choses auxquelles il tient tant. Enfin, les deuils publics, les services funèbres, les expiations dont Louis XVI et Marie-Antoinette étaient l'objet, rappelaient, d'une manière pénible et insultante, une révolution que les Bourbons auraient dû, dans leur intérêt, s'efforcer de faire oublier. Ils affectaient de tout devoir aux étrangers, et rien à la nation. C'étaient eux qu'ils remerciaient, tandis qu'à chaque instant le sentiment national éclatait par de fréquents conflits avec les soldats alliés. Ainsi, tous les instincts patriotiques se montraient hostiles aux Bourbons. La dévotion, qui devint une mode de parti, ravivait les inimitiés religieuses; et Napoléon reprenait, avec sa glorieuse auréole, la mission de libérateur.

Pendant ce temps le congrès européen siégeait à Vienne (3 novembre). Les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois de Prusse, de Bavière et de Wurtemberg, y figuraient en personne; lord Castlereagh y représentait l'Angleterre, et Talleyrand la France, qui n'y avait été admise qu'avec difficulté, et seulement pour prendre part aux discussions relatives à ses frontières.

Des fêtes, des carrousels, le jeu, les intrigues galantes, procuraient d'agréables passe-temps à une assemblée de qui dépendaient les destinées de l'Europe [1]. La Russie, qui alors était toute-puissante sur l'opinion, et la Prusse, qui avait pris le rôle de libératrice des peuples, voulaient s'agrandir. La première obtint la Pologne, et la seconde la Saxe [2], concessions qui en entraînèrent beaucoup d'autres : elles tendaient toutes à rabaisser la France, comme dangereuse, et à l'entourer de voisins puissants. Gênes fut attribuée au Piémont, et la Belgique à la Hollande. Trois nouveaux cantons, le Valais, le territoire de Genève et Neufchâtel, procurèrent à la Suisse une

[1] Le prince de Ligne disait : *Le congrès danse, mais ne marche pas.*

[2] Ou plutôt une partie de la Saxe. Sur deux millions d'habitants que renfermait ce petit royaume, sept cent mille furent donnés à la Prusse, qui insista vainement pour obtenir Leipsick. (Am. R)

ligne militaire. Il fut décidé que les petites puissances n'auraient pas vote au congrès, ce qui était un acheminement à disposer aussi des grands États. Mais Talleyrand, qui s'était habitué à considérer les gouvernements comme des formes transitoires, et à les accepter en tant seulement qu'ils savent se maintenir, voyant les souverains disposés à faire tout par eux et pour eux, réussit à les rendre jaloux les uns des autres. Les petits princes d'Allemagne se plaignaient hautement de leur exclusion; Murat, s'apercevant qu'on songeait à le détrôner, prit les armes, et demanda à l'Autriche de lui donner le passage avec quatre-vingt mille hommes, pour aller combattre les Bourbons en France. Louis XVIII réunit en conséquence une armée nombreuse dans le Dauphiné (1815).

Il résultait de tout cela un mécontentement universel. Les souverains alliés, tout en affectant une confiance mutuelle, intriguaient en secret les uns contre les autres. L'Autriche, la France et l'Angleterre notamment, s'entendirent pour diminuer la prépondérance que les qualités personnelles d'Alexandre et les événements avaient attribuée à ce prince. Metternich et Talleyrand convinrent que l'on resterait sur le pied de guerre, dans la prévision de nouvelles hostilités. L'Angleterre encouragea l'ambition théâtrale de Murat, afin de se faire plus beau jeu au milieu de discordes nouvelles.

Bonaparte observait tout avec une secrète satisfaction : il espéra dès lors, et multiplia ses intelligences avec le continent. Les Italiens, morcelés, annulés, formèrent des conjurations, surtout dans l'armée; excités d'un côté par l'Autriche et par les Bourbons de Naples, qui cherchaient un prétexte pour renverser Murat; de l'autre, par la France, la Russie et la Prusse, pour troubler l'Autriche dans la possession de l'Italie. Déjà cette puissance la regardait comme sa conquête; Murat, au contraire, se flattait de conquérir cette couronne de fer que tous désirent et que nul ne sut garder; et Milan, Bologne, Alexandrie, où les carbonari avaient beaucoup d'affiliés, préparaient en secret son avénement comme roi indépendant.

Mais comment chasser les Autrichiens? L'armée italienne était dissoute, ou transférée en Hongrie; celle de Murat ne

suffisait pas. Les officiers des Légations, de Modène et du Piémont étaient disséminés, et surveillés par l'Autriche; les forteresses étaient occupées par ses troupes. Il fallait donc étendre la conspiration. Il fut convenu que l'on s'assurerait à Turin des royalistes et du général Bubna; à Milan, de Bellegarde et de Sommariva, que, de son côté, Murat occuperait Rome et les Légations. Talleyrand espérait, dans sa duplicité, ressusciter en Italie le parti français, et éloigner l'Autriche des frontières de France; tandis que le duc de Berry, envoyé à Lyon au-devant de la division Grenier, qui revenait de l'Italie, faisait entendre aux principaux officiers que le sang répandu de l'autre côté des Alpes n'aurait pas coulé en vain. En même temps un de ses émissaires s'introduisait parmi les conjurés; mais dès qu'il fut informé de tout par cet agent, voyant qu'il s'agissait non de la France, mais de la seule Italie, le prince dévoila le complot à Bellegarde, qui fit arrêter les chefs le jour même où il devait éclater.

A ce moment Napoléon quitte l'île d'Elbe, et débarque en Provence (1er mars 1815). Les régiments envoyés contre lui grossissent sa petite armée, ainsi que l'armée réunie dans le Dauphiné. Le drapeau tricolore réveille l'enthousiasme de ses premières années; « l'aigle vole de clocher en clocher » jusqu'à Paris. Benjamin Constant s'écriait alors dans le *Journal des Débats* : « Je n'irai pas, misérable déserteur, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et bégayer des paroles profanées, pour racheter une existence honteuse. » Et bientôt il était conseiller d'État de Napoléon. Ney dit à Louis XVIII, en lui baisant la main : *Sire, je ramènerai Bonaparte dans une cage*. Il part pour le combattre, et le lendemain il passe sous ses drapeaux. Le 8 mars, Soult adressait à l'armée un ordre du jour où il traitait Napoléon d'insensé et d'usurpateur; le 26, il allait lui faire sa cour, et bientôt il devenait son major général. Il ne resta plus à Louis XVIII qu'à se résigner à un nouvel exil.

A peine débarqué, Bonaparte avait dit à Cambrone : *Voici ma plus belle campagne. Je vous confie le commandement de mon avant-garde. Défense à vous de tirer un coup de fusil.*

Vous ne rencontrerez partout que des amis : songez que ma couronne doit m'être rendue sans une goutte de sang français ! En effet, il se présentait désarmé aux soldats. Un seul garde national avait accompagné le comte d'Artois à son départ de Lyon; Napoléon lui donna la croix d'honneur, et recommanda d'épargner la famille royale. Ce sera une belle page dans son histoire. Il entra à Paris (20 mars), où il s'annonça comme le représentant de l'indépendance et du bonheur de la France; il cassa les chambres, abolit la noblesse, et convoqua une assemblée nationale pour déterminer les limites du pouvoir.

Murat lui écrivit que, *repentant de ses torts, il voulait les réparer;* et Napoléon lui répondit de se tenir prêt, mais de ne rien entreprendre contre l'Autriche, avec laquelle il était en négociations, et d'attendre ses ordres. Si en effet il se fût retranché menaçant dans les Abruzzes, il aurait suffi pour tenir en respect les Autrichiens; mais, écoutant des conseils imprudents ou peut-être perfides, il mit en marche deux colonnes : l'une, commandée par le général Lecchi, se dirigea sur Rome, d'où le pape s'enfuit; il envahit les Marches avec l'autre; et, tout en continuant ses protestations aux alliés, il attaqua les Autrichiens, à Pesaro, et, de Rimini, annonça aux Italiens qu'il venait pour leur donner l'indépendance.

On se trompait des deux côtés : Murat, en se vantant d'avoir soixante mille soldats; les libéraux, en lui promettant des secours considérables. Il n'avait en réalité que 34,300 hommes d'infanterie, 5,000 cavaliers, et 5 bouches à feu seulement. Les Autrichiens avaient en ligne contre lui 50,000 fantassins, 5,000 chevaux, et 64 pièces d'artillerie. Bologne et quelques autres villes se déclarèrent, mais le reste du pays demeura spectateur. Les Autrichiens se retirèrent derrière le Pô et le Tanaro.

Bien que Murat eût peu de troupes et manquât d'artillerie, s'il eût passé le pont à Occhiobello, il eût peut-être trouvé des dispositions favorables chez les Lombards et les Vénitiens, qui déjà étaient préparés; mais des lettres de Caroline le rappelèrent dans son royaume, que menaçaient les Anglais. Il vit alors qu'il était trahi, et, perdant le courage, il le fit perdre aux siens. Vivement poursuivi, il aurait été fait prisonnier près de

Mantoue avec son état-major (2 mai), si un bataillon de recrues des Légations, commandé par de vieux sous-officiers, ne lui eût ouvert un passage. Il fut défait par Bianchi à Tolentino; Nugent marcha sur le royaume par la Toscane et par Terracine. Murat combattit encore à Ceprano pour protéger la retraite, mais sans plus de succès; et il arriva à Naples sans équipages ni parc d'artillerie (29 mars). Il y donna une constitution; mais il était désormais trop tard. Le commodore anglais Campbell menaça de bombarder la capitale. Murat se décida à faire abandon de tout; mais au moins il stipula des garanties pour assurer la dette publique, les revenus des domaines de l'État, la nouvelle noblesse, les grades, les honneurs, les pensions aux militaires qui passeraient au service du nouveau roi, comme aussi une amnistie générale. Les troubles qui éclatèrent dans Naples firent appeler en hâte les Autrichiens (23 mai), et ce n'est qu'après beaucoup de sang répandu qu'ils parvinrent à les apaiser.

Ramené par l'armée sicilienne dans le royaume qu'il n'avait pas conquis, Ferdinand, prenant alors le titre de roi des Deux-Siciles, promit un gouvernement doux, des lois fondamentales, le maintien des codes et des emplois. Mais ce malheureux pays, qui depuis vingt ans avait vu tant de révolutions, où les vainqueurs et les vaincus se succédaient tour à tour, avait amassé un horrible trésor de haines et de vengeances. Il conserva du moins une grande partie des biens que lui avaient procurés ces dix années d'administration française.

Après avoir erré longtemps, réduit à se cacher, Murat aborda en Corse, où il réunit une poignée de gens dévoués, dans le but de raviver en Calabre, contre les Bourbons, la petite guerre qu'ils y avaient fomentée contre lui. La tempête les dispersa, et il débarqua à Pizzo avec vingt-huit compagnons seulement (8 octobre). Il arbora son drapeau; mais il ne tarda pas à être fait prisonnier, et l'ordre de le fusiller arriva de Naples, où l'on apprit en même temps le péril et la délivrance. Murat avait alors quarante-huit ans [1].

[1] Caroline Murat se rendit à Trieste avec ses enfants; Lucien, prince

Napoléon ne pouvait donc plus compter sur une diversion du côté de l'Italie : réduit à ses propres forces, il fit ressource de tout. Huit armées furent improvisées. Deux millions de gardes nationales auraient pu renouveler les prodiges de la Révolution ; mais il craignait que l'élan national n'ébranlât son pouvoir, et il le comprima. Lui qui s'était écrié à Fontainebleau, *Ce n'est pas la coalition des souverains qui m'abat, ce sont les idées libérales*, il aurait dû se rattacher à ces idées si puissantes. « J'ai voulu l'empire du monde, dit-il en s'adressant au peu- « ple [1] ; et pour l'assurer, il me fallait de toute nécessité un « pouvoir sans limites. Pour gouverner la France seule, peut- « être une constitution vaudra-t-elle mieux. Vous voulez des « élections libres, des discussions publiques, des ministres res- « ponsables; vous voulez, en un mot, la liberté : moi aussi, « je la veux... Il serait surtout absurde d'interdire ou d'é- « touffer la presse.... » Tels étaient ses discours; les actes malheureusement continuaient à suivre la tendance des idées impériales.

Au moment où il venait de débarquer à Cannes, il s'était servi du mot de *citoyens ;* à moitié route, il disait *Français ;* à Paris, *sujets*. Ses revers ne lui avaient donc rien appris. Il donnera une charte, mais sans en faire discuter les articles, et comme une addition aux anciennes lois de l'empire. C'est un mélange incompatible d'esprit despotique et d'esprit populaire. Carnot lui donna en vain des conseils auxquels son orgueil

de Canino, quitta Rome au retour de Napoléon, pour aller lui offrir ses services; Louis resta à Rome, madame Létitia à Naples. Après le désastre de Waterloo, Joseph s'enfuit à New-York ; il vint ensuite chercher un asile à Florence, où il est mort en 1844. Ces illustres proscrits furent en butte à des persécutions de la part de la France, pendant la Restauration. Mais Rome, fidèle à sa résolution hospitalière, résista toujours aux demandes d'expulsion. Plusieurs membres de cette famille s'honorèrent par leur mérite personnel, avant que de nouvelles révolutions les fissent reparaître sur la scène politique. (C. C.)

[1] Ce n'est point au peuple que ces paroles furent adressées, mais simplement à Benjamin Constant, qui les a rapportées dans ses *Mémoires sur les Cent-Jours*. (AM. R.)

[illegible]

[illegible] dans le parlement d'Angleterre, [illegible] respecter le vœu des Français, et [illegible] plus de se défendre. [illegible] contre Napoléon : les Autrichiens, sous les ordres de Schwartzenberg : les Anglais, commandés par Wellington : les Prussiens, par Blücher : et

[1] *Moniteur*, [illegible] mai, 181[illegible]

pour ne pas grever les peuples quand on affichait tant de zèle pour leur cause, il fut arrêté que l'on ferait une estimation des frais de la campagne, pour en faire solder le total à la France.

Une seule chance de salut s'offrait à Napoléon : c'était d'oublier qu'il avait été empereur, pour se mettre à la tête d'une guerre nationale; réveiller l'enthousiasme en parcourant la France entière; entraîner ainsi dans le tourbillon les indifférents, les récalcitrants même, et déjouer par là tous les calculs de ses ennemis. Telle ne fut pas sa conduite; et, en portant la guerre au dehors, il se sépara encore de la nation.

A la tête de cent cinquante mille hommes, il s'élança vers la Belgique, et se jeta entre les Anglais et les Prussiens; il les battit séparément, et entra à Bruxelles. La Belgique se souleva en sa faveur; il remporta à Ligny sur les Prussiens un succès qui rappelait ses anciennes victoires : la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg répondirent à son appel; il était encore le génie des batailles. Mais ses troupes ne brûlaient plus du même feu, ses lieutenants n'étaient plus les hommes d'autrefois; ils discutaient ses ordres, et laissaient échapper l'occasion. Quelques instants de repos que le soldat demandait, et qu'il eût refusés dans d'autres temps, permirent aux Prussiens d'opérer leur jonction avec les Anglais à Waterloo (18 juin). Napoléon y déploya les manœuvres hardies d'Austerlitz et de Wagram; mais Wellington lui opposa l'ancien système de résistance dans des positions avantageuses, système à l'aide duquel il avait vaincu à Torres-Vedras; il put tenir ferme ainsi jusqu'à l'arrivée de Blücher, qui lui amena un puissant renfort. La victoire resta aux alliés; l'armée française fut écrasée. Napoléon, réduit à fuir à travers les morts et les mourants, apporta lui-même à Paris la nouvelle de sa défaite [1]. Cependant Lamarque était vic-

[1] Certaines anecdotes, bien qu'apocryphes, ont, si la vérité leur manque, la vraisemblance du moment, et sont connues de tout le monde. *La vieille garde meurt, et ne se rend pas!* répond Cambrone quand il est sommé de se rendre. Wellington dit aux soldats, qui réclament un moment de repos : *Impossible! Moi, vous, tous tant que nous sommes, il nous faut vaincre ici, ou mourir à notre poste.*

torieux en Vendée, et Suchet dans les Alpes; mais Napoléon s'écria : « Je ne puis rétablir mes affaires; j'ai mécontenté les peuples. »

Aveu remarquable; et pourtant il ne voyait encore d'autre expédient, pour organiser la résistance nationale, que de demander la dictature. Mais les représentants s'y refusèrent: *Nous avons assez fait pour Napoléon*, dit la Fayette; *notre devoir est de sauver la patrie*. Il lui fut enjoint d'abdiquer, et de partir. Alors on capitula avec les alliés, qui occupèrent Paris. On parla d'obtenir un gouvernement plus libre : les uns voulaient Napoléon II; les autres proposaient de substituer la famille d'Orléans à celle dont l'essai avait été si malheureux: mais Fouché intrigua si bien que le retour de l'ancienne branche des Bourbons parut inévitable, et Louis XVIII remonta sur le trône (8 juillet).

Napoléon s'achemina vers Rochefort, avec l'intention de passer aux États-Unis; mais une croisière ennemie surveillait ces parages; il fallut y renoncer. Alors il se rendit à bord d'un vaisseau anglais, d'où il écrivit au prince régent qu'*il venait, comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britannique*. Les alliés, le considérant comme prisonnier de guerre, décidèrent qu'il serait transporté à Sainte-Hélène; il y vécut six ans captif, jusqu'au 5 mai 1821. Il dit en mourant, aux compagnons de son exil : « Proclamez que mes intentions étaient « pures. Je voulais le bien, l'ordre et la justice. Je voulais rajeu« nir la société en refrénant l'arrogance, en démasquant l'im« posture, en frappant l'iniquité. Les temps étaient difficiles; « j'avais de puissants ennemis; j'ai été contraint d'être sévère « malgré moi : jamais cependant je ne fus injuste ni cruel. Je « n'ai jamais pu détendre l'arc; ce qui fait que les peuples ont « été privés des institutions libérales que je leur destinais, « parce que mes ennemis en auraient tiré parti. »

Le jugement des peuples s'est appesanti sur lui. Celui de la France s'est ressenti de la gloire dont il l'avait comblée. Les Cent-Jours lui apportèrent de nouveaux dommages, une longue occupation, et ils devinrent un prétexte pour entamer ses libertés. Les vainqueurs inexorables voulaient la réduire à ce

qu'elle était sous Henri IV. Le patriotisme allemand redemandait l'Alsace et la Lorraine; l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre voulaient qu'elle cédât le territoire des anciennes places fortes du côté des Pays-Bas, et que les fortifications d'Huningue fussent démolies. Alexandre, plus désintéressé [1], obtint pour elle des conditions moins dures. Elle fut frappée d'un impôt de guerre de sept cents millions, payables aux alliés en cinq années. Cent cinquante mille soldats étrangers occupèrent les places et les frontières, sorte de quarantaine qu'elle eut à subir.

Le Midi s'insurgea contre les bonapartistes : le maréchal Brune fut assassiné à Avignon, le général Ramel à Toulouse; beaucoup d'autres furent égorgés çà et là; l'armée fut licenciée; les journaux subirent le bâillon de la censure. Les Anglais eurent leurs quartiers dans Paris, dont un général prussien devint gouverneur; les autres armées alliées campèrent aux alentours. Louis XVIII leva une contribution extraordinaire, au mépris de la charte; il exclut vingt-neuf membres de la chambre des pairs, fit citer devant la justice militaire dix-neuf généraux, parmi lesquels figuraient Ney et Labédoyère. Ney fut condamné à mort par la chambre des pairs, en violation de la capitulation de Paris; l'autre fut aussi fusillé. Le général Lavalette dut son salut au dévouement de sa femme, qui le fit évader de la prison. Les Bourbons commençaient leur règne, comme Napoléon, par des procès : on fit des lois de circonstance contre les rebelles et les suspects; l'on créa des tribunaux d'exception [2]. La chambre des députés, qui fut élue sous l'empire de ces passions, en reproduisit toute la violence; et Louis XVIII eut le mérite de se montrer plus clément que cette chambre *introuvable* (mot par lequel on la désigna). Des lois prononcèrent l'exil perpétuel des membres de la famille de Napoléon et des conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI.

[1] Note sur Alexandre, tirée des *Mémoires* de la Fayette.

[2] On lit dans un codicile de Napoléon : « Dix mille francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. »

Talleyrand se vit bientôt remplacé au ministère des affaires étrangères par le duc de Richelieu, qui avait servi sous Alexandre, et qui était pour l'alliance russe, de préférence à l'alliance anglaise. Louis XVIII et son ministre accordèrent tout aux alliés pour délivrer le pays de l'occupation étrangère, sans s'apercevoir que les puissances elles-mêmes avaient hâte de se retirer. Il y avait là des exemples de révolution et de liberté dangereux pour leurs soldats, dans un temps surtout où les rois eux-mêmes avaient favorisé l'élan des peuples, et où les Anglais répandaient partout les idées constitutionnelles.

Le duc de Richelieu fit entendre aux chambres des paroles nobles et tristes en leur présentant le traité du 15 novembre, qu'il qualifia de *fatal*. C'était, il lui semblait, une tache indélébile qu'il attachait à son nom ; mais il se consolait en pensant que la France réclamait à grands cris d'être affranchie de l'occupation étrangère[1].

Les chefs-d'œuvre de l'art que la victoire avait réunis dans le musée Napoléon et que la première invasion avait respectés furent, après les Cent-Jours, redemandés à la France ; mais ils furent du moins restitués non aux souverains, mais aux pays eux-mêmes. Les tableaux d'Anvers furent rendus à la Belgique, et non à l'Autriche, son ancienne souveraine ; ce qui avait été enlevé à Venise libre fut rapporté à Venise asservie. Denon avait dit à Pie VII, en lui montrant le musée du Louvre, qu'il verrait avec un vif regret tous ces chefs-d'œuvre enlevés à son pays : *La victoire*, lui répondit le pontife, *les avait portés en Italie ; la victoire les a déposés ici : qui sait où elle les reportera un jour?* La prophétie venait de s'accomplir. Mais la France en

[1] M. de Richelieu écrivait, le 19 novembre 1815 : « Tout est consommé : j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au roi ; ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et de ce moment je n'ai plus hésité. J'ai la confiance de croire que, sur ce point, personne n'aurait mieux fait que moi ; et la France, expirant sous le poids qui l'accable, réclamait impérieusement une prompte délivrance. Elle commencera dès demain, au moins à ce qu'on m'assure, et s'opérera successivement et promptement. »

souffrit comme d'un affront; et Canova, qui était venu présider à l'expédition des tableaux et des statues appartenant à l'Italie, se vit en butte à toutes les railleries[1].

C'est ainsi que la France sortit des mains de Napoléon, humiliée, ayant perdu au dehors la grandeur, au dedans la sécurité, et fatale après tout aux nations de l'Europe; car, sous prétexte de la punir, les rois finirent par opprimer les autres peuples que son exemple avait entraînés.

TRAITÉS DE VIENNE[2].

Le retour de Napoléon avait interrompu les fêtes et les travaux des rois, assemblés à Vienne pour asseoir un nouveau droit public. La Révolution avait remis en question tout le système international. Les puissances avaient proclamé le droit d'intervenir dans la politique intérieure des autres États, et elles avaient provoqué la guerre civile en France par les coalitions de Mantoue et de Pilnitz. La France, d'une autre part, usurpait en 1797 le pouvoir constituant à Venise et à Gênes. A Ratisbonne, la constitution germanique était abolie. On assassinait à Rastadt les ambassadeurs. Dans les transactions successives, il semble que les grands États prissent à tâche de compromettre leur propre existence, en effaçant la Pologne, les républiques italiennes, les souverainetés ecclésiastiques de l'Empire, les principautés, les villes libres, les ordres chevaleresques, les dynasties régnantes. Les rois coalisés, en un

[1] On disait de lui que ce n'était pas un *ambassadeur*, mais un *emballeur*.

[2] Tout le onzième volume de l'*Histoire des traités* de Schœll est consacré au traité de Vienne, et contient tout ce qu'il y a de mieux dans les importants travaux de G.-L. Kluber, *Acten der Wiener Congresses* 1815, 7 vol., et *Uebersicht der diplomatischen Verhandlungen des Wiener Congresses überhaupt, und insonderheit über wichtige Angelegenheiten des Deutschen Bundes;* 1816.

mot, comme les révolutionnaires, avaient substitué partout la force des armes au droit intérieur des nations, et poussé des peuples à l'insurrection, en leur prodiguant force promesses qu'ils s'inquiétaient peu de tenir. Des condescendances trompeuses, des traités contradictoires, des ambiguïtés calculées, avaient déshonoré la politique et la diplomatie dans le cours de ces vingt années.

C'était avec de si tristes exemples, avec de si déplorables antécédents, que le congrès de Vienne se disposait à restaurer l'ancien édifice politique, et à mettre en équilibre, comme à l'époque de la paix de Westphalie, les intérêts de toute l'Europe, depuis les contrées du pôle jusqu'à la Grèce. Si tous les traités, sous le règne de Napoléon, avaient été plutôt des haltes et des préparations à des hostilités nouvelles, le champ se trouvait libre après lui : point d'ennemi, point d'autres nécessités que celles de la justice; des rois qui, après avoir perdu leur couronne, la recouvraient tout à coup et sans peine, n'en devaient être que plus disposés à des concessions envers les peuples, dont les idées avaient marché bien plus que la politique, et qui étaient désabusés par des expériences nombreuses. Napoléon n'avait voulu tenir compte que de ses idées et de ses plans, plus chimériques parfois que ceux des idéologues, dont il se moquait. Mais les rois avaient proclamé l'intention de tenir compte des peuples qui s'étaient soulevés pour eux, et semblaient garder au fond du cœur le souvenir de promesses sacrées. On avait eu peur de l'épée, et l'on avait voulu la briser; mais personne n'avait peur des idées et de la liberté. On n'avait recouru aux armes que pour faire cesser le règne de la force. Une restauration était invoquée; mais pouvait-on honorer d'un tel nom une paix qui ne ferait que fixer matériellement les limites des États et le rétablissement des dynasties?

Les souverains, en prenant le parti de traiter en personne autour d'une table ronde, mêlés à leurs propres sujets, évitèrent les questions de prééminence qui avaient fait perdre à Utrecht un temps infini. Leurs maximes, celles de leurs ministres étaient extrêmement libérales. Les princes et les peuples, disaient-ils, ne doivent faire la guerre que par une nécessité iné-

vitable; l'esclavage et le servage doivent être abolis, sous quelque forme que ce soit; il faut que la religion, la politique et la morale marchent unies; l'épée ne saurait attribuer de droits, et l'indépendance de chacun doit être l'objet du respect de tous; il est nécessaire que les gouvernements aient des règles précises et expresses; les peuples ont le droit de participer à la législation et de déterminer les impôts, comme de manifester librement leur pensée par la parole et par la presse.

Malheureusement personne n'était préparé à l'œuvre : la rapidité des événements, les circonstances ne permirent pas de se décider franchement entre les deux écoles, l'école historique et l'école rationaliste, entre l'esprit teutonique et l'esprit libéral.

Nous avons indiqué les causes de désunion qui existaient à Vienne entre les monarques. Mais lorsque Napoléon eut quitté l'île d'Elbe, ils se rapprochèrent, et voulurent montrer leur force par la promptitude et la résolution avec lesquelles ils écrasèrent ce nouveau mouvement. Lorsqu'ils en furent sortis triomphants, ils opérèrent avec plus de célérité et moins de ménagements.

Alexandre était le héros de ce temps : jeune, aimable, il avait à gouverner un peuple tellement habitué à l'obéissance, qu'il ne devait pas craindre de parler de liberté. Il semblait que la puissance napoléonienne se fût brisée contre lui seul, et que de lui dépendissent les destinées du monde. Son penchant déclaré au mysticisme, qui fut attribué à l'obsession d'un souvenir funeste, se fortifia dans la connaissance qu'il fit de la baronne de Krüdner[1]. Elle avait renoncé aux douceurs de l'opu-

[1] La baronne de Krüdner, née à Riga en 1766, était petite-fille du maréchal de Munich. Elle fut élevée à Paris, et publia en 1803 le roman de *Valérie*, qui eut un succès de vogue. La reine Louise de Prusse, entre autres, subit l'influence de madame de Krüdner, dont les manières étaient pleines de charme, et l'esprit rempli de persuasion et d'agrément. Après une jeunesse tout à fait orageuse, qui força son mari à la répudier, elle se prit de passion pour les idées mystiques. Elle était à Paris à l'époque de l'entrée des alliés : ce fut là qu'elle eut occasion de voir d'abord l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, qui

lence pour proclamer la parole de Dieu, et pour christianiser le monde selon les principes de l'Église primitive. Elle avait pris dans les diverses communions un choix de vérités à son usage; elle était belle, éloquente, entraînante. Elle avait déjà promené son enthousiasme en Allemagne et en Suisse, quand le congrès de Vienne vint lui offrir l'occasion d'exercer en grand son apostolat. Elle tint dans ce but des conférences mystiques, où les princes assistaient; mais la femme inspirée s'adressa particulièrement à Alexandre, le bras de Dieu; elle l'avait surnommé *l'ange blanc, de même que Napoléon était l'ange noir.*

Elle parvint ainsi à s'insinuer dans l'imagination vive et, par cela même, mobile du czar, qui conçut le projet d'établir un nouveau droit public européen, sur la réconciliation des Églises dissidentes; rapprochement d'où daterait le règne de la paix et de la félicité universelles. Il rédigea en conséquence, dans un style quasi inspiré, comme celui de toutes ses proclamations, l'acte de la Sainte-Alliance [1], par lequel les quatre principaux souverains s'obligeaient diplomatiquement aux vertus évangéliques : expression singulière de la politique sous forme bibli-

se rendirent plus d'une fois dans cet oratoire fréquenté par beaucoup de grands personnages, où madame de Krüdner se montrait en costume de prêtresse. Elle a donné, dans une brochure publiée à cette époque sous le nom de *Camp des Vertus*, la description d'une fête que l'armée russe célébra dans les plaines de Châlons. Madame de Krüdner ne sut pas conserver toujours la faveur de ces rois de la Sainte-Alliance, dont elle fut quelque temps la confidente. Son exaltation, qui allait croissant, ayant donné lieu à quelques désordres dans ses prédications, la plupart des gouvernements la firent expulser. Elle est morte en Crimée en 1824. (Am. R.)

[1] Le traité de *la Sainte-Alliance*, conclu d'abord entre les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse, avait été rédigé, dit-on, par l'empereur Alexandre, à Paris, sous les inspirations de madame de Krüdner; il se compose d'un préambule et de trois articles, dont on peut trouver le texte dans le t. VI des suppléments au *Recueil des traités* de Martenne, p. 656. Louis XVIII et le prince régent d'Angleterre y accédèrent, mais pour leurs personnes seulement. La plupart des princes de l'Europe suivirent cet exemple : le pape seul resta en dehors de cette convention. (Am. R.)

que, et qui révèle combien le besoin d'unité était généralement senti. Les quatre monarques s'engagèrent donc, « conformé-« ment au précepte évangélique qui nous commande de nous « aimer comme des frères, à rester liés par le nœud indisso-« luble d'une amitié fraternelle; à se prêter une assistance mu-« tuelle; à gouverner leurs sujets en pères; à maintenir sincè-« rement la religion, la paix et la justice. Les rois soussignés se « considèrent comme membres d'une même nation chrétienne, « ayant pour unique souverain Jésus-Christ, Verbe très-haut, « et chargés chacun par la Providence de diriger une branche « de la même famille; ils invitent toutes les puissances à re-« connaître ces principes, et à entrer dans la Sainte-Alliance [1] » (26 septembre 1815).

Il y avait de quoi faire illusion avec ce traité, conclu au nom de Dieu et pour le plus grand bonheur de l'humanité. Mais après tout, que signifiait ce langage? Que les princes contractants étaient des pères qui se concertaient pour décider seuls de ce qu'ils croyaient le plus avantageux à leurs enfants, sans les consulter sur ce point. L'Angleterre refusa en conséquence de prendre part à ce pacte, le trouvant incompatible avec la liberté des peuples.

Le congrès se proposait deux objets : asseoir les frontières des divers États, et sanctionner les principes. Sur le premier point, ce qu'on voulait c'était de prendre ouvertement ses sûretés contre la France, et secrètement aussi contre la Russie. Sur le second point, les intentions d'abord avaient été libérales; on voulait mettre des bornes au despotisme, mais, chemin faisant, on finit par prendre plus de liberté. Déjà les grandes puissances s'étaient fait par les armes une large part, en prenant, les Prussiens la Saxe, les Russes la Pologne, les Autrichiens la haute Italie, et les Anglais Malte, Helgoland et le Cap; personne ne paraissait vouloir céder en rien. Il avait été fait, en 1814, des traités particuliers avec Murat, avec le Danemark, avec Eugène, avec les princes médiatisés. Ainsi les nombreuses questions qui se présentaient, et qui devaient trouver leur solu-

[1] *Moniteur*, 5 février 1816.

tion dans les principes du droit international, furent résolues par des considérations personnelles. On voulut satisfaire les hautes puissances en consolidant leurs acquisitions, et humilier la France en la resserrant entre l'Autriche et la Prusse, et en augmentant les forces de ses voisins. Quant aux peuples, il n'en fut pas question.

Louis XVIII, sans s'arrêter devant la crainte de passer pour ingrat envers ceux qui l'avaient rétabli sur le trône, avait écrit de sa main à Talleyrand, qui le représentait au congrès, que *ni la conquête ni la possession violente ne donnent aucun droit, si elles ne sont sanctionnées volontairement par une renonciation ou par un traité.* Quand même on aurait rendu à la France ses anciennes limites, il n'aurait point existé d'équilibre, puisque les autres puissances s'étaient agrandies. Elle fut cependant diminuée d'un million et demi de sujets dans les colonies, et de dix-sept lieues carrées en Europe, sur ce qu'elle possédait en 1789; elle ne conserva plus rien en Italie, rien en Allemagne; elle se trouva repoussée du Rhin et de la Savoie; elle se vit entourée partout de puissances d'attaque et de défense; désarmée, tandis que les autres conservaient leurs troupes sur pied; isolée, tandis que les autres s'étaient liés entre eux; sans garantie à l'intérieur, après un si grand bouleversement; ayant à sa tête un nouveau gouvernement, jaloux de celui qui venait de tomber, et novice aux nouvelles formes constitutionnelles. Peu s'en fallut même qu'elle ne fût plus maltraitée, car les Anglais et les Allemands insistaient pour qu'on lui reprît l'Alsace et la Lorraine. Heureusement pour elle, l'orgueil de deux puissances, qu'un triomphe inattendu avait enivrées au moment où elles croyaient succomber, eut pour contre-poids la modération ou la prévoyance jalouse d'Alexandre. Sagement dirigé par les conseils de Capo-d'Istria, le czar ne cessa de s'opposer à ces humiliations imprudentes, qui devaient avoir pour résultat de pousser la France aux réactions, et de lui faire chercher un appui dans les sympathies populaires.

Talleyrand, le grand instrument de la chute de Napoléon et de la restauration des Bourbons, inventa alors le mot nouveau de *légitimité*, mais en l'appliquant seulement aux rois : c'est

ainsi que l'ancien révolutionnaire, homme positif et partisan de la force, fit échec aux principes de sainteté et de fraternité évangéliques qu'on venait de proclamer.

La Norwége avait été promise au roi de Suède par les hautes puissances : en conséquence, l'Angleterre entreprit de la réduire par la force et par la famine ; mais elle se défendit avec l'énergie du désespoir, et se donna une constitution ; puis, lorsqu'elle fut réduite à céder, elle en stipula formellement le maintien (14 mai 1814). Cette acquisition fit une très-belle position à la Suède. En effet, l'abandon de la Finlande la délivrait du voisinage menaçant de la Russie, et en même temps la Norwége l'éloignait d'autant du Danemark : elle eut donc moins de motifs de crainte et moins de dépenses à l'intérieur, et resta assez forte entre la Russie et l'Angleterre pour protéger la Baltique.

Le Danemark obtint en échange de la Norwége la Poméranie suédoise et l'île de Rugen, qu'il céda à la Prusse, en échange du Lauenbourg jusqu'à l'Elbe : faible compensation en superficie, mais importante par sa situation.

La Suisse fut déclarée neutre, et protégea ainsi le côté faible de la France ; on lui ébaucha, en outre, une constitution fédérale, avec cette précipitation dont furent empreints les actes de ce temps.

Il n'y avait point à s'occuper de l'Espagne, puisqu'elle avait déjà recouvré son roi. Le souverain du Portugal s'étant transporté au Brésil, c'était la métropole qui était devenue colonie, et il aurait été convenable de lui donner une organisation ; mais l'on attendit les événements, qui arrivèrent à l'improviste, et auxquels il fut trop tard pour remédier.

La Russie avait ajouté à son territoire la Finlande au nord, la Bessarabie et une portion de la Moldavie au sud, ainsi que plusieurs provinces à l'est, par un traité fait avec la Perse. Quant à la Pologne, Alexandre voulait la reconstituer en royaume pour son frère Constantin ou pour le duc d'Oldenbourg ; mais la Prusse n'y était disposée qu'autant qu'on lui donnerait la Saxe. Or Talleyrand soutenait que l'on ne pouvait ainsi déposséder une dynastie, et que la conquête ne détruisait pas les

droits existants[1]. Les choses allèrent à ce point, qu'on fut à la veille de recourir aux armes. Une alliance se forma alors entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, tandis que Constantin invitait les Polonais à se lever pour protéger leur propre cause, et que le comte de Nesselrode déclarait que huit millions d'hommes allaient s'armer pour leur indépendance. Mais si Castlereagh était l'âme de ces mouvements, dans la peur qu'Alexandre n'acquît trop de prépondérance, une autre peur plus grande et commune rétablit l'accord entre eux tous. Le retour de Napoléon écarta pour un moment toutes les jalousies.

La Pologne sortit de nouveau morcelée des conférences de Vienne. L'un de ses débris, sous le nom de royaume, fut placé sous le sceptre du czar. Cracovie fut érigée en ville libre et *indépendante à perpétuité*[2]. La Saxe fut châtiée de sa condescendance pour Napoléon; on la laissa vivre, mais réduite à la moitié de son territoire : le reste en fut attribué à la Prusse, qui, avec les acquisitions du traité de Lunéville, se trouva double de ce qu'elle était sous Frédéric II. Elle en fut redevable

Talleyrand, dans une note du 19 décembre 1814 à Metternich, s'exprime avec chaleur, et fait valoir des motifs qui peuvent étonner de la part d'un tel homme et dans un tel lieu : « La question de la Saxe, disait-il, est devenue la question capitale; car dans aucune autre les deux principes de la légitimité et de l'équilibre ne sont compromis à la fois et à un si haut degré. Pour trouver légitime la disposition que l'on prétend faire de ce royaume, il faudrait tenir pour vrai que les rois peuvent être jugés; qu'ils peuvent l'être par quiconque veut et peut occuper leurs possessions; qu'ils peuvent être condamnés sans être entendus ni défendus; que leurs familles et leurs peuples sont enveloppés dans leur condamnation; que la confiscation, bannie du code des nations civilisées, doit, au dix-neuvième siècle, être consacrée par le droit général de l'Europe, comme si la confiscation d'un royaume était moins odieuse que celle d'une chaumière; que les peuples n'ont aucun droit distinct de ceux de leurs souverains, et peuvent être assimilés aux troupeaux d'un domaine; que la souveraineté s'acquiert et se perd par le seul fait de la conquête; en un mot, que tout est légitime pour celui qui est le plus fort...... »

[2] L'Autriche pourtant s'en est emparée en 1847.

en partie au comte de Hardenberg, son habile représentant.

Quant au reste de l'Allemagne, il y avait à répartir les territoires *vacants* : on appelait ainsi les domaines séculiers et médiatisés qui n'appartenaient pas à des princes reconnus, et qu'on ne songeait pas à restituer aux possesseurs déchus ; puis il y avait à constituer le pays conformément aux larges promesses qui avaient été faites, alors que les espérances allaient encore au delà. Le traité de Paris portait que « les États d'Allemagne seraient indépendants, et réunis par un lien fédéral. » Mais que voulait-il exprimer ? De quelle nature devait être ce lien ? Cette question fut discutée par l'Autriche et la Prusse, ainsi que par la Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre, convertis en royaume, mais à l'exclusion de la Saxe, dont le sort n'était pas encore fixé. Les autres États et les villes, mécontents de se voir exclus, formèrent un conseil à part, dont on ne s'occupa nullement, de même qu'on ne s'inquiéta ni des traditions de l'histoire ni des vœux des peuples. On admettait bien la nécessité de relier les États entre eux, mais l'on n'en voulait pas admettre les moyens. La dignité impériale, qui ne répugnait pas moins à l'Autriche qu'aux nouveaux rois, ne fut point rétablie ; et il parut que c'était faire assez que d'accorder à l'Autriche et à la Prusse un poids égal dans la confédération.

Quant aux libertés promises aux peuples, le moment des nécessités est bien différent de celui où l'on examine froidement les choses. Néanmoins, on était généralement d'accord pour introduire ou rétablir les états provinciaux ; l'Autriche elle-même était de cet avis. Les institutions données par Stein et Hardenberg avaient fait de la Prusse la nation la plus avancée de l'Allemagne ; elle était mûre pour recevoir une représentation nationale, et le rôle qu'elle avait joué en 1813 l'avait grandie, et la rendait chère aux cœurs allemands. Le Hanovre, qui vivait d'idées anglaises, faisait observer que les changements apportés par la conquête ne devaient pas engendrer le despotisme, ni l'abolition des constitutions particulières, et de ces gouvernements représentatifs qui, depuis les temps les plus anciens, étaient de droit commun en Allemagne. En effet, l'exemple de l'Angleterre séduisait alors tous les hommes d'État ; et l'on

parlait sans cesse de constitutions destinées à assurer aussi la paix intérieure, en empêchant la lutte des factions d'arriver jusqu'au roi, et en n'y opposant que des ministres responsables. Mais la Bavière et le Wurtemberg s'opposèrent à l'idée d'un conseil fédéral, blessante, disaient-ils, pour la souveraineté qu'ils avaient acquise; ils soutinrent que les droits des peuples à l'égard des souverains étaient une question domestique, dont le congrès n'avait pas à s'occuper.

Le débarquement de Bonaparte en France assoupit encore sur ce point les dissentiments particuliers : on finit par reconnaître que l'organisation intérieure était une propriété sacrée, et on laissa chacun y pourvoir séparément. Ceux qui pensaient autrement se résignèrent, trouvant que mieux valait une constitution imparfaite que l'absence d'une constitution. L'Autriche recouvra le Tyrol et le territoire de Saltzbourg, en indemnisant la Bavière au moyen des territoires vacants. La Toscane fut rendue au grand-duc de Würtzbourg; le primat renonça au duché de Francfort; les autres membres de la confédération du Rhin restèrent ce que Napoléon les avait faits. Le royaume de Westphalie fut démembré entre ses possesseurs primitifs. Oldenbourg, Mecklembourg, Saxe-Weimar, eurent le titre de grands-duchés, comme aussi le Luxembourg, annexé au royaume des Pays-Bas. Francfort, Brême, Lubeck, Hambourg, furent déclarées villes libres. Voici les bases de l'acte fédéral : « Les cités, avec les princes souverains d'Allemagne, y compris l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Danemark et des Pays-Bas, forment une confédération perpétuelle [1] pour leur sûreté intérieure et ex-

[1] Voici les États dont elle se compose : 1° l'Autriche et 2° la Prusse, pour les pays appartenant à l'Empire germanique, y compris la Silésie; 3° la Bavière; 4° la Saxe; 5° le Hanovre; 6° le Wurtemberg; 7° Bade; 8° Hesse électorale; 9° grand-duché de Hesse; 10° le Danemark pour le Holstein; 11° les Pays-Bas pour le Luxembourg; 12° Brunswick; 13° Mecklembourg-Schwerin; 14° Nassau; 15° Saxe-Weimar; 16° Saxe-Gotha; 17° Saxe-Cobourg; 18° Saxe-Meiningen; 19° Saxe-Hildburghausen; 20° Mecklembourg-Strélitz; 21° Holstein-Oldenbourg; 22° Anhalt-Dessau; 23° Anhalt-Bernbourg; 24° Anhalt-Kothen; 25° Schwartzbourg-Soudershausen; 26° Schwartzbourg-Rudolstadt

térieure, leur indépendance et leur inviolabilité réciproques. Tous sont égaux en droits; la présidence honorifique de la diète, dont le siége est à Francfort-sur-le-Mein, appartient à l'Autriche; les dix-sept votes y sont répartis entre les trente-huit membres. Lorsqu'il y est question de lois fondamentales, chaque État vote en assemblée générale, à raison de son étendue, ce qui donne alors le nombre de soixante-dix-neuf suffrages. Les différends qui s'élèvent entre eux ne doivent pas être vidés par les armes; ils sont libres dans leurs alliances, mais en agissant toujours avec réserve à l'égard de la confédération ou des États qui la composent. » On devait établir dans chacun d'eux des états territoriaux, mais on ne définissait ni comment ni quand ils devraient être constitués; ce qui laissait les princes assez libres de n'en rien faire.

Les États médiatisés, qui réclamaient leurs possessions perdues, furent renvoyés à la diète, qui se contenta de leur donner, à défaut du vote qu'ils réclamaient, quelques priviléges et quelques distinctions dans les États auxquels ils avaient été annexés. On ne fit rien pour les princes ecclésiastiques, car leurs dépouilles avaient profité à tous les rois, et l'on ne songea pas même à assurer leur existence; mille autres choses, jusqu'à la liberté de la presse, furent laissées à la décision de la diète.

L'ancien ordre était donc entièrement changé en Allemagne. L'idée même du vieil empire romain avait disparu : plus d'empereur, plus d'électeurs, plus de hiérarchie entre les princes, plus de tribunal commun. La diète aussi change de nature, l'Église, la noblesse, les villes, n'y étant plus représentées. La bulle d'or et les capitulations électorales sont mises de côté, et l'on accepte les titres et le pouvoir absolu, tels que les a donnés la main d'un conquérant étranger. La suprématie de fait reste à la Prusse, tandis que l'Autriche se tourne de préférence vers

tadt; 27° Hohenzollern-Hechingen; 28° Lichtenstein; 29° Hohenzollern-Sigmaringen; 30° Waldeck; 31° et 32° Reuss, lignée ancienne et lignée cadette; 33° Schaumbourg-Lippe; 34° Lippe-Detmold; 35° Lubeck; 36° Francfort · 37° Brême; 38° Hambourg.

l'Italie et vers les Slaves. Le catholicisme, réduit aux deux seuls votes de l'Autriche et de la Bavière, n'a plus qu'un rang subalterne dans cet empire, qui, au moyen âge, était à la tête de la chrétienté[1]. En conservant l'unité de la race germanique, on ne s'inquiéta pas de l'unité qui résulte des lois, des institutions et des garanties communes. Il n'y eut point de concentration; tous les défauts de l'ancien empire subsistèrent, moins le prestige dont le temps l'avait entouré; et l'Allemagne se trouva dépouillée de ses antiques libertés, sans obtenir celles au nom desquelles elle avait couru aux armes.

Tant d'espérances trompées ou différées firent silence cependant; on prit patience, car le vœu général d'unité et de nationalité se trouvait satisfait. L'affranchissement du joug étranger faisait fermer les yeux sur tout le reste; et quoique cet accroissement de petits trônes augmentât la dépense, les armées, les cours, et que tous fussent trop faibles pour agir isolément, l'Allemagne recouvrait son indépendance et ses anciennes frontières. Elle n'avait pas à craindre l'ambition autrichienne ou prussienne, car la France et la Russie étaient là pour l'enrayer. On voyait avec plaisir tous les États obligés de se lever comme un seul devant l'ennemi du dehors, et n'avoir pour maîtres que des princes allemands.

Les Pays-Bas furent annexés à la Hollande, « à titre d'accroissement de territoire. » On pensa que celle-ci avec ses flottes, ceux-là avec leur armée, se trouveraient assez forts et en bonne posture entre la France et le Nord, d'autant mieux que ce nouveau royaume pourrait facilement donner la main à la Prusse. La maison d'Orange prit la couronne, en octroyant une constitution par laquelle elle chercha à réunir des peuples différents d'origine, de culte et de langage. Les colonies de Surinam, Curaçao, Saint-Eustache, Saint-Martin, Batavia, Banca

[1] Le roi de Saxe est catholique, mais la prédominance des protestants dans son pays l'oblige à agir dans leur sens. Hohenzollern-Sigmaringen, Hechingen et Lichtenstein, qui sont catholiques, ont un vote partagé avec cinq États protestants. Il y a cependant quinze millions de catholiques et treize millions de protestants.

et les Moluques, qui furent restituées à la Hollande, restèrent sujettes du roi seul.

L'Autriche s'était montrée la plus opiniâtre dans une lutte presque sans relâche de vingt-deux ans, où elle n'avait regardé ni aux dépenses, ni aux sacrifices, ni aux affections : toujours la dernière à se retirer du champ de bataille, préparant la guerre au sein de la paix, elle avait fait alliance avec l'ennemi, mais c'était pour mieux épier l'occasion de le trahir. On trouva donc juste qu'elle sortît de cette lutte plus grande et plus forte. La Prusse était jadis sa rivale, elle venait de s'en faire une alliée; l'Empire était devenu pour elle un fardeau, elle l'avait rejeté. Ses provinces formaient un amalgame de hasard : elle les réunit sous un titre pompeux. La Belgique, possession éloignée, lui rapportait peu, elle était difficile à défendre, et lui coûtait plus en une année de guerre qu'elle ne pouvait en tirer en dix ans de paix; déjà elle avait tenté de l'échanger avec la Bavière en 1778 : sa perte ne lui était donc pas dommageable. Mais voyant qu'elle trouverait des obstacles à s'agrandir en Allemagne, et se souciant peu de s'étendre vers le Levant, où son système patriarcal aurait pourtant servi à arracher les peuples à la barbarie, elle tourna ses vues vers l'Italie, où elle obtint un royaume étendu et florissant.

Pendant la Révolution l'Italie avait été refondue, de gré ou de force; les systèmes politiques et les idées s'y étaient succédé. Napoléon avait fractionné des peuples dont la patrie et la langue étaient les mêmes, pour constituer un royaume qui ne pouvait marcher que par des moyens artificiels, et n'avait en lui-même aucune chance de durée; car s'il restait faible, il devait être absorbé par la France; s'il devenait fort, il absorberait les pays qui en avaient été détachés. Napoléon aurait pu, sans les violences qu'il exerça envers le pape, constituer dans la Péninsule trois États confédérés entre eux, sans intérêt à offenser les autres puissances, en même temps que la jalousie de l'Autriche et de la France aurait suffi pour garantir leur indépendance. Le courage lui manqua pour faire ce grand pas vers l'unité. Les rois coalisés avaient aussi caressé chez les Italiens l'immortel désir de l'indépendance; leur union, ainsi

que l'accroissement de leur force et de leur industrie, en démontraient assez la possibilité; mais quand vint le moment d'agir, ils s'en reposèrent sur ces promesses, et ce qu'ils avaient rêvé leur échappa encore une fois.

Quelques États disparurent dans ce remaniement, d'autres s'arrondirent. L'Autriche, qui, dans le siècle précédent, ne possédait que le Milanais, se trouva y gagner un royaume de cinq millions d'hommes et de quatre-vingt-quatre millions de revenu, comprenant la Lombardie et les États vénitiens, avec trois cents milles de côtes, des forêts et des hommes propres à lui constituer une force maritime. Elle se ménageait, d'un côté, l'accès ouvert en Suisse ainsi qu'en Piémont, faiblement défendu par le Tésin; de l'autre, ses garnisons de Ferrare, de Plaisance et de Comacchio lui assuraient le passage du Pô: ses provinces de chaque côté des Alpes se trouvaient unies par la Valteline et le Frioul. Les trônes de Toscane, de Modène et de Parme étaient occupés par des princes autrichiens, ce qui assurait son influence sur l'Italie centrale. La seule difficulté qu'elle rencontrât était dans les idées peu concordantes à son système, qui s'étaient propagées durant la domination française dans les pays où elle devenait maîtresse; et de là résultait pour elle la nécessité de les satisfaire ou de les réprimer.

La Toscane eut en partage les Présides, et cette portion de l'île d'Elbe qui avait tant coûté à Naples; puis la principauté de Piombino et les fiefs impériaux. Parme, Plaisance et Guastalla furent donnés en souveraineté viagère à Marie-Louise, cette veuve d'un empereur vivant. Lucques, qui gardait encore ses souvenirs de république, fut occupée quelque temps par les Allemands; puis elle fut attribuée, comme possession temporaire, à l'ancien roi d'Étrurie, à qui durent revenir, à la mort de Marie-Louise, Parme et Plaisance, en échange de cette principauté, qui retournerait dès lors à la Toscane.

La maison de Sardaigne, qui s'était montrée si hostile à la Révolution contre ses propres intérêts, conserva non-seulement tous ses États au delà et en deçà des Alpes, mais obtint de plus Gênes, sous l'obligation d'y conserver un port franc et quelques autres droits. On voulut par là fortifier le gardien des Alpes

contre ses deux puissants voisins; mais ce ne fut pas encore assez pour la sécurité de cette seule dynastie italienne.

Modène fut rendue à l'unique descendante de la maison d'Este, qui la transmit à un prince autrichien.

Il y eut de longs débats à l'égard des États pontificaux; enfin il fut convenu de considérer le pape comme n'ayant point pris part à la guerre, et le traité de Tolentino fut regardé comme non avenu. Leur intégrité fut donc reconnue, sans excepter même les deux possessions enclavées de Bénévent et de Ponte-Corvo. Seulement la France conserva Avignon, et l'Autriche le droit de tenir garnison à Ferrare et à Comacchio, qui lui donne un pied de l'autre côté du Pô. Le pontife protesta, et refusa pour ce motif de reconnaître les traités de Vienne. On n'aperçoit dans tous ces arrangements ombre de légalité ni de légitimité, rien que de pures conventions politiques.

Les Bourbons de Naples, qui avaient pendant vingt ans combattu par les armes et par les supplices les hommes et les idées de la Révolution, n'avaient pourtant pas recouvré, lors du premier congrès, le royaume de Naples. Il fallut, pour le leur rendre, la tentative avortée de Murat. Alors la terre ferme fut rattachée à la Sicile; mais sans accroissements, comme en avaient eu les autres princes. Seulement, on assure que les Marches leur avaient été promises, tandis que l'Autriche aurait mis la main sur les quatre légations. Par égard pour la vieillesse du pape, on convint de tenir l'accord secret jusqu'à sa mort. Mais quand Pie VII mourut, on sut éluder les espérances de la maison de Naples. Les Présides de Toscane, Piombino, et une partie de l'île d'Elbe, que Naples possédait depuis trois siècles, en furent détachés pour être donnés aux Autrichiens de Toscane. Néanmoins quand les rivalités de pays seront éteintes, le royaume des Deux-Siciles restera un grand corps, capable de peser dans la balance non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe.

La Russie pouvait avoir ses prétentions sur les îles Ioniennes; mais le désintéressement d'Alexandre ou la jalousie de ses alliés les firent ériger en république, sous le protectorat de l'Angleterre. Cette puissance, qui y tient garnison avec un lord-commissaire, nomme le président du sénat. Les îles Ioniennes,

dont la population ne vit que de commerce, furent ainsi données à la plus commerçante des nations.

Ainsi, à partir de cette époque, le droit féodal cessa d'exister comme droit public européen : les princes d'Allemagne et les cantons suisses devinrent égaux entre eux; les républiques du moyen âge disparurent, sauf quelques-unes, qui furent modifiées; le principe de la légitimité avait été proclamé à l'égard des dynasties, mais non à l'égard des peuples, qui furent répartis à titre de satisfactions et d'indemnités. Les républiques d'Italie et d'Allemagne furent effacées, même lorsque le prétexte de l'occupation eut cessé. On soumit des nations à des étrangers, des républiques à des royaumes; il ne fut rien statué ni sur le clergé ni sur l'exercice de l'autorité papale; la Belgique catholique fut assujettie à la Hollande calviniste, les anciens électorats ecclésiastiques à la Prusse réformée, la Pologne catholique à la Russie grecque: autant de germes de dissensions.

Le parlement anglais tonna contre cette distribution arbitraire des peuples, arrachés à des souverains qu'ils aimaient pour passer sous de nouveaux maîtres, comme l'avait fait Napoléon; réduisant ainsi la paix de l'Europe à un calcul numérique, sans égard aux sympathies et aux droits. Les hommes politiques demandaient pourquoi, sans respect pour les principes proclamés, on avait séparé la légitimité des dynasties de celle des nations? Pourquoi unir la Suède et la Norwége, la Belgique et la Hollande? Pourquoi ne pas rendre à Gênes et à Venise leur existence? le prétexte de leur occupation n'avait-il pas cessé d'exister depuis qu'on avait repris à la France toutes ses conquêtes? Pourquoi laisser à la Saxe le nom de royaume en la démembrant? Pourquoi ne pas reconstituer la Pologne? La haine et la rancune avaient donc remplacé la prévoyance politique? S'effrayant des périls passés, mais imprévoyant des dangers futurs, on s'efforça de transiger entre la peur de la veille et l'ambition présente, entre le désir de réaliser des promesses de liberté et celui de se maintenir absolus.

On ne décida rien sur le sort de la Turquie, cette proie prédestinée à qui on laissait, en attendant, torturer la Grèce. Aucune résolution n'intervint non plus quant aux colonies de

l'Amérique méridionale, qui pourtant étaient toutes alors en état d'insurrection : on aurait pu néanmoins faire avec elles des conventions commerciales avantageuses, prévenir de nombreux massacres, ouvrir un asile à une foule de gens que la paix laissait inoccupés, en substituant à l'esprit militaire les habitudes du négoce, et enrichir l'Espagne par ce qui devait achever de la ruiner.

Une révolution qui avait commencé par la démocratie aboutissait à la destruction des gouvernements populaires ainsi que des États électifs, et elle avait pour but de consolider les monarchies. Un empire qui avait tout renversé aboutissait à un immense agrandissement de ses ennemis. Par lui l'Autriche se trouvait maîtresse de l'Adriatique; le Piémont, de la mer de Ligurie. La Prusse, à qui Napoléon avait offert les villes hanséatiques; comme il lui donna le Hanovre en haine de l'Angleterre, la Prusse domina sur le Rhin; la Russie lui fut redevable de la Finlande, c'est-à-dire de la mer Baltique; et il fournit à l'Angleterre une occasion ou un prétexte pour abattre toute puissance rivale.

Avant la Révolution, les États européens se faisaient réellement équilibre entre eux. La France rivalisait avec l'Angleterre, et leurs succès se balançaient en Europe comme dans les colonies. L'Autriche restait, par la possession de la Belgique, sous la menace de la France et sous celle de la Prusse, comme elle était sous le coup de la Turquie et de la Russie du côté du Levant. Ces deux dernières puissances se tenaient réciproquement en respect. Il en était de même de la Suède et du Danemarck; la Finlande donnait une telle prise sur la Russie, que l'altière Catherine trembla un moment devant Gustave III. Les faibles une fois dépouillés, il ne resta plus que les colosses. La puissance qui avait le plus acquis fut réduite à rien, et ceux qui avaient le plus perdu furent les mieux agrandis.

Mais si la France restreinte, abaissée, désarmée, envahie, cessa de faire peur, d'autres étaient là pour menacer l'Europe à sa place. L'Autriche et la Prusse furent occupées à se défendre elles-mêmes contre leur position géographique et contre les dispositions des peuples; mais la Russie et l'Angleterre devinrent

formidables. La première, une fois la Vistule franchie, toucha à l'Allemagne, mal garantie par la Saxe démembrée; elle ne fut qu'à quelques journées de Dresde, de Berlin, de Vienne, et elle put choisir ses ennemis en Asie ou en Europe. L'Angleterre, à qui sa situation interdit d'étendre son territoire, se trouvait maîtresse de positions qui lui assuraient le sceptre des mers.

Deux puissances invulnérables s'étaient donc substituées à la puissance éphémère de Napoléon : l'une, qui prétend à la suprématie maritime sur toute l'étendue du globe; l'autre, qui veut soumettre l'Europe à la loi du glaive. Tantôt unies, tantôt rivales pour d'autres motifs que pour des idées de justice, elles menacent le monde de deux servitudes différentes.

Et pourtant, par l'œuvre de Vienne, on prétendait faire revivre le passé et reconstituer l'équilibre : à ce but on sacrifia des droits anciens, des souverainetés historiques, des convenances morales, des intérêts religieux. Mais les souverains ou leurs ministres s'inquiétèrent bien moins de discuter des principes que de tenir compte d'événements accomplis, placés comme ils étaient entre l'obligation de remplir leurs promesses et la nécessité de fonder un ordre quelconque[1]. L'embarras de remplir les engagements contractés pendant le conflit, la nécessité d'assurer immédiatement la paix, ce premier de tous les vœux, la crainte que la France inspirait encore; ajoutons-y l'orgueil d'une victoire qui avait dépassé toutes les espérances; tout cela fit qu'avec des intentions droites au début on n'arriva qu'à un replâtrage de circonstance, qui ne satisfit ni les peuples ni les princes, et contre lequel les faits et les idées protestèrent pareillement.

[1] M. de Pradt juge avec sévérité les actes de cette assemblée dans son ouvrage intitulé *le Congrès de Vienne* (Paris, 1815, 2 vol.). A une époque où les passions étaient encore vives et l'avenir, il en montra les erreurs, et en devina toutes les conséquences. Doit-on dire pour cela que son intelligence privée l'emportât sur celle de ces archimandrites? Non; mais il écrivait dans son cabinet, et organisait l'Europe selon ce qui lui paraissait plus juste et plus conforme à l'intérêt général, sans avoir à lutter contre des intérêts particuliers. — Les dépenses du congrès ne coûtèrent pas moins de quarante millions à l'Autriche. La table impériale coûtait trois cent mille francs par jour.

LES NÈGRES.

La Sainte-Alliance pouvait mériter ce titre en abolissant l'esclavage des noirs dans les colonies, et celui des blancs sur les côtes barbaresques. Dans quel plus noble but l'Europe pouvait-elle se réunir, que pour venger l'humanité outragée?

Le besoin d'exploiter les contrées intertropicales mit fatalement en contact, dès le temps de la découverte, les nègres et les blancs, qui, impuissants à un rude labeur, s'imaginèrent de transporter des noirs d'Afrique en Amérique. Ce fut principalement aux plantations de sucre qu'on les employa.

Il fut établi, en 1788, qu'il y avait quatre cent dix mille nègres dans les possessions britanniques des Indes occidentales; que les Anglais en achetaient chaque année trente mille sur les côtes d'Afrique, dont dix mille étaient destinés à remplir les vides parmi leurs esclaves, et les autres à être revendus; ce qui donnait lieu à une exportation de huit cent mille livres sterling en objets manufacturés par l'industrie nationale, contre une importation d'un million quatre cent mille livres. Liverpool, qui était le centre de ce trafic, expédia, de 1730 à 1770, deux mille bâtiments négriers, qui transportèrent, des côtes d'Afrique aux Antilles, trois cent quatre mille esclaves.

Les quakers avaient les premiers demandé en Angleterre la liberté des nègres au nom de la religion, et ils avaient agi en conséquence dans leurs colonies. Guillaume Roscoë, auquel l'Italie est redevable de l'histoire de Léon et de Laurent de Médicis, éleva la voix contre ce marché de sang en 1781. Wilberforce, méthodiste ardent, autour de qui s'étaient groupés des âmes tendres, des sectaires, des philanthropes, se proposa pour but, toute sa vie, d'abolir la traite par l'influence des idées religieuses, sans s'inquiéter des considérations politiques. Il se mit en relation avec des hommes illustres de tous les pays. Une société d'*Amis des Nègres* se forma à Paris, et compta dans

son sein Mirabeau, la Fayette, Condorcet, Brissot, et Grégoire.

Mais il ne suffit pas d'émouvoir; il faut décider. Fox vint en aide à ces apôtres avec des idées plus terrestres et réalisables, en démontrant qu'il y avait là un intérêt de justice et de dignité humaine. Pitt, alors ministre, hésita, et fit ajourner la proposition d'année en année; car il s'agissait d'un commerce très-avantageux, devenu désormais le privilége de l'Angleterre, grâce à sa prépondérance sur les mers. Mais lorsque le soulèvement des nègres de Saint-Domingue répondit à l'appel de la Révolution française, Pitt se déclara le champion de la philanthropie. On l'accuse d'avoir agi dans des vues politiques et de pur intérêt, d'avoir proclamé l'égalité des races, pour rendre plus absolue et plus terrible la rupture de cette colonie avec la France : aujourd'hui encore on impute à des motifs particuliers les efforts que fit l'Angleterre pour l'abolition de la traite. Heureuse, en tout cas, la nation dont les intérêts s'identifient avec ceux de l'humanité!

Pitt prononça au parlement (1793) un éloquent discours où non-seulement il peignit sous de pathétiques couleurs les horreurs de la traite, mais exposa l'organisation coloniale, l'état de la population, le rapport du travail libre comparé à celui des esclaves, les moyens de suppléer à ce dernier, de multiplier les bras et les produits de la libre culture. « Pourquoi abolir, disait-il, la « traite des nègres? Parce que c'est une injustice irrémédiable. « L'argument n'a-t-il pas cent fois plus de valeur pour une « abolition immédiate que pour une abolition graduelle? En lais- « sant cet horrible trafic se prolonger un seul jour de plus, mes « honorables amis n'affaiblissent-ils pas, n'abandonnent-ils pas « leur propre raisonnement? Si l'iniquité de ce commerce doit le « faire abolir une fois, pourquoi pas tout de suite? Pourquoi « laisser une injustice durer une heure de plus? D'après ce que « j'entends, tous sont convaincus de l'iniquité de ce trafic; mais « quelques-uns, qui en sont convaincus, ont supposé par cela « même qu'il n'aurait jamais commencé sans une nécessité ir- « résistible. On veut ainsi tranquilliser sa conscience, en met- « tant ce mal à la charge de la Providence. Non, il n'y a de mal « nécessaire que celui qu'on ne pourrait écarter sans un mal plus

« grand. Or, je n'en saurais imaginer un plus grand que d'ar-
« racher, chaque année, soixante, quatre-vingt mille humains
« de leur terre natale, par les efforts combinés des nations les
« plus civilisées, des pays les plus éclairés, sous la sanction des
« lois du royaume qui s'intitule le plus libre et le plus heureux
« de tous. Ces malheureux fussent-ils convaincus de quelque
« grand crime, nous appartiendrait-il d'être leurs bourreaux?...
« Mais si nous faisions pis, si nous les amenions à vendre leurs
« frères, n'est-il pas clair que par des incursions, par des guerres
« injustes, par des condamnations iniques, ils se procureraient
« un nombre de victimes toujours croissant, à proportion de
« nos demandes? Les guerres d'Afrique sont-elles pour eux ou
« pour nous? Les armes anglaises, mises aux mains des Afri-
« cains, propagent sur cette terre la désolation. »

Après avoir réfuté tous les sophismes bien connus, il ajoutait : « Il fut un temps où des sacrifices humains étaient offerts
« dans cette île que nous habitons, et l'on y faisait le trafic des
« esclaves à peu près comme aujourd'hui se fait celui des Afri-
« cains. L'adultère, la sorcellerie, les dettes, fournissaient d'es-
« claves le marché de Rome; on y ajoutait les prisonniers de
« guerre; et quelques misérables, après avoir tout perdu au jeu,
« y aventuraient leur propre personne, celle de leur femme,
« celle de leurs enfants. Chacune de ces causes est indiquée,
« dans les mêmes termes, comme la source de l'esclavage en
« Afrique. Or, ces faits et quelques sacrifices humains sont la
« preuve prétendue que l'Afrique est naturellement incapable
« de civilisation, et que la Providence l'a irrévocablement con-
« damnée à être une pépinière d'esclaves pour les Européens
« libres et civilisés.

« Pourquoi n'aurait-on pu en dire autant des anciens Bre-
« tons? Pourquoi quelque sénateur romain, raisonnant comme
« quelques membres de cette assemblée, n'aurait-il pu dire :
« *C'est un peuple qui n'arrivera jamais à la civilisation; qui*
« *n'est pas destiné à être libre; qui n'a pas l'intelligence des*
« *arts utiles; qui, abaissé par la main de la Providence au-*
« *dessous du niveau de la race humaine, est créé pour fournir*
« *des esclaves au reste du monde.* Et pourtant nous sommes

« sortis de la barbarie depuis si longtemps, que nous oublions « que nous avons été jadis des barbares; nous sommes arrivés à « l'état le plus éloigné de celui qu'un Romain aurait pu nous « assigner, et que nous assignons aujourd'hui à l'Afrique. Une « seule chose manque pour compléter ce contraste, et nous « disculper d'agir encore comme des barbares. Nous continuons « toujours le trafic des esclaves, au mépris de nos droits incon- « testables à la civilisation. Nous avons été jadis obscurs parmi « les nations, sauvages dans nos habitudes, corrompus dans « nos mœurs, dégradés dans notre intelligence autant que les « misérables Africains le sont aujourd'hui. Mais dans une « longue série d'années, par une lente progression, nous sommes « devenus riches d'une grande variété de biens, favorisés sans « mesure des dons de la Providence, sans rivaux dans le com- « merce, éminents dans les arts, plus avancés qu'aucun autre « peuple dans les recherches de la philosophie et de la science, « comblés de toutes les bénédictions de la société civile. Nous « possédons la paix, la prospérité, la liberté; nous sommes pro- « tégés par des lois impartiales et par une excellente justice; « nous avons un système de gouvernement que l'expérience « nous autorise à déclarer le meilleur et le plus sage qui jamais « ait existé. Nous aurions pu rester pour toujours exclus de ces « biens, s'il se trouvait quelque vérité dans les principes établis « par plusieurs membres de cette chambre en ce qui concerne « l'Afrique. Nous aurions dû languir jusqu'à ce jour dans la « brutalité et la dégradation où l'histoire atteste que furent ré- « duits nos aïeux, et nous serions peu supérieurs, pour la mo- « rale et pour les connaissances, aux grossiers habitants des « côtes de la Guinée.

« Si nous écoutons la raison et le devoir, quelques-uns d'entre « nous pourront vivre assez pour voir les naturels de l'Afrique « occupés à des industries pacifiques et à un commerce légitime, « pour voir les rayons de la science et de la philosophie poindre « sur cette terre, qui plus tard peut-être brillera d'une lumière « plus complète. Alors nous pourrons espérer que l'Afrique re- « cevra vers le soir cette félicité qui descendit si abondamment « sur nous à l'heure matinale. Alors l'Europe, profitant de cette

« amélioration, recueillera la juste récompense de sa générosité, « si l'on peut appeler générosité l'acte de ne pas tenir davantage « ce continent sous des ténèbres qui ont diparu de régions plus « favorisées. »

L'abolition ne fut admise alors que graduellement; mais c'était beaucoup que de faire pénétrer ce principe dans une législation si attachée aux errements du passé. Nous avons vu, à propos de Saint-Domingue, comment Napoléon décréta et réglémenta l'esclavage. La tranquillité nécessaire manqua ensuite à son règne orageux pour remédier à un si grand mal. Mais le Danemark avait aboli, dès le 16 mai 1792, tout trafic de nègres dans ses colonies.

La traite fut prohibée dans le congrès de Vienne, conformément aux idées évangéliques qui le dirigeaient; mais la réalisation du principe devait être lente. C'est à l'Angleterre et à quelques provinces des États-Unis que revient le mérite des plus grands efforts faits pour y parvenir.

Déjà le congrès tenu à Philadelphie en 1774 avait condamné la traite des esclaves, et décidé qu'il n'en serait plus importé aucun[1]. Au mois d'août précédent, les délégués de la Virginie et le congrès provincial de l'Amérique septentrionale avaient pris la même résolution[2]. En 1780, la Pensylvanie avait prononcé la liberté des nègres nés postérieurement à la déclaration de l'indépendance; peu après, les États du nord et du centre défendirent d'en introduire de nouveaux. Mais que faire de ceux qui arrivaient en contrebande? Le parti le plus juste parut de les rendre à l'Afrique. En conséquence, les Américains, après plusieurs tentatives, fondèrent en 1816, sur les côtes d'Afrique, la colonie de Liberia, pour y placer les affranchis des États-Unis.

Néanmoins, le commerce des esclaves s'accrut démesurément après la prohibition; et l'on évalue aujourd'hui encore à cent cinquante mille au moins le nombre des Africains enlevés chaque année à leur pays. Les deux tiers périssent avant d'être

[1] *Journal of Congress*, t. I, p. 32.

[2] PITKIN'S *History*, t. I, ap. n° 16; JONE'S *Defens. of Rivol.*, p. 145.

utilisés dans les colonies, où ils multiplient beaucoup; mais la mortalité est toujours très-grande parmi eux. Des faits épouvantables ont été révélés dans maintes protestations dont la tribune anglaise a retenti par philanthropie ou par raison d'État. Plusieurs nations ont assimilé la traite à la piraterie; et la Grande-Bretagne, l'Autriche, la France et la Russie, mettant tardivement à exécution ce qui avait déjà été proposé au congrès de Vienne, conclurent, le 20 septembre 1841, un traité pour empêcher la traite. L'Angleterre, qui en avait fait un crime capital en 1817, établit une croisière sur les côtes d'Afrique pour capturer les bâtiments négriers, sous quelque pavillon que ce fût, et mettre les équipages en jugement. La conséquence en fut le droit de visite; mais les autres gouvernements, y voyant une suprématie usurpée par cette puissance, s'y opposèrent de toutes leurs forces. Les États-Unis, jaloux de leur indépendance, se sont toujours soustraits aux mesures préventives ainsi qu'à la visite; et les difficultés de répression ont laissé depuis subsister ce trafic, bien qu'il soit déclaré piraterie[1]. L'Espagne tolère aussi la traite, autant que le lui permettent les principales puissances maritimes; mais elles ont contraint le Portugal à l'abolir, et à anéantir par là ses factoreries du Congo, qui en vivaient.

Le remède radical contre la traite sera l'abolition de l'esclavage, et l'humanité devra encore ce bienfait à la politique de l'Angleterre. Un ami de Wilberforce, Fowel Buxton, soumit cette question au parlement en 1823 : il y expliqua de quelle manière l'affranchissement graduel avait été fait dans quelques parties des États-Unis. Mais il n'obtint qu'un certain nombre d'améliorations, telles que l'instruction religieuse et des écoles pour les esclaves; leur admission à tester dans les affaires civiles ou criminelles; la faculté pour eux de se racheter à un prix raisonnable, de posséder et de transmettre leurs propriétés; la lé-

[1] Les États-Unis en 1820, et l'Angleterre en 1824, décidèrent que la traite serait assimilée à la piraterie, et punie de mort. Ces principes furent adoptés par la plupart des États européens, dans les congrès de Vienne et de Vérone. (AM. R.)

gitimation de leurs mariages, l'obligation de ne pas séparer les familles lors des ventes; un adoucissement à l'autorité des maîtres, et plus de régularité dans la justice.

Ce pas fait ne contenta personne. Mais, en 1831, le gouvernement prononça la libération immédiate de tous les esclaves de la couronne, et créa des magistrats protecteurs. Enfin le gouvernement, sans s'arrêter devant les plaintes des colons, fit décréter l'abolition de l'esclavage dans les colonies occidentales pour le 1er août 1834, sous la condition d'un noviciat de quatre ans pour les esclaves domestiques, de six ans pour les cultivateurs, en les obligeant de continuer en attendant à travailler pour leurs maîtres, sans que l'on pût exiger d'eux plus de quarante-cinq heures de travail par semaine. Vingt millions de livres sterling furent affectés à indemniser les colons, à raison de trente-cinq livres par tête; et le nombre des esclaves s'élevait à sept cent mille.

Les injustices invétérées ne s'extirpent pas sans qu'il en coûte, et sans qu'il faille se résigner aux maux qui suivent toujours la cessation du mal. En effet, outre les énormes dépenses du trésor, les terres du domaine public restèrent improductives, et beaucoup de propriétaires furent ruinés. Les nègres ne tinrent pas compte du bienfait, ou ils en abusèrent; et ils considérèrent comme un privilége de la liberté de se livrer à la fainéantise, comme les maîtres. Le commerce déclina à ce point, que le gouvernement britannique fut réduit à payer six millions de francs par an à ses bateaux à vapeur qui faisaient le trajet des Antilles, et à protéger, à l'aide de troupes nombreuses, les colons européens contre les nègres affranchis.

Les bras manquant partout, il fallut y pourvoir jusqu'à la transformation complète de la méthode de culture; on y suppléa en transportant d'Afrique des travailleurs volontaires, et en favorisant les émigrations d'Irlandais et d'Écossais. Il surgit une foule d'abus dans la pratique, lorsqu'il fut question d'exécuter l'acte du parlement, ce qui détermina les législatures locales à préférer l'émancipation immédiate et générale aux mesures partielles et préparatoires. L'émancipation fut prononcée le 1er août 1837, au milieu de fêtes religieuses; et sept cent

mille êtres privés de leur liberté redevinrent hommes, sans que les colonies fussent bouleversées. Depuis lors, les mariages remplacent la promiscuité, les bons sentiments reprennent leur empire; et les noirs affranchis, qui se livrent à la culture et au commerce de détail, recherchent et se procurent les petites aisances de la vie.

Robert Peel, qui n'était pas favorable à l'abolition de l'esclavage, l'appelait pourtant, depuis, « la réforme la plus heureuse dont le monde civilisé puisse offrir l'exemple; » et lord Stanley disait au parlement (22 mars 1842): « L'effet de cette grande « expérience a dépassé toutes les espérances des amis les plus « zélés de la prospérité coloniale: non-seulement le bien-être « matériel de chaque île s'est grandement accru, mais il y a eu « progrès dans les habitudes industrielles, perfectionnement « dans le système social et religieux; les qualités du cœur et de « l'esprit, bien plus nécessaires au bonheur que les objets ma- « tériels de l'existence, se sont développées chez les individus. »

Mais la traite n'en continuait pas moins, et semblait redoubler d'ardeur: Une société puissante se fonda à Londres en 1839 pour la combattre, en faisant pénétrer la civilisation en Afrique. Elle acheta des bateaux à vapeur qui remontèrent les fleuves, conclut des traités avec les chefs noirs, et n'épargna rien pour stimuler chez eux des idées d'humanité fort inconnues. Mais tous ses efforts échouèrent; elle y dépensa en pure perte plus de trente millions; si bien qu'en 1838, l'année même de l'émancipation, qui coûta cinq cents millions à l'Angleterre, la traite se fit plus largement que jamais, surtout par l'entremise des Portugais; on compta, cette année-là, jusqu'à cent cinquante mille esclaves vendus en Amérique, et cinquante mille sur les marchés mahométans.

Les constitutions de l'Amérique du nord ne font aucune mention de droits politiques en ce qui concerne les esclaves. Les droits civils leur sont refusés, ils ne peuvent faire de contrat valable; cette prétention entraîne même parfois un châtiment. Quant aux droits naturels, ils varient : les noirs sont considérés comme choses et comme propriété mobilière à la Caroline, immobilière à la Louisiane; il est en conséquence défendu de les

instruire. Dans de certains États, le maître qui leur donne les connaissances les plus élémentaires est passible d'une peine. Ils ne peuvent fuir, attendu que, dans les États même où l'esclavage est aboli, les fugitifs sont repoussés et livrés [1]. A la Caroline, il est permis de les prendre et de les fustiger; dans la Louisiane, de tirer sur eux. La pénalité diffère du maître à l'esclave. Le blanc qui blesse un nègre est passible d'une amende de quarante schellings; l'esclave qui blesse un homme libre est puni de mort. Le nègre, n'ayant pas de propriété, ne peut être puni d'une amende; le retenir prisonnier, ce serait faire tomber le châtiment sur le maître seul : il ne reste donc que la mort, en payant au maître la valeur du condamné. Or, le maître préfère le châtier lui-même sans frais et sans perte de temps. Ainsi, contrairement à toute bonne législation, ils ne sont pas jugés par leurs pairs, d'après des lois positives, portant des peines déterminées; ils restent à la discrétion de l'offensé.

Le code le plus récent des États-Unis, celui de la Louisiane, qui date de 1825, attribue (art. 226) aux enfants illégitimes le droit de rechercher leur père, pourvu qu'ils soient libres et blancs; les jeunes mulâtres ne peuvent exercer cette recherche que parmi les hommes de couleur. Les esclaves, dit l'art. 461, bien que propriété mobilière de leur nature, sont tenus pour immeubles, par disposition de la loi. Les petits des animaux et les enfants des esclaves appartiennent au propriétaire de la mère, par droit d'accession (§ 442).

La démarcation est aussi profonde dans toute l'Amérique du nord, entre les blancs et les hommes de couleur, qu'entre les différentes castes de l'Inde. Quelque riches qu'ils puissent être, la loi leur interdit d'avoir une voiture; certains vêtements leur sont défendus. Dans les cafés, dans les théâtres, sur les bancs des églises, ils sont obligés par l'usage de se placer à l'écart. Bref, ils sont partout traités comme des êtres d'une nature inférieure, et l'on en donne pour preuve ou pour excuse leur naturel malfaisant.

Personne, dans ces contrées, ne s'indignera de voir des nègres

[1] Cela fut confirmé de nouveau en 1850.

conduits sur le marché. Des chrétiens, des républicains vont acheter de petits esclaves, pour les élever et les revendre à gros bénéfice, comme faisait le vieux Caton. Ceux-ci les louent à des tailleurs, à des cordonniers, à des cochers; ceux-là laissent à leurs noirs la liberté d'aller ramasser de l'argent comme ils peuvent, pourvu que le soir ils rentrent au logis avec une piastre ou deux. Mais la condition la plus rude est celle du noir cultivateur : l'esclavage aux États-Unis est encore de fait aujourd'hui ce qu'il était il y a un siècle dans les colonies européennes; l'esclavage, dans ce pays si fier de sa liberté, offre encore aujourd'hui le même cortége de sévices et d'horreurs. Le noir, sur aucune terre, n'a peut-être plié sous un maître plus méprisant, plus inhumain que ne l'est le républicain de la Caroline, de la Floride ou de la Louisiane.

Les lois ont essayé, dans quelques États, d'apporter un palliatif à l'excès de ces misères; mais l'ignorance où l'esclave est tenu fait qu'il les ignore, et le maître s'embarrasse peu de l'éclairer à cet égard. L'oppression sous laquelle il a vécu depuis sa naissance lui persuade qu'il est d'une nature inférieure, voué à la peine et à l'obéissance. Il n'y a que l'excès du mal présent qui le jette dans la rébellion : alors il s'enfuit dans les forêts, fait une guerre mortelle aux blancs, tue, incendie, empoisonne; des chiens dressés pour la chasse de ces esclaves fugitifs sont lancés à leur poursuite, et mettent en pièces ceux qu'ils peuvent saisir.

Cependant l'esclavage tend à diminuer dans la plupart des États de l'Union par l'influence des idées religieuses, par l'œuvre de quelques sectes qui s'y consacrent entièrement; par les progrès de la civilisation, qui font rougir un peuple libre de tolérer ce régime barbare, et par la conviction que les États où l'esclavage a été aboli ont accru leur prospérité, en arrachant à l'oisiveté la portion la plus intelligente des habitants, c'est-à-dire les blancs. Mais on discute encore sur les moyens d'en sortir. On a proposé de racheter les nègres aux frais du trésor: mais le recensement de 1830 en portait le nombre, dans toute l'Union, à deux millions neuf mille : ce serait donc une dépense de cent millions de francs, en ne les évaluant qu'à cent dol-

lars par tête. Combien ne serait-il pas dangereux en outre de placer tout à coup cette population, aigrie par de longues souffrances, à côté des anciens oppresseurs ! Le conseil de Jefferson, qui proposait de les installer sur un territoire à part, aurait créé deux sociétés hostiles, et apporté aux États-Unis un mal dont la nature les a affranchis, le voisinage d'ennemis dangereux. Les transporter de nouveau en Afrique coûterait immensément. D'ailleurs, dans les États du sud, toutes les fortunes reposent sur le travail des esclaves, et nulle indemnité ne saurait en compenser la perte. Reste à déclarer libres ceux qui naissent : mais si cette mesure diminue les inconvénients, elle ne les détruit pas ; car les pères sentiraient plus vivement le poids de leurs chaînes, et l'énormité de l'esclavage en ressortirait davantage, quand il pèserait sur les pères en épargnant les enfants.

A Saint-Domingue, cette île si florissante sous les Français, les deux races, depuis le moment de l'affranchissement, sont restées en présence, déplorablement armées l'une contre l'autre. Mais outre les inimitiés de couleur, on y trouve aussi celles de religion; et en 1843 l'égalité des cultes ayant été proclamée, les Espagnols naturalisés protestèrent les armes à la main, ne voulant d'autre religion que le culte catholique; ils ont fondé la république dominicaine, qui a été attaquée, à diverses reprises, par les chefs du gouvernement d'Haïti.

L'esclavage a toujours été moins pesant dans les colonies espagnoles, où l'influence du clergé a grandement adouci la sévérité des maîtres, et contribué à rendre les esclaves meilleurs. Lorsque les Américains du sud eurent recouvré leur indépendance, ils eurent recours à mille moyens pour arriver à détruire ce fléau, et pour le rendre, en attendant, le moins dommageable possible. Il fut décrété (1831), dans la Colombie, que les enfants à naître des femmes esclaves seraient libres, et que les maîtres nourriraient et vêtiraient ces enfants, qui, en retour, les serviraient jusqu'à l'âge de dix-huit ans. La traite fut défendue, ainsi que l'importation de nouveaux nègres dans le pays. Il fut établi un fonds pour racheter les anciens, et une commission chargée d'en délivrer un certain nombre aux anniversaires de la liberté nationale.

Au Mexique, tout bâtiment portant des esclaves est confisqué, et les capitaines punis de dix ans d'emprisonnement. Dans le Guatémala, on a prononcé l'abolition de l'esclavage, et les maîtres ont refusé l'indemnité qui leur était allouée.

L'esclavage subsiste dans les colonies espagnoles et portugaises, quoique mitigé par le catholicisme, et par le zèle qu'apportent les curés à donner l'enseignement aux nègres et à favoriser les mariages. A la Havane, la traite a été défendue sous peine de dix ans de galère; et l'on décréta que l'habitation sur laquelle il serait trouvé de nouveaux nègres serait confisquée; que les esclaves recouvreraient leur liberté après un apprentissage de quatre années. C'est dans ce pays pourtant que la traite a le plus d'activité. Le terme de l'esclavage dans les colonies françaises avait été fixé, par une loi, à 1853; elle avait prescrit des mesures préparatoires à l'émancipation; elle avait conféré aux noirs le droit de posséder, de se racheter. Mais la révolution de 1848 est venue brusquer les choses, et un décret du gouvernement provisoire y a aboli l'esclavage sans transition.

Dans ces pays même où l'affranchissement existe ou se prépare, le préjugé de couleur subsiste, et le blanc ne supporterait pas l'égalité avec l'ancien Africain. Les deux races vivent distinctes, non-seulement au tribunal, mais au théâtre, dans le temple, dans les prisons; elles sont séparées même dans les cimetières. Le temps seul pourra effacer, non pas cette aristocratie empreinte sur la peau, mais faire disparaître la race étrangère par le mélange du sang[1]. Le temps seul aussi parviendra à vaincre l'orgueil des blancs, et leur obstination à suivre les vieilles méthodes, qui exigent plus de force que d'intelligence. Le respect pour la nature humaine leur persuadera que la Providence n'a pas donné à une terre le privilége de certains produits pour les payer avec le sang humain; qu'elle n'a pas fait

[1] Macaulay disait cependant à la chambre des communes, en mars 1844, qu'au Brésil la religion surmonte ce préjugé; car on y voit souvent un blanc agenouillé devant un confesseur nègre, et les blancs et les noirs communier ensemble.

l'homme pour les seules jouissances matérielles ; que l'homme est un être intelligent, dont le bien suprême est la dignité.

L'introduction de la civilisation en Afrique sera une barrière puissante contre la traite. La colonie de Libéria y prospère, et un nègre de cet établissement dirige en ce moment une habitation modèle au confluent du Niger avec la Ciadda. Les noirs affranchis de l'Amérique envoient des fonds pour soutenir les missions dans l'intérieur de l'Afrique ; les princes de cette contrée commencent eux-mêmes à comprendre qu'ils auront plus de profit à faire travailler les vaincus qu'à les vendre. Il résultera de là une espèce de servitude de la glèbe, qui sera un acheminement au travail libre. On a calculé même que la seule huile de palmier produira à l'Afrique plus que la traite. Aux missionnaires chrétiens il s'en joint maintenant de musulmans, qui, partant de la capitale de l'Égypte, traversent l'Afrique jusqu'à Tombouctou, et qui, descendant le Niger, établissent des mosquées à côté des églises.

La Perse, la Turquie, l'Égypte, les autres pays mahométans, conservent des marchés humains ; les Arabes de cette lisière du Sahara, qui s'étend de Tripoli à Ceuta, continuent à tirer, comme le faisait Carthage, des esclaves noirs du pays des Garamantes. Les caravanes égyptiennes qui fréquentent le Darfour en achètent, les échangeant contre du sel, du tabac, des figues, des étoffes, des cornalines. La ruine imminente de l'empire ottoman favorisera aussi de ce côté l'émancipation ; et déjà la Grèce, rendue à la liberté, a prononcé des peines très-sévères contre la traite : il est vrai qu'elle se fait encore sous pavillon turc.

La résolution prise par le bey de Tunis d'abolir le marché aux esclaves, et d'affranchir ceux qu'il possédait, est un fait très-important. Quand l'imam de Mascate, en guerre avec les Égyptiens, réclama l'assistance des Anglais, il dut abolir la traite ; mais elle continue avec activité à Madagascar et dans la Malaisie.

L'Angleterre conserve, dans ses colonies d'Orient, non-seulement l'esclavage, mais même la traite : aussi ses rivaux le lui reprochent ils, comme une preuve qu'elle n'a proclamé l'émau-

cipation en Amérique que parce qu'elle peut produire, à l'aide des machines, ce que les autres n'obtiennent qu'à force de bras, et parce qu'elle a besoin de trouver dans les colonies un débouché à l'excédant de sa population, bien certaine que la ruine des colonies rivales n'en fera que prospérer davantage celles qu'elle possède en Asie. Mais si l'esclavage dans les Antilles est une institution civile, il est dans l'Orient une institution religieuse inhérente à la société; et son abolition n'atteindrait pas là seulement un petit nombre de colons, mais cent cinquante millions de naturels.

On songea aussi, dans le congrès de Vienne, à délivrer la Méditerranée des pirateries des croiseurs barbaresques.

L'Afrique septentrionale tend à devenir de plus en plus un appendice de l'Europe. Placée entre la Méditerranée, l'Atlantique et le désert, elle touche presque à l'Espagne; à l'est du cap Bon, elle a la Sicile en vue; le cap Rouge s'avance vers la Sardaigne. Les Maures qui l'habitent n'ayant jamais cessé de courir sur les bâtiments européens et d'infester les côtes de la Méditerranée, les Espagnols dirigèrent souvent contre eux des expéditions, et les chevaliers de Malte, ceux de Saint-Étienne, et d'autres encore, se proposèrent pour but de les réprimer.

On comptait à Alger, en 1622, trente-cinq mille chrétiens, et, en outre, deux mille familles de Maures chassés d'Espagne, et six mille renégats, c'est-à-dire qu'ils formaient les trois quarts de la population de cette ville. Sa marine se composait, en 1588, de trente-cinq galères, dont quatorze seulement appartenaient à Alger, vingt à des renégats européens [1].

Ces États, connus sous le nom de Barbaresques, violaient toutes les lois des nations : ils ne respectaient le pavillon d'aucune puissance, et donnaient la chasse aux bâtiments qui parcouraient la Méditerranée, pour enlever les hommes et les femmes; ils n'étaient rendus que moyennant une grosse rançon, faute de quoi on les réduisait en esclavage. L'Europe se résigna longtemps à payer un tribut à ces barbares, pour leur faire respecter tel ou tel pavillon. De temps à autre, quelque

[1] *Afrique illustrée*, par Cramage.

puissance leur faisait la guerre, pour les châtier plutôt que pour les anéantir.

En 1806, les Anglais proposèrent au dey d'Alger de leur céder cette régence contre une pension annuelle de onze mille livres sterling : c'était en vue de s'en faire un appui pour Malte ; mais le dey n'écouta pas ces propositions. Le blocus continental accrut l'audace des Barbaresques. La paix étant venue, l'Angleterre fut chargée par le congrès de Vienne de négocier l'abolition de l'esclavage des chrétiens. Elle s'en acquitta mesquinement, et négocia des rachats, au nom de Naples et de la Sardaigne. Résolue enfin à s'affranchir de ce honteux tribut, elle envoya lord Exmouth dans ces parages, pour exiger la délivrance des chrétiens sans rançon, et mettre un terme aux entreprises des corsaires barbaresques. A son apparition, Tunis et Tripoli effrayées s'engagèrent à respecter le pavillon chrétien. El-Hussein, dey d'Alger, temporisa, sous prétexte de soumettre le cas à la décision du Grand-Seigneur; mais à peine l'amiral eut-il repris la mer, que les prisonniers furent en butte à de nouvelles cruautés. Lord Exmouth revint alors, et bombarda Alger, qui, après avoir vu incendier sa flotte, se résigna à traiter (septembre 1816), abolit l'esclavage des chrétiens, et rendit les Européens capturés par ses corsaires. Il se trouvait à Alger mille esclaves chrétiens, et quarante-neuf mille dans tous les États barbaresques.

L'Europe inscrivit ce triomphe dans les fastes de la Sainte-Alliance; mais ce ne fut qu'un succès éphémère, car ses décrets n'empêchèrent pas la piraterie de continuer, jusqu'au moment où l'insulte, poussée à l'excès, amena la prise d'Alger par les Français.

Le Maroc, qui a des côtes très-étendues et des relations faciles avec l'intérieur, redoutait peu les menaces des puissances ; aussi les insultait-il audacieusement, et les traités de l'Europe avec cet empire étaient autant d'humiliations. Venise lui payait cent mille livres par an. L'Autriche n'ayant pas voulu continuer à subir ce tribut, les Marocains prirent un de ses bâtiments. L'escadre qu'elle envoya alors sur ses côtes y croisa quelque temps sans résultat : ayant enfin perdu beaucoup

d'hommes sans recueillir autre chose que des insultes, le gouvernement autrichien se décida à transiger, et obtint, moyennant un présent, la restitution du bâtiment capturé.

Cependant la question d'Alger entraîne à sa suite celle du Maroc, et l'Europe porte maintenant son attention sur la solution d'un litige qui n'importe pas tant à la politique qu'à l'humanité.

QUESTIONS RELIGIEUSES. — LES PAPES. — LES CONCORDATS.

C'est le propre de toutes les réactions de pousser les espérances bien plus loin que les faits ne peuvent aller. Après avoir subi l'influence de la Révolution jusqu'à se servir de ses principes et de ses instruments pour abattre celui qui l'avait terrassée, on se flatta de remettre le monde dans l'état où il était avant. Mais il y a des ruines que le temps fait, et que nul ne peut relever. Malheur à qui s'obstine à recrépir le vieil édifice, au lieu de profiter des débris pour en construire un nouveau!

Le pape fut remis en possession de ses États, moins Avignon: mais la religion avait éprouvé de tels ébranlements, qu'il fallait du temps, de la longanimité et de la prudence, pour la ramener dans les cœurs, non moins que dans l'ordre social. Cependant le pontife, comme pour protester contre le passé, rétablit, par un de ses premiers actes, la compagnie de Jésus : il secondait en cela le vœu des princes, comme l'avait fait un de ses prédécesseurs lorsqu'il l'avait abolie, et il chargeait ainsi de toutes les vieilles haines une société qui n'avait ni la force ni l'intelligence d'autrefois. Il rétablit dans Rome les académies de la religion catholique, et nomma de nouveaux cardinaux. Il diminua l'impôt foncier de quatre cent mille écus, abolit les servitudes et les réserves, et, en dépit des frayeurs des rois, il accorda l'hospitalité à la famille Bonaparte.

Bien qu'il eût été déclaré, en 1814, que « le pouvoir spirituel recouvrerait tous ses droits, et la position qu'avait brisée

la conquête française, » il n'en fut rien. Cependant les persécutions que le pontife avait endurées lui avaient concilié certains adversaires, notamment les Anglais, qui s'étaient trouvés un moment faire cause commune avec lui. Ce furent eux qui l'appuyèrent lorsqu'il revendiqua les chefs-d'œuvre d'art enlevés à Paris, et qui dépensèrent deux cent mille francs pour les faire transporter et replacer à Rome; ils lui rendirent aussi (don encore plus précieux) grand nombre de ses sujets qui gémissaient dans les bagnes d'Alger. Enfin, ils consentirent à accréditer un ministre près la cour de Rome (mars 1818). Plus tard, le roi George écrivit une lettre pleine de déférence au cardinal Gonsalvi, ministre d'État. Quand elle arriva, ce prélat venait de mourir; mais Léon XII en prit occasion pour mettre sous les yeux de l'Angleterre les sentiments de la cour et de l'Église romaine. Bientôt après parut une déclaration des évêques catholiques, et de leurs coadjuteurs en Angleterre, sur les bases de la véritable foi et les limites de l'obéissance due au pontife, dans laquelle ils repoussaient les calomnies répandues contre le saint-siége (1826). Elle était accompagnée d'une *Adresse des catholiques anglais à leurs compatriotes*, où ils se plaignaient que, dans un pays de si grande liberté, des exceptions rigoureuses atteignissent les catholiques; qu'ils fussent passibles de peines très-graves pour professer leur foi, et exclus, comme pairs ou comme citoyens, de la chambre, du conseil privé, du ministère, des emplois, des chaires universitaires, des bénéfices, qui pourtant avaient été institués par les catholiques; qu'ils ne pussent assigner aucun fonds ou aucune rente au service de leur propre église ou d'écoles catholiques; enfin qu'on les condamnât, du berceau à la tombe, à la calomnie, à l'insulte, au douleureux sentiment de leur infériorité.

Le pêle-mêle impolitique de nations, effectué par le congrès de Vienne, mit le pape en relation avec d'autres pays non catholiques; la tolérance y gagna de part et d'autre. Ainsi Rome s'entendit avec la Russie pour qu'il y eût en Pologne huit évêques et un archevêque siégeant à Varsovie. Les débats furent longs quant aux Pays-Bas; l'on arriva à conclure un concordat

(1827); mais le roi, calviniste fervent, n'en continuait pas moins de tracasser les catholiques. Jamais il ne nomma, quoiqu'il s'y fût engagé, les deux évêques d'Amsterdam et de Bois-le-Duc, et il contraignit la jeunesse catholique à étudier dans le lycée philosophique protestant. Nous en verrons plus tard les conséquences.

L'Église avait perdu ses possessions en Allemagne. Il y avait, sous le gouvernement des princes protestants qui en avaient hérité, un million et demi de catholiques, pour lesquels ils proposèrent un concordat (1819). Ils étaient disposés à s'en passer en cas de refus; aussi leurs propositions furent telles, que Rome ne crut pas devoir y accéder; mais on en vint plus tard à des conventions particulières. La bulle *Provida solersque* (1817) posa les bases du traité du 9 février 1822 pour le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, la Hesse-Électorale, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le duché de Nassau, la ville libre de Francfort; puis une autre bulle (*Ad dominici gregis custodiam*, 15 avril 1827) réunit ces six pays en une seule province ecclésiastique, dite du Haut-Rhin, avec un archevêque et quatre évêques. Le ministre de Prusse Hardenberg s'entendit en personne avec le cardinal Gonsalvi (1821) pour supprimer les évêchés d'Aix-la-Chapelle et de Corbie, ainsi que les abbayes de Neuenzell et Oliva; pour que la dignité métropolitaine fût rendue à Cologne, et accordée à Posen; enfin, pour que le droit d'élire les évêques fût maintenu aux chapitres, sauf confirmation de Rome. En conséquence, il dut y avoir, dans ce royaume, deux métropolitains, deux chapitres, six évêques suffragants, avec deux cent mille thalers. Cette dotation devait être affectée sur les biens de l'État; mais jamais elle n'a été garantie par ce gouvernement.

Les difficultés ne furent pas moindres du côté des puissances catholiques; et pour les surmonter il fallut toute la prudence, toute l'adresse de Gonsalvi, qui se plia même à des condescendances que les catholiques zélés ne purent lui pardonner.

Quand Ferdinand prit le titre de *roi des Deux-Siciles*, le pape protesta, au nom de ses anciens droits sur ce royaume; le roi, en retour, ne lui reconnut d'autre suprématie que celle de

chef de l'Église. La vieille querelle de la haquenée se trouva remise plusieurs fois sur le tapis, et donna lieu à une violente polémique, qui devint plus acerbe encore quand Rome se refusa à céder à prix d'argent les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, source d'embarras des deux côtés. Enfin, le cardinal Gonsalvi et le ministre de Naples, Médici, convinrent que le roi nommerait aux siéges de son royaume, qui furent réduits de cent quarante-sept à quatre-vingt-douze; que les possesseurs de biens ecclésiastiques ne seraient point inquiétés; que les biens non vendus seraient répartis entre les couvents rétablis, sans considérer à qui ils appartenaient avant; que les corps religieux dépendraient de leurs généraux ; que les évêques seraient libres pour l'exercice du ministère pastoral dans les limites des canons; qu'ils pourraient convoquer des synodes, visiter le seuil des apôtres, publier des instructions sur les matières ecclésiastiques; qu'ils auraient la juridiction ecclésiastique et la censure doctrinale sur les livres publiés. Enfin, l'appel au saint-siége, qui se réserva douze mille ducats par an sur les revenus des évêchés, fut accordé à tous les fidèles.

On accorda au Piémont un nonce de première classe, qui ne quitterait cette cour que pour être décoré de la pourpre. Les jésuites furent chargés de l'éducation de la jeunesse; le diocèse de Savoie fut rétabli; on institua à Pignerol les oblats de la Vierge, prêtres séculiers qui faisaient vœu spécial d'obéissance au pontife. Ailleurs, ce furent les frères de la Charité de Rosmini, sans parler des ordres anciens.

Le concordat avec la Bavière, conclu en 1818 et publié comme loi de l'État en 1821, est celui qui se rapproche le plus des maximes purement catholiques, et qui favorise davantage les corporations religieuses.

Les négociations avec la Suisse (1821) amenèrent la suppression de l'évêché de Constance. Il y eut cinq évêchés, Bâle, Coire, Saint-Gall, Lausanne et Sion; dix-sept collégiales et cent vingt monastères. Fribourg, siége de l'évêque de Lausanne, reçut les jésuites dans ses murs, et, aux termes du pacte constitutionnel, les ordres religieux existants durent être conservés.

D'autres conventions à part furent faites avec l'Église hongroise, avec l'Amérique septentrionale et divers États catholiques ou non. Qu'en résulte-t-il? C'est que l'unité disciplinaire manque, et que le nombre des fêtes, les règles établies pour la nomination ou la présentation des dignitaires, pour la perception des dîmes, pour les questions matrimoniales, varient dans les différents pays. Dans quelques États, même catholiques, c'est un délit de la part des dignitaires ecclésiastiques de communiquer directement avec Rome. Les immunités personnelles et locales ne subsistent nulle part dans leur intégrité; partout le droit d'acquérir les biens de mainmorte est limité. La plupart des prélatures sont à la nomination du gouvernement, ou du moins faites sur sa présentation; les propriétés ecclésiastiques sont surveillées, et les décrets de Rome soumis à l'*exequatur*. L'Église perdit en outre les ordres militaires, ainsi que ses fiefs, qui étaient une force pour le pouvoir ecclésiastique, tandis que les fiefs laïques sont une cause de faiblesse pour le pouvoir civil.

Le concordat conclu entre Rome et la France, en 1817, annula celui de 1801, et rétablit l'œuvre de Léon X : il réorganisa les diocèses avec leur dotation, et raya le divorce du code civil; mais la liberté nouvelle et les priviléges anciens, les jansénistes et les gallicans, se liguèrent contre ce concordat. L'abbé de Pradt tourna en ridicule les trois concordats, soutenant que le meilleur parti à prendre était d'isoler la religion de l'ordre civil; si bien que le ministère retira l'assentiment qu'il avait donné. L'ancien concordat se trouvant ainsi aboli sans que le nouveau fût accepté, on intrigua pour déterminer les évêques à reconnaître, comme décisions de foi, les quatre propositions de 1682; mais ils s'y refusèrent.

On voit combien les pontifes eurent de peine, auprès des princes catholiques, pour concilier les nouvelles prétentions de la souveraineté avec la vieille discipline de l'Église. Le cardinal Gonsalvi, qui avait l'expérience des cours et celle du malheur, inclinait pour faire toutes les concessions compatibles avec la dignité du saint-siége; aussi était-il mal vu des catholiques zélés. A la mort de Pie VII (1823), ils appelaient de tous leurs vœux un pape plus rigide en fait de discipline, et moins mal-

léable aux exigences des cours; mais la *faction des couronnes*, pleine de ménagements pour les princes, déploya toute son activité durant le conclave et pendant tout le règne du nouveau pontife, qui prit le nom de Léon XII. Gonsalvi, éloigné des affaires, ne tarda pas à mourir: tous les présents qu'il avait reçus des souverains, à l'occasion de tant de négociations diplomatiques, furent consacrés, selon ses volontés dernières, à ériger dans le Vatican un monument en l'honneur du pontife dont il avait été l'appui.

Léon XII (Annibal della Genga) s'annonça comme l'adversaire déclaré de cette *politique méticuleuse* qui, toujours timide envers les forts, affectait la hauteur à l'égard des faibles. Lorsqu'il publia le jubilé, qui n'avait pu être célébré depuis longtemps, la bulle fut mal accueillie par les divers souverains. Elle ne put être publiée en France; et l'Autriche n'en accepta les dispositions qu'en ce qu'elles auraient de compatible avec les lois et avec les intérêts de l'État.

Pie VIII (Xavier Castiglioni), son successeur (31 mai 1829), attaqua dans une encyclique les sociétés bibliques, la philosophie irréligieuse, les sociétés secrètes, les mauvais livres, le peu de respect pour le mariage. Mais il ne tarda pas à mourir, et il eût pour successeur Grégoire XVI (Maur Cappellari) (2 février 1831), qui était réservé à traverser des circonstances extrêmement difficiles.

En effet, si l'on parut considérer pendant quelque temps la religion sous son aspect purement bienfaisant; si l'on se fit scrupule d'abord de troubler cette source sacrée des consolations célestes, on s'aperçut bientôt que son souffle se répand dans toutes les questions; et les passions politiques ou philosophiques la firent intervenir dans tous les débats.

Les libertés gallicanes trouvèrent en France d'éloquents adversaires. Le comte Joseph de Maistre, ambassadeur de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, puis ministre d'État, doué d'une grande hardiesse d'esprit, d'une conviction ardente, d'une vigueur de style enflammée par la colère, exposa et appliqua son système de philosophie théologique dans trois ouvrages publiés successivement : *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, *le Pape*,

l'Église gallicane. La Révolution avait été sanguinaire, tout en flattant l'humanité. De Maistre se fit implacable, dans l'intérêt du salut. En voyant ces événements merveilleux où la part de l'homme restait si petite, il reconnut le gouvernement temporel de la Providence, qui, même dans cette vie, produit pleinement son effet. Il bat en brèche avec acharnement la société actuelle, et voit le signe d'une vengeance éternelle dans ces maux qui accablent l'humanité. Le mal est nécessaire, par suite du premier péché; il a pour remède la prière et l'expiation, qui fait retomber sur les enfants le châtiment des fautes commises par les pères. De là les sacrifices anciens, les supplices, la rédemption. De ce point de vue élevé, il nous fait voir l'abrutissement chez les sauvages; chez les peuples civilisés, des luttes et des guerres presque sans fin. Dans les sociétés dont le châtiment est l'unique frein, le bourreau est le grand prêtre qui administre l'expiation, comme les pestes, comme la guerre, comme les animaux qui vivent de destruction. Le juste en est aussi victime, attendu que, pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'un miracle fît exception en sa faveur, et qu'il eût sa récompense ici-bas; attendu aussi que, la réversibilité établie, le juste paye pour les coupables. Si donc la race humaine est perverse, il faut en avoir raison par la force. De Maistre développe en conséquence la justification théorique du pouvoir absolu avec une véhémence toute démocratique; et sa logique implacable le conduit jusqu'à faire l'apologie de l'inquisition, jusqu'à la cruauté systématique.

Il sillonne de mille coups de foudre les nuages amoncelés par les philosophes du siècle précédent: d'une érudition très-vaste, mais partiale, il réfute en exagérant, riposte à l'affirmation par une affirmation plus intrépide. Dans la Révolution française il poursuit de ses railleries ces hommes qui, dans leur présomption, s'imaginaient la conduire; tandis que Dieu seul la dirigeait, pour expier les fautes de la France, des rois, et de la Révolution elle-même. Avec la prévoyance de la haine, de Maistre nie la possibilité d'une grande république, surtout en France, parce qu'elle n'y était pas née spontanément de la nation, des idées, des mœurs.

Comme les rois eux-mêmes peuvent faillir, qui les châtira et les corrigera? Les baïonnettes, les tribunes, les parodies de souveraineté populaire, n'aboutissent à rien : il faut donc un contre-poids au pouvoir, non en bas, mais en haut. Le pape, qui, dans le moyen-âge, était le tuteur des peuples, l'effroi des rois, est encore le protecteur de la justice et de la liberté. Que l'intelligence et le glaive, la liberté et le despotisme s'inclinent devant lui. Quelles déplorables conséquences n'a pas eues le schisme d'Orient, et à quelle misère ne se trouve pas réduite aujourd'hui la Russie! Quelles chétives combinaisons que celles des libertés gallicanes, véritable esclavage de l'homme en ce qu'il a de plus libre! car elles soumettent la conscience à la décision des rois, l'intérêt de l'Église aux caprices d'un homme couronné.

Des doctrines semblables furent soutenues par M. de Bonald, avec moins de poésie et plus d'étalage scientifique. L'abbé de la Mennais, apôtre de cette école qui défend l'absolutisme papal avec une chaleur démocratique, répéta tout ce qu'on a jamais accumulé d'arguments contre la certitude. Il en conclut que, dans l'ordre des principes, elle est impossible sans l'existence d'une autorité infaillible, et que, dans l'ordre des faits, une autorité semblable a toujours existé : c'est l'Église catholique, dans la triple manifestation de la parole divine, par la tradition patriarcale, par Moïse, par Jésus-Christ. Dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, où un raisonnement serré se fortifie d'une éloquence vigoureuse, il concède aux philosophes que l'adhésion de l'intelligence est le caractère distinctif de la vérité, à condition toutefois que l'adhésion ait le double caractère de l'universalité et de la perpétuité. Or cela ne se trouve que dans l'Église catholique, dont le symbole est conforme au sens universel, puisqu'elle est un écho traditionnel de la parole divine en tout lieu et en tout temps. Descendant ensuite aux applications (*De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*), il combat l'esprit irréligieux de la politique. Au moyen âge, le catholicisme proclama le dogme des croyances et des devoirs, et sur la société bouleversée il en constitua une divine, indestructible, tendant à

ramener tout à l'unité, à coordonner les nations comme les membres d'une seule famille. Les croyances une fois ébranlées, « la politique ne reste plus que la force dirigée par l'intérêt; il n'existe plus entre les peuples d'autre loi que la force brutale et aveugle; entre le pouvoir et les sujets, que la force brutale et aveugle. » Trois systèmes dominent en Europe : le système catholique, qui interpose entre les sujets et le souverain le pouvoir spirituel de l'Église; le système gallican, qui, faisant les rois inamovibles, les affranchit de toute loi réellement obligatoire, et ne laisse, contre la tyrannie, d'autre remède que la tyrannie; enfin, le système philosophique, qui rend le peuple juge de toutes les questions de souveraineté. Comme conséquence de ces principes, la Mennais réclamait la liberté de la presse, de l'enseignement, le droit d'association; et dès lors il plaçait la souveraineté dans le peuple, avec le droit de destituer le monarque quand il viole la loi.

Les libéraux, atteints de myopie, n'aperçurent pas la portée de ces idées-là; et ils sifflèrent ce prêtre, qui remorquait le monde jusqu'aux pieds de Grégoire VII. Mais les rois s'en aperçurent, et ils le citèrent devant les juges correctionnels. Plusieurs prélats, atterrés de cette hardiesse, firent à Paris une déclaration de leurs *Sentiments sur l'indépendance des rois dans l'ordre temporel, à l'appui de la déclaration de* 1682. Dans une réplique mordante, la Mennais malmena rudement les libéraux et les gallicans, qui, en affranchissant le pouvoir de toute dépendance religieuse, s'exposaient aux dangers d'une autorité arbitraire. Il plaignit le sacerdoce de se faire le courtisan et le dominateur des gouvernements qui le protégent pour avoir son appui; tandis que les rois persécuteurs, qui lui arrachent les diamants et la pourpre, lui apportent la gloire du martyre, qui sanctifie la terre.

Il était étrange de voir dans la patrie de Voltaire, dans ce pays où la Divinité avait été abolie et rétablie par décret, cet écrivain et d'autres encore, *prophètes du passé*, relever, avec tant de force et d'éloquence, le trône de Grégoire VII, comme sauvegarde de toutes les libertés conquises par le monde. Dans un pays qui mêle la politique à toute vérité, ils révélaient cer-

tainement une nouvelle ère de penseurs, une association future du catholicisme avec la liberté.

A cette époque, la chrétienté entière et la France d'abord instituèrent des associations de charité nouvelles, ou qui se rattachaient aux anciennes. Les unes prirent soin des petits Savoyards; d'autres, des filles repenties, des pauvres honteux, des nouveaux convertis, des libérés. Les frères des écoles chrétiennes s'adonnèrent à l'instruction des enfants pauvres; les sœurs de Charité, à l'héroïsme de la miséricorde. On vit renaître la Trappe et la Chartreuse, pour ceux qui voulurent chercher la solitude au milieu du monde. Les prédicateurs, s'adressant à des esprits plus ou moins sceptiques, le prirent sur un ton nouveau; et l'abbé Frayssinous renoua, dans ses *Conférences philosophiques*, l'alliance de la philosophie avec la foi. La congrégation de Saint-Sulpice redevint florissante. La société des prêtres des Missions de France vint en aide au clergé peu nombreux, tandis que les lazaristes portaient au loin la parole sainte. Dans l'œuvre de la Propagation de la Foi, instituée en mai 1822 dans la ville catholique de Lyon, chaque souscripteur donne, outre des prières, un sou par semaine; contribution qui suffit (tant elle est étendue!) à fournir des sommes considérables pour la conversion des infidèles.

Ailleurs encore surgissaient des défenseurs de la suprématie papale et des pratiques du catholicisme. Léopold de Stolberg (1750-1819), traducteur d'auteurs grecs, charmé de la lecture des Pères, se fit catholique, et commença une histoire du Christianisme, remplie d'un enthousiasme mystique. Alexandre-Léopold, dix-huitième fils du prince de Hohenlohe, élève des jésuites, s'étant rencontré avec Martin Michel (1821), paysan badois, qui opérait des guérisons prodigieuses, commença aussi une série de prodiges qui devinrent l'édification des uns et le scandale des autres.

Louis de Haller, membre du conseil de Berne, et auteur de la *Restauration de la science politique*, sentait dans cette science, comme dans la religion, le besoin d'une autorité visible et d'une société gardienne de la vérité: en conséquence il se fit catholique. Berne l'exclut des emplois publics, et décréta

que quiconque changerait de foi perdrait le droit de citoyen dans sa commune; intolérance contre laquelle beaucoup de gens se récrièrent.

A côté de ces victoires de la foi catholique, les pontifes trouvèrent plus d'une occasion de gémir. Dès le moment de son retour, le pape fulmina contre les sociétés bibliques, instituées pour répandre gratuitement ou à très-bas prix l'Ancien Testament, traduit dans un esprit protestant. Mais le débit n'en diminua pas; et l'on compte que, depuis 1803, il en a été distribué quinze millions d'exemplaires en quarante-huit idiomes. Aussi Grégoire XVI renouvelait-il (1844) ses plaintes à ce sujet.

La religion se révèle aux sens comme puissance, à l'intelligence comme nécessité, au cœur comme amour. Le protestantisme voulut la briser comme puissance; mais, après avoir rompu l'équilibre que le catholicisme pouvait seul maintenir entre l'activité indépendante, déréglée de l'esprit et sa docilité routinière, la raison et l'amour se trouvèrent séparés: n'étant plus conciliés par la charité, comme lorsqu'ils étaient réchauffés tous deux dans le sein maternel de l'Église, l'intelligence se jeta dans les formules abstraites, et le sentiment blessé se réfugia dans le piétisme. L'une mine tout sentiment [1], l'autre

[1] La condamnation du rationalisme, dans la bouche de Benjamin Constant, est chose remarquable : « Quelques-uns, frappés des dangers d'un sentiment qui s'exalte et s'égare, et au nom duquel furent commis des crimes innombrables, s'effrayent des émotions religieuses, et voudraient y substituer les calculs exacts, impassibles, invariables de l'intérêt bien entendu, qu'ils croient suffisants pour rétablir l'ordre et pour représenter les lois de la morale... Mais... nous serons contraints de demander si, en repoussant le *sentiment religieux* (bien différent des *formes religieuses*), et en visant au seul intérêt bien entendu, le genre humain ne se dépouille pas de tout ce qui constitue sa suprématie, en abdiquant ainsi ses titres les plus beaux, en s'éloignant de sa véritable destination, en se resserrant dans une sphère qui n'est pas la sienne, et en se condamnant à un abaissement contraire à sa nature.... Si vous ne voulez pas détruire l'œuvre de la nature, respectez ce sentiment dans chacune de ses émotions. Vous ne pouvez couper une branche de l'arbre sans que le tronc ne soit frappé à mort. Si vous

s'égare. L'enthousiasme religieux envahit les églises catholiques, et plus encore les églises protestantes. Les méthodistes en Angleterre, les hernutes et les piétistes en Suisse et en Allemagne, en reviennent à un rigorisme que la civilisation ne peut plus tolérer, à de nouvelles révélations, à de nouvelles effusions de lumière. Ils s'écartent de la tradition chrétienne pour se livrer aux vaines illusions d'une religiosité sentimentale.

Les anabaptistes, dont les progrès avaient tant effrayé Luther, se multiplient en Europe, et plus encore dans les États-Unis, où déjà cinq millions d'individus rejettent le baptême des enfants, parce qu'il n'est prescrit ni par l'Évangile, ni par la primitive Église.

A la fin du dernier siècle, George Whitefield, théologien anglican, fonda la secte des méthodistes, qui pousse à la dernière rigueur les dogmes de Calvin. Un schisme éclata bientôt dans son sein; il eut pour auteur Nesley, qui repoussait la prédestination, et qui apporta un grand zèle à secourir les classes pauvres. Cette secte s'étendit en Angleterre et en Écosse; mais son organisation complète ne se trouve qu'aux États-Unis, où la révolution détruisit les priviléges de l'Église dominante. Ces sectaires sont divisés en groupes qui, une fois par semaine au moins, se réunissent sous un chef, qui les exhorte et reçoit leurs confidences. Les ministres tiennent des synodes annuels; et, tous les quatre ans, six évêques, choisis dans une conférence, vont à la ronde conférant les ordres, et assignant à chaque prédicateur la circonscription dans laquelle il doit exercer pendant trois ans son ministère, à moins qu'ils n'en décident autrement; ils dispensent les dons, les pensions aux veuves et aux enfants; ils jugent en dernier appel les questions ecclésiastiques et financières entre les membres de la société. On compte environ trois

traitez de chimère l'émotion indéfinissable qui semble nous révéler un être infini, âme, créateur, essence du monde (peu importent les dénominations imparfaites dont nous nous servons), votre dialectique ira plus loin, malgré vous... Si le sentiment religieux est une folie parce qu'il n'est pas appuyé de preuves, l'amour est une folie, l'enthousiasme un délire, la sympathie une faiblesse, le sacrifice une absurdité. »

millions de méthodistes dans les États-Unis; ils savent s'accommoder en Angleterre à l'esprit conservateur de l'aristocratie, aussi bien qu'à l'ardeur impatiente du peuple. Le fond de leur doctrine est un rigorisme extrême, qui condamne tout luxe, tout travail de l'intelligence, tout plaisir de l'imagination; un prosélytisme ardent, intolérant; un orgueil spirituel étrange. Ils professent que la Providence intervenant dans les moindres choses, les œuvres sont sans aucune valeur; que la foi se révèle par des illuminations supérieures et des extases; que ni la piété ni les bonnes œuvres ne peuvent rassurer la conscience, si l'on ne sait l'instant précis où, à force de larmes et de contrition, on a acquis la conviction d'être élu. Il en résulte que le plus grand pécheur s'abandonne parfois, par suite d'une semblable certitude, aux ravissements d'un paradis anticipé, tandis que le meilleur chrétien tremble sur sa couche, bien qu'il n'ait point de fautes graves à se reprocher. Les méthodistes ont néanmoins servi l'Église protestante en s'occupant de l'éducation du peuple, en répandant les bonnes maximes dans les basses classes, en protégeant les esclaves, et en convertissant les sauvages.

Les frères Moraves apparurent vers 1620 : ce fut un siècle après que le comte de Zizendorf, seigneur autrichien, s'étant fait leur protecteur, les établit dans la colonie de Herrnhut, d'où leur vint aussi le nom de hernutes. Le fond des statuts de cette secte, c'est que les *régénérés* sont dans un lien d'amour continuel avec tous les enfants de Dieu, quelle que soit leur religion. Ils ne se mêlent point de controverse; ils ne tendent qu'à garder la pureté, la simplicité, la grâce évangéliques. Ils ne font point de différence de luthérien à calviniste; ils tiennent pour seul important le dogme de la rédemption, pour unique chef de leur société le Rédempteur; toutes les jeunes filles sont ses épouses. Ils sont agriculteurs, artisans, missionnaires; ils ont fait beaucoup de prosélytes dans le Groënland; dans la colonie de Sarepta, sur le Volga, qu'ils ont fondée, ils ont converti les Cosaques, et l'on ne peut que louer l'éducation morale qu'ils donnent en commun aux enfants. A côté de ces sectes enthousiastes on trouve des déistes, chez lesquels la tolérance a dégénéré en indifférence.

Depuis la paix de Westphalie, l'Allemagne est restée divisée en deux partis religieux qui vivent en paix sans fraterniser, et dont la jalousie mutuelle empêche l'un et l'autre de prédominer. Le parti protestant eut d'abord à sa tête la maison de Saxe, à l'ombre de laquelle il était né, jusqu'au moment où, celle-ci s'étant faite catholique en vue du trône de Pologne, la suprématie passa à la Suède, à qui elle fut enlevée plus tard par la Prusse. L'Autriche a longtemps été la tête du parti catholique; elle paraît désormais laisser cette prétention à la Bavière, trop faible pour porter ombrage.

Les protestants, à partir de 1805, se trouvèrent politiquement les plus forts. Les principautés ecclésiastiques ayant péri, le désordre se glissa d'autant plus dans les affaires religieuses qu'elles étaient plus intimement mêlées au temporel. Rome s'efforça au congrès de Vienne de rétablir le passé. Le comte de Hardenberg, au contraire, proposa une constitution ecclésiastique générale, avec une complète indépendance de Rome; mais le débat, comme nous l'avons vu, se termina par des concordats particuliers. Ces rois et leurs ministres crurent le siècle assez avancé, c'est-à-dire assez indifférent, pour que la réunion de religions diverses sous un même gouvernement ne devînt point une cause de troubles : ce fut une erreur funeste. L'article 16 du pacte fédéral allemand portait : « Les confessions chrétiennes doivent être maintenues dans l'égalité des droits civils et politiques. » Les concordats stipulés avec Rome furent établis dans ce sens; mais l'esprit protestant prévalut. Les gouvernements pratiquèrent sur les concordats l'exégèse dont les docteurs avaient fait usage sur les livres sacrés : ils réussirent à les détruire, et enlevèrent aux Églises, à l'aide des pragmatiques, ce qui leur avait été accordé. Ils y furent poussés par un motif bien plus politique que religieux, ou par le désir d'arriver à cette unité, à cette force d'administration dont Napoléon leur avait laissé l'exemple. Détachés de l'Empire, ils voulurent aussi détacher leurs Églises de Rome : mais Pierre n'abdiquait pas comme César. Les catholiques ne voulant pas renier leur foi, on s'arrangea du moins pour soustraire à Rome tout ce qui tombait sous le patronage du gouvernement; schisme

d'administration ou de chancellerie, que l'on décore du nom d'indépendance.

La religion était en même temps combattue dans ses dogmes, dans ses pratiques, dans ses ministres, surtout par l'organe des journaux. Les livres symboliques furent supprimés. On s'inquiéta peu de résoudre les difficultés controversées; on se contenta de les déclarer vaines. Seulement, comme cette liberté absolue annihilait le ministère sacerdotal, on établit la distinction entre la liberté de croire et l'obligation d'enseigner selon certains dogmes. Mais un ministre en vint à dire que l'on pouvait écrire sur l'ongle du pouce toutes les doctrines sur lesquelles les protestants sont d'accord; et un autre, qu'à force de réformer et de protester, le protestantisme se réduirait à une suite de zéros.

Les choses en étant là, ne pouvait-on pas tenter de réunir dans une croyance rationnelle tous les non-catholiques? Ce fut dans ce but qu'une assemblée de ministres se tint dans le duché de Nassau (9 août 1817); et l'on y décida que les deux communions, luthériens et calvinistes, prendraient le titre d'Église évangélique chrétienne, en réunissant leurs biens en un fonds commun; qu'il serait libre à chacun d'interpréter l'Évangile; que les pasteurs des différents cultes donneraient la communion au même autel, à moins que les vieillards ne voulussent la recevoir séparément; et la cène fut célébrée d'accord.

Le roi de Prusse s'y employa avec ardeur : quant aux catholiques, ils formaient les cinq douzièmes de la population qui lui avait été attribuée, et Frédéric-Guillaume s'engagea à leur conserver des droits civils et politiques égaux; mais il était difficile qu'il tînt sa parole, zélé protestant qu'il était, désireux d'introduire dans ses États l'unité de croyance, comme celle d'administration. Le premier pas avait donc été de réconcilier les luthériens et les calvinistes. En 1817, à l'occasion de la troisième fête séculaire de la Réforme, on adressa aux consistoires et aux synodes une lettre explicative « de cette union salutaire, désirée depuis si longtemps, et tant de fois essayée en vain. Ce rapprochement, disait-on, formera, sans que l'Église luthérienne se perde dans l'Église calviniste, une Église nouvelle.

qui, selon l'esprit de leur saint fondateur, ne trouvera pas d'obstacle dans la nature des choses, attendu que les deux partis la veulent sincèrement, dans une intention vraiment chrétienne. En conséquence, ajoutait le roi, je célébrerai moi-même la fête séculaire, en réunissant les deux communions (réformée et luthérienne) de la cour et de la garnison de Postdam, en une seule Église évangélique chrétienne, avec laquelle je participerai à la sainte cène. » Ce que demandait Guillaume, c'est que cette union résultât non de l'indifférence religieuse, mais d'une conviction libre; qu'elle vînt non-seulement des livres, mais des cœurs : ce qu'il était moins facile d'obtenir.

La garnison se présenta à la cène, par discipline, à l'heure et dans l'ordre prescrit. On consacra à Berlin, au nouveau culte, un temple qui fut fréquenté par des membres de toutes les confessions. Un ministre luthérien donna le pain de la communion, un calviniste le vin du calice. Le roi lui-même, pape laïque, publia une liturgie qui différait des précédentes, et se flatta de constituer l'unité protestante en face de l'unité catholique; mais Gans dit à ce propos : *Ils se sont unis dans le néant.*

Cette unité importait peu au peuple, à qui l'on avait appris à faire peu de cas de toutes les différences de doctrines. Elle souriait à ceux qui considéraient le calvinisme et le luthéranisme comme deux expressions partielles du principe protestant, pouvant se perfectionner dans son union dogmatique et ecclésiastique. D'autres y virent néanmoins une espèce de violence, qui avait pour but de les faire entrer dans une Église nouvelle; et les *vieux luthériens*, réunis à Breslau sous la présidence du professeur Kuschke, tentèrent de se constituer en Église luthérienne. Mais qu'arriva-t-il? Les décisions de ce synode furent déclarées antiluthériennes par les deux autres sectes nées de celle-là. Ainsi il ne suffisait pas, pour écarter les obstacles, d'avoir réduit la foi à un petit nombre de règles le moins susceptibles de contestation. Il se fit, sous le manteau de la religion, une foule de persécutions, et un grand nombre de luthériens émigrèrent tant en Amérique qu'en Angleterre.

Combien ne devait-il pas en coûter davantage pour soumettre les catholiques! Frédéric-Guillaume y travaillait sous main,

soit pour imprimer de l'unité à l'administration, soit parce qu'il voyait dans le protestantisme une nouvelle barrière contre la France. Les catholiques étaient écartés des fonctions les plus importantes, soit dans l'armée, soit dans la maison du roi. L'instruction inférieure dépendait entièrement du ministère: pour l'enseignement supérieur, les universités de Berlin, de Kœnigsberg, de Halle, de Grifswald, étaient exclusivement protestantes; il n'y eut de mixtes que celles de Bonn et de Breslau.

Tout cela provoquait des plaintes, autant qu'il peut s'en faire entendre dans un pays sans représentation. Il y avait une question, celle des mariages mixtes, qui devenait un sujet de trouble non-seulement pour les consciences, mais encore pour le culte. L'Église catholique ne bénit les mariages avec les protestants qu'avec les plus difficiles restrictions. Or les employés, presque tous protestants, que la Prusse envoyait dans les provinces catholiques, y épousaient des jeunes filles catholiques; et un décret avait prescrit que les enfants devaient être élevés dans la foi du père. En 1828, le roi obligea les prêtres à bénir les mariages mixtes, et Pie VIII (1830) poussa la condescendance jusqu'à ses dernières limites, « en permettant au prêtre d'assister à la célébration, mais sans prononcer les prières ni accomplir les autres cérémonies, si l'on ne promettait pas d'élever les enfants dans le catholicisme. »

Le gouvernement prussien ne s'arrêta point là; et en 1845 il étendit sa décision aux provinces rhénanes. L'évêque de Cologne, Drost, refusa l'autorisation de bénir les mariages mixtes. Le gouvernement, ne pouvant rien obtenir, fit enlever l'évêque et l'enferma dans une forteresse, mettant en avant une de ces imputations générales qui peuvent, au besoin, suppléer aux accusations positives.

Une affaire particulière venait d'émouvoir alors l'Église de Cologne. Un chanoine de Bonn, nommé Hermès (1831), en recherchant « s'il est possible de démontrer sûrement la vérité du christianisme, comme révélation divine, au moyen de la raison et de l'analyse, » forma un système de croyance qui prit beaucoup d'extension. Condamné en 1835, il fut soutenu par le

gouvernement; mais M. Drost destitua les professeurs de théologie de Bonn qui y adhéraient : ceux-ci persistèrent, s'appuyant sur l'autorité, et il en résulta un violent conflit. Le gouvernement se trouvait enhardi par là à persécuter l'évêque (1837); mais si les hermésiens approuvèrent son enlèvement ou gardèrent le silence, le reste du clergé protesta, et adressa ses plaintes à Rome, qui, se mettant au-dessus des ménagements politiques, vint en aide aux catholiques. Cet acte de fermeté produisit un grand effet : le clergé, que l'on croyait asservi au gouvernement, se leva avec énergie à la voix de son chef; et tous les évêques s'associèrent à cette résistance.

Frédéric-Guillaume, entraîné dans une persécution inattendue qui répugnait aux idées du siècle et à son propre caractère, se trouva obligé de se justifier par la voie de la presse. Le pape fit ressortir la mauvaise foi des allégations. Toute l'Allemagne, catholiques et protestants, s'occupa de cette querelle au point de vue théologique comme au point de vue du droit. Elle agita surtout Munich, où le roi se montra ferme dans sa résistance, tandis que les autres princes d'Allemagne courbaient la tête. Gorres publia *l'Athanase*, comme pour offrir un rapprochement entre les persécutions des premiers siècles et celles du temps présent. Il y révéla, avec une éloquence puissante et une conviction chaleureuse, les résultats funestes de cette politique qui voulait asservir ce qu'il y a de plus libre au monde, soit à une administration formaliste, soit à un libéralisme dévoyé.

A la mort du roi Frédéric-Guillaume IV, son successeur fut entraîné, par les vœux très-prononcés des populations rhénanes, à faire cesser les poursuites contre les prélats arrêtés, et à rendre à l'autorité épiscopale les pouvoirs qui lui appartiennent dans l'administration des sacrements.

Mais dans l'Église protestante le désordre allait toujours croissant. Les *séparatistes*, qui se détachèrent de l'Église évangélique chrétienne, devinrent sans cesse plus nombreux; et dans le concile général des protestants allemands, tenu à Berlin en 1846, la commission proposa que les livres symboliques conserveraient pour les différentes Églises nationales la valeur qu'elles croiraient devoir leur accorder.

C'est contre l'Église catholique qu'étaient dirigés les seuls efforts efficaces du protestantisme, qui n'a pour unique sentiment général que sa haine contre elle. C'est dans ce but que s'est établie en Allemagne la Société de Gustave-Adolphe, ainsi qu'une autre à Philadelphie (1844), sociétés dans lesquelles les différentes sectes se donnent la main pour une propagande protestante. De là des déclamations violentes et des insultes contre le papisme, qui sont allées jusqu'à la violence.

Ce n'est pas à telle Église plus qu'à telle autre que les écoles rationalistes font la guerre; mais elles attaquent les fondements de toutes. Nous avons déjà montré comment la philosophie française fit son entrée en Allemagne, non sans lutte et sans protestation. Edelmann, Bahrdt, Basedon, se servirent simplement des armes françaises; Lessing, Mendelshon, Ruymarcer, employèrent la flegmatique hostilité des Anglais. Lessing devança de quatre-vingts ans les hardiesses de Strauss; mais il rencontra partout des adversaires, jusqu'à Semler. Ce dernier fit autant de mal que lui lorsqu'il voulut expliquer la formation successive du dogme catholique, portant atteinte, dans cette tentative, à l'authenticité des livres saints, en n'admettant comme légitime que l'interprétation naturelle, cherchant à montrer comment, dans l'Évangile, le Christ et les Apôtres s'accommodaient à leur temps; de sorte que beaucoup de vérités prêchées par le Messie n'auraient qu'un caractère temporaire et local.

Les doctrines de Kant ne furent pas moins hostiles au christianisme, car il n'admet de croyance véritable que celle qui naît et se développe dans la raison de chacun; et la religion révélée ne fait, selon lui, que venir en aide au sentiment philosophique. Jacobi alla plus loin encore, en faisant reposer la croyance sur une perception immédiate de la vérité et du supra-sensible, sans qu'il soit besoin de démonstration. La doctrine de l'identité, en conduisant à l'anéantissement de la personnalité, battait aussi en brèche le christianisme; et les hégéliens, qui divinisaient l'État, arrivèrent à un panthéisme dont la dernière conséquence était la négation de la morale. L'*anthropolâtrie* d'Hégel dégénéra chez ses adeptes en *autolâtrie;* et ils purent

sans sortir du protestantisme, nier les miracles, l'existence même du Christ, et jusqu'à l'immortalité de l'âme, parce que le protestantisme n'est qu'une négation.

Plusieurs écrivains, dans les universités, combattirent ouvertement l'inspiration supérieure des Écritures, comme inutile et impossible, soutenant qu'on ne saurait admettre que Dieu manifeste sa puissance par des prodiges, sa prescience par des prophéties, sa sainteté par ses commandements. Il n'est point nécessaire à l'homme, disent-ils, d'avoir foi à une révélation immédiate, et les vérités religieuses naissent de la pure raison. Le fondateur du christianisme, personnage insigne, voulant établir une religion universelle, et partant non positive, n'institua point de pratiques extérieures ni de sacrements. La preuve de sa divine mission est la conformité de ses dogmes avec la raison. Comme homme toutefois, il n'était pas exempt d'illusions personnelles; et les apôtres, ne pouvant se dépouiller des préjugés judaïques, le firent parler à leur manière, et souvent même l'entendirent mal. On se mit ainsi à *analyser le Fils* (comme disait Hégel) avec une tranquillité bien étonnante pour ceux qui considèrent quel vide immense laisserait, dans les consciences comme dans l'histoire, la disparition du Christ, qu'ils réduisent à un caractère idéal.

On tourna contre la religion les grandes conquêtes de la science; on s'en alla chercher, dans les Indes et en Perse, l'origine de ces dogmes et de cette morale qui est pour nous une révélation du Verbe de Dieu [1].

L'exégèse et l'histoire ecclésiastique fournirent aussi des armes à des attaques ou générales ou partielles contre les Livres saints. Les travaux du siècle précédent avaient préparé des matériaux à la critique. Michaëlis avait donné à l'Allemagne,

[1] Le premier fut Luyser, *De origine eruditionis non ad Judeos sed ad Indos referenda*, 1716. De notre temps cela fut soutenu par Lichtenstein, *Uber Indien al squelle der mitologie;* par Winzor, *De Dæmonologia in sacris Novi Testamenti libris proposita;* par Creuzer et son commentateur Guigniaut; par Rhode, par Bohlen, *Dell' India in relazioe coll' Egitto;* par Pauthier et beaucoup d'autres.

après trente ans de travaux, une édition de la Bible; Benjamin Kennicott en avait donné une autre à l'Angleterre, sur les manuscrits hébraïques des bibliothèques les plus célèbres (1780). De Rossi avait réuni à Parme la plupart des manuscrits du texte hébraïque, et donné le catalogue des variantes de six cent quatre-vingts d'entre eux. L'édition de Wetstein (1752) résuma la plupart des manuscrits de l'Évangile qui existaient en Europe. On se préoccupa aussi des versions étrangères; et Jean-Jacques Griesbach entreprit de les confronter à l'appui de sa Bible romaine, distinguant tous les textes en trois classes, selon qu'ils proviennent d'une édition corrigée en Égypte, à Constantinople ou en Occident. Scholz publia en outre une édition critique du Nouveau Testament, fruit de longues recherches en Europe et en Orient. Une fois le texte perfectionné et la grammaire simplifiée, grâce aux travaux de Gesenius (1817), d'Ewald (1827), de Glaire, l'herméneutique s'étendit. On peut en voir les progrès antérieurs à notre siècle dans l'*Histoire de l'interprétation des Livres saints dans l'Église chrétienne* de Rosenmüller; elle a été depuis poussée plus avant encore par Jahn, Ackermann, Ewald, Umbreit, Hengstenberg et autres.

Bientôt les rationalistes se firent une arme de ces travaux, non plus, comme Voltaire, en renouvelant les plaisanteries et les arguties employées quinze siècles auparavant par Celse, par Porphyre, par Julien, qui voyaient partout la tromperie et la fraude; mais par l'interprétation allégorique, qui sied au génie penseur de l'Allemagne. Cette étude commença par les livres anciens; et, dès 1790, Eichhorn considéra le premier chapitre de la Genèse comme emblématique, et comme formé de fragments les uns relatifs à Jéhovah, les autres à Éloïm.

Quelques-uns admettent les Livres saints, mais en faisant plier les textes aux sens qu'ils veulent y trouver, grâce surtout à cette doctrine des *accommodements,* imaginée par ceux qui supposent que le Christ et les apôtres n'ont parlé, dans les termes que l'Évangile rapporte, que pour se mettre à la portée de leurs auditeurs. Dans l'histoire des dogmes, enseignée dans des chaires

spéciales, on s'appliqua à scruter l'œuvre de l'imposture ou de l'ignorance [1].

La Trinité surtout fut prise pour point de mire, et considérée comme un symbole tantôt des trois rapports entre Dieu et le monde, tantôt des trois modes différents de représenter la Divinité : Fils de Dieu signifie son favori, et la mort de Jésus-Christ ne fut plus rien qu'une parabole de la miséricorde divine.

Dès 1803, Bruno Bauer avait fait paraître la mythologie de la Bible ; et, dans la *Critique des Évangiles des synoptiques*, il déclarait la guerre aux écrits apologétiques chrétiens. Feverbach traita, avec le cynisme des premiers réformateurs, de l'*Essence du christianisme*, de la *Philosophie du christianisme*, de la *Mort* et de l'*Immortalité*, et proclama l'anéantissement panthéistique [2]; Schleiermacher supprima de l'Ancien Testament les prophéties (1834); du Nouveau, les miracles : il s'appliqua à concilier ce qui restait avec la philosophie et ses théories personnelles sur l'humanité. Voyant alors où il allait par ce chemin, il pensa qu'un temps viendrait peut-être où le christianisme serait d'un côté avec la barbarie; de l'autre, la science avec l'impiété. Penché ensuite sur le bord de l'abîme du néant qu'il avait creusé, il s'écria : « Heureux nos pères, « qui, inhabiles encore dans l'art des exégèses, croyaient, « simples et loyaux, tout ce qui leur était enseigné ! L'his- « toire y perdait, la religion y gagnait. Ce n'est pas moi qui ai « inventé la critique; mais dès qu'elle a commencé son œuvre, « force est de l'accomplir. » C'est la conclusion de Kant, qui se traduit ici avec une effrayante ironie.

[1] Les dogmes protestants étant publiés en Allemagne du haut des chaires, Mohler voulut en faire autant pour les dogmes catholiques, et il exposa, dans la *Symbolique*, les divergences dogmatiques entre les catholiques et les dissidents; ce qu'il fit en distribuant, dans un ordre scientifique, les innovations religieuses du seizième siècle, et en aboutissant, par leur contradiction, à ce doute qui stimule la recherche de la vérité.

[2] Rosenmüller, Eichhorn, Ewald, Sack, etc., défendent maintenant le Pentateuque contre Wette, Gramberg, Sthælin, Hartmann, etc.

Ce que Wolf avait fait avec Homère et Niebuhr avec l'histoire romaine, le docteur Strauss prétendit le faire avec le récit évangélique, en le représentant comme un ramas d'idées, d'inventions, de préceptes, différents de temps et d'intention. « Le Christ, dit-il, n'est pas un individu, mais une idée ou plutôt un genre, c'est-à-dire l'humanité. Le genre humain est le Dieu fait homme; il est ce fils de la Vierge visible et du Père invisible, c'est-à-dire de la matière et de l'esprit; il est le sauveur, le rédempteur, l'impeccable qui ressuscite, qui monte au ciel. Croyons à ce Christ, à sa mort, à sa résurrection : l'homme se justifie devant Dieu [1]. »

Les *Annales de Germanie* propagèrent cette polémique, et combattirent l'idée d'un Dieu se connaissant lui-même et distinct de l'univers, de même que celle d'un Christ historique, le réduisant jusqu'à n'être rien qu'un produit des pensées humaines en un temps où elles étaient dans l'enfance; combattant aussi la durée de l'existence individuelle après la mort, pour en conclure que la théologie doit se perdre dans l'anthropologie, la foi dans la spéculation, et que tout rapport doit cesser entre la croyance et la science.

Ainsi, pendant qu'un parti religieux combattait le catholicisme en ne considérant comme bon que ce qui avait existé dans le principe, d'autres soutenaient que la conception et la forme du christianisme primitif avaient été ce que réclamait le temps où il naquit, mais non la vérité absolue. Les premiers parlaient donc au passé; la religion nouvelle doit parler au présent et à l'avenir, en s'appuyant sur la vie sociale et sur la civilisation actuelle. Les formes et l'esprit du christianisme

[1] *Vie de Jésus-Christ;* Tubingue, 1835. Les protestants en ont fait de belles et vigoureuses réfutations. Salvador a employé les mêmes arguments que Strauss, mais avec moins de force, attendu qu'il voudrait, comme juif, sauver les livres anciens. Cet écrivain avait déjà publié un ouvrage sur Moïse en le considérant rationnellement, et sur le procès de Jésus en démontrant qu'il avait été régulier selon les lois nationales. Cette entreprise risible fut combattue sérieusement par M. Dupin. (C. C.)

ne sont pas identiques, et les vases dans lesquels la vérité est contenue peuvent se briser sans qu'elle en demeure altérée.

La réaction contre les idées nouvelles partit de l'université de Munich, où professait Baader, propagateur des idées mystiques et de la démocratie chrétienne : il avait conseillé à la Sainte-Alliance de sanctifier ses actes en restaurant la nationalité polonaise. Il apercevait dans la Révolution française un besoin de réaliser socialement les principes évangéliques; et, depuis 1830, il s'est occupé ardemment des classes pauvres. C'est dans cette université de Munich que Philipps donna un droit canonique qui, comme celui de Watter, est selon l'esprit pontifical. Mais Philipp, Göerrer et Dölinger, et tous ceux de cette école, furent dispersés. Plus tard, on sacrifia aux caprices d'une courtisane les traditions et les pratiques de ce pays.

Ce tableau sommaire des dissensions religieuses était indispensable pour comprendre ce qui en sera dit par la suite avec plus de détail. Ainsi l'Allemagne, cet ancien champ de la division, agite de nouveau les problèmes fondamentaux; des sectes y pullulent sans cesse, qui ne permettent pas d'espérer un rapprochement. Récemment encore, lorsque plus d'un million de croyants et onze évêques, pensant expier par là les délires d'une science funeste qui réduit le christianisme à un mythe, étaient accourus pour vénérer la sainte tunique exposée dans la ville de Trèves, une voix obscure s'éleva pour les critiquer. Bientôt il en sortit la secte des catholiques allemands (1844), promptement divisée sous les noms de Ronge et de Czerski, et déjà souillée de sang. Leur but est de généraliser la liberté de croyances, que la paix de Westphalie avait restreinte à une seule par État, et le traité de Vienne à trois. Les vieux luthériens ont été reconnus; mais ils sont répudiés d'un côté par les piétistes, et de l'autre par les amis des lumières, qui les accusent tous d'hypocrisie et d'absurdité.

Mais en qui doivent croire ceux qui n'ont pas le loisir d'examiner, c'est-à-dire le plus grand nombre, le peuple?

Le roi de Prusse ayant échoué dans sa tentative, qui avait pour but de réduire à l'unité les deux sectes légales, essaya de

réunir les deux Eglises prussienne et anglicane; voulant apparemment introduire dans le protestantisme quelque élément positif, tandis que les anglicans, de leur côté, espéraient par là amener à eux leurs amis protestants : tentative avortée encore.

En Angleterre aussi, un grand mouvement entraîne les esprits vers le catholicisme; l'histoire s'y dépouille de préjugés; la controverse, devenant plus sérieuse, s'approche davantage de la vérité; les esprits ayant besoin de foi, et ne la trouvant pas dans le chaos des opinions personnelles, se tournent vers l'autorité.

Quel sera l'avenir? Dieu seul le sait. Mais, pour préparer de vaillants champions à ce combat des croyances, il faut une instruction ecclésiastique élevée. Outre la connaissance des sources théologiques et de l'histoire intérieure de l'Église, il faut qu'elle montre dans le passé combien le christianisme a influé sur l'état moral et social du monde; qu'elle indique des remèdes à opposer aux maux si graves qui, depuis trois siècles, affligent l'Église; que les progrès des sciences lui fournissent des démonstrations à l'appui de la vérité révélée, et surtout qu'elle associe la doctrine à la vertu. C'est ainsi que « l'on connaîtra la vérité, et la vérité nous sauvera. »

C'est un fait bien digne de remarque, que, dans le siècle qui suit celui de Voltaire, les plus grandes questions, celles qui émeuvent la société jusque dans ses entrailles, soient des questions religieuses. Les peuples, qui s'étaient crus indifférents, reconnaissent que leur cause et celle de la liberté se débattent dans celle de la religion. L'Angleterre, forcée dans son intolérance, arrive à s'étudier elle-même avec sincérité. Celle de toutes les sectes socialistes qui laissera le plus de souvenir se résout en religion. La France, au milieu de ses hallucinations douloureuses, arrête ses regards sur la restauration religieuse. On répétait que le pape n'était plus rien; et cependant, lorsque sa parole, étrangère aux intérêts mondains et aux petitesses de la peur, vient à retentir, le roi de Prusse s'effraye; le czar se courrouce plus qu'il ne le ferait de mille diatribes libérales, et il met tout en œuvre pour aveugler ou pour séduire les peuples.

dans la crainte qu'ils ne se laissent gagner à l'attrait d'une grande et suprême unité.

Quand un pontife vient avec des paroles de réconciliation convier le monde à la fraternité, le monde tout entier tressaille, et les petites vues politiques cèdent devant ce pouvoir bienfaisant, qui entretient la vigueur des nations prospères et ranime celles qui sont sur leur déclin.

LE LIBÉRALISME ET LA SAINTE-ALLIANCE.

Toutes les questions de liberté, pour qui regarde au fond des choses, se réduisent à des questions de propriété; et la constitution de la propriété est ce qui détermine le caractère politique d'une nation. Du jour où les hommes se furent attachés à la terre, ils cherchèrent à lui attribuer la suprématie sur le travail et sur les capitaux. La race victorieuse s'en empara, et contraignit les vaincus à subir le servage à son profit. Les lois investirent de priviléges les propriétaires, qui seuls demeurèrent libres, quoique soumis à de certaines règles pour la transmission de la propriété. Telle était la base des législations de Sparte et d'Athènes. C'est en vain que Carthage, avec sa richesse industrielle et commerciale, vint se ruer contre l'aristocratie territoriale de Rome : les prolétaires y revendiquent le droit de posséder des terres; Spartacus demande aussi sa part des fruits que ses sueurs ont produits; Sylla se consolide en distribuant les terres des procrits aux soldats; Auguste établit des colonies militaires dans les campagnes qu'il leur livre; enfin, l'Italie est ruinée par l'étendue démesurée des propriétés.

Les barbares qui envahissent l'empire édifient leur domination sur la conquête du sol; ils oppriment le travail et le capital mobilier, le vilain et le juif. Mais, avec les croisades, le feudataire sent diminuer la toute-puissance attribuée au sol : pour aller en terre sainte, il a besoin d'argent et de commerce; alors il entre lui-même dans la cité. En même temps le travail re-

cherche l'association, appui des faibles; et les maîtrises, les corporations se forment. Dans quelques pays, les négociants prennent la prépondérance; ils s'élèvent au pouvoir, dans les républiques italiennes, avec les Médicis. Ailleurs, la révolution procède moins ostensiblement; le capitaliste se soustrait à la dépendance au moyen des lettres de change. Le prêt hypothécaire lui fait mettre une main sur la terre; il s'insinue dans le gouvernement à l'aide des impôts qu'il prend à ferme, et plus encore quand la découverte de l'Amérique donne une plus grande impulsion au système colonial, à la suite duquel viennent les banques, les emprunts publics, le crédit, les commandites, enfin tout l'ensemble du système commercial.

Il faut le reconnaître, la question de la propriété se débat dans toutes les révolutions. La réforme religieuse dépossède le clergé, pour enrichir des princes laïques. En Angleterre, la conquête des Normands avait été une expropriation violente en faveur des nouveaux venus; puis le schisme fit passer en d'autres mains les dépouilles des monastères, d'où il advint que les nouveaux possesseurs devinrent les défenseurs intéressés de l'Église nationale; ils sont encore aujourd'hui les boulevards de l'aristocratie et du système d'exclusion, contre les efforts des novateurs et contre les progrès de la tolérance. La Révolution proclama en France l'égale répartition des produits entre le propriétaire, le capitaliste et le travailleur; les priviléges et les corvées inhérentes au sol furent abolies; la propriété fut morcelée. Les maîtrises, qui étaient devenues des chaînes quand les besoins de la défense eurent cessé d'exister, furent supprimées. Le gouvernement fut désarmé du droit d'attirer à lui arbitrairement cette portion du revenu qu'on appelle l'impôt, et qui fut fixée avec le concours des producteurs.

Lorsqu'on fit observer à Napoléon, dans le conseil d'État, qu'il laissait beaucoup d'influence aux colléges électoraux, qui seraient composés des gros propriétaires, royalistes pour la plupart : *Ils sont attachés au sol*, répondit-il, *et dès lors intéressés à empêcher qu'il ne s'ébranle ; or c'est aussi mon intérêt.* Il sentait, en effet, combien la Révolution avait enlevé de stabilité aux gouvernements, en faisant disparaître ces traditions

de dépendance d'une part, de patronage de l'autre, qui garantissaient la conservation, et en y substituant un va-et-vient continuel d'hommes et de choses, qui, n'ayant point de passé, ne sauraient donner de garantie pour l'avenir.

Mais, bien qu'il représentât le triomphe de la bourgeoisie sur l'aristocratie propriétaire, et qu'il continuât dans ses lois l'œuvre de l'Assemblée constituante, il avait peur de passer pour plébéien. Tout resplendissant de son propre éclat, et héritier d'une révolution toute démocratique, il abdiqua sa mission; il entoura son trône de grandeurs historiques, et constitua au *fils du peuple* une maison comme l'avaient les fils des rois. Alors il perdit l'intelligence du vœu public; il renia la paix et la liberté, qui sont nécessaires à la bourgeoisie. Qu'en arriva-t-il? Les industriels, les commerçants, qui souffraient de son duel avec la Grande-Bretagne, lui devinrent hostiles; et les armées soudoyées par les négociants anglais ne trouvèrent pas, parmi les négociants français, un bras pour défendre Paris. La victoire une fois obtenue là où l'autorité pouvait tout, resta le despotisme. Ailleurs, où dominait la puissance territoriale, les aristocraties se raffermirent; les démocraties prévalurent dans les pays où l'emportaient les deux autres éléments, le travail et le capital. Les fondre ou les équilibrer, telle est l'étude des constitutionnels modernes.

Ainsi la Russie, qui représente la souveraineté agraire, convertit peu à peu les serfs en travailleurs, c'est-à-dire se fait manufacturière. La Prusse cherche dans les associations douanières les avantages de l'industrie. En France, la Restauration chercha à rétablir l'influence territoriale; mais le progrès général, enrayé par la Terreur, puis par l'Empire, reprit bientôt sa marche. La France se consola d'abord de sa grandeur perdue, parce qu'elle recouvrait l'industrie et le commerce. Ce règne des intérêts matériels et de la concurrence fut celui du libéralisme, qui ne voulait pas détruire la monarchie, mais la régler à son profit. Les banquiers, personnification de la richesse mobilière, ayant grandi d'importance, réussirent à faire une nouvelle révolution, qui ne fut pas la dernière. On vit bientôt renaître les sectes des niveleurs et des communistes, qui aspi-

rent à donner la suprématie au travail matériel, et à dépasser de beaucoup le vieux libéralisme.

L'économie politique dut prendre une importance capitale, car elle tient dans ses mains l'avenir; elle chercha la répartition la plus équitable des produits entre ceux qui concourent à les créer; celle des charges publiques entre les individus qui retirent profit de l'État; celle de l'influence politique, comme garantie des deux précédentes, et qui résulte d'un bon système électoral et municipal : de-là la juste répartition de l'impôt, la libre concurrence, l'abolition de tout monopole.

La Révolution, détruite dans les gouvernements, restait dans le peuple à l'état latent, et encore menaçante. Cette révolution avait pu se faire maudire par ses actes; mais elle avait proclamé de ces vérités qui ne s'oublient plus lorsqu'une fois elles ont été entendues, parce qu'elles sont fondées sur la nature et sur la dignité de l'homme. Dans ce grand épanchement de lumière bienfaisante ou funeste, mais universelle et soudaine, les hommes changèrent, et portèrent plus haut leurs espérances. C'était donc une folie, c'était renier la Providence, que de vouloir replacer le monde dans la condition où il était avant tant de livres, tant de discussions, tant de sang répandu.

A chacune des phases de la Révolution, ceux qui en prenaient les rênes se hâtaient de déclarer qu'elle était finie, que tous ses effets étaient obtenus, toutes ses espérances accomplies; puis ils se trouvaient tout à coup entraînés dans le gouffre qu'ils avaient cru fermé. Lors de la paix de Paris, on proclamait aussi que la Révolution était terminée, tandis qu'on n'avait fait que couper la main sous laquelle elle avait été quelque temps comprimée : aussi reprit-elle son cours triomphant. Si, sous Napoléon, on avait agi plus que pensé, lorsque l'action fut interrompue, on pensa; lorsqu'on eut cessé de demander de l'héroïsme, on demanda des droits. Les rois, avertis par tant d'événements, avaient renoncé, en vue d'intérêts supérieurs, aux idées vulgaires de conquêtes et de représailles; mais, enivrés d'une victoire plus prompte qu'ils ne l'attendaient, ils étaient peu préparés à donner à l'Europe une assiette nouvelle; la minorité fit la loi au grand nombre; la force

dicta ses ordres à l'esprit; on mélangea nations, usages, civilisations, religion, et l'on disposa arbitrairement de ces peuples dont on avait réclamé le concours.

Au moment de la Restauration, la constitution anglaise attirait tous les regards; on l'admirait en raison des efforts dont elle avait rendu la nation capable. On avait eu recours à l'assassinat contre un czar atteint d'aliénation mentale, tandis que la folie du roi George n'avait altéré en rien les relations entre le peuple anglais et la couronne. La tribune anglaise avait fait entendre les seuls accents qui eussent retenti depuis l'assemblée nationale, en défendant les droits des peuples et la cause de l'humanité, et en protestant contre celui qui disposait arbitrairement du sort des peuples. Les Anglais victorieux tendaient à propager leur constitution, et les alliés n'y répugnaient pas alors. On l'imitait en Allemagne, en Espagne, en France. Puis les Anglais eux-mêmes désiraient élargir la forme tout aristocratique du système qui les régissait. Déjà, en 1817, on comptait par centaines de mille les affiliés des associations radicales, qui se reconnaissaient à une carte portant ces mots, *Sois prêt, sois ferme!* et qui juraient de faire tous leurs efforts pour obtenir le vote universel, avec une représentation libre et égale, et des parlements communs. Il fallut, pour réprimer ce mouvement, suspendre l'*habeas corpus*. Mais la constitution de ce pays porte en elle-même les remèdes nécessaires : elle se prête aux réformes; et les pétitions, la liberté de la presse, permettent aux opinions et aux ressentiments de se faire jour, tandis qu'ailleurs, réduits au silence, ils se traduisent en sociétés secrètes et en complots.

En Allemagne, dès que l'ardeur patriotique fut calmée, on vit apparaître les inconvénients et les fautes énormes des derniers traités. Point de garanties pour la liberté individuelle et pour la manifestation de la pensée; point de diminution des armées, point de relations commerciales établies, aucun égard aux religions; rien qui garantît la dotation des cultes, pas plus que la justice; le despotisme bureaucratique, légué par l'occupation étrangère, n'y avait pas été restreint. Les princes avaient promis des constitutions; mais, au milieu des tergi-

vernations de la diète, les uns alléguèrent qu'ils n'avaient fixé aucune époque, les autres donnèrent des chartes; mais ce fut une pure émanation du trône, et non un pacte entre le souverain et les sujets. Dans les pays qui avaient été réunis vingt ans à la France, certaines idées s'étaient enracinées : le code Napoléon y avait été introduit, et divers progrès avaient été réalisés. Ils s'arrangèrent donc peu de cette monarchie pure, d'autant plus absolue que le despotisme administratif réduisait au silence les anciennes représentations.

Cependant les pays méridionaux de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, eurent des constitutions; et les princes qui, dans le congrès de Vienne, avaient répugné le plus aux innovations, de peur qu'elles ne les asservissent à l'influence de l'Autriche et de la Prusse, se décidèrent ensuite, pour y échapper, à de plus larges concessions.

Le grand-duc de Saxe-Weimar n'accorda que des états provinciaux en 1816; ils furent aussi rétablis dans le royaume de Saxe, dans le Mecklembourg et ailleurs. Dans la constitution de Maximilien-Joseph, roi de Bavière (26 mai 1818), qui ne fut pas débattue, mais octroyée, la propriété, les personnes, la pensée, la presse, obtinrent des garanties. Elle établit deux chambres : une chambre de sénateurs, où entrèrent les grands officiers de la couronne, seize chefs de l'ancienne noblesse de l'empire, deux archevêques, et un évêque nommé par le roi, le président du consistoire protestant, quinze sénateurs héréditaires et douze à vie, tous à la nomination du roi; et une chambre de districts, composée de députés élus pour six ans, dont un huitième de nobles, un huitième d'ecclésiastiques, et le reste pris dans les villes et les bourgs. Les élections ont pour base le statut municipal, qui est très-compliqué; et, pour être éligible, il faut avoir huit mille florins de revenu, ce qui fait que des districts entiers restent sans représentation.

Bade obtint une constitution plus large (22 août 1818); il eut des ministres responsables, la liberté de la presse, et deux chambres. Frédéric de Wurtemberg en donna une que ses sujets refusèrent, en réclamant les droits primitifs qu'il avait abolis despotiquement. Son successeur, Guillaume, en accorda une

plus libérale (26 septembre 1819), sous forme de contrat, en conservant quelques restes précieux des franchises germaniques, et en reconnaissant à tous les citoyens des droits égaux et indépendants. Les opinions et le culte y sont libres, les juges inamovibles. La chambre des seigneurs se compose d'un tiers à la nomination du roi, de treize députés de la noblesse, de neuf du clergé ou des universités, et, en outre, des représentants des communes. Les communes sont moralement associées entre elles; elles s'indemnisent, à l'aide de leurs contributions, des dommages causés par la grêle ou par d'autres accidents semblables, et les indigents ont droit à des secours.

Dans la Hesse électorale, la noblesse refusa la constitution, parce qu'elle établissait, pour elle et pour le peuple, une représentation commune. Darmstadt-Hesse (1820), le grand-duché de Nassau (1818), Saxe-Cobourg-Hildburghausen, les principautés de Schwartzbourg-Rudolstadt, de Lippe-Detmold, de Lichtenstein et de Waldeck, obtinrent aussi des constitutions, mais elles furent toujours combattues par l'aristocratie. L'Autriche, qui avait pris les armes, non pas au nom de la liberté et de la philosophie, mais au nom de la maison régnante, n'eut donc pas de peine à remettre sur pied son système patriarcal, en donnant satisfaction à ses sujets par du bien-être matériel.

La Prusse, bien plus avancée sous le rapport des idées, était dénuée d'anciennes traditions. Les ministres Stein et Hardenberg, de 1807 à 1812, avaient modifié la propriété foncière, autorisé nobles et roturiers à vendre et à acheter; ils avaient mis en avant des maximes très-libérales pendant la guerre de l'indépendance. Le roi s'était engagé à donner (1815) un système représentatif fondé sur l'égalité. Mais comment le concilier avec les prérogatives de la noblesse? Les sociétés secrètes et les écrivains populaires, qui avaient pour chef Blücher et autres champions du mouvement national, combattaient l'idée d'une chambre haute. Le comte de Hardenberg, jusqu'alors ardent promoteur du parti national, s'en détacha du jour où il lui parut conduire au désordre; et il soutint que la législation appartient au roi seul, et l'administration aux États provinciaux, qui doivent aussi concourir par leur vote à l'établisse-

ment de l'impot. En conséquence, les sociétés secrètes furent prohibées, les universités restreintes au seul enseignement, avec une extrême liberté touchant la manifestation des opinions religieuses et philosophiques, mais à condition de ne pas aborder les questions politiques. L'administration, complétement séparée de la politique, fut admirablement réglée sous un système d'intendances, appuyées d'états qui faisaient intervenir les contribuables dans l'application de la loi; puis, au-dessus de tout, une force militaire puissante, prête à étouffer tout mouvement.

Les peuples cependant, trompés dans leurs espérances, ne se tenaient point pour satisfaits. Dans les pays constitutionnels, la parole se trouvait libre, ou tendait à le devenir; la publicité, réprimée dans un endroit, éclatait dans un autre. On croyait l'opposition nécessaire, parce qu'elle existait en Angleterre; on craignait les gouvernements forts, et on aspirait à les réduire à une impuissance qui pouvait leur ôter jusqu'à l'initiative du bien.

La France, au sortir d'une période extrêmement critique, recueillait les fruits de sa Révolution et les propageait. Les abus de l'ancien régime étaient détruits : plus de charges vénales, de lettres de cachet, de cours souveraines; plus de procédures secrètes. Toutes les parties de la législation et de la procédure se trouvaient uniformes dans toute l'étendue du royaume, et relevaient d'une seule autorité.

Mais cette autorité partage la puissance législative avec une représentation nationale, qui ne se borne plus à entraver l'exécution par des remontrances après coup; car elle a le droit de peser les dispositions de la loi dans une discussion préalable qui éclaire le public, en même temps qu'elle décharge le roi de toute responsabilité morale. Il en résulte que les lois, une fois promulguées, ne rencontrent plus d'obstacles dans les coutumes, dans les préjugés.

Cette publicité rendit à la France, sur le reste de l'Europe, l'influence qu'elle avait perdue par ses revers. L'Angleterre publiait, aussi, les débats de ses chambres; mais, outre que sa langue est moins répandue, il s'agissait là d'intérêts particuliers, d'usages, de précédents trop différents de ceux auxquels

l'Europe est habituée. La France, au contraire, parlait pour tous : l'abolition de la censure, la nature des élections, les limites à apporter au bon plaisir royal, intéressaient tous les peuples, l'humanité entière; et il n'y avait pas de pays qui n'y trouvât des applications, qui n'y sentît l'expression de ses propres doléances. La France elle-même, mécontente de ses souverains, s'agitait en se tournant vers les peuples, et transmettait au dehors les ferments dont elle était intérieurement agitée.

Ces dispositions des peuples effrayaient les gouvernements, dont la politique conservatrice s'étudiait à faire servir le contre-poids de la légitimité pour modérer les ébranlements du régime électif. Comme il arrive toujours au sortir d'une crise, on n'avait senti d'abord que les douceurs du repos rétabli; mais on s'aperçut bientôt des dommages que cette crise laissait après elle.

Le premier, c'était le maintien du pied de guerre, qui forçait d'entretenir, en temps de paix, plus de troupes que pendant les luttes acharnées du siècle précédent. L'Autriche en conservait trois cent mille, la Prusse deux cent mille; l'Angleterre seule réduisit son armée de trois-cent vingt-cinq mille hommes à quatre-vingt-dix mille, parce que son budget passait sous le contrôle du parlement; les autres puissances cherchaient dans de grands armements leur sécurité et leur liberté d'action.

Ce système militaire résultait aussi de la mauvaise répartition de territoires fixée par les traités de paix, lesquels avaient introduit plus ou moins d'ennemis au cœur de leurs provinces, et placé au-dessus d'eux un rival puissant, les menaçant tous. L'Europe entière se trouva donc régie militairement. Ce fut dans les bayonnettes que reposa cette force que les constitutions voulaient voir attribuée à l'opinion; et, pour satisfaire les soldats, force fut de maintenir l'état de guerre, même pendant la paix. De là des entraves à tout le bien qu'on avait espéré : les sujets furent pressurés pour l'entretien de l'armée; il fallut venir en aide aux finances obérées par des expédients temporaires, et contracter de nouvelles dettes, au lieu d'éteindre les anciennes.

Ainsi les gouvernements se trouvèrent à la merci des ban-

quiers : ce qui favorisa toutes les chances de l'agiotage, diminua l'indépendance et la moralité des peuples, et bouleversa les idées de crédit, en obligeant de recevoir, pour argent, un papier qui inspirait d'autant moins de confiance qu'il n'y avait pas d'État, sauf l'Angleterre, qui n'eût fait banqueroute.

Napoléon avait habitué aux grandes dépenses; mais si quelques-unes furent d'une utilité immortelle, d'autres, de pure vanité, n'étaient destinées qu'à éblouir. En traversant les pays conquis, il décrétait des ponts, des canaux, des arcs de triomphe, des colonnes, des palais. En 1813, il ordonna l'érection, sur le mont Cenis, d'un monument en l'honneur de ceux qui avaient pris part à la bataille de Merschen, et qui devait coûter vingt-cinq millions. Il est vrai que la plupart de ces projets restèrent inexécutés; mais les peuples se les rappelaient, et en cela encore les gouvernements durent ou voulurent l'imiter. Des royaumes entiers se trouvèrent chargés d'impôts, pour embellir les résidences princières. Les routes restèrent dégradées, les fleuves à l'abandon, pour qu'on pût dorer des palais; et des princes qui naguère s'étaient contentés d'habitations commodes, déchaînèrent sur leurs peuples tous les fléaux d'une vanité ruineuse.

La Révolution avait procuré aux gouvernements une force immense, en concentrant dans leurs mains les pouvoirs qui, avant, se trouvaient répartis entre divers corps. Ils avaient pris, pendant la guerre, une attitude énergique que les circonstances commandaient; et les peuples s'étaient résignés à d'énormes impôts, au papier-monnaie, aux réquisitions, aux autres charges de ces temps d'exception où l'État est tout, et où l'individu n'est rien. Les gouvernements trouvèrent à la paix leurs moyens d'action fortifiés, police, administration, crainte du pouvoir, partout des passe-ports, des permis de port d'armes, une surveillance active, l'obéissance militaire par imitation; et cela au détriment de cette liberté individuelle dont on jouissait sans l'apprécier avant la Révolution. La société fut considérée comme une force gouvernementale, où tous les pouvoirs en sous-ordre dérivent du pouvoir central. C'en fut fait de l'esprit de famille, de corps, de cité, de patrie, de religion, de cet esprit public,

en un mot, qui, comme le dit de Bonald, est l'âme de la société, le principe de sa vie, de sa force, et de ses progrès.

Cette irruption de l'administration dans la sphère de la vie civile et privée exigea un nombre infini de salariés, pour remplir toutes les charges auxquelles vaquaient gratuitement, en d'autres temps, soit les seigneurs, soit les corps municipaux et d'État, soit les ordres religieux. Cette classe nouvelle, tout occupée de l'application des ordonnances, prit partout une importance inaccoutumée, et il en résulta ce que l'on nomme la bureaucratie. Ces employés, ou destitués par les nouveaux gouvernements, ou rejetés aux derniers rangs, voulaient les uns se venger, les autres s'élever; habitués aux chiffres, aux tableaux, aux ordonnances, ils s'imaginaient qu'il n'en fallait pas plus pour régler le monde, et que, pour adapter une constitution à un pays, il suffisait de la mettre sur le papier.

A l'intérieur éclataient les vengeances des gouvernements et les haines entre particuliers : ceux qui avaient souffert voulaient faire souffrir; ceux qui avaient dominé s'arrangeaient mal de l'obéissance. Les États faibles supportaient impatiemment de se voir à la merci des forts; ceux dont la nationalité avait été foulée aux pieds frémissaient; il en était de même de ceux qui avaient tant souffert et tant agi dans un temps où les rois avaient trop promis et les peuples trop tenu.

Napoléon, en se retournant vers le passé au lieu de suivre sa voie vers l'avenir, n'avait donné rien moins que des exemples libéraux. Mais il avait été l'ennemi de ceux qui régnaient après lui, qui faisaient ressortir sa gloire par la peur qu'ils avaient de son souvenir, et en outrageant sa gloire alors que la majesté du malheur l'entourait d'une auréole. Son gouvernement, fruit de la Révolution, avait eu des parties excellentes que l'on ne manquait pas de surfaire encore, comme il arrive de tout gouvernement déchu. Les ambitions trompées, les vanités éconduites, les imaginations en travail, faisaient regretter, lorsqu'on l'avait perdu, ce que l'on avait peut-être détesté quand on le possédait. Les militaires avaient en horreur cette paix qui ne leur offrait plus un avancement rapide, et leur enlevait les occasions de gloire. Les administrateurs, habitués aux

ordres despotiques, qui tranchaient soudain les difficultés, s'accommodaient avec peine aux lenteurs, qui deviennent nécessaires lorsqu'il faut que tous les droits soient protégés, et que la justice, ou tout du moins la légalité, soit observée.

On avait fait, pendant la guerre, un grand usage de la presse périodique. Celle de Paris dénigrait les princes avant que la force les renversât; celle de Londres se moquait de ces rois de parade, vassaux de l'empereur; de cette cour de souverains sans naissance et de princes sans éducation. En Allemagne, la presse excitait l'ardeur nationale contre l'étranger. Cette arme si bien trempée ne s'émoussa point lorsque la paix fut venue; et si les rois gardèrent leurs armées, les peuples conservèrent la presse et le libre examen. On s'injuria de nation à nation; on vit paraître force libelles, où Anglais, Français, Allemands, se chargèrent de malédictions. Comme on avait maudit par peur celui qui était tombé, on le divinisa par représailles. La presse se donna carrière partout où elle avait le champ libre; ailleurs, on écoutait en silence et l'on épiait les événements [1].

[1] Avant la Révolution, la liberté de la presse était complète non-seulement en Angleterre et en Hollande, mais en Suède, en Danemark, en Prusse, et dans les autres États protestants d'Allemagne. Ce fut seulement en 1810 que la Suède, pour ne pas déplaire à Napoléon, y mit quelques restrictions pour les journaux; elle ne fut restreinte aussi en Danemark que sur la demande de Bonaparte. Dans le duché de Brunswick, on réclama la censure pour modérer ce qui se disait en faveur de la Révolution française; mais le duc la refusa, comme répugnant à l'opinion publique; et tandis qu'il combattait les Français, on les défendait ouvertement dans son pays.

Quand la Prusse réclamait, en 1843, et demandait de ne pas être le seul peuple de l'Europe civilisée qui n'eût pas le droit d'exprimer ses pensées sans l'agrément d'un chef, » on publia la lettre suivante du comte de Fodenriff, secrétaire intime de Frédéric II, au directeur de la police à Berlin :

« Monsieur, sa majesté m'a gracieusement ordonné de vous faire « savoir qu'elle entend laisser aux journalistes de cette ville la liberté « illimitée d'écrire tout ce qu'ils voudront sur ce qui arrive ici, sans « qu'il soit besoin de censure; car, ainsi que sa majesté l'a dit en pro- « pres termes, cela la divertit; pourvu toutefois que les journaux

L'instruction s'était répandue dans toutes les classes, mais sans les moyens d'en tirer un parti immédiat comme le demandait le goût croissant des jouissances matérielles; l'ambition chez la plupart, étant hors de proportion avec les facultés, ne faisait qu'allumer le sentiment de l'envie. Aussi ces gens-là, pressés de mettre leur fortune de niveau avec leurs talents, criaient-ils contre un gouvernement qui ne savait pas profiter du secours de leurs lumières.

Comme la classe qui lit, écrit, raisonne ou déraisonne sur les intérêts généraux, et qui passe pour représenter la vie nationale, s'était extrêmement étendue, le mouvement ne pouvait plus se concentrer chez un seul peuple, ainsi qu'en 1789. Dans cette vaste ébullition de l'Europe entière, qui ne se serait cru appelé à juger les droits respectifs du prince déchu et du nouveau; à prononcer entre ceux-là qui triomphaient et se proclamaient des héros, et ceux qui, ayant succombé, étaient traités d'usurpateurs? Les plus chauds partisans du droit divin avaient excité les peuples à la révolte, c'est-à-dire à s'arroger le droit de juger de la légitimité du souverain. Ainsi la discussion du droit succède à celle du fait : on veut savoir à quelles lois il faut obéir, pourquoi on doit y obéir, et dans quel but. Les rois, prétendant régler seuls le bonheur du genre humain, mesuraient naguère la liberté à leurs sujets, mais à titre de concession et d'usufruit; les peuples bénissaient un bon prince comme on bénit une bonne moisson, sans être sûrs de sa durée.

On avait vu Napoléon détruire les vieilles royautés pour en créer de nouvelles; et cette grande ironie ne semblait-elle pas dire que les couronnes étaient un jeu de la fortune ou de la force, tout aussi bien qu'un don de Dieu? Une foule de princes ne

« s'en acquittent de telle sorte que les ministres étrangers ne puissent « élever de plainte, au cas qu'ils trouveraient quelque chose qui leur « déplût. Pour rendre les gazettes intéressantes, il ne faut pas qu'elles « soient gênées. Cela s'entend principalement des articles sur Berlin; et « quant aux autres puissances, il faut en user *cum grano salis*, et « avec une grande circonspection. » Lesur, *Annuaire*, 1843, p. 273.

restaient-ils pas dépouillés au profit des puissants, après les bouleversements de la guerre, dans le calme même des négociations? c'était ruiner l'antique foi aux dynasties. Ceux-là même qui remontèrent sur le trône s'étaient prévalu des effets de la Révolution et de la conquête. Lors donc que les rois se mettaient à jouer le rôle de révolutionnaires en détruisant ces priviléges qui ne manquaient à aucun peuple avant la Révolution, et en édifiant un absolutisme administratif, les peuples en vinrent à croire que l'histoire n'était rien, que les constitutions pouvaient se faire et se défaire non-seulement par le progrès naturel des temps et par les moyens légaux, mais à volonté et à force ouverte. La plupart des souverains s'irritaient de ne plus retrouver ces dociles sujets de la fin du dix-huitième siècle; les sujets, de leur côté, se plaignaient de promesses inexécutées; ils prétendaient obtenir des institutions, des garanties, réglant les droits et la part de chacun dans l'État; exclus du réel et du positif, ils se jetaient dans l'imaginaire.

Ce besoin général de liberté prenait, selon les pays, ses nuances particulières. En Pologne et en Italie, il avait pour but la nationalité; en Allemagne, l'idée de l'unité; en France, la dignité blessée de la patrie; en Angleterre, la réforme du système électoral.

Les sociétés secrètes, sous l'empire, avaient réveillé le sentiment national, et encouragé la résistance contre l'oppression étrangère. Lorsque la paix fut rétablie, les gouvernements, sans les poursuivre à outrance, leur suscitèrent bientôt des tracasseries; de telle sorte que, changeant non de but mais d'objet, elles se tournèrent contre ce nouveau despotisme, et finirent par attirer à elles les mécontents de chaque pays.

Celle des carbonari, née dans les Calabres sous le gouvernement de Murat, était dirigée contre la domination étrangère et contre ses idées. Elle tenait en grande partie des rites maçonniques; mais tandis que les francs-maçons, tout en se proposant de venger Hiram, professaient dans leurs banquets un déisme conforme à la philosophie du dix-huitième siècle, les premiers carbonari, animés d'une énergie mélancolique, voulaient venger la mort du Christ et rétablir son royaume. La police napolitaine,

n'ayant pu arrêter leurs progrès, songea à corrompre leur association, comme on l'avait fait de la franc-maçonnerie, en y introduisant des espions, des fonctionnaires, et jusqu'au roi lui-même, lorsqu'il eut des idées d'indépendance. L'armée de Murat, qui y était affiliée tout entière, laissa, lors de sa dernière invasion, un grand nombre de *ventes* dans les Légations, d'où elles se répandirent dans la Lombardie, surtout à Bologne, à Milan et à Alexandrie. Quelques exilés italiens firent pénétrer le carbonarisme en France, où les francs-maçons étaient toujours nombreux; ils y étaient divisés en loges du rit moderne, du rit ancien ou écossais, du rit de Misraïm ou templiers, et avaient, dans la formule Liberté-Égalité-Fraternité, substitué à ce dernier terme le mot Humanité [1]. La charbonnerie fut greffée sur ce tronc, principalement par Armand Bazard, qui devint ensuite un des premiers saints-simoniens; par le Florentin Buonarotti, ancien partisan de Babeuf; par Flottard et par Buchez.

Voici, en peu de mots, l'organisation de ces sociétés : Une *vente* particulière ne comprend pas plus de vingt *bons cousins* en relation entre eux, mais isolés des autres ventes; les députés de vingt ventes partielles forment une vente centrale qui, au moyen d'un député, communique avec la haute vente; puis celle-ci reçoit, par un délégué, l'ordre de la vente suprême et d'un comité d'action; ce qui assure le secret, la facilité de se réunir et de s'étendre, sans nuire à l'unité.

Les carbonari n'écrivaient rien, et communiquaient toujours entre eux de vive voix. Ils se reconnaissaient au moyen de cartes découpées et de mots d'ordre, qui étaient *Espérance* et *Foi*. Ils alternaient les syllabes de *cha-ri-té;* en se serrant la main, ils formaient avec le pouce les lettres *C* et *N*. Tout parjure qui dévoilait aux *païens* le secret des signes, du règlement et du but de l'association, était puni de mort. Tout membre devait se procurer un fusil, une baïonnette et vingt-cinq cartouches; la cotisation à la caisse commune était d'un franc

[1] Maintenant, en France, ils dépendent tous du Grand-Orient, qui se compose des députés des loges particulières.

par mois. et l'on devait en verser cinq à l'époque de l'admission.

Les carbonari devinrent très-nombreux en France; ils y remplirent les écoles, le commerce et l'armée[1]; ils songèrent même à réunir tous les étudiants à l'École polytechnique, dans laquelle ils comptaient beaucoup d'adeptes, de même que parmi les clercs de notaire et les avocats. Ils eurent ainsi de l'influence sur les élections. Ils manquaient toutefois d'un principe commun : d'accord sur l'idée de détruire ce qui était debout, ils n'avaient rien d'arrêté sur ce qu'ils devaient y substituer. Dans l'origine, ils étaient radicaux et républicains; mais lorsqu'ils se furent adjoints des hommes distingués par leur fortune et leurs emplois, ils se divisèrent quant au but. Les uns songeaient à Napoléon II, dans l'espoir d'être secondés par l'Autriche, soit pour élever au trône le fils de l'archiduchesse, soit pour porter le trouble chez des voisins toujours redoutés. D'autres jetaient les yeux sur Louis-Philippe d'Orléans, homme nouveau, qui, nourri dans les idées libérales, devrait tout à la révolution. Divers soulèvements, et surtout l'insurrection de la Rochelle, étincelle que devait suivre un vaste incendie, appelèrent sur eux l'attention du gouvernement, et l'on vit alors combien ils s'étaient propagés. Mais les dissensions éclatèrent parmi eux : tantôt c'était répugnance à obéir à certains chefs, des soupçons sur l'emploi des fonds, ou bien des dissentiments sur les moyens propres à atteindre le but. Ils fraternisaient toutefois avec les illuminés de l'Allemagne, les francs-maçons de la Suisse, les carbonari de Naples, du Piémont, de la Lombardie et de l'Espagne, qui s'étaient chargés de porter les premiers coups, et qui, secondés par d'autres encore, devaient ouvrir un abîme sous les pas des gouvernements mal établis.

La France crut parer à ce danger en limitant la liberté de la presse, et en « mettant l'intelligence humaine sous la juridiction de la police. » Les alliés renouvelèrent leur union à Aix-la-Chapelle (1818) en termes moins vagues, mais donnant tou-

[1] Leurs actes ont été révélés après la révolution de 1830, et surtout dans *Paris révolutionnaire*, par Trélat, 1834.

jours la fraternité chrétienne pour base aux principes conservateurs; puis ils établirent des conférences pour régler les affaires du monde :

« Le but de cette union, dirent-ils, est aussi simple que saint « et salutaire. Il n'est point question de nouvelles combinaisons « politiques, de changer les rapports établis par les traités « précédents; mais notre alliance calme et constante main- « tiendra la paix, et les transactions qui la fondèrent et la con- « solidèrent. Les souverains, en formant cette auguste union, « ont adopté l'invariable résolution de ne jamais s'écarter entre « eux ni envers les autres États de la plus stricte observation « des principes du droit des gens, qui, appliqués à un état de « paix permanent, peuvent seuls garantir efficacement l'indé- « pendance de chaque gouvernement et la stabilité de l'asso- « ciation générale.

« C'est dans ces sentiments que les souverains mèneront à « fin l'œuvre à laquelle ils ont été appelés; ils ne cesseront pas « de travailler à la consolider et à la perfectionner. Ils recon- « naissent formellement que leurs devoirs envers Dieu et en- « vers les peuples qu'ils gouvernent les obligent à donner au « monde, autant qu'il leur est possible, l'exemple de la justice, « de la concorde, de la modération : heureux de pouvoir diriger « tous leurs efforts à protéger les arts de la paix, à accroître « la prospérité intérieure de leurs États, à y réveiller les sen- « timents de religion et de morale, trop affaiblis par les mal- « heurs du temps. »

Le ministre de Russie Stourdza appela l'attention du congrès sur le réveil de l'esprit libéral et le danger des sociétés secrètes. Alors ce fut contre la Russie que se tourna la haine de la jeunesse, qui regarda depuis cette puissance comme l'obstacle aux concessions que les princes semblaient disposés à faire. Le dramaturge Kotzebue, ancien champion des idées patriotiques, qui tournait alors les libéraux en ridicule dans la *Gazette de Manheim*, fut poignardé par l'étudiant Sand (23 mars 1819). Ce jeune homme marcha au supplice avec la même intrépidité qu'il avait mise à avouer son crime, et il fut exalté comme un martyr par les sociétés secrètes, surtout par la *Burschenschaft*,

par le Tugendbund[1], qui ne réclamaient plus seulement l'indépendance, mais bien les libertés promises et refusées. Ces étudiants, vêtus à la vieille mode teutonique, avec un cordon blanc et noir en bandoulière, toujours munis du poignard, portaient un crâne avec cette inscription : *Ultima ratio populorum*. Les rois en prirent l'alarme. Bientôt l'Autriche et la Prusse, réunies à Carlsbad, firent décider par les princes que la diète était le seul interprète officiel de l'article qui promettait des assemblées à chaque État; qu'elle pourrait, en attendant, diriger des troupes partout où le désordre éclaterait, exiler les professeurs et les étudiants libéraux; que chacun des gouvernements allemands établirait une censure pour les livres, et qu'il en serait responsable; qu'une commission extraordinaire siégerait à Mayence pour réprimer les mouvements et les menées libérales.

C'est ainsi que les organisations secrètes fournissaient en France et en Allemagne des prétextes pour fouler aux pieds les libertés légales. On eut recours en même temps à la répression morale : ne se contentant point de faire fulminer l'anathème par tous ses journaux, l'Autriche détermina Pie VII à condamner les associations. Le pontife leur reprocha (*Ecclesiam a J. C.*) le secret dont elles s'enveloppaient, et les accusa de conduire à l'indifférence religieuse en laissant chacun libre de se faire une religion à sa guise; tandis qu'elles montraient, au contraire, un respect particulier et une préférence marquée pour la foi catholique, pour la personne et la doctrine de Jésus-Christ, qu'elles appelaient « le recteur et le grand maître de leur société. »

[1] Le *Tugendbund* (*Ligue de la vertu*), dont un des premiers fondateurs fut le célèbre philosophe Fichte, avait beaucoup contribué à la guerre de l'indépendance. La *Burchenschaft* avait été fondée par Henri Gagern, qui fut président de l'assemblée constituante allemande en 1848 : cette association centralisa les différentes ligues d'étudiants.
AM. R.)

CONSTITUTION ESPAGNOLE. — INSURRECTION DE 1820.

L'Espagne religieuse et chevaleresque, restée fidèle aux traditions du passé, avait conservé sa personnalité parmi les autres peuples. L'influence des philosophes français et la propagande révolutionnaire n'y avaient point pénétré dans les masses ni modifié leurs sentiments nationaux; et le pays développait à l'écart les éléments qui lui étaient propres, lorsque Napoléon vint le bouleverser violemment. Les Espagnols s'insurgèrent contre le conquérant au nom de la religion, de l'indépendance et du roi. Mais dans un pays où il n'y avait plus debout qu'un roi et un peuple, lorsque le premier eut disparu, il ne resta plus que le second. Une nation éminemment monarchique se trouva donc soudainement démocratique, mais dans un sens différent de celui des révolutionnaires : ce fut une confédération de républiques qui combattaient pour le roi.

Tout en se soulevant au nom de Ferdinand, il était évident que les autorités ne tenaient pas leurs pouvoirs du prince; et bientôt la discussion, la publicité et l'esprit philosophique se développèrent dans la résistance. Aussi, à côté des *patriotes*, qui étaient le peuple et les paysans soulevés par la foi politique et religieuse, surgirent les *libéraux*, disciples des idées révolutionnaires, moins dirigés par la vertu ou par les préjugés, et plus spéculatifs, décidés à séparer les nouvelles constitutions des anciennes, que le peuple aimait parce qu'il avait grandi avec elles. Les libéraux comprirent que ce mouvement serait favorable à leurs idées de réforme, et proposèrent un système de centralisation pour faire converger les opérations des juntes isolées et des guérillas indépendantes. En conséquence, trente-cinq députés des classes supérieures s'érigèrent en junte centrale à Aranjuez, où figurèrent en première ligne Florida-Bianca, ancien ministre de la marine, et Melchior Jovellanos, tous deux hommes mûrs et éclairés. Mais l'un voulait,

comme pendant son ministère, fortifier l'autorité royale; l'autre, grand ennemi de Godoï et de la dépravation de la cour, demandait deux chambres : ce dissentiment entraîna des lenteurs et des divisions. Lorsque l'Andalousie fut envahie, les membres de la junte furent forcés de se réfugier à l'île de Léon, dans la baie de Cadix. Sur la junte centrale prévalurent alors les juntes isolées; et les cortès s'assemblèrent au nom du peuple souverain. Les nobles et le clergé y siégèrent sans distinction, et l'égalité à laquelle la conquête avait réduit les Espagnols s'y déploya en même temps que la liberté. En effet, le peuple qui paraissait le plus arriéré se trouva le plus libre de tous; car il mit dans la nation la base de toute autorité, et se constitua pouvoir souverain jusqu'au rétablissement de Ferdinand VII. Les cortès publièrent en 1812 une constitution fondée sur l'ancien système de la nation, et sur la nécessité de défendre l'indépendance nationale, si le roi venait à manquer; constitution en conséquence très-libérale. En voici les bases : La souveraineté réside dans le peuple; la religion catholique est « la seule vraie, à l'exclusion de toute autre ; » le gouvernement est monarchique; les trois pouvoirs sont séparés; le roi est inviolable, mais sans la sanction absolue ; la législature ne forme qu'une seule chambre. Les cortès sont la réunion de tous les députés élus par les assemblées de provinces, composées d'électeurs nommés par des assemblées de district, et ces dernières, d'électeurs nommés par des assemblées de paroisse ; dans celles-ci, tous les citoyens ont droit de suffrage. Les électeurs de paroisse doivent être âgés de vingt-cinq ans, de même que les électeurs de district; un revenu suffisant est en outre exigé des députés aux cortès. Les députés sont nommés pour deux ans, à raison d'un député par soixante-dix mille âmes. La session des cortès est au moins de trois mois chaque année : elles votent les impôts, proposent les lois, que le roi sanctionne et fait exécuter; mais, en cas de refus de sa part pendant deux ans, il y est obligé à la troisième. Le roi fait la guerre et la paix; il nomme aux magistratures, aux évêchés, aux bénéfices, aux commandements de terre et de mer; mais il ne peut empêcher, suspendre ou dissoudre les cortès, ni sortir du royaume, ni abdi-

quer, ni faire des alliances ou des traités avec les puissances étrangères, ni asseoir des impôts, sans le consentement des cortès, à qui appartient la nomination aux fonctions publiques. Les soldats ont droit d'examen et de discussion en tout ce qui touche à leur organisation. La constitution ne peut être revisée qu'avec le concours de trois législatures successives, et par un décret qui n'est point soumis à la sanction royale.

Il est facile de distinguer la partie de cette œuvre qui, imitée de l'étranger, fut greffée par les libéraux sur les coutumes nationales. Mais la nation s'en tint à ces dernières, sans comprendre le surplus ; elle ne considéra pas la constitution comme un acte politique, mais comme un fait social. La trahison de Bayonne avait disposé d'un peuple comme d'une propriété ; et ce peuple protestait, opposant au despotisme du conquérant la volonté de tous, et se soulevant pour la religion, l'indépendance, et le roi. Les masses ne comprenaient que cela, et c'est pourquoi elles défendirent cette constitution. Quoiqu'elle parût trop libérale aux puissances étrangères, elle fut reconnue par l'Angleterre et par la Russie, qui s'en servirent contre la France.

Quand Napoléon, réduit à l'extrémité, mit Ferdinand VII en liberté (mars 1814) pour retirer ses troupes de la Péninsule, ce prince rencontra à l'entrée de ses États les cortès, qui lui rendirent la couronne *conquise pour lui et sans lui.* « *N'oubliez pas*, lui dit-on, *que vous la devez à la générosité de vos peuples. La nation ne met d'autres limites à votre autorité que cette constitution adoptée par ses représentants. Le jour où vous la violerez, le pacte solennel qui vous a fait roi sera rompu.* »

L'enthousiasme général qui accueillait Ferdinand VII comme le représentant de la nationalité, ne l'empêcha pas de repousser cette constitution ; et, par l'édit de Valence (4 mai 1814), il la déclara « *un attentat contre les prérogatives du trône, commis par un abus coupable du nom de la nation.* »

Le peuple avait combattu pour la religion, pour l'indépendance, pour le roi : cela obtenu, il n'avait plus rien à demander à la constitution. Il suffit donc de ce décret pour l'abolir ; et Ferdinand aurait pu gouverner en roi absolu et faire bénir son

règne, si son retour n'eût été suivi d'une réaction odieuse autant qu'ingrate. Loin de réaliser les améliorations promises, il condamna à mort ceux qui, dans leurs écrits ou dans leurs discours, avaient prêché l'obéissance à la constitution. Appuyé par les cabinets étrangers, il emprisonna, il exila, il déporta; et sa volonté devint la loi suprême. Tout ce que l'administration française avait laissé de bien fut détruit; il persécuta pour des faits passés, refusa la liquidation des créances à ceux qui avaient réclamé auprès du gouvernement intrus; il réduisit les biens de l'inquisition à un tiers de leur valeur nominale, et suspendit la nomination des prélats, afin d'employer à l'extinction de la dette les revenus des siéges vacants.

Les colonies d'Amérique, qui avaient prospéré sous le gouvernement constitutionnel par l'abolition des entraves commerciales, s'indignèrent du rétablissement du despotisme; et, conservant le maniement de leurs propres affaires, elles préparèrent de ce jour-là l'indépendance. Ferdinand VII expédia des troupes contre elles, mais sans grand résultat. Résolu à faire un effort décisif, il rassembla une armée à Cadix; mais, pour la transporter, la patrie de Cortès et de Pizarre fut réduite à acheter des bâtiments à la Russie.

Les anciens libéraux renouèrent leurs trames, mais cette fois séparés du peuple; ce n'était plus qu'une faction de citoyens, de militaires et d'employés. Un complot éclata à Valence (janvier 1819); mais le général Élio, qui y commandait, le réprima avec férocité. Cependant un certain nombre de soldats de l'armée réunie à Cadix désertèrent faute de paye, et se formèrent en guérillas, tandis qu'une épidémie ravageait l'Andalousie. Toute armée est dangereuse dans un pays qui n'a à lui donner ni or, ni occasions de victoires. Celle que l'on avait réunie à Cadix conspira bientôt; Quiroga et Riego se concertèrent sur la direction à donner au mouvement; mais O'Donnell, comte de l'Abisbal, commandant de l'expédition, qui avait été mis dans le secret, les trahit, et arrêta Quiroga (juillet), qui parvint à fuir; et Riego continua à travailler l'armée. La révolte éclata le 1er juillet 1820, et la constitution de 1812 fut proclamée. Quiroga et Riego se fortifièrent dans l'île de Léon, jusqu'à

ce que leur voix se fût fait entendre au loin; et l'*armée nationale* proclama que « *les rois appartenaient aux nations.* »

Les royalistes marchèrent contre les rebelles; mais Quiroga les prévint en assiégeant Cadix. Riego s'avança à leur rencontre, répandant partout des proclamations; mais la nation n'y répondait guère, et il fut obligé de disperser ses troupes. Ce fut alors que le général Mina (1820), qui avait combattu contre Napoléon, accourut de France, où il était exilé, réunit une *armée nationale du Nord* pour soutenir la cause libérale, et mit la Galice en feu. Ferdinand promit des institutions libérales, symptôme de la gravité du péril; mais il hésita jusqu'au jour où la révolte arriva jusqu'aux portes de Madrid (7 mars). Alors il déclara que, « *la volonté du peuple s'étant manifestée,* « *il s'était décidé à jurer la constitution de* 1812. »

Bientôt se réunit à Madrid l'assemblée qui devait « ranimer « une nation à l'agonie, remplir un trésor épuisé, restaurer la « marine anéantie, s'occuper de l'artisan réduit à l'oisiveté, du « guerrier qui, tendant la main, à la honte de ses concitoyens, « montrait les blessures qu'il avait reçues pour eux; de l'agri- « culteur qui, faute de communications, mourait de faim au « milieu de récoltes abondantes [1]. » La plupart des députés élus furent pris dans le clergé, dans la noblesse, et dans l'ordre des avocats. Aux premiers rangs se distinguaient le poëte Martinez de la Rosa et Toreno, homme instruit, politique habile, tandis qu'Alpuento et Moreno, représentant des idées révolutionnaires, figuraient parmi les plus exaltés. L'assemblée abolit successivement tous les ordres religieux, l'inquisition que Ferdinand avait rétablie, de même que le gibet, la censure, les majorats, les substitutions, et une foule d'abus. On rétablit plusieurs impôts introduits par le roi Joseph, et l'on transforma la dîme ecclésiastique en taxe civile. Mais si le principe de la constitution était national et original, l'imitation perpétuelle de la France se glissait dans les applications, et, chose plus regrettable, tout se faisait par l'armée ou sous son influence.

L'hostilité de l'Église et de tous les ennemis de la constitu-

[1] Manifeste de la junte suprême.

tion ne tarda guère à se déclarer. Riego, qui se donnait des airs de maître à la tête de l'armée et des exaltés, fut destitué; Quiroga se rangea du côté du roi. Les clubs furent fermés, l'armée de Léon fut licenciée; mais des terres, des pensions furent assignées aux militaires pour les attacher au nouvel ordre de choses. Après avoir ainsi calmé les démagogues, on sévit contre les absolutistes, contre le clergé et la noblesse, que l'abolition des priviléges et la vente des biens ecclésiastiques avaient irrités. Ce fut au milieu de ces circonstances que la fièvre jaune se déclara à Barcelone, où les moines mendiants firent preuve d'un dévouement héroïque.

Ferdinand n'était porté ni par caractère ni par habitude à gouverner constitutionnellement : aussi se livra-t-il bientôt à des actes illégaux. La confiance en lui diminuant de jour en jour, il fallut rappeler Riego, qui reprit le commandement au chant grossier de la *Tragala;* l'association des *Comuneros* jura de punir quiconque abuserait de l'autorité, fût-ce le roi lui-même : pouvoir de fait qui resta le plus fort, parce qu'il avait pris naissance dans l'armée.

L'exemple de l'Espagne devint contagieux; et, de même que naguère il y avait partout des Napoléons, on vit partout surgir des Quirogas et des Riegos.

En Portugal il n'existait point de vieille haine contre les nobles, parce que la noblesse n'y est pas née de la conquête, mais de la délivrance du pays, et que la mémoire des premiers rois y est restée chère aux populations. Mais les plus braves soldats avaient péri lors de la conquête du royaume par Philippe II; et. depuis l'avénement de la maison de Bragance, la noblesse. transformée en hiérarchie de cour, s'obtint par la brigue plus que par les services. Il ne se forma point de classe moyenne dans ce pays, car l'industrie ne réussit point chez un peuple moins porté au travail qu'attaché au souvenir de ses exploits aventureux.

Pombal, dans sa manie de réformes, ne créa rien de solide, et la dévote Marie défit l'œuvre du ministre philosophe. Tandis qu'ailleurs le peuple s'élevait, le gouvernement nobiliaire et l'oisiveté sociale s'immobilisèrent dans cette contrée; les rois y pouvaient tout, attendu que les Portugais s'étaient habitués, des

l'origine, à voir en eux la personnification de leur nationalité. Si le chef y était nul, il n'y avait rien à espérer, et c'est ce qui arriva. En 1807, don Juan s'enfuit au Brésil; et, tandis que la nation se soulevait de toute son antique énergie, il la livra aux Anglais. A la chute de Napoléon, don Juan refusa de revenir, et il érigea le Brésil en royaume (10 septembre 1815); puis, à la mort de sa mère Marie (16 mars 1816), il s'intitula roi du royaume uni du Portugal, du Brésil et des Algarves, sous le nom de Jean VI. Il maria l'une de ses filles à Ferdinand VII, une autre à l'infant d'Espagne don Carlos, et donna pour femme à don Pedro, son fils, Marie-Léopoldine d'Autriche; mais don Miguel, son autre fils, était le favori de la cour.

Le congrès de Vienne, qui négligea tant de choses importantes, ne s'occupa point de cette extravagante union d'un petit royaume avec un immense et riche pays séparé de lui par une distance énorme. Ce dernier ne pouvait manquer d'acquérir de la consistance comme siége du gouvernement, tandis qu'en Portugal se propageaient les idées libérales, tant par le mécontentement intérieur que par le contact de l'Espagne et la présence des Anglais. L'armée se formait à la discipline sous l'inflexible Beresford; mais sa sévérité hautaine aigrissait les Portugais, déjà irrités de se voir dépendants du Brésil, et de prodiguer leur argent au luxe effréné d'une cour insoucieuse et éloignée; de voir leurs ports rester déserts, et les Français profiter seuls de ceux du Brésil.

Une conspiration se forma dans l'armée, selon l'usage; et le colonel Sepulveda invita les soldats à se soulever (24 août 1820), « *du droit qu'ont les hommes de lutter contre la misère.* » En un jour la révolution fut faite, et aussitôt les constitutionnels entrèrent à Lisbonne en triomphe (1er octobre). Ce fut un mouvement populaire et unanime, exempt dès lors de réactions. La régence, qui gouvernait en l'absence du roi, consentit à la convocation des cortès, qui n'avaient rien de contraire à la monarchie. Mais bientôt le suffrage universel qui fut établi amena à l'assemblée des exaltés, des agitateurs, par qui la constitution se changea en une révolution plus que populaire; et les cortès se trouvèrent ainsi séparées du peuple.

A l'annonce de ces événements, le Brésil s'ébranla à son tour, et la constitution fut proclamée à Bahia. Don Pedro persuada à son père de l'accepter (10 février 1821); et le roi, avec sa bonhomie, s'écria : « Pourquoi ne m'en a-t-on pas prévenu plus tôt? » Les nègres le portèrent en triomphe. Mais bientôt on lui inspira des doutes, des soupçons; et il prit le parti de fuir en Europe, laissant une régence difficile à don Pedro, qui bientôt se trouva amené à déclarer le Brésil empire indépendant.

Jean VI étant débarqué en Europe, jura la constitution (4 juillet), qui différait de celle d'Espagne en ce qu'elle établissait deux degrés d'élection, limitait à quarante jours la durée du vote suspensif du roi, et ne soumettait pas à sa sanction les résolutions émanées de la première assemblée constituante des cortès.

INSURRECTIONS DE NAPLES ET DU PIÉMONT

L'imitation a sa bonne part dans les opinions et dans tous les événements de ce monde; c'est une infirmité humaine que l'on s'est ingénié à ennoblir, en disant que les mêmes circonstances font naître à un jour donné les mêmes semences sous des cieux différents.

L'insurrection de l'esprit libéral dans la péninsule ibérique produisit ses effets par toute l'Europe.

En Italie, la Lombardie et la Vénétie étaient soumises à l'Autriche; elle en avait formé un royaume divisé en deux gouvernements qu'elle administrait comme les provinces héréditaires, et traitait en pays de conquête, sans constitution, sans même rétablir les anciens priviléges que la Révolution et l'empire français avaient abolis. Le reste de la Péninsule avait ses princes particuliers, les uns anciens, les autres nouveaux, quelques-uns temporaires; tous gouvernaient *patriarcalement*. Les gouvernements révolutionnaires ayant supprimé les anciennes représentations, il ne restait que l'absolutisme, qui était nouveau en ce

pays. Tant de lignes de douanes sur un territoire morcelé empêchaient le commerce, et ces échanges qui procurent la richesse; les avantages accordés à la concurrence étrangère étaient pour les manufactures nationales une cause de langueur. Des lois discutées, des jugements publics et à plusieurs degrés, la sûreté des dettes nationales, la modération des impôts, la liberté de la pensée, étaient des besoins vivement sentis.

A Naples, Ferdinand IV s'intitulait *Ferdinand Ier*, comme premier roi du royaume des Deux-Siciles; et le duc de Calabre, son héritier, avait été envoyé en Sicile comme son lieutenant. Le roi, remis sur le trône par la Sainte-Alliance, dans laquelle il était entré, ne venait pas, comme l'implacable Caroline, altéré de la soif du sang : il aurait plutôt désiré faire oublier le passé, détestant tout ce qui se rattachait aux dix années précédentes, jusqu'à éviter de passer dans les rues ouvertes par les Français. Les nouveaux codes avaient apporté peu de changements au commerce et à la procédure; le divorce fut aboli, et la puissance paternelle fortifiée. On introduisit dans le code pénal les crimes de lèse-majesté divine, et quatre degrés dans la peine de mort, selon que le condamné était envoyé au supplice vêtu de jaune ou de noir, chaussé ou pieds nus; le jury fut aboli, et les juges de l'accusation devinrent en même temps les juges du procès. La noblesse y conservait tout le luxe de ses titres, mais qui n'entraînent point de priviléges; et il n'existait plus que le souvenir des anciens *bras et siéges :* ainsi le pouvoir royal s'y déployait dans une complète indépendance.

Un vaste pays, connu sous le nom de Tavolière de la Pouille, restait inculte, et offrait une libre pâture à de grands troupeaux sous la garde de pasteurs nomades et presque sauvages; ils y vivaient sans liens, sans famille, obéissant à leurs chefs plutôt qu'au gouvernement. Parmi eux s'étaient recrutés, pendant la révolution de 1799, ces bandes féroces qui prétendaient relever la foi par l'assassinat. Les Français avaient émancipé le Tavolière et distribué les terres à de petits propriétaires, qui par intérêt s'attachèrent aux étrangers. A la chute du système français, Ferdinand remit ces terres dans leur ancien état; de sorte que les expropriés formèrent un groupe de mé-

contents, désireux de révolutions dans l'espoir de recouvrer ce qu'ils avaient perdu.

Lorsque le roi, réfugié en Sicile, demanda au parlement de cette île de gros subsides pour recouvrer ses États de terre ferme, il le trouva récalcitrant. Alors il fit ressource des biens communaux, et mit des droits très-lourds sur les contrats. Le parlement protesta, et les chefs de l'opposition furent arrêtés; mais la chance des armes ayant tourné contre lui, le roi, lorsqu'il revint dans l'île à la suite de sa malencontreuse expédition, subit les conditions qui lui furent imposées, et accepta, sous la pression de l'Angleterre, la constitution de 1812.

Aux termes de cette constitution, la représentation nationale se divisait en deux chambres. Le roi était inviolable et les ministres responsables; du reste, liberté entière pour les personnes, pour la presse, pour les opinions, et inamovibilité pour les juges. La loi électorale favorisait les petits propriétaires; les fonctionnaires, excepté les ministres, étaient exclus de la représentation nationale. L'organisation municipale fut largement assise.

Mais les barons, propriétaires de la plus grande partie du territoire, se rendirent presque les arbitres du pouvoir judiciaire, grâce à leur influence sur les magistrats; et, pour alléger leurs charges, ils refusèrent au roi des subsides dans les circonstances les plus urgentes. Devenu plus fort en 1815, le roi voulut recouvrer l'autorité illimitée. La Sicile n'était plus protégée par les Anglais, qui n'avaient plus d'intérêt à favoriser ses libertés. Les gouvernements étrangers disputaient aux peuples les institutions données ou promises; l'Autriche redoutait l'exemple d'une constitution en Italie. Ce fut au mois d'août 1816, époque fixée par le parlement sicilien pour le recouvrement de l'impôt, que l'on profita de cette circonstance pour en dégoûter le peuple; et, grâce à la connivence de l'ambassadeur anglais Castlereagh, la constitution sicilienne fut abrogée, sous prétexte que le roi n'y avait pas prêté serment. Le fait était vrai; mais il avait envoyé son fils, lieutenant du royaume, pour la jurer en son nom. Les prières et les protestations furent vaines : la prison et l'exil répondirent aux récalcitrants. Il resta pourtant concédé

que les impôts ne pourraient être augmentés sans le consentement du parlement, ce qui impliquait qu'au moins il existait encore de droit.

Les jalousies s'introduisirent dans l'armée entre les Siciliens et les muratistes; la conscription renouvelée accrut le nombre des brigands, qui n'avaient pas cessé d'inquiéter le royaume, surtout vers les frontières de l'État pontifical. La charbonnerie, devenue suspecte, proscrite, et obligée de se cacher, se recruta de gens sans aveu, et servit d'armes pour assouvir des passions privées. On crut faire merveille en lui opposant les chaudronniers (*calderari*), champions du pouvoir absolu, qui eurent pour chef le prince de Canosa, ministre de la police; mais ses affiliés allèrent jusqu'aux assassinats, ce qui entraîna sa destitution.

Cette secte s'était répandue en Italie, en se cachant sous différents masques. Le bruit se répandit même qu'il s'était formé, sous les auspices du célèbre comte de Maistre, une société de san-fédistes, où figuraient des princes et des prélats, dans l'intention de réunir toute l'Italie sous l'autorité du pape, avec une constitution.

Quoi qu'il en soit, la persécution continua contre les carbonari; mais les prisons se transformèrent en *ventes*. Les mouvements de l'Espagne firent battre les cœurs italiens; les gouvernements s'en aperçurent, mais ils n'osèrent ni seconder les désirs contraires aux conventions arrêtées à Vienne, ni les étouffer en appelant les Autrichiens.

Bientôt à Nola et à Avellino quelques soldats et des carbonari se mirent à crier : *Vivent le roi et la constitution!* (2 juillet 1820). Le gouvernement s'était défié des anciens militaires, et il reconnut alors l'incapacité de ceux en qui il avait mis sa confiance. Au milieu des hésitations l'insurrection s'étendit, mais sans violence ni atteinte aux propriétés. L'armée tout entière passa sous le drapeau de l'insurrection, et demanda une constitution : le roi la promit. Comme l'Espagne avait préféré la constitution de 1812, à ce seul titre qu'elle avait été reconnue par les puissances, les Napolitains aussi auraient fait sagement de s'en tenir à la constitution sicilienne, qui avait eu la sanction de

l'Angleterre, et qui aurait prévenu tout désaccord entre Naples et la Sicile. Mais les libéraux à la française avaient jeté les hauts cris contre la noblesse; on repoussa donc le statut sicilien; et le temps manquant pour en discuter un autre, on adopta la constitution d'Espagne. Alors ce furent des applaudissements et des fêtes comme pour une victoire : le général Guillaume Pepé entra en triomphe dans la capitale, à la tête de l'armée constitutionnelle; les habitants se parèrent des couleurs de la charbonnerie (rouge, noir et bleu), et Ferdinand jura solennellement la constitution, en appelant sur sa tête les foudres célestes, s'il manquait à sa parole.

Mais il est aussi facile de faire une révolution en Italie qu'il est malaisé de l'organiser. Les dissentiments éclatèrent dès le premier jour : les uns n'entendaient la liberté qu'à la manière des jacobins; les autres voulaient fractionner le pays en autant de gouvernements que de provinces, pour en former une confédération; ceux-ci voulaient la loi agraire, comme ils l'avaient étudiée sur les bancs de l'école; dans l'armée, les vieilles jalousies étaient ranimées par des prétentions nouvelles, chacun voulant y obtenir le même grade qu'il avait dans les *ventes :* ainsi tous voulaient commander, personne n'entendait obéir. La Sicile se souleva aussi (14 juillet), mais non pas pour donner la main à Naples : l'indépendance fut proclamée au contraire à Palerme, où le peuple en fureur se livra à des excès, et fit même couler le sang; plusieurs personnes furent tuées, entre autres les princes Catolica, Paterno, et Conto. Ailleurs on voulait la constitution napolitaine; et il en résulta que les deux vallées de Palerme et de Girgenti se levèrent en armes contre les autres.

Ce fut alors que l'on apprit que la cour de Vienne avait refusé de recevoir l'ambassadeur constitutionnel de Naples. Elle fit plus; car elle déclara à la diète germanique et aux princes d'Italie l'intention d'intervenir à main armée, et d'assurer à ces derniers l'intégrité et l'indépendance de leurs États.

Ferdinand adressa aux cours alliées une note, dans laquelle il dit, en défendant ce qu'il avait fait : « Le roi, libre dans son « palais, au milieu du conseil de ses anciens ministres, a résolu « de satisfaire au vœu général de ses peuples. Il ne convient

« pas aux cabinets de mettre en problème si les trônes seraient « mieux garantis ou par l'arbitraire, ou par le système constitutionnel. Conformément à l'article secret de la convention « faite avec l'Autriche au moment de la restauration, les obligations prises ont été remplies. Désormais, le roi et la nation « sont résolus à défendre jusqu'à la fin l'indépendance du « royaume et la constitution [1]. »

On ne croyait pas que l'Autriche osât jamais mettre à exécution des menaces qui pouvaient retomber sur sa tête. Mais le grand mal venait de l'intérieur, où le parti dominant entravait tout : il distribuait l'éloge ou l'infamie, molestait pour des opinions, des actes passés ; l'unique liberté consistait à parler comme lui, et l'unique loi était sa volonté. Les élections de Sicile donnèrent un tiers de nobles, un quart de prêtres ; à Naples, au contraire, le parlement se trouva composé de six nobles, dix-neuf prêtres, treize propriétaires, douze magistrats, autant d'hommes de loi, huit militaires, six médecins, six fonctionnaires, deux négociants, et un cardinal. Dans son discours d'ouverture, le roi déclara qu'il « *considérait la nation comme une famille, dont il connaissait les besoins et désirait satisfaire les vœux.* » Mais le parlement se mit à élaborer des innovations mal conçues, et trouva en face de lui l'assemblée générale de la charbonnerie, plus forte que le gouvernement lui-même. Une armée fut envoyée en Sicile, sous les ordres de Florestan Pepé (octobre), pour ramener à l'obéissance les deux vallées qui, par leurs jalousies invétérées, voulaient la séparation. Les Palermitains, qu'il bloqua dans leur ville, se décidèrent à traiter ; mais le gouvernement napolitain rejeta les conventions, et envoya le général Colleta, historien de cette révolution, pour en finir par la rigueur, ce qui ne fit qu'irriter les esprits.

Tous les libéraux étrangers avaient les yeux fixés sur l'Italie, toute frémissante alors d'espérances. Les uns offraient de l'argent, d'autres leurs personnes et leurs épées. On applaudissait, soit

[1] Note envoyée par le ministre des affaires étrangères, au nom du roi des Deux-Siciles, à toutes les cours de l'Europe.

par la presse, soit par la tribune, à une révolution accomplie sans troubles et sans effusion de sang, où le roi et le peuple agissaient d'accord, et dans laquelle le monarque n'avait fait qu'étendre sa propre famille. Les gouvernements absolutistes n'en redoutaient que plus la contagion, et le prince de Metternich déclara à l'ambassadeur napolitain que l'unique moyen de salut pour le royaume était de rétablir les choses sur l'ancien pied ; que les hommes bien pensants devaient aller trouver le roi, pour le supplier d'annuler tout ce qui avait été fait ; que s'il en était besoin, cent mille Autrichiens iraient les aider à étouffer la révolte. Mais l'Angleterre voyait d'un œil jaloux l'intervention autrichienne; la France sentait bien que c'était lui enlever l'influence que lui assuraient des liens de parenté : cette puissance s'interposa donc, en promettant que les alliés ne s'opposeraient point à la révolution, si l'on consentait à substituer la constitution française à celle d'Espagne. Mais on persista à vouloir une chambre unique, une députation permanente, et la sanction forcée du roi.

L'alliance perpétuelle des quatre puissances constituait une espèce de direction suprême pour les affaires internationales de l'Europe; son but était toujours de prévenir tout changement, même intérieur, dans les différents États, qui pût menacer les institutions monarchiques. Effrayés par tant d'indices de mécontentements, et par cette espèce d'incendie constitutionnel qui se propageait, les cabinets se persuadèrent que la tranquillité européenne était compromise. Le roi de France crut de son côté l'occasion bonne pour reprendre quelque influence; et il proposa un congrès, qui se réunit en effet à Troppau (13 octobre). Le roi de Naples entra en correspondance avec cette assemblée, et demanda au parlement l'autorisation de s'y rendre, comme médiateur de la paix entre l'Europe et son nouveau gouvernement. Le peuple s'opposait à ce voyage; mais le prince renouvela ses serments à la constitution avec tout l'épanchement de la sincérité, et on le laissa partir au milieu des bénédictions (décembre 1820).

L'empereur Alexandre s'était montré l'ami de la liberté des peuples, au nom de laquelle il avait combattu en 1814, non moins qu'opposé aux froids calculs de l'égoïsme qui devaient

[illegible] la France trouva [illegible] que les Napolitains [illegible] positive. Metternich [illegible] sur l'esprit d'Alexandre [illegible] Providence [illegible]

[illegible] révolution possible [illegible] contre le gouvernement [illegible] l'Espagne [illegible] s'attribuer une suprématie [illegible]

[illegible]

[illegible]

de l'Europe par le calme et la modération ; à ce point qu'ils refusèrent de donner la main à d'autres pays de l'Italie, d'accepter même Bénévent et Ponte-Corvo, disposés à se soulever contre la domination papale.

Cependant arrivent de Laybach, où s'était transféré le congrès, des lettres menaçantes des trois princes alliés et du roi Ferdinand. Celui-ci annonçait la volonté de détruire un gouvernement imposé par des moyens criminels, de donner au royaume des institutions stables, mais selon son bon plaisir ; et, une fois rétabli dans la plénitude de ses droits, de fonder pour l'avenir un gouvernement fort et durable, conforme aux intérêts des deux peuples réunis sous son sceptre.

Le parlement repoussa ces prétentions, dictées à un roi qui ne jouissait pas de sa liberté, et accepta la déclaration de guerre. Chacun s'arma avec ardeur, jusqu'aux parents et aux amis du roi, jusqu'au prince de Salerne, son fils ; les vétérans recoururent volontairement sous leurs drapeaux, qui leur rappelaient les succès passés ; les jeunes gens y furent poussés par leurs mères, par leurs femmes, par l'exemple ; et cinquante-deux mille hommes furent bientôt réunis. On répara les places fortes, des guérillas s'apprêtèrent, les côtes furent mises en état de défense : on défendit toutefois d'armer en course et de franchir les frontières, pour ne pas encourir le reproche d'agression. Une armée florissante et en bon ordre prit donc, sous le commandement de Carascosa, la route de Rome, entre Gaëte et les Apennins, par où il était le plus probable que les Autrichiens arriveraient ; Pepé fut chargé de défendre les Abruzzes à la tête de recrues en désordre et mal équipées. Par malheur ce fut précisément de ce côté que s'avancèrent les ennemis, et Ferdinand à leur suite. L'armée constitutionnelle était de formation nouvelle ; la discipline y était faible, comme il arrive d'ordinaire dans les temps de révolution ; elle manquait d'approvisionnements, tant en vivres qu'en munitions ; ses opérations d'ailleurs furent entravées par la condition de respecter les frontières de l'État romain. Cependant Pepé, dans l'espoir d'un succès, marcha contre l'ennemi près de Rieti (7 mars 1821). Après quelques heures de combat, forcé à la retraite, son corps

d'armée, composé presque entièrement de gardes nationaux, se débanda, et les Autrichiens occupèrent Antrodoco et Aquila, les portes du royaume.

Dans cette extrémité, le parlement s'adressa au vieux roi, en le suppliant « de paraître au milieu de son peuple, et de manifester ses intentions paternelles sans l'intervention de l'étranger, afin que les lois nationales ne fussent pas souillées de sang. » Mais les envahisseurs ne s'arrêtèrent pas, et ils firent leur entrée à Naples (24 février).

Comment ce peuple vif, bruyant, exempt de besoins, qui se plaît au spectacle de la mer et de son beau ciel, et qui fait consister la liberté dans un doux loisir, aurait-il compris cette métaphysique libérale qui commençait par un mensonge, et dont les conséquences s'arrêtaient à moitié chemin? Puis les révolutions poussent inévitablement à la surface d'un pays une portion fangeuse, qui est toujours la plus active; ajoutez-y tous ceux qui se font du mot liberté un talisman pour arriver à dominer. Pendant la courte durée du parlement, il s'était produit toutefois un certain nombre d'orateurs et quelques penseurs sérieux; on y entendit des propositions sages; les deniers publics ne furent pas lapidés; on vit même plusieurs membres du gouvernement réduits à s'en aller à pied, et à recevoir les rations des Autrichiens pour gagner les pays où on les reléguait.

C'est une insulte gratuite que d'accuser de lâcheté les troupes napolitaines : elles avaient combattu courageusement à Toulon et en Lombardie dans les commencements de la Révolution; si elles furent battues en 1798, ce fut par la faute du général Mack, Allemand incapable, et qui se confiait trop dans des recrues, malgré les avertissements de Colli et de Parisi. Lorsque l'armée se fut enfuie et que les forteresses eurent cédé, le peuple et les lazzaroni eussent tenu tête au général Championnet, sans les défections de leurs chefs. Les siéges de Gaëte et de Civitella du Tronto en 1806, les brigands de la Calabre et les tentatives royalistes de la Sicile, firent payer cher aux Français la conquête du royaume. Plus tard, les Napolitains réunis à ces derniers se battirent vaillamment en Espagne et en Russie. Pour-

quoi se seraient-ils montrés lâches à Antrodoco seulement? Il ne faut pas oublier que la jalousie des royalistes avait fait écarter du service un grand nombre d'anciens officiers, et que les gouvernements successifs avaient sans cesse introduit de brusques changements dans la discipline et dans la tactique. Ainsi l'armée napolitaine avait été organisée à l'espagnole jusqu'en 1780 : on voulut alors la reconstituer, en empruntant à la fois quelque chose aux deux tactiques prussienne et française ; on fit tout à la française sous Murat ; enfin, lorsqu'elle fut réunie à l'armée de Sicile, le système anglais succéda ; et ces continuels changements furent autant d'épreuves fâcheuses pour cette armée.

On avait cru d'ailleurs qu'une révolution tout intérieure et unanime n'aurait pas à recourir aux armes ; le peuple répétait dans ses chants que sa plus grande gloire était de n'avoir pas coûté une goutte de sang. On voulait, en restant désarmé, montrer toute sa confiance dans une cause sainte, et éviter tout prétexte d'intervention, en ne donnant pas lieu de craindre une invasion au dehors. De là cette précipitation à s'armer quand le péril se fut manifesté ; puis l'insuffisance des approvisionnements, les jalousies, l'inexpérience d'un gouvernement nouveau en face d'un ennemi déterminé, et bien appuyé sur ses derrières, suffisent certes pour expliquer les défaites qu'on éprouva, sans les imputer à des trahisons, et encore moins à la lâcheté.

La Sicile subit le même sort que Naples ; Messine succomba la dernière, et l'occupation autrichienne s'y prolongea longtemps. Alors vinrent les persécutions, les juntes d'enquête : Canosa, redevenu ministre de la police, exerça une inquisition implacable : *la bastonnade fut appliquée publiquement ;* il remplit les prisons, et les espions pullulèrent ; des bandes se formèrent dans les provinces, et cette restauration absolutiste fut aussi prodigue de sang que la révolution en avait été avare. Parmi les militaires, beaucoup perdirent leurs grades, d'autres furent jetés dans les forteresses autrichiennes ; et le roi prit à sa solde dix mille Suisses, à des conditions exorbitantes. On crut mettre la pensée en quarantaine en frappant de droits

énormes les productions de la presse étrangère : ce qui ruina le commerce de librairie, jusque-là très-florissant.

Ferdinand, redevenu absolu, décréta que Naples et la Sicile, obéissant à un seul roi, seraient administrées séparément, chacune avec ses impôts, sa justice, ses finances et ses employés particuliers ; et que les lois et décrets seraient examinés par des consultes séparées à Naples et Palerme. Il mourut au commencement de 1825, après soixante-cinq ans de règne.

La révolution de Naples ne serait pas tombée si vite, si elle eût marché d'accord avec celle du Piémont. Les idées du temps s'étaient aussi répandues dans ce pays, irrité de l'entêtement du roi à faire revivre le passé [1]. La confiance publique et la bonne administration avaient cessé à la fois. On avait laissé la féodalité se relever, et les employés inutiles pulluler ; de façon qu'il y avait, à côté des habitudes à la française, la résistance à toute innovation : pas d'hypothèques, de réformes administratives, pas de hiérarchie judiciaire ; des juges mal payés, forcés de prélever sur les plaideurs un salaire légal, auquel s'ajoutait un supplément illégal de longueurs et de corruption. Les ordonnances royales s'immisçaient dans les affaires privées, pour imposer des délais ou des transactions aux créanciers, pour suspendre les procédures contre les banqueroutiers, pour casser ou altérer les contrats, pour revenir sur des causes déjà vidées. Ajoutez une noblesse de cour privilégiée, une police arbitraire, une armée dispendieuse autant que mal disposée à ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire à passer rapidement de l'état de paix à l'état de guerre. Il ne restait plus de barrière au pouvoir absolu ; on avait laissé tomber jusqu'au droit qu'avait le sénat d'enregistrer les édits royaux, au point qu'un ministre put dire : « Ici il y a un roi qui commande, une noblesse qui l'entoure, et un peuple qui obéit. »

Le roi Victor-Emmanuel, tout entêté qu'il fût à regarder comme non avenus les vingt ans de domination française,

[1] L'édit du 21 mai 1814 abolit toutes les ordonnances émanées des Français, sauf celles qui concernaient les impôts. Les constitutions de 1760 furent remises en vigueur.

montrait pourtant des intentions si bienfaisantes, qu'il était respecté de tous ses sujets. On savait que ses ministres avaient déjà élaboré un statut inspiré par de nobles et larges pensées, et que s'il n'était pas mis à exécution, il fallait s'en prendre à l'Autriche, dont le voisinage paraissait blesser l'indépendance du royaume.

Et, de fait, depuis que l'Autriche avait réuni l'État vénitien à la Lombardie, et établi des souverains de son sang à Parme, a Modène, en Toscane, le Piémont, malgré l'acquisition de Gênes, n'était plus l'État prépondérant en Italie. Gênes, au contraire, l'affaiblissait plutôt : car ses patriciens haineux regrettaient leur vieille domination; les gens éclairés souffraient impatiemment l'absolutisme; le peuple se rappelait l'époque républicaine, où il ne payait point d'impôt. Et comme il y avait à défendre la ville moins contre l'étranger que contre les citoyens, il était besoin pour cela de plus de soldats que n'en fournissait l'État génois.

Les esprits généreux caressaient donc le rêve de refouler l'Autriche au delà des Alpes, et de mettre le Piémont à la tête de l'Italie régénérée. Ces idées étaient entretenues par le bruit répandu que l'Autriche voulait forcer le roi à recevoir garnison allemande, et à prendre part à la guerre contre Naples; on lui prêtait même le dessein de mettre la main sur le royaume par un mariage, au détriment de l'héritier présomptif, le prince de Carignan.

L'exemple devint contagieux aussi pour le Piémont : on en vint à parler tout haut d'indépendance menacée, de constitution, d'unité italienne; et les sociétés secrètes nouèrent des intelligences avec celles du Milanais. L'occasion parut belle à saisir quand les Autrichiens, qui couvraient la frontière, prêts à étouffer la première étincelle, se mirent en marche sur Naples. A coup sûr, se disait-on, les héros populaires tiendront longtemps tête à l'ennemi; les monts sont les barrières de la liberté, et les brigands même qui s'y retranchent sont indomptables. L'insurrection, pendant ce temps, s'étendra sans obstacles dans le Piémont; Milan la secondera; la Romagne et les petits États ne tarderont pas à suivre, et toute l'Italie supérieure se trouvera

constituée avant que les Impériaux puissent revenir pour l'attaquer. La France elle-même favorisera, au moins sous main, le mouvement des Italiens; car il est extrêmement important pour elle que l'Autriche n'entre point à main armée dans un pays aussi rapproché de sa frontière.

Mais quelle constitution adopter? Celle d'Espagne, de France, ou d'Angleterre? Pourquoi ne savait-on qu'imiter toujours, au lieu d'asseoir l'édifice sur des bases historiques et nationales? Pour décider du choix, on députa trois émissaires à la *vente* de Paris, où se groupaient les libéraux d'Espagne, les radicaux d'Angleterre, les carbonari d'Italie : ce fut la constitution espagnole qui eut la préférence. Mais le gouvernement français en prit ombrage, et il en donna avis au gouvernement piémontais, qui fit arrêter au retour le prince de la Cesterna, et tint dans sa main tous les fils de la trame. Mais la résolution lui manqua pour les rompre; d'autres les renouèrent; il en résulta des retards et des ressentiments.

Tandis qu'à Turin les hésitations du prince de Carignan arrêtaient tout, la révolte éclatait parmi les militaires à Fossano et à Alexandrie (10 mars). Bientôt le cri *Italie!* est dans la bouche de tous les soldats; ils répètent qu'il est temps d'affranchir le roi de la domination de l'Autriche; et l'armée entre dans Turin au cri de *Vive la constitution! mort aux Allemands!* La proclamation du général Santarosa était conçue en termes respectueux pour le roi. Elle exprimait le désir de le mettre en état de suivre les mouvements de son cœur vraiment italien, et de donner à son peuple les moyens de faire connaître, avec une honnête liberté, ses vœux au chef de l'État, comme il convient entre un père et des enfants. Le roi, qui savait la déclaration de Troppau, et la résolution des souverains alliés, opposés fermement à toute innovation, déclara qu'il n'autoriserait rien qui pût fournir aux étrangers un prétexte pour envahir un pays qui lui était cher; et, fidèle à sa résolution, il descendit loyalement d'un trône qu'il ne voulait pas souiller par le parjure.

Le duc de Gênes, héritier de la couronne, se trouvait alors à Modène; il désapprouva aussitôt la constitution, et qualifia de rébellion toute atteinte portée à la plénitude de l'autorité royale.

Charles-Albert, prince de Carignan, que Victor-Emmanuel avait créé régent du royaume après de longues hésitations, avait juré la constitution espagnole; mais il n'avait pu se résoudre à déclarer la guerre à l'Autriche, à convoquer les colléges électoraux, ni à accepter les offres des Lombards: il avait aussi laissé échapper le moment décisif. Dès qu'il eut appris la déclaration du nouveau roi, il ne crut pas pouvoir demeurer parmi ses anciens compagnons; et, impuissant à maîtriser la révolution, il se retira vers l'armée royaliste, que le comte Sallier de la Tour avait concentrée à Novare. La Lombardie, soit hésitation des chefs, soit défaut de concert, ne répondit pas au mouvement de ses voisins; la Savoie se déclara aussi pour le roi. La discorde se mit parmi les libéraux eux-mêmes, les uns voulant la constitution française, les autres celle d'Espagne; ceux-ci se déclarant unitaires, ceux-là fédéralistes. Bien qu'ils eussent proclamé l'indépendance nationale comme étant leur premier but, ils adoptèrent une constitution étrangère, afin de pouvoir tout au moins offrir un symbole au pays. Une *junte de la fédération italienne*, qui s'était constituée à Alexandrie, décréta que le souverain du Piémont régnerait sur toute l'Italie, et déclara la guerre à l'Autriche; elle inscrivit sur ces drapeaux: *Royaume d'Italie, indépendance italienne!* Santarosa, ministre de la guerre, chercha à réveiller le courage du parti par l'espoir d'un succès; mais la défection de Charles-Albert, le bruit de la défaite des Abruzzes, et la nouvelle que cent mille Russes s'avançaient des frontières de la Volhynie pour rétablir les rois de Naples et de Sardaigne, détruisirent toute illusion. Déjà les royalistes et les Autrichiens s'étaient mis en marche, dirigés par le général Bubna, qui en Lombardie avait participé peut-être aux trames et positivement aux espérances des carbonari. Un engagement eut lieu près de Novare (8 avril 1821), et la révolution y trouva son dénoûment.

En Lombardie s'était organisée aussi l'association de la *fédération italienne*; elle devait servir de centre aux populations insurgées. Déjà elle avait préparé une garde nationale et une junte de gouvernement, « afin que l'impulsion pût partir plus immédiatement et avec plus de vigueur de Milan, centre

de l'autorité, pour travailler les autres provinces. » Dès que l'armée piémontaise aurait passé le Tésin, Milan, Brescia, les vallées et les campagnes devaient se lever à ce signe, s'emparer des caisses et des places fortes, entre autres Peschiera et la citadelle d'Anfo [1]. Le vice-roi avait eu si grand'peur, qu'on l'avait vu déménager ses meubles et vendre sa vaisselle. Mais la rapidité des événements, le défaut d'accord, l'hésitation des chefs du mouvement, les craintes que Turin avait eues, dans le premier moment, de perdre son rang de capitale, firent que la Lombardie ne bougea pas; il ne lui resta plus qu'à subir ce martyre sur lequel Pellico a fait verser tant de larmes. Alors commencèrent ces procès où l'accusé se trouva livré à l'arbitraire d'un juge spécial, sans défenseur, sans qu'on lui mît sous les yeux ni les interrogatoires ni les dépositions des témoins. D'un interrogatoire à l'autre, il restait des mois entiers dans la solitude d'un cachot. Parfois il arrivait que l'un de ces juges, qui avaient pour chef Salvotti, prenait le masque de la bienveillance, et disait à l'accusé : « Voyez, votre sort est dans mes mains. Ici nous ne sommes pas dans un pays où la publicité compromet tout. Avouez ce que du reste nous savons déjà, et l'empereur vous fera grâce. Si vous vous obstinez à nier, il dépend de moi de vous perdre, de vous déshonorer, de dire que vous avez tout révélé, que vous avez trahi vos compagnons, et de tourner contre vous cette opinion publique qui vous tient tant au cœur. »

Beaucoup ne purent résister à de pareils artifices, et, soit générosité, soit en vue de disculper leurs amis, soit pour repousser une accusation, ils se laissèrent aller à de petites concessions qui en amenèrent d'autres; et on put recueillir assez de révéla-

[1] Ce sont les expressions de l'écrit intitulé *la simple Vérité, opposée aux mensonges de E. Misley dans son libelle :* L'Italie sous la domination autrichienne, p. 30. Ce livre, écrit par le fameux juge Zajotti, affirme qu'au lieu de huit mille personnes arrêtées, il n'y en eut que soixante-quatorze. La sentence du 21 janvier 1824 donne comme chef le comte Frédéric Confalonieri, qui resta prisonnier au Spielberg jusqu'en 1837, en sortit à la mort de François I[er], et vécut jusqu'en décembre 1846. A ces faits, outre Pellico, nous renvoyons aux ouvrages de Maroncelli, de Frigani, d'Andryane, de Parravicini, et autres. (C. C.)

tions pour condamner beaucoup de patriotes au martyre trop fameux du Spielberg. Un seul fut déclaré innocent, d'autres renvoyés pour défaut de preuves, ce qui les jeta dans la plus déplorable position; car, tandis que le pouvoir continuait de les tracasser pour justifier les poursuites dont ils avaient été l'objet, le public (trop souvent complice de ses maîtres) leur fit un crime de ce qu'ils avaient été absous; il accueillait les sinistres insinuations que la police répandait sur leur compte; et il finit par voir des ennemis dans ceux que le gouvernement autrichien poursuivait de ses colères.

Les États pontificaux étaient aussi travaillés par les sociétés secrètes. Quand le gouvernement eut repris de la force, il fit beaucoup d'arrestations. On mit en prévention quatre cents personnes, dont un certain nombre furent condamnées à la peine capitale, qui fut commuée toutefois en réclusion. Mais l'échafaud fut dressé à Modène. A Florence, le grand-duc ne crut pas nécessaire d'y avoir recours, parce qu'il n'avait pas eu peur. Indépendamment de ces misères, et des exils et des longues suspicions, les libéraux firent les affaires de l'Autriche, qui vit son vœu s'accomplir; car elle put étendre sa surveillance et presque sa domination sur toute l'Italie, où elle mit obstacle à tous mouvements comme à tout progrès, au moyen d'une armée d'occupation [1].

A la nouvelle de ce prompt succès, les souverains alliés déclarèrent « qu'il fallait bien moins l'attribuer à des hommes qui avaient fait mauvaise contenance au jour du combat, qu'à la terreur dont la Providence avait frappé les consciences criminelles; » et, protestant de leur justice, de leur désintéressement, ils annoncèrent à l'Europe qu'ils avaient occupé Naples et le Piémont, « ce qu'ils présentaient comme une garantie contre les tentatives des perturbateurs. » Ils informèrent leurs ambassadeurs près de toutes les cours, que « le principe et l'objet de leur politique était de défendre ce qui avait été légalement institué, contre les efforts d'une faction qui prétendait tout re-

[1] L'occupation autrichienne coûta au royaume de Naples soixante-douze millions de ducats.

[illegible] la France [illegible] la Russie [illegible]

Cette fermentation révolutionnaire sur tant de points [illegible] nous indiquait bien que la plupart des peuples sympathisaient pour la même idée, et que la civilisation devenait homogène en se propageant; d'où résulte la conscience d'une unité morale en dépit des diverses formes de gouvernement. Mais ce qui leur manquait, c'étaient des chefs ayant à la fois le respect du passé et l'intelligence de l'avenir. Aussi la [illegible] obtint-elle une prompte et facile victoire. Les libéraux, vaincus sur tous les points, se réunirent en Espagne. Des Allemands, des Polonais, des Napolitains, des Piémontais, des Lombards, [illegible] les rives de l'Èbre et de la Bidassoa de chants patriotiques dans des langues bien différentes; et ces vaincus de toutes les révolutions versèrent, sous un même drapeau, leur sang pour une cause dont ils désespéraient, mais qui était leur cause à tous.

Tous les regards de l'Europe s'étaient donc reportés sur ce pays, qui promettait de renouveler les efforts de courage et de persévérance qui sont comme le tempérament de ce peuple, mais les passions s'y réveillaient aussi, et la discorde était à leur

¹ *Déclaration au nom des cours d'Autriche, de Prusse et de Russie*, à la clôture du congrès de Laybach; *Circulaire aux ministres des trois cours.* — Pour les actes officiels, voyez Lesur, *Annuaire*. Voyez aussi Capefigue, *Diplomates européens*, p. 41 et 42. Il démontre que la France s'opposa à l'occupation du Piémont, « car la France ne pouvait souffrir les Autrichiens sur les Alpes. Tous ces actes de cabinet, toutes ces proclamations qui suivent la tenue d'un congrès, étaient spécialement l'œuvre de M. de Metternich. » Chateaubriand, dans son *Congrès de Vérone*, fait l'éloge du cardinal Spina, qui, en qualité de chef de la légation pontificale, s'opposait à l'invasion autrichienne. (C. C.)

suite. La cause de la liberté y était moins compromise par les *descamisados* que par les *serviles*, et on y commettait plus d'attentats, le crucifix au poing et le cantique à la bouche, qu'au chant de la *Tragala*. En ouvrant les cortès de 1821, le roi prononça un discours très-différent de celui qui avait été concerté avec ses ministres : il y énumérait les outrages qu'il avait reçus ; puis, sortant brusquement, il congédia son ministère et forma un autre conseil. Une pareille rupture vint rendre courage aux ennemis de la constitution comme à ceux du roi ; car elle encourageait les uns à l'absolutisme, les autres à la licence. Les premiers dominaient dans l'Andalousie et dans l'Estramadure. Le curé Mérino, dans la Castille, la société des Martelli à Madrid, promenaient la terreur dans les campagnes, et s'y faisaient les agents d'une justice arbitraire ; d'autres sociétés secrètes bravaient de même l'autorité, notamment celle des *Communeros*, qui avaient dans chaque village le *tour*, dans chaque province la *merindad* ; et l'exercice immédiat de la souveraineté populaire remplaça le pouvoir représentatif.

Morillo, de retour d'Amérique, mit ses efforts à défendre ce fantôme de gouvernement. A ce moment la fièvre jaune dévastait la Catalogne, l'Andalousie, l'Aragon. On avait enlevé le commandement de cette dernière province à Riego, sans rendre publiques les preuves d'une conjuration dont on le disait le chef. Il en résulta que Cadix et Séville refusèrent obéissance au roi, qui se vit alors obligé de rappeler les cortès. A peine réunie, l'assemblée prit à tâche de réglémenter la presse, le droit de réunion, et de refréner la démagogie. Le portefeuille des affaires étrangères fut donné à Martinez de la Rosa (février 1822) [1], ministre modéré, qui retarda la chute du pouvoir constitutionnel, et le tint quelque temps suspendu sur l'abîme qu'il ne pouvait fermer. L'énergie des *exaltados* s'accrut de la faiblesse de leurs adversaires : Riego devint le chef, et Mina le héros de ce parti. Ce qu'on trouve de caractéristique dans cette époque de fermen-

[1] Le ministère se trouva ainsi, à la même époque, confié dans trois grands États à trois littérateurs, Martinez de la Rosa, Chateaubriand, et Canning.

tation, c'est un mélange tout particulier d'anciennes idées nationales et d'emprunts faits à la convention française. On eût pu se croire au temps de Torquemada, quand les attentats contre la religion furent assimilés à ceux contre la constitution ; on eût pu se croire aux jours de la terreur, lorsqu'il fut décrété que les accusés seraient traduits devant un conseil de guerre, jugés dans les six jours, et exécutés, sans appel ni grâce, dans les quarante-huit heures ; quand Mina détruisait tout un village, et qu'il y inscrivait : « *Peuples, apprenez à ne pas donner asile aux ennemis de la patrie!* » C'est ainsi qu'on allait du despostisme à l'anarchie, avec un peuple sanguinaire, un roi avili qui courbait la tête sous les outrages d'une démagogie sans frein.

Enfin la guerre civile éclata, et le gouvernement donna la main aux royalistes, dont une bande avait pour chef Quesada. Une autre, commandée par le Trappiste, qui marcha à sa tête le crucifix à la main, s'en alla prendre la Seu-d'Urgel (22 juin 1822), et les cris de *Vive le roi absolu!* rendirent la joie à Ferdinand ; mais il n'eut ni le courage de vaincre, ni la fermeté qui se résigne à la défaite. Dans Madrid même, les deux partis en vinrent aux mains : Morillo défendait l'ordre, Riego (7 juillet) la révolution ; et Ferdinand n'avait plus que le titre de roi. Un gouvernement royaliste, qui siégeait à la Seu-d'Urgel, accomplissait, d'un autre côté, une contre-révolution, et entreprenait de gouverner « pendant la captivité de Ferdinand VII ; » mais les membres de cette junte, bientôt expulsés par Mina (septembre), se réfugièrent en France.

Au milieu de tous ces revirements, les souverains alliés se décidèrent à tenir un nouveau congrès à Vérone, où se réunirent tous les rois de l'Europe et les diplomates en renom. Cinq questions y furent traitées : la traite des nègres, la piraterie dans les mers d'Amérique, le débat entre la Russie et la Porte, l'organisation de l'Italie, la révolution d'Espagne ; d'autres questions particulières s'y rattachaient : la navigation du Rhin, l'insurrection de la Grèce, les prétentions de la régence d'Urgel, qui se présentait au congrès comme pétitionnaire.

L'abolition de la traite intéressait vivement l'Angleterre ; mais comme son but semblait être de substituer à tous les autres

produits ceux de ses colonies indiennes, sa prétendue philanthropie soulevait beaucoup de méfiances. Nous avons vu quelle avait été l'issue des mouvements de l'Italie; l'Autriche fut invitée à évacuer le Piémont, et à abréger l'occupation du royaume de Naples. Les députés de la Grèce ne furent pas même entendus; et quant à la Turquie, comme sa chute eût accru démesurément la puissance russe, sa conservation importait à tous.

Les souverains assemblés établirent tous les cas pour lesquels ils se devraient réciproquement assistance. Alexandre, qui avait pourtant reconnu les cortès en 1812, fut amené par ses alliés à les renier. Le gouvernement français, qui craignait de voir l'incendie espagnol gagner ses populations, dont les dispositions le tenaient en inquiétude, demanda l'autorisation de l'étouffer; l'Autriche s'y opposa, dans la crainte que la France ne recouvrât par là l'influence qu'elle avait perdue; l'Angleterre, représentée par Wellington, fut d'avis de garder les frontières, mais de ne pas les franchir, et de concéder quelque chose aux peuples en révolution.

Le congrès enjoignit alors à l'Espagne, si elle voulait conserver de bonnes relations avec les puissances, de rendre la liberté au roi, et « de changer un gouvernement contraire à ses mœurs, à la loyauté connue de ses habitants, à ses traditions tout à fait monarchiques. » Cette sommation resta sans effet, et les hautes puissances rappelèrent leurs ambassadeurs (28 janvier 1823).

Mais tandis que les libéraux français faisaient retentir la tribune et la presse de leurs clameurs contre cette violence projetée envers l'Espagne, le ministère où figurait Chateaubriand voyait là une trop belle occasion de donner au drapeau blanc ce lustre militaire qui lui manquait. En conséquence, Louis XVIII fit entendre ces paroles à l'ouverture des chambres : « Cent mille Français, commandés par un prince que « mon cœur se complaît à appeler mon fils, sont prêts à mar- « cher, en invoquant le nom de saint Louis, pour conserver « le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, pour préserver « ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier avec l'Eu- « rope;..... et pour laisser Ferdinand libre de donner à ses peu-

« ples les institutions qu'ils ne peuvent tenir que de lui seul. »

Ce principe de l'intervention ne pouvait être admis par le cabinet anglais, et les deux chambres du parlement protestèrent énergiquement. Canning, alors ministre, menaça, du haut de la tribune, de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles; mais il n'alla pas jusqu'à s'opposer par la force des armes à l'expédition, quoique l'opposition réclamât un parti plus énergique, plus conforme à la dignité de la nation.

Le duc d'Angoulême entra en Espagne (23 avril), en proclamant la délivrance du pays. Il se vit bientôt entouré de tous les mécontents, prêtres, moines, gens du peuple. Ceux qui avaient chassé intrépidement les Français du sol sacré de l'Espagne les y ramenaient alors, tant l'ordre nouveau avait peu pénétré dans ce pays de traditions, tant étaient peu populaires ces doctrines métaphysiques qui ne savent point compter avec le passé! En effet, les libéraux jouaient, aux yeux de la multitude, le même rôle que les Français en 1810 : ils menaçaient la religion et le roi. Aussi le duc d'Angoulême entra-t-il sans résistance à Madrid, et le gouvernement se transporta à Cadix avec le roi. Mais la régence royaliste déclara ce gouvernement coupable de félonie; elle remplit les prisons, rétablit les abus, et stimula l'ardeur des vengeances.

Lorsque les chefs eurent abandonné le champ de bataille, faute de se voir secondés par le peuple, et que Ballesteros et Morillo eurent déposé les armes, Riego alla prendre le commandement de l'armée de Catalogne, la seule qui eût fait tête à l'ennemi. Il leva des contributions de guerre, mit en réquisition les vases sacrés, et combattit en désespéré; mais, ses ressources épuisées, il se vit contraint de fuir. Cadix, défendu par quinze mille hommes et deux mille canons, fut pris par l'armée française (octobre); et le roi, délivré de l'obligation de maintenir les lois qu'il avait jurées, déclara nul tout ce qui avait été fait. Ferdinand n'écouta ni les Français, qui voulaient une amnistie, ni les puissances, qui lui conseillaient de donner de bonnes institutions. Des commissions militaires fonctionnèrent partout, et ne pardonnèrent ni au sexe ni à l'âge.

Un grand nombre d'Espagnols compromis dans ces événe-

ments avaient réussi à s'enfuir; mais Riego, arrêté dans sa fuite, fut conduit au gibet monté sur un âne. Cinquante-deux compagnons de Torijos, arrêtés par trahison, furent immolés.

Les libéraux, qui partout s'étaient habitués à voir dans la France un appui pour les idées de liberté et de progrès, la virent avec stupeur se faire l'exécutrice des décrets du Nord, restaurer un roi absolu, et assister, l'arme au bras, au supplice des patriotes. Les royalistes, de leur côté, firent grand bruit de ces cent mille hommes qui venaient de traverser impunément l'Espagne, inaccessible à Napoléon, pour aller à son extrémité arracher le roi d'une presqu'île inexpugnable, et qui s'en retournaient au bout d'un mois, sans rien emporter que leurs armes. Cette victoire sans gloire, qui trouva ingrats ceux-là même qui en eurent le profit, valut au duc d'Angoulême l'honneur qu'avaient obtenu les victoires de don Juan d'Autriche, de Sobieski et d'Eugène de Savoie, sur les Turcs : le pape lui envoya les mêmes présents qui jadis avaient été la récompense de ces héros.

Le Portugal subit le même sort que l'Espagne ; le peuple n'y était pas façonné aux idées constitutionnelles. Au milieu des élans de la liberté, on prétendit replacer le Brésil sous le système colonial; mais don Pedro, cité devant les cortès, fut proclamé empereur de l'autre côté des mers. Il en résulta une guerre entre le Portugal et le Brésil, qui réjouit fort la Sainte-Alliance.

La reine était, à Lisbonne, à la tête des absolutistes ; le comte d'Amarante, qui se déclara pour ce parti, s'unit aux Français d'Espagne et à don Miguel, second fils du roi ; et le gouvernement absolu fut proclamé.

C'est ainsi que partout succombait le parti libéral, mais non pas la liberté, ce Juif errant qui chemine toujours sans arriver jamais, et qui jamais non plus ne désespère.

TABLE.





